


INTER FOLIA FRVCTVS
ANDRADE


SUB CRUCE SALUS



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

HISTORIQUE, CRITIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME XII.

MIRA.=NZAM.

CET OUVRAGE SE TROUVE :

Chez { L. PRUDHOMME, Éditeur, rue des Marais, au bureau du Lavater ; PRUDHOMME fils, Imprimeur-Libraire, même rue, n° 17 ; GARNERY, Libraire, rue de Seine, hôtel de Mirabeau ; } à Paris.

Madame BUYNAND, née BRUYSET, à Lyon.
Mademoiselle LEROY et Compagnie, à Caen.

ALLÔ. Amiens.
FRÈRE, aîné. . . . . Rouen.
VALLÉE, aîné. . . . . *Id.*
RENAULT. . . . . *Id.*
BLOCQUEL et CASTIAUX. . . . . Lille.
STAPLEAUX. . . . . Bruxelles.
GAMBIER. . . . . *idem.*
Victor MANGIN. . . . . Nantes.
BUSSEUIL jeune. . . . . *Id.*
LAFITE. . . . . Bordeaux.
DURVILLE. . . . . Montpellier.
FOURIER-MAME. . . . . Angers.
CATINEAU. . . . . Poitiers.
GAMBART, Imprimeur, Éditeur de la Feuille périodique de Courtray.
DESOER. . . . . Liège.
BOVARD. . . . . Aix-la-Chap.
LEROUX. . . . . Mayence.
ÉLISÉE AUBANEL. . . . . Tarascon.
GOSSE. . . . . Baïonne.
PERTHÈS. . . . . Hambourg.
IMMERZEEL et Compagnie. . . . . Amsterdam.
UMLANG. . . . . Berlin.
ARTARIA. . . . . Vienne.
ALICI, Libraire de la Cour. . . . . St.-Pétersb.
RISS et SAUCET. . . . . Moscou.
BRUMMER. . . . . Copenhague
BOREL et PICHARD. . . . . Rome.
BOREL et PICHARD. . . . . Naples.
GIEGLER et DUMOLARD. . . . . Milan.
GRIESHAMMER. . . . . Leipsick.
ESSLINGER. . . . . Francfort.

Et chez tous les principaux Libraires et Directeurs de postes.

*Les articles nouveaux sont marqués d'une *. Les articles anciens, corrigés ou augmentés, sont distingués par une †.*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

HISTORIQUE, CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

Ou Histoire abrégée et impartiale des personnages de toutes les nations qui se sont rendus célèbres, illustres ou fameux par des vertus, des talens, de grandes actions, des opinions singulières, des inventions, des découvertes, des monumens, ou par des erreurs, des crimes, des forfaits, etc., depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; contenant aussi celle des dieux et des héros de toutes les mythologies; enrichie des notes et additions des abbés BROTIER et MERCIER DE SAINT-LÉGER, etc., etc.

D'après la huitième Édition publiée par MM. CHAUDON et DELANDINE.

NEUVIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE 16,000 ARTICLES ENVIRON,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Amicus Plato, amicus Aristoteles, magis amica veritas.

Suivie de Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Ornés de 1200 portraits en médaillons.

TOME XII.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PRUDHOMME FILS.

1810.

PORTRAITS

QUI SE TROUVENT

A LA FIN DU TOME XII.

PLANCHE LXIII.

Molina (Louis).
Monck (George).
Montagne (Michel).
Montague (lady).
Montausier.
Montcalm (Louis-Joseph de).
Montecuculli (Raimond, comte de).
Montesquieu (Ch. Secondat de).
Montfaucon (Bernard de).
Montfort Ier.
Montluc (Blaise de).
Montmorency (Anne de).

PLANCHE LXIV.

Montmorency (Henri de).
Montpensier (Mlle de).
Moreri (Louis de).
Mornay (Philippe de).
Morus (Thomas).
Mothe-le-Vayer (Fr. de la).
Mothe Piquet (La).
Moulin (Charles du).
Mozart (Amédée).
Munich.
Muratori.
Murillo (le peintre).

PLANCHE LXV.

Nanteuil (Robert de).
Nassau (Maurice, prince d'Orange).
Nassau (Guillme., prince de)
Navarre (Pierre de).
Necker III.
Néron Ier.
Newton.
Nicolle V.
Nivelle (de la Chaussée).
Nivernois (Louis-Jules Mancini, duc de).
Nollet (l'abbé).
Norden (Frédéric-Louis).

PLANCHE LXVI.

NOSTRE (André Le).	OGILBI (Jean).
NUMA.	OLIVARÈS.
OCKAM.	OLIVET (l'abbé d').
ODESPUN (Louis).	OSSAT (d').
ODIEUVRE.	OTHON (le Grand).
OECOLAMPADE (Jean).	OTWAY.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

*MIRAN, célèbre général musulman. Après la mort de Mahmoud, fils de Dafar, roi de la Perse, Miran rassembla une armée formidable, s'empara d'Argèche, de Moach, de Khlat, et de plusieurs autres villes et forteresses des environs du lac de Van; il se déclara ensuite chahi-armèn, ou roi d'Arménie; il fixa sa résidence dans la ville de Manazghert en 1129. Vikèn, général arménien et prince du pays des Sassouns, lui déclara bientôt la guerre, et par une ruse se rendit maître de sa personne. Mais, à force d'argent et de promesses, Miran fut remis sur son trône, et conclut un traité d'alliance avec Vikèn. Eldegouz, commandant des troupes persanes, vint ensuite à Chah de la part du roi de Perse; Miran et le prince arménien se mirent alors à la tête de leurs soldats, ils remportèrent une victoire complète sur Eldegouz, et obligèrent le souverain de la Perse de conclure avec eux un traité de paix. En 1161 Miran fit une expédition contre la ville d'Any, avec une armée de 80 mille hommes, et investit cette place forte. Korké, roi de la Géorgie, à la tête de 7000 soldats, défit les forces de Miran et s'empara de tous les bagages, d'après le rapport de Samuel, chronologiste qui se trouvoit alors dans cette ville, et dont l'ouvrage manuscrit est déposé à la Bibliothèque impériale, n° 96. Miran, après avoir réparé ses pertes, établit des liaisons d'amitié avec ses voisins, et mourut l'an 1185, en laissant son trône à Begtamouk, qui étoit l'intendant de sa maison.

MIRANDE ou MIRANDOLE. Voy. PIC.

*I. MIRANDOLA (Octave), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, que quelques écrivains appellent *Fioraventi*, florissoit dans le 16e siècle. Il employa beaucoup de temps à compiler l'ouvrage suivant: *Illustrium poëtarum flores per Octavianum Mirandulam collecti, et à studioso quodam in locos communes digesti, locupletati, ac summâ*

diligentiâ castigati, Venetiis, 1507, in-4°; 1574, in-12; Argentorati, 1559, in-8°.

* II. MIRANDOLA (Antoine), né à Bologne, chanoine régulier de Saint-Sauveur, très-versé dans la langue hébraïque, occupa avec succès plusieurs charges dans son ordre. Amateur de peinture, c'est peut-être à ses encouragemens qu'on doit Le Guerchin. Mirandola mourut le 21 janvier 1648, âgé de 75 ans. On a de lui, I. *Aurore Mariali*, Bologne, 1629. II. *Discorsi saeri*, Bologne, 1629. III. *La Ragione di stato del presidente della Giudea nella Passione di Cristo*, Bologne, 1630. IV. *L'hosteria del mal tempo. Opera morale dedicata al sig. Gio. Francesco Barbieri*, Bologne, 1639.

* MIRASSON, barnabite, né à Oleron et mort en 1787, est auteur des ouvrages suivans: I. *Examen* du discours qui a remporté le prix de l'académie française en 1760 (l'éloge de d'Aguesseau), ou *Lettre à M. Thomas, professeur au collége de Beauvais*, 1760, in-12. II. *Toinette Levasseur, chambrière de Jean-Jacques, à la femme philosophe*, ou *Réflexions* sur tout le monde à tort, 1762, in-12. III. *Le Philosophe redressé*, ou *Critique impartiale du livre intitulé* Sur la destruction des jésuites en France, au Bois-Valon, 1765, in-12. IV. *Histoire des troubles du Béarn, au sujet de la religion, dans le 17e siècle*, 1768, in-12.

MIRAUMONT (Pierre de), conseiller en la chambre du trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'hôtel, naquit à Amiens. Ses ouvrages sont, I. *Origine des cours souveraines*, Paris, 1612, in-8°. II. *Mémoires sur la prévôté de l'hôtel*, 1615, in-8°. III. *Traité des chancelleries*, 1612, in-8°. Ils sont remplis d'érudition et de recherches curieuses. L'auteur mourut en 1611, à 60 ans.

I. MIRE (Aubert le), *Miræus*, neveu de Jean Le Mire, évêque d'Anvers, naquit à Bruxelles en 1573. Albert, archiduc d'Autriche, le fit son premier aumônier et son bibliothécaire. Le Mire devint doyen de cette église en 1624, et mourut à Anvers le 19 octobre 1640, à 67 ans. « Le Mire, dit Baillet, doit en partie sa réputation aux matières qu'il a traitées, plutôt qu'à la forme qu'il leur a donnée. » Quelque prévention qu'on ait pour son mérite, les personnes éclairées jugent qu'à la vérité il étoit actif, curieux et laborieux; mais peu exact, et quelquefois même peu judicieux. On a de lui, I. *Elogia illustrium Belgii scriptorum*, Anvers, 1609, in-4°. Ce livre ne renferme que quelques circonstances et quelques dates de la vie de ceux dont il fait des éloges quelquefois outrés. II. *Vita Justi Lipsii*, 1609, in-8°, et dans ses *Eloges*. III. *Origines Benedictinæ*, Cologne, 1614, in-8°. IV. *Origines carthusianorum*, Cologne, 1609, in-8°. Le Mire a fait séparément l'*Histoire de l'origine des différens ordres*. Ensuite, il a recueilli les *Origines monastiques*, en quatre livres en latin, Cologne, 1620; mais cet ouvrage est trop abrégé et assez peu soigné. V. *Bibliotheca ecclesiastica*, 2 vol. in-fol., 1639 — 1649. Le P. Labbe dit que Le Mire n'est riche que des dépouilles de Bellarmin, aux recherches duquel il n'a ajouté que quelques fautes. VI. *Opera his-*

torica et diplomatica, etc. C'est un recueil de chartes et de diplômes sur les Pays-Bas. La meilleure édition est de 1724, 2. vol. in-fol., par Foppens, qui l'a enrichie de notes, de corrections et d'augmentations. Ce recueil a été augmenté de deux volumes de Supplément, 1734 — 1748. VII. *Rerum Belgicarum chronicon*; ouvrage utile pour l'Histoire des Pays-Bas. VIII. *De rebus Bohemicis*, in-12.

II. MIRE (Noël le), né à Rouen, se distingua dans la gravure par la délicatesse de son burin, et le moelleux de ses compositions. Outre un grand nombre d'*estampes* particulières qu'on lui doit, il a orné de ses *productions* les belles *éditions* de Rousseau, de Voltaire, de Boccace, de La Fontaine, et d'Ovide. Ses derniers *ouvrages* font partie de la belle collection intitulée *Galerie de Florence*. Le Mire est mort en 1801.

* MIRELLO-MORA (Antoine), né à Messine, florissoit vers 1667, et acquit autant de réputation dans la peinture que dans les belles-lettres. On a de lui *La divina senia principessa; — Discorsi delle glorie della nobile, fedele, ed esemplare città di Messina; Vita del P. Antonio Fermo, fondatore della congregazione sotto il titolo di Gesù e Maria: Discorso che fa la lingua volgare, dove si vede il suo nascimento esser Siciliano; Discorso ove si mostra, che la Sicilia sia stata madre non solo dello scrivere, e poetare, ma anche della lingua volgare; Due risposte a due lettere di D. Diego di Mora, regio castellano della città di Milazzo; Vita di Guido delle Colonne Messinese; Vita di Tommaso Caloria, Messinese; Vita di Giovanantonio Viperano, vescovo di Giovinazzo, Messinese*; et quelques *Poëmes*.

MIREPOIX. *Voy.* Levis.

MIREVELT (Michel-Janson), peintre hollandais, né à Delft en 1588, mort dans la même ville en 1641, s'est adonné principalement au *portrait*, genre dans lequel il réussissoit parfaitement. Il a aussi représenté des *Sujets d'Histoire*, des *Bambochades*, et des *Cuisines* pleines de gibier : tableaux rares et recherchés, pour le bon ton de couleur, la finesse et la vérité de la touche. Il laissa un fils, son élève. Le Musée Napoléon possède plusieurs de ses tableaux.

MIRIS. *Voy.* Mieris.

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perse, qui, en 1722, se souleva contre le sophi. Il étoit fils de cet émir, qui avoit enlevé la province de Candahar au sophi, légitime souverain. Il prenoit le titre de prince de Candahar. La religion avoit été le prétexte de la révolte de l'émir. Il n'avoit d'autre dessein, disoit-il, que d'obliger le sophi à embrasser la doctrine de Mahomet, et à abjurer celle d'Ali. Son fils, qui commandoit un corps de douze cents hommes, remporta la première victoire sur le sophi, le 8 mars 1722, et s'empara de la ville d'Ispahan. Il s'y montra non seulement un vainqueur cruel, mais un barbare violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe, pour la sûreté de leurs marchandises. Cette victoire accrédita le rebelle. Il se vit appuyé, en 1724, du Mogol et du Turc. Mais les affaires changè-

rent de face en 1725. La cour ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, et commença même d'agir contre lui. Miriweyss fit face à tout; il se défendit contre le Turc avec valeur, et remporta sur lui plusieurs avantages. Mais, au milieu de ses succès, Eschrepchan, fils de sa femme, que le rebelle avoit enlevée à son mari légitime (prince d'une partie de la province de Gandahar), irrité de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725.

† MIRKHOND, historien persan, écrivoit à la fin du 9e siècle de l'hégire, c'est-à-dire au commencement du 15e siècle de notre ère. Son ouvrage, célèbre dans l'Orient et écrit en langue persanne, a pour titre *Le Jardin de la pureté*. Il est divisé en neuf parties, compris l'introduction et l'appendix. Un style sec, peu naturel et surchargé de métaphores, des recits exagérés ou fabuleux, des détails oiseux, stériles ou frivoles, point de développemens et de suite dans la narration des faits, peu de portraits bien tracés et beaucoup de maximes triviales, voilà ce qui caractérise Mirkhond, ainsi que la plupart des historiens orientaux. Son ouvrage n'étoit connu que par des extraits infidèles et informes qu'on trouve à la suite de son voyage de Texeira, quand M. Silvestre de Sacy en a traduit et publié la partie qui regarde l'*Histoire des Perses de la dynastie des Samanides*. Elle est remplie près de la moitié de ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, 1 volume in-4°, à Paris, de l'imprimerie du Louvre. 1793. Cette traduction, bien écrite et fidèle image de l'original, fait désirer que le traducteur donne de même tout l'ouvrage de Mirkhond. En 1782, avoit paru à Vienne *Historia priorum regum Persarum, post firmatum in regno Islamismum* du même historien. Mais ce morceau, fort court, offre peu de lumières. M. Wilken a publié pour la première fois, à Gottingue, en 1808, avec une traduction latine et des notes, l'original persan de l'*Histoire des Samanides* de Mirkhond.

MIROFLÈDE. *Voyez* INGOBERGE.

MIRON (Charles) fils du premier médecin du roi Henri III, nommé par ce prince à l'évêché d'Angers, en 1588, à l'âge de dix-huit ans, s'en démit, et après qu'il eut vécu long-temps simple ecclésiastique, le cardinal de Richelieu le fit nommer de nouveau évêque d'Angers, en 1621. Louis XIII le transféra en 1626 à l'archevêché de Lyon, où il mourut, le 6 août 1628, après avoir joui d'une réputation qui est aujourd'hui presqu'entièrement éteinte. C'étoit un homme d'un génie remuant et inquiet. Étant évêque d'Angers, il s'étoit élevé fortement contre les appels comme d'abus, et avoit excommunié l'archidiacre de sa cathédrale, pour s'être servi de ce moyen contre les procédures; mais le parlement de Paris, par arrêt de l'an 1623, l'obligea de révoquer cette excommunication, et lui défendit de procéder à l'avenir par de telles voies. — Il y eut du même nom deux prévôts des marchands de Paris. Le premier (François), mort en 1609, magistrat intègre et zélé, acheva l'hôtel de ville, et s'opposa, en 1605, à la suppression des rentes sur cet hôtel. Le second (Robert), frère du précédent, mourut en

1641, à soixante et douze ans, intendant du Languedoc.

MIROWITSCH (Basile), descendoit d'un père russe, qui avoit suivi le parti du Cosaque Mazeppa, lorsqu'il prit les armes pour Charles XII, roi de Suède, contre le czar Pierre I. Ses biens avoient été confisqués, et Basile les réclama avec chaleur auprès de l'impératrice Catherine II. N'ayant pu les obtenir, il chercha à tirer le prince Iwan de sa prison, pour le mettre à la tête d'un parti. Sa tentative ne servit qu'à faire tuer le prince par ses gardiens, et à le faire arrêter lui-même. Mirowitsch, traduit devant une commission composée de cinq prélats, de cinq sénateurs et de plusieurs officiers généraux, parut devant elle avec tranquillité, dans l'espoir, dit-on, d'obtenir sa grace; mais, il fut condamné à être décapité, et fut exécuté le 26 septembre 1764.

MISÉRICORDE (les Filles de la). *Voyez* MARIE MAGDELEINE DE LA TRINITÉ, n° XXXIV, *et* YVAN.

† MISITHÉE, beau-père de l'empereur Gordien, qui se conduisit par ses conseils, et qui lui dut toute la prospérité de son règne. Il mourut l'an 243 de Jésus-Christ, et laissa par son testament tout son bien à la ville de Rome. On prétend que sa mort fut hâtée par Philippe, qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire, et qui fut depuis empereur. *Voyez* GORDIEN, n° III.

MISRAIM. *Voyez* MEZRAÏM.

† MISSON (Maximilien) brilla d'abord au parlement de Paris en qualité de conseiller pour les réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il fut zélé protestant. Misson mourut à Londres en 1721, dans un âge assez avancé. On a de lui, I. Un livre intitulé *Nouveau Voyage d'Italie*, dont la meilleure édition est celle de La Haye, 1702, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de Misson, est rempli de préventions sur la croyance de l'Église romaine, et sur quelques pratiques qui ne font pas le fond de cette croyance. On y trouve d'ailleurs des choses curieuses, du savoir, et quelquefois de bonnes plaisanteries. Addison l'a augmenté d'un quatrième volume, Paris, 1722, moins piquant que les trois premiers. Le P. Labat, qui blâme si souvent Misson de chercher des bons mots, tâche pourtant d'être aussi plaisant que lui, et n'y réussit pas toujours. II. *Le Théâtre sacré des Cevennes*, ou *Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, et des petits prophètes*, Londres, 1707, in-8°. Le reproche qu'on a fait à l'ouvrage précédent doit être encore appliqué à celui-ci. Misson étoit né avec beaucoup d'esprit et de raison; mais les malheurs de sa secte changèrent ces qualités en enthousiasme. III. *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre*, in-12, La Haye, 1698.

* MISSORIO (Raimond), mineur conventuel, né à Barbarano, dans le diocèse de Viterbe, le 7 mai 1691, fut d'abord professeur de théologie dogmatique à Assise pour les religieux de son ordre, leur enseigna le droit canon au collége d'Urbin, et professa la théologie morale à l'université de Viterbe, où il devint théologien du cardinal Michel-Ange Comti, évêque de cette ville,

depuis pape sous le nom d'Innocent XIII. Devenu professeur d'éloquence à Macerata, il y publia en 1721 la dissertation intitulée *De necessitate eloquentiæ ad scientiam universam.* Il suivit le cardinal Quirini à Venise, et fut chargé par cette republique de la censure des ouvrages livrés à l'impression. Pendant le séjour qu'il y fit, il s'occupa de donner de nouvelles *éditions* d'excellens écrivains. On lui doit celle de Casa en 1731, de l'Arioste, en 1730, et celle, très-belle, de Pierre Bembo en 1729, in-4°. Après avoir encore occupé plusieurs chaires dans les principales villes d'Italie, il se retira au couvent de Barbarano, sa patrie, où il mourut le 20 septembre 1772. On a de lui, I. *Ingenuarum artium, solidarumque scientiarum theoremata centum singularia, discussa in comitiis Romanæ provinciæ datâ cuilibet oppugnandi facultate*, Viterbii, 1718. II. *Pro inauguratione Benedicti XIII P. O. M. oratio*, Pisauri, 1724. Elle est insérée dans le tome II des *Prose latine d'alcuni religiosi di min. conventuali*, etc. III. *De eloquentiâ Veneti civis*, Venetiis, 1728. On la trouve dans le second volume du même ouvrage. IV. *Johanni Antonio Ruzzeno, patritio Veneto Marci filio epistola poëtica de studiis primæ philosophiæ*, Venetiis, 1729. V. *Vinegia corona poetica di Quireno Telpusiaco*, Venise, 1731. VI. *In duas celeberrimas epistolas SS. Firmiliani et Cypriani adversùs decretum S. Stephani papæ I, de non iterando hæreticorum baptismo disputationes criticæ, etc. In epistolam ad Pompejum inter Cyprianicas 74 adversùs, etc., dissertatio critica, etc.*, Venetiis, 1733, 3 volumes in-4°. VII. *De canonibus vulgò apostolicis ad editas jam vindicias SS. Cypriani ac Firmiliani, etc. dissertatio duabus epistolis comprehensa, etc.*, Venetiis, 1734. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits entre autres celui intitulé *Sei canti del Paradiso terrestre in stilo Dantesco, recitati in Venezia nell' accademia Albrizziana.*

* MITCHELL (Joseph), fils d'un tailleur de pierres, né au nord de la Grande-Bretagne vers 1684, avec des dispositions pour la poésie, vint chercher fortune à Londres. Il s'y concilia la faveur du comte de Stair et de sir Robert Walpole, et s'attacha si fortement aux intérêts de ce dernier qu'on le nommoit le poëte de sir Robert Walpole. Malgré les avantages que lui offroit l'appui d'un tel protecteur, son amour pour le plaisir, ses débauches et sa dissipation, l'entretinrent toute sa vie dans l'état de détresse qui résulte ordinairement d'une conduite extravagante. Un héritage qui auroit pu améliorer sa situation, et qu'il eut bientôt dissipé, ne fut pour lui qu'un moyen de l'aggraver. Un de ses amis, Aaron Hill, n'osant venir à son secours d'une manière directe, lui céda le bénéfice d'une pièce intitulée *La fatale extravagance*, qu'il fit jouer sous le nom de Mitchell, et dont le titre sembloit si bien adapté à la conduite de ce dernier. Ce poëte, que Cibber classe au troisième rang, a donné quelques *pièces dramatiques* et d'autres *poésies*, recueillies, en 1729, en deux volumes in-8°. Il mourut en 1738.

* I. MITELLI (Augustin), excellent peintre de l'école des Carraches, né à Bologne en 1609, l'un des meilleurs peintres à fresque d'Italie, comme il paroît par le grand nombre d'*ouvrages* qu'il

a laissés. Appelé en Espagne par Philippe IV avec Angiolo Michel Colonna son concitoyen, il *peignit* dans les jardins, dans les galeries et dans les appartemens des palais de ce monarque; mais accablé par l'excès de ses travaux, il mourut à Madrid en 1660. Il étoit savant dans la perspective, l'architecture, et bon graveur. En 1645 il *grava* à l'eau-forte 48 pièces de bordures ou feuillages tirées des colonnes qui étoient à Bologne dans le fameux portique Gozzadini, maintenant des PP. théatins. Il *grava* aussi de son *invention*, en 24 pièces, des cartouches, armes, boucliers, feuillages, dédiés au comte François Zambeccari.

* II. MITELLI (Joseph-Marie), fils du précédent, peintre et graveur, né à Bologne en 1634, étudia sous son père et d'autres bons maîtres, et devint un excellent peintre; mais il se livra le plus souvent à *graver* à l'eau-forte les ouvrages des grands maîtres, tels que Le Titien, Le Tintoret, Le Corrège, Paul Véronèse, les Carraches, Le Guerchin, et autres. Il *grava* aussi d'après ses *dessins* des sujets de caprice, qu'il accompagna de morceaux de prose et de vers écrits avec assez de grace et de sel. Ces *ouvrages* sont en si grand nombre qu'ils forment un livre très-volumineux. Il *inventa* des tableaux dont les personnages, par les moyens d'une mécanique, remuoient les mains, les yeux, les pieds, etc., en s'occupant de travaux, de jeux ou d'opérations bizarres. Il mourut à Bologne le 29 janvier 1718.

* MITHOBIUS (Burcard), né à Hambourg, mort à Munden en 1565, enseigna la médecine et les mathématiques dans les écoles de l'université de Marpurg, et eut successivement le titre de premier médecin dans les cours de Cassel et de Brunswick-Lunebourg. On a de lui *Stereometria; Compositio annuli astronomici*.—Un autre médecin de ce nom (Conrad) fut aussi, vers le commencement du 17e siècle, premier médecin du duc de Brunswick-Lunebourg, et écrivit une lettre qui parut à Ulm en 1628, intitulée *De aquâ vitæ juniperinâ*.

† MITHRIDATE, *dit* EUPATOR, roi de Pont, monta sur le trône dans sa 12e année, la 123e avant Jésus-Christ, après la mort de son père Mithridate-Evergète ou le Bienfaisant. Confié à des tuteurs ambitieux, il se précautionna contre le poison qu'ils auroient pu lui donner, en faisant usage tous les jours des venins les plus subtils. La chasse et les autres exercices violens occupèrent sa jeunesse; il la passa dans les campagnes et dans les forêts, et y contracta une dureté féroce, qui dégénéra bientôt en cruauté. Laodice sa sœur, femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, avoit deux enfans qui devoient hériter du trône de leur père: Mithridate les fit périr, avec tous les princes de la famille royale, et mit sur le trône un de ses propres fils, âgé de huit ans, sous la tutelle de Gordius, l'un de ses favoris. Nicomède, roi de Bithynie, craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme, afin qu'il se dît troisième fils d'Ariarathe, et envoya à Rome Laodice, qu'il avoit épousée après la mort du roi de Cappadoce, pour assurer le sénat qu'elle avoit eu trois enfans, et que celui qui se présentoit étoit le troisième. Mithridate usa du même stratagème, et envoya à

Rome Gordius, gouverneur de son fils, pour assurer le sénat que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce étoit fils d'Ariarathe. Le sénat, pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, et déclara libres les peuples de ces deux provinces. Mais les Cappadociens, ne voulant pas jouir de cette liberté, choisirent pour roi Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avoit sur toute l'Asie. Telle fut l'origine de la haine de ce roi de Pont contre les Romains. Il porta ses armes dans l'Asie mineure et dans les colonies romaines, et y exerça par-tout des cruautés inouïes. Pour mériter de plus en plus la haine de Rome, il fit égorger, contre le droit des gens, tous les sujets de la république établis en Asie. Plutarque fait monter le nombre des victimes à cent cinquante mille; Appien le réduit à quatre-vingt mille. Plutarque n'est pas croyable, et Appien même exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avoient alors très-peu d'établissemens. Mais, quand ce nombre seroit réduit à la moitié, Mithridate n'en seroit pas moins odieux. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, que ni les femmes ni les enfans ne furent épargnés. Aquilius, personnage consulaire, chef des commissaires romains, fait prisonnier par Mithridate, fut conduit à Pergame, où ce prince lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, « pour venger, disoit-il, les Pergamiens de l'avarice des Romains. » Sylla, envoyé contre lui, remporta, proche d'Athènes, une première victoire sur Archélaüs, l'un de ses généraux. Une autre défaite suivit de près celle-là, et fit perdre au roi de Pont la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, et toutes ses conquêtes en général. Plus de deux cent mille de ses soldats périrent dans ces différentes actions. Aussi malheureux sur mer que sur terre, il fut battu dans un combat naval, et perdit tous ses vaisseaux. Toute la Grèce rentra sous l'obéissance des Romains. Plusieurs peuples d'Asie, irrités contre le monarque vaincu, secouerent son joug tyrannique. Cette suite d'adversités diminua l'orgueil de Mithridate; il demanda la paix, et on la lui accorda l'an 84 avant J. C. Les articles du traité portoient qu'il paieroit les frais de la guerre, et qu'il se borneroit aux états dont il avoit hérité de son père. Le roi de Pont ne se hâta point de ratifier ce traité ignominieux. Il travailla sourdement à se faire des alliés et des soldats. Ses forces, jointes à celles de Tigrane roi d'Arménie, son beau-père, formèrent une armée de quarante mille hommes de pied et de seize mille chevaux. Il conquit sur la république toute la Bithynie, et avec d'autant plus de facilité, que, depuis la dernière paix faite avec lui, on avoit rappelé en Europe la meilleure partie des légions. Lucullus, consul cette année, vole au secours de l'Asie. Mithridate assiégeoit Cyzique dans la Propontide : le consul romain l'assiégea dans son camp. La famine et la maladie s'y mirent bientôt, et Mithridate fut obligé de prendre la fuite. Une flotte qu'il envoyoit en Italie fut détruite dans deux combats, l'an 87. Désespéré de la perte de ses forces maritimes, il se retire dans le sein de son royaume : Lucullus l'y poursuit, et y porte la guerre. Le roi de

Pont le battit d'abord dans deux combats ; mais il fut entièrement vaincu dans un troisième. (*Voy.* Bérénice, n° III. *et* Monophile.) Il n'évita d'être pris que par l'avidité des soldats romains, qui s'amusèrent à dépouiller un mulet chargé d'or qui se trouva près de lui par hasard, ou plutôt à dessein, si l'on en croit Cicéron, qui compare cette fuite de Mithridate à celle de Médée. Le vaincu, désespérant de sauver ses états, se retira chez Tigrane, qui ne voulut pas le voir, de peur d'irriter les Romains. Dans la crainte que les vainqueurs n'attentassent à l'honneur de ses femmes et de ses sœurs, il leur envoya signifier de se donner la mort. Monime, une de ses femmes, essaya de s'étrangler avec son bandeau royal, et ne pouvant y réussir, elle présenta son sein au fer des satellites. Glabrio ayant été envoyé à la place de Lucullus, ce changement fut très-avantageux à Mithridate, qui recouvra presque tout son royaume. Pompée s'offrit pour le combattre, et le vainquit auprès de l'Euphrate, l'an 65 avant Jésus-Christ. Il étoit nuit quand les deux armées se rencontrèrent; la lune éclairoit les combattans ; comme les Romains l'avoient à dos, elle alongeoit leurs ombres : de façon que les Asiatiques, qui les croyoient plus proches, tirèrent de trop loin, et usèrent vainement leurs flèches. Mithridate, intrépide dans ce découragement général, s'ouvrit un passage à la tête de huit cents chevaux, dont trois cents seulement échappèrent avec lui. Tigrane, auquel il demanda un asile, le lui ayant refusé, il passa chez les Scythes, qui le reçurent avec plus d'humanité que son beau-père. Assuré de leur attachement, il forma des projets plus dignes d'un grand cœur que d'un esprit sage. Il se proposa de pénétrer par terre en Italie, avec les forces de ses nouveaux alliés, et d'aller attaquer les Romains dans le centre de leur empire. Il fut bientôt détrompé des espérances qu'il avoit conçues si légèrement : les soldats, épouvantés, refusèrent de s'exposer de nouveau. Dans cette extrémité, il envoya demander la paix à Pompée, mais par des ambassadeurs. Le général romain auroit voulu qu'il l'eût demandée lui-même en personne, et toutes ses prières furent inutiles. Le désespoir prit alors chez lui la place d'un vain désir de paix : il ne pensa plus qu'à périr les armes à la main. Mais ses sujets, qui aimoient plus la vie que la gloire, proclamèrent roi Pharnace son fils. Ce père infortuné lui demanda la permission d'aller passer le reste de ses jours hors de ses états qu'il lui ravit. Le fils dénaturé lui refusa cette dernière consolation, et prononca contre l'auteur de sa vie ces horribles paroles : « Qu'il meure ! » Mithridate, pour comble d'horreur, les entend sortir de la bouche de son fils ; et transporté de douleur et de rage, il lui répond par cette imprécation : « Puisse-tu ouïr un jour de la bouche de tes enfans ce que la tienne prononce maintenant contre ton père !... » Il passe ensuite tout furieux dans l'appartement de la reine, lui fait avaler du poison et en prend lui-même ; mais le trop fréquent usage qu'il avoit fait des antidotes, et surtout de celui qui porte son nom, en empêcha l'effet. Le fer dont il se frappa à l'instant d'une main caduque et mal assurée ne l'ayant blessé que légèrement, un offi-

cier gaulois lui rendit, à sa prière, le funeste service de l'achever, l'an 64 avant Jésus-Christ. Maître d'un grand état, tourmenté d'une ambition sans bornes, joignant à beaucoup de valeur du génie et de l'expérience, actif et capable des plus vastes desseins, il auroit fait trembler Rome, s'il n'avoit eu à combattre les Sylla, les Lucullus et les Pompée. Il soutint vingt ans la guerre contre les Romains à diverses fois, et la dernière dura onze années. Il cultiva les lettres au milieu de la guerre, et il les auroit protégées dans la paix; mais il ne fut presque jamais tranquille.

MITOUARD (N.), de l'académie de Madrid, démonstrateur de chimie, et premier apothicaire de Louis XVI, mort en 1786, a publié peu d'*ouvrages*; mais, de concert avec Macquer, il a fait en chimie plusieurs *expériences* utiles et curieuses, dont ce dernier fait mention dans ses écrits.

* MITTARELLI (Jean-Benoît), moine camaldule, né à Venise le 2 septembre 1708, fut en 1732 professeur de philosophie et de théologie au monastère de Saint-Michel à Venise. Nommé maître des novices, il exerça cet emploi jusqu'en 1747, époque à laquelle il se rendit à Faenza, en qualité de chancelier de sa congrégation. C'est à cette époque, qu'en faisant des recherches dans les titres des divers couvens de cette ville, il forma le projet d'écrire les *Annali camaldolesi*, qu'il publia, aidé du P. Anselme Costadoni, en 1773. En 1756 il fut élu abbé de son ordre dans l'état de Venise, et chargé par suite du gouvernement du monastère de Saint-Michel. Nommé abbé-général de son ordre en 1764, il se rendit à Rome auprès de Clément XIII, qui l'honora d'une bienveillance particulière et de son estime; mais à peine le temps de sa dignité fut-il écoulé, qu'il se retira dans son monastère de Saint-Michel, où il termina ses jours le 14 août 1777. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on remarque les suivans: I. *Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese, e del monastero di SS. Cristina e Parisio di Treviso, raccolte da un monaco camaldolese*, Venise, 1748. II. *Memorie del monistero della santissima Trinità in Faenza*, Faenza, 1749. III. *Annales camaldulenses ordinis S. Benedicti ab anno 907 ad annum 1764, quibus plura interseruntur tum cæteras italico-monasticas res, tum historiam ecclesiasticam, remque diplomaticam illustrantia, D. Johanne Benedicto Mittarelli, et D. Anselmo Costadoni, presbyteris et monachis è congregatione camaldulensi auctoribus*, Venetiis, 1773, 9 volumes in-folio. Le P. Mittarelli prit pour modèle de ses annales celles de Mabillon. IV. *Ad scriptores rerum Italicarum Cl. Muratorii accessiones historiæ Faventinæ*, etc, Venetiis, 1771. V. *De Litteraturâ Faventinorum, sive de viris doctis, et scriptoribus urbis Faventinæ, appendix ad accessiones historicas Faventinas*, Venetiis, 1775. VI. *Bibliotheca codicum manuscriptorum S. Michaelis Venetiarum prope Murianum unà cum appendice librorum impressorum sæculi XV, opus posthumum*, etc., Venetiis, 1779.

* MITTIÉ (Jean-Stanislas), docteur-régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris,

membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Nanci, médecin ordinaire du feu roi Stanislas, né à Paris en 1727, y décéda en 1795, âgé de 68 ans; il réunissoit des connoissances très-étendues en chimie, en botanique, en anatomie, et en général dans toutes les parties qui constituent l'habile praticien. Ce médecin littérateur nous a laissé les ouvrages suivans: I. *Traitemens des maladies vénériennes avec les végétaux, sur des soldats dans l'hôpital militaire de Grenoble*, faits et publiés par ordre du roi en 1789. II. *Suite de l'aitiologie de la salivation*, ou *Explication des inconvéniens attachés au mercure administré en friction et en fumigation*, etc., etc. III. *Réflexions sur les inconvéniens des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes*, etc. IV. *Lettres à la faculté de médecine, au collége de chirurgie, à l'académie des sciences*, etc. V. *Objections contre l'usage du mercure, avec des réflexions sur l'erreur, l'ignorance, le faux préjugé et la mauvaise foi de ses partisans*. VI. *Lettre à MM. les rédacteurs de la Gazette de santé, avec un précis des traitemens faits avec les végétaux* etc. VII. *Réponses* à une lettre de M. Croharé, et aux interprétations de M. Bacher, etc. VIII. *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes*, etc., etc. Tel est l'abrégé des divers ouvrages de ce célèbre médecin, qui a combattu pendant 40 ans tous les empiriques et les partisans du mercure. Le traitement végétal que de longues expériences et une connoissance approfondie de son art lui avoient fait adopter, a sauvé de la douleur un grand nombre de victimes. Nous terminerons cette courte notice par citer les vers que feu l'abbé Porquet, instituteur de M. de Boufflers, membre de l'académie française, adressa au docteur Mittié:

Mittié, tu fais la guerre à tous les maux,
Comme ton cœur l'a faite à tous les vices.
Mais pour chanter tes généreux services,
Tes soins laborieux, tes utiles travaux,
Et tes succès enfin, que ne suis-je un Orphée!
L'univers connoîtroit tes nobles sentimens,
Et tout mortel, instruit de tes rares talens,
T'éleveroit en son cœur un trophée.
La terre prête en vain son marbre et ses métaux
Pour éterniser un héros
Qui le plus souvent la désole:
Du genre humain le tendre ami
Seul devroit en être l'idole
Et subsister autant que lui.

* MIVÉRIUS (Daniel), docteur en médecine au 16e siècle, et médecin pensionnaire de la ville de Tergoes en Zélande. Henri Smet, qui a recueilli ses *lettres médicinales* et les a insérées dans ses *Miscellanea*, imprimés à Francfort en 1611, in-8°, assure que Mivérius étoit autant versé dans les connoissances mathématiques que dans celles de son art. Ce médecin a encore publié *Apologia pro Philippo Lansbergio*, Mittelburgi, 1607, in-8°.

MIVION, habile ciseleur et orfévre du pays de Liège, mort dans le 16e siècle, a fait la belle statue en argent de saint Joseph, que les connoisseurs admiroient dans l'église de Saint-Lambert à Liège.

† MIZAULD (Antoine), en latin *Mizaldus*, médecin de la ville de Montluçon dans le Bourbonnais, au lieu d'exercer sa profession, voulut être prophète, astrologue, et le Matthieu Laensberg de son temps. On a de lui

un grand nombre d'*ouvrages* peu dignes d'être tirés de l'oubli, s'ils ne renfermoient quelques traits curieux et singuliers, qu'il faut démêler à travers les mensonges que lui dictoient une crédulité aveugle et une démangeaison extraordinaire à débiter des fadaises. On en peut juger par celle-ci : « Il conseille, pour éviter la grêle, de présenter un miroir à la nuée lorsqu'elle approche ; en se voyant si laide, elle reculera d'effroi, ou, trompée par sa propre image, elle croira voir une autre nuée à qui elle cédera la place. » La Monnoie dit « qu'il a fait en latin des fautes qu'on ne pardonneroit pas à un écolier de cinquième. » Ses principaux ouvrages sont, I. *Phænomena, seu temporum signa*, in-8°, traduits en français, sous le titre de *Mirouer du tems*, 1547, in-8° II. *Le Mirouer de l'air*, 1548, in-8°. III. *Secrets de la lune*, 1570, in-8°. De son mariage avec le soleil résulte, suivant l'auteur, sa très-grande influence sur tous les corps, et jusque sur les pierres de taille, IV. *Hortus medicus*, 1565, in-8°. V. *Nova et mira artificia comparandorum fructuum*. Ces deux écrits de Mizauld sont ceux où l'on trouve plus de choses raisonnables et utiles. VI. *Planetologia*, in-4°. VII. *Cometographia*. VIII. *Harmonia cœlestium corporum et humanorum*, traduite en français par de Montlyard, 1580, in-8°. IX. *De arcanis naturæ*, in-8°. X. *Ephemerides aëris perpetuæ*, in-8°. XI. *Methodica pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio*, traduite en français, 1562, in-8°. XII. *Opusculum de re medicâ*, Coloniæ, 1577, in-8°. XIII. *Hortorum secreta et auxilia*, 1575, in-8°. L'auteur l'avoit publié en 1560 sous ce titre : *Secretorum agri enchiridion et hortorum cultura*, in-8°. Cet écrivain bizarre mourut à Paris en 1578, dans un âge avancé.

* MJEJ, prince du canton de Kenouny dans la grande Arménie, descendoit d'une illustre famille de ce pays, et avoit acquis de la renommée par son courage et par ses connoissances dans l'art de la guerre. En 516, les Huns, après avoir ravagé la Cappadoce, les côtes du Pont-Euxin et autres provinces de l'empire grec, entrèrent en Arménie. Pourzan, gouverneur-général dans ce pays de la part de la Perse, ne pouvant point s'opposer contre la force et l'audace de ces hordes de barbares, prit la fuite, et se sauva dans des endroits inaccessibles. Mjej, pour défendre sa principauté, se présenta à l'ennemi à la tête d'une armée, leur livra bataille au pied du Sassoen, et parvint à mettre la confusion parmi eux, et remporta une victoire complète. Le roi de Perse, instruit de ces faits, lui confia le gouvernement général d'Arménie, et le chargea du commandement de ses armées. Mjej administra ce pays, et entretint des relations avec les princes voisins, particulièrement avec l'empereur Justinien de Thrace, et mourut en 548, après avoir gouverné pendant 30 ans.

* MLEH, prince Rupénien, et fils de Léon premier, un des plus grands guerriers de son siècle. Opprimés par les vexations des Tartares, les habitans de Kessoun, de Behesny et d'autres villes situées sur les rives occidentales de l'Euphrate, invitèrent, en 1157, le prince Etienne, frère de Mleh, pour ve-

nir à leur secours, et les délivrer de la main des barbares. Ce prince y envoya une armée d'Arméniens, et il partit avec ses aides-de-camp; Antronic Eupherpène, commandant des troupes grecques dans l'Asie mineure, le surprit dans son voyage, et par une lâche trahison il commit sur la personne de ce prince une action barbare, le fit rôtir tout vivant sur une grille ardente, vers la fin de l'an 1157. Mleh, qui avoit alors le commandement des troupes de son autre frère Toros II, roi arménien en Cilicie, se mit à la tête de son armée, fondit dans les états de l'empereur, ravagea tout le pays, et passa au fil de l'épée tous les principaux personnages de cette nation, forma une escadre nombreuse, fit une descente dans l'île de Chypre, pilla toutes ses provinces, et coupa le nez ou les oreilles à tous les chefs de ces contrées. Il les mit tout défigurés dans un grand vaisseau, il les envoya à Constantinople; et lui, chargé de richesses immenses, retourna en Cilicie en 1158. Manuel Ier, empereur de Byzance, étonné de ces événemens, envoya une armée puissante contre les Arméniens, sous les ordres de Michel Vernaz. On donna bientôt des batailles sanglantes sur les frontières d'Isaurie; le général grec se battit en héros; mais il ne put résister long-temps contre l'audace de Mleh. Son armée fut défaite et prit la fuite. L'empereur irrité envoya une seconde armée plus nombreuse que la première, et en donna le commandement à Antronic Eupherpène, l'assassin du prince Étienne. Mais Mleh se battit contre celui-ci avec bien plus d'acharnement; il tailla en pièces la plupart de ses troupes, fit dix mille prisonniers dans une seule journée, et le réduisit à l'extrémité. Le général grec demanda alors une paix à toutes conditions. Mleh ne voulut point accepter ses offres, et se décida de poursuivre ses conquêtes. Mais Antronic demanda l'intercession de Baudouin, roi de Jérusalem; il chercha à se justifier du crime d'assassinat; et à force de trésors il parvint à conclure une paix. A la suite de querelles sérieuses avec son frère Toros II, Mleh quitta la Cilicie en 1159, et alla à Alep auprès de l'émir Nouridin, qui étoit son ami. En 1169 il y revint à la tête d'une armée nombreuse, s'empara de la Cilicie, et la gouverna pendant cinq ans, jusqu'à sa mort, l'an 1174.

MNEMOSYNE, déesse de la Mémoire. Jupiter l'aima tendrement, et eut d'elle les neuf Muses. Elle en accoucha sur le mont Piérus. Cette fable est philosophique. Les déesses des beaux-arts, toutes filles de Mémoire prouvent que sans mémoire on ne peut nourrir son esprit ni fortifier son jugement.

I. MNESTHÉE. *Voyez* Menesthée.

II. MNESTHÉE, affranchi de l'empereur Aurélien, fut cause de la mort de son maître. *Voy.* Aurélien, n° I.

MOAB, né de l'inceste de Loth avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant Jésus-Christ, fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de Moab conquirent ce pays sur les géans Enacim; et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites.

MOAVIAS *ou* MOAVIA, général du calife Othman, vers l'an 643 de Jésus-Christ, fit beaucoup de conquêtes, et vengea la mort de ce prince. Il obtint le calfat par la ruse ingénieuse d'AMROU. (*Voyez* ce mot.) Ce prince, redoutable à l'empire d'Orient, avoit d'abord fait un traité avec l'empereur Constant II; mais il le rompit dès que son fils Constantin-Pogonat fut monté sur le trône. Il envoya, en 672, une puissante flotte pour assiéger Constantinople; le projet de ce siége fut moins inspiré par l'espoir du butin, dont il étoit cependant fort avide, que par la promesse du pardon général des péchés accordés par Mahomet à ceux qui se rendroient maîtres de la capitale des Césars. Le siége, tantôt ralenti, tantôt poussé avec vigueur, dura sept années. Les détails en sont peu connus; mais on sait que deux choses contribuèrent beaucoup aux mauvais succès des Arabes. Ils abandonnoient chaque année leurs travaux au mois de septembre, et hivernoient à Cyrique, dont ils s'étoient emparés; ainsi les assiégés avoient le temps de réparer leurs brèches, et de remplir leurs magasins. En second lieu, le feu Grégeois, inventé depuis peu par CALLINIQUE (*voyez* ce mot), leur fournit un nouveau moyen de défense. Après sept ans d'efforts inutiles, les Arabes levèrent le siége de Constantinople, et faute de vaisseaux, trente mille d'entre eux prirent par terre la route de la Syrie. Une tempête fracassa, sur les côtes de la Pamphilie, une partie des navires de ceux qui s'étoient embarqués; et trois généraux grecs taillèrent en pièces l'armée de terre. Le calife Moavias, forcé de demander la paix, ne l'obtint qu'en payant à l'empereur d'Orient un tribut annuel de trois mille livres d'or. Un nouvel ennemi le rendit plus facile à souscrire ce traité honteux. Des milliers de chrétiens en Syrie abhorrant le joug des Sarrasins, et ayant trouvé dans les rochers et les cavernes du mont Liban un asile pour la liberté, mirent à leur tête un riche citoyen, appelé Joseph, qui s'étoit emparé peu de temps avant de Biblos. Les Maronites (c'étoit le nom que portoient les chrétiens du Liban), remportèrent sous cet homme courageux et sous ses successeurs divers avantages sur les Sarrasins. Moavias ne put leur opposer que des forces impuissantes; il mourut en 680, l'année qui suivit sa paix avec l'empereur d'Orient. Le califat jusqu'à lui avoit été électif, il le rendit héréditaire en faveur de son fils Zezid. C'est Moavias, qui, s'étant rendu maître de l'île de Rhodes, l'année 667, fit briser le célèbre colosse du soleil, du sculpteur Charès, et en fit porter les morceaux à Alexandrie sur neuf cents chameaux.... *Voyez* aussi l'article MAHOMET, n° I (le *Prophète*), vers la fin.

* I. MOCCIA (Jean-Simon), célèbre architecte napolitain, considéré et estimé d'Octave Aquaviva, archevêque de Naples, et du pape Paul V, donna, en 1600, le plan et dirigea la *construction* de l'église du Saint-Esprit.

* II. MOCCIA (Pierre-Nicolas), chevalier napolitain, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui un Traité *De feudis*, qui se trouve à la suite de *Jacobuzio de fran-*

chis, imprimé à Cologne en 1591, in-8°.

* III. MOCCIA (Charles-Antoine), Napolitain, et peut-être de la même famille que les précédens, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui *Silva casuum forensium, atque in praxi quotidiè occurrentium*, Neapoli, 1649, in-fol.

* IV. MOCCIA (Jean), de Naples, secrétaire du cardinal Jacques des Ursins, suivit la cour pontificale à Avignon, retourna avec elle en Italie, et se retira ensuite dans sa patrie. Il vivoit vers la fin du 14e siècle. Quelques *Essais de ses poësies latines*, tirés d'un manuscrit d'une des bibliothèques de Florence, ont été publiés par l'abbé Mehus dans la Vie d'Ambrogio le camaldule, et dans celle de Lapo Castiglionchio, Florence, 1753.

I. MOCENIGO (Louis), noble Vénitien, d'une famille illustre qui a donné plusieurs doges à sa patrie, obtint cette dignité en 1570. Il se ligua avec le pape et les Espagnols contre les Turcs qui avoient pris l'île de Chypre. Sébastien Veneri commandoit les galères de la république; Marc-Antoine Colonne, celles de l'Église; et Don Juan d'Autriche, celles du roi d'Espagne. L'armée chrétienne gagna la célèbre bataille de Lépante le 7 octobre de l'an 1571. Louis Mocénigo mourut l'an 1576, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence et de bonheur. — Un de ses descendans, Sébastien Mocenigo, qui avoit été provéditeur-général de la mer, général de la Dalmatie, et commissaire plénipotentiaire de la république pour le réglement des limites avec les commissaires turcs, fut élu doge le 28 août 1722, et soutint avec honneur la gloire de son nom. Il mourut en 1752.

* II. MOCENIGO (André), patricien de Venise, florissoit vers l'an 1522. Il joignoit à une profonde érudition un jugement sain. La république l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes. Il a écrit en latin la *Guerre de la ligue de Cambrai*, dans laquelle la république étoit entrée sous le titre de *Andreæ Mocenigi bellum Cameracense*, Venetiis, 1525. Quoique le style manque d'élégance, le ton de vérité qui règne dans cette histoire, et l'exactitude des faits, la firent rechercher. L'abbé Dubos en a beaucoup profité. Mocénigo avoit aussi composé un *poëme* en vers latins sur la guerre que Venise avoit soutenue contre Bajazet II en 1500. Ce poëme est perdu. On a encore de lui, *Pantodapon* et *Pentateuchon*, Venetiis, 1511.

* III. MOCENIGO (Jacques *et* Thomas). Ces deux frères de la même famille, tous les deux poëtes, vivoient dans le 16e siècle. Leurs *poésies*, répandues dans les recueils du temps, furent pour la première fois réunies par Jean Mocénigo, patricien de Venise, qui les fit imprimer à Brescia en 1756, et qui les enrichit d'une notice sur ces deux poëtes.

* MOCHI (François), sculpteur, né en 1580 au Mont-Varchi, château du comté de Florence, apprit le dessin sous Santi di Tito, peintre assez estimé de son temps. Camille Mariani lui apprit à modeler et à manier le ciseau. Mochi alla à Rome sous le pontificat

de Clément VIII, et y demeura assez de temps pour y laisser un grand nombre de monumens qui attestent son habileté et ses talens : parmi ses ouvrages on cite *Sainte-Véronique*, dans le jubé du Vatican ; *Sainte-Marthe*, à Saint-André de la Vallée ; *Saint-Pierre* et *Saint-Paul*, à la porte du Peuple, dont le plan et les dessins sont de Buonaroti, l'architecture de Banoci, et l'exécution du cavalier Bernini : ce monument fut élevé par Alexandre VI à l'occasion de l'entrée de la reine de Suède à Rome. On voit aussi quelques-uns de ses *ouvrages* à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Jean des Florentins ; mais ceux qui lui assurent un rang distingué parmi les artistes sont deux *statues* de bronze, dont l'une est celle du duc Alexandre, et l'autre du duc Ranuccio Farnesi, que l'on admire dans la place de Plaisance. Il fit aussi deux *statues* pour l'église cathédrale d'Orvietto, savoir l'Ange Gabriel, et la Vierge de l'Annonciation. Ce sculpteur mourut en 1646, âgé de 66 ans.

MODEL (N...), docteur en médecine, né à Neustadt en Franconie, passé en Russie l'an 1737, eut la direction des apothicaireries impériales, fut reçu dans plusieurs académies, et mourut à Petersbourg le 2 avril 1775, à 64 ans. Il a publié plusieurs *ouvrages* de chimie et d'économie, que M. Parmentier a traduits en français sous le titre de Récréations physiques, économiques et chimiques, Paris, 1774, 2 vol. in-8°.

MODÈNE. *Voyez* Alfonse d'Est, n°s XV *et* XVI, et les Tables chronologiques.

† MODESTUS, abbé du monastère de Sainte-Théodose, puis évêque de Jérusalem en 632 ; connu par des *Homélies* dont Photius a donné des extraits. Il mourut l'an 633.

† MODREVIUS (André-Fricius), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, au milieu du 16e siècle, avoit beaucoup d'esprit ; mais il le déshonora, *dicendo quæ non oportuit*, *scribendo quæ non licuit*, *agendo quæ non decuit*. Son *Traité de la Reforme de l'état* le fit chasser de Pologne et dépouiller de ses biens. Il flotta toute sa vie entre les sociniens et les luthériens, et finit par être méprisé des uns et des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés chrétiennes en une même communion. Son principal ouvrage, *De republicâ emendandâ*, Bâle, 1569, in-folio, est en cinq livres. Le premier traite *De moribus* ; le second, *De legibus* ; le troisième, *De bello* ; le quatrième, *De Ecclesiâ* ; et le cinquième, *De scholâ*. L'esprit républicain dicta cet ouvrage ; mais ce n'est pas toujours le goût qui l'a dirigé. Son traité *De originali peccato*, 1562, in-4°, renferme beaucoup de choses qui dans le temps parurent hardies.

† I. MOEBIUS (Godefroi), professeur de médecine à Iène, premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguste, duc de Saxe, et de Guillaume, duc de Saxe-Weimar, né à Laucha en Thuringe l'an 1611, mourut en 1664 à Hall en Saxe, après avoir publié plusieurs *ouvrages* de médecine, qui prouvent qu'il avoit autant étudié la nature que les livres. Les principaux sont, I. *Les fondemens physiologiques de la mé-*

decine, 1678, in-4°. II. *De l'usage du foie et de la bile.* III. *Abregé des Elémens de médecine*, Iène, 1690, in-fol.; ouvrage superficiel. IV. *Anatomie du camphre*, Iène, 1660, in-4°. Tous ces ouvrages sont en latin. — Godefroi Moebius, son fils, médecin comme lui, a donné *Synopsis medicinæ practicæ*, 1667, in-fol.

II. MOEBIUS (George), théologien luthérien, professeur de théologie à Leipsick, né aussi à Laucha en Thuringe, l'an 1616, mourut, le 28 novembre 1697. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *De l'origine, de la propagation et de la durée des oracles des païens*, contre Vandale. Le P. Baltus a profité de cet ouvrage, dans sa réfutation des *Oracles* de Fontenelle. On y remarque une grande érudition.

* MOEGLING (Louis), professeur dans l'université de Tubingen, en Suabe, a publié en 1683 un traité intitulé *Palingenesis, seu resurrectio plantarum, ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio.* L'auteur montre un symbole frappant de la résurrection, où une plante, une fleur quelconque, réduite en cendre, se représente aux yeux dans sa première forme, et avec toutes ses couleurs. Le P. Kircher a traité le même sujet dans son *Mundus subterraneus*, t. II, p. 414, et termine les réflexions qu'il fait naître de la manière suivante : *Luculentissimum sanè argumentum quo corporum nostrorum futuram, ressuscitationem humani imbecillitas intellectûs aliquo modo per ejusmodi umbratilem similitudinem concipiat.*

* MOEHRING (Paul-Henri-Gérard), conseiller aulique du prince d'Anhalt, membre de l'académie des sciences de Pétersbourg et autres sociétés savantes, mort le 28 octobre 1795, âgé de 83 ans, connu par plusieurs *Dissertations* de médecine et d'histoire naturelle.

* MOELLENBROCK (Valentin-André), né à Erfurt, et mort à Hall en 1673, professa la médecine dans sa ville natale, et fut ensuite exercer sa profession en Saxe. Outre les *observations* dont Moellenbrock a enrichi les Mémoires de l'Académie des curieux de la nature, sous le nom de Pégaze Ier, on lui doit, I. *Medulla totius praxeos aphoristica*, Erfurti, 1656, in-4°. II. *De varis seu arthritide vagâ scorbuticâ*, Halæ, 1662, in-8°; Lipsiæ, 1663, 1672, in-8°, etc.

† MOENIUS (Caïus), célèbre consul romain, vainqueur des anciens Latins, fut le premier qui attacha, près de la tribune aux harangues, les becs et les éperons des navires enlevés à l'ennemi, ce qui fit donner à cette tribune le nom de *Rostra*. Il avoit remporté une célèbre victoire navale l'an 338 avant Jésus-Christ.

† MOERBECA (Guillaume), né vers l'an 1215 à Meerbeeck, près de Ninove, dans le Brabant, se fit dominicain, et fut disciple d'Albert-le-Grand. Il devint ensuite chapelain et pénitencier des papes Clément IV et Grégoire X. Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon, l'an 1274. Il obtint l'archevêché de Corinthe (alors sous la domination des Vénitiens), et les honneurs du *Pallium*. On croit qu'il mourut avant la fin du 13e siècle. On a de lui une *Traduction* latine du

Commentaire de Simplicius, sur les livres d'Aristote, *du Ciel et de la Terre*, Venise, 1563, in-fol. Il *traduisit* tous les ouvrages d'Aristote à la sollicitation de saint Thomas. On conserve dans plusieurs bibliothèques cette *version* manuscrite, de même que celle des ouvrages de Proclus le philosophe.

MOESTLIN (Michel), célèbre mathématicien, mort en 1650 à Heidelberg, après y avoir long-temps enseigné les hautes sciences, découvrit le premier la raison de cette foible lumière qui paroît sur la partie de la lune qui n'est point éclairée du soleil avant et après sa conjonction.

* MOET (Jean-Pierre), mort à Versailles en 1806, à l'âge de 86 ans, est auteur des ouvrages suivans : I. *Code de Cythère*, ou *Lit de justice d'amour*, Paris, 1746, 1 vol. in-12. II. *Conversation de la marquise de *** avec sa nièce nouvellement arrivée de province*, ouvrage posthume de Madame L***, recueilli par M***, Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8°. III. *Traité de la culture des renoncules, des œillets, des auricules, des tulipes, et des jacinthes*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. IV. La *Félicité mise à la portée de tous les hommes*, Paris, 1742, 1 vol. in-12. V. Une *Traduction* du nouveau volume ou supplément du Spectateur, ou le Socrate moderne, Paris, 1755. VI. La *France littéraire*, Paris, 1769. VII. *Lucina sine concubitu*, Lucine affranchie des lois du concours, traduit de l'anglais d'Abraham Johnson, 1750, in-12. VIII. Il a donné une nouvelle *édition* de l'ouvrage de Chorier, intitulé *J. Meursii elegantiæ latini sermonis*, Paris, 1757, in-8°, et une *édition* des quatre derniers volumes du Moréri espagnol, etc. Entre plusieurs manuscrits, Moet a laissé une *Traduction* française des Œuvres latines de Swenderborg, conseiller des mines en Suède. Il a laissé en outre une *Collection* précieuse de médailles, dans la connoissance desquelles il étoit très-versé.

* MOGGI (Moggio de), *Modius*, de Parme, poëte latin, contemporain de Pétrarque, qui le prit en amitié, et le plaça auprès d'Azzoda Correggio, en qualité de secrétaire, naquit vers l'an 1330. Correggio ayant éprouvé des malheurs, Moggi ne l'abandonna point, et suivit sa mauvaise fortune. Après la mort même de son patron, arrivée à Milan en 1364, il ne voulut point se séparer de sa veuve et de ses enfans, avec lesquels il retourna à Parme, et s'établit avec eux sur le territoire de ce duché, où il vivoit encore en 1380. Outre quelques *Épîtres* et des *Poésies latines*, on a de Moggi deux *Poëmes* ; l'un élégiaque, de 62 vers, composé en 1360 pour un mariage ; l'autre en vers héroïques sur la mort d'Azzo da Correggio, adressé à Pétrarque.

* MOGISLAS (Pierre), évêque de Kiovie, dans le 16e siècle, auteur de la *Confession orthodoxe de l'Eglise catholique et apostolique d'orient*, rédigée originairement en langue russe, dans un concile provincial tenu à Kiovie, et qui est un précis authentique de la doctrine de l'Eglise grecque. Cette confession fut traduite en grec, publiée,

approuvée et adoptée l'an 1613 par Parthénius, patriarche de Constantinople, et tous les autres patriarches grecs. Elle fut depuis imprimée en grec et en latin aux dépens de Tanagiota, interprète du grand-seigneur, homme célèbre par son opulence et sa libéralité, qui la fit distribuer gratuitement aux chrétiens grecs, et l'on y joignit une lettre de recommandation, composée par Nectaire, patriarche de Jérusalem.

*MOGUES, se disant propagateur des droits de l'homme, fut envoyé, en 1793, par le comité de salut public, près l'armée de l'ouest et dans les départemens voisins; il parcouroit les villes et les campagnes, dictoit des lois aux autorités civiles et militaires, donnoit l'impulsion, imprimoit par-tout la terreur, et faisoit exécuter les mesures révolutionnaires avec la dernière rigueur. Il fut chargé de beaucoup d'autres missions, notamment dans le département des Ardennes, où il dénonça son ancien ami Vibert, de Rhétel, qui lui avoit envoyé confidentiellement son opinion en faveur de Louis XVI, qui venoit d'être conduit au Temple. Cette opinion, imprimée à Charleville, n'avoit pas été publiée, et l'auteur n'en avoit communiqué que l'exemplaire qui causa sa mort. Mogues fut lui-même dénoncé plusieurs fois à la convention; mais sa faveur auprès des comités du gouvernement le mit à couvert. Cependant, en 1795, après la chute de la Montagne, la convention le fit traduire devant le tribunal criminel des Ardennes, qui le condamna à mort, « comme ayant fait assassiner juridiquement la municipalité de Sédan pendant la terreur. » Il fut exécuté à Mézières.

* MOHAJÉRY (A'bd-Al-Rahym Al-Bâny Al), poëte arabe, florissoit à Damas en Syrie dans le 15e siècle de l'hégire, ou le 11e de notre ère. C'étoit le Pope de sa patrie, enfermant un beau génie dans un petit corps tout difforme. Ses ennemis, c'est-à-dire les petits esprits jaloux de ses talens, ne manquant jamais de le railler sur cette disgrace de la nature, il ne répondit à leurs sarcasmes que par un *distique* où il disoit : « Quoique l'on trouve les perles enveloppées d'une vile mousse, les perles sont précieuses, même aux yeux des rois; mais la chenille, malgré les belles couleurs de sa robe, est foulée aux pieds des esclaves. » Il excelloit dans la *poésie héroïque*, et a composé un grand nombre de *Pièces* de ce genre, recueillies dans un Dyouân, que l'on conserve à la bibliothèque de l'Escurial.

* I. MOHAMMED (Abou-Bekr) El-Azdy Ebn Doréyd, né à Basçorah, l'an de l'hégire 223-833 de J. C., mort à Bagdad en 321-933, auteur arabe célèbre, jouissoit parmi ses compatriotes de la réputation d'un des hommes les plus instruits qu'il y ait eu dans leur littérature. Il *écrivoit* en prose et en vers avec une égale pureté, et a laissé de nombreux *ouvrages* tous également estimés. Les plus connus sont, I. L'*Assemblée royale*, poëme à la louange d'Abou Mykhayl El-Seljôuky. On le trouve manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial. II. *Dictionnaire arabe*, 3 vol. in-folio, manuscrit dans la bibliothèque de Leyde. III. *Dictionnaire historique des tribus et des familles arabes*, manuscrit dans la même bibliothèque. IV. Un *poëme* intitulé *Magçourah*,

manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Rome, d'Oxford, de Leyde et autres. Il a été le sujet d'une foule de commentaires plus ou moins estimés. On a imprimé plusieurs fois le Magçôurah, dont la meilleure édition est celle de Haitsm, 1773, avec les Scolies de Khalôuyeh et de Lakhamytah; mais celle de Hardervik, 1786, lui est de beaucoup supérieure sous les rapports typographiques. L'une et l'autre sont accompagnées de la version latine. Ce *Magçôurah* se compose de plusieurs autres petits poëmes appellés *Quasçydah*, dont tous les vers commencent et finissent par une même lettre. Mohammed, fils de Doréyd, a encore *composé* sur différens sujets plusieurs *Poëmes*, dont deux se trouvent manuscrits à la bibliothèque impériale de Paris.

II. MOHAMMED. *Voyez* AMIN-BEN-HAROUN.

* MOHEDANO (les frères Raphaël *et* Pierre Rodriguez), savans religieux de l'ordre de Saint-François, membres de l'académie d'histoire de Madrid, nés dans l'Andalousie vers l'année 1730, montrèrent de bonne heure un même goût pour la science et les belles-lettres, et voulurent partager ensemble le suffrage de la postérité. Exempts des préjugés de leur ordre, ils s'occupèrent de la réforme des études monacales, et c'est à leur sollicitude qu'on y établit des chaires de mathématiques, de physique expérimentale et des langues grecque, hébraïque et arabe. Ils achetèrent des dictionnaires, des grammaires, et autres livres élémentaires de toutes ces langues, et les distribuèrent gratuitement aux professeurs et aux élèves. Vers 1776 ils obtinrent la permission d'envoyer à Madrid encore deux religieux de l'ordre pour s'y perfectionner, sous le célèbre professeur Cassiri, dans les langues hébraïque et arabe. Les frères Mohedano devoient s'attendre aux contradictions et aux difficultés que leur zèle patriotique pour les progrès des lumières en Espagne leur attira. Cependant ils eurent la satisfaction de voir leurs travaux couronnés du succès, et même de mériter des témoignages d'estime de Charles III. Ce monarque les gratifia d'une pension de 1000 ducats, à titre de récompense et de dédommagement de leur sacrifices. Ces deux auteurs moururent à Grenade vers 1800. Ils nous ont laissé une *Histoire littéraire de l'Espagne, origine, progrès, décadence et restauration de la littérature espagnole dans le temps des Phéniciens, des Carthaginois, des Romains, des Goths, des Arabes et des rois catholiques, avec les Vies des hommes illustres de cette nation, et la critique de leurs ouvrages*, 9 vol. in-4°. Ils furent imprimés à Madrid en 1766, et années suivantes. En 1789 les frères Mohedano avoient déjà mis la dernière main à d'autres ouvrages, dont les principaux sont, I. *Apologie de la nation espagnole contre quelques auteurs modernes et étrangers*. II. *Réflexions sur la littérature espagnole des trois derniers siècles, comparée avec la française et celle des autres nations.* III. *Dissertation sur l'histoire de l'Espagne du P. Mariana, et les éditions qu'on en a données*. IV. *Dissertation historique et géographique sur les Celtes et d'autres peuples qui habitèrent l'Espagne, contre les*

opinions de quelques modernes. On ignore si ces ouvrages ont été imprimés.

* MOHHAMMED - HACHEM, a donné en persan une Histoire des grands Moghols, intitulée *Tarykh-Montekheb-Lubâb*, c'est-à-dire *Extrait, ou abrégé pur et authentique*. Cet ouvrage important passe rapidement sur le règne de Timur et de ses descendans, commence proprement à celui de Bâbour, qui fit en l'an 932 de l'hégire (1525 - 6) la conquête de l'Indostan, et finit à l'an 1130 (1677), sous le règne de Mohhammed Châh. Il se trouve à la bibliothèque impériale de France, sous le nº 70 des manuscrits persans, et forme un assez gros volume, petit in-folio.

* MOHI (Henri), dit *Ericius Mohyus*, né au pays de Liège, sur les frontières du Luxembourg, s'appliqua à l'étude de la médecine, y fit de grands progrès, et la pratiqua avec réputation depuis environ 1620 jusqu'en 1654. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Tertianæ crisis, quâ D. D. Petri Barbæ, proto-medici, praxis curandæ tertianæ, et Vopisci-Fortunati Plempii, professoris Lovaniensis primarii, animadversio discutitur, ac legitima demùm tertianæ curatio exponitur*, Lovanii, 1642, in-4°. II. *Pulvis sympateticus quo vulnera sanantur absque medicamenti ad partem affectam applicatione et superstitione*, 1654, in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, renferme des paradoxes et des traits de charlatanisme qu'on est fâché de rencontrer dans une telle production.

* MOHT *ou* MOTH (Paul), né à Slensbourg en Danemarck l'an 1600, reçut le bonnet de docteur à Bâle, revint dans sa ville natale, et s'y distingua par des succès brillans dans la pratique de la médecine. Après avoir fait preuve de talent à Lubeck, à Odensée, dans l'île de Fionie, il arriva en 1651 à Copenhague, fut choisi par le roi Frédéric III pour son premier médecin, et mourut en 1670. Le seul ouvrage qu'on connoisse de Moht est une observation chirurgicale, intitulée *Casus chirurgicus perforati thoracis*, Hafniæ, 1656, 1658, 1661, in-4°.

* MOIBAN (Jean), né à Breslau, capitale de la Silésie, en 1527, étudia d'abord la médecine en Allemagne, et voyagea ensuite en Italie. La pénétration de son génie, la justesse de son discernement, et son assiduité aux leçons des plus habiles professeurs, augmentèrent la masse de ses connoissances au point que, de retour dans sa patrie, la ville d'Ausbourg se l'attacha par des appointemens considérables. Instruit dans les langues savantes, et très-laborieux, Moiban, après avoir *restitué* le sens de quelques passages d'Hippocrate et de Galien, et *traduit* Dioscoride en partie, se disposoit à donner différens *ouvrages* de sa composition, quand la mort le frappa en 1562. Nous n'avons de lui que ce qui suit : *Pedacii Dioscoridis ad Andromachum de curationibus morborum per medicamenta paratu facilia libri duo, primùm græcè editi partim à J. Moibano, partim, post ejus mortem, à Conrado Gesnero in linguam latinam conversi, adjectis ab utroque interprete symphoniis Galeni et aliorum*, Argentorati, 1565, in-8°.

† I. MOINE (Jean le), doyen de Bayeux, et enfin cardinal, né à Cressi en Ponthieu, fut aimé et estimé du pape Boniface VII, qui l'envoya en qualité de légat en France, l'an 1303, pendant son démêlé avec le roi Philippe-le-Bel. Le Moine brava son souverain, et se fit mépriser par les bons Français. Il mourut à Avignon en 1313, après avoir fondé à Paris le collége qui porte son nom. On a de lui un *Commentaire* sur les décrétales, matière qu'il possédoit à fond.

† II. MOINE (Etienne le), ministre de la religion réformée, né à Caen l'an 1624, mort le 3 avril 1689, très-habile dans les langues grecque et latine, ainsi que dans les langues orientales, professa la théologie à Leyde avec beaucoup de réputation. On a de lui plusieurs *Dissertations*, imprimées dans son recueil intitulé *Varia Sacra*, 1685, 2 vol. in-4°, et quelques autres *ouvrages*. Ce fut lui qui publia, le premier, le livre de *Nilus Doxopatrius*, touchant les cinq patriarcats.

III. MOINE (Pierre le), né à Chaumont en Bassigni l'an 1602, mort à Paris le 22 août 1672, à 70 ans, entra chez les jésuites, et parvint aux emplois de cette compagnie. Il est principalement connu par ses *vers* français, recueillis en 1671 en un volume in-folio. Le P. Le Moine est le premier des poëtes français de la fameuse société qui se soit fait un nom dans ce genre d'écrire. On ne peut disconvenir que ce poëte n'ait de la verve et un génie élevé; mais son imagination l'entraîne souvent trop loin: jugement qu'on doit appliquer sur-tout à son *Poëme de Saint-Louis*. Ses ouvrages en vers sont, I. *Le Triomphe de Louis XIII*. II. *La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi*. III. *Les hymnes de la sagesse et de l'amour de Dieu;* les *peintures morales*, etc. IV. Un *Recueil de vers théologiques, héroïques et moraux*. V. *Les Entretiens poétiques*. On y trouve des choses qui auroient paru hardies dans nos poëtes modernes, entre autres ce morceau où la doctrine de la tolérance est mise en assez bons vers:

Dieu, comme le soleil, remplit de ses bontés
Les lieux déserts, non moins que les lieux habités.
. . . .
Celui qui s'est soumis au culte de la croix,
Celui qui du Talmud suit les bizarres lois,
Le Maure, le païen, le Turc et le brachmane,
Le pur et le souillé, le saint et le profane,
Sujets à sa conduite, et nourris par ses soins,
Le trouvent toujours prêt à remplir leurs besoins.
. . . .
Aux courses du pirate il prête ses étoiles,
Il lui prête les vents qui remplissent ses voiles;
Et la mer, comme lui, sert sans distinction
Le dévot de la Mecque et celui de Sion, etc.

VI. *Saint-Louis* ou *la Couronne reconquise sur les infidèles*, poëme divisé en dix-huit livres, etc. Despréaux, consulté sur ce poëte, répondit « qu'il étoit trop fou pour qu'il en dît du bien, et trop poëte pour qu'il en dît du mal. » Un étranger disoit de nos poëmes épiques: « Le Moyse sauvé de Saint-Amand est un poëme bas et rampant; le Clovis de Desmarais, poëme sec et plat; la Pucelle de Chapelain, poëme dur et glacé; l'Alaric de Scudéri, poëme fanfaron; le Charlemagne de Le Laboureur, poëme lâche et sans poésie; le Childebrand de Carel, poëme aussi barbare que le nom

du héros; le Saint-Paulin de Perrault, poëme doucereux; le *Saint-Louis* du P. Le Moine, poëme hyperbolique et plein d'un feu déréglé. » Pour définir le P. Le Moine en deux mots : c'étoit un homme de collége, qui avoit une imagination ardente, mais sans goût, et qui, loin de maîtriser son génie impétueux, s'y livroit sans réserve. De là ces figures gigantesques, cet entassement de métaphores, ces antithèses outrées, ces expressions emphatiques, etc. Ce jésuite dit quelque part « que l'eau de la rivière au bord de laquelle il avoit composé ses vers étoit si propre à faire des poëtes, que, si l'on en avoit fait de l'eau-bénite, elle n'auroit pas chassé le démon de la poésie... » La prose du P. Le Moine a le même caractère que ses vers; elle est brillante et ampoulée. Le P. Senault de l'Oratoire disoit de lui « que c'étoit Balzac en habit de théâtre. » Ses ouvrages, dans ce dernier genre sont; I. La *Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8°; livre singulier, qui produisit plus de plaisanteries que de conversions. II. *Pensées morales*. On peut voir, sur ces deux livres, les neuvième et dixième Lettres provinciales. III. Un petit *Traité de l'Histoire*, in-12, où il y a des traits piquans et curieux, et quelques lieux communs. IV. Une mauvaise satire, mêlée de vers et de prose, sous le titre d'*Etrille du Pégase janséniste*. V. Le *Tableau des passions*. VI. La *Galerie des femmes fortes*, in-fol. et in-12. VII. Un *Manifeste apologétique pour les jésuites*, in-8°. VIII. Quelques autres *ouvrages* qui ne méritent pas une attention particulière. IX. On a aussi de lui, en manuscrit, une *Vie du cardinal de Richelieu*.

† IV. MOINE (François le), peintre, né à Paris en 1688, prit les premiers principes de son art sous Galloche, professeur de l'académie de peinture. De rapides succès justifièrent le mérite du maître et de l'élève. Les ouvrages du Guide, de Carle-Maratte, et de Pierre de Cortone, furent ceux auxquels il s'attacha d'une manière plus particulière. Il remporta plusieurs prix à l'académie, et entra dans ce corps en 1718. Un amateur qui partoit pour l'Italie l'emmena avec lui. Il n'y resta qu'une année; mais les études continuelles qu'il y fit d'après les plus grands maîtres l'élevèrent au premier rang. Il revint en France avec une réputation formée. Le Moine avoit un génie qui le portoit à entreprendre les grandes machines. Il s'étoit déjà distingué, avant son voyage, par les *peintures* qu'il fit au plafond du chœur dans l'église des Jacobins, au faubourg Saint-Germain. On le choisit pour *peindre* à fresque la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice. Il s'acquitta de ce grand morceau avec une supériorité qui frappa tous les connoisseurs. On ne doit pourtant pas dissimuler que les figures tombent, parce qu'elles ne sont pas en perspective. Le Moine apportoit au travail une activité et une assiduité qui altérèrent beaucoup sa santé; il *peignoit* fort avant dans la nuit, à la lumière d'une lampe. La gêne d'avoir eu le corps renversé pendant les sept années qu'il employa aux plafonds de Saint-Sulpice et de Versailles; la perte qu'il fit alors de sa femme; quelques jalousies de ses confrères; beaucoup d'ambition; enfin le chagrin de voir qu'on ne lui avoit pas accordé, en lui donnant le titre de pre-

mier peintre de S. Majesté, avec une pension de quatre mille livres, les avantages dont Charles Le Brun avoit joui autrefois dans cette place : toutes ces circonstances réunies dérangèrent son esprit. Sa folie étoit mélancolique ; il se faisoit lire l'Histoire romaine, et lorsque quelque Romain s'étoit tué, il s'écrioit : « Ah ! la belle mort ! » Il étoit dans un de ses accès de frénésie, lorsque M. Bergé, avec qui il avoit fait le voyage d'Italie, vint le matin, suivant leur convention, afin de l'emmener à la campagne, où cet ami avoit dessein de lui faire prendre les remèdes nécessaires pour recouvrer sa santé. Le Moine, hors de lui-même, entendant frapper, croit que ce sont des archers qui viennent le saisir ; aussitôt il s'enferme, et se perce de neuf coups d'épée. Dans cet état, il eut assez de force pour se traîner à la porte et l'ouvrir ; mais à l'instant il tombe sans vie, le 4 juin 1737. Le Moine avoit un amour-propre excessif, qui le rendoit jaloux et satirique. Il déchiroit sur-tout ses confrères ; ce qui donna occasion à l'un d'eux de lui dire : « Vous qui peignez si bien, comment ignorez-vous que ce sont les ombres qui font valoir les clairs. » Comme il se plaignoit sans cesse au duc d'Ayen que son *plafond* d'Hercule n'avoit pas été assez payé, « Voudriez-vous, lui répondit le duc, qu'on payât vos ouvrages comme si vous étiez mort ? » Le Moine avoit un pinceau doux et gracieux, une touche fine. Il donnoit beaucoup d'agrément et d'expression à ses têtes, de la force et de l'activité à ses teintes. Son chef-d'œuvre est la *composition* du grand salon qui est à l'entrée des appartemens de Versailles. Ce monument représente l'*Apothéose d'Hercule*. Toutes les figures de cette grande *production* ont un mouvement, un caractère et une variété surprenante ; la fraîcheur du coloris, la savante distribution de la lumière, l'enthousiasme de la composition, s'y font tour-à-tour admirer. Le cardinal de Fleury, frappé de la beauté de ce plafond, ne put s'empêcher de dire un jour, en sortant de la messe avec le roi : « J'ai toujours pensé que ce morceau gâteroit tout Versailles. » — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Louis Le Moine, célèbre sculpteur de Paris, mort en 1755, à 90 ans ; ni avec Jean-Baptiste Le Moine, fils de Jean-Louis. Ce dernier, mort à Paris en 1778, est connu par la *statue équestre* de Louis XV à Bordeaux, et par sa *statue équestre* à Reims. L'*autel* de Saint-Jean-en-Grève, le *tombeau* de Mignard, *celui* du cardinal de Fleury, sont de beaux monumens de cet artiste. Ils sont au Musée des monumens français. L'académie française, qui avoit reçu de lui plusieurs bustes d'académiciens, l'honora d'une médaille d'or. Ses vertus égaloient ses talens. Son père ayant été ruiné par le système, il le soutint par ses travaux. Il étoit de l'académie de peinture. Il a laissé plusieurs enfans.

V. MOINE (Abraham le), né en France sur la fin du 17e siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. L'Eglise française, du soin de laquelle il fut pourvu à Londres, fut témoin de son zèle et de son attachement à la religion. Il l'a prouvé encore par des traductions dont il a enrichi notre langue. Telles sont les *Lettres pastorales* de l'évêque de Londres ; les *Te-*

moins de la résurrection, etc., par l'évêque Sherlock, in-12; l'*Usage et les fins de la prophétie*, du même, in-8°. Ces traductions sont ornées de dissertations curieuses et intéressantes sur les écrits et la vie des incrédules que ces prélats combattoient.

* VI. MOINE (Guillaume), sculpteur et fondeur de métaux, né à Naples, florissoit sous le règne des rois d'Aragon. Les *victoires* de Ferdinand Ier, qu'on voit sculptées sur la porte intérieure de Castel-Nuovo de Naples, sont de lui.

* VII. MOINE (Antoine), né à Ceva dans le Piémont, étudia le droit à Turin et l'enseigna ensuite publiquement dans cette ville. Après avoir été auditeur de rote à Lucques, à Florence et à Bologne, il retourna dans sa patrie, où il fut nommé avocat des pauvres. On a de lui un volume de *Décisions de jurisprudence*, et un *Traité des fiefs*, dédié à Victor Amédée. Ce dernier ouvrage est estimé.

* VIII. MOINE (Maurice), de la congrégation du Mont-Cassin et de Saint-Séverin de Naples, au 16e siècle, a fait imprimer un ouvrage intitulé *Collyrium mentis, in quo pleraque Christi nomina ex veteri novoque Testamento excerpta quibusdam scholiis notantur.*

* IX. MOINE (Thomas), Sicilien, de l'ordre des frères prêcheurs, docteur en théologie, mort à Palerme en 1713, a publié *Logicæ cursus philosophicus*, etc.

* X. MOINE (Flaminio), jurisconsulte, de Cosenza, au 17e siècle, a écrit *L'addizioni alle decisioni del S. C. di Napoli di Giantommaso Minadojo.*

* XI. MOINE *ou* MONACO (Jacq.-Antoine), Napolitain, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, se rendit recommandable par sa vaste érudition. C'est lui qui acheta la précieuse bibliothèque du célèbre avocat Joseph Valetta, son concitoyen, de laquelle les P. Mabillon et Montfaucon ont parlé avec le plus grand éloge, il la plaça dans un local spacieux qu'il fit élever à grand frais, et l'enrichit d'une grande quantité de vases étrusques de différentes formes et grandeurs, dont il envoya les *dessins* à Antoine-François Gori, savant antiquaire florentin, qui les publia dans son *Musée étrusque* en 1737. Moine mourut le 20 novembre 1736.

* XII. MOINE (Pierre) vécut presque toujours à Venise, où il se distingua par la netteté de son *dessin* et son talent pour la *gravure* au burin. Il a gravé d'après Le Tintoret, Paul Véronèse, Bassano, Annibal Carrache, Luc Jordaëns, Le Titien et d'autres peintres célèbres. En 1740 il publia à Venise un recueil de ses *OEuvres*, au nombre de 112, qui est assez estimé. Il a aussi *gravé* des vues de *Campagne* et de *Florence* du recueil de Gerini. Moine mourut en 1770.

* MOINICHEN (Henri de), médecin danois vers le milieu du 17e siècle, ayant recueilli en Italie diverses observations sur les cas rares, et joint à ces recherches celles que lui avoit permis de faire une longue pratique, les rassembla en un corps d'*ouvrage* qu'il dédia à Thomas Bartholin, son ami, sous ce titre : *Observationes medico-chirurgicæ XXIV*, Hafniæ, 1665,

in-8° ; *ibidem*, 1678, in-8° ; avec le *Culter anatomicus* de Michel Lyser, Francofurti, 1679, in-8° ; Dresdæ, 1691, in-12.

MOINISYN (Mohammed), ancien écrivain persan, est auteur d'un *ouvrage* sur les douze principales religions. Il est intitulé *Dabistan*, ou *l'École des mœurs*. Il y atteste l'existence de plusieurs dynasties de souverains persans qui sont inconnues à notre histoire moderne.

MOISANT (Jacques). *Voyez* Brieux.

MOISE. *Voyez* Moyse.

* MOISSON-DEVAUX (Gabriel-Pierre-François), né à Caen le 6 mai 1742, d'une famille distinguée dans la robe, fut envoyé dès l'âge le plus tendre à Paris, où il fit de rapides progrès dans l'étude des langues. Destiné à l'état militaire, il obtint à 16 ans une lieutenance dans le régiment de cavalerie Dauphin étranger, et fit en Allemagne les campagnes de 1758 à 1761. Ayant quitté le service à la paix, il se livra particulièrement à la botanique, et fit une étude approfondie du règne végétal. Au moment où Linnée succédoit à Tournefort, la méthode de Jussieu n'étoit pas encore publiée. Plus occupé des propriétés que de la nomenclature sèche et arbitraire des végétaux, il observoit avec soin ceux qui servent à la subsistance de l'homme, ceux qui contribuent à sa guérison, ceux enfin qui sont en usage dans les arts. On lui est redevable de plusieurs jardins botaniques. Il *acclimata* le sassafras d'Amérique, dont la racine offre un des médicamens les plus salutaires. Il *essaya* le premier en France, avec La Galissonnière, d'élever le magnolia en pleine terre, et y réussit, au grand étonnement de plusieurs cultivateurs timides. Appelé à la représentation nationale, il sollicita vivement la reprise des travaux du port de Caen, et la continuation du canal de l'Orne. Après avoir occupé successivement plusieurs places administratives, il redevint simple citoyen ; ce qui le mit à même de cultiver ses goûts chéris. Membre de la société d'agriculture de Caen, il y prononça un *Discours* sur la nécessité de faire des plantations et de former des pépinières dans le département du Calvados, discours qui prouva ses vastes connoissances en botanique. Parmi beaucoup d'*ouvrages* en tout genre sortis de sa plume, il existe un mémoire fort intéressant sur les *fucus ;* l'abbé Rozier désiroit qu'il le publiât ; mais sa modestie s'y refusa constamment ; jamais il ne voulut livrer à l'impression aucun de ses *écrits*. Moisson-Devaux est mort en 1803.

* MOISSY (Alexandre-Guillaume Mouslier de), né à Paris en 1712, et mort dans cette ville en 1777, littérateur et auteur dramatique, a publié les ouvrages suivans : I. *Le Provincial à Paris*, comédie en trois actes et en vers, 1750, in-12. II. *Les fausses Inconstances*, comédie en un acte, 1750, in-12. III. *Le Valet maître*, comédie en trois actes, en vers, 1751, in-8°. IV. *Lettres galantes et morales du marquis de *** au comte de ****, La Haye et Paris, 1757, in-12. V. *La nouvelle Ecole des femmes*, comédie en trois actes, en prose, 1758, in-8°. VI. *L'Impromptu de l'amour*, en un acte et en prose, 1759, in-12. VII. *L'éducation*, poëme en cinq chants, 1760, in-8°. VIII. *Thea-*

tre, 1768, in-12. IX. *Les deux Frères*, comédie en cinq actes, en vers, 1768, in-8°. X. *Les Amis éprouvés*, comédie en trois actes, en vers, 1768, in-8°. XI. *L'Ennuyé*, comédie en trois actes, en prose, in-8°. XII. *Bélisaire*, comédie héroïque, en prose, en cinq actes, 1769, in-12. XIII. *Les Jeux de la petite Thalie*, 1770, in-8°. XIV. *Ecole dramatique*, *suite des jeux*, etc., 1771, in-8°. XV. *Ecole dramatique de l'homme du dernier âge*, 1773, in-8°. XVI. *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young, et mises en vers libres*, Rouen et Paris, 1770, in-8°. XVII. *OEuvres dramatiques*, 3 vol. in-8°. XVIII. *La vraie Mère*, drame didacto-comique, en trois actes et en prose, 1771, in-8°. XIX. *Petit recueil de physique et de morale à l'usage des dames, contenant le nouveau présent de noces; le Pour et le Contre de la vie humaine*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8° de 135 pages. XX. *La nature philosophe*, 1776, in-8°.

MOITHEY (Maurice-Antoine), ingénieur-géographe du roi, auteur d'un *Plan historique de Paris*, et de *Recherches historiques sur Reims, Orléans, et Angers*, 1774, in-4°, naquit à Paris en 1732, et mourut en 1777.

MOITOREL DE BLAINVILLE (Antoine), architecte et géomètre, de Pichange, à quatre lieues de Dijon, fut arpenteur et jaugeur royal du bailliage et de la vicomté de Rouen, où il mourut le 4 janvier 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui, I. Un *Traité du jaugeage universel*, avec la *Méthode de toiser les ouvrages de maçonnerie*, qui ont été réimprimés sous le titre de *Nouveaux élémens* de Blainville. II. *Traité du grand négoce de France pour la correspondance des marchands*, et d'autres *ouvrages* estimés.

* I. MOITTE (Pierre-Etienne), graveur, reçu académicien en 1771, et mort à Paris en 1781, dans la 59e année de son âge, joignoit un talent estimable à d'excellentes qualités morales. Il a laissé quatre fils, tous entrés dans la carrière des arts.

†II. MOITTE (Jean-Guillaume), sculpteur, fils de Pierre-Etienne Moitte, né à Paris en 1722, graveur du roi, membre de son académie de peinture, et mort en 1781, naquit également à Paris en 1746. Le jeune Moitte montra dès l'enfance des dispositions singulières pour le *dessin*; et son père, après lui en avoir donné les premiers élémens, le plaça chez Jean-Baptiste Pigalle, sculpteur du roi, où il s'appliqua particulièrement à la *sculpture*, sans cependant abandonner l'étude du dessin, qu'il considéroit avec raison comme la base principale de l'art dans lequel il vouloit se distinguer, et on le voyoit successivement modeler et dessiner d'après le modèle vivant. Moitte passa de l'école de Pigalle dans celle de Jean-Baptiste Le Moyne, autre sculpteur du roi, sans perdre néanmoins l'amitié et les conseils de son premier maître. Ainsi guidé dans la carrière de l'art par deux hommes habiles, il ne tarda pas à sortir de la ligne ordinaire; bientôt il remporta les médailles des premiers concours, et même le second prix, lorsqu'en 1768 il obtint le grand prix sur un bas-relief représentant *David vainqueur du géant Goliath*, et passa à Rome à la pension du roi. Ce fut dans cette cité, ri-

che des beautés de la nature et des monumens de l'antiquité, que Moitte puisa le goût pur et sévère qu'il donna dans la suite à tous ses ouvrages. La sagesse et la raison le guidoient dans ses compositions, et en effet on y admire la profondeur de la pensée et la vérité des expressions. Les groupes dont elles sont formées sont parfaitement en scène, et rien n'y est de trop. Egalement instruit dans les usages et dans les costumes des anciens peuples, Moitte ne se livra jamais à cet écart du bon sens appelé *pittoresque* par certains artistes peu exacts à suivre les convenances exigées par l'histoire et forcées par les situations; la nature étoit son guide, et jamais il ne commit d'anachronisme. Tant de soins et tant de travaux lui firent en peu de temps une réputation qui le distinguoit des artistes ordinaires. De retour à Paris, Moitte fit une *figure* représentant un sacrificateur, sur laquelle il fut agrégé à l'académie royale. Une *Vestale* qu'il fit ensuite pour le trésorier des états de Languedoc; une figure d'*Ariane*; celles représentant les provinces de *Bretagne* et de *Normandie*, placées à la barrière de Passy, et les *Bas-Reliefs* du château de l'Isle-Adam, furent les premiers morceaux par lesquels il se fit connoître à Paris. Les sociétés savantes se disputèrent l'honneur de le posséder, et déjà il avoit reçu le titre honorable de membre de l'institut, et, depuis, la décoration de la légion d'honneur, lorsque l'achèvement de sa *Statue* en marbre et en pied de Cassini; le beau *Fronton* du portail du Panthéon; le *tombeau* en marbre du général Desaix, pour le Mont-Saint-Bernard; le *Buste* de Léonard de Vinci; la *Statue* équestre de l'empereur Napoléon, et la parfaite exécution de l'un des *Frontons* intérieurs du Louvre, posèrent les bornes de sa gloire. Ses mœurs austères lui firent des ennemis; mais, fort de sa vertu et de son talent, il sut les réduire au silence. On remarque généralement dans les *sculptures* de Jean-Guillaume Moitte une grande vivacité dans la conception des sujets qu'il a traités; des traits énergiques et fins dans les mouvemens des personnages qu'il a mis en action, et beaucoup de précision et de force dans l'exécution de ses ouvrages. Cet homme savant et habile mourut à Paris, à la suite d'une maladie de langueur, le 2 mai 1810. Parmi les nombreuses productions de ce célèbre sculpteur, il est à regretter qu'une mort trop prompte ait arrêté l'achèvement de quelques morceaux précieux qu'il se réservoit de soigner particulièrement. De ce nombre étoient la *Statue* de Jean-Jacques Rousseau, méditant le plan de son Emile, qu'il devoit exécuter en bronze pour les Champs-Elysées; un *Bas-relief* pour le péristyle du sénat, et les *Statues* du Destin et de la Force; plus un *Sujet* allégorique relatif au libre exercice des cultes, et un autre sur le *Traité d'Amiens*. Tous ces objets étoient commandés par le gouvernement. Jean-Guillaume Moitte a produit un nombre considérable de *dessins*, dont la majeure partie a été gravée. — Jean-Baptiste-Philibert Moitte, son frère, né à Paris en 1754, et mort à Dijon en 1808, s'étoit acquis de la réputation dans l'*architecture* et dans l'art de *composer* et de *dessiner* l'ornement.

† I. MOIVRE (Abraham), né à Vitry en Champagne l'an 1667,

d'un chirurgien. La révocation de l'édit de Nantes le détermina à fuir en Angleterre, plutôt que d'abandonner la religion de ses pères. Il avoit commencé l'étude des mathématiques en France; il s'y perfectionna à Londres, où la médiocrité de sa fortune l'obligea d'en donner des leçons. Les principes de Newton, que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il étoit avancé dans la science qu'il croyoit posséder. Il apprit dans ce livre la géométrie de l'infini avec autant de facilité qu'il avoit appris la géométrie élémentaire; et bientôt il put figurer avec les mathématiciens les plus célèbres. Ses succès lui ouvrirent les portes de la société royale de Londres et de l'académie des sciences de Paris. Son mérite étoit si bien connu dans la première, qu'elle le jugea capable de décider de la fameuse contestation qui s'éleva entre Leibnitz et Newton, au sujet de l'invention du calcul différentiel. On a de lui un *Traité des chances*, en anglais, 1738, in-8°; et un autre *des Rentes viagères*, 1752, in-8°, tous deux fort exacts. Les Transactions philosophiques renferment plusieurs de ses *mémoires*, très-intéressans. Les uns roulent sur la méthode des fluxions ou différences sur la lunule d'Hippocrate, etc.; les autres sur l'astronomie physique, science où il résolut plusieurs problèmes importans; enfin, sur l'analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle qui a été suivie par Montmort. Sur la fin de ses jours il perdit la vue et l'ouïe, et le besoin de dormir augmenta au point qu'un sommeil de vingt heures étoit pour lui une nécessité. Il mourut à Londres en 1654. Son génie n'étoit pas borné aux seules connoissances mathématiques. Le goût de la belle littérature ne l'abandonna jamais. Il connoissoit tous les bons auteurs de l'antiquité : souvent même il étoit consulté sur des passages difficiles de leurs ouvrages. Les deux écrivains français qu'il chérissoit le plus étoient Rabelais et Molière. Il les savoit par cœur; il dit un jour à un de ses amis « qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton. » Il récitoit des scènes entières du Misanthrope, avec toute la finesse et toute la force qu'il se rappeloit de leur avoir entendu donner 70 ans auparavant à Paris par la troupe même de Molière. Il est vrai que ce caractère approchoit un peu du sien. Il jugeoit les hommes avec quelque sévérité. Son style avoit plus de force et de solidité que d'agrément et de vivacité; mais il étoit toujours très-correct, et il y apportoit le même soin et la même attention qu'à ses calculs. En Angleterre, lorsqu'on va dîner chez un grand, c'est l'usage de donner quelque argent à ses premiers laquais. Un des premiers lords de Londres fit des reproches à Moivre de ce qu'il ne le voyoit que rarement à sa table : « Excusez-moi, dit-il, je ne suis pas assez riche pour avoir souvent cet honneur-là. »

II. MOIVRE (Gilles de), avocat, a publié, en 1743, une *Vie de Tibulle*, tirée de ses écrits, en 2 vol. in-12, dans le goût des Amours de Tibulle, par La Chapelle, et en 1746 la *Vie de Properce*. On y trouve plusieurs *imitations* en vers français des Elégies de ces deux poëtes.

† I. MOLA (Pierre-François),

peintre, né en 1621 à Coldré dans le Milanais, reçut les premiers élémens de la peinture de son père, qui étoit peintre et architecte. Il fut ensuite disciple de Josepin, de l'Albane et du Guerchin. Sa grande réputation le fit rechercher des papes et des princes de Rome. La reine Christine de Suède le mit au rang de ses officiers. Appelé en France, il étoit sur le point de s'y rendre, lorsqu'il mourut à Rome en 1666. Ce peintre, bon *coloriste*, grand *dessinateur* et excellent *paysagiste*, a encore traité l'histoire avec succès. Le génie, l'invention et la facilité sont le caractère distinctif de ses ouvrages. Forest et Collandon, peintres français, sont au nombre de ses disciples. On a gravé quelques morceaux d'après lui. Il a *gravé* lui-même plusieurs morceaux de fort bon goût. Suivant Pilkington, sur l'autorité duquel s'appuient les auteurs du Dictionnaire biographique anglais, P. F. Mola étoit né à Lugano en 1609, et mourut en 1665 à 56 ans.

II. MOLA (Jean-Baptiste), né vers l'an 1620, étoit, dit-on, originaire de France. Il portoit le même nom que le précédent, sans être son parent. Jean-Baptiste étudia dans l'école de Vouet à Paris, et prit à Bologne des leçons de l'Albane. Ce peintre a réussi dans le *paysage*; ses sites sont d'un beau choix; sa manière de feuiller les arbres est admirable. Il entendoit bien la perspective; mais il n'a point assez consulté, pour le coloris, les ouvrages de l'Albane, son maître. Il est même inférieur à P. Mola pour le goût de ses compositions, et pour la manière sèche dont il a traité ses figures.

† I. MOLAC (Jean DE CARCADO *ou* DE KERCADO de), sénéchal de Bretagne, d'une des meilleures et des plus anciennes maisons de cette province. Après avoir rempli avec honneur les premières charges et les plus grands emplois à la cour des ducs de Bretagne, et s'être distingué en plusieurs combats, il passa au service du roi François Ier; et fut le premier gentilhomme de sa chambre, et capitaine de cent hommes d'armes. A la fameuse bataille de Pavie en 1525, un arquebusier allant tirer sur le roi, le sénéchal de Molac se précipita au-devant du coup, se fit tuer, et sauva la vie à François Ier. Henri de Guise, surnommé le *Balafré*, celui même qui vouloit faire tonsurer Henri III, se promenant dans une galerie où l'on avoit peint du Guesclin détrônant Pierre-le-Cruel, roi de Castille, disoit au fils de celui qui est l'objet de cet article : « Je regarde toujours avec plaisir du Guesclin; il eut la gloire de détrôner un tyran. — Mais ce tyran, répondit le fidèle Carcado, n'étoit pas son roi. » C'est de lui que descendoient les seigneurs de Kercado de MOLAC, dans la maison desquels la charge de grand-sénéchal de Bretagne étoit héréditaire.

† II. MOLAC (Réné-Alexis DE KERÇADO, marquis de), de la même famille que les précédens, colonel du régiment de Berri, infanterie, s'acquit, dans la campagne de Bohême, l'estime, l'amitié et la confiance des maréchaux de Saxe et de Broglie. Vif, ardent, plein d'une noble ambition, doué de grandes qualités pour l'art militaire, il donnoit des espérances, lorsqu'il fut tué à la fameuse sortie de Prague, le 22 août 1742, à 29 ans.

I. MOLANUS *ou* VERMEULEN (Jean), docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, né à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère, qui étoient domiciliés à Louvain, étoient allés faire un court séjour en cette ville, réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment, *Molanus Lovaniensis*. Il mourut le 18 septembre 1585, après avoir publié, I. Une *édition* du Martyrologe d'Usuard, accompagnée, 1° de *Notes*; 2° d'un *Appendix*; 3° d'un *Traité des Martyrologes*; 4° d'un *Abrégé des Vies des saints des Pays-Bas*; 5° d'une *Chronique des mêmes saints*, Louvain, 1573, in-8°. II. *Natales sanctorum Belgii*, Louvain, 1595, in-12. Arnold Raissius, chanoine de Saint-Pierre à Douay, en a donné une édition plus ample l'an 1626. III. *Historia SS. Imaginum et Picturarum*, Louvain, 1574, in-8°, et 1771, in-4°, avec des annotations et des supplémens par Paquot. IV. *De Canonicis*, Louvain, 1670: ouvrage savant et curieux. V. *De Fide hereticis servandâ*, Louvain, 1585. VI. *De piis testamentis*, 1584, in-12. VII. *Theologiæ practicæ Compendium*. VIII. *Militia sacra ducum Brabantiæ*. IX. *Rerum Lovaniensium lib. XII*, manuscrit. Tous ces ouvrages montrent que Molanus étoit versé dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps.

II. MOLANUS (Gerard WALTER), théologien luthérien, abbé de Lockum, mort en 1722, fut quelque temps en correspondance avec Bossuet, relativement à la réunion des luthériens et des catholiques. (*Voyez* les OEuvres posthumes de Bossuet.) Il a laissé plusieurs *ouvrages* de théologie et de mathématiques.

* MOLARI (Augustin), connu sous le nom d'*Augustin de Sivizzano*, en Toscane, lieu de sa naissance, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, confesseur des papes Grégoire XIII, Clément VIII, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, trois fois vicaire-général de son ordre, et président des chapitres-généraux, mort en 1595, a publié *De ritu SS. Crucis Romano pontifici præferendæ commentarium*; *Vita Sancti Augustini*, etc.

MOLAY, *ou* MOLÉ (Jacques de), Bourguignon, dernier grand-maître de l'ordre des templiers, au commencement du 14ᵉ siècle. Les trop grandes richesses de son ordre, et l'orgueil de ses chevaliers, excitoient l'envie des grands et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats, l'un chevalier apostat, l'autre bourgeois de Béziers, Philippe-le-Bel, roi de France, du consentement du pape Clément V, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avoit mandé au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre étoit accusé. Il étoit alors en Chypre, où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de soixante chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étoit Gui, dauphin d'Auvergne, et Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtés le même jour, et cinquante-sept périrent par le feu à la fin de mai 1311. L'ordre ayant été aboli,

l'année d'après par le concile de Vienne, Molay, Gui et Hugues furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils confessèrent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur; mais, voyant qu'on les retenoit toujours prisonniers, Molay et Gui se rétractèrent. Ils furent brûlés vifs dans l'île du Palais le 11 mars 1314. Molay parut en héros chrétien sur l'échafaud, et s'avança jusqu'au bord de ce fatal théâtre; puis, élevant sa voix pour être mieux entendu: « Il est bien juste, s'écria-t-il, que dans un si terrible jour et dans les derniers momens de ma vie, je découvre toute l'iniquité du mensonge, et que je fasse triompher la vérité. Je déclare donc à la face du ciel et de la terre, et j'avoue, quoiqu'à ma honte éternelle, que j'ai commis le plus grand de tous les crimes; mais ce n'a été qu'en convenant de ceux qu'on impute avec tant de noirceur à un ordre que la vérité m'oblige de reconnoître aujourd'hui pour innocent. Je n'ai même passé la déclaration qu'on exigeoit de moi, que pour suspendre les douleurs excessives de la torture, et pour fléchir ceux qui me les faisoient souffrir. Je sais les supplices qu'on a fait subir à tous ceux qui ont eu le courage de révoquer une pareille confession; mais l'affreux spectacle qu'on me présente n'est pas capable de me faire confirmer un premier mensonge par un second. A une condition si infâme, je renonce de bon cœur à la vie, qui ne m'est déjà que trop odieuse. Et que me serviroit de prolonger de tristes jours, que je ne devrois qu'à la calomnie? » Ce discours persuada à tout le monde qu'il étoit innocent. Des historiens modernes rapportent, mais sans autre preuve que celle de l'événement, qu'il ajourna le pape Clément V à comparoître devant Dieu dans quarante jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Il est très-certain que, dans la destruction des templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richesse insolente de leurs principaux chefs. Les désordres qu'on leur reprochoit (*voyez* HUGUES DES PAÏENS, nº V), et dont la plupart n'étoient fondés que sur le mensonge ou sur l'exagération, ne furent que le prétexte de leur ruine. Leur principal crime fut de s'être rendus odieux et redoutables, et plusieurs, portant la peine de tous, furent punis avec une cruauté inouïe, dit Bossuet dans son Abrégé de l'Histoire de France. « On ne sait, ajoute-t-il, s'il n'y eut pas plus d'avarice et de vengeance dans cette exécution que de justice.... » Mariana, Vertot, et une foule d'écrivains ont pensé à peu près de même. « Je ne croirai jamais, dit un historien, qu'un grand-maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptoit des princes, tous vénérables par leur âge et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les accusoit. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne, pour laquelle il combattoit en Asie, en Afrique, et pour laquelle même encore plusieurs d'entre eux gémissoient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots que de renier cette même religion. Enfin, je crois sans difficulté à plus

de quatre-vingts chevaliers, qui en mourant prennent Dieu à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un temps d'ignorance et de barbarie. »

I. MOLÉ (Edouard), seigneur de Champlastreux, conseiller, puis procureur-général du parlement de Paris pendant la Ligue. Ce fut sur ses conclusions que le parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il fut déclaré que « la couronne ne pouvoit passer ni à des femmes, ni à des étrangers. » Henri IV le fit président à mortier en 1602. Molé mourut le 17 septembre 1616. Sa famille, originaire de Troyes en Champagne, est illustre par le nombre de grands magistrats qu'elle a donnés à la France.

† II. MOLÉ (Matthieu), né à Paris en 1584, d'Edouard Molé, seigneur de Champlastreux, successivement conseiller au parlement, président aux requêtes, et procureur-général, montra toujours le désir de rendre les plus grands services à l'état. Guidé par une sage philosophie, il aimoit mieux être homme de bien que de le paroître. Quoiqu'il connût peu les finesses de la langue, son éloquence étoit forte et pressée, et se ressentoit de la trempe de son génie. Dans le temps des barricades, le peuple s'ameuta devant l'hôtel du président, avec de grands cris; deux maréchaux de France qui travailloient avec lui dans ce moment voulurent envoyer chercher du secours; déjà ses gens fermoient tout, et se préparoient à la défense; il fit lui-même ouvrir toutes les portes: « La maison du premier président, dit-il, doit être ouverte à tout le monde. » Son air noble, son maintien assuré au milieu de la foule dont il apaisoit les menaces d'un coup-d'œil, imposoient le respect aux plus hardis; mais les esprits électrisés revenoient souvent à leur premier dessein. Un jour de sédition, son hôtel est assiégé de nouveau; il veut se montrer, et l'abbé de Chanvalon l'arrête: « Jeune homme, lui dit cet auguste magistrat, apprends qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur de l'homme de bien. » Une autre fois, un factieux osa le saisir par la barbe; l'intrépide Molé le menace de le faire pendre, et fend la presse sans qu'on songe à l'arrêter. Lui vouloit-on représenter qu'il y avoit de l'imprudence à s'exposer, avec si peu de précaution, aux attaques des fanatiques: « Six pieds de terre, répondoit-il, feront toujours raison au plus grand homme du monde. » Lorsqu'il eut la charge de garde des sceaux, il se rendit à la cour, et sut y dire la vérité; à son arrivée, l'administration prit une forme nouvelle; il résista même à Mazarin, qui voulut bientôt le priver de sa place. Mandé au Louvre pour écouter les réprimandes qu'on vouloit lui faire, il y parut avec calme; le ministre, étonné de sa fermeté, lui dit, avec un dépit mêlé de respect: « Allez reprendre des fonctions dont vous êtes si digne. » Le président Molé mourut le 3 janvier 1656, âgé de 72 ans. Une fermeté qui prenoit sa source dans l'austérité des mœurs, un courage dégagé d'ambition, un ardent amour de la patrie, mirent Matthieu Molé au-dessus de tous les hommes célèbres de son temps. Un esprit juste et pénétrant, une facilité noble à s'énoncer, le talent de la persua-

sion, lui donnèrent un grand poids à la cour et dans le parlement. « Si ce n'étoit pas un blasphème, écrivoit le cardinal de Retz, de dire qu'il y a eu quelqu'un dans notre siècle de plus intrépide que Gustave, et que M. le Prince, je dirois, que c'a été Molé. » En effet, c'étoit un des héros de la Grèce ou de Rome, au milieu de Paris. — Edouard Molé son fils, et Louis Molé, son petit-fils, se distinguèrent aussi par leur probité et par les services qu'ils rendirent. Matthieu Molé, qui quitta, en 1763, la charge de premier président, après y avoir soutenu avec distinction la gloire de ses ancêtres, a mis le comble à la sienne par un désintéressement inouï peut-être jusqu'à lui.

† III. MOLÉ (François-René), célèbre comédien français, né à Paris le 24 novembre 1734, destiné d'abord au notariat, lorsqu'un penchant pour le théâtre l'entraîna dans cette carrière, débuta en novembre 1754, dans Britannicus et dans Zénéide; mais la foiblesse de sa voix qui ne pouvoit être encore formée, s'opposa à sa réception. Il reparut en 1760, et fut reçu l'année suivante. C'est de lui que Dorat, dans son poëme de la déclamation théâtrale, a dit :

Un acteur a paru plein d'ame et de finesse ;
Il sent avec chaleur, exprime avec justesse.
Pour briller, pour séduire, il a mille secrets,
Et créa des moyens qu'on ne connut jamais.
Transportant dans son sein l'ivresse de son âge,
Il a su des amans rajeunir le langage,
Des rôles langoureux animer la fadeur ;
Faisoit sourire l'esprit et parler au cœur.

Molé brilla pendant 20 ans dans la tragédie, à côté de Le Kain même, par cette impétuosité et ces expressions subites d'un caractère bouillant. Touchant, passionné, plein de sensibilité dans le drame, incomparable dans les petits-maîtres de la comédie, il joua ces trois emplois avec le succès le plus distingué. A la mort de Bellecourt, en 1778, il se chargea des rôles à caractère, et long-temps on se rappellera, avec autant de plaisir que de regrets, la supériorité avec laquelle il a rempli ces premiers rôles, jusqu'à l'âge de 67 ans. Sa diction étoit d'une grande pureté, son débit animé, son énergie au-dessus de toutes les situations dramatiques. Personne au théâtre, peut-être, n'a su parler aux hommes avec plus de sens, de raison et de dignité; aux femmes, avec plus de graces, de politesse et un ton plus décent et plus aimable. L'institut national le compta au nombre de ses membres, et il méritoit cet honneur, par ses *Observations* sur l'art dramatique, l'agrément de son entretien et la douceur de son caractère. On lui doit un *Eloge* de mademoiselle Dangeville, actrice renommée : il fut imprimé en 1795. Molé est mort en l'an 11 (décembre 1802). On a publié une vie de Molé en 1803, un vol. in-12.

MOLE (Joseph-Boniface de la), favori du duc d'Alençon, entra dans le projet d'enlever de la cour de France son maître, avec le roi de Navarre, pour les mettre à la tête des mécontens. Il fut décapité en 1574; sa mémoire fut rétablie deux ans après.

MOLÉON. *Voyez* MAULÉON, *et* BRUN, n°. V.

* I. MOLES (Annibal), Napolitain, d'une famille originaire d'Espagne, régent de la chancellerie royale et du grand-conseil

d'Italie sous Philippe II, a publié *Decisiones supremi tribunalis regiæ cameræ summi regni Neapolitani : Responsa de legitimâ successione in Portugaliæ regno pro rege Castillæ Philippo II*, et *de ducatu Britanniæ pro serenissimâ infante Isabellâ*.

* II. MOLES (Barthélemi), médecin du 16e siècle, de la famille du précédent, a écrit et fait imprimer l'ouvrage suivant : *Speculum sanitatis, sive De sanitate conservandâ liber.*

* III. MOLES (Vincent), frère du précédent, célèbre médecin de son temps, a publié deux ouvrages sur son art. I. *Pathologia de morbis in sacris litteris*, Madriti, 1642, in-4°. II. *Philosophia naturalis corporis Christi*, Antwerpiæ, 1641, in-4°.

* IV. MOLES (Frédéric), écrivain du 17e siècle, est auteur d'une *Relation des désastres du Vésuve ;* de *l'Histoire des guerres entre Ferdinand II, empereur des Romains, et Gustave Adolphe, roi de Suède.* On a encore de lui *Audiencia de principes : Amistades de principes.*

* MOLESWORTH (Robert), né en 1656 à Dublin, d'une ancienne famille anglaise établie en Irlande, se rendit si suspect par ses opinions politiques et religieuses au roi Jacques, que ses biens furent séquestrés en 1689. Guillaume, qui avoit pour Molesworth une estime particulière, l'eut bientot rappelé, à son avénement au trône ; il l'admit en son conseil privé, et en 1692 le nomma envoyé extraordinaire à la cour de Danemarck. Sa conduite ayant déplu au monarque danois, au bout de trois ans de séjour, la cour lui fut interdite ; et Molesworth, parti sans congé, se retira en Flandre, et de là en Angleterre, où il publia son *Etat du Danemarck*, dans lequel il accusoit le gouvernement danois d'être arbitraire et tyrannique. L'envoyé de Danemarck se plaignit amèrement, et cette affaire fit d'autant plus de bruit, que l'ouvrage avoit été extrêmement accueilli du public, et traduit en plusieurs langues. Il plut particulièrement au comte de Shaftesbury, qui prit Molesworth en très-grande amitié. Ses censures amères contre le clergé, ses idées hardies, ses déclamations contre les universités, l'adresse avec laquelle il insinuoit que la religion n'étoit qu'une fraude pieuse, et un instrument de la politique, ne pouvoient qu'être agréables à l'auteur des Caractérisques. Molesworth remplit plusieurs fonctions publiques ; il entra dans la chambre des communes, député de Swordes en Irlande, et de Retford en Angleterre, et fut membre du conseil privé de la reine Anne jusqu'en 1713. L'année suivante, George Ier le nomma membre de son conseil privé en Irlande, commissaire du commerce et des colonies ; bientôt après il fut créé pair d'Irlande, baron de Philipstown et vicomte de Molesworth de Swordes. Il mourut le 22 mai 1725 dans le comté de Dublin. Il avoit eu sept fils et quatre filles, dont l'une mariée au général Monck s'est fait remarquer par ses connoissances et ses talens. (*Voyez* MONCK, lady.) Molesworth étoit membre de la société royale de Londres : il a donné une *traduction* du *Franco-Gallia* d'Hottoman, dont la seconde édition parut avec des augmentations en 1721, in-8°.

† MOLETTI (Joseph), célè-

bre philosophe, médecin et mathématicien du 16e siècle, étoit de Messine. Il mourut à Padoue, où il étoit professeur de mathématiques en 1588, âgé de 57 ans. Ses principaux ouvrages sont des *Ephemérides*, in-4°, et des *Tables* que l'on appelle Grégoriennes, qui furent très-utiles pour la réforme du calendrier de Grégoire XIII. *Tabulæ geographicæ ex Prutenicis deductæ pro motu octavæ sphæræ ac luminum; Discorso al signor Federigo Morando intorno alla geografia*, etc.

* MOLFESIO (André), jurisconsulte napolitain, et théologien, né à Ripa-Candida, dans la Basilicate, clerc régulier au 17e siècle, a publié, I. *Commentariorum in consuetudines Neapolitanas*, 3 volumes. II. *Promptuarium triplicis juris, sive summæ theologiæ*, 2 vol., etc.

† MOLIÈRE (Jean-Baptiste Pocquelin de), fils et petit-fils de valets-de-chambre-tapissiers du roi, naquit à Paris en 1620. Son père s'appeloit aussi Jean-Baptiste Pocquelin; sa mère, nommée Boutet, étoit aussi fille de tapissier, et les deux familles demeuroient sous les piliers des halles. Celle du jeune Pocquelin, le désignant à la charge de son père, lui donna une éducation conforme à son état; mais il prit goût pour la comédie en fréquentant le théâtre. Il commença ses études à 14 ans chez les jésuites: ses progrès furent rapides. Les belles-lettres ornèrent son esprit; et les préceptes du philosophe Gassendi, maître de Chapelle, de Bernier et de Cyrano, formèrent sa raison. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi auprès de Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. Le théâtre français commençoit à fleurir alors par les talens du grand Corneille, qui l'avoit tiré de l'avilissement et de la barbarie. Pocquelin, destiné à être parmi nous le restaurateur de la comédie, quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parens, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce temps-là. Les mêmes sentimens et les mêmes goûts l'unirent avec la Béjart, comédienne de campagne. Ils formèrent de concert une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de l'*Etourdi*. C'est la première pièce composée en vers par Molière. La vérité de son dialogue, l'adresse inépuisable d'un valet sans cesse occupé à réparer les sottises de son maître, l'intérêt des situations que ce contraste produit, l'ont fait rester au théâtre malgré ses nombreux défauts. Molière, à la fois auteur et acteur, également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établie dans cette ville. L'*Etourdi* plut beaucoup, malgré la froideur des personnages, le peu de liaisons des scènes et l'incorrection du style. On ne connoissoit guère alors que des pièces chargées d'intrigues peu vraisemblables. L'art d'exposer sur le théâtre comique des caractères et des mœurs étoit réservé à Molière. Cet art naissant dans l'*Etourdi*, joint à la variété des incidens, tint le spectateur en haleine, et en couvrit presque tous les défauts. Cette pièce fut reçue avec le même applaudissement à Béziers, où l'auteur se

rendit peu de temps après. Le prince de Conti, qui avoit connu Molière au collége, tenoit alors dans cette ville les états de la province du Languedoc. Il reçut ce poëte comme un ami, et non content de lui confier la conduite des fêtes qu'il donnoit, il lui offrit une place de secrétaire. L'Aristophane français la refusa, et dit en badinant: « Je suis un auteur passable, je serois peut-être un fort mauvais secrétaire.... » Le *Dépit amoureux* et les *Précieuses ridicules* parurent sur le théâtre de Béziers, et y furent admirés. Les incidens sont rangés avec plus d'ordre dans le Dépit amoureux que dans l'Étourdi. On y reconnoît dans le jeu des personnages un fond de vrai comique, et dans leurs reparties des traits également ingénieux et plaisans; mais le nœud en est trop compliqué, et le dénouement manque de vraisemblance. Il y a plus de simplicité dans l'intrigue des Précieuses ridicules. Une critique fine et délicate de la maladie contagieuse du bel-esprit, du style ampoulé et guindé des romans, du pédantisme des femmes savantes, de l'affectation répandue dans le langage, dans les pensées, dans la parure, sont l'objet de cette comédie. Elle produisit une réforme générale lorsqu'on la représenta à Paris. On rit, on se reconnut, on applaudit en se corrigeant. Ménage, qui assistoit à la première représentation, dit à Chapelain: « Nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens. Croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » Cet aveu n'est autre chose que le sentiment réfléchi d'un savant détrompé; mais le mot du vieillard, qui du milieu du parterrre s'écria par instinct: « Courage, Molière, voilà la bonne comédie! » est la pure expression de la nature. Louis XIV fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de Molière, qui avoit quitté la province pour la capitale, qu'il en fit ses comédiens ordinaires, et accorda une pension de mille francs à leur chef. Le *Cocu imaginaire*, moins fait pour amuser les gens délicats que pour faire rire la multitude, parut en 1660. On y retrouve Molière en quelques endroits; mais ce n'est pas le Molière des Précieuses ridicules. Il y a pourtant dans cette piece un fond de plaisanterie gaie qui amuse, et une sorte d'intérêt né du sujet, qui attache. Elle eut beaucoup de critiques, qui ne furent point écoutés. Ils se déchaînèrent avec beaucoup plus de raison contre *Don Garcie de Navarre*, drame puisé dans le théâtre espagnol. L'*Ecole des Maris*, comédie imitée des Adelphes de Térence, mais imitée de façon qu'elle forme une pièce nouvelle sur l'idée simple de l'ancienne, offre un dénouement naturel, des incidens développés avec art, et une intrigue claire, simple et féconde. Le théâtre retentissoit encore des justes applaudissemens donnés à cette comédie, lorsque les *Fâcheux*, pièce conçue, faite, apprise et représentée en 15 jours, fut jouée en 1661, à Vaux, chez le célèbre Foucquet, surintendant des finances, en présence du roi et de la cour. Cette espèce de comédie est presque sans nœud; les scènes n'ont point entre elles d'union nécessaire; mais le point principal étoit de soutenir l'attention du spectateur par la variété des caractères, par la vérité des portraits, et par l'élégance continue du style. On rapporte

qu'en sortant de la première représentation de cette pièce, le roi, apercevant le comte de Soyecourt, ennuyeux chasseur, dit à Molière : « Voilà un original que tu n'as pas encore copié. » En vingt-quatre heures la scène du chasseur fâcheux fut faite, et comme Molière ignoroit les termes de chasse, il pria Soyecourt lui-même de les lui indiquer. Dans l'*Ecole des Femmes*, donnée l'année d'après, tout paroît récit, et tout est action. Cette pièce souleva les censeurs, qui relevèrent quelques négligences de style, sans faire attention à l'art qui y règne, au jeu des personnages subalternes tous formés pour elle, au passage prompt et naturel de surprises en surprises. Molière leur répondit en faisant lui-même une *critique* ingénieuse de sa pièce, qui fit disparoître toutes les censures impertinentes qu'elle avoit produites. Vers le même temps, le roi, qui le regardoit comme le législateur des bienséances du monde, et le censeur le plus utile de l'affectation des précieuses, du langage scientifique des femmes érudites, et des ridicules de ses sujets, le mit sur l'état des gens de lettres qui devoient avoir part à ses libéralités. Molière, pénétré des bontés de ce monarque, crut devoir détruire, dans l'*Impromptu de Versailles*, les impressions qu'avoit pu donner le portrait du peintre de Boursault. Cet auteur avoit malignement supposé une clef à l'*Ecole des femmes*, qui indiquoit les originaux copiés d'après nature. Molière les traita avec le dernier mépris; mais ce mépris ne tombe que sur l'esprit et sur les talens, et ne rejaillit qu'indirectement sur la personne. La cour goûta beaucoup, en 1664, *la Princesse d'Elide*, comédie-ballet, composée pour une fête aussi superbe que galante que le roi donna aux reines. Paris, ayant vu cette pièce dépouillée des ornemens qui l'avoient embellie à Versailles, en jugea moins favorablement. Le *Mariage forcé*, autre comédie-ballet, essuya le même sort. Une aventure arrivée au comte de Grammont lui en avoit fourni le sujet. *Don Juan, ou le Festin de Pierre*, eut peu de succès; l'auteur en supprima quelques traits d'impiété qu'il avoit cru pouvoir mettre dans la bouche d'un impie à la deuxième représentation. L'*Amour médecin* parut encore un de ces ouvrages précipités qu'on ne doit pas juger à la rigueur. C'est la première pièce où Molière ait attaqué la faculté. On dit qu'ayant été rançonné sur un loyer que lui avoit passé un médecin ignorant et avare, il s'attacha dès-lors à jeter du ridicule sur cette profession. « J'ai un médecin, disoit-il au roi, j'écoute tous ses conseils, je ne les suis pas; aussi, je me porte à merveille. » L'auteur s'acquit une gloire éclatante et solide par son *Misanthrope*, pièce peu applaudie d'abord, mais regardée depuis comme l'un des plus beaux ouvrages de la comédie ancienne et moderne. Cependant il faut avouer qu'elle est plus admirée dans le cabinet que suivie au théâtre. « Si on osoit, dit Voltaire, chercher dans le cœur humain la raison de cette tiédeur du public aux représentations du Misanthrope, peut-être la trouveroit-on, dans l'intrigue de la pièce dont les beautés ingénieuses et fines ne sont pas également vives et intéressantes; dans les conversations mêmes, qui sont des morceaux inimitables, mais qui, n'étant pas toujours nécessaires à la pièce, peut-être refroidis-

sent un peu l'action, pendant qu'elles font admirer l'auteur; enfin, dans le dénouement, qui, tout bien amené et tout sage qu'il est, semble être attendu du public sans inquiétude; et qui, venant après une intrigue peu attachante, ne peut avoir rien de piquant. En effet, le spectateur ne souhaite point que le Misanthrope épouse la coquette Célimène, et ne s'inquiette pas beaucoup s'il se détachera d'elle. Enfin on prendroit la liberté de dire que le Misanthrope est une satire plus sage et plus fine que celles d'Horace et de Boileau, et pour le moins aussi bien écrite; mais qu'il y a des comédies plus intéressantes, et que le *Tartufe*, par exemple, réunit les beautés du style du Misanthrope avec un intérêt plus marqué. » (*Voyez* WICHERLEY.) Les applaudissemens des gens de goût ayant consolé Molière des dédains de la multitude pour cette pièce, il ne se rebuta point. Le *Médecin malgré lui* parut en 1666. C'est une farce très-gaie et très-bouffonne. Le *Sicilien* ou *l'Amour peintre* est une petite pièce qu'on voit avec plaisir, parce qu'on y trouve de la grace et une galanterie moins triviale que dans quelques autres comédies. Mais l'admiration fut à son comble lorsque le *Tartufe* parut. En vain les Orgons, les imbécilles et les faux dévots se soulevèrent contre l'auteur, la pièce fut jouée et admirée. L'hypocrisie y est parfaitement dévoilée, les caractères en sont aussi variés que vrais, le dialogue également fin et naturel. Cette pièce subsistera tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites. La première pièce que Piron vit jouer à Paris fut le Tartufe; son admiration alla jusqu'à l'extase. Après l'avoir entendue, il se retourna vers ses voisins, et s'écria : « Ah! messieurs, si cet ouvrage n'étoit pas fait il ne se feroit jamais. » Tartufe fut d'abord défendu. Huit jours après cette défense on représenta à la cour une pièce intitulée Scaramouche ermite, farce très-licencieuse. Le roi, en sortant, dit au grand Condé : « Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent rien de celle de Scaramouche? — Les comédiens italiens, répondit le prince, n'ont offensé que Dieu; mais les français ont offensé les dévots. » (*Voy*. MAIMBOURG, n° I.) Molière donna, en 1668, *Amphitryon*, comédie en 3 actes, imitée de Plaute, et supérieure à son modèle, où le poëte respecte moins les bienséances que dans le Tartufe. A l'exception d'une scène assez ennuyeuse entre Jupiter et Alcmène, il n'y en a point qui soit plus plaisante. Voltaire dit que la première fois qu'il la lut il tomba à la renverse à force de rire. L'*Avare*, autre imitation de Plaute, est un peu outré dans le caractère principal; mais le vulgaire ne peut être ému que par des traits marqués fortement. Un reproche sur lequel il est plus difficile de le justifier, c'est que, dans cette pièce, l'autorité paternelle est avilie. « C'est un grand vice, dit J. J. Rousseau, d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultans reproches; et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable; et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école

de mauvaises mœurs ? » *George Dandin*, ou *le Mari confondu*, *Monsieur de Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin*, sont d'un comique plus propre à divertir qu'à instruire, quoiqu'il s'y trouve des scènes dignes de Molière. Le *Bourgeois gentilhomme*, quoiqu'il soit mêlé aussi de quelques farces, est d'un comique bien supérieur, et plein de force. Molière travailla avec plus de soin sa comédie des *Femmes savantes*, satire ingénieuse du faux bel-esprit et de l'érudition pédantesque qui régnoient alors à l'hôtel de Rambouillet. Les incidens n'en sont pas toujours bien combinés, ainsi que dans quelques autres de ses pièces ; mais son sujet, quoique aride en lui-même, y est représenté sous une face très-comique. La scène entre Trissotin et Vadius fut imaginée d'après une dispute élevée entre l'abbé Cotin et Ménage. Le dénouement en est admirable et a été cent fois imité; il en est de même de celui du *Malade imaginaire*. Cette pièce offre un comique d'un ordre inférieur à celui des Femmes savantes, mais il peint parfaitement la charlatanerie et le pédantisme des médecins à l'époque où il écrivoit. (*Voy.* Malouin, n° II.) Ce fut par cette pièce que l'auteur termina sa carrière. Il étoit incommodé lorsqu'on la représenta. Sa femme et Baron le pressèrent de prendre du repos et de ne point jouer : « Eh ! que feront, leur répondit-il, tant de pauvres ouvriers ? Je me reprocherois d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain. » Les efforts qu'il fit pour achever son rôle lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang qui le suffoqua quelques heures après, le 17 février 1673. Il étoit alors désigné pour remplir la première place vacante à l'académie française, et il n'auroit plus joué que dans le haut comique. Cette compagnie lui a rendu un nouvel hommage en 1778, en plaçant son buste dans la salle où sont les portraits des académiciens. Elle a voulu, par cette espèce d'adoption posthume, se dédommager du désagrément de ne l'avoir pas possédé pendant sa vie. Cette statue, qui est un chef-d'œuvre de M. Houdon, a été donnée à l'académie par d'Alembert. Entre plusieurs inscriptions proposées pour ce buste, on a choisi ce vers de Saurin :

Rien ne manque à sa gloire, il manquoit à la nôtre.

L'archevêque de Paris, refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme dit : « On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce auroit dressé des autels. » Le roi engagea ce prélat à ne pas couvrir de cet opprobre la mémoire d'un homme aussi illustre, et il fut enterré à Saint-Joseph, à la paroisse Saint-Eustache. Lors de la destruction de ce cimetière, son corps fut relevé avec soin et remis à M. Alexandre Lenoir qui le fit transporter dans le jardin Élysée du Musée impérial des monumens français, où il le déposa dans une urne de forme antique, avec cette simple inscription, *Molière est dans ce tombeau* ; et il fit placer le 28 janvier 1799, le buste de Molière dans la rue des Piliers des Halles, sur la maison où est né ce grand homme, et a fait graver sur un marbre l'inscription suivante, *Jean-Baptiste Pocquelin de Molière est né dans cette maison*. Tous les rimailleurs de Paris s'exercèrent à lui faire des épitaphes. Un d'eux en montra une satirique au grand Condé, qui

lui répondit froidement : « Plût à Dieu que celui que tu déchires m'eût apporté la tienne. » La seule peut-être de ces pièces qui mérite une place dans cette esquisse, est celle dont l'honora le fameux père Bouhours, jésuite. Elle a rapport aux injustices que l'Aristophane français essuya pendant sa vie et à sa mort.

Tu réformas et la ville et la cour,
Mais quelle en fut la récompense ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnoissance.
Il leur fallut un comédien,
Qui mit à les polir sa gloire et son étude :
Mais, Molière, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Cette ingratitude ne fut pas durable, et l'on reconnut bientôt tout son mérite après sa mort, comme le dit Boileau dans sa 7e Épître :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau. . . . .
Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne sut plus se tenir.

Sa veuve (qui vécut jusqu'en 1700) se remaria au comédien Guérin, mort en 1728, à 92 ans... Il existoit à Loudun deux visitandines, s'appelant Pocquelin, et parentes de Molière dont c'étoit le nom, qui se trouvoient humiliées d'avoir eu dans leur famille l'auteur du *Tartufe*. Elles s'étoient imposé, tous les ans, un jeûne extraordinaire en expiation de cette parenté. On peut regarder les *ouvrages* de Molière, comme l'histoire des mœurs, des modes et du goût de son siècle, et comme le tableau le plus fidèle de la vie humaine. Né avec un esprit de réflexion, prompt à remarquer les expressions extérieures des passions et leurs mouvemens dans les différens états, il saisit les hommes tels qu'ils étoient, et exposa en habile peintre les plus secrets replis de leur cœur, et le ton, le geste, le langage de leurs sentimens divers. « Ses comédies bien lues, dit de La Harpe, pourroient suppléer à l'expérience, non parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parce qu'il a peint l'homme qui ne change point. . . . Quel chef-d'œuvre que l'Avare ! Chaque scène est une situation ; et l'on a entendu dire à un avare de bonne foi qu'il y avoit beaucoup à profiter dans cet ouvrage, et qu'on pouvoit en tirer d'excellens principes d'économie. Molière est de tous ceux qui ont jamais écrit celui qui a le mieux observé l'homme sans annoncer qu'il l'observoit ; et même il a plus l'air de le savoir par cœur que de l'avoir étudié. Les Crispins de Regnard, les Paysans de Dancourt font rire au théâtre. Dufresni étincelle d'esprit dans sa tournure originale. Le Joueur et le Légataire sont de beaux ouvrages. Mais rien de tout cela n'est Molière ; il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point, et même qu'on ne définit guère. On le retrouve jusque dans ses moindres farces, qui ont toujours un fond de gaieté et de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à

la représentation ; ce qui n'est arrivé qu'à Racine et à lui : et même de toutes les comédies, celles de Molière sont à peu près les seules qu'on aime à relire. Plus on connoît Molière, plus on l'aime ; plus on étudie Molière, plus on l'admire : après l'avoir blâmé sur quelques articles, on finira par être de son avis. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer *le pauvre homme* répété si souvent ; j'ai vu depuis la même scène et plus forte encore, et j'ai compris qu'on ne pouvoit guère charger ni les ridicules ni les passions. Molière est l'auteur des hommes mûrs et des vieillards. Leur expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec son génie... On se plaint qu'on ne travaille plus dans le goût de Molière. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné est moins vaste qu'on ne l'imagine ; et quand il resteroit quelque coin où il n'auroit pas porté la main, on craindroit encore de se trouver dans son voisinage. » Boileau regarda toujours Molière comme un homme unique, et il l'avoit surnommé le *Contemplateur*. Le roi, demandant à Racine quel étoit le premier des grands écrivains qui avoient paru pendant son règne, lui nomma, dit-on, Molière. « Je ne le croyois pas, répondit Louis XIV ; mais vous vous y connoissez mieux que moi. » Cette anecdote et la suivante doivent paroître fort douteuses. Louis XIV avoit trop de goût, et un tact trop délicat des convenances pour demander quel étoit le premier écrivain de son siècle à Racine qui étoit incontestablement le premier écrivain. On rapporte que Molière lisoit ses comédies à une vieille servante, nommée Laforêt, et lorsque les plaisanteries ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit. Pour éprouver son goût, il lui lut un jour quelques scènes d'une comédie de Brécour, en les donnant comme de lui ; la servante s'aperçut dès le commencement de la supercherie, et soutint à son maître que la pièce ne pouvoit être de lui. Il exigeoit aussi des comédiens qu'ils amenassent leurs enfans à la lecture qu'il faisoit de ses pièces, afin de tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels. Molière, qui s'égayoit sur le théâtre aux dépens des foiblesses humaines, ne put se garantir de sa propre foiblesse. Séduit par un penchant violent pour la fille de la comédienne Béjart, il l'épousa, et se trouva exposé au ridicule qu'il avoit si souvent jeté sur les maris. Plus heureux dans le commerce de ses amis, il fut chéri de ses confrères, et recherché des grands. Le maréchal de Vivonne, le grand Condé, Louis XIV même, vivoient avec lui dans cette familiarité qui honore également le mérite et la naissance. Des distinctions si flatteuses ne gâtèrent ni son esprit ni son cœur. Il étoit doux, complaisant, généreux. Comme il revenoit d'Auteuil avec le musicien Charpentier, un pauvre lui ayant rendu une pièce d'or qu'il lui avoit donnée par mégarde : « Où la vertu va-t-elle se nicher, s'écria Molière ? Tiens, mon ami, dit-il, en voilà une autre... » Baron lui annonça un jour un de ses anciens camarades, que l'extrême misère empêchoit de paroître : Molière voulut le voir, l'embrassa, le consola, et joignit à un présent de 20 pistoles un magnifique habit de théâtre. Il avoit été le bienfaiteur de Racine ; il lui avoit donné un sujet

de tragédie et cent louis; mais ils se brouillèrent pour une affaire de théâtre. Ils ne s'en rendirent pas moins justice réciproquement. Racine, à qui l'on annonçoit le mauvais succès du *Misanthrope*, soutint que Molière ne pouvoit pas avoir fait une mauvaise pièce, et qu'on avoit mal jugé : Molière, en sortant des *Plaideurs*, pièce qu'on avoit mal accueillie, dit qu'elle étoit excellente, et que ceux qui s'en moquoient méritoient qu'on se moquât d'eux. Ce célèbre poëte, sur la fin de sa vie, ne vivant que de lait, engageoit ordinairement Chapelle à faire les honneurs de sa table à Auteuil. Il plaisoit dans les rôles de *Mascarille*, de *Sganarelle*, et excelloit dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'*Arnolphe*, d'*Orgon*, d'*Harpagon*, etc. C'étoit alors que, par la vérité des sentimens, par l'intelligence des expressions, et par toutes les finesses de l'art, il séduisoit les spectateurs au point qu'ils ne distinguoient plus le comédien du personnage représenté. Ami de l'avocat Fourcroy, qui avoit la voix la plus forte, il eut avec lui une dispute à table; l'avocat se mit à crier à son ordinaire; alors Molière s'écria : « Hélas! que peut la raison, qui n'a qu'un filet de voix, contre une gueule comme celle-là ? » On rapporte de lui plusieurs bons mots : tel est entre autres celui qui lui échappa, lorsque le parlement défendit qu'on jouât le Tartufe. On étoit assemblé pour la seconde représentation, lorsque la défense arriva. « Messieurs, dit Molière, en s'adressant à l'assemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartufe; mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » Cette dernière anecdote est apocryphe. Il reste donc un seul fait, c'est que le parlement défendit la représentation du Tartufe. Mais le parlement n'est pas le premier président; d'ailleurs, si M. de Lamoignon, induit en erreur par les déclamations de quelques faux dévots, ou par les représentations de quelques personnes pieuses trompées elles-mêmes, a réellement prohibé une pièce qu'il ne connoissoit sûrement pas, ce n'a pu être de sa part qu'un mouvement irréfléchi de zèle religieux, ou même une mesure provisoire de haute police, et non point une censure formelle et motivée de l'ouvrage. Peut-on croire que le Tartufe eût été désapprouvé en connoissance de cause par le même magistrat qui donna à Boileau le sujet du *Lutrin*, et prit sous sa protection un poëme où se trouvent ces deux vers :

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévôts!......
Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'église.

et dix autres vers à-peu-près de cette force? En agissant ainsi, M. de Lamoignon se fût montré le plus inconséquent des hommes : or il n'étoit rien moins que cela; c'est donc à tort que, sur la foi d'une anecdote fausse, ou d'une simple conjecture, ou enfin d'une démarche précipitée, démentie par le caractère constant du personnage, on invoqueroit le témoignage de monsieur de Lamoignon contre l'admirable comédie du Tartufe. Quant à Bourdaloue, il n'est pas douteux qu'il ne se soit élevé en chaire contre le Tartufe. Son sermon subsiste; mais, en conscience, un prédicateur, parlant contre un auteur comique, n'est-il pas un témoin récusable? La chaire a pour objet la réformation des mœurs, et la scène prétend y

travailler aussi : malheureusement celle-ci procure souvent du plaisir, tandis que celle-là, il faut bien le dire, cause souvent aussi de l'ennui ; de plus, toutes deux représentent aux mêmes heures : il est donc inévitable que le parterre de l'une se remplisse aux dépens de l'auditoire de l'autre. Aussi, moitié zèle pieux, moitié mouvement d'amour-propre, tout prédicateur verra avec dépit les succès d'un faiseur de comédies. Tout jésuite qu'il étoit, Bourdaloue professoit un rigorisme outré. Boileau lui en fit la guerre à Bâville, chez ce même président de Lamoignon, et l'austère religieux pardonna difficilement au satirique ce petit couplet de chanson :

> Si Bourdaloue, un peu sévère,
> Nous dit : craignez la volupté ;
> Escobar, lui dit-on, mon père,
> Nous en permet pour la santé.

Bourdaloue n'entendoit guère la plaisanterie, et Molière, à ce titre, avoit de quoi lui déplaire. Mais ce qui ôte toute leur force à ses déclamations contre le Tartufe, c'est qu'il n'avoit pas lu cette pièce ; on en a la preuve sans réplique. Bourdaloue dit : « Voilà ce que les esprits profanes ont prétendu en exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire...... en le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servoit qu'à couvrir ses infamies, etc. » On sait ce que c'est qu'un « visage de pénitent. » C'est un visage pâle et maigre. Or, Dorine dit :

> ...., Tartufe ! Il se porte à merveille,
> Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille ;

et ailleurs :

> Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri.

Bourdaloue, cela est évident, n'avoit pas lu le Tartufe ; il ne le jugeoit que d'après le rapport infidèle que lui en avoient fait vraisemblablement quelques hypocrites ; et d'ailleurs, il croyoit toujours avoir suffisamment raison contre un excommunié d'acteur, qui osoit empiéter sur les droits de la chaire. Mais aujourd'hui il y faut plus de façons ; il faut sur-tout des motifs plus solides, mieux établis, pour condamner un aussi beau génie et un aussi honnête homme que Molière. Il disoit souvent : « Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, mais non mâcher sans faire la grimace. » Molière avoit commencé à *traduire* Lucrèce dans sa jeunesse, et auroit achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduction pour faire des papillotes. Molière, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que, dans sa colère, il jeta sur-le-champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrémens dans cette traduction, il avoit rendu *en prose* les raisonnemens philosophiques, et avoit mis *en vers* toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le poëte latin... On alloit représenter une pièce de Corneille, de ses derniers temps, c'étoit *Sertorius* ; Molière, qui étoit fort malade ne pouvant y assister, engagea quelques-uns de ses amis à s'y trouver. « Eh bien ! dit-il à leur retour, comment cela a-t-il été ? — Il y a de très-belles choses, mais tout d'un coup il retombe et il devient commun et médiocre. — Cela ne m'étonne pas, dit Molière : c'est qu'il a un *genie*, un *lutin* qui lui fait ces belles choses-là, et qui dit ensuite, laissons faire le bonhomme, et voyons comment il s'en tirera ; et c'est là précisément ce que vous avez trouvé de mal fait. » Les éditions les

plus estimées de ses ouvrages sont, I. Celle d'Amsterdam, 1699, 5 vol in-12, avec une Vie romanesque de l'auteur, par Grimarest. II. Celle de Paris, en 1734, en 6 vol. in-4°. On la doit à de Jolly, qui en a donné une nouvelle en 1739, en 8 vol. in-12. Cette édition est ornée de *Mémoires* sur la vie et les ouvrages de Molière, et du catalogue des critiques faites contre ses comédies. III. Celle que Bret a donnée à Paris, en 1773, en 6 vol. in-8°, avec des Commentaires intéressans, où il a exécuté sur Molière ce que Voltaire avoit exécuté sur Corneille. Il fait sentir les beautés et les défauts, et relève les expressions vicieuses. Les Anglais ont traduit Molière, Londres, 1755, 10 vol. in-12. Dans la préface de cette traduction, ils ont comparé ses OEuvres à un gibet. « Là, ont-ils dit, le vice et le ridicule ont été exécutés, et restent exposés comme sur un grand chemin pour servir d'exemple. » Voltaire dit (Mélanges de Litt., chap. des Académies) « que Molière est plein de fautes de langage. » Il y en a beaucoup plus dans ses vers que dans sa prose; mais ces négligences ne prouvent pas que sa poésie, lorsqu'elle est un peu soignée, ne soit préférable à sa prose. Bessara a publié, en 1777, en 2 vol. in-12, l'*Esprit de Molière*, avec un abrégé de sa Vie et un catalogue de ses pièces.

† MOLIÈRES (Joseph-Privat de), né à Tarascon en 1677, d'une famille noble, qui a donné des grand'croix à l'ordre de Malte, reçut de la nature un tempérament extrêmement délicat et un esprit fort pénétrant. On le laissa maître de s'amuser, ou de s'occuper; il choisit l'occupation. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque temps. Il y enseigna les humanités et la philosophie. Les ouvrages du P. Malebranche lui ayant inspiré une forte envie de connoître l'auteur, il quitta l'Oratoire, et se rendit à Paris pour converser avec lui. Après la mort de ce célèbre philosophe, il se consacra aux mathématiques qu'il avoit un peu négligées pour la métaphysique. L'académie des sciences se l'associa en 1721, et deux ans après il obtint la chaire de philosophie au collége royal. On connoît son système des *petits tourbillons*. Il le soutenoit avec une chaleur extrême, et souffroit impatiemment les plaisanteries qu'on lui en faisoit quelquefois. La vivacité l'entraînant alors, elle lui ôtoit la liberté de s'expliquer nettement, et il tomboit dans des méprises qui prêtoient encore à la plaisanterie. Un jour il y fut si sensible, qu'il se mit en colère; il se fâcha sérieusement, et sortit tout échauffé de l'académie. Le froid le saisit de telle sorte, qu'en rentrant chez lui, il sentit sa poitrine embarrassée; la fièvre lui survint; son mal de poitrine augmenta, et empira si rapidement, qu'il y succomba le 12 mai 1742. A ce défaut près, l'abbé de Molières étoit un excellent homme, et même, lorsqu'il s'abandonnoit à ses méditations philosophiques, d'une insensibilité et d'un flegme singuliers. Un jour qu'il étoit dans ses distractions, un décrotteur ôta les boucles d'argent qu'il avoit à ses souliers, et en substitua de fer. Une autre fois, un voleur entra dans son appartement; et, sans se détourner de ses études, de Molieres lui indiqua son argent et se laissa voler, demandant, pour toute grace, qu'on ne dérangeât

pas ses papiers. On a de lui, I. *Leçons de mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au collége royal*, in-12, 1726. Ce livre, qui a été traduit en anglais, est un Traité *de la grammaire en général*. Les principes d'algèbre et de calculs arithmétiques y sont exposés avec ordre, et les opérations bien démontrées. II. *Leçons de physique, contenant les élémens de la physique déterminés par les seules lois des mécaniques, expliquées au collége royal*, in-12, Paris, 4 vol., 1739; et traduites en italien, à Venise, 1743, 3 volumes in-8°. On voit que l'auteur est partisan des tourbillons de Descartes; mais, ne pouvant se dissimuler ses écarts ni les découvertes de Newton, il a tâché de rectifier les idées du philosophe français par les expériences du philosophe anglais. Il a pris ce qui lui a paru de plus vrai dans le système de Descartes, et l'a mis dans un nouveau jour, tantôt en démontrant des propositions qu'il n'avoit fait que supposer, tantôt en retranchant les propositions qui pouvoient passer pour inutiles. Newton lui a servi à poser des principes propres à expliquer d'une manière mécanique des effets dont Newton lui-même a cru qu'on chercheroit vainement la cause, tels que les tourbillons célestes, les lois de ces tourbillons, et leur mécanique. Quoiqu'on lui tienne aujourd'hui peu de compte de ses efforts, il faut avouer qu'ils décèlent beaucoup de sagacité. L'auteur, écrivant avec méthode, précision et clarté, devoit peut-être se borner à exposer les différens systèmes, sans chercher à les concilier. En adoptant et en rejetant une partie des idées de Descartes et de Newton, il n'a fait lui-même qu'un système qui a passé bien vite, et qui a fait tort à ce qu'il y a de bon dans son livre. III. *Élémens de géométrie*, in-12, 1741. Autant il s'étoit éloigné des anciens dans sa physique, autant il s'en rapproche dans sa géométrie, du moins pour leur synthèse et leur manière de démontrer.

* I. MOLIGNANO (César), de Sorrento, vivoit au commencement du 17e siècle. On a de lui *Descrizione dell' origine, sito, e famiglie antiche di Sorrento*, in-4°.

* II. MOLIGNANO (Jean-Antoine), d'Aqua-Viva, dans la terre de Bari, jurisconsulte du 17e siècle, a publié *Legalium altercationum centuria prima et secunda, opus theorico-practicum: Promptuarium juris*, et quelques autres ouvrages.

* III. MOLIGNANO (Jean-Jérôme), de la même famille que le précédent, vivoit dans le même siècle: il est auteur de quelques *Poëmes*, et d'une *Histoire de la Pouille et de la ville d'Aqua-Viva*, où il traite de son origine, de ses antiquités, et des hommes qui s'y sont rendus célèbres, soit dans les armes, soit dans les belles-lettres.

† MOLIN (N.), appelé communément *du Moulin*, célèbre médecin, l'un des plus grands praticiens de Paris, mort dans cette ville en 1755, à 89 ans, sans postérité, et riche de seize cent mille livres. On prétend qu'il répondit à quelques jeunes docteurs qui le pressoient d'indiquer, avant de mourir, les membres de la faculté les plus dignes

de le remplacer : « Je laisse après moi trois grands médecins, l'eau, la diète, et l'exercice. » Une pratique de 60 ans lui avoit prouvé que le régime vaut mieux que la médecine ; cependant il en sentoit le besoin dans les maladies graves ; et sa grande expérience, jointe à un coup-d'œil excellent, le faisoit appeler de préférence à ses autres confrères. On cite plusieurs traits de son avarice ; entre autres, qu'il éteignit sa lampe, un soir qu'un harpagon étoit venu lui demander quelques leçons d'économie. On ajoute qu'il lui dit : « Nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler, nous en serons moins distraits. » Mais, ce qu'on n'auroit pas dû oublier, c'est que cet homme, qui ne craignoit point de s'enfumer dans une chambre éclairée d'une petite lampe, fit des actions généreuses. Appelé chez des gens riches, il n'y revenoit point si on ne le payoit à chaque visite ; mais non seulement il donnoit ses soins aux pauvres, il leur laissoit encore de l'argent. Un jour on le fit demander dans un couvent pour une jeune demoiselle d'une grande condition, mais d'une plus grande pauvreté. On craignoit que, selon sa méthode, il ne revînt point, parce qu'on n'avoit pas d'honoraires à lui offrir. Il revint pourtant, et laissa chez la malade un rouleau de dix louis, afin qu'on pût le payer d'une partie de cet argent, et qu'on ne s'aperçût point de l'indigence de la demoiselle. Ce qui augmente le prix des bienfaits de Molin, c'est qu'en donnant, il oublioit qu'il eût donné.

† I. MOLINA (Louis), né à Cuença dans la Castille neuve, d'une famille noble et ancienne, entra chez les jésuites en 1553, à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coimbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie dans l'université d'Evora. Molina avoit l'esprit vif et pénétrant ; il aimoit à se frayer des routes nouvelles, et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Cet habile jésuite mourut à Madrid le 12 octobre 1600, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. Des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, en latin. II. Un grand traité *De justitiâ et jure*. III. Un livre *De concordiâ gratiæ et liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1558, en latin, avec un *Appendix*, imprimé l'année d'après, in-4°, fort cher. « Molina, en travaillant sur la Somme de saint Thomas, dit l'abbé de Choisy, avoit cru trouver le moyen d'accorder le libre arbitre avec la prescience de Dieu, la providence et la prédestination, se flattant que saint Augustin lui-même auroit approuvé les voies qu'il avoit imaginées. Les Pères anciens, dit-il, qui ont précédé l'hérésie de Pélage, ont fondé la prédestination sur la prescience du bon usage du libre arbitre ; au lieu que saint Augustin et ses disciples n'ont parlé si affirmativement, que parce qu'ils avoient à combattre les pélagiens, qui donnoient tout au libre arbitre, et qu'il sembloit qu'on devoit lui ôter beaucoup. Molina définit le libre arbitre la faculté d'agir ou de ne pas agir, ou de faire une chose, en sorte qu'on puisse faire le contraire. Il avoue que l'homme, par ses seules forces, ne peut rien faire qui entre dans l'ordre de la grace, et qui soit même une disposition éloignée à la recevoir.... Mais, ajoute-t-il, quoique Dieu distribue comme il veut les dons de graces que Jésus-Christ nous

a méritées, il a néanmoins ajusté les lois ordinaires de cette distribution à l'usage que les hommes font du libre arbitre, à leur conduite et à leurs efforts. L'homme, donc, pour agir en bien, a besoin qu'une grace prévenante excite et pousse son libre arbitre : et Dieu ne manque jamais de la donner, principalement à ceux qui la demandent avec ardeur; mais il dépend de leur volonté de répondre ou de ne pas répondre à cette grace. » *Voyez* SUARÈS, nº II.) C'est ce système qui fit naître les disputes sur la grace, et qui partagea les dominicains et les jésuites en thomistes et en molinistes. Cette scission de deux écoles célèbres alluma une guerre qui n'est pas encore éteinte. Dès que la production du jésuite parut, Henriquez, son confrère, croyant y voir le pélagianisme, le censura comme un ouvrage qui préparoit la voie à l'Antechrist. Les dominicains soutinrent thèses sur thèses, pour foudroyer le nouveau système. Le cardinal Quiroga, grand-inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de Clément VIII. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle *de Auxiliis*. Mais après plusieurs assemblées des consulteurs et des cardinaux, où les dominicains et les jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour de Rome, il ne fut rien décidé. Paul V, sous lequel ces disputes avoient été continuées, se contenta de donner un décret en 1609, par lequel il défendit aux deux partis de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendroient à cette défense. L'impression que fit cette modération du pape sur les dominicains et sur les jésuites fut bien différente, suivant certains auteurs. Les premiers furent au désespoir, et les autres au comble de la joie. Cet esprit de paix qu'avoit recommandé le pape fut la chose à laquelle on pensa le moins. Il resta entre ces deux corps une animosité sourde. Le duc de Lerme, ministre de Philippe III, roi d'Espagne, qui en craignoit les suites, tâcha de les amener à l'unité de doctrine; mais toujours en vain. Ce ministre abandonna son projet, persuadé qu'il étoit plus facile de réconcilier les puissances les plus ennemies, que deux corps divisés par des disputes d'école. Néanmoins, le temps, qui calme tout, apaisa les esprits. Les jésuites, pour n'avoir pas l'air de pélagiens, tempérèrent leur molinisme par l'ordre de leur général Aquaviva; et la plupart des dominicains adoucirent également leur grace efficace par elle-même. Les controverses du jansénisme survinrent, et ce feu couvert sous la cendre se ranima avec force. Peu de temps après, pour s'opposer aux partisans de Molina, Jansénius, évêque d'Ypres, renouvela, dans son livre intitulé *Augustinus*, quelques idées de Baïus sur la grace. Elles furent adoptées par de jeunes docteurs et de vieilles femmes. Ainsi, à la même époque, le plaisir secret d'être d'un parti, l'inquiétude d'esprit, et l'envie de se distinguer, formèrent les deux sectes des molinistes et des jansénistes, dont les disputes n'ont servi qu'à retarder les progrès de l'esprit humain.

† II. **MOLINA** (Antoine), chartreux de Villa-Nuova-de-Los-Infantes, dans la Castille, dont on a un *Traité* de l'instruction

des prêtres;, ouvrage pieux, traduit en français et imprimé en 1677, in-8°. Molina mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

† III. MOLINA (Louis), jurisconsulte espagnol, employé par Philippe II, roi d'Espagne, dans les conseils des Indes et de Castille, a donné en 1603, in-fol., un savant *Traité* intitulé *De Hispanorum primogenitorum origine et naturâ*, sur les substitutions de terres anciennes de la noblesse d'Espagne. Ce livre étoit aussi d'usage dans plusieurs provinces de France.

IV. MOLINA (Dominique), religieux dominicain, natif de Séville, publia en 1626 un *Recueil des bulles des papes*, concernant les priviléges des ordres religieux.

* I. MOLINELLI (Pierre-Paul), docteur en philosophie, professeur de médecine et de chirurgie en l'université de Bologne, membre de l'institut de cette ville, associé étranger de l'académie de chirurgie de Paris, mort en 1764, a laissé divers *Mémoires* savans et estimés. Ils ont principalement pour objet des expériences anatomiques sur l'ouverture de quelques cadavres, sur des opérations chirurgicales, notamment celle de la fistule lacrymale. Bordenave assure que Molinelli, loin d'avoir cherché, comme on l'en accusoit, à contrarier le système du célèbre Jean-Louis Petit sur cette opération, ne vouloit, au contraire, que perfectionner sa méthode, et y ajouter plutôt que de la détruire.

* II. MOLINELLI (Jean-Baptiste), prêtre de la congrégation des Écoles pies, né à Gênes en 1730. Ses talens précoces, ses qualites brillantes du cœur et de l'esprit, avoient fait présager le rang qu'il tiendroit un jour parmi les écrivains ecclésiastiques. A quinze ans il avoit achevé sa philosophie avec une distinction telle que les jésuites firent tous leurs efforts pour le conquérir à leur société. Il échappa à leurs sollicitations, et entra chez les piaristes ou scolopies, professa la philosophie à Oneille, la théologie à Gênes et à Rome, où Clément XIV lui donna des marques signalées de son estime. Ses *thèses* volumineuses étoient de véritables traités qu'on recherchoit avidement dans les pays catholiques. Il eut le courage d'imprimer que le probabilisme (doctrine chérie des jésuites), mettant tout en problème, ayant préparé les voies à l'incrédulité, en secondoit les efforts. A cette époque Ganganelli n'étoit plus. L'esprit jésuitique, qui avoit repris à Rome son ascendant, se déchaîna contre le P. Molinelli. L'acte de vigueur qu'il avoit fait devint pour lui une source de persécutions de la part des fanatiques, mais il recueillit les suffrages de tous les hommes distingués; les écrivains les plus illustres d'Italie s'honoroient de l'avoir pour ami. Sa plume fournit souvent aux prélats de *savantes consultations*. Le projet de canoniser Bellarmin fut rejeté par la résistance de quatre cardinaux qui imprimèrent leurs motifs d'opposition; de ce nombre étoit l'illustre Passionei, qui, pour la rédaction de son mémoire, emprunta l'aide de Molinelli. Celui-ci, ayant quitté Rome, fut obligé d'y retourner plusieurs fois par ordre de sa congréga-

tion, qui le fit assistant du général; mais son séjour habituel étoit Gênes, où il partageoit son temps entre les fonctions du ministère, l'enseignement des sciences ecclésiastiques, et la rédaction d'une foule de mémoires profonds demandés par la république de Gênes, qui l'avoit choisi pour son théologien. Il défendit les célèbres Ricci, évêque de Pistoye, et Solari, évêque de Noli: le premier à l'occasion de son synode; le second lorsqu'il dénonça au gouvernement génois la bulle *Auctorem fidei*, comme également contraire aux notions saines de la doctrine catholique et aux droits de l'autorité civile. Les réformes opérées dans le clergé de France par l'assemblée constituante retentirent dans toute l'Europe; Molinelli voulut approfondir cette matière, et le résultat de ses recherches fut l'approbation de la constitution civile du clergé. Le plus étendu de ses ouvrages est un *Traité* latin *sur la primauté du pape et de ses successeurs*, in-8°, Rome, 1784, pour réfuter un novateur qui avoit attaqué cet article du dogme catholique. Quelques idées, en très-petit nombre, prêtèrent à la critique; par exemple, celle d'imaginer que les évêques ne puissent reprendre des droits cédés par la foiblesse et l'ignorance de leurs devanciers ou d'après les fausses décrétales; à cela près, l'ouvrage de Molinelli est excellent, ses preuves sont puisées dans les sources pures de l'antiquité. Il établit les droits légitimes du premier pontife, sans admettre aucune des prétentions gigantesques de la cour romaine, quoique cet ouvrage soit imprimé à Rome, et composé par l'ordre de Pie VI, qui fit une pension viagère à l'auteur. Dans un petit *Traité concernant la propriété des biens ecclésiastiques*, il admet le droit de la nation sur ces biens, en le restreignant aux besoins urgens de la société. Molinelli, décédé à Gênes le 22 février 1799, à soixante-neuf ans, a légué son héritage littéraire à son ami M. Desola, qui se propose de publier divers *ouvrages* du savant piariste.

† I. MOLINET (Jean), chanoine de Valenciennes, historien et poëte, né à Poligny en Franche-Comté (et non pas à Desvres, dans le Boulonais, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs avant le quinzième siècle), fit ses études à Paris, et dans la suite il fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et historiographe de Maximilien I. Il mourut en 1507. Molinet avoit beaucoup de facilité pour la poésie, étoit bon musicien, et ses *vers historiques* et sa *prose* sont recherchés. Cependant Duverdier dit que ses vers n'ont ni rime ni raison, ainsi qu'on dit en commun proverbe : mais La Croix-du-Maine le loue comme un excellent poëte et orateur, bien estimé de son temps. Il a *traduit* en prose le Roman de la Rose, sa traduction commence par ce quatrain :

> C'est le roman de la rose,
> Moralisé, cler et net,
> Translaté de rime en prose
> Par vostre humble Molinet.

Cette *Traduction*, entreprise à la prière de Philippe, duc de Clèves, fut d'abord imprimée à Lyon en 1503; ensuite à Paris, en 1521 : ces deux éditions, in-folio, sont en caractères gothiques. On conserve dans plusieurs bibliothèques une *Chronique* de Molinet,

qui contient les faits les plus remarquables arrivés depuis l'an 1474 jusqu'en 1504. M. Godefroy avoit entrepris de la publier avec des notes ; mais il est mort trop tôt pour achever ce travail ; la chronique est restée manuscrite. Le recueil de ses *poésies* a été imprimé à Paris, en 1531, en caractères gothiques, sous ce titre, *Les faits et dicts de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet, contenant plusieurs beaux traictez, oraisons et chants royaulx ;* mais ce recueil ne contient qu'une partie de ses œuvres. Le manuscrit qui étoit conservé dans la bibliothèque de la cathédrale de Tournay est plus complet. Ce recueil contient des *pièces* sur des matières très-diverses ; les unes sont pieuses, d'autres galantes ou badines ; on y voit des satires, des allégories et de l'histoire ; des *Oraisons à la Vierge-Marie* et à plusieurs saints et saintes, et la pièce intitulée l'*Avocat des ames du purgatoire*, sont relatives à la religion ; *les Anges du monde ; le Chapelet des dames ; le throsne d'honneur*, etc., etc., sont des allégories fatigantes à lire ; *le Débat de la chair et du poisson ; le Débat d'avril et de mai ; le Débat de l'aigle, du hareng et du lion ; le Dialogue du loup et du mouton ; le Dialogue du gendarme et de l'amoureux ;* pièces où l'auteur s'égaye sans égayer son lecteur. Son *Siége d'amour ; la Bataille des deux nobles déesses*, pièces galantes, mais dont les allégories en rendent la lecture pénible. Son *Testament de la guerre* est un tableau qui a le mérite de la vérité. Sa *Litanie ; ses neuf Preux de gourmandise ; son Epithalame de la fille de Laidin*, etc., sont immorales par la matière, et indécentes par l'expression. Ces productions du chanoine de Valenciennes déposent contre les mœurs de ce qu'on appelle *le bon vieux temps*. L'ouvrage le plus curieux de Molinet est la *continuation* d'une chronique en vers que George Chastellain, dont il étoit le disciple, avoit commencée ; elle est intitulée *Recollection des choses merveilleuses advenues en nostre temps, commencée par très-élégant orateur messire George Chastellain, et continuée par maistre Jehan Molinet.* Cette chronique en vers, composée de plus de cent cinquante strophes, contient l'exposé de plusieurs faits singuliers, peu connus et exprimés parfois d'une manière piquante. Coustelier, dans sa Collection des anciens poëtes français, a publié, en 1723, un extrait de *poésies diverses* de Jean Molinet.

† II. MOLINET (Claude du), chanoine régulier, et procureur-général de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Châlons en Champagne l'an 1620, d'une famille ancienne, vint achever ses études à Paris, et s'appliqua ensuite à découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité. Il amassa un cabinet considérable de curiosités, et mit la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux. Louis XIV se servit de lui pour aider à ranger ses médailles et à lui en trouver de nouvelles. Le P. du Molinet en fournit à ce monarque plus de 800, qui lui méritèrent des gratifications considérables. Il mourut à Paris le 2 septembre 1687. Ses principaux ouvrages sont, I. Une *édition* des Epitres d'Étienne, évê-

que de Tournay, avec de savantes notes, 1682, in-8°. II. L'*Histoire des papes, par médailles*, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI, 1679, in-folio, en latin : ouvrage peu estimé. III. Des *Réflexions sur l'origine et l'antiquité des chanoines séculiers et réguliers*. IV. Un *Traité des différens habits des chanoines*. V. Une *Dissertation sur la mitre des anciens*. VI. Une autre *Dissertation sur une tête d'Isis*, etc. VII. Le *Cabinet de Sainte-Geneviève*, à Paris, 1692, in-fol., peu commun. Ces différens écrits offrent des choses curieuses.

† I. MOLINETTI (Antoine), médecin de Venise, un des plus habiles anatomistes de son siècle, enseigna et pratiqua la médecine à Padoue avec une réputation extraordinaire. On estime beaucoup son *Traité des sens et de leurs organes*, imprimé à Padoue en 1669, in-4°, en latin. Il mourut à Venise vers 1675.

* II. MOLINETTI (Guillaume), savant écrivain du 17e siècle, généralement estimé pour sa probité et ses connoissances, né à Dublin en 1656, fut le fondateur d'une société de savans dans cette ville, semblable à la société royale de Londres. Locke l'honoroit de son amitié. Molinetti mourut dans sa patrie le 11 octobre 1698. On a de lui un *Traité de dioptrique*, la *Description* d'un télescope de son invention, et quelques autres *ouvrages* assez estimés.

MOLINEUX. *Voyez* MOLYNEUX.

* MOLINI (Charles), jurisconsulte, orateur, poëte latin et italien, né à Vicence en 1635, mourut le 2 septembre 1709. On a de lui *Lagrime di Parnaso in morte di Girolamo Albanese, insigne statuario*, Vicence, 1663, et un volume de *poésies lyriques*, qui est resté manuscrit entre les mains de son héritier.

† I. MOLINIER (Jean-Baptiste), né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et prêcha dans la suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans, et à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut frappé des traits vifs et saillans de son éloquence; et surpris de ce qu'avec un talent si décidé il étoit si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou des grands. » Il est certain que, lorsqu'il travailloit ses discours, il égaloit nos plus célèbres orateurs; mais il comptoit trop sur sa facilité, et ne modéroit pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles (Vintimille) le lui ayant interdit, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses *Sermons*. Il mourut le 15 mars 1745. On a de lui, I. *Sermons choisis*, en 14 vol. in-12, 1732 et 1734. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquoit que le goût; son style est incorrect, inégal, et déshonoré par des termes communs, qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. Le *Sermon du Ciel* passe

pour son chef-d'œuvre. De ces 14 volumes, il y en a 3 de *Panégyriques*, et 2 de *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne. II. *Exercice du pénitent et Office de la pénitence*, in-8°. III. *Instructions et prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au Directeur des ames pénitentes du P. Vauge. IV. *Traduction* nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ, Paris, 1725, in-12. V. *Prières et pensées chrétiennes; des Cantiques spirituels*, etc.

* II. MOLINIER (Guillaume), chancelier du collége du Gai-Sçavoir à Toulouse, se chargea, en 1324, de rédiger *les lois d'Amors*, c'est-à-dire les règles de la poésie. Le 6 septembre 1348 il convoqua les sept poëtes qui composoient le collége appelé le *Gai Concistoire*, pour leur lire sa *Poëtique*, et leur soumettre avec son travail des doutes qu'il avoit sur divers points. Différentes corrections et modifications furent arrêtées : Molinier y reçut la commission de mettre la dernière main à son ouvrage, et s'en acquitta à la satisfaction du gai concistoire, qui l'approuva, le publia et l'envoya dans tous les pays où l'on cultivoit la langue romance. Jean, roi d'Aragon, qui reçut cette *Poëtique* y puisa l'émulation d'avoir dans ses états une école de gaie science. Des poëtes toulousains allèrent l'établir à Barcelonne, et dans la suite un détachement de cette école alla fonder une pareille institution à Tortose. La *Poëtique* de Molinier, très-étendue, embrasse la grammaire, la philosophie, et les autres connoissances qu'un troubadour devoit avoir. C'est un ouvrage précieux, un monument unique pour faire connoître l'état de la langue romance et de la poésie provençale au 14ᵉ siècle. L'académie des jeux floraux, après l'avoir long-temps négligée comme inutile aux progrès de l'art, a cru devoir la publier comme monument historique. La traduction qui en a été faite paroîtra bientôt imprimée avec le texte en regard. Molinier devoit être vieux, lorsque sa *Poëtique* fut mise au jour en 1356 : les sept poëtes l'appellent notre *antique chancelier*. Il étoit grand jurisconsulte, et l'on voit, par l'ensemble et par les détails de son ouvrage, qu'il avoit un esprit étendu, sage et profond.

* III. MOLINIER (Etienne), prêtre, docteur en théologie, en droit civil et canonique, et célèbre prédicateur, né à Toulouse, florissoit dans le 17ᵉ siècle. Il se fit recevoir avocat dans sa patrie ; mais il abandonna bientôt le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré, en 1610. L'abbé Molinier avoit du talent pour la chaire, et il exerça le ministère de la prédication avec le plus grand succès, dans les principales églises de Paris et de la Provence, jusqu'à sa mort arrivée en 1650. On a de lui un grand nombre de *Sermons;* savoir, I. *Pour tous les dimanches de l'année*, Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°. II. *Pour le carême*, Lyon, 1650, 2 vol. in-8°. III. *Pour les fêtes des saints*, Douay, 1652, 3 vol. in-8°. IV. *Pour l'octave du Saint-Sacrement*, Toulouse, 1640, in-8°. V. *Sur le mystère de la croix*, 1635, in-8°. VI. *Sur le symbole de la croix*, Rouen, 1650, in-8°. Quoique ces sermons ne soient pas com-

posés dans le goût du siècle, ils ont leur mérite particulier ; il y a de l'érudition et des morceaux bien pensés.

MOLINO (Dominique), sénateur de Venise, encouragea les gens de lettres en Italie et dans les pays étrangers : il entretint une correspondance suivie avec Heinsius, Casaubon, Grotius et Gassendi ; ce dernier dit que « peu de monarques ont pu l'égaler dans la généreuse et infatigable protection des lettres. » Un commerce épistolaire très-étendu, et les occupations du gouvernement, l'empêchèrent de mettre la dernière main à ses *ouvrages* ; mais il a contribué à la publication de ceux des autres. On prétend qu'il eut beaucoup de part aux différens traités politiques de Fra-Paolo. Il mourut en 1635, à 62 ans, après avoir employé tous ses soins à conserver la majesté de la république et à augmenter la gloire de la littérature. C'est ce qu'on lit dans son épitaphe.

MOLINOS (Michel), prêtre espagnol, naquit dans le diocèse de Saragosse en 1627, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et acquit la réputation d'un grand directeur. Il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie l'entraîna dans des opinions nouvelles sur la mysticité. Il déploya ses idées dans sa *Conduite spirituelle*, livre qui le fit renfermer dans les prisons de l'inquisition en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable. « La théologie mystique, disoit l'auteur dans sa préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment.... on ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. Aussi, dans ce petit ouvrage, je me suis plus servi de ce que la bonté infinie de Dieu a daigné m'inspirer, que des pensées que la lecture auroit pu me suggérer. » Ce traité étoit divisé en trois livres, et l'on trouvoit dans le premier « que, pour parvenir à la perfection du recueillement intérieur, il faut faire de son cœur une carte blanche, où la sagesse divine puisse graver ce qu'il lui plaira ; que les tentations sont une médecine salutaire, qui rabaisse notre orgueil ; que le recueillement intérieur consiste dans un silence que l'on garde en la présence de Dieu, en le considérant par une foi amoureuse et obscure, sans aucune distinction de ses perfections ou attributs ; qu'il n'est pas besoin de méditer les mystères, ni de faire des réflexions sur la vie ou la passion de J. C., et que la plus sublime oraison consiste dans le silence mystique des pensées, c'est-à-dire, à ne désirer rien ; à ne penser rien. » Dans le deuxième, Molinos exhorte les directeurs auxquels il l'adresse à se revêtir dans le confessionnal de la douceur d'un agneau, et à rugir en chaire comme des lions. Il dit « qu'il vaut mieux obéir à son directeur qu'à Dieu. » Il conseille la fréquente communion, et désapprouve les pénitences corporelles. Il développe enfin, dans le troisième, les principes de sa prétendue mysticité, et, selon lui, « il n'y a que deux sortes de contemplations, l'une active et l'autre passive. La première cherche Dieu au dehors par le raisonnement, l'imagination et la réflexion : il la dit bonne pour les commençans ; mais il ajoute qu'il faut aspirer à la seconde,

qui conduit à l'union divine et au repos intérieur. Alors l'ame est maîtresse des tentations : la vertu s'affermit, les attachemens se rompent, les imperfections s'anéantissent et l'ame demeure unie à Dieu, sans qu'elle y contribue par aucun mouvement. » La réputation de vertu qu'avoit l'auteur ne servit pas peu à répandre son livre. Ce ne fut qu'en creusant dans cette espèce d'abîme, où Molinos s'enfonce et veut entraîner son lecteur, qu'on aperçut le danger de son système. « On vit, dit le P. d'Avrigny, que l'homme prétendu parfait de Molinos est un homme qui ne réfléchit ni sur Dieu, ni sur lui-même; qui ne désire rien, pas même son salut; qui ne craint rien, pas même l'enfer; à qui les pensées les plus impures, comme les bonnes œuvres, deviennent absolument étrangères et indifférentes. La souveraine perfection, suivant le mystique espagnol, consiste à s'anéantir pour s'unir à Dieu; de façon que, toutes les facultés de l'ame étant absorbées par cette union, l'ame ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la divinité par l'oraison de quiétude. » Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. Malaval, madame Guyon, et Fénélon, en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de Molinos furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On voulut voir si sa conduite répondoit à sa pratique, et l'on découvrit des déréglemens aussi affreux que son fanatisme. Il fut obligé de faire une abjuration publique, et il fut enfermé dans une prison, où il mourut le 29 décembre 1696, âgé de plus de 70 ans. En quittant le prêtre qui le conduisit dans son cachot, il lui dit : « Adieu, père ! nous nous reverrons encore au jour du jugement, et on verra alors de quel côté est la vérité, ou du vôtre ou du mien. » Ces paroles marquent que son repentir ne fut pas aussi sincère qu'on l'a prétendu. *Voyez* SEGNERI.

† I. MOLITOR (Ulric), natif de la ville de Constance, y exerçoit la profession d'avocat. Il étoit docteur en droit de l'université de Pavie. Le seul *ouvrage* que nous ayons de lui, dedié à Sigismond, duc d'Autriche, et imprimé pour la première fois in-4°, à Constance, en 1489, a pour titre : *Tractatus de lamiis et pythonicis*. Cette première édition est rare; il en parut une seconde édition à Paris en 1561, in-8°. Ce traité fut ensuite inséré, en 1584, dans le second volume de la collection des pièces sur la magie, intitulée *Malleus maleficorum*. La forme de cet ouvrage est un dialogue entre Ulric Molitor, Sigismond, et Conrad. Il fut composé à l'occasion de l'arrestation et des interrogatoires d'un grand nombre de sorcières dans les états du duc Sigismond. Si l'auteur ne désabusa pas entièrement le prince sur l'existence des sorcières, et sur les prestiges et fascinations de l'esprit malin, il lui apprend au moins qu'on peut, avec un signe de croix, mettre facilement le diable en déroute. Molitor mourut en 1492.

* II. MOLITOR (Jean), né à Nuremberg en 1631, reçut le bonnet de docteur en l'univer-

sité de Padoue, pratiqua la médecine à Nuremberg, retourna à Venise où il avoit été commissionnaire des marchands, et y mourut en 1664. — Un autre Molitor (Jean-Horace), aussi médecin, composa un *ouvrage* imprimé à Iène en 1676, in-12, sous le titre de *Tractatus de thermis artificialibus septem mineralium planetarum*. L'auteur, dans cet ouvrage, prétend lever le voile dont la nature se couvre quand, dans les entrailles de la terre, elle travaille à la composition des métaux.

† I. MOLLER (Henri), théologien protestant, très-habile dans la langue hébraïque, professa long-temps dans l'université de Wirtemberg. Il mourut à Hambourg, sa patrie, en 1589, âgé de 59 ans. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe, et sur les psaumes; et des *Poésies* latines. Nous ne le croyons pas le même qu'un auteur du même nom, qui publia en 1583 un traité d'agriculture, à Leipsick, in-4°, et que Rè dit être le premier qui ait donné des préceptes agraires à son pays; mais on connoissoit, avant l'écrit de Moller, ceux de Voigt, de Donvius, de Zwinger et de Camérarius, sur le jardinage et l'agriculture.

II. MOLLER (Daniel-Guillaume), natif de Presbourg, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altorf, où il mourut le 25 février 1712, à 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Meditatio de Hungaricis quibusdam insectis prodigiosis, ex aëre unà cum nive in agro relapsis*, 1673, in-12. II. *Opuscula ethica et problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12. III. *Opuscula medico-historico-philologica*, 1674, in-12. IV. *Mensa poëtica*, Altorf, 1678, in-12. V. *Indiculus medicorum philologorum ex Germaniâ oriundorum*, etc., Altorf, 1691, in-4°. VI. Et divers autres *écrits* qui prouvent son érudition.

† III. MOLLER (Jacques), né à Fleinsbourg, dans le duché de Sleswick, en 1661, fut fait recteur du collége de sa patrie en 1701. Philosophe et dégagé de toute ambition, il refusa plusieurs chaires qu'on lui offrit; il ne voulut pas même accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques instances qu'on lui fît. Toutes les heures que ses fonctions classiques lui laissoient libres, il les employoit sans relâche à l'étude de l'histoire littéraire. Il mourut le 20 octobre 1725. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, I. *Introductio ad historiam ducatuum Sleswicensis et Holsatici*, à Hambourg, 1699, in-8°. II. *Cimbria litterata*, 1744, trois vol. in-folio. Il contient l'histoire littéraire, ecclésiastique, civile et politique de Danemarck, de Sleswick, de Holstein, de Hambourg, de Lubeck, et des pays voisins. III. *Isagoge ad historiam Chersonesi Cimbriacæ*, in-8°, Hambourg, 1691; et dans la *Bibliotheca septentrionis eruditi*, Leipsick, 1699, in-8°, qui renferme un détail circonstancié de ce qu'il faut lire pour l'histoire de ces provinces (*Voyez* Koenig, n° I.) IV. *De cornutis et hermaphroditis*, Berlin, 1708, in-4°. Sa *Vie* a été donnée par ses fils, en latin, à Sleswick, 1734, in-4°. Une profonde érudition est le caractère de tous ses écrits.

* IV. MOLLER (Frédéric), né à Custrin dans la nouvelle marche de Brandebourg, voulant se perfectionner dans la connoissance de la médecine qu'il étudioit, voyagea en Hollande, en Danemarck, en Poméranie, reçut le bonnet de docteur à Konigsberg en 1644, y professa jusqu'en 1658, retourna dans sa patrie, et fit imprimer, en 1662, des *observations* sur un enfant qui vécut étant né après 173 jours de conception. Il parut à Londres, en 1672, in-8°, une édition en quatre livres d'autres *observations* de ce médecin.

* V. MOLLER (Pierre), né en Prusse l'an 1628, étudia à Leipsick, à Strasbourg, voyagea en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, fut, à Rome, médecin du cardinal Barberini, reçut le bonnet de docteur à Padoue, professa avec distinction à Konigsberg la chimie et la chirurgie, et y mourut en 1680.

* VI. MOLLER (Daniel-Guillaume), né à Presbourg en 1642, reçu docteur en médecine, se fixa à Altorf, où il enseigna avec beaucoup de succès jusqu'en 1712, époque de sa mort. Ses *ouvrages* sur la médecine le firent recevoir membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Solinus I.* Les bibliographes ne donnent point les titres de ses ouvrages, ils disent seulement que Daniel Moller a fait des recherches sur les médecins nés en Allemagne; qu'il a publié un programme sous ce titre : *De præparatione abiturientium in Italiam*, et un traité intitulé *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis*, Francofurti, 1673, in-12.

* VII. MOLLER (Chrétien), pasteur de Landau, a donné *Novum Testamentum Germanicum litteris Hebræo-Teutonicis*, Francfort-sur-l'Oder, 1700, in-4°. Cette édition est rare, parce que les juifs l'ont accaparée le plus qu'ils ont pu pour la livrer aux flammes.

* MOLLOY (Charles), issu d'une bonne famille d'Irlande, né à Dublin, vint en Angleterre, où il se fit connoître par une feuille périodique à laquelle il eut beaucoup de part, intitulée *Fog's Journal*, et une autre intitulée *le Sens commun.* On lui doit trois pièces de théâtre, les *Epoux dans la perplexité*, 1715, in-12; la *Coquette*, 1718, in-8°; les *Officiers de demi-paye*, 1720, in-12 : elles ont eu peu de succès. Molloy mourut en juillet 1767.

† MOLOCH, fameux dieu des Ammonites, à l'idole duquel ils sacrifioient des enfans et des animaux. La statue de cette divinité barbare étoit un buste ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, et tenoit les bras étendus. Elle étoit creuse, et dans sa concavité on avoit ménagé sept armoires, dont la première étoit destinée pour la farine, les cinq suivantes pour les différens animaux qu'on lui immoloit, et la septième pour les enfans qu'on vouloit lui sacrifier. Ce demi-corps étoit posé sur une espèce de four, où on allumoit un grand feu; et de peur qu'on entendît les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours et d'autres instrumens, qui étourdissoient les spectateurs. Quelques auteurs prétendent qu'on ne brûloit point réellement les enfans; mais que, pour les purifier, on se contentoit de les faire

passer entre deux feux qu'on allumoit devant l'idole. L'Écriture-sainte reproche souvent aux juifs de faire ces sortes de sacrifices à Moloch.

MOLON, *Molo*, célèbre rhéteur de l'île de Rhodes, vint à Rome l'an 87 avant J. C., et y enseigna la rhétorique avec beaucoup d'éclat. Cicéron, qui étoit du nombre de ses auditeurs, en fait un grand éloge dans son *Brutus*. Étant retourné dans sa patrie, le jeune orateur romain l'y suivit pour continuer à prendre des leçons d'un maître qu'il regardoit comme celui qui avoit le plus contribué à le perfectionner dans l'éloquence. Quelques années après, Molon fut envoyé à Rome, en ambassade vers le sénat, où on l'écouta sans interprète, honneur qui avant lui n'avoit été accordé à aucun étranger.

MOLORCHUS, vieux pasteur du pays de Cléone, dans le royaume d'Argos, reçut magnifiquement Hercule. Ce héros, pénétré de reconnoissance, tua en sa faveur le lion de Némée, qui ravageoit tous les pays des environs. C'est en mémoire de ce bienfait qu'on institua, en l'honneur de Molorchus, les fêtes appelées de son nom *Molorchéennes*.

* I. MOLOSSI (Tranquillo), de Crémone, bon poëte latin, né en 1466, se nommoit Balthasar, et, par un caprice de poëte, il prit le nom de Tranquillo. En 1493 il entra au service d'Ermolaüs-Barbaro, patriarche d'Aquilée, et, après avoir rempli divers emplois honorables, il se retira dans sa patrie, où il mourut au mois d'avril 1527. On a de lui un poëme intitulé *Monomachia*, imprimé à Lyon en 1539.

* II. MOLOSSI (Jean-Baptiste), de la famille du précédent, a publié *Memorie di alcuni uomini illustri della città di Lodi, con una dissertazione preliminare dell' antica Lodi*, Lodi, 1776, 2 vol. in-fol., fig.

† MOLSA ou MOLZA (François-Marie), né à Modène en 1549, d'une famille noble, s'acquit une grande réputation par ses vers latins et italiens. Ses talens lui auroient procuré une fortune considérable dans le monde, si sa conduite avoit été plus régulière. On estime sur-tout ses *Elégies*, et sa pièce sur le *Divorce de Henri VIII*, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon. Son *Capitolo in lode del Fichi*, plein d'obscénités, a été commenté par Annibal Caro, poëte italien, sous ce titre : *La Ficheide del Padre Ficeo, col comm. de ser Agresto*, 1549, in-4°. Ses *Poésies italiennes* se trouvent avec celles du Berni, ou séparément, 1513, in-8°, et 1750, 2 vol. in-8°. (*Voyez* l'article suivant.) Ses *Poésies latines* se trouvent dans *Deliciæ poëtarum Italorum*.... Molza écrivoit aussi en prose avec beaucoup d'élégance ; mais il déshonoroit ses talens par le commerce honteux qu'il eut avec les courtisanes de Modène. Il s'abandonna à ces misérables avec si peu de ménagement, qu'il contracta cette honteuse maladie, suite de la débauche. Il mourut en 1544.

† II. MOLSA ou MOLZA (Tarquinie), petite-fille du précédent, née à Modène en 1542, joignit à toutes les graces de son sexe une vertu solide. Après la mort de son époux, elle ne voulut

point se remarier, et se comporta comme Artemise, quoique sa jeunesse et ses attraits la fissent rechercher avec empressement. Elle s'appliqua avec ardeur et avec succès aux belles-lettres, aux langues grecque, latine et hébraïque. Son goût, son esprit et ses lumières la firent consulter par Le Tasse, Guarini et les autres grands hommes de son temps sur leurs ouvrages. Le sénat de Rome l'honora en 1600, et toute sa famille, du droit et des priviléges de citoyens romains, « en récompense, dit le diplôme, de sa rare doctrine, de son excellence dans la poésie, dans la musique, dans le grec, l'hébreu et le latin, et dans les sciences plus graves, enfin des belles vertus morales qui la distinguent. » Alfonse II, duc de Ferrare, l'avoit placée comme dame d'honneur, auprès des princesses Lucrèce et Eléonore, ses sœurs. Après douze ans de séjour dans cette cour, dont elle avoit été l'exemple et l'ornement, elle se retira à Modène sa patrie, et y mourut en 1617, à 75 ans. Ses *poésies* italiennes et latines se trouvent avec celles de son grand-père, de l'édition de 1750, en 2 vol. in-8°. On a encore d'elle la *Traduction* de deux Dialogues de Platon, et elle avoit fait d'autres *Versions* qui ont été perdues.

* MOLYNEUX (sir William), fleurit sous le règne de Henri VIII, et se distingua par sa bravoure à la bataille de Flodden-field. Molyneux, ennemi déclaré de l'oisiveté vouloit que tous ceux qui l'entouroient fussent occupés, même aux dépens de sa bourse, plutôt que de ne rien faire, et de perdre eux-mêmes le temps, qu'il regardoit comme le plus précieux des biens.

† II. MOLYNEUX (Guillaume), bon astronome et excellent mathématicien, né à Dublin le 17 avril 1656, forma en 1683 le plan d'une société philosophique dans cette ville, à l'instar de la société royale de Londres : sir William Petty en accepta la présidence, et Molyneux en fut le premier secrétaire. En 1684 il fut nommé surintendant général des bâtimens de sa majesté, et ingénieur en chef. Ce fut en cette qualité, et après avoir été admis dans la société royale de Londres, qu'il fit un voyage en Allemagne, en Hollande, et en France, où il se lia, à la recommandation de Flamsteed, avec le célèbre Cassini. De retour dans sa patrie, il fit paroître en 1686, à Dublin, son ouvrage, intitulé *Sciothericum telescopium*, ou Description et usage d'un télescope, auquel il avoit adapté un cadran de son invention, réimprimé à Londres en 1700, in-4°. En 1688 la société de Dublin fut dissoute par l'effet des troubles civils, et Molyneux se retira l'année suivante à Chester, où il composa et mit en ordre son *Traité de dioptrique*, qui parut à Londres en 1692, in-4°, sous le titre de *Dioptrica nova*. Employé depuis à des fonctions publiques, il termina sa carrière le 11 octobre 1698, et mourut de la pierre dans une visite qu'il rendit au célèbre Locke, avec lequel il avoit été long-temps lié avec intimité sans le connoître personnellement.

* III. MOLYNEUX (Samuel), fils du précédent, né à Chester en juillet 1689, fut élevé avec beaucoup de soin par son père d'après les principes de Locke, et fut confié après lui aux soins de son oncle, qui étoit aussi un ami intime de ce célèbre philo-

sophe. Molyneux avoit ainsi que son père un goût décidé pour l'astronomie, et s'en occupa pendant plusieurs années jusqu'au moment où, nommé commissaire de l'amirauté, il ne put plus que s'occuper des devoirs de sa place. Il remit alors ses papiers et ses instrumens au docteur Smith, professeur d'astronomie à Cambridge, qui se chargea de compléter son travail, et qui l'a publié dans son Traité complet d'optique. Molyneux survécut peu à sa nomination.

† MOMBRITIUS (Boninus), écrivain milanais du 15e siècle, connu par son *Sanctuarium, seu Vitæ sanctorum*, 2 volumes in-folio, sans nom de ville et sans date. Ce livre, très-rare et très-cher, est recherché par les bibliomanes, soit pour les fables qu'il renferme, soit pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut à Milan vers l'an 1489. Il manque dans la plupart des exemplaires de ce livre le dernier folio de la signature Nnnn, qui contient la Vie de saint Nicaise. On a aussi des *Poésies latines* de cet auteur; entre autres un *Poëme sur la passion de J. C.*

* MOMORO (Antoine-François), né à Besançon en 1766, imprimeur à Paris dès le commencement de la révolution, dans laquelle il figura parmi les membres marquans du club des cordeliers. En 1791 Momoro fut poursuivi et arrêté par l'influence de La Fayette, contre lequel il se déchaînoit; il entra après le 10 août 1792 dans la commission administrative remplaçant le département de Paris, et fut envoyé deux fois, en 1793, comme commissaire du conseil exécutif dans la Vendée. La loi agraire étoit sa chimère favorite. Momoro ne rêvoit que lois agraires, qu'égalité foncière; il invitoit les hommes de lettres à mettre en action, sur le théâtre, le dogme du partage des biens. A son retour de la Vendée il publia un *écrit* sur sa mission, afin d'y être renvoyé une troisième fois. Il avoit une femme assez fraîche, qu'il traitoit durement; il en faisoit alors sa servante, depuis il en fit une déesse de la raison. Momoro fut un des membres des cordeliers qui se séparèrent en 1793 de Danton, pour former la faction des hébertistes, qui contribua si puissamment à la perte des girondins; mais, attaquée bientôt par Robespierre, et sur-tout par Danton, elle dut succomber à son tour, et Momoro fut condamné à mort le 4 germinal an 2 (14 mars 1794) par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur: il étoit âgé de vingt-huit ans. Momoro, très-instruit dans l'art typographique, a donné, I. un *Traité élémentaire de l'imprimerie*, un gros vol. in-8°, avec 36 planches. Cet ouvrage est estimé. Il a été aussi un des *rédacteurs* du club des cordeliers, de la société des amis des droits de l'homme et du citoyen, commencé le 28 juin 1791, et fini le 4 août suivant (10 numéros in-8°). II. *Réflexion d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyes*, in-8°.

MOMUS (Mythol.), fils du Sommeil et de la Nuit, et dieu de la raillerie, s'occupoit uniquement à examiner les actions des dieux et des hommes, et à les reprendre avec liberté. Ses sarcasmes perpétuels le firent chasser du ciel. Neptune ayant fait un taureau, Vulcain un

homme, et Minerve une maison, il les tourna tous trois en ridicule; Neptune, pour n'avoir par mis au taureau des cornes devant les yeux, afin de frapper plus sûrement, ou du moins aux épaules, afin de donner des coups plus forts; Minerve, pour n'avoir point bâti sa maison mobile, afin de pouvoir la transporter lorsqu'on auroit un mauvais voisin; et Vulcain, de ce qu'il n'avoit pas mis une fenêtre au cœur de l'homme, pour que l'on pût voir ses pensées les plus secrètes. Le même Momus, voyant le nombre des dieux s'augmenter de jour en jour, se plaint de ce que certains d'entre eux, non contens d'avoir été élevés à un si haut rang, d'hommes qu'ils étoient auparavant, vouloient aussi déifier leurs serviteurs et leurs servantes. On représente Momus levant le masque de dessus un visage, et tenant une marotte à sa main.

* MONACELLI (François), savant canoniste, né à Gubbio dans le territoire d'Urbin, protonotaire apostolique, et vicaire-général sous l'évêque de Venosa. Une étude approfondie du droit canonique et des matières ecclésiastiques le mit à même de composer un *ouvrage* également utile aux évêques, aux grands-vicaires, aux confesseurs, aux curés, etc., qu'il publia en 1715, sous le titre de *Formularium legale practicum fori ecclesiastici, in quo formulæ expeditionum de his quæ pertinent ad officium judicis nobile continentur, cum appendice*, etc., 4 volumes in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé à Venise en 1736, et en 1772, 2 volumes in-folio. L'auteur, dans sa préface, annonce qu'il a cru ne devoir employer dans son ouvrage qu'un style simple, clair et précis, et tel que le comportoit le sujet, qui n'admet point de grands mouvemens d'éloquence; et il termine cette préface par le distique suivant:

Res, non verba damus: fructus non pagina frondes
Profert; si cupis has, deteriora cupis.

Ce docte ecclésiastique mourut en 1725.

* MONACI (Laurent de), Vénitien, florissoit sur la fin du 14e siècle et au commencement du 15e. Il fut pendant quelque temps secrétaire du sénat de la république; de cet emploi il passa à celui de grand-chancelier du royaume de Candie, où il mourut en 1429. Monaci étoit tout à la fois historien, orateur et poëte. On a de lui *Chronicon de rebus Venetorum ab V. C. ad annum 1354, sive ad conjurationem ducis Faledro; De bello Ferrariensi*, qui se trouve à la suite du premier ouvrage; *Sermo editus in celebritate exequiarum quondàm nobilissimi D. Vitalis Landi*; *Historia de Carolo II, cognomento Parvo, rege Hungariæ, sive Carmen metricum de Caroli Parvi lugubri exitio, ipsâ gestarum rerum ætate ab hoc auctore scriptum; Pia descriptio miserabilis casûs illustrissimæ reginæ Hungariæ*, poëme en vers latins. Le quatrième livre de sa Chronique fut imprimé à Venise en 1631, sous ce titre: *Funesta pestis quæ anno à Christo nato 1348, Venetam urbem afflixit, descriptio ex libro IV manuscripto historiarum Venetarum de Monacis majoris curiæ ducalis notarii*, etc., in-4°. Felix Osio publia en entier le livre 13e, qui traite des faits et actions d'Ezzelin, tyran de Padoue;

il fut imprimé avec la Chronique de Bollandius, et dans le recueil des écrivains de Padoue, qui se trouve à la suite de l'histoire d'Albertino Mussato, Venise, 1636, in-fol., et dans le tome VIII de la collection des écrivains de Muratori. L'*ouvrage* fut imprimé en entier à Venise en 1758, in-4°, et par les soins de Flaminio Cornaro, sénateur vénitien, avec des figures par Raimondi.

† I. MONALDESCHI (Louis de), gentilhomme d'Orviette, né en 1326, passa à Rome presque toute sa vie. On a de lui des *Annales Romaines*, en italien, depuis 1228 jusqu'en 1340. On croit qu'il les avoit poussées beaucoup plus loin, mais que le reste est perdu ou enterré dans quelque bibliothèque.

II. MONALDESCHI (Jean, marquis de), favori ou écuyer de la reine Christine de Suède, composa secrètement contre cette princesse un libelle où il dévoiloit ses intrigues. Christine, charmée d'avoir trouvé cette occasion de se défaire d'un homme qu'elle n'aimoit plus, le fit traîner à ses pieds, l'interrogea, le confondit. Après les reproches les plus violens, elle ordonna au capitaine de ses gardes et à deux nouveaux favoris d'égorger le coupable. Elle s'éloigna à vingt pas pour mieux jouir de ce spectacle. On fond sur lui de tous côtés. Le malheureux Monaldeschi, après une vaine défense, tombe tout sanglant sous le fer de ses bourreaux. La reine, qui n'entend plus ses gémissemens, s'approche, le contemple et lui insulte. Monaldeschi, à cette voix, semble s'éveiller, se débat, s'agite: il élève vers Christine une main tremblante pour lui demander grace. « Quoi ! s'écrie-t-elle, tu respires encore et je suis reine ! » Les assassins écrasent aussitôt la tête de ce malheureux, et traînent aux pieds de Christine sa victime expirante. « Non, ajouta-t-elle, non, ma fureur n'est point satisfaite ! Apprends, traître, que cette main qui versa tant de bienfaits sur toi te frappe le dernier coup. » Cet attentat contre l'humanité, l'opprobre de la vie de Christine, fut commis à Fontainebleau le 10 octobre 1657. Cependant quelques jurisconsultes écrivirent des Dissertations pour le justifier. Ces Dissertations, triste monument de la flatterie des gens de lettres envers les rois, furent la honte de leurs auteurs, et ne servirent pas à disculper Christine : il est fâcheux de trouver le nom d'un Leibnitz parmi les apologistes d'un assassinat. « La postérité, dit d'Alembert, trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement si une reine qui a quitté le trône n'a pas le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine, sur le trône même de Suède, auroit eu ce droit barbare ; question qui eût été bientôt décidée au tribunal de la loi naturelle et des nations. L'état, dont la constitution doit être sacrée pour les monarques, parce qu'il subsiste toujours, tandis que les sujets et les rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les lois. C'est l'intérêt des princes mêmes, dont les lois font la force et la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur, en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux rois, que d'imaginer que ces principes puissent les of-

fenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une monarchie. Ils sont le cri de la nature. » Il paroît que ce n'étoit pas l'opinion de la cruelle et bizarre Christine, du moins si on en juge par une lettre imprimée parmi celles qui ont paru sous son nom. Elle est adressée au cardinal Mazarin, qui avoit désapprouvé le meurtre de Monaldeschi. « Apprenez tous, valets et maîtres, dit-elle, qu'il m'a plu d'agir ainsi; je veux que vous sachiez que Christine se soucie peu de votre cour, encore moins de vous. Ma volonté est une loi qu'il faut respecter; vous taire est votre devoir: sachez que Christine est reine par-tout où elle est. » « Si Christine écrivit une telle lettre, dit l'auteur de l'Essai sur l'Histoire générale, c'étoit une homicide tombée en démence. Si cette lettre est supposée, elle ne peut l'être que par un de ces esclaves abrutis, qui ont imaginé qu'une Suédoise, parce qu'elle avoit régné à Stockholm, avoit le droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau. Non seulement le devoir du cardinal Mazarin n'étoit pas de se taire; mais, comme premier ministre, il devoit faire sentir l'indignation du roi à Christine. » Le Bel, de l'ordre de la Trinité, a donné la relation de la mort de Monaldeschi. *Voyez* BEL, n° II.

* I. MONALDI, de Justinopolis en Dalmatie, religieux de l'ordre de Saint-François, et archevêque de Bénévent, a écrit quelques *ouvrages*, entre autres, une *Somme de cas de conscience* dite *la Somme dorée*, *Summa Monaldina*, imprimée à Lyon en 1518.

* II. MONALDI (Benoît), dit *Ubalde*, parce qu'il hérita de François Ubalde son oncle, mort en 1644, se distingua par son mérite et ses talens à la cour de Rome, où il devint auditeur de rote, et ensuite dataire du cardinal Barberini, légat en France et en Espagne. Urbain VIII lui donna le chapeau de cardinal, et le nomma ensuite à l'évêché de Perouse sa patrie. On a de lui un volume de *Décisions de la rote*, qu'il publia dans cette même ville en 1654, avec les notes de Torello.

* III. MONALDI (Guido), de Florence, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui un *Journal* qui s'étend depuis 1340 jusqu'en 1381, cité dans le Vocabulaire de l'académie della Crusca.

* IV. MONALDI (Michel), de Raguse, philosophe, mathématicien, bon poëte, né au commencement du 16e siècle, a écrit, I. Des *Dialogues sur la beauté*, intitulés *Irène*. II. *Dialogues sur la métaphysique*. III. Des *Poésies* de différens genres. Marin Bottitorre, son neveu, les fit imprimer à Venise en 1599. Elles furent publiées de nouveau à Raguse en 1783. Ce savant mourut le 24 février 1592. Un poëte lui fit l'épitaphe suivante :

Occidit, heu! fato raptus properante Monaldus;
Non tulit huic uni magna Rhagusa parens.

* MONALDIS (Monaldo de), religieux de l'ordre de Saint-François, procureur-général de son ordre, devint évêque de Melsi en 1328, et mourut en 1332. On a de lui une *Somme du droit canon*.

* MONAMY (Pierre), peintre de marines, né à Jersey, apprit les premiers élémens de son art d'un peintre d'enseignes. On

conservé de lui un très-grand *Tableau* dans la salle des peintres, fait en 1726. Il mourut à Westminster en 1749.

* MONANTHEUIL (Henri de), né vers l'an 1536 à Reims, d'une famille noble, fit ses études à Paris, et s'appliqua particulièrement à celles des mathématiques et de la médecine. Reçu docteur en cette science, nommé et continué doyen de cette faculté, ses connoissances lui valurent, en 1577, la chaire de professeur royal. Quelque profondes que fussent les matières dont il traitoit, ce savant jetoit dans ses leçons une netteté d'idées, et des lumières telles, que son auditoire étoit pour ainsi dire trop petit. C'est à son école que se formèrent Jacques-Auguste de Thou, le savant Pierre de Lamoïgnon, et autres personnages célèbres. On doit à Monantheuil, I. *Le Traité* des mécaniques d'Aristote, en grec, avec une *Traduction* latine de sa façon, et de savans *Commentaires* dédiés à Henri-le-Grand, Paris, 1599, in-4°. II. *Oratio, quale esse deberet collegium professorum regiorum*, Parisiis, 1595, in-8°. III. *Ludus jatro-mathematicus, musis factus*, ibid., 1597, in-8°.

† MONARDÈS (Nicolas), médecin de Séville, qui vécut dans le 16e siècle, et dut sa réputation autant aux succès de sa pratique qu'aux *ouvrages* qu'il publia. On a de lui, I. *De secandâ venâ in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*, Séville, 1539, in-4°. II. *De rosâ et partibus ejus ; de succi rosarum temperaturâ ; de rosis persicis ; de malis, citris, aurantiis et limoniis*, Anvers, 1565, in-8°. III. *De las drogas de las Indias*, ouvrage utile et qui lui fit beaucoup d'honneur : il est divisé en trois parties, qui parurent successivement en 1569, 1571 et 1574. Les *ouvrages* espagnols de Monardès ont été traduits en latin par Clusius, en italien par Annibal Brigantus, et il y a eu une traduction anglaise du Traité des drogues. Monardès mourut vers 1577. Ses ouvrages sont rares.

* I. MONAVIUS (Frédéric), élève de Riolan, et médecin de Stetin en Poméranie, s'est rendu célèbre au 17e siècle par ses ouvrages intitulés, I. *Lanx satura rerum medicarum*, Tubingæ, 1622, in-4°. II. *Elenchus affectuum ocularium*, Regiomonti, 1644, in-4°. III. *Bronchotomia, quæ est gutturalis aperiendi ratio, cum appendice de affectibus ocularibus et de febribus omnibus*, Gryphiswaldiæ, 1654, in-4°, Ienæ, 1711, in-8°. IV. *Crystallina, putà Luis venereæ novæ inventæ species*, Brunswigæ, 1665, in-8°.

* II. MONAVIUS (Pierre), né en 1551 à Breslau, fut reçu docteur en médecine à Bâle. Versé dans tous les genres de connoissances, sur-tout dans les langues et la littérature, l'empereur Rodolphe II le prit pour son médecin, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1588. Lanscholzius a inséré dans l'ouvrage qu'il fit imprimer à Francfort, 1576, in-fol., et qui reparut à Hanau en 1610, même format, sous le titre de *Medicorum præstantium consilia medicinalia*, des *conseils de médecine* et des *lettres* de Monavius.

† MONBRON (N. FOUGERET de), né à Péronne, mort au mois de septembre 1761, servit d'abord

dans les gardes du corps. C'étoit un de ces auteurs qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres, frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout le genre humain, qui le hait par représailles, ayant d'ailleurs de l'esprit, et capable de penser et d'écrire, si la bile ne l'avoit trop dominé. On a de lui la *Henriade travestie*, in-12, qui ne vaut pas même le Virgile travesti de Scarron, quoiqu'il s'y trouve quelques bonnes plaisanteries. Voltaire lui-même en rit. Le mérite des travestissemens burlesques consiste principalement dans un air de facilité qui ne laisse point apercevoir le travail. Monbron a en général cet air d'aisance, quoiqu'il suive son auteur pas à pas, et presque vers pour vers. II. *Préservatif contre l'anglomanie*, 1587, in-8°, ouvrage écrit avec emportement. III. *Le Cosmopolite*, ou *le Citoyen du monde*, 1750, in-12; livre où l'on trouve quelques vérités morales assez utiles, si l'auteur ne paroissoit outré. IV. *Des romans* qu'on ne doit pas citer. Quoiqu'il eût de la gaieté dans ses ouvrages, et même de l'imagination, il étoit d'une taciturnité sombre dans la société.

*MONCADA (François de), comte d'OSONA, né à Valence le 29 décembre 1586, remplit avec distinction les premiers emplois, tels que ceux de conseiller d'état, d'ambassadeur à la cour de Vienne, de gouverneur des Pays-Bas, et de généralissime des armées du roi d'Espagne. Tous les historiens sont d'accord sur le courage, les connoissances, les vertus politiques et militaires qu'il déploya dans ces différens postes. La mort le surprit dans le cours de ses campagnes, au milieu de sa carrière et de sa gloire, dans le camp de Glock, duché de Clèves, en 1635, au moment où il venoit de mettre en déroute deux armées ennemies. Moncada sut manier la plume et l'épée, et se délasser, comme César, dans le sein des lettres des fatigues de la guerre. A l'âge de 27 ans il *composa* une histoire militaire très-estimée; elle a pour titre *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, 1623, in-4°. Cette histoire, quoiqu'elle manque souvent d'élégance et de correction, ne laisse pas que d'offrir des beautés du premier ordre, par la force et la noblesse du style dont elle est écrite. II. La *Vie de Manlius Torquatus*, imprimée après sa mort, Francfort, 1642.

MONCADE (Hugues de), d'une très-illustre et ancienne famille originaire de Catalogne, et autrefois souveraine du Béarn, accompagna dans sa jeunesse Charles VIII, roi de France, dans son expédition d'Italie. L'alliance de Ferdinand, roi d'Espagne, avec le monarque français étant rompue, il s'attacha à la fortune de César Borgia, neveu du pape Alexandre VI. Mais lorsqu'après la mort de son oncle, Borgia se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée alors par le grand Gonsalve. La guerre étant terminée en Italie, il se distingua contre les pirates des côtes d'Afrique, par des actions éclatantes qui lui méritèrent le riche prieuré de Messine. Les services importans qu'il continua de rendre sur mer à Charles-Quint furent récompensés par la vice-royauté de Sicile. Il fut fait prisonnier en 1524 par André Doria, sur la

côte de Gênes, et n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid. Le pape Clément VII étant entré, en 1526, dans la ligue formée entre les Vénitiens et François Ier, pour le rétablissement de François Sforce dans le duché de Milan, Moncade, qui commandoit alors pour l'empereur en Italie, fit avancer vers Rome un corps considérable de troupes, s'en empara sans résistance, contraignit le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange, et abandonna au pillage le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui se trouve dans son enceinte. Deux ans après (en 1528), il périt au combat naval de Capo-d'Orso, près du golfe de Salerne, où Philippin Doria remporta une victoire complète sur la flotte impériale qu'il commandoit. — Son successeur, François DE MONCADE, gouverneur des Pays-Bas pour Philippe IV, a été peint à cheval par le célèbre Van Dick. Ce tableau, d'une exécution soignée, a été gravé par Morghen, et se trouve dans le musée Napoléon.

MONCE (Ferdinand de la), né à Munich en 1678, du premier architecte de l'électeur de Bavière, vint à Lyon, et y suivit la profession de son père. L'étude des grands modèles d'Italie l'avoit formé. Dans son séjour à Rome, le régent le chargea de faire transporter en France le célèbre cabinet de la reine Christine, que ce prince avoit acquis du duc de Bracciano. De retour à Lyon, il y éleva plusieurs édifices remarquables, et où règne un goût simple et noble. Le *Portail* de l'église Saint-Just; l'*Entrée* de l'Hôtel-Dieu et son *Vestibule*, le *Quai du Rhône*; la *Chaire* de l'église du collége sont des monumens admirés et connus. La Monce s'occupoit aussi de la *gravure*, et y a obtenu des succès. Les *Planches* de la belle édition de l'Essai sur l'homme de Pope, faite à Lausanne, celles de l'Histoire des belles-lettres, par Juvenel de Carlencas, en 4 vol. in-8°, sont de lui. Il mourut le 30 septembre 1753, à 75 ans.

MONCEAUX (François de), en latin *Moncæus*, seigneur de Fridelval, jurisconsulte, poëte, et fécond écrivain d'Arras, envoyé par Alexandre Farnèse, duc de Parme, en ambassade vers Henri IV, roi de France. On a de lui, I. *Bucolica sacra*, in-8°, Paris, 1589. II. *Aaron purgatus*, sive *De vitulo aureo libri duo*, Paris, 1606, in-8°. Ce livre, qui a été réfuté par Robert Visorius, est inséré dans les *Critici sacri* de Pearson, et a été prohibé à Rome l'an 1609. III. L'*Histoire des apparitions divines faites à Moyse*, Arras, 1594, in-4°. IV. *Templum justitiæ*, poëme, Douay, 1590, in-8°. V. *Lucubratio in caput I et VII Cantici Canticorum*, Paris, 1587, in-4°. Tous ces ouvrages sont en latin; on y trouve des recherches et des singularités.

* MONCENIGO (Philippe), archevêque de Nicosie, vivoit dans le 16e siècle, et publia un ouvrage intitulé *Universales institutiones ad hominum perfectionem, quatenùs industria parari potest*, Venetiis, *apud Aldum*, 1581, in-fol.

* MONCHAUX (Pierre du), né à Bouchain en 1733, mort à Saint-Domingue vers 1766, n'avoit que 23 ans lorsqu'il publia un ouvrage intitulé *Biblio-*

graphie médicinale raisonnée, Paris, 1756, in-12. Du Monchaux, protégé par M. de Senac, et soutenu par son propre mérite, avoit obtenu la place de médecin du roi aux hôpitaux militaires de Douay; mais des tracasseries qu'il paroît avoir méritées de la part des médecins de cette ville, où il s'étoit marié, lui firent prendre la résolution de passer aux îles. Son protecteur obtint pour lui la place de médecin à Saint-Domingue, etc. Les autres ouvrages de du Monchaux sont, I. Une *Dissertation* latine *sur l'apoplexie*. II. *Lettre sur l'*antiquartium *de rivière*, ou *Remède spécifique pour toutes les fièvres d'accès*, Lille, 1760, in-12. III. *Etrennes d'un médecin à sa patrie*. IV. *Anecdotes de médecine*, 1762, in-16; Lille, 1766, in-12, en deux parties.

† MONCHESNAY (Jacques Lome de), né à Paris le 4 mars 1666, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, et se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre italien, et il y donna la *Cause des femmes*; la *Critique* de cette pièce; *Mézetin grand sophi de Perse*; le *Phénix*, et les *Souhaits*; pièces remplies de traits d'esprit, mais mal dialoguées et mal conduites. Dégoûté du théâtre, il fit une *Satire* contre cet art qui l'avoit occupé pendant si long-temps. Boileau, à qui il marqua ces sentimens, les approuva. Monchesnay étoit de la société de ce fameux satirique; mais ayant fait imprimer quelques *Satires*, Paris, 1698, in-4°, que ce poëte ne goûta pas, leur liaison se refroidit. « Il me vient voir rarement, disoit Boileau, parce que, quand il est avec moi, il est toujours embarrassé de son mérite et du mien. » Le théâtre n'étant plus une ressource pour lui, et la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de rester à Paris, il se retira en 1720 à Chartres, où il mourut le 16 juin 1740. Plusieurs de ses Poésies, qui consistent en *Epîtres*, en *Satires* et en *Epigrammes* imitées de Martial, n'ont pas vu le jour. Il est encore auteur du *Bolæana*, ou *Entretiens de M. de Monchesnay avec Boileau*, Amsterdam, 1742, in-12. Si cet ouvrage est vrai dans toutes ses parties, il donne une assez mauvaise idée du caractère de ce fameux écrivain; et s'il est faux, il ne doit pas faire juger avantageusement de la probité de Monchesnay.

MONCHRÉTIEN. *Voy*. MONTCHRESTIEN.

† I. MONCHY (Charles de), connu sous le nom de maréchal d'*Hocquincourt*, d'une noble et ancienne famille de Picardie, féconde en personnes de mérite, se signala par sa valeur dans plusieurs siéges et batailles, à la Marfée, et à Villefranche en Roussillon. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à celle de Rhétel, en 1650. Cette journée lui valut le bâton de maréchal de France, qu'il obtint l'année suivante. Il défit ensuite les Espagnols en Catalogne, et força leurs lignes devant Arras; mais, sur quelques mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus de la cour, il se jeta dans le parti des ennemis, fut battu en 1652, à Bleneau, par le grand Condé, et tué devant Dunkerque le 13 juin 1658, en voulant reconnoître les lignes de l'armée française. *Voy*. CHARLEVAL.

II. MONCHY. *Voy*. MOUCHY.

†I. MONCK *ou* MONK (George), duc d'Albemarle, né en 1608 à Pothendge près Torrington, d'une famille noble et ancienne, se signala dans les troupes de Charles Ier, roi d'Angleterre; mais, ayant été fait prisonnier par le chevalier Fairfax, il fut mis en prison à la Tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régiment contre les Irlandais catholiques. Après la mort tragique de Charles Ier, Monck eut le commandement des troupes de Cromwel en Ecosse. Il soumit ce pays; et la guerre de Hollande étant survenue, il remporta, en 1653, une victoire contre la flotte hollandaise, où l'amiral Tromp fut tué. Après la mort de Cromwel, en 1658, le général Monck fit proclamer protecteur Richard, fils de cet usurpateur. Charles II, instruit de sa probité, lui écrivit alors pour l'exciter à le faire rentrer dans son royaume. Le général Monck forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met, en 1660, à la tête d'une armée attachée à ses intérêts, entre en Angleterre, détruit par ses lieutenans les restes du parti de Cromwel, pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, et lui communique son projet. On l'adopte avec enthousiasme; Londres se déclare en faveur de Charles. Monck le fait proclamer roi, et va au devant de lui à Douvres. Les fastes de l'histoire britannique n'ont pas fourni deux fois le spectacle d'une politique aussi profonde et aussi modérée. Charles II, pénétré de la plus vive reconnoissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand-écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, et duc d'Albemarle. Le général Monck continua de rendre les services les plus importans au roi Charles II. Il mourut, comblé de gloire et de biens, le 3 janvier 1679, fut pleuré de son prince, et enterré à Westminster au milieu des rois et des reines d'Angleterre. Ce grand homme avoit l'esprit peu brillant, mais solide, ferme, égal. Sa capacité, dit Hume, avoit peu d'étendue. On a de lui, en latin, *Observations politiques et militaires*, Londres, 1671, in-fol. Ces observations, mal liées entre elles, ne donnent pas lieu à réfléchir et à penser; cependant elles firent sensation à l'époque où elles parurent. Sa Vie, écrite par Thomas Gumbe, in-8°, en anglais, a été traduite en français par Guy Miége, in-12. On aperçoit, dans toute la conduite de ce général, une politique sage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité ou ordonnés par le devoir.

* II. MONCK (lady), fille de lord Molesworth, et femme du précédent, distinguée par son esprit et ses connoissances, possédoit à fond le latin, l'italien et l'espagnol. Nourrie de la lecture des meilleurs auteurs dans ces langues, son goût pour la poésie la porta elle-même à *composer* plusieurs pièces de vers qui, écrites dans le principe pour son amusement, furent à sa mort, en 1715, jugées dignes d'être publiées. Elles furent imprimées en 1716, in-8°, sous le titre de *Miranda, poésies et imitations sur divers sujets*. Les meilleures pièces de ce recueil sont, I. *L'Amour fugitif*, traduction du Tasse. II. Une *Eglogue*. III. Les *Vertus contre l'Amour*, d'après Guarini. IV.

Des *Madrigaux*, des *Chansons*, et deux *Epigrammes*, dont voici le sens.

Sur ce tombeau versez des pleurs ;
Il couvre pour jamais la belle Rosemonde,
Qui savoit charmer tous les cœurs
Et disposer du sien au gré de tout le monde.

La délicate Églé, parlant à sa commère
De l'insupportable tourment
Qui lui fit acheter le doux titre de mère,
Contre le pauvre hymen s'emporte injustement.
De sa mémoire elle a perdu l'usage ;
Ou le mal passager qu'elle souffre à présent
Ne peut lui sembler différent
Du mal qu'elle a souffert avant son mariage.

Jacob, dans ses Vies des poëtes, parle avec éloge de l'esprit, de l'harmonie, du choix heureux des pensées et des expressions qu'on trouve dans cet ouvrage.

† MONCLAR (Jean-Pierre-François DE RIPERT, seigneur de), procureur-général du parlement d'Aix, mort dans sa terre de Saint-Saturnin, près d'Apt en Provence, en février 1773, pendant la révolution des parlemens, étoit un magistrat intègre, un homme d'esprit et un écrivain éloquent. Ses *Mémoires*, pour prouver les prétentions de la France sur le Comtat et sur Avignon, sont écrits avec force et clarté. Le roi le chargea d'accompagner le comte de La Rochechouart, pour en prendre possession en son nom, en 1768, et récompensa son mérite par une pension. Ses réquisitoires étoient distingués dans la foule; et quoique ces ouvrages n'aient qu'un temps, on les recherche encore aujourd'hui. Ses *Comptes rendus* des constitutions des jésuites, et les mémoires qu'il fit pour opérer leur destruction en Provence, lui firent beaucoup d'ennemis. On a de lui *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestans de France*, 1755, in-8°. L'évêque d'Apt, La Merlière, ordonna à son confesseur de lui faire rétracter, avant que de l'administrer, ce qu'il avoit dit de peu favorable au saint-siége et aux jésuites; le magistrat mourant se soumit, dit-on, à ce que vouloient le prélat et le confesseur. On a encore de lui *Mémoire pour le procureur-général au parlement de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon, et le comtat Venaissin*, 1769, 2 parties, in-8°. Cet ouvrage est extrêmement rare, le fonds de l'édition ayant été mis dans le dépôt des affaires étrangères.

† MONCONYS (Balthasar de), fils du lieutenant criminel de Lyon. La peste qui ravageoit sa patrie engagea son père à l'envoyer faire ses études à l'université de Salamanque en 1618. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques, il voyagea dans l'Orient, pour y chercher les traces de la philosophie de Mercure Trismégiste et de Zoroastre. Ses recherches n'ayant pas satisfait sa curiosité, il revint en France, et mourut à Lyon en 1665. Ses *Voyages*, plus utiles aux savans qu'aux géographes, ont été imprimés, 3 vol. in-4°, 1665 et 1666; à Paris (Hollande), 1695, 5 vol. in-12, par les soins de son fils et du jésuite Berthet. L'auteur s'est moins attaché à donner des descriptions topographiques qu'à marquer les choses rares et recherchées; aussi Sorbière les préfère-t-il à ceux de Piétro la Vallée. Le style en est traînant.

† MONCRIF (François-Augustin PARADIS de), secrétaire des commandemens du comte de

Clermont, lecteur de la reine, l'un des quarante de l'académie française, et membre de celles de Nanci et de Berlin, né à Paris, d'une famille honnête, en 1687, y mourut le 12 novembre 1770. Un esprit fin, une figure prévenante, une humeur égale et douce; l'avantage de lire d'une manière intéressante, de chanter des couplets, de composer des madrigaux, lui firent de bonne heure un grand nombre d'amis illustres. Un célèbre ministre ayant été exilé en 1757, il demanda de le suivre dans sa retraite; et, en admirant cet attachement noble et généreux, on lui permit seulement d'aller tous les ans lui témoigner sa reconnoissance. Il sut non seulement se faire aimer des grands, mais se faire respecter, en évitant également et l'orgueil qui offense leur amour-propre et la bassesse qui engendre le mépris. Louis XV lui accorda les entrées : distinction refusée à Voltaire, dont il craignoit le coup-d'œil perçant, et accordée à Moncrif qui joignoit la discrétion à la bonté. Ce prince le railloit quelquefois. « Savez-vous, lui dit-il un jour, qu'on vous donne quatre-vingts ans?.. Oui, sire, répondit Moncrif, qui ne vouloit pas paroître vieux, mais je ne les prends pas. » Peu de personnes obligeoient avec plus de zèle, et donnoient avec plus de plaisir. Il éleva, il soutint des parens pauvres, sans rougir d'eux au milieu de la cour. Il avoit commencé par être maître de salle, et on a dit qu'il prévoyoit qu'il seroit obligé de défendre ses ouvrages à la pointe de l'épée. La plupart n'avoient pas besoin de cette précaution. Les principaux sont, I. *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, plusieurs fois réimprimé, in-12. Cette production, agréablement et finement écrite, est pleine de raison et de sagesse. On y désireroit peut-être aujourd'hui un peu plus de nerf et de philosophie : mais ce qui lui donne du prix, c'est que, contre l'usage de plusieurs moralistes, il avoit pratiqué ce qu'il enseignoit. Il s'étoit fait un système de contribuer aux agrémens des sociétés honorables où il étoit admis. Son seul tort, selon d'Alembert, est d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de nous donner des leçons. Son livre peut néanmoins être utile aux jeunes gens qui entrent dans le monde, et leur servir d'expérience anticipée. Voltaire assure dans son conte de la Béguenle que lorsqu'Arsène eut été corrigée par ses voyages,

Sans avoir lu les beaux moyens de plaire
Du sieur Moncrif et sans livre elle plut.

Mais il ajoute.

Que falloit-il à son cœur? Qu'il voulût.

Moncrif, qui devoit le vouloir, puisqu'il en démontroit la nécessité, et qui étoit censé en connoître les moyens plus qu'un autre, ne plaisoit pourtant pas à tout le monde. Le poëte Roi ne pouvoit le souffrir, et Moncrif s'étant brouillé avec le comte de Clermont, chez lequel il étoit en qualité de secrétaire des commandemens, Roi fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Opprobre du corps littéraire,
Maussade auteur de l'Art de plaire,
Tu n'en es pas à l'alphabet;
Clermont te l'a bien fait connoître.
Le premier point dans un valet,
C'est de savoir plaire à son maître.

Moncrif ne trouva pas la plaisanterie bonne : un jour qu'il

rencontra le poëte Roi dans la rue, il se mit à lui donner des coups de canne, et Roi se mit à courir pour les éviter : apparemment qu'il ne couroit pas bien, ou que Moncrif avoit bien envie de l'attraper ; mais la canne manquoit rarement son coup, et Roi, qui se souvenoit que Moncrif avoit fait une histoire des chats, toujours courant et toujours battu, lui crioit de temps en temps : *Patte de velours*, *Minet*, *patte de velours ;* d'après quoi Moncrif probablement couroit et frappoit encore plus fort. II. Les *Ames rivales*, Londres et Paris, 1738, in-12, petit roman agréable, assaisonné d'une critique ingénieuse de nos mœurs. Cet ouvrage est fondé sur la chimère indienne de la métempsycose. Un brame, qui eut occasion de le lire, regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyoit précieux. III. Les *Abdérites*, comédie médiocre. IV. Des *Poésies diverses*, parmi lesquelles on distingue sur-tout ses *Romances* et son conte du *Rajeunissement inutile*, remarquable par la douceur des vers, la finesse des réflexions et la grace de la narration. V. Quelques *Dissertations*, où il y a des idées et de l'esprit. On trouve ces pièces dans les OEuvres mêlées de l'auteur, Paris, 1743, in-12. VI. De petites *Pièces* en un acte, et qui font partie de divers opéras appelés les *Fragmens*, *Zélindor*, *Ismène*, *Almasis*, *Linus*, *les Génies tutélaires*, *la Sibylle*. Il s'étoit consacré au genre lyrique, et il y réussissoit. On a encore de lui, en ce genre, l'*Empire de l'amour*, ballet; le *Trophée ;* les *Ames réunies*, ballet non représenté; *Erosine*, pastorale héroïque, musique de Berton, directeur de l'opéra et du concert spirituel. VII. L'*Histoire des Chats*, Paris, 1727, in-8°; bagatelle jugée trop sévèrement dans le temps, et oubliée aujourd'hui. Cet ouvrage fut l'occasion d'une plaisanterie que lui fit le comte d'Argenson. Après la retraite de Voltaire en Prusse, il sollicita ce ministre pour obtenir la place d'historiographe. « Historiographe, lui dit le comte d'Argenson, vous voulez sans doute dire historiogriphe. » Ses *OEuvres* ont été recueillies en 1768, 4 vol. in-12, et depuis en 2 vol. in-8°.

MONDEJEU. *Voyez* SCHULEMBERG.

* MONDEVILLE (Henri de), aussi appelé Mandeville et Amondeville (en latin *Henricus à Mondavilla*, et dans Fabricius *Henricus de Amondavilla*, *sive Amandi Villa*), médecin et premier chirurgien du roi Philippe-le-Bel, professa son art à Paris et à Montpellier. Il a composé vers 1306 un *Cours de chirurgie* divisé en cinq traités, sous le titre de *Chirurgia et antidotarium* ; ouvrage resté manuscrit, mais dont la bibliothèque impériale a plusieurs copies, ainsi que de la traduction anglaise qu'on en fit à la fin du 14e siècle. Cet ouvrage est précieux en ce qu'il fait connoître l'état de la science à l'époque du règne de Philippe-le-Bel, et qu'il est le second qui fut suivi dans les écoles.

* I. MONDINO, du Frioul, professeur de médecine à Padoue ; on a de lui *Synonyma medica*, dont le manuscrit existoit dans la bibliothèque royale de Turin, et un autre dans la bibliothèque impériale de France.

* II. MONDINO, d'une illustre et ancienne famille de Vicence, après avoir fait ses études à Padoue, exerça la médecine à Venise, et devint professeur en cette faculté dans l'université de cette ville. Ce médecin mourut vers l'an 1630. On a de lui, I. *Disputatio in tres partes divisa, in quâ ea quæ de semine sunt controversia inter peripateticos et veteres medicos, et doctissimos quosdam Neotericos accuratissimè discutiuntur*, Tarvisii, 1609, in-4°. II. *De genitura pro Galenicis adversùs peripateticos et nostræ ætatis philosophos ac medicos disputatio*, Venetiis, 1622. Ces deux ouvrages prouvent que l'auteur avoit plus d'érudition que de jugement.

* III. MONDINO, de Ferrare, *ou* FERDINAND SCARSELLA, dit *Mondino*, se distingua, comme *peintre*, par la richesse de l'invention; comme *architecte*, par une grande intelligence; et comme *dessinateur*, par un dessin correct. Il exerça ses talens presque toujours hors de sa patrie, et principalement à Venise et à Trévise. Mondino mourut en 1614.

* IV. MONDINO (Hippolyte), dit *Scarsellino*, fils du précédent, fut bon *dessinateur*, et montra une grande intelligence dans l'*architecture* qu'il avoit apprise à l'école de son père. Après avoir séjourné quelque temps à Bologne et à Venise, il revint dans sa patrie, où il exerça son talent pour la peinture en grand comme en petit. Ses compositions sont riches d'invention, sa manière étoit aussi agréable que délicate. Rome, Modène, Mantoue, et quelques autres villes, le chargèrent de l'exécution de divers *Tableaux*, dont elles n'eurent qu'à se louer. Ce peintre mourut à Ferrare, sa patrie, en 1620.

MONDIR, vieillard arabe, célèbre sous le règne du calife Aaron Raschild par sa sagesse et sa reconnoissance envers le premier visir Barmécide. Le calife, jaloux de la grande réputation de ce dernier, avoit défendu, sous peine de la vie, que l'on parlât de lui en sa présence. Malgré cette défense rigoureuse, Mondir venoit chaque matin devant le palais du ministre disgracié, et s'élevant sur une terrasse qui lui servoit de tribune, il entretenoit les passans des vertus de Barmécide et des services de ses aïeux. Le calife, irrité, le fit venir devant lui pour le condamner à la mort. Mondir remercia Aaron d'avoir pensé à le délivrer de la vie, puisqu'elle lui étoit devenue pénible, dès que Barmécide n'étoit plus heureux. Aussitôt il peignit avec tant de force les obligations qu'il avoit au visir, que le sultan, ému, lui fit non seulement grace de la vie, mais lui donna une coupe d'or. Mondir, se prosternant à terre, s'écria : « O Barmécide ! voilà encore un présent que je te dois. »

† I. MONDONVILLE (Jeanne de), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, se distingua de bonne heure par son esprit, autant qu'elle étoit remarquable par sa beauté. Recherchée par divers partis honorables, elle épousa, en 1646, Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se consacra aux œuvres de piété sous la conduite de l'abbé de Ciron. Après avoir tenu quelque temps chez elle des écoles gratuites, elle travailla à l'instruction des

nouvelles converties, et au soulagement des pauvres malades. Elle forma ensuite le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation qui perpétuât ses œuvres de charité. Son dessein fut approuvé par Marca, archevêque de Toulouse; et l'abbé de Ciron fut nommé, en 1661, pour en dresser les statuts et les réglemens. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'Alexandre VII en 1662, autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de congrégation des Filles de l'Enfance. Madame de Mondonville avoit déjà formé des établissemens dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit « que ses constitutions renfermoient des maximes dangereuses. » Les jésuites écrivirent et agirent contre elles. On nomma des commissaires pour les examiner, et la congrégation de l'Enfance fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686; à l'instigation d'une société qui depuis a eu le même sort. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'Enfance furent dispersées, et les jésuites achetèrent leur maison pour y placer leur séminaire. Ils avoient combattu ces filles infortunées comme des ennemis redoutables, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. Voici ce que dit l'abbé Racine, ennemi des jésuites, en sa qualité de janséniste. « Les écrivains jésuites sont moins favorables à la fondatrice des filles de l'Enfance. » Voici encore ce que dit l'un d'entre eux, d'après Reboulet: « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice (madame de Mondonville) avoit donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'état, tel que le P. Cerle et l'abbé Dorat; qu'elle avoit fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume; qu'elle avoit fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie; on dressa des procès-verbaux; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison.... » Il parut, en 1734, une Histoire des filles de la congrégation de l'Enfance, par Reboulet, ex-jésuite, et avocat à Avignon. L'abbé de Juliard, parent de madame de Mondonville, attaqua cette histoire comme un libelle calomnieux, et la réfuta par un Mémoire en deux parties, qui contient, 1° l'Innocence justifiée, ou l'Histoire véritable des filles de l'Enfance; 2° le Mensonge confondu ou la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des filles de l'Enfance. Le parlement de Toulouse condamna au feu l'Histoire de Reboulet, comme contenant des faits faux ou altérés. Cet auteur, qui n'avoit écrit que d'après les mémoires de ses anciens confrères, répondit pour soutenir la vérité de son ouvrage. Mais le marquis de Gardouche, neveu de madame de Mondonville, obtint un arrêt du 27 février 1738, qui condamna au feu ce nouvel écrit, et ordonna des recherches rigoureuses contre l'auteur. *Voyez* REBOULET.

† II. MONDONVILLE (Jean-Joseph CASSANEA de), l'un des plus célèbres musiciens du 18e siècle, né à Narbonne le 24 décembre 1711, acquit d'abord de la réputation à Paris, où il se rendit célèbre par l'exécution brillante et facile de son violon. Il fut rival et ami de Guignon, qui tenoit alors le premier rang dans ce genre. Ses *Sonates de clavecin* et ses *Opéras d'Isbé, du Carnaval du Parnasse, de Titon et l'Aurore, de Daphnis et Alcimadure*, dont il fit les paroles, le mirent bientôt dans la classe des compositeurs les plus distingués qui aient travaillé pour l'opéra. Il excella aussi dans les *Motets*, qui lui méritèrent la place de maître de musique de la chapelle du roi. Il étoit occupé à de grands *ouvrages* de musique, qui enflammèrent son sang et précipitèrent ses jours. Il mourut à Belleville, près de Paris, le 8 octobre 1772. On n'avoit jamais vu au concert spirituel une affluence égale à celle qu'attirèrent les premiers *essais* de Mondonville. Trois morceaux de génie, le *Magnus Dominus*, le *Jubilate*, et le *Dominus regnavit*, annoncèrent une lyre enchanteresse et savante, qui égaloit celle de La Lande.

* MONDORGE. *Voyez* MONTDORGE.

† MONDORY (N**), né à Orléans, devint le plus célèbre comédien de la troupe du Marais, dans laquelle il jouoit les premiers rôles. L'ardeur qu'il mettoit dans son jeu avança ses jours. Il fut frappé d'apoplexie comme il jouoit le rôle d'Hérode dans la tragédie de Mariamne par Tristan. Il se retira dans une maison qu'il avoit auprès de sa ville natale. On ignore le temps de sa mort.

MONDRAINVILLE. *Voy.* DUVAL, n° I.

MONESTIER (Blaise), jésuite, professeur de philosophie à Clermont, et né dans ce diocèse en 1717. Ses *Principes de piété*, 1756, 2 vol. in-12, et sa *Vraie Philosophie*, 1774, in-8°, renferment de bonnes leçons pour un chrétien. Il mourut en 1776.

† I. MONET *ou* MONNET (Jean), né à Condrieux, petite ville située sur le bord du Rhône, près de Lyon, directeur du grand théâtre de cette dernière ville, mit pour devise sur la toile, et par allusion à son nom : *Mulcet, movet, monet*. On lui doit l'*Anthologie française*, ou *Chansons choisies, depuis le* 13e *siècle jusqu'à présent*, 1765, 4 vol. in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ce recueil, dont la musique est exécutée avec les caractères mobiles de Fournier le jeune, renferme plusieurs pièces agréables et quelquefois plus gaies qu'il ne convient, sur-tout la quatrième partie, qui contient les chansons joyeuses. Le discours sur l'origine de la chanson française, composé par Meusnier de Querlon, est bien écrit ; mais dans ses recherches l'auteur n'a pu se défendre de quelques erreurs dans lesquelles tomberont tous ceux qui voudront parler de l'ancienne poésie française sans l'avoir étudiée. Monet mourut vers 1771, après avoir été directeur de l'opéra-comique à Paris, et d'une comédie française à Londres. En 1773 il parut un ouvrage en 2 vol. in-12, intitulé Supplément au *Roman comique*, ou *Mémoires* pour servir à la vie de Jean Monet,

écrits par lui-même. Le second volume contient les mystifications du petit P*** (Poinsinet).

† II. MONET (Philibert), né à la Bonne, ville de Savoie, l'an 1566, mort à Lyon en 1643, à 77 ans, se distingua chez les jésuites, où il entra par goût pour l'étude. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durent quelques *ouvrages*, éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui. Son Dictionnaire latin-français, intitulé, *Inventaire des deux langues*, Paris, 1636, in-fol., eut cours dans le temps. Monet se tourna ensuite du côté du blason et de la géographie de la Gaule : ce qu'il a fait sur cette matière est encore consulté par les savans. Son ouvrage sur le blason est intitulé *Origine et vraie pratique de l'art du blason, avec le Dictionnaire armorial*, Lyon, 1659, in-4°.

MONÉTA (le père), dominicain de Crémone, célèbre par sa science et par son zèle contre les hérétiques de son temps, vivoit du temps de saint Dominique, et mourut vers 1240. Le P. Ricchini, du même ordre, fit imprimer à Rome, en 1743, in-folio, un *Traité* latin du P. Moneta contre les Vaudois, intitulé *Summa Monetana*.

* MONETI (frère François), astrologue, poëte, et l'un des esprits les plus agréables et les plus bizarres de son temps, né à Cortone vers l'an 1635, prit l'habit de frère mineur dans le couvent de Saint-François de cette ville. Naturellement satirique, il éprouva des disgraces et des châtimens pour s'être égayé aux dépens de plusieurs cardinaux et de quelques missionnaires jésuites. Le *poëme* qu'il avoit composé contre ces derniers étoit intitulé *Cortona convertita* ; il circula d'abord en manuscrit, et fut publié ensuite à Florence, sous la date de Paris, en 1759. Obligé de se rétracter, il composa un écrit intitulé *La Cortona nuovamente convertita per la missione fatta in detta città l'anno 1708 da PP. Paolo segneri Juniore, e Ascanio Simi, gesuiti missionari, ossequioso tributo in ottava rima, offerto ai molto reverendi padri della medesima compagnia di Jesu.* Ce poëme commence ainsi :

Io, che gia spinto da furore insano
Con saterici carmi, e stil non buono
Contro de' vizi altrui armai la mano
Di maledica cetra al tristo suono ;
Con miglior genio, e con giudizio sano
Da me stesso diverso oggi ragiono.
Perchi d'ogni odiò già spogliato il core,
Venga obliato ogni passato errore.

On rapporte aussi que se trouvant un jour à l'une des missions de ces PP., il écrivit sur l'écorce d'un arbre les vers suivans :

Fra Moneti in questo loco
Convertissi, e non fu poco.

Le nombre des *ouvrages* de Moneti est considérable ; les titres sont aussi bizarres que les pensées de l'auteur. Un almanach astrologique qu'il mit au jour eut la plus grande vogue, et lui rapporta beaucoup d'argent. Quoique écrivant sur l'astrologie, Moneti se moquoit de cette vaine science, et n'y ajoutoit aucune foi. Il avoit beaucoup voyagé, et avoit su mettre à profit ses voyages. Il mourut le 4 septembre 1712.

MONFORT. *Voyez* MONTFORT.

* MONFORTE (Antoine), issu de l'illustre famille des Lauriers, né à Naples en 1644, étudia d'abord les mathématiques, et fit un cours de belles-lettres. Avide

d'étendre ses connoissances, il entreprit plusieurs voyages, à Rome, à Florence et à Constantinople, et revint mourir à Naples. On a de lui, *Epistola ad clarissimum et eruditissimum virum Antonium Magliabecchi, continens solutiones problematum, quæ Leidensis geometria post tabulam latens proposuit*, imprimée en 1675; et deux *opuscules* publiés en 1699, l'un intitulé *De siderum intervallis et magnitudinibus*, et l'autre *De problematum determinatione*.

† MONGAULT (Nicolas-Hubert de), fils naturel de Colbert-Pouanges, né à Paris en 1674, entra dans la congrégation de l'Oratoire. La délicatesse de sa santé l'obligea d'en sortir quelque temps après. Il demeura successivement auprès de Colbert, archevêque de Toulouse, qui le protégeoit, et auprès de Foucault, qui trouva en lui ce qu'il avoit cherché, un homme qui savoit allier l'esprit avec le savoir. Ce protecteur lui procura une place à l'académie des inscriptions, et celle de précepteur du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. Mongault sut se concilier, dans cette place importante et délicate, l'estime et l'amitié de son élève. Quoiqu'il pensât librement sur les matières de religion, il s'attacha, dit Duclos, à lui inspirer les principes les plus capables de l'effrayer, parce qu'il pensoit sans doute qu'on ne peut retenir les princes par des liens trop forts. L'abbaye de Chartreuve et celle de Villeneuve furent les récompenses de ses soins. Le duc de Chartres ajouta aux bienfaits de son père les places de secrétaire-général de l'infanterie française, de secrétaire de la province de Dauphiné, de secrétaire des commandemens du cabinet. L'abbé Mongault auroit voulu s'élever plus haut. Tandis que le cardinal Dubois se plaignoit d'être malheureux depuis qu'il étoit grand, l'abbé Mongault l'étoit encore plus par l'envie qu'il lui portoit. De là les vapeurs dans lesquelles il a passé une partie de sa vie. Ces vapeurs lui faisoient voir tout en noir : on le lui dit un jour. « Les vapeurs, répondit-il, font donc voir les choses comme elles sont. » L'académie française se l'associa en 1718. Il mourut le 15 août 1746. Quoiqu'il eût vécu à la cour, il n'apprit jamais à flatter, et il exprimoit ses sentimens sans contrainte. Dubois ne put le faire entrer dans aucune de ses vues, même en lui faisant du bien. Ce cardinal désiroit que le duc de Chartres, colonel-général de l'infanterie, vînt travailler avec lui; pour l'y engager, il voulut se servir de Mongault, qui lui répondit sèchement : « Je n'abuserai jamais de la confiance du prince pour l'engager à s'avilir. » On a de lui, I. Une *Traduction* française de l'Histoire d'Hérodien, qui parut pour la première fois en 1700, dont la meilleure édition est celle de 1745, Paris, in-12. Cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin et d'exactitude, est écrit d'ailleurs avec élégance. II. Une *Traduction* des Lettres de Cicéron à Atticus, Paris 1714 et 1738, six vol. in-12. Cette version, aussi élégante et aussi exacte que celle d'Hérodien, est enrichie de notes qui font beaucoup d'honneur à son goût et à son érudition. On apprend dans le texte et dans les remarques à bien connoître Cicéron, et les personnages qui jouoient de son temps un grand rôle dans la république romaine. On s'accorde à regarder les lettres des grands hommes comme la plus agréable partie de leurs ou-

vrages. Le cœur est touché dans cette lecture à proportion que celui de l'écrivain paroît s'ouvrir. On estime, chacune dans leur genre, les lettres des gens d'esprit, des savans, des grands ministres; mais nous n'en avons point, dans aucune sorte de genre, qui, pour la pûreté du style, l'importance des matières, et la dignité des personnes qui s'y trouvent mêlées, soient comparables à celles de Cicéron. On y voit le détail de sa vie domestique, la peinture de son esprit et des différentes situations où il se trouvoit, selon les différentes conjectures des affaires. III. Deux *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie, qui font regretter qu'on n'en ait pas un plus grand nombre de la même plume.

* MONGEOT (Gabriel de), médecin ordinaire des ducs de Lorraine Charles III, Henri II, et Charles IV, après avoir reçu le bonnet de docteur en l'université de Toulouse. Son mérite et les qualités de son cœur le rendirent estimable. Devenu professeur de la faculté à Pont-à-Mousson, il s'y distingua et se forma une bibliothèque considérable pour ce temps. On voit encore aujourd'hui en Lorraine beaucoup des livres de Mongeot portant son nom avec cette devise: *Lauro non auro*. On a de lui un ouvrage intitulé *Discours sur les médicamens domestiques*, où l'on enseigne la vraie méthode de composer avec facilité et peu de frais les remèdes les plus en usage dans le traitement des maladies, Pont-à-Mousson, 1620, in-12.

MONGEZ (Jean-Antoine), né à Lyon en 1751, s'attacha à la congrégation de Sainte-Geneviève. Son zèle pour les progrès de l'Histoire naturelle le fit embarquer avec Lapérouse, et il a péri, à la fleur de son âge, dans cette expédition. On lui doit, I. La *Continuation* du Journal de Physique, où il fournit plusieurs articles. II. *Description de la machine inventée pour les fractures des jambes par d'Albert Pieropare de Vicenze*, 1782. III. *Traduction de la Sciagraphie du règne minéral de Bergmann*, 1787, deux vol. in-8°, etc.

† MONGIN, (Edme), né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, d'abord précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais, mérita par ses talens pour la chaire une place à l'académie française en 1708, et l'évêché de Bazas en 1724. Mongin étoit homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le Recueil de ses *Œuvres*, publié à Paris, in-4°, en 1743. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, ses *Oraisons funèbres* et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas.

* I. MONGIORGI (Nicolas), jurisconsulte, surnommé aussi *Nicolas del Pozzo*, né à Cento, florissoit vers la fin du 16e siècle. On a de lui *Nicolai Mongiorgii e terrâ Centi codex, seu tractatus Mosaïco, et veteri jure enucleando*, Bononiæ, 1573, in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé en 1587 sous le titre suivant: *Tractatus de pactis revendendi, seu francandi, et super incisione arborum ab emphilentes facienda*, etc., Bononiæ, 1589, in-4°.

* II. MONGITORE (D. Antonino), chanoine de Palerme sa patrie, mort vers l'an 1730, est auteur de plusieurs *ouvrages* d'é-

rudition et de piété. Les principaux sont, I. *Compendio della vita di santa Rosalia vergine, Romita Palermitana*, Palermo, 1703. II. *Bibliotheca Sicula, sive de scriptoribus Siculis, qui tum vetera, tum recentiora sæcula illustrarunt*, Panormi, 1707, 2 vol. in-fol.

MONGOMERI. *Voyez* MONTGOMMERY.

* MONI (Dominique), peintre infatigable, et célèbre par les vicissitudes qu'il éprouva pendant tout le cours de sa vie, naquit d'une illustre famille de Ferrare en 1559. Né avec un caractère impatient, une imagination ardente, mais craintive, effets ordinaires d'un grand talent, et une espèce de fanatisme en fait de religion, le précipitèrent dans un cloître de chartreux; mais réfléchissant dans cette solitude sur la démarche trop inconsidérée qu'il avoit fa te, et sur le point de faire ses vœux, il quitta l'habit de chartreux, rentra dans le monde, et se fit ecclésiastique. Le repentir suivit bientôt cette nouvelle résolution. Devenu éperdument amoureux d'une jolie fille, il fit taire ses scrupules, renonça au nouvel état qu'il venoit d'embrasser, et se maria. Il se détermina alors à étudier la philosophie, espérant s'en faire une ressource pour vivre; mais l'ayant trouvée nue et pauvre, comme dit Pétrarque, il se tourna vers la médecine. Le charlatanisme de cet état ne pouvant s'allier avec la franchise de ses idées, il y renonça bientôt, et l'étude des lois devint son unique occupation; mais croyant s'être encore trompé sur l'état qu'il avoit embrassé, il se vit au bout de quatre ans sans ressource au milieu de ses entreprises. Il abandonna l'étude des lois pour celle de la peinture, et devint en très-peu de temps habile dans cet art, dans lequel il parvint à saisir la manière du Tintoret. On remarque dans les *ouvrages* de ce peintre un coloris gracieux, des teintes agréables, un dessin correct, et sur-tout de l'invention. Ses *tableaux*, qui sont en grand nombre, ornent les églises et les cabinets des amateurs dans une grande partie de l'Italie. Au milieu de ses succès, il perdit son épouse; cette mort le plongea dans une espèce de stupidité, qui se changea quelque temps après en frénésie, qui lui fit commettre un meurtre. Obligé de prendre la fuite, il se réfugia dans une ferme, et ensuite à Parme, où il mourut en 1602.

MONICOULT (N*), consul de France à Dantzick et à Saint-Pétersbourg, mort vers 1760, après avoir donné, en 1724, au théâtre italien, le *Dédain affecté*, comédie en trois actes.

MONIÈRE (Jean de la), doyen des médecins du collége de Lyon, publia en 1626 deux assez bons *Traités*, l'un sur la dyssenterie, et l'autre sur la peste.

* I. MONIGLIA (Jean-André), [illegible] Florence, originaire d'une ancienne et illustre famille de Sarzano, dans les états de Gênes, fut académicien della Crusca, et professeur de médecine dans sa patrie et dans l'université de Pise en 1682. Outre un *Traité de l'usage de l'eau dans les fièvres*, Florence, 1684, Moniglia a composé un grand nombre de *pièces dramaques*, ornées de gravures, qu'il publia à Florence en 1689, en 3 volumes in-4°. Dans le nombre

de ces pièces, il y en a plusieurs qui n'appartiennent point à Moniglia; mais toutes sont écrites suivant le goût du siècle où il vécut. La régularité et la vraisemblance, et une action bien intriguée, y étoient comptées pour peu de chose.

*II. MONIGLIA (Thomas-Vincent), de l'ordre de Saint-Dominique, neveu du précédent, né à Florence le 18 août 1686, passa les premières années de sa vie à Pise, où son père étoit professeur de médecine, et où il s'appliqua à l'étude des belles-lettres. Il alla ensuite à Florence, où il prit des leçons de philosophie péripatéticienne sous les plus habiles maîtres. Ce fut dans cette ville qu'il se lia d'une étroite amitié avec Henri Newton, ministre du roi d'Angleterre auprès du grand-duc, qui lui persuada d'abandonner sa patrie et de se rendre à Londres, en lui faisant espérer et entrevoir, par ses promesses, un sort beaucoup plus heureux qu'en Italie. Moniglia, séduit par les discours de Newton, prit la fuite, et s'embarqua à Livourne. Son trajet fut heureux; il arriva à Londres, où, pendant trois ans, il passa une grande partie de son temps à visiter les bibliothèques, et à fréquenter les sociétés savantes, pour acquérir de nouvelles connoissances et se perfectionner dans celles qu'il avoit déjà acquises. Ses ressources pécuniaires épuisées, il fut obligé, pour subsister, de se faire précepteur, et quelque temps après, il parvint, par la faveur de Come III, à retourner en Italie, et à rentrer dans son ordre. Il s'adonna alors à la prédication, devint ensuite professeur de théologie à Florence, et mourut à Pise le 15 février 1767. Ce religieux, à ses connoissances très-étendues dans presque toutes les sciences, joignoit celles de la littérature grecque et latine, et de la langue hébraïque. On a de lui, I. *De origine sacrarum precum Rosarii B. M. V. dissertatio*, Romæ, 1725, in-8°. Il composa cette dissertation, par ordre de ses supérieurs, pour réfuter les bollandistes, qui prétendoient que saint Dominique n'étoit point l'auteur de ces prières. Question oiseuse, dont la solution n'est d'aucune utilité. II. *De annis Jesu-Christi servatoris, et de religione utriusque Philippi Augusti dissertationes duæ*, Romæ, 1781, in-4°. III. *Dissertazione contro i fatalisti*, partie 1 et 2, Lucca, 1744. IV, *Dissertazione contro i materialisti, i alteri increduli*, tom. 1 et 2, Padova, 1750. V. *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti, divise in due trattati*, Lucca, 1760. Moniglia, un des premiers, parmi les Italiens, réfuta les opinions de Locke, de Spinosa, de Colsius, Bayle, Leibnitz, Hobbes, et d'Helvétius. Mais il ne le fit pas toujours avec avantage. VI. *La mente umana spirito immortale, non materia pensante*, tome 1 et 2, Padova, 1766. Il a laissé plusieurs *manuscrits* sur diverses matières, et principalement contre les ennemis de la religion chrétienne.

† MONIME, de Milet, célèbre par sa beauté et par sa chasteté, plut tellement à Mithridate, que ce prince employa tous les moyens imaginables pour ébranler sa vertu; mais ce fut en vain. Il l'épousa. Bientôt vaincu par Lucullus, et craignant que Monime ne tombât entre les mains du vainqueur, il lui ordonna de mourir,

Racine a mis Monime sur la scène. Elle y excite cet intérêt que font éprouver toutes les productions de ce grand poëte. C'est un des plus beaux caractères qu'il ait traité. *Voy*. Mithridate.

† MONIN (Jean-Edouard du), né à Gy, dans le comté de Bourgogne, en 1557, fit de très-bonnes études, et possédoit les langues italienne, espagnole, latine, grecque et hébraïque. Il étoit en outre versé dans la philosophie, la médecine, les mathématiques, et la théologie. Il faisoit des vers avec une telle facilité qu'il *traduisit* la Semaine de du Bartas en vers latins dans l'espace de 50 jours; Elle parut à Paris en 1579, in-8°. Ses autres ouvrages sont, I. *Le Quarême divisé en trois parties;* 1° *Le triple amour*; 2° *La peste de la peste*, ou *jugement divin*, tragédie; 3° *La consuivance du quarême*, Paris, 1584, in-4°. II *Orbecoronte*, tragédie en 5 actes, avec des chœurs. On la trouve dans le Phénix de du Monin, Paris, G. Bichon, 1585, in-12. III. *L'Uranologie*, ou *le Ciel*, Paris 1583, in-12. IV. *Nouvelles Œuvres*, Paris, 1582, in-12. On a comparé du Monin à Pic de La Mirandole, à Postel, à Agrippa; mais il s'en faut beaucoup qu'il approche de ces génies précoces. Il logeoit au collége de Bourgogne à Paris lorsqu'il fut assassiné le 5 novembre 1586, à l'âge de 29 ans. Voëtius a prétendu que le cardinal du Perron (nommé alors Jacques Davy) avoit eu part à cet assassinat. Cela n'est point prouvé; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après l'absolution donnée à Henri IV dans l'église abbatiale de Saint-Denys, la Sorbonne, écrivant une lettre à Clément VIII contre ceux qui l'avoient donnée, s'explique ainsi sur le compte de du Perron: « Nouvellement nommé par un hérétique à l'évêché d'Evreux, et fils d'un ministre, il a jusqu'actuellement professé le calvinisme; on le nomme le philosophe et le conseil de Henri III. Déshonoré par un homicide qu'il a commis, il est le mobile de l'absolution donnée à Saint-Denys. » On a prétendu aussi que la cause de l'assassinat de du Monin fut ce vers qu'il attacha à la porte d'une dame:

Laïdis hæc domus est multis habitata priapis.

Mais on n'a rien de certain à cet égard.

MONIQUE (sainte), née en 332, de parens chrétiens, mariée à Patrice, bourgeois de Tagaste en Numidie, dont elle eut deux fils et une fille, convertit son mari qui étoit païen, et son fils aîné, depuis saint Augustin, qui étoit livré aux plaisirs, et imbu des opinions du manichéisme. Elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'étoit rendue pour passer avec lui en Afrique.

MONK. *Voyez* Monck.

* MONLEON (N. de), auteur dramatique du 17e siècle, sur lequel les biographes n'ont laissé aucun détail. On connoit de lui 3 tragedies, qui sont, I. l'*Amphitrite* poëme de nouvelle invention en cinq actes, en vers, avec un avis au lecteur, dans lequel Monléon se déchaîne contre les critiques et les auteurs du temps, Paris, 1630, in-8°. II. *Thieste*, tragédie en cinq actes, Paris, 1633, in-4°. La catastrophe de cet ouvrage est affreuse; la pièce d'ailleurs est bien écrite et bien conduite: on peut présumer qu'elle n'a point été inconnue à Crébillon.

III. *Hector*, tragédie représentée en 1630.

MONMOREL, (Charles LE BOURG de), né à Pont-Audemer, aumônier de madame la duchesse de Bourgogne en 1697, abbé de Lannoi en récompense de son talent pour la chaire, autant que par la protection de madame de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées, 4 volumes sur l'Evangile des dimanches ; 3 volumes des jours de carême ; 1 volume de la passion ; et 2 des mystères de Jésus-Christ et de la Vierge. Cette collection forme 10 vol. in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. On ignore l'année de sa mort.

MONMORENCI. *Voyez* MONTMORENCY.

MONMORT. *Voyez* HABERT, n° V, *et* MONTMAUR.

MONMOUTH. *Voyez* MONTMOUTH.

MONNEGRO *ou* DE TOLÈDE, (Jean-Baptiste de), sculpteur et architecte, mort en 1590 à Madrid sa patrie, dans un âge très-avancé, se fit une grande réputation en Espagne par son habileté. Monnégro fit bâtir, par ordre de Philippe II, l'*église* de l'Escurial, dédiée à saint Laurent. Les *statues* des six rois qu'on voit sur la façade de ce temple sont aussi l'ouvrage de son ciseau.

* MONNET (madame), née MOREAU, morte en 1798, connue par ses *Contes orientaux*, ou *les Récits du sage Caleb*, *voyageur persan*, Constantinople et Paris, 1779, in-12 ; et son *Idylle sur les fleurs* qui lui assurent une réputation parmi les femmes qui se sont distinguées dans les lettres. Ses nombreux *écrits*, indépendamment de sa *correspondance* avec son ami Thomas, qu'on est sur le point d'imprimer, et quelques pièces de théâtre, sont dignes de voir le jour. On a encore d'elle, I. *Mazour*, ou *Suite des contes orientaux*, 1784, in-12. II. *Lettres de Jenny Bleinmore*, Paris, 1787, 2 vol. in-12. III. *Essais en vers*, *présentés à M. Lambert*, *contrôleur-général*, *au profit de cultivateurs maltraités par un orage*, Paris, 1788, in-8°, et plusieurs *morceaux* de poésie, etc.

* I. MONNIER (Pierre le), né dans les environs de Lille vers l'an 1552, mort vers l'an 1615, parcourut diverses contrées de l'Europe, et particulièrement l'Italie. A son retour il publia une *Description des monumens tant anciens que modernes* qu'il avoit observés dans ses voyages, Lille, 1614, in-12.

II. MONNIER (Pierre le), né auprès de Vire, mérita par ses talens une chaire de philosophie au collége d'Harcourt à Paris. L'académie des sciences se l'associa, et le perdit le 27 novembre 1757, à l'âge de 82 ans. On a de lui *Cursus philosophicus*, 1750, 6 vol. in-12. Ce *Cours* a eu du succès, et on le dictoit dans plusieurs colléges de province. On y trouve les notions géométriques nécessaires à tout physicien, et aussi les questions de physique traitées avec assez d'étendue, et pour l'ordinaire avec méthode et clarté. Son système général est le cartésianisme corrigé, étayé de fausses suppositions, si communes à tous les faiseurs d'hypothèses. Mais il

a écarté les questions absurdes et vaines dont on chargeoit autrefois les livres de ce genre. L'académie, dont il étoit membre, lui doit aussi divers *Mémoires*.

† III. MONNIER (Pierre-Charles le), célèbre astronome, fils aîné du précédent, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, de l'institut national de France, né à Paris le 20 novembre 1715, annonça de bonne heure un goût exclusif pour l'astronomie. Il n'avoit encore que seize ans, lorsqu'il fit ses premières *Observations* sur Saturne. En 1735, il présenta à l'académie des sciences une *Nouvelle figure de la lune, avec la description de ses taches;* il y fut reçu le 21 avril 1736. Jeune, ardent, et avide de s'instruire, il suivit Maupertuis dans ses voyages relatifs à la fixation d'un degré vers le cercle polaire, et toutes les opérations roulèrent principalement sur lui. Dans les *Mémoires* de 1738, il remit en honneur la méthode de Flamsteed, méthode ingénieuse à laquelle on doit toute la précision qu'il y a maintenant dans les tables du soleil et dans les positions des étoiles. Ses premières observations, en 1740, furent faites dans la tour de Pascal, ancienne tour de l'enceinte de Paris. Le 15 novembre 1741 il lut à la rentrée publique de l'académie le projet d'un nouveau catalogue d'étoiles, et il y présenta une nouvelle carte du Zodiaque qu'il fit *graver* en 1755. Il fut le premier qui détermina les changemens des réfractions en hiver et en été, qui entreprit de réformer les tables du soleil, de corriger le catalogue d'étoiles, de déterminer l'obliquité de l'écliptique, et la hauteur du pôle de Paris. En 1741 il introduisit en France l'instrument des passages, dont on n'avoit point encore fait usage à l'Observatoire, et que Graham, célèbre horloger de Londres, avoit exécuté. En 1742 il entreprit de dissiper le préjugé qui régnoit encore en France sur les comètes; il annonça que la comète qui paroissoit avoit un mouvement rétrograde. On lui doit la première *Traduction* de la Cémétographie de Halley, avec une méthode pour le calcul de l'orbite par trois observations. En 1746 il prouva, par un grand travail, que Saturne avoit des inégalités considérables, causées par l'attraction de Jupiter; et l'académie proposa ces inégalités pour sujet du prix de 1748. Les *Institutions astronomiques* qu'il publia la même année, in-8°, ont été long-temps le seul bon livre d'élémens où l'on pût apprendre l'astronomie. Le fond de cet ouvrage étoit le Livre de Keill, imprimé plusieurs fois en Angleterre; mais Le Monnier y ajouta des Tables du soleil et de la lune, et tous les résultats de l'astronomie nouvelle. En 1748 il fit un voyage en Angleterre, et de là en Écosse, pour observer l'éclipse du 25 juillet qui devoit y être presque annulaire; et y mesura le premier le diamètre de la lune sur le disque même du soleil. En 1750 il fit une méridienne à Bellevue; le roi le gratifia d'une somme de 15,000 liv. qu'il employa à acheter des instrumens. En 1766 il *publia* l'Abrégé de pilotage, 1 vol. in-8°, que Coubert, hydrographe à Brest, avoit donné en 1702, avec des augmentations; en 1771 son *Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer*, 1 vol. in-8°; des *Tables du soleil*, des *Méthodes*

pour corriger celles de la lune, qu'il avoit données en 1746, dans ses *Institutions astronomiques;* en 1772, l'*Exposition des moyens de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation*, 1 vol. in-12, avec la *Table des sinus verses*, qui manquoit à toutes les tables françaises. Son zèle pour la marine ne se borna point à la partie astronomique; il donna en 1779 une *Traduction* du Traité suédois de la construction des vaisseaux, par Chapmann, in-fol. Son *Essai sur les marées* parut en 1774, Paris, in-8°. On y trouve diverses considérations sur les réfractions et sur les problèmes de la sphère. En 1776 il publia ses *Lois sur le magnétisme*, Paris, in-8°, avec une carte des inclinaisons et des déclinaisons, fruit d'une foule innombrable d'observations. Il est le premier qui ait fait des boussoles propres à bien déterminer la déclinaison de l'aiguille au moyen d'une lunette. Les observations météorologiques l'occupèrent aussi; il reconnut le premier l'influence de la lune sur l'atmosphère, et dans la 2e édition des Tables de Halley, publiée en 1754, il donna des *Lettres* intéressantes *sur les vents des équinoxes*. La question élevée sur le degré de Paris à Amiens, sur la base de Villejuif à Juvisy, occupa long-temps Le Monnier: il penchoit pour la mesure de Picard; mais, après plusieurs opérations, il reconnut enfin que la mesure de Cassini et de La Caille étoit la bonne. On a encore de ce célèbre astronome, I. *Description des principaux instrumens d'astronomie; celle du grand mural de Bird*, avec 14 grandes planches, Paris, 1774; ouvrage important pour les astronomes et qui manquoit à l'astronomie. II. *Mémoires concernant diverses questions d'astronomie, de navigation et de physique*, Paris, 1781 et 1784, 2 vol. in-4°. III. *Nouveau Zodiaque réduit à l'année* 1755, sous les yeux de Le Monnier, par de Séligny, Paris, 1755, in-8°, nouvelle édition; Versailles, 1773, in-8°. IV. *Observations du passage de Vénus sur le disque du soleil*, Paris, 1761, in-4°. V. *Traduction* du calcul intégral de Maclaurin; Paris, 1765, in-8°. Le Monnier joignoit à un travail opiniâtre l'intelligence, le génie, le zèle, l'activité et le crédit. Il est un de ceux qui a le plus réussi à avancer les progrès de l'astronomie, et qui lui a été le plus utile en formant des élèves dignes de lui. On peut reprocher à ses écrits de manquer de clarté, mais ils sont pleins d'une érudition profonde. Le Monnier est mort à Hérils, près Bayeux, en 1799.

† IV. MONNIER (Louis-Guillaume le), frère du précédent, devint aussi membre de l'académie des sciences. Il embrassa la médecine, et y eut des succès. Dans un *Mémoire* sur l'électricité de l'air, il fut le premier qui annonça que la matière de la foudre et celle de l'électricité devoient être la même. Les articles *Aimant* et *Aiguille aimantée*, dans l'Encyclopédie, sont de lui. Il avoit professé pendant trente ans la botanique au jardin des plantes. Il est mort en 1799. On a de lui *Leçons de physique expérimentale sur l'équilibre des liqueurs*, traduites de l'anglais de Cotes, Paris, 1742, in-8°. Il a aussi donné une *édition* avec des augmentations de la Pharmacopée royale, galénique et chimique de Moyse Charas, Lyon, 1753, 2 vol. in-4°.

† V. MONNIER (N. l'abbé le), associé de l'institut national, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Panthéon, né en 1721 à Saint-Sauveur-le-Vicomte en Normandie, vint à Paris à l'âge de 18 ans. Attaché au collége d'Harcourt, il y fit une étude approfondie des meilleurs auteurs de l'antiquité. On a de lui, I. Une *Traduction* des comédies de Térence, avec des notes, 1770, 3 vol. in-12. Cette traduction joint à beaucoup de fidélité l'aisance du dialogue et l'élégance du style. Le seul défaut qu'on peut reprocher au traducteur, c'est d'avoir laissé quelquefois échapper des expressions triviales. Les notes sont en grand nombre et remplies d'érudition et de sagacité. II. Une *Traduction* des Satires de Perse avec le texte et des *notes;* Paris, 1771, 1 vol. in-12 III. *Fables, Contes et Epîtres*, Paris, 1773, in-8° et in-12. L'auteur montre un talent peu commun pour la fable; il auroit été à désirer qu'il n'eût pas pris quelquefois la familiarité basse pour la naïveté, et la profusion des mots pour de l'aisance et du naturel. Lorsqu'il évite ces deux écueils, il y a peu de fabulistes qu'on puisse lui comparer, en exceptant toujours La Fontaine, qui est au-dessus de toute comparaison. IV. Une *Lettre sur l'établissement des prix de vertus et des rosières*. L'abbé Le Monnier fut emprisonné sous le règne de la terreur où les vertus et les talens étoient des titres de proscription; après 18 mois de détention, le 9 thermidor lui rendit la liberté. Il est mort à Paris, le 4 avril 1797, à l'âge de 76 ans.

* MONNIOT *ou* MONNIOTE (Jean-François D.), bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, né à Besançon, et mort à Tigery près Corbeil, le 29 avril 1797, à 74 ans, a publié *Institutiones philosophicæ ad usum scholarum accommodatæ*, avec Franç. Rivard, Paris, 1778 et 1780, 4 vol. in-12. Il est aussi considéré comme auteur de l'*Art du facteur d'orgues*, publié sous le nom de *D. Bedos de Celles*, dans la *Description des arts et métiers*, 1769, in-fol.

† MONNOYE (Bernard de la), né à Dijon le 15 juin 1641, fit paroître dès son enfance de grandes dispositions pour les belles-lettres. On vouloit l'engager à se consacrer au barreau, mais son inclination l'entraînant vers la littérature légère et la poésie, il se contenta de se faire recevoir correcteur en la chambre des comptes de Dijon, en 1672. L'exercice de cette charge ne l'empêcha point de se rendre habile dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans l'histoire et dans la littérature. Il remporta le prix de l'académie française, en 1671, par son poëme du *Duel aboli*, qui fut le premier de ceux que l'académie a distribués. Le sujet de ses autres pièces, qui remportèrent aussi le prix, est, pour l'année 1673, *La gloire des armes et des belles-lettres, sous Louis XIV;* pour 1677, *L'éducation de monseigneur le dauphin;* pour 1683, *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*, en concurrence avec l'abbé du Jarri; enfin, pour l'année 1685, *La gloire acquise par le roi en se condamnant dans sa propre cause*. Sa pièce intitulée *L'académie française sous la protection du roi*, ayant été envoyée trop tard en 1675, ne put être admise à l'examen. Malgré les lauriers qu'il avoit recueillis dans

la capitale, il ne put se décider à s'y établir. « A Paris, disoit-il, on ne verroit en moi que le bel-esprit, profession, à mon avis, aussi dangereuse que celle de danseur de corde. Je n'ai d'ailleurs aucune ambition, même littéraire ; et quant à ma fortune, toute bornée qu'elle est, j'en suis content. Je n'ai jamais rien demandé au roi, et je le prie seulement de ne me rien demander. » Son absence de Paris retarda son entrée à l'académie française, qui ne se l'associa qu'en 1713. Ses nouveaux confrères le dispensèrent (honneur que personne n'avoit partagé avec lui) des visites de réception. Le fameux système de Law plongea La Monnoye dans la misère. Ce coup le frappa sans l'abattre. Le duc de Villeroy, sensible à son mérite et à son infortune, lui donna une pension de 600 livres, et lui défendit de passer à son hôtel pour le remercier. La Monnoye trouva son bienfaiteur chez madame la comtesse de Caylus; mais, au premier mot de remerciement, le duc l'interrompit, et lui dit, « Oubliez tout cela, monsieur; c'est à moi de me souvenir que je suis votre débiteur. » La poésie ne faisoit pas la principale occupation de La Monnoye; il avoit su joindre à ce talent, dès sa plus tendre jeunesse, une vaste littérature. Son érudition presque unique embrassoit la parfaite connoissance des livres et des auteurs de tous les pays, et la discussion pénible des anecdotes littéraires dont aucune ne lui échappoit. Les bibliographes le regardoient comme leur oracle, et c'est ainsi qu'ils l'appeloient, malgré le silence que sa modestie avoit exigé d'eux. Son caractère étoit égal, poli et officieux. Il mourut à Paris le 15 octobre 1728. Ses principaux ouvrages sont, I. *Des poésies françaises*, in-8°, imprimées en 1716 et en 1721. II. *De nouvelles poésies*, imprimées à Dijon en 1743, in-8°. Ces deux recueils méritent des éloges ; il y trouve plusieurs vers heureux et quelques morceaux agréables. Le style en est quelquefois prosaïque, la douce chaleur de la poésie ne s'y fait pas toujours sentir; mais, dans ces sortes de collections, tout ne peut pas être égal. La Monnoye avoit *traduit* en vers français un poëme espagnol, qui a pour titre *Glose de sainte Thérèse*, dont madame de La Vallière, alors carmelite, eut la modestie de refuser la dédicace. Cette version fut quelque temps manuscrite; on proposa à l'illustre Racine de faire une nouvelle traduction de cette Glose : il connoissoit celle de La Monnoye, et il répondit : « Je ne saurois mieux faire que lui ». (*Voyez* BARBIER, n° I ; MÉNAGE ; NICAISE, n° II ; PELLEGRIN.) III. *Des poésies latines* imprimées dans le recueil précédent. Ce sont des Fables, des Épigrammes, des Contes. « Trop de licence dans l'expression réduit à un très-petit nombre les morceaux qui peuvent se lire à des oreilles chastes. Une diction élégante et simple, un tour fin, naturel et plaisant, de la vivacité dans le récit, voilà ce qui caractérise ce conteur, comparable, on ose le dire, à tout ce que nous avons de meilleur en ce genre. » (Bibliothèque d'un homme de goût.) Ces *poésies* ont été recueillies par l'abbé d'Olivet, avec celles de Huet, Massieu et Fraguier. IV. Des *Noëls bourguignons*, 1720 et 1757, in-8°, que l'on regarde, avec raison, comme un chef-d'œuvre de naïveté. Des *Re-*

marques sur le Menagiana, de l'édition de 1715, en 4 vol. in-12, avec une *Dissertation* curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. Il s'attache à prouver que cette production n'a jamais existé, du moins en latin. Il peut se faire effectivement que d'abord ce livre a été imaginaire, et que ceux qu'on a vus depuis n'ont été faits que d'après le titre. Mais il paroît que La Monnoye se trompe, en croyant qu'il n'existoit pas encore en 1712 : M. Crevenna, citoyen d'Amsterdam, en possède un exemplaire latin dans sa riche bibliothèque. Cet exemplaire, de quarante six pages in-8°, porte l'année 1598. Il est vrai que M. Crevenna le croit posterieur à cette date; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit plus récent que la Dissertation de La Monnoye. Il y a cependant des gens qui attribuent cette fraude à Straubius, qui fit imprimer ce livre à Vienne en Autriche, en 1753, sur une prétendue ancienne édition qui est très-suspecte, et peut-être imaginaire. M. Crevenna a une traduction française qui n'a aucun rapport avec l'exemplaire latin. L'un et l'autre sont des libelles très-plats. Ceux à qui on a attribué le livre *De tribus impostoribus* sont Simon de Tournay, Averroès, l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre Desvignes, Alfonse X, roi de Castille, Campanella, Muret, Boccace, Rabelais, Dolet, Postel, Erasme, Le Pogge, Pierre Arétin, Jordan Bruno, Pomponace, Servet, Ochin, Machiavel, Pucci, Arnaud de Villeneuve. Il est difficile de choisir dans cette nomenclature. VI. De savantes *Notes* sur la Bibliothèque choisie de Colomiès. VII. Des *Remarques* sur les Jugemens des Savans de Baillet et sur l'Anti-Baillet de Ménage, 8 v. in-4°. VIII. Des *Remarques* sur les Bibliothèques de du Verdier et de La Croix-du-Maine, Paris, 1772, 6 vol. in-4°. IX. Des *Notes* sur l'édition de Rabelais de 1715 : elles sont plus grammaticales qu'historiques. X. C'est à La Monnoye qu'on doit *l'édition* de plusieurs de nos poëtes français, imprimés chez Coustellier, et le Recueil des Pièces choisies, en prose et en vers, publié en 1714, à Paris, sous le titre de Hollande. Rigolley de Juvigny a donné la collection de ses *Œuvres*, 1769, trois volumes in-8° et aussi in-4°, mais l'édition n'est ni correcte ni complète. Chardon de La Rochette en promet une nouvelle d'après les manuscrits de l'auteur. On en a tiré, en 1780, un vol. in-12, d'*Œuvres choisies*, où il y a plus de choix que dans les trois volumes in-8°; on y trouve ce que son génie poétique a produit de meilleur.

MONOCROMATOS. *Voy.* CLÉOPHANTE.

* MONODO (Pierre), jésuite, de Chambéry en Savoie, mort en 1644, a publié, entre autres ouvrages un *Traité* du titre de roi dû légitimement à la sérénissime maison de Savoie; avec un *Abrégé des révolutions du royaume de Chypre*, appartenant à la couronne, dont Monodo fut l'historiographe sous les règnes de Charles Emmanuel Ier et de son successeur.

* MONOEUS (Jean Conrad), né à Kreuznach dans le Palatinat, en 1605, professeur de jurisprudence à l'université de Groningue, où il mourut en 16.., a écrit *De legum interpretatione*; *De jure publico*; *Explicatio rubricarum ad digesta*.

MONOPHILE, eunuque de Mithridate, à qui ce roi confia la princesse sa fille, et le château où il l'avoit renfermée, pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre Pompée. Manlius Priscus le somma de rendre ce château de la part du général romain, qui venoit de gagner une bataille sur Mithridate : mais Monophile poignarda la princesse, et se poignarda lui-même, pour ne point survivre au malheur de son maître.

*MONOPOLITANO (Jérôme), de l'ordre des prêcheurs, au 16ᵉ siècle, a écrit *Enchiridion de necessitate bonorum operum, et veritate sacramenti eucharistiæ adversùs Zuinglium.*

*MONOSZLOI (André), d'une famille noble de Hongrie, évêque de Vespri, publia un ouvrage intitulé *De invocatione et veneratione sanctorum*, Tyrnau, 1589, in-4°, dans lequel l'auteur discute savamment cette matière. Nicolas Gyarmi, ministre protestant, attaqua ce livre; Pierre Pazman, cardinal, prit sa défense, et s'efforça de réfuter le ministre.

MONOTHÉLITES. *Voyez* SERGIUS.

† MONOYER (Jean-Baptiste), peintre, né en 1635 à Lille, ville de la Flandre française, mort à Londres en 1699, à 64 ans. On ne pouvoit avoir plus de talent que cet artiste pour *peindre* les fleurs. On trouve dans ses *tableaux* une fraîcheur, un éclat, un fini, enfin une vérité qui le disputent à la nature même. Milord Montaigu, ayant connu ce célèbre artiste pendant son séjour en France, l'emmena à Londres, où il l'employa à décorer son magnifique hôtel. Les musées Napoléon et de Versailles possèdent un grand nombre de ses *tableaux*. On a gravé d'après lui. Il a aussi *gravé* plusieurs de ses estampes. — Antoine MONOYER, son fils et son élève, a été membre de l'académie.

MONPENSIER. *Voyez* MONTPENSIER.

I. MONPER. *Voyez* MONTPER.

† II. MONPER (Josse *ou* Joseph), de l'école flamande, né à Anvers en 1580, se rendit célèbre en adoptant une manière différente de celle de tous les peintres de son pays. Son genre étoit le paysage. Comme on ne lui connoît point de maître, il est à présumer que la nature seule lui en servit. Monper ne finissoit rien, et ne s'attachoit qu'aux effets. Ses *ouvrages*, vus de près, n'offrent que des esquisses touchées; mais regardés à une juste distance, c'est dans la plus grande vérité les objets qu'il a voulu représenter. Heureux dans le choix des sites, vaste dans ses compositions, intelligent dans la distribution des lumières, savant dans l'art de peindre des ruines, il ornoit ses *paysages* de petites figures, qu'il faisoit souvent exécuter par le peintre Breughel. Corn. Visscher a gravé d'après lui le *Printemps*; Van Panderen l'*Eté*, et Th. Galle les deux autres *Saisons*. On ignore l'époque de sa mort.

* I. MONRO (Alexandre), docteur en théologie, né en 1648 dans le comté de Ross en Écosse, professeur en philosophie à Aberdeen, et en 1686 principal de l'université d'Édimbourg. S'étant montré très-opposé à la révolution, il perdit sa

place. Il publia contre les presbytériens plusieurs *écrits* qui lui attirèrent de violentes persécutions et le forcèrent à se tenir caché. Il revint à Édimbourg, où il mourut en 1713, âgé de 65 ans.

† II. MONRO (Alexandre), célèbre médecin, professeur d'anatomie dans l'université d'Édimbourg, né à Londres en 1697, et mort en 1767, voyagea en France et en Hollande pour se perfectionner dans l'art de guérir qu'il vint exercer dans sa patrie avec le plus grand succès. Il se fixa à Édimbourg, où son père avoit été chirurgien, et y fut nommé démonstrateur aux écoles de chirurgie. Il passoit pour un des plus grands anatomistes de son siècle. Il publia successivement divers écrits très-estimés en anglais. I. *Anatomie*, Édimbourg, grand in-folio, 1785. Ce que l'auteur dit des nerfs a été publié en latin à Franeker, 1754, sous le titre d'*Anatome nervorum contracta*. M. Sue a donné l'ostéologie de Monro en français, sous ce titre : *Traité de l'Ostéologie, traduit de l'anglais de M. Monro par Sue*, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec un grand nombre de planches. C'est un vrai chef-d'œuvre de typographie. II. *Essai sur les injections anatomiques*, traduit en latin, Leyde, 1741, in-8°. III. *Examen des Remarques de MM. Winslow, Ferrein et Walthers, sur les muscles*, Édimbourg, 1783, in-folio. IV. *Médecine d'armée*, traduite en français par Le Bègue de Presle, 1769, in-8°. V. Il a *enrichi* les Mémoires de la société d'Édimbourg d'un grand nombre de pièces intéressantes. VI. *Du succès de l'inoculation en Écosse*. On y voit avec quel zèle il a contribué à introduire l'usage de cette salutaire pratique. — Deux de ses fils se distinguèrent dans la médecine à Édimbourg. On a de l'un d'eux une *Dissertation sur l'hydropisie*, estimée, que Savari a traduite en français, Paris, 1760, in-8°. Il a publié une partie des traités de son père, sous le titre d'*Œuvres d'Alexandre Monro*, Londres, 1781, in-4°, en anglais.

* III. MONRO (Jean), petit-fils du docteur Alexandre Monro, né à Greenwich, dans le comté de Kent, en 1715, étudia la médecine, d'abord à Édimbourg, ensuite à Leyde sous le célèbre Boerhaave, et voyagea dans les principaux états de l'Europe. A son retour en Angleterre, en 1751, il fut adjoint au docteur Jacques Monro son père, en qualité de médecin des hôpitaux de Bridewell et de Bethlem, et lui succéda en 1752. A cette époque il restreignit sa pratique au traitement de la folie, et fut dans cette branche de l'art médical l'un des plus habiles médecins qui aient paru. Il réfuta l'ouvrage du docteur Battie, intitulé *Traité de la manie*, dans lequel il avoit attaqué les médecins de l'hôpital de Bethlem, et y opposa un pamphlet intitulé *Remarques sur le Traité de la manie*. C'est le seul ouvrage qu'on ait du docteur Jean Monro ; mais il est précieux par les idées qu'il renferme sur cette effrayante maladie. Monro mourut d'une attaque de paralysie en janvier 1783, âgé de 68 ans. Il fut un excellent observateur, et joignit à des connoissances étendues les qualités qui rendent aimable dans la société. On peut lui attribuer ce qu'il a dit de son père, « il honora la médecine, il en fit une profession, et dédaigna d'en faire un commerce. » Il eut beaucoup de goût pour les

beaux-arts, et rassembla une magnifique collection de livres et d'estampes. Il étoit particulièrement très-versé dans l'histoire des premiers temps de l'art de la gravure.

MONS-AUREUS. *Voyez* MONTDORÉ.

* MONSELICE (Cognolato di), antiquaire distingué et très-grand latiniste, chanoine de Padoue, mort dans cette ville en 1803, avoit rassemblé un nombre considérable de mots latins et de locutions latines, dont il se proposoit d'*enrichir* le grand Dictionnaire de Forcellini. Il seroit à désirer qu'on fît une nouvelle édition de ce bel ouvrage.

* MONSENUS (Jean), natif d'Amsterdam, vivoit à Cologne, où il publia en 1540 une *Explication de quelques passages obscurs de la Bible*, et en 1546 une *Dissertation sur la communion sous une seule espèce*. Il soutient que cet usage étoit celui des apôtres.

*MONSERRAT-MONTANNES (Michel) vivoit au 17e siècle. Cet espagnol abandonna l'Église romaine pour entrer dans la communion des réformés. On a de lui quelques *ouvrages* de controverse, entre autres, *Aviso sobre los abusos de la Iglesia Romana*, dans lequel les citations de l'Écriture sainte ne sont pas épargnées, et où il décrit les désordres que les vœux du célibat causent en Espagne. On a encore de lui, *Le Pape est l'Antechrist*.

* MONSEY (Messenger), médecin anglais, né en 1692, mort en 1788, aussi célèbre par ses talens que remarquable par l'originalité de ses manières, fut quelques années médecin de l'hôpital de Chelsea, et demanda par son testament que son corps fût disséqué et que son squelette fût conservé à cet hôpital. Il motiva sa demande sur son aversion pour les enterremens dans les églises et dans les cimetières.

MONSIGNANI (Elisæus), natif du Frioul, entra dans l'ordre du Mont-Carmel et fut fait quatre fois procureur du P. général de l'ordre. Il mourut à Rome en 1737, après avoir publié *Bullarium carmelitarum*, Rome, 1715-1718, deux volumes in-folio; ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

* I. MONSIGNORI (François), bon peintre de Vérone, frère du célèbre Giocondo, né en 1455, apprit son art à Mantoue sous Mantegna. Ses succès furent si rapides et si éclatans que François Gonzague IV, marquis de Mantoue, enchanté de ses talens, crut devoir les récompenser généreusement en donnant à ce peintre une belle maison, et de grandes propriétés en terres. Monsignori *imitoit* si parfaitement la nature, qu'ayant, dit-on, *peint* sur un mur un chien, un autre chien, trompé par l'illusion, vint se jeter dessus et se brisa la tête, et qu'un oiseau alla pour se percher sur une branche d'arbre qu'il avoit peinte. Il réussissoit aussi très-bien dans le *portrait*. Il mourut aux bains de Caldero près Verone, âgé de 64 ans.

* II. MONSIGNORI (Jérôme), dominicain, frère du précédent, et qui voulut par humilité n'être que frère lai, a *peint* plusieurs sujets sacrés, tant pour son ordre que pour d'autres maisons reli-

gieuses. Il restoit dans une ferme du couvent de Mantoue, pour n'être point troublé dans son travail; et, pour n'avoir aucun embarras chaque jour de sa nourriture, il apprêtoit le lundi une chaudière d'haricots qui lui servoit pour toute la semaine. A l'époque de la peste qui ravagea la ville de Mantoue, il retourna à son couvent pour soigner les pestiférés, et mourut de ce fléau à l'âge de 62 ans. Il a *copié* un grand nombre des œuvres de Léonard de Vinci, et sur-tout d'une manière admirable la Cène de ce peintre, qui se trouve dans le couvent des Graces à Milan.

† MONSON (sir William), amiral anglais, né en 1569, dans le comté de Lincoln, entra de très-bonne heure dans le service, au commencement de la guerre que la reine Elizabeth eut à soutenir contre l'Espagne. Parvenu en 1589 à l'emploi de vice-amiral, sous le comte de Cumberland, dans son expédition contre les îles Açóres, et à la prise de Fayal, il eut à braver à son retour les extrémités de la faim et de la soif, et la situation la plus cruelle. «Pendant seize jours de suite, dit-il, nous ne pûmes boire ni bière, ni vin, ni eau : pourvus abondamment de salaisons, nous n'osions y toucher de peur d'augmenter la soif qui nous dévoroit. Plusieurs d'entre nous burent de l'eau de mer, et mouroient aussitôt en ne cessant de demander à boire. Je puis dire hardiment qu'au moment où j'écris (sept ans après), sur 500 hommes qui formoient l'équipage, il n'y en a qu'un et moi qui y ayons survécu.» Dans la suite de cette guerre, il eut le malheur d'être pris et d'être deux ans prisonnier. Employé dans l'expédition de Cadix, sous le comte d'Essex, il fut créé chevalier. Ses nombreux services ne le mirent pas à l'abri du ressentiment de quelques ennemis puissans qui occasionnèrent sa disgrace et sa détention à la Tour en 1616. Mais déchargé de toute accusation, il recouvra l'année suivante son crédit à la cour, où il fut consulté dans plusieurs occasions importantes. Il termina sa carrière dans la retraite, dans le comté de Surrey, où il composa quelques *écrits* sur la navigation, sous le titre de *Naval Tracts*, et mourut en février 1643, âgé de 74 ans, en laissant après lui une nombreuse postérité.

† MONSTIER (Artus du), récollet, né à Rouen, travailla sur l'histoire de sa province. Il en a composé cinq vol. in-fol. Le troisième, qui traite des abbayes, a paru à Rouen, en 1665, in-folio, sous le titre de *Neustria pia;* livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimoit ce volume; ce qui sans doute a empêché les autres de paroître. Les deux premiers traitent des archevêques et évêques, sous le titre de *Neustria christiana*; le quatrième, des saints, sous le titre de *Neustria sancta;* et le cinquième, de différens objets, sous le titre de *Neustria miscellanea.* On a encore du P. du Monstier, I. *De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfans de France*, Paris, 1638, in-8°. II. *La piété française envers la sainte vierge Notre-Dame-de-Liesse*, Paris, 1637, in-8°. C'étoit un bon compilateur et un écrivain un peu lourd.

† MONSTRELET (Enguerrand de), né à Cambrai au 15e siècle, d'une famille noble, et

ancienne, mort gouverneur de cette ville au mois de juillet 1453. Il a laissé une *Chronique* ou *Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps*, depuis l'an 1400, jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1603, Paris, 3 volumes in-folio. On y trouve les diverses additions qui ont été faites à cette *Chronique*. L'auteur y raconte d'une manière assez simple, mais très-diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglais, les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. On l'accuse avec raison de pencher trop en faveur de la dernière. Son ouvrage est précieux, sur-tout par le grand nombre de pièces originales qu'il renferme. Les éditions gothiques sont, dit-on, plus fidèles que les autres. Les quinze dernières années de son Histoire sont du P. Desrey. La bibliothèque impériale possède plusieurs beaux manuscrits de cette Histoire, avec des miniatures d'une beauté et d'un fini admirables. L'éloge de Monstrelet a été composé par Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions. Il y en a un second par M. du Mersan, Paris, 1808, in-8°; et dans le Magasin encyclopédique. Dans le volume 43e des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, page 535, on trouve un mémoire très-detaillé de M. Dacier, sur la vie et les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet.

* I. MONT (Dieu-donné de), peintre, né en 1581 à S. Tron, mort en 1634, élève de Rubens, sous qui il travailla en Italie. Il avoit réussi à *imiter* la manière de son maître.

II. MONT. *Voyez* DUMONT, n° II, ROBERT, n° XIV.

* MONTAGIOLI (P. D. Cassiodore), célèbre moine du Mont-Cassin, né à Modène le 5 février 1698, et mort au monastère de S. Benoît de la Grotte au mois de mai 1783, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques dont les principaux sont, I. *Trattato pratico della carità cristiana in quanto è amor verso Dio*, etc., Bologna, 1751, et Venezia, 1761. II. *Maniera facile di meditare con frutto in ciascun giorno dell'anno le massime cristiane*, etc., Bologna, 1750, 2 vol. in-12. III. *Detti, pratiche, et ricordi di Padre S. Andrea Avellino*, Venezia, 1771.

* MONTAGNAC (Louis-Laurent-Joseph), lieutenant-colonel d'un bataillon provincial, né le 13 mai 1731, fut traduit en 1793 au tribunal révolutionnaire de Paris, comme accusé de royalisme, et condamné à la déportation le 9 septembre; il mourut dans son exil. Il est auteur des *Mémoires du chevalier de Kilpar, et de plusieurs autres romans*, écrits avec facilité. On lui doit aussi *l'Esprit de madame de Maintenon*, et *celui du comte de Bussy-Rabutin*.

MONTAGNAGOUT (Guillaume), troubadour qui florissoit au 13e siècle, acquit sa réputation par des *Sirvantes* et des *Chansons*. Il n'aimoit pas le faste des gens d'Eglise. « Qu'ils renoncent, disoit-il, au monde, et songent uniquement à leur salut; qu'ils dépouillent la vanité et la convoitise; qu'ils n'usurpent pas le bien d'autrui, et on les croira. A les entendre, ils ne veulent rien; mais à les voir, ils prennent tout, sans égard pour personne. »

* I. MONTAGNANA (Barthéle-

mi), célèbre dans la pratique de la médecine, professeur distingué en l'université de Padoue, sa patrie, mort vers 1460, laissa un recueil de ses ouvrages imprimé sous ce titre : *Selectiorum operum, in quibus ejusdem consilia variique tractatus alii, tùm proprii, tùm ascititii, continentur, liber unus et alter*, Venetiis, 1497, 1567, in-fol; Lugduni, 1520, 1523, in-4°; Francofurti, 1604, in-fol.

* II. MONTAGNANA (Barthélemi), fils du précédent, comme lui professeur de médecine à Padoue, surpassa son père du côté de l'esprit, de l'éloquence et de la littérature, mais se distingua moins (dit Astruc) dans la pratique de son art qu'il alla exercer à Venise, où il mourut en 1525. On a de lui, I. *Responsa reparandæ conservandæque sanitatis scitu dignissima*. II. *De pestilentiâ ad Adrianum Pont. Max.* Ce pape est Adrien VI, mort en 1523. Il y a eu encore d'autres médecins de ce nom qui se sont plus ou moins distingués.

I. MONTAGNE (Jean de la). *Voyez* LYND.

II. MONTAGNE *ou plutôt* MONTAIGNE (Michel de), né au château de ce nom, dans le Périgord, le 8 février 1538, de Pierre Eyquem écuyer, seigneur de Montaigne, élu maire de la ville de Bordeaux, fut le troisième des enfans de son père, qui prit un soin tout particulier de son éducation. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva soigneusement. Dès qu'il fut en état de parler, il mit auprès de lui un Allemand, qui ne s'énonçoit qu'en latin, de façon que cet enfant entendît parfaitement cette langue dès l'âge de six ans. On lui apprit ensuite le grec par forme de divertissement, et l'on cacha toujours les épines de l'étude sous les charmes du plaisir. Son père portoit ses attentions pour lui jusqu'au scrupule ; il ne le faisoit éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'étoit gâter le jugement des enfans que de les éveiller en sursaut. Montaigne témoigna par-tout la plus tendre vénération pour la mémoire de son père. Il conservoit avec soin les meubles qui avoient servi à son usage, et portoit, lorsqu'il montoit à cheval, un manteau qui lui avoit appartenu. « Ce n'est point (disoit-il) par commodité, mais par délices. *Il me semble m'envelopper de lui.* » Echappée du cœur de Montaigne, cette expression est le sublime de la piété filiale. Dès l'âge de treize ans il eut fini son cours d'études, qu'il avoit commencé et achevé au collége de Bordeaux, sous Crouchy, Buchanan et Muret, personnages illustres par leur goût et par leur érudition. Ses progrès sous de tels maîtres ne purent qu'être rapides. Destiné à la robe par son père, il épousa Françoise de La Chassaigne, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux. Il posséda lui-même pendant quelque temps une charge semblable, qu'il quitta ensuite par dégoût pour cette profession. L'étude de l'homme, voilà quelle étoit la science qui l'attachoit le plus. Pour le connoître plus parfaitement, il alla l'observer dans différentes contrées de l'Europe : il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et toujours en observateur curieux et en philosophe profond. Son mérite reçut par-tout des distinctions. A Rome,

où il se trouvoit en 1581, on l'honora du titre de citoyen romain. On en trouve les lettres dans ses *Essais*. Il fut élu la même année maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron, et eut pour successeur le maréchal de Matignon; l'administration de ces deux hommes illustres ne fit pas oublier la sienne. Les Bordelais en furent si satisfaits, qu'en 1582 ils l'envoyèrent à la cour pour y négocier leurs affaires. Après deux ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut avec éclat quelque temps après aux états de Blois, en 1588 : quoiqu'il n'y fût pas député, il ne laissa pas de s'y mêler dans quelques intrigues. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, sans qu'il l'eût, dit-il, sollicité. Tranquille enfin, après différentes courses, dans son château de Montaigne, il s'y livra tout entier à la philosophie. Il y essuya cependant quelques orages passagers pendant les guerres civiles qui désolèrent la France sous Charles IX. Un jour, un inconnu se présenta devant les fossés de son château, feignant d'être poursuivi par des religionnaires : introduit par Montaigne, il lui raconta que, voyageant avec plusieurs de ses amis, une troupe de gens de guerre les avoit attaqués, que leur bagage avoit été pillé, que ceux qui avoient opposé de la résistance avoient été tués, et qu'on avoit dispersé les autres. Montaigne ne soupçonna pas un instant la bonne foi de ce fourbe. C'étoit néanmoins un chef de parti, qui se servoit de ce stratagème pour introduire sa troupe dans le château. Un moment après, on vient avertir Montaigne qu'il paroissoit deux ou trois autres cavaliers. Celui qui avoit été introduit le premier dit qu'il les reconnoissoit pour ses camarades. Le philosophe, touché de compassion, les accueillit avec bonté. Ceux-ci furent suivis de plusieurs autres : en sorte que la cour du château fut bientôt remplie d'hommes et de chevaux. Montaigne, s'apercevant trop tard de sa méprise, paya de bonne contenance, et ne changea rien dans ses manières. Il s'empressa de procurer à ses hôtes tout ce qu'ils demandoient, leur fit distribuer des rafraîchissemens, et en agit avec tant de politesse, que leur chef n'eut pas le courage de donner le signal du pillage de sa maison. La vieillesse de Montaigne fut affligée par les douleurs de la pierre et de la colique néphrétique, et il refusa toujours les secours de la médecine, à laquelle il n'avoit point de foi. « Les médecins, disoit-il, connoissent bien Galien, mais nullement le malade. » Persuadé que la patience et la nature guérissent plus de maux que les remèdes, il ne prenoit jamais de purgatif, même en maladie. « Je laisse, disoit-il, faire la nature, et je suppose qu'elle s'est armée de dents et de griffes pour se défendre contre les assauts des maladies..... Faites ordonner une médecine à votre cervelle, disoit-il aux malades imaginaires de son temps, elle y sera mieux employée qu'à votre estomac. » Sa haine pour la science des médecins étoit héréditaire. Au reste, il raisonnoit avec eux volontiers, et il leur pardonnoit de vivre de la sottise humaine, attendu qu'ils n'étoient pas les seuls. Il mourut le 15 septembre 1592. Montaigne s'est peint dans ses *Essais*; mais il n'avoue que quelques défauts indifférens, et dont même se parent certaines personnes. Il

convient, par exemple, qu'il est indolent et paresseux; qu'il a la mémoire fort infidèle; qu'il hait toute contrainte et toute cérémonie: « A quoi serviroit-il de fuir la servitude des cours, si on l'entraînoit jusque dans sa tanière? » Montaigne se flattoit de connoître les hommes à leur silence même, et de les découvrir mieux dans les propos gais d'un festin que dans la gravité d'un conseil. Passionné pour des amitiés exquises, il étoit peu propre aux amitiés communes. Il recherchoit la familiarité des hommes instruits, dont les entretiens sont, suivant son expression, « teints d'un jugement mûr et constant, et mêlés de bonté, de franchise, de gaieté et d'amitié. » C'étoit aussi un commerce bien agréable pour lui que celui des belles et honnêtes femmes; mais c'est un commerce où il faut un peu se tenir sur ses gardes, « et notamment ceux en qui, disoit-il, le corps peut beaucoup, comme en moi. » La modération dans les plaisirs permis lui paroissoit seule pouvoir en assurer la durée. « Les princes, dit-il, ne prennent pas plus de goût aux plaisirs, dans leur satiété, que les enfans de chœur à la musique. L'imagination étoit, à ses yeux, une source féconde de maux. « Le laboureur, dit-il, n'a du mal que quand il l'a: l'autre a souvent la pierre en l'ame avant qu'il l'ait aux reins. Vous tourmenter des maux futurs par la prévoyance, c'est prendre votre robe fourrée dès la Saint-Jean, parce que vous en aurez besoin à Noël. » Il avoit, sur l'éducation, des idées qu'on a renouvelées de nos jours, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont on ne lui a pas fait honneur. Il vouloit que la liberté des enfans s'étendît au moral et au physique. Les langes, les emmaillottemens, lui paroissoient nuisibles. Il pensoit même que l'habitude pourroit nous former à nous passer de vêtemens, puisque nous n'en avons pas besoin pour le visage et pour les mains. Il réprouvoit ce régime trop exact, qui rend le corps incapable de fatigue. Les vues de ce philosophe sur la législation et l'administration de la justice éclairèrent son siècle, et ont été utiles au nôtre. Il eût voulu plus de simplicité dans les lois et dans les formes. « Il y a plus de livres sur les livres, dit-il en parlant de la jurisprudence, que sur autres sujets. Nous ne faisons que nous entre-gloser.... La science, dit-il ailleurs, est un sceptre dans certaines mains, et dans d'autres une marotte. » « Si par l'étude notre ame n'en va pas un meilleur branle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerois autant que nous eussions passé le temps à jouer à la paume: au moins le corps en seroit plus allègre. » Il trouvoit que les lois avoient souvent l'inconvénient d'être inutiles par leur sévérité même. Il étoit fâché qu'il n'y en eût point contre les oisifs et l'oisiveté. « Tel pourroit, selon lui, n'offenser point les lois, que la philosophie feroit très-justement fouetter. » En déplorant les excès de la justice criminelle, il s'écria: « Combien ai-je vu de condamnations plus crimineuses que le crime! » Sa morale, presque toujours indulgente, étoit sévère sur certains points. Il s'élevoit fortement contre ceux qui se marient sans s'épouser. « Ceux qui se marient sans espérance d'enfans commettent un homicide à la mode de Platon. » Il vouloit qu'on fût philosophe autrement qu'en spéculation. « Quelque philosophe que je sois, je le veux

être ailleurs, disoit-il, qu'en papier. » Il se proposoit de conformer, non sa vieillesse, mais toute sa vie, à ses préceptes; et il ne prétendoit point « attacher la queue d'un philosophe à la tête et au corps d'un homme perdu. » Il avoit cependant la bonne foi de dire, en parlant de lui-même: « Je suis tantôt sage, tantôt libertin; tantôt vrai, tantôt menteur; chaste, impudique, puis libéral, prodigue et avare; et tout cela selon que je me vire. » Il souffroit sans peine d'être contredit en conversation, aimoit même à contester et à discourir. Un de ses plaisirs étoit d'étudier l'homme dans des ames neuves, comme dans celles des enfans et des gens de la campagne. Il craignoit d'offenser, et il réparoit par l'ingénuité de ses discours et la franchise de ses manières ce qu'il auroit pu dire de désagréable. Il se plaisoit quelquefois à profiter des pensées des anciens sans les citer. « Je veux, disoit-il, que mes critiques donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent à injurier Sénèque en moi. » Flottant sans cesse dans un doute universel, également opposé à ceux qui disoient que tout est incertain et que tout ne l'est pas, il est à présumer que sa croyance fut souvent chancelante. Il avoit, selon l'usage du temps, adopté pour devise ces mots: « Que sais-je? » Cependant il paroît, par les circonstances de sa mort, que, dans ses derniers momens, la religion prit le dessus, et dissipa toutes ses incertitudes. On a de lui, I. Des *Essais* que le cardinal du Perron appeloit le *Bréviaire des honnêtes gens*. Cet ouvrage a été long-temps le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui pouvoient savoir le français; et on le lit encore aujourd'hui avec délices. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il est simple, vif, hardi, énergique. Il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît. On aime ce caractère de l'auteur; on aime à se trouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. Un écrivain ingénieux, en le comparant à d'autres philosophes, a dit:

Plus ingénu, moins orgueilleux,
Montaigne sans art, sans système,
Cherchant l'homme dans l'homme même,
Le connoît et le peint bien mieux.

Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant que Montaigne. Il lui venoit quelques pensées sur un sujet, il les écrivoit; mais si ces pensées lui en amenoient quelqu'autre qui eût avec elles le plus léger rapport, il suivoit cette nouvelle pensée, tant qu'elle lui fournissoit quelque chose, revenoit ensuite à sa matière, qu'il quittoit encore, et quelquefois pour n'y plus revenir. Il effleure tous les sujets. Ce sont des digressions, des écarts continuels mais agréables, et que l'air cavalier qu'il prend avec son lecteur rend souvent insensibles. On a dit de lui, que c'étoit l'homme du monde qui savoit le moins ce qu'il alloit dire, et qui cependant savoit le mieux ce qu'il disoit. Balzac l'a bien jugé: « C'est un guide, dit-il, qui égare, mais qui nous mène dans des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. Il falloit avoir autant d'esprit, de bon sens, d'imagination, de naïveté, et de finesse, pour qu'on lui passât un si grand désordre dans sa manière d'écrire. On pourroit lui appliquer, quoique dans un autre sens, ce que

Quintilien a dit de Sénèque, qu'il est plein de défauts agréables : *Dulcibus abundat vitiis*. On ne conseilleroit pas pourtant aux auteurs modernes de laisser courir leur plume avec autant de liberté que Montaigne, et encore moins avec la licence qu'il s'est donnée de nommer en vrai cynique toutes les choses par leur nom. Montaigne éprouva, comme tant d'hommes célèbres, qu'on vaut mieux ailleurs que chez soi. « J'achète, dit-il, les imprimeurs en Guienne, ailleurs ils m'achètent. « On a dit avec raison que ceux qui décrient le plus ce philosophe le louent malgré eux dans quelques endroits, et le pillent dans d'autres. Si Montaigne a eu des détracteurs, il a trouvé des vengeurs dignes de lui. « Quelle injustice criante, dit Voltaire, de dire qu'il n'a fait que commenter les anciens ? Il les cite à propos, et c'est ce que les commentateurs ne font pas ; il pense, et ces messieurs ne pensent point ; il appuie ses pensées de celles des grands hommes de l'antiquité ; il les juge, il les combat ; il converse avec eux, avec son lecteur, avec lui-même ; toujours original dans la manière dont il présente les objets, toujours plein d'imagination, toujours peintre, et ce que j'aime, toujours sachant douter. Je voudrois bien savoir d'ailleurs s'il a pris chez les anciens tout ce qu'il dit sur nos modes, sur nos usages, sur le nouveau monde découvert presque de son temps, sur les guerres civiles dont il étoit le témoin, sur le fanatisme des sectes qui désoloient la France. » La Harpe pensoit de même, et en a fait un portrait encore plus approfondi. « Montaigne, dit-il, avoit beaucoup lu, mais il fondit son érudition dans sa philosophie. Après avoir écouté les anciens et les modernes, il se demanda ce qu'il en pensoit. L'entretien fut assez long. Il abuse quelquefois de la liberté de converser, et perd de vue le point de la question qu'il avoit établie. Il cite de mémoire, et fait quelques applications fausses ou forcées des passages qu'il rapporte. Il resserre un peu trop les bornes de nos connoissances sur plusieurs objets que, depuis, l'expérience et la raison n'ont pas trouvés inaccessibles. Voilà, je crois, tous les reproches qu'on peut lui faire ; mais combien ils sont compensés par les éloges qu'on lui doit ! Comme écrivain, il a imprimé à notre langue une énergie qu'elle n'avoit pas avant lui, et qui n'a point vieilli, parce qu'elle tient à celle des sentimens et des idées, et qu'elle ne s'éloigne pas, comme dans Ronsard, du génie de notre idiome. Comme philosophe, il a peint l'homme tel qu'il est. Il loue sans complaisance, et blâme sans misantropie. Il a un caractère de bonne foi, que ne peut avoir aucun autre livre du monde. En effet, ce n'est pas un livre qu'on lit, c'est une conversation qu'on écoute ; il persuade parce qu'il n'enseigne pas. Il parle souvent de lui, mais de manière à vous occuper de vous. Il n'est ni vain, ni hypocrite, ni ennuyeux : trois choses très-difficiles à éviter lorsque l'on parle de soi. Il n'est jamais sec ; son cœur ou son caractère est par-tout, et quelle foule de pensées sur tous les sujets ! quel trésor de bon sens ! que de confidences où son histoire est aussi la nôtre ! heureux qui trouvera la sienne propre dans le chapitre de l'amitié, qui a immortalisé le nom de l'ami de Montaigne. En 1580 Mon-

taigne donna lui-même à Bordeaux la 1ère édition de ses *Essais* en deux livres, in-8°; et, huit ans après, une 2e édition in-4°, augmentée d'un 3e livre, et de plus de 600 additions pour les deux premiers. La 3e édition que mademoiselle de Gournay donna après la mort de Montaigne, en 1595, fut annoncée comme augmentée d'un tiers plus qu'aux éditions précédentes. On doit encore à cette fille adoptive de Montaigne deux autres éditions. Dans le Journal encyclopédique de 1775, 1er décembre, p. 322, on a proposé un moyen ingénieux de distinguer, à une simple lecture, les 1ères, les 2e et les 3e pensées de Montaigne et de procurer ainsi à ses *Essais* une marche aussi libre que l'esprit qui les a dictés. Les autres éditions de ses *Essais* sont celle de Bruxelles, 1759, en 3 vol. in-12; sur laquelle M. Bastien a donné sa belle édition, 3 volumes in-8° et in-4°, Paris 1784: elle est rare actuellement; celle de Coste, 1724, 3 volumes in-4°, ou 10 volumes petit in-12; avec des notes, la traduction des passages grecs, latins et italiens; diverses lettres de Montagne; la préface de mademoiselle de Gournay, fille d'alliance de ce philosophe; et un supplément, 1740, in-4°. Cette édition a été réimprimée depuis en 1739, à Trévoux sous le titre de Londres, 6 vol. in-12. C'est sur cet exemplaire que Naigeon a publié une nouvelle édition stéréotype, Paris, Didot, an X, 1802, 4 vol. in-8°. Cette édition est recherchée en papier vélin. Il y en a deux ou trois exemplaires où se trouve une préface de 73 pages, dans laquelle l'éditeur discute les sentimens religieux de Montaigne: on a jugé à propos de la supprimer. II. Montaigne donna en 1581 une traduction française, in-8°, de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sébonde, savant Espagnol; et elle avoit été précédée, dix ans auparavant, d'une édition in-8° de quelques ouvrages d'Etienne de La Boëtie, conseiller au parlement de Bordeaux, son intime ami. Dans les préfaces qui précèdent ces ouvrages on reconnoît toujours Montaigne, c'est-à-dire un homme unique pour dire fortement des choses neuves et originales, qui restent gravées dans la mémoire. III. On a encore de cet auteur des *Voyages* imprimés en 1774, Rome (Paris), par les soins de Meusnier de Querlon, en un volume in-4°, et en 1775, 2 volumes in-12 et 3 vol. petit in-12, avec des notes intéressantes. Le public a paru en général mécontent de cette relation, que l'auteur avoit mise au rebut comme un journal informe et minutieux, dicté rapidement à un domestique. A peine y rencontre-t-on quelques phrases où l'on puisse reconnoître son style, si l'on en excepte sa relation de Rome. Cependant, comme on y trouve des morceaux précieux qui tiennent aux mœurs, aux arts, à la politique, ou qui font connoître le génie et le caractère de l'auteur, on a très-bien fait de l'imprimer. Il y a plusieurs choses qu'on aime à voir décrites par un témoin tel que Montaigne. Les petits détails de la dépense dans ses voyages peuvent servir à faire connoître la proportion du numéraire actuel avec celui de son temps. Dans le vol. des Eloges de quelques auteurs français, imprimé à Dijon, 1782, in-8°, on trouve des mémoires sur la vie et les ouvrages de Michel de Montaigne par le président Bouhier. On les trouve encore en tête

de l'édition de Londres (Trévoux), 1739, 6 vol. in-12.

III. MONTAGNE (Vieil de la). *Voyez* Vieux de la Montagne.

I. MONTAGU (Jean), vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, eut la principale administration des affaires sous Charles V et sous Charles VI. Le dernier lui confia la surintendance des finances, emploi qui lui procura de grands biens et encore plus d'ennemis. Montagu, né avec un esprit emporté, superbe, et violent, se fit revêtir de la charge de grand-maître de France en 1408, obtint l'archevêché de Sens et l'évêché de Paris pour deux de ses frères, méprisa et irrita les premières personnes du royaume. Le duc de Bourgogne, de concert avec le roi de Navarre, qui détestoit en lui son attachement pour la reine et pour la maison d'Orléans, lui imputèrent divers crimes, et le firent arrêter comme coupable, le 7 octobre 1409, pendant la maladie de Charles VI, et juger par des commissaires. Après plusieurs aveux arrachés par les tourmens de la question, il eut la tête tranchée aux Halles de Paris le 17 du même mois. Son corps fut attaché au gibet de Montfaucon, comme celui d'un scélérat. Montagu, en allant au supplice, protesta contre les imputations de sortilége et de poison. Il ne se reconnut coupable que de malversation dans la régie des finances. Parmi les crimes que son avarice lui avoit fait commettre, il s'en trouvoit un qui ne méritoit point d'excuse. Chaque jour le roi, volé par lui, étoit dans la nécessité de mettre en gage sa vaisselle, ses meubles ou ses bijoux. Montagu étoit ordinairement chargé par le prince d'emprunter sur ces effets; ils se trouvèrent tous recelés dans sa belle maison de Marcoussi. La mémoire de ce ministre avide fut réhabilitée trois ans après à la prière de Charles de Montagu, son fils, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt; et alors les célestins de Marcoussi, dont Jean avoit fondé le monastère, obtinrent le corps de leur bienfaiteur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui érigèrent un tombeau, monument de ses malheurs et de leur reconnoissance. François Ier, visitant, un siècle après, l'abbaye de Marcoussi, demanda aux religieux le nom de leur fondateur. Ayant appris que c'étoit Montagu, il leur dit qu'il ne pouvoit s'empêcher d'être surpris de sa fin tragique, et ajouta que l'arrêt qui permettoit de lui rendre les honneurs de la sépulture faisoit présumer qu'il avoit été mal jugé. « Sire, répondit un célestin, il n'a pas été jugé par des juges, mais par des commissaires. » On dit que le roi, frappé de cette réponse, fit serment sur l'autel de ne jamais faire mourir personne par commission. Il est certain que les déprédations de Montagu méritoient la mort, mais il ne falloit pas se servir, en le condamnant, d'une voie toujours suspecte. Des Essarts, prévôt de Paris et président de la commission, crut s'assurer par sa complaisance la faveur du duc de Bourgogne, qui ne le méprisa que davantage. « Prévôt de Paris, lui dit-il un jour, Jean de Montagu a mis vingt-deux ans pour se faire couper la tête; vous irez plus vite, car vous n'y en mettrez pas trois. » Montagu avoit réclamé le privilége de la cléricature dont il étoit revêtu, pour

être renvoyé devant le parlement. Mais en vain protesta-t-il qu'il étoit tonsuré, n'ayant été marié qu'une fois avec une vierge, et ayant été arrêté dans un habit non difforme à clerc, sa perte étoit résolue. » Cependant ce ministre s'étoit allié à la maison royale, par le mariage de son fils Charles avec la fille de Charles d'Albret, connétable de France, qui descendoit doublement du sang royal. Charles de Montagu n'eut point d'enfans.

* II. MONTAGU (Henri de), chevalier et seigneur de la Costo, en Languedoc, a *écrit* et dédié au chancelier de France, Nicolas Brulart de Sillery, un traité curieux sur les oracles des anciens, intitulé *Dæmonis mimica in magiæ progressu*, Paris, 1612.

*III. MONTAGU (Elizabeth), fille de Matthieu Robinson, du comté d'Yorck, seigneur de Horton au comté de Kent, que ses talens littéraires ont rendue célèbre, morte en 1800. Le célèbre docteur Conyers Middelton se chargea de l'éducation d'Elizabeth. En 1742 elle épousa le lord Edouard Montagu de Allerthorpe au comté d'Yorck, fils de Charles, cinquième fils d'Édouard, premier comte de Sandwich. Lady Montagu eut de ce seigneur un fils qui mourut à deux ans; de sorte qu'elle se trouva fort jeune, veuve sans enfans, très-riche, et tenant à ce qu'il y avoit de plus grand à la cour. En 1769 cette dame a publié un *Essai sur le génie et les écrits de Shakespear*, qui obtint un juste et brillant succès. Elle forma une société littéraire, connue sous le nom de Blue-Stocking club (Club des bas bleus), nom dont l'origine est à peine digne d'être conservée, car elle n'étoit autre que la couleur des bas d'un des membres de la société. Cette dame eut encore une autre singularité, de donner tous les ans au mois de mai un dîner à tous les ramoneurs de Londres. Le lord George Littleton fut un des admirateurs les plus enthousiastes du mérite de madame Montagu. On dit qu'elle a eu beaucoup de part au Dialogue des morts de cet auteur.

* IV. MONTAGU (lord Edouard), mort en 1672, comte de Sandwich, de la même famille que les précédens, vaillant amiral anglais, qui servit sous Cromwel, et concourut ensuite à la restauration de Charles II. Ce prince le créa comte au combat naval de Southwold-Bay. En 1672, Montagu, par la sagesse de ses manœuvres, tira la flotte anglaise du plus grand danger, et montra un courage sans exemple. Son vaisseau ayant pris feu, il sauta dans la mer et fut noyé. Le lord Edward *gravoit* pour son amusement, et cultivoit aussi les lettres. On a de lui une *Traduction* d'un ouvrage espagnol, sur l'art de traiter les métaux, in-8°. Ses *Lettres* et ses *Négociations* ont été imprimées en 2 vol.

I. MONTAGUE *ou* MONTAIGU (Charles de), comte de Hallifax, né l'an 1661, d'une ancienne famille d'Angleterre, montra de bonne heure une grande facilité à s'exprimer éloquemment. Cet avantage lui servit beaucoup dans les chambres des communes, où il parla pour Guillaume III avec chaleur. Ce monarque, étant parvenu à la couronne d'Angleterre, le récompensa de son zèle par une pension, et par les charges de com-

missaire du trésor, de chancelier de l'échiquier, et de sous-trésorier. Ce fut lui qui donna la première idée des billets de l'échiquier, si commodes dans le commerce d'Angleterre. Montague fut un des principaux mobiles des remèdes qu'on apporta au désordre qui s'étoit glissé dans les monnoies et dans le commerce, et au rétablissement du crédit. Après la mort de Guillaume, il travailla beaucoup, sous la reine Anne, à avancer et à soutenir la réunion entre l'Angleterre et l'Ecosse, et à faire fixer la succession à la couronne dans la maison d'Hanovre. Le ministère ayant changé, il fut disgracié par la reine, sans rien perdre de sa fermeté. Il défendit constamment le parti des Wighs, auquel il fut toujours attaché, et se déclara pour leurs ministres congédiés. Après la mort de la reine Anne, il fut un des régens du royaume, jusqu'à l'arrivée de George Ier, qui le décora des titres de comte de Hallifax, de conseiller privé, de chevalier de la Jarretière, et de premier commissaire du trésor. Il mourut le 30 mai 1715. On a de lui un poëme intitulé l'*Homme d'honneur*, et d'autres *ouvrages* en anglais, en vers et en prose.

† II. MONTAGUE (Marie Wortley), fille aînée d'Evelyn, duc de Kingston, née à Pierre-Pont, reçut une éducation classique, et apprit très-jeune le grec, le latin et le français. En 1712 elle épousa le lord Edward Wortley, qu'elle accompagna à Constantinople, où il étoit envoyé en ambassade. Pendant une absence de son époux, elle eut la fantaisie d'être introduite dans le harem du grand-seigneur; elle obtint cette faveur, mais ce fut à certaines conditions. Achmet III, qui régnoit alors, la traita en sultane favorite. Des signes remarquables firent connoître à lord Wortley son imprudence et son inconduite; à l'union qui avoit régné entre les deux époux succéda une aversion réciproque; quelque temps après son retour en Angleterre, elle obtint du mari outragé et mécontent une pension de 5000 liv. sterling, avec la permission de voyager. Elle se rendit d'abord à Venise, de là à Rome, ensuite à Nérac, où elle fit confidence à une dame de cette ville de ses aventures. Quoi qu'il en soit, à son retour à Londres, elle *publia* la relation de son voyage à Constantinople, relation qui fut pour elle la source d'une gloire éclatante; elle avoit vu pratiquer l'inoculation en Turquie, elle résolut de l'introduire en Angleterre. Une jolie femme de 30 ans, luttant contre les préjugés, l'ignorance des médecins, et les superstitions religieuses, parvint à rendre à l'humanité ce service immortel. On a d'elle, I. *Lettres* écrites pendant ses voyages depuis 1716, jusqu'en 1718, la première version de ces lettres, publiée à Amsterdam en 1763, n'est pas supportable pour le style; mais elle est plus exacte que la deuxième, publiée à Paris en 1764, et réimprimée en 1783. M. Anson en a donné une traduction nouvelle à Paris en 1795. Elle réunit la fidélité à la correction et à l'élégance du style. Il y a rendu en beaux vers français les différens morceaux de poésie qui se trouvent dans l'original. Ces lettres sont pleines d'intérêt et d'agrément; on y trouve des anecdotes curieuses sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. Le baron de Tott, qui a fait

un long séjour à Constantinople, les a attaquées vivement; Guys de Marseille, qui nous a donné un ouvrage intéressant sur ce même pays, a pris la défense de ces lettres avec beaucoup de chaleur. Cette différente manière de voir dans des personnes qui ont visité le même pays n'est pas sans exemple; il y a bien peu de voyageurs qui s'accordent sur les mêmes objets, qu'ils disent, néanmoins avoir vus et examinés avec attention. II. Un *Poëme sur les progrès de la poésie*. III. *L'Enchiridion d'Epictète*, revue par l'evêque Burnet, et imprimé parmi ses Œuvres, dont lord Bute confia une nouvelle édition, d'après les manuscrits originaux, à J. Dallaway, en 1803, en 5 volumes in-4°, copiée à l'imprimerie anglaise de Paris, dans la même année, en 5 volumes in-12; mais sous le titre pareil à l'édition originale de Londres, C. Richard Philips. Cette édition, ainsi que la copie, est ornée de deux portraits, l'un de lady Mary Pierre-Pont, 1710, l'autre de lady Mary Wortley-Montague, 1720: en tête de cette édition sont des mémoires biographiques de l'auteur, par l'éditeur. Lady Montague avoit été liée avec Pope, et se brouilla depuis avec lui: l'origine de cette liaison mérite d'être rapportée. Pope, se trouvant un jour dans un cercle assez brillant, demanda le nom d'une jeune femme que depuis long-temps il regardoit avec attention, dont la figure charmante et les graces naïves attiroient autour d'elle un essaim d'adorateurs. « C'est, lui répondit-on, la femme de M. Wortley-Montague, la fille aînée du duc de Kingston: son esprit l'emporte encore sur sa beauté; elle n'a pas 24 ans, et déjà elle a composé une *Heroïde de Julie à Ovide*, et elle a *traduit* du grec la Morale d'Epictète. » Pope, enchanté, adressa sur-le-champ à la jeune lady les seuls vers galans qu'il ait jamais composés; et depuis ce moment la jeune lady, liée d'amitié avec Pope, connue et chantée par les poëtes les plus célèbres, partagea ses momens entre les plaisirs de la cour et les charmes de la poésie. Elle avoit *inventé* un nouveau genre d'églogues; elle les confia à Pope, qui lui donna quelques conseils; mais elle le pria de ne point les corriger; « car, lui dit-elle, on vous attribuera ce qu'il y aura de bon, et ce qu'on trouvera de mauvais restera sur mon compte. » A l'avénement de George II, lady Montague se lia avec le lord Hervey. Pope conçut de l'ombrage de cette nouvelle amitié, et de là naquit entre lui et son ancienne amie une haine implacable, qui produisit de part et d'autre des satires pleines de fiel, indignes de leur talent et de leur caractère. Après cette rupture, lady Montague voyagea, et revint mourir à Londres, en 1760, à l'âge de 70 ans.

† III. MONTAGUE (Edouard Wortley), fils de la précédente, né vers 1714 à Warnecliffe-Lodge, au comté d'Yorck, mort en Italie en 1776, fut placé à l'école de Westminster, d'où il s'échappa, et se mit avec un ramoneur. Quelqu'un, l'ayant reconnu dans la rue, le ramena à son père qui le croyoit perdu. Il s'échappa une seconde fois, et s'engagea avec le maître d'une barque de pêcheurs; ensuite il s'embarqua comme mousse à bord d'un bâtiment qui faisoit voile pour l'Espagne: dans ce pays il servit un

muletier. Il y fut encore découvert et ramené chez ses parens, qui le firent voyager avec un précepteur. Ses voyages ne furent pas sans fruit : à son retour à Londres, il fut appelé au parlement, où il se comporta de manière à faire honneur à son rang. Il passa ensuite en Turquie, où il prit l'habit du pays, et en adopta les usages, les mœurs et les coutumes. On a de ce personnage singulier, mais qui n'étoit pas sans mérite, I. *Observations sur les tremblemens de terre*. II. Un *Essai sur les montagnes de l'Arabie*, et quelques *Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques. On lui doit encore les *Découvertes* intéressantes de plusieurs anciens monumens en Palestine, où on lui avoit permis de creuser et de faire librement ses recherches, parce qu'il avoit pris le turban. Il a envoyé à la société royale de Londres un grand nombre de médailles qui peuvent servir à l'éclaircissement de divers points d'histoire.

* IV. MONTAGUE (Mistriss), douée d'un bon jugement et d'un goût exquis. Son *Essai* sur les ouvrages de Shakespear, en réponse aux reproches de Voltaire, peut être regardé comme une des preuves les plus éclatantes du mérite transcendant du père de la tragédie anglaise. Il est certain qu'elle aida le lord Littleton dans la composition de ses Dialogues des morts : ce savant reconnoissoit que quelques-uns de ses meilleurs morceaux étoient de Mistriss Montague. On croit qu'elle a aimé le fameux comte de Bath, qu'elle accompagna, ainsi que son épouse, dans leurs voyages en Allemagne. On dit qu'elle montra dès ses premières années un goût si décidé pour la littérature, qu'avant huit ans elle avoit *transcrit* tout le Spectateur. Sa belle maison de Portmann-Square, où elle mourut dans un âge très-avancé, en août 1800, étoit le rendez-vous des plus beaux esprits de son temps.

* V. MONTAGUE (Edouard), comte de Sandwich, réunit à l'âge de 19 ans les titres de général, d'amiral, et d'homme d'état ; ce qui suppose des qualités qui font ressortir avec plus de force le peu de consistance de son caractère. Il fut dans le principe très-opposé à Charles I ; admirateur de Cromwel, il voulut lui persuader de s'emparer de la couronne, et fut ensuite un des plus chauds partisans du rétablissement de Charles II. On a de lui, I. Une *Lettre au secrétaire Thurlow*, dans le premier volume des papiers d'état de Thurlow. II. Plusieurs *Lettres écrites pendant son ambassade en Espagne*, publiées avec les lettres d'Arlington. III. Les *Lettres originales de sir Richard Fanshaw*, etc., *relatives aux affaires entre les trois cours d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal*, depuis 1603 jusqu'en 1678, en 2 vol. in-8°. IV. Une *Traduction* de l'espagnol de la Métallurgie d'Alonso Barba, curé de Saint-Bernard, dans la ville de Potosi au Pérou, 1674, in-8°.

MONTAIGNE. *Voyez* MONTAGNE, n° II, *et* MONTAN, n° IV.

MONTAIGNES (des). *Voy*. SIRMOND, n° II.

I. MONTAIGU (Guérin de), 13e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, étoit de la province d'Auvergne. Il

mena du secours au roi d'Arménie contre les Sarrasins, se signala à la prise de Damiette en 1219, et mourut en 1230, regretté de tous les princes chrétiens.

II. MONTAIGU (Gilles AYCELIN de), archevêque de Narbonne, et ensuite de Rouen, mort en 1318, avoit fondé le collége de Montaigu à Paris en 1314. — Il avoit un frère dont Gilles Aycelin DE MONTAIGU fut l'arrière-petit-fils. Celui-ci, nommé chancelier de France et proviseur de Sorbonne, sous le règne du roi Jean, fut garde des sceaux de ce prince pendant sa prison en Angleterre. Mais, ayant refusé généreusement de sceller les dons indiscrets que le monarque faisoit à des seigneurs anglais, il fut congédié. Le roi Jean le rappela ensuite avec honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape Innocent VI, en 1361. Il rendit des services importans à la France par sa prudence et par sa sagesse. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

† III. MONTAIGU (Pierre de), frère du précedent, appelé *le Cardinal de Laon*, proviseur de Sorbonne après lui, rétablit le collége de Montaigu qui tomboit en ruine. Pierre mourut à Paris le 8 novembre 1389. La postérité masculine de son frère aîné finit en 1427, dans la personne de Louis son petit-fils.

† IV. MONTAIGU (Richard de), théologien anglais, s'acquit une grande réputation par ses *ouvrages* dans le parti protestant. Le roi Jacques Ier le chargea de *purger* l'Histoire ecclésiastique des fables dont quelques écrivains, plus pieux qu'éclairés, l'avoient remplie. Ce prince le connoissoit très-capable de s'acquitter de ce travail. Montaigu publia, en 1622, son livre, intitulé *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*, in-folio. Son mérite le fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de Norwich en 1638. Il mourut au mois d'avril 1641, à 64 ans. Montaigu, assez habile dans la langue grecque, *traduisit* 21 Lettres de saint Basile, et toutes celles du patriarche Photius. On a de lui d'autres *ouvrages* pleins d'érudition. *Voy.* LIPSE.

* I. MONTALBANI (Marc), aïeul paternel de Jean-Baptiste et d'Ovide Montalbani, dont il sera parlé ci-après, se fit un nom dans les lettres au 16e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé *Discorsi de' principi della nobiltà et del governo, che ha da tenere il nobile ed il principe nel reggere se medesimo, la famiglia et la republica*, Florence, 1548, in-8°, et Venise, 1551, in-8°.

* II. MONTALBANI (Jean-Baptiste, le comte), issu d'une illustre famille de Bologne en 1596, après avoir fait d'excellentes études, se détermina à voyager pour étendre ses connoissances et en acquérir de nouvelles. Il parcourut presque toute l'Europe, alla à Constantinople et de là en Perse; ce qui le mit à même d'apprendre la langue turque, et plusieurs idiomes de ces pays barbares; et de *composer* un volume dans cette langue, contenant ses principes de grammaire, et un vocabulaire. Ayant pris ensuite du service dans les armées de Gratien, comme général, il éprouva plusieurs échecs, se réfugia en Tartarie, et de là en

Pologne, où ayant appris la mort funeste de Gratien, tué par son propre valet-de-chambre, il prit la résolution de retourner dans sa patrie. Arrivé en Italie, il entra au service du duc de Savoie, Victor Amédée, qui l'éleva aux premiers emplois militaires. Ayant été fait prisonnier par les Espagnols, il souffrit une dure captivité. Rendu à la liberté, il passa à Venise, où sa réputation et sa conduite lui procurèrent de l'emploi pour passer dans l'île de Candie, où il mourut en 1646, dans la forteresse de Juda. On a de lui *De moribus Turcarum commentarius*, qu'il composa, en prenant pour guide celui de Tacite *De moribus Germanorum*. Il a laissé en manuscrit, outre plusieurs *ouvrages*, une *Grammaire turque*.

† III. MONTALBANI (Ovide), frère puîné du précédent, professeur de philosophie, de médecine et d'astronomie à Bologne sa patrie, né dans cette ville en 1601. Chaque année il composoit et publioit des *Tablettes* ou un *Almanach*, à la suite duquel étoient des *Discours* et des *Dissertations* sur diverses matières appropriées au goût du siècle. La garde du musée Aldrovandi lui fut aussi confiée, et il devint membre de plusieurs académies littéraires. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont, *Index plantarum*, 1624, in-4°. C'est la description des plantes qu'il avoit fait dessécher, et qu'il avoit collées sur des feuilles de papier, distribuées en 4 gros volumes. II. *Bibliotheca botanica*, sous le nom de Bumaldi, 1627, in-4°. Il publia cet ouvrage sous ce nom, afin de pouvoir, sous ce voile officieux, se prodiguer des éloges. cette Bibliothèque fut réimprimée en 1740, à la suite de celle de Jean-François Séguier. III. *Epistolæ de rebus in Bononiensi tractu indigenis*, 1634, in-4°. IV. *Cenotaphia clarorum doctorum Bononiensium*, 1640, in-4°. V. *Arboretum, libri duo*, 1668, in-folio, et Francfort 1690, in-fol.; etc., etc. Montalbani mourut à Bologne le 20 septembre 1671.

* IV. MONTALBANI (Marc-Antoine, marquis de), fils de Jean-Baptiste et neveu d'Ovide, fit une étude particulière de la minéralogie, sur laquelle voulant étendre ses connoissances, il voyagea en Allemagne, dans la Hongrie et dans la Pologne, où le roi Casimir le décora du titre de marquis. Il parcourut aussi les états de Venise, et plusieurs autres contrées. On a de lui *Pratica minerale*, Bologna, 1678. On joint ordinairement à cet ouvrage *Catascopia minerale, ovvero esploratione, o modo di far saggio d'ogni miniera metallica*. Montalbani mourut à Bologne en 1695, âgé de 65 ans.

* V. MONTALBANI (Castor, marquis de), fils du précédent, embrassa le parti des armes, cultiva les belles-lettres, et fut tout à la fois philosophe, poëte, astrologue et militaire. Ayant obtenu du service chez les Vénitiens, il devint gouverneur de la ville et principauté de Carrare. De retour dans sa patrie en 1723, il y fut nommé professeur d'architecture militaire; emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1732, à l'âge de 62 ans, sans avoir été marié, et ne laissant aucune postérité. En lui s'éteignit la famille des Montalbani de Bologne. Comme Ovide de Montalbani, il

fit des *Almanachs* dans lesquels il se mêla de tirer des horoscopes. Tous les *ouvrages* qu'il a donnés se ressentent du goût du siècle pour l'astrologie et la divination. Voici les titres de quelques-uns : I. *Paleologeide ovvero Diana flagellata*, *contro il conte Diana Paleologo, già secretario del duca di Massa, dedicata alla verità*, Spizberga, 1720. II. *La città felice*, Massa, 1718, sous le nom anagrammatique de Brancaléon Masotti. Il publia depuis 1707 jusqu'à 1714 plusieurs *Almanachs* sous divers titres.

* MONTALBODDO (Fracanzano *ou* Fracanzo de), ainsi appelé d'une terre de ce nom, située dans la Marche d'Ancône, fut le premier, dit-on, qui publia à Vicence, en 1507, un recueil de Voyages sous le titre suivant : *Mondo nuovo, e paesi nuovamente retrovati da Alberico Vespuzio Fiorentino, etc.* Ce recueil fut traduit l'année suivante en latin par Arcangelo Madrignani, Milanais, religieux de l'ordre de Cîteaux, qui changea le titre, et fit entendre qu'il avoit lui-même traduit ces Voyages du portugais.

* I. MONTALDO (Louis), de Syracuse, avocat fiscal de Sicile, et conseiller du roi en 1507, a publié *Lectura super ritu regni Siciliæ* ; *Ad bullam apostolicam Nicolai V et regiam pragmaticam Alphonsi de censibus.*

* II. MONTALDO (Horace), jésuite, répétiteur de rhétorique dans les écoles de Brera à Milan au 16e siècle, fit imprimer en 1612 un livre latin intitulé *Assertiones*, au nombre de vingt-quatre, contre Hercule Tasso, qui avoit publié un livre sur la Vérité et la perfection des emblèmes, ou devises. Montaldo est encore l'auteur de quelques autres *ouvrages* entièrement oubliés.

† I. MONTALEMBERT (André *ou* Adrian de), seigneur d'Essé et de Panvilliers, né en 1483, d'une famille ancienne qui a tiré son nom de la terre de Montalembert en Poitou, se signala de bonne heure par sa valeur. Il fit ses premières armes à la bataille de Fornoue, en 1495, et continua de se distinguer dans toutes les guerres de Louis XII. Sa bravoure étoit si connue, que François Ier le choisit dans un tournoi pour un de ceux qui devoient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient. Aussi ce prince disoit-il souvent : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne, qui courons la bague contre tous allans et venans de la France : Moi, Sansac, d'Essé, et Chastaigneraye. » En 1536 il se jeta, avec une compagnie de chevau-légers, dans la ville de Turin, menacée d'un siége, et n'en sortit que pour aller emporter Ciria par escalade. L'année 1543 lui fut encore plus glorieuse. Il défendit Landrecies contre une armée qui réunissoit toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et de Flandre, commandée par l'empereur Charles-Quint. Quoique les fortifications fussent mauvaises, que la garnison manquât de tout, il donna le temps, par une vigoureuse résistance, à l'armée du roi de venir le dégager. Ce héros fut blessé au bras pendant le siége. François Ier le récompensa de sa valeur par une charge de gentilhomme de sa chambre. On dit à ce sujet « qu'il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi qu'une chemise au roi. » Après la

mort de ce prince, il fut envoyé en Ecosse par Henri II. Il mit le siége devant Haddington, tailla en pièces les Anglais, et en moins d'un an leur enleva tout ce qu'ils possédoient dans ce royaume. Aussi compatissant que courageux, il venditjusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée. Henri II, qui avoit besoin de son bras dans son royaume, le rappela en France, l'honora du collier de l'ordre, et s'en fit accompagner à la guerre du Boulonnais contre les Anglais. Ambleteuse, place forte, ayant été prise d'assaut, Montalembert sauva de la fureur du soldat les femmes et les filles qui réclamèrent sa protection. La paix ayant été conclue en 1550, ce général se retira dans une de ses terres du Poitou. Il y avoit trois ans qu'il languissoit d'une cruelle jaunisse, fruit de ses pénibles expéditions d'Ecosse, lorsqu'il reçut ordre du roi d'aller défendre Térouane contre l'armée de l'empereur. Montalembert dit à ses amis, dans le transport de joie que lui causa cet ordre : « Voilà le comble de mes souhaits ; je ne craignois rien tant que de mourir dans mon lit. Je mourrai en guerrier...... Si Térouane est prise, dit-il au roi en prenant congé de lui, Essé sera mort, et par conséquent guéri de sa jaunisse. » Il tint parole : la place fut attaquée avec une ardeur incroyable ; et, après avoir soutenu trois assauts redoublés pendant dix heures, il fut tué sur la brèche le 12 juin 1553. Sa mort entraîna la perte de Térouane. On a de lui la *Merveilleuse histoire de l'esprit apparu au monastère des nonnains de Saint-Pierre de Lyon*, Paris, 1528, in-8°.

*II. MONTALEMBERT (Marc-Réné, marquis de), parent du précédent, né à Angoulême le 16 juillet 1714, entra au service dès l'âge de 18 ans, fit la campagne de 1736, et se distingua aux siéges de Kehl et de Philipsbourg, ce qui lui valut, quelque temps après, la compagnie des gardes du prince de Conti. A la paix, il consacra ses loisirs à la culture des sciences, et mérita en 1747 une place d'associé à l'académie. Il a enrichi les Mémoires de cette société d'un grand nombre de *Pièces* qui joignent au mérite des idées celui d'un style pur et élégant. En 1750 il se rendit dans l'Angoumois et le Périgord, où il établit des forges d'une grande utilité pour la fonte des canons de la marine. Pendant la guerre de sept ans il fut employé par la France dans les armées suédoises et russes. On l'envoya ensuite en Bretagne et à l'île d'Oléron, qu'il fortifia suivant le système perpendiculaire qu'il s'étoit formé. Ce fut sur-tout aux siéges d'Hanovre et de Brunswick qu'il employa avec succès ses innovations. Il fut aussi chargé en 1779 de faire construire à l'île d'Aix un fort en bois ; il ne lui fallut pas deux ans pour achever cet ouvrage, d'une solidité et d'une perfection étonnantes. Aimant le faste et la dépense, Montalembert avoit dérangé sa fortune, et, en 1790, il fut obligé de vendre sa terre en Angoumois ; elle lui fut payée en assignats, et il se trouva condamné à passer le reste de ses jours dans une médiocrité voisine de la misère. Partisan des idées révolutionnaires, il avoit, à l'exemple d'un vieux soldat de Touraine, fait, après le 14 juillet 1789 à l'assemblée nationale, l'abandon de la pension qui lui avoit été accordée pour la perte d'un œil. Il offrit plusieurs fois ses ouvrages aux divers corps législatifs ; cependant

effrayé des progrès de la révolution, il se rendit en Angleterre avec sa femme. qu'il y abandonna aussitôt après, revint à Paris dans le moment le plus orageux de la révolution, et fut quelque temps mis en arrestation. Rendu à la liberté, il fit prononcer son divorce, et épousa une dame Cadet. En 1795, la convention nationale fit une mention honorable de l'hommage de son ouvrage, intitulé *l'Art défensif supérieur à l'art offensif*, et chargea son comité d'instruction publique de lui accorder des encouragemens. En février 1796 le conseil des cinq cents arrêta la mention honorable de ses *ouvrages*, dont il avoit fait un nouvel hommage. En mai 1798 il annonça au même conseil qu'il avoit trouvé le moyen de réduire des deux tiers le nombre des canonniers nécessaires au service de chaque vaisseau. Il mourut à Paris le 22 mars 1802, doyen des généraux, et doyen de l'académie des sciences. Quelques mois avant sa mort il lut à l'institut un *Mémoire sur les affûts de la marine*, le prononça d'une voix forte, et développa ses idées avec une clarté qui excita la plus vive admiration. Il écrivit aussi des *Réflexions sur le siége de Saint-Jean d'Acre*. Outre les *différens Mémoires*, ou *Correspondance avec les généraux et les ministres*, *depuis* 1757 *jusqu'en* 1761, et un *ouvrage* immense sur la fortification perpendiculaire et l'*Art défensif*, auquel il a travaillé vingt ans, Montalembert a aussi cultivé les talens agréables ; ses petites comédies de société, la *Statue*, la *Bergère de qualité*, et la *Bohémienne*, ses *Contes* en vers et ses *Chansons*, annoncent une imagination riante. Son buste a été fait, après sa mort, par le sculpteur Bonvallet.

* MONTALTUS (Jérôme), philosophe et médecin, né en Sicile, y florissoit vers l'an 1592. On a de lui un ouvrage intitulé *De homine sano libri tres*, Francofurti, 1591, 1598, in-8°. Manget attribue à Philotæus-Elianus Montalto, médecin portugais, deux écrits portant pour titre, I. *Optica, intra philosophiæ et medicinæ aream, de visu, de visûs organo et objecto theoriam accuratè complectens*, Florentiæ, 1606, in-4°; Coloniæ Allobrogum, 1613, in-4°. II. *Archipathologia in quâ internarum capitis affectionum essentia, causæ, signa, præsagia et curatio accuratissimâ indagine edisseruntur*, Lutetiæ, 1614, in-4°, Sancti Gervasii, 1628, in-4°.

† MONTAMY (Didier-François d'Arclais, seigneur de), né à Montamy en Basse-Normandie, d'une famille noble et ancienne, premier maître-d'hôtel du duc d'Orléans, chevalier de Saint-Lazare, amateur éclairé, mourut à Paris le 8 février 1765, âgé de 62 ans. Il est auteur de, I. La *Lithogéognosie*, ou *Examen chimique des pierres et des terres*, etc., traduit de l'allemand de J. Pott, Paris, 1753, deux volumes in-12. II. *Traité des couleurs pour la teinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail*, Paris, 1765, in-12. Diderot, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté. *Voy.* son éloge à la tête de cet ouvrage.

† I. MONTAN, né à Ardaban dans la Mysie, au 2e siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avoit voulu sauver le monde d'abord par Moyse et par les prophètes ;

qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'étoit incarné, et que n'ayant pas encore réussi, il étoit descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses Priscille et Maximille, toutes deux fort riches, et très-attachées à sa doctrine. Destiné à réformer les abus, et à tirer les fidèles de l'enfance où ils avoient vécu jusqu'alors, il faisoit plusieurs carêmes, regardoit les secondes noces comme illicites, ordonnoit de ne point fuir la persécution, et de refuser la pénitence à ceux qui étoient tombés. Montan séduisit un grand nombre de chrétiens. Il parut agité de mouvemens extraordinaires, qui le firent passer pour fou auprès des gens sensés, et pour inspiré auprès du peuple. Né avec une imagination vive et un esprit foible, il persuada ceux qui lui ressembloient. L'austérité de ses mœurs servit encore beaucoup à accréditer ses folies. Le pape Victor, trompé par les montanistes, leur donna des lettres d'approbation; mais il les révoqua ensuite. On tint plusieurs conciles contre eux. On y établit ce principe: « que le Saint-Esprit perfectionne ceux à qui il se communique, au lieu de les dégrader; et qu'en faisant parler les prophètes, il ne leur ôte point le libre usage de la raison et des sens. Les montanistes remplirent presque toute la Phrygie, se répandirent dans la Galatie, s'établirent à Constantinople, pénétrèrent jusque dans l'Afrique, et séduisirent Tertullien, qui se sépara d'eux à la fin, mais, à ce qu'il paroît, sans condamner leurs erreurs. Ces hérétiques s'accordoient tous à reconnoître que le Saint-Esprit avoit inspiré les apôtres; mais ils distinguoient le Saint-Esprit du Paraclet. Ils prétendoient que le Paraclet avoit inspiré Montan, et avoit dit par sa bouche des choses beaucoup plus excellentes que celles que J. C. avoit enseignées dans son Evangile. Cette distinction du Paraclet et du Saint-Esprit conduisit un disciple de Montan, nommé Echinès, à réfléchir sur les personnes de la Trinité; et en recherchant leur différence, il tomba dans le sabellianisme. Ces deux branches se divisèrent ensuite en deux petites sociétés, qui ne différoient que par quelques pratiques ridicules, que chaque prophète prétendoit lui avoir été révélées. Ces sectes eurent le sort de toutes les sociétés fondées sur l'enthousiasme. On en découvrit l'imposture; elles devinrent à la fois odieuses et ridicules, et s'éteignirent peu à peu. Telles furent les sectes des tascordurgites, des ascadurpites, des passalorinchites, des artotyrites. Montan laissa un livre de *Prophéties*. Priscille et Maximille publièrent aussi quelques Sentences. Saint Apollinaire d'Hiéraples fut le plus zélé adversaire des montanistes.

II. MONTAN, archevêque de Tolède, vers 530. On raconte à son sujet une fable ridicule; on dit qu'ayant été accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardens dans son aube, sans qu'elle en fût brûlée. Il nous reste de lui deux *Epitres* qui décèlent beaucoup de savoir.

III. MONTAN (Philippe), *ou plutôt* PHILIPPE DE LA MONTAIGNE, savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, bon critique, enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douay, où il fonda trois bour-

ses pour de pauvres écoliers, et où il mourut en 1576. On lui doit la *Révision* de quelques Traités de saint Jean-Chrysostôme, et la *Traduction* du grec en latin des Commentaires de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur les Evangiles, les Epîtres de saint Paul, et plusieurs autres petits prophètes, Bâle, 1554 et 1570.

IV. MONTAN (Jean-Baptiste). *Voyez* MONTANUS.

* V. MONTAN (Jean), né à Strigau en Silésie l'an 1531, s'acquit une espèce de célébrité par la découverte des propriétés d'une terre de la montagne de Saint-George, située près de sa ville natale. Montan présentoit cette terre comme un remède efficace contre beaucoup de maladies, et assuroit devoir une infinité de cures à son usage; mais il le tenoit secret, et ce ne fut que 19 ans avant sa mort qu'il rendit publiques sa préparation et la méthode de l'employer; encore ne se rendit-il qu'aux instances réitérées du magistrat de Strigau. Son ouvrage sur ce sujet a pour titre: *Breve sed exquisitum, verèque philosophicum judicium de verâ nativâ, omnisque artis ac fuci expertè terrâ sigillatâ Strigonii per divinam gratiam à se inventâ*, Nuremberg, 1585, in-4°. Ce médecin mourut en 1604.

* MONTANA (Bernard), né près du Mont-Serrat en Catalogne, médecin de l'empereur Charles V, avoit, selon Nicolas Antonio, pratiqué son art avec distinction pendant 40 ans, quand il publia, I. *Libro de la anatomia del hombre*. II. *Un Coloquio del marques de Mondexar, D. Luis Hurtado de Mendosa, con el autor, acerca de un sueño que sonno el marques de la generacion, nacimento, y muerte del hombre*. Ensemble, Valladolid, 1550, in-fol.

* I. MONTANARI (P. D. Apollinaire), de Faenza, moine camaldule, gouverna pendant plusieurs années le monastère de Saint-Grégoire à Rome, et mourut à Ravenne. On a de lui, I. *Discorsi due accademici sul problema, si schiaffo di Malco fosse più ingiurioso a Christo del bacio di Giuda*, Fiorenze, 1698. II. *Vita di S. Romualdo*, Roma, 1707, Ravenna, 1727, et Fabriano, 1741. Il publia cette vie sous le nom de Réné Monti. Il est encore auteur de quelques ouvrages de controverse.

* II. MONTANARI (Jacques), de Bagna-Cavallo, mineur conventuel, élu général de son ordre en 1617, et mort à Venise l'an 1631, a écrit plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. *Exercitia spiritualia*, Cracoviæ, 1620. II. *Carmina de divinæ sapientiæ triumpho*, Romæ, 1599. III. *Reformatio studiorum*, Coloniæ, 1619.

III. MONTANARI (Geminiano), astronome de Modène, enseigna les mathématiques à Bologne avec réputation, et y mourut vers la fin du 17e siècle. Il pensoit à peu près comme Gassendi; mais il n'avoit pas son génie. Ses ouvrages roulent sur la physique et l'astronomie. On a de lui, I. Une *Dissertation sur les comètes*, en latin. II. *De la manière de faire des observations astronomiques*. III. *Discours sur les étoiles fixes* (vraies ou prétendues) *qui ont disparu, et sur celles qui ont commencé à paroître*, etc.

* I. MONTANI (Jean-François), jésuite, célèbre théologien, né

d'une noble famille de Pésaro vers l'an 1685, professeur de morale au collége romain, où il mourut en 1760, *retoucha* et *corrigea* l'ouvrage du P. Pelizzario, son confrère, intitulé *De monialibus*, etc., et y fit de grandes augmentations, qu'il tira en grande partie des décrets de la congrégation sacrée et des bulles de Benoît XIV, et le publia sous ce titre : *Tractatio de monialibus, in quâ referuntur omnes ferè quæstiones de receptione novitiatu, doli, renunciatione bonorum, professione, velo, consecratione, votis religiosis clausurâ, obligationibus, prohibitionibus, pœnis, privilegiis, ac gubernatione, quoad earum prælatos, abbatissas, et confessarios ordinarios, ac extraordinarios, auctore Francisco Pellizzario Placentino S. J. editio novissima, aucta et correcta juxta animadversiones sacræ indicis congregationis à Joanne Francisco Montani ejusdem societatis theologo cùm appendice constitutionum SS. D. N. Benedicti XIV ad eam materiam pertinentium*, Romæ, 1755, in-4°. Ce livre fut publié de nouveau par Romondini, à Venise, en 1761. Montani *corrigea* pareillement un autre ouvrage de Pelizzario sur les réguliers.

*II. MONTANI (François), de Pesaro, mort en 1754, gentilhomme de la chambre de Cosme III, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes, savoit très-bien les langues grecque et latine ; avoit des connoissances dans la littérature, et cultiva les sciences avec succès. L'amour de l'étude lui fit bientôt abandonner la cour, et il se retira dans sa patrie pour s'y livrer entièrement. On a de lui plusieurs *ouvrages* pleins d'érudition, mais qui manquoient de critique, ce qui lui attira des contradictions, et même des désagrémens, sur-tout relativement à sa *Lettre touchant les considérations sur la manière de bien penser*, écrite par un académicien, Venise, 1705. Ses autres ouvrages sont, I. *Glossæ marginales ad Musæi Passerii lucernas collectæ*, etç., 1739. II. *Dissertazione sopra un iscrizione greca, e sopra un bassorilievo della galeria G. ducali.*

* I. MONTANO *ou* MONTANARO (Nicolas), homme d'un esprit ardent, mais turbulent et séditieux, originaire de Gaggio, dans les montagnes de Bologne, professeur d'éloquence à Milan. Lorsque Galéas-Marie Sforce, fils de François, succéda à son père dans le gouvernement de Milan, en 1466, il commença à indisposer et exciter quelques-uns de ses écoliers, qui étoient nobles, contre Jean-François Pusterla, un des ministres du duc ; et pendant une année entière on le vit occupé à souffler par-tout l'esprit de révolte et de sédition. Après avoir déterminé ces jeunes gens à passer sous les étendards du fameux général Barthélemi Colleone de Bergame, il se vit tout-à-coup en butte à la haine de la noblesse milanaise, et fut abandonné de ses écoliers, et même de ses amis. Il quitta alors Milan et se rendit à Rome, ensuite à Bologne, d'où il retourna à Milan. Son retour dans cette ville fut une espèce de triomphe, par le concours de ses écoliers et des professeurs qui allèrent lui rendre visite et le féliciter sur son retour. Quelques épigrammes satiriques qu'il lança contre quelques particuliers motivèrent son emprisonnement, et, selon quel-

ques écrivains, Galéas-Marie le fit fustiger publiquement pour avoir violé une fille. Ce châtiment n'éteignit pas l'esprit séditieux de Montano; il recommença à soulever la noblesse contre le duc, qui le fit chasser de la ville; mais la fermentation qu'il avoit excitée contre Galéas-Marie se changea bientôt en une horrible conjuration qui éclata contre ce prince, qui fut assassiné le 26 décembre 1476. Montano, exilé de Milan, implora et obtint la protection de Ferdinand, roi de Naples, qui lui commanda de prononcer un discours pour détourner les Lucquois de contracter aucune alliance avec Laurent de Médicis. Cette tentative ne fut pas heureuse. Médicis, irrité contre lui, le fit arrêter sur les montagnes de Bologne, et, sans autre forme de procès, il fut pendu à un arbre, comme un assassin. Le discours virulent de ce professeur contre Médicis, qui étoit en manuscrit dans la bibliothèque ambrosienne, fut imprimé sur la fin du 16e siècle.

* II. MONTANO (Jean-Baptiste), sculpteur milanais, s'occupa à Rome, sous le pape Grégoire XIII, à des *ouvrages* d'architecture et de sculpture en bois; il avoit une telle adresse à *travailler* le bois, qu'il le manioit pour ainsi dire comme de la cire, et en faisoit ressortir des figures aussi correctes qu'élégantes. Il *sculpta*, par ordre de Clément VIII, l'exeellent *Orgue* de Saint-Jean-de-Latran, et donna les *dessins* des *églises*, des *tombeaux* et des principaux *autels* de Rome. Ces dessins furent gravés peu après par les soins de Baptiste Soria, architecte romain, qui avoit été son élève. Montano mourut à Rome en 1621. On a de lui, I. *L'architettura con diversi ornamenti cavati dall' antico*, Rome, 1636, in-folio, II. *Scelta di varii templetti antichi, con le piante e alzate, disegnati in prospettiva, e publicati da Giambatista Soria*, Rome, 1624, in-fol. III. *Diversi ornamenti per depositi e altari*, Rome, 1621, in-folio. IV. *Tabernacoli diversi*, Rome, 1628, in-fol.

I. MONTANUS. *Voy.* NÉRON.

II. MONTANUS. *Voy.* ARIAS, n° II.

III. MONTANUS. *Voyez* BERGHE, n° I.

IV. MONTANUS *ou* MONTANO (Jean-Baptiste), de Vérone, regardé comme un second Galien, né d'une famille noble, pratiqua et enseigna la médecine à Padoue avec une réputation extraordinaire. On a de lui, I. *Medicina universa*. II. *Opuscula varia medica*, in-folio. III. *De gradibus et facultatibus medicamentorum*, in-8°. IV. *Lectiones in Galenum et Avicennam*, in-8°, et d'autres *ouvrages* qui eurent un succès distingué. Les livres de Montanus sont clairs et solides. Presque toutes les académies d'Italie lui ouvrirent leurs portes. Il étoit à la fois médecin et poëte. Il mourut le 6 mai 1551, à 53 ans.

* V. MONTANUS (Paul), de son nom hollandais Van den Berghe, né à Utrecht, d'une famille distinguée, en 1530, fut reçu licencié en droit à Angers en 1551, exerça ensuite la jurisprudence à Utrecht, et y fut revêtu de la dignité sénatoriale par Philippe II, roi d'Espagne, en 1561. Son refus d'abjurer le régime espagnol le fit destituer de cette place en 1580, et il mourut dans

la vie privée en 1587. Son frère BALTHASAR publia de lui, après sa mort, *Tractatus de jure tutelarum et curationum*, Leyde, 1595, in-fol., réimprimé plusieurs fois.

* VI. MONTANUS (Arnold) a écrit en hollandais, I. Une *Vie de Frédéric-Henri*, prince d'Orange, Amsterdam, 1653, in-12. II. *Merveilles de l'Orient*, ou *Description des Indes orientales, des principaux voyages et des guerres dont elles ont été l'objet et le théâtre*, Roterdam, 1654, in-12. III. *Ambassades mémorables de la compagnie des Indes hollandaises vers les empereurs du Japon*, Amsterdam, 1669, in-fol. IV. *Histoire des premiers habitans de l'Amstelland* (ou du pays d'Amstel), Amsterdam, 1664, in-12.

MONTARGON (Robert-François de), dit le P. *Hyacinthe de l'Assomption*, augustin de la place des Victoires, né à Paris le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Le roi Stanislas l'honora du titre de son aumônier, en récompense d'un Avent qu'il prêcha devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, à 65 ans, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville, la nuit du 24 au 25 juillet de l'année 1770. On compte parmi ses ouvrages, I. Le *Dictionnaire apostolique*, Paris, 1752, 1758, in-8°, 13 vol., Paris, chez Lottin l'aîné. II. Le *Recueil d'éloquence sainte*, 1 vol. in-12. III. L'*Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1 v. in-12. Son Dictionnaire apostolique est un répertiore utile, et le seroit davantage si l'auteur avoit eu plus de goût et un style moins incorrect. Le grand inconvénient de tous les livres de ce genre, et en particulier de l'ouvrage du P. de Montargon, c'est qu'on trouve un morceau excellent à côté de plusieurs passages qui n'offrent que des trivialités, et quelquefois même des platitudes.

MONTARROYO - MASCARENHAS (Freyre de), né à Lisbonne en 1670, d'une famille noble, voyagea dans presque toute l'Europe. Il servit ensuite en qualité de capitaine de cavalerie, depuis 1704 jusqu'en 1710. Il quitta le métier de la guerre pour se livrer à l'étude, fut deux fois président de l'académie des anonymes, puis secrétaire et maître d'orthographe dans celle des appliqués. Ce fut lui qui introduisit le premier en Portugal l'usage des gazettes. Ce savant avoit du goût pour tous les genres de littérature; il avoit puisé dans ses différens voyages toutes les connoissances qui peuvent intéresser l'humanité. Il mourut vers 1630. Ses principaux ouvrages sont, I. Les *Négociations de la paix de Ryswick*, 2 vol. in-8°. II. *Histoire naturelle, chronologique et politique du monde*. III. La *Conquête des Onizes*, peuple du Brésil, in-4°. IV. *Relation des batailles d'Oudenarde et de Peterwaradin*, in-4°. V. *Relation de la mort de Louis XIV*, in-4°. VI. *Evenemens terribles arrivés en Europe en 1717*, in-4°. VII. *Détail des progres faits par les Russes contre les Turcs et les Tartares*, in-4°, etc.

† MONTAUBAN (Jacques POUSSET, sieur de), avocat au parlement et échevin de Paris, mort en cette ville en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre: *Zénobie, reine d'Arménie*, représentée en 1659, in-

primée en 1653, in-12; *les Charmes de Félicie*, pastorale en cinq actes et en vers, Paris, 1654, in-12, sujet tiré de la Diane de Monte-Mayor; *Séleucus*, tragi-comédie-héroïque, représentée en 1653, et imprimée en 1654, in-12; *le Comte d'Hollande*, tragi-comédie, Paris, 1654, in-12; *Indegonde*, tragédie représentée en 1653, et imprimée l'année suivante. On lui attribue aussi *Pantagruel*, comédie imprimée en 1764, et *les Aventures de Panurge*, comédie en cinq actes, représentée en 1674, ainsi qu'une tragédie de *Thyeste*. Ces deux dernières n'ont pas été imprimées. Cet auteur étoit très-lié avec Boileau, Racine et Chapelle. S'il est vrai qu'il ait eu part à la comédie des *Plaideurs*, on ne peut douter que ce ne fût un homme d'esprit.

* MONTAUDOIN (Jean-Gabriel), né à Mantes le 25 septembre 1722, et mort sur la fin du 18e siècle, a donné *Supplément à l'essai sur la police des grains; Mémoires sur la politique, l'histoire naturelle, le commerce et l'économie*; des *Notices historiques* sur des gens de lettres; des *Poésies* dans les Journaux, et des *Mélanges*.

MONTAULT (Philippe de), duc de Navailles, pair et maréchal de France, d'une famille de Bigorre qui remonte au 14e siècle, reçu page chez le cardinal de Richelieu en 1635, à l'âge de 14 ans. Instruit par ce célèbre cardinal, il abjura la religion protestante, et parvint ensuite aux grades militaires. Il commanda la droite de la cavalerie, à la bataille de Senef, le 11 août 1674, chargea une partie des ennemis, postés sur une hauteur, et renversa cinq escadrons qui venoient à lui. L'année suivante il obtint le bâton de maréchal de France. Il eut ensuite le cordon de l'ordre du Saint-Esprit et la place de gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume. Il mourut à Paris le 5 février 1684, ne laissant que des filles. Montault honnête homme, et sujet fidèle, très-attaché au roi et aux ministres, fut plus distingué par ses vertus que par ses succès militaires. Il avoit eu le commandement des troupes auxiliaires, envoyées à Candie en 1669. Il débarqua heureusement; mais les Turcs, qui s'étoient retirés sur les montagnes, ayant fondu avec impétuosité sur les Français, Navailles fit sa retraite après avoir perdu huit cents hommes. Désespérant de sauver Candie, il se rembarqua avec ce qui restoit des huit mille hommes que Louis XIV y avoit fait passer en différens temps. Ses *Mémoires*, imprimés en 1701, in-12, sont superficiels et assez peu intéressans. L'auteur écrit en homme de qualité, avec une simplicité élégante et noble : il n'y manque que des faits curieux.

* MONTAURO *ou* MONTORO (Renaud), de l'ordre des prêcheurs, évêque de Céphalide, employé par le pape Alexandre VI dans plusieurs affaires importantes, mourut en Espagne, où il avoit été envoyé auprès de sa majesté catholique pour terminer quelques négociations du plus haut intérêt. On a de lui *De reductionibus naturalibus lib. de futurorum contingentium difficultate tractatus*, *super lib. 4 sententiarum 4 vol.*

† MONTAUSIER (Charles DE

Sainte-Maure, duc de), pair de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Louis, dauphin de France, d'une ancienne maison originaire de Touraine, se distingua de bonne heure par sa valeur et par sa prudence. Durant les guerres civiles de la Fronde, il maintint dans l'obéissance la Saintonge et l'Angoumois, dont il étoit gouverneur. Il n'avoit encore éprouvé que des contradictions et des dégoûts dans son gouvernement de Normandie, lorsqu'il apprit que la peste s'y déclaroit. Il annonce qu'il va s'y transporter ; sa famille l'en détourne, et il répond : « Pour moi, je crois les gouverneurs obligés à résidence, comme les évêques. Si l'obligation n'est pas si étroite en toutes les circonstances, elle est du moins égale dans les calamités publiques.» Son austère probité le fit choisir pour présider à l'éducation du dauphin. Il parla toujours à ce prince en philosophe et en homme vertueux, qui sacrifioit tout à la vérité et à la raison. Le prince, s'imaginant avoir été frappé par son gouverneur, « Comment, monsieur, dit-il, vous me frappez ! Qu'on m'apporte mes pistolets. — Apportez à monseigneur ses pistolets, reprend froidement le duc.» Il les lui fait remettre entre les mains : «Voyez, monseigneur, ce que vous voulez faire? » Le prince tombe à ses genoux. «Voilà, monseigneur, dit Montausier, où conduisent les passions ! » Il ne lui laissoit jamais lire les épîtres dédicatoires qu'on lui adressoit. L'ayant surpris un jour lisant à la dérobée une de ces plates épîtres, il lui fit voir que cet hommage n'étoit qu'une véritable dérision, et qu'on le louoit précisément de toutes les qualités qu'il n'avoit point. Il conserva même son austère véracité avec Louis XIV. Ce prince lui dit un jour qu'il venoit enfin d'abandonner à la justice un assassin auquel il avoit fait grace après son premier crime, et qui avoit tué vingt hommes : « Non, Sire, répondit Montausier, il n'en a tué qu'un, et votre majesté en a tué dix-neuf..... Mes pères, disoit-il, ont été toujours fidèles serviteurs des rois leurs maîtres, et jamais leurs flatteurs. Cette honnête liberté dont je fais profession est un droit acquis, une possession de ma famille, et la vérité est venue à moi de père en fils comme une portion de mon héritage. » Lorsqu'il eut cessé de faire les fonctions de gouverneur, il dit au dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai..... » Lorsque ce prince eut pris Philipsbourg, le duc lui écrivit cette lettre, digne d'un ancien Romain : « Monseigneur, je ne vous fais pas compliment sur la prise de Philipsbourg ; vous aviez une bonne armée, une excellente artillerie, et Vauban. Je ne vous en fais pas non plus sur les preuves que vous avez données de bravoure et d'intrépidité ; ce sont des vertus héréditaires dans votre maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres. C'est sur quoi je vous fais mon compliment. » Il conduisit un jour le dauphin dans une chaumière. « Voyez, monseigneur ! c'est sous ce chaume, c'est dans cette misérable retraite que logent le père et la mère, et les enfans, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir aux frais

de votre table. » Ce seigneur mourut le 17 mai 1690, à 80 ans. On sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier que c'étoit lui que cet auteur jouoit dans le Misanthrope. Le duc alla voir la pièce et dit en sortant « qu'il auroit bien voulu ressembler au Misanthrope de Molière. De son mariage avec Julie-Lucie d'Angennes, dont nous parlons aux mots Rambouillet et Jarry. Il n'eut qu'une fille, mariée au duc d'Uzès...... Fléchier a fait l'oraison funèbre de Montausier. *Voyez* sa vie, Paris, 1731, in-12.

MONTAZET (Antoine de Malvin de), né en 1712, dans le diocèse d'Agen, nommé évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, mourut à Paris le 2 mai 1788. L'académie française le mit au nombre de ses membres en 1757, et il ne dut ce choix qu'à ses talens. Une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit également propre aux affaires et aux belles-lettres, le distinguèrent de bonne heure. Son éloquence étoit élevée, noble, énergique, et bien nourrie. Ce caractère se montre dans ses différens ouvrages. Les principaux sont, I. *Lettre à M. l'archevêque de Paris*, 1760, in-4° et in-12. II. *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondemens de la religion*, in-4°, 1776; lue avec fruit et avec plaisir par les incrédules mêmes. Cet ouvrage, remarquable par la force du raisonnement, et par divers traits d'éloquence, l'est encore par la sagesse et la modération de son style. III. Des *Mandemens*, des *Instructions pastorales*, un *Catéchisme*, et d'autres *Ecrits* à l'église de son diocèse.

MONTBELLIARD (Philibert Gueneau de), né en 1720 à Semur en Auxois, mort dans la même ville le 28 novembre 1785, passa une partie de sa jeunesse à Dijon, et vint ensuite à Paris, où il se fit connoître par son goût pour les sciences. La continuation de la *Collection académique*, recueil qui contient tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les Mémoires des différentes académies de l'Europe, l'annonça avantageusement dans le monde littéraire. Le discours qui est à la tête du premier vol. est bien pensé et bien écrit. Buffon son ami, ayant besoin d'un associé dans son grand travail de l'histoire naturelle, lui proposa de se charger de continuer celle des oiseaux. Montbelliard y consentit; mais il laissa paroître les premiers articles sous le nom de l'illustre naturaliste qui l'avoit mis de moitié dans son travail. Il eut le plaisir de n'être pas reconnu, et ce fut Buffon qui le nomma dans une préface, où il dit de lui que c'est l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire, a le plus de rapport avec la sienne. Lorsque la partie des oiseaux fut achevée, en 9 vol. in-4°, ou 18 in-12, Montbelliard s'occupa des insectes, matière sur laquelle il avoit déjà fourni beaucoup d'*articles* à la nouvelle Encyclopédie; mais la mort l'arrêta dans ses travaux. La sensibilité et la gaieté formoient son caractère. Il étoit ami tendre et zélé. « Je suis bien aise de cesser de vivre, disoit-il aux parens et aux amis qui entouroient son lit; vous n'aurez plus à souffrir de mes douleurs. » Il étoit marié. Sa femme, instruite dans les langues, et de plusieurs sciences, épargnoit à son époux une partie des recherches, et elle n'en a ja-

mais parlé. Il a laissé un fils qui fut officier de dragons.

† MONTBRUN (Charle du Puy, dit *le Brave*), un des plus vaillans capitaines calvinistes du 16e siècle. Divers exploits, par lesquels il signala sa valeur en défendant son parti, l'obligèrent de se retirer à Genève. Deux ans après environ il rentra en France, et se rendit maître de plusieurs places en Dauphiné et en Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral de Chastillon au Vivarais, et passa le Rhône à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé le marquis de Gordes, commandant de la province, et défait l'armée qu'il commandoit. Postérieurement à la Saint-Barthélemi, en 1574, Montbrun, ayant pris diverses places, eut l'audace de marcher contre l'armée de Henri III, qui faisoit le siége de Livron, et d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince. Lorsqu'on lui reprocha cette action, il répondit : « Deux choses rendent les hommes égaux, le jeu et les armes. » Enfin le marquis de Gordes l'ayant poursuivi vivement, Montbrun, se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin, près de Die ; mais il tomba, se cassa la cuisse, et fut arrêté. Il avoit dit un jour : « Le roi m'écrit comme roi, et comme si je devois le reconnoître. Cela seroit bon en temps de paix ; mais en temps de guerre, avec le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. Qu'il voie à présent, dit Henri III en apprenant son arrestation, s'il est mon compagnon. » En effet, il lui fit faire son procès à Grenoble, où on le conduisit le 29 du mois de juillet. Montbrun fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance, le 12 août 1575. La paix de 1576 lui rendit, par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté, et le jugement rendu contre lui fut anéanti et révoqué. Les calvinistes avoient la plus grande idée de sa bravoure ; et en effet elle étoit comparable à celle des héros de l'antiquité. *V.* MAHOMET IV, n° V.

† MONTCALM (Louis-Joseph DE SAINT-VÉRAN, marquis de), lieutenant général des armées du roi, né en 1712 à Candiac, d'une famille de Rouergue, qui a produit le fameux grand-maître Gozon, vainqueur du dragon qui désoloit l'île de Rhodes. Le jeune Montcalm, élève de du Mas, inventeur du *Bureau typographique*, ne fit pas moins d'honneur aux leçons de ce maître habile que son frère cadet Candiac (*Voyez* CANDIAC.) Il porta les armes de bonne heure, et, après avoir servi dix-sept ans dans le régiment de Hainaut, il fut fait colonel de celui d'Auxerrois en 1743. La connoissance qu'on avoit de ses talens et de son activité lui fit confier des commandemens particuliers, et il ne perdit aucune occasion de se signaler. Il reçut trois blessures à la bataille donnée sous Plaisance le 13 juin 1746, et deux coups de feu à la malheureuse affaire de l'Assiette. Devenu brigadier des armées du roi en 1747, et mestre-de-camp du nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749, il mérita d'être fait, en 1756, maréchal-de-camp et commandant en chef des troupes françaises dans l'Amérique. Il y arriva la même année, et arrêta, par ses bonnes dispositions,

l'armée du général Loudon, au lac du Saint-Sacrement. Les campagnes de 1757 et de 1758 ne furent pas moins glorieuses pour lui ; avec un très-petit nombre de troupes il repoussa les armées ennemies, et prit des forteresses munies de garnisons fortes et nombreuses. Le froid, la faim accablèrent ses soldats, depuis l'automne de 1757 jusqu'au printemps de 1758. Il les soutint dans cette extrémité, et s'oublia lui-même pour les secourir. Le général Abercromby ayant succédé au lord Loudon, le marquis de Montcalm remporta sur lui, le 8 juillet 1758, une victoire complète. Cette journée coûta 600 morts ou blessés à l'ennemi. Le vainqueur eut la modestie de mettre dans sa relation « qu'il n'avoit eu que le mérite d'être le général de troupes valeureuses. » C'est ainsi qu'il soutint pendant quatre ans la destinée de la colonie française, qui chanceloit de plus en plus. Enfin, après avoir éludé long-temps les efforts d'une armée très-supérieure à la sienne, et ceux d'une flotte formidable, il fut engagé, malgré lui, dans un combat près de Quebec. Il reçut au premier rang et au premier choc une profonde blessure, dont il mourut le surlendemain, 14 septembre 1759. Le trou d'une bombe lui servit de tombeau ; sépulture digne d'un homme qui avoit résolu de défendre le Canada, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Montcalm conserva le goût de l'étude au milieu des armées. Il avoit été créé commandeur, par honneur, de l'ordre de S.-Louis, en 1757, et lieutenant général en 1758. *V.* Mercure de France (juillet 1761), l'épitaphe que lui composa l'académie des inscriptions, pour être mise sur son tombeau à Quebec.

† MONTCHAL (Charles de), fils d'un apothicaire d'Annonay, dans le Vivarais, d'abord boursier, ensuite principal d'un collége de Paris, s'éleva de degré en degré à l'archevêché de Toulouse. Montchal est connu par des *Memoires curieux* ; mais imprimés avec peu de soin, et d'une manière incorrecte, à Roterdam, 1718, 2 v. in-12. Ils roulent sur le cardinal de Richelieu. Ce ministre lui avoit donné l'archevêché de Toulouse en 1628, sur la démission du cardinal de la Vallette, dont il avoit été précepteur. Quoiqu'il dût une partie de sa fortune au cardinal de Richelieu, il ne chercha pas à le flatter. On lui attribue encore une *Dissertation* où il entreprend de prouver que « les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe sans le consentement du clergé ». (*Voyez* l'Europe Savante, novembre 1718.) Il attribue beaucoup de pouvoir au pape, et diminue celui des princes. Montchal, protecteur des savans, et très-savant lui-même, travailla long-temps à *corriger* Eusèbe, et fit des établissemens utiles dans son diocèse. Les gens de lettres répandirent des fleurs sur son tombeau. Il y descendit en 1651, à Carcassone.

* MONTCHAULT (Pierre de), né à Troyes en Champagne vers 1535, pincipal du collége de cette ville, a publié différens *Recueils de vers* latins et français qui ne lui ont point survécu. Son ouvrage le plus considérable est intitulé *Bergerie sur la mort de Charles IX, et l'heureuse venue de Henri III de son royaume de Pologne en France*, Paris, 1575, in-4°. La versification en est dure et prosaïque.

C'est une espèce de dialogue entre plusieurs bourgeois qui mêlent des tableaux champêtres aux regrets de la mort de Charles IX, et annoncent la félicité du royaume sous le règne de Henri III.

MONTCHEVREUIL (Jean-Baptiste DE MORNAY, comte de), lieutenant-général des armées, entré d'abord dans le régiment du roi, infanterie, se trouva à tous les siéges que Louis XIV fit en personne en 1667, et devint capitaine, major, lieutenant-colonel, et colonel-lieutenant de son régiment. Tous les généraux sous lesquels il servit rendirent un témoignage flatteur de sa bravoure. Après la bataille de Senef, monsieur le Prince écrivit au roi: « Montchevreuil a fait des merveilles; il aspire aux grandes choses. » Il mérita les éloges du souverain même, témoin de sa valeur au siége de Valenciennes. En 1690 il passa sous les ordres du maréchal de Luxembourg, et se signala à la bataille de Fleurus; mais le siége de Mons mit le dernier sceau à sa gloire, par la manière hardie dont il emporta un moulin et une redoute importante. Luxembourg le chargea de la première attaque du village de Nerwinde. Malgré le feu terrible des ennemis, le comte força la palissade, renversa les chevaux-de-frise, et s'empara du village: mais il fut tué un moment après, et Nerwinde repris.

† MONTCHRESTIEN DE VASTEVILLE (Antoine, sieur de), poëte français, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse et ses aventures, que par son talent pour la poésie. Sa vie fut un tissu de démêlés; sa première dispute fut avec le baron de Gourville, qui l'attaqua, accompagné de son beau-frère et d'un soldat. Montchrestien mit l'épée à la main contre eux; mais, accablé par le nombre, il fut laissé pour mort. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, il porta ses plaintes, et tira de ses assassins plus de 12 mille liv. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès qu'une dame avoit contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme et imbécille. Après sa mort, Montchrestien épousa sa veuve; mais il fut obligé de la quitter bientôt. Un meurtre dont il fut accusé le força de se sauver en Angleterre, où le roi Jacques Ier l'accueillit très-bien. Le poëte aventurier, ayant obtenu sa grace, à la prière de ce monarque, revint à Paris, et y dressa une boutique de lunettes, de couteaux et de canifs. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnoie. Quelque temps après il alla offrir ses services aux religionnaires, qui lui donnèrent la commission de lever des régimens en Normandie. Il parcouroit cette province, lorsqu'il fut reconnu dans une hôtellerie au village des Tourailles, à cinq lieues de Falaise. Le seigneur du lieu, instruit de son arrivée, vint l'assiéger dans l'hôtellerie le 7 octobre 1621. Montchrestien se défendit en homme déterminé, tua deux gentilshommes et un soldat; mais il fut tué lui-même. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 21 octobre 1621. On a de lui des tragédies; savoir, l'*Ecossaise*, *Marie-Stuart* ou *le Désastre*, la *Carthaginoise*, les *Lacènes*,

David, *Aman*, *Hector*. Il a donné une *Pastorale* en cinq actes ; un *Poëme* divisé en quatre livres, intitulé *Suzanne* ou *la Chasteté*, in-12 et in-8° ; des *Sonnets*, etc. Ce sont autant de productions plus que médiocres ; mais il y a de lui un livre où l'on peut prendre quelques notions utiles sur le commerce de son temps : c'est son *Traité de l'Economie politique*, Rouen, 1615, in-4°. Cet ouvrage est divisé en 4 livres ; le premier roule sur les manufactures, le 2e sur le commerce, le 3e sur la navigation, il y parle fort au long des voyages faits aux Indes, et le 4e sur les soins principaux des princes. Ses pièces de théâtre ont été recueillies à Rouen en 1600 et 1627.

MONTCLAR. *Voyez* MONCLAR.

† MONT-DORÉ (Pierre), en latin *Mons-Aureus*, né à Paris, et conseiller, ou, selon d'autres, maître des requêtes, chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme, se retira à Sancerre, où il mourut en 1570. Le chagrin du pillage de sa bibliothèque à Paris abrégea ses jours. Il avoit un talent marqué pour la poésie latine. On a de lui un *Commentaire* sur le 10e livre d'Euclide. Mont-doré avoit succédé à Pierre du Châtel, dans la place de maître de la librairie du roi. C'étoit la bibliothèque royale, déposée alors à Fontainebleau, et qui renfermoit, 1° les livres de Charles V, au nombre d'environ 910 vol. ; 2° la bibliothèque de Blois, formée par Charles VIII et Louis XII, et où l'on transporta celle que les Viscontis et les Sforces, ducs de Milan, avoient établie à Pavie, et celle de Pétrarque ; 3° la bibliothèque de Louise de Savoie, mère de François Ier ; 4° enfin, celle de Marguerite de Valois, sœur de ce roi.

† MONT-DORGE *ou* MONDORGE *ou* MONT-D'ORGE (Antoine GAUTIER de), maître de la chambre aux deniers du roi, membre de l'académie de Lyon sa patrie, né en 1727, mort à Paris le 24 octobre 1768, n'avoit que vingt ans lorsqu'il fit les paroles des fêtes d'Hébé ou les *Talens lyriques*, opéra représenté en 1739, et mis en musique par Rameau. C'est dans cet ouvrage qu'il osa, le premier, s'écarter des lieux communs de morale voluptueuse dont les opéras étoient remplis. Sans avoir la force nécessaire pour porter ce genre aussi loin qu'il pouvoit aller, cet auteur rendit un service important. Il aimoit les arts et encourageoit ceux qui en suivirent la carrière. Il a laissé plusieurs *ouvrages* agréables, parmi lesquels on remarque, I. *Lettres d'un jeune homme à un chevalier de Malte*, où l'on trouve beaucoup d'esprit, et surtout de sentiment. II. *L'Opéra de société*, musique de Giraud, représenté en 1762. III. *Réflexions d'un peintre sur l'Opéra*, Paris, 1741, in-12, satire assez plaisante. IV. *L'art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, Paris, 1755, in-8° ; brochure où l'on trouve des détails curieux. V. Un grand nombre de *Poésies légères*, etc.

* I. MONTE (Ersilie del), dame illustre de Modène, fille naturelle de Jacques Cortèse, frère du cardinal de ce nom, née en 1529, fut légitimée en 1541. Une excellente éducation ajouta beaucoup à son esprit et à ses graces naturelles. Son père habitoit Rome depuis quelque temps, et sa fille l'avoit suivi dans

cette ville. Ersilie fixa les regards et le cœur de Jean-Baptiste del Monte, neveu du pape Jules III. Il offrit sa main à Ersilie, et le pontife approuva cette union. Leur bonheur ne fut que passager. Jean-Baptiste fut tué au siége de la Mirandole en 1552. Ersilie, veuve à 23 ans, ne voulut pas passer à d'autres noces, par attachement à la mémoire de son époux, et pour ne pas transmettre à des étrangers les biens de la maison del Monte. Ses refus lui attirèrent une violente persécution. Sous le pontificat de Paul Caraffe IV, un homme puissant, allié des Caraffe, la demanda en mariage. Comme elle rejeta toutes les sollicitations, les Caraffe ou leurs agens se vengèrent, en faisant saisir, sous différens prétextes, les terres, les châteaux et les autres revenus de cette veuve généreuse. Tombée dans l'indigence, son courage et ses vertus désarmèrent ses ennemis. Le pape reconnut l'injustice de cette vexation, et fit rendre à Ersilie tous les biens que ses neveux avoient usurpés. Cette nouvelle Artémise, qui vivoit encore en 1578, mais dont on ignore l'année de la mort, passa le reste de sa vie dans la culture des lettres et dans la société des plus savans littérateurs de Rome. On trouve quelques vers de ses *poésies* dans un Recueil de rimes, publié en 1575 par Mutio Manfredi.

* II. MONTE (Horatio del), Napolitain, né en 1545, mort archevêque d'Arles en 1603, fut juge dans l'affaire du divorce de Henri IV avec la reine Marguerite. Ce prince l'aimoit beaucoup, et auroit fort désiré que le pape lui donnât la nonciature de France.

* III. MONTE (Pietro dal), Vénitien, vivoit dans le 15 siècle. Egalement versé dans la connoissance de la littérature grecque et latine, il étudia aussi la philosophie et le droit canon, et fut nommé protonotaire apostolique par le pape Eugène, qui l'envoya peu de temps après au concile de Bâle, et ensuite en Angleterre. Ce pape, voulant récompenser ses services, lui conféra l'évêché de Brescia. Après avoir rempli les premiers emplois de l'Eglise sous ce pape, et sous deux de ses successeurs, il mourut en 1459. Les ouvrages qu'on connoît de lui sont, I. *Repertorium utriusque juris*, 2 vol. in-fol. II. *Monarchia, in quâ generalium conciliorum materia, de potestate et præstentiâ Romani pontificis et imperatoris discutitur, ex proprio originali Felini Sandei descripta, cum ejusdem Felini adnotationibus quibusdam.*

* IV. MONTE (Issicratea) florissoit à Venise au 16e siècle, et acquit une grande réputation par ses talens et par son éloquence. On a de lui des *Discours* de félicitation adressés à plusieurs nobles Vénitiens, imprimés à Venise en 1577 et 1578.

* V. MONTE (le comte M. del), de Vicence, vivoit au 16e siècle. En 1561 il fit imprimer à Venise une tragédie intitulée l'*Antigono*: voulant la faire représenter dans cette ville, le célèbre architecte Palladio dressa un vaste théâtre, dont les décorations furent peintes par les plus célèbres artistes

* VI. MONTE (Guidubaldo, marquis del), issu d'une noble et ancienne famille d'Ombrie, passa

tranquillement toute sa vie à étudier les mathématiques, dans lesquelles il étoit, pour ainsi dire, tellement enfoncé, qu'il sembloit être oublié de tout le monde, qu'il avoit lui-même oublié; et sans la publication de ses *ouvrages*, on auroit presque ignoré qu'il eût existé. On présume qu'il mourut vers le commencement du 17e siècle. Son fils Horace fit imprimer, après sa mort, ses *Problèmes astronomiques*. Tous les ouvrages de Guidubaldo del Monte sont écrits en latin; celui de *Perspective* fut publié à Pézaro en 1600. Il fut le premier, selon Montucla, qui fit voir qu'on pouvoit étendre les principes de cette science. Il donna encore en 1579 la *Théorie de planisphères*. Il a aussi commenté quelques *Traités* d'Archimède, et écrit en langue italienne sur les corrections à faire dans le calendrier.

* VII. MONTE (le docteur Barthélemi-Marie dal), célèbre missionnaire, né à Bologne le 12 novembre 1726. Après avoir fait ses études sous les plus habiles maîtres, il entra dans l'ordre ecclésiastique, fut fait prêtre le 21 décembre 1749, et reçu docteur en théologie en 1751. Il se consacra alors aux travaux des missions, avec plusieurs autres ecclésiastiques aussi zélés et aussi fervens que lui, qu'il continua pendant 26 ans, et parcourut plusieurs fois les états du pape, le Modénois, la république de Lucques, et les états de Venise; par-tout son zèle, ses vertus, et cette onction apostolique qui étoient l'ame de ses discours, opérèrent un grand nombre de conversions. Ce digne missionnaire mourut le 24 décembre 1778. Il est auteur de plusieurs ouvrages recueillis sous ce titre: *Gesù al cuore del sacerdote secolare e regolare, ovvero Considerazioni ecclesiastiche per ogni giorno del mese; coll' aggiunta degli esami previi alla confessione et comunione; del ragionamento del rispetto dovuto alle persone degli ecclesiastici; degli avvertimenti agli ordinandi; e d'un ristretto delle principali ceremonie della santa messa privata; opuscoli*, etc, Rome et Bologne, 1775.

* MONTE-BRUNI (François), de Gênes, florissoit dans le 17e siècle, et publia à Bologne, en 1640, les *Ephémérides du ciel*, depuis 1641 jusqu'en 1660.

* I. MONTECALVI (Jacques), d'une noble et ancienne famille, qui remplit avec distinction les premières charges de la magistrature, naquit à Bologne, fut reçu docteur en philosophie et en médecine en 1351, et mourut en 1361. On a de lui des *Commentaires* sur Avicenne; et on conservoit dans la bibliothèque de l'institut de Bologne un de ses écrits, intitulé *Cronoca di cose succedute in Bologna, e suo contado, ed altrove dall' anno di Christo* 1168, *fino all' anno* 1401, *copiata du esemplare antico per mano del canonico Antonfrancesco Ghiselli*. Cette chronique a été continuée par un autre auteur, dont on ignore le nom.

* II. MONTECALVI (P. D. Honoré), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, et dernier rejeton de cette famille, prit l'habit religieux à Rimini le 29 septembre 1622, et remplit les premiers emplois de son ordre. Son talent pour la chaire lui fit la plus grande réputation. On

ignore l'époque de sa mort, mais on sait qu'il vivoit encore en 1676. On a de lui *Trium barbarorum philosophorum vitæ, scilicet Abaris Hyperborei, Anacharsis Scytæ, Asclepii Imutis*, Césène, 1651, in-12.

* MONTECALVO (Vincent), né à Bologne en 1573, d'une famille très-distinguée, mort dans cette ville en 1637, se rendit si familiers les principes d'Aristote, qu'il s'acquit la réputation du plus habile péripatéticien de son siècle, et que toutes les universités d'Italie firent, pendant vingt-quatre ans qu'il professa à Bologne, tous leurs efforts pour se l'attacher; mais les propositions les plus avantageuses ne purent le décider à quitter sa patrie. On n'a de Montecalvo qu'un *Traité* de médecine, et un *Commentaire* sur la métaphysique d'Aristote.

* MONTECATINI (Hugolin de), célèbre médecin, né dans le territoire de Pistoie, vivoit sur la fin du 14e siècle et au commencement du suivant. Il fut d'abord professeur à Pérouse, et ensuite à Pise, pendant 25 ans. On connoît de lui un ouvrage intitulé *de Balneis;* il a encore écrit un livre sur les *Eaux thermales de la Toscane, et leurs divers usages dans la médecine, et spécialement de celle de Moncatini dans la vallée de Niévole*, qui a été enrichi d'une notice sur l'auteur, publiée par le chanoine Baudini, Venise, 1789, in-8°.

* MONTECATINO (Antoine), noble Ferrarais, grand péripatéticien et philosophe platonicien, professeur de philosophie pendant plusieurs années dans sa patrie. Le duc Alfonse II le nomma son philosophe le 17 avril 1568, avec des appointemens assez considérables. En 1579 il obtint le titre de secrétaire et de conseiller, et dans cette même année il fut envoyé à Rome par le duc, à qui il rendit de mauvais services. Muratori l'a taxé d'ingratitude envers ses bienfaiteurs, et croit qu'il fut le principal instrument de la réunion du duché de Ferrare au saint-siége. Quoi qu'il en soit, si le fait est vrai, il n'eut pas le temps de jouir du fruit de ses artifices, car il mourut en 1599. On a de lui plusieurs *Commentaires* sur Aristote et Platon, imprimés à Ferrare en 1594.

* MONTECCHIO (Sébastien), en latin *Monticulus*, célèbre jurisconsulte, savant dans les lettres grecque et latine, né à Vicence en 1538, se rendit en 1562 à Padoue pour y donner des leçons publiques sur les Institutes de Justinien, et bientôt après sur le droit canonique, qu'il professa jusqu'en 1608, époque à laquelle il se retira au sein de sa famille, dans sa patrie, où il mourut en 1612, âgé de 77 ans. On a de lui, I. *Commentarius non inutilis in tres titulos restitutionum, de rerum divisione, de rebus corporalibus et de incorporalibus, et de actionibus*, Patavii, 1570. II. *Tractatus de inventorio heredis*, Venetiis, 1571. Cet ouvrage, assez estimé, fut réimprimé à Venise, Turin et Gênes, avec de grandes augmentations. III. *Tractatus, seu Commentarius de patriâ potestate*, etc., Patavii, 1576. Ce Traité a été imprimé dans la Bibliothèque choisie de droit. IV. *Carmen epicum super annum lethiferum*, 1576, Patavii, 1557, dont il y a un exemplaire dans la biblio-

thèque de Saint-Blaise à Vicence. V. *Encaustum pontificalis apicis et electionis*, Patavii, 1653. Cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'une histoire mal conçue, mal dirigée, chargée d'une érudition rebutante, des papes depuis saint Pierre jusqu'en 1600, est divisée en 24 décades, etc., etc.

† MONTÉCLAIR (Michel), musicien, né à trois lieues de Chaumont en Bassigny en 1666. Dès sa jeunesse ses parens le placèrent enfant de chœur de l'église cathédrale de Langres, où il apprit la musique et le goût pour cet art, sous Jean-Baptiste Moreau, assez bon maître de chapelle pour le temps. (*Voyez* MOREAU.) Montéclair vint ensuite à Paris en 1700, et s'y fit connoître la même année qu'il entra à l'orchestre de l'opéra, où il fut le premier qui joua de la contrebasse. Cet artiste mourut dans une maison de campagne près Saint-Denys en France, au mois de septembre 1737, suivant du Tillet, et, selon l'auteur du Mercure (mars 1738, pag. 566), il étoit décédé le 24 mars précédent. On a de lui, I. *Méthode pour apprendre la musique*. II. *Principes pour le violon*. III. *Trio de violon et basse*. IV. Des *Cantates et des Motets*. V. Une *Messe de Requiem* et *plusieurs autres*. VI. La musique des *Fêtes d'été*, 1716, des *Nuits d'été*, 1716, et de la tragédie de *Jephté*, représentée en 1731. Les paroles de ces trois ouvrages sont de l'abbé Pellerin.

* MONTE-CORVINO (Jean de), envoyé par le pape Nicolas IV, avec quelques autres ecclésiastiques, auprès de Coblai, empereur des Tartares, pour l'engager à favoriser les chrétiens établis dans ses états. Cette mission spirituelle ne fut pas inutile. Un grand nombre de Tartares embrassèrent le christianisme. Beaucoup de nestoriens adoptèrent la doctrine et la discipline de l'Eglise romaine. Jean de Monte-Corvino *traduisit* en langue tartare le nouveau Testament et les Psaumes. (*Voyez* MOSHEIM, Hist. eccl., tom. III, p. m. 136.) En 1308, le pape Clément V le fit sacrer archevêque de Pékin, et lui nomma plusieurs évêques pour suffragans. *V.* Formey, Abrég. de l'Hist. eccl., t. I., p. m. 360.

* MONTECROCE (Ricoldo di), de l'ordre des prêcheurs, Florentin de nation, voyagea dans une grande partie de l'Asie pour travailler à la conversion des Sarrasins, et a écrit une *Relation* de ses voyages, dans lesquels il donne une *Description* des pays qu'il a parcourus, des mœurs, des coutumes et des usages des peuples qu'il a vus. Le *manuscrit* de ses voyages existoit dans la bibliothèque du chapitre de Magonza : Gudeno en a publié la préface et le commencement dans le *Sylloge monumentorum*, page 383. On a encore de cet ouvrage une Traduction française manuscrite, de l'année 1351. Le seul de ses ouvrages qui ait été imprimé est une courte *réfutation* de l'Alcoran, qui prouve que l'auteur étoit très-versé dans la connoissance de la langue arabe; on ignore pourquoi cet ouvrage n'a pas été traduit en latin ou dans une autre langue moderne. Montecroce mourut à Florence dans le couvent de Sainte-Marie-la-Neuve, en 1309.

† I. MONTECUCULI, *ou* MON-

TECUCULO (le comte Sébastien), gentilhomme italien, né à Ferrare, étant venu en France, se produisit à la cour, et devint échanson du dauphin François, fils de François Ier. Montecuculi accusé d'avoir donné du poison dans une tasse d'eau fraîche à ce jeune prince, pendant qu'il jouoit à la paume à Lyon, fut mis à la question, et en avouant ce crime, il déclara qu'Antoine de Lève et Ferdinand Gonzague, attachés à Charles-Quint, l'avoient porté à le commettre: mais les partisans de l'empereur s'élevèrent contre cette imputation, et rejetèrent ce forfait sur Catherine de Médicis, qui, en se défaisant de ce prince, assuroit, disoient-ils, le trône à Henri II, son époux, frère cadet du dauphin François. Toutes ces conjectures étoient bien odieuses. Les généraux de l'empereur pouvoient-ils craindre un jeune prince qui n'avoit jamais combattu? Que gagnoient-ils à sa mort? Quel crime bas et honteux avoient-ils commis, qui pût les faire soupçonner? L'intérêt que Catherine de Médicis avoit d'être reine de France étoit-il une raison assez forte pour lui imputer un crime sans la moindre preuve? Ecoutons sur cet événement funeste le véridique et impartial Robertson, qui réfute les soupçons formés contre Charles-Quint. « Dans un temps où toute la France étoit animée d'une haine implacable contre Charles, on n'eut aucun égard ni à l'assurance avec laquelle ce prince et ses officiers protestoient de leur innocence, ni à l'indignation et à l'horreur qu'ils témoignèrent de ce qu'on pouvoit les supposer capables d'une action si exécrable. Il est évident cependant que l'empereur n'avoit aucun motif qui pût le porter à commettre un tel crime. Outre le dauphin, François avoit deux fils, tous deux en âge de lui succéder, et il étoit lui-même dans la vigueur de son âge. Sans parler même du caractère de l'empereur, à qui l'on n'a jamais pu reprocher aucune action qui ressemblât à cette atrocité, cette seule considération est plus que suffisante pour contrebalancer le poids d'un témoignage équivoque, arraché dans les tourmens de la question. Les historiens les moins prévenus disent que la mort du dauphin fut occasionnée par de l'eau froide qu'il but imprudemment, après s'être fort échauffé en jouant à la paume; et cette cause, qui est des plus simples, est aussi la plus vraisemblable. » Le vulgaire, toujours crédule et quelquefois atroce dans ses conjectures, a, dans tous les temps et dans tous les pays, imputé à des causes extraordinaires la mort des personnages distingués par leur rang, ou illustres par leurs actions. Quoi qu'il en soit, Montecuculi fut écartelé à Lyon en 1536. Quelques historiens ont tâché de laver sa mémoire, et ont prétendu que la véritable cause de la mort du dauphin François fut une pleurésie, et non le poison. Cependant l'arrêt porte.... « que le comte Sébastien Montecuculo, convaincu d'avoir empoisonné François, dauphin et duc propriétaire de Bretagne, fils aîné du roi, avec de la poudre d'arsenic sublimé, et de s'être mis en devoir d'empoisonner le roi lui-même, sera traîné sur la claie jusqu'au lieu de la Grenette, où il sera tiré et démembré à quatre chevaux; et que, pour réparation de la fausse accusation intentée contre Guillaume d'Inteville, seigneur

des Chenets, il sera condamné à une amende de dix mille livres au profit de l'accusé. » Ce Guillaume d'Inteville, premier maitre-d'hôtel du roi, avoit été accusé de complicité par Montecuculi. Quoiqu'il paroisse justifié par cet arrêt, il reste douteux s'il étoit innocent ou coupable; car la même accusation ayant été intentée peu de temps après contre Gaucher d'Inteville, seigneur de Vanlai, il s'y trouva impliqué de nouveau, ainsi que François d'Inteville, évêque d'Auxerre. Les trois frères, n'osant apparemment s'exposer aux suites de cette action, s'enfuirent en Italie, où ils avoient été employés tous les trois en qualité d'ambassadeurs; et comme on mit leurs têtes à prix, ils célèrent leurs noms et le lieu de leur retraite. Il faut ajouter à l'article de Montecuculi que, lorsqu'on visita ses papiers, on trouva un *Traité* de l'usage des poisons, écrit de sa main, de la poudre d'arsenic sublimé, du réalgal, ou riargart, et le vase de terre rouge dans lequel il avoit présenté au dauphin le breuvage qui lui avoit donné la mort. *Voy.* sur ce gentilhomme italien l'histoire de François Ier par Gaillard, et le tome 25 de l'Histoire de France par Garnier.

* II. MONTECUCULI (Charles comte de), de l'illustre famille de ce nom, né à Ferrare le 15 janvier 1592, savoit écrire en latin à l'âge de sept ans; il s'appliqua ensuite à l'étude des langues grecque, hébraïque, et chaldéenne; de l'étude de ces langues, il passa à celle de la logique, de la philosophie, de l'astronomie, et de la théologie. D'un grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, quelques-uns furent imprimés après sa mort, parmi lesquels on distingue, I. *Assertiones Caroli Montecucolli in comitiis provincialibus fratrum eremitarum S. Augustini Carpi celebratis publicè disputatæ anno 1606*, Carpi, 1606. II. *Polemonis physionomia è græco in latinum versa per comitem Carolum Montecucollum, anno salutis 1607, cum adnotationibus*, etc., Mutinæ, 1612. III. *In cabalam introductio quædam*, etc., Mutinæ, 1612, etc.

† III. MONTECUCULI (Raimond de), né dans le Modenois en 1608, d'une famille distinguée, porta d'abord les armes comme simple soldat sous Ernest Montecuculi, son oncle, qui commandoit l'artillerie de l'empereur, et ne parvint au commandement qu'après avoir passé par tous les degrés de la milice. La première action qui fit briller le courage du jeune héros fut en 1644. Il surprit à la tête de 2000 chevaux, par une marche précipitée, dix mille Suédois, qu'il contraignit d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Le général Bannier, instruit de cette défaite, tourna ses armes contre le vainqueur et le fit prisonnier. Il sut mettre à profit le temps de sa captivité, qui fut de deux années. Une lecture continuelle agrandit la sphère de ses idées, et assura ses succès en augmentant ses connoissances. A peine eut-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison par la défaite du général Wrangel, qui périt dans une bataille en Bohême. Après la paix de Westphalie, Montecuculi passa en Suède, et ensuite à Modène, où il assista aux noces du duc. Cette fête fut marquée par un évènement bien triste pour lui; il eut le malheur de tuer dans un car-

rousel le comte Manzani, son ami. L'empereur attacha entièrement Montecuculi à son service, en 1657, par le titre de maréchal de camp général. Envoyé au secours de Jean Casimir, roi de Pologne, attaqué par Ragotzki prince de Transilvanie, et par la Suède, il battit les Transilvains et prit Cracovie sur les Suédois. (*Voyez* Léopold, n° III.) Charles Gustave, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montecuculi eut le bonheur de prendre plusieurs places sur l'agresseur, et délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandais y eussent jeté du secours par mer. La paix, fruit de ses victoires, ne le laissa pas longtemps oisif. Le vainqueur de Ragotzki devint son défenseur contre les Ottomans : il les força d'abandonner la Transylvanie, et rompit par une sage lenteur toutes les entreprises d'une armée formidable, jusqu'à l'arrivée des Français, qui l'aidèrent à vaincre les Turcs à la célèbre journée de Saint-Gothard, en 1664. Cette victoire amena la paix, et Montecuculi fut récompensé par la place de président du conseil de guerre de l'empereur. La guerre s'étant allumée quelque temps après entre la France et l'empire, Montecuculi fut mis, en 1673, à la tête des troupes destinées à s'opposer aux progrès des Français. La prise de Bonn, et la jonction de son armée à celle du prince d'Orange, malgré Turenne et Condé, lui acquirent beaucoup de gloire, et arrêtèrent la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante : mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête à Turenne. Montecuculi étoit seul digne d'être opposé à ce grand homme, et en cela même on suivoit son penchant. « Tous deux, dit un historien célèbre, avoient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, et à s'observer dans des marches et dans des campagnes plus estimées que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeoient de ce que son adversaire alloit tenter, par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place ; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposoient l'un à l'autre le patience, la ruse et l'activité. » Les maîtres de l'art admiroient les judicieuses et profondes manœuvres des deux héros, sans prévoir où elles aboutiroient, lorsqu'un boulet de canon, qui tua le général français, fit le dénouement de cette brillante scène. Montecuculi, après avoir parlé dans sa lettre à l'empereur de l'événement tragique qui avoit enlevé son illustre émule, ajouta « qu'il ne pouvoit s'empêcher de regretter un homme qui faisoit tant d'honneur à l'humanité. » C'étoient les paroles qu'il avoit répétées plusieurs fois, avec une douleur mêlée d'admiration, en apprenant cette mort qui lui présageoit des victoires. Il n'y avoit que le prince de Condé qui pût disputer à Montecuculi la supériorité que lui donna la mort de Turenne. Ce prince, envoyé sur le Rhin, essuya d'abord quelques pertes, mais il arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette dernière campagne comme la plus glorieuse de sa vie, non qu'il eût été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, ayant à combattre Turenne et Condé. « La guerre défensive, disoit-il, demande plus de savoir et de précautions que

l'offensive : la moindre faute y est mortelle, et les disgraces y sont exagérées par la crainte, qui est le microscope des maux. » Montecuculi passa le reste de sa vie à la cour impériale, occupé à converser avec les savans, et à protéger les lettres. C'est par ses soins que l'académie des Curieux de la nature fut établie. Il mourut à Lintz le 16 octobre 1680. Victor Amédée, duc de Savoie, se plaisoit à raconter le trait suivant. « Montecuculi avoit dans une marche fait défense expresse, sous peine de mort, de passer par les blés. Un soldat, revenant d'un village, et ignorant les défenses, traversa un sentier qui étoit au milieu des blés. Montecuculi, qui l'aperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant ce soldat, qui s'avançoit, allégua au général qu'il ne savoit pas les ordres. « Que le prévôt fasse son devoir, répondit Montecuculi. » Comme cela se passa en un instant, le soldat n'avoit pas encore été désarmé. Alors plein de fureur, il dit : « Je n'étois pas coupable, je le suis maintenant ; » et tira son fusil sur Montecuculi. Le coup manqua, et Montecuculi lui pardonna ; trait digne d'éloge, et qui prouve que ce général avoit assez de grandeur d'ame, en accusant la précipitation de son jugement, de ne pas rougir de l'avouer. Au talent de bien faire la guerre, Montecuculi a joint le mérite, alors beaucoup plus rare de très-bien écrire sur la guerre. On l'a surnommé le *Végèce moderne*, et il peut passer pour supérieur à Végèce. Ses *Mémoires* en italien, traduits en français par Adam, sont pour les militaires ce que les Aphorismes d'Hippocrate sont pour les médecins : il est peu d'ouvrages dont la méditation leur soit plus utile. Le dessein d'être court ayant forcé l'auteur à supprimer beaucoup de détails, son livre ne peut être regardé que comme l'abrégé d'un traité complet de la guerre ; mais il est à la fois savant et profond, concis et clair. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Strasbourg, 1735, et de Paris, 1746, in-12. Le grand Condé en faisoit cas. Et l'approbation d'un capitaine si expérimenté suffit seule pour donner une grande idée de ce même ouvrage.

*MONTE-GRANELLI (Charles de), gentilhomme de la famille des comtes de son nom, détrompé des illusions du monde, se retira dans une solitude. Il s'établit ensuite à Vérone avec quelques compagnons de sa vie pieuse, et devint, en 1380, le fondateur d'une congrégation d'hiéronymites dite *de Fiesoli*. Ils observèrent d'abord les constitutions de saint Jérôme, et ensuite la règle de saint Augustin. Le fondateur avoit été agrégé au tiers-ordre de Saint-François. Il continua de porter l'habit du patriarche séraphique, mais, en 1460, Pie II permit aux hiéronymites de prendre celui qu'ils voudroient. Les uns se décidèrent à quitter l'habit franciscain, les autres à le garder. Cette différence d'uniforme produisit une grave dispute parmi ces bons religieux. Enfin, en 1668, Clément IX supprima entièrement leur ordre, qu'il unit à une autre congrégation d'hiéronymites, fondée par Pierre Gambacorti.

† MONTEGUT (Jeanne DE SEGLA, épouse de M. de), trésorier de France de la généralité de Toulouse, née dans cette ville en 1709, y mourut le 4 juin 1752. Ses

Œuvres, publiées à Paris en 1768, en 2 v. in-8°, contiennent peu de poésies galantes ; elles sont presque toutes morales ou chrétiennes, et souvent de simples tributs de société ou d'amitié. On y trouve du naturel, de la douceur, de la facilité. Le premier volume offre des *Odes*, des *Epîtres*, des *Idylles*, des *Pièces fugitives*. Le second renferme une *Traduction* presque complète, en vers français, des Odes d'Horace. Cette version est en général élégante et fidèle. On y désireroit plus de force et de coloris. Le talent de madame de Montegut pour la *poésie* se développa tard ; mais il fut bientôt perfectionné. Elle remporta trois prix à l'académie des Jeux floraux, et fut déclarée maîtresse des jeux : titre qu'on accorde aux athlètes honorés d'une triple couronne. Quoiqu'elle possédât le latin, l'anglais, l'italien, et qu'elle fût versée dans les sciences et dans les belles-lettres, elle cachoit ses lumières avec autant de soin que d'autres en prennent à les étaler. Un homme austère dit en parlant d'elle : « C'est la seule femme à qui je pardonne d'être savante. »

† I. MONTEIL (Aimard de), évêque du Puy, et légat du pape Urbain II dans l'armée des croisés, mourut à Antioche en 1098, fort regretté pour sa prudence de toute l'armée chrétienne, dans laquelle il s'étoit acquis une grande autorité. Monteil étoit le conseil des grands, le soutien des petits, et l'arbitre des différens qui naissoient entre les princes. On croit qu'il composa en l'honneur de la sainte Vierge le *Salve*, *regina*, que les anciens auteurs nomment quelquefois l'antienne du Puy. Cependant les historiens ne s'accordent pas sur ce point. Albéric, dans sa Chronique, le lui attribue, et ajoute qu'il supplia le chapitre de Cluni de l'insérer dans l'office ; ce qui lui fut accordé. Guillaume Durand le donne à Pierre, évêque de Compostelle ; d'autres en font honneur à Herman-Contract.

II. MONTEIL. *Voyez* GRIGNAN.

† MONTEJOAN (René de), presque aussi souvent battu que combattant, tomba trois fois entre les mains des ennemis, et ne fut excusable qu'une fois, à la bataille de Pavie, en 1525. François Ier ne l'en fit pas moins maréchal de France en 1538, et lui donna le gouvernement du Piémont. Il eut la folle et impudente vanité d'envoyer des ambassadeurs dans différentes villes d'Italie; démarche qui lui attira de sévères réprimandes et des railleries piquantes de la part du roi. Ayant été envoyé présider aux états de Bretagne pour la réunion de cette province à la couronne, il pensa faire échouer, par des saillies indécentes, une négociation qui exigeoit les plus grands ménagemens. Il mourut en Piémont au commencement de septembre 1539; et sa famille, qui datoit du 13e siècle, s'éteignit avec lui.

* I. MONTELATICI (François), que son esprit turbulent fit surnommer le *Faux brave*, étoit de Florence. Ce peintre, dont les *compositions* étoient spirituelles mais bizarres, avoit un bon coloris ; ses figures sont expressives, mais sa *manière* est extravagante, comme on peut le voir dans la *Chute de Lucifer* qu'il a peinte à fresque dans la maison des théatins de sa patrie, et surtout dans la salle du palais royal de Pitti. Ayant suivi à Inspruck l'archiduc Ferdinand, d'Autriche, il mourut dans cette ville en 1661.

* II. MONTELATICI (Dominique), qui vivoit sur la fin du 17ᵉ siècle, et au commencement du suivant, a publié *La villa Borghese, con la descrizione delle statue et pitture che ivi si trovano*, Roma, 1700. Mais les changemens et les embellissemens que le prince Marc-Antoine Borghèse a faits à cette campagne, depuis la publication de l'ouvrage, rendent ce livre à peu près inutile.

* III. MONTELATICI (P. D. Ubalde), chanoine de Saint-Jean-de-Latran, et fondateur de la société économique de Florence, où il naquit en 1692, devint professeur public à Pistoie, à Fiesole, à Brescia et à Milan. Il étudia aussi l'agriculture, et, pour étendre ses connoissances, il entreprit, en 1743, un voyage en Allemagne, dans lequel il recueillit avec soin tout ce qui pouvoit contribuer aux progrès et à l'amélioration de cette science. Ce fut pendant ce voyage qu'il proposa à un imprimeur étranger l'édition d'un *Dictionnaire raisonné d'agriculture*, qu'il avoit composé avec le docteur Saverio Manetti. Plusieurs voyages qu'il fit dans la Stirie et la Carinthie altérèrent sa santé, et l'obligèrent de retourner dans sa patrie, où il mourut en 1770. Montelatici fut un de ces hommes rares qui joignoit à la plus grande activité dans ses recherches sur l'agriculture, ce discernement et cette sagacité qui savent apercevoir et tirer des résultats utiles des fruits de l'expérience et du raisonnement. On sait que l'agriculture pratique, livrée à une classe d'individus, imbus de préjugés, et dirigés par la routine, a fait peu de progrès; c'étoit donc ces préjugés à détruire et cette routine à changer que devoient s'appliquer tous les soins de Montelatici; il essaya de le faire; mais la mort interrompit ses travaux; et on doit regretter que le temps ne lui ait pas permis d'achever son entreprise. Les nouveaux aperçus qu'il donnoit sur l'agriculture étoient faits pour l'améliorer, et avec d'autant plus de raison qu'il ne s'étoit point renfermé dans une vaine théorie, comme la plupart de nos savans modernes qui font de l'agriculture au coin de leur feu. On a de lui *Ragionamento sopra i mezzi più necessarj per far refiorire l'agricoltura, colla relazione dell' erba orobanche, detta volgarmente succiamele, fiamma, e mal d'occhio, e del modo di estirparla, del celebre Pierantonio Micheli, etc.*, Firenze, 1752.

MONTE-MAGGIORE. *Voy.* MONTEMAYOR.

* MONTEMAGNO (Buonaccorso da), gonfalonnier de Pistoie sa patrie en 1364, fut un des plus heureux imitateurs de Pétrarque, auquel il survécut quelques années. On le compte aussi parmi ceux qui s'appliquèrent à perfectionner la langue toscane. Les *Poésies* italiennes de Montemagno ont été plusieurs fois imprimées; une des bonnes éditions est celle de Florence, 1718, publiée par les soins de Jean-Baptiste Casotti, qui l'a enrichie d'une préface pleine d'érudition, et du peu de renseignemens qu'il a pu avoir sur ce poëte.

† MONTE-MAYOR (George de), célèbre poëte de Castille, naquit à Monte-Mayor, dont il prit le nom. Cette ville dépendoit de Coimbre dans la

royaume de Portugal. On ne connoît point l'époque de sa naissance ; mais on la rapporte généralement en 1520. Montemayor ne dut rien à l'étude ; mais il en fut en quelque sorte dédommagé par son intelligence et son génie. Il connoissoit parfaitement plusieurs langues vivantes de son temps, et les traduisoit avec autant de facilité que de perfection. Dès ses premières années il suivit la carrière militaire, quoique dévoué tout entier par ses penchans à la musique et à la poésie. Il passa en Castille, et n'ayant d'autres moyens pour vivre que l'état de musicien, il parvint à se faire recevoir dans la chapelle royale à la suite de Philippe II, lors du fameux voyage de ce monarque en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. De retour en Espagne, il paroît qu'il résida dans la ville de Léon, où il composa son ouvrage intitulé *Diane*. Depuis, appelé par la reine Catherine, sœur de l'empereur Charles V, et régente de ce royaume, il fut révêtu auprès de cette princesse d'un emploi très-honorable. Il mourut très-peu avancé en âge, ainsi que l'annonce l'Élégie composée par Francisco Marcos Dorantes, laquelle se trouve dans toutes les éditions de la *Diane*. On y voit que Montemayor avoit déjà terminé sa carrière en 1562. Ce poëte, quoique né Portugais, est revendiqué par les littérateurs espagnols, comme ayant cultivé les muses castillanes, à l'exemple de différens auteurs étrangers, mais écrivains nationaux. D'ailleurs Montemayor mérite bien cet honneur de la part des Espagnols, comme l'*inventeur* parmi eux du genre pastoral, dans sa *Diane*, ouvrage qui a rendu son nom immortel, d'après le témoignage respectable de Michel Cervantes, qui dans son Don Quichotte, après avoir fait l'éloge de ce même genre, indique la Diane comme le meilleur modèle qu'il puisse proposer. Cette production a été traduite en français, et imprimée à Paris en 1611 ; elle parut aussi à Madrid en 1622. On a de lui, I. *Fable de Pyrame et Thisbé*, traduite et imitée du chevalier Marino. II. *Histoire d'Aleïde et Sylvain*, qui toutes deux sont contenues dans la Diane. III. Le *Chansonnier*, qu'il publia séparément, et qui fut imprimé à Saragosse en 1561, et à Salamanque en 1571, 1572 et 1579 ; recueil qui se compose de différens genres de poésies assez estimées par le style pur et correct qui les caractérise. IV. Les *Œuvres d'Auxias March*. V. Les *Blasons*, ouvrage manuscrit.

* MONTEMERLO (Jean-Etienne), gentilhomme de Tortone, né en 1515, cultiva la poésie latine et italienne. Il a écrit *Delle frasi Toscane lib. XII*, in-folio. Cet ouvrage fut imprimé à Venise en 1566, et la même édition reparut sous le titre de *Tesoro della lingua Toscana*, avec la date de 1594. Ce poëte a laissé en manuscrit un poëme sacré *De Gestis apostolorum*, et mourut en 1572.—Nicolas MONTEMERLO, son fils, est auteur d'une *Histoire* de Tortone sa patrie.

† MONTENAULT *ou* MONLENAULT (Charles-Philippe D'EGLY de), Parisien, né le 28 mai 1693, de l'académie des belles-lettres, long-temps auteur du *Journal de Verdun*, mort à Paris le 2 mai 1749. On a de lui, I. *L'Histoire des rois des Deux Siciles, de la maison de France*, en 4 vol. in-12, 1741 ; ouvrage qui fera tou-

jours honneur à sa mémoire ; par l'exactitude, la vérité, la simplicité qui y règnent. Le goût a présidé au choix des faits, et la plupart sont intéressans. II. *La Callipédie, ou la manière d'avoir de beaux enfans*, traduite en prose du poëme latin de Claude Quillet, Paris, 1749, in-8°. Cette version est sans goût et sans aménité. Le traducteur n'a saisi ni la lettre, ni l'esprit de son original. III. *Traduction* libre avec des notes des *Amours de Clitophon et de Leucippe*, Paris, 1734, in-12.

MONTENAY (Georgette de), fille d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Son esprit et sa beauté en firent l'ornement de la cour. En 1571 elle fit imprimer l'*Explication* en vers de cent emblèmes ou devises qu'elle dédia à la reine.

* MONTENERO (Jean de), théologien dominicain, né à Montenero en Toscane, vivoit dans le 15e siècle. Appelé d'abord au concile de Bâle, et ensuite à celui de Florence, il fut choisi pour disputer contre les Grecs, qu'il combattit avec la plus grande force : on peut voir les détails de ces disputes dans l'Histoire de ce concile écrite par Joseph Grec, évêque de Metone : on les trouve aussi dans les Recueils des Conciles. Montenero est encore auteur de plusieurs ouvrages polémiques, qui ne sont aujourd'hui d'aucun intérêt.

† MONTEREAU (Pierre), célèbre par plusieurs ouvrages d'architecture, étoit de Montereau, et mourut l'an 1266. C'est ce célèbre architecte qui a donné les *Dessins* de la Sainte-Chapelle de Paris ; de la Chapelle de Vincennes ; du Réfectoire, du Dortoir, du Chapitre, et de la Chapelle de Notre-Dame dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, et fut représenté sur sa tombe avec un compas et une règle à la main. Son tombeau est au Musée des monumens français.

* MONTERENZI (Annibal), célèbre jurisconsulte du 16e siècle, né d'une noble et ancienne famille de Bologne en 1507, se fit un auditoire nombreux à Gênes et à Parme par ses *leçons* et ses *commentaires* sur les institutes civiles et criminelles de sa patrie, où pendant 40 ans il professa le droit civil. Il mourut à Bologne en 1586. On a de lui, I. *Scholia ad nonnullas pactorum formulas instrumentis inserendas*, Bononiæ, 1561. II. *Sanctionum ad causas civiles spectantium inclitæ civitatis, studiorum matris, Bononiæ*, tom Ier, Bononiæ, 1561, et tom. II, Bononiæ, 1569.

* MONTESON (Jean de), natif du royaume d'Aragon, de l'ordre des frères prêcheurs, et docteur en théologie, s'éleva en 1384 contre la doctrine de l'immaculée conception. Son opinion fut condamnée, et sa personne excommuniée. (*Voyez* les détails de cette affaire dans l'Histoire ecclésiastique de Mosheim, tom. III, pages 378 et suiv.)

MONTESPAN (madame de). *Voy.* ROCHECHOUART, n° V.

† I. MONTESQUIEU (Charles DE SECONDAT, baron de la Brède et de), d'une famille distinguée de Guienne, né au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, fut philosophe au sortir de l'en-

fance. Dès l'âge de 20 ans il préparoit les matériaux de l'*Esprit des loix*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le Corps du droit civil. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune philosophe, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea, en 1722, de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année d'auparavant il avoit mis au jour ses *Lettres persanes*, commencées à la campagne, et finies dans les momens de relâche que lui laissoient les devoirs de sa charge. Ce livre, profond sous un air de légèreté, annonçoit à la France et à l'Europe un écrivain supérieur. Le Persan fait une satire énergique et agréable de nos vices, de nos travers, de nos ridicules, de nos préjugés, et de la bizarrerie de nos goûts. C'est le tableau le plus animé et le plus vrai des mœurs françaises : son pinceau est léger et hardi ; il donne à tout ce qu'il touche un caractère original. Toutes les lettres ne sont pas cependant d'une égale force ; il y en a, dit Voltaire, de très-jolies, d'autres très-hardies, d'autres médiocres, d'autres frivoles ; et les détails de ce qui se passe dans le sérail d'Usbeck à Ispahan n'intéresse que foiblement les lecteurs français. On peut encore reprocher à l'auteur quelques paradoxes en littérature, en morale, en politique, et des satires trop fortes de Louis XIV et de son règne. Le succès des Lettres persanes ouvrit à Montesquieu les portes de l'académie française, quoique, de tous les livres où l'on a plaisanté sur cette compagnie, il n'y en ait guère où elle soit moins ménagée. La mort de Sacy, le traducteur de Pline, ayant laissé une place vacante, Montesquieu, qui s'étoit défait de sa charge, et qui ne vouloit plus être qu'homme de lettres, se présenta pour la remplir. Le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées des plaisanteries du Persan sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion chrétienne, lui refusa son agrément. Il ne paroîtra pas étrange que ce ministre fît quelques difficultés, si l'on se rappelle la lettre (*Lett.* 76), dans laquelle Usbeck fait une apologie si éloquente du suicide ; une autre (*Lett.* 29), où il est dit expressément que les évêques n'ont d'autres fonctions que de dispenser d'accomplir la loi ; une autre (*Lett.* 24) enfin, où le pape est peint comme un magicien qui fait croire que « trois ne font qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain... » On peut ajouter que l'apparition des Lettres persanes est la première époque de ce déluge d'écrits qui ont paru depuis contre le christianisme et le gouvernement. Montesquieu, sentant le coup que l'exclusion et les motifs de l'exclusion pouvoient porter sur sa personne et sur sa famille, prit, s'il en faut croire Voltaire, un tour très-adroit pour obtenir l'agrément du cardinal : il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvoit être condamné par un cardinal et par un ministre. Il porta lui-même l'ouvrage au cardinal de Fleury, qui ne lisoit guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par quelques personnes de crédit, et sur-tout par le maréchal d'Estrées son ami, pour lors directeur de l'académie française, ramena,

dit-on, le cardinal, et Montesquieu entra dans cette compagnie. Cette anecdote n'a aucune vraisemblance. Le *discours* du récipiendaire, fort court, mais plein de traits de force et de lumière, fut prononcé le 24 janvier 1728... Le dessein que Montesquieu avoit formé de peindre les nations dans son *Esprit des lois* l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, et la Hollande, il passa près de deux ans en Angleterre. Des différentes observations qu'il fit dans ses voyages, il résultoit, suivant lui, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre. Voyageant en Italie, il fit la rencontre de milord Chesterfield; il le connoissoit antérireuement, et avoit avec lui les liaisons que deux hommes de génie ne manquent guère de prendre quand ils se sont une fois connus. Ils s'associèrent et convinrent de continuer leur route ensemble. La conversation tomba bientôt sur la différence des Anglais aux Français. Le président, donnant la préférence à sa nation, se fondoit sur la supériorité d'esprit. Le lord, en l'accordant aux Français, se retranchoit sur le bon sens qu'il attribuoit supérieurement aux Anglais. Comme la matière étoit ample, et les adversaires bien propres à défendre leur cause, elle étoit souvent agitée, sans que ni l'un ni l'autre se laissât convaincre. Ils arrivèrent à Venise, et la curiosité de Montesquieu pour tout voir et tout approfondir le mettoit sans cesse en activité. Il visitoit les monumens, les bibliothèques, les cabinets; il entroit dans les cafés, il lioit conversation, s'informoit des moindres détails du gouvernement et de la société; rentré chez lui, il mettoit par écrit les plus petites circonstances, et chaque jour confioit son ouvrage à milord Chesterfield. Il y avoit déjà quelque temps qu'il s'occupoit de ce travail, et son ouvrage touchoit à sa fin, lorsqu'un jour un inconnu demanda à lui parler en secret. Après avoir protesté de son attachement pour les Français, il avertit le président qu'il prît garde à lui; que l'inquisition, inquiète des mouvemens qu'il se donnoit, avoit pris la résolution d'envoyer se saisir de ses papiers; que si l'on y trouvoit la moindre chose sur le gouvernement, c'étoit fait de sa personne. Montesquieu, effarouché de cet avis, se confondit en remercîmens, donna de l'argent à l'inconnu, et n'eut rien de plus pressé que de jeter son travail au feu. Il courut ensuite dans la chambre de milord Chesterfield lui conter ce qui venoit de se passer. Milord, sans s'émouvoir, loua son esprit, et ajouta que, néanmoins, s'il avoit mis dans sa conduite un peu plus de *bon sens*, il auroit pu juger qu'il étoit bien extraordinaire qu'un homme qui ne le connoissoit point prît autant d'intérêt à lui, et vînt lui donner un avis, au risque de se perdre, si jamais la chose venoit à être sue; que d'ailleurs, ayant noté lui-même que les délibérations de l'inquisition étoient impénétrables, il n'étoit pas vraisemblable qu'un homme de bas étage eût pu les découvrir; qu'enfin ces idées combinées auroient dû le conduire à juger que l'avis de l'inconnu n'étoit qu'un tour de milord Chesterfield, et par conséquent à ne pas brûler son ouvrage; ce qu'un

Anglais n'auroit certainement pas fait. On juge de l'étonnement de Montesquieu et de ses regrets, qui doivent nous en laisser beaucoup. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage : *Sur la cause de la grandeur et de la décadence des Romains*. Des réflexions très-fines et des peintures très-fortes donnèrent le mérite de la nouveauté à cette matière traitée tant de fois et par tant d'écrivains supérieurs. Cette histoire politique de la naissance et de la chute de la nation romaine parut en 1733, in-12, et fut réimprimée à Dijon en 1794. L'illustre écrivain trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail, et de la patrie; dans la sévérité de la discipline militaire; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie; dans les proscriptions de Sylla; dans l'obligation où les Romains furent de changer de maxime en changeant de gouvernement; dans cette suite de monstres qui régnèrent presque sans interruption depuis Tibère jusqu'à Constantin; enfin, dans la translation et le partage de l'empire. Le génie mâle et rapide qui brille dans la *Grandeur des Romains* se fit encore plus sentir dans *l'Esprit des lois*, publié en 1748, en 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage, qui est plutôt l'Esprit des nations que l'Esprit des lois, l'auteur distingue trois sortes de gouvernemens : le républicain, le monarchique et le despotique. Le républicain est celui où le peuple, en corps ou en partie, a la souveraine puissance; le monarchique, celui où gouverne un seul, mais selon des lois fixes; le despotique, celui où un seul entraîne tout par sa volonté, sans autre loi que cette volonté même. Dans ces divers états, les lois doivent être relatives à leur nature, c'est-à-dire à ce qui les constitue, et à leur principe, c'est-à-dire à ce qui les soutient et les fait agir : distinction importante, la clef d'une infinité de lois, et dont l'auteur tire bien des conséquences. Les principales lois, relatives à la nature de la démocratie, sont que le peuple y soit à certains égards le monarque, à d'autres le sujet; qu'il élise et juge ses magistrats, et que les magistrats en certaines occasions décident. La nature de la monarchie demande qu'il y ait entre le monarque et le peuple beaucoup de pouvoirs et de rangs intermédiaires, et un corps dépositaire des lois, médiateur entre les sujets et le prince. La nature du despotisme exige que le tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente. Quant aux principes des trois gouvernemens, celui de la démocratie est l'amour de la république, c'est-à dire de l'égalité; ce que l'auteur exprime par le mot vague de vertu. Dans les monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions et des récompenses, et où l'on s'accoutume à confondre l'état avec le monarque, le principe est l'honneur, c'est-à-dire l'ambition et l'amour de l'estime. Sous le despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable; plus ils s'altèrent et se corrompent, plus il incline à sa destruction. Les

lois que les législateurs donnent doivent être conformes aux principes de ces différens gouvernemens : dans la république, entretenir l'égalité et la frugalité ; dans la monarchie, soutenir la noblesse sans écraser le peuple ; sous le gouvernement despotique, tenir également tous les états dans le silence. Ces gouvernemens ont chacun leurs avantages ; le républicain est plus propre aux petits états, le monarchique aux grands ; le républicain plus sujet aux excès, le monarchique aux abus ; le républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le monarchique plus de promptitude. La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre et dans l'objet des lois. Mais la loi commune de tous les gouvernemens modérés, et par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. La liberté extrême a ses inconvéniens comme la servitude ; et en général la nature humaine s'accommode mieux d'un état mitoyen. Après ces observations générales sur les différens gouvernemens, l'auteur examine les récompenses qu'on y propose, les peines qu'on y décerne, les vertus qu'on y pratique, ainsi que les fautes qu'on y commet, l'éducation qu'on y donne, le luxe qui y règne, la monnoie qui y a cours, la religion qu'on y professe. Il compare le commerce d'un peuple avec celui d'un autre ; celui des anciens avec celui d'aujourd'hui ; celui de l'Europe avec celui des trois autres parties du monde. Il examine quelles religions conviennent mieux à certains climats, à certains gouvernemens. Notre siècle n'a point produit d'ouvrage où il y ait plus d'idées profondes et de pensées neuves. La partie la plus intéressante de l'histoire de tous les temps et de tous les lieux y est répandue adroitement pour éclaircir les principes, et en être éclaircie à son tour. Les faits deviennent entre ses mains des principes lumineux. Son style, sans être toujours exact, est nerveux. Images frappantes, saillies d'esprit et de génie, faits peu connus, curieux et agréables ; tout concourt à charmer le travail d'une longue lecture. On peut appeler cet ouvrage le *Code du droit des nations*, et son auteur, le *Législateur du genre humain*. On sent qu'il est sorti d'un esprit libre et d'un cœur plein de cette bienveillance générale qui embrasse tous les hommes. C'est en faveur de ces sentimens qu'on a pardonné à Montesquieu d'avoir ramené tout à un système dans une matière où il ne falloit que raisonner sans imaginer ; d'avoir donné trop d'influence au climat, aux causes physiques préférablement aux causes morales (*voyez* l'article Bodin) ; d'avoir fait un tout irrégulier, une chaîne interrompue avec les plus belles parties et les plus beaux chaînons ; d'avoir trop souvent conclu du particulier au général. On a été fâché de trouver dans ce chef-d'œuvre de trop longues digressions sur les lois féodales, des exemples tirés des voyageurs les plus décrédités, des paradoxes à la place des vérités, des plaisanteries où il falloit des réflexions. On a été choqué des titres indéterminés qu'il donne à la plupart de ses chapitres ; *Idée générale*, *Conséquence*, *Problème*

Réflexion, *Continuation du même sujet*, etc. On lui a reproché des chapitres trop peu liés à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, des idées vagues et confuses, des tours forcés, un style tendu et quelquefois recherché. Mais s'il ne satisfait pas toujours les grammairiens, il donne toujours à penser aux philosophes, soit en les faisant entrer dans ses réflexions, soit en leur donnant sujet de les combattre. Personne n'a plus réfléchi que lui sur la nature, les principes, les mœurs, le climat, l'étendue, la puissance et le caractère particulier des états; sur les lois bonnes et mauvaises; sur les effets des châtimens et des récompenses; sur la religion, l'éducation, le commerce. L'article d'Alexandre renferme des observations profondes et très-bien rapprochées; celui de Charlemagne offre en deux pages plus de principes de politique que tous les livres de Balthazar Gracian; celui de l'esclavage des nègres, des réflexions d'autant plus agréables qu'elles sont cachées sous une ironie très-plaisante. Son tableau du gouvernement anglais est de main de maître. Cette nation philosophe et commerçante lui en témoigna sa reconnoissance. Si l'*Esprit des lois* lui attira des hommages de la part des étrangers, il lui procura des critiques dans son pays. Le savant chancelier d'Aguesseau avoit dit que le livre de l'*Esprit des lois* étoit plutôt *de l'esprit sur les lois*. Voltaire s'exprima avec plus d'amertume que de justesse, lorsque, la première fois qu'il lut cet ouvrage, il dit à l'abbé d'Olivet qui entroit dans sa chambre : « Venez, l'abbé, venez lire Arlequin-Grotius. » M. Suard, dans un article de ses Nouvelles politiques, dit tenir cette anecdote de l'abbé d'Olivet lui-même. Un abbé de Bonnaire publia une mauvaise brochure, en style moitié sérieux, moitié bouffon. Le gazetier ecclésiastique, qui vit finement dans l'*Esprit des lois* une de ces productions que la bulle *Unigenitus* a si fort multipliées, lança deux feuilles contre l'auteur; l'une pour prouver qu'il étoit athée, ce qu'il ne persuada à personne; l'autre, pour démontrer qu'il étoit déiste, ce qui étoit plus vraisemblable. L'illustre magistrat rendit son adversaire ridicule et odieux, dans sa *Défense* de l'*Esprit des lois*, Paris, 1750, in-12. La Baumelle a donné une suite de cette défense, Berlin, 1752, in-12. Cette brochure est, comme l'a dit un auteur ingénieux, *de la raison assaisonnée*. C'est ainsi que Socrate plaida devant ses juges. Les graces y sont unies à la justesse, le brillant au solide, la vivacité du tour à la force du raisonnement. Mais quelqu'esprit et quelque raison qu'il y ait dans cette défense, l'auteur ne se justifie pas sur tous les reproches que lui avoit faits son adversaire. La Sorbonne, excitée par les cris du nouvelliste, entreprit l'examen de l'*Esprit des lois*, et y trouva plusieurs choses à reprendre. Sa censure, si long-temps attendue, n'a pas vu le jour. La meilleure de toutes les critiques, si l'on en jugeoit par l'impression qu'elle fit sur l'auteur, auroit été celle de Dupin, fermier-général, qui avoit une bibliothèque choisie et très-nombreuse dont il savoit faire usage. Montesquieu alla s'en plaindre à madame la marquise de Pompadour, au moment où il n'y avoit que cinq ou six exemplaires de distribués à quelques amis. Madame de Pompadour fit venir Dupin, et lui

dit qu'elle prenoit l'*Esprit des lois* sous sa protection, ainsi que son auteur. Il fallut retirer les exemplaires, et brûler toute l'édition. Les chagrins qu'entraînent les critiques justes ou injustes, le genre de vie que sa célébrité forçoit en quelque sorte Montesquieu de mener à Paris, altérèrent sa santé naturellement délicate. Il fut attaqué d'une fluxion de poitrine. La cour et la ville en furent touchées. Le roi lui envoya le duc de Nivernois, pour s'informer de son état. Le président de Montesquieu parla et agit dans ses derniers momens en homme qui vouloit paroître à la fois chrétien et philosophe. « J'ai toujours respecté la religion, dit-il (cela étoit vrai à certains égards; car, s'il avoit paru favoriser l'incrédulité dans des livres anonymes, il ne s'étoit jamais montré tel en public.) La morale de l'Evangile, ajouta-t-il, est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes.» Et comme le P. Routh, jésuite irlandais, qui le confessa, le pressoit de livrer les corrections qu'il avoit faites aux *Lettres persanes*, il donna son manuscrit à madame la duchesse d'Aiguillon, en lui disant: « Je sacrifierai tout à la raison et à la religion, mais rien aux jésuites. Voyez avec mes amis si ceci doit paroître. » Cette illustre amie ne le quitta qu'au moment où il perdit toute connoissance, et sa présence ne fut pas inutile au repos du malade; car on a su qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le P. Routh étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre et s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîné, s'approcha de la porte, et entendit le malade qui parloit avec émotion. Elle frappa, et le jésuite ouvrit: « Pourquoi tourmenter cet homme mourant, lui dit-elle? » Alors le président de Montesquieu, reprenant lui-même la parole, lui dit: « Voilà, madame, le P. Routh qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers. » Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant: « Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs », et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce jésuite qui publia après la mort de Montesquieu une *Lettre* dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain. « Que c'étoit le goût du neuf, du singulier, le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie de plaire et de mériter les applaudissemens de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que quand on semble les autoriser à secouer le joug de toute dépendance et de toute contrainte, qui lui avoient mis les armes à la main contre la religion. » Ce prétendu aveu fut démenti par les amis de Montesquieu. Il mourut le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans. Il fut regretté autant pour son génie que pour ses qualités personnelles. Quoique naturellement économe, il savoit être généreux. L'acte de bienfaisance qu'il fit à Marseille, en donnant sa bourse à un jeune batelier, et en consignant secrétement une somme d'argent à un banquier pour racheter le père de cet infortuné, pris par un corsaire, et esclave en Afrique, a été publié dans les journaux, et a donné lieu à un drame intéressant, représenté avec succès en

1784, sous le titre du *Bienfait anonyme*. Ne se tourmentant pour personne, et n'ayant pas pour lui-même d'ambition, sa douceur, sa gaieté, sa politesse étoient toujours égales. Sa conversation, légère, piquante et instructive, semée de bons mots, et de mots d'un grand sens, étoit coupée par des distractions qu'il n'affectoit jamais et qui plaisoient toujours. On connoît la réponse qu'il fit à quelqu'un qui lui rapportoit un trait difficile à croire, ou que ce grand homme affectoit de regarder comme tel. Le narrateur, à chaque doute de la part de son auditeur, ne cessoit de protester de sa véracité. Enfin, pour dernier trait : « Je vous donne ma tête, dit-il à Montesquieu, si.... J'accepte le présent, interrompit celui-ci, les petits dons entretiennent l'amitié. » Comme il ne cherchoit pas à briller, et qu'il avoit conservé l'accent gascon, il paroissoit mettre plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation, qui étoit cependant telle que nous l'avons peinte. Il ne vouloit pas la soigner, et n'y cherchoit que le plaisir et le délassement. Les grands le recherchoient; mais leur société n'étoit pas nécessaire à son bonheur. Il fuyoit, dès qu'il pouvoit, à sa terre. On voyoit cet homme, si grand et si simple, sous un arbre de la Brède, conversant dans le patois du pays avec ses paysans, assoupissant leurs querelles et prenant part à leurs peines. Montesquieu étoit fort doux envers ses domestiques. Il lui arriva cependant un jour de les gronder vivement; mais se tournant aussitot en riant vers une personne témoin de cette scène : « Ce sont, lui dit-il, des horloges qu'il est quelquefois besoin de remonter. » On a publié après sa mort un recueil de ses *OEuvres*, Londres, 1759, en 3 vol. in-4°. M. Bastien, en 1788, en a donné en 5 vol. in-8°, une très-bonne édition, à laquelle il faut joindre le vol. d'*OEuvres posthumes*, qui a paru en 1798, in-8°. Les éditions les plus complètes sont celles de Bâle, 1799, 8 v. in-8°, ou de Paris, an V (1796), 5 vol. in-4°. Il y a dans les *OEuvres* de Montesquieu quelques petits ouvrages dont nous n'avons pas parlé, entre autres le *Temple de Gnide*, espèce de poëme en prose, Paris, 1772, in-8° et in-4°, où l'auteur fait une peinture riante, animée, quelquefois trop voluptueuse, trop fine et trop recherchée, de l'amour tel qu'il est dans une ame neuve. Cette bagatelle eut le plus grand succès au moment où elle parut : mais on s'aperçut bientôt que le fond n'en étoit pas assez attachant; que la fable en étoit petite et noyée dans trop de descriptions; que les personnages n'étoient ni assez caractérisés, ni assez variés; qu'enfin il y avoit de la recherche et de l'affectation dans le style, beaucoup plus de galanterie et d'esprit que de sentiment et d'imagination, et qu'en général l'ouvrage n'étoit guère qu'un lieu commun parsemé de traits heureux. On se souvint alors que Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, avoit parlé des poëtes avec assez de mépris; et l'on crut voir dans le *Temple de Gnide* la prétention d'être poëte sans écrire en vers. On savoit que l'auteur avoit inutilement essayé d'en faire; et c'est une foiblesse dont plus d'un grand homme a été susceptible, de déprécier ce qu'on ne peut atteindre. » C'est ainsi que La Harpe pense du *Temple de Gnide*, et sa critique est sévère sans être

injuste. Madame Dudeffant l'appeloit « l'Apocalypse de la galanterie. » On peut cependant demander grace pour quelques tableaux, tel que celui des sybarites et quelques autres d'un coloris agréable. Deux de nos poëtes français (Colardeau et Léonard), ont prêté au *Temple de Gnide* le charme des vers : le premier l'a mis en grands vers français, le second a varié la mesure à chaque chant. On trouve encore à la fin de l'ouvrage de Montesquieu un *Fragment sur le goût*, où il y a plusieurs idées neuves et quelques-unes qui paroissent un peu obscures. De Secondat, fils de ce grand homme, avoit dans sa bibliothèque 6 vol. in-4°, manuscrits, sous le titre de *Matériaux de l'Esprit des lois*, et des lambeaux de l'*Histoire de Théodoric*, roi des Ostrogoths. Mais le public ne jouira pas de ces fragmens, non plus que d'une *Histoire de Louis XI*, que son illustre père jeta au feu par mégarde, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avoit déjà brûlé. De Leyre a publié en 1758, in-12, le Génie de Montesquieu. C'est un extrait, fait avec choix, des plus belles pensées répandues dans les différens ouvrages de cet écrivain, qui avoit approuvé lui-même l'idée de cet abrégé. « On n'y trouve, dit l'abréviateur, que des anneaux détachés d'une longue chaîne; mais ce sont des anneaux d'or. » On a donné en 1767, in-12, les *Lettres familières de Montesquieu*. Il y en a quelques-unes qu'on lit avec plaisir, et dans lesquelles on reconnoît l'auteur des *Lettres persanes;* les autres ne sont que de simples billets, qui n'étoient pas faits pour l'impression. On a publié aussi son roman d'*Arsaçe*, annoncé d'abord avec emphase, et qui a fait une médiocre sensation dans le public. Montesquieu avoit épousé, en 1715, Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, lieutenant-colonel du régiment de Maulevrier. Il eut aussi une fille mariée à un de ses parens, Secondat d'Agen, laquelle porta en dot à son époux la terre de Montesquieu. Elle avoit été élevée au monastère du Paradis, près du port Sainte-Marie. Les religieuses lui dictoient les lettres qu'elle écrivoit à son père. Montesquieu s'en aperçut et lui répondit : « Ecris toi-même, ma chère fille; j'aime mieux tes petites niaiseries que tous les traits d'esprit que ces dames peuvent te fournir. » (*V.* Fitz-James, n° I.) Voici plusieurs anecdotes qui nous ont été adressées par un savant biographe. Montesquieu se trouvoit à Montagnac, près de Nérac, le jour de la fête du patron de ce village, dont son gendre étoit seigneur. Il assista aux offices de l'église. A vêpres il y eut sermon; et l'orateur, qui étoit un capucin, fut long et ennuyeux. En sortant de l'église, le curé demanda au président son sentiment sur le prédicateur. « Son sermon, répondit Montesquieu, avoit en longueur ce qui lui manquoit en profondeur. » Il dit à un homme qui lui attribuoit des principes qui n'étoient point dans son *Esprit des lois* : « Vous jugez, monsieur, le livre qui est dans votre tête, et non celui qui est sorti de la mienne. » On a imprimé que Montesquieu se plaignoit que, dans sa province, il ne trouvoit personne qui l'entendît, et qu'il répétoit souvent ce vers d'Ovide :

Barbarus hîc ego sum, quia non intelligor illis.

Cette supposition est un outrage

fait à Bordeaux. L'auteur de l'*Esprit des lois* étoit trop poli, et sur-tout trop juste, pour se livrer à de pareilles plaintes dans une ville où les diverses classes de la société renfermoient des hommes capables de l'apprécier, et avec lesquels il se plaisoit à vivre. Il voyoit souvent le chevalier de Vivens, et il en faisoit grand cas. Un jour ce dernier lui témoignoit le regret de le voir confiné dans le fond d'une province. « Quand on vit avec vous, lui répondit Montesquieu, on sent moins le besoin des gens de lettres de Paris. » Il assistoit à un sermon prêché par un jeune orateur, qui passoit pour avoir plus de mémoire que de génie. Le discours étoit bon. Le P. Lagarde, augustin, à côté duquel il étoit, lui dit : « M. le président, voilà une belle pièce; je voudrois bien l'avoir faite..... — Et le prédicateur aussi, répliqua Montesquieu. Un homme qui avoit plus de zèle que d'esprit, ayant fait tomber la conversation sur la religion, sujet que Montesquieu craignoit de traiter, lui dit avec vivacité : « On ne voit plus aujourd'hui que des esprits forts.... — Eh! monsieur, interrompit le président d'un ton encore plus vif, il y a pour le moins autant d'esprits foibles et plats. » Une dame de Bordeaux, très-dévote, mais livrée à la mollesse, cherchoit les directeurs les plus indulgens dans un ordre qui ne passoit pas pour sévère. « On voit bien, dit Montesquieu, qu'elle veut gagner le ciel, mais au meilleur marché possible. » Montesquieu étoit sujet à beaucoup de distractions; mais il les rachetoit par des saillies qui intéressoient toujours les sociétés. « Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait, lit-on dans ses Pensées; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auroient embarrassé. J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours. » Il se trouva un jour chez le président Barbot avec un bernardin, homme très-superficiel, mais beau parleur, qui, ne craignant point de lutter avec l'auteur de l'*Esprit des lois*, étaya quelques paradoxes nouveaux de mauvaises raisons qu'il soutenoit avec une certaine chaleur. Montesquieu lui dit : « Mon père, vous ressemblez trop aux héros de l'Arioste, qui combattoient pour des chimères avec des armes brillantes. » La Baumelle ayant donné une suite à la Défense de l'Esprit des lois, Montesquieu lui témoigna beaucoup d'amitié et d'intérêt, d'autant plus qu'il lui trouvoit de l'esprit, et un esprit penseur. Lorsque le Supplément au Siècle de Louis XIV parut, en 1753, La Baumelle se montra fort sensible à toutes les injures dont Voltaire l'accabloit dans cette brochure. « Soyez tranquille, lui dit Montesquieu, sa réputation vous défendra. » On a reproché à Voltaire d'avoir été injuste à l'égard de Montesquieu; et en effet il s'est permis quelques critiques et quelques plaisanteries qui manquoient également de justice et de convenance. Il n'aimoit pas Montesquieu, mais il avoit à s'en plaindre; et ce n'est pas sur des traits d'humeur ou de ressentiment qu'il faut juger les véritables opinions de cet homme extraordinaire, dont l'esprit étoit aussi solide que brillant, et dont le goût étoit aussi sain que délicat, quand il n'étoit égaré par aucune prévention. Personne n'a loué Montesquieu d'une manière plus noble et plus honorable que Voltaire,

lorsqu'en parlant de la *Grandeur et de la décadence des Romains*, dans son discours à l'académie française, il dit de l'auteur : « Ce génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paroissant tout effleurer » ; et lorsqu'il a dit de l'Esprit des lois : « Le genre humain avoit perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Voilà où il faut chercher les véritables sentimens de Voltaire sur Montesquieu. *Hinc veræ voces*.. Il n'a pas tenu à sa modestie que les traits mêmes de son visage ne fussent inconnus à la postérité. Il s'étoit longtemps refusé aux sollicitations des plus grands peintres. Dassier, célèbre par les médailles qu'il a frappées en l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris, en 1752, pour frapper la sienne. Il essuya d'abord des refus ; mais il venoit aguerri contre les refus « Croyez-vous, dit-il à Montesquieu, qu'il y ait moins d'orgueil à refuser ma proposition qu'à l'accepter? » Montesquieu touché de ce mot, laissa dessiner son profil. La famille de Secondat étoit originaire de Nérac. Jean de Secondat, trisaïeul du président, étoit maître-d'hôtel de Henri d'Albret, premier du nom, roi de Navarre, et ensuite de la reine Jeanne, mère de Henri IV. Il acquit la terre de Montesquieu, à deux lieues de Nérac, moyennant dix mille livres dont cette princesse récompensa ses services. Henri IV érigea cette terre en baronie en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean. De Jacob, gentilhomme ordinaire de ce prince, et ensuite mestre-de-camp du régiment de Châtillon, naquit Jean Gaston, président à mortier au parlement de Bordeaux, et père de l'auteur de l'*Esprit des lois*. Louis XVI permit au petit-fils de ce grand homme de conserver le titre de baron de Montesquieu, quoique le grand-père eût cédé cette terre à son gendre, Secondat d'Agen.

* II. MONTESQUIEU (Jean-Baptiste DE SECONDAT de), fils du précédent, conseiller au parlement de Bordeaux, de l'académie de cette ville, et de la société royale de Londres, né à Martillac près de Bordeaux en 1716. Quoiqu'il eût de l'esprit, des lumières sur tous les arts, et qu'il eût cultivé avec quelque succès les sciences exactes, l'histoire naturelle, et sur-tout ce qui concernoit l'agriculture, il n'acquit point la réputation qu'il auroit eue s'il eût possédé l'art de se faire valoir. Il avoit, comme Dumarsais, l'air d'un nigaud, et ses continuelles distractions ajoutoient à cet air; mais ceux qui pouvoient percer à travers cette écorce peu favorable ne lui appliquoient point le vers de Racine le père, que le satirique Chevrier avoit tourné contre Racine le fils :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

On a de lui, I. *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales des Pyrénées*, Paris, 1750, in-12. II. *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne*, 1740, in-12. III. *Considérations sur la marine militaire de France*, 1756, in 8°. Il fit imprimer ce livre à Londres, où il étoit alors, et où cet ouvrage fut mal accueilli, parce qu'il donnoit une trop grande idée de la puissance navale des Français. IV. *Mémoire sur l'électricité*, 1746, in-8°. L'auteur s'y éleva contre la théorie de l'abbé Nollet. V. *Histoire natu-*

relle du chêne, 1785, in-fol. L'ouvrage de Duchoul, sur le même sujet, a servi de base à celui-ci. L'auteur y a joint la dénomination des diverses espèces de raisins qu'on cultive dans le Bordelais. Il savoit par cœur les préceptes d'Olivier de Serres, tombés dans un injuste oubli, et qu'il a contribué à faire connoître. Montesquieu fils est mort à Bordeaux le 17 juin 1796.

I. MONTESQUIOU, assassin du prince de Condé. *Voy*. CONDÉ, n° II.

† II. MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal de France, d'une famille très-ancienne, qui subsiste, et qui tire son origine de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, fit ses premières armes en Hollande contre l'évêque de Munster. Il servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV, depuis le siége de Douay en 1667, jusqu'à celui d'Ypres en 1678. Le roi l'envoya, trois ans après, dans toutes les places du royaume pour y montrer à toute l'infanterie un exercice uniforme. Montesquiou se signala sur-tout dans les guerres de la succession. Il commanda l'infanterie française à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet. Dans cette dernière action, où il fit des prodiges de bravoure et de prudence, il mena plusieurs fois les troupes à la charge, eut trois chevaux tués sous lui, et reçut deux coups de fusil dans sa cuirasse. Le bâton de maréchal de France fut la récompense de sa valeur, le 20 septembre de la même année 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal de Villars. Il rompit en 1711 les digues de l'Escaut, à la vue des garnisons des places conquises; et, par cet exploit, il leur rendit le cours de cette rivière impraticable pendant tout l'hiver. Il eut beaucoup de part, l'année d'après, aux avantages remportés en Flandre. Ce général mourut le 12 août 1725, à 85 ans, avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Le maréchal de Montluc (*voyez* ce mot) et son frère, l'évêque de Valence, étoient de la même famille.

† III. MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre, marquis de) premier écuyer de Monsieur, frère de Louis XVI, grand-maître en 1774, chancelier-garde-des-sceaux en 1778, des ordres militaires de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, maréchal de camp des armées du roi, chevalier de ses ordres, député en 1789 aux états-généraux par la noblesse de Paris, général-commandant en chef de l'armée du midi, membre de l'académie française, unissoit à tant de titres les talens d'un homme d'état et le savoir d'un financier. Il *prononça* un grand nombre de rapports sur les finances, dans lesquels il proposoit la suspension de l'arriéré, la réduction de la dépense et des pensions, la régularité des liquidations, et la liberté du commerce de l'or et de l'argent. Il obtint que six administrateurs, nommés par le roi, seroient témoins des opérations du trésor national; que les assemblées coloniales proposeroient elles-mêmes les lois sur les esclaves, et que la loi fixeroit la liste civile. Enfin, après avoir approfondi le système général des finances, relativement

au passé, au présent et à l'avenir, il en publia une *Histoire élémentaire*, concise et lumineuse, où il indiquoit même les révolutions éventuelles, engageant en même temps ses successeurs à les prévenir. Son zèle et ses travaux n'étoient pas tout-à-fait désintéressés; car il sut profiter de l'opinion publique qu'il dirigea sur cette partie, pour ne pas perdre sa fortune. Lors de l'évasion du roi de la capitale, Monsieur, offensé que son premier écuyer continuât de servir sa patrie, lui demanda sa démission de sa charge de premier écuyer. Montesquiou lui répondit avec dignité que, depuis le 21 juin, sa conduite n'étoit pas différente de celle qu'il avoit tenue jusqu'alors, et donna sa démission. L'assemblée nationale, froissée par tous les partis vers la fin de ses travaux, entendit deux partis lui demander des comptes des deniers publics. Montesquiou leur démontra que le corps législatif ne devoit pas de comptes, mais qu'elle en faisoit rendre. Nommé général après la session, il prit le commandement de l'armée du midi, et dénonça les préparatifs de guerre faits par l'Autriche et la Savoie. La France dut à la sagesse de ses mesures la conquête de ce dernier pays, et l'humanité, d'y avoir réussi sans répandre une goutte de sang. Chargé d'effectuer de gré ou de force l'expulsion des Suisses du territoire de Genève, il l'obtint par ses négociations avec le gouvernement. Décrété d'accusation le 11 novembre 1792, par la convention, pour cause de dilapidation, pour avoir profité, disoit-elle, des marchés qu'il avoit passés pour le besoin de ses troupes, avoir cherché à favoriser le roi de Sardaigne, et avili la dignité nationale dans un traité avec l'état de Genève, les commissaires dans cette dernière ville ne l'y trouvèrent plus. Le gouvernement génevois lui avoit ouvert les portes du lac. Il s'étoit retiré au fond de la Suisse. En quittant son armée, il emporta la caisse, en dédommagement des biens qu'il laissoit en France. On prétend qu'après avoir fait son compte, qu'il adressa à la convention, il le termina par ces mots: «Je ne suis point un fripon; mais je ne serai pas votre dupe.» Un décret du 23 septembre 1795, laissa à Montesquiou la liberté de revenir dans sa patrie, et il y est mort à la fin de 1798. Ses *Opuscules* en finance sont écrits avec finesse et beaucoup d'esprit; il les débitoit mal, ayant un organe sombre et peu flatteur. Le plus considérable est intitulé *De l'administration des finances dans une république*. Ses autres écrits sont, une *Lettre à Clavière*, 1792, in-8°. *Mémoire sur les finances*, Paris, 1795, in-8°. Sa *Correspondance avec les ministres et les généraux*. Montesquiou avoit dans son style, en écrivant sur les affaires de l'état, de la clarté, de la précision. Dans ses productions littéraires on remarquoit de la facilité, de la grace et de la sensibilité. Comme tous les hommes célèbres de son temps, il alla rendre des hommages au génie de Ferney, et bientôt après en reçut à Versailles des lettres du philosophe solitaire, enchanté du ton et des graces du courtisan. — Son fils, M. Elizabeth-Pierre de MONTESQUIOU-FEZENSAC, créé comte de l'empire et grand-chambellan de S. M. Napoléon, a été élu président du corps législatif en 1810.

MONTEU (Jérôme de),

connu sous le nom latin de *Monticus*, médecin du dernier siècle, a publié en latin un *Traité* sur l'art de prolonger la vie et de conserver la santé, traduit ensuite en français par Vafcelas.

* I. MONTEVECCHIO (Pompée, comte de), né d'une illustre famille de Fano, vers le milieu du 17e siècle, fut tout à la fois poëte tragique et poëte lyrique. Ses *tragédies* et ses *poésies* ont été publiées à Fano en 1705, et à Crémone en 1712. On lui doit la *Vie* du célèbre littérateur Philippe Marcheselli de Rimini, qui a été insérée dans le Recueil des vies des illustres académiciens des arcades, Rome, 1714. Il est mort vers 1720.

* II. MONTEVECCHIO (Nicolas, comte de), fils du précédent, étudia avec fruit le droit, la philosophie et les belles-lettres, et mourut dans sa patrie le 29 octobre 1757. On trouve quelques-unes de ses *poésies* éparses dans les recueils du temps. Ses autres productions se conservent manuscrites dans sa famille; entre autres la *Scornéide*, ou *Sonnets sur les obsèques du chanoine Jean-Baptiste Scorni*, commencés au mois d'août 1763, avec quelques dialogues; ces Sonnets furent composés à l'effet de tourner en ridicule Scorni, poëte très-médiocre, et qui cependant avoit la prétention d'aspirer à un rang sur le Parnasse italien.

* MONTEVERDE (Claude), né à Crémone vers la fin du 16e siècle, fut un des plus grands musiciens de son temps. Attaché au service du duc de Mantoue, il se livra à l'étude de la composition sous le professeur Marc-Antoine Ingegneri, maître de la cour. Etant passé à Venise, il fut nommé maître de la chapelle ducale de Venise, place qui étoit toujours occupée par des professeurs d'un mérite distingué. C'est dans cette ville que Monteverde *publia* des madrigaux, sorte de poésie fort à la mode dans les concerts d'Italie, à trois, quatre et cinq voix. La chaleur de son génie et la pureté de son goût lui firent enfreindre quelques règles de l'art, qui jusqu'alors avoient été regardées comme inviolables. De tous côtés on s'éleva, on cria au sacrilège; le compositeur fut traité d'ignorant et de corrupteur de l'art, pour en avoir voulu reculer les limites. Cependant Monteverde se disculpa des reproches qu'on lui avoit adressés, et répondit par des lettres imprimées en tête de ses ouvrages. La beauté de la musique ramenoit à son parti le public et la plus grande partie des amateurs. Ses écarts modifiés furent adoptés, et commencèrent à opérer la grande révolution musicale en Italie. L'art, débarrassé d'une quantité de règles sévères, fit de nouveaux progrès, et ouvrit une carrière que tant d'hommes célèbres qui l'ont succédé n'auroient peut-être pas connue. En 1620 l'académie de Bologne l'admit dans son sein, et, par une grande solennité, célébra un événement si glorieux pour elle. Les *Madrigaux* de Monteverde ont été imprimés à Venise, depuis 1582 jusqu'en 1651. Il y a encore un autre recueil de ses *pièces*, depuis une jusqu'à huit parties, intitulé *Selva morale spirituale*, Venise, 1640. On a de lui les opéras suivans., I. *Proserpina rapita*, 1630. II. *Arianna*, par Rinuccini, 1640. C'est le premier opéra donné sur le théâtre de Saint-Moyse à Ve-

bise. III. *Adone*, tragédie en musique, par Paul Vendramen, 1641. IV. *L'Incoronazione di Poppea*, en 1642. Monteverde est mort à Venise dans un âge fort avancé.

MONTEZUMA ou MONTECUMA, étoit empereur ou roi du Mexique, lorsque Cortez fit une invasion dans son pays en 1518, appelé, disoit-il, par les habitans dont Montezuma, aveuglé par la superstition, prenoit les enfans pour en faire des sacrifices à ses idoles. Ces animaux guerriers, sur qui les principaux Espagnols étoient montés, ce tonnerre artificiel qui se formoit dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avoient apportés sur l'Océan, le fer dont ils étoient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration, joints à cette foiblesse qui porte le peuple à tout admirer, furent tels, que Cortez arriva dans la ville de Mexico, y fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitans comme leur dieu : on se mettoit à genoux dans les rues, quand un valet espagnol passoit. Mais peu à peu la cour de Montezuma, s'apprivoisant avec ses hôtes, osa les traiter comme des hommes. Le prince mexicain, ne pouvant se défaire d'eux par la force, tâcha de les rassurer au Mexique par des témoignages d'amitié, tandis qu'il les affoibliroit ailleurs. Une partie des Espagnols étoit à la Vera-Cruz. Un général de l'empereur, qui avoit des ordres secrets, les attaqua ; et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut 3 ou 4 Espagnols de tués. La tête de l'un d'eux fut même portée à Montezuma. Cortez se rend avec audace au palais, suivi de 50 Espagnols ; et mettant en usage la persuasion et la menace, emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui avoient attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat. Ensuite il l'engagea à se reconnoître publiquement vassal de Charles-Quint. Et, pour tribut de son hommage, il donna 600 mille marcs d'or pur. Montezuma fut bientôt la victime de son asservissement aux Espagnols. Ce prince et Alvara, lieutenant de Cortez, furent assaillis dans le palais par 200 mille Mexicains. Montezuma proposa de se montrer à ses sujets, pour les engager à se retirer ; mais les Mexicains ne voyoient plus en lui que l'esclave de conquérans étrangers. Au milieu de sa harangue, il reçut un coup de pierre qui le blessa mortellement ; il expira bientôt après, l'an 1520. (*Voyez* CORTEZ, nº I.) Ce malheureux prince, victime de son imprudence, laissa deux fils et trois filles qui embrassèrent le christianisme. L'aîné obtint de Charles-Quint des terres, des revenus, et le titre de comte de Montezuma. Il mourut en 1608. Sa famille est une des plus puissantes d'Espagne.

I. MONTFAUCON. *Voyez* VILLARS, nº I.

† II. MONTFAUCON (Bernard de) naquit le 17 janvier 1655 au château de Soulage en Languedoc, de l'ancienne famille de Roquetaillade, dans le diocese d'Aleth. Pavillon, qui en étoit évêque, surpris de la vivacité d'esprit du jeune Montfaucon, lui dit un jour : « Continuez, mon fils, et vous serez un grand homme de lettres. » Cette prédiction ne

parut pas d'abord s'accomplir. Le jeune homme prit le parti des armes, et servit en qualité de cadet dans le régiment de Perpignan; mais la mort de ses parens l'ayant dégoûté du monde, il se fit bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur en 1675. La supériorité de ses talens lui fit bientôt un nom célèbre dans son ordre et dans l'Europe. Il embrassa d'une ardeur égale la philosophie, la théologie, l'histoire sacrée et profane, la littérature ancienne et moderne, les langues mortes et vivantes. En 1698 il fit un voyage en Italie pour y consulter les bibliothèques, et y chercher des anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avoit choisi. Son plus long séjour fut à Rome. Le pape Innocent XII et les prélats les plus illustres le reçurent avec distinction. Ces faveurs excitèrent l'envie, et Zacagni, sous-bibliothécaire du Vatican, chercha dans toutes les occasions à mettre son savoir en défaut. Un jour que dom de Montfaucon étoit avec beaucoup de monde à la bibliothèque, Zacagni, mettant devant lui un manuscrit grec tout ouvert, lui dit avec une politesse affectée: « Vous êtes trop connoisseur pour ne pas nous instruire de l'âge de ce manuscrit. » Dom de Montfaucon, en l'examinant, dit qu'il pouvoit avoir environ 700 ans. — « Vous vous trompez, répliqua alors sèchement le sous-bibliothécaire; il est d'une bien plus grande antiquité, et le nom de l'empereur Basile-le-Macédonien, qui est à la tête, en fait foi. — Ne seroit-ce point, reprit dom de Montfaucon, Basile-le-Porphyrogenète, qui est plus moderne d'environ 150 ans? » C'étoit lui en effet, ainsi qu'on le vérifia sur le manuscrit même. Zacagni, confus, lui tendit d'autres piéges; mais le bénédictin français releva si souvent son captieux émule, que celui-ci se retira honteux d'avoir si mal réussi. Pendant son séjour à Rome, dom de Montfaucon exerça la fonction de procureur de son ordre en cette cour, et y prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, et attaquée par différens libelles. De retour à Paris, en 1701, Montfaucon travailla à une Relation curieuse de son voyage, sous le titre de *Diarium italicum*, in-4°, qu'il publia en 1702. Cet ouvrage offre une description exacte de plusieurs monumens de l'antiquité, et une notice d'un grand nombre de manuscrits grecs et latins, inconnus jusqu'alors. Il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 21 décembre 1741. L'académie des inscriptions se l'étoit associé. Peu d'écrivains ont été plus laborieux et ont eu autant de fécondité que ce savant. Le nombre de ses seuls ouvrages in-fol. monte à 44. On a de lui I. Un vol. in-4° d'*Analectes grecques*, 1688, avec la traduction latine et des notes, conjointement avec dom Antoine Pouget et dom Jacques Lopin. II. Une nouvelle *Edition* des OEuvres de saint Athanase, en grec et en latin, avec des notes, 1698, 5 volumes in-folio. III. Un *Recueil* d'ouvrages d'anciens écrivains grecs, 1706, en 2 vol. in-fol., avec la traduction latine, des *préfaces*, de savantes *notes* et des *dissertations*. Ce Recueil contient les commentaires d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes et sur Isaïe, quelques opuscules de saint Athanase, et la Topographie de Côme d'Egypte. On joint ordinairement ce receuil à l'édition de

saint Athanase. IV. Une *Traduction* française du livre de Philon, de la Vie contemplative, in-12, Paris, 1709, avec des *observations* et des *lettres*. Le P. de Montfaucon s'efforce de prouver que les thérapeutes dont parle Philon étoient chrétiens, opinion qui a été réfutée par le président Bouhier. Calmet a embrassé le sentiment de ce dernier. « De tout ce qu'on a écrit, dit-il, pour et contre le christianisme des thérapeutes, on peut, ce me semble, conclure que la chose est très-douteuse, et que même l'opinion qui en fait des juifs est la plus probable. » V. Un excellent livre intitulé *Palæographia græca*, in-fol., 1708, dans lequel il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec ce que le savant P. Mabillon a fait pour le latin dans sa Diplomatie. VI. Deux *volumes* in-fol. de ce qui nous reste des Hexaples d'Origène. VII. *Bibliotheca Coisliniana*, in-fol., 1715. C'est une liste détaillée et raisonnée de 400 manuscrits grecs. Dom de Montfaucon marque l'âge de chacun, donne des échantillons du caractère et du style, et en extrait les pièces ou fragmens anecdotes. VIII. L'*Antiquité expliquée*, en latin et en français, avec figures, 1719, en 10 vol. in-fol., auxquels il ajouta en 1724 un supplément en 5 vol. in-fol. Cet ouvrage important lui procura plus de fatigue que de gloire, et des critiques sévères ne le regardèrent que comme une compilation un peu informe; cependant il renferme beaucoup de choses qu'on chercheroit inutilement ailleurs, et les savans le citent tous les jours. Il est orné d'ailleurs de près de 1200 planches, qui contiennent 30 à 40 mille figures. La rapidité avec laquelle cet ouvrage fut exécuté, la nécessité de se fier à des dessins pris sur les copies, introduisirent bien des fautes dans ce recueil; mais ces fautes tiennent au temps et aux circonstances. D'ailleurs de Montfaucon ne s'étoit pas proposé pour but de tracer la route qu'il faut suivre pour distinguer un antique d'une copie, mais de marquer les traits caractéristiques de la nature de chaque espèce de monument; et quand une copie est fidèle, elle est aussi bonne à consulter pour la partie historique que l'original même. On n'en a point retranché celles qui peuvent alarmer la pudeur. IX. Les *Monumens de la monarchie française*, 1729, 5 vol. in-fol, avec figures. X. Deux autres volumes in-fol., 1739, sous le titre de *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*. XI. Une nouvelle *édition* de St. Jean-Chrysostôme, en grec et en latin, avec des *préfaces*, des *notes* et des *dissertations*, en 13 vol. in-fol., etc. Comme le P. de Montfaucon fit cette édition à contre-cœur, et uniquement pour obéir à ses supérieurs, ses versions, quoique claires et nettes, manquent quelquefois de fidélité, et presque toujours d'élégance. Cependant il y a des remarques utiles, soit dans les avertissemens qu'il a mis à la tête, soit dans les variantes. Il a rempli les lacunes des autres éditions; il en a souvent corrigé les fautes, et il a orné la sienne de Tables utiles et de la Vie du saint docteur. (*Voyez* son article.) XII. *La Vérité de l'Histoire de Judith*, 1688, in-12: dissertation qui l'annonça bien à la république des lettres, par les savans éclaircissemens que l'auteur y répandit sur l'empire des Mèdes et des Assyriens, et par un examen critique de l'his-

toire de ce dernier peuple, attribuée à Hérodote. XIII. Quelques autres *écrits* moins importans que les précédens, mais non moins remplis d'érudition. Le P. de Montfaucon a trop écrit pour que son style soit toujours élégant et pur : c'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer. Les étrangers ne l'estimoient pas moins à cet égard que ses compatriotes ; ceux qui venoient à Paris trouvoient en lui un savant poli et affable, toujours prêt à écouter leurs questions et à les satisfaire. De retour chez eux, ils y portoient un cœur pénétré de reconnoissance pour ses vertus, et un esprit plein de ses talens et de sa gloire. Le pape Benoît XIII l'honora d'un bref très-flatteur, qui avoit été précédé par deux médailles, dont Clément XI et l'empereur Charles VI l'avoient gratifié. Ces faveurs ne l'enorgueillissoient point. « Il recevoit, dit de Boze, les louanges avec modestie, et une indifférence si parfaite, qu'on l'apercevoit quelquefois au travers des marques extérieures de sa reconnoissance. « Dans les commencemens de la régence, Prior, milord Parker et le comte d'Oxford envoyèrent à Paris un fameux peintre nommé Morus, pour faire son portrait : il s'en défendit obstinément. *Voyez* son éloge dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions ; et celui qu'on trouve dans l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.

† II. MONTFAUCON DE ROGLES (N**) écuyer ordinaire de la petite écurie du roi, mort en 1774, a laissé un *Traité d'équitation*, estimé, et publié en 1778, in-4°.

† I. MONTFLEURY (Zacharie JACOB, *dit*), d'une famille noble d'Anjou, né vers la fin du 16e siècle, ou au commencement du 17e. Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc de Guise. Aimant la comédie avec passion, il suivit une troupe de comédiens qui couroit les provinces, et prit pour se déguiser le nom de Montfleury. Son talent le rendit bientôt célèbre, et lui procura en 1636 l'avantage d'être admis dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Il joua dans les premières représentations du *Cid*, en 1637. Il est auteur d'une tragedie intitulée la *Mort d'Asdrubal*, Paris, 1647, in-4°, faussement attribuée à son fils, qui n'avoit alors que sept ans. Montfleury mourut au mois de décembre 1667, pendant le cours des représentations d'Andromaque. Les uns attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'Oreste ; d'autres ajoutent que son ventre s'ouvrit, malgré le cercle de fer qu'il étoit obligé d'avoir pour en soutenir le poids énorme. Mademoiselle Duplessis, sa petite-fille, a écrit que ces bruits sont faux, et que Montfleury, frappé par le discours d'un inconnu qui lui avoit prédit une mort prochaine, mourut peu de jours après avoir joué le rôle d'Oreste. Dans l'ouvrage intitulé Le Parnasse réformé, on fait parler ainsi ce comédien : « Qui voudra savoir de quoi je suis mort, qu'il ne demande point si c'est de la fièvre, de l'hydropisie ou de la goutte, mais qu'il sache que c'est d'Andromaque. Nous sommes bien fous de nous mettre si avant dans le cœur des passions qui n'ont été qu'au bout de la plume de messieurs les poëtes ! Il vaudroit mieux bouffonner toujours, et crever de rire, en divertissant les bourgeois, que crever

d'orgueil et de dépit, pour satisfaire les beaux-esprits. Mais ce qui me fait plus de peine, c'est qu'Andromaque va devenir plus célèbre par la circonstance de ma mort, et que désormais il n'y aura plus de poëte qui ne veuille avoir l'honneur de crever un comédien en sa vie. » Il étoit si gros, que Cyrano de Bergerac disoit de lui, « Il fait le fier, parce qu'on ne peut pas le bâtonner tout entier en un jour. » Montfleury fut le premier maître de Baron, qui le surpassa.

II. MONTFLEURY (Antoine Jacob), fils du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé avec soin. Son père le destinoit au barreau, et le fit même recevoir avocat; mais Montfleury se dégoûta bientôt de cette étude, pour se livrer au plaisir et au théâtre. Il mourut en 1685, à Aix en Provence. On a de lui un grand nombre de *Comédies* peu au-dessus du médiocre. Les principales sont, I. *La Femme juge et partie*, représentée en 1669, qui offre des scènes plaisantes. II. *La Fille capitaine*. III. *La Sœur ridicule*. IV. *Crispin gentilhomme*, pièce bien conduite, bien dialoguée, et pleine de saillies. V. *Le Mari sans Femme*, en 5 actes. VI. *Le Bon Soldat*. On a recueilli son *Théâtre*, en 4 vol. in-12, 1775.

III. MONTFLEURY (Jean Le Petit de), homme d'une candeur et d'une droiture peu commune, né à Caen, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777, à 79 ans, occupoit ses loisirs des amusemens de la poésie; mais cette simplicité qu'on remarquoit dans ses mœurs se fait souvent trop sentir dans ses vers. On a de lui, I. *Ode au cardinal de Fleury*, 1727. II. Autre *sur le Papier*, 1722. III. Autre *sur le Zèle*, 1729. IV. Les *Grandeurs de la Sainte Vierge*, Les *Grandeurs de Jesus-Christ*, ode, 1751. Toutes ces odes sont au-dessous de la médiocrité. V. *Poëme*, 1752. VI. *La Mort justifiée*, poëme; et l'*Existence de Dieu et de sa Providence*, ode, 1761. — Son frère, Jean-Baptiste Le Petit de Montfleury, mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur de *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire, in-12.

† I. MONTFORT (Simon de), seigneur de Montfort-l'Amauri, comte de Leicestre en Angleterre, fils de Simon II du nom, et d'Amicie, comtesse de Leicestre, naquit vers l'an 1172, et s'enrôla dans la croisade prêchée en 1202 par Foulques de Neuilly. Une grande partie de l'armée de ces croisés oubliant ses vœux et sa destination, au lieu de se rendre en Palestine pour y combattre ceux que l'Eglise appelle *infidèles*, s'occupa en chemin de pillages, de violence contre les chrétiens, et de la prise de Zara en Dalmatie. (*Voyez* Dandolo, nº I.) Elle campoit près des murs de cette ville ruinée, lorsque Montfort, mécontent, traita avec le roi de Hongrie, ennemi des croisées, et déserta secrètement le camp avec son frère Guy de Montfort. Cet exemple coupable que donna Simon de Montfort, imité par plusieurs grands seigneurs du camp, causa, dit Villehardouin, un grand dommage à l'armée des croisés, et couvrit de honte les perfides déserteurs. Tel fut le premier exploit militaire de Simon de Montfort. Il repassa en France, et s'engagea en 1208 dans la croisade prêchée par ordre du pape contre les sec-

taires du Languedoc, appelés *Albigeois*, qui, indignés de la conduite scandaleuse et vexatoire du clergé, professoient une croyance un peu différente de celle qu'exigeoient les prêtres. Le but de cette croisade étoit, non de convertir, de persuader, de ramener au giron de l'Eglise, par de bonnes raisons, par de bons exemples, ces chrétiens égarés ; mais, s'ils n'y rentroient promptement, de les tuer et de s'emparer de leurs biens. Les prêtres, moteurs de ces expéditions, offroient aux nobles séculiers qui y prendroient part des absolutions, des indulgences, un bonheur éternel dans l'autre monde, le partage des dépouilles, et de grands biens dans celui-ci. Simon de Montfort, flatté par l'espoir de satisfaire son zèle religieux et son ambition d'acquérir en même temps des biens célestes et temporels, se montra un des plus ardens partisans de la croisade. Il en fut nommé chef; mais il étoit subordonné à un moine, abbé de Cîteaux, Arnauld Amalric (*voyez* son article), créé généralissime de cette meurtrière et sainte expédition. L'armée des croisés s'avança d'abord, en répandant par-tout l'épouvante vers Béziers, et prit cette ville, qu'elle inonda du sang de ses habitans; elle se porta ensuite à Carcassonne : Simon de Montfort s'y distingua en montant le premier à l'assaut. La ville fut prise malgré la résistance opiniâtre des habitans et le courage du jeune vicomte Raimond-Roger. Les possessions de ce vicomte devinrent la proie des vainqueurs. Les territoires de Béziers et de Carcassonne, ainsi que les châteaux et forteresses des environs, qui s'étoient déjà rendus, furent offerts au duc de Bourgogne avec le titre de gouverneur des pays conquis. Ce duc et plusieurs autres grands seigneurs, auxquels on fit successivement la même proposition, eurent la générosité de refuser. Montfort, moins délicat, accepta l'offre, s'établit dans Carcassonne, ajouta à ses titres ceux de vicomte de Béziers et de Carcassonne par la grace de Dieu, permit, comme une faveur, aux habitans de cette ville, d'en sortir en chemise, et retint, malgré les termes de la capitulation, le vicomte dans une étroite prison, où il mourut deux mois après. Il est très-vraisemblable, et il n'est pas certain que Montfort fut l'auteur de cet assassinat; mais il est prouvé, par une lettre du pape, que le vicomte mourut de mort violente dans la prison où le tenoit son cruel vainqueur. Montfort étendit ses conquêtes, prit plusieurs places et la ville d'Albi. Le roi d'Aragon, qui voyoit avec inquiétude les progrès rapides du conquérant, fit soulever les vassaux du défunt vicomte de Carcassonne. Montfort eut encore à batailler et à exercer son courage destructeur. Le pape, en 1209, confirma Simon de Montfort dans la possession des pays conquis. De concert avec l'abbé de Cîteaux, qui avoit des vengeances à exercer contre Raimond VI, comte de Toulouse, Simon de Montfort suscite une querelle à ce comte, et lui ordonne, sous peine d'excommunication et d'interdit, de lui livrer ceux de ses sujets que le moine lui indiqueroit. Le comte, pour détourner l'orage, fait plusieurs soumissions, demande à diverses reprises à se justifier du crime d'hérésie dont on l'accusoit; mais on refuse toujours d'entendre sa justification. On lui déclare la guerre, on excommunie ses sujets de Toulouse; Simon assiége et ravage cette ville,

porte ses armes dans le comté de Foix qu'il soumet en partie ; mais le roi d'Aragon, le comte de Toulouse et plusieurs autres alliés se réunissent et viennent avec une armée considérable combattre Simon de Montfort et ses croisés. Une bataille très-meurtrière fut donnée sous les murs de Muret en 1213. Montfort triompha ; il prit cette ville. L'armée des princes alliés fut mise en déroute; le roi d'Aragon et les principaux de sa cour y perdirent la vie. Débarrassé de ses ennemis, secouru par les foudres de l'excommunition que les prêtres lançoient au gré de ses intérêts et des leurs, Montfort poursuivit plus facilement le cours de ses conquêtes. Il soumit la ville de Toulouse, en ravagea les environs, s'empara des villes de Nîmes et de Narbonne, et acheva d'envahir les vastes domaines du comte de Toulouse. Il porta ses armes victorieuses jusque dans le Querci, le Rouergue et l'Agénois ; il dévasta et mit entièrement ces pays sous son autorité ; il pénétra ensuite dans le Périgord dont il prit et rasa plusieurs châteaux. Tant que l'abbé de Cîteaux et Simon de Montfort eurent les mêmes intérêts à soutenir, les mêmes ennemis à combattre, ils vécurent dans une parfaite intelligence ; mais la prospérité divisa leurs intérêts, et ces deux champions de l'Eglise catholique étoient trop avides de richesses et de titres pour se rien céder. Le moine de Cîteaux venoit d'être élevé au siége archiépiscopal de Narbonne; il prit le titre et les prérogatives d'archevêque et de duc de cette ville. Simon de Montfort, qui se qualifioit de duc de Narbonne, et qui avoit conquis cette ville et sa vicomté, ne souffrit pas tranquillement cette usurpation. Il ordonna la destruction des murs de Narbonne; l'archevêque s'y opposa, qualifia Simon de Montfort « d'ennemi de Dieu », et l'excommunia. Montfort arrive à Narbonne, y entre malgré la résistance des troupes de l'archevêque, et fait arborer son drapeau sur la tour du palais vicomtal. L'archevêque lance contre son agresseur tous les foudres de l'Eglise ; anathème, interdiction, excommunication réaggravée. Simon de Montfort s'en moque. C'est à cette occasion que les historiens du Languedoc font la réflexion suivante : « Ce comte, si ardent à poursuivre les excommuniés, même après qu'ils avoient reçu l'absolution, lorsqu'il y trouvoit son intérêt ; n'eut aucun égard à cette excommunication » Simon de Montfort, aussi vain qu'ambitieux, prenoit alors dans les actes émanés de lui les titres suivans : *Simon, par la grace de Dieu, comte de Toulouse et de Leicestre, vicomte de Béziers et de Carcassonne, et duc de Narbonne.* Il se faisoit qualifier de *très-illustre* et d'*altesse*. Cependant les légitimes possesseurs des terres qu'il avoit conquises ou usurpées ne l'en laissoient pas jouir paisiblement. Le comte de Toulouse et son fils, les comtes de Foix et de Comminges avoient sollicité, au concile de Latran, la restitution de leurs domaines envahis. Le comte de Toulouse avoit assemblé, en 1216, une armée à Avignon ; il en donna le commandement à son fils, qui entra dans Beaucaire d'après l'invitation des habitans, et malgré la garnison que Simon de Montfort avoit laissée dans le château. Montfort marche pour reprendre cette place ; mais le temps des succès étoit passé pour lui. Après plusieurs tentatives, il est obligé

de lever le siége. Il craint un soulèvement dans Toulouse, dont le prince légitime levoit une armée en Catalogne ; il parvient, en usant d'une perfidie que lui conseilla l'évêque de cette ville, Foulques, à en désarmer tous les habitans. Il place des soldats dans toutes les maisons, et fait arrêter et mettre aux fers les principaux habitans : il se disposoit à livrer la ville au pillage et à la raser entièrement ; mais son frère Guy le détourna de ce projet cruel. Montfort se réduisit à retenir les Toulousains prisonniers, à leur annoncer qu'il les feroit tous périr si, dans deux mois, ils ne lui donnoient la somme de 30 mille marcs d'argent, somme exorbitante pour une ville ruinée. Il les punissoit ainsi d'une émeute dont il étoit lui-même l'instigateur. Les Toulousains, indignés des injustices, des perfidies, et de l'extrême rigueur de Simon de Montfort, appelèrent à leur secours leur légitime souverain. Le comte Raimond, avec une forte armée qu'il avoit rassemblée en Catalogne, entra dans Toulouse aux applaudissemens du peuple, et fit toutes les dispositions pour soutenir un siége. Simon rassemble des troupes, fait des préparatifs immenses, et, vers la fin de septembre 1217, il commença le siége de cette ville. Il y resta neuf mois ; tous ses efforts furent inutiles. L'indignation et la crainte d'un châtiment terrible prêtoient un nouveau courage aux assiégés, lorsque le 25 juin 1218, une pierre, lancée de la place par une machine de guerre, atteignit Simon de Montfort à la tête, et le tua. Ainsi mourut, trop tard, cet homme, qui pendant neuf ans remplit l'Europe du bruit de ses exploits, dévasta et couvrit de sang les provinces méridionales de la France, et fut l'objet de l'admiration du clergé et l'effroi des peuples. Son zèle pour la religion, ou plutôt son fanatisme, quoiqu'excessifs, fut surpassé par son ambition. Il suivit aveuglément les impulsions que lui donnèrent les prêtres ; mais il y résista lorsqu'elles contrarioient ses intérêts personnels ; il déploya beaucoup de courage, de persévérance et même quelques talens militaires dans ses conquêtes ; mais il étoit, disent les historiens du Languedoc, « dur, fier, inflexible, colère, vindicatif, cruel et sanguinaire. » Ils auroient dû ajouter, autorisés par les faits qu'ils rapportent eux-mêmes, qu'il se montra souvent perfide et de mauvaise foi. Il convient de dire cependant, à la décharge de Simon de Montfort, que la plupart des perfidies qu'on pourroit lui reprocher, lui furent suggérées par le légat du pape, par l'abbé de Cîteaux, par l'évêque de Toulouse et autres qui l'entouroient. Ses actes de cruauté sont aussi nombreux que ses succès, et indigneroient le lecteur le moins sensible. On n'en parlera pas, mais on ne peut taire une perfidie qu'un écrivain ecclésiastique, Pierre, moine de Vaux-Cernai, son partisan et son apologiste, rapporte dans son Histoire de la croisade contre les Albigeois. Simon de Montfort, dans la guerre qu'il fit au comte de Toulouse, Raimond VI, attendoit des renforts de diverses provinces ; il craignoit que ces forces ne fussent arrêtées par le comte Raimond. Dans cette crainte, le légat du pape, de concert avec Simon, imaginèrent la fourberie suivante : « Ils feignignirent de vouloir se réconcilier avec le comte Raimond, l'attirèrent à Narbonne, rédigèrent deux actes de réconciliation auxquels

Raimond souscrivit. Il fit toutes les soumissions qu'on exigeoit de lui, et se retira dans la maison d'un particulier à Toulouse. Cette réconciliation simulée, faite avec toutes les cérémonies religieuses, et dont Montfort profita pour envahir le reste des états du comte de Toulouse, est regardée comme une action louable, un événement heureux par cet historien, qui, dans la joie qu'elle lui cause, s'écrie, « O fraude pieuse du légat! O piété frauduleuse! *O legati fraus pia! O pietas fraudulenta!* » Telle étoit la profonde immoralité de ce siècle, que les crimes étoient loués comme des actes de vertu: mais on doit attribuer plutôt au fanatisme et à la superstition ces écarts de l'esprit humain, et se reporter au siècle d'ignorance qui les vit naître. La cour de Rome trouvoit alors justes et légitimes tous les moyens qui pouvoient servir à sa puissance et à son agrandissement. Simon de Montfort étoit d'une taille avantageuse, beau de visage, vigoureux, et propre à tous les exercices; il portoit une longue chevelure. Il montra dans le cours de sa vie beaucoup de dévotion, beaucoup de vices et n'eut aucune vertu, si ce n'est cette vertu si commune aux Français, nommée courage militaire. Dévoré par la soif des richesses et de la puissance, il eut pour la satisfaire cette audace, cette persévérance qui, sans le secours du génie, peuvent assurer le succès des projets les moins exécutables. Il eut d'Alix de Montmorency, son épouse, plusieurs enfans. Richelieu plaça dans la galerie du Palais-Royal Simon de Montfort au rang des hommes illustres de France. La postérité, plus juste et mieux éclairée, a mis ce guerrier au rang des brigands heureux, nés pour le malheur de leur siècle, et dont la mémoire doit être abhorrée. *Voy.* l'Histoire générale du Languedoc, tome 3, livres XXI, XXII et XXIII.

† II. MONTFORT (Amauri de), fils du précédent, et d'Alix de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les Albigeois: mais n'ayant pas assez de forces pour résister à Raimond-le-Jeune, comte de Toulouse, il céda à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il avoit sur le comté de Toulouse et sur les autres terres situées en Languedoc. Le roi St. Louis le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des chrétiens opprimés par les Turcs, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. La liberté lui fut rendue en 1241; Il mourut la même année à Otrante. Sa fille unique épousa le comte de Dreux. Amauri avoit un frère qui fut comte de Leicestre.

III. MONTFORT (Bertrade de). *V.* Bertrade.

† I. MONTGAILLARD (Bernard de Percin de), né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des Feuillans, où il se distingua par ses austérités, par ses *sermons* et par son zèle. Il n'avoit pour lit que deux planches, pour chemise qu'un cilice; il ne mangeoit que des légumes, et ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour après le soleil couché. L'ardeur naturelle de son tempérament augmenta encore par ses abstinences extraordinaires. Le feu de la Ligue étoit alors dans toute sa vivacité. Montgaillard, plus pieux qu'éclairé, joua un rôle dans cette association,

sous le nom de *Petit Feuillant*. On l'appelle le *Laquais de la Ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de s'agiter pour ce parti. Le pape Clément VIII le reçut très-bien dans un voyage qu'il fit à Rome, et le fit passer chez les bernardins. On lui offrit plusieurs abbayes et plusieurs évêchés; mais il refusa tous les bénéfices. Enfin forcé d'accepter l'abbaye de Nizelle, puis celle d'Orval, il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit est assez semblable à celle de la Trappe. Il mourut dans cette abbaye le 8 juin 1628, après avoir brûlé tous ses *écrits* pleins de déclamations contre Henri IV. Sa conduite imprudente dans les temps de trouble le fit accuser d'avoir trempé dans un attentat contre ce monarque; mais cette imputation étoit sans fondement. Il est certain que, depuis la conversion de ce prince, dom Bernard lui parut très-attaché, et c'est un témoignagne que La Boderie, ambassadeur de France à Bruxelles, lui rendit. Parmi les calomnies dont il fut accablé, celle qui lui fut le plus sensible, fut le bruit qu'on répandit qu'il étoit coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux tombé dans une forge. Mais lorsque les ennemis que son zèle excessif lui avoit faits se furent refroidis, ils rendirent justice à la vérité et à ses vertus.

†II. MONTGAILLARD (Pierre-Jean-François DE PERCIN de), petit-neveu du précédent, évêque de Saint-Pons, né en 1633, de Pierre de Percin, baron de Montgaillard, gouverneur de Brême dans le Milanais, fut décapité pour avoir vendu cette place faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Il termina sa carrière le 13 mars 1713. On a de lui un livre intitulé *Du droit et du devoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses; suivant la tradition de tous les siècles, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, in-8°, et d'autres *ouvrages* qui prouvent qu'il étoit versé dans les antiquités ecclésiastiques.

*III. MONTGAILLARD (Pierre DE FAUCHERAN de), poëte français du 16e siècle, natif de Nions dans le Valentinois, en Dauphiné, embrassa la profession des armes, et fut attaché à Laurent de Galles, seigneur du Mestrail, tué en février 1590, devant Crémieux; puis à M. de La Buisse, son frère, seigneur de Voyron. Il paroît, par ses poésies, qu'il servit sur mer comme sur terre, et qu'amoureux et guerrier, il ne fut heureux ni dans l'un ni dans l'autre état. Voici comme il peint sa double infortune.

> Desdaigné de mon prince, et méprisé de Claire,
> La terre pour horreur, le ciel pour adversaire,
> Combattu du destin, comme de la douleur,
> Que dois-je devenir? . . . .
> Mon maistre me délaisse et ma maistresse encore.
> Je sais bien que j'ai tort, qu'ils ont tous deux raison;
> Car l'un est un grand prince et l'autre est une belle, etc.

Sa Claire ou sa Flamide fut la muse qui lui inspira la plupart de ses vers. Il se consoloit de ses rigueurs par des chansons. Peu jaloux de la gloire poëtique, il ne s'occupa nullement de conserver et de recueillir ses productions; il laissa ce soin à ses amis. Il manifesta même le dessein de

les brûler toutes sur son tombeau, venez, dit-il,

Venez, dolens escrits qu'un amour pur et saint
Sur l'innocent papier par ma main avoit peint,
Venez venger ma fin par vostre fin certaine.
Venez doncques, venez parfumer mon cercueil;
Vous fustes autrefois les courriers de ma peine,
Vous serez aujourd'hui les témoins de mon deuil.

La muse de Montgaillard s'exerça sur des sujets moins tristes. Il a composé des *vers héroïques* et des *gaillardises*. Il mourut vers la fin de 1605 ou au commencement de 1606. Ce fut dans le cours de cette dernière année que Vital d'Audigier, son ami, composa son épitaphe, recueillit et publia ses Œuvres sous ce titre : *Œuvres du feu sieur de* MONTGAILLARD, Paris, 1606, in-12. Ce recueil peut être divisé en quatre parties : la première, intitulée *Œuvres mêlées*, contient un grand nombre de stances et quelques chansons. La seconde a pour titre *les Gaillardises du sieur de Montgaillard*; elle remplit parfaitement ce titre, et contient des couplets satiriques, burlesques, etc., écrits en style très-gaillard. La troisième partie offre des *cartels* ou petites pièces composées pour des divertissemens. Enfin la quatrième est composée de *vers héroïques*, de *vers funèbres* et de *vers spirituels*. Si le sieur de Montgaillard eût fait, comme il semble l'avoir désiré, brûler sur son tombeau tous ses écrits poëtiques, la postérité, peut-être, n'y auroit pas beaucoup perdu.

MONTGEORGE. *V.* GAULMIN sieur de...

† MONTGERON (Louis-Basile CARRÉ de), né à Paris en 1686, d'un maître des requêtes, n'avoit que 25 ans lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquit une sorte réputation par son esprit et par ses qualites extérieures. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre Pâris. Son but étoit d'examiner avec les yeux de la plus sévère critique les miracles qui s'y opéroient; mais il se sentit, dit-il, subitement terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule devenu tout-à-coup chrétien fervent; et de détracteur du fameux diacre, son apôtre, il se livra depuis ce moment au fanatisme des convulsions, avec la même impétuosité de caractère qu'il avoit portée dans l'incrédulité. Il n'avoit été jusqu'alors que confesseur du jansénisme; il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée, en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de Pâris, et d'en faire ce qu'il appeloit la démonstration. De retour à Paris, il alla, le 29 juillet 1737, présenter au roi un volume in-4°, intitulé *La vérité des miracles, opérés pvr l'intercession de Paris*. Ce livre, regardé par des imbécilles comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les gens sensés comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille. On le relégua au bout de quelques mois dans une abbaye de bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut en 1754. Dire, comme ceux qu'on appelle molinistes, qu'il n'y a eu au tombeau de Pâris aucune gué-

rison miraculeuse, quoique naturelle, c'est témérité, suivant l'abbé de Saint-Pierre. (Annales, tom. II, pag. 593.) Dire, comme les jansénistes, que dans ces guérisons il y a eu une force supérieure à la nature, c'est fanatisme, suivant le même auteur. A dire le vrai, ajoute-t-il, je n'ai entendu parler des miracles de l'abbé Pâris que dans des guérisons sur le corps humain, et jamais d'aucun miracle sur aucun autre corps de la nature, parce que la force de l'imagination de celui qui demande le miracle n'y peut rien. » Ainsi, quoique Montgeron ose mettre ses prodiges en parallèle avec ceux de Jésus-Christ et des apôtres, on n'y voit aucun mort ressuscité, aucune montagne transportée, aucune rivière mise à sec, ni même aucun sourd ou aveugle-né recouvrer la vue ou l'ouïe. De tels miracles, consignés dans les Écritures ou dans la Vie des SS. Pères, sont réservés à l'auteur de la nature, et à ceux à qui il en a donné le pouvoir. Montgeron ajouta 2 autres vol. à son livre. Il y raconte de nouveaux prodiges, entre autres celui d'une jeune convulsionnaire de 18 ans, qui ne but pendant vingt-un jours que de l'urine, et ne mangea que de l'excrément d'homme ou de cheval. Ces horribles alimens se changeoient en lait véritable, que cette fille rendoit par la bouche. Le fanatique Montgeron ose comparer ce miracle au changement de l'eau en vin fait aux noces de Cana. Il ajoute que ce changement est symbolique, et que l'excrément marquoit la doctrine des molinistes. C'est cet homme que le gazetier ecclésiastique représentoit, en faisant son livre, ayant au-dessus de sa tête le Saint-Esprit en forme de colombe: le démon du délire auroit été là mieux à sa place. Montgeron laissa aussi en manuscrit un *ouvrage* qu'il avoit composé dans sa prison contre les incrédules. Il faut avouer que la cause de la religion a été dans de meilleures mains. Heureusement elle a eu les Pascal et les Bossuet pour défenseurs; et elle peut se passer des Pâris et des Montgeron, quelques vertus qu'ils eussent d'ailleurs.

† I. MONTGOLFIER (Jacques-Étienne), né à Annonay, célèbre par ses manufactures de papiers, a été le premier en France qui en ait fabriqué sous le nom de papier vélin. Ce papier, remarquable par son poli et sa blancheur, ne présente ni vergeures, ni pontuseaux. Après avoir enrichi sa patrie par cette nouvelle branche d'industrie, il s'est immortalisé en 1783 par l'invention des ballons aérostatiques, qui lui mérita l'association à l'académie des sciences, le cordon de Saint-Michel, et une pension de deux mille livres. Montgolfier ayant placé un jupon sur un panier d'osier, dont les femmes se servent pour sécher leur linge, l'air de l'intérieur fut tellement raréfié par la chaleur, que le jupon fut élevé jusqu'au plancher. C'est de ce fait que Mongolfier partit pour faire son aérostat, qui ne fut d'abord qu'un grand ballon de papier gris. Il réitère l'expérience; elle produit le même résultat: il calcule, réfléchit, et conçoit l'aérostat par l'effet d'un air raréfié, devenu plus léger que l'air atmosphérique. Les ascensions de MM. Charles, Robert et Blanchard, ont obtenu une juste admiration. Des hommes audacieux, franchissant l'atmosphère dans une frêle machine, s'élevant et s'abaissant à volonté, devoient

naturellement l'exciter ; mais il y a loin de ces heureux essais aux moyens, qui resteront probablement inconnus, de naviguer horizontalement et de diriger les ballons au gré des voyageurs.

* II. MONTGOLFIER (Joseph), frère du précédent, membre de l'institut et de l'académie de Nîmes, administrateur au conservatoire des arts et métiers, membre de la légion d'honneur, né à Annonay, et mort à Balaruc le 26 juin 1810, est connu par plusieurs inventions, et entre autres par celle des beliers hydrauliques, qui élèvent l'eau à 60 pieds, et les nouveaux procédés dont il usa pour perfectionner, dans sa manufacture de Vidalon, la fabrication du papier, dont la beauté rivalise aujourd'hui avec celle du papier de Hollande. Joseph Montgolfier étoit l'un des meilleurs mécaniciens. On a de lui, I. *Discours sur l'aérostat*, 1783, in-8°. II. *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784, in-8°. III. *Les Voyageurs aériens*, 1784, in-8°.

* I. MONTGOMMERY (Robert), colonel commandant le 9e régiment d'infanterie anglaise, tué en mars 1803 dans un combat singulier contre le capitaine Macnamara, de la marine royale. C'étoit un officier du plus grand mérite; il avoit fait la guerre de la révolution, s'y étoit distingué par son activité et sa bravoure, et avoit mérité les plus grands éloges à Malte, à Alexandrie et en Hollande, où son corps ayant été mis en désordre par la retraite des Russes, il prit la caisse d'un tambour qui avoit été tué et rallia ses troupes. Il n'avoit que 28 ans lorsqu'il fut tué.

II. MONTGOMMERY (Gabriel de), comte de Montgommery en Normandie, célèbre par sa valeur et ses belles actions, mais encore plus par le malheur qu'il eut de crever l'œil du roi Henri II, le 26 juin 1559. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances dans un tournoi fait à l'occasion du mariage de la princesse Elizabeth, sa fille, avec Philippe, roi d'Espagne, voulut en rompre une dernière avec le jeune Montgommery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgommery, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course sa lance rompit en la visière du roi si rudement, dit d'Aubigné, que la morne décrocha de la haute pièce, et que, la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure, et défendit en mourant que Montgommery fût inquiété ni recherché pour ce fait en aucune manière. Après cette sinistre aventure, Montgommery se confina quelque temps dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerre civiles, qu'il revint en France, et s'attacha au parti protestant dont il devint un des principaux chefs. Il défendit Rouen, en 1562, contre l'armée royale, avec beaucoup de valeur et d'opiniâtreté. La ville ayant été enfin emportée d'assaut, il se jeta dans une galère; et après avoir, avec autant de bonheur que de témérité, passé à force de rames par dessus une chaîne qui barroit la Seine à Caudebec, pour intercepter les secours d'Angleterre, il se retira au Havre. En 1569 il fut envoyé au secours du Béarn, que les catholiques, sous la conduite de Terrides,

avoient presqu'entièrement conquis sur la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Il exécuta cette commission avec tant de célérité, que Terrides fut surpris devant Navarreins qu'il assiégeoit, et forcé d'en abandonner précipitamment le siége pour se retirer à Orthez. L'ayant suivi dans cette ville, sans lui donner le temps de se reconnoître, il emporta la ville d'assaut, et le fit prisonnier dans le château avec ses principaux officiers. Après la défaite de Terrides, il n'eut plus qu'à se montrer dans tout le reste du Béarn, qu'il reprit pour ainsi dire en courant. Cette expédition, qui le couvrit de gloire, a été célébrée par tous les historiens, soit protestans, soit catholiques. Montgommery étoit à Paris au temps du massacre de la Saint-Barthélemi, en 1572, et logeoit dans le faubourg Saint-Germain. Quelques incidens ayant retardé l'exécution dans ce quartier, il fut averti au moment où elle alloit commencer, et n'eut que le temps de monter à cheval avec quelques autres gentilshommes protestans qui se trouvoient logés près de lui, et de s'enfuir au grand galop. Ils furent poursuivis jusque par-delà Montfort-l'Amauri; et Montgommery, à la poursuite duquel on s'acharna particulièrement, ne dut son salut, en cette rencontre, qu'à la vitesse d'une jument qu'il montoit, sur laquelle il fit « trente lieues tout d'une erre », dit un manuscrit du temps. Échappé à ce danger, il se réfugia d'abord dans l'île de Jersey, et de là en Angleterre avec sa famille. L'année suivante, il amena au secours de La Rochelle, assiégée par les catholiques, une flotte considérable, qu'il avoit armée et équipée en Angleterre sur son crédit et sur celui des Rochelois. Mais, soit défiance de ses forces, soit par d'autres raisons sur lesquelles les historiens varient, il quitta la rade, sans combattre les vaisseaux catholiques, pour aller piller Belle-Isle sur la côte de Bretagne. Ayant désarmé sa flotte, il se retira en Angleterre, chez Henri, seigneur de Champernon, son gendre, vice-amiral des côtes de Cornouailles. A la reprise des armes, en 1573, Montgommery, qui étoit alors à Jersey, passa en Normandie, et se joignit à la noblesse protestante de cette province. Il étoit dans Saint-Lo, lorsque Mâtignon, lieutenant-général en Basse-Normandie; à qui Catherine de Médicis avoit recommandé de mettre tout en œuvre pour se saisir de la personne du comte, vint inopinément assiéger cette ville. Mais le cinquième jour du siége, Montgommery en sortit à la faveur de la nuit avec soixante à quatre-vingts chevaux, força la garde du faubourg, et s'échappa à travers une grêle d'arquebusades, sans perdre un seul homme, laissant à Coulombières (François de Briqueville) le commandement de la place de Saint-Lo. Montgommery vint à Domfront, où il arriva le 7 mai 1574, avec vingt chevaux seulement, comptant n'y séjourner que pour se rafraîchir un peu à cause des grandes traites qu'il avoit faites. Le même jour il y fut joint par quelques gentilshommes, qui lui amenèrent quarante cavaliers. Cependant Mâtignon, informé de sa marche, et piqué d'avoir manqué sa proie à Saint-Lo, accourt à la tête d'une partie de sa cavalerie et de quelques compagnies d'arquebusiers à cheval, et se trouve dès le 9 au matin devant Domfront,

qu'il investit de tous côtés, en attendant l'infanterie et le canon qui le suivoient. Aussitôt qu'ils furent arrivés, la ville fut battue en brèche; et comme elle n'étoit pas tenable, Montgommery fut bientôt contraint de l'abandonner pour se retirer dans le château avec sa garnison, qui n'étoit en tout que d'environ 150 hommes, en y comprenant une compagnie de 80 hommes de pied qui gardoit la ville à son arrivée. Après y avoir enduré un assaut des plus furieux, où on le vit chercher la mort et combattre en lion sur la brèche, voyant sa petite troupe presque réduite à rien, tant par le feu des ennemis que par la désertion journalière des siens, il capitula le 27 mai. Plusieurs historiens protestans prétendent que la capitulation fut violée à l'égard de Montgommery; mais, sans parler d'autres témoignages contraires, il paroît certain par celui de d'Aubigné même, l'un des historiens protestans les plus accrédités, que le comte n'eut d'autre parole de la part de Mâtignon que celle de lui conserver la vie et de le bien traiter tant qu'il seroit entre ses mains; ce général ne se rendit point garant de son pardon de la part du roi et de la reine-mère. Domfront rendu, Mâtignon imagina de conduire son prisonnier à Saint-Lo, dont le siége n'avoit point été discontinué, dans l'espérance qu'en l'abouchant avec Coulombières, son ancien ami et son compagnon d'armes, il pourroit lui persuader de se rendre. A cet effet, Montgommery fut amené au bord du fossé, et Coulombières s'étant présenté sur la muraille, il essaya de l'engager à suivre son exemple. Mais Coulombières, indigné, ne lui répondit que par les reproches les plus insultans sur sa lâcheté, qui lui avoit fait préférer une capitulation honteuse à la gloire de mourir sur une brèche les armes à la main. Cet intrépide gouverneur parloit comme il pensoit; et l'assaut ayant été donné quelques jours après, il se fit tuer sur la brèche. Cependant Mâtignon reçut ordre de Catherine de Médicis, alors régente du royaume par la mort de Charles IX, d'envoyer Montgommery à Paris sous bonne et sûre garde. En y arrivant, il fut conduit à la conciergerie, et renfermé dans la tour qui portoit son nom. Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès. Il fut interrogé sur la conspiration imputée à l'amiral de Coligni; mais le principal chef d'accusation sur lequel ils le condamnèrent à mort fut d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre sur les vaisseaux avec lesquels il étoit venu au secours de La Rochelle. L'arrêt qui le condamna, déclara ses enfans roturiers. Montgommery en ayant entendu la lecture : « S'ils n'ont la vertu des nobles, dit il, pour s'en relever, je consens à leur flétrissure. Le 26 juin 1574, après avoir subi une rigoureuse question, il fut amené en Grève, vêtu de deuil, et y eut la tête tranchée. D'Aubigné qui assista à la mort, « en croupe derrière Fervaques, » dit qu'il parut sur l'échafaud avec une contenance ferme et assurée, et rapporte un discours assez long qu'il adressa d'abord aux spectateurs qui étoient du côté de la rivière, et qu'il répéta ensuite à ceux du côté opposé. Le discours fini, il vint s'agenouiller auprès du poteau, dit adieu à Fervaques qu'il aperçut dans la foule, pria le bourreau de ne point lui bander les yeux, et reçut le coup mortel avec une cons-

tance vraiment héroïque. — On a toujours regardé Montgommery comme une victime immolée à l'injuste vengeance de Catherine de Médicis. Il est certain qu'il ne pouvoit être recherché ni puni pour la mort de Henri II. Mais on ne peut disconvenir qu'après un malheur de cette espèce, qui causa celui de tout l'état par les troubles qui en furent la suite, Montgommery osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avoit privé la France, ne fût infiniment plus coupable qu'aucun autre chef protestant. Cette considération doit diminuer beaucoup de l'intérêt qu'on ne peut s'empêcher de prendre à la fin tragique de cet homme illustre. Montgommery avoit épousé, en 1549, Élizabeth de La Touche, d'une maison noble de Bretagne, dont il laissa plusieurs enfans, sur le nombre desquels les historiens ne sont pas d'accord. — Il étoit l'aîné des fils de Jacques DE MONTGOMMERY, seigneur de Lorges dans l'Orléanais, l'un des plus vaillans hommes de son temps, fameux dans les guerres de François Ier, sous le nom de *Lorges*, et qui avoit succédé, en 1545, à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de capitaine des cent gendarmes de la garde écossaise du roi, dont son fils étoit lieutenant, ou peut-être capitaine en survivance, lorsqu'il tua Henri II. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce même Lorges, père de Montgommery, avoit blessé François Ier au menton avec un tison, en folâtrant avec ce prince ; accident qui fut la cause des longues barbes qu'on porta pendant 50 ans en France. Lorges mourut âgé de plus de 80 ans, peu de temps après la mort de Henri II. Il avoit acquis, en 1543, le comté de Montgommery, qu'il prétendoit avoir appartenu à ses auteurs, se disant issu, par les comtes d'Egland en Écosse, d'un puîné de l'ancienne maison de Montgommery établie en Angleterre. Suivant un mémoire fourni par la famille à l'auteur du Dictionnaire généalogique, Jacques étoit fils de Robert DE MONTGOMMERY, venu d'Écosse au service de France, vers le commencement du règne de François Ier ; et ce Robert étoit petit-fils d'Alexandre DE MONTGOMMERY, cousin par les femmes de Jacques Ier, roi d'Écosse.

† MONTGON (Charles-Alexandre de), né à Versailles en 1690, d'une famille attachée à la cour, entra dans l'état ecclésiastique, et montra de l'esprit de très-bonne heure. L'abdication de Philippe V lui inspira, en 1726, l'envie d'aller en Espagne s'attacher au service de ce prince religieux. Le duc de Bourbon, alors premier ministre, le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des cours de France et d'Espagne. Il revint à Paris, disent les Mémoires de Noailles, avec une commission de Philippe, pour travailler secrétement, à lui assurer la succession à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal de Fleury, qui avoit remplacé le duc de Bourbon dans le ministère ; et de ne lui point laisser entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, son instruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il se défiât beaucoup de lui. Le cardinal ne conçut pas une idée avantageuse de sa prudence, et les négociations de l'abbé de Montgon furent inutiles. Ce fut en partie pour prouver les injus-

tices de ce ministre à son égard, qu'il publia 8 vol. in-8°, de ses *Mémoires*, 1745-1753. Ce recueil commence en 1724 et finit en 1753. Quoique le rédacteur se crût très-impartial, on voit qu'il exagère les défauts du ministre, dont il croyoit avoir à se plaindre. « Les citations même de l'Écriture et des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect, dit l'abbé Millot, d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot* avec l'humeur d'un mécontent. » Ses *Mémoires* n'apprennent pas d'ailleurs des choses bien intéressantes, et l'auteur paroît plus occupé de lui-même que des événemens publics. L'abbé de Montgon mourut en 177*, dans un âge avancé.

MONTGOUBERT. *Voy*. MARGONVILLE.

I. MONTHOLON. *Voyez* FERRAND, n° VIII.

II. MONTHOLON (François de), seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, distingué par sa probité et par son érudition, plaida, en 1522 et 1523, au parlement de Paris, en faveur de Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoie, mère de François Ier. Ce monarque s'étant trouvé *incognito* à cette cause, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, nomma Montholon avocat général en 1538, puis garde des sceaux en 1542. Il mourut à Villers-Cotterets, le 12 juin 1543. La famille de Montholon a produit un grand nombre d'autres magistrats illustres mais celui-ci est le plus célèbre par ses vertus. François Ier lui ayant donné 200,000 francs (somme à laquelle avoient été condamnés les rebelles de La Rochelle), il ne l'accepta que pour faire construire un hôpital dans cette ville.

III. MONTHOLON (Jean de), frère du précédent, chanoine de Saint-Victor de Paris, docteur en droit à l'âge de 22 ans, fut élevé au cardinalat par son mérite; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor le 10 mai 1521. On a de lui une espèce de Dictionnaire de droit, intitulé *Promptuarium juris divini et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. in-folio.

IV. MONTHOLON (François de), catholique zélé, avocat fort estimé des ligueurs, fils de François, premier du nom. Henri III, pour leur complaire, lui remit les sceaux en 1588. Lorsqu'il fit présenter ses lettres au parlement, le procureur-général Séguier l'appela l'*Aristide français*, et ajouta que ces lettres étoient une déclaration publique que le roi faisoit à tous ses sujets « de vouloir honorer les charges par les hommes, et non les hommes par les charges. » Après la mort de Henri III, Montholon rendit les sceaux à Henri IV, de peur que ce roi ne le contraignît de sceller quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut la même année 1590. Le parlement avoit tant de confiance en sa probité, que « la cour n'avoit jamais désiré autres assurances de ses plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pièces : » paroles au dessus de tout éloge.

V. MONTHOLON (Jacques de), seigneur d'Aubervilliers, avocat au parlement de

Paris, fils de François, deuxième du nom, mort sans enfans le 17 juillet 1622. On a de lui un *Recueil d'Arrêts* du parlement, qui servoient de réglement, 1622, in-4°; et le *Plaidoyer* qu'il fit pour les jésuites, 1612, in-8°.

* I. MONTI (Jean-Baptiste), issu de la noble famille des Monti, en Toscane, né à Vérone en 1498, fut destiné au barreau par sa famille, qui l'envoya étudier la jurisprudence à Padoue. Mais son père instruit qu'il contrarioit ses volontés en se livrant à la médecine, vers laquelle un goût irrésistible l'entraînoit, poussa la sévérité jusqu'à lui refuser tout secours. Monti n'en persista pas moins dans sa résolution, et trouva les moyens de parvenir au doctorat. Revêtu de ce titre, il osa se présenter à son père qu'il ne put fléchir; ce qui le détermina à quitter brusquement Vérone, en exprimant ainsi ses plaintes:

Est pater Euristeus, Juno fortuna supersunt
Ærumnæ; Alcides, da mihi robur, ero.

Tout réussit à Monti. Il pratiqua la médecine, et cultiva les beaux-arts, avec un succès égal, à Bresce, à Naples, à Rome, à Venise; eut dans toutes ces villes des amis illustres, et acquit par ses talens et ses travaux, une aisance qui le mit en état de passer ses jours dans le repos et l'indépendance. Pour exécuter le projet qu'il en avoit formé, il se retira à Padoue en 1536; mais bientôt il fut presque contraint à accepter, dans cette ville, une chaire de professeur qu'il remplit pendant onze ans avec tant de distinction, que l'empereur Charles V, François Ier, et Côme, grand-duc de Toscane, voulurent tous se l'attacher. Monti, dont on disoit à Padoue que l'ame de Galien l'animoit, mourut en 1551, de la pierre, après avoir éprouvé des douleurs cruelles. (*Voyez* ce que dit de ce médecin célèbre le président de Thou, dans le 9e livre de l'Histoire de son temps.) Les bornes de cette notice ne permettent pas de citer les titres de tous les *ouvrages* dont Monti a enrichi la médecine et les lettres. Voici les principaux, I. *Interpretatio latina librorum quatuor medicinæ ex veteribus contractæ Aëtii Amideni*, Basileæ, 1535, in-folio. II. *Tabulæ in tres libros artis parvæ Galeni*, Venetiis, 1546, in-folio, Patavii, 1558, in-folio. III. *De alimentorum differentiis*. Venetiis, 1553, in-8°. IV. *Libellus de gradibus et facultatibus medicamentorum*, Wittembergæ, 1553 in-8°. V. *In tertiam primi Epidemiorum Hippocratis sectionem explanationes*, Venetiis, 1554, in-8°. VI. *In libros Galeni de arte curandi ad Glauconem explanationes*, ibidem, 1554, in-8°, Lugduni, 1596, in-16. VII. *Opuscula varia et præclara, in quibus tota ferè medicina methodicè explanatur*, Basileæ, 1558, 1565, in-8°. VIII. *Quæstio examinans quomodò medicamentum dicatur æquale aut inæquale*. Patavii, 1554, in-8°, etc., etc.

* II MONTI (Pamphile), célèbre médecin du 16e siècle, obtint en 1510 une chaire de logique dans les écoles publiques de Bologne, sa patrie, et passa en 1513 à celle de médecine, qu'il remplit avec distinction pendant 18 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1531, époque à laquelle il fut nommé professeur à Padoue. De retour à Bologne en 1545, il y reprit ses leçons, et mourut le 19 novembre 1553. On connoît de lui, I. *Liber enarrationum contra Pau-*

lum Venetum. Ce livre fut composé pour combattre les opinions d'un frère augustin, qui avoit publié à Venise, en 1476, un ouvrage intitulé *Expositio in Aristotelem de generatione et corruptione, et de compositione mundi*, etc. II. *De subjecto medicinæ, de tribus doctrinis ordinariis*, etc., Bononiæ, 1532; Venetiis, 1545. III. *Methodus medendi*, Augustæ Vindelicorum, 1540; Venetiis, 1545. IV. *In Galeni libros de febrium differentiis commentaria*, Bononiæ, 1550.

* III. MONTI (Philippe-Marie), né d'une illustre famille de Bologne en 1675, après avoir achevé ses études dans sa patrie, se rendit à Rome, où il se fit connoître avantageusement par son mérite et son savoir, qui l'élevèrent à plusieurs emplois honorables, sous Clément XI et XII. En 1743, Benoît XIV l'honora de la pourpre. Ce cardinal enrichit l'institut de sa patrie de sa nombreuse bibliothèque, composée de 12 mille volumes, et d'une foule de portraits de savans et littérateurs italiens, français, anglais, etc., qu'il avoit acquis à grands frais. Ce docte et bienfaisant cardinal mourut à Rome le 17 janvier 1754. On a de lui, I. *Roma tutrice delle belle arti, scultura ed architettura.* Ce discours, prononcé à l'académie de Saint-Luc à Rome en 1710, fut imprimé dans le tome III des ouvrages en prose de l'académie des arcades. II. *Elogia S. R. E. cardinalium, pietate, doctrinâ, legationibus ac rebus pro Ecclesiâ gestis illustrium, à pontificatu Alexandri III, ad Benedictum XIII*, Romæ, 1751. On conserve dans la bibliothèque de l'institut de Bologne plusieurs *manuscrits* de ce prélat.

* IV. MONTI (l'abbé Jean-Baptiste), citoyen de Bologne, orateur et poëte, né en 1688, fit admirer son éloquence, et ses vastes connoissances en littérature, dans les académies dont il étoit membre. Parmi les *ouvrages* qu'il a laissés, on distingue les suivans : I. *Cento sonetti sagri, e cento Brindisi di Minto del Picciol Reno*, Venise, 1733. II. *Testamento, ovvero preparazione alla morte del fu cardinal Giovanni Bona tradotto dalla Latina nella Toscana favella*, Bologne, 1746 et 1747. III. *Il Grivane civile, ovvero precetti di civiltà praticati in Francia, ricordati dal Galateo, e da altri autori, che hanno scritto sù questo argomento*, Bologne, 1752. Cet ouvrage, qui est divisé en deux parties, est écrit en vers. IV. *Applausi à principi, componimenti poeti già dati alle stampe, e presentati in varie accasioni*, Bologne, 1755. V. *Tabacco, suo utile, e giovamento, e pregiudizi del medesimo*, Bologne, 1756. C'est un recueil de chansons. VI. *La nuova Galleria, ovvero cento racconti curiosi e piacevoli, tratti da cento pitture tra quadri et sotto quadri*; 1re partie, Venise, 1757; 2e partie, Bologne, 1757. Monti mourut dans cette dernière ville le 28 décembre 1766.

* V. MONTI (Jules), frère du précédent, chanoine et secrétaire du cardinal Pompée Aldrovandi, mort à Bologne, sa patrie, le 10 décembre 1747, âgé de 60 ans, s'amusa à *versifier* dans le dialecte bolonais. Ses *poésies* se trouvent dans le recueil de celles du docteur Joseph Pozzi, imprimées à Bologne en 1764. Il a aussi *traduit* du français en italien Gil-Blas de Santillane de Le Sage,

qui fut publié à Venise en 1740 et 1746.

* VI. MONTI (Jean-Jacques), de Bologne, peintre ingénieux et bon architecte, prit la manière de Metelli son ami, et le suivit à Florence et à Modène, où il devint peintre de la cour avec Balthasar Bianchi. L'église de Saint-Augustin de cette dernière ville fut *construite* sur ses plans et sous sa direction. De retour à Bologne, il fut chargé de la *construction* de l'église de *Corpus Domini*; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur sont les *Portiques* qui conduisent de la porte dite *de Saragosse* au Mont de la Garde. Cette grande entreprise fut commencée en 1674. Monti *présida* à l'élévation de la première arcade qui sert d'entrée aux autres portiques ; mais il n'eut pas la satisfaction de la voir achevée, car il mourut en 1693, âgé de 72 ans.

VII. MONTI (Joseph), professeur de botanique et d'histoire naturelle à Bologne, se fit connoître par les ouvrages suivans : I. *Prodromus catalogi plantarum agri Bononiensis*, 1719, vol. in-4°. II. *Plantarum varii indices*, 1724, in-4°. III. *Exoticorum indices ad usum horti Bononiensis*, 1724, in-4°. Les deux derniers ouvrages ont reparu avec des corrections à Bologne, 1753, in-4°, par les soins des fils de l'auteur, Petronius et Cajetan. Ce dernier a traduit de l'italien en latin l'Histoire des plantes rares de Jacques Zannoni, Bologne, 1742, in-folio, avec 185 planches.

† I. MONTIGNI (François de La Grange d'Arquien, dit le maréchal de), d'une famille noble connue dès le 15e siècle, et qui subsiste, porta les armes de bonne heure. Commandant cinquante gendarmes à la journée de Coutras, en 1587, il alla trois fois à la charge, et fut pris par le roi de Navarre, qui lui rendit la liberté par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, les ligueurs firent de vains efforts pour gagner Montigni, qui, loin d'accepter leurs offres, leur fit vivement la guerre. En 1591 il les chassa de devant Aubigny, petite ville de Berri, laquelle soutint un siége avec vigueur, par le courage et la vigilance de Catherine de Balzac, comtesse douairière d'Aubigny, jeune veuve d'une beauté et d'une vertu singulières. Montigni se distingua fort au combat d'Aumale en 1592, et au siége d'Amiens en 1597. Il fut fait gouverneur de Paris en 1601 ; lieutenant de roi de Metz, de Toul et de Verdun en 1609. Neuf ans après il ariva à la cour le jour même que la reine-mère fit Thémines maréchal de France. Il se mit si fort à répéter qu'il le méritoit mieux que lui, que, pour ne point aigrir un si brave homme dans un temps où la cour ménageoit les gens de guerre, la reine lui donna aussi le bâton vers 1616. Il en eut la principale obligation aux bons offices du maréchal d'Ancre. Montigni commanda, en 1617, une armée contre les mécontens, et prit sur eux, en Nivernais, Donzi et quelques autres places. Il mourut le 9 septembre de la même année, âgé de 63 ans. C'étoit un fort bon officier, qui avoit vieilli dans le service, mais sans rien faire d'éclatant. Ce maréchal n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité masculine. Mais il avoit un frère qui eut, entre autres enfans, Henri, marquis d'Arquien, dont

la fille, Marie-Casimire, épousa Sobieski, depuis roi de Pologne. Après la mort de sa mère, elle procura le chapeau de cardinal à son père, qui mourut en 1707 à Rome, où il s'étoit retiré avec sa fille. En 1714 elle revint en France. Le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut en 1716, âgée de 77 ans. *Voyez* Sobieski.

II. MONTIGNI (Etienne Mignot de), neveu de Voltaire, né à Paris le 15 décembre 1714, acheta une charge de trésorier de France, devint commissaire des ponts et chaussées, et grand-voyer de la généralité de Paris. Dès son enfance il montra le plus grand goût pour les arts mécaniques. A l'âge de dix ans, s'étant cassé la jambe, on le trouva occupé à remonter sa montre, dont il avoit détaché toutes les pièces. Montigni suivit l'abbé de Ventadour, son ami, à Rome, à Naples, en Sicile. Par-tout il observa en homme instruit les mœurs des peuples et les productions de leurs arts. De retour en France en 1740, l'académie des sciences le nomma l'un de ses membres. Ami de Trudaine, celui-ci le consultoit sur tous les objets de prospérité commerciale; et nos manufactures lui doivent l'introduction de diverses étoffes dont la fabrication n'étoit connue qu'en Angleterre. Montigni perfectionna les teintures en fil et en coton, rétablit les ateliers de Beauvais et d'Aubusson, et créa dans cette dernière ville une fabrique de tapis de pieds, recherchés pour l'agrément du dessin. Il n'a fait imprimer qu'un seul *Mémoire* sur les mathématiques; mais le Recueil de l'académie des sciences renferme un grand nombre de ses *Observations* sur l'amélioration de diverses branches d'industrie. Ce savant utile est mort le 6 mai 1782.

* III. MONTIGNI (Jean-Charles Bidaut de), né à Paris, et mort dans cette ville le 7 mai 1782, a laissé plusieurs ouvrages de poésies assez médiocres, entre autres, *Épître au roi, par un philosophe parisien*, 1744, in-4°. *Épître au public, par un méchant poëte*, 1744, in-4°. L'auteur disoit la vérité. *Épître à Louise*, 1747, in-8°. *Parodie de Sémiramis*, 1748, in-12. *La méchanceté*, ou *L'école des tragédies, parodie d'Astarbé*, en 3 actes, en vers, 1758, in-12. *L'école des officiers*, comédie en prose, en 5 actes, 1764, in-8°. *Éloge funèbre de Marie Leczinska*, 1768, in-4°. *Etrennes pittoresques, allégoriques et critiques*, 1778, in-12.

* MONTIJO (Marie-Françoise), de Porto-Carrero, comtesse de Montijo, grande d'Espagne de la première classe, arrière-petite nièce de Palafox, évêque d'Osma, est du petit nombre des femmes qui, dans le siècle dernier, ont le plus honoré l'Espagne. La première année de son mariage elle avoit *traduit* de français en espagnol un ouvrage de Le Tourneux, Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage. Climent, évêque de Barcelone, où elle demeuroit, persuadé que ce livre seroit très-utile à son diocèse, publia cette traduction en 1774, sous le nom de celle qui l'avoit faite, malgré les oppositions que suggéroit a cette dame son extrême modestie. Il fit précéder l'ouvrage d'une lettre pastorale, qui est un modèle de science et de sagesse. Il loue madame de Montijo de ce qu'elle emploie à des travaux

de ce genre les momens de loisir que d'autres femmes perdent en amusemens frivoles, « en sorte, dit-il, que cela ne nuit aucunement aux devoirs de mère de famille, aux soins des pauvres et aux œuvres de charité par lesquelles madame de Montijo édifie son diocèse. » Toutes les associations de bienfaisance s'honoroient de la posséder; elle les aidoit par sa bourse, ses lumières et son zèle. Sa maison à Madrid, où ensuite elle fixa son séjour, offroit la réunion des personnages les plus distingués dans les sciences. Son beau-frère Palafox, mort évêque de Cuença, et qui a fait quelques ouvrages; Tavira, mort évêque de Salamanque, dont la famille imprimera sans doute les manuscrits, et qui, à l'entrée des Français en cette ville, publia une lettre pastorale, louée par les généraux français; Yeregui, auteur d'un Catéchisme national, qui fut traduit à l'inquisition. Madame de Montijo gémissoit de l'humiliation à laquelle étoit réduite l'Espagne par la superstition, et conserva toujours sa fierté vertueuse, ce qui lui valut la gloire d'être persécutée. On lui fit un crime de sa haine pour l'inquisition, et de sa correspondance avec un évêque français qui a écrit contre ce tribunal. Effectivement ses liaisons d'estime et d'amitié avec ce prélat ont duré jusqu'à la mort de madame de Montijo, arrivée en 1808, à Logrogne, où elle étoit exilée.

† MONTJOSIEU (Louis de), *Monsiosius*, gentilhomme de Rouergue, qui accompagna le duc de Joyeuse à Rome en 1583. Il composa un livre, qu'il dédia au pape Sixte-Quint, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Rome, 1585, in-4°; ouvrage qui contient un traité en latin de la peinture et de la sculpture des anciens. On l'a réimprimé dans le Vitruve d'Amsterdam, 1649, in-folio. Ce livre, plein d'érudition, peut répandre du jour sur l'antiquité profane.

† MONTIS (Pierre de), auteur d'un livre espagnol assez rare, que Grégoire Ayora de Cordoue a traduit en latin : *De dignoscendis hominibus*, Milan, 1492, in-fol.

MONTLEBERT. *Voy.* CAUX.

MONTLHERY (Guy de), comte de Rochefort, signa, en qualité de sénéchal de France, une charte du roi Philippe Ier, de l'an 1093, et fut de la première croisade en 1096. Le roi, qui estimoit son mérite, et qui craignoit son crédit, voulant se l'attacher, obligea Louis-le-Gros, son fils aîné, d'épouser la fille de ce seigneur. Mais le prince ayant fait casser ce mariage trois ans après, sous prétexte de parenté, Guy en conçut un tel dépit, qu'il arma contre le roi, qui le défit auprès du château de Gournay, qui fut pris et confisqué. Montlhery mourut au mois de juillet 1108. — Son fils Hugues DE MONTLHERY, comte de Rochefort, et seigneur de Cressy, lui succéda dans l'office de sénéchal. Après avoir servi utilement l'état sous Philippe Ier, il pensa le bouleverser, sous Louis-le-Gros, par ses violences, ses injustices et ses intrigues. On rapporte qu'ayant enlevé un de ses cousins, il le jeta par la fenêtre d'une tour, après l'avoir étranglé, pour faire croire qu'il s'étoit tué en voulant se sauver. Le roi l'obligea de

quitter sa charge, et il se fit religieux vers 1118, à Cluni, où il mourut quelques années après.

† I. MONTLUC (Blaise de Lasseran-Massencomme, seigneur de), né vers l'an 1500, de François Lasseran-Massencomme sieur de Montluc, et de Françoise d'Estilloc de Montdenard sa seconde femme. La famille de Montluc étoit une branche de celle de Montesquiou. Il fut page d'Antoine, duc de Lorraine, qui lui fit avoir une place d'archer dans sa compagnie. Montluc signala son courage au combat de la Bicoque, en 1522, et à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Il se trouva du nombre de ceux qui, n'ayant pas de quoi payer leur rançon, obtinrent leur liberté. Il n'étoit pas riche alors. Il servit ensuite au voyage de Naples, sous Lautrec, en 1528; aux siéges de Perpignan, de Casal, de Quiéras, et de Carmagnole. Il fut envoyé à la cour, et y parla fortement pour déterminer le roi à faire la guerre en Piémont, et fut ensuite chargé, le 15 mars 1543, de porter au comte d'Enguien l'ordre de combattre. Il commanda les enfans perdus en 1544, à la bataille de Cérisolles. Le comte d'Enguien récompensa sa bravoure en le faisant chevalier. Il devint depuis gouverneur de Montcalquier et d'Albe, et lieutenant pour le roi dans Sienne, qu'il défendit contre les Impériaux avec un courage opiniâtre, qu'il croyoit utile à sa renommée, mais qui ne le fut guère aux intérêts de la France. Il ne rendit cette place qu'après un long siége, le 21 avril 1555. Il obtint pour récompense l'ordre de Saint-Michel. En 1558 il servit en qualité de colonel de l'infanterie française au siége de Thionville. Jusqu'à cette époque, Montluc se distingua par une valeur peu commune, montra, à peu de chose près, le caractère d'un guerrier estimable, et sa mémoire eût passé avec honneur à la postérité, s'il ne l'eût pas souillée dans la suite par des actes de férocité qui la rendront à jamais odieuse. Il fut nommé, le 9 juillet 1564, lieutenant-général au gouvernement de Guienne. Il n'avoit point les qualités qu'exigeoit cette fonction. Les troubles, occasionnés par la diversité des opinions religieuses, et par l'ambition de quelques courtisans, exaltèrent ses dispositions à la cruauté. Il abusa de l'autorité que la cour lui avoit confiée, en se livrant à des actes sanguinaires, qui ne firent qu'allumer au lieu d'éteindre le feu de la guerre civile. Il avoit 70 ans, lorsqu'en 1570 il fut blessé au siége de Rabastens, d'un coup d'arquebusade qui l'atteignit au milieu du visage, et lui emporta grande partie du nez. Il fut obligé de porter depuis un masque, ou, comme on disoit alors, un touret de nez. Il prit la place, en fit massacrer tous les habitans; et ce fut là son dernier exploit. Cependant il se trouva encore au siége de La Rochelle en 1573; mais ses blessures et son grand âge ne lui permirent pas de s'y distinguer. L'année suivante le roi l'éleva à la dignité de maréchal de France, pour le dédommager de la perte de son gouvernement de Guienne, dont il fut obligé de se démettre. Alors il se retira dans sa terre d'Estillac, y rédigea les volumineux mémoires de sa vie, qu'il intitula *Commentaires à l'exemple de César*, et mourut vers la fin de juillet 1577, à 77 ans. Voici la première phrase de ses *Commen-*

taires : « M'estant retiré chez moi à l'âge de 75 ans, pour trouver quelque repos après tant et tant de peines par moi souffertes, pendant le temps de 55 ans que j'ai porté les armes pour le service des rois mes maîtres, ayant passé par degrés et par tous les ordres, de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de camp, gouverneur de places, lieutenant de roi des provinces de Toscane et de la Guienne, et maréchal de France, me voyant *stropiat* (estropié) presque de tous mes membres, d'arquebusade, coups de pique et d'espée, et à demi inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebusade que j'ai au visage; après avoir remis la charge du gouvernement de Guienne entre les mains de S. M., j'ai voulu employer le temps qui me reste à descrire les combats auxquels je me suis trouvé pendans 52 ans que j'ai commandé, etc. » Montluc, suivant les écrivains de son temps, étoit plein de courage, capitaine habile et expérimenté; mais son opiniâtreté, ou plutôt son avidité pour sa gloire personnelle, lui firent commettre des fautes préjudiciables au service de l'état. Ces écrivains parlent aussi de sa jactance et de ses forfanteries. Ses mémoires en offrent des preuves nombreuses; ils ne cachent point son penchant à l'avarice, ni ses violences envers les femmes dans les villes prises d'assaut. Montluc étoit emporté, fanfaron, et presque toujours en colère; il en fait lui-même l'aveu : « Ce meschant naturel, dit-il, aspre, fascheux et collère qui sent un peu trop le terroir de Gascogne, m'a tousjours fait faire quelques traits des miens dont je ne suis pas à me repentir ». Il étoit cruel à l'excès. Brantôme le compare au baron des Adrets (*voyez* ce nom); il fut fort cruel...., « et disoit-on, qu'à l'envi ils faisoient à qui ce seroit plus, lui ou le baron des Adrets...., tous deux très-braves et vaillans, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruels. Si les écrivains de son parti, si ses amis, dont Brantôme étoit du nombre, l'accusent de cruauté, on doit penser que les protestans, qui furent long-temps ses victimes, l'ont traité plus mal encore. Ils ont souvent porté contre lui des plaintes à la cour; mais l'écrivain qui l'a peint avec les couleurs les plus vraies et les plus odieuses, on aura peine à le croire, c'est lui-même; c'est Montluc, qui, entraîné par sa colère, autorisé par l'opinion corrompue de son siècle, aveuglé par de fausses idées de grandeur, a pris soin, en croyant illustrer son nom, de le diffamer par les traits les plus hideux. Il ne s'accuse pas, mais il se vante de plusieurs actes d'injustice et de cruauté qui font horreur; il rend croyable tout le mal que ses ennemis ont raconté de lui. On lui rapporta que quelques protestans avoient parlé avec irrévérence du roi Charles IX; il les fit attacher dans un cimetière. Voici ce qu'il raconte : « J'avois deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes, et sur-tout d'un marussau bien tranchant. De rage, je sautai au cou de l'un d'eux, et lui dis : *O meschant paillard, as-tu bien osé souiller ta meschante langue contre la majesté du roi* ? Il me répondit : *Ha, monsieur, à pécheur miséricorde !* Alors la rage me prit plus que devant, et lui dis : *Meschant, veux-tu que j'aie miséricorde de toi, et tu*

n'as pas respecté ton roi ? Je le poussai rudement en terre...., et dis au bourreau : *Frappe, vilain.* Ma parole et son coup fust aussitost l'un que l'autre.... Je fis pendre les deux autres à un orme qui estoit tout contre. » Il restoit un quatrième ; Montluc ne voulut pas le faire mourir, parce qu'il n'avoit que dix-huit ans. « Mais, dit-il, je lui fis bailler tant de coups de fouet par les bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en estoit mort, et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ni escristure » Les protestans de Cahors, autorisés par les édits de pacification, s'étoient assemblés dans une maison pour célébrer leur culte. Les catholiques mirent le feu à cette maison. Plusieurs protestans périrent dans les flammes, et ceux qui cherchoient à s'échapper étoient massacrés au dehors. La cour nomma des commissaires pour informer et juger les auteurs de ce massacre. Plusieurs chanoines de la cathédrale, et sur-tout l'archidiacre Viole en furent déclarés coupables. Montluc, instruit que la sentence alloit être prononcée, arrive à Cahors, entre dans la salle des commissaires au moment où le président alloit lire la sentence. Il le menace de le tuer s'il en commence la lecture, « *dès le premier mot qu'il ouvrira la bouche, je le tuerai ;* il lui dit ensuite ; *Je te pendrai moi-même, de mes mains ; car j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de bien que toi..... je te pendrai toi et tes compagnons aux fenestres de cette maison* ; et dit à M. de Burie, *laisse-moi tuer tous ces meschants traistres au roi.....* Sur quoi je tirai mon épée, et les eusse bien gardés de faire jamais sentence ni arrest ; mais M. de Burie me sauta au bras et me pria de ne le faire point, et alors tous gagnèrent la porte et se mirent en fuite.... Je voulois aller après les tuer.... Je crois que j'en aurois étranglé quelqu'un. » Quelque temps après il fit pendre aux fenêtres de la maison de-ville de Ville-Franche deux protestans que les mêmes commissaires avoient déclarés absous. Il ne marchoit qu'accompagné de deux bourreaux. « Je recouvrai, dit-il, deux bourreaux, lesquels depuis on appela mes laquais, parce qu'ils étoient souvent avec moi. » Un ministre protestant vint un jour implorer sa justice. « Je commence à jurer, dit Montluc, et l'empoignai au collet, lui disant : Je ne sais qui me tient que je ne te pende moi-même à ceste fenestre, paillard ; car j'en ai étranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toi. » Autant de protestans il rencontroit, autant il en faisoit pendre ou poignarder. Il en découvrit qui s'étoient réfugiés à Gironde. « Je les fis attrapper, dit-il, et pendre soixante-et-dix aux pilliers des Halles, sans autre cérémonie. » Sa route étoit marquée par les nombreux cadavres de ceux qu'il faisoit pendre aux arbres. C'est encore lui-même qui se fait gloire de cette cruauté : « On pouvoit connoître par-là où j'étois passé ; car par les arbres sur les chemins on trouvoit les enseignes. » Il se vante d'avoir manqué à sa parole ; d'avoir acquis beaucoup de biens aux dépens des protestans ; conseille au roi de brûler tous les livres de lois, afin, dit-il, « de laisser mémoire de sa prudence, et d'avoir un monde de soldats. » Il seroit trop long de rapporter tous les traits qui, dans

ses propres *Mémoires*, caractérisent défavorablement l'ame de Montluc : terminons ces affligeantes citations par celle-ci : « On dit que nous-mesmes, qui portons les armes, entretenons la guerre et voulons allonger la courroie, comme on fait au palais les procès. Le diable emportera tout, si je n'ai jamais eu cette intention, pouvant dire, avec la vérité, qu'il n'y a lieutenant de roi en France qui ait plus fait passer d'huguenots par le couteau et par la corde que moi . . . . Je leur ai fait trop de mal, dit-il ailleurs, et si je n'en ai pas fait assez, ni tant que j'ai voulu, il n'a pas tenu à moi. » Montluc pensoit donc que des principes et des actes aussi révoltans lui feroient honneur aux yeux de ses contemporains et de la postérité ? Tant qu'il existera des hommes qui conserveront quelques sentimens de justice, d'humanité, qui sauront distinguer le bien du mal social, Montluc sera considéré comme un soldat doué de cette bravoure si commune aux Français, mais aussi comme un homme brutal, sanguinaire, dépourvu de lumières, de raison, s'abandonnant, sans aucune retenue, aux impulsions de sa colère et de sa férocité. Faire le mal, c'est l'action d'un homme méchant; s'en faire gloire, c'est l'action d'un sot. Le cardinal de Richelieu, qui en jugeoit différemment, fit placer, dans sa galerie du Palais-Royal, la figure de Blaise de Montluc au rang des prétendus grands hommes de France. Les *Commentaires de Blaise de Montluc* ont eu huit éditions, la première a été imprimée à Bordeaux, in-folio, 1592 ; à Paris, in-8°, 1594, 1609, 1617, 1626. Ils furent réimprimés à Paris en 1661, 2 vol. in-12, et 1646, 4 vol. in-12. Les éditeurs de la collection des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France les ont réimprimés en 1786 : ils sont compris dans les tomes XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXVI de leur collection; ils y ont ajouté des observations et des notes qui éclaircissent le texte. Ces *Commentaires* ont eu deux traductions, une en italien, et l'autre en anglais. Ces Mémoires sont curieux, et peuvent fournir des lumières à l'histoire du temps. L'auteur se livre souvent à des détails trop minutieux. Il exagère ses actions et peut-être ses crimes militaires. Sa mémoire l'a quelquefois mal servi. Il y estropie souvent les noms propres des personnes. Il faut le lire avec méfiance; il étoit passionné et gascon. Ses divers récits sont suivis de réflexions, fruits de sa longue expérience, qui contiennent des leçons utiles aux militaires de son temps; c'est ce qui a fait donner à son ouvrage la qualification de *Bible du Soldat*. Parmi plusieurs conseils insensés qu'il se permet de donner au roi de France, on en trouve quelques-uns de très-sages qu'on n'a pas suivis. Il savoit bien que la religion ne fut que le prétexte de la guerre civile. « Ce beau manteau de religion, dit-il à la fin de ses Mémoires, a servi aux uns et aux autres pour exécuter leurs vengeances et nous faire entremanger. » La lecture en seroit intéressante si l'auteur n'avoit pas mêlé les exploits du guerrier à ceux du bourreau. La Vie de Montluc a été composée par d'Auvigny, et imprimée en 1745 dans le tome XII des Vies des Hommes illustres de France.

† II. MONTLUC (Jean de), frère du précédent, religieux dominicain. La reine Margue-

rite de Navarre, instruite de son penchant pour le calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. La première négociation dont il fut chargé en 1550, étoit aussi délicate que périlleuse. Il ne s'agissoit de rien moins que d'un traité avec les Irlandais, non soumis encore à l'Angleterre, pour donner à la France la souveraineté de l'Irlande. Montluc réussit très-bien dans l'ambassade de Pologne, où le roi Charles IX l'avoit envoyé pour l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, son frère. Nommé ensuite ambassadeur en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, et à Constantinople, il se conduisit par-tout en homme d'esprit, en habile politique. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et se maria secrétement avec une demoiselle appelée Anne Martin, de laquelle il eut un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence. Mais celui-ci n'ayant pu donner des preuves authentiques de ce qu'il avoit avancé, quoique les vices du prélat accusé eussent éclaté par-tout, il fut obligé de lui faire amende honorable, par arrêt du 14 octobre 1560. Montluc, dans la suite, professa la religion catholique, et mourut à Toulouse le 13 avril 1579. On a de lui quelques *ouvrages* qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses *Sermons*, imprimés à Paris en 2 volumes in-8°, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont assez recherchés pour les choses hardies qu'ils contiennent. On ne trouve que difficilement ces deux volumes rassemblés. Le Motteux, commentateur de Rabelais, a cru reconnoître Montluc dans le portrait que ce médecin bouffon fait de Panurge. Or, Panurge, adonné aux femmes, à la bonne chère, dissipateur, poltron, quinteux, bizarre, fourbe, sournois, possède à peu près tous les vices et tous les défauts. Du reste, c'est un philosophe moitié cynique, moitié épicurien, ennemi de toute contrainte, vivant au jour la journée, et très-peu soucieux du lendemain. Quelques traits de ce portrait peuvent s'appliquer à Jean de Montluc comme à tant d'autres de ses contemporains : et il est plus vraisemblable que Rabelais n'a fait qu'un portrait général.

III. MONTLUC (Jean de), seigneur de Balagni, maréchal de France, fils naturel du précédent, légitimé en 1567, s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince il fut entraîné dans le parti de la Ligue, et y joua un rôle assez important à la levée du siége de Paris et de celui de Rouen en 1592. Montluc avoit épousé Rénée de Clermont-d'Amboise, femme au-dessus de son sexe. Cette héroïne, digne sœur du brave Bussi-d'Amboise, parla si vivement à Henri IV en faveur de son mari, que ce généreux monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Loin de profiter de ses fautes passées, Montluc en fit de nouvelles. Il opprima si cruellement les habitans de Cambrai, qu'ils ouvrirent les portes de la ville et de la citadelle aux Espagnols en 1595. La femme de Montluc défendit la ville comme

l'auroit pu faire le capitaine le plus brave et le plus expérimenté. « Elle assistoit, dit le P. Le Moine, à toutes les factions des soldats ; elle visitoit les sentinelles et les corps de garde ; elle haranguoit sur les bastions, et donnoit chaleur aux corvées par sa présence et par son exemple. » Elle mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on étoit sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de Gabrielle, et termina sa honteuse vie en 1603. Sa postérité ne passa pas sa seconde génération.

MONTLUEL (N. Jussieu-), conseiller en la cour des monnoies de Lyon, sa patrie, et membre de l'académie de cette ville, réunit le goût de la littérature et des arts à la connoissance des lois. Il est auteur de deux *ouvrages* d'un style rapide et clair, qui peuvent servir de guide dans l'étude du droit, et dont le grand nombre de réimpressions fait assez l'éloge. L'un est intitulé *Instruction facile sur les conventions*, ou *Notions simples sur les divers engagemens qu'on peut prendre dans la société*, Paris, 1766, in-12 ; et l'autre, *Réflexions sur les principes de la justice*, Paris, 1761, aussi in-12. Ce magistrat vint s'établir à Paris, où il mourut en 1797, âgé d'environ 70 ans.

* MONTLYARD (Jean de), écuyer, sieur de Méleray en Beauce, et conseiller secrétaire du prince de Condé, vers la fin du 16e siècle et le commencement du suivant, et, selon plusieurs écrivains, ministre de quelques-unes des églises réformées de France, est connu par diverses *Traductions* qu'il a publiées et par quelques *écrits* de sa composition. Il éprouva quelques persécutions pour avoir avancé dans l'un de ces derniers des faits ou peu certains ou tout à fait faux. Parmi ses *Traductions* on remarque, I. *Celle* de la Mythologie, c'est-à-dire Explication des fables, etc., extraite du latin de Noël Le Comte, imprimée à Lyon, 1600, 1604, 1607, 1611 et 1612, in-4°. Cette Mythologie fut augmentée ensuite par Jean Beaudouin, Paris, 1627, in-fol. II. *Celle* des Métamorphoses, *ou* l'Ane d'or d'Apulée, Paris, 1602, in-12, 1612, 1623 et 1631, in-8°. Ces trois dernières éditions sont ornées de figures. III. Les *Amours de Théagènes et de Charyclée*, traduites du grec d'Héliodore, corrigées par Henri d'Audigier, Paris, 1620, 1622, 1623, 1626 et 1633, in-8°., etc., etc. Les autres *ouvrages* de la composition de Montlyard, dont il y en a quelques-uns de controverse, sont de peu d'intérêt aujourd'hui ; la nomenclature en est assez étendue pour prouver que cet écrivain étoit extrêmement actif et laborieux.

† MONTMAUR (Pierre de,) (qu'il ne faut pas confondre avec Hubert de Montmort), né dans la Marche, entra chez les jésuites, enseigna les humanités à Rome, quitta l'habit de Saint-Ignace, et mena dès-lors une vie errante et malheureuse. Il fut successivement charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poëte à Paris, ensuite professeur en langue grecque au collége royal. Il n'étoit point de science dans laquelle il ne se crût versé. Il dissertoit sur tous les sujets : c'étoit un mauvais cœur, et un esprit caustique; il avoit la mémoire chargé d'anecdotes scandaleu-

ses contre les auteurs morts et vivans, et la réputation d'homme à bons mots. Son avarice sordide, sa fureur de dominer dans toutes les compagnies, sa profession de parasite, le rendirent l'objet de la haine et le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Ménage (*voyez* ce mot) donna le signal de cette guerre en 1636. Il publia en latin la vie de Montmaur, sous le titre de *Gorgilius Mamurra*. Tous les auteurs prirent les armes : épigrammes, chansons, couplets, satires, libelles anonymes, estampes, portraits ; on employa tout contre lui. On le métamorphosa en perroquet qui cause toujours sans rien dire ; on le représenta logé mesquinement au plus haut étage du collége de Boncour, afin de pouvoir mieux observer la fumée des meilleures cuisines ; on n'oublia pas le cheval avec lequel il alloit dans un même jour dîner rapidement en différentes maisons ; on le représenta prêchant dans une marmite. On lui donna pour devise un âne mangeant des chardons, avec ces mots : « Qu'importe qu'ils le piquent, pourvu qu'il les mange. » (*Voyez* l'article DALIBRAY.) Boileau le signala aussi dans une de ses satires.

Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Montmaur, trop paresseux pour prendre la plume contre ses ennemis, s'en vengeoit avec la langue. Ses méchancetés et ses reparties circulèrent dans Paris. « Que m'importe, disoit-il, cette métamorphose en perroquet? Manqué-je de vin pour me réjouir, et de bec pour me défendre ? Il n'est pas étonnant qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet ? » Le parasite continua de chercher des repas et d'amuser les convives. Il disoit à ceux auxquels il demandoit à dîner ; « Fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel. » Etant à table au milieu d'un grand nombre de convives qui rioient et parloient tous à la fois, il s'écria avec humeur : « de grace, messieurs, un peu de silence ; car on ne sait plus ce qu'on mange. » Son indifférence pour les libelles irrita ses adversaires, et ils dressèrent d'autres batteries contre lui ; ils voulurent le piquer par son endroit sensible : ils résolurent de l'empêcher de parler. Ayant su qu'il devoit dîner chez le président de Mesmes, un jour qu'ils étoient également invités, ils profitèrent de cette occasion. Ils se rendirent des premiers à la maison du président, et mirent la conversation sur Montmaur. On en disoit des choses les plus singulières, lorsqu'arrive un certain avocat, chef des conjurés, qui s'écrie aussitôt : « Guerre! guerre ! » Cet avocat étoit fils d'un huissier. Montmaur lui répond : « que vous ressemblez peu à votre père ; qui ne fait que crier, *paix-là* ! *paix-là* ! » On ne parvint à mortifier véritablement Montmaur que dans une occasion où sa mémoire fut en défaut. Il avoit dit d'un ton de maître, au milieu d'une compagnie nombreuse et choisie, qu'on trouveroit telles choses dans tels et tels auteurs. On porta les livres, et tout ce qu'il avoit avancé se trouva faux. Les ennemis de Montmaur, las d'employer la plaisanterie avec si peu de fruit, eurent recours à la vengeance des lâches : ils le

chargèrent des plus affreuses accusations. Un portier du collége de Boncour fut tué ; on accusa Montmaur de l'avoir assommé d'un coup de bûche. Il fut mis en prison. Cette histoire occasionna mille couplets ; on y conjuroit la justice de ne pas laisser échapper sa proie, « ne fût-ce que pour délivrer la France du fléau qui l'affamoit. A peine Montmaur fut-il lavé de ce crime imaginaire, qu'on inventa d'autres horreurs. On ajouta aux accusations de bâtardise, d'assassinat, de faux, celle du plus infâme de tous les vices. La haine étoit si générale, qu'on ne le désignoit plus que par les noms de Cuistre, de Chercheur de lipée, de Sycophante, de Malebête, de Loup, de Porc, de Taureau. Pour juger sainement de cet homme singulier, il ne faut pas s'en rapporter totalement à ce déluge d'écrits publiés contre lui. Montmaur avoit de l'esprit et de la vivacité, mais point de goût; une mémoire prodigieuse, mais aucune invention; une immense littérature grecque et latine, qu'il n'employa pas au profit de notre langue. Il mourut en 1548, à 74 ans. Sallengre a recueilli en 1715, en 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, les différentes satires lancées contre ce parasite. On appeloit montmaurismes les allusions malignes, tirées du grec ou du latin, que ce savant faisoit aux noms propres des auteurs qui l'attaquoient. Henri de Valois a donné l'édition de ses œuvres sous ce titre : *Petri Montmauri, græcarum litterarum professoris regii, opera, iterùm edita, et notis nunc primùm illustrata à cl. Januario Brontone*, Lutetiæ, 1643, in-4°.

MONTMENIL. *V.* SAGE, n° II.

† MONTMIRAIL (Charles-François-César LE TELLIER, marquis de), colonel des Cent-Suisses, sur la démission du marquis de Courtanvaux son père, naquit en 1734. S'étant signalé dans la guerre de 1750, il fut nommé brigadier des armées du roi en 1762. L'académie des sciences lui avoit donné une place d'honoraire en 1761. Il mourut en 1764. C'étoit un neveu du maréchal d'Estrées, mort en 1771.

I. MONTMORENCY (Matthieu Ier de), mort en 1160, fut connétable sous Louis-le-Jeune. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe, tire son nom de la petite ville de Montmorency dans l'Ile-de-France. C'est une des premières terres qui ait porté le titre de baronie. Matthieu de Montmorency avoit épousé Aline, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre, dont il laissa des enfans, et, en secondes noces, Alix de Savoie, veuve de Louis VI, et mère de Louis VII, dont il n'eut pas de postérité.

II. MONTMORENCY (Matthieu II de), dit *le Grand*, petit-fils du précédent, mérita ce titre par son courage et par sa prudence. Il se signala au siége de Château-Gaillard, près d'Andely, où il accompagna le roi Philippe-Auguste en qualité de chevalier, contribua beaucoup au gain de la bataille de Pont-à-Bouvines, en 1214, et y enleva plusieurs enseignes impériales aux ennemis. Sa valeur éclata l'année suivante contre les Albigeois du Languedoc, et lui mérita l'épée de connétable en 1218. C'est le premier connétable, dit-on, qui ait été général d'armée. Il eut, sous Louis VIII, beaucoup

de part au gouvernement, et commanda, en 1224, au siége de Niort, de Saint-Jean-d'Angély, de La Rochelle, et d'autres places enlevées aux Anglais. Il se croisa une seconde fois contre les Albigeois en 1226. Louis VIII, au lit de la mort, le pria d'assister son fils de ses forces et de ses conseils. Montmorency le lui promit, et tint sa parole. Il dissipa cette formidable ligue qui se fit contre la reine Blanche pendant la minorité de saint Louis. Après avoir conquis sur les mécontens la forteresse de Bellesme en 1228, il les poussa jusqu'à Langres en 1229, et les réduisit tous, ou par adresse, ou par force, à se soumettre à la régente. Il mourut le 24 novembre 1230. Le mérite de ce grand homme, son crédit, son habileté, illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable tout l'éclat qu'elle a eu depuis. Cette place, qui dans son origine n'avoit d'abord d'autres fonctions que celle du grand-écuyer, devint la première de la maison du roi, lorsque, vers 1060, il n'y eut plus de sénéchaux. Matthieu y réunit les priviléges des autres emplois dont Louis VIII le chargea; et le connétable eut dès-lors, après le roi, le commandement des armées.

III. MONTMORENCY (Matthieu IV de), arrière-petit-fils du précédent, mena du secours à Charles, roi de Naples, et suivit Philippe-le-Hardi en Aragon, l'an 1285. Créé chambellan de Philippe-le-Bel, et amiral de France en 1295, il servit dans la guerre de Flandre en 1303, et mourut en 1304.

IV. MONTMORENCY (Charles de), maréchal de France en 1343, se distingua par ses exploits militaires. Il commanda l'armée que Jean, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de Charles de Blois, son cousin. Le courage avec lequel il combattit à la bataille de Crécy, en 1346, lui valut le titre de gouverneur de Normandie. Aussi bon négociateur qu'excellent général, il contribua beaucoup au traité de Bretigny, conclu le 8 mai 1360. Cet homme illustre mourut le 11 septembre 1381. Le roi Charles V faisoit tant de cas de son mérite, qu'il le choisit pour être parrain du dauphin, depuis Charles VI.

† V. MONTMORENCY (Anne de), second fils de Guillaume de Montmorency, élevé enfant d'honneur auprès de François Ier, se trouva en 1515 à la bataille de Marignan. Il avoit hérité de la valeur de ses ancêtres. Il défendit, en 1521, la ville de Mézières contre l'armée de l'empereur Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau de lever honteusement le siége. Honoré du bâton de maréchal de France, il suivit en Italie François Ier, et fut pris en 1525, avec ce prince, à la bataille de Pavie, qui avoit été donnée contre son avis. Les services importans qu'il rendit ensuite à l'état furent récompensés par l'épée de connétable de France en 1538. Les habitans de Gand, mécontens du gouvernement de Charles-Quint, avoient offert à François Ier de le reconnoître pour roi, et cette proposition alloit être acceptée par le conseil, lorsque Montmorency s'y opposa, en prouvant qu'on devoit respecter la trève jurée avec l'empereur, et qu'il seroit honteux de profiter de la révolte des sujets contre

leur souverain légitime. Quelque temps après, le connétable fut disgracié, pour avoir conseillé à François Ier de s'en rapporter à la parole de Charles-Quint, qui, pendant son passage en France, avoit promis de rendre Milan. (*V.* Éléonore, n° II.) Il rentra en grace sous le règne de Henri II, qui eut pour lui une confiance particulière. Il la méritoit par ses vues judicieuses, ses profondes connoissances dans toutes les parties de l'administration; « car, dit Brantôme, c'étoit l'homme le plus entendu de la chrétienté aux affaires d'état, le plus versé dans la régie des finances et la connoissance de la justice et des lois. Henri II, en mourant, lui recommanda le royaume et ses enfans. Le connétable prit le Boulonnais en 1550, Metz, Toul et Verdun en 1552. Il fut disgracié de nouveau, à la sollicitation de Catherine de Médicis, sous le règne de François II, et lorsque les princes de Lorraine furent devenus tout-puissans auprès d'elle. Cette princesse se plaignoit qu'il avoit conseillé à Henri II de la répudier comme stérile, pendant les premières années de son mariage; et que depuis il avoit osé dire que, de tous les enfans du roi, Diane, sa fille naturelle, étoit la seule qui lui ressemblât. (*Voyez* Henri II, n° XI, *vers la fin.*) Cependant ses talens le rendant nécessaire, on le rappela à la cour sous Charles IX, en 1560. Il se réconcilia avec les princes de Guise, et se déclara contre les calvinistes avec force. Il y eut une bataille à Dreux en 1562. Le connétable la gagna; mais il fut fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté l'année suivante, il prit le Havre-de-Grace sur les Anglais. Quelque temps après, les calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du prince de Condé, Montmorency les battit à la journée de Saint-Denys, le 10 novembre 1567. Le vainqueur vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, et fut abandonné des siens que la terreur avoit saisis. Le généreux vieillard ramassa, pour ainsi dire, toutes ses forces, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut huit blessures dangereuses, fut démonté, et rompit son épée dans le corps d'un officier calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Un gentilhomme écossais, appelé Stuart, le somma de se rendre: « Me rendre, dit le connétable, tu ne me connois donc pas? — C'est parce que je te connois, répond Stuart en lui tirant un coup de pistolet, que je te porte celui-ci. » Brantôme assure que, quoique mortellement blessé, il se retourna du côté de cet homme, et du pommeau de son épée, dont la garde lui restoit à la main, il lui abattit deux dents et lui ébranla les autres. Un cordelier, son confesseur, ayant voulu exhorter à la mort ce héros couvert de sang et de blessures: « Pensez-vous, lui répondit-il, que j'aie vécu près de quatre-vingts ans avec honneur, pour ne pas savoir mourir un quart d'heure? » Le connétable expira trois jours après, dans son hôtel, rue Sainte-Avoie, après avoir eu une longue entrevue avec le roi. Il étoit âgé de 74 ans, et avoit vécu sous cinq régens. On prétend que la reine, loin de s'affliger de cette mort si funeste à la France, dit d'un ton gai à quelques-uns de ses confidens: « J'ai en ce jour deux grandes obligations à rendre au ciel; l'une, que le connétable ait vengé la France de ses ennemis; et l'au-

tre, que les ennemis l'aient débarrassée du connétable. » C'est ainsi que mourut ce grand capitaine, homme intrépide à la cour, comme dans les armées; plein de grandes vertus et de défauts; général malheureux, mais habile: esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, et pensant avec grandeur. On avoit négligé dans son éducation de lui apprendre à lire et à écrire: cependant il portoit un livre à la messe, mais c'étoit par pure représentation. Il signoit des patentes et des pancartes sur la parole de son secrétaire, qui les lui présentoit, et c'étoit d'une façon assez singulière. Il faisoit de suite une vingtaine de grands et longs pieds de mouche; après quoi son secrétaire l'arrêtoit en lui disant : « Monseigneur, en voilà assez. » Il s'étoit trouvé à huit batailles, et avoit eu le souverain commandement dans quatre avec plus de gloire que de fortune. Rempli de zèle pour la religion, il en suivoit minutieusement les moindres pratiques, et en oublioit les préceptes les plus sacrés. On lui fit, à Paris, des funérailles presque royales, car on porta son effigie à son enterrement : honneur qu'on ne faisoit qu'aux rois ou aux enfans des rois. Les cours supérieures assistèrent à son service. Sa devise étoit un mot grec, signifiant *Sans reproche*, et ce mot est souvent sculpté dans les ornemens du château d'Ecouen, qu'il fit bâtir près de Paris, et où son corps fut inhumé. Son cœur, porté aux Célestins de Paris, y fut à-peu-près réuni à celui de Henri II, suivant l'ordre donné par ce prince. Le cœur de Henri avoit été placé dans une urne de bronze, mise au sommet d'une colonne de marbre; celui de Montmorency fut renfermé dans le piédestal de cette colonne qui a été portée au dépôt des Augustins de Paris. Suivant l'abbé Longuerue, « Montmorency étoit un vrai cacique et capitaine de sauvages, dur, barbare, prenant plaisir à rabrouer tout le monde, ignorant jusqu'à avoir peine à signer son nom, haï généralement de tout le monde, se croyant grand capitaine et ne l'étant point, toujours battu et souvent prisonnier.... Il avoit communiqué, ajoute-t-il, son orgueil à ses fils. Sa catholicité ne l'avoit pas empêché de s'unir aux Coligni quand il y avoit trouvé son compte. » Dans l'histoire de Bordeaux, par dom de Vienne, il est aussi mention du fait suivant : « Un impôt sur le sel avoit causé une émeute dans cette ville; Montmorency y marche avec une forte armée. Les habitans, alarmés, vont au-devant de lui, le complimentent, tapissent les rues par où il passe, et font toutes les soumissions désirables. Le connétable, insensible à ces honneurs, veut traiter Bordeaux soumis en ville prise d'assaut. Il fait pointer le canon dans les rues; condamner à mort tous les magistrats, et décimer tous les habitans. Lestonal, un des magistrats condamnés à mort, avoit une femme jeune et belle; elle va se jeter aux pieds du connétable et implorer la grace de son époux. Montmorency la promit à une condition honteuse, à laquelle cette femme désespérée souscrivit. Elle consentit à sacrifier son honneur pour sauver les jours de son mari. Après avoir, pendant la nuit, assouvi sa passion brutale avec cette malheureuse épouse, le connétable, le lendemain, la conduisit à sa fenêtre et lui montra sur la place

son mari pendu à une potence. Ce fait nous montre Montmorency débauché, perfide, cruel, et insultant aux devoirs les plus sacrés de la société. « On disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connétable, dit Brantôme; car en les disant en marmottant, lorsque les occasions se présentoient, il disoit: Allez-moi pendre un tel; attachez celui-là à un arbre; faites passer celui-là par les piques, tout à cette heure, ou les arquebusez tous devant moi; taillez-moi en pièces tous ces marauts qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi; brûlez-moi ce village; boutez-moi le feu par-tout à un quart de lieue à la ronde. Voilà l'homme que de lâches écrivains ont loué, que la cour de France a comblé d'honneurs, et pour qui elle a ordonné des funérailles presque royales, où son effigie fut portée, et où toutes les cours de justice assistèrent.

VI. MONTMORENCY, (François de), fils aîné du précédent, distingué par sa bravoure, étoit grand-maître de France, dignité qu'il céda au duc de Guise. On lui donna, comme en échange, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du château de Nantes. Montmorency avoit commencé à porter les armes au siége de Lanz en Piémont, en 1551; il servit à la prise de Dainvilliers et d'Yvoy, à la défense de la ville de Metz, et à celle de Térouane, où il fut fait prisonnier le 30 mai 1553. Envoyé, en 1572, en ambassade en Angleterre auprès de la reine Elizabeth, elle lui donna le collier de l'ordre de la Jarretière. Accusé à son retour d'avoir trempé dans la conjuration de Saint-Germain-en-Laye, par laquelle on avoit résolu d'enlever le duc d'Alençon, il alla à la cour pour s'y justifier. Il y fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ses ennemis, et la reine Catherine de Médicis, qui n'aimoit point la maison de Montmorency, avoient résolu sa perte; mais cette princesse le fit sortir de prison en 1575. Montmorency avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc d'Alençon, et elle voulut se servir de lui pour ramener ce prince qui avoit quitté la cour. Le maréchal eut le bonheur de le porter à un accommodement. Après s'être signalé par plusieurs autres actions dignes d'un héros et d'un citoyen, il mourut au château d'Ecouen, le 5 mai 1579, dans sa 49e année. Il n'eut qu'un fils de Diane, légitimée de France, son épouse; ce fils mourut avant lui. *Voyez* PIENNE.

VII. MONTMORENCY (Charles de), frère du précédent, pair et amiral de France, lieutenant-général de la ville de Paris et de l'Ile-de-France, colonel-général des Suisses, troisième fils d'Anne de Montmorency, se signala sous le règne de cinq rois, et sa baronnie de Damville fut érigée en duché-pairie par Louis XIII en 1610. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Montcontour et de Saint-Denys, et négocia la réduction de Saint-Jean d'Angely. Il mourut en 1612, à soixante-quinze ans, après avoir donné des exemples de valeur et de patriotisme. Il étoit bossu et glorieux: «ce qui est assez ordinaire, dit un écrivain contemporain; mais en même temps c'étoit le plus digne homme du conseil du roi, de la meilleure cervelle et du meilleur avis.»

† VIII. MONTMORENCY DE

Damville (Henri Ier de), duc, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur de Languedoc, etc., second fils d'Anne de Montmorency, se signala, du vivant de son père, sous le nom de seigneur de Damville. A la bataille de Dreux, en 1562, il fit prisonnier le prince de Condé, et servit la France avec beaucoup de gloire dans cette journée. Il obtint le gouvernement de Languedoc en 1563, et le bâton de maréchal de France, trois ans après. Il fut pris à la bataille de Saint-Denys, en 1561; il y avoit d'abord dégagé son père qui y fut blessé. Disgracié par la reine Catherine de Médicis, il chercha un asile auprès du duc de Savoie, et se mit à la tête des mécontens qui déchirèrent le Languedoc sous Henri III. Il devint le chef des politiques. On appeloit ainsi les catholiques mécontens, qui, sous prétexte de s'opposer aux progrès de l'hérésie et aux abus du gouvernement, tâchoient d'obtenir de la cour des pensions et des charges. Montmorency vécut en souverain dans son gouvernement, levant des troupes et de l'argent, fortifiant ou rasant des places; faisant la guerre ou la paix avec les huguenots. Henri IV étant monté sur le trône, il se soumit, obtint l'épée de connétable, et mourut à Agde le 1er avril 1614. Montmorency, homme ferme et déterminé, n'avoit, dit-on, puisé ses lumières que dans lui-même. Quoiqu'il eût commandé long-temps, il ne passa jamais pour un grand général. Il ne devint homme de guerre que par émulation. Son goût auroit été de ne point sortir de la cour; mais son nom, et les exhortations de son père, l'arrachèrent à son penchant. La reine Marie Stuart, touchée de la beauté et des graces de sa figure, auroit voulu qu'il eût été veuf pour l'épouser. Il fut père de la belle princesse de Condé (*voyez ci-après* l'article Montmorency, n° X), dont Henri IV devint si éperdument amoureux..... On trouve dans la Vie de d'Aubigné, écrite par lui-même, une anecdote au sujet de Montmorency-Damville, laquelle a donné matière à un problème historique. Faisoit-il des vers latins très-coulans, ou ne savoit-il pas même lire? D'Aubigné rapporte que, se promenant avec ce maréchal sur le bord de la Drome, rivière du Périgord, « ledit maréchal se mit à faire de grands soupirs, et ayant arraché l'écorce d'un arbre qui étoit en sève, il écrivit dessus les *vers latins* qui suivent, au sujet d'une dame qu'il aimoit en Espagne. »

Oceani felix properas si, flumen, ad oras,
Littus et Hesperium tangere fata sinunt;
Siste parùm, et liquidas qui jam dissolvor in undas,
Extinctum lacrymis ad vada nota feres.
Sic poterit teneras urit quæ flamma medullas,
Mersa tamen patriis vivere forsan aquis.

Brantôme dit que le duc de Damville avoit une entière ignorance des lettres, qu'il composoit par son bon sens naturel; à peine savoit-il lire, et son seing n'étoit qu'une marque; il ne connoissoit ni argent, ni monnoie. Henri IV le railloit de son ignorance, mais il admiroit son bon sens. « Tout, disoit-il, peut me réussir par le moyen d'un connétable qui ne sait pas écrire, et d'un chevalier (Sillery) qui ignore le latin. » Il est question ici du même homme, peint par deux courtisans qui avoient vécu l'un et l'autre avec lui: lequel croire?.... La terre de Damville passa dans la maison de Lévis. *Voyez* Joyeuse, n° I, et Biron, n° II.

† IX. MONTMORENCY (Henri II, duc de), fils du précédent, né le 30 avril 1595, fait amiral de France dès l'âge de dix-huit ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer près de l'île de Ré, dont ils s'étoient emparés, et qu'il reprit. Loin de profiter de sa conquête, il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenoient légitimement comme amiral. On voulut lui représenter que c'étoit un trop grand sacrifice : « Je ne suis pas venu ici, répondit-il, pour gagner du bien, mais pour acquérir de la gloire. » Lorsqu'il se livroit à son caractère libéral, il ajoutoit : « Je voudrois être empereur pour en faire davantage. » Il donna une fois deux cents pistoles à un laboureur qu'il rencontra dans un de ses voyages, « pour avoir le plaisir de faire un heureux dans sa vie. « En 1628 il remporta un avantage considérable sur le duc de Rohan, chef des huguenots. Montmorency, envoyé quelque temps après dans le Piémont, en qualité de lieutenant-général, attaqua près de Veillane les Espagnols commandés par le prince Doria, et, quoique avec des forces très-inférieures, il les mit en déroute. Le comte de Cramail lui demanda si, parmi les hasards du combat, il avoit envisagé la mort? « J'ai appris, répondit-il, dans l'histoire de mes ancêtres, que la vie la plus glorieuse est celle qui finit au gain d'une bataille, et que l'homme ne l'ayant que pour peu de temps, il faut la rendre la plus éclatante qu'il est possible. » Cette victoire fut suivie de la levée du siége de Casal, et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités enflèrent son courage ; il se flatta de pouvoir braver la force du cardinal de Richelieu. Gaston, duc d'Orléans, aussi mécontent que lui de ce cardinal, se rendit auprès de Montmorency, gouverneur du Languedoc ; et cette province devint dès-lors le théâtre de la guerre. Le roi envoya contre les rebelles les maréchaux de La Force et de Schomberg. Celui-ci s'avança près de Castelnaudary, avec deux mille hommes de pied et douze cents chevaux. Lorsque les armées furent en présence, Montmorency, qui apercevoit dans le chef de son parti une contenance mal assurée, lui dit, pour le ranimer : « Allons, monsieur, voici le jour où vous serez victorieux de vos ennemis ; mais, ajouta-t-il en montrant son épée, il faut la rougir jusqu'à la garde. » Ce discours ne faisant pas l'impression que Montmorency désiroit, cet homme généreux, entraîné par son chagrin autant que par sa valeur, se précipite dans les bataillons royalistes, y est battu et fait prisonnier. Toute la France, pénétrée de ses services, de ses vertus, de ses triomphes, demande inutilement qu'on adoucisse en sa faveur la rigueur des lois. L'implacable Richelieu veut faire un exemple qui épouvante les grands ; et il n'en pouvoit pas faire de plus éclatant que sur Montmorency, l'homme de la France le mieux fait, le plus aimable, le plus brave et le plus magnifique. Le cardinal fait instruire son procès par le parlement de Toulouse, et le poursuit avec chaleur. Les juges interrogent Guitaut, pour savoir s'il a reconnu le duc dans le combat? « Le feu et la fumée dont il étoit couvert, répond cet officier les larmes aux yeux, m'ont empêché d'abord de le distinguer.

Mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuoit encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvoit être que M. de Montmorency. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai vu à terre sous son cheval mort. » Parmi les personnes qui sollicitèrent la grace de cette victime illustre, il y eut un grand seigneur qui dit au roi « qu'il pouvoit juger aux yeux et aux visages du public à quel point on désiroit qu'il lui pardonnât. « Je crois ce que vous dites, répondit le prince; mais considérez que je ne serois pas roi si j'avois les sentimens des particuliers. — Il faut qu'il meure, dit-il au maréchal de Matignon. » (*Voy. aussi* CHATELET, n° II.) Le roi avoit adouci la rigueur de son arrêt, en permettant qu'il ne fût pas exécuté en public. Cette grace n'en parut pas une à son cœur pénétré d'humilité. « Mon Père, dit-il au P. Arnoux, jésuite, son confesseur, je doute lequel des deux je devrois souhaiter : d'un côté le mépris de la mort sur un grand théâtre et à la vue d'un peuple si nombreux, pourroit m'inspirer une vanité dangereuse à mon salut; d'un autre côté, je voudrois souffrir une grande confusion pour l'expiation entière de mes péchés. » Le P. Arnoux lui répondit : « Vous fixerez votre irrésolution en vous conformant à la volonté divine. » Au moment du supplice, le duc présenta les bras au bourreau, afin qu'il les liât; et comme il avoit un crucifix entre les mains, il le remit au P. Arnoux, en lui disant : « Tenez, mon père, il ne faut pas que le juste soit lié avec le coupable. » Il aida le bourreau à rabattre sa chemise. On avoit placé au-dessus d'une porte la statue de marbre de Henri-le-Grand; elle arrêta ses regards, et voyant que son confesseur le considéroit, il lui dit : « Mon pere, je regarde la figure de ce monarque, qui a été très-bon et très-généreux. » Il continua sa marche, et monta sur l'échafaud avec la même hardiesse que s'il fût allé à une mort glorieuse. Il eut la tête tranchée le 30 octobre 1632 dans l'hôtel de ville de Toulouse. On a cité, pour preuve du pardon généreux qu'il accorda à ses ennemis, le legs qu'il fit en mourant au cardinal, d'un tableau de Paul Véronèse de très-grand prix. Il avoit au bras, lorsqu'il fut pris au combat de Castelnaudary, un bracelet avec le portrait de la reine Anne d'Autriche; ce bracelet fut, suivant toute apparence, le plus grand obstacle à sa grace, pour laquelle on avoit intercédé auprès du roi. Le P. Arnoux fut tellement édifié de cette mort, qu'il dit : « Je m'estimerois heureux, si Dieu m'accordoit la grace de mourir avec une aussi parfaite résignation que celle que ce grand homme a fait paroître dans ses derniers momens. J'ai plus appris à mourir dans le peu de temps que je l'ai assisté que dans toutes les méditations de ma vie. » Le roi fit appeler ce jésuite, pour savoir quelques particularités de cette mort. Le jésuite, après avoir satisfait la curiosité du prince, lui dit : « Sire, votre majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort du duc de Montmorency, et Dieu, par sa miséricorde en a fait un grand saint dans le ciel. » Le roi répondit en soupirant : « Je voudrois, mon père, avoir contribué à son salut par des voies plus douces. » Comme il fut décapité au pied de la statue de marbre de Henri IV, après de vaines intercessions auprès de Louis XIII,

on fit sur sa mort les vers suivans :

Ante patris statuam, nati implacabilis ira
Occubui, indignâ morte manuque cadens.
Illorum ingemuit neuter, nec fata videndo :
Ora patris, nati pectora, marmor erant.

Son supplice fut juste ; mais la mort d'un homme qui promettoit tant, la terreur des ennemis, et les délices des Français, parut d'une sévère justice. Le corps du duc fut transporté dans l'église de la Visitation de Moulins, où Marie-Félice des Ursins, son épouse, lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre, et se fit religieuse. Cependant son époux, qu'elle adoroit, ne lui avoit guère été fidèle, quoiqu'elle eût de la beauté, des graces, et de l'esprit. Au commencement de leur mariage, la jalousie altéra les traits de la duchesse. « Etes-vous malade ? lui demanda le duc ; vous êtes changée. Il est vrai, lui repartit la duchesse, que mon visage est changé ; mais mon cœur ne l'est pas. » Son époux, touché par ses larmes, lui promit tout ce qu'elle voulut ; mais l'habitude l'emporta. Il mit seulement plus de mystère dans ses intrigues, et témoigna plus d'égards à sa femme. Du Cros donna la Vie du duc de Montmorency en 1642, in-4° ; il en parut une seconde, 1699, in-12 ; l'une et l'autre assez mal écrites. La relation de son jugement et de sa mort est dans le Journal du cardinal de Richelieu, ou dans sa Vie par Le Clerc, 1773, 5 vol. in-12. Les biens de cette maison passèrent dans celle de Condé, par la sœur du duc de Montmorency (Charlotte-Marguerite), qui avoit épousé Henri II, prince de Condé. (*Voyez* l'article suivant.) Il subsiste des branches de cette maison. Désormeau (*voyez* ce mot) a donné, en 1764 une Histoire de la maison de Montmorency, à Paris, 5 vol. in-12. Cotolendi a fait celle de la duchesse de Montmorency, morte en 1666, Paris, 1684, in-8°. Il y en a paru une depuis, 2 v. in-12.

† X. MONTMORENCY (Charlotte-Marguerite de) sœur du précédent, née en 1594, avoit à peine quinze ans lorsqu'elle parut à la cour. Les vieux courtisans, qui, sous Catherine de Médicis, avoient vu tant de beautés autour de cette princesse, avouoient qu'ils n'avoient rien vu de plus beau. Ses charmes frappèrent vivement Henri IV, qui la vit dans un bal. Oubliant son âge et celui de Charlotte, il conçut pour elle une passion bien vive. Bassompierre briguoit la main de la jeune beauté ; le roi lui fit confidence de son amour, le pressa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager, et Bassompierre se désista. Henri en pleura de satisfaction en le serrant entre ses bras. Il n'avoit éloigné Bassompierre que parce qu'il avoit prévu qu'il seroit un mari trop clairvoyant. Il fit proposer le prince de Condé, qui sortoit de l'adolescence. Ce mariage étoit trop avantageux pour pouvoir être refusé. Condé devint, en 1609, l'époux de la jeune beauté qui n'avoit pas encore soupçonné l'hommage du monarque. Les assiduités du roi, ses libéralités, ses attentions galantes, annoncèrent bientôt ses desseins, et Condé fut d'avis d'enlever son épouse à cette puissante séduction : il l'emmena d'abord à Chantilly. Le roi se travestit plusieurs fois, escorté seulement de deux hommes. Il partoit du Louvre pour la voir un instant, s'en retournoit la nuit au galop. L'époux, averti, relégua sa femme au château de Verneuil, sur les frontières de Picardie, et la fit sur-

veiller par sa belle-mère. Le monarque, plus amoureux que jamais, gagna une dame voisine, qui donna des fêtes à la princesse. Le roi s'y trouva déguisé ; mais l'impatience et l'indiscrétion de l'amant trahirent le mystère. Alors le prince indigné emmena sa femme à Bruxelles, où la cour d'Espagne lui prodigua les honneurs et les offres les plus avantageuses. Henri IV, furieux, fait courir après les fugitifs ; il jure d'employer la ruse et la force ; il menace les Espagnols de la guerre s'ils ne rendoient le prince et la princesse de Condé, qu'il réclame comme princes de son sang. Condé, craignant d'être enlevé, alla faire un voyage en Italie, d'où il revint après la mort du roi. Quoique le public malin accusât la princesse de Condé d'indifférence pour son époux, elle lui donna des preuves du plus sincère attachement. En 1617, n'ayant pu obtenir l'élargissement du prince, qui étoit enfermé à la Bastille, elle demanda la permission de s'y renfermer avec lui. Elle fut ainsi le conseil et la consolation de son époux pendant plus de deux ans que dura sa détention. De nouvelles intrigues occasionnèrent de nouveaux mécontentemens. Condé quitta encore la cour en 1625. La princesse y servit très-utilement sa maison et son mari, et montra une fermeté digne de son rang. Sa tendresse pour l'infortuné maréchal de Montmorency son frère, décapité à Toulouse en 1632, put seule lui faire oublier sa grandeur. On dit que pour obtenir sa grace elle se mit aux genoux du cardinal de Richelieu, qui, sans lui rien accorder, crut en faire assez que de se jeter lui-même aux genoux de la princesse. On rapporte aussi que s'étant trouvée au service de ce ministre fait à sa mort, arrivée en 1642, elle répéta, en se rappelant la triste fin de son frère, ce mot de Marie, sœur de Marthe et de Lazare : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* Demeurée veuve en 1646, elle mourut le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing. Elle fut la mère du grand Condé.

* XI. MONTMORENCY-LAVAL (Matthieu), vicomte, né à Paris, mort dans cette ville le 27 décembre 1809, âgé de 61 ans, fait comte par l'empereur Napoléon, et gouverneur du château de Compiègne. Dans un voyage qu'il fit à Berlin sous le règne du grand Frédéric, le roi l'invita à voir la revue de sa maison militaire ; il lui fit remarquer tous les dévelopemens des manœuvres, et lui dit : « Eh bien ! monsieur de Laval, que pensez-vous de toutes ces manœuvres et de la promptitude à tirer ? — Sire, c'est très-bien ; mais à mon départ de Paris, on délibéroit au conseil si l'on ne renonceroit pas à la poudre à canon pour marcher droit à l'ennemi à l'arme blanche. » Frédéric, presque immobile de surprise, piqua son cheval sans lui répondre, et s'éloigna à toute bride. Trois heures après le vicomte Laval disposa tout pour quitter Berlin.

XII. MONTMORENCY. *Voyez* BOUTEVILLE. — LUXEMBOURG, n° VI. — NIVELLE, n° I. — COLIGNI, n° VI, *et* EGMONT, n° I.

XIII. MONTMORENCY (madame de), *Voyez* MONTPENSIER.

* I. MONTMORIN (François de), seigneur de Saint-Hérem, vicomte de Clamecy, etc., gouverneur du haut et pays bas d'Auvergne à l'horrible époque de la Saint-Barthélemi, préserva cette

province d'être enveloppée dans la plus sanglante de toutes les proscriptions. Voltaire, dans son Essai sur les guerres civiles de France, lui attribue la lettre suivante. « Sire, j'ai reçu un ordre de votre majesté de faire mourir tous les protestans qui sont dans ma province : je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées, et, si (ce qu'à Dieu ne plaise) l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte aussi trop pour lui obéir. »

* II. MONTMORIN (le marquis L. V. H. Luc de), gouverneur de Fontainebleau, âgé de 87 ans, très-attaché à Louis XVI, inculpé d'après une lettre de lui, trouvée au château des Tuileries après la journée du 10 août, et traduit devant un tribunal, comme coupable de conspiration. D'après ses réponses et ses papiers, le juri le déclara innocent; mais le peuple, présent à la séance, força les juges à le faire reconduire en prison, et envoya une députation à l'assemblée législative pour recommander un nouveau jugement, ce qui fut décrété d'après l'avis de Danton, alors ministre de la justice; et le 2 septembre il fut massacré dans les prisons de la Conciergerie. Sa femme, née à Chadrin en Auvergne, fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 2 floréal an 2 (23 mars 1794), pour avoir entretenu des correspondances avec M. de La Luzerne : elle étoit âgée de 50 ans. Son second fils, Calixte, embrassa la carrière diplomatique, et fut attaché à la légation française en Toscane. Il est mort à Florence, le 25 janvier, d'une fièvre catarrhale; il n'avoit que 20 ans, et donnoit les plus grandes espérances. Les qualités qu'il possédoit laisseront de longs regrets à ceux qui l'ont connu, et ces regrets augmentent en pensant qu'il étoit le dernier de son nom.

* III. MONTMORIN-SAINT-HÉREM (Armand-Marc, comte de), frère aîné de Calixte Montmorin, ministre et secrétaire d'état, des commandemens et des finances, ayant le département des affaires étrangères, membre de l'assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, se trouva ministre des affaires étrangères au moment de l'ouverture des états-généraux. Les patriotes et les royalistes ont également déclamé contre Montmorin. En juillet 1789, il fut renvoyé avec Necker, et aussitôt rappelé au ministère, par ordre, pour ainsi dire, de l'assemblée nationale. En avril 1790 il fit paroître des *Observations* sur le livre rouge et les calculs qui l'accompagnent. Il resta en place en septembre, lors du renvoi de tout se collègues; et on lui confia même, par *interim*, le porte-feuille de l'intérieur. Dénoncé à plusieurs reprises, il répondit avec plus ou moins de vigueur ou de ménagement, selon l'influence que ses dénonciateurs exerçoient sur l'esprit public. Le 13 avril 1791 il fit imprimer et envoya aux ministres près des puissances étrangères une *lettre* où il assuroit tous les souverains de la liberté du roi et de son attachement sincère pour la nouvelle constitution. C'est de cette démarche sur-tout que ses amis on prétendu le justifier, en assurant qu'il avoit voulu donner sa démission plutôt que de signer cette missive, et qu'il n'avoit consenti à ajourner sa retraite que par obéissance et par dévouement pour Louis XVI. Au commence-

ment de juin il fut rayé du tableau des jacobins, et se vit ensuite inculpé et mandé à la barre, pour avoir signé le passe-port du roi, lors du départ de ce prince pour Varennes; mais il se lava de cette accusation, en prouvant que le passe-port avoit été pris sous un nom supposé, et qu'il ne pouvoit pas vérifier les noms de tous ceux qui en demandoient. Après avoir fait part aux puissances étrangères de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, il communiqua, le 31 octobre, dans un rapport à l'assemblée, les réponses des différentes cours à cette notification; ce rapport sera pour l'histoire d'un intérêt majeur, en ce qu'il indique de quel œil chaque souverain envisageoit alors la révolution française. Montmorin parla au corps législatif avec dignité, et ne tarda pas à donner sa démission. Après sa retraite, il continua à rester près du roi, et forma, avec Bertrand de Moleville, Malouet, et quelques autres, une espèce de conseil secret qui préparoit, discutoit, ou conseilloit divers plans, dans l'intention de raffermir la monarchie: cette conduite acheva de lui attirer toute la haine des jacobins, qui l'attaquèrent, ainsi que Bertrand, comme membres du *comité autrichien*. Il montra assez de fermeté dans cette occasion, et poursuivit même par-devant les juges-de-paix le journaliste Carra, qui avoit répandu et accrédité cette dénonciation. Immédiatement après la journée du 10 août, il se cacha chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine, y fut découvert et arrêté le 21, puis conduit à la barre de l'assemblée, où il fut interrogé. Il conserva toute sa présence d'esprit pendant ce long interrogatoire, répondit d'une manière satisfaisante à toutes les questions qui lui furent faites; et ayant été ensuite conduit aux prisons de l'Abbaye, et décrété d'accusation le 31 août, il devint l'une des premières victimes des massacres des 2 et 3 septembre.

† I. MONTMORT (Pierre-Raimond de), né à Paris en 1678, d'une famille noble, destiné au barreau par son père, se dégoûta de cette profession, et se retira en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, et ensuite en Allemagne. Il revint en France l'an 1699, n'étudia plus que la philosophie et les mathématiques, suivant en tout les conseils du P. Malebranche, son ami et son guide. En 1700 il fit un second voyage en Angleterre, qui lui fut plus utile que le premier. A son retour il prit l'habit ecclésiastique, qu'il quitta en 1706, pour se marier avec mademoiselle de Remicourt, petite nièce de madame la duchesse d'Angoulême. Depuis, il passa la plus grande partie de sa vie à la campagne, et sur-tout à la terre de Montmort. Il n'en sortit que pour faire, en 1713, un troisième voyage en Angleterre, où il observa l'éclipse solaire de cette année. La vie de Paris lui paroissoit trop dissipée pour des méditations aussi suivies que les siennes. Du reste il ne craignoit pas, dit Fontenelle, ces distractions en détail. Dans la même chambre où il travailloit aux problèmes les plus embarrassans, on jouoit du clavecin, son fils couroit et le lutinoit; et les problèmes ne laissoient pas de se résoudre. Le P. Malebranche en a été témoin avec étonnement. Montmort mourut le 7 octobre 1719. Il avoit été reçu de la société royale de Londres

en 1715, et de l'académie des sciences de Paris en 1716. On a de lui un *Essai d'Analyse sur les jeux de hasard*, dont la meilleure édition est de 1713, in-4°. Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu très-avidement par les géomètres.

II. MONTMORT. *Voyez* HABERT, n° V.

† MONTMOUTH (Jacques, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, né à Roterdam en 1649, fut conduit en France à l'âge de neuf ans, et élevé dans la religion catholique. Le roi son père, ayant été rétabli dans ses états en 1660, le fit venir à sa cour, et lui donna des gages de sa tendresse. Il le créa comte d'Orkenay (titre qu'il changea ensuite en celui de Montmouth); le fit duc et pair du royaume d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine de ses gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc de Montmouth servit son père avec autant de zèle que de succès. Il remporta une victoire signalée sur les rebelles d'Écosse. Il passa ensuite au service de la France avec un régiment anglais, se signala contre les Hollandais, et fut fait lieutenant-général des armées de France. De retour en Angleterre, il continua de se distinguer. Envoyé en 1679, en qualité de général, contre les rebelles d'Écosse, il les défit; mais peu de temps après il se joignit aux factieux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi Charles II son père, et le duc d'Yorck son oncle. Charles pardonna à ce fils rebelle. Cet excès de clémence ne changea point son cœur. Il se retira en Hollande pour attendre le moment favorable de faire éclore ses projets. A peine eut-il appris que le duc d'Yorck avoit été proclamé roi, sous le nom de Jacques II, qu'il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples. Après avoir rassemblé des troupes, il hasarda un combat contre son souverain. Il fut vaincu et contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille on le trouva dans un fossé, couché sur de la fougère. Dès qu'il fut arrêté, il écrivit au roi dans les termes les plus soumis pour demander grace, et obtint la permission de venir se jeter aux pieds de Jacques II. Rien ne put toucher ce monarque. « Jacques avoit, dit l'abbé Millot, une occasion précieuse de se signaler par la clémence; mais il ne montra que de la rigueur. Sa victoire fut suivie des plus barbares exécutions. Le colonel Kircke, soldat de fortune, dont l'ame féroce ne respiroit que le sang, poussa la cruauté jusqu'à se faire un jeu des supplices de ceux qu'il immoloit. Le chef de justice, Jeffreys, encore plus inhumain, puisque son état devoit le rendre plus doux, remplit de carnage les comtés qui avoient eu part à la révolte. Une dame anabaptiste fut brûlée pour avoir reçu charitablement dans sa maison un des coupables, et ce malheureux fut sauvé pour avoir eu la perfidie de déposer contre elle. Miladi Lile, sans autre crime que d'avoir aussi donné retraite à deux rebelles après le combat, fut également punie de mort, quoiqu'elle eût envoyé son fils combattre Montmouth. L'implacable Jeffreys fut bientôt créé pair à son retour, et après élevé à la dignité de chancelier! Le duc de Montmouth fut

conduit à la tour, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un échafaud, le 25 juillet 1685. Il parut sur ce théâtre ignominieux avec la grandeur de courage qu'il avoit montrée dans les batailles. Dans ses Essais historiques, de Saint-Foix a prétendu qu'à la place du duc de Montmouth on fit mourir un homme qui lui ressembloit parfaitement, et que ce duc fut envoyé en France, et enfermé dans une prison des îles Sainte-Marguerite avec un masque de fer. Il conjecture que le duc de Monmouth est le même que le Prisonnier masqué de fer, dont nous avons parlé aux mots MASQUE, et BEAUFORT, nº IV; mais on croit généralement aujourd'hui qu'il s'est trompé.

MONTORSOLO (frère Jean-Ange de), ainsi appelé du village de ce nom, à trois milles de Florence, apprit la sculpture sous André de Fiésole. Après avoir embrassé successivement les ordres des camaldules, des franciscains, des jésuites, il entra à la fin, en 1520, dans celui des servites, dont il quitta bientôt l'habit. Quelques *ouvrages* qu'il fit à Florence et à Rome lui ayant acquis la réputation d'un excellent sculpteur, le cardinal Tournon l'amena avec lui en France, et le présenta à la cour de François Ier. Ce monarque lui assigna un traitement honorable, pour le mettre à même de travailler à quatre grandes statues qu'il avoit commandées. Mais après son départ pour l'armée, ne pouvant toucher les émolumens qu'il lui avoit accordés, il prit le parti de quitter la France et de revenir en Italie. Parmi les *ouvrages* qui existent de lui dans plusieurs villes d'Italie, on distingue le *Tombeau de Sannazar* à Naples, celui d'*André Doria* à Gênes, et deux *Fontaines* à Messine. Montorsolo fut l'un des fondateurs de l'académie de dessin de Florence, et mourut dans cette ville en 1564, âgé de 56 ans.

I. MONTPENSIER. Il y a eu deux branches de la maison de Bourbon qui ont porté ce nom. La première eut pour tige Louis Ier de Bourbon, troisième fils de Jean Ier, duc de Bourbon; il mourut en 1486. Son fils Gilbert se distingua sous Louis XI et Charles VIII, qu'il suivit à Naples; Ferdinand d'Aragon le força dans le château neuf de Naples. Il mourut à Pouzzol le cinq octobre 1496. — Son fils Charles fut tué au siége de Rome, en 1527, à 38 ans. (*Voyez* BOURBON, nº II.) Il n'avoit pas d'enfans; mais sa sœur Louise, morte en 1561, épousa Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Jean, comte de Vendôme. — Ce prince commença la seconde branche de Montpensier. Il eut Louis II, duc de Montpensier. (*Voyez* le nº III.) Sa femme Jacqueline de Longwic, morte en 1561, eut beaucoup de crédit auprès de François I, de Henri II, et de Catherine de Médicis. (*Voyez* LONGWIC.) Sa seconde femme, Catherine-Marie de Lorraine, morte en 1596, à 45 ans, ne figura pas moins dans la Ligue, à laquelle elle étoit fort attachée, à cause de son frère le duc de Guise, qui fut assassiné à Blois. Elle fut un des auteurs du projet de la Ligue. Brantôme dit qu'un jour qu'elle jouoit à la prime (car elle étoit grande joueuse), quelqu'un lui dit de bien mêler les cartes. Elle répondit devant une nombreuse

assemblée : « Je les ai si bien mêlées, qu'elles ne se sauroient mieux mêler ; » en faisant allusion à toutes les trames qu'elle avoit ourdies. Elle montra la plus grande haine contre Henri III, qui avoit révélé, dit-on, quelques-uns de ses défauts secrets. Pendant que ce prince tenoit Paris assiégé, elle parcouroit les rues, conduisant d'une main les deux fils de son frère, et tenant de l'autre une image de Henri, qu'elle présentoit à la populace mutinée pour l'exciter à la révolte. (*Voyez* Clément, n° XIX, *et* Henri, n° XII.) Louis n'en eut pas d'enfans ; mais de sa première femme, Jacqueline de Longwic, il avoit eu François. (*Voyez* François, n° XIV.) — Le fils de celui-ci, nommé Henri, mort en 1608, avoit épousé Henriette-Catherine de Joyeuse, qui se remaria au duc de Guise en 1611, et mourut en 1656, à 71 ans ; mais elle avoit eu du duc de Montpensier, Marie de Bourbon, laquelle épousa Gaston, duc d'Orléans, et mourut en 1627 ; elle eut une fille qui fait le sujet du n° IV. ci-après.

II. MONTPENSIER (la duchesse de). *Voyez* l'article précédent.

III. MONTPENSIER (Louis de Bourbon, duc de), souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous les rois François Ier et Henri II. Il rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans, après avoir montré autant de génie pour les affaires que pour l'art militaire.

† IV. MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, plus connue sous le nom de Mademoiselle de), fille de Gaston, duc d'Orléans, née à Paris le 29 mai 1627. Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. Mademoiselle prit le parti de Condé dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes de Louis XIV le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin. Le cardinal Mazarin, qui savoit combien elle avoit envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari. » La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qui lui firent plaisir, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvoit accepter. Après avoir langui jusqu'à 44 ans, cette princesse, destinée ou proposée à des souverains (entre autres à Charles II, roi d'Angleterre), voulut faire, à cet âge, la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint, en 1669, la permission d'épouser le comte de Lauzun, capitaine des gardes du corps et colonel général des dragons, à qui elle donnoit tous ses biens estimés 20 millions, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, et le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne se réservoit rien, abandonnée toute entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimoit une plus grande fortune qu'aucun monarque en ait fait à aucun sujet. Le contrat étoit dressé. La reine, le prince de Condé, représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisoit à la famille royale ; et Louis XIV la défendit après l'avoir permise. En vain Lauzun à force de complaisances,

et Mademoiselle à force de pleurs, se flattèrent de fléchir le roi. Ces amans infortunés furent réduits à se faire donner secrétement la bénédiction nuptiale. Lauzun ayant éclâté contre madame de Montespan, à qui il attribuoit en partie sa disgrace, fut enfermé pendant dix ans à Pignerol. Enfin il fut relâché; il n'obtint sa liberté qu'à condition que Mademoiselle céderoit au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, transportèrent de joie Mademoiselle; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Lauzun ne vit en elle qu'une femme emportée, jalouse, brûlant de tous les feux de la jeunesse dans un âge où ils s'éteignent ordinairement; et elle ne vit en lui qu'un indiscret, un infidèle, un ingrat, et un menteur. Ses bienfaits ne furent payés que par la plus noire ingratitude. Lauzun exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit: « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes. » Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg; mais la femme de Lauzun se rappela enfin qu'elle avoit failli à être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton: « Je vous défends, lui dit-elle, de vous présenter jamais devant moi.... » Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut le 5 avril 1693, peu regrettée, et presque entièrement oubliée. Elle fut la seule personne de la cour de Louis XIV qui n'ait point porté le deuil de Cromwel. On a d'elle des *Mémoires*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam (Paris), 1755, en huit vol. in-12. « Ces Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, que d'une princesse témoin de grands événemens »; mais, à travers mille minuties, on y trouve des choses curieuses, et le style en est assez pur. Il y a dans l'édition que nous avons indiquée, I. *Un Recueil des lettres de mademoiselle de Montpensier à madame de Motteville*, et de celle-ci à cette princesse. II. *Les Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*. III. *Un Recueil* des portraits du roi, de la reine et des autres personnes de la cour: quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans; d'autres sont trop vagues et sentent la flatterie. IV. Deux *Romans* composés par Mademoiselle; l'un intitulé *la Relation de l'île imaginaire;* et l'autre, *la Princesse de Paphlagonie*. La narration en est aisée, et la critique qu'ils renferment est assez bien enveloppée. Le Cyrus du dernier roman est M. le Prince, mort en 1686; et la reine des Amazones est mademoiselle de Montpensier.

MONTPER (Josse), peintre de l'école flamande, né vers l'an 1580, mort vers le milieu du 17e siècle, a excellé dans le paysage. Ce maître n'a point imité le précieux fini des peintres flamands. Il a affecté un goût heurté, et une sorte de négligence. Cependant il n'est point de tableaux qui fassent plus d'effet à une certaine distance, et qui offrent une plus grande éten-

due à l'imagination, par l'art avec lequel il a su dégrader les teintes. On lui reproche de prodiguer le jaune dans les couleurs locales, et une touche maniérée.

* I. MONTPETIT (A. V. de), né à Mâcon, fit ses premières études à Dijon, et les continua à Lyon, où il s'occupa de jurisprudence, de mécanique et de peinture. Il devint peintre sans avoir eu de maître, et copia des cabinets entiers. En 1753 il se rendit à Paris, pour y connoître les arts et les artistes; il y apporta des machines d'horlogerie et une pendule où la révolution annuelle étoit représentée à la seconde. Ayant perdu en 1763 une grande partie de sa fortune, il se livra entierement à la peinture. Il avoit imaginé en 1759 le genre qu'il appela éludorique, où il employoit l'huile sur l'eau; et il existe de lui, sur cet objet, un *mémoire* curieux. Louis XV lui fit faire plus de 42 portraits de lui, et son procédé pour les fixer sous glaces fut déposé à l'académie des sciences. Il *imagina* un blanc de zinc pour remplacer le blanc de plomb qui est dangereux pour les peintres, et que l'académie d'architecture approuva; des machines d'horlogerie, propres à faire les dentures, les fusées, et toutes les parties d'une montre. Ces machines ingénieuses furent présentées à l'académie des sciences, et multipliées ensuite. En 1770 il fit un *mémoire* sur les poêles hydrauliques, et il *introduisit* l'usage de mettre des vases d'eau sur les poêles. En 1779 il présenta à l'académie des *réflexions* sur les ponts en fer, et en 1783, il soumit au roi sa *description* d'un pont de fer d'une seule arche, de 400 pieds d'ouverture, sans poussée sur les culées. (Le prospectus en a été imprimé). En 1793 il donna au comité d'instruction publique un *mémoire* sur cet objet. Il a donné dans le Dictionnaire des beaux-arts de Joubert divers *mémoires* intéressans. Le bureau de consultation lui donna en 1793 la gratification la plus forte, qui étoit de 8000 francs. Il mourut à Paris le 30 avril 1800. On a encore de lui une *note* intéressante sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile, et de les faire passer sans altération à la postérité.

† I. MONTPEZAT (Antoine DE MONTPESAT-LETTRES ajouta à son nom ceux de seigneur de des Prés, à cause de sa mère, héritière de sa famille). Il n'étoit que simple gendarme dans la compagnie du maréchal de Foix. Prisonnier à la bataille de Pavie, il se présenta si à propos et de si bon cœur, pour servir à François Ier de valet de chambre dans sa prison, que ce prince prit confiance en lui, et l'envoya porter en France des ordres secrets à la régente. Cette aventure fit la fortune de Montpezat. Il fut l'un des huit otages que fournit le roi François Ier à Henri VIII, roi d'Angleterre, pour la reddition de Tournay à la France. Il se trouva au siége de Naples en 1528. Il défendit Fossan, petite ville de Piémont, contre une armée impériale, en 1536. Les assurances qu'il donna d'un heureux succès firent entreprendre le siége de Perpignan en 1541; mais son peu de prévoyance fut cause qu'on le leva. Cette faute n'empêcha point qu'il ne fût maréchal de France en 1543. Il mourut le 25 juin de l'année sui-

vante. La fortune lui avoit inspiré une hauteur qu'il accompagnoit quelquefois de plaisanteries amères. Étant aux bains de Béarn, où se trouva aussi la reine Marguerite de Navarre, il lui adressa quelques railleries offensantes, qui firent dire à cette princesse : « Si je ne respectois le roi de France à qui vous appartenez, je vous ferois bientôt sortir de mes terres. — Madame, répondit Montpezat, il ne faudroit pas aller bien loin pour cela. » Sa postérité finit dans son petit-fils Emmanuel-Philibert, marquis de Villars, tué au siége de Montauban en 1621.

II. MONTPEZAT. *Voyez* LOGNAC.

† MONTPLAISIR (René DE BRUC, marquis de), d'une famille noble de Bretagne, oncle du maréchal de Créqui, né en 1600, passe pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de La Suze, à laquelle il fut très-attaché. On a de lui des *Poésies* publiées par Lefèvre de Saint-Marc, avec celles de Saint-Pavin, etc., Amsterdam (Paris), 1759, in-12, parmi lesquelles son *Temple de la gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'Enguien (depuis le grand Condé), à l'occasion de la bataille de Nortlingue qu'il avoit gagnée sur le général Mercy. Montplaisir, homme d'un esprit facile et d'un caractère aimable, avoit servi avec distinction sous ce prince. Il mourut vers 1671, lieutenant de roi à Arras.

MONTRÉAL (Jean de). *Voy.* MULLER.

MONTRÉSOR. *Voy.* BREIL *et* BOURDEILLE, n° II.

MONTREVEL (de). *Voyez* BAUME, n° III.

I. MONTREUIL. *Voy.* EUDES, n° III.

† II. MONTREUIL *ou* MONTEREUL (Matthieu de), poëte français, né à Paris, eut une jeunesse fort dissipée. Après avoir dépensé son bien en voyages et en plaisirs, il servit en qualité de secrétaire auprès de Cosnac, évêque de Valence, qu'il suivit à Aix lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de cette ville. Montreuil y mourut en 1691, à 71 ans. Ce poëte médiocre avoit du naturel et de la facilité; mais il affecta trop d'insérer ses vers dans les recueils qui paroissoient de son temps. Boileau, du moins, lui reproche cette affectation :

> On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
> Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

Cependant La Monnoye prétend que Montreuil ne donna jamais dans ce ridicule. On a de lui plusieurs *Pièces de poésies*, qu'il recueillit lui-même, in-12, 1666. On y trouve de fort jolis madrigaux. Nous citerons celui-ci, adressé à M. le premier président de Bellièvre, comme très-court :

> Si selon son mérite on avoit récompense,
> Tous mes vœux seroient accomplis;
> Vous seriez chancelier de France;
> Je serois aimé de Philis.

Né avec un caractère gai, un cœur tendre, une physionomie heureuse, il plut aux dames et les chanta presque toute sa vie. Ses *Lettres* peuvent passer pour un journal amoureux. L'une des meilleures est celle qui renferme la description du voyage de la cour de France vers la frontière

d'Espagne, pour le mariage de Louis XIV. Ces lettres, imprimées avec celles de Balzac et de Voiture, ont été publiées par M. Vincent Campenon, avec des notices sur ces écrivains, Paris, 1806, 2 vol. in-12. Son frère, Jean, membre comme lui de l'académie française, et secrétaire du prince de Conti, mourut en 1651, à 38 ans.

† III. MONTREUIL *ou* MONTÉREUIL (Bernardin de), jésuite, distingué dans son corps par ses talens pour la chaire et pour la direction, a donné une excellente *Vie de Jésus-Christ*, revue et retouchée par le P. Brignon. Cette *Vie*, qui peut tenir lieu d'une bonne concorde des Evangiles, a été réimprimée à Paris en 1741, en 3 vol in-12.

† MONTREUX (Nicolas de), surnommé *Ollenix du Montsacré*, (anagramme de son nom), se qualifie de gentilhomme du Maine. Son père étoit maître des requêtes de Monsieur, frère du roi, et portoit le nom de La Mesnerie. Il naquit en 1561, et étudia le droit à Toulouse. Il fut l'ami de plusieurs poëtes de son temps, se livra à la littérature, composa plusieurs *ouvrages*, se rangea dans le parti de la Ligue, et perdit par les ravages des guerres civiles tous ses biens, et fut réduit à une extrême misère. Quelques officiers du château de Nantes le recommandèrent à la duchesse de Mercœur, Marie de Luxembourg, qui le prit à son service. Il témoigna sa reconnoissance à ses bienfaiteurs par 252 sonnets, qui composent un volume intitulé, I. Les *regrets d'Ollenix du Montsacré, gentilhomme du Maine*, dédiés à la duchesse de Mercœur, imprimés à Nantes en 1571. Il étoit déjà auteur de plusieurs autres *ouvrages* dès l'âge de 15 ou 16 ans. II. Il avoit composé un seizième livre à l'*Amadis des Gaules*, qui fut imprimé en 1577. L'ouvrage le plus considérable, sorti de sa plume, est intitulé, III. Les *Bergeries de Juliette*. Cet ouvrage, divisé en 1er et 2e livres, et en journées, est un mélange de vers et de prose, de contes romanesques et comiques. Cette variété difforme n'en rend pas la lecture plus attachante. Il est en 3 vol. in-8° : la première édition fut publiée en 1585, et la seconde eut le premier livre imprimé en 1587, et le second en 1591. Il fut composé en faveur de Juliette de La Ferrière, sœur de Jean, baron de Vernie, et dame de Tessé. IV. Des romans : *Criniton et Lydie*, in-8° ; *Cléandre et Domiphile*, in-12. V. Le *Printemps d'été*, à l'imitation de Jacques Yver, qui a composé le Printemps d'hiver. VI. Une *Histoire des Turcs*. VII. Les *Amours de Diane et de Délie*. VIII. Plusieurs tragédies : *Cyrus*, tirée de Xénophon, représentée à Poitiers en 1581 ; *Isabelle et Fleur de lis* ; *Paris et OEnone*, *Camma*, *Joseph le chaste*, *Cléopâtre*, *Arimène*, *Sophonisbe*, *Annibal*, etc. IX. Des comédies : la *Joyeuse*, la *Décevante*. Cet écrivain, aussi fécond que médiocre, mourut en 1608, âgé de 47 ans.

† MONTROSS *ou* MONTROSE (Jacques GRAHAM, comte et duc de), généralissime et vice-roi d'Écosse pour Charles Ier, roi d'Angleterre, défendit généreusement ce prince contre les rebelles de son royaume. Il se distingua à la bataille d'Yorck, vainquit plusieurs fois Cromwel, et le blessa de sa propre main;

La fortune l'ayant abandonné en Angleterre, il passa en Ecosse, employa son bien et son crédit à lever une armée, prit Perth et Aberdeen en 1644, battit le comte d'Argyle, et se rendit maître d'Edimbourg. Charles Ier s'étant remis entre les mains des Ecossais, ils firent donner ordre au comte de Montross de désarmer. Ce grand homme obéit à regret, et abandonna l'Ecosse à la fureur des factieux. Inutile en Angleterre, il se retira en France, et de là en Allemagne, où il signala son courage à la tête de 12,000 hommes, en qualité de maréchal de l'empire.... Le roi Charles II, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappela, et l'envoya dans ce pays avec un corps de 14 à 15,000 hommes. Le comte de Montross s'y rendit maître des îles Orcades, et descendit à terre avec 4000 hommes. Mais, ayant été défait, il fut obligé de se cacher dans des roseaux, déguisé en paysan. La faim le contraignit de se découvrir à un Ecossais, nommé Brimm, qui avoit autrefois servi sous lui. Ce malheureux le vendit au général Lesley, qui le fit conduire à Edimbourg, où il fut pendu, portant au cou la liste de ses exploits, à un gibet haut de trente pieds, et écartelé le 21 mai 1650. Il supporta ce revers de fortune avec la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée dans la prospérité. Le règne de Charles Ier présente beaucoup de traits de bravoure, et ne fournit qu'un exemple d'un aussi rare héroïsme. La sentence de mort portoit que ses membres seroient attachés aux portes des quatre principales villes. Ce brave homme dit à ses pages : « Je ne suis fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de mon dévouement à mon roi. » Il mit même cette pensée en assez beaux vers ; car on le comptoit parmi ceux qui cultivoient alors les lettres en Angleterre. Charles II, parvenu à la couronne, rétablit la mémoire de ce fidèle sujet. Montross étoit un de ces hommes extraordinaires, dont les succès et les aventures tiennent plus du roman que de l'histoire. Son activité, sa valeur, son zèle pour son roi, le mettent au premier rang des héros et des citoyens. Son courage tenoit de cette audace qui déconcerte les mesures des guerriers méthodiques. Cromwel l'éprouva plusieurs fois ; et, si la couronne eût pu être soutenue sur la tête de Charles Ier, c'étoit par Montross.

MONTSACRÉ. *Voyez* MONTREUX.

† MONTUCLA (J. Étienne), né à Lyon le 5 septembre 1725, membre de l'institut de France et de l'académie de Berlin, fit ses premières études chez les jésuites. Au sortir du collége il alla faire son droit à l'université de Toulouse, et quand il eut obtenu ses degrés, il se rendit à Paris, où bientôt il se lia avec une société de savans, parmi lesquels on distinguoit d'Alembert et Diderot, Coustou et Cochin. Ce fut à cette époque, à l'âge de 30 ans qu'il conçut le projet d'ouvrir une carrière toute neuve, en traitant les sciences par la méthode historique ; idée que Bacon avoit indiquée, mais qui n'avoit encore été exécutée par personne. Cette grande entreprise fut suivie et consommée dans le silence ; et l'histoire des mathématiques s'offrit tout-à-coup à l'étonnement et

à l'admiration de l'Europe savante. Trois ans après la publication de cet ouvrage, il fut nommé secrétaire de l'intendance de Grenoble; fonction qu'il remplit jusqu'en 1764 ; à cette époque il accompagna à Cayenne le chevalier Turgot, nommé gouverneur de cette île ; avec le titre de secrétaire du gouvernement et d'astronome du roi. De retour de Cayenne en 1766, il fut nommé premier commis de la direction générale des bâtimens du roi, emploi qu'il exerça jusqu'au 31 décembre 1792. La suppression de cette administration lui ôta presque toutes ses ressources; mais le gouvernement français lui accorda une pension de deux mille quatre cents livres, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort à Versailles le 18 décembre 1799. On lui doit, I. *Histoire des recherches de la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12. II. *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°. L'auteur en préparoit une seconde édition fort augmentée. Elle a été publiée et achevée par J. de Lalande à qui les manuscrits de Montucla avoient été remis. Elle forme 4 vol. in-4°, Paris, an VII-an X. (1799-1802.) III. Une nouvelle *édition* augmentée et corrigée des Récréations mathématiques et physiques d'Ozanam, Paris, 1778, 4 vol. in-8°. IV. *Recueil* de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole, Paris, 1756, in-12. V. La *Traduction* du Voyage de l'Anglais Carver dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale, Paris, 1784, in-8°.

†I. MOOR (Antoine), peintre, natif d'Utrecht, mort à Anvers en 1597, âgé de 56 ans. On l'appelle aussi le chevalier de Moor, parce que son mérite le fit décorer de ce titre par un prince souverain. Le séjour qu'il fit en Italie, et sur-tout à Venise, forma son goût, et lui donna une manière qui fit rechercher ses ouvrages. Il fut désiré dans les cours d'Espagne, de Portugal, et d'Angleterre. Ses *Tableaux* sont rares et fort chers. Il a excellé à peindre le *portrait ;* il a aussi très-bien traité quelques *sujets* d'histoire. Ce peintre a rendu la nature avec beaucoup de force et de vérité ; son pinceau est gras et moelleux; et sa touche ferme et vigoureuse. On voit plusieurs *Portraits* de sa main dans la collection du Palais-Royal. — Il eut un fils, Philippe DE MOOR *ou* MORUS, chanoine de Saint-Sauveur, qui cultiva avec succès les sciences exactes et les muses latines. Il nous reste de lui quelques *pièces* dans le dernier genre, entre autres une tragi-comédie sainte, intitulée *Naboth*, dans les poésies de Janus Douza. Il y en a plusieurs qui lui sont adressées. Il s'attacha au service de Sébastien, roi de Portugal, et périt en Afrique au mois d'août 1578.

* II. MOOR (Barthélemi de), professeur de médecine à Harderwick, s'éleva vers la fin du 17e siècle contre la secte chimique dont les principes se propageoient en Hollande. Pour démontrer le vice de leur influence, et ramener ses contemporains à l'étude des anciens, il écrivit, I. *Cogitationum de instauratione medicinæ, ad sanitatis tutelam, morbos profligandos, necnon vitam prorogandam, libri tres*, Amstelodami, 1695, in-8°. Moor se propose dans cet ouvrage de pulvériser les systèmes mis au jour par François Sylvius et Corneille Bontekoe. II. *Veris œco-*

nomiæ animalis, seu potiùs humanæ, principiis innixæ pathologiæ cerebri delineatio practica, in quâ morborum soporosorum per notas characteristicas distinctio, necnon spasmorum accuratior distributio traditur, Amstelodami, 1704, in-4°. III. *Oratio de hypothesibus medicis*, ibidem, 1706, in-4°. IV. *Oratio de methodo discendi medicinam*, ibidem, 1707, in-4°.

* III. MOOR (Charles de), de l'école hollandaise, né à Leyde en 1656, mort en 1738, fit d'abord des *portraits*, et mérita ensuite une réputation à laquelle il mit le sceau, par un *Tableau* représentant le jugement porté par Brutus contre ses deux fils, demandé par les états pour orner la salle du conseil. Il avoit précédemment fait celui de Pyrame et Thisbé. Moor se plaisoit à *peindre* des petits sujets de la vie privée, et a beaucoup travaillé dans ce genre. Son dessin étoit correct, sa couleur brillante, et son exécution finie. Dans le *portrait*, il a souvent la manière de Rembrant, et quelquefois celle de Van-Dyck.

* I. MOORE (Sir Jonas), habile mathématicien, né en 1620 à Whitby dans le comté d'Yorck. Le roi Charles I[er] le chargea d'enseigner les mathématiques à son second fils, Jacques. Charles II le nomma inspecteur général de l'artillerie. Il usa de la faveur dont il jouit auprès du roi et du duc d'Yorck pour faire ériger en un observatoire public la maison qu'habitoit l'astronome Flamstead, ainsi que pour la fondation d'une école de mathématiques dans l'hôpital de Christ. De concert avec ses deux gendres, Perkins et Flamstead, il publia, en 1681 un *Cours complet de mathématiques* à l'usage de cette école. Il a donné, indépendamment de cet ouvrage un *Traité d'arithmétique et d'algèbre*, avec un *Traité des sections coniques*; un *Abrégé des mathématiques*, et un *Traité général d'artillerie*, traduit de l'italien de Tomero Moretii de Brescia.

* II. MOORE (Jean), prélat anglais, né au comté de Leicester, mort en 1714, élève de Clare-Hall, à Cambridge, où il fut reçu docteur en 1681, ensuite sacré évêque de Norwich en 1691. En 1707 il passa de ce siége à celui d'Ely. Les *sermons* de ce prélat ont été publiés par son chapelain, le docteur Samuel Clarke, un vol. in-8°; et sa bibliothèque a été achetée par George II d'Angleterre, qui en a fait présent à l'université de Cambridge.

* III. MOORE (Edouard), poëte anglais, mort en 1757, a composé, I. Des *Fables à l'usage des jeunes demoiselles*. Elles sont peu estimées. II. Le *Joueur*, tragédie. Beaucoup d'irrégularités et de bisarrerie, comme dans presque toutes les tragédies anglaises. III. *Gil-Blas*, comédie, et quelques autres *ouvrages*.

† IV. MOORE (Jacques), auteur anglais, mort en 1734, a composé quelques *pièces* de théâtre, et à ce titre a eu place dans la Dunciade de Pope.

* V. MOORE (Robert), habile maître écrivain anglais de la fin du 17[e] siècle, publia en 1696 *Guide du maître écrivain*, réimprimé en 1704; en 1725, *le Calligraphe général*, et en 1716, *Essai sur la première invention de l'écriture*, avec des modèles gravés qui ont servi à ceux qui se sont occupés depuis de calligraphie. Moore mourut vers 1727.

* VI. MOORE (Philippe), curé de Kirkbridge, et chapelain de Douglas dans l'île de Man, d'abord attaché en cette dernière qualité au docteur Wilson, évêque de l'île, fut chargé, à la prière de la société pour la propagation du christianisme, de *revoir* la traduction faite dans la langue de ces insulaires des Bibles, des livres de prières et des ouvrages de piété adaptés au diocèse de l'île : il fut aidé dans la révision de la Bible par l'évêque Lowth et le docteur Kennicott, les deux plus savans hébraïsans de leur siècle. Moore lui-même très-instruit, entretenoit une correspondance fort active avec nombre de gens de mérite, et se rendit recommandable par son zèle et par les vertus de son état. Il mourut le 22 janvier 1783, âgé de 78 ans, universellement regretté dans l'île paisible où il avoit passé la plus grande partie de sa vie.

* VII. MOORE (François), mécanicien anglais de beaucoup de mérite, mort en 1787. On lui doit plusieurs *machines* admirables, toutes de son invention, et des plus utiles aux manufactures d'Angleterre.

† VIII MOORE (John), médecin et littérateur anglais, né à Sterling en 1730, d'un ecclésiastique, étudia la médecine à Glascow. En 1747, nommé chirurgien de l'armée en Flandre, il garda cette place jusqu'à la paix générale : après avoir voyagé pendant quelques années, tant en France qu'en Italie et en Allemagne, il alla s'établir à Londres en 1779, et publia ses voyages sous ce titre *A view of society manners in France, Switzerland and Germany*, London, 1781, 2 vol. in-8°. *A view of society and manners in Italy*, London, 1781, 2 vol. in-8°. M. Henri Rieu a fait paroître à Genève, la même année, une traduction de ces voyages, sous le titre de *Lettres d'un voyageur anglais en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie*, 4 vol in-8°. Mademoiselle de Fontenay a publié à Paris, en 1806, une nouvelle *traduction* du premier de ces voyages, et elle a été favorablement accueillie. Le style de l'auteur anglais est un modèle de facilité et de clarté. Son roman intitulé *Zéluco*, traduit en 1796 par feu Cantwel, 4 vol. in-18, est écrit avec une vérité de caractère, une force et une originalité de style qui en feront un monument durable du génie anglais. Le roman d'*Edouard*, traduit en 1797, 3 vol. in-12, par le même Cantwel, a aussi de la célébrité ; mais on ne paroît pas faire autant de cas d'un troisième ouvrage de ce genre, intitulé *Mordaunt*, ou *Esquisse de mœurs et de caractères dans divers pays, contenant l'histoire d'une Française de qualité*. On a accusé l'auteur de s'être mis lui-même à contribution. Les meilleures qualités du style deviennent des défauts, lorsque dans un roman par lettres on les prête indistinctement à divers personnages. C'est le reproche qu'on peut faire à celui-ci. MM. Prevost et Blagdon ont publié, en 1803, des extraits des *Œuvres morales, philosophiques et mêlées de John Moore*, 2 vol. in-8°, en anglais. On y trouve les portraits caractéristiques des principaux personnages qui ont joué un rôle dans la révolution française, et un aperçu géographique des villes les plus remarquables de l'Europe. Les éditeurs y ont ajouté une biographie de John

Moore et des notes. On a encore de John Moore des *Essais de médecine*, 1 vol. in-8°, qui lui attirèrent beaucoup d'ennemis parmi ses confrères, parce qu'il révéloit plusieurs secrets du charlatanisme de sa profession. Il est mort dans sa maison de Richemont près de Londres le 28 février 1802.—Son fils John Moore lieutenant-général anglais, a été tué en Espagne d'un boulet de canon.

MOORTON. *Voy.* Morton.

† MOPINOT (Simon), bénédictin de Saint-Maur, né à Reims en 1686, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès, et ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu que le goût de la belle littérature. On a de lui des *Hymnes*, qu'on chantoit encore dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentimens affectueux, et préférables à cet égard à celles de Santeuil, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Ce savant bénédictin a travaillé avec dom Coustant à la collection des Lettres des papes, dont il a fait l'*Epître dédicatoire* et la *Préface*. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot la défendit par plusieurs *Lettres*. Il a fait encore l'*Epître dédicatoire* qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum*. Il avoit achevé le 2e vol. de la collection des Lettres des papes, lorsqu'il mourut. Tourmenté, jusqu'à sa mort, de scrupules que sa vertu auroit dû calmer, les peines d'esprit et de corps l'épuisèrent de bonne heure, et il mourut jeune en 1724.

MOPSUESTE. *Voyez* Théodore, n° IV.

MOPSUS, fils d'Apollon et de Manto, fameux devin de l'antiquité, vivoit du temps de Calchas (*voyez* ce mot), qu'il surpassa en pénétration. Il y eut aussi un roi d'Athènes qui portoit ce nom.

* I MORA (Dominique), de Bologne, écrivain du 16e siècle, réputé dans les armes à la cour de Florence, et à celle de Parme, servit aussi dans les troupes du pape, et passa ensuite à l'armée du roi de Pologne, où il obtint le grade de colonel. Ses principaux ouvrages sont, I. *Tre quesiti in dialogo sopra far el batterie, fortificare una città, e ordinari batterie quadrate, con una disputa di precedenza tra l'arme e le lettere*, Venise, 1567, in-4°. II. *Dominici Moræ, Columnelli, præfecti Poloniæ, judicium, sit necne Turcæ bellum inferendum, deque ejus belligerendi ratione*, etc., Vilnæ, 1595. Mora fut un des meilleurs tacticiens de son temps.

* II. MORA y Jaraba (don Pablo de), savant jurisconsulte espagnol, conseiller d'état de Charles III. On a de lui, I. *Les Erreurs du droit civil et abus de la jurisprudence*, Madrid, 1748, in-4°. Cet ouvrage passe en Espagne pour un des meilleurs qui ont été écrits sur cette matière. On le croit même préférable à celui de Muratori, intitulé *Dei difetti della giurisprudencia*. II. *Recueil des mémoires et des consultations*. En 1789, Mora avoit déjà mis la dernière main à plusieurs écrits, entre autres, I. *Traité sur les droits de la guerre*. II. La *Science vengée*. III. *Réflexions sur un cours de philosophie*. IV. De la *Liberté du commerce*. On ignore si ces ouvrages ont été publiés. Mora mourut à Madrid vers l'année 1800.

† MORABIN (Jacques), secrétaire du lieutenant-général de police de Paris, né à La Flèche, mourut le 9 septembre 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui, I. La *Traduction* du Traité des lois de Cicéron, in-12; et du Dialogue des Orateurs, attribué à Tacite, 1722, in-12. II *Histoire de l'exil de Cicéron*, in-12; morceau assez estimé. III. *Histoire de Cicéron*, 1745, en 2 vol. in-4°. L'ouvrage précédent avoit été traduit en anglais; celui-ci n'a pas eu le même avantage, quoiqu'écrit avec assez de savoir, de clarté et de méthode. IV. *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, in-12. Personne n'avoit plus médité Cicéron que l'auteur, et ce petit livre peut être utile. V. *Traduction*, du Traité de la Consolation de Boëce, 1753, in-12, faite avec exactitude. Tous les ouvrages de Morabin, en général, sont plus érudits que bien écrits; et dans ses *traductions*, il est loin d'avoir conservé à son modèle la physionomie qui lui est propre.

* MORAIN (Nicolas) professa les belles-lettres et la rhétorique, d'abord au collége de Lizieux (depuis 1682-1688,) et ensuite au collége Mazarin. Il est mort en 1724. Le recueil intitulé *Selectæ orationes et carmina clarissimorum in universitate Parisiensi professorum*, offre cinq *pièces* de vers latins de cet instituteur estimable: on y trouve du jugement et de la force.

* MORAINE (Antoine), particulièrement connu par son *Anti-Jansenius, hoc est selectæ disputationes de hæresi pelagianâ et semipelagianâ, deque variis statibus naturæ humanæ, et de gratiâ Christi salvatoris, in quibus vera de illis doctrina proponitur, et Cornelii Jansenii Iprensis falsa dogmata refutantur*, Paris 1652, 1 vol. in-folio. Cet ouvrage est cité dans le procès du P. Quesnel.

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE (Louis de), natif du diocèse d'Evreux, entra dans la maison de Sorbonne en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, Harlay de Sancy, ayant été nommé évêque de la ville de Saint-Malo, il le suivit en qualité de grand-vicaire, et mourut en cette ville l'année 1654. Son principal ouvrage a pour titre: *Examen philosophiæ platonicæ*, 2 vol. in-8°, 1750 et 1755.

† MORAIS (Charles POTTIER de, sieur FORTILLE), attaché à la fauconnerie royale, devint capitaine des chasses. Il publia en 1683 un *Traité* écrit avec précision, netteté et esprit, intitulé *Le grand Fauconnier*. On lui doit encore une *comédie* en cinq actes et en vers, sous ce titre: *Don Cartagne, chasseur errant*: elle n'a pas été imprimée. Morais est mort vers 1708.

† I. MORALES (Ambroise), prêtre de Cordoue, mort en 1590, à 77 ans, enseigna les belles-lettres, forma d'excellens élèves, et contribua beaucoup à rétablir en Espagne le goût de la littérature, que les chicanes scolastiques avoient affoibli. Philippe II le nomma son historiographe, et l'université d'Alcala lui confia une de ses chaires. Sa *Chronique générale d'Espagne*, imprimée dans cette ville en 1574, avoit été commencée par Florian de Zamora, en espagnol, 1533 et 1588, 2 volumes in-fol.: elle ne va que jusqu'à Veremond III. Sandoval la continua, par ordre exprès de Phi-

lippe III, jusqu'à Alfonse VII. Ses *Antiquités des villes d'Espagne* parurent à Cordoue en 1575. Il est encore auteur de plusieurs autres *ouvrages* en espagnol et en latin; le plus curieux de tous est la *Relation du voyage littéraire* qu'il fit par ordre de Philippe II dans les royaumes de Léon, de la Galice et des Asturies, pour y reconnoître les anciennes reliques, les tombeaux et les manuscrits des différentes églises. Cette *relation* a été publiée, avec des notes et la Vie de l'auteur, par le savant augustin Henri Florez, à Madrid, en 1765, in-folio. On a aussi de Moralès des *Scolies* en latin sur les ouvrages de saint Euloge de Cordoue.

* II. MORALÈS (Jean de), poëte espagnol, qui florissoit vers la fin du 16e siecle. On est privé de détails sur sa vie; mais il paroît par ses ouvrages qu'il étoit né à Cordoue ou à Séville. — Il ne faut pas le confondre avec Jean MORALÈS, natif de Montilla, dont Nicolas Antonio fait mention. Il nous a laissé quelques *Poësies* qui ont été recueillies par Pierre Espinosa dans son ouvrage intitulé Première partie des fleurs des meilleurs poëtes espagnols. Moralès fut très-heureux dans quelques *Traductions* d'Horace.

* III. MORALÈS, généralement appelé le *Divin Moralès*, né à Badajos, capitale de l'Estramadure en Espagne, en 1509, fut un des meilleurs peintres de son temps. Il avoit fait une étude particulière des ouvrages de Michel-Ange et du Titien; tous ses *tableaux* ne représentent que des *Christs* peints avec tant d'art et de finesse qu'ils semblent respirer. Il a beaucoup travaillé pour la cour d'Espagne. Philippe II faisoit grand cas de lui. Moralès, sur la fin de ses jours, se retira dans sa patrie. Le roi, passant un jour à Badajos, se souvint de lui, le fit venir, et lui demanda comment il vivoit? « Très-mal, répondit le peintre, car je n'ai pas de quoi manger. » Le roi lui accorda tant par jour pour son dîner, jusqu'à la fin de sa vie. Moralès, profitant des bonnes dispositions du monarque, lui représenta qu'il ne suffisoit pas de dîner, qu'il falloit encore souper. Philippe sourit, et lui accorda un traitement honnête, qui le mit à même de dîner et de souper chaque jour; mais il ne jouit pas long-temps de ce bienfait, car il mourut quelques mois après, en 1586, âgé de 77 ans.

* IV. MORALÈS (Jean-Baptiste), dominicain espagnol, né à Ecija vers l'an 1597, fut envoyé, n'étant encore que simple diacre, aux Philippines, et ensuite à la Chine, pour soutenir la mission que le P. Ange Coqui, religieux de son ordre, avoit établie en 1631. Ces deux missionnaires commencèrent alors à prêcher l'Evangile dans toute sa pureté. Le P. Moralès, ayant appris à fond la langue des mandarins, ne tarda pas à découvrir parmi les chrétiens faits par les jésuites quelques pratiques d'idolâtrie autorisées par ces pères. Comme personne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que le P. Moralès, la province des Philippines le députa au pape Urbain VIII, auquel il présenta un *mémoire* qui contenoit l'énumération de dix sept pratiques d'idolâtrie permises par les jésuites de la Chine, et sur lesquelles il demandoit une décision du saint-siége. Voici une partie des griefs

articulés contre ces pères, qu'on accusa, 1° de dispenser les chrétiens de suivre les commandemens de l'Église; 2° de souffrir l'omission de plusieurs cérémonies sacrées dans l'administration du sacrement de baptême; 3° de permettre l'usure; 4° de leur permettre également de contribuer à leurs frais aux sacrifices et aux fêtes des idoles; 5° de consentir à ce que les gouverneurs des villes qui avoient embrassé le christianisme offrissent des sacrifices à l'idole Chinchoam, et se prosternassent en sa présence, pourvu qu'ils eussent l'attention de cacher une croix, à laquelle ils rapporteroient leurs adorations; 6° de souffrir qu'ils rendissent de semblables honneurs et un pareil culte à Confucius, pour lui demander l'esprit, la science, la sagesse, et de lui en rendre graces après les avoir reçus; 7° de permettre qu'ils fissent de pareils sacrifices aux manes de leurs ancêtres pour en obtenir le succès de leurs entreprises et une nombreuse famille; 8° d'autoriser tout autre sacrifice, pourvu qu'on eût le soin de rapporter ce culte à une croix qu'on auroit attention de cacher dans le lieu même du sacrifice; 9° de ne point instruire les catéchumènes sur l'impiété de quelques pratiques superstitieuses, afin de pouvoir, en excusant leur ignorance, leur administrer le sacrement du baptême. 10°. De permettre à leurs chrétiens de faire dire des messes pour leurs parens qui sont morts idolâtres; 11° d'éviter de parler de Jésus-Christ crucifié; de ne point montrer le crucifix aux catéchumènes, et de ne pas l'exposer dans leurs églises, afin de se soustraire à la persécution d'une partie du peuple qui abhorre la croix, et regarde les mystères comme des extravagances. Ces pratiques, et plusieurs autres que nous ne rapportons point ici, furent condamnées par le saint-office en 1644; cette condamnation fut approuvée et confirmée en 1645 par le pape Innocent X, qui ordonna qu'on expédiât ce décret au P. Moralès, qui se trouvoit alors à Madrid. Ce dominicain, porteur des décisions du saint-siége, quitta l'Espagne, accompagné de trente religieux de son ordre, parmi lesquels se trouvoient le P. Dominique Navarette, qui fut depuis archevêque de Saint-Domingue, et le P. Philippe Prado, archevêque de Manille. Dans son voyage, le P. Moralès passa par le Mexique, où il fut retenu pendant plus d'un an par les artifices des jésuites. Du Mexique il alla à Goa, où il laissa une copie authentique du décret de Rome, qui fut publié avec la solennité ordinaire. Enfin, parvenu à la Chine en 1649, il donna connoissance du décret au P. Emmanuel Dias, vice-provincial des jésuites. Quelques années après, Moralès eut la douleur de voir qu'on lui opposoit un autre décret d'Alexandre VII, qui rendoit à peu près nul celui dont il étoit porteur. En 1661 il envoya à la congrégation de la propagande une relation de ce qui se passoit à la Chine, écrite en forme de supplique, et qui fut publiée par la voie de l'impression. Ce dominicain, se conformant toujours à la saine doctrine, refusa constamment le baptême à ceux qui ne voulurent point renoncer au rit chinois. Moralès mourut en 1664, à l'âge de 67 ans, à Fouinchen, capitale de la province de Fokien.

V. MORALÈS (Jean-Go-

mez), premier fondeur de caractères connu en Espagne. Il fit venir des matrices de Bruxelles à Madrid, où il s'établit sous Charles II, en 1669.

VI. MORALÈS (Jean). *Voy.* MACHAM.

MORAN. *Voyez* MAURAN.

† I. MORAND (Pierre de), né à Arles en 1701, d'une famille noble, fit paroître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie. Il se maria; mais sa belle-mère étant très-méchante, il abandonna sa femme et ses biens, et vint à Paris, où il se livra aux plaisirs de l'esprit et à ceux de l'amour. Il fit représenter, en 1735, *Teglis*, tragédie qui eut quelques succès. Cette pièce offre des situations nobles et touchantes, et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; il ne lui manque, ainsi qu'aux autres *productions* du même auteur, qu'un coloris plus brillant. En 1736 Morand donna ensuite *Childeric*. Il arriva une chose assez singulière à la première représentation de cette pièce. A ce vers,

Tenter est des mortels, réussir est des Dieux.

on battit des mains. Un spectateur, qui ne l'avoit pas entendu, demanda quel étoit donc ce vers qu'on applaudissoit tant? « Je n'ai pas trop bien ouï, dit son voisin : mais, à vue de pays, je crois que c'est :

Enterrer des mortels, ressusciter des Dieux.

Cette pièce, extrêmement compliquée, et faite sur le modèle d'*Héraclius*, est pleine de traits de force et de génie. On n'en put pas bien saisir l'intrigue, et cet embarras, joint à une plaisanterie du parterre, la fit tomber. Dans une des plus belles scènes de la pièce, un moine déguisé, apercevant un acteur qui venoit avec une lettre à la main, et qui s'efforçoit de se faire jour à travers la foule, s'écria : « Place au facteur! » Cette mauvaise plaisanterie excita de tels éclats de rire, que les comédiens ne purent plus se faire entendre.... La tragédie de *Mégare* réussit encore moins que les précédentes. Tous les personnages principaux mouroient à la fin de la pièce, et le parterre demanda au seul qui restoit sur la scène la liste des morts et des blessés. Morand eut d'autres chagrins : sa belle-mère lui intenta un procès, et publia contre lui un *factum* rempli d'horreurs. Le poëte s'en vengea par sa comédie intitulée l'*Esprit de divorce*. Il y tourna sa belle-mère en ridicule, sous le nom de madame Orgon. C'est une de ses meilleures pièces. Le dialogue en est vif, et les caractères sont bien soutenus. Celui de madame Orgon parut outré. On le dit à l'auteur, qui s'avança sur le théâtre pour prouver au public que ce caractère n'étoit que trop réel. On rit beaucoup de cette folie; et lorsqu'Arlequin, à la fin du spectacle, annonça l'*Esprit de divorce*, on cria : « Avec le Compliment de l'auteur. » Le poëte provençal, piqué, jeta son chapeau dans le parterre, en disant tout haut : « Que le plus hardi me le rapporte. » Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment « que l'auteur ayant perdu la tête, il n'avoit plus besoin de chapeau... » L'exempt de garde fit arrêter Morand. Celui-ci donna encore au théâtre quelques *pièces* qui furent mal reçues. On les

trouve dans le Recueil de ses *OEuvres*, imprimé en 3 vol. in-12. Ce recueil mérite d'être lu, quoique Morand n'ait ni grace, ni chaleur; mais il a de l'esprit, des idées et du sens. En 1749 il fut nommé correspondant littéraire du roi de Prusse; mais, toujours en butte aux traits du sort, il ne conserva cette place qu'environ huit mois. Il ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Un trait du malheur qui le poursuivoit, c'est que toutes ses dettes se trouvoient acquittées à la fin de l'année qu'il mourut, et qu'au premier janvier suivant il touchoit le premier quartier de cinq mille livres de rente qui lui restoient. Il expira le 5 août 1757, épuisé par ses excès. Il avoit l'esprit assez juste, et des idées saines et profondes sur le théâtre. On peut le compter parmi les écrivains de la seconde ou troisième classe.

†II. MORAND (Sauveur-François), fils de chirurgien, et chirurgien lui-même très-habile, né à Paris le 2 avril 1697, passa en Angleterre en 1729, pour s'instruire de la pratique du fameux Cheselden, sur-tout dans l'opération de la taille. L'hommage qu'il rendit à ce grand homme lui fut rendu avec usure par l'affluence des élèves qui le prièrent de les diriger dans leurs études. Il fut successivement premier chirurgien de la Charité, et chirurgien-major des gardes-françaises, directeur et secrétaire de sa compagnie, enfin décoré du cordon de Saint-Michel en 1751. Membre de l'académie des sciences en 1722, il le devint de celle de Londres et de beaucoup d'autres. On a de lui, I. *Traité de la Taille au haut appareil*, Paris, 1728, in-12; en anglais, par Douglas, Londres, 1729. II. *Eloge historique de M. Maréchal*, chirurgien du roi de France, Paris, 1737, in-4°. III. *Discours dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être lettré*, 1743. IV. *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre*, 1743, 2 vol. in-12. V. L'*Art de faire des rapports en chirurgie*, Paris, 1743, in-12. Il a fait quelques *additions* à cette nouvelle édition de l'ouvrage de Devaux. VI. *Catalogue des pièces d'anatomie, instrumens, machines, etc., qui composent l'arsenal de chirurgie formé à Paris pour la chancellerie de médecine de Pétersbourg*, Paris, 1759, in-12. A cette collection, qui avoit été demandée par l'impératrice Elizabeth, étoit jointe une anatomie artificielle, qui avoit été exécutée avec beaucoup d'art et de justesse par mademoiselle Bitheron. VII. Le second et le troisième volume de l'*Histoire de l'académie de chirurgie*. VIII. *Opuscules de chirurgie*, 1768-1772, 2 vol. in-4°. On lit avec plaisir et avec fruit plusieurs de ses *Mémoires* dans la collection de l'académie des sciences et dans celle de l'académie de chirurgie. Il mourut le 21 juillet 1773.

* III. MORAND (Jean-François), fils du précédent, né à Paris en 1726, mort en 1784, professeur d'anatomie, médecin de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine. Reçu membre de l'académie des sciences, il y remplit les fonctions de directeur. Il a donné, I. L'article du *Charbon de terre et de ses mines*, qui forme le 40e cahier des arts de l'académie des sciences. II. *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon*

de terre, *etc.*, Paris, 1770, in-12, avec figures. Pour acquérir des connoissances d'autant plus sûres sur ce fossile, il s'étoit rendu à Liège, où il se trouve en quantité. III. *Histoire de la maladie de la femme Supiot*, dont les os s'étoient amollis, 1752, in-12. IV. *Eclaircissement sur la maladie d'une fille de Saint-Geosme*, près de Langres, 1754, etc.

IV. MORAND (Antoine), habile mécanicien, fit en 1706 l'*horloge* de l'appartement du roi à Versailles, sur laquelle deux coqs chantent et battent des ailes à chaque heure.

† V. MORAND, architecte de Lyon, fit *construire* sur le Rhône un pont en bois, qui porte son nom, et qui est remarquable par l'élégance de sa forme et la précision de ses parties. Chacune d'elles peut se démonter pour être refaite, sans nuire à la solidité du reste de l'ouvrage. Cet architecte s'est distingué encore par son goût pour les *décorations*, et par plusieurs *édifices* très-élégamment ornés. Il a été assassiné à Lyon, après le siége de cette ville, par ordre du tribunal de sang qui y fut établi en 1793.

* VI. MORAND (Jean), né à Chabonois en Limousin l'an 1658, s'instruisit de l'art de la chirurgie, d'abord à l'Hôtel-Dieu de Paris, ensuite aux Invalides, et devint enfin chirurgien-major de cette maison; place qu'il occupa pendant 28 ans avec une distinction qui le fit rechercher dans la capitale. Morand est le premier qui ait *tenté* l'amputation du bras dans son articulation avec l'omoplate. Cette pratique lui réussit et lui valut la grande réputation dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1726.

† MORANDE (N. Thévenot de), fils d'un procureur d'Arnay-le-Duc en Bourgogne, s'enrôla très-jeune dans un régiment de dragons. Son père, qui le destinoit à sa profession, acheta son congé. Mais son génie inquiet lui fit bientôt déserter la maison, pour aller se plonger à Paris dans la dissolution et dans les intrigues. Des friponneries et des aventures honteuses obligèrent sa famille de solliciter un ordre pour le faire enfermer aux Bons-Enfans d'Armentières. Sorti de cette maison, il passa en Angleterre, où il distilla ses poisons dans différens libelles. Celui qui fit le plus de bruit fut le *Gazetier cuirassé* ou *Anecdotes scandaleuses sur la cour de France*, Londres, 1772, in-8°. Princes, ministres, maîtresses, magistrats, gens de lettres, tous les hommes qui avoient un nom alors, y sont déchirés avec le plus cruel acharnement. Il préparoit contre madame Dubarry une autre satire, sous le titre de *Vie d'une courtisane très-célèbre du dix-huitième siècle*; mais il supprima cet écrit, sous la condition d'une rente viagère de 4,000 liv., dont la moitié réversible à sa femme. Cette critique parut cependant en 1776, Londres, in-12, sous le titre d'*Anecdotes sur madame la comtesse Dubarry*, avec le portrait de l'héroïne. Il entreprit ensuite le *Courrier de l'Europe*, gazette qu'il rendit satirique pour la mieux vendre. Enfin, à l'époque de la révolution, il vint à Paris, où il intrigua beaucoup, et où il fut massacré en septembre 1792. Avant de publier le *Gazetier cuirassé*, il avoit fait imprimer le *Philosophe cynique* et des *Mélanges*

confus sur des matières fort claires, l'un et l'autre à Londres, 1771, in-8°. Quand cet Arétin préparoit quelque libelle, il avoit soin d'écrire aux intéressés, pour proposer de lui payer leur rançon : quelques-uns eurent cette prudence ou cette foiblesse. Il s'adressa aussi à Voltaire, qui ne le paya qu'en le dénonçant au public. On a encore de lui une foule de *Brochures* aussi plates et insipides que méchantes ; elles sont aujourd'hui justement oubliées.

* I. MORANDI (Morando), médecin, né dans le Modénois, le 9 novembre 1693, étudia chez les jésuites de Modène, d'où il passa à Padoue, où, après s'être appliqué à l'anatomie et à la médecine, il obtint le bonnet de docteur dans cette dernière faculté; il pratiqua son art avec succès à Modène, à Imola et à Novi dans l'état de Gênes. Sur la fin de ses jours, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 19 janvier 1756. Ce médecin savoit les langues grecque, latine, française, et anglaise ; il cultivoit même la poésie, et étoit agrégé à plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont, I. *Decade di lettere famigliari continenti gli errori nella pratica fatti, ed al publico schieltamente communicati*, Modena, 1748. II. *De febribus quibusdam tertiariis perniciosis*, Ferrariæ, 1748. in-4°. III. *Della cura del vajuolo colla chinachina, e col bagno tiepido*, Ancona, 1735. IV. *Della cura preservativa della rabbia canina*, Ancona, 1755.

*II. MORANDI (Jean-Marie), peintre italien, né à Florence en 1625, mort en 1715. Cet artiste a beaucoup travaillé à Vienne, où il obtint la protection de toute la famille impériale. Il a fait les *portraits* de presque tous les princes d'Allemagne. Morandi *peignoit* aussi l'histoire.

*III. MORANDI-MANZOLINI (Anne), née à Bologne en 1716, se maria en 1740 à Jean Manzolini, célèbre anatomiste, à l'école duquel elle apprit le dessin, l'anatomie et l'art de travailler en cire, à laquelle elle mêloit d'autres matières pour lui donner plus de consistance, et parvint à imiter au naturel la matrice, avec son fœtus dedans, et les différentes positions de ce fœtus dans la matrice; invention qui facilita l'étude des accouchemens, et la manière d'opérer dans les cas difficiles : et quoique l'art de modeler et d'imiter en cire avec une vérité frappante toutes les parties du corps humain ait été perfectionné depuis, on ne peut cependant refuser la gloire de l'invention aux Manzolini. Après la mort de son mari, arrivée en 1755, Morandi fut agrégée à l'académie des sciences de Bologne, et à plusieurs autres sociétés littéraires de différentes villes. En 1758 elle obtint une chaire d'anatomie. Sa réputation s'accrut de jour en jour, et se répandit dans toute l'Europe. On lui fit des offres brillantes pour l'engager à venir professer dans plusieurs villes capitales ; mais elle refusa de se rendre à leurs vœux, satisfaite d'entretenir une correspondance suivie avec elles, et de leur envoyer ses préparations anatomiques en cire. Le concours des voyageurs qui venoient admirer ses *travaux anatomiques* se multiplioit chaque jour. Elle reçut même la visite de Joseph II,

lorsque cet empereur passa à Bologne. Elle mourut dans sa patrie en 1774.

* I. MORANDO-SIRENA (François), de Vérone, mort en 1575, élève d'Alciati et grand ami de Sigonius, donna des leçons publiques à Padoue, sur les fiefs, avant de recevoir le bonnet de docteur en droit. Il étoit habile aussi en architecture. On a de lui des *Poésies latines* de différens genres, et il commença en vers hexamètres un livre intitulé *De inventione veteris, recentiorisque chartæ*. Il avoit aussi écrit un ouvrage sur les *Cautions*, auquel il ne put mettre la dernière main. Alde le jeune lui dédia son Traité de l'orthographe, et publia deux de ses *Epîtres* en vers, dont l'une étoit adressée à l'évêque de Padoue *Ormaneti*.

* II. MORANDO-ROSA (Philippe), né à Vérone en 1735, manifesta dès son enfance les plus heureuses dispositions pour l'étude, et fit des progrès rapides dans les langues grecque et latine. La lecture des meilleurs auteurs anciens et modernes, en épurant son goût, le mit bientôt à même de publier des *ouvrages* où il développa tout à la fois du génie et des talens. On a de lui, I. *Medo*, tragédie, Vérone, 1755. Le marquis de Maffei, à qui il dédia cette tragédie, en parle avec éloges dans le chapitre premier de son traité des théâtres anciens et modernes. II. La *Teonæ;* tragédie, Térone, 1755. III. *Osservazioni sopra il commento della divina commedia di Dante stampato in Verona l'anno* 1749; Vérone, 1751. Ces observations ne sont pas toujours fondées en raison. L'auteur fait des suppositions qui sont très-éloignées d'approcher de la vraisemblance. IV. *Sonetti e Canzoni*, Vérone, 1756. Ces sonnets et ces chansons renferment beaucoup de concerts, il y en a quelques uns d'agréables. V. Plusieurs autres *ouvrages*. Morando mourut dans sa patrie le 10 août 1760.

* MORANT (Philippe), laborieux antiquaire, né à Saint-Sauveur, dans l'île de Jersey, en 1700, mort le 25 novembre 1770. On a de lui une *Histoire de Colchester*, imprimée en 1748, in-fol., au nombre de 200 exemp., et réimprimée en 1768. — *Abrégé sommaire de l'histoire d'Angleterre*, in-fol. — Tous les articles marqués C dans la Biographie britannique, depuis 1739 à 1760, in-fol., 7 vol. L'*Histoire du comté d'Essex*, 1760 à 1768, in-folio, 2 vol. *La vie d'Edouard-le-Confesseur*. — Environ 150 *Sermons*. Il a travaillé long-temps à préparer l'*édition* des registres du parlement; et soit comme éditeur ou annotateur, il a contribué à la *publication* d'un grand nombre d'ouvrages.

† MORATA (Olympia-Fulvia), née à Ferrare en 1526, d'un père qui s'étoit acquis une réputation dans l'enseignement des belles-lettres, et parvint à être précepteur des princes de Ferrare, fils d'Alfonse Ier. La jeune Morata reçut de lui une éducation adaptée aux dispositions étonnantes qu'elle avoit reçues de la nature, et ses progrès furent tels que la princesse de Ferrare voulut l'avoir pour compagne de ses études. On l'entendit avec admiration déclamer en latin, parler grec, expliquer les paradoxes de Cicéron, et répondre avec autant de justesse que d'esprit à toutes les questions qu'on lui adressoit. La mort de son père et les infirmités de sa mère l'ayant

obligée de renoncer à la cour pour se livrer à l'éducation de trois sœurs et d'un frère en bas âge, elle s'en acquitta avec succès, et épousa un jeune médecin allemand, nommé Grunthler, qu'elle suivit à Schweinfurt en Franconie, accompagnée de son jeune frère. Cette ville ayant été assiégée et livrée aux flammes, les deux époux se réfugièrent, dans la plus grande détresse, à Hamm-lberg, d'où ils furent bientôt obligés de fuir encore. Heureusement l'électeur Palatin offrit à Grunthler une place de professeur en médecine à Heildelberg; mais Morata ne tarda pas à succomber aux fatigues et aux malheurs qu'elle venoit d'éprouver; elle mourut en 1555, âgée de 29 ans. Elle avoit composé plusieurs *ouvrages*, dont la plus grande partie périt dans l'incendie de Schweinfurt. Cœly Curion a rassemblé ceux qu'on a pu recueillir, et les a fait imprimer à Bâle, 1558, in-8°, sous le titre d'*Olympiæ Fulviæ Moratæ fœminæ doctissimæ ac planè divinæ opera omnia quæ hactenus inveniri potuerunt*. Ils consistent en des discours, des dialogues, des lettres et des traductions.

MORATIN (Nicolas Fernandès), savant jurisconsulte et poëte espagnol du règne de Charles III, fut un de ceux qui ont le plus travaillé à la réforme de la scène espagnole. Dans ce but il composa *La Petimetra*, comédie, imprimée en 1762. C'est peut-être la première comédie qui a paru en Espagne selon toute la rigueur des règles de théâtre; elle est précédée d'une excellente *dissertation* sur la comédie. Moratin a composé en outre, I. trois tragédies, savoir, *Lucrèce*, *Hormesinda*; et *Gusman-lé-Bon*, imprimées à Madrid en 1770 et 1777. II. *La Diane*, ou *la Chassè*, poëme didactique en six chants, Madrid, 1765, in-8°. III. *Les vaisseaux de Cortez détruits*, poëme épique imprimé à Madrid en 1685 par les soins de son fils don Léandro, qui y a joint des réflexions critiques très-curieuses. IV. *Dissertation sur l'origine et les progrès des combats de taureaux en Espagne*. V. *Dorisa y Amarillis*, églogue. Tous ces ouvrages très-estimés en Espagne, n'ont pas la même faveur dans les autres pays. Moratin mourut à Madrid en 1780.

MORAVIE (les Frères de). *Voyez* HUTTEN, n° II.

MORDAUNT. *Voyez* PETERBOROUGH.

* MORE (Antoine). *Voyez* MOORE, n° I.

* II. MORE (sir François), savant jurisconsulte anglais, mort en 1621, élève du collège de justice de Middle-Temple. On a de lui un ouvrage intitulé *Causes rassemblées et rapportées*, Londres, 1693, in-fol.

* III. MORE (Henri), ministre anglais dissident et poëte, né au comté de Devon, mort en 1802, pasteur d'une congrégation à Liskeard en Cornouailles. Ses *poésies*, qui pétillent d'esprit, ont été publiées en un volume in-4°, par le docteur Aikin, qui a joint au volume une notice abrégée de la vie de l'auteur.

IV. MORE. *Voyez* MORUS.

*I. MOREAU (Antoine), d'Utrecht en Hollande, bon peintre d'histoire, et excellent dans le portrait, passa les premières années de sa jeunesse à Rome, où

il étudia avec fruit les ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël. La réputation qu'il s'acquit dans son art le fit rappeler en Espagne par Philippe II, qui lui fit faire son *portrait* : il en fut si content, qu'il récompensa généreusement le peintre. Moreau alla ensuite en Portugal, où il fit le *portrait* du monarque de ce royaume, qui en fut si satisfait, qu'il lui donna l'ordre de *peindre* toute la famille royale. D'après cela, il n'y eut pas en Portugal de cavalier et de dame qui ne voulussent être peintes par Moreau, et qui ne payassent volontiers pour un portrait cent écus, avec un anneau de la valeur de cette somme ; prix fixé par le roi lui-même. Philippe II lui ordonna de se rendre en Angleterre pour y faire le *portrait* de la reine Marie, son épouse. Celle-ci gratifia le peintre d'un anneau de grand prix, et lui assigna en même temps cent écus de rente, sa vie durant. Ce seul *portrait* suffit pour l'enrichir, par le grand nombre de copies qu'il en fit. De retour à Madrid, Philippe II lui permit de se retirer dans sa patrie, où il mourut en 1568, âgé de 56 ans.

* II. MOREAU (le chevalier), commandeur de Malte, plus connu sous le nom de commandeur Morée, petit-fils d'Antoine Jean, et cousin de Paul (ci-dessus), né à Madrid en 1550, mort en 1610. Il s'attacha comme son père au service de l'Espagne. Sully, dans ses Mémoires, dit « que le commandeur Moreau, qui avoit des parens français au service du roi de Navarre, fut envoyé à ce prince, en 1583, par Philippe II, pour négocier avec lui un traité secret, et lui porter une lettre de sa main, par laquelle il engageoit Henri à renouveller en France la guerre des calvinistes.

* III. MOREAU (René), né en Anjou l'an 1587, mort à Paris en 1656, y fut reçu docteur de la faculté de médecine en 1618. Plein de mérite et d'érudition, Moreau ne tarda pas à se faire avantageusement connoître. La cour et la ville le recherchèrent, rendirent justice à ses talens, et bientôt on le vit occuper avec distinction, au collége royal, la chaire de médecine et de chirurgie. On estime beaucoup ses *ouvrages*, dont les principaux sont : I. *De missione sanguinis in pleuritide, cum vitâ Petri Brissotti*, Parisiis, 1622, 1630, in-8° ; Halæ, 1742, in-8°. On y trouve un catalogue chronologique de presque tous les médecins qui ont vécu avant lui. II. *Scola salernita, hoc est de valetudine tuendâ : adjectæ sunt animadversiones novæ et copiosæ*, Parisiis, 1625, 1673, in-8°. Il y a beaucoup d'autres éditions de cet ouvrage. III. *Vita et icon Jacobi Sylvii*, Genevæ, 1635, in-folio, à la tête de l'édition des œuvres de ce médecin. IV. *Tabulæ methodi universalis curandorum morborum*, ibidem, 1647, in-fol. et in-4°. V. *Epistola de laryngotomiâ*, Parisiis, 1646, avec les *Exercitationes anginæ* de Thomas Bartholin. VI. Du chocolat, *traduit* de l'espagnol d'Antoine Colmenero, avec quelques annotations et discours curieux; à la suite est un dialogue composé par Barthélemy Marandon, des environs de la ville de Morchena, traduit aussi de l'espagnol. Paris, 1643, in-4°.

† IV. MOREAU (Pierre), Parisien, mort en 1648, *inventa* et *fondit* un caractère d'imprimerie imitant l'écriture bâtarde.

† V. MOREAU (Etienne), poëte dijonnais, mort en 1696, à 60 ans, est connu par des *Poésies* d'une élégante simplicité. Elles ont été publiées à Lyon en 1667, sous ce titre : *Nouvelles fleurs du Parnasse*.

† VI. MOREAU DE BRASEY (Jacques), né à Dijon en 1663, capitaine de cavalerie, mort à Briançon vers l'an 1722, âgé de 60 ans, est auteur, I. Du *Journal de la campagne de Piémont*, en 1690 et 1691. II. Des *Mémoires politiques, satiriques et amusans*, 1716, trois volumes in-12. III. De la suite du *Virgile travesti*, 1706, in-12 : mauvaise continuation d'un mauvais ouvrage.

VII. MOREAU (Jacques), habile médecin, né à Châlons-sur Saône en 1647, disciple et ami du fameux Guy-Patin, s'attira la jalousie et la haine des anciens médecins par des thèses publiques qu'il soutint contre de vieux préjugés. On l'accusa d'avoir avancé des erreurs ; mais il se défendit d'une manière victorieuse. Il mourut en 1729. On lui doit, I. Des *Consultations sur les rhumatismes*. II. Un *Traité chimique* de la véritable connoissance des fièvres continues, pourprées et pestilentielles, avec les moyens de les guérir. III. Une *Dissertation physique sur l'hydropisie.*; et d'autres *ouvrages* estimés.

* VIII. MOREAU (Etienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, assassiné en 1704, est auteur d'une *Géographie de la Pannonie*, insérée dans le Tableau de l'ancienne Hongrie de Timon, qui en fait le plus grand éloge.

† IX. MOREAU (Jean-Baptiste), né à Angers en 1656, devint maître de musique à Langres et à Dijon. Etant venu chercher fortune à Paris, il vint à bout de se glisser à la toilette de madame la dauphine Victoire de Bavière. Cette princesse aimoit la musique : Moreau s'offrit de chanter un petit air de sa *composition :* il chanta et il plut. Son nom parvint par ce moyen aux oreilles du roi, qui voulut voir Moreau. Il *chanta* plusieurs airs, dont sa majesté fut si contente, qu'elle le chargea aussitôt de faire un divertissement pour Marly, qui deux mois après fut exécuté et applaudi de toute la cour. Moreau fut aussi chargé de *faire la musique* pour les intermèdes des tragédies d'*Esther*, d'*Athalie*, de *Jonathas*, et de plusieurs autres *morceaux* pour la maison de Saint-Cyr. Ce musicien excelloit sur-tout à rendre toute l'expression des sujets et des paroles qu'on lui donnoit. Le poëte Lainez, à qui il s'attacha, lui fournit des chansons et de petites cantatilles qu'il mit en musique, mais qui ne sont pas gravées. Il mourut à Paris en 1734, à 78 ans.

* X. MOREAU (Jacob-Nicolas), né à Saint-Florentin le 20 décembre 1717, reçu avocat et ensuite conseiller à la cour des aides de Provence, historiographe de France, bibliothécaire de la reine, quitta jeune la magistrature pour suivre avec plus de liberté son goût pour les lettres. Venu à Paris, il s'y fit bientôt connoître par ses écrits, fut nommé historiographe de France, et chargé de rassembler près du contrôle général les chartres, les monumens historiques, les édits et déclarations qui avoient formé successivement la législation française, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Cette collection immense et bien faite fut confiée à sa garde, sous le titre de

Dépôt des chartes et de législation. Il est mort, non pas décapité pendant la révolution, comme l'a annoncé un biographe, mais naturellement à Chambouci, près de Saint-Germain-en-Laye, le 10 messidor de l'an 11 (1799.) Parmi ses *écrits* nombreux, on remarque, I. *L'Observateur hollandais*, espèce de journal politique contre l'Angleterre, divisé en quarante-cinq lettres écrites avec sagesse et beaucoup de connoissance dans la politique de l'Europe. II. *Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, 1757, in-12 : écrit piquant et rempli d'une ironie fine et agréable, qui attira à son auteur quelques ennemis parmi les philosophes anti-religieux. III. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, 1757, 2 vol. in-12. IV. *Examen* des effets que doit produire dans le commerce l'usage et la fabrication des toiles peintes, 1759, in-8°. V. *Le Moniteur français*, 1760, in-12. VI. Les *Devoirs d'un prince* réduits à un seul principe, 1775, in-8°. Cet ouvrage, réimprimé en 1782, et qui méritoit de l'être, fit honneur à l'éloquence et au courage de l'auteur. « On vit, dit un écrivain, un simple particulier opposer noblement la liberté de ses leçons aux flatteries des courtisans, et la sévérité de ses principes à ce torrent de corruption qui commençoit dès-lors à déborder de toutes parts, et devoit bientôt engloutir et les flatteurs et les flattés. VII. *Exposé historique des administrations provinciales*, 1789, in-8°. VIII. *Exposition de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. IX. *Principes de morale politique et du droit public*, ou *Discours sur l'Histoire de France*, 21 vol. in-8°. Ils ont été publiés de 1777 à 1789, et présentent des tableaux de notre histoire depuis Clovis jusqu'à Louis IX. « L'auteur, ajoute l'écrivain déjà cité, comparant les siècles les uns aux autres, démontre par les faits que la morale doit être la loi fondamentale des états ; qu'avec elle ils s'élèvent et prospèrent, comme sans elle ils périssent et s'affaissent sans retour ; que l'iniquité est le fléau de celui qui la commet, ainsi que la ruine de celui qui la sert ; politique sublime qui garantit tout à la fois et l'autorité de ceux qui gouvernent et la sûreté de ceux qui sont gouvernés. Moreau ne sépare jamais dans cet ouvrage la cause des peuples de celle des princes. En défendant d'une main le pouvoir unique, il repoussoit de l'autre toute idée d'oppression. Son principe étoit que tout devoit être fait pour le peuple, et rien par le peuple, parce que son premier besoin est d'être gouverné, et que le plus heureux emploi qu'il puisse faire de sa force, c'est de s'en dessaisir. » Malgré cet éloge, Moreau fut vivement accusé dans le temps de n'avoir écrit que sous l'influence ministérielle, et pour favoriser par ses recherches l'accroissement du pouvoir arbitraire ; de n'avoir vu comme état heureux pour les Français que celui d'être esclaves, en soumettant leurs propriétés et leurs lois à la volonté absolue du chef. Il faut l'avouer ; ce reproche, qui empêcha l'auteur d'être reçu à l'académie française, fut sans doute trop sévère, mais il n'est pas dépourvu de fondement ; et la lecture de ses Discours, quoique écrits avec pureté et élégance, fait naître cette opinion, et laisse dans l'ame un sentiment de tristesse et de découragement. Moreau eut des vertus sociales ;

il aimoit à obliger, et il oublioit facilement l'injustice quand elle le concernoit seul. Il fut bon père, bon époux, ami de la paix, de la religion et de son pays.

* XI. MOREAU DE COMMAGNY ou CAUMAGNY (Antoine-Jean), baron, puis vicomte de Soulangis près Bourges, né en 1491, d'une ancienne famille noble du Berri, mort en 1561, se distingua comme homme de guerre et comme homme de lettres. Ce seigneur étoit veuf et avoit un fils en bas âge, lorsqu'à la bataille de Pavie en 1525, il fut blessé et fait prisonnier avec François Ier et plusieurs de ses officiers. Ils furent échangés dans la même année : mais l'amour retint Moreau quelque temps en Espagne, où il se remaria, et eut un second fils. En 1528 il revint en France avec son épouse, de qui il eut encore d'autres enfans; et ses blessures l'autorisant à quitter le service, il se retira dans son château de Soulangis. Deux ans après, le roi érigea cette baronnie en vicomté, et depuis, Moreau se livra entièrement à son goût pour les lettres. Il a laissé, I. Un *Recueil de poésies*, 1548, in-4°, dans lequel on trouve quelques pièces qui n'étoient pas tout-à-fait sans mérite à l'époque où elles parurent, mais qui ne présentent aujourd'hui rien de neuf. II. Une *Relation détaillée de la bataille de Pavie*, restée manuscrite à la bibliothèque de l'archevêché de Bourges. Il seroit à désirer qu'elle fût imprimée.

* XII. MOREAU DE COMMAGNY (Paul), vicomte de Soulangis, petit-fils du précédent, né en 1560, au château de Soulangis près Bourges, mort en 1628. Son père, attaché à la personne de Marguerite de Valois, dans le temps du mariage de cette princesse avec le roi de Navarre, fut du petit nombre des seigneurs catholiques qui suivirent le parti de Henri IV, sous les règnes de Charles IX et de Henri III. Paul n'avoit que 16 ans, et étoit déjà au service, quand il fut vainqueur dans un duel où il soutenoit les intérêts du roi de Navarre, qui venoit de se retirer à Alençon. Cette circonstance lui concilia la faveur de Henri. Il le fit dans la suite capitaine au régiment de ses gardes françaises. Ce seigneur porta les armes 53 ans, et fut tué sous les yeux de Louis XIII, au siége de La Rochelle.

* XIII. MOREAU (Michel), de la même famille que les deux précédens, s'est distingué au 17e siècle dans la place de lieutenant civil au châtelet de Paris, où il fit beaucoup de bien. La reconnoissance a conservé le nom de ce magistrat, qui a provoqué plusieurs lois et réglemens utiles. Il étoit mort en 1637; car à cette époque, sa veuve Elizabeth Luillier épousa en secondes noces le chancelier Etienne d'Aligre.

* XIV. MOREAU DE LA ROCHETTE (François-Thomas), né le 4 novembre 1720, à Aigny-le-Feron, près Villeneuve-l'Archevêque, étoit directeur des fermes du roi à Melun. Il y avoit, près de cette ville, une petite terre appelée La Rochette, dont le sol étoit si pauvre, que, suivant un dicton vulgaire, une poule n'y trouvoit point à vivre en août. Moreau de La Rochette conçut le hardi projet de changer cette lande en un domaine fertile. Il l'acheta en 1751. Le jour il vaquoit à la ville

aux devoirs de sa place ; le soir et une partie de la nuit étoient consacrés à ses occupations champêtres. D'abord il fit valoir les terres déjà en culture. En 1760 il commença à défricher. Il proposa au gouvernement, en 1767, d'établir à La Rochette une école de pépinière cultivée par des enfans-trouvés, dont le nombre fut dans l'origine de 50, et ensuite porté à 100. En même temps qu'il formoit des hommes aux travaux agricoles, il les employoit à continuer ses défrichemens, à niveler le terrain, à l'améliorer et à le planter. Bientôt de belles forêts, des champs féconds, une maison élégante et spacieuse, construite en 1771 sur les plans du célèbre architecte Louis, et entourée des bâtimens nécessaires à une grosse exploitation, de vastes jardins, de riches pépinières, prirent la place des rochers, des bruyères et des sables stériles, donnèrent la vie à un sol disgracié de la nature, et le parèrent de tout le luxe de la végétation. Le gouvernement récompensa les talens de Moreau de La Rochette et en tira parti. Il avoit été nommé, en 1766, à la place d'inspecteur des familles acadiennes restées sur les ports de mer. On lui donna l'année suivante celle d'inspecteur-général des pépinières royales. Honoré de lettres de noblesse, il fut, en 1769, décoré de l'ordre de Saint-Michel. On le chargea, en 1785, en qualité de commissaire du roi, d'aménager les bois servant à l'approvisionnement de Paris, et de rendre flottables différens ruisseaux qui pouvoient le favoriser. Moreau vécut dans la société des personnages du 18e siècle les plus distingués par leur rang et leurs lumières, et y a fait remarquer un esprit aussi agréable que solide, joint à un cœur vraiment philantropique. Il existe une *correspondance* intéressante entre Voltaire et cet industrieux citoyen, à qui l'on doit en outre une belle *manufacture* de sulfate de fer (couperose verte), établie à Urcel près Laon, l'une des premières usines de ce genre que la France ait possédées ; des *projets* et *plans* pour le défrichement des landes de Bordeaux, etc., etc. Il mourut dans sa terre de La Rochette, entouré de sa création, et de l'admiration publique, le 20 juillet 1791, âgé de 71 ans.

* XV. MOREAU DE LA ROCHETTE (Jean-Etienne), fils du précédent, membre de la société d'agriculture de Seine-et-Marne, né à Melun le 17 novembre 1750, et mort à La Rochette le 8 mai 1804, s'est rendu recommandable par ses travaux en agriculture, en continuant de cultiver les belles pépinières et le domaine de La Rochette. Quoique fort jeune alors, c'étoit lui qui étoit chargé de l'exécution des plans, des détails de culture, de la surveillance des ouvriers, de l'établissement des pépinières. Il travailla avec son père jusqu'à la mort de celui-ci, arrivée en 1791. Depuis, il continua avec le même zèle à améliorer ses établissemens de culture et ses pépinières. Aux époques désastreuses de la révolution, quand des tyrans, non moins imbécilles que cruels, osoient dire qu'il ne falloit à la France que du fer et des pommes de terre ; quand, pour vouloir le bien, on avoit besoin de courage, il fut assez hardi pour faire encore des semis d'arbres précieux. Il prépara ainsi, pour des temps plus calmes et plus heureux, des richesses et des jouissances dont il n'a pas tenu au

vandalisme que nous ne fussions à jamais privés.

XVI. MOREAU. *Voy.* Beaumont, n° XIII, Maupertuis, *et* Mautour.

* I. MOREELSE (Paul), fameux peintre hollandais, distingué par ses talens, né à Utrecht en 1575, mort en 1638, élève de Michel Mirevelt, a *gravé* en bois quelques planches qu'on estime beaucoup. Il entendoit bien le clair-obscur.

* II. MOREELSE (Henri), fils du précédent, né à Utrecht en 1615. Cet homme, d'un mérite rare, professa pendant dix ans le droit civil à l'université d'Utrecht, et fut ensuite employé dans diverses magistratures et commissions honorables. Il est mort en 1666. On n'a de lui que sa harangue inaugurale *de Jurisprudentiæ Romanæ usu hodierno*, quelques *Dissertations* académiques, et un *Mémoire* hollandais sur l'aggrandissement de sa ville natale.

* I. MOREL (Hugues), né à Auxonne dans le 14e siècle, d'une famille recommandable de cette ville, se voua à l'état ecclésiastique. Dès la fin du 14e siècle il figuroit parmi les secrétaires du duc Philippe-le-Hardi, s'étoit distingué dans cette place, et mérita la confiance du prince, qui le chargea, en décembre 1390, de se rendre près du pape à Avignon, pour obtenir main-levée de l'interdit mis sur la ville d'Auxonne par l'archevêque de Besançon, par rapport aux monnoies que le duc faisoit fabriquer en ladite ville. Hugues Morel, assez heureux pour obtenir un plein succès de la négociation dont il étoit chargé, rapporta des bulles de main-levée, et mit fin à une contestation qui duroit depuis un demi-siècle, et dont la ville d'Auxonne étoit sur-tout la victime. Hugues Morel étoit doyen de Beaune, trésorier et chanoine de la chapelle du duc à Dijon, nommé par le duc Jean auditeur des causes d'Appeaux, membre du grand-conseil des ducs, et garde des chartes de leur trésor. Envoyé en 1408 par le chancelier de Bourgogne, pour connoître des différens existans entre les habitans de Besançon et le chapitre métropolitain de cette ville, il les termina en se conciliant l'estime des deux partis, s'en revint avec le titre de chanoine de Besançon, et reçut en récompense du duc le doyenné de la Sainte-Chapelle qui devint vacant sur la fin de ladite année, place d'autant plus recherchée qu'elle donnoit entrée dans le conseil privé du prince : ainsi Hugues Morel se trouva revêtu des dignités ecclésiastiques et civiles. En 1417 il fut nommé élu du clergé en l'assemblée des trois ordres du bailliage de Dijon, et dans cette mission il fut doublement investi de la confiance du peuple qui l'avoit choisi, et du souverain qui l'avoit distingué. Les dotations que fit Hugues Morel à l'église d'Auxonne en 1419 doivent le faire considérer comme fondateur de la *familiarité* de cette ville; il y avoit choisi sa sépulture, et fait d'avance placer sa tombe. Il décéda l'an 1421. Ainsi, après avoir été honoré des trois premiers ducs de Bourgogne, de race royale, et avoir rempli sous ces trois règnes des fonctions importantes, Hugues Morel existe encore plus dans le souvenir des Auxonnois, par la mémoire de ses bienfaits, que par la tradition de ses dignités.

II. MOREL (Frédéric), célèbre imprimeur du roi, et son interprète dans les langues grecque et latine, héritier de Vascosan, dont il avoit épousé la fille, étoit né en Champagne, et mourut à Paris, le 7 juillet 1583, dans un âge assez avancé. Sa devise étoit un mûrier, avec ces mots : *Tout arbre porte de bons fruits*.

III. MOREL (Frédéric), fils du précédent, professeur et interprète du roi, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin, et le français, et plus célèbre que son père, avoit une si violente passion pour l'étude, que, lorsqu'on lui vint annoncer que sa femme étoit sur le point de mourir, il ne voulut pas quitter sa plume qu'il n'eût fini la phrase qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on vint lui dire que sa femme étoit morte : « J'en suis fâché, répond-il froidement ; c'étoit une bonne femme. » Cet imprimeur acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il *publia*, sur les manuscrits de la bibliothèque royale, plusieurs Traités de saint Basile, de saint Chrysostôme, de saint Grégoire, de saint Jérôme, de Théodoret, de saint Cyrille, de Galien, de Xénophon, de Théophraste, d'Homère, d'Héliodore, d'Orphée, d'Hippocrate, de Philon le Juif, de Synesius, de Théophile, etc., etc. Dès l'âge de vingt ans il avoit déjà *publié* l'Hérodien de la traduction de Jacques de Vintimille, 1580, qu'il accompagna d'une version. On estime l'*édition* qu'il donna des OEuvres d'OEcumenius et d'Aretas, Paris, 1631, en 2 vol. in-folio. Enfin, après s'être signalé par ses connoissances dans les langues, il mourut le 27 juin 1630, à 78 ans. Ses fils et ses petits-fils marchèrent sur ses traces. *Voyez* Ezéchiel, n° II.

† IV. MOREL (Claude), fils du précédent, bon imprimeur, et savant dans les langues grecque et latine, a donné une *édition* de saint Grégoire de Nysse, 1638, 3 vol. in-folio, qui est estimée des savans. On distingue, dans ses *éditions*, Quintilien, saint Ignace, saint Denys l'Aréopagite, dont quelques exemplaires sont en vélin. On a observé que les livres sortis les premiers de ses presses sont plus beaux que les autres.

V. MOREL (Charles), imprimeur ordinaire du roi, successeur des précédens, a *donné* des *éditions* correctes de plusieurs Pères grecs. La plus considérable est celle des conciles généraux et provinciaux, en grec et en latin, par Binius, 10 vol. in-folio.

VI. MOREL (Gilles), imprimeur ordinaire du roi, habile dans son art, a donné les OEuvres de saint Grégoire de Nysse, 1638 : de saint Isidore, d'Aristote, en 4 vol. in-fol. On lui doit encore, la grande Bibliothèque des Pères, en 17 vol. in-fol. Sur la fin de ses jours il se fit recevoir conseiller au grand-conseil.

† VII. MOREL (Guillaume), professeur royal en grec, directeur de l'imprimerie royale à Paris, mort en 1564, a donné un *Dictionnaire grec-latin-français*, 1622, in-4°, et d'autres *ouvrages* pleins d'un savoir étendu. Il a *publié* encore les ouvrages d'Arthémidor, en grec et en latin,

et ceux de saint Jean-Chrysostôme, sur le Nouveau Testament, en 6 volumes in-folio.

† VIII. MOREL (Jean), frère du précédent, né en la paroisse du Tilleuf, dans le comté de Mortein, a publié, sous le voile de l'anonyme, *L'Ame toujours impassible dans toutes les positions de la vie, fors en une seule qui est la grande*, Paris, 1558, in-12. Cet ouvrage est plein d'intérêt : le caractère de Philippin, le personnage principal, y est parfaitement bien soutenu, et contraste à merveille avec le caractère ardent de Florine, sa maîtresse, pour laquelle il finit par être sensible. On a donné l'extrait de ce roman dans la Bibliothèque universelle des romans, septembre, 1779, pag. 107 et suivantes. Les connoissances littéraires de l'auteur l'avoient lié avec le chancelier Olivier et Michel de l'Hospital. Convaincu d'avoir adopté les nouvelles opinions. Morel fut mis en prison pour crime d'hérésie. Il y mourut. On le déterra, et il fut brûlé le 27 février 1559.

* IX. MOREL (Jean), né à Châlons-sur-Saône en 1593, mort en 1668, excella dans la connoissance des langues grecque et latine, fut docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et auteur de l'ouvrage suivant : *De febre purpuratâ, epidemicâ et pestilenti quæ ab aliquot annis in Burgundiam et omnes ferè Galliæ provincias debacchatur, medica dissertatio*, Lugduni, 1641, in-8°. — Un autre médecin de ce nom (Grégoire) a écrit : *De aquis medicatis agri Patavini, et de causis qualitatum quæ eis insunt compendiolum*, Patavii, 1567, in-8°. — Pierre et Jean-Charles MOREL, aussi médecins, ont publié quelques *ouvrages* cités par les bibliographes.

X. MOREL (André), en latin *Morellius*, antiquaire, natif de Berne, connu à Paris par sa profonde érudition. On lui offrit la place de garde du cabinet des médailles du roi, à condition qu'il embrasseroit la religion catholique : mais il ne voulut point l'accepter à ce prix. Il étoit alors à la Bastille, où Louvois l'avoit fait mettre, parce qu'il s'étoit plaint, avec la franchise de son pays, qu'on ne le récompensoit pas du travail dont il avoit été chargé par Louis XIV. La liberté lui ayant été rendue, pour la deuxième fois, le 16 novembre 1691, à la sollicitation du grand-conseil de Berne, il se retira en Allemagne, et mourut à Arnstadt le 11 avril 1703. Il laissa un fils, ministre de l'église de Berne. Quoique Morel eût cultivé toute sa vie la science numismatique, il ne la mettoit point au-dessus de toutes les autres connoissances, comme font certains antiquaires. Il ne regardoit les médailles que comme des monumens de la vanité des anciens, qui servent à connoître l'histoire, mais qui ne renferment pas toute l'histoire. Il étoit naturellement modeste ; et, quoique Vaillant ne lui fût pas favorable, il se reconnoissoit inférieur à cet antiquaire, et avouoit que personne ne le surpassoit dans la connoissance des médailles. Ses principaux ouvrages sont, I. *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia... et disposita ab Andreâ Morellio, cum commentariis Havercampi*, Amsterdam, 1734, cinq tom. en 2 vol. in-fol. Ce recueil, le plus complet des familles romaines

qui ait jamais paru, est estimé, rare et recherché; on y trouve 3539 médailles, *gravées* avec leurs revers. Le lecteur est également frappé de la beauté des médailles gravées par Morel lui-même sur les originaux, et de la justesse des inscriptions. II. *Specimen rei nummariæ*, Leipsick, 1695, en 2 vol. in-8° : ouvrage digne du précédent.

† XI. MOREL (dom Robert), bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne l'an 1653, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés en 1680. On lui donna ensuite la supériorité de différentes maisons. En 1699 il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denys, où il s'occupa à composer des *ouvrages* ascétiques. Il mourut en 1731, à 79 ans. On a de lui, I. *Effusion de cœur sur chaque verset des psaumes et des cantiques de l'Eglise*, Paris 1716, en 4 vol. in-12. (*Voyez* Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, p. 504.) II. *Méditation sur la règle de Saint-Benoît*, Paris, 1717, in-8°. III. *Entretiens spirituels sur les Evangiles des dimanches et les mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12. IV. *Entretiens spirituels, pour servir de préparation à la mort*, in-12, Paris, 1721. V. *Entretiens spirituels pour la fête et l'octave du Saint-Sacrement*, en 1722, in-12. VI. *Imitation de N. S. J. C.*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, in-12, Paris, 1723. VII. *Méditations chrétiennes sur les Evangiles de toute l'année*, 2 vol. in-12, Paris, 1726. VIII. *Du bonheur d'un simple religieux et d'une simple religieuse, qui aiment leur état et leurs devoirs*, in-12, 1727. IX. *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse*, in-12, 1750. X. *De l'espérance chrétienne, et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, in-12, 1743. La plupart des ouvrages de dom Morel ne sont que des prières continuelles; l'auteur a tiré ses réflexions de l'Écriture et des écrits ascétiques des SS. Pères. C'est ce qui donna une grande vogue à ses ouvrages. Le Dictionnaire des livres jansénistes le range dans la classe de ces sectaires.

* XII. MOREL (Claude), né à Paris, mort en 1703, fut, selon Desvaux dans son *index funereus*, premier chirurgien de Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston de France, duc d'Orléans, et, à sa mort, remplit les fonctions de chirurgien en chef dans l'hopital de la Charité. Il s'y distingua, ainsi que dans la capitale, par les opérations les plus délicates de son art et toujours faites avec succès. Très-habile dans la lithotomie, il forma quantité d'élèves à l'Hôtel-Dieu dans la pratique de la taille, et se faisoit admirer d'un autre côté, dans les écoles publiques, par la clarté de ses démonstrations anatomiques et chirurgicales. Il avoit été long-temps prévôt de la communauté de Saint-Côme.

* MORELL (Thomas), savant théologien anglais, et lexicographe, né en 1701, mort en 1784, a donné des *éditions* précieuses du Dictionnaire latin d'Ainsworth et du Lexicon grec de Hedesicus. Il est auteur des excellentes *notes* de l'Essai sur l'entendement humain par Locke. Enfin Morell a eu *part* à l'Analyse de la beauté

de Hogarth, et il a *donné* un choix de morceaux de l'Ecriture sainte pour les Oratorios d'Handel.

I. MORELLE (Julienne), prodige de savoir, née à Barcelonne, posséda quatorze langues, la théologie, la philosophie, la jurisprudence et la musique. Dès l'âge de 12 ans elle *soutint* publiquement à Lyon diverses thèses qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. Dégoûtée du monde et des hommages qu'on lui rendoit, elle embrassa la profession religieuse dans le monastère de Sainte-Praxède d'Avignon, et y mourut en 1653.

* II. MORELLE (N. de la), né à Paris vers la fin du 16e siècle, connu par quelques pièces de poésies qui ne sont pas sans mérite. On a de lui, I. *Endymion ou le Ravissement*, tragi-comédie pastorale en cinq actes, en vers, dédiée à la duchesse d'Orléans, Paris 1627, in-8°. II. *Philine, ou l'Amour contraire*, pastorale en cinq actes, en vers, dédiée à la princesse de Guémenée, Paris, 1630, in-8°. Si l'on en croit l'avis du libraire au lecteur, cette pièce a souvent paru sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne avec succès, et dans les meilleures maisons de France; c'est par le conseil de ses amis, et sur-tout de Malherbe, qu'il la fit imprimer. Le même Malherbe, dans un sonnet qui suit l'épître dédicatoire, fait un grand éloge de l'auteur et de la pastorale.

* III. MORELLE (Côme), né en Catalogne vers l'an 1555, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et professa la théologie à Cologne au commencement du 17e siècle. Les thèses qu'il *soutint* à Paris, en 1612, sur l'autorité du pape et des conciles, firent beaucoup de bruit. Cette même année il *publia* à Anvers une nouvelle édition des OEuvres de saint Thomas d'Aquin en 18 vol. in-fol. Il fut fait inquisiteur général de la foi dans les trois électorats le 23 mai 1618. L'estime et l'amitié qu'avoit pour lui l'électeur de Trèves lui devinrent funestes. Les Espagnols s'étant imaginés que Morelle étoit son espion, l'arrêtèrent, et le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit misérablement ses jours le 18 février 1636.

I. MORELLI (Marie-Magdeleine), née à Pistoie, se distingua dans sa jeunesse par ses talens pour la poésie, qui la firent recevoir dans l'académie des arcades de Rome, sous le nom de Corilla Olympica. Ses succès lui procurèrent l'honneur de recevoir au Capitole, le 31 août 1771, la couronne de grand poëte, que Pétrarque obtint, et qui alloit ceindre le front du Tasse, si la mort ne l'eût frappé la veille de la cérémonie. Le célèbre imprimeur Bodoni a recueilli, à Parme, les actes de ce couronnement solennel, et des honneurs rendus à Corilla, qui est morte à Florence le 8 novembre 1800. *Voyez* Pizzi.

* II. MORELLI (François-Joseph), de Florence, prit d'abord l'habit de frère mineur de l'observance de St. François, mais il le quitta bientôt pour reprendre l'habit séculier, et se retira à Londres, où il étudia à fond la langue anglaise, et les ouvrages de cette nation les plus érudits et les plus accrédités. S'étant repenti de sa démarche, il retourna à Florence, où, par la protection de Cosme III, il fut dispensé de rentrer dans son couvent. En

1750 il fit un voyage en Allemague, et se rendit à Vienne, où il termina ses jours en 1756. On a de lui les ouvrages suivans, traduits de l'anglais : I. *Guida degli uomini alla loro eterna salute, del P. Roberto Personio della compagnia di Jesu.* II. *Gentiluomo istrutto nella condotta d'una virtuosa e felice vita del P. Gugliemo Dorell della compagnia di Jesu.* Ces deux ouvrages furent réimprimés plusieurs fois. III. *Le tre conversioni dell' Inghilterra dal paganismo alla religione cristiana*, etc., *con diverse altre materie appartenenti alle dette conversioni, scritte dal P. Roberto Personio sacerdote Inglese della compagnia di Jesu*, etc., Roma, 1750, 3 vol. in-4°. Dans cet ouvrage on examine le Martyrologe protestant de Fox, et on y donne la relation de la fameuse conférence qui eut lieu à Fontainebleau entre le cardinal Duperron et Duplessis-Mornay, ainsi que de plusieurs disputes et controverses qui éclatèrent à Oxford, entre les catholiques et les protestans, sous le règne d'Édouard VI.

* MORELY (lord), fils de sir Thomas Parker, fut en grande faveur sous Henri VIII, et l'un des pairs qui signèrent la lettre au pape sur la légitimité du divorce de Henri et de Catherine d'Aragon. Il concourut dans toutes les mesures qui furent prises pour faire réussir le mariage de ce monarque avec Anne de Boulen. Il vécut dans un âge très avancé, et se retira de bonne heure de la cour, où il ne se plaisoit pas. Il mourut en 1547. On a de lui des *Poésies* latines.

* MORÉNA (Othon), natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le 12e siècle, *commença* l'histoire de ce que l'empereur Frédéric Barberousse fit en Lombardie depuis 1154 jusqu'en 1168, principalement par rapport à la ville de Lodi-Aurens. — Acerbus MORÉNA, son fils, *acheva* ce que le père n'avoit pu finir. Ces auteurs étoient partisans de l'empereur contre les papes. On trouve cette histoire dans la collection de Burmann et dans celle de Muratori, avec les notes de Saxius : elle a été aussi imprimée à Venise, 1639, in-4°, avec les notes et les corrections de Félix Osias.

† MORENAS (François), historiographe d'Avignon, né dans cette ville en 1702, y mourut en 177..... Morenas fut soldat, puis cordelier; et ayant obtenu la dispense de ses vœux, il entreprit en 1733, le *Courrier d'Avignon*, qu'il écrivit d'un style foible et incorrect, mais facile et naturel. On lui donna ensuite pour collaborateur l'abbé La Baume, puis l'abbé Outhier; l'un poëte en prose, l'autre ex-prédicateur. Le ton de la Gazette avignonaise changea entièrement sous ce dernier rédacteur. Il broda les nouvelles en déclamateur; il annonça des bagatelles avec emphase. Ce style demi-oriental, qui auroit dû décrier la feuille, servit à la répandre, parce que l'auteur avoit de l'imagination et quelquefois des saillies. Morénas n'avoit ni l'un ni l'autre. C'étoit en littérature un écrivain très-médiocre; et dans la société un bon homme qui ne montroit guère d'esprit, et encore moins d'agrémens. Comme les profits de la Gazette ne lui suffisoient pas, il composoit des sermons pour tous les jeunes aspirans à la chaire, et leur vendoit son éloquence à très-bon marché, mais toujours plus qu'elle ne valoit. Louis XV

ayant pris possession du Comtat Venaissin en 1768, et le Courrier d'Avignon ayant été supprimé, Morénas se rendit à Monaco, où il continua sa gazette. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1774. On a de lui différens ouvrages aujourd'hui oubliés. On se souvient pourtant encore de son *Abrégé* du Dictionnaire des cas de conscience de Pontas, en 2 vol. in-8°, qui fut contrefait à Lyon, et que Collet s'appropria ensuite, en décriant le premier auteur, suivant l'usage ordinaire. Ce théologien y ajouta pourtant bien des cas, et modifia ou rectifia les décisions; mais le fonds appartenoit à Morénas, et c'étoit lui qui avoit pris la plus grande peine. Son *Abrégé* de l'Histoire ecclésiatique de Fleury, en 13 vol. in-12, est très-inférieur à son travail sur Pontas; les deux derniers volumes, pris dans les Mémoires du P. d'Avrigny, et dirigés par les jésuites d'Avignon, ne font honneur ni à son exactitude, ni à son impartialité. Les différentes *Relations* des événemens courans, ainsi que son *Histoire de l'entrée des Allemands en Provence*, n'ont eu aucun succès. Il a donné aussi une mauvaise *Suite* aux Lettres historiques de madame du Noyer. Sa *Dissertation sur le commerce*, traduite de l'italien de Belloni, 1756, in-12, eut quelque succes. Morénas auroit eté plus recommandable, si, au lieu de composer, il s'étoit borné à traduire. Il travailloit en même temps à différens *ouvrages* polémiques peu importans.

† MORÉRI (Louis), docteur en théologie, né le 25 mars 1643, d'une famille honnête, à Bagemont, petite ville de Provence, dans le diocèse de Fréjus, fit ses études à Draguignan, à Aix et à Lyon. Dans cette dernière ville il prêcha la controverse pendant cinq ans. Moréri s'y étoit annoncé par une mauvaise allégorie, intitulé *le Pays d'Amour*, Lyon, 1665, in-12, qu'il publia dès l'âge de 18 ans. Il se fit connoître bientôt par des *ouvrages* plus utiles. Il publia, en 1673, en 1 vol. in-fol. le *Dictionnaire* qui porte son nom, et dont Chappuzeau (*voy.* ce nom), dit-on, lui donna la première idée. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Lonjumeau, à qui il avoit dédié cet ouvrage, en reconnoissance des soins que ce prélat s'étoit donnés pour lui faire trouver des matériaux. Madame de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de Pompone, secrétaire d'état. Il pouvoit espérer de grands avantages de sa place; mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupa d'une nouvelle édition de son Dictionnaire augmenta son épuisement. Il mourut à Paris le 10 juillet 1680, à 38 ans. Le 1er volume de sa nouvelle édition avoit déjà paru, et le 2e vit le jour quelques mois après la mort de son auteur. Moréri avoit de la littérature, il connoissoit les livres modernes qu'il falloit consulter, et entendoit assez bien l'italien et l'espagnol; mais il n'avoit ni beaucoup de goût, ni beaucoup d'imagination. Son ouvrage, réformé, et considérablement augmenté, porte encore son nom, et n'est plus de lui. « C'est une ville nouvelle, dit Voltaire, bâtie sur l'ancien plan. » Trop de généalogies suspectes, d'articles consacrés à des hommes obscurs, d'inexactitudes, de minuties, de fautes de langage, le

défaut de critique, de précision et de goût, ont fait tort à cet ouvrage utile, qui seroit infiniment plus agréable, si les auteurs qui y ont mis la main s'étoient bornés au nécessaire et à l'intéressant. Plusieurs grands hommes, comme Alexandre, César, Pompée, Boileau, Molière, Corneille, etc., n'y sont que crayonnés, tandis qu'une foule d'écrivains inconnus et de gentilhommes de deux jours y occupent un terrain immense. Ce Dictionnaire est sur-tout défectueux pour la partie géographique, malgré les diverses et fréquentes révisions qui en ont été faites. Aussi étoit-ce une *vraie étable d'Augias*, dit Prosper Marchand, « pour le nettoiement de laquelle il n'auroit fallu rien moins qu'un Hercule littéraire. » Ce qui a contribué à faire un nom à Moréri, c'est qu'on s'imagine que son Dictionnaire est le premier en ce genre qui ait paru; mais on avoit celui de Juigné, qui, tout inexact qu'il est, ne lui fut pas inutile. Les éditions les plus estimées du Dictionnaire de Moréri sont, celle de 1718, en 5 vol. in-fol; celle de 1725, 6 vol. in-fol., et celle de 1732, aussi en 6 vol. in-fol. L'abbé Gouget a donné 4 vol. in-fol. de Supplément que Drouet a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-fol., avec des corrections et des augmentations. Cette édition est la 19e de ce grand ouvrage. La première, ainsi qu'on l'a dit plus haut, est de 1673. La seconde, revue par l'auteur, parut à Paris en 1681, en 2 vol. in-fol. Les troisième, 4e et 5e ont successivement paru sans beaucoup de changemens; mais en 1689 on donna un 3e volume en forme de supplément. La sixième, par les soins, et avec des corrections de Le Clerc. Les 7, 8, 9, 10, 11 et 12e, sont à peu près une seule et même édition, si ce n'est que la 11e a été augmentée et retouchée par Bayle. La 13e parut à Paris en 1712, en 5 vol. in-fol., et Dupin y a eu beaucoup de part ainsi que dans les suivantes. Celle de 1732, en 6 vol. in-fol., est la 18e. Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en italien. On a encore de Moréri une *Traduction* de l'espagnol de la Pratique de la perfection chrétienne et religieuse, d'Alfonse Rodriguez, Lyon, 1677, in-8°, trois volumes, depuis souvent réimprimée; une *édition* des Vies des Saints, dans laquelle il a retouché le style et ajouté des tables chronologiques. Relations nouvelles du Levant, ou Traité de la religion du gouvernement, et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures, composées par le P. G. D. C. C. (S. Gabriel du Chinon, capucin), et publiées par le sieur L. M. P. D. E. T. (Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie.)

* MORES (Edward Row), né à Tunstall, dans le comté de Kent, le 13 janvier 1730, d'une très-ancienne famille, fut élevé à Oxford, où jeune encore il *corrigea* les épreuves de la concordance hébraïque de Calasio, 1747, in-folio, 4 vol. A peine âgé de 20 ans, il publia à Oxford, en 1748, *Nomina et insignia gentilitia nobilium equitumque sub Edwardo primo rege militantium*, in-4°, et suivit son goût pour l'étude de l'antiquité, en recueillant des pièces et des mémoires sur l'histoire d'Oxford, et, particulièrement sur le collége de la Reine, auquel il étoit attaché. On doit à cet homme singulier, laborieux dans les premières années de sa vie, et qui en consacra

le reste à la dissipation, l'établissement de la société pour l'assurance des vies et la survivance par annuités de 100 liv. sterling, croissant pour les survivanciers, divisés en six classes d'âges de 1 à 10, de 10 à 20, de 20 à 30, de 30 à 40, de 40 à 50 jusqu'à la fin de la vie. La première idée en fut donnée par Jacques Dodson, mathématicien attaché à l'hôpital de Christ; mais celui-ci étant mort, Mores effectua et suivit la formation de cette société, dont il fut nommé président à perpetuité. Il en rédigea le plan et les statuts, et a *publié* divers écrits sur cet établissement, qui n'est connu qu'en Angleterre. Mores mourut le 28 novembre 1778, dans la 49e année de son âge. Peu de temps avant sa mort il avoit publié une *Dissertation sur les fondeurs et les fonderies typographiques*, et a acquis ce qu'il pouvoit y avoir de plus curieux dans une immense collection de poinçons, de matrices et de types, formée depuis le temps de Wynkyn, de Woede jusqu'à celui de M. James.

I. MORET (Jean), imprimeur d'Anvers, successeur de Plantin, dont il avoit épousé la fille, se rendit célèbre par ses connoissances et ses éditions. Son amitié pour Juste-Lipse ne se démentit jamais. Il mourut en 1610. — Son fils Balthasar MORET conserva à son imprimerie la réputation qu'elle avoit acquise.

† II. MORET (Antoine DE BOURBON, comte de) fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, et prince légitimé de France, naquit en 1607. Après avoir goûté les sages leçons de Lingendes (depuis évêque de Sarlat), son précepteur, il eut les abbayes de Savigny, de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Victor de Marseille, et ses bénéfices ne l'empêchèrent pas de porter les armes. Il reçut un coup de mousquet au combat de Castelnaudary, en 1632, dont il mourut, à ce qu'assurent les historiens les plus instruits. D'autres prétendent qu'il se retira en Portugal, sous un habit d'ermite; qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha, sous le nom de *Frère Jean-Baptiste*, dans un ermitage en Anjou. Mais enfin ils n'apportent aucune preuve qu'un fils de Henri IV, qu'ils ne font mourir qu'en 1693, fût un solitaire angevin. Cependant ils ajoutent que Louis XIV, frappé des bruits qui couroient au sujet du comte de Moret, fit demander par l'intendant de Touraine à l'ermite qui passoit pour être ce comte, s'il l'étoit réellement? Le solitaire répondit: « Je ne le nie, ni ne veux l'assurer; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse comme je suis. » Cette réponse et d'autres circonstances répandent sur ce point d'histoire une obscurité que les critiques n'ont pu encore dissiper entièrement. Cependant nous croyons devoir rapporter les raisons de ceux qui admettent l'opinion la plus probable, c'est-à-dire, que le frère Jean-Baptiste n'étoit pas le comte de Moret. Si ce jeune seigneur se sauva avec une douzaine de personnes de la première qualité, ainsi que l'assurent ceux qui ne veulent pas qu'il ait été tué dans le combat, comment le bruit de sa mort se répandit-il si généralement, sans être réfuté par aucun des témoins et des compagnons de sa fuite? Comment Bassompierre, qui devoit être très-instruit, publia-t-il qu'ayant voulu aller voir détrous-

ser les ennemis, le comte fut rapporté mort? Comment cette mort fut-elle confirmée par les historiens contemporains, Dupleix et le continuateur de de Serres? Il y a plus : quelques-uns de ses historiens nomment le capitaine Bideran qui lui porta le coup mortel, et désignent le monastère de Prouille comme le lieu où le corps du comte fut porté. Si donc il mourut pendant ou après le combat, la dispute est finie.

* MORETO (Augustin), poëte comique espagnol, fort estimé parmi ses compatriotes. Plusieurs écrivains français et italiens ont imité de ses pièces. Les sujets de la *Princesse d'Elide* de Molière, du *Charme de la voix* de Th. Corneille, de *D. Japhet d'Arménie* de Scarron, lui appartiennent.

* MORETTI (Gaëtan), de Bologne, frère-lai des théatins, où il fit profession le 12 février 1648, s'appliqua à l'étude de l'astronomie, dans laquelle il fit des progrès si rapides, qu'il publia sur cette science, I. *Tavole dell' ore planetarie perpetue, nelle quali si vede qual pianeta domina in qualsivoglia ora del giorno, e della notte per tutto il tempo dell' anno*, etc., Bologna, 1681. II. *Firmamentum novissimè denudatum, in quo supputantur omnia sidera fixa usque adhuc observata*, etc., Bononiæ, 1695, dédié à Cosme III, grand-duc de Toscane. La seconde partie de cet ouvrage fut réimprimée, en 1703, à Bologne, où Moretti mourut le 23 février 1697.

* MOREY (Michel-Joseph), de Florence, né vers l'an 1695, passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où, malgré de sérieuses occupations, il trouva le moyen de cultiver la littérature. Membre de plusieurs académies, il s'y distingua par ses *productions latines*, jusqu'à sa mort arrivée en 1767. On a de lui, I. *Michaelis Josephi Morei carmina*, Romæ, 1740. II. *Eloge de Jean-Marie Crescimbeni*. III. *Vie* du même, insérée dans le Recueil des vies des illustres académiciens des arcades, Rome, 1751, in-4°. IV. *Prose di Morei, dette in diverse academie*, Rome, 1752. Une grande partie de cet ouvrage, plein d'érudition, traite de l'origine de la fable; des jeux établis par les Romains en l'honneur de leurs dieux, des statues équestres, etc. V. *Vies des plus illustres académiciens des Arcades*, Rome, 1751. VI. Et plusieurs autres *ouvrages* qui attestent à la fois les talens et la fécondité de cet auteur.

MORFONTAINE (N** de), né dans la Brie, auteur des cantates que du Bousset a mises en musique, et insérées dans ses recueils, avoit fait aussi un opéra de *Pirame et Thisbé*, dont le célèbre organiste Marchand avoit commencé la musique lorsqu'il mourut. Morfontaine est mort vers l'an 1732.

MORGAGNI (Jean-Baptiste), savant anatomiste, né à Forli dans la Romagne en 1682, membre de l'académie des inquiets de Bologne, où il avoit fait ses études; académie connue depuis avantageusement sous le titre d'Institut de Bologne. La république de Venise le tira de Forli, où il exerçoit la médecine sur un trop petit théâtre, pour lui donner la chaire d'anatomie de Padoue, avec six mille francs d'appointement. Il honora cette

ville par ses découvertes, et par ses ouvrages qui roulent tous sur son art. Les principaux sont, I. *Adversaria anatomica omnia*, Padoue, 1719, in-4°, Leyde 1741, in-4°. Cette dernière édition a, de plus que les précédentes, *Nova institutionum medicarum idea*. II. *Epistolæ anatomicæ*, Leyde, 1728, in-4°, réimprimées à Venise, 1740, 2 vol. in-4°. III. *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis libri V*, Patavii, 1765, 2 tom. en un vol. in-folio; Lovanii, 1766, 4 tom. en 2 vol. in-4°; Embroduni in Helvetiâ, 1779, 3 vol. in-4°, avec des notes de Tissot; cette édition est plus estimée que les précédentes. IV. Plusieurs *Lettres* insérées dans la nouvelle édition de Valsava. Il a donné son nom à un trou de la langue et à un muscle de la luette, parce qu'il les découvrit le premier. Ce savant, correspondant de l'académie des sciences de Paris, mourut en 1771, âgé de 90 ans. Les papes Clément XI et Clément XII, et plusieurs souverains, lui donnèrent des marques particulières de leur estime. Benoît XIV fait de lui une mention honorable dans son traité *De beatificatione servorum Dei*. Peu de savans ont joui d'une estime plus générale. Il avoit recueilli lui-même ses ouvrages, qui parurent à Venise en 1765, en 5 vol. in-folio.

* I. MORGAN-MWYNVAWR ou MORGAN-LE-COURTOIS, prince gallois, né en 872, mort en 1001, vécut par conséquent 129 ans. Ce prince, grand guerrier, et le plus intime ami du roi Edgar, d'Angleterre, aimoit beaucoup la paix.

* II. MORGAN (Guillaume), savant prélat gallois, mort en 1604, élève du collége de Saint-Jean à Cambridge, obtint d'abord le vicariat de Welshpool, et en 1595 fut nommé évêque de Landaff. En 1601 il passa de ce siège à celui de Saint-Asaph. Morgan a eu la plus grande *part* à la traduction de la Bible en gallois, dont la première édition est de 1588.

* III. MORGAN, fameux aventurier anglais, né dans la province de Galles ou Wales, passa à l'île de la Barbade, et de-là à la Jamaïque; il devint vice-amiral de la flotte de Mauwelt, fameux corsaire, et prit avec lui l'île de Sainte-Catherine. Ce flibustier, d'une rare intrépidité, à la tête de quatre vaisseaux et de 700 hommes aussi braves que lui, courut les mers, prit l'île de Cuba, pilla la ville de Porto-Bello en 1670, pilla et brûla la ville de Panama, fit un riche butin, et fit route pour la Jamaïque, où il se retira et épousa la fille d'un des principaux officiers de l'île. On ignore l'époque de sa mort.

* IV. MORGAN (George CADOGAN), né en 1754 à Bridge-End en Glamorganshire, un des comtés du Sud-Wales, mort le 17 novembre 1798, fut nommé en 1776 prédicateur d'une église de dissidens à Norwich. En 1785 il alla a Yarmouth dans la même qualité; mais l'année suivante il se retira à Hackney, où il fit dans un établissement littéraire des cours de philologie, de mathématiques, et d'histoire naturelle, sous la direction de son oncle le docteur Price. Ces derniers lui donnèrent occasion de publier dans la suite ses *Lectures on Electricity* (Leçons sur l'électricité), Londres, 2 vol. in-8°; en 1785 il composa ses *Observa-*

tions et expériences sur la lumière des corps en état de combustion, insérées dans les Transactions philosophiques, vol 75e, part. 1re, pag. 190-212. Il a fourni le journal météorologique aux 12 premiers numéros du *Monthly Magazine*, et il a laissé plusieurs *Mémoires sur la chimie*. Il prétendoit être en état de démontrer le phlogistique de la manière la plus évidente.

MORGUES. *Voyez* MOURGUES.

† MORHOF (Daniel-George), né à Wismar, dans le duché de Meckelbourg en 1639, professeur de poésie à Rostock, ensuite d'éloquence, de poésie et d'histoire à Kiel, et bibliothécaire de l'université de cette ville, fit deux fois, en 1660 et en 1670, le voyage de Hollande et d'Angleterre; il vit Grævius à Utrecht, J. Fr. Gronovius à Leyde, Nicolas Heinsius à La Haye; en Angleterre il se lia avec Isaac Vossius et avec Robert Boyle, il admira particulièrement ce dernier, et traduisit en latin un de ses ouvrages qu'il publia à Hambourg en 1671. Il échappa, avant de retourner dans sa patrie, à deux dangers qui auroient pu le faire périr; en s'amusant à parcourir le magasin d'Elzévir à Amsterdam, des piles de ballots qui s'écroulèrent faillirent l'écraser. Dans sa traversée peu s'en fallut qu'il ne fît naufrage. Le bruit de sa mort se répandit avant son arrivée dans sa patrie à tel point qu'on y travailloit déjà à son éloge funèbre. Cet écrivain se signala par un grand nombre d'*ouvrages*, fruits de son érudition et d'un travail infatigable. Les principaux sont, I. *Dissertationes*, 1699, in-4°. II. *Opera poëtica*, 1694, in-4°. III. *Orationes*, 1698. IV. *Polyhistor, sive De notitiâ auctorum et rerum*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Lubeck, 1732, 2 vol. in-4°. Il y a eu une quatrième édition continuée jusqu'en 1747, et augmentée par Jean Albert Fabricius, qui a été publiée cette même année. Il y a peu de livres plus savans; mais il manque de méthode. V. *Princeps medicus*, 1665, in-4°. C'est une dissertation sur la guérison des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre. Le crédule auteur l'admet également dans ces deux princes, et soutient qu'elle est miraculeuse. VI. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, Kiloni, 1703, in-4°. Un marchand de vin d'Amsterdam, qui rompoit, dit-on, les verres à boire par un ton de voix élevé, donna lieu à cet ouvrage plein de choses curieuses. Morhof, mort à Lubeck le 30 juillet 1691, étoit si laborieux, qu'il travailloit même en mangeant.

* I. MORICE (sir William), homme de beaucoup de talent, et d'une vaste érudition, fut élevé à la place de secrétaire d'état à la recommandation du général Monck. Peu versé dans les langues étrangères, et encore moins dans la connoissance des affaires étrangères, il n'étoit guère propre à cet emploi, dans lequel cependant il ne mérita aucun reproche pendant sept ans qu'il l'exerça. Il le quitta en 1668, et mourut en 1676. Il a donné un ouvrage *sur le droit commun à la sainte cène*, imprimé en 1651, in-4°, et réimprimé en 1660, in-folio.

† II. MORICE DE BEAUBOIS (dom Pierre-Hyacinthe), né à Quimperlay dans la Basse-Bretagne le 25 octobre 1693, de parens nobles, après avoir fai

ses études au collége des jésuites à Rennes, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Le cardinal de Rohan, ayant demandé à ses supérieurs deux religieux pour travailler à l'histoire de sa maison, dom Morice fut choisi pour y coopérer avec dom Duval. La santé de ce dernier s'étant altérée par un travail trop assidu, dom Morice se *chargea* seul de l'ouvrage, qui est demeuré manuscrit dans la maison de Rohan, dont il avoit l'estime et la confiance. Il peut former 4 vol. in-4°. Le cardinal de Rohan lui marqua sa reconnoissance en le gratifiant d'une pension de huit cents livres. Ce savant *travailla* ensuite à donner une nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne de dom Lobinau. L'attente et les vœux du public et de ses compatriotes furent bientôt remplis. Depuis l'année 1742 jusqu'en 1750, il *publia* 3 vol. in-fol. de preuves ou mémoires pour cet ouvrage, et le premier vol. in-fol. de l'histoire; laissant tous les *matériaux* du second et du dernier vol. lorsqu'il mourut le 14 octobre 1750. Dom Taillandier, son confrère, a continué cet ouvrage, qui forme 5 volumes dans lesquels on trouve des pièces curieuses et intéressantes, et des dissertations propres à éclairer tout ce qui regarde l'origine, les mœurs, les coutumes des Bretons, l'ancienne noblesse et les droits de la province, etc.

* MORIENUS, né à Rome, se retira à Jérusalem pour y vivre en ermite. Profond en alchimie, ses écrits passent pour ce qu'on a publié de meilleur sur la métallurgie, et l'on estime beaucoup ceux qui traitent de la transmutation des métaux. Selon Boërhaave, les ouvrages de Morienus ont été traduits, en 1182, de l'arabe en latin, et le docteur Shaw fait mention des suivans : I. *Liber de distinctione mercurii aquarum*. Boyle, qui le tenoit manuscrit d'Elie Ashmole, l'avoit conservé dans sa bibliothèque. II. *Liber de compositione alchemiæ*. Ce livre se trouve page 509, tom. I, de la Bibliothèque chimique de Manget. Celui-ci et Lipenius parlent d'un autre livre de Morienus imprimé à Paris en 1559, 1574, in-8°, et à Hanau, 1593, 1663, in-8°, intitulé, III. *De re metallicâ, metallorum transmutatione, et occultâ summâque antiquorum medicinâ libellus*.

* MORIGI (Jules), né à Ravenne le 5 janvier 1538, de l'illustre famille de Morigia de Milan, montra les plus heureuses dispositions pour la poésie italienne, dans laquelle il obtint de tels succès qu'il fut agrégé aux principales académies de l'Italie. Il est mort dans sa patrie le 3 février 1610. On a de lui, I. *Il Damone innamorato*, Bologne, 1566; ce sont des odes, des chansons, des sonnets, des madrigaux, et des ballades à la louange d'Aurelia Pozzo de Ravenne. II. *Rime*, Ravenne, 1579. III. *Delle disavventure d'Ovidio libri V, ridotti nella volgar lingua*, Ravenne, 1581. IV. *Lucano delle guerre civili con aggiunta fino alla morte di Cesare*, Ravenne, 1587.

* I. MORIGIA (Bonincontro), né à Monza, bourg considérable dans le territoire de Milan, vivoit dans le 14ᵉ siècle. Il a *écrit* assez grossièrement, mais avec exactitude, les principaux événemens qui eurent lieu dans sa patrie, depuis son origine jusqu'à la fin de l'année 1349. On peut ajou-

ter foi à ce qu'il raconte de ce qui est arrivé de son temps, puisqu'il en fut témoin. Cette *Histoire* de Morigia a été publiée pour la première fois dans le Recueil des écrivains de l'histoire d'Italie de Muratori. On ignore l'époque de sa mort.

* II MORIGIA (Jacques-Antoine), né à Milan vers l'an 1493, eut une jeunesse orageuse; mais dix religieuses, ses parentes, le ramenèrent à la vertu par leurs exhortations. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit avec zèle tous les devoirs de son état, et refusa une riche abbaye. Ses liaisons avec Zacharie, prêtre zélé, qui vouloit fonder une congrégation de clercs réguliers, lui procurèrent l'honneur d'en être le premier prévôt en 1533. Cette société, connue sous le nom de barnabites, prospéra en Italie, et s'étendit en Allemagne et en France. Morigia, après l'avoir consolidée par ses vertus et ses exemples, mourut le 13 avril 1545. Il ne faut pas le confondre avec Antoine MORIGIA, cardinal et archevêque de Pavie, qui avoit été barnabite, et qui étoit de la même famille. Ce prélat pieux et savant mourut le 8 octobre 1708, à 76 ans.

* III. MORIGIA (Paul), Milanais, de l'ordre des jésuites, vivoit dans le 16e siècle. Il a donné un ouvrage intitulé *Origine di tutte le religioni*, ainsi qu'une *Histoire particulière de son ordre*. On a encore de lui, I. *Della nobiltà di Milano*, etc., Milan, 1619, 2 vol. On trouve dans ce recueil beaucoup de fables mêlées à d'excellentes notices sur les événemens qui eurent lieu à l'époque où il vivoit. II. *Santuario della città, e diocesi di Milano, e il duomo descritto*, Milan, 1641. III. *Stato religioso, e via spirituale*, etc., Venise, 1569.

* MORILLO (Grégoire), célèbre poëte satirique, né à Grenade vers le milieu du 15e siècle. On a de lui un *Recueil de poésies*, imprimées à Valladolid en 1605 par les soins de Pierre Espinosa, et que l'on trouve dans l'histoire de ce dernier, intitulée *Première partie des fleurs des meilleurs poëtes espagnols*. Miguel Cervantes, en faisant le plus grand éloge de Morillo dans son ouvrage intitulé *Chant de Calliope*, nous fait présumer que ce poëte passa les derniers jours de sa vie dans un monastère, où il composa quelques *Œuvres mystiques*.

† I. MORILLON (dom Julien-Gatien de), bénédictin de Saint-Maur, né à Tours en 1633, mort à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes en 1694, fut choisi pour procureur-général des monastères de Bretagne. Son habileté dans l'administration des affaires ne l'empêcha pas de cultiver la poésie. On a de lui des *paraphrases* de Job, en vers français, Paris, 1668; de l'Ecclésiaste, in-8°; de Tobie, Orléans, 1674, in-8°. Mais il est principalement connu par son *Joseph*, ou l'*Esclave fidèle*, Turin (Tours), 1679, in-12. Ce poëme, dont la versification est foible, mais facile, offre des morceaux touchans, et a été réimprimé à Breda, en 1705, in-12. Le bon père avoit peint d'une manière trop vive les amours de la femme de Putiphar, et il avoit poussé la fidélité du costume jusqu'à rendre Putiphar lui-même amoureux de Joseph. Son ouvrage fut défendu, et acquit ainsi la

seule espèce de mérite dont il fut susceptible.

* II. MORILLON, littérateur bordelais du 16e siècle, vil flatteur du duc d'Epernon. On a de lui deux gros volumes contenant la *Relation des fêtes données à Bordeaux, à l'occasion du passage des princes*. On connoît encore de lui, I. *Le Persée français*, Bordeaux, 1617, in-8°. II. *Le Pancastre d'Alcandre, ou Carrozel du duc de La Vallette*, Bordeaux, 1627.

* III. MORILLON (Latigant), né à Dijon, servit dans la grande gendarmerie : il en fut chassé, devint successivement musicien, espion, faux monnoyeur, émigra en 1790, trahit à Coblentz les intérêts des princes, et rentra en France pour se vendre aux jacobins. En 1791, son compatriote Bazire le fit employer dans les affaires secrètes de police. Morillon se rendit d'abord en Dauphiné et en Provence, où il fit de nombreuses arrestations. Vers la fin de 1792 il passa en Bretagne avec Latouche-Chevetel pour déjouer la conjuration de La Rouarie. Il avoit des pouvoirs illimités ; il fit exhumer le cadavre de La Rouarie, ordonna l'arrestation d'un grand nombre de conjurés, et découvrit dans le jardin de la Fosse-Ingant le bocal de verre dans lequel étoient renfermés tous les papiers de la conspiration. De là toute la conjuration fut matériellement dévoilée. (*Voyez* l'Histoire de la Vendée par Alfonse Beauchamp.) Morillon se chargea de la translation des prisonniers à Paris, où ils furent jugés par le tribunal révolutionnaire. Récompensé par de nouveaux pouvoirs, il voulut jouir du fruit de ses rapines et de ses vexations, se brouilla avec Chevetel, fut arrêté en 1794, et guillotiné peu de temps après.

† I. MORIN (Jean), né à Blois en 1591, de parens calvinistes, étudia les humanités à La Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie, et les langues orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connoissances, il se consacra entièrement à la lecture de l'Ecriture sainte, des Conciles et des Pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connoître au cardinal du Perron, il abjura le calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui, et entra ensuite dans l'Oratoire, congrégation nouvelle fondée par le cardinal de Bérulle. Son érudition et ses *ouvrages* lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisoient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape Urbain VIII l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. Le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal, dont on prétend qu'il auroit été honoré s'il se fût établi à Rome. De retour à Paris, il se livra à l'étude avec une ardeur infatigable, et y mourut d'une apoplexie le 28 février 1659. Parfaitement versé dans les langues orientales, Morin fit revivre en quelque sorte le Pentateuque samaritain, en le *publiant* dans la Bible polyglotte de Le Jay. Ses principaux ouvrages sont, I. *Exercitationes ecclesiasticæ et biblicæ*, Paris, 1669, in-folio, ouvrage dans lequel l'au-

teur ne ménage point l'intégrité du texte hébreu, et qui fut combattu par Siméon de Muys. Le P. Morin a divisé son livre en deux parties, dont la seconde fut finie par le P. Fronto, génovéfain. Comme le rabbinisme domine dans ce livre, et qu'il se seroit vendu difficilement, le libraire y joignit les Exercitations sur l'origine des patriarches et des primats, et sur l'ancien usage des censures à l'égard du clergé. Ces Exercitations, imprimées en 1626, in-4°, étoient alors demandées, quoiqu'elles soient écrites d'un style diffus et emphatique. II. *De sacris ordinationibus*, in-folio, 1655. III. *De Pænitentiâ*, in-fol., 1651. L'auteur a réuni, dans cet ouvrage et dans le précédent, tout ce qui pouvoit avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très-savans, mais ils manquent un peu de méthode. Lorsqu'il fut admis à l'examen, dit Niceron, les examinateurs y trouvèrent quelques endroits qui leur parurent trop durs, ou contraires au sentiment commun des théologiens, et qu'ils l'obligèrent d'expliquer ou de rétracter dans un avertissement qui est à la tête. Ils lui firent même retrancher un Traité entier, *De expiatione catechumenorum*, prétendant que, de la manière dont il s'y exprimoit, il ruinoit la confession. Il a été cependant imprimé plusieurs années après. IV. Une nouvelle *Edition* de la Bible des Septante, avec la version latine de Nobilius, 3 vol. in-fol., Paris, 1628 ou 1642, estimée; elle comprend le nouveau Testament. V. Des *Lettres* et des *Dissertations*, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-12. VI. *OEuvres posthumes*, en latin, 1703, in-4°. VII. *Histoire de la délivrance de l'Eglise par l'empereur Constantin, et du progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois*, in-fol. 1630. Cet ouvrage, écrit en français d'une manière incorrecte et diffuse, déplut à la cour de Rome, et l'auteur ne put l'apaiser qu'en promettant quelques corrections. VIII. *Déclaration que le P. Jean Morin, prêtre de la congrégation de J. C. N. S. fait aux RR. PP. de la même congrégation, tenant leur assemblée générale à Orléans, ce mois de septembre 1654*, Paris (sans date), in-8° de 243 pages, sans une lettre qui commence par *Mes révérends pères*, etc., datée de Paris, ce 5 décembre 1654. Cet ouvrage est si extraordinairement rare qu'on n'en connoît qu'un seul exemplaire, et qu'il ne s'en trouvoit pas même dans la bibliothèque de l'Oratoire Saint-Honoré. Ce n'est point, comme l'assurent quelques bibliographes, une satire contre quelques usages de l'Oratoire; et il n'est pas vrai non plus qu'il ait été obligé d'en demander pardon au P. Bourgoin, et de lui en faire réparation publique. Dans cette critique, le P. Morin attaque le despotisme de ce général. Les députés d'Orléans convaincus par les raisons de l'auteur de l'écrit, et le général lui-même craignant qu'on ne l'y forçât, mit des bornes à son autorité en 1658. L'assemblée suivante se tint à Paris dans la maison de l'institution. On présenta aux députés un Abrégé, en fort petits caractères, de l'ouvrage du P. Morin, sous le titre de Divers doutes, etc., par Le sieur de La Tourelle, ecclésiastique (c'est-à-dire, le P. Desmares). On proposa différens articles pour diminuer encore l'autorité du général, et presque tous furent adoptés. Ceux qui ont cité

l'*ouvrage* du P. Morin sous le titre des Défauts du gouvernement de l'Oratoire, n'ont fait que copier en partie le titre du fameux ouvrage du P. Mariana, Des grands défauts qui sont en la forme du gouvernement des jésuites. Le P. Morin avoit une opiniâtreté si démesurée, que, trois ans après la prise de La Rochelle, il soutenoit encore qu'elle n'avoit pas été prise, et que tous les bruits qui en avoient été publiés n'etoient qu'un roman. Malgré ces travers, le P. Morin étoit certainement un des plus savans hommes de son temps.

† II. MORIN (Jean-Baptiste), né l'an 1583, à Villefranche en Beaujolais, reçu docteur en médecine à Avignon en 1613, voyagea en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, revint à Paris, où il s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. En recherchant les événemens de l'année 1617, il trouva que l'évêque de Boulogne, Claude Dormy, qui le logeoit chez lui, étoit menacé de la mort ou de la prison, et il eut soin de l'en avertir. Ce prélat, quoique infatué de l'astrologie, ne fit qu'en rire. Mais s'étant mêlé des affaires de la cour, alors fort embrouillées, il fut traité de rebelle et mis en prison. Morin seroit demeuré sans protecteur, si le duc de Luxembourg, frère du connétable de Luynes, ne l'avoit pris pour son médecin. Il entra chez ce seigneur en 1621, et y demeura huit ou neuf ans. L'ingratitude du duc à son égard l'obligea de quitter son service, et en sortant de chez lui il le menaça d'une maladie dangereuse, qui l'emporta au bout de deux ans. Les *horoscopes* de Morin lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands, que cette science chimérique auroit dû lui fermer. Le cardinal de Richelieu, superstitieux malgré son génie, le consulta; et le cardinal Mazarin lui fit une pension de deux mille liv., après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collége royal. Le comte de Chavigny, secrétaire d'état, régloit toutes ses démarches par les avis de Morin, et, ce qu'il regardoit comme le plus important, les heures des visites qu'il rendoit au cardinal de Richelieu. Morin ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal de Richelieu. Ayant vu la figure de Cinq-Mars, sans savoir de qui elle étoit, il répondit que cet homme-là auroit la tête tranchée. Morin se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Mais son esprit prophétique fit des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de remarquer. (*Voyez* Gassendi.) Cet oracle des astrologues voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de Copernic et celui d'Epicure, et eut à ce sujet des démêlés très-vifs avec Gassendi et avec les disciples de ce philosophe. C'est alors qu'il fit paroître un écrit, intitulé *Vincentii Panurgii epistola ad clarissimum virum J. B. Morinum, etc., de tribus impostoribus*, Paris, 1654, in-4°. Les trois imposteurs signalés dans cet écrit sont Gassendi, Neuré et Bernier, qui n'avoient pas approuvé les visions astronomiques et mathématiques de l'auteur. On lui fit voir qu'il se trompoit lourdement dans ses horoscopes et dans ses prédictions, et qu'il n'avoit point trouvé

le problème des longitudes. La Hollande avoit promis cent mille livres, et l'Espagne trois cent mille à celui qui feroit cette découverte. Morin croyoit déja tenir les quatre cent mille francs, lorsque des commissaires nommés par le cardinal de Richelieu lui démontrèrent l'extravagance de ses prétentions. Il mourut en 1656. Comme il attribuoit tous les événemens à l'influence des astres, il ne craignit point de leur imputer ses débauches, dont il fait le détail, et tout ce qui lui étoit arrivé pendant sa vie. On lui doit une *Réfutation* latine, curieuse et singulière, du livre des préadamites, in-12, Paris, 1657. On a encore de lui un livre intitulé *Astrologia Gallica*, La Haye, 1661, in-fol., et un grand nombre d'autres *ouvrages*, dans lesquels on remarque un génie singulier et bizarre.

† III. MORIN (Pierre), né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Morin enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Saint Charles Borromée, instruit de ses profondes connoissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes Grégoire XIII et Sixte - Quint l'employèrent à l'*Edition* des Septante, 1587; et à celle de la Vulgate, 1590, in-folio. Il travailla beaucoup à l'*Edition* de la Bible en latin, traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-fol.; à l'*Edition* des Décrétales jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; et à une Collection des conciles généraux, Rome, 1608, quatre vol. Ce savant critique mourut à Rome en 1608. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres *écrits* publiés par le P. Quetif, dominicain, en 1675. On y trouve des recherches et de bons principes; l'auteur y paroît versé dans les belles-lettres et dans les langues. *Voy.* CARAFE.

† IV. MORIN (Etienne), né le premier janvier 1625, ministre protestant à Caen sa patrie, fut admis par son savoir dans l'académie des belles-lettres de cette ville, malgré la loi qui en excluoit ceux de sa religion. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde en 1685, et de là à Amsterdam, où il fut nommé professeur des langues orientales. Morin mourut en 1700, à 75 ans. On a de lui huit *Dissertations* curieuses en latin, sur des matières d'antiquité. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8°, est préférable à celle de Genève, 1683, in-4°. Il a donné aussi la *Vie de Samuel Bochard*, qui est à la tête de l'édition de 1692.

V. MORIN (Henri), fils du précédent, né à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie en 1655, devenu catholique après avoir été ministre protestant, est auteur de plusieurs *Dissertations*, qui se trouvent dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, dont il étoit membre. Il mourut à Caen le 16 juillet 1728, âgé de 73 ans, aussi estimé que son père.

† VI. MORIN (Simon), né à Richemond près d'Aumale dans le pays de Caux, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère l'ayant chassé de son pays,

il vint à Paris, où il se fit copiste. Son cerveau, qui avoit toujours été foible, se dérangea totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des illuminés, alors fort communes à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit foible, qui dans un état plus commode pourroit se rétablir. Il se logea chez une fruitière, abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenoit une espèce d'hôtellerie, son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevoit. Les ignorans s'attroupèrent autour de cet ignorant en 1644, et le lieutenant criminel ne put mettre fin à ces conventicules qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenoit. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit *ouvrage* qui attestoit l'égarement de son esprit. En voici le titre : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Pensées de Morin, dédiées au roi. Naïve et simple déposition que Morin fait de ses pensées aux pieds de Dieu, les soumettant au jugement de son Eglise très-sainte, à laquelle il proteste tout respect et obéissance : avouant que s'il y a du mal il est de lui; mais s'il y a du bien, il est de Dieu, et lui en donne toute la gloire*, vol. in-8°, 1647, de 146 pages. Cette production, aujourd'hui fort rare, est précédée d'un avant-propos; de trois oraisons, à Dieu, à Jésus-Christ et à la Vierge; de quatre épîtres, la première au roi, la seconde à la reine et à nosseigneurs de son conseil, la troisième aux lecteurs, la quatrième aux faux frères fourrés dans l'Eglise romaine. L'auteur étoit si enchanté de ce tissu de délires et d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui demanda d'où venoit sa mission? « De Jésus-Christ même, répondit le fanatique, qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes. » Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau enfermer à la Bastille. Avant d'y être, il avoit répété plusieurs fois qu'il ne seroit jamais assez lâche pour dire : *Transeat à me calix iste!* Mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abjuration, et nouvel élargissement. Mais, le cœur n'ayant point eu de part à ses rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. Des Marêts de Saint-Sorlin, autre visionnaire qui, par jalousie de métier, avoit juré la perte de Morin, feignit de se mettre sur les rangs, et parvint à lui inspirer la plus grande confiance. Des Marêts ne cherchoit qu'à lui arracher ses secrets, pour pouvoir le dénoncer comme hérétique. La femme de Morin s'aperçut de son dessein, et redouta ses artifices. « Des Marêts, appréhendant qu'elle ne communiquât ses craintes à son mari, et que cela ne fît cesser leur commerce avant qu'il eût tiré de lui tout ce qu'il désiroit savoir, résolut de donner à Morin, par la première lettre qu'il lui écriroit, une déclaration, par laquelle il le reconnoîtroit pour fils de l'homme et pour le fils de Dieu en lui comme un tout. Cette lettre, du premier février 1662, fut si agréable à Morin, que, pour lui témoigner sa reconnoissance, il lui fit le lendemain une réponse, par laquelle il lui don-

na, comme par grace particulière, la qualité de son précurseur, le nommant un véritable Jean-Baptiste ressuscité. (Niceron, tome XXVII.) » Alors s'établit entre ces deux hommes le commerce le plus intime. Cependant, en 1662, Des Marêts le dénonça comme un hérétique qui pouvoit être très-dangereux. Morin mettoit au net un discours qu'il vouloit présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille, et ensuite au châtelet. Cet écrit commençoit par ces mots : *Le Fils de l'Homme au roi de France...* Des Marêts se rendit son accusateur ; et sur la déposition de ce fanatique contre un autre fanatique dont il étoit jaloux, le *Fils de l'homme* fut condamné à être brûlé vif, avec son livre et tous ses autres *écrits*. Après la lecture de son jugement, le premier président de Lamoignon lui demanda s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu ? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du psaume XVI : *Igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.* Toutes ces réponses prouvoient sa démence, et cette folie auroit dû, ce semble, lui obtenir grace. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines ; mais aucun ne fut condamné à la mort. Morin périt au milieu des flammes, après avoir abjuré. Il s'étoit vanté à ses sectateurs que si on le faisoit mourir, il ressusciteroit trois jours après sa mort, et il s'en trouva d'assez fous pour se transporter au lieu de son exécution, afin d'être témoins de cette résurrection miraculeuse. Toutes les pièces du procès de cet insensé sont rares. Nous en donnerons la liste, pour contenter les curieux qui les joignent à ses *Pensées*, dont la rareté est connue. I. *Factum contre Simon Morin*, dans lequel se trouve l'analyse de ses *ouvrages*, 1663. II. *Déclaration de Morin*, sur la révocation de ses *Pensées*, 1649. III. *Déclaration de Morin*, de sa femme et de La Malherbe, etc., 1649. IV. *Procès-verbal d'exécution de mort dudit*, 1663. V. *Arrêt qui condamne ledit à faire amende honorable et à être brûlé en place de Grève*, 1663, le tout in-8°. La dernière pièce se trouve ordinairement jointe aux *Pensées*.... *Voyez* DOSCHES *et* DAVESNES.

† VII. MORIN (Louis), né au Mans en 1635, vint faire sa philosophie à Paris, à pied et en herborisant. Il étudia ensuite en médecine, et vécut en anachorète. Morin ne mangeoit que du pain, ne buvoit que de l'eau, et tout au plus se permettoit-il quelques fruits. Il reçut le bonnet de docteur en médecine l'an 1662, et après quelques années de pratique, il fut expectant à l'Hôtel-Dieu. Sa réputation le fit choisir par mademoiselle de Guise pour son premier médecin, et par l'académie des sciences pour un de ses membres. Il mourut en 1715. Il laissa une bibliothèque de près de 20,000 écus, un herbier, un médailler, et nulle autre acquisition. On trouva dans ses papiers un *Index* d'Hippocrate, grec et latin, beaucoup plus ample et plus fini que celui de Pinus.

* VIII. MORIN (Jean), peintre et graveur, né à Paris en 1639, élève de Philippe de Champagne, a gravé à l'eau-forte beaucoup de *sujets* et de *portraits* d'une touche si fine et si expressive, que Van-Dyck s'en seroit fait honneur. Les

principaux morceaux sont, une *Vierge ayant sur ses genoux l'Enfant Jésus qui tient un bouquet de fleurs devant le sein de sa mère*, d'après Raphaël. Une *Vierge qui adore l'Enfant Jésus couché sur de la paille*, d'après Le Titien. Vingt-cinq *Portraits* des personnes les plus illustres de son temps, d'après Philippe de Champagne, etc.

† IX. MORIN (Jean), né à Meung, près d'Orléans, en 1705, obtint en 1732 la chaire de philosophie de Chartres. Une longue assiduité aux exercices classiques fut récompensée en 1750 par l'évêque de Chartres, qui le nomma à un canonicat de la cathédrale. Morin donna à 38 ans son *Mécanisme universel*, vol. in-12, qui contient beaucoup de science, et qui en suppose bien plus encore. Son second ouvrage est un *Traité de l'électricité*, imprimé in-12 en 1748. L'abbé Nollet ayant réfuté l'opinion de l'auteur, Morin adressa une *Réponse* à cet académicien : c'est son troisième et dernier ouvrage imprimé. Morin étoit correspondant des académies des sciences de Paris et de Rouen. Il mourut à Chartres le 28 mars 1764, à 59 ans.

MORINGE (Gérard), théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Sainte-Gertrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Tron dans la principauté de Liége, où il mourut le 9 octobre 1556, a donné, I. *Vie de saint Augustin*, Anvers, 1553, in-8°, et 1644, avec des notes d'Antoine Sanderus. II. Celle de *saint Tron*, *des saints Libère* et *Euchère*, Louvain, 1540, in-4°. III. Celle du *pape Adrien VI*, Louvain, 1536, in-4°; et dans les Analectes historiques d'Adrien VI, par Gaspard Burmann, Utrecht, 1727. IV. *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Anvers, 1533, in-8°. V. *Oratio de paupertate ecclesiasticâ*, etc. Tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrits dans le monastère de Saint-Tron, I. *Vitæ sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis.* II. *Præcepta vitæ honestæ.* III. *Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400.

† MORINIÈRE (Adrien-Claude Le Fort de la), né à Paris en 1696, d'une famille noble, se retira chez les PP. génovéfains de Senlis, où il vécut pendant 12 ans, occupé à préparer les matériaux de différentes collections qui sont faites avec plus de patience que de goût. Les principales sont, I. *Choix des poésies morales*, 3 vol. in-8°, 1740. II. *Bibliothèque poétique*, 4 vol. in-4°, et 6 vol. in-12, 1745. III. *Passe-temps poétiques*, *historiques et critiques*, 2 vol. in-12, 1755. IV. Les *Œuvres choisies de Jean-Baptiste Rousseau*, in-12. Ce petit recueil est le mieux fait de tous ceux que La Morinière a publiés. On a encore de lui deux petites *Comédies* imprimées, l'une en 1752, in-12, et l'autre en 1753, même format, sous le titre des *Vapeurs* et du *Temple de la Paresse*. Il mourut en 1771.

MORISON (Robert), né à Aberdeen en Ecosse, l'an 1620, étudia dans l'université de cette ville, et y enseigna quelque temps la philosophie. Il s'appliqua ensuite à l'étude des mathématiques, de la théologie, de la langue hébraïque, de la médecine, et sur-tout de la botanique, pour laquelle il avoit une

grande passion. Les guerres civiles interrompirent ses études; il signala son zèle et son courage pour les intérêts du roi Charles I, et se battit vaillamment dans le combat donné sur le pont d'Aberdeen, entre les habitans de cette ville et les troupes presbytériennes. Il y fut blessé dangereusement à la tête. Dès qu'il fut guéri de cette blessure, il vint en France. Gaston de France, duc d'Orléans, l'attira à Blois, et lui confia la direction du jardin royal de cette ville. Morison dressa une nouvelle méthode d'expliquer la botanique, qui plut au duc. Après la mort de ce prince, il retourna en Angleterre en 1660. Le roi Charles II, à qui le duc d'Orléans l'avoit présenté à Blois, le fit venir à Londres, et lui donna le titre de son médecin et celui de professeur royal de botanique. On a de lui, I. *Præludium botanicum*, Londres, 1669, in-12. Cet ouvrage acquit tant de réputation à son auteur, que l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur en botanique. Il l'accepta du consentement du roi, et enseigna dans cette université avec un succès distingué. II. *Hortus Blesensis*, Paris, 1635, in-fol., réimprimé dans son *Preludium botanicum*. Des savans soutiennent que cet ouvrage est d'Abel Brunger, médecin du duc d'Orléans. III. La deuxième et la troisième partie de son *Histoire des plantes*, in-folio, 1680 et 1699, dans laquelle il donne une nouvelle méthode, estimée des connoisseurs. La première partie de cet excellent ouvrage n'a point été imprimée : on ne sait ce qu'elle est devenue; ce qui en tient lieu est intitulé *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, 1672, in-folio. Mais comme ce Traité fut réimprimé avec la troisième partie, on ne prend l'édition de 1672 qu'à cause de la beauté des épreuves. La première partie devoit contenir la description des arbres et arbrisseaux. On a mis à cet ouvrage l'indication d'Oxford, 1680, 1679 ou 1715, 2 vol. in-folio. La méthode de Morison consiste à établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits. On ne sauroit assez louer cet auteur; mais il semble qu'il se loue lui-même un peu trop. Bien loin de se contenter de la gloire d'avoir exécuté une partie du plus beau projet que l'on ait fait en botanique, il osa comparer ses découvertes à celles de Christophe Colomb; et, sans parler de Gessner, de Césalpin et de Fabio Columna, il assure en plusieurs endroits de ses ouvrages qu'il n'a rien appris que de la nature même. On l'auroit peut-être cru sur sa parole, s'il n'avoit pris la peine de transcrire des pages entières de ces deux derniers auteurs. Il mourut à Londres le 10 novembre 1683.

†I. MORISOT (Claude-Barthélemi), né à Dijon en 1592, mort dans la même ville en 1661, a eu beaucoup de réputation autrefois. On a de lui un *Roman historique* assez curieux, dans lequel, sous le titre de *Peruviana*, Dijon, 1644, in-4°, il trace l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Médicis et Gaston de France, duc d'Orléans. Pour avoir cet ouvrage complet, il faut y joindre une conclusion de trente-cinq pages, imprimée en 1646. II. *Orbis maritimus*, in-folio, Dijon, 1643. III. *Veritatis lacrymæ*, Genève, 1625, in-12. C'est une satire contre les jésuites, avec cette dédicace, *Patribus jesuitis sanitatem*. Ce livre

est peu commun. IV. *Porticus medicæ ad cardinalem Richælium*, Paris, 1628. in-4°. V. Et grand nombre de *Lettres* latines sur différens sujets, imprimées à Dijon après sa mort, sans approbation et sans privilége. Dans l'une de ces lettres, il raconte la violence faite au docteur Richer, et la supercherie dont il prétend que le fameux P. Joseph se servit pour obtenir de lui une rétractation. Le P. d'Avrigny a prouvé que cette imputation est une véritable calomnie. *Voyez* RICHER.

* II. MORISOT (de Dôle), médecin, florissoit vers le milieu du 16e siècle. Il a traité toutes sortes de sujets: grammaire, rhétorique, poétique, morale, éloquence, philosophie, médecine, églogues, épigrammes, tout lui étoit égal. La liste de ses ouvrages est très-longue; mais voici ceux qu'il a fait imprimer. I. Une *Interprétation* des Aphorismes d'Hippocrate, des *Notes* sur Cornelius Celsus, un *Epitome* des trois livres de Galien, Bâle, 1547. II. Les *Paradoxes de Cicéron*, traduits en grec, avec des notes, Bâle, 1547. III. Quatre livres de *Colloques latins* pour les opposer à ceux d'Erasme, Bâle, 1550.

* I. MORLAND (Samuel), né dans le comté de Berks, fut quelque temps sous-secrétaire de Thurlow, employé par Cromwel dans différentes ambassades. Morland étoit son résident à Genève en 1657. Il publia, l'année suivante, *Histoire des églises évangéliques du Piémont*, in-fol., et il fut envoyé en Savoie pour les affaires des Vaudois. En 1660 il suivit Charles II à Breda, et les services qu'il rendit lui procurèrent le titre de baronnet. En 1695 il publia *Urim of conscience*, en un petit in-8°. On ignore l'époque de sa mort. Son fils s'est fait connoître par plusieurs *inventions* de mécanique.

* II. MORLAND (George), peintre anglais célèbre, fils d'un artiste de Londres, qui ne s'employoit qu'à faire des tableaux pour des ventes à l'enchère, naquit en 1764, et mourut en 1804. Le jeune Morland acquit ainsi une grande facilité de pinceau et une exécution rapide. Mais les basses habitudes qu'il contracta chez son père et chez ses connoissances prirent racine en lui, et influencèrent sur le genre de son talent. Cependant ses *tableaux* n'en furent pas moins estimés et recherchés; mais beaucoup de gens profitèrent de ses fréquens momens d'intempérance pour avoir de lui, à très-vil prix, des morceaux d'une valeur inappréciable. La plupart de ses meilleurs *tableaux* ont été faits dans des cabarets pour payer sa dépense, ou dans des prisons pour obtenir sa liberté: c'est aussi dans une prison qu'il est mort. Sa femme ne lui a survécu que deux jours. Les *tableaux* de cet artiste incomparable sont toujours de fidèles représentations de la nature grossière, ou des scènes de la vie humaine: nul autre n'a su mieux que lui *représenter* une cour de ferme, des paysages champêtres, des bestiaux, des pêcheurs, des contrebandiers sur le rivage de la mer, etc.

*III. MORLAND (N.), né à Nanci, embrassa très-jeune la carrière militaire, se signala par plusieurs bravoures, et parvint au commandement des chasseurs de la garde impériale à l'époque où le prince Eugène fut appelé en Ita-

lie comme vice-roi. Morland suivit l'empereur en Allemagne en septembre 1805, y donna de nouvelles preuves de courage, et fut tué, le 2 décembre, à la bataille d'Austerlitz. L'empereur ordonna que son corps fût embaumé, pour être rendu à sa famille. Les canons russes, dont les coups l'avoient atteint, firent partie de son convoi funèbre. L'empereur ordonna aussi en février 1806 que le quai du Mail à Paris porteroit désormais le nom de Morland.

† MORLEY (George), évêque anglican, né à Londres, de parens nobles, chanoine d'Oxford en 1641, donna les revenus de son canonicat au roi Charles Ier, alors engagé dans la guerre contre les troupes du long parlement. Quelque temps après, ce prince, étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur Morley, pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre et se rendit à La Haye auprès de Charles II, qui ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidèle sujet par la nomination à l'évêché de Worcester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut le 29 octobre 1684, à 87 ans, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des *Sermons* et des *Lettres* écrites en latin, 1683, in-4°.

† MORLIÈRE (Jacques-Louis-Auguste de la), sieur de La Rochette, chevalier du Christ, et ancien mousquetaire, hableur, nouvelliste, grand conteur, parlant haut et beaucoup, né à Grenoble, et mort à Paris en 1785, étoit un de ces hommes qui jouent un rôle dans les cafés. Sa fortune n'avoit jamais été considérable, et il l'avoit dissipée presque entièrement. On a de lui quelques romans, dont le plus connu est *Angola*, Paris, 1746, 2 vol. in-12; et le plus mauvais, les *Lauriers ecclésiastiques* ou *Campagnes de l'abbé de T.*, Paris, 1748, in-12. Comme ce livre étoit très-cher et très-défendu, il fut recherché par les libertins. Angola est un peu plus gazé, et a été lu plus long-temps, quoiqu'il ne le méritât guère. Les comédies du chevalier de La Morlière, le *Gouverneur*, joué en 1731, la *Créole*, l'*Amant déguisé*, eurent encore moins de lecteurs que ses *Romans*. Cependant l'auteur n'en faisoit pas moins impudemment la critique de toutes les pièces nouvelles et de tous les poëtes dramatiques qui valoient mieux que lui. Nous ne citerons aucune des *brochures* éphémères que son esprit de censure produisit. On lira avec plus de plaisir son *Mirza-Nadir*, 1749, 4 vol. in-12, relation des dernières expéditions de Thamas-Kouli-Kan, quoiqu'on ne puisse guère compter sur sa véracité.

* MORLIN (Joachim), ministre luthérien, né en 1514, et mort évêque de la province de Sambie en 1571, éprouva quelques persécutions pour ses opinions religieuses. Les disputes théologiques dans lesquelles il s'engagea lui attirèrent beaucoup d'ennemis, aigrirent son caractère, et lui firent éprouver des disgraces qu'il auroit pu éviter en mettant dans la discussion plus de calme et de modération. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages* polémiques et de controverse, qui eurent de la vogue à l'époque où ils parurent.

† MORLINI (Jérôme), né à Naples, auteur d'un *Recueil* contenant quatre-vingts nouvelles, et vingt comédies, imprimé à Naples sans date, trois parties en un vol. in-4°, réimprimé dans la même ville en 1520, in-8°. Cet ouvrage est rare.

* MORMANDO (Jean-François), architecte florentin, né en 1455, étudia son art sous le célèbre Jean-Baptiste Alberti, et, après avoir fait quelque séjour à Rome, il alla à Naples, où il devint l'émule et l'ami de deux fameux architectes de cette ville, Novello da san Lucano, et Gabriel d'Agnolo. Appelé en Espagne par Ferdinand-le-Catholique, il *présida* à la construction du palais du roi et de quelques églises; mais il s'occupa principalement à chanter et à jouer du luth; ce qui détermina le monarque à le nommer son premier architecte, et son premier musicien, emplois qui lui procurèrent une fortune considérable. De retour à Naples, l'*érection* de plusieurs palais et d'autres édifices fut confiée à ses soins, et il fit rebâtir et embellir à ses dépens l'église *della Stella* (ou de l'Etoile), et la dota magnifiquement. Il mourut en 1534.

* MORMILE (Joseph), ecclésiastique du 17e siècle, publia *La descrizione della città di Napoli, e del suo amenissimo sito, et dell' antichità di Pozzuolo; Gli incendj del monte Vesuvio, e delle stragi, e rovine, che ha fatto ne' tempi antichi e moderni.* Cet ouvrage est curieux par les recherches de l'auteur et par les renseignemens qu'on peut y puiser.

† MORNAC (Antoine), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Tours, fréquenta le barreau près de 40 ans. Sa probité et son érudition lui firent un nom. Il cultiva les muses au milieu des épines de la chicane. Ses *ouvrages* de droit ont été imprimés à Paris, 1721-1724, en 4 vol. in-fol. On a encore de lui un recueil de ses vers, intitulé *Feriæ forenses et Elogia illustrium togatorum Galliæ ab anno* 1500, *ex veteribus schedis auctoris*, Paris 1619, in-8°, parce qu'ils étoient le fruit de ses amusemens pendant les vacations du palais. Ils contiennent les éloges des gens de robe qui avoient brillé avec éclat en France depuis 1500. Il mourut vers la fin de juin 1520.

I. MORNAY. *Voyez* l'article MONTCHEVREUIL.

* II. MORNAY (Pierre de), évêque d'Orléans en 1288, puis d'Auxerre, et chancelier de France sous Philippe-le-Bel. Les différens qui éclatèrent entre ce pape et le pape Boniface VIII donnèrent lieu à Mornay de s'immiscer dans le secret de ces débats; il assista à cette fameuse assemblée que le roi tint au Louvre le 21 janvier 1296, et il souscrivit comme évêque d'Auxerre à la consultation qui y fut faite; il fut ensuite envoyé à Rome pour faire différer le temps auquel le pape avoit indiqué le concile général. De retour de Rome, il fit d'inutiles tentatives pour concilier le pape et le roi; n'en ayant pu venir à bout, il resta fidèle à son prince, et en donna de grandes preuves dans plus d'une occasion. Mornay mourut en 1306, après avoir fait plusieurs fondations à l'église d'Auxerre. On voyoit dans le chœur de la cathédrale de cette ville son épitaphe.

† III. MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né à Buhy ou Bishuy, dans la Haute-Normandie, le 5 novembre 1549, élevé à Paris, y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes, et dans la théologie; ce qui étoit alors un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'Eglise; mais sa mère, qui professoit secrétement la religion protestante, lui en ayant imprimé les principes, lui ferma la porte des dignités ecclésiastiques, que son crédit, ses talens et sa naissance lui promettoient. Après le massacre de la Saint-Barthélemi, Philippe de Mornay parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, et ces voyages eurent pour lui autant d'utilité que d'agrément. Le roi de Navarre, si chéri depuis sous le nom de Henri IV, étoit alors chef du parti protestant: Mornay s'attacha à lui, et le servit de sa plume et de son épée. Ce fut lui que ce monarque envoya à Elizabeth, reine d'Angleterre. Il n'eut jamais d'autres instructions de son maître qu'un blanc-seing. Il réussit dans presque toutes ses négociations. Mornay chérissoit tendrement Henri IV, et lui parloit comme à un ami. Après qu'il eut été blessé à Aumale, il lui écrivit ces mots: « Sire, vous avez assez fait l'Alexandre, il est temps que vous fassiez le César. C'est à nous à mourir pour votre majesté, etc. Vous est gloire à vous, Sire, de vivre pour nous, et j'ose vous dire que ce vous est devoir. » Ce fidèle sujet n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. Mais lorqu'il changea de religion, il lui en fit de vifs reproches, et se retira de la cour. Cependant Henri IV, qui l'aima toujours, fut extrêmement sensible à l'insulte qui lui fut faite en 1597 par un gentilhomme nommé Saint-Phal, qui lui donna des coups de bâton et le laissa pour mort. Mornay demanda justice au roi, qui lui fit cette réponse (monument aussi précieux du courage que de la bonté de Henri IV): « Monsieur du Plessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice, et à moi aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni qui y portât sa vie plus gaiement que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de roi, de maître, et d'ami, etc. etc. » La science de Mornay, sa valeur et sa probité le rendirent le chef et l'ame du parti protestant, et le firent appeler le pape des huguenots. Il défendit les dogmes de sa secte de vive voix et par écrit. Un de ses livres sur les abus de la messe ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il ne voulut répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devoit être. Henri IV, qui avoit renoncé au protestantisme et qui vouloit plaire au pape, ne s'opposa point à cette conférence comme il l'auroit dû faire, car de pareilles conférences n'ont jamais produit de résultats utiles; il montra son désir d'y voir le parti catholique triompher. Tout fut arrangé en conséquence. Du Perron, évêque d'Evreux, étoit le champion qu'on opposa à Mornay; il prétendit démontrer dans l'ouvrage de ce dernier la fausseté de cinq citations. On se borna ensuite à en examiner soixante;

enfin il n'y en eut que neuf d'examinées. On se diputa sur des mots, sur leurs diverses interprétations. On offrit des éditions d'ouvrages qui n'étoient pas celles d'où Mornay avoit tiré ses citations. On affecta de ne point le prévenir sur les passages qui seroient l'objet de la discussion ; de sorte que celui-ci n'étoit point préparé à la défense. Emu par la pensée de se voir en butte à une intrigue de cour, après avoir rendu, pendant vingt ans, des services éminens au roi, il se troubla et défendit assez mal sa cause ; si l'on en croit Sully, qui, dans ses Œconomies royales, ne dit point que sa cause fût mauvaise, mais qu'elle fut mal défendue. Il ajoute que Henri IV lui dit : « Eh bien ! que vous en semble de votre pape ? — Il me semble, sire, répondit Sully, qu'il est plus pape que vous ne pensez ; ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux. » La nuit mit fin à cette conférence qui ne dura que quelques heures. La cour, suivant son plan, décida que Mornay étoit vaincu. Les protestans soutinrent le contraire ; il y eut plusieurs ouvrages publiés pour et contre l'un et l'autre champions de cette dispute. (*Voy*. la Vie de Philippe de Mornay, livre II, sous l'an 1600, et les Œconomies royales de Sully, in-12, tom. II, chapitre XCVI.) Il s'étoit vanté de faire voir clairement près de cinq cents fautes dans le livre de son adversaire, et il tint sa parole. « Vérifier une multitude de passages amassés par des compilateurs, gens ordinairement peu exacts, comme l'observe Mezeray, et ne se souciant pas de fournir de bons matériaux pourvu qu'ils en fournissent quantité, » étoit une entreprise trop hasardeuse pour Mornay, qui ne s'étoit point donné la peine d'examiner les originaux. Les calvinistes ne laissèrent pas de s'attribuer la gloire de cette dispute, et se l'attribuent encore aujourd'hui ; mais, pour constater leur défaite, il ne faut que lire ce qu'en dit le duc de Sully, zélé protestant, dans ses Mémoires. (*Voyez* PERRON, nº I.) Cette conférence, loin d'éteindre les différens, ne produisit que de nouvelles querelles parmi les controversistes, et des plaisanteries parmi les incrédules. Un ministre huguenot, présent à la conférence, disoit avec douleur à un capitaine de son parti : « L'évêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur Mornay. — Qu'importe, repartit le militaire, pourvu que celui de Saumur lui demeure ? » C'étoit un passage important sur la rivière de Loire, dont du Plessis étoit gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à défendre les huguenots, et à se rendre redoutable aux catholiques. Lorsque Louis XIII entreprit la guerre contre son parti, du Plessis lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la foiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi auroit bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique les nouveaux ministres d'état, qui, semblables aux chirurgiens ignorans, n'auroient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seroient venus lui conseiller de se couper un bras malade avec celui qui est en bon état. » Ces remontrances

de Mornay ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621. Il mourut deux ans après, le 11 novembre 1623, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure en Poitou, laissant de la marquise de Feuquières un fils, mort en 1605, et trois filles, dont la dernière épousa le duc de La Force. L'erreur n'eut jamais de soutien plus capable de l'accréditer que Mornay.

Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé,

Mornay passa, selon Voltaire, pour le plus vertueux et le plus habile homme que le calvinisme eût produit. C'est ainsi qu'il le peint dans sa Henriade :

Non moins prudent ami que philosophe austère,
Mornay sut l'art discret de reprendre et de plaire
Son exemple instruisoit bien mieux que ses discours ;
Les solides vertus furent ses seules amours.
Avide de travaux, insensible aux délices,
Il marchoit d'un pas ferme au bord des précipices.
Jamais l'air de la cour et son souffle infecté
N'altéra de son cœur l'austère pureté :
Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée,
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée,
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Huet ne juge pas Mornay aussi favorablement que Voltaire, qui vraisemblablement dans ses éloges s'est un peu laissé entraîner par l'enthousiasme poétique. Comme l'impartialité exige que nous exposions le pour et le contre, nous rapporterons ce que dit le savant évêque dans le n° 57 de son *Huetiana*. Le lecteur sage n'adoptera ni ne rejettera entièrement des censures auxquelles le zèle épiscopal peut avoir eu quelque part. « Du Plessis-Mornay, dont les huguenots ont tant vanté le savoir et la capacité, étoit bien éloigné du mérite qu'ils lui ont attribué. Il leur étoit utile par l'estime que Henri IV faisoit de lui, par son gouvernement de Saumur, et par le crédit qu'il avoit dans le parti. Pour mieux établir son autorité et la rendre plus respectable, et persuader au public qu'il n'étoit pas huguenot par intérêt ni par engagement, mais en connoissance de cause, ils voulurent aussi lui faire une grande réputation dans les lettres, et l'ériger en savant du premier ordre. Pour parvenir à ce but, ils faisoient des extraits, et lui fournissoient des matériaux. Il les mettoit en œuvre, et répandoit dans le public des ouvrages qui étoient suivis des applaudissemens et des acclamations de toute la cabale; mais les bons connoisseurs ne s'y laissoient pas surprendre. On y trouve des passages entassés sans discernement, des raisonnemens foibles ou faux ; nulle exactitude dans le choix des matières ; et par-tout des marques d'un homme superficiel, se commettant légèrement, et donnant prise sur lui. C'est ce que le cardinal du Perron sut bien remarquer, et sut bien relever, à la honte éternelle de ce savant masqué. Scaliger même, quoique zélé pour le parti, ne put se taire de cette supercherie qu'on vouloit faire au public, et il lui échappa de dire que du Plessis ne savoit ni grec, ni hébreu ; mais ce mot ayant été relevé et pris en mauvaise part, il le retracta, de peur de se faire des affaires ; mais on sut bien à quoi s'en tenir. Le roi Henri IV, quoique affectionné pour du Plessis, son ancien serviteur, ne lui dissimula pas, avant cette

conférence scandaleuse et ruineuse à toute la secte, qu'il s'étoit engagé dans un mauvais pas; mais il se laissa entraîner par sa vanité. Il étoit plus capable de donner un bon conseil que de le prendre ou de le suivre. On a de lui, I. Un *Traité de l'Eucharistie*, 1604, in-fol. II. Un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, in-8°. III. Un livre intitulé *Le mystère d'iniquité*, in-4°. L'objet de ce livre est de prouver que le pape Paul V est l'antechrist. On voit après le titre une figure de la tour de Babel, bâtie sur pilotis, à laquelle on met le feu: à côté paroît un jésuite dont l'air mélancolique annonce la chute prochaine de l'édifice. Depuis Luther, les protestans d'Allemagne et les calvinistes de France ne cessèrent de prédire, d'année en année la ruine de Babylone (car c'est ainsi qu'ils appeloient l'Eglise romaine). Les ministres des deux religions, aujourd'hui plus sages et plus modérés, rougissent des excès de leurs prédécesseurs, et il est bien étonnant qu'un homme tel que Mornay les partage. Mais l'enthousiasme et le fanatisme égarent les meilleurs esprits. IV. Un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, in-8°. V. Des *Mémoires* instructifs et curieux, depuis 1572 jusqu'en 1629, quatre volumes in-4°, estimés. VI. Des *Lettres* écrites avec beaucoup de force et de sagesse, publiées par Valentin Conrard et David Liques, sur les matériaux que fournit Charlotte Arbalestre, épouse de Mornay, publiés par Jean Daillé, ministre protestant, et imprimés par les Elzévirs en 1624. A ces quatre volumes in-4°, se joint un cinquième, même format, intitulé *Histoire de la Vie de Philippe de Mornay*, composée par les mêmes, et imprimée par les Elzévirs en 1647. Elle est plus recommandable par la matière que par le style.

* I. MORO (Antoine-Lazare), né en 1687, à Saint-Vitteau, terre noble du Frioul, entra dans l'état ecclésiastique, et, après y avoir rempli plusieurs emplois, il obtint la cure de Corbolone dans le diocèse d'Udine, qu'il gouverna avec sagesse pendant plusieurs années. Il mourut en 1764. Moro avoit du goût pour l'histoire naturelle qu'il étudia dans les momens de loisir que lui laissoient ses fonctions, et il a publié sur les *crustacées et les autres corps marins* un ouvrage en deux livres, qui a été traduit en français, et une *lettre* apologétique du même ouvrage. On a encore de lui une *Dissertation sur la descente de la foudre des nuages* contre l'opinion du marquis de Maffei. Les *manuscrits* qu'il a laissés sont en grand nombre.

* II. MORO (François), Japonais, et directeur du commerce des Portugais au Japon, fut accusé faussement d'une conspiration contre l'empereur, et brûlé vif en 1637, en protestant jusqu'au dernier soupir de sa parfaite innocence. Le P. Charlevoix a démontré la fausseté de cette prétendue conspiration et du roman que Kœmpfer a ou fabriqué ou adopté pour l'accréditer.

* III. MORO (Jean-Baptiste D'ANGELO del), peintre de Vérone, vers le milieu du 16e siècle, fut disciple de François Torbido, surnommé *Le Moro*, et grava à l'eau-forte une *Sainte-Famille*, où Saint Joseph se voit à une fenêtre, d'après Raphaël; le

Martyre de sainte Catherine, d'après Bernard Campi de Crémone, et quelques *Paysages*, d'après Le Titien, etc.

* IV. MORO (Étienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, assassiné en 1704, par les Rasciens, à Cinq-Églises. On a de lui *Geographia Pannoniæ*, insérée dans *Imago Hungariæ antiquæ*, par Timon, qui en fait un grand éloge.

* I. MOROGUES (Sébastien-François Bigot, vicomte de), fils de Jacques Bigot de La Motte, conseiller d'état ordinaire, et intendant de la marine en Bretagne, naquit à Brest en 1705, entra dans l'artillerie de terre en 1723, présenta en 1735, à l'académie des sciences, un *mémoire* sur l'application de la théorie des forces centrales aux effets de la poudre à canon, et fut nommé en 1735 correspondant de cette société célèbre. Entré en 1736, dans le corps de la marine, par le conseil du comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'état, il lui dédia et fit imprimer en 1737 le mémoire précédemment cité, sous le titre d'*Essai sur l'application des forces centrales aux effets de la poudre à canon*, Paris, un volume in-8°. En 1741 il servoit comme lieutenant de vaisseau sur le vaisseau le Bourbon, qui périt avec Boulainvilliers, son commandant, et fut chargé par ce brave officier de reconduire un des canots à terre : peu après il reçut la croix de Saint-Louis. Ayant épousé en 1743 Marie de Bodineau, fille du baron de Meslai, lieutenant-général et inspecteur-général de l'artillerie française, il continua à servir dans la marine. En 1759 il commandoit le vaisseau *le Magnifique*, formant l'arrière-garde de l'armée sous les ordres du maréchal de Conflans; et après avoir soutenu tout le choc du combat dans la fatale journée du 20 novembre, et avoir à lui seul combattu trois vaisseaux de ligne anglais à la portée du fusil, pendant plus d'une heure, il parvint à se dégager et à reconduire, à la faveur de la nuit, son vaisseau dans la rade de l'île d'Aix. A la pratique de l'art militaire, le vicomte de Morogues joignoit la plus savante théorie; ce qui le fit nommer en 1752 directeur de l'académie de marine lors de la fondation de cette société. En 1763 il publia un *Traité de tactique navale*, ou *Traité des évolutions et des signaux*, 1 volume in-4°. Cet excellent ouvrage, qui mit sur la voie des découvertes qui furent faites depuis dans cette importante branche de l'art militaire, fut accueilli très-favorablement de tous les marins, et en 1767 fut traduit et imprimé de format in-4° dans les langues anglaise et hollandaise. Son auteur eut encore la gloire, en 1769, d'être le principal restaurateur de l'académie royale de marine, et d'en être nommé membre honoraire. Les grandes connoissances que de Morogues réunissoit, tant dans l'artillerie que dans la marine, le firent nommer, en 1764, chef d'escadre, et commissaire-général de l'artillerie de la marine. Bientôt il perfectionna ce corps nouvellement formé, et en 1771 il fut élevé au grade de lieutenant-général des armées navales, et nommé inspecteur-général de l'artillerie de la marine. Il avoit l'espoir d'être ministre de la marine, et la promesse de la grande croix de l'ordre de Saint-Louis, mais, plus militaire que courtisan, il ne put

résister aux intrigues qui se succédoient continuellement sur la fin du règne de Louis XV ; il fut disgracié, et se retira à sa terre de Villefallier près Orléans, où il mourut en 1781, emportant, avec l'estime et la reconnoissance des marins, les regrets de ses amis et de ses parens, dont il avoit fait le bonheur. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, de Morogues a laissé plusieurs *Mémoires* insérés dans le Recueil de ceux de l'académie des sciences. L'un a pour objet de rendre salubre l'air dans la cale des vaisseaux, et un autre est relatif à l'histoire naturelle. Il a aussi laissé plusieurs *ouvrages manuscrits*, qui sont restés entre les mains de sa famille, et une *Collection* de modèles relatifs à l'artillerie et à la marine, qui fait maintenant partie du cabinet des modèles de Brest.

* II. MOROGUES (Jacques-Adrien-Isaac Bigot, seigneur de Villandy, et de), fils de Pierre Bigot, cousin germain du précédent, et de Frédérique-Antoinette Albertine, baronne de Gendt, petite-fille d'Emmanuel II, prince titulaire de Portugal, né à Utrecht en 1709, gentilhomme de la cour du stathouder, major des gardes du corps de ce prince, général-major de la cavalerie des troupes de la république de Hollande, et grand échanson de la cour de son altesse royale madame la princesse gouvernante, est auteur de l'*Essai sur la tactique de l'infanterie*, Amsterdam, 1761, 2 vol. in-4°, attribué faussement au précédent dans la nouvelle édition de la Bibliothèque historique de la France, tome III, p. 189.

† MORON (Jean de), fils du comte Jérôme de Moron, chancelier de Milan, et l'un des plus grands politiques de son temps, mourut au camp devant Florence, en 1529. Il eut une partie des talens de son père. Moron mérita l'évêché de Novarre, puis celui de Modène, par son zèle et ses talens. Envoyé en qualité de nonce en Allemagne l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convocation d'un concile général. Le pape Paul III, charmé d'un tel succès, récompensa Moron par le chapeau de cardinal, et le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. Jules III l'envoya comme légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts de la cour de Rome. Moron s'y fit également aimer des catholiques et des protestans. La modération, l'équité, qui formoient son caractère, étoient dignes d'un philosophe chrétien. Il tonnoit contre l'hérésie, et traitoit avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. Paul IV le fit arrêter ; mais Pie IV, son successeur, prit hautement sa défense, et confondit la calomnie, en le nommant président du concile de Trente. Après la mort de ce pontife, saint Charles-Borromée le crut digne de la tiare, et lui donna sa voix. Il en avoit déjà eu vingt-huit dans un autre conclave. Grégoire XIII l'envoya en qualité de légat à Gênes, et ensuite en Allemagne. Au retour de cette dernière légation, il mourut à Rome, le 1er décembre 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme adroit, habile, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Église. On a de lui, I. Des *Constitutions*, qu'il pu-

blia étant évêque de Novarre. II. Les *Actes* des trois synodes qu'il tint à Modène. III. Un *Discours* qu'il fit au concile de Trente en qualité de légat, imprimé à Brescia, 1563, in-4°. IV. Plusieurs *Epîtres* aux cardinaux Polus et Cortez, à Jove, à Fréder, Nausea, etc. V. Il *soigna* l'édition des OEuvres de saint Jérôme, corrigée par Erasme. La Vie du cardinal Moron a été écrite exactement par Jacobellus, évêque de Foligny.

* I. MORONE (Bonaventure), de Tarente, de l'ordre des frères mineurs réformés de l'Observance, au 16e siècle, savant dans les langues grecque, latine et hébraïque, bon théologien et poëte, a donné, en vers italiens, le *Martyre de sainte Justine ;* celui *de saint Cher ;* les *Triomphes des guerriers et des amans ;* une *Chanson* adressée à Gesualdo, archevêque de Naples, etc.

* II. MORONE (Nunzio), Napolitain, poëte renommé dans le 16e siècle et au commencement du suivant, a donné des *Sonnets* et d'autres *Poésies* qui ont été réunis à ceux de Dominique Agresta, et imprimés à Venise en 1633, in-8°.

* III. MORONE (Jean-Baptiste), célèbre peintre de portraits, au 16e siècle, né à Albino, dans le territoire de Bergame, vers l'an 1528, se fit connoître dans cette ville par sa grande intelligence et ses talens. Il saisissoit la ressemblance avec beaucoup d'habileté ; son dessin étoit pur et son coloris admirable. Plusieurs de ses *portraits* se trouvent dans les cabinets des curieux de Bergame et de Venise, parmi lesquels on distingue celui d'*Hercule Tasso*, ayant un livre à la main, et au bas duquel est écrit : *Hercules Tassus*, *philosophus*, *annum agens* 29. Ce peintre mourut à Bergame en 1578.

* IV. MORONE (Pierre), peintre, de la même famille que le précédent, apprit son art sous le célèbre Paul Veronèse. Ses *ouvrages* embellissent plusieurs églises de Brescia, et les cabinets des amateurs dans quelques autres villes de l'Italie. Son coloris est agréable et son dessin correct. Ce peintre mourut, empoisonné par sa femme, vers l'an 1625.

* V. MORONE (Charles-Thomas), jésuite italien, vivoit dans le 17e siècle et au commencement du suivant. On a de lui, I. *Quaresimale primo e secondo*, Parma, 1701. II. *La vera politica economica e christiana ; lezioni morali e sacre sopra il primo capo del libro di Tobia*, Parma, 1709. III. *Panegirici e discorsi della passione del Signore*, Parma, 1707.

* MORONUS (Mathias), médecin, exerça d'abord sa profession à Casal, fut ensuite protomédecin de tout le duché de Montferrat, (vraisemblablement lors de la prise de ce pays par le comte d'Harcourt, en 1640) et revêtu du titre de médecin de Louis XIII, roi de France. Moronus, mort en 1650, a laissé un ouvrage ayant pour titre : *Directorium medico-practicum*, *sive duo indices præternaturalium affectuum*, *cum distinctorum*, *tum implicatorum*, *de quibus peculiares extant gravissimorum virorum consultationes*, *epistolæ*, *questiones*, *responsio*

nes, observationes, historiæ, etc, Lugduni, 1647, 1650, in-8°. Francofurti, 1663, in-4°, par les soins et avec les additions de Sébastien Schæffer.

I. MOROSINI, très-ancienne maison de Venise (en latin *Maurocenus*), a donné plusieurs doges à la république. Dominique MOROSINI, élu doge de Venise en 1148; Marin MOROSINI, élu en 1249, qui soumit Padoue à la république; et Michel MOROSINI, qui mourut en 1381, quatre mois après son élection, et après avoir soumis l'île de Ténédos. Ces illustres républicains se rendirent également recommandables par l'esprit patriotique et par l'art de gouverner.

* II. MOROSINI (Paul), de Venise, né vers l'an 1406, apprit les langues grecque, latine, et hébraïque, et cultiva les sciences et les arts. En 1471 il fut envoyé pour la première fois, en qualité de commissaire, dans l'Istrie, pour terminer quelques différens élevés entre sa république et l'empereur des Romains, relativement aux confins de cette province; quelque temps après, il fut un de ceux qui furent choisis pour aller complimenter l'empereur Frédéric, à son entrée à Venise. Depuis, le sénat de cette république l'employa dans plusieurs légations importantes et n'eut qu'à se louer de son habileté, dans ses négociations. Il a publié un ouvrage dédié au pape Paul II, sous le titre *De æternitate, temporalique Christi generatione in judaicæ improbationem perfidiæ, christianæ religionis gloriam, divinis enunciationibus comprobata*, in-4°. On a encore de lui plusieurs autres *ouvrages* et une *Apologie* de la république de Venise.

† III. MOROSINI (Pierre), patricien de Venise, cardinal, et l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, chanoine de la cathédrale de Trévise, et professeur en droit canon de l'université de Padoue, emploi qu'il remplit pendant plusieurs années, et qu'il quitta en 1708, lorsqu'il fut fait cardinal, et envoyé au concile de Constance. On place sa mort à l'année 1414. Il a écrit quelques *ouvrages* sur le droit canon, et on fait sur-tout un cas singulier de ses *Commentaires sur la sixième des Décrétales*, qui n'a cependant pas encore été imprimée.

† IV. MOROSINI (Jean-François), cardinal, ambassadeur de la république de Venise en Savoie, en Pologne, et à la cour de Constantinople auprès du sultan Amurat III. Sixte V le nomma légat du saint-siége en France, auprès de Henri III, et à la demande de ce prince, pendant son séjour en France, il lia une étroite amitié avec de Thou, qui lui a dédié sa Paraphrase en vers latins des Lamentations de Jérémie. Ce prélat mourut dans son évêché de Brescia, le 14 janvier 1596, à 59 ans.

* V. MOROSINI (Jean), patricien de Venise, né en 1719, embrassa l'état religieux dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par ses talens et ses vertus. En 1770 il fut fait évêque de Chiozza; de ce siége il passa, en 1772, à celui de Vérone, qu'il gouverna pendant dix-sept ans avec autant de prudence que de sagesse, et y mourut le 25 août 1789. On a de lui, I. *Synodus diæcesana*, Veronæ 1783. II. *La gloria, la felicità*

l'amicizia, *l'educazione*, homélies, Vérone, 1781. Dans ces homélies, il a eu l'art de faire servir la théologie de point d'appui aux devoirs de la société.

VI. **MOROSINI** (André) obtint les principales dignités de sa république, et mourut en 1618, à 60 ans. Chargé de *continuer* l'histoire de Venise de Paruta, il la poussa jusqu'en 1615. Elle fut imprimée en 1623, in-folio, et réimprimée dans la Collection des historiens de Venise, 1718 et années suivantes, dix vol. in-4°. Ses *Opuscula et Epistolæ*, 1625, in-8°, sont moins recherchés que son histoire.

† VII. **MOROSINI** (François), né à Venise en 1618, se signala sur une des galères vénitiennes dès l'âge de 20 ans, et remporta sur les Turcs des avantages continuels. Nommé commandant de la flotte en 1651, il prit sur eux un grand nombre de places et fut déclaré généralissime. Il défendit, en cette qualité, l'île de Candie contre les Turcs; il y soutint plus de 50 assauts, plus de 40 combats souterrains; il éventa les mines des assiégeans près de 500 fois. Les Turcs perdirent à ce siége plus de 120,000 hommes, et les Vénitiens plus de 30,000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave homme, en lui offrant de le faire prince de Valachie et de Moldavie, il méprisa ses offres. Enfin, obligé de se rendre, il capitula au bout de 28 mois, en 1669. Le grand-visir, plein d'estime pour son courage, lui accorda tout ce qu'il voulut. De retour à Venise, il fut d'abord très-bien reçu, et ensuite arrêté par ordre du sénat; mais s'étant pleinement justifié, on lui conféra la charge de procurateur de Saint-Marc. Quelque temps après, la guerre s'étant renouvelée contre les Turcs, Morosini fut élu généralissime des Vénitiens pour la troisième fois, en 1684. Il s'empara de plusieurs îles sur les Turcs, remporta sur eux une victoire complète l'an 1687, près des Dardanelles; il s'empara de Corinthe, Misistra, Athènes, et de presque toute la Grèce. Tant de succès le firent élire doge en 1688, et généralissime pour la quatrième fois en 1694, quoique âgé de 75 ans. Il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais il tomba malade de fatigue, et mourut à Napoli de Romanie le 6 janvier 1694. Le sénat lui fit élever un superbe monument avec cette inscription : *Francisco Mauroceno, Peloponnesiaco*. Le titre de Péloponnésiaque lui fut donné après ses victoires, en 1687. Ses concitoyens lui avoient fait dresser alors une statue avec cette inscription : *Francisco Mauroceno, Peloponnesiaco, adhuc viventi*. Le pape Alexandre III l'honora dans le même temps d'une épée et d'un casque qu'il reçut en cérémonie dans l'église de Saint-Marc, des mains du nonce. Morosini méritoit toutes ces distinctions, par son activité dans la guerre, et par ses qualités patriotiques dans la paix.

† **MOROTI** *ou* **MOROTIUS** (Charles-Joseph), abbé de l'ordre de Cîteaux dans Turin, et depuis évêque de Saluces, a donné en latin *le Théâtre chronologique de l'ordre des chartreux*, etc., Turin, 1681, in-fol.; une *Histoire* du même ordre en Italie et en France, Turin, 1690, in-fol.; et en italien la *Vie d'A-*

médée III, *duc de Savoie*, Turin, 1686, in-fol.

*I. MOROZZI (Pierre-Antoine), né à Colle, ville de Toscane, le 29 juin 1660, fit ses premières études à Sienne, où il fut reçu bachelier en droit. Mais s'étant dégoûté du barreau, il s'appliqua tout entier aux mathématiques, dans lesquelles il fit des progrès si rapides, qu'il en donna bientôt des leçons publiques. Côme III, grand-duc de Toscane, le nomma inspecteur des forteresses de Sienne, et de l'état. Morozzi mourut en 1708. On a de lui quelques *Taités*, assez estimés, sur les fortifications, et en particulier un sur la bombe, dont on fait grand cas.

*II. MOROZZI (Ferdinand), de la même famille que le précédent, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui, I. *Dello stato antico e moderno del fiume Arno*, *e delle cause e rimedj delle sue inondazioni*, Florence, 1762, 2 vol. in-4° avec figures. II. *Delle case de' contadini*, *trattato architettonico*, Florence, 1770.

*I. MOROZZO (P. D. Charles-Joseph), de l'ordre de Cîteaux, de la congrégation réformée de Saint-Bernard, né à Mondovi, d'une illustre famille, le 5 février 1645, fut élevé à l'évêché de Bobbio en Lombardie en 1693, d'où il passa, en 1698, à celui de Saluces, et mourut en 1729. On a de lui, I. *Cursus vitæ spiritualis*, etc., Romæ, 1674, et Taurini, 1683, ouvrage ascétique, qui prouve que l'auteur ne s'entendoit pas toujours. II. *Theatrum chronologicum sacri carthusiensis ordinis*, etc., Taurini, 1681, in-folio. III. *Vita e virtù del B. Amedeo*, *duca di Savoja*, Turin, 1686, in-fol., monument élevé à la gloire d'Amédée, et dans lequel l'auteur auroit dû montrer plus d'impartialité. IV. *Cistercii reflorescentis*, *seu congregationum Cistercio-monasticarum B. Mariæ Fuliensis in Galliâ*, *et reformatorum S. Bernardi in Italiâ chronologica historia*, Augustæ Taurinorum, 1691. V. *Applausi nella promozione alla porpora del cardinal D. Giovanni Bona della congregazione di S. Bernardo dell' ordine cisterciense*, Forli, 1670.

* II. MOROZZO (Louis), de Mondovi en Piémont, de l'illustre famille du précédent, se fit connoître par ses lumières et ses connoissances dans le droit, et surtout par ses *ouvrages*, qui le portèrent à la présidence du conseil royal. Charles-Emmanuel Ier l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes, et surtout dans celles relatives au marquisat de Saluces. Morozzo mourut en 1611, au moment où il alloit faire imprimer le second volume de ses *Consultations*.

* III. MOROZZO (le comte Charles-Philippe), fils du précédent, succéda à son père dans la charge honorable de président du conseil royal, et parvint ensuite à celle de grand-chancelier. En 1641 il prit la défense des magistrats du Piémont, contre les attaques et les observations de Fabro dans ses *Décades*, et *écrivit*, en 1655, en faveur de la sérénissime l'infante Marie de Savoie, contre les prétentions du duc de Modène.

MORPHÉE, premier ministre du dieu du sommeil, selon la fable, excitoit à dormir, et pré-

sentoit les songes sous diverses figures. Ovide décrit ses fonctions dans le 11e livre des Métamorphoses. C'étoit, selon le poëte latin, le plus habile de tous les dieux pour prendre la démarche, le visage, l'air et la voix de ceux qu'il vouloit représenter. Il y en a plusieurs exemples dans les poëtes anciens. C'étoit lui qui touchoit d'une branche de pavot ceux qu'il vouloit endormir. Les poëtes grecs et latins le prennent souvent pour le dieu du sommeil.

*MORPILIGHÈS *ou* MIHROBARZANE, roi de la Petite-Arménie, gouvernoit vers l'an 150 avant J. C. Lorsque Valarsace, Arsacide, s'empara de la Grande-Arménie, Morpilighès ne tarda point à lui déclarer la guerre; mais après plusieurs batailles sanglantes, ce prince perdit ses états, et se sauva chez les Calybes pour former une nouvelle armée : il rassembla en peu de temps des troupes nombreuses de la Phrygie, de la Cappadoce, du Pont-Euxin, et du Mont-Caucase. Morpilighès, dès qu'il se vit en état de se mesurer contre Valarsace, se mit à la tête de ses forces et vint retrouver son ennemi. Les deux armées en présence l'une de l'autre, près de la colonie de Sinis, passèrent quelques jours à prendre des positions avantageuses, et former leurs camps. Valarsace commença l'attaque avec impétuosité. Morpilighès, couvert d'un casque et d'une armure de fer, soutint le choc avec courage, et chercha à pénétrer vers le centre de l'ennemi. Il blessa plusieurs soldats qui étoient autour du roi, et lui lança un dard à trois pointes; mais les commandans qui étoient aux côtés de Valarsace tombèrent sur Morpilighès, le renversèrent de son cheval, et le tuèrent, l'an 147 avant J. C.

*MORRA (Isabelle de), Napolitaine, distinguée dans le 16e siècle par l'agrément de ses *poésies fugitives*, qui se trouvent éparses dans différens recueils, et qui furent ensuite réunies à celles de Véronique Gambara et de Lucrèce Marinella, publiées en 1693.

*I. MORRIS (Louis), antiquaire et poëte gallois, né en 1702 dans l'île d'Anglesey, mort en 1765 à Penryn, au comté de Cardigan, chargé, en 1737, par l'amirauté d'Angleterre, d'inspecter les côtes du pays de Galles. Son rapport a été publié en 1748. On a imprimé de lui plusieurs *pièces de poésies galloises*, et il a laissé, sur l'antiquité, plus de 80 *volumes* manuscrits, actuellement déposés à l'école de charité galloise à Londres.

*II. MORRIS (Richard), frère du précédent, poëte et critique, mort en 1799, commis au bureau de la marine d'Angleterre. *surveilla* deux éditions précieuses de la Bible galloise. Il a aussi composé, dans sa langue, quelques morceaux de *poésie* et de *critique*.

*III. MORRIS (Guillaume), frère des deux précédens, mort en 1764, a fait une très-grande collection de manuscrits gallois. Il est mort contrôleur de la douane à Holyhead.

MORT (Jacques le), chimiste et médecin à Harlem en 1650, donna des leçons particulières sur la chimie, la pharmacie et la médecine à Leyde. En 1702 il obtint une chaire de chimie, qu'il remplit jusqu'en 1718, année de sa mort. Le célèbre Boërhaave

le remplaça. On a de Le Mort, I. *Chymia medico-physica*, Leyde, 1688, in-8°. II. *Pharmacia medico-physica*, Leyde, 1688, in-12. III. *Fundamenta novo-antiqua theoriæ medicæ ad naturæ operas revocata*, 1700, Leyde, in-8°, etc.

* MORTELLARI (Michel), compositeur de musique, né à Naples vers le milieu du 18e siècle, se fit connoître à Rome, à Milan, à Modène, et à Venise, par des opéras, où l'on trouve des morceaux d'une facture agréable et facile. On a de lui plusieurs chansons, remarquables par leur simplicité et par leurs chants naïfs. Ses principaux opéras sont, I. *Le Astuzie amorose*, 1775. II. *Ezio*, paroles de Métastase, 1775. III. *D. Salterio Civetta; l'Antigona; Il Barone di Lago nero*, 1776 et 1777. IV. *Alessandro nell' Indie*, paroles de Métastase, 1778. Ce compositeur est mort vers 1790.

MORTEMART. *Voyez* ROCHECHOUART.

MORTIER. *Voyez* MARTIN, n° XIV.

MORTIÈRE. *Voyez* MESCHINOT.

I. MORTIMER (Roger de), seigneur anglais, d'une belle figure et d'une naissance distinguée, plut infiniment à Isabelle de France, femme d'Edouard II. Après la mort tragique de ce prince, à laquelle Mortimer contribua beaucoup, il gouverna entièrement la reine, dont il étoit à la fois l'amant et le ministre. Edouard III, quoique élevé sur le trône par les crimes de sa mère, voyoit avec beaucoup de daine l'empire que cet indigne favori avoit sur lui et sur elle. La guerre d'Ecosse, qui ne fut pas heureuse, fut l'écueil de sa faveur. Voulant maintenir sa fortune, et ne le pouvant que par la paix, Mortimer fit en 1328 un traité humiliant avec Robert Bruce, qui s'étoit fait élire roi d'Ecosse. Il reconnut les droits de ce prince, et renonça aux prétentions que le roi d'Angleterre avoit sur ce royaume, se contentant d'une somme de trente mille marcs, que les Ecossais devoient payer aux Anglais. Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolck, de Lancastre, princes du sang, s'unirent contre Mortimer. La foiblesse d'esprit du comte de Kent fournit à ce ministre un moyen de se venger. Il lui persuada qu'Edouard son frère vivoit encore : le prince crédule forma le dessein de le rétablir. Ce fut un prétexte d'accusation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, et ses grands biens confisqués au profit d'un fils de Mortimer. Tant de crimes ne pouvoient être long-temps impunis. Édouard III résolut de se défaire de ce monstre. Il vint à bout de le surprendre dans le château de Nottingham, où il étoit enfermé avec la reine Isabelle. Le parlement lui fit son procès, et le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour sa condamnation, sans examen de témoins, sans même entendre le coupable, qui fut exécuté en 1330. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annulla cette sentence, comme illégale; mais la postérité l'a confirmée. *Voyez* ÉDOUARD III, n° VI; et ISABELLE, n° I.

* II. MORTIMER (Jean HAMILTON), né à East-Bourne, dans

le comté de Sussex, en novembre 1739, se voua à la peinture sous la direction de M. Hudson, alors le peintre le plus renommé, et de sir Joshua Reynolds, et se forma particulièrement par l'étude assidue de la galerie du duc de Richemond. Ses principaux ouvrages sont, le *roi Jean accordant aux barons la grande charte d'Angleterre ; les batailles d'Agencourt, de Vortigern; de Rowena, la Scène des sorciers ; la suite des progrès du vice*, en quatre tableaux, et le *sir Arthegull de Spencer*. Cet artiste estimable est mort en 1779.

† MORTO (Louis), peintre du 16e siècle, né à Feltro, dans la Marche de Trévise, alla de bonne heure à Rome, où il s'appliqua à la *peinture* des grottes, goût qui lui avoit été inspiré par la vue des souterrains et des catacombes de cette ville, ainsi que par la visite de ceux de Tivoli et de Pouzzoles, qui n'ont point leurs semblables. On prétend qu'il est le premier qui ait peint en ce genre, c'est-à-dire, en la manière qu'on appelle *égratignée*. Il fit quelques autres *ouvrages* à Venise, de concert avec Le Gorgion, ainsi qu'à Florence et dans le Frioul. Né avec une ame belliqueuse, il prit du service dans la troupe, et fut fait capitaine d'un corps de 200 hommes, qui fut envoyé à Zara dans l'Esclavonie, où il mourut dans un combat contre les Turcs, à l'âge de quarante-cinq ans.

I. MORTON *ou* MOORTON (Jean), né dans le comté de de Dorchester en Angleterre, se rendit si habile dans la jurisprudence, qu'il mérita d'être admis dans le conseil privé des rois Henri VI et Edouard IV. Cette place lui fraya la route à l'évêché d'Ely, et enfin à l'archevêché de Cantorbery. Il le méritoit par son zèle et sa fidélité envers ses souverains. Henri VII le fit son chancelier, et lui obtint un chapeau de cardinal. Il mourut l'an 1500.

* II. MORTON (Jacques, comte de), né à Dalkeith en 1530, étudia à Paris sous le fameux George Buchanan, qui y professoit alors la philosophie dans l'université. De retour en Ecosse en 1554, il s'y montra très-ardent à propager la réforme. Accusé du meurtre de lord Darnley, il se réfugia en Angleterre, où il resta jusqu'à la bataille de Carberry : à cette époque il repassa en Ecosse, et y obtint la place de chancelier. En 1574 il succéda au comte de Mar en qualité de régent, et résigna sa place en 1579. Deux ans après il fut condamné pour crime de haute trahison à être décapité, et fut exécuté à Édimbourg, à l'aide d'une machine appelée *la Pucelle*, qu'il avoit fait venir d'Hallifax, dans le comté d'Yorck, pour intimider ceux qui s'opposeroient à son administration.

* III. MORTON (William), l'un des hommes de robe qui prirent les armes au commencement des guerres civiles ; il se distingua en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie. Le 1er juillet 1663 il fut nommé sergent du roi, et juge de la cour du banc du roi le 3 novembre 1665.

IV. MORTON (Thomas), né à Yorck en 1564, fut professeur au collége de Saint-Jean à Cambridge. Son mérite lui procura l'évêché de Chester en 1615, puis celui de Litchfield et de Co-

ventry en 1618, et enfin le siége de Durham en 1632. Il s'y fit estimer et chérir jusqu'à l'ouverture du parlement, le 3 novembre 1640. Alors la populace se souleva contre lui, et on lui donna des gardes pour le mettre à l'abri des violences et des insultes. Il mourut le 22 septembre 1659. On a de lui, *Apologia catholica*, Londres, 1605 et 1606, 2 vol. in-4°; *De auctoritate principum*, in-4°; et divers autres *ouvrages* estimés des théologiens anglais.

MORVILLE. *Voyez* ARMENONVILLE.

I. MORVILLIERS (Pierre de), fils de Philippe, premier président du parlement de Paris, issu d'une famille noble de Picardie, fait chancelier en 1461, étoit un homme hardi et véhément. Louis XI l'envoya, en 1464, vers Philippe, duc de Bourgogne. Le chancelier parla à ce prince et au comte de Charolais son fils en termes si désobligeans, que le comte, indigné, ne put s'empêcher de dire à l'archevêque de Narbonne que le roi s'en repentiroit. En effet, ce fut la première étincelle de la guerre dite du *Bien public*. La paix faite, Louis XI, causant avec le comte, lui dit devant tout le monde: « Qu'il n'avoit point eu de part à ce que ce fou de Morvilliers lui avoit dit mal à propos. » Le roi, désavoua le chancelier, et le destitua, pour donner au comte une satisfaction entière. Morvilliers, retiré auprès du duc de Guienne, survécut long-temps à sa déposition, et ne mourut que vers la fin de 1476, ne laissant qu'une fille.

II. MORVILLIERS (Jean de), d'abord lieutenant-général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand-conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet, en 1547, né à Blois en 1507, du procureur du roi, n'étoit pas de la même famille que le précédent. Ses talens l'ayant fait connoître, il fut envoyé en ambassade à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552, et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talens éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours le 23 octobre 1577. Les gens de lettres de toutes les nations célébrèrent sa mémoire comme celle de leur bienfaiteur. C'étoit un grand homme d'état, quoique un peu inquiet. Il quitta les sceaux, et les reprit ensuite. Les Guise contribuèrent beaucoup à son élévation. Il fut le dernier mâle de sa famille.

† I. MORUS *ou* MORE (sir Thomas), chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, fils du chevalier sir John More, l'un des juges de la cour du banc du roi, distingué par ses talens et son intégrité, naquit à Londres en 1480. La science et la vertu furent l'unique objet de l'ambition de sir Thomas, et il posséda éminemment l'une et l'autre. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connoissances qui peuvent orner l'esprit. Henri VIII, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talens de Morus brillèrent sur-tout dans les confé-

rences pour la paix de Cambrai en 1529. La charge de grand-chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. (*Voy.* Holbein). Morus remplit cette place de manière à ne pas faire regretter son prédécesseur. Wolsey n'avoit montré que de la hauteur, le nouveau chancelier, au contraire, accueillit tout le monde avec bonté. Exact dans l'administration de la justice, il terminoit les affaires sur-le-champ. Son intégrité ne faisoit acception de personne, et son désintéressement lui faisoit rejeter tous les dons. Ses enfans se plaignoient quelquefois de ce qu'il ne profitoit pas de son élévation pour leur avancement. « Mes enfans, leur répondit-il, laissez-moi rendre la justice à tout le monde; votre gloire et mon salut en dépendent. Mais ne craignez rien, vous aurez toujours le meilleur partage : la bénédiction de Dieu et celle des hommes. » En effet, lorsqu'il quitta la charge de chancelier, il ne lui resta que son patrimoine, quelques terres de peu de revenu que le roi lui avoit données, et environ cent livres sterling en espèces. Ce dénuement est d'autant plus digne d'admiration, que le chancelier jouit dans le principe de la faveur du roi à un tel degré, qu'il le faisoit appeler dans ses momens de loisir pour le seul plaisir de converser avec lui, et qu'il l'avoit admis dans l'intérieur de son palais avec la plus grande familiarité. Les sceaux furent pour sir Thomas une preuve de cette faveur; car il fut le premier laïc auquel ils furent confiés. Ils ne demeurèrent entre ses mains que deux ans et demi. Henri VIII, amoureux d'Anne de Boulen, rompit les liens qui l'attachoient à l'Église romaine; Morus fut obligé de se démettre en 1531. On employa toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de suprématie que le roi exigeoit de tous ses sujets; mais il n'étoit pas homme à user de détours pour mettre ses jours en sûreté, lui qui disoit des casuistes « que leur art n'étoit point de préserver les hommes du péché, mais de leur apprendre comment ils pouvoient approcher du péché sans pécher. » La douceur n'ayant pu d'abord le toucher, on eut recours à la violence; on le mit en prison. On lui enleva ses livres, sa seule consolation. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant qu'il ne devoit point être d'une autre opinion que le grand-conseil d'Angleterre. « J'ai pour moi toute l'Église, répondit-il, qui est le grand conseil des chrétiens. » Sa femme le conjura d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfans. « Combien d'années, lui dit-il, pensez-vous que je puisse encore vivre? — Plus de 20 ans, répondit-elle. — Ah! ma femme, lui dit-il, veux-tu donc que j'échange l'éternité avec vingt ans? » Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille Marguerite avec du charbon, et sur du papier qu'il avoit surpris, pour lui mander que « bientôt il ne seroit plus à charge à personne; qu'il brûloit d'envie de voir son Dieu, et de mourir le lendemain, qui étoit l'octave du prince des apôtres, et la fête de la translation de saint Thomas de Cantorbery, jour de grande consolation pour lui. » Il parloit ainsi, parce qu'il mouroit pour la défense de la pri-

mauté de saint Pierre, et que toute sa vie il avoit eu une dévotion particulière à saint Thomas son patron. Henri VIII, le voyant inébranlable, lui fit trancher la tête le 6 juillet 1535. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avoit vécu sans orgueil : il mourut sans foiblesse. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien son caractère vertueux et austère, mais manquant quelquefois de dignité. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important; le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave et les renvoya à celui de qui ils venoient. « Vous assurerez votre maître, dit-il au domestique qui les avoit apportés, que tout le vin de ma cave est à son service. » La veille du jour qui devoit décider de son sort, on vint pour le raser. « J'ai, dit-il, à son barbier, un grand différent avec le roi. Il s'agit de savoir s'il aura ma tête, ou si elle me restera. Je n'y veux rien faire, qu'elle ne soit bien à moi. » Il répondit à celui qui vint lui dire que « le roi avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui à la peine d'être seulement décapité : » Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence ! » Au pied de l'échafaud où il devoit être exécuté, il dit à un des assistans : « Aidez-moi à monter, car il n'y a pas d'apparence que vous m'aidiez à descendre. » Lorsqu'il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'aperçut que sa barbe étoit engagée sous son menton, il la dégagea, et dit à l'exécuteur : « Ma barbe n'a pas commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée. » Rien ne manqua à la gloire de sa fin, dit Hume, si ce n'est une cause où il entrât moins de superstitions et de puérilités. Thomas Morus étoit d'un tempérament flegmatique; il avoit l'air riant et l'abord facile. Il vécut toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion catholique étoit excessif, et les luthériens lui reprochèrent d'avoir fait punir de mort ceux qui favorisoient leurs opinions. On a de lui, I. Un livre plein de bonnes vues, dont quelques-unes sont inexécutables, intitulé *Utopia*, Glascow, 1750, in-8°, et Oxford, 1663, in-8°. Il a été traduit en français par Jehan Le Blond, Paris, 1550, in-8°, ensuite par Gueudeville, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. Cet ouvrage contient le plan d'une république, à l'imitation de celle de Platon; mais il n'est pas écrit du style éloquent du philosophe grec. Il voudroit établir un partage absolument égal de biens entre tous les citoyens; idée chimérique ! Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposéroit à des injustices continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux. Il voudroit que les fiancés se vissent tout nus avant de se marier; et enfin que, lorsqu'un malade est désespéré, il se donnât ou se fît donner la mort. « Son système politique, quoique bon en certaines choses (dit Nicéron, qui ne regarde l'*Utopie* que comme une débauche d'esprit), est cependant répréhensible dans d'autres, et impossible dans la pratique. » Le vertueux Morus, jugeant les hommes d'après lui-même, n'avoit pas assez calculé les efforts irrésistibles des passions humaines, qui ne permettent pas de gouverner les peuples comme une colonie de sages uniquement occupés de faire le bien et d'éloigner le mal. II. *L'Histoire de*

Richard III, roi d'Angleterre. III. Celle d'*Edouard V.* IV. Une *Version* latine de trois dialogues de Lucien. V. Une réponse très-vive à Luther, sous le nom de *Thomas Rosseux.* VI. Un dialogue intitulé *Quòd mors pro fide fugienda non sit.* VII. Des *Lettres.* VIII. Des *Epigrammes.* Ces différens ouvrages, en latin, ont été recueillis en 1565, in-folio, à Louvain. Mélanchthon a donné une nouvelle édition de ses Lettres, Londres, 1642, in-fol. *Voy.* sa Vie en anglais, par Thomas Morus, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome en 1625, publiée à Londres, 1627, in-4°, ou 1626, in-8°, et un Portrait de son corps, de son ame et de son esprit, dans une lettre d'Erasme à Hutten, du 21 juillet 1519. Erasme avoit été lié de bonne heure de la manière la plus intime avec Thomas Morus, mais ils ne se connoissoient encore que par correspondance, lorsqu'Érasme vint en Angleterre dans l'intention de connoître personnellement sir Thomas. Le hasard voulut qu'ils se rencontrassent avant de s'être vus chez le lord maire, où ils étoient invités à dîner; la conversation engagea entre les deux amis une discussion vive, dans laquelle Erasme, frappé de la pénétration de son adversaire, ne put s'empêcher de s'écrier, *Aut tu Morus es, aut nullus*; sir Thomas repartit avec vivacité, *Aut tu es Erasmus, aut diabolus.*

† II. MORUS (Alexandre), né à Castres, en 1616, d'un père écossais, et principal du collége que les calvinistes avoient en cette ville, fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et la fonction de ministre. Sa passion pour les femmes, et sa conduite peu régulière, lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. Saumaise, instruit de leur soulèvement, l'appela en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Middelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il remplit ces places en habile homme, et fit, l'an 1655, un voyage assez long en Italie. Ce fut durant ce voyage qu'il publia un beau *Poëme* sur la défaite de la flotte turque par les Vénitiens, imprimé à Amsterdam, 1658, in-fol. Cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Dégoûté de la Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses sermons attirèrent la foule, moins par leur éloquence que par les allusions satiriques et les bons mots dont il les semoit. Ce genre de style réussit dans sa bouche, parce qu'il lui étoit naturel, et rendit ridicules ceux qui voulurent l'imiter. L'impétuosité de son imagination lui procura de nouvelles querelles, sur-tout avec Daillé, qui le confondit. Cet homme singulier mourut à Paris, dans la maison de la duchesse de Rohan, le 20 septembre 1670, à 54 ans, sans avoir été marié. On a de lui, I. Divers *Traités* de controverse. II. De belles *Harangues* et des *Poëmes* en latin. III. Une réponse à Milton, intitulée *Alexandri Mori fides publica*, La Haye, 1654, in-8°. Milton l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des sermons de Morus ne répond point à la réputation qu'il s'étoit acquise en ce genre. Le panégyrique de cet écrivain a été imprimé à Amsterdam, 1695, in-8°.

† III. MORUS *ou* MORE (Henri), né en 1614 à Grantham dans le comté de Lincoln, passa sa vie

studieuse à Cambridge, dans le collége de Christ, où il avoit été agrégé. Après avoir lu Aristote, Cardan, Jules Scaliger, peu satisfait de leurs ouvrages et d'une philosophie qui, ne répondant pas à son attente, ne s'accordoit point avec la tournure de son esprit, il crut avoir trouvé le trésor qu'il cherchoit dans les sectateurs de Platon et les théologiens mystiques tels que Ficin, Plotin, Trismégiste, etc. Il s'attacha à leurs principes dont il parut imbu toute sa vie. Il fit paroître en 1640 son ouvrage, intitulé *Psycho-Zoia*, ou *la vie de l'ame*, réimprimé en 1647, sous le titre de *Poëmes philosophiques*. Ses écrits sous le titre de *Mystères de la Divinité*, *Mystères de l'iniquité*, *Collections philosophiques*, eurent une telle vogue qu'il fut légué par Jean Cockshuit une somme de trois mille livres sterling pour en faire faire une traduction latine. La collection de tous ses *ouvrages* a été donnée en 1679, en 3 gros vol. in-fol. Henri Morus refusa plusieurs bénéfices et même des évêchés, et mourut en 1687, à 73 ans. Il y a eu plusieurs autres savans du nom de Morus. *Voyez* FLAMSTEED.

† IV. MORUS *ou* MORE (Marguerite), l'aînée des filles du chancelier, fut pour son père ce que Tullie avoit été pour Cicéron. Elle fut mariée à William Roper, écuyer, qui écrivit l'histoire de son beau-père, publiée par Hearne à Oxford, en 1716, in-8°, et se distingua autant par ses connoissances que par ses vertus et sa piété. Marguerite professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que, pour l'obtenir, elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Église. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Elle la fit transporter dans une boîte de plomb à Cantorbery, dans le tombeau de la famille Roper, et voulut qu'à sa mort elle fût placée entre ses bras. Cette femme exemplaire chercha dans les lettres un soulagement à sa douleur. Elle possédoit les langues et la littérature, et a laissé divers ouvrages. Marguerite mourut en 1544. — Elle avoit eu cinq enfans, parmi lesquels une de ses filles, du nom de Marie, s'est distinguée par les mêmes talens qui illustrèrent sa mère, et a *traduit* l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe du grec en latin.

* MORY D'ELVANGE, décapité le 14 mai 1794, âgé de 56 ans, est auteur des ouvrages suivans : I. *Notice* d'un ouvrage intitulé *Recueil pour servir à l'histoire métallique des duchés de Lorraine et de Bar*, Nanci, 1782, in-8°. II. *Essai historique sur les progrès de la gravure en médailles chez les artistes lorrains*, 1783, in-8°. III. *Notice d'une collection métallique, donnée à la bibliothèque de Nanci par le roi Stanislas I*er, 1787, gr. in-8°.

MORZILLO. *Voyez* FOX-MORZILLO, n° VI.

* I. MOSCA (Simon), sculpteur et architecte, né à Seltigueno, village de Toscane, en 1496, fut élève d'Antoine de Sangallo.

Doué d'un talent flexible, aucun artiste moderne n'imita comme lui les sculpteurs grecs et romains. Il fit des *morceaux* difficiles, et de la plus grande beauté en chapiteaux, en bordures, en corniches, en trophées, et girandoles, dans lesquels il introduisit des fleurs, des feuilles et des oiseaux, et qu'il releva par des spirales, des points à jour, des entailles et des rainures, exécutés avec autant de goût que de grace et d'élégance. Florence, Pérouse, Loretto, Rome, Arezzo, Orvieto, furent les villes où il exerça ses talens. Il s'établit dans cette dernière, et il mourut en 1554.

* II. MOSCA (Gaspard) de Salerne, embrassa les ordres sacrés au 16ᵉ siècle, et fit imprimer un ouvrage intitulé *De Salernitanæ Ecclesiæ episcopis et archiepiscopis catalogus*, Neapoli, 1594, in-4°.

* MOSCARDO (le comte Louis), patricien de Vérone, célèbre littérateur, florissoit dans le 17ᵉ siècle, et remplit avec distinction les charges les plus honorables de sa patrie. Il a écrit *l'Histoire de Vérone* en 12 livres, qu'il enrichit d'excellentes *notes* et de *renseignemens* précieux que lui seul étoit en état de se procurer. Il se rendit aussi recommandable par l'établissement d'un Musée dont il publia le catalogue sous le titre suivant : *Memorie del Museo del conte Lodovico Moscardo, descritte in tre libri, che trattano delle cose antiche, pietre, minerali, e terre de' coralli, conchiglie, animali, frutti, etc., in esso esistenti*, Verona, 1762, in-fol. figures.

* MOSCATELLO (Jean-Bernard), Napolitain, jurisconsulte du 16ᵉ siècle, publia la *Pratique des tribunaux*, imprimée avec les additions de François-Marie Prato en 1645.

* MOSCHENI (Charles), jurisconsulte et célèbre littérateur d'Ancône, florissoit dans le 17ᵉ siècle. On a de lui, I. *Pro translatione Hierosolymis Anconam S. Ciriaci, martyris, Anconæ præcipui patroni, confutatio collectionis novorum opinionum, quam futiles nonnulli compilarunt et leves*, Anconæ, 1675, in-4. II. *La severità indulgente praticata della divina giustizia colle provincie del Piceno e Romagna*, Ancona, 1662. III. *Bilancia d'oro al signor cardinal Pietro Basadonna*, Venezia, 1687. IV. *Tacito istoriato*. Ce dernier ouvrage fut traduit en latin par Le Bleu.

† MOSCHION ; c'est le nom de quatre auteurs, cités par Galien, Soranus, Pline, et Plutarque. On ne sait duquel sont les vers qui se trouvent dans les poëtes grecs de Plantin, 1568, in-8°. On n'est pas moins incertain sur le livre *De Muliebribus morbis*. C. Gessner y a joint des scolies ; et Gaspard Wolphius, son disciple, le fit paroître en grec, à Bâle 1566, in-4°. Israël Spachius l'a donné en grec et en latin, dans *Cinædiorum libri*, Strasbourg, 1597, in-fol. Mais la meilleure édition qui existe est celle donnée par M. F. O. Dewez, grec. lat., Viennæ, 1793, in-8°. Elle a été faite sur un excellent manuscrit, trouvé dans la bibliothèque de Vienne. La traduction latine est nouvelle. Il faut cependant avouer que Moschion est un auteur médiocre ; aussi le célèbre Winkelmann ne voulut jamais se charger d'en

faire une traduction, quoiqu'on l'en priât.

† MOSCHOPULUS (Emmanuel), nom de deux écrivains grecs. Le premier, natif de Candie, dans le 14ᵉ siècle, a laissé un livre intitulé *Question de Grammaire,* 1545, in-4°. Le second, neveu du premier, passa en Italie vers 1455, au temps de la prise de Constantinople; et composa un *Lexicon grec*, ou *Recueil de mots attiques*, 1545, in-4° : une *syntaxe*, imprimée à Venise 1525, in-8° : des *Eglogues*, Venise, 1524, in-fol. des *Scolies* grecques sur Hésiode, Venise, 1537, et Leyde 1603, in-4°, et plusieurs autres ouvrages.

† I. MOSCHUS, poëte bucolique grec, vivoit du temps de Ptolémée-Philadelphe, aussi bien que Théocrite et Bion. Il nous reste de lui quelques *poésies* pleines de goût et de délicatesse, qui ont été imprimées avec celles de Bion, 1680, in-12, à cause du rapport de leur matière et de leur caractère. Perrault, qui n'étoit pas admirateur des anciens, dit cependant que l'Idylle de Moschus, intitulée l'*Amour fugitif*, « est une des plus agréables poésies qui se soient jamais faites, et qu'elle ne se ressent point de son antiquité. » On estime l'édition de ce poëte de Bruges, par Adolphe Merckerchus, 1565, in-4° ; celle donnée par Henri Etienne, Venise, 1555, in-4°, et celle faite par Daniel Heinsius, accompagnée des Poésies de Théocrite, de Bion et de Simmius, augmentée des notes de divers commentateurs, in-4°, 1604; et celle faite avec Bion, à Oxford, 1748, in-8°. M. Tho. Chr. Harles a donné aussi une bonne édition de Moschus et Bion, grec latin, avec les notes d'Heskin, Erlang, 1780, in-8°. Mais la plus jolie est celle, toute grecque, de Gilb. Vakefield, Londres, 1795, in-8°, dont on a tiré quelques exemplaires in-4°. Longepierre a traduit en vers français les Idylles de Moschus avec celles de Bion, Paris, 1686, in-12, et Amsterdam 1688, pet. in-8° ; et M. J. B. Gail les a traduites en prose. Paris, 1795, fig., in-8°.

II. MOSCHUS (Jean), solitaire et prêtre du monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, visita les monastères d'Orient et d'Egypte, et alla à Rome avec Sophrone, son disciple. Il dédia au compagnon de ses voyages un ouvrage intitulé *Le Pré spirituel.* On y trouve la vie, les actions, les sentences, et les miracles des moines de différens pays. Le style en est simple et négligé, en grec. Il a été inséré dans les *Vies des Pères* de Rosweyde, seulement en latin. Le P. Fronton-du-Duc l'a donné en grec l'an 1624, mais avec des lacunes qui ont été remplies par Cotelier dans ses *Monumens de l'Eglise grecque*, tome II. Arnauld d'Andilly en a donné une traduction française. Il a omis dans sa traduction beaucoup de passages de l'original. Moschus mourut en 619, selon la plus commune opinion ; d'autres disent en 630.

* III. MOSCHUS (Démétrius), Grec de nation, poëte, orateur, qui vivoit sur la fin du 15ᵉ siècle, et vers le milieu du suivant, habita long-temps Ferrare, et ensuite demeura successivement à Mirandole, à Mantoue, et à Venise. On a de lui

des *Poésies*, des *Discours*, et un *poëme* sur Hélène, dont Giraldi fait beaucoup d'éloges dans son Recueil intitulé *Les Poëtes de mon temps*.

MOSELLAN (Pierre), savant grammairien, fils d'un vigneron de Protog, près de Coblentz, et l'un des principaux ornemens de l'université de Leipsick, où il mourut le 19 avril 1524, a donné divers *Ouvrages* de Grammaire, et des *Notes* sur des auteurs latins.

MOSEOSO D'ALVARADO (Louis), officier espagnol, accompagna François Pizarro dans la conquête du Pérou, puis Ferdinand Soto dans son voyage de Floride, et succéda à ce dernier, l'an 1542, dans la charge de général de la Floride. Moseoso, voyant les troupes rebutées de toutes les fatigues et de tous les périls qu'elles avoient essuyés sous Soto, n'osa pousser plus loin ses conquêtes. Il prit le parti de revenir à Passico, ville de la Nouvelle-Espagne, avec trois cent onze soldats, du nombre de six cents que son prédécesseur avoit amenés d'Espagne, et passa ensuite au Mexique, où il servit le vice-roi de ses conseils et de son épée.

† MOSER (Frédéric-Charles baron de), fils aîné de Jean-Jacques Moser, célèbre publiciste allemand, né à Stuttgard le 18 décembre 1723, et mort le 18 novembre 1798, étudia à Iéna, devint en 1747 secrétaire de chancellerie de Hesse-Hombourg, ensuite conseiller intime de légation de Hesse-Darmstadt et son ministre au cercle du Haut-Rhin; conseiller intime de Hesse-Cassel, et envoyé de cette cour et de toute la maison au même cercle, et successivement près des Etats-Généraux, à la cour impériale, et aux cours de Mayence, de Coblentz et de Manheim. En 1767 il fut conseiller aulique de l'empire, et passa de Vienne, en 1770, à Vinweiler, comme administrateur impérial du comté de Falkenstein. De là il fut placé à Darmstadt, comme ministre d'état et président du conseil privé. Celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus de réputation, et qui a été réimprimé et traduit plusieurs fois, est intitulé *Idée du prince et de son ministre*. La Traduction française qui paroît avoir été la plus estimée est intitulée le Maître et le serviteur, *ou* les Devoirs réciproques d'un souverain et de son ministre, crayonnés avec une liberté patriotique par le colonel chevalier de Champigny, 2ᵉ édit., revue et corrigée, Hambourg, 1761, grand in-8° de 216 pages. On a encore de lui un petit recueil de *Fables* en prose, et un poëme aussi en prose, intitulé *Daniel*, qui a été traduit en français en 1787, sur la 3ᵉ edition, par Griffet-la-Baume. Enfin, il rassembla, sous le titre d'*Archives patriotiques pour l'Allemagne*, une infinité de pièces intéressantes pour la statistique, parmi lesquelles se trouvent plusieurs vies écrites par l'auteur avec autant de soin que de jugement; celle entre autre du fameux duc Ernest-le-Pieux, de Saxe-Gotha. Ce recueil forme 14 vol. in-8°.

† MOSÈS-MENDELSOHN, c'est-à-dire, Moyse, fils de Mendel, juif de Berlin, mort dans cette ville en 1785, étoit né à Dessau en 1729. Mosès mêla l'étude au commerce, et devint un des plus célèbres écrivains d'Allemagne. En 1755 il débuta par un écrit intitulé *Jérusalem*, plein de

propositions hardies. Il prétend que les juifs ont une loi et non une religion révélée ; que des dogmes ne peuvent pas être révélés, et que la seule doctrine de sa nation est la religion naturelle. Il se fit beaucoup d'honneur par son *Phédon*, ou *Entretien sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame*, traduit en français, Paris, 1773, in-8°, dans lequel ce grand principe, fondement de toute morale, est développé avec la sagacité d'un philosophe éclairé et les charmes d'un écrivain élégant. Cet ouvrage le fit appeler par quelques journalistes *le Socrate des Juifs* ; mais il n'avoit pas le courage du philosophe grec. Timide et même pusillanime, il servit foiblement sa nation, dont il auroit pu devenir le bienfaiteur, en la réformant. La souplesse de son caractère doux, modeste, officieux, lui concilioit également le suffrage des superstitieux et des incrédules. Il ne put jamais parvenir cependant à être admis ni aux entretiens du roi de Prusse, ni à l'académie de Berlin, quoiqu'il eût en 1764 remporté le prix qu'il avoit proposé sur cette question : « Les vérités métaphysiques et morales sont-elles susceptibles du même degré de certitude et d'évidence que les vérités mathématiques, et, dans le cas qu'elles ne le soient pas, quelle espèce et quel degré d'évidence et de certitude peut-on leur assigner ? » La nation juive lui accorda, après sa mort, les honneurs qu'elle rend ordinairement à son premier rabbin. On ne le porta au tombeau que vingt-quatre heures après qu'il eut expiré, contre l'usage imprudent des juifs, qui enterrent leurs morts avant le coucher du soleil. Mendelsohn étoit d'une famille honnête, mais pauvre. Il entra très-jeune dans un comptoir de sa nation, et s'y fit également estimer par sa capacité et par son intégrité. Mais la philosophie et la littérature furent bientôt ses principales occupations. Le fameux Lessing lui donna des conseils qui le firent marcher d'un pas plus rapide dans la carrière des lettres, sans le détourner des occupations nécessaires à sa subsistance. On a encore de lui, I. *Œuvres philosophiques*, 2 vol., Berlin, 1771. II. *Lettre à Lavater, à Zurich*, ibid, 1770. III. *Commentaire* sur l'Ecclésiaste. IV. *Traduction* du premier livre de l'ancien Testament. V. *Lettres sur les sensations*. VI. *Traité du sublime et du naïf dans les belles-lettres*, écrit en allemand, dont la traduction française, par M. Bruyset, se trouve dans le Journal étranger de l'abbé Arnaud. Cet *ouvrage* et quelques autres *écrits* de Mosès ont été recueillis à Berlin, in-8°. sous le titre de *Moses Mendelshons wercke*.

MOSÈS - MICOSTI, célèbre rabbin espagnol du 14e siècle, un de ceux qui ont *écrit* le plus judicieusement sur les Commandemens de la loi judaïque, a publié un savant ouvrage, intitulé *Sepher Mitsevoth gadol*, c'est-à-dire, *le grand Livre des préceptes*, Venise, 1747, vol. in-folio.

† MOSHEIM (Jean-Laurent), célèbre littérateur, théologien et prédicateur allemand, de l'ancienne famille des barons de Mosheim, né à Lubeck, le 6 octobre 1694, s'appliqua d'abord à la poésie. Dans un âge plus avancé il ne fit plus de vers, mais il sut embellir des fleurs de

la littérature les sciences qu'il cultiva. Il étoit également propre à remplir les chaires des langues grecque et latine, et celles d'éloquence, de philosophie et de théologie. Il reçut invitations sur invitations de différentes universités; mais celle de Helmstadt eut, la première, le bonheur de l'avoir pour professeur de théologie. Il occupe une place distinguée parmi les meilleurs interprètes protestans, de même que parmi ceux qui ont traité le dogme et la morale. Mosheim mourut en 1755, à Gottingue, chancelier de l'université. A un amour extrême pour la vérité, à une douceur vraiment chrétienne, à un grand fonds d'humanité et de modestie, il joignoit une mémoire heureuse, un jugement exact, une diction aisée, un esprit méthodique. On a de lui, I. De savantes *Notes* sur Cudworth, et des *Versions* latines de deux de ses ouvrages. Ses remarques prouvent que sa philosophie étoit judicieuse et profonde. (*Voyez* CUDWORTH.) II. Une *Histoire ecclésiastique*, Helmstadt, in-4°, 1764, sous le titre d'*Institutiones Historiæ ecclesiasticæ*, très-estimée par les luthériens, et traduite en français, en six vol. in-8°, Mastricht, 1776. Cet ouvrage, dont la critique n'est pas toujours exacte, prouve cependant une grande connoissance des langues originales, et des lumières peu communes en histoire et en politique. De tous les historiens ecclésiastiques protestans, c'est peut-être le plus modéré, quoiqu'on sente très-bien qu'il penche pour sa communion. Archibald Maclaine en a donné une traduction anglaise enrichie de notes et de fables chronologiques. La traduction française a été faite sur celle de Maclaine en anglais; on y a joint des notes curieuses. III. Des *Sermons* en allemand, qui l'ont fait nommer par les protestans le Bourdaloue d'Allemagne. Il donna au style de la chaire un tour original, inconnu jusqu'à lui dans cette contrée: mais on prétend qu'il a été surpassé depuis. IV. *Dissertationes sacræ*, Lipsiæ, in-4°, 1733, qui lui ont mérité un rang parmi les bons interprètes protestans. V. *Historia Mich. Serveti*, Helmstadt, 1728, in-4°; curieuse. VI. *Traité philosophico-théologique des maladies de l'ame humaine* (en allemand), Leipsick, 1771, in-8°.

* MOSS (D. Robert), théologien anglais, né à Gillingham, dans le comté de Norfolck, en 1666, doyen d'Ely en 1712, a laissé 8 volumes de *Sermons*, dont le D. Snape a été l'éditeur, et plusieurs *Ouvrages* de circonstance, qui n'ont pas été recueillis. Le D. Moss mourut en 1729, âgé de 63 ans.

* MOSSI (Antoine), de Florence, auteur des ouvrages suivans: I. *Discorsi politici appartenenti alla milizia*, Firenze, 1617. II. *Lettera alla santità di N. S. Papa Clemente VIII*, *persuadendolo ad esortare*, *li regi e potenti cristiani alla guerra contro l'Ottomano*, Firenze, 1603.

MOSTANDGED, calife de la race des Abassides, succéda à son père Moqtafi, l'an 1160 de Jésus-Christ. Son frère sut gagner ses femmes, qui devoient le poignarder; mais Mostandged, ayant été averti, fit emprisonner son frère et sa mère qui étoient de la conspiration, et jeta ses femmes dans le Tigre. Sévère observateur de la justice, il refusa deux mille écus d'or pour la délivrance d'un calomniateur,

en offrant dix mille écus à celui qui lui remettroit cet homme pervers. Il mourut en 1170, âgé de cinquante-six ans.

MOTAMED-BILLAH, calife, commença de régner en 892, et mourut en 902. Ce fut sous son califat que naquit la secte des karmates, dont le chef affectoit une grande sainteté, et menoit une vie fort austère. Ce chef se fit un puissant parti, nomma douze apôtres pour le gouverner, prit le titre de prince, et imposa à ses disciples un dinar par tête. Le gouverneur de la province le fit mettre en prison, d'où une jeune fille qui étoit au service du gouverneur, le fit sauver secrétement. Le bruit de sa disparition s'étant répandu, ses sectateurs firent accroire au peuple que Dieu l'avoit enlevé au ciel.

MOTASSEM, frère de Mamoun, lui succéda au califat, l'an 842 de Jésus-Christ. On surnomma ce prince *le Huitainier*, parce que le nombre huit se rencontre dans presque toutes les circonstances de sa vie. Il naquit le 8e mois de l'année, il fut le huitième de sa race, et le huitième calife Abasside. Il monta sur le trône l'an de l'hégire 418; il alla huit fois commander en personne ses armées; il régna huit ans, huit mois et huit jours; il mourut âgé de 48 ans; il eut huit enfans mâles et autant de filles; il laissa enfin dans l'épargne huit millions d'or et d'argent. (*Voyez* l'Histoire des Arabes, par Marigny.)

* MOTH (Paul), né à Flensbourg, dans le duché de Sleswick, docteur en médecine, mort à Copenhague en 1770, exerça d'abord sa profession dans sa ville natale, alla ensuite à Lubeck, et, sur le vœu de la noblesse de Fionie, accepta la place de médecin de cette île. En 1651, Frédéric III le nomma son premier médecin, place qu'il occupa jusqu'à la mort de ce prince auquel il ne survécut que quatre mois. Moth a laissé, I. De *Pleuritide legitimâ disputatio*, Basileæ, 1637. II. *Casus chirurgicus perforati thoracis*, Hafniæ, 1656, 1658, 1661, in-4°.

MOTHADET-BILLAH, calife, monta sur le trône en 902, et mourut en 908. Ce fut un prince sevère et juste. Un soldat ayant volé quelques grappes de raisins, il punit le soldat et son capitaine. Voulant emprunter une somme d'argent d'un homme fort riche, Mothadet lui dit. « Quelle sûreté demandez-vous? — Dieu, lui répondit cet homme, vous a confié le gouvernement de ses terres et de ses serviteurs; vous vous en êtes montré digne par votre sage administration. Pourquoi aurois-je besoin de sûreté pour vous confier mon argent? » Ces paroles attendrirent le calife, qui répliqua: « Je ne toucherai pas une drachme de votre argent; mais si, dans la suite vous étiez dans le besoin, tous les revenus de l'empire sont à votre disposition. »

I. MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de la), duc de Cardone, porta les armes de bonne heure. Après s'être signalé par son courage et par sa prudence en divers siéges et combats, il commanda l'armée française en Catalogne, l'an 1641, défit les Espagnols devant Tarragone, leur prit différentes places, et remporta sur eux trois victoires. Le bâton de maréchal

de France et la dignité de vice-roi de Catalogne furent la récompense de ses succès. La gloire de ses armes se soutint en 1642 et 1643; mais elle baissa en 1644. N'ayant pas eu le courage de profiter de l'occasion que la fortune lui offrit en Catalogne, de prendre le roi d'Espagne à la chasse, et de l'envoyer prisonnier en France, il frustra sa patrie du service le plus signalé. La crainte d'offenser la régente lui fit manquer un si beau coup. Avec plus de fermeté et de jugement, il auroit senti que toute la France lui auroit servi de bouclier contre le ressentiment de la reine-mère: cette princesse auroit été obligée d'ailleurs de cacher son mécontentement, pour ne pas laisser soupçonner qu'elle avoit plus de tendresse pour son frère que pour son fils. Cette faute fut suivie de la perte d'une bataille devant Lérida, et de la levée du siége de Tarragone. L'envie profita de ses malheurs pour le perdre auprès du roi. Il fut renfermé à Lyon, dans le château de Pierre-Size, et n'en sortit qu'en 1648. La cour lui rendit enfin justice, et le nomma une seconde fois vice-roi de Catalogne en 1651. Il se signala l'année d'après dans Barcelonne, qu'il défendit pendant cinq mois contre les meilleures troupes des ennemis. La France perdit ce général le 24 mars 1653, dans la 50e année de son âge. « Le maréchal de La Mothe, dit le cardinal de Retz, avoit beaucoup de cœur. Il étoit capitaine de la seconde classe; il n'étoit pas homme de bon sens. Il avoit assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il étoit très-utile dans un parti, parce qu'il y étoit très-commode. » Il ne laissa de sa femme Louise de Prie que des filles: l'une fut duchesse d'Aumont; la seconde, duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV et de ses enfans, mourut en 1744, à 93 ans; la troisième fut duchesse de la Ferté-Sénecterre. Mais il avoit un frère qui a continué sa postérité. De ces trois filles, la plus célèbre par son esprit, par ses vertus, et par les qualités nécessaires à sa place, fut la duchesse de Ventadour.

† II. MOTHE-LE-VAYER (François de la), né à Paris en 1588, se consacra à la robe, et fut pendant long-temps substitut du procureur-général du parlement; charge qu'il avoit héritée de son père. Il s'en défit ensuite, pour ne vivre plus qu'avec ses livres. Lorsque Louis XIV fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur lui; mais la reine ne voulant pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc d'Orléans, frère unique du roi. L'académie française lui ouvrit ses portes en 1639, et le perdit en 1672. Après la mort de son fils, il s'étoit remarié à 78 ans, et avoit épousé mademoiselle de La Haye, fille de l'ambassadeur de France à Constantinople, âgée de 40 ans. Les relations des pays éloignés, dit Chevreau, étoient l'un des amusemens de La Mothe-le-Vayer. Comme il avoit la mort sur les lèvres, Bernier, son ami, vint le voir. « Eh bien! lui dit-il, quelles nouvelles avez-vous du grand-mogol? » Ce furent presque ses dernières paroles. Cet académicien étoit semblable aux anciens sages par ses opinions et par ses mœurs. Sa physionomie et sa façon de s'habiller l'annonçoient pour un esprit qui ne pensoit ni n'agissoit comme le vulgaire. L'étude étoit sa seule pas-

sion. Plaisirs, affaires, il renonçoit à tout pour se livrer aux sciences. A la cour il fut modeste. « Je ressemble ici, disoit-il, à la Christophoriane, qui se tient d'autant plus petite, qu'elle est dans un lieu plus élevé. » Il embrassa toutes les connoissances humaines, l'ancien, le moderne, le sacré, le profane, mais presque sans confusion. Il avoit beaucoup lu et beaucoup retenu, et il a fait usage de tout ce qu'il savoit. Balzac disoit de lui : « Il vit, en faisant le dégât dans les bons livres. » Il s'attacha surtout à la morale, et à la connoissance du génie, du caractère, des mœurs et des coutumes des différentes nations. La contrariété des opinions des peuples divers qu'il étudia le jeta dans le pyrrhonisme, excepté, dit-on, en ce qui concerne les opinions religieuses. Je ne puis dissimuler, dit l'abbé d'Olivet, que la doctrine répandue dans les écrits de ce savant homme paroît tendre au pyrrhonisme ; mais aussi rendons-lui cette justice, qu'il prend toutes sortes de précautions, dans une infinité d'endroits, pour bien faire sentir qu'il ne confond nullement, et qu'on ne doit nullement confondre la nature des connoissances humaines dont il nie l'évidence, avec la nature des vérités révélées dont il reconnoît la certitude. Peut-on, comme il le prétend, tenir en même temps pour douteux les objets de la raison, ou des sens ; et pour certains, les objets de la foi ? Si ce n'est là une contradiction formelle, c'est du moins un étrange paradoxe. Mais je ne laisse pas de dire, qu'en parlant d'un pyrrhonien de ce caractère, il est juste d'observer, et pour son honneur, et pour l'édification publique, qu'il n'a donné ou cru donner nulle atteinte à la religion : justice due sur-tout à La Mothe-le-Vayer, dont les glorieux emplois nous parlent en sa faveur, et qui, comme Bayle lui-même l'a dit, étoit un homme d'une conduite réglée, et semblable à celle des anciens sages ; un vrai philosophe dans ses mœurs. Au milieu de sa nombreuse bibliothèque, où il pouvoit bien dire avec le bon Chrysale de Molière,

Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
Et le raisonnement en bannit la raison,

il se voyoit entouré de livres écrits en divers siècles, en diverses langues, dont l'un disoit blanc, l'autre noir. Frappé d'y trouver cette multiplicité, cette contrariété d'opinions sur tous les points que Dieu a livrés à la dispute des hommes, il en vint à conclure que la sceptique étoit de toutes les philosophies la plus sensée. Heureux ceux qui, comme lui, ne chancellent que dans les routes de l'histoire et de la physique ! » Car c'est là vraisemblablement qu'il borna son pyrrhonisme, ainsi que l'insinue l'abbé d'Olivet. « Comme, humainement parlant, dit-il, tout est problématique dans les sciences, et dans la physique principalement, tout doit y être exposé aux doutes de la philosophie sceptique, n'y ayant que la véritable science du ciel, qui nous est venue par la révélation divine, qui puisse donner à nos esprits un solide contentement avec une satisfaction entière ? » Ce passage prouve que la religion étoit à ses yeux la fin des doutes et la source des véritables plaisirs de l'esprit. La Mothe, passant dans la galerie du Louvre, entendit quelqu'un dire, en le montrant : « Voilà un homme

sans religion; » il lui répondit avec douceur : « Mon ami, j'ai tant de religion que je vous pardonne, en pouvant vous faire punir. » On a recueilli ses ouvrages en 1654, 2 vol. in-folio; en 1684, 15 vol. in-12; et à Dresde, 1766 et 1772, 14 vol. in-8°. Ils prouvent que l'auteur avoit plus de savoir que d'imagination, et plus de jugement que de goût. Son *Traité de la vertu des païens*, 1647, in-4°, a été réfuté par le docteur Arnauld dans son ouvrage de la Nécessité de la foi en J. C. Celui de La Mothe ne se vendoit pas, et son libraire lui en faisoit des reproches : » Ne soyez point en peine, lui dit La Mothe, je sais un secret pour le faire vendre. » En effet, il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son écrit : à peine la défense fut-elle connue, que chacun eut envie de le lire, et l'édition fut épuisée. Parmi les *OEuvres* de ce philosophe, on ne trouve ni les *Dialogues* faits à l'imitation des anciens, sous le nom d'*Oratius Tubero*, imprimés à Francfort sous la fausse date de 1698, deux tomes ordinairement en 1 vol. in-4°; et 1716, 2 vol. in-12; ni l'*Exameron rustique* 1698, in-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, sur-tout le premier, quoique les sujets qu'il y a traités ne soient pas approfondis, et que le titre de quelques-uns soit frivole, comme celui-ci : *Des rares et éminentes qualités des ânes de ce temps* La *Traduction* de Florus, 1656, in-8°, qu'on a sous le nom de La Mothe-le-Vayer, est d'un de ses fils, ami de Boileau, mort en 1664, à 35 ans. On pourroit extraire, de la nombreuse collection de La Mothe-le-Vayer, deux ou trois volumes, dont la lecture seroit aussi instructive qu'amusante : entre autres, les *Traités* sur la lecture et l'éloquence de Platon, sur l'utilité des voyages, sur la noblesse, sur la vie et la mort, sur les vertus des païens, sur la lecture des livres et leur composition. On a donné, in-12, l'*Esprit de La Mothe-le-Vayer*, où l'on a fait entrer tout ce que cet auteur a dit de mieux dans ses différens ouvrages. Ce recueil seroit plus intéressant si La Mothe-le-Vayer avoit su aussi bien écrire que penser. Il avoit cherché à imiter la manière de Plutarque; mais le philosophe grec avoit un style bien plus agréable.... *Voy.* MARÊTS, n° II.

† III. MOTHE-LE-VAYER DE BOUTIGNI (François de la), de la même famille, maître des requêtes, mourut intendant de Soissons en 1685. On a de lui, I. Une *Dissertation sur l'autorité des rois en matière de régale*, imprimée en 1700, sous le nom de *Talon*, avec ce titre : *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de la justice*, et réimprimé sous son nom, 1753, in-12. II. *Traité de l'autorité des rois, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*, 1669, in-12. III. *Tragédie du Grand Sélim*, in-4°. IV. Le *Roman de Tharsis et Zélie*, estimé, réimprimé à Paris en 1774, et en 3 volumes in-8°. On y trouve de la morale sans pédantisme, et une philosophie douce. Les caractères y sont variés, et l'intérêt y marche à côté du sentiment. Les amours de Tharsis et Zélie ne sont, pour ainsi dire, que le cadre de la peinture de différentes passions.

† IV. MOTHE-LE-VAYER,

(Jean-François de la), de la même famille, maître des requêtes, mort en 1764, est auteur d'un *Essai sur la possibilité d'un droit unique*, 1764, in-12. Chimère que l'on peut ranger à côté de celle de la paix universelle de l'abbé de Saint-Pierre.

* V. MOTHE (comtesse de la), femme intrigante, se disant issue des Valois, célèbre par l'affaire du fameux Collier, pour laquelle on voulut compromettre la reine, épouse de Louis XVI; affaire dans laquelle le cardinal de Rohan a joué un rôle honteux. La femme La Mothe fut condamnée à être fouettée et marquée, et ensuite renfermée à l'hôpital de la Salpêtrière, d'où elle n'est sortie que par l'effet de la révolution en 1789. Elle se réfugia en Angleterre, et fit imprimer un mémoire très-violent contre la reine, dont l'édition toute entière fut envoyée, en 1790, à un libraire de Paris. La cour en ayant été instruite, cette édition fut achetée par son ordre : tous les exemplaires furent trouvés après le siége du château des Tuileries, le 10 août 1792. *Voyez* LAPORTE, nº II.

† VI. MOTHE-PIQUET (N. la), né en 1710, entra fort jeune au service de la marine; et, pendant 56 ans, il y fut le digne émule des braves commandans à qui la France avoit confié l'honneur de son pavillon. Il fit la guerre d'Amérique avec d'Estaing, Suffrein, Bouillé, Tomay, Guichen et quelques autres dont l'histoire a consacré les noms. Comme eux, il s'y distingua par les actions les plus éclatantes, et on n'oubliera jamais la conduite qu'il a tenue au Fort-Royal. Il y mouilloit après un combat qui avoit désemparé tous ses vaisseaux, quand il apprit qu'un convoi français, très-essentiel au succès de la guerre, et qui voguoit vers ce même fort, venoit d'être attaqué par une escadre anglaise composée de 14 bâtimens. Aussitôt il monte l'*Annibal* qui à peine étoit réparé, vole à l'ennemi, le disperse, et ne rentre en rade qu'avec le convoi. Forcé, dans la même campagne, de se rendre de la Martinique à la Guadeloupe, seulement avec cinq vaisseaux de ligne et cinq frégates, il sut éviter l'approche d'une flotte qui lui étoit tellement supérieure en forces, que sans doute il n'auroit pu lui résister : elle marchoit sous les ordres de l'amiral Hyde Parker, qui dit, avec autant de regret que d'admiration : « Une seule manœuvre pouvoit sauver La Mothe-Piquet, et La Mothe-Piquet étoit le seul qui pût la trouver. » Monté sur l'*Invincible*, en 1781, il prit 26 navires des 32 avec lesquels l'amiral sir George Rodney repassoit en Angleterre, chargé des richesses qu'il avoit enlevées aux habitans de Saint-Eustache. La perte de ce convoi fut d'autant plus sensible à sir George, que, d'avance, il en avoit garanti l'arrivée à Londres. Fox en accusa l'imprévoyance du premier lord de l'amirauté; mais son accusation demeura sans effet. Ferme dans le commandement, mais bien moins jaloux de sa gloire que du bien de son pays, La Mothe-Piquet s'empressoit toujours de céder à celui qui lui faisoit voir que l'on pouvoit faire mieux que ce qu'il avoit ordonné; et sa vie est pleine de traits qui ne font pas moins d'honneur à son caractère qu'à sa bravoure. Parvenu au grade de lieutenant-général des armées navales, il est mort à Brest, le 10 juin 1791, âgé de 71 ans. On a mis au bas

de son portrait les vers suivans :

Marin dès ta première aurore,
Guerrier, cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu vaux,
Et l'Angleterre mieux encore.

VII. MOTHE-GUYON. *Voyez* Guyon, n° II.

VIII. MOTHE. *Voyez* Gros-teste, n° II.

* MOTILIO (Grégoire), jurisconsulte de Capoue dans le 17e siècle, a publié *Notizia di Ponzio Pilato*, Naples, 1674. *Decretorum praxis civilis ordinarii judicis*, etc., Napoli, 1671, in-fol.

† MOTIN (Pierre), poëte français, né à Bourges, a laissé quelques *pièces* que l'on trouve dans les Recueils du temps, et qui n'ont pas fait fortune. Ce poëte glacial mourut vers 1615. — Boileau a dit de lui :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin se morfond et se glace.

Malgré ce trait de satire, il n'en est pas moins vrai que cet auteur eut de la réputation dans son temps, et qu'il la méritoit à certains égards.

MOTTA. *Voyez* Recupero.

* I. MOTTE (Guillaume Mauquest de la) étudia la chirurgie à Paris, suivit la pratique de l'Hôtel-Dieu pendant cinq ans, et y acquit de grandes connoissances dans l'art des accouchemens. De retour à Valogne, sa patrie, il s'y distingua, ainsi que dans les villes et les campagnes voisines, par les succès les plus brillans et par des ouvrages plus ou moins critiques, mais qui tous prouvent le mérite de leur auteur. Ces ouvrages sont, I. *Traité des accouchemens naturels, non naturels, et contre nature*, Paris, 1722, in-4°, par les soins de Devaux, qui a fourni la plupart des réflexions et des observations qu'on y trouve, La Haye, 1726, in-4°; Leyde, 1729, in-4°; Paris, 1765, in-8°, 2 vol.; Strasbourg, en allemand, par J.-G. Scheid, 1732, in-4°. Cet ouvrage, qui passe pour un des meilleurs en ce genre, a été enrichi par l'auteur de quatre cents observations d'autant plus intéressantes qu'elles sont le fruit d'nne pratique de trente ans. II. *Dissertation sur la génération, sur la superfétation, et réponse au livre* intitulé *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfans*, Paris, 1718, in-12. Puzos répondit victorieusement à La Motte sur son système opposé à celui des ovaristes, etc.; mais Hecquet n'eut pas le même avantage en défendant les sages-femmes. III. *Traité complet de chirurgie, contenant des observations sur toutes les maladies chirurgicales et sur la manière de les traiter*, Paris, 1722, in-12, 3 vol., par les soins de Devaux; *ibidem*, 1732, in-12, 4 vol.; *ibidem*, 1763, in-12, 4 vol., et en 1765, 2 vol. in-8°, avec des augmentations. M. Sabathier, professeur d'anatomie, a publié une nouvelle édition de cet ouvrage avec des notes critiques, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. L'accueil fait aux écrits de La Motte, par le nombre des éditions qu'ils ont eues, est le plus sûr de tous les éloges; mais on lui reproche de se trop louer, et de maltraiter ses confrères; ce qui a fait dire de lui au célèbre Haller : *Laudes suas non negligit, non perindè famæ collegarum studiosus*. La date des impressions des ouvrages de La Motte, dont l'époque de la nais-

sance et de la mort est ignorée, prouve qu'il vivoit au dernier siècle.

II. MOTTE (la). *Voyez* HOUDARD *et* FÉNÉLON, nos II *et* IV.

III. MOTTE D'ORLÉANS. *Voy.* ORLÉANS DE LA MOTTE.

IV. MOTTE-MESSEMÉ (de la). *Voy.* POULCHRE.

*MOTTEUX (Pierre-Antoine), né à Rouen en 1660, lors de la révocation de l'édit de Nantes, choisit l'Angleterre pour sa nouvelle patrie. Motteux, du petit nombre de ces Français qui sont parvenus à acquérir une connaissance profonde de la langue anglaise, se familiarisa tellement avec l'idiome et l'expression propre, que ses *traductions* de l'espagnol et du français semblent des compositions originales. Suivant le jugement qu'en porte monsieur Tytler, sa *traduction* du Don Quichotte est encore la meilleure qu'on ait en Angleterre. Une entreprise plus difficile pour Motteux fut de *traduire* en anglais Rabelais, dont le style déjà vieux et suranné étoit à peine entendu par ses compatriotes. Les trois premiers livres de cette singulière satire avoient été si bien traduits par Urquhart, qu'il se borna à continuer son travail. L'ouvrage entier fut revu ensuite par Ozell. M. Tytler estime que cette traduction ainsi corrigée est un des plus parfaits modèles de l'art de traduire. Le sens y est fidèlement conservé, le style heureusement imité. Les lecteurs éclairés reconnoîtront aisément dans cette traduction tout le mérite de l'original. Motteux *traduisit* encore plusieurs comédies, qui furent jouées avec succès. Il composa des *Prologues*, des *Epilogues*, et un *Poëme* sur le thé, qu'il inséra dans le Spectateur. Tant de travaux littéraires auroient dû lui assurer une existence honorable; cependant Motteux se vit forcé de quitter la plume pour des occupations plus lucratives. Il ouvrit dans Leaden-Hall-Street un magasin de marchandises des Indes, et obtint un bon emploi dans les bureaux de la poste générale. Motteux, enrichi par le commerce, se maria et devint père de vingt-six enfans. Tout ce qu'on peut désirer dans la vie pour être heureux, Motteux le possédoit; mais une malheureuse passion dégénérée en habitude dégradoit son caractère et avança ses jours. On le trouva mort le matin du 19 février 1717 dans un mauvais lieu près Temple-Bar. On soupçonne qu'il y fut assassiné. Motteux termina sa carrière à 58 ans.

† MOTTEVILLE (Françoise BERTAUD dame de), fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, née en Normandie vers 1615. Ses manières aimables et son esprit plurent à Anne d'Autriche, qui la garda auprès d'elle. Le cardinal de Richelieu, jaloux des favorites de cette princesse, l'ayant disgraciée, elle se retira avec sa mère en Normandie, où elle épousa Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Rouen, magistrat distingué, mais fort vieux, et sa femme fut veuve au bout de deux ans. Après la mort du cardinal de Richelieu, Anne d'Autriche, ayant été déclarée régente, la rappela à la cour. Ce fut alors que la reconnoissance lui inspira le dessein d'écrire les Mémoires de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire*

d'Anne d'Autriche, 1750, Amsterdam (Paris), 1739, en six vol. in-12. Cet ouvrage curieux prouve une grande connoissance de l'intérieur de la cour et de la minorité de Louis XIV. Il est, pour la plus grande partie, de madame de Motteville; mais on prétend qu'une autre main a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon. L'éditeur, auquel on attribue ce changement, a surchargé cet ouvrage de morceaux d'Histoire générale qu'on trouve par-tout. Il y a des minuties dans ces Mémoires; mais elles sont rachetées par des anecdotes curieuses. On trouve aussi plusieurs *Lettres* de cette femme spirituelle dans le Recueil de mademoiselle de Montpensier. Mad. de Motteville mourut à Paris le 29 décembre 1689. Les agrémens de son esprit et de son caractère lui avoient concilié l'amitié et l'estime de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qui avoit en elle la confiance la plus intime.

MOTTIN (Pierre), docteur de Sorbonne, mort à Paris en 1773, a laissé un petit *écrit* intitulé *Essai sur la nécessité du travail*, in-12, qui ne manque pas d'intérêt.

* MOTTLEY (Jean), fils du colonel Mottley, qui, à la recommandation du roi Jacques II, dont il avoit suivi la fortune, obtint un régiment en France, naquit en 1692, et, après diverses tentatives qu'il fit sans succès pour son avancement, se trouva réduit à vivre de sa plume. On lui doit cinq *Pièces dramatiques* qui eurent du succès, et une *Histoire du czar Pierre Ier*, qu'il publia par souscription, et qui l'introduisit auprès de la reine Caroline. Il eut part à quelques autres entreprises littéraires, et mourut en 1750.

* MOUAFFEKEDDIN Ahmed Ben Cassem Al-Khezergi, mort l'an 668 (1269 de Jésus-Christ), publia dans sa langue un livre intitulé *O'ioun alhalabat fi thabacat alattheba*, 3 volumes, et en cinq parties, concernant les médecins anciens et modernes. La première traite de l'origine de la médecine; la seconde, des médecins qui ont écrit sur cet art; la troisième des médecins grecs qui ont vécu avant Galien; la quatrième, de ceux qui ont existé après lui; la cinquième enfin, des médecins qui ont vécu depuis le musulmanisme.

* I. MOUCHEGH, issu de l'illustre famille arménienne des Mamigonian, s'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à la profession des armes, et succéda dans la principauté de Daron après la mort de son père vers l'an 553 de J. C. Il fut honoré par les empereurs Justinien II et Tibère II. Maurice le nomma duc de la petite Arménie, soumise alors à l'empire grec. En 584 et 586, à la tête d'une armée grecque et arménienne, il battit les troupes d'Ormizt, roi de Perse, et mit en fuite précipitée Varham, son général en chef. Après la mort malheureuse de ce souverain, son fils Khosrou II, à qui appartenoit la couronne, se sauva, en 590, auprès de l'empereur Maurice, et demanda sa protection pour être placé sur le trône de son père. Mouchegh fut chargé alors du commandement d'une armée dans cette guerre fameuse, qui dura pendant deux ans et coûta la vie à beaucoup de monde. Après plusieurs batailles sanglantes et des victoires partielles ou,

décisives, qui furent toujours dirigées, de l'aveu même de l'ennemi, par la prudence et le courage de Mouchegh, Khosrou fut placé sur le trône de Perse l'an 592, et il commença à congédier, avec de riches présens, les troupes qui étoient venues à son secours. Ce prince, avant d'entrer en campagne, avoit promis au commandant Mouchegh de lui donner le gouvernement général d'Arménie, s'il parvenoit à conquérir le royaume de son père. Khosrou II, après ces victoires éclatantes, voulut exécuter sa promesse et lui accorder des honneurs plus supérieurs; mais les commandans grecs, informés de l'intention du roi, et jaloux de la renommée du général arménien, l'accusèrent faussement d'une trahison de lèse-majesté, et Khosrou se décida à le punir; mais quelques uns de ses ministres, indignés de la noirceur des Grecs, et de l'injustice de leur roi contre un homme à qui on devoit toute la victoire, informèrent secrétement le général Mouchegh de tout ce qui se passoit sur son compte; celui-ci se retira bientôt dans la principauté de Daron, et écrivit de suite des reproches au roi de Perse et aux généraux de l'empereur. Au bout de quelques mois, Khosrou parvint à connoître la trame et la jalousie des Grecs; il envoya de riches présens à Mouchegh, le nomma prince libre et ministre de son royaume en Perse; mais l'ame grande et généreuse de Mouchegh refusa toutes ces offres, et voulut rester dans sa principauté. En 603, lors de son expédition contre le successeur de Maurice, Khosrou II l'invita à venir commander une armée, connoissant la haine qu'il avoit pour les Grecs; mais Mouchegh se refusa de nouveau à la demande du roi. Au retour de cette guerre, Khosrou envoya contre lui une armée persane, sous les ordres de son général, nommé Mihran. Mouchegh, qui étoit dans un âge fort avancé, donna le commandement de ses troupes à Caïl-Vahan, qui remporta une victoire complète; et il mourut l'an 604.

* II. MOUCHEGH, de la famille Mamigonian, avoit le commandement en chef des troupes du roi arménien Arsau II. Lorsque ce prince fut trahi et livré à Chapouh II, roi de Perse, Mouchegh se rendit à Constantinople, en 380 de J. C., et par la protection de l'empereur, il fit couronner le jeune prince Bab, fils d'Arsau, et l'emmena en Arménie, avec une puissante armée d'Arméniens et de Grecs. Après avoir placé le nouveau roi sur le trône de son père, Mouchegh, à la tête d'une armée de 40,000 hommes d'élites, fondit dans la Médie, tailla en pièces les troupes de Chapouh II, fit prisonnière la femme de ce roi, et plusieurs personnages distingués de son royaume. Le souverain de Perse, qui ne s'attendoit point à une perte aussi grande, entra dans l'intérieur de ses états, forma de nouvelles troupes, et se mit de nouveau en campagne. Des batailles sanglantes eurent lieu de suite entre les deux armées. Chapouh prit la fuite en maudissant la division de Mouchegh; il l'appeloit *la furieuse*. Le général arménien, vainqueur et vengé, retourna alors auprès du roi, et fut comblé d'honneurs. Les principaux ministres, jaloux de la grande considération de Mouchegh, l'accusèrent faussement de haute trahison auprès du roi Varagtade, successeur de Bab,

et lui ôtèrent la vie vers l'an 385. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent point d'entrer en grands détails sur les actions militaires et politiques de ce guerrier, qui fut un des plus grands hommes de son siècle. Mesrob-Erez (*voyez* cet article), dont nous avons l'ouvrage dans la bibliothèque impériale, n° 95 et 99, écrivit la vie de Mouchegh et l'histoire des principaux personnages de sa famille. Dans le manuscrit 130, on lit aussi un éloge en l'honneur de ce général, écrit en vers arméniens.

* I. MOUCHERON (Frédéric), de l'école hollandaise, né à Embden en 1633, s'instruisit dans sa patrie des premiers élémens de son art, et vint se perfectionner à Paris, où l'on rechercha ses *ouvrages* : mais il quitta cette ville pour aller se fixer à Amsterdam. Il y mourut en 1686. Fréderic Moucheron, sans être mis au premier rang des peintres paysagistes des Pays-Bas, y tient une place distinguée. On fait sur-tout grand cas du feuillé de ses arbres, dont la touche est légère et facile, de ses lointains variés avec intelligence, et l'on admire la vigueur du devant de ses *tableaux*.

* II. MOUCHERON (Isaac), fils du précédent et son élève, né en 1670, mort en 1744, a de beaucoup surpassé son père en réputation. Comme il avoit vu l'Italie, et étudié les chefs-d'œuvre du genre qu'il avoit adopté, il ne faut pas s'étonner de cette supériorité. Isaac est cité pour la variété et la vérité de ses *paysages*. Sa couleur est celle de la nature, et la fraîcheur y est jointe à l'harmonie la plus parfaite.

* MOUCHET (George-Jean), premier employé au département des manuscrits de la bibliothèque impériale, né en 1737 à Darnetal, près de Rouen, fut élève de Foncemagne, ami de MM. de Sainte-Palaye et de Bréquigny, et jugé le seul en état, par sa position et ses talens, de mettre à exécution le plan conçu par ces deux derniers, et développé par M. de Bréquigny pour procurer à la France le Glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. Ce plan avoit pour objet de présenter l'histoire physique et métaphysique des mots : l'histoire physique, en réunissant sous le même article les variations d'orthographe d'un même mot ; l'histoire métaphysique, en indiquant la génération et la filiation possible des idées que ce mot a représentées par extension, par allusion, par métaphore et autres espèces de métonymies. On crut pouvoir ajouter à l'intérêt du Glossaire, en y joignant des recherches sur nos antiquités, lorsqu'on rencontreroit des mots qui y donneroient lieu, en se livrant néanmoins sobrement à ces objets, qu'on envisageroit toujours relativement à la langue française plutôt que relativement à l'histoire. La révolution vint suspendre ce travail ; il n'y a d'imprimé que sept cent quarante pages du premier volume, depuis la lettre A jusqu'aux lettres AST. La Curne de Sainte-Palaye avoit publié en 1756 le premier projet de cet ouvrage ; c'est une brochure in-4° de trente pages. La même révolution enleva à Mouchet deux mille francs de pension que le roi lui faisoit ; c'étoit son unique ressource, et il seroit tombé dans l'indigence, sans l'amitié

généreuse de M. de Bréquigny, qui, appauvri lui-même par la même cause, n'en fit pas moins à son ami le sacrifice du bien le plus cher à un homme de lettres, en lui donnant, en le forçant d'accepter, sa riche et nombreuse bibliothèque. Ce savant estimable et laborieux, occupé toute sa vie de travaux obscurs mais importans, vécut et mourut sans bruit au milieu de ses livres et de quelques amis, le 6 février 1807, âgé de soixante-dix ans, sans avoir pu mettre au jour le fruit de ses veilles. Mouchet a encore beaucoup aidé M. de Bréquigny dans la confection de la *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés, concernant l'histoire de France*, dont il a paru 3 vol. in-fol. depuis 1769 jusqu'en 1783.

* MOUCHI (N.), sculpteur français, gendre du célèbre Pigale, mourut en 1801. *Sa statue du Silence* est une de ces productions qui, sur la fin du 18e siècle, ont le plus honoré la sculpture.

* MOUCHON (Pierre), né à Genève le 30 juillet 1733, où il mourut le 20 août 1797, exerça le ministère évangélique, d'abord à Bâle, où il fut appelé vers la fin de 1766, et dans sa ville natale, depuis 1778 jusqu'à la fin de sa carrière. On lui doit la *Table des matières de l'Encyclopédie de Paris*, 2 vol. in-fol., travail immense pour lequel les libraires Cramer et de Tournes lui proposèrent 800 louis, et qu'au bout de cinq ans il finit de la manière la plus distinguée : cette table suppose l'esprit d'analyse réuni aux connoissances les plus étendues, et Mouchon joignoit à ce mérite celui d'un caractère élevé, et de toutes les vertus sociales et domestiques. Son talent pour la chaire est attesté par un Recueil de ses *sermons*, publié après sa mort, vol. in-8°, Genève, 1798.

MOUCHY ou MONCHY (Antoine de) docteur de la maison et société de Sorbonne, plus connu sous le nom de *Democharès*, se distingua par son zèle contre les calvinistes. Nommé inquisiteur en France, il rechercha les protestans avec une vivacité qui tenoit un peu de la haine et de la passion. C'est de son nom qu'on appela *Mouches* ou *Mouchарts* ceux qu'il employoit pour découvrir les sectaires; et ce nom est resté aux espions de la police. Son zèle, ou plutôt son emportement, ne produisit qu'un très-petit nombre de conversions. Mouchy auroit dû savoir que la charité indulgente et la douceur compatissante sont plus conformes aux préceptes de l'Evangile, et touchent plus que les violences et les rigueurs. Ce docteur devint pénitencier de Noyon, fut l'un des juges de l'infortuné Anne du Bourg, et parut avec éclat au colloque de Poissy, au concile de Trente, et à celui de Reims en 1564. Il mourut à Paris, sénieur de Sorbonne, le 8 mai 1574, à 80 ans. On a de lui, I. La *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente. II. Un *Traité du sacrifice de la messe*, *en latin*, in-8°, rempli de digressions inutiles; on ne trouve aucune critique, ni dans les citations d'auteurs, ni dans le choix des passages qu'il allègue. III. Un grand nombre d'autres *ouvrages*, pleins de la bile et de l'emportement qui formoient son caractère.

† MOUFETT (Thomas), célèbre médecin anglais, né à Lon-

dres, exerça son art avec beaucoup de succès, et se retira à la campagne sur la fin de ses jours, où il mourut vers 1600. Ce médecin est connu par un *ouvrage* recherché, commencé d'abord par Edouard Wotton, et qu'il acheva : il fut imprimé à Londres, en 1634, in-folio, sous ce titre : *Insectorum sive minimorum animalium theatrum iconibus supra quingentis illustratum*. On en donna une traduction anglaise, à Londres 1658, in-folio. Martin Lister n'a pas jugé trop favorablement de ce livre. « Puisque Moufett, dit-il, s'est servi de Wotton, de Gessner, etc., on auroit pu attendre de lui un excellent ouvrage : cependant son *Théâtre* est rempli de confusion, et il a fait un très-mauvais usage des matériaux que les auteurs lui ont fournis. Il ignore le sujet sur lequel il travaille, et il s'exprime d'une manière barbare. D'ailleurs c'est un orgueilleux, pour ne rien dire de pis; quoiqu'il ait copié Aldrovandus en une infinité d'endroits, il ne le nomme jamais. » Mais Ray croit que Lister n'a pas rendu justice à Moufett en s'exprimant ainsi : il prétend que ce dernier auteur a rendu, par son ouvrage, un grand service à la république des lettres. On a encore de lui *De jure et præstantiâ chymicorum medicamentorum dialogus apologeticus*; *accesserunt epistolæ quædam medicinales ad medicos aliquot conscriptæ*, Francofurti, 1584, in-8°.

* MOUFLE (Pierre), conseiller du roi, lieutenant particulier de Magny, et bailli de Saint-Clair, a donné une tragi-comédie chrétienne en cinq actes, en vers, intitulée *le Fils exilé*, ou *le Martyre de Saint-Clair*, imprimée à Paris, en 1647, in-4°. L'auteur avoit aussi composé deux autres *pièces* restées manuscrites.

* MOUGHNETZY ou BAGHICHETZY (Arakel), savant poëte arménien, florissoit au commencement du 15e siècle. On a de lui plusieurs ouvrages fort estimés, qui sont, I. Un recueil de *Poésies sur différens sujets sacrés et profanes*. II. Une *Histoire d'Arménie*, depuis l'origine jusqu'à son temps, écrite en vers arméniens. III. La *Vie de saint Nersès IV, patriarche d'Arménie*, écrite en vers.

MOUGNE (Roberte), savante du 17e siècle, suivoit la religion calviniste, et se consola d'un long veuvage en composant des *ouvrages* pieux, parmi lesquels on distingue celui qui est intitulé *Cabinet de la veuve chrétienne, contenant des prières et des méditations sur divers sujets de l'Ecriture sainte*, 1616.

† MOUHY (Charles DE FIEUX, chevalier de), de l'académie de Dijon, né à Metz en 1701, mort à Paris le 29 février 1784, vint de bonne heure dans cette capitale. Ayant le goût de la dépense, sans en avoir toujours les moyens, il s'intrigua et il écrivit. Le genre romanesque fut celui qui exerça le plus sa plume. Mais son style lâche, diffus, incorrect, ne lui promettant pas de grands succès, il tâcha d'exciter la curiosité du public par les titres de ses livres, qu'il empruntoit ordinairement de celui de quelqu'autre ouvrage célèbre. Ainsi l'on vit paroître sa *Paysanne parvenue*, 1735, 4 vol. in-12, quand Marivaux eut donné le Paysan parvenu... Ses *Mémoires d'une fille de qualité*, 1747, 4 vol. in-12, après les Mémoires d'un homme de qualité de l'abbé Prévôt.. Ses *Mille et une Faveurs*,

1748, 8 vol. in-12, qu'on auroit pu intituler les Mille et une Sottises, rappelèrent les Mille et une Nuits... Son *Masque de fer*, 1747, six parties in-12, fut composé lorsque les aventures du prisonnier de la Bastille, connu sous ce nom, faisoient le plus de bruit. Par ces petites ruses, les romans du chevalier de Mouhy circulèrent dans les maisons, ou du moins dans les antichambres de la capitale. Les gens de goût les lurent fort peu, et se contentèrent d'être étonnés de l'intarissable fécondité de l'auteur; car nous n'avons pas nommé le quart de ses productions romanesques. Comme les événemens y sont multipliés et variés, quelques-unes ont été traduites en anglais. Le chevalier de Mouhy connoissoit bien le théâtre. Nous avons de lui un ouvrage intitulé *Tablettes dramatiques, contenant un Dictionnaire des pièces, et l'abrégé de l'Histoire des auteurs et des acteurs*, 1751, in-8°. Il y avoit beaucoup d'omissions et d'erreurs de titres et de dates dans ce livre, que l'auteur reproduisit quelque temps avant sa mort, sous le titre de *Dictionnaire dramatique*, 1783, 3 vol. in-8°.

† I. MOULIN *ou* MOLINÆUS (Charles du), naquit à Paris en 1500, d'une famille noble et ancienne, originaire de Brie, et, selon Papyre Masson, ayant l'honneur d'appartenir à Elizabeth reine d'Angleterre, du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, aïeul maternel de cette princesse. C'est ce qu'Elizabeth avoua un jour au seigneur de Montmorency, pendant un voyage qu'il fit à Londres en 1572. Le jeune du Moulin fit paroître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres, pour les sciences, et une inclination pour l'étude qui tenoit de la passion. Reçu avocat au parlement de Paris en 1522, il plaida pendant quelques années au châtelet et au parlement. Mais une difficulté de prononciation l'ayant dégoûté du barreau, il s'appliqua à la composition des ouvrages qui l'ont rendu si célèbre. Il publia, en 1539, son *Commentaire sur les matières féodales de la coutume de Paris*; et en 1551, ses *Observations* sur l'Édit du roi Henri II, contre les petites dates. L'édit contenoit divers réglemens, concernant la conduite des notaires, des banquiers et des juges en matière bénéficiale. Il tendoit à réprimer les abus commis en ce genre, abus qui venoient plutôt de l'avidité des aspirans aux bénéfices que de la connivence des officiers de la cour romaine. Cependant du Moulin s'en prit uniquement aux papes et à ceux qui les approchoient. La distribution de son livre fut défendue par le parlement, et la Sorbonne le censura. Il n'en fut pas moins agréable à la cour de France, qui vit dans du Moulin le défenseur des libertés gallicanes; mais il déplut beaucoup à celle de Rome, qui dès-lors ménagea plus les Français. Son ouvrage fut présenté au roi par Anne de Montmorency, alors maréchal, depuis connétable de France. Sire, lui dit-il, « ce que votre majesté n'a pu faire exécuter avec 30,000 hommes, de contraindre le pape à lui demander la paix, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre. » Cependant, les catholiques zélés étoient fâchés de la protection que trouvoit à la cour un homme soupçonné d'être favorable aux nouvelles opinions. On lui donna des marques de la haine qu'il avoit inspirée. Le peu-

ple de Paris pilla sa maison en 1552. Du Moulin se voyant en danger d'être maltraité, se retira à Bâle, s'arrêta quelque temps à Tubinge, et alla à Strasbourg, à Dôle et à Besançon; travaillant toujours à ses ouvrages, et enseignant le droit avec une réputation extraordinaire par-tout où il faisoit quelque séjour. En 1556, George, comte de Monthéliard, le retint prisonnier pour n'avoir pas voulu se charger d'une mauvaise cause; mais Louise de Beldon vint à son secours, et obtint son élargissement, par le courage et la fermeté qu'elle montra. De retour à Paris en 1557, du Moulin en sortit encore en 1562, pendant les guerres de religion. Il se retira pour lors à Orléans, et revint à Paris en 1564. Trois de ses *Consultations*, dont la dernière regardoit le concile de Trente, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison à la conciergerie, d'où il sortit peu de temps après à la sollicitation de Jeanne d'Albret. Cependant la cour lui défendit d'écrire désormais sur les « matières qui appartenoient à l'état, ou qui dépendoient de la théologie. » Du Moulin avoit perdu sa femme en 1556, et ce ne fut pas à ses yeux le moindre de ses malheurs; il la regretta d'autant plus vivement, que la compagnie assidue qu'elle lui tenoit, et les agrémens de sa conversation, allégeoient son travail continu. Il se remaria néanmoins. Le parlement, pénétré de son mérite, lui offrit une place de conseiller, qu'il refusa. Le motif de ce refus étoit qu'il ne pouvoit en même temps remplir cette charge et composer des livres. Il étoit si avare de ses momens, que, quoique ce fût alors l'usage de porter la barbe, il se la fit couper, pour ne pas perdre de temps à la peigner. On le regardoit comme la lumière de la jurisprudence, et comme l'oracle des Français. On citoit son nom avec ceux des Papinien, des Ulpien, et des autres grands jurisconsultes de Rome. Il étoit consulté de toutes les provinces du royaume, et l'on s'écartoit rarement de ses réponses dans les tribunaux tant civils qu'ecclésiastiques. Sur la fin de sa vie, il abandonna entièrement la doctrine des protestans. Il mourut à Paris en 1566. C'étoit certainement un homme d'un très-grand mérite; mais il étoit trop plein de lui-même, et ne faisoit pas assez de cas des autres. « Ses décisions, dit Teissier, avoient plus d'autorité dans le palais que les arrêts du parlement. » C'est apparemment ce qui l'avoit enorgueilli; mais cet orgueil, quoique juste à certains égards, étoit trop peu circonspect. Que peut-on penser d'un homme qui s'appeloit le *Docteur de la France et de l'Allemagne*, et qui mettoit en tête de ses *Consultations* : « Moi qui ne cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre? » Il porta cet esprit de suffisance dans l'examen des matières de religion, et prononça sur les dogmes comme sur les lois. Sa profession l'ayant accoutumé à traiter tout d'une manière problématique, sa foi contracta un caractère d'inconstance, dont il donna des preuves toute sa vie. Ses *OEuvres* recueillies en 1681, 5 volumes in-folio, sont une des meilleures collections que la France ait produites en matière de jurisprudence. L'auteur a émis des opinions peu conformes à la théologie. Sa *Consultation* sur le concile de Trente est jointe ordinairement à la Réponse qu'y fit Pierre Gringoire : cette Réponse

est fort recherchée. (*Voyez* l'article de DINUS.) Du Moulin est encore au premier rang parmi les jurisconsultes français. Il excelloit dans la science du droit coutumier et du droit canonique, comme Cujas dans celle du droit romain : il est souvent cité comme le plus illustre défenseur de l'Église gallicane. « Son nom, dit de Thou, étoit par-tout en vénération, pour son jugement solide et sa profonde érudition, et aussi pour sa probité et la sainteté de ses mœurs. » Il laissa deux enfans de sa première femme : Charles DU MOULIN, qui mourut à Paris d'hydropisie en 1570, et Anne DU MOULIN, femme de Simon Robé. L'accident funeste arrivé à cette dame mérite d'être rapporté. La nuit du 19 février 1572, des voleurs, introduits dans sa maison pendant l'absence de son mari, l'assommèrent (elle étoit alors enceinte), tuèrent deux jeunes enfans qu'elle avoit, la nourrice du plus petit, et la servante. Ils prirent ensuite la fuite, conduits hors de la ville par le cocher d'un conseiller, qu'ils poignardèrent de peur qu'il ne les fît connoître. En effet, ils se cachèrent si bien, qu'on ne put jamais découvrir les auteurs de ces différens meurtres. (*Voy.* la relation qu'en donna son gendre, à la tête de l'édition qu'il publia du traité *De Usuris*,) Blondeau a donné la Vie de du Moulin.

† II. MOULIN (Pierre du), théologien de la religion protestante, né l'an 1578 au château de Buhuy, dans le Vexin, de Joachim du Moulin, seigneur de Lormegrenier, issu d'une ancienne noblesse, qui donna, l'an 1179, un grand-maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans la personne de Roger du Moulin. Pierre, après avoir enseigné la philosophie à Leyde, fut ministre à Charenton. Il entra, en cette qualité, auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, et sœur du roi Henri IV, mariée en 1599 avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il passa, l'an 1615, en Angleterre, à la sollicitation du roi de la Grande-Bretagne, et il y dressa un *Plan* de réunion des Églises protestantes. L'université de Leyde lui offrit une chaire de théologie en 1619 ; mais il la refusa. Son esprit remuant lui ayant fait craindre avec raison que le roi ne le fît arrêter, il se retira à Sédan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires les plus importantes de son parti. Il y mourut en 1658, à près de 90 ans, avec la réputation d'un mauvais plaisant, d'un satirique sans goût, et d'un théologien emporté. Son caractère se faisoit sentir dans ses *ouvrages*. Les principaux sont, I. *Anatomie de l'Arminianisme*, en latin, Leyde, 1619, in-fol. II. *Traité de la pénitence et des clefs de l'Eglise*. III. Le *Capucin* ou l'*Histoire de ces moines*, Sédan, 1641, in-12 : satire peu commune. IV. *Nouveauté du papisme*, ouvrage plein de railleries indécentes, et de déclamations outrées et satiriques, dont la meilleure édition est celle de 1633, in-4°. V. Le *Combat chrétien*, ou *les afflictions*, à messieurs de l'église réformée de Paris, Sedan, 1622, in-8°. VI. *De monarchiâ pontificis Romani*, Londres, 1614, in-8°. VII. Le *Bouclier de la foi*, ou *Défense des Eglises réformées*, in-8°, contre le P. Arnoux, jésuite ; et un autre livre contre le même jésuite, intitulé *Fuites et évasions du sieur Arnoux*. VIII. *Du juge des controverses et des traditions*, in-8°. IX. *Anatomie*

de la messe, Sédan, 1636, in-12. Il y en a une deuxième partie, imprimée à Genève en 1640. et dont la meilleure édition est celle de Leyde, 1638, in-12. Cette anatomie est moins rare qu'une autre Anatomie de la messe, dont l'original en italien, 1552, in-12, fut traduit en français, et imprimé avec une épître dédicatoire au marquis del Vico, datée de Genève, 1555. Dans la préface du traducteur, l'auteur italien est appelé Antoine d'Adam. Dans la traduction latine de 1561, 172 pag. in-8°, et 19 pag. d'errata et de table, l'auteur y est appelé *Antonius ab Aedam*. Suivant Gesner, c'est un Augustin Mainard; mais Jean Le Fèvre de Moulins, docteur en théologie de Paris, qui en a publié une Réfutation en 1563, l'attribue à Théodore de Bèze. L'édition française a été réimprimée en 1562, in-16, par Jean Martin, sans nom de lieu. On a encore de lui, I. *Catalogue des traditions romaines*, 1632. II. *Eclaircissement des controverses salmuriennes*, ou *Défense de la doctrine des Eglises réformées*, in-8°, Genève, 1649. On lui attribue un petit *poëme* latin, qui contient l'éloge de la Hollande, et qui a pour titre : *Petri Molinai panegyricus Bataviæ*. C'est un écrit de douze pages in-12, sans l'Epître dédicatoire à Jean Douza, Jean Bank et Jean Grotius, dans laquelle le poëte dit qu'il étoit attaché depuis cinquante ans à l'université de Leyde; il fit ce poëme pour son adieu.

† III. MOULIN (Pierre du), fils aîné du précédent, héritier des talens et de l'impétuosité de génie de son père, fut chapelain de Charles II, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui, I. Un livre intitulé *La paix de l'ame*, qui est fort estimé des protestans, et dont la meilleure édition est celle de Genève, 1729, in-12. II. *Clamor regii sanguinis*, La Haye, 1652, in-12, que Milton attribuoit mal à propos à Alexandre Morus, qui n'en fut que l'éditeur. III. Une *Défense de la religion protestante*, en anglais. — Louis et Cyrus DU MOULIN, frères de ce dernier (le premier, médecin, et l'autre, ministre des calvinistes), sont aussi auteurs de plusieurs *ouvrages* qui ne respirent que l'enthousiasme et le fanatisme. Louis fut un des plus violens ennemis du gouvernement ecclésiastique anglican, qu'il attaqua et outragea dans sa *Parænesis ad ædificatores imperii*, in-4°, dédiée à Olivier Cromwel, dans son *Papa ultrajectinus*, et dans son livre intitulé *Patronus bonæ fidei*. Il mourut en 1680, à 77 ans.

IV. MOULIN (Gabriel du), curé de Maneval, au diocèse de Lisieux, connu dans le 17e siecle, I. par une *Histoire générale de Normandie, sous ses ducs*, Rouen, 1631, in-fol., rare et recherchée. II. Par l'*Histoire des conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples et de Sicile*, Rouen, 1658, in-fol., moins estimée que la précédente

* V. MOULIN, général français, employé en 1793 et 1794 contre les Vendéens. Forcé dans Chollet, en février 1794, il y fut blessé de deux coups de feu, et se brûla la cervelle d'un coup de pistolet, au moment où il alloit être fait prisonnier. La convention décréta qu'on lui élèveroit à Tiffauges un tombeau simple sur lequel seroit placée l'inscription suivante: « Républicain,

il se donna la mort pour ne pas tomber vivant au pouvoir des brigands royalistes. »

* VI. MOULIN, frère du précédent, servit avant la révolution, et fut employé dans l'état-major de la garde nationale parisienne; il étoit l'un des membres zélés de la société des Jacobins. Ce qui contribua à son avancement fut le trait héroïque de son frère qui se donna la mort. Il parvint à la dignité de membre du directoire de la république, à la suite d'une insurrection dirigée par les Jacobins. Il avoit commandé quelque temps l'armée des Côtes du Nord, et ensuite, en octobre 1794, celle des Alpes, où il montra de l'intelligence et beaucoup de bravoure. Se trouvant en 1796 à la tête d'une division en Alsace, il se porta snr Kelh avec une promptitude incroyable le 18 septembre, au moment où le général autrichien Pétrarsch venoit d'enlever une partie de ce fort au général Icherb, et aida ce dernier à reprendre les postes qu'il venoit de perdre. Il commanda ensuite la division de Paris dans les années 1798 et 1799. La révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799) le fit exclure du directoire. Il prit sa retraite de général, et vécut modestement, sans autre fortune qu'une petite propriété champêtre près Paris. Il reprit ensuite du service et obtint le commandement de la place d'Anvers. Il mourut en 1808.

VII. MOULIN (du), médecin. *Voy.* MOLIN.

* MOULINES (Guillaume de), né à Berlin en 1728, d'une famille de Français réfugiés, y fut pendant long-temps pasteur de la colonie française. Ecrivant dans une terre étrangère, il n'a pu tout-à-fait éviter les vices de ce qu'on appelle le *style des réfugiés*, style lourd, traînant, chargé de parenthèses et de phrases incidentes. Mais pendant le long séjour de Voltaire en Prusse il avoit beaucoup vu ce grand écrivain, et on sent qu'il a profité de cette école. On a de lui, I. *Lettre d'un habitant de Berlin à son ami à La Haye*, Berlin, 1773, in-8°. Cette lettre est relative au fameux passage sur Frédéric II, roi de Prusse, inséré par l'abbé Raynal dans la deuxième édition de son Histoire philosophique. II. *Réflexions d'un jurisconsulte sur l'ordre de la procédure, et sur les décisions arbitraires et immédiates du souverain*, Berlin, 1764; La Haye, 1777, in-8°. III. une *Traduction* des dix-huit livres de l'Histoire d'Ammien-Marcellin qui nous sont restés, Berlin, 1775, et Lyon, 1778, 3 vol. in-12. IV. *Les écrivains de l'histoire d'Auguste*, traduits en français, Berlin, 1783, 3 vol. in-12; nouvelle édition, revue et corrigée, avec une *Notice* sur la vie de l'auteur, Paris, 1806, 3 v. in-12. Cette traduction, très-exacte, et en général bien écrite, est d'un style simple et facile, et se fait lire avec intérêt. La période de temps qu'embrasse cette histoire est une des plus remarquables de l'antiquité. « Dans l'espace de cent soixante années, dit le traducteur, on voit une succession d'au-delà de soixante-dix princes, un tableau animé de la corruption des mœurs du peuple romain, et de la licence effrénée des troupes, qui se jouoient de la vie de leurs empereurs, et pour un vil intérêt les précipitoient du trône. » Ainsi, pendant ces deux siècles la durée moyenne du règne des empereurs ne fut

guère que de deux ans et quelques mois ; mais il ne faut pas tant l'imputer, comme Moulines, à l'avidité des soldats qu'à la nature des choses. Auguste, en retenant entre ses mains toutes les parties de l'autorité, en ne souffrant dans l'empire aucune autre volonté que la sienne, avoit fait du gouvernement de tant de vastes contrées un fardeau que quelques hommes supérieurs pouvoient seuls porter, mais qui devoit écraser le très-grand nombre d'hommes ordinaires qui, dans la série des siècles, seroient appelés à lui succéder. Les soldats, qui ont en général un sentiment très-prompt de l'incapacité de leurs chefs, découvroient bientôt l'extravagance ou l'ineptie d'un Commode ou d'un Héliogabale, et précipitoient violemment du trône l'indigne successeur des Césars. Mais quand par hasard un homme assez fort, un Trajan, un Adrien, un Marc-Aurèle, tenoient les rênes de l'empire d'une main assurée, les soldats se plaisoient à lui obéir, et la durée de son règne n'avoit d'autre terme que celui de sa vie. Mais si l'on considère combien la nature est avare d'hommes d'une forte trempe, combien un pouvoir immense et absolu peut aisément troubler une raison commune, on sera encore étonné de la durée du gouvernement établi par Auguste. L'empire auroit dû périr beaucoup plus tôt, si le génie de Rome, qui sembloit veiller encore sur le nom romain, alors même que ce nom n'étoit plus qu'une ombre, *magni nominis umbra* ; si, dis-je, le génie de Rome n'eût fait naître à des intervalles assez rapprochés quelques hommes extraordinaires qui rendirent tout son éclat au trône d'Auguste, et raffermirent une autorité ébranlée de toutes parts. On doit de la reconnoissance à de Moulines, qui a surmonté toutes les difficultés et les dégoûts de ce travail, pour nous faire jouir d'un ouvrage indispensable à qui veut étudier à fond l'histoire des empereurs. Ce savant historien est mort à Berlin le 14 mars 1802.

* I. MOULINET (Claude du), chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, bibliothécaire et directeur du cabinet des médailles de cette maison, s'appliqua particulièrement aux études relatives à son état, comme on le voit par les ouvrages suivans : I. *Figures des différens habits des chanoines réguliers*, Paris, 1666, in-4°. II. *Réflexions historiques et curieuses sur les antiquités des chanoines, tant réguliers que séculiers*, Paris, 1674, in-4°. III. *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, 1678, in-8°. Cet évêque de Tournay, mort en 1203, étoit en même temps abbé de Ste-Geneviève de Paris. IV. *Historia summorum pontificum per numismata ab anno 1417 ad annum 1678*, Paris, 1679, in-fol. ; ouvrage effacé par celui du P. Bonami sur le même sujet. V. *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol., plein de choses curieuses. Moulinet vivoit encore, fort âgé, en 1692.

II. MOULINET. *Voyez* THUILLERIES.

† I. MOULINS (Guyard des), prêtre et chanoine d'Aire en Artois, doyen de son chapitre en 1297, est fort connu par sa *Traduction* de l'abrégé de la Bible de Pierre Comestor, qu'il commença en 1291, à l'âge de

quarante ans, et l'eut finie au bout de quatre. Il y a inséré les livres moraux et prophétiques; mais on n'y trouve ni les épîtres canoniques ni l'Apocalypse. La bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits de cette traduction. Il y a des choses singulières dans cette version, qui fut imprimée à Paris, 1490, in-folio, deux volumes, et revue par Jehan de Rely, par ordre du roi Charles VIII.

II. MOULINS (Laurent des), prêtre et poëte français du diocèse de Chartres, florissoit au commencement du 16e siècle. Il est connu par un Poëme moral intitulé le *Catholicon des mal-avisés*, autrement appelé le *Cimetière des malheureux*, Paris, 1513, in-8°, et Lyon, 1534, même format. C'est une fiction sombre et mélancolique, où l'on trouve des images fortes. *Voy.* DALECHAMPS. MATTHIOLE, *et* MOULIN, n° II, vers la fin.

* III. MOULINS (Claude de), docteur en la faculté de médecine de Montpellier (Philippe de Comines l'appelle Maître Claude), parvenu à la charge de premier médecin de Louis XI, étoit auprès de ce prince, en 1480, lors de l'accident qu'il éprouva aux eaux de Forges, et c'est à ses soins, réunis à ceux d'Angelo Cutto, Napolitain, fameux astrologue, et d'Adam Fumée, médecin et maître des requêtes, que ce roi dut son rétablissement.

* MOULTCHAND, général des armées de Mahraje, roi des Indes, dut à ses talens les faveurs constantes de la victoire, et l'estime du monarque à ses vertus. Il savoit négocier comme il savoit vaincre. Après avoir affronté la mort dans les batailles, il la bravoit dans le conseil, en s'opposant aux volontés du roi, lorsqu'il les jugeoit contraires au bien de l'état. Exemple unique dans l'Orient, où, qui dit souverain dit despote, et sujet vil esclave. Kisraje s'étoit révolté contre Mahraje son père : Moultchand, incorruptible, repousse l'or, méprise les menaces, court au rebelle, le défait, négocie, et obtient son pardon. Il marche ensuite contre le royaume de Dékân, qu'il conquit, et d'où il ramena les premiers musiciens qu'on ait vus dans l'Inde. Sa mort arriva peu de temps après cette expédition, qui mit le sceau à sa renommée, par sa conduite humaine envers les vaincus.

* MOUNIER, secrétaire des états provinciaux du Dauphiné, député du tiers-état de cette province aux états-généraux, homme chez qui la vertu et l'amour du bien public l'emportèrent de beaucoup sur l'ambition. Mounier fut un de ceux qui contribuèrent à accélérer la révolution française, mais, en même temps peut-être, celui de tous qui se retira le premier de la lice, dès qu'il vit cette révolution prendre une marche qui répugnoit à son cœur. Au moment où il fut nommé aux états-généraux, il jouissoit en Dauphiné d'une considération que lui avoit acquise sa conduite populaire, ainsi que les talens qu'il venoit de déployer aux états provinciaux. Précédé en conséquence, à cette assemblée, d'une espèce de faveur, il exerça assez d'empire au milieu des premières délibérations, parce qu'on ne pouvoit pas songer à opiner autrement que par tête. Le 15 juin, lorsque cette chambre agita la question de savoir

sous quelle forme elle se constitueroit, il proposa le nom de majorité des représentans. Le 20, il fut un des provocateurs de la fameuse séance et du serment du jeu de paume, qui devinrent véritablement comme l'ouverture de la révolution. Il y vota une adresse au roi, et fit une motion pour l'éloignement de la garde qui entouroit l'assemblée. On le vit, le 1er juillet, s'opposer avec éloquence à ce que l'assemblée s'immisçât dans la discipline militaire, qui appartenoit exclusivement au roi, et développer de nouveau, le 6, les mêmes principes. Le 9, il fit un long rapport sur la manière de procéder à la confection de la constitution, et fut d'avis de la faire précéder d'une Déclaration des Droits de l'homme. Le 13, tout en reconnoissant que le roi avoit le droit de changer ses ministres, il proposa de prier S. M. de rappeler ceux qu'elle venoit de renvoyer, imputa les désordres publics aux ennemis de la liberté, qui assiégeoient le roi, les accusa d'avoir formé une ligue pour la défense des abus auxquels ils étoient intéressés, et demanda que l'assemblée déclarât au roi qu'elle ne pouvoit prendre aucune confiance dans le nouveau ministère. Cependant, le 15, il combattit ceux qui voulurent exiger impérativement le rappel de Necker, et soutint qu'on ne pouvoit que le conseiller à Louis XVI. Dans le même temps il insista sur le renvoi des troupes que le roi avoit appelées vers la capitale. Le 27, il lut, au nom du comité de constitution, où il étoit entré le 14, un projet de Déclaration des Droits de l'homme, et un aperçu des principes sur lesquels ce comité comptoit établir une constitution monarchique mitigée. Le 31 juillet, il s'éleva contre les proscriptions arbitraires du peuple de la capitale, et prouva que la poursuite des crimes publics n'appartenoit pas à Paris seul, mais à toute la nation. Le 10 août, il proposa et fit adopter, malgré l'avis de Mirabeau, une formule de serment pour les troupes, et un décret qui autorisoit les municipalités à les requérir pour le maintien du bon ordre. Le 20, il présenta une nouvelle rédaction des premiers articles des Droits de l'homme, qui furent décrétés. Le 28, il reproduisit, avec quelques changemens, son projet de travail pour la constitution; et le 29, il parla en faveur du *veto* royal. Le 31, il lut, au nom du comité de constitution, un projet d'organisation pour le corps législatif; et le 4 septembre, dans un long discours, souvent éloquent, il développa deux des articles de ce projet: l'un avoit rapport au *veto* absolu, qu'il vouloit accorder au roi; le second, à la formation d'un corps législatif permanent, et divisé en deux chambres, l'une des représentans, et l'autre du sénat. Cette opinion fut la pomme de discorde pour le parti patriotique; car l'on vit aussitôt se former dans son sein trois factions différentes: celle des partisans d'une seule chambre, celle de deux chambres également composées, et celle d'une chambre haute et d'une chambre basse. Le 23, lorsque Mirabeau proposa de s'occuper d'une loi sur la régence, Mounier réfuta cette motion, comme couvrant quelque piége tendu par la faction d'Orléans. Le 28, il fut élu président, et cette place, qu'il occupoit le 5 octobre, le mit à même de voir de plus près les événemens de la nuit du 5 au 6, mais non de pou-

voir les empêcher. Aussitôt après cet événement, qui lui avoit dessillé les yeux sur les projets des différentes factions, il retourna en Dauphiné, envoya sa démission le 21 novembre, et publia un exposé de sa conduite. S'étant retiré ensuite à Genève, il y écrivit, sous le nom d'*Appel à l'opinion publique*, un nouvel ouvrage, plus libre et plus hardi que le premier, et qui contenoit des développemens sur les journées des 5 et 6 octobre, ainsi qu'une réfutation du rapport de Chabroud en faveur du duc d'Orléans et de ses complices. Mounier se retira par la suite en Allemagne, où il établit une maison d'éducation à Weymar en Saxe. Rappelé en France, après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé, en 1802, préfet du département d'Ille-et-Vilaine, puis élu, en 1804, candidat au sénat conservateur par le collége électoral de ce département; et enfin, appelé au conseil d'état le 1er février 1805. Il mourut à Paris le 25 janvier 1806, à l'âge de 45 ans. On a de lui, I. *Procès-verbal de l'assemblée générale des trois états du Dauphiné, tenue à Romans*, Paris 1788, in-8°. II. *Pouvoirs des députés du Dauphiné*, 1788, in-8°. III. *Nouvelles observations sur les états-généraux de France*, 1789, grand in-8°. IV. *Considérations sur les gouvernemens, et principalement sur celui qui convient à la France*, 1789, in-8°. V. *Rapport sur le même sujet*, 1789, in-8°. VI. *Exposé de sa conduite et des motifs de son retour en Dauphiné*, 1789, in-8°. VII. *Appel au tribunal de l'opinion publique*. VIII. *Examen du Mémoire du duc d'Orléans, et nouveaux éclaircissemens sur les crimes des 5 et 6 octobre* 1789, 1791, in-8°. IX. *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté*, Paris, 1792, 2 vol. in-8°. X. *Adolphe, ou Principes élémentaires de politique, et résultats de la plus cruelle des expériences*, Londres, 1795, in-8°. XI. *De l'Influence attribuée aux philosophes, aux franc-maçons, et aux illuminés, sur la révolution de France*, Tubingen, 1801, un volume in-8°, rare et cher. Cet écrit est une réfutation des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par l'abbé Barruel, 5 vol. in-8°.

* MOUNTFORT (William), né en 1659, dans le comté de Stafford, travailla pour le théâtre avec quelques succès, mais s'acquit une plus grande réputation comme acteur. D'une taille avantageuse, bien fait, et d'une belle figure, Mountfort avoit la voix claire, sonore et mélodieuse. Il joua supérieurement les rôles de petit-maître, et se distingua dans la tragédie et dans la comédie. La reine Marie II, connue par sa délicatesse, fut frappée de la décence qu'il mettoit dans des rôles qui par leur nature en sembloient peu susceptibles. Il étoit excellent mime, et dans une fête où il fut appelé en 1685, par le lord chancelier Jeffreys, on le vit chargé de plaider une cause supposée, imiter successivement tous les grands avocats de ce temps, copier leurs gestes, leur ton de voix, leurs attitudes avec tant de vérité, qu'il étoit impossible de ne pas les reconnoître. Mountfort termina de bonne heure une carrière qu'il auroit sûrement rendue très-brillante. Il fut assassiné dans le Strand, en 1692, à l'âge de 33 ans.

La biographie dramatique fait mention de six *pièces* de lui.

* MOUQUÉ (Jean), né à Boulogne-sur-mer dans le 16e siècle suivit le barreau et devint avocat. Ayant du goût pour les vers, il sacrifia aux muses, et ses *productions* se trouvent dans quelques recueils du temps. Il se déguisoit sous ces mots *ou manqué-je*, qui sont l'anagramme de son nom, et sous la devise suivante, *Nihil est ab omni parte beatum*. On a de lui l'*Amour desplumé*, ou la *Victoire de l'amour divin*, pastorale chrétienne, en cinq actes, en vers, avec des chœurs, imprimée à Paris en 1612, in-8°.

*MOURAD-BEY, l'un des chefs des Mameloucks qui gouvernoient l'Egypte lorsque le général Bonaparte en fit la conquête. Depuis 1776, époque où l'Egypte avoit secoué le joug des Turcs, Mourad et un Ibraïm s'étoient emparés de l'autorité; souvent prêts à se la disputer les armes à la main, ils avoient fini par se la partager, et en jouir assez paisiblement, d'accord avec les autres beys, et secondés par cette milice des Mameloucks, qui ne laissoit plus qu'une vaine ombre de puissance à la Porte, et un vain titre au pacha que cette dernière y entretenoit. Ce furent ces deux ennemis que les Français eurent à combattre. Mais ils furent loin de leur opposer la même résistance. Ibraïm se contenta de livrer quelques escarmouches, de fomenter quelques mouvemens; et toujours errant sur la rive droite du Nil, il se retira, tantôt en Syrie, tantôt chez les Arabes. Mourad, au contraire, parut partout contre les Français et ne cessa de les combattre pendant leur séjour en Égypte. Ce fut lui sur-tout qui, rassemblant les Mameloucks et toutes les troupes des beys, se porta contre le général Bonaparte dès qu'il le sut débarqué. Son avant-garde fut battue le 6 juillet 1798, à Ramanieh, sur le Nil; le 13, ne pouvant arrêter les Français à Chebreime, il se retira après un combat vers le Caire, et perdit le 21 la bataille d'Embabé ou des Pyramides, qui lui coûta presque toute son artillerie, ses chameaux et ses bagages. Après cet échec, il s'enfuit vers la haute Egypte, et Ibraïm, qui avoit suivi et secondé ses mouvemens avec un corps sur la rive droite du Nil, se retira vers le désert de Syrie, poursuivi par le général Bonaparte lui-même, qui tailla en pièces une partie de son arrière-garde à Salahieh. Harcelé par l'infatigable Desaix, Mourad lui opposa aussi la plus grande activité; toujours battu, toujours repoussé, il ne cessoit de rassembler de nouvelles forces, de réattaquer à chaque instant son vainqueur; et ce ne fut que vers le mois d'octobre que le général français parvint, après la bataille de Sediman dans le Fayum, à l'éloigner des bords du Nil et à s'ouvrir l'entrée de la haute Egypte. Mourad continua à y inquiéter les vainqueurs par de continuelles escarmouches; et lorsque le général Bonaparte eut été repoussé de Syrie, Mourad, dans l'espoir de seconder la descente que hasarda alors la flotte turque, tenta, en juillet 1799, une expédition par le Fayum vers les lacs Natron, tandis qu'il envoyoit un renfort à Ibraïm qui reparoissoit vers Gaza. Cette entreprise ne fut pas plus heureuse que les autres, et il regagna la haute Egypte. C'étoit son asile le plus sûr: il y réparoit ses pertes, rassembloit, réorganisoit ses forces; et sitôt qu'il se sentoit en état de reprendre l'offensive, il cherchoit à se rapprocher du Caire,

où les Français venoient alors le combattre. Cette longue vallée, dans laquelle descend le Nil étoit le champ de bataille des deux partis. Mourad, qui connoissoit toutes les routes du désert, toujours battu, parvenoit toujours à s'échapper, suivi d'un petit nombre de cavaliers excellens, et reparoissoit ensuite dans les lieux où les troupes françaises ne l'attendoient pas, prenoit des vivres dans les villages, et recommençoit la guerre de chicane. Cette guerre qui employoit beaucoup de troupes, qu'il auroit été utile de réunir à l'armée française, empêchoit de tirer de la haute Egypte des ressources pour la nourrir et payer ses dépenses. Kleber, après le départ du général Bonaparte, conclut la paix avec Mourad-Bey, qui, s'étant fait rejoindre par presque tous les beys, inquiétoit le général français, et consentit néanmoins à devenir son tributaire pour les provinces qu'il se réserva. Mourad haïssoit les Osmanlis et redoutoit leurs vengeances; mais sa politique étoit de ménager tous les partis. Son traité avec Kleber le lioit au sort de l'armée française. Après la mort de ce général, il envoya un de ses officiers à Menou, pour lui faire connoître le plan de la campagne des Anglo-turcs, ainsi que les propositions du grand-visir, et lui offrir ses secours. Menou reçut fort mal et refusa ses offres. Lorsque l'armée anglaise eut débarquée, le général Belliard, forcé de rappeler les troupes qui occupoient une partie de la haute Egypte, invita Mourad-Bey à descendre avec ses Mameloucks; ce bey effectua ce mouvement avec lenteur : une peste horrible dévastoit alors ses provinces; les Mameloucks en étoient attaqués, et chaque bey s'isoloit dans le désert avec les siens. Avant de se prononcer ostensiblement, Mourad vouloit connoître le résultat de la campagne qui s'ouvroit, et garder une espèce de neutralité pour s'arranger avec le vainqueur. Déjà il avoit appris les premiers succès des Anglais, qui par leurs agens le pressoient d'unir ses intérêts aux leurs. Ennemi juré des Turcs, il espéroit trouver quelqu'avantage de la protection de leurs alliés. Ses projets éventuels n'influèrent cependant pas sur sa conduite, il témoigna aux Français, jusqu'à sa mort, un attachement toujours égal : leurs revers et l'inquiétude qu'il concevoit de son sort futur l'affectèrent vivement. Les chagrins altérèrent sa santé; il fut attaqué de la peste et y succomba le 22 avril 1801, après trois jours de maladie. On ne manqua pas d'attribuer sa mort à des causes violentes, et l'on prétendit qu'il avoit été empoisonné dans une tasse de café par sa maîtresse. Les beys et les Mameloucks sentirent vivement cette perte. Les circonstances ne permettant pas de transporter son corps au tombeau des Mameloucks, où ils avoient désigné sa place près d'Ali-Bey, ils l'inhumèrent solennellement à Soanaguy près Talsta, et ses compagnons brisèrent ses armes sur sa tombe, déclarant qu'aucun d'eux n'étoit digne de les porter. Les beys reconnurent ensuite pour leur chef Osmanbey-Tambourgi, que Mourad leur avoit désigné. Mourad-Bey n'étoit pas un homme ordinaire; il possédoit éminemment les vertus et les défauts qui tiennent au degré de civilisation où les Mameloucks sont parvenus. Livré à toute l'impétuosité de ses passions, son premier moment étoit terrible; mais le second l'entraînoit souvent dans un excès contraire. Il avoit l'ins-

tinct du gouvernement sans en connoître les ressorts. Egalement prodigue et avide de richesses, il donnoit tout à ses amis, et pressuroit ensuite le peuple. Qu'on joigne à ces traits généraux une force de corps extraordinaire, une bravoure à toute épreuve, une constance extrême dans le malheur, on appréciera les obstacles qu'il dut opposer aux Français.

* MOURADJA D'OHSSON, né à Constantinople, attaché de bonne heure à la légation de Suède près la Porte ottomane, mérita par ses talens et ses services de parvenir aux premières fonctions diplomatiques; d'abord chargé d'affaires et nommé chevalier de l'ordre de Wasa, ensuite ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire. A 22 ans il possédoit déjà les divers dialectes orientaux, et lisoit dans leur langue originale les Annales ottomanes. Il se proposoit d'écrire le règne de Sélim II; mais bientôt il conçut le plan d'un Tableau général de l'empire ottoman; dès-lors il se livra sans réserve à l'exécution de cette entreprise, et parvint, non sans de grandes difficultés, à acquérir sur les usages, les mœurs, les pratiques intérieures du sérail, de la mosquée et des familles, ces grands secrets des peuples superstitieux, asservis et jaloux, des connoissances certaines qui avoient toujours manqué au reste de l'Europe sur une nation qui n'a jamais pu parvenir à s'y amalgamer, même en y transportant le chef-lieu de sa domination. En 1784, d'Ohsson, n'ayant plus rien à demander aux hommes et aux lieux, se rendit à Paris pour mettre en œuvre ses riches matériaux. En 1788 il fit paroître le 1er vol. in-fol. du *Tableau général de l'Empire ottoman*; il *publia* le second l'année suivante. Cet ouvrage remplit l'attente qu'il avoit excitée. Le luxe typographique, la beauté et le nombre des gravures, en élevèrent considérablement le prix, sans couvrir par le débit les dépenses de l'entreprise. Mais d'Ohsson, dont la fortune étoit considérable, ne calcula point les sacrifices pour satisfaire son amour scrupuleux pour la vérité dans les recherches historiques; il se plut à en enrichir et en multiplier les utiles ornemens. La révolution qui survint en France suspendit son entreprise littéraire; on fuyoit Paris, et d'Ohsson se rendit à Constantinople. L'empereur Sélim III, qui, pour son malheur peut-être, ne dédaignoit pas assez l'ignorance, accueillit l'auteur qui traçoit le tableau général de l'empire sur lequel il régnoit encore. Il voulut, comme on eût pu l'attendre d'un monarque européen, que les deux volumes qui en avoient paru lui fussent présentés; et loin de s'effrayer qu'on en eût dévoilé quelques mystères, il ordonna qu'on ouvrît tous les dépôts à l'investigateur. Après un assez long séjour à Constantinople, d'Ohsson revint à Paris, où de toute sa fortune il trouva à peine quelques vestiges. L'incendie de la révolution avoit tout consumé. Les dépôts mêmes de sa riche édition, qui seroit devenue alors une ressource précieuse, volumes, gravures, planches, dessins, avoient été volés ou détournés. Quoi qu'il en soit, son sujet s'étoit agrandi encore à la faveur de ses dernières acquisitions. Son plan embrassoit alors tout le tableau historique de l'Orient. Il possédoit dans les volumineux portefeuilles qu'il venoit de recomposer tout ce qui lui étoit nécessaire pour le remplir.

Cette idée absorboit tout. La meule du travail, qui brise les plus dures peines, le rendoit comme inaccessible aux vains regrets de tant de pertes. Déjà il avoit fait paroître, en 1804, deux volumes du *Tableau historique de l'Orient*, quand la rupture des rapports avec la Suède vint lui donner l'appréhension d'un nouveau déplacement qui auroit interrompu encore la suite de ses travaux. Il sollicita de son gouvernement la permission de s'ensevelir dans une solitude champêtre, prenant l'engagement de n'en point sortir. Il obtint cette faveur et n'eut pas de peine à en remplir la condition. C'est dans ces occupations que s'écoulèrent trois années de séjour à la campagne. Elles furent remplies et fécondes. Les fruits de quarante-cinq années de travaux y parvinrent à leur terme, formant, en trois divisions, qui composent autant d'ouvrages distincts, un corps d'ouvrage complet et entièrement terminé sur l'empire ottoman. Ces trois parties sont rangées sous les titres suivans : *Tableau historique de l'Orient*, qui comprend l'histoire abrégée de tous les peuples sur lesquels s'est élevée la puissance ottomane : *Tableau général de l'empire ottoman*, législation, religion, mœurs, lois civiles, criminelles et militaires : enfin, l'*Histoire de la maison ottomane*, depuis Osman Ier jusqu'au sultan mort en 1758. Cet ouvrage étoit sur le point d'être terminé, lorsque la mort surprit d'Ohsson, en 1807, et laissa incomplète cette grande opération. Il a paru depuis plusieurs ouvrages sur cet empire, qui font moins regretter l'ouvrage de d'Ohsson.

† MOURAT, Génois, qui succéda à Justuf, roi de Tunis, renia la foi chrétienne dès son enfance, et, au moment de son élection, étoit général des galères de Tunis. Il passoit pour le plus hardi corsaire de son temps. Mourat, intègre et clément autant que peut l'être un pirate, avoit été caïd, c'est-à-dire, receveur, à la montagne de la Chizera qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, Soliman son maître le rappela et le fit son lieutenant. Il devint amoureux de Turquia, fille de ce sultan, qui, l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de la princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur. Mais sa tendresse pour Mourat ayant retenu le cimeterre qu'il avoit déjà levé pour lui couper la tête, il lui permit de se justifier. Il lui donna dans la suite sa fille en mariage, la moitié de la puissance dont il étoit revêtu, et tous ses biens après sa mort. Mourat, devenu roi, dompta tous les rebelles qui osèrent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme Turquia, il tomba dans une mélancolie qui avança sa mort, arrivée en 1646, dans sa 40e année.

*MOURATZY (Jean), célèbre docteur arménien, mort en 1437, laissa un grand nombre d'*ouvrages*, dont les principaux sont, I. *Histoire des martyrs faits en Orient sous l'administration des gouverneurs de Genghiz-Khan et de ses successeurs*. II. *Histoire en vers arméniens sur la ruine de la ville d'Any*. III. Un livre de rhétorique, intitulé *l'Eloquence des sermons*. IV. *Commentaire de l'Epître de S. Paul aux Romains*.

† MOURET (Jean-Joseph), musicien français, né à Avignon

en 1682, mort à Charenton près de Paris en 1738, se fit connoître dès l'âge de 20 ans par des morceaux excellens. Son esprit, ses saillies et son goût pour la musique, le firent rechercher des grands. La duchesse du Maine le chargea de composer de la musique pour ces fêtes si connues sous le nom de Nuits de Seaux : *Ragonde* ou *la Soirée de village*, dont les représentations ont fait beaucoup de plaisir sur le théâtre de l'opéra, est un de ses divertissemens. Mouret plaît surtout par la légèreté de sa musique et par la gaieté de ces airs. Mouret eut à essuyer, sur la fin de sa vie, diverses infortunes qui lui dérangèrent l'esprit et avancèrent la fin de ses jours. Il perdit en moins d'un an environ 5000 livres de pension, que lui rapportoient la direction du concert spirituel, l'intendance de la musique de la comtesse du Maine, et la place de compositeur de la musique italienne. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages : I. Les *Fêtes de Thalie*, en 1714. II. Les *Amours des dieux*. III. *Le Triomphe des sens*. IV. Les *Graces*, opéra-ballet. V. *Ariane*, *Pirithoüs*, tragédies. VI. *Trois livres d'airs sérieux et à boire*. VII. Des *Divertissemens pour les théâtres français et italien*. VIII. Des *Sonates à deux flûtes ou violons*. IX. Un *Livre de fanfares*. X. Des *Cantates* et des *Cantatilles françaises*. XI. De petits *Motets* et des *Divertissemens* donnés à Seaux.

† I. MOURGUES (Matthieu de), sieur DE SAINT-GERMAIN, ex-jésuite, natif du Velay, prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva Saint-Germain, qui lui étoit resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine-mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre implacable, il revint à Paris, et finit ses jours dans la maison des Incurables, en 1670, à 88 ans. Il avoit écrit *La parfaite histoire du feu roy Louis XIII*, et voulut qu'elle ne fût imprimée qu'après sa mort; et afin que cette histoire ne se perdît pas, il en fit faire six copies qu'il mit en dépôt chez six de ses meilleurs amis. On a de lui, I. *La défense de la reine-mère*, Bruxelles, 1637, en deux volumes in-folio : ouvrage emporté, mais curieux et nécessaire pour l'histoire de son temps. II. Des *Ecrits* de controverse, qui ne respirent que la passion, quoique l'auteur s'affiche pour un homme très-apathique ; tels que *Bruni spongia* contre Antoine Le Brun; les *Avis d'un théologien sans passion*, 1616, in-8°. III. Des *Sermons*, 1665, in-8°, aussi mal écrits que ses autres livres.

† II. MOURGUES (Michel), jésuite d'Auvergne, professeur de rhétorique et de mathématiques dans son ordre, mourut en 1713, à l'âge de 70 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. *Plan théologique du pythagorisme*, 1712, 2 volumes in-8°, plein d'érudition. II. *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur y fait voir la supériorité des leçons de la sagesse évangélique sur celles de la sagesse païenne. On voit, à la suite de cet ouvrage, *Paraphrase* chrétienne du Manuel d'Epictète. Cette paraphrase, très-ancienne,

composée par un solitaire de l'Orient, en langue grecque, étoit restée inconnue jusqu'au commencement du 18e siècle, que le hasard l'ayant fait tomber entre les mains du P. Mourgues, il prit le parti de la traduire. III. *Traité de la poésie française*, Paris, 1724, in-12 : le plus complet qu'il y eût eu jusqu'alors. Le P. Brumoy en donna, en 1754, in-12, une nouvelle édition, revue et corrigée, qui a été éclipsée depuis par celle de l'abbé Joannet. IV. *Nouveaux élémens de géométrie par méthodes particulières, en moins de 50 propositions*, in-12. V. *Traduction* de la Thérapeutique de Théodoret. VI. *Recueil d'Apophthegmes, ou bons mots anciens et modernes, mis en vers français*, Toulouse, 1694, in-12 ; fait avec assez de choix.

MOURRIER (N. du). *Voyez* FORTIGUERRA, n° II.

MOURRON (Pierre de). *Voy.* CÉLESTIN, n° V.

* MOUSIN (Jean), médecin, né à Nanci en 1573, étudia les belles-lettres et la philosophie à l'université de Cologne, et se rendit ensuite à Paris, où il s'appliqua à la médecine. De là Mousin passa en Espagne, en Allemagne, en Italie, séjourna long-temps à Padoue, et y prit le bonnet de docteur. Le duc Charles III, pour récompenser son mérite, le nomma médecin ordinaire de sa personne, et le duc Henri, qui succéda à ce prince, maintint Mousin dans cet emploi, en y joignant des lettres de noblesse. Ouvertement déclaré contre ces médecins à bonne fortune, qui, se persuadant que les grands airs suppléent au talent, substituent les bons mots à la science, la fatuité aux connoissances utiles, les bassesses à la gravité de leur profession, le mépris de leurs confrères à la probité, Mousin écrivit contre eux, et les auroit sans doute corrigés, si l'ignorance et la vanité étoient susceptibles de correction. Sa franchise et la supériorité de ses talens lui suscitèrent des ennemis, qui, par des tracasseries continuelles, le forcèrent en quelque sorte à abandonner la société. Il se retira aux environs de Nanci, dans une charmante habitation qu'il fit bâtir, et y mourut en 1645, après un séjour de 30 ans consacré à l'étude de la nature. On a de lui, I. *Discours de l'ivresse et ivrognerie, auquel les causes, nature et effets de l'ivresse sont amplement déduits, avec la guérison et préservation d'icelle, ensemble, la manière de carrousser, et les combats bachiques des anciens ivrognes*, Toul, 1612, in-12. Le même en latin par le médecin Cachet, sous ce titre : *Pandora bachica furens medicis armis oppugnata*, Tulli, 1614, in-12. II. *Hortus jatrophysicus, in quo immensam exoticorum florum sylvam cuivis decerpere licet*, Nanceii, 1632, in-8°.

* MOUSKES (Philippe), né à Gand, chancelier, puis évêque de Tournay en 1274, mort le 24 décembre 1283, fut inhumé dans le chœur de son église cathédrale. Mouskes est auteur d'une *Histoire de France* fort curieuse, en vers, dont la bibliothèque impériale possède un très-beau manuscrit, sous le n° 9634. Dans son Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin, le célèbre du Cange a fait imprimer un long fragment de cette histoire, qui mériteroit d'être

publiée en entier. On y trouve des détails intéressans sur la vie, et les habitudes des Français des 12e et 13e siècles.

* MOUSLIER DE MOISSY (Alexandre-Guillaume), mort le 8 novembre 1777, âgé de 65 ans, a donné des ouvrages de littérature, des romans et des pièces de théâtre; I. Le *Provincial à Paris*, comédie en 3 actes et en vers, 1750, in-12. II. Les *Fausses inconstances*, comédie en un acte, 1750, in-12. III. Le *Valet maître*, comédie en 3 actes et en vers, 1751, in-8°. IV. *Lettres galantes et morales du marquis de** au comte de***, 1757, in-12. V. La *Nouvelle école des femmes*, comédie en 3 actes, en prose, 1758, in-8°. VI. L'*Impromptu de l'amour*, en un acte, en prose, 1759, in-12. VII. L'*Education*, poëme en 5 chants, 1760, in-8°. VIII. *Théâtre*, 1768, in-12. IX. Les *Deux frères*, comédie en 5 actes, en vers, 1768, in-8°. X. Les *Amis éprouvés*, comédie en 3 actes, en vers, 1768, in-8°. XI. L'*Ennuyé*, comédie en trois actes et en prose, 176.., in-8°. XII. *Bélisaire*, comédie héroïque, en prose, en 5 actes, 1769, in-12. XIII. Les *Jeux de la petite Thalie*, 1770, in-8°. XIV. *Vérités philosophiques, tirées des Nuits d'Young, et mises en vers libres*, Rouen et Paris, 1770, in-8°. XV. *Petit recueil de physique et de morale, à l'usage des dames, contenant le nouveau présent de noces, le pour et le contre de la vie humaine*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8°. XVI. *Œuvres dramatiques*, 177.., 3 vol. in-8°. *La Nature philosophe*, 1776, in-8°.

* MOUSSA, conquérant de l'Espagne pour le calife Valid Ier, en fut le premier gouverneur ou vice-roi maure. Au bout de trois ans, Abdélazis, son fils, qui avoit épousé Egilone, veuve du dernier roi Rodrigue, lui succéda. (*Voyez* quelques autres particularités sur Moussa, à l'article TARIK.)

MOUSSARD (Jacques), architecte du roi, né à Bayeux avec de grandes dispositions pour les arts. Ses progrès dans la peinture, la géométrie, les mathématiques et l'architecture, furent moins le fruit du travail que celui de ses amusemens. C'est d'après ses *dessins* que la tour de l'horloge de la cathédrale de Bayeux fut rebâtie en 1714. Ce morceau, d'une exécution hardie, fut applaudi du neveu du célèbre maréchal de Vauban. Plusieurs autres bâtimens qu'il fit *exécuter* dans cette ville et dans les environs lui donnèrent une grande réputation. Il a laissé aussi quelques *tableaux*, qui sont estimés. Il mourut en 1750, âgé de 80 ans. Guillaume son frère puîné, chanoine et vicaire-général de Bayeux, ne manquoit pas non plus de talens et d'érudition. La *Relation* qui parut sur la mort de François de Nesmond, évêque de Bayeux, en 1715, est de lui. Il mourut en 1756.

† MOUSSET (Jean), auteur français du 16e siècle, peu connu, est un des premiers, selon d'Aubigné, qui ait fait des vers français mesurés à la manière des Grecs et des Latins. Il *traduisit*, vers 1530, l'Iliade et l'Odyssée d'Homère en vers de cette espèce, dont on ne sera peut-être pas fâché de voir ici un échantillon :

Caisare... ventu...ro, Phosphore.... redde di...em.

César... va reve...nir; Aube, ra..mène le...jour.

Vers pentam.

Ce seroit donc sans fondement qu'on en auroit attribué l'invention à Jodelle et à Baïf. Au reste, cette invention est de si peu d'importance pour les lettres, qu'elle ne mérite pas de fixer l'attention du véritable littérateur.

† I. MOUSTIER (N.), échevin de Marseille, distingué par son courage et par son humanité, pendant la peste qui ravagea sa patrie en 1720. Depuis le commencement de la contagion il se mit à la tête de toutes les expéditions dont ses collègues n'osoient pas se charger. L'un des soins les plus pressans étoit d'enlever les cadavres, dans un moment où il périssoit mille personnes par jour. Des forçats, auxquels on promit la liberté, consentirent à se charger de ce travail, au moyen de crochets qui leur furent distribués ; mais il falloit commander ces forçats ; il falloit un homme qui ne craignît point de les suivre, de les mener dans des lieux presque impraticables. Cet homme fut l'intrépide Moustier. Il courut se placer au milieu d'eux. Tantôt à cheval, tantôt à pied, l'épée dans une main et la bourse dans l'autre, il ne cessoit de récompenser et de punir que pour mettre la main à l'ouvrage. Il mourut victime de son dévouement généreux.

† II. MOUSTIER. *Voyez* DEMOUSTIER.

† MOUTON (Gabriel), prêtre de Lyon, dans le 17e siècle, publia divers traités de mathématiques sur la *hauteur du pôle* de Lyon, sur l'*usage du télescope et de la pendule*, sur la *manière d'observer les diamètres apparens du soleil et de la lune*, sur l'*inégalité des jours et la vraie et fausse équation des temps*, sur une *méthode de conserver et de transmettre à la postérité toutes sortes de mesures*. Il avoit adressé, en 1694, un *Traité des logarithmes* à l'académie des sciences, qui en fait l'éloge dans ses Mémoires, et il mourut la même année à 76 ans. — Un abbé MOUTON a continué à Utrecht sous le même format jusqu'à sa mort, arrivée vers l'année 1803, les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui avoient cessé d'être imprimées à Paris à la fin de 1793.

† MOUVANS (Paul RICHIEUD), dit *le Brave*, officier protestant, né à Castellane en Provence, d'une famille noble, se signala dans les guerres civiles du 16e siècle. Son frère, protestant comme lui, ayant été tué à Draguignan par la populace, dans une émeute suscitée par des prêtres, il prit les armes pour venger sa mort, et, avec 2000 hommes qu'il rassembla, il fit beaucoup de ravages en Provence. Poursuivi par le comte de Tende, à la tête de 6000 hommes, et se voyant trop foible pour tenir la campagne devant lui, il se posta dans un couvent fort par sa situation, et résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité. Le comte de Tende lui proposa une entrevue pour terminer cette guerre à l'amiable. Mouvans y consentit, sous condition que la mort de son frère seroit vengée, et qu'il ne seroit fait aucun tort à ceux qui avoient pris les armes avec lui. Ces conventions faites, il licencia ses soldats, et se réserva seulement une garde de 50 hommes pour la sûreté de sa personne : précaution qui ne lui fut pas inutile, car le parlement d'Aix avoit reçu des ordres de la cour de le condamner au dernier supplice, comme ayant eu part à la

conjuration d'Amboise. Le baron de La Garde essaya de le prendre; mais il s'en trouva mal, et fut repoussé avec perte. Mouvans se retira enfin à Genève pour mettre sa vie en sûreté, vécut quelque temps tranquille, sans vouloir accepter les offres brillantes que lui fit le duc de Guise pour l'attirer dans le parti catholique. Les nouveaux troubles qui recommencèrent à l'occasion du *Massacre de Vassy*, en 1562, le ramenèrent en France, où il continua de se distinguer dans les troupes protestantes. On ne peut s'empêcher sur-tout d'admirer la conduite qu'il tint à Sisteron, où il commandoit avec le capitaine Senas, lorsque cette ville fut assiégée par le comte de Sommerive. Après avoir soutenu un assaut de sept heures, où les catholiques furent repoussés avec perte, Mouvans se sentant trop foible pour en attendre un second, résolut d'abandonner la ville, et en sortit pendant la nuit. Il partit avec 4000 personnes des deux sexes. Ce ne fut qu'après une marche de 21 ou 22 jours à travers des montagnes et des rochers, que ces malheureux fugitifs, aussi affamés que fatigués, arrivèrent à Grenoble. De cette ville le baron des Adrets les envoya avec une escorte à Lyon, où ils restèrent jusqu'au traité de pacification. Mouvans perdit la vie en 1568, dans un combat où il fut défait à Mésignac en Périgord. Il commandoit en cette occasion, avec Pierre Gourde, l'avant-garde de l'armée protestante. On prétend que de désespoir il se froissa la tête contre un arbre. *Voyez* CHARRI.

* MOXON (Joseph), hydrographe de Charles II, né en 1627 à Wakefield, près du comté d'Yorck, mort en 1700, professeur de mathématiques à Londres. On a de lui, I. Un *Livre sur la navigation et l'astronomie*, etc. Il mérite peu d'être consulté, d'après les nouveaux ouvrages qui ont paru sur ces deux sciences. II. Un *Exercice de mécanique*, ou *Traité des connoissances utiles dans les arts mécaniques*, ouvrage excellent, et devenu très-rare. Enfin il a *construit* des globes et *dressé* des cartes de géographie.

† MOYA (Matthieu de), jésuite espagnol, confesseur de la reine Marie-Anne d'Autriche, douairière d'Espagne, publia sous le nom d'*Amadeus Guimenius* un Opuscule de morale sous ce titre : *Opusculum singularia universæ ferè theologiæ moralis complectens, adversùs quorumdam expostulationes contra nonnullas jesuitarum opiniones morales*, Lyon, 1665, in-12, qui fut censuré l'année suivante par la Sorbonne. On ne fit, dans cette censure, que rapporter les premiers mots de la plupart des propositions improuvées. La faculté usa de ce ménagement, pour ne pas exposer au grand jour les mystères impurs de la nuit. Le pape Alexandre VII ayant annullé par une bulle cette censure de la Sorbonne, le parlement de Paris en appela comme d'abus, maintint la faculté de théologie dans le droit de censurer les livres, et manda les jésuites, auxquels il fit défense de laisser enseigner aucune des propositions censurées. Alexandre VII, instruit de cette fermeté, changea alors de conduite, et condamna plusieurs des erreurs anathématisées par la faculté. Le P. de Moya s'excusa, en disant qu'il n'avoit point voulu soutenir les propositions censu-

rées, mais prouver seulement qu'elles étoient antérieures aux jésuites. Cependant il écrivit à Innocent XI une lettre dans laquelle il applaudit à la censure de son livre.

† MOYLE (Gautier), savant et ingénieux écrivain anglais, né en 1672, dans le pays de Cornouailles, se livra à l'étude des lois. Dédaignant de s'attacher à la partie lucrative de sa profession, il se voua particulièrement à la connoissance de la constitution et du gouvernement de sa patrie. En 1697 il publia, de concert avec Trenchard, un *Pamphlet* dont le but étoit de montrer qu'une armée permanente étoit incompatible avec un gouvernement libre, et une atteinte à la constitution de la monarchie anglaise. La même année, à la prière du docteur Charles Davenant, il *traduisit* le Traité de Xénophon sur l'amélioration des revenus d'Athènes, que Davenant joignit à son ouvrage sur les revenus et le commerce d'Angleterre. Moyle fut pendant quelque temps membre du parlement; mais emporté par sa passion favorite pour l'étude et la retraite, il tarda peu à s'y livrer entièrement dans son domaine, au comté de Cornouailles. Il s'occupa de la lecture de tous les anciens auteurs grecs et latins; ne regardant comme originaux que ceux qui ont écrit avant la venue du Christ et environ 440 ans après. Depuis cette époque jusqu'à nos jours l'intervalle est long, et il cherchoit à trouver un fil qui lui servît de guide dans l'histoire de ces temps obscurs. Il s'attacha peu aux scolastiques et aux écrivains ecclésiastiques qui vécurent dans cet intervalle; mais dans les derniers temps de sa vie il s'adonna à l'histoire ecclésiastique. Moyle mourut en 1721, à l'âge de 49 ans. En 1726 Thomas Serjeant publia ses *Œuvres* posthumes en 2 vol. in-8°. Elles contiennent, I. Un *Essai sur la constitution du gouvernement de Rome*. Ouvrage qui renferme quelques vues nouvelles. II. Des *Lettres au docteur Musgrave sur différens sujets de critique et d'antiquités*. III. Des *Lettres de M. Moyle avec les réponses*. IV. Des *Remarques* sur l'ouvrage du docteur Prideaux, *sur la continuation de l'ancien et du nouveau Testament*. V. *L'examen du miracle de la légion fulminante*. En 1727 Antoine Hammond publia un troisième volume, contenant les *ouvrages* de Moyle qui avoient paru de son vivant. Indépendamment de ceux dont nous avons parlé, il renferme un *Essai sur le gouvernement de Lacédémone*, et des *Traductions* de Lucien, etc.

MOYREAU (Jean), graveur français, mort en 1762, à 71 ans, a *gravé* 87 *pièces* d'après Wouvermans.

† I. MOYSE *ou* Moïse, fils d'Amram et de Jocabed, né l'an 1571 avant J. C. Le roi d'Egypte, dit l'Écriture, voyant que les Hébreux devenoient un peuple redoutable, rendit un édit par lequel il ordonnoit de jeter dans le Nil tous leurs enfans mâles. Jocabed, ayant conservé Moyse durant trois mois, fit enfin un petit panier de joncs, l'enduisit de bitume, et l'exposa sur le Nil. Thermuthis, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, vit flotter le berceau, se le fit apporter, et, frappée de la beauté de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela Moyse, et le fit instruire avec soin

de toutes les sciences des Égyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard, s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moyse, qui ne se trouvent point dans l'Écriture. Josèphe et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Ils ajoutent que, les ayant poussés jusqu'à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui, l'ayant vu de dessus les murs combattre vaillamment à la tête des Egyptiens, devint éperdument amoureuse de lui. Mais cette expédition est plus qu'incertaine : nous nous en tiendrons donc au récit de l'Ecriture, qui ne prend Moyse qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation, que leurs maîtres accabloient de mauvais traitemens. Ayant rencontré un Egyptien qui frappoit un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Il s'occupa pendant 40 ans dans ce pays à faire paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûloit sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères. Moyse résista d'abord; mais Dieu vainquit son opiniâtreté par deux prodiges. Uni avec Aaron son frère, ils allèrent à la cour de Pharaon. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnoit de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices; mais ce prince impie se moqua de ces ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeoit déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu, étant revenus une seconde fois, firent un miracle pour toucher le cœur de Pharaon. Aaron jeta devant lui la verge miraculeuse, qui fut aussitôt changée en serpent; mais le roi, endurci de plus en plus par les enchantemens de ses magiciens, qui imitèrent ce prodige, attira sur son royaume les dix plaies dont il fut affligé. La première fut le changement du Nil et de tous les fleuves en sang, pour faire mourir de soif les Egyptiens. Par la seconde plaie, la terre fut couverte de troupes innombrables de grenouilles, qui entrèrent jusque dans le palais de Pharaon. Par la troisième, la poussière se changea en moucherons, qui tourmentèrent cruellement les hommes et les animaux. Par la quatrième plaie, une multitude de mouches très-dangereuses se répandit dans l'Egypte, et infesta tout le pays. La cinquième fut une peste subite qui dévasta tous les troupeaux des Egyptiens, sans offenser ceux des Israélites. La sixième enfanta des ulcères infinis et des pustules brûlantes, dont les hommes et les bêtes furent la proie. La septième fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres et d'éclairs, qui frappa de mort tout ce qui se trouva dans les champs, hommes et animaux, n'épargnant que le seul pays de Gessen où étoient les enfans d'Israel. Par la huitième, des sauterelles sans nombre inondèrent et ravagèrent toutes les herbes, tous les fruits, et toute la moisson. Par la neuvième, des ténèbres épaisses couvrirent toute l'Égypte pendant trois jours, à la réserve du quartier des Israélites. La dixième et

la dernière fut la mort des premiers-nés d'Egypte, qui dans la même nuit furent tous frappés par l'ange exterminateur, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Cette plaie épouvantable toucha enfin le cœur endurci de Pharaon, il laissa partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenoit, le 15e jour du mois Nisan, qui devint le 1er de l'année, en mémoire de cette délivrance. Les Hébreux partirent de Ramessé au nombre de six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les petits enfans. A peine arrivoient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moyse, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec. Les Egyptiens voulurent prendre la même route; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux, sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. La Pâque fut établie en mémoire du passage de la mer Rouge, et de celui de l'ange exterminateur, qui tua tous les premiers-nés des Egyptiens, et épargna toutes les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau. Voici les cérémonies que Dieu prescrivit aux juifs pour la célébration de cette fête : Dès le dixième jour du premier mois, qui s'appeloit Nisan, ils choisirent un agneau mâle et sans défaut, qu'ils gardèrent jusqu'au quatorze, et ce jour, sur le soir, ils l'immolèrent; et après le coucher du soleil ils le firent rôtir pour le manger la nuit, avec des pains sans levain, et des laitues sauvages. Ils se servirent de pain sans levain, parce qu'il n'y avoit pas de temps pour faire lever la pâte, et sur-tout afin que ce pain insipide les fît ressouvenir de l'affliction qu'ils avoient soufferte en Egypte; ils y mêloient les laitues amères, pour se rappeler l'amertume et les angoisses de leur servitude passée. Dieu leur ordonna de manger un agneau tout entier dans une même maison, ayant les reins ceints, des souliers aux pieds, et un bâton à la main, c'est-à-dire en posture de voyageurs prêts à partir; mais cette dernière cérémonie ne fut d'obligation que la nuit de la sortie d'Egypte. On teignit du sang de l'agneau immolé le haut et les jambages de chaque maison, afin que l'ange exterminateur, voyant ce sang, passât outre, et qu'il épargnât les enfans des Hébreux. Enfin, ils eurent ordre d'immoler chaque année un agneau mystérieux, et d'en manger la chair, afin de conserver la mémoire du bienfait de Dieu, et du salut qu'ils recevoient par l'aspersion du sang de cette victime. Dieu leur défendit d'user de pain levé pendant toute l'octave de cette fête; et l'obligation de la célébrer étoit telle, que quiconque auroit négligé de le faire étoit condamné à mort. Après le passage miraculeux de la mer, Moyse chanta au Seigneur un admirable cantique d'actions de graces. L'armée s'avança vers le mont Sinaï, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moyse rendit potables. A Raphidim, qui fut le 10e campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge; c'est là qu'Amalec vint attaquer Israël. Pendant que Josué résistoit aux Amalécites, Moyse sur une hauteur tenoit les mains élevées. Les Israélites, ayant taillé en pièces

leurs ennemis, arrivèrent enfin au pied du mont Sinaï, le troisième jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Egypte. Moyse, y étant monté plusieurs fois, reçut la loi de la main de Dieu même, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfans d'Israël. A son retour, il trouva que le peuple étoit tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi, qu'il portoit, et fit passer au fil de l'épée vingt-trois mille des prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne pour obtenir la grace des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre où la loi étoit écrite. Quand il descendit, son visage jetoit des rayons de lumière si éclatans, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avoit lui-même tracé. C'étoit un temple portatif, conforme à l'état de voyageurs des Juifs, qui pouvoit se monter, se démonter, et se porter où on vouloit. Il étoit composé d'ais, de peaux et de voiles: il avoit trente coudées de long sur dix de haut, et autant de large, et étoit partagé en deux parties. Celle dans laquelle on entroit d'abord s'appeloit le *Saint*. Là étoit le chandelier, la table avec les pains de proposition, et l'autel d'or sur lequel on faisoit brûler le parfum. Cette première partie étoit séparée par un voile précieux de la seconde qu'on appeloit le *Sanctuaire*, ou *le Saint des Saints*, dans laquelle étoit l'arche d'alliance. Cette arche étoit une espèce de coffre fait d'un bois incorruptible, destiné à renfermer les tables où étoient écrites les paroles de l'alliance, ou les dix principaux commandemens de la loi. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur, autant de largeur, et étoit entièrement revêtue en dedans et en dehors de lames d'or. Elle avoit tout autour, par le haut, une petite espèce de couronne d'or; deux chérubins, attachés au couvercle du coffre, étendoient leurs ailes, et faisoient comme un trône pour servir de siége à la majesté de Dieu: c'est ce qu'on appeloit *propitiatoire*. A chaque côté de ce coffre il y avoit deux anneaux d'or, dans lesquels on passoit des bâtons pour aider à le porter dans la marche. Les lévites seuls, consacrés au service du Seigneur, pouvoient prétendre à l'honneur de s'en approcher et de le porter. L'espace qui étoit autour du tabernacle s'appeloit le *Parvis*, dans lequel, et vis-à-vis l'entrée du tabernacle, étoit l'autel des holocaustes, et un grand bassin d'airain plein d'eau, où les prêtres se lavoient avant que de faire les fonctions de leur ministère. Cet espace, qui avoit cent coudées de long sur cinquante de large, étoit fermé d'une enceinte de rideaux soutenus par des colonnes d'airain. Le tabernacle étoit couvert lui-même de plusieurs voiles précieux, par-dessus lesquels il y en avoit d'autres de poil de chèvre, pour les garantir de la pluie et des injures de l'air. Ce tabernacle étoit regardé comme le palais du Très-Haut, la demeure du Dieu d'Israël, parce qu'il y donnoit des marques sensibles de sa présence, et qu'il sembloit veiller de là à la garde de son peuple. C'est pour cette raison que Dieu voulut qu'il fût placé au milieu du camp, entouré de toutes les tentes des Israélites, qui étoient rangées

autour de lui selon leur rang. Juda, Zabulon, et Issachar, étoient à l'orient ; Ephraïm, Benjamin, et Manassès, à l'occident ; Dan, Aaron et Nepthali, au septentrion ; Ruben, Siméon, et Gad, au midi. Le tabernacle fut érigé et consacré au pied du mont Sinaï, le premier jour du premier mois de la seconde année après la sortie d'Egypte. Il tint lieu de temple aux Israélites, jusqu'à ce que Salomon en eût bâti un sur le modèle que David lui avoit tracé. Moyse, ayant dédié le tabernacle, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Ce gouvernement étoit la théocratie dans toute la force du terme. Dieu gouvernoit immédiatement par lui-même au temps de Moyse qu'il avoit choisi pour être l'interprète de ses ordres auprès du peuple : il se faisoit rendre tous les honneurs dus au souverain. Il habitoit dans son tabernacle, placé au milieu du camp, comme un roi dans son palais. Il répondoit à ceux qui le consultoient, et ordonnoit lui-même les peines contre les prévaricateurs de ses lois. C'est là proprement le temps de la théocratie prise dans toute son étendue, parce que Dieu n'étoit pas seulement la divinité à qui l'on rendoit un culte religieux, mais le souverain à qui tous les honneurs dus à la majesté suprême étoient déférés. Elle fut à peu près la même sous le commandement de Josué, qui, rempli de l'esprit de Moyse, ne faisoit rien sans consulter Dieu. Toutes les démarches du chef et du peuple étoient réglées par l'ordre du Seigneur, qui récompensa leur fidélité par des victoires, et punit leur désobéissance par des défaites. Moyse, ayant réglé tout ce qui regardoit l'administration civile et la marche des troupes, mena les Israélites jusque sur les confins du pays bas de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que le Seigneur lui ordonna d'aller sur cette même montagne, où il lui fit voir la terre promise, dans laquelle il ne devoit pas entrer. Il rendit l'esprit un moment après, sans douleur ni maladie, âgé de cent vingt ans, l'an 1451 avant J. C. Moyse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*. Ils sont reconnus pour inspirés par les Juifs et par toutes les Églises chrétiennes, et regardés comme un des monumens précieux des mœurs antiques par les savans qui nient l'inspiration. Ces livres n'ont pas d'autre titre parmi les Hébreux que le mot par lequel le livre commence ; mais les Grecs et les Latins leur ont donné des noms qui ont rapport à leur sujet. Le premier s'appelle *la Genèse*, parce qu'il commence par l'histoire de la création du monde. Il contient, outre cela, la généalogie des patriarches ; la narration du déluge ; le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham ; la vie d'Abraham, de Jacob et de Joseph, et l'histoire des descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph. Ce livre comprend donc une histoire de 2369 années, ou environ, suivant le calcul de la vie des patriarches, ainsi qu'il se trouve dans le texte hébreu. Le second livre de Moyse s'appelle *Exode*, parce que son principal sujet est la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte. On y trouve aussi l'his-

toire de ce qui se passa dans le désert sous la conduite de Moyse, depuis la mort de Joseph jusqu'à la construction du tabernacle, pendant quarante ans; la description des plaies dont l'Egypte fut affligée; l'abrégé de la religion et des lois des Israélites, avec les préceptes admirables du Décalogue. Le troisième livre est le *Lévitique*, ainsi appelé parce qu'il contient les lois, les cérémonies et les sacrifices de la religion des Juifs, ce qui regardoit particuliérement les lévites; à qui Dieu avoit confié le soin des choses concernant les cérémonies extérieures de la religion. Le quatrième, appelé les *Nombres*, commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte. Il est suivi des lois données au peuple d'Israël pendant trente-neuf ans qu'il fut errant dans le désert. Le *Deutéronome*, c'est-à-dire la seconde loi, est ainsi nommé, parce qu'il est comme la répétition de la première loi. Après que Moyse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le désert, il répète quantité de préceptes de la loi qu'il vouloit inculquer à son peuple. On ne sait pas bien certainement en quel temps ces livres ont été composés par le législateur des Hébreux, mais il y a apparence que la *Genèse* fut son premier ouvrage, et le *Deutéronome* le dernier. Quelques savans, qui ont contesté le Pentateuque à Moyse, s'appuient sur ce que ce chef des Israélites parle toujours de lui-même en troisième personne. Mais cette façon d'écrire lui est commune avec plusieurs historiens de l'antiquité, tels que Xénophon, César, Josephe, etc. Au reste, les auteurs profanes ont débité bien des fables sur Moyse, sur l'origine et sur la religion des Juifs. Plutarque, dans son livre d'Isis et Osiris, raconte que Judæus et Hiérosolymus étoient frères et enfans de Typhon; que le premier donna son nom au pays et à la nation, et le second à la ville capitale. D'autres les font venir du mont Ida en Phrygie. Strabon est le seul qui en parle un peu sensément : quoiqu'il les dise descendus des Egyptiens, et qu'il regarde Moyse, leur législateur, comme un prêtre d'Egypte, du reste, il les reconnoît pour un peuple ami de la justice et vraiment religieux. Souvent ils les confondent avec les chrétiens, comme ont fait Juvénal, Tacite, et Quintilien. On remarque que les Juifs étoient méprisés des Romains, qui en général n'estimoient que leur nation.

† II. MOYSE (saint), solitaire et supérieur d'un des monastères de Scéthé en Egypte, mort à 75 ans vers la fin du 4ᵉ siècle, avoit d'abord été chef de voleurs. Mais s'étant sauvé dans un monastère pour échapper aux poursuites de la justice, il se convertit, fit pénitence de ses crimes, et fut ordonné prêtre par Pierre, patriarche d'Alexandrie, en 375.

III. MOYSE, prêtre de Rome, et martyr vers 251, durant la persécution de Dèce. *Voy.* les Mémoires de Tillemont, tome III, et la Vie des Saints de Baillet, au 25 novembre.

IV. MOYSE, imposteur célèbre, abusa les Juifs de Crète dans le 5ᵉ siècle, vers l'an 432. Il prit le nom de *Moyse* pour se rendre plus imposant aux yeux de ces imbécilles, qu'il obligea de le suivre, et dont il fit périr

une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avoit données qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer.

†V. MOYSE-BACEPHA, évêque des Syriens au 10ᵉ siècle, dont nous avons dans la Bibliothèque des Pères un grand *Traité sur le paradis terrestre*, traduit du syriaque en latin par André Masius.

VI. MOYSE-MAIMONIDE. *Voyez* MAIMONIDE.

VII. MOYSE. *Voyez* MOSÈS.

VIII. MOYSE *ou* MUSA, surnommé *Chélébi*, fils de Bajazet Iᵉʳ, se fit reconnoître sultan par l'armée d'Europe, tandis que celle d'Asie déféroit le même honneur à Mahomet Iᵉʳ son frère. Il remporta en 1412 une victoire si complète sur l'empereur Sigismond, qu'à peine échappa-t-il un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre; mais l'année d'après, trahi par ses gens, il fut vaincu par Mahomet, son compétiteur, et mis à mort par son ordre, après un règne de trois ans et demi.

IX. MOYSE, imprimeur allemand, renommé dans le quinzième siècle, né à Spire, s'établit dans la petite ville de Soncino. On lui doit un grand nombre d'*ouvrages* hébreux, et les *éditions* des commentaires de plusieurs rabbins sur l'Écriture. Moyse eut plusieurs fils qui continuèrent à se distinguer comme lui dans la même profession. L'un d'eux établit une imprimerie à Constantinople en 1530; un autre s'établit à Salonique.

* X. MOYSE (Henri), né en 1573 à Lanerek en Ecosse, fut page du roi Jacques et ensuite gentilhomme privé de la chambre, ce qui le mit à portée de connoître beaucoup de particularités secrètes de cette cour. Il accompagna le roi Jacques en Angleterre, où il séjourna plusieurs années, et se retira ensuite dans sa patrie. Il a laissé un *journal* de ce qui se passa de son temps, dont le manuscrit se trouve dans la Bibliothèque des avocats à Edimbourg, et qu'on a imprimé en 1753. On y lit plusieurs anecdotes curieuses dont les histoires générales n'ont fait aucune mention. Moyse mourut à Edimbourg en 1630, âgé de 57 ans.

XI. MOYSE. (*Voyez* MOYLE.)

* XII. MOYSE, évêque arménien de la province de Sunik, surnommé le *grammairien* à cause de ses vastes connoissances dans la langue et la littérature de son pays, mourut vers l'an 673, et laissa plusieurs classiques qui sont, I. Une *Grammaire arménienne divisée en 4 livres, avec un Traité sur la versification.* II. Un *Traité de rhétorique.* III. *Recueil de discours sur l'éloquence.* IV. Un petit *Traité* intitulé *Les Définitions philosophiques*. Il y a un exemplaire de ce dernier ouvrage dans la bibliothèque impériale des manuscrits arméniens, nᵒ 105.

* XIII. MOYSE, général noir à Saint-Domingue, né sur l'habitation de madame d'Héricourt, avoit à peine vingt ans lorsque l'insurrection commença dans cette colonie; sa bonne mine, son courage le firent bientôt distinguer parmi ses camarades, et le général Jean-François lui donna

le commandement en chef du quartier du Dondon. Il s'attacha ensuite à Toussaint-Louverture, qui le fit un de ses lieutenans, et lui donna le grade de général de brigade en 1797, puis celui du général de division en 1800. Moyse sentit de bonne heure la nécessité de s'instruire pour mériter la considération des Européens ; il avoit appris à lire et à écrire au milieu des camps, et tenoit un *journal* de tout ce qui lui arrivoit. Cependant le despotisme et les usurpations de Toussaint lui déplurent, et il s'en expliqua avec peu de ménagement; ses rivaux furent ses délateurs auprès du général en chef; les esprits s'aigrirent, et tout rapprochement devint impossible. Toussaint, soupçonneux et jaloux, instruit d'ailleurs que Moyse avoit eu des conférences secrètes avec des Français qui passoient en Europe, et auxquels on croit qu'il avoit confié sa résolution de seconder les forces qu'on voudroit envoyer à Saint-Domingue, le sacrifia à son ambition, et le fit périr à la bouche d'un canon, après l'avoir fait condamner au Port-au-Prince par une commission, comme l'un des instigateurs de la révolte qui éclata le 21 décembre 1801 ; ce qui servit de prétexte à Toussaint et à ses affidés pour jeter la terreur parmi le parti qui leur étoit opposé.

* XIV. MOYSE, de Bergame, vivoit vers le milieu du 12e siècle, et se distingua par une profonde connoissance des langues grecque et latine. On a de lui un *poëme*, composé à la louange de la ville de Bergame, intitulé *De rebus Bergomensibus*. Ce poëme publié dans cette ville en 1596, par les soins de Marius Mozzi, fut réimprimé de nouveau par Muratori avec des corrections. Le style en est barbare et grossier.

* XV. MOYSE, de Palerme, qui vivoit dans le 13e siècle, a *traduit* de l'arabe en latin un ouvrage attribué à Hippocrate sur les maladies des chevaux. On présume que Moyse fut un de ceux qui furent employés par Frédéric ou Manfrédi à faire de semblables versions. Un exemplaire de cette *traduction* se conservoit dans la bibliothèque d'Est de Modène. On lit à la fin de l'exemplaire : *Hippocratis liber de curationibus infirmitatum equorum, quem translavit de linguâ arabicâ in latinam magister Moyses de Palermo*.

* MOZART (Jean-Chrysostôme-Wolfgang-Théophile), né en 1756 à Salzbourg, où son père étoit musicien. A peine Mozart commençoit-il à parler qu'il essayoit déjà de tirer d'un clavecin des sons qui selon son oreille s'accordoient ensemble, et son oreille étoit juste. Il reçut les premières leçons de son père à l'âge de trois ans. Il apprit avec la plus grande facilité des menuets et d'autres morceaux à sa portée. Agé de quatre ans, il jouoit déjà à son père de petits morceaux de sa composition. Dès sa sixième année il se fit entendre dans des concerts publics. En 1762 son père le conduisit à Vienne, et Mozart, à peine entré dans sa septième année, joua devant François Ier. L'empereur, surpris de la facilité de son jeu, lui dit, pour l'éprouver, qu'il n'y avoit pas grande adresse à jouer sur un clavecin découvert et dont on voit les touches devant soi; qu'il faudroit savoir faire la même chose sur un instrument

couvert par un drap. Mozart voulut être mis à l'épreuve sur-le-champ, et joua avec la même vitesse et tout aussi nettement à travers le drap. C'est en 1763 qu'il vint pour la première fois à Paris, avec son père et une sœur également virtuose. On se souvient encore de la sensation qu'ils y firent. Mozart, âgé de sept ans, fit imprimer deux ouvrages qu'il venoit de composer. Il fut de là en Angleterre,. en Hollande et dans les Pays-Bas. Dans ces voyages il ne joua pas seulement du piano, mais encore de l'orgue et du violon. Il retourna à Vienne en 1768, et joua devant l'empereur Joseph II, qui lui voua dès-lors une affection particulière. Dans un voyage en Italie il étonna les plus grands maîtres par la perfection de son jeu. A Rome il *nota*, en rentrant de l'église Saint-Pierre, une grande musique qu'il y avoit entendue. La même musique étant exécutée une seconde fois, il y fut avec son cahier dans son chapeau et n'eut que très-peu de chose à corriger. Il joua devant le pape et en reçut en présent une croix bénie par sa sainteté. A Naples, quelques amateurs prétendirent que son talent étoit l'effet d'un sortilége attaché à une bague qu'il portoit au doigt. Il ôta la bague et continua d'enchanter son auditoire. En 1777 il revint à Paris, où l'on chercha à le retenir; mais la mort de sa mère le rappela dans sa patrie, et bientôt après il fut nommé maître de la chapelle impériale à Vienne. Les opéras de ce compositeur les plus connus sont, *l'Enlèvement du sérail*, le *Mariage de Figaro*, *Don Juan*, *Cosi fan tutte*, la *Flûte enchantée*, le *Directeur de spectacle*, la *Clémence de Titus*, *Idoménée*, et plusieurs morceaux de la *belle Jardinière et de la Pierre philosophale*. Idoménée et Don Juan étoient ceux de ses opéras qu'il estimoit le plus. Il n'aimoit pas à parler de ses ouvrages, et s'il en parloit, ce n'étoit jamais qu'en quelques mots : au sujet de Don Juan, il dit un jour : *Cet opéra n'a pas été composé pour le public de Vienne, il convenoit mieux à celui de Prague; mais au fond je ne l'ai fait que pour moi et mes amis*. Mozart a composé aussi des sonates, des symphonies et d'autres morceaux de musique; son *Requiem* est regardé par les Allemands comme le chef-d'œuvre de ce compositeur. L'histoire de ce *Requiem* est trop singulière pour ne pas trouver place ici; Un jour que Mozart étoit plongé dans ses rêveries mélancoliques, il entendit un carrosse s'arrêter à sa porte. On lui annonce un inconnu, qui demande à lui parler. On le fait entrer; c'étoit un homme d'un certain âge, qui avoit toutes les apparences d'une personne de distinction. « Je suis chargé, dit l'inconnu, par un homme très-considérable, de venir vous trouver. Quel— est cet homme, interrompit Mozart? — Il ne veut pas être connu. — A la bonne heure, et que désire-t-il? Il vient de perdre une personne qui lui étoit bien chère, et dont la mémoire lui sera éternellement précieuse : il veut célébrer tous les ans sa mort par un service solennel, et il vous prie de composer un *Requiem* pour ce service. Mozart se sentit vivement frappé de ce discours, du ton grave dont il étoit prononcé, de l'air mystérieux qui sembloit répandu sur toute cette aventure. La disposition de son ame fortifioit encore ces impressions. Il promit de faire le *Requiem*. L'in-

connu continua : « Mettez à cet ouvrage tout votre génie. Vous travaillez pour un connoisseur en musique. — Tant mieux. — Combien de temps demandez-vous ? —Quatre semaines.—Eh bien ! je reviendrai dans quatre semaines. Quel prix mettez-vous à votre travail ? » Cent ducats. L'inconnu les compta sur la table et disparut. Mozart reste plongé quelques momens dans de profondes réflexions ; puis tout-à-coup demande une plume, de l'encre et du papier, et, malgré les remontrances de sa femme, il se met à écrire. Cette fougue de travail continua plusieurs jours ; il travailla jour et nuit, et avec une ardeur qui sembloit augmenter en avançant. Mais son corps ne put résister à cet effort. Il tomba un jour sans connoissance, et fut obligé de suspendre sa composition. Peu de temps après, sa femme cherchant à le distraire des sombres pensées qui l'occupoient, Mozart lui dit brusquement : « Cela est certain ; ce sera pour moi que je ferai ce *Requiem*. Il servira à mon service mortuaire. » Rien ne put le détourner de cette idée ; il continua de travailler à son *Requiem* comme Raphaël travailloit à son tableau de la Transfiguration, frappé aussi de l'idée de sa mort. Mozart sentoit ses forces diminuer chaque jour, et son travail avançoit lentement ; les quatre semaines qu'il avoit demandées s'étant écoulées, il vit un jour entrer chez lui l'inconnu : « Il m'a été impossible, dit Mozart, de tenir ma parole. — — Ne vous gênez pas, dit l'étranger ; quel temps vous faut-il encore ? — Quatre semaines. L'ouvrage m'a inspiré plus d'intérêt que je ne le croyois, et je l'ai étendu beaucoup plus que je ne le voulois. — En ce cas il est juste d'augmenter les honoraires. Voici cinquante ducats de plus. — Monsieur, dit Mozart, toujours plus étonné, qui êtes-vous donc ? — Cela ne fait rien, je reviendrai dans quatre semaines. » Mozart envoya sur-le-champ un de ses domestiques pour suivre cet homme singulier, et savoir où il s'arrêteroit ; mais le domestique vint rapporter qu'il n'avoit pu retrouver la trace de l'inconnu. Le pauvre Mozart se mit dans la tête que cet inconnu n'étoit pas un être ordinaire, qu'il avoit sûrement des relations avec l'autre monde, et qu'il lui étoit envoyé de là-haut pour lui annoncer sa fin prochaine. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à son *Requiem*, qu'il regarda comme le monument le plus durable de son talent Pendant ce travail il tomba plusieurs fois dans des évanouissemens fâcheux. Enfin l'ouvrage fut achevé avant les quatre semaines. L'inconnu revint au terme convenu : Mozart n'étoit plus. Ce *Requiem* a été exécuté dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, et a enlevé les suffrages de tous les auditeurs. La carrière de ce compositeur a été aussi courte que brillante ; il est mort à Vienne en Autriche le 5 décembre 1792, âgé de 36 ans.

* MOZZAGRUGNO (P. D. Joseph), de la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, vivoit dans le 17e siècle. Il a écrit l'*Histoire de son ordre*, et publié un grand nombre de petits *Discours* sur les Evangiles de toute l'année, Venise, 1619, in-4°.

* MOZZAVELLO (Jean), né à Mantoue, nommé par Léon X, son protecteur affectionné,

gouverneur de la forteresse de Mondaino, cultivoit les muses latines. Sa mort prématurée et tragique l'empêcha vraisemblablement d'achever son poëme épique de *Porsenna*. Il a publié quelques *écrits* sous le nom de *Mutio Arelio*. *Voyez* Roscoe, Vie de Léon X., t. 3, p. 358 et s. L'Arioste l'a aussi immortalisé sous ce dernier nom, *Orlando furioso* cant. 12, st. 87.

* MOZZI (Marc-Antoine), chanoine, né d'une illustre famille de Florence le 17 janvier 1678, fit ses études sous les jésuites. Doué d'une grande facilité, il embrassa un cercle de connoissances très-étendu, auxquelles il joignit les arts agréables. Bon musicien, jouant supérieurement de la mandoline, Mozzi fut souvent appelé à la cour des Médicis, pour faire sa partie dans les concerts qui s'y donnoient. On a de lui, I. *Discorsi sacri*, Florence, 1717. II. *Sonetti sopra i nomi dati ad alcune dame Fiorentine dalla serenissima principessa Violante*, etc., Florence, 1705. III. *Istoria di S. Cresci, e de Santi martiri suoi compagni, come pure della chiesa del medesimo santo posta in Valcava del Mugello*, etc, Florence, 1710, in-fol., fig. IV. Et beaucoup d'autres *ouvrages* sur différentes matières. Mozzi mourut subitement le 4 avril 1736.

MOZZOLINO (Silvestre), dominicain, plus connu sous le nom de *Silvestre de Prierio*, parce qu'il étoit natif de Prierio, village près de Savonne, dans l'état de Gênes, est le premier qui écrivit avec quelque étendue contre l'ex-augustin Luther. Ses principaux ouvrages sont, I. *De strigiis magorum dæmonumque prestigiis*, Romæ, 1521, in-4°. II. La *Somme des cas de conscience* appelée *Silvestrine*, in-fol. III. La *Rose d'or*, ou *Exposition des Evangiles de toute l'année*, Haguenau, 1508, in-4°. Ses vertus le distinguèrent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste, en 1523, à Rome, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, et à celle de général de son ordre. Il étoit né vers l'an 1460. Son écrit contre Luther est dans la *Bibliotheca Rocaberti*.

* MUCANTE (Jean-Paul), de Rome, grand-maître des cérémonies de la cour pontificale, homme qui réunissoit à de grands talens et de vastes connoissances les qualités qui caractérisent l'honnête homme, florissoit dans le seizième siècle. Il a publié *Relazione della riconciliazione, assoluzione, e benedizione del serenissimo Henrico quarto, cristianissimo re di Francia e di Navarra, fatta dalla santità di N. S. Clemente VIII. nel portico di S. Pietro li* 17 *di settembre* 1595, etc., Viterbe, 1595, in-4°.

* MUCCI (Jean-Baptiste), de Chiéti, jurisconsulte et philosophe du 17ᵉ siècle, a publié *Variarum quæstionum forensium dilucidationes attento jure communi et regni; Ariadnæ feudales, sive in perplexos feudorum libros quæstionum expeditatarum part.* 1ª *et* 2ª; *Dilucidationes regentis Sanfelicii decisionum*, etc.

MUCIE (Mutia), troisième femme de Pompée, fille de Quintus-Mucius-Scævola, et sœur de Quintus-Metellus-Celer, s'abandonna sans mystère à la galan-

terie pendant la guerre de Pompée contre Mithridate. Son mari fut contraint de la répudier à son retour, quoiqu'il en eût trois enfans. Pompée se plaignoit sur-tout de Jules-César, le corrupteur de Mucie, ainsi que de beaucoup d'autres femmes. Il l'appeloit son Egisthe, par allusion à l'amant de Clytemnestre femme d'Agamemnon. Il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque temps après. Mucie se remaria à Marcus-Scaurus, et lui donna des enfans. Auguste, après la bataille d'Actium, eut beaucoup d'égards pour elle. Il s'étoit servi du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de Sextus-Pompée son fils, pour empêcher qu'il ne s'unît contre lui avec Marc-Antoine.

MUCIUS. *Voyez* MUTIUS.

MUDÉE (Gabriel), jurisconsulte célèbre au 17e siècle, né à Brecht, village situé auprès d'Anvers, mourut à Louvain en 1560. On a de lui plusieurs *ouvrages*, qu'il est inutile de citer.

* MUDO (Hernandez), peintre espagnol, sourd et muet, élève du Titien, fut employé par Philippe II, roi d'Espagne, aux *decorations* du palais de l'Escurial.

* MUDGE (Jean), médecin anglais, et excellent mécanicien, mort en 1793. Son père, Zacharie Mudge, vicaire de Saint-André à Plymouth, est connu par un volume d'excellens *Sermons*, et un *Essai sur la nouvelle version des Psaumes*, qui est assez généralement estimée. Le docteur Jean Mudge s'établit médecin à Plymouth, où il exerça son art avec distinction. Il a donné un *Traité de la toux catarrheuse*, et perfectionné le *Télescope à réflexion*.

* II. MUDGE (Thomas), frère du précédent, très-bon horloger, a donné un excellent *Traité des horloges marines*, et il a considérablement *amélioré* les instrumens.

MUET (Pierre le), architecte, né à Dijon en 1591, mort à Paris le 28 septembre 1669, à 78 ans, étoit très-instruit de toutes les parties des mathématiques. Le cardinal de Richelieu l'employa particulièrement à *construire* des fortifications dans plusieurs villes de Picardie. La reine-mère, Anne d'Autriche, le choisit ensuite pour *achever* l'église du Val-de-Grace à Paris. Il a donné le *plan* du grand hôtel de Luynes, et *ceux* des hôtels de l'Aigle et de Beauvilliers. Le Muet a composé quelques ouvrages sur l'architecture : I. *Les cinq ordres d'architecture dont se sont servis les anciens*, 1641, in-8°; ouvrage savant, qui a demandé beaucoup de recherches II. Les *Règles des cinq ordres d'architecture de Vignoles* 1632, in-8°. III. La *manière de bien bâtir*, 1623 et 1626, in-folio. Les gens de l'art estiment ces ouvrages.

MUETTE (Muta *ou* Tacita), déesse du Silence, et fille du fleuve Almon. Jupiter lui fit couper la langue et la fit conduire aux enfers, parce qu'elle avoit découvert à Junon son commerce avec la nymphe Juturne. Mercure, touché de sa beauté, l'épousa, et en eut deux enfans nommés Lares, auxquels on sacrifioit comme à des génies familiers... *Voyez* ANGERONE.

* MUGGLETON (Lodowick), tailleur, connu vers 1650 pour un schismatique qui prétendoit avoir une lumière intérieure, lui répon-

dant à tout propos, tant sur les objets temporels que spirituels. Ce fanatique, comme les enthousiastes du même genre, damnoit sans scrupule tous ceux qui n'étoient pas de son avis. Il fut condamné au pilori et à la réclusion pour ses *écrits*, qui furent brûlés par la main du bourreau. Il mourut en 1697, âgé de 90 ans.

† I. MUGNOS (Gilles), savant docteur en droit canon, et chanoine de Barcelonne, succéda à l'antipape Benoît XIII, en 1424, et se fit nommer Clément VIII; mais il se soumit volontairement, en 1429, au pape Martin V. Ce pontife, entre les mains duquel il abdiqua sa dignité, lui donna en dédommagement l'évêché de Majorque. Cette abdication de Mugnos mit fin au grand schisme d'Occident, qui, depuis que Clément VII fut élu à Fondi, en 1378, avoit divisé l'Eglise pendant 41 ans.

† II. MUGNOS (Philadelphe), qui vivoit dans le 17e siècle, est auteur d'un *Théâtre généalogique des familles nobles de Sicile*. Cet ouvrage parut en italien à Palerme, 1647, 1655 et 1670, 2 vol. in-fol. avec figures. On a encore de lui, I. *Raguagli historici del vesprò Siciliano*, Palerme 1645, ou 1669, in-4°, et d'autres *productions* moins connues.

* MUIR (Thomas), l'un des chefs de la conspiration qui eut lieu en Ecosse en 1792, et membre de la convention nationale qui s'assembla ensuite à Edimbourg, fut condamné par le tribunal d'Ecosse à un bannissement de quatorze années à Botany-bay. Lord Stanhope s'efforça de prouver, le 31 janvier 1794, à la chambre des pairs, que le jugement étoit injuste, cruel et illégal. Shéridan, Fox et autres, parlèrent dans le même sens; cependant Muir n'en fut pas moins déporté. Le comité de salut public chercha à le soustraire à cette peine, en faisant croiser pour intercepter la frégate qui le portoit; mais elle échappa aux Français, et Muir arriva au lieu de son exil; cependant il vint à bout de s'échapper sur un bâtiment américain. Revenant en Europe, sur une frégate espagnole, il fut pris par les Anglais, qui, ne l'ayant pas reconnu, parce que les blessures qu'il avoit reçues dans le combat avant de se rendre l'avoient rendu méconnoissable, l'échangèrent sur-le-champ. Il débarqua en France, et s'y remit de ses blessures. Aussitôt que la France eut signé la paix avec l'empereur, elle songea à faire une expédition en Angleterre, et le directoire appela Muir à Paris comme un homme propre à le seconder dans ses projets contre le gouvernement anglais; mais il y mourut en janvier 1799, des suites de ses blessures.

MUIS (Siméon Marotte de), d'Orléans, professeur en hébreu au collège royal à Paris, connoissant parfaitement les langues orientales, mourut en 1644, à 57 ans, chanoine et archidiacre de Soissons, avec la réputation d'un des plus célèbres interprètes de l'Ecriture. On a de lui un *Commentaire* en latin sur les Psaumes, Paris, 1650, in-folio; Louvain, 1770, 2 vol. in-4°. C'est un des meilleurs que nous ayons sur ce livre de la Bible. On trouve dans ce même volume ses *Varia sacra*: l'auteur y explique les passages les plus difficiles de l'ancien Testament, depuis la

Genèse jusqu'au livre des Juges. Sa dispute avec le P. Morin, oratorien, contre lequel il a établi l'authenticité du texte hébreu, l'empêcha de continuer ce travail utile sur tous les livres de l'Ecriture sainte. Son style est pur, net, facile. Il avoit un jugement solide, et une grande connoissance de tout ce qui concerne la religion et l'histoire sainte.

* MULA (Marc-Antoine de), surnommé *Amulio*, patricien de Venise, se distingua comme savant et comme littérateur au 16ᵉ siècle. Pie IV le fit évêque et cardinal, lorsqu'il étoit ambassadeur à Rome pour sa république. Il devint ensuite bibliothécaire du Vatican, et un des membres du concile de Trente. Ce savant cardinal fonda à Padoue le collége d'Amulio, et mourut en 1570. On a de lui des *Lettres écrites aux légats du Concile*, Trente, 1562, in-4°. Ces lettres ont été d'une grande utilité aux continuateurs de l'Histoire ecclésiastique.

* MULERIUS ou DES MULIERS (Nicolas), natif d'un endroit du même nom, près Lille en Flandre, étoit fils de Pierre des Muliers, ministre du saint Evangile, que le fanatisme persécuteur du duc d'Albe expulsa de ses foyers, et de Claudine Levettre, qui, n'ayant pu se soustraire à temps aux poursuites de l'inquisition espagnole, périt martyre de ses opinions religieuses à Ypres en 1568. Le père du jeune des Muliers s'étant établi à Leyde, celui-ci étudia à l'académie naissante de cette ville, outre les langues savantes de l'orient et de l'occident, la théologie, la médecine et les sciences exactes, particulièrement les mathématiques et l'astronomie. Créé docteur en médecine en 1589, il l'exerça d'abord à Leyde, à Harlingen en Frise, à Amsterdam, et à Groningue; il la professa ensuite dans cette même ville, après avoir été pendant quelques années recteur du gymnase de Leuwarden, et il joignit à la profession de la médecine celle de la géométrie. Ses principaux *ouvrages*, écrits partie en latin et partie en hollandais, roulent sur cette dernière science et sur l'astronomie. Ce sont une *Introduction à l'usage de l'astrolabe*, en hollandais, Harlingen, 1595. Des *Ephémérides* depuis 1609-1626, continuées à cette époque par son fils Pierre des Muliers, docteur en médecine. *Tabulæ Frisicæ lunæ solares*, 1611. Josephe-Juste Scaliger et Ubbo Emenius l'avoient engagé à cette entreprise. *Institutionum astronomicarum libri II*, 1616. *Nic. Copernici astronomia instaurata, cum notis*, 1617. *Judæorum annus lunæ solaris et Turc-Arabum mere lunaris*, 1630. Des *Tables des Sinus*, en hollandais, et un *Traité* dans la même langue sur la comète de 1618. Il est mort à Groningue en 1630, âgé de 65 ans. Son fils Pierre y fut appelé à professer la botanique en 1628, et y mourut en 1647. (*Voyez*, sur le père, *Vitæ profess. Groning.*, page 61-69. Sur le fils, *ibid.* page 113 et 114.)

* MULEY-MOLOCH, empereur de Maroc, mérite d'avoir son nom transmis à la postérité, par un trait de caractère qui honora son agonie. Il touchoit à son dernier moment, quand les Portugais, sous la conduite de leur roi Sébastien, débarquèrent en Afrique. Muley se ranime à la vue de l'ennemi; porté en litière, il parcourt les rangs de l'armée africaine, et vainqueur

de la mort même avant de l'être des Portugais, il expire, en appliquant ses mains sur ses lèvres, pour recommander à ses officiers le secret d'un trépas dont l'ennemi auroit pu tirer parti.

I. MULGRAVE (Richard), écrivain anglais, a publié une *Histoire* de la dernière rébellion d'Irlande. Ayant traité dans cet écrit sans ménagement la conduite d'un membre du parlement, il fut appelé en duel par celui-ci, et tué dans le combat, au commencement de l'année 1802.

* II. MULGRAVE (lord Constantin-Philippe), fils aîné du lord Mulgrave et de la fille du comte de Bristol, né en 1746, mort en 1792, hérita, en 1775, de son titre en Irlande, et fut créé pair d'Angleterre en 1790. Ce seigneur entra jeune au service, et devint capitaine de vaisseau en 1765. A l'élection générale de 1768, on le nomma membre du parlement pour le comté de Lincoln, et il défendit avec beaucoup de zèle la cause du peuple dans plusieurs questions importantes, particulièrement celle des libelles et celle de l'élection de Westminster. A l'occasion de cette dernière, il publia un pamphlet intitulé *Lettre d'un membre du parlement à ses commettans, sur les derniers procédés de la chambre des communes, relativement à l'élection de Middlesex*, in-8°. En 1773, Mulgrave et le capitaine Lutwidge partirent ensemble, commandant chacun un vaisseau, pour des découvertes qu'ils projetoient au pôle septentrional. Le lord a publié *la Relation de son voyage*, in-4°. Mulgrave n'étoit pas moins bon mathématicien que navigateur.

† I. MULLER (Jean), *ou* de Montreal, *ou* Regiomontan, *ou* plutôt de Monte Reggio, célèbre mathématicien, né à Koningshoven dans la Franconie en 1436, enseigna à Vienne avec réputation. Appelé à Rome par le cardinal Bessarion et par le désir d'apprendre la langue grecque, il s'y fit des partisans et quelques ennemis. De retour en Allemagne, il fut élevé à l'archevêché de Ratisbonne par Sixte IV, qui l'appela de nouveau à Rome: il y mourut en 1476. Muller avoit relevé plusieurs fautes dans les traductions latines de George de Trébisonde: les fils de ce traducteur l'assassinèrent, dit-on, dans ce second voyage, pour venger l'honneur de leur père. D'autres assurent qu'il mourut de la peste. Quoi qu'il en soit, il se fit un nom, en publiant l'Abrégé de l'*Almageste* de Ptolomée, que Purbach, son maître en astronomie, avoit commencé, Bâle, 1543, in-4°. Il n'est point l'auteur de la *Chiromancie et Physionomie*, publiée sous son nom en latin, et traduite en français, Lyon, 1549, in-8°; mais on a de lui plusieurs autres *ouvrages*, Venise, 1475 et 1498, in-8°, dont Gassendi faisoit beaucoup de cas. Ce philosophe a écrit sa Vie..... Muller est un des premiers qui observèrent les comètes d'une manière astronomique. Il fit dans son temps des *Ephémérides*, et même des *Prédictions*. On imprima dans un Mercure de 1780 celle-ci, qu'on lui attribua, et que les événemens postérieurs ont rendu frappante:

Post mille expletos à partu Virginis annos,
Et septingenos rursùs ab inde datos,
Octuagesimus octavus, mirabilis annus,
Ingruet, et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidit orbis,
Si non in nihilum terra fretumque ruunt,
Cuncta tamen sursùm volventur et alta deorsùm
Imperia; atque ingens undiquè luctus erit.

« Après qu'il se sera écoulé depuis la naissance du Fils de la Vierge 1788 années, il en paroîtra une remarquable, entraînant avec elle comme un torrent les destinées les plus funestes. Si dans cette année l'univers entier ne périt pas; si la terre et l'océan ne retombent pas dans le néant, du moins les empires les plus puissans seront bouleversés de fond en comble. » Muller *perfectionna* le mécanime de la presse de l'imprimerie, en 1471.

† II. MULLER (André), de Greiffenhage dans la Poméranie, très-habile dans les langues orientales et dans la littérature chinoise. Walton l'appela en Angleterre pour *travailler* à sa Polyglotte. Muller avoit promis une *Clef* de la langue chinoise, par laquelle une femme seroit en état de la lire en un an; mais il brûla, dans un accès de folie, l'ouvrage où il donnoit ce secret chimérique. Il mourut le 26 octobre 1694, après avoir publié plusieurs *ouvrages* très-savans.

III. MULLER (Jacques), médecin, né en 1594 à Torgaw en Misnie, et mort en 1637, à 43 ans, laissa plusieurs *Ecrits* sur son art.

IV. MULLER (Jean), pasteur de Hambourg, et docteur en théologie, auteur de divers ouvrages de littérature et de théologie, mourut en 1672.

V. MULLER (Henri), savant professeur de théologie à Hambourg, puis surintendant des églises de Lubeck sa patrie. On lui doit plusieurs *ouvrages* estimés, entre autres une *Histoire de Bérenger* en latin. Il mourut en 1675.

VI. MULLER (Jean-Sébastien), secrétaire du duc de Saxe-Weimar, a écrit les *Annales de la maison de Saxe, depuis* 1300 *jusqu'en* 1700, Weimar, 1700, in-folio, en allemand. Cet ouvrage contient bien des choses singulières, puisées dans les archives des ducs de Weimar. L'auteur mourut en 1708.

VII. MULLER (Jean *et* Hermand), excéllens graveurs hollandais, dont le burin est d'une netteté et d'une fermeté admirables. Ils florissoient au commencement du 17[e] siècle.

VIII. MULLER (Gerhard-Frédéric), conseiller d'état en Russie, et garde des archives à Moscow, né à Horford en Westphalie en 1705, mourut en 1783. Le recueil des matériaux amassés dans le cours de ses voyages pour la géographie et l'histoire de Russie, a paru en allemand, en plusieurs parties, depuis 1732 jusqu'en 1764. L'impératrice Catherine acheta la collection entière 50,000 livres sterling, anoblit son fils, et pensionna sa veuve.

* IX. MULLER (Philippe), né à Fribourg, professeur en médécine à l'université de Leipsick, homme à secrets, s'occupa de la pierre philosophale et de la recherche de nouveaux remèdes chimiques. Ses ouvrages sont, I. *Miracula chimica et mysteria medica, libris quinque enucleata*, Lipsiæ et Regiomonti, 1614, in-12; Wittembergæ, 1623, in-12, et 1656, in-8°; Parisiis, 1644, in-12; Rothomagi, 1651, in-12; Amstelodami, 1656, 1659, 1668, in-12; Genevæ, 1660, in-8°. II. *De usu musculorum*, dans les observations de Grégoire Horstius, Ulm, 1628, in-4°.

* X. MULLER (Philippe-Jacques), professeur de philosophie et de théologie dans l'université de Strasbourg, né dans cette ville en 1732, suivit avec ardeur ses cours de littérature latine et d'antiquités; le grec et l'hébreu lui devinrent familiers; il étudia les sciences physique et mathématique; mais la métaphysique et la morale fixèrent plus particulièrement son attention. A l'âge de 18 ans, en 1750, il publia une *Dissertation historique et philosophique sur la pluralité des mondes*: cette thèse très-bien écrite eut beaucoup de succès. Les voyages qu'il eut occasion de faire dans la Suisse, la France et dans d'autres pays étendirent ses connoissances, et le lièrent avec les principaux savans et les hommes d'un mérite distingué de ces pays. Il mourut à Strasbourg en 1795. Ce savant n'a point laissé de grands ouvrages; il a seulement écrit un certain nombre de *thèses*. Voici le titre des plus intéressantes: *Observationes miscellaneæ circa uniones animi et corporis*, in-4°, 1751; *De origine et permissione mali*, in-4°, 1751; *De extantibus recentiorum philosophorum conatibus certitudinem principiorum moralium vindicandis*, in-4°, 1773; *Prolusio de miraculis; Observationes in phychologiam scholæ Pythagoricæ*, in-4°, 1787; *Animadversiones historiæ philosophicæ de origine sermonis*, in-4°, 1777.

* XI. MULLER, lieutenant-général au service de Russie, servit avec succès dans la guerre contre les Turcs, et se couvrit de gloire à la prise d'Oczakow, en 1788. En 1790 il commanda un corps détaché, et emporta en octobre le camp retranché des Turcs à Kilianova; mais il y fut tué à la fin de l'action. Les regrets de toute la Russie et les larmes des soldats honorèrent également sa mémoire.

* XII. MULLER (Charles), de Friedberg, mort en 1803, est auteur de l'ouvrage intitulé *De l'intérêt politique de la Suisse relativement à la principauté de Neuchâtel et Valangin*, et qui a été traduit de l'allemand par Jean-Jacques de Sandoz de Travers, conseiller d'état du roi de Prusse à Neuchâtel, Neuchâtel, 1790, in-8°.

* XIII. MULLER (Guillaume), de Prusse, major du corps des ingénieurs, professeur des sciences militaires, mort à Berlin en 1804, âgé de 70 ans, connu par son *Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand contre les puissances réunies de l'Empire, de l'Autriche, etc.*, traduit de l'allemand en français par M. Laveaux, Potsdam, 1785, in-8°.

* XIV. MULLER (Otto-Frédéric), savant naturaliste danois, mort en 1804, est auteur des ouvrages suivans: I. *Zoologiæ Danicæ, seu animalium Daniæ et Norwegiæ rariorum ac minùs notorum icones, descriptiones et historia*, Hauniæ, 1788-1806, 4 part. in-fol., figures coloriées. Ces quatre parties sont ornées de quarante planches chacune. II. *Entomostraca, seu insecta testacea, quæ in aquis Daniæ et Norwegiæ reperit, descripsit, et iconibus illustravit Muller*, Lipsiæ, 1785, in-4°, avec 21 planches coloriées. III. *Vermium terrestrium et fluviatilium succincta historia*, Hauniæ, 1773-74, 3 part. en 1 vol. in-4°. IV. *Hydrachnæ quas in aquis Daniæ palustribus detexit, descripsit Mul-*

ler, Lipsiæ, 1781, in-4°, figures coloriées. V. *Animalcula infusioria fluviatilia et marina, quæ detexit et descripsit Muller, curâ Othonis Fabricii*, Hauniæ, 1786, in-4°, avec 50 figures coloriées. Muller a travaillé, conjointement avec George-Christ, Œder et Martin Vahl à la Flore danoise, qui parut sous le titre de *Icones plantarum spontè nascentium in regnis Daniæ et Norwegiæ, etc. ad illustrandum opus de iisdem plantis, regio jussu exarandum*, Floræ Danicæ *nomine inscriptum*, Hafniæ, 1761-1806, 22 fascicules in-fol. Cet ouvrage est précieux par la beauté de son exécution. Chaque fascicule contient 60 planches, et l'on réunit ordinairement trois fascicules en 1 vol. Il y a des exemplaires avec les planches en noir, et d'autres avec les planches coloriées. L'ouvrage se continue.

* XV. MULLER (Jean de), ancien ministre secrétaire d'état de S. M. le roi de Westphalie, son conseiller d'état, directeur général de l'instruction publique, grand-cordon royal de Hollande et membre de plusieurs sociétés savantes, mort à Cassel le 31 mai 1809, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque, I. *L'Histoire de la Suisse*, écrite avec la complaisance d'un citoyen qui aime sa patrie, et cependant avec l'impartialité d'un sage, l'élégance d'un littérateur, et la profondeur d'un homme d'état. Cet ouvrage, quoiqu'il n'ait pas été terminé, a placé l'auteur dans le premier rang des historiens les plus distingués des temps modernes. II. Des *Lettres familières*, monument à la fois de science, de goût et de sentiment. III. *Les Voyages des papes*, ouvrage composé en français, remarquable par son intérêt, et par l'absence de tout préjugé de politique et de religion. Il a laissé beaucoup d'*extraits* et de *notes*, destinés, les uns à compléter son Histoire de la Suisse, et les autres à une Histoire universelle dont il avoit fait connoître le plan. — M. Muller son frère, professeur et membre du petit conseil à Schaffhouse, s'occupe d'une révision de ses *manuscrits*, parmi lesquels se trouve son Histoire universelle, divisée en vingt-quatre livres, d'après autant d'époques et de grands hommes, et qui paroîtra incessamment, en 3 vol., sous le titre de : *Vingt-quatre livres d'histoire universelle, particulièrement des nations de l'Europe, depuis l'origine des états jusqu'à nos jours* (c'est-à-dire jusqu'à l'an 1783.)

I. MULMANN (Jean), né à Pégau en Misnie, professeur de théologie à Leipsick, mort en 1613, à 40 ans. On a de lui, en latin, I. Un *Traité de la Cène*. II. Un *De la divinité de Jésus-Christ, contre les ariens*. III. *Disputationes de Verbo Dei scripto*. IV. *Flagellum melancholicum*. V. Un *Commentaire sur Josué*.

II. MULMANN (Jean), jésuite allemand, auteur de quelques *livres polémiques*, mourut en 1651.—Jérôme Mulmann, son frère, mort en 1666, a aussi publié plusieurs *ouvrages* du même genre.

* MULOT (François-Valentin), docteur en théologie, bibliothécaire de Saint-Victor, membre de l'assemblée législative en 1792, du lycée des arts, et de la société des sciences, lettres et arts de Paris, professeur de belles-

lettres à Mayence, né à Paris le 29 octobre 1749, et mort dans cette ville le 9 juin 1804, a publié les ouvrages suivans : I. *Essais de sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris*, Paris, 1781, in-12. II. *Traduction des Amours de Daphnis et Chloé*, Mytilène et Paris, 1783, in-8° et in-16. III. *Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de Saint-Victor, à M. de Marbœuf, évêque d'Autun*, en vers, un volume in-8°, Paris. IV. *Premier volume de la Collection des fabulistes, avec un discours sur les Fables, et la traduction des Fables de Lockman*, un vol. in-8°, Paris, 1785. Cette collection n'a pas été suivie. V. Le *Muséum de Florence, gravé par David, avec des explications françaises*, Paris, 1788 et années postérieures, 6 vol in-4°. VI. *Almanach des Sans-culottes*, Paris, 1794. Cet Almanach, dit l'auteur, étoit fait pour rappeler ceux qui prenoient le nom de Sans-culottes aux principes de la société. VII. *Vues d'un citoyen sur les sépultures*, Paris, an V (1797), in-8°. L'auteur a refondu ces *vues* dans le Mémoire sur la question *Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles ?* mémoire qui a partagé le prix proposé par l'institut national. VIII. Des *Notices bibliographiques sur plusieurs écrivains*. IX. *Essai de poésies légères*, Mayence, an VII (1799), in-8°. L'abbé Mulot est encore auteur de plusieurs *Discours* et *Mémoires* prononcés ou lus dans diverses sociétés littéraires de Paris.

* MULTISCIUS (Arius), né en Islande l'an 1067, mort en 1148, entra dans le sacerdoce, cultiva les lettres, et composa en langue norvégienne divers *ouvrages* dont plusieurs sont perdus. Celui qui nous reste est une espèce de *Chronique* de sa patrie, qui embrasse 264 ans, depuis l'an 870 à 1134 ; elle a été imprimée pour la première fois en Skalholt, in-8°, 1688, par Théodore Thorlacius, réimprimée en 1716, in-8°, à Oxford et à Copenhague, in-4°, 1733. Contemporain de Nestor, premier historien de Russie, Arius passe chez quelques érudits pour le père de l'histoire islandaise, quoique d'autres donnent ce titre à Isleif, premier évêque de cette île. M. Werlauff a publié en 1808, à Copenhague, une notice curieuse et savante sur Arius, dont il loue la candeur et la véracité.

* MUMELTER (François), professeur d'histoire dans l'université de Vienne en Autriche, mort en cette ville en 1799, est connu par un bon ouvrage sur les *mérites des régens autrichiens relativement à l'empire romain*, et d'un *Abrégé*, en allemand, *de l'histoire de cet empire*.

† MUMMIUS (Lucius), consul romain, soumit toute l'Achaïe, prit et brûla la ville de Corinthe, l'an 146 avant Jésus-Christ, et obtint, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achaïque*. Ses succès ne l'empêchèrent pas d'encourir la disgrace de ses concitoyens. Il mourut à Délos. Mummius ne s'enrichit point par ses victoires, et se distingua tout à la fois par son désintéressement et par son ignorance. On dit qu'ayant envoyé à Rome des tableaux et d'autres ouvrages des plus anciens et des plus célèbres artistes de la Grèce, il menaça ceux qui les conduisoient d'être condamnés à les remplacer, s'ils éprouvoient quelque dommage dans le transport.

MUMMOL (Ennius), fils de Péonius, comte d'Auxerre, obtint, l'an 561, de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'office de ce comté à la place de son père. Mummol mérita par la supériorité de ses talens d'être créé patrice dans la Bourgogne, c'est-à-dire, généralissime des troupes de ce royaume, et prouva qu'il étoit digne de cette place éminente, par la défaite des Lombards et des Saxons, qu'il chassa de la Bourgogne, après les avoir battus à plusieurs reprises. Il recouvra la Touraine et le Poitou sur Chilpéric, roi de Soissons, qui les avoit enlevés, l'an 576, à Sigebert II de ce nom. Ces deux princes étoient frères de Gontran. Mummol effaça depuis par la plus noire ingratitude, le souvenir de ses services. L'an 585 il entreprit de mettre sur le trône, à la place de son bienfaiteur, un aventurier nommé Gombaud, qui se disoit le frère de Gontran, et le fit reconnoître roi à Brives en Limousin. Le roi de Bourgogne, indigné contre cet ingrat, assembla promptement une armée, et vint l'assiéger dans Comminges, où il s'étoit enfermé. Mummol se défendit avec assez de courage pendant quinze jours; mais se voyant à la veille d'être pris, il livra Gombaud, et le lendemain se fit tuer les armes à la main, de peur de tomber en la puissance de son souverain, dont il redoutoit les reproches, autant qu'il appréhendoit le supplice dû à sa perfidie.

* MUNARI (Pellegrino, nommé aussi Aretusi), peintre de Modène, et disciple de Raphaël, fut un de ceux qui approcha le plus de son maître dans les airs de tête qu'il donna à ses figures, dans leur pose et leur arrangement. Il peignit avec Raphaël la *galerie du Vatican.* On voit quelques-uns de ses *ouvrages* dans plusieurs églises de Rome. Après la mort de son maître, il retourna à Modène, où il continua de travailler jusqu'à sa mort, arrivée le 21 décembre 1523.

MUNCER (Thomas), de Zwickau, dans la Misnie, l'un des plus fameux disciples de Luther. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il se fit chef des anabaptistes et des enthousiastes. Uni avec un certain Storck, il courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte catholique que Luther avoit laissé subsister. Il joignoit l'artifice à la violence. Quand il entroit dans une ville ou une bourgade, il prenoit l'air d'un prophète, feignoit des visions, et racontoit avec enthousiasme les secrets que le Saint-Esprit lui avoit révélés. Il prêchoit également contre le pape et contre Luther, son premier maître. Celui-ci avoit introduit, disoit-il, un relâchement contraire à l'Evangile; l'autre avoit accablé les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles. Dieu l'avoit envoyé, si on l'en croyoit, pour abolir la religion trop sévère du pontife romain, et la société licencieuse du patriarche des luthériens. Muncer trouva une multitude de gens qui saisirent avidement ses principes; il se retira à Mulhausen, où il fit créer un nouveau sénat et abolir l'ancien, parce qu'il s'élevoit contre ses opinions. Il ne songea plus à opposer à Luther une secte de controversistes; il aspira à fonder dans le sein de l'Allemagne une nouvelle monarchie. « Nous sommes tous

frères, disoit-il en parlant à la populace assemblée, et nous n'avons qu'un commun père dans Adam. D'où vient donc cette différence de rangs et de biens, que la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde? Pourquoi gémirions-nous dans la pauvreté, tandis qu'ils nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit à l'égalité des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être partagés sans distinction entre tous les hommes? Rendez-nous, riches du siècle, avares usurpateurs, rendez-nous les biens que vous retenez avec injustice : ce n'est pas seulement comme hommes que nous avons droit à une égale distribution des avantages de la fortune, c'est aussi comme chrétiens. A la naissance de la religion, n'a-t-on pas vu les apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque fidèle dans la répartition de l'argent qu'on apportoit à leurs pieds? Ne verrons-nous jamais renaître ces temps heureux? Et toi, infortuné troupeau de Jésus-Christ, gémiras-tu toujours dans l'oppression sous les puissances ecclésiastiques? Le Tout-Puissant attend de tous les peuples qu'ils détruisent la tyrannie des magistrats, qu'ils redemandent leur liberté les armes à la main, qu'ils refusent les tributs, et qu'ils mettent leurs biens en commun. C'est à mes pieds qu'on doit les apporter, comme on les entassoit autrefois aux pieds des apôtres. Oui, mes frères, n'avoir rien en propre, c'est l'esprit du christianisme à sa naissance; et refuser de payer aux princes les impôts dont ils nous accablent, c'est se tirer de la servitude dont Jésus-Christ nous a affranchis.» (Catrou, Histoire des anabaptistes; Pluquet, Dictionnaire des hérésies.) Il écrivit aux villes et aux souverains que la fin de l'oppression des peuples et de la tyrannie des forts étoit arrivée; que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer tous les tyrans, et d'établir sur les peuples des gens de bien. Par ses lettres et par ses apôtres, il se vit bientôt à la tête de quarante mille hommes. Les cruautés exercées en France et en Angleterre par les communes se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes encore. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant l'égalité, la réforme, ravagèrent tout sur leur passage. Le landgrave de Hesse et plusieurs seigneurs levèrent des troupes et attaquèrent Muncer. Cet imposteur harangua ses enthousiastes, et leur promit une entière victoire. « Tout doit céder, dit-il, au commandement de l'Eternel, qui m'a mis à votre tête. En vain l'artillerie de l'ennemi tonnera contre nous, je recevrai tous les boulets dans la manche de ma robe, et seule elle sera un rempart impénétrable à l'ennemi.» Malgré ces promesses, son armée fut défaite, et plus de sept mille anabaptistes périrent dans cette déroute. Muncer fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Franchusen, où le valet d'un officier, ayant saisi sa bourse, y trouva une lettre qui découvroit cet imposteur. On le traduisit à Mulhausen, où il périt sur l'échafaud en 1525. La mort de ce misérable n'anéantit pas l'anabaptisme en Allemagne. Il s'y entretint et même s'y accrut; mais il ne formoit plus un parti redoutable. Les anabaptistes étoient également odieux aux catholiques et aux protestans; et, dès qu'on en prenoit quelqu'un, il étoit puni comme un voleur de grand chemin. Mais

quelques supplices qu'on inventât pour inspirer de la terreur aux esprits, le nombre des fanatiques croissoit. De temps en temps il s'élevoit parmi les anabaptistes des chefs qui leur promettoient des temps plus heureux : tels furent Hofmann, Tripnaker, etc. Après eux parut Mathison, ou Jean-Matthieu, boulanger d'Harlem, qui envoya dix apôtres en Frise, à Munster, etc. La religion réformée s'étoit établie à Munster, et les anabaptistes y avoient fait des prosélytes, qui reçurent les nouveaux apôtres. Tout le corps des anabaptistes s'assembla la nuit, et reçut de l'envoyé de Mathison l'esprit apostolique qu'il attendoit. Les anabaptistes se tinrent cachés jusqu'à ce que leur nombre fût considérablement augmenté ; alors ils coururent par le pays, criant : « Repentez-vous, faites pénitence, et soyez baptisés, afin que la colère de Dieu ne tombe pas sur vous. » Ils envoyèrent secrétement des lettres adressées à leurs adhérens. Ces lettres portoient « qu'un prophète envoyé de Dieu étoit arrivé à Munster ; qu'il prédisoit des événemens merveilleux, et qu'il instruisoit les hommes des moyens d'obtenir le salut. » Un nombre prodigieux d'anabaptistes se rendit à Munster ; alors les anabaptistes de cette ville coururent dans les rues ; criant : « Retirez-vous, méchans, si vous voulez éviter une entière destruction ; car on cassera la tête à tous ceux qui refuseront de se faire rebaptiser. » Le clergé et les bourgeois abandonnèrent la ville ; les anabaptistes pillèrent les églises et les maisons abandonnées, et brûlèrent tous les livres, excepté la Bible. Peu de temps après la ville fut assiégée par l'évêque de Munster, et Mathison fut tué dans une sortie. (*Voyez* la suite dans l'article de JEAN de Leyde.)

† MUNCKER (Thomas), savant littérateur allemand du 17e siècle, occupa différentes chaires, et donna plusieurs *ouvrages* de belles-lettres. Le principal et le plus estimé est son édition des *Mythographi latini, scilicet, C. Julius Hyginus et alii*, avec de bons commentaires, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8°, réimprimés à Leyde en 1742, 2 tom. in-4°, par les soins d'Augustin Van Staveren, qui ajouta beaucoup de notes au travail de Muncker. Ses *Notes* sur Hygin, *cum notis variorum*, Hambourg, 1674, in-8°, sont pleines d'érudition.

* MUNDANELLA (Louis), médecin, né à Bresse, florissoit en Italie vers l'an 1540. Directeur du jardin des plantes à Padoue, il s'y distingua par ses lumières en botanique, et employa tout ce qu'il avoit d'éloquence et d'érudition pour convaincre ses contemporains de la supériorité des médecins grecs sur les arabes, dans les écrits qu'ils ont réciproquement publiés. On trouve d'importantes observations à l'appui des Traités mis au jour par ce médecin, I. *Epistolæ medicinales variarum quæstionum et locorum Galeni difficiliorum expositionem continentes. Annotationes in Antonii Musæ Brassavolæ simplicium medicamentorum examen*, Basileæ, 1538, in-8°, 1543, 1556, in-4° ; Tiguri, 1540, in-8° ; Venetiis, 1545 ; Lugduni, 1557, in-folio. II. *Dialogi medicinales decem*, Tiguri, 1551, in-4°. III. *Theatrum Galeni, hoc est, universæ medicinæ à Galeno dif-*

fusæ, sparsimque traditæ, promptuarium, Basileæ, 1538, in-8°, 1543, 1556, in-4°; Tiguri, 1540, in-8°; Venetiis, 1545; Lugduni, 1557, in-folio; Coloniæ, 1587, in-folio. IV. *Epistola ad Josephum Valdanium, quâ tractatur quæstio, utrùm in lienis affectibus secanda sit vena quæ ad annularem digitum sinistræ manûs*, Patavii, 1567, in-8°.

MUNDINUS, célèbre anatomiste, un des premiers qui ait tenté de perfectionner l'anatomie; mais dont les efforts furent foibles, naquit à Florence, et mourut à Bologne en Italie, l'an 1318. Mundinus donna un *Corps* d'anatomie, imprimé à Bologne en 1482, et à Paris en 1478, in-fol.; Lyon, 1529, in-8°; et à Marpurg, en 1541, in-4°. (*Voyez* CARPI, n° I.) Comme il disséquoit lui-même, on y rencontre quelques observations nouvelles et quelques découvertes qui lui appartenoient, particulièrement sur la matrice. Cet ouvrage ressuscita, pour ainsi dire, l'étude de l'anatomie. On s'y livra tellement jusqu'au rétablissement des lettres, que les statuts de l'université de Padoue ne permettoient pas de faire d'autres leçons dans les écoles de médecine.

*MUNDIR. Ce nom mérite d'être transmis honorablement à la postérité pour les deux traits suivans de courage et de reconnoissance. Haroun al Raschid, l'implacable ennemi et le destructeur des Barmécides, poussa la démence jusqu'à défendre que l'on parlât d'eux. Le musulman Mundir osa braver cette loi, et fit publiquement leur éloge. Le calife l'envoya chercher, et le menaça du supplice. « Vous pouvez, lui répondit Mundir, me faire taire en me donnant la mort, et vous n'avez que ce moyen: mais vous ne pouvez pas faire taire la reconnoissance de tout l'empire pour ces vertueux ministres; et les débris mêmes des monumens qu'ils ont élevés, et que vous détruisez, parleront, malgré vous, de leur gloire. » Haroun, touché de ces paroles, lui fit donner une assiette d'or. Mundir, en la recevant, s'écria: « Voici encore un bienfait des Barmécides! »

† MUNICH (Burchard-Christophe, comte de), célèbre général des armées russes, second fils d'un simple gentilhomme, retiré du service de Danemarck, et qui occupoit en Hollande la place d'inspecteur des digues, naquit le 9 mai 1683, dans une petite terre voisine d'Oldembourg. La vue continuelle de ces grands ouvrages de l'art, si nécessaires dans un pays qu'il protègent contre les inondations du Weser et de la mer du Nord, rendit au jeune Munich les principes de l'architecture hydraulique très-familiers. Il suivoit son père dans ses opérations, et il étudia sous lui les mathématiques, le dessin et la levée des plans. A seize ans il vint en France, où l'idée qu'on avoit déjà conçue de ses talens lui fit offrir une place d'ingénieur dans l'armée d'Alsace, commandée par le maréchal de Villeroy. Il se rendit à Strasbourg pour en remplir les fonctions; mais ayant appris que l'empereur alloit se mêler dans la querelle, il ne voulut point servir contre son souverain, et il retourna dans sa patrie. Bientôt après il suivit en Italie le prince Eugène, et apprit sous ce guerrier célèbre à remporter des victoires. Blessé et

fait prisonnier à la bataille de Denain, on le conduisit à Paris, où il éprouva le traitement le plus doux. En 1716, Munich entra au service d'Auguste, roi de Pologne, qui disputoit la Pologne à Stanislas, et dont il obtint la place de major-général des troupes saxonnes, et le commandement des gardes de la couronne. Tracassé par l'envie, par l'évêque de Plozk, par le comte de Fléming, favori du roi, il quitta la Pologne à l'âge de trente-sept ans, et vint en Russie au commencement de 1721. Accueilli par Pierre Ier, qui recherchoit avec empressement tous les étrangers dont les talens pouvoient lui devenir utiles, il en fut consulté sur les travaux du port de Cronstad et de la forteresse de Riga. Le cours de la Néva, sortant du lac Ladoga pour se jeter dans la Baltique, étoit interrompu par une cataracte; Munich fit lever cet obstacle par une écluse. Pour faire de Pétersbourg le principal entrepôt du commerce russe, il falloit en faciliter les transports par la Néva, et trouver les moyens d'y amener les marchandises des bords de la mer Caspienne, telles que les grains, le sel, les bois de construction, les étoffes et les productions de la Perse : l'ouverture du canal de Ladoga, joignant le fleuve Wolochow à la Néva, offroit ces moyens; le czar Pierre l'avoit tentée en 1719, et voitura lui-même la première brouette de terre à l'endroit où la digue devoit s'élever. Grégoire Pisarew avoit été chargé des travaux, mais entre ses mains ils étoient restés infructueux. Munich reçut ordre de les suivre; dès-lors ils avancèrent et prirent une direction utile et justement calculée d'après les règles de l'art. Quelques jours avant sa mort, on demandoit à Pierre Ier des nouvelles de sa santé, il répondit : « Il me semble que les travaux de Munich me guérissent. » Sous Catherine ils furent continués; enfin, le 12 juin 1728, la navigation du canal fut pour la première fois ouverte sous le règne de Pierre II. Ce prince récompensa Munich, en lui donnant le titre de comte et le gouvernement de Pétersbourg, de l'Ingrie et de la Finlande. L'impératrice Anne Iwanowa lui succéda, et en 1738 Munich eut le plaisir de la conduire avec toute sa cour d'un bout du canal à l'autre, et de lui faire parcourir les trente-deux écluses. Quatre-vingts barques entouroient le magnifique yacht de la souveraine, et ce voyage eut l'air d'un triomphe pour l'auteur de l'entreprise, et assura sa faveur. Elle diminua quelque temps après par le crédit du comte d'Ostermann, qui lui devoit son élévation, et Munich se vit forcé de quitter la cour avec la mission spécieuse d'aller prendre la ville de Dantzick, où s'étoit refugié Stanislas, roi de Pologne. Son succès fut prompt et complet : malgré un renfort de troupes françaises nouvellement arrivé, la place fut obligée de capituler. Munich se rendit ensuite à Varsovie, où tout plia devant lui. Dans cette ville, il reçut l'ordre de se rendre dans l'Ukraine, pour y arrêter la révolte des Tartares qui s'étoient emparés du Cuban, et l'invasion des Turcs sur les terres de la Russie. Des quatre campagnes faites par ce général contre les Ottomans, il n'en est aucune où il ne se signalât par une grande prudence unie à beaucoup d'intrépidité, et par des exploits extraordinaires. Après

avoir établi l'égalité de solde parmi les soldats, et les avoir assujettis à la plus exacte discipline, il entra en marche en 1736; il força les lignes de Précope, regardées comme imprenables, et bordées de tours et de cent mille Tartares. Après ce triomphe, le général turc, devenu son prisonnier, lui dit « qu'il étoit surpris que les troupes russes eussent pu escalader ces lignes, puisqu'il s'apercevoit qu'elles n'avoient pas des ailes. » La Crimée fut bientôt soumise, et cette conquête repandit parmi les Turcs la terreur des armes russes. En 1737 la ville d'Oczakoff fut prise d'assaut le troisième jour du siége, malgré une artillerie foudroyante, la plus forte garnison, et l'explosion du magasin à poudre. Ce succès ouvrit à la Russie l'embouchure et la navigation du Niéper. L'année suivante, l'armée ne pouvant exister dans un pays dévasté, se retira dans l'Ukraine : elle auroit été complètement détruite dans cette retraite sans les soins et la vigilance de son général. La campagne de 1739 fut la dernière et la plus glorieuse : Munich passa le Dniester, et par la victoire de Stawutshane, suivie de la perte de Choczim, il conquit la paix, qui fut signée immédiatement après à Jassy. On peut lire tous les détails des faits militaires de cette guerre, dans l'histoire publiée par M. de Kéralio, en 1786, 2 vol. in-4°. Après sa victoire, Munich, surnommé par le roi de Prusse l'*Eugène du Nord*, ne recueillit pas la récompense qu'il méritoit. L'Ukraine, dont il désiroit le gouvernement, fut donné au favori Biren son ennemi. Bientôt après, celui-ci, devenu régent sous la minorité d'Iwan III, fut arrêté dans le mouvement d'une révolution qui le relégua en Sibérie, et plaça sur le trône la princesse Anne, nièce de l'empereur. Cette dernière céda bientôt sa place à Elizabeth, à qui Munich devint odieux. Arrêté comme contraire au nouveau gouvernement, traduit devant une commission militaire, on l'accusa d'avoir fait périr trop de soldats, en remportant des victoires. Munich, impatienté des questions absurdes de ses juges, leur dit : « Dressez vous-mêmes mes réponses et je les signerai. » Il fut condamné et conduit le 17 janvier 1742, sur la place du Sénat avec Ostermann pour y perdre la vie. Vêtu de gris, enveloppé d'un manteau rouge, il montra l'intrépidité qui l'avoit distingué dans les combats. Il salua les officiers et les soldats qu'il avoit menés à la victoire, et donna une bourse pleine d'or à ceux qui l'avoient gardé. Ostermann monta le premier sur l'échafaud, et avoit déjà posé sa tête sur le billot, lorsqu'on lui annonça sa grace. Munich entendit son arrêt qui le condamnoit à être écartelé; mais on lui déclara que sa peine venoit d'être commuée dans un bannissement perpétuel en Sibérie. Ses biens furent confisqués, son fils exilé de la cour. L'épouse de Munich voulut être sa compagne fidèle dans son exil. Il alla remplacer Biren dans la propre cabane qu'occupoit ce dernier, et dont Munich avoit tracé lui-même le plan pour son ennemi. Celui-ci, au contraire, éprouvoit une amélioration dans son sort; on lui avoit permis de quitter la Sibérie pour venir résider à Jaroslaw; les deux bannis se rencontrèrent dans le faubourg de Cazan; ils se reconnurent, se saluèrent; mais ne se dirent pas un seul mot. Une cabane, un petit jardin très-aride, devinrent

toute la fortune du vainqueur des Turcs et du sauveur de la Russie. La religion vint le consoler; il composa des *Cantiques spirituels* et des *Pensées morales et pieuses*. Là il gagna long-temps de quoi subsister, en donnant des leçons de mathématiques, et en vendant le lait de quelques vaches qu'il s'étoit procurées. Au bout de 20 ans, la mort d'Elizabeth et l'avénement de Pierre III au trône lui rendirent la liberté. Il faisoit sa prière du matin lorsqu'un courrier lui en apporta la nouvelle, il la recommença avec sa femme pour rendre grace à Dieu de leur délivrance. Son retour à Petersbourg fut un triomphe : les généraux, les officiers qui avoient servi sous ses ordres accoururent sur son passage pour féliciter leur ancien général, âgé de 82 ans, et versoient des larmes de joie. On vit l'un de ses fils, et trente-deux petits-fils ou arrière-petits-fils, aller à sa rencontre hors de la capitale. Le vieillard parut devant l'empereur au milieu de sa nombreuse famille, et couvert de la même peau de mouton qui lui servoit de vêtement dans les déserts de la Sibérie : rien n'avoit ébranlé sa vigueur ni son courage. Catherine II, lui donna le gouvernement de l'Esthonie et de la Livonie, en disant : « Munich est l'un des pères de l'empire russe, s'il n'est pas un de ses enfans. » Elle le nomma juge du camp du magnifique carrousel qu'elle donna à Pétersbourg en 1766. Le vieux feld-maréchal l'entretenoit sans cesse du projet de chasser les Turcs de l'Europe, et de rétablir l'empire d'orient, lorsqu'il mourut le 16 octobre 1767, avec la réputation de l'un des plus grands généraux de son siècle. On lui doit quelques *écrits*, tels qu'un *Système* de fortifications, un *Plan* pour perfectionner les digues du comté d'Oldembourg, qu'il adressa au roi de Danemarck, et une *Ebauche* sur la forme du gouvernement de l'empire russe. Ce dernier ouvrage, en français, fut imprimé à Copenhague en 1774. « Munich, dit M. d'Halem, l'un de ses historiens, étoit grand et de belle taille; ses yeux et toute sa physionomie annonçoient l'intrépidité, la fermeté, la pénétration, le discernement le plus prompt et le plus sûr. Il étoit presque toujours sérieux; sa présence et le son de sa voix imprimoient une sorte de crainte respectueuse que son affabilité ne pouvoit dissiper entièrement. L'armée l'adoroit, il en exigeoit la plus grande exactitude dans le service, et il en avoit le droit, puisque personne ne l'égaloit en activité. Il ne prenoit que quelques heures de repos, et dans tout le cours de ses campagnes on ne l'a réveillé qu'une seule fois. Il dictoit ses ordres avec la plus grande facilité et fatiguoit plusieurs secrétaires. L'ambition fut sa passion dominante; elle lui donna cette rare persévérance qu'il porta dans ses entreprises sitôt qu'il aperçut la possibilité de l'exécution..... Aussi long-temps que le croissant fuira devant l'aigle russe, aussi long-temps qu'une barque flottera sur le canal de Ladoga, la gloire de Munich sera florissante. » Cette vie, écrite en allemand, et publiée à Oldembourg en 1803, a été traduite en français, et publiée à Paris en un volume. On en connoît d'autres par Kempel et Manstein, aides de camp de ce général.

I. MUNIER (Jean), historien bourguignon, a publié des *Recherches* et des *Mémoires* pour

servir à l'histoire de l'ancienne ville d'Autun, 1660, in-4°. Cet ouvrage est rare et érudit. Mais, malgré sa rareté et son érudition, il ne peut guère servir que de renseignemens.

*II. MUNIER (Jean-Alcide), appelé par M. Portal médecin-philosophe de Lorraine, et citoyen de Gênes, florissoit vers le milieu du 16e siècle : il a laissé sur les vaisseaux lactés et lymphatiques un ouvrage intitulé *De venis tàm lacteis quàm lymphaticis novissimè repertis sylloge anatomica*, Genuæ, 1648, 1654, in-8°. On prétend que cet ouvrage ne peut être qu'une compilation, puisque l'auteur convient qu'il n'a jamais vu ces vaisseaux, faute d'avoir un anatomiste qui pût lui en faire la démonstration.

† MUNNICKS (Jean), né à Utrecht, d'un apothicaire le 16 octobre 1652, professeur distingué d'anatomie, de médecine et de botanique, en 1680, dans sa patrie, mourut, le 10 juin 1711, après avoir publié plusieurs ouvrages, entre autres, I. *Dissertatio de urinis earumdemque inspectione*, Utrecht, 1674, in-12, 1683, in-8°. Si on en croit Gaspar Burmann, dans son *Trajectum eruditum*, ce médecin a tiré la matière de cette dissertation d'un livre écrit en français, que peut-être il n'a fait que traduire ; c'est au moins ce qu'on lui reproche dans un libelle intitulé *Uromanticus castratus*. II. *Oratio de præstantiâ rei herbariæ*, Utrecht 1678, in-4°. Il prononça ce discours, lorsqu'il prit possession de la chaire extraordinaire de médecine. III. *Oratio inauguralis de utilitate anatomiæ et fine*, 1680, in-4°. C'est par ce discours qu'il ouvrit ses premières leçons d'anatomie, le 20 novembre 1677. IV. *Chirurgia ad praxim hodiernam adornata*, Genève, 1715, in-4°, traduite en flamand et en allemand, quoique ce ne soit qu'une compilation. V. *Oratio de discordre hominum concordiâ*, Utrecht, 1593, in-4°. Il la prononça en sortant de son second rectorat en 1694. VI. *De re anatomicâ*, Utrecht, 1697, in-4°. C'est un extrait, bien écrit, de ce qu'on avoit publié de mieux sur l'anatomie. VII. *Oratio de morte*, Utrecht, 1710, in-4°. Ce discours fut prononcé lorsque recteur pour la troisième fois, il se dépouilla de cette dignité pour la dernière fois. Munnicks a *travaillé* à la quatrième et à la cinquième partie de l'*Hortus Malabaricus*, 1683-1685, in-folio.

* MUNOZ (Antoine), né en 1745 à Museros, village près de Valence, étudia dans l'université de la capitale. Toujours supérieur aux jeunes gens de son âge, il étoit le modèle et très-souvent le directeur dans les belles-lettres, la philosophie et la théologie. Ce fut lui qui renversa l'idole péripatéticienne, en lui substituant le bon goût, les découvertes des modernes, une logique saine, une physique vraie, enfin une méthode sûre pour faire des progrès rapides dans les sciences. Agé de 22 ans, il composa les *Préfaces* de la rhétorique du P. Luis de Granada, et de la Logique de Vernei, dans lesquelles il déploya une vaste érudition. Appelé ensuite par le gouvernement, à la place de cosmographe majeur des Indes, il étendit ses connoissances aux branches de son emploi, qu'il remplit avec distinction, jusqu'au moment où le ministre Galvez lui donna la com-

mission de faire l'*Histoire d'Amérique*. Pour l'exécuter, il visita pendant cinq années les sources des archives de Simancas, de Séville, Cadix, Lisbonne, etc.; sources inconnues et même défendues aux autres qui l'avoient précédé dans la même carrière. Le fruit de son infatigable zèle furent 130 vol. de *pièces* inconnues, de Lettres originales de Colomb, Pizarro, Ximénès, des *ouvrages* précieux sur l'Amérique, et son *Histoire naturelle et politique*, etc. etc. Sur des fondemens si solides, il commença son édifice précieux dont le premier volume a paru. Il a laissé complets les deux premiers livres du deuxième volume, et le troisième livre presque fini, auquel il travailla encore le jour qui précéda sa mort, arrivée le 19 juillet 1799. I. *De recto philosophiæ recentis in theologiá usu dissertatio*, Valence, 1767. II. *De scriptorum gentilium lectione, et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*, Valence, 1768. III. *Institutiones philosophicæ*, Valence, 1768. IV. *Traité sur la philosophie d'Aristote, et jugement sur ses sectateurs*, Valence, 1768.

† I. MUNSTER (Sébastien), né à Ingelheim en 1489, se fit cordelier; mais ayant adopté les opinions de Luther, il quitta l'habit religieux pour prendre une femme. Il se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il professa. Il se rendit si habile dans la géographie, dans les mathématiques, et dans l'hébreu, qu'on le surnomma l'*Esdras* et le *Strabon* de l'Allemagne. Il mourut de la peste à Bâle, le 23 mai 1552, à 63 ans. On a de lui, I. Des *Traductions* latines, estimées, des livres de la Bible. II. Un *Dictionnaire* et une *Grammaire* hébraïques, in-8°. III. Une *Cosmographie*, in-folio, et plusieurs autres *ouvrages*.

* II. MUNSTER (Jean), né à Heilbron dans le duché de Wirtemberg, en 1571, étudia à Tubinge et à Lintz, puis voyagea en Italie, visita les plus célèbres universités, vint à Bâle et y prit le bonnet de docteur en médecine. Sa réputation, tant à Heilbron qu'à Wimpffen, où il se livra à la pratique de son art, devint telle qu'on l'appela en 1606 à Giessen dans la haute Hesse, pour y remplir une chaire de médecine; mais il y mourut la même année, âgé de 35 ans. Nous avons de Munster, I. *Discussio eorum quæ Abrahamo Schopffio in generalis suæ omnium præsidiorum medicorum universalium et topicorum disquisitionis libri III, sectione IV, tùm de aliis quibusdam ad purgandi negotium spectantibus theorematis, tùm verò maximè de purgatione principio morborum instituendá, contra magnum illud magni Hippocratis I aphor. 22 oraculum scripta sunt*, Francofurti, 1603, in-8°. II. *Disputationum de pædo-phlebotomiá libri V, quibus saluberrimum Galeni decretum, de non mittendo pueris infra decimum quartum annum sanguine, defenditur, pro Alexandro Massaria adversùs Horatium Augenium*, Tubingæ, 1504, in-4°, Francofurti, 1617, in-4°. Ces deux écrits prouvent l'attachement de l'auteur aux sentimens des anciens.

III. MUNSTER. *Voyez* NICOLAS DE MUNSTER, n° XVII.

* MUNTING (Henri) né à Groningue vers le commencement

du 17e siècle. Après s'y être fait recevoir docteur en médecine, il parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne, et revint dans sa patrie, très-riche en connoissances botaniques, science vers laquelle un goût invincible l'entraînoit. Munting, pour le satisfaire, acheta un terrain, le forma à grands frais en jardin, et y cultiva les plantes étrangères et indigènes les plus rares et les plus curieuses. Son patrimoine étoit anéanti par des dépenses aussi excessives, quand les Etats de la province crurent, en faveur de cet établissement utile, devoir venir au secours de son fondateur. Ils nommèrent Munting leur botaniste en joignant à ce titre une pension ; mais s'étant aperçus que ces secours ne suffisoient pas, ils augmentèrent considérablement cette pension, et lui donnèrent la chaire de botanique et de chimie, qu'il ne remplit qu'environ quatre ans, étant mort vers l'an 1658. Ce savant botaniste a laissé *Hortus et universæ materiæ medicæ gazophylacium, in quo plantas tùm usitatas ac vulgatiores, et in agro Omlandico ac Drentico, cæterisque conterminis passim per campos, pascua etc., provenientes ; tùm etiam minùs usitatas ac rariores ex diversis mundi plagis hùc translatus, ordine alphabetico describuntur. Accessit catalogus poliparum et cariophillorum hortensium,* Groningæ, 1646, in-8°.

†II. MUNTING (Abraham), fils du précédent, né à Groningue en 1626, mort dans cette ville en 1683, étudia la philosophie, s'instruisit à l'école de son père, suivit les plus célèbres professeurs des universités de Franeker, d'Utrecht et de Leyde, et passa deux ans en France pour se perfectionner dans la médecine, et surtout dans la botanique. Après s'être fait recevoir docteur à Angers, il revint dans sa patrie, où, par ses talens en l'un et l'autre genre, ses concitoyens le jugèrent capable de succéder à son père comme professeur de botanique et de chimie ; et l'université le choisit pour recteur. Les principaux ouvrages de Munting sont, I. *La véritable culture des plantes*, en flamand, Leuwarde, 1671, in-4° ; Amsterdam, in-4°. Il en a paru un extrait sous le titre d'*Almanach du jardinage*, Groningue, 1687. II. *Aloëdarium, sive, aloës mucronato folio Americanæ majoris, aliarumque ejusdem speciei, historia.* Amstelodami, 1680, in-4°, avec figures. III. *De verâ antiquorum herbâ britannicâ et ejusdem efficaciâ contra stomacacen seu sceletyrben, Frisiis et Batavis* de Scheurbuyck, *Dissertatio historico-medica.* Amstelodami, 1681, 1698, in-4°. IV. *Description curieuse des plantes*, Leyde et Utrecht, 1696, in-folio, en flamand. François Kiggélaer a donné de cet ouvrage une édition latine, augmentée des noms synonymes des plantes, sous le titre de *Phytographia curiosa, exhibens arborum, fructuum, herbarum et florum icones ;* Amstelodami, 1702, 1711, 1713, in-folio, avec les noms latins, français, italiens, allemands, flamands, etc., de chaque espèce.

* MURA (Francischello delle), de l'école napolitaine. Le lieu, l'époque de sa naissance, et celle de sa mort sont ignorés ; mais il est certain qu'il vivoit encore en 1756. Elève de Solimène, Mura fut regardé comme un des meilleurs maîtres de son temps. C'est

lui qui a orné de ses *ouvrages* les galeries du roi de Sardaigne à Turin, et plusieurs églises de cette ville. Il travailla aussi pour les principales villes d'Italie et pour les souverains étrangers. Cet artiste entendoit parfaitement l'enchaînement des groupes, ajustoit bien ses figures, et leur donnoit de bonnes attitudes. Cependant son dessin est maniéré, et sa couleur, quoiqu'agréable, est fausse. Ses conceptions ne le sont pas moins, puisque, dans un tableau de l'*Annonciation*, pour une église de Mantoue, on voit le chocolat de la Vierge qui chauffe dans une cafetière d'argent : elle a un chat, un perroquet, et pour siége une belle chaise de velours à crépines d'or.

† I. MURALT (Beat-Louis de), né à Berne, parcourut en philosophe une partie de l'Europe. Il a laissé un Recueil de *Lettres sur les Français et sur les Anglais*, 1726, 2 vol. in-12. Elles réussirent beaucoup, quoiqu'elles soient vagues et assez superficielles. On a encore de lui des *Fables*, Berlin, 1753, in-8°, et quelques autres *ouvrages* au-dessous du médiocre. Il passe pour être auteur des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire*, 6 vol. in-8° ; ouvrage singulier, dont plusieurs écrivains ont publié des réfutations. Muralt mourut vers l'an 1750.

* II. MURALT *ou* DE MURALTO (Jean), né à Zurich, où il mourut en 1733, étudia la médecine à Montpellier, puis à Lyon, et y suivit les meilleurs praticiens, sur-tout dans les hôpitaux. Après avoir fait à Paris ses cours d'accouchemens et d'anatomie sous Mauriceau et Gayant, il revint à Zurich et s'y présenta comme médecin, comme accoucheur, et comme chirurgien. La réputation qu'il ne tarda pas à s'y établir le fit nommer professeur de physique, d'anatomie et de chirurgie. Muralt, pour appuyer ses leçons, composa en allemand plusieurs *ouvrages* sur l'anatomie, les accouchemens, les opérations chirurgicales et la médecine. On distingue sur cette dernière science celui intitulé *Hippocrate helvétique*, recueil d'observations relatives au climat de la Suisse, au tempérament et aux usages de ses peuples. On a encore de lui, I. *Vade-mecum anatomicum, sive clavis medicinæ*, Tiguri, 1677, in-12 ; Amstelodami, 1688, in-12, sous le titre d'*Exercitationes anatomicæ observationibus et experimentis anatomicis mixtæ*. II. *Collegium anatomicum*, Norimbergæ, 1687, in-8°. III. *Physices specialis quatuor partes, sive Helvetiæ paradisus*, Tiguri, 1710, in-8°. IV. Quantité d'observations dans les Mémoires de l'académie impériale des curieux de la nature, dont il fut membre sous le nom d'*Aretæus*.

* I. MURAT (Regnaud, vicomte de), fils de Regnaud, né vers le milieu du quatorzième siècle, fut le dernier de sa race qui posséda la vicomté de Murat, dans la haute Auvergne, et se distingua, sous les règnes désastreux de Charles VI et de Charles VII, par ses malheurs et par sa perfidie. Bernard VII, comte d'Armagnac, avoit repris, en 1379, sur les Anglais, le fort château de Carlat. Il exigea du vicomte de Murat foi et hommage ; celui-ci refusa. L'affaire fut portée au parlement de Paris, qui jugea en

faveur du vicomte Regnaud. Le comte d'Armagnac, très-puissant à la cour, qui fut chef du parti connu sous son nom, et qui devoit haïr le vicomte de Murat, partisan du duc de Bourgogne, méprisa l'arrêt du parlement, fit rendre un jugement par ses officiers du comté de Carlat, qui lui adjugeoit la vicomté de Murat, et vint, vers la fin de l'an 1414, prendre d'assaut la ville, le château et le vicomte de Murat. Il laissa la vie au vicomte Regnaud, à condition que tous ses gens abandonneroient les places et châteaux dépendans de la vicomté de Murat, et peu de temps après cette expédition violente et injuste, il fut élevé à la dignité de connétable de France. Regnaud, dépouillé de toutes ses propriétés, et retenu dans une étroite prison, parvint à s'en échapper en 1416, et se retira à la cour du duc de Bourgogne, où sa femme, Blanche d'Apchier, et son frère, avoient trouvé un asile et des bienfaits. Le duc accorda d'abord à Regnaud quatre cents livres de rente, pour les services qu'il lui avoit rendus. En 1417 il l'attacha à sa cour, en le nommant son écuyer, conseiller et chambellan, et lui accordant les émolumens de ces places. Il lui donna l'année suivante une marque de confiance, en l'envoyant, avec plusieurs autres dans le Languedoc pour y maintenir plusieurs villes sous son obéissance. Le 16 septembre 1418 la paix fut conclue entre le roi de France et le duc de Bourgogne; mais plusieurs seigneurs français qui avoient des vengeances à exercer contre ce duc, en arrêtèrent bientôt les heureux effets. Sous prétexte de consolider la paix, ils projetèrent d'amener une entrevue entre le duc de Bourgogne et le dauphin de France, qui fut depuis Charles VII. Pour y déterminer ce duc, il falloit corrompre ses plus intimes serviteurs. Sa maîtresse, la dame de Giac, et Regnaud de Murat furent facilement corrompus. Ce dernier exigea pour prix de sa trahison trente-sept mille moutons d'or, et cinq cents livres de rente en terre. L'entrevue des deux princes fut fixée à Montereau le 10 septembre 1419, et le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, qui s'y rendit avec une confiance entière, y fut assassiné par les seigneurs qui accompagnoient le dauphin. Cette perfidie mit Regnaud de Murat en faveur à la cour de France. Son ennemi capital, le comte d'Armagnac, avoit été assassiné à Paris en 1416. Il revendiqua sa vicomté, mais les successeurs du comte d'Armagnac s'y refusèrent constamment, et s'accommodèrent avec Regnaud, pour une somme de quatre mille six cents écus d'or. La vicomté de Murat passa de la famille d'Armagnac dans celle de Bourbon; et enfin elle vint à la couronne de France par la défection de Charles de Bourbon, connétable de France. Regnaud eut de Blanche d'Apchier plusieurs enfans. Cette femme, héritière de ses frères et sœurs, réclama leur succession, qui lui fut disputée. Un arrêt du parlement de Toulouse attribua par provision les terres de Cauvisson et de Massiliargues aux enfans de Regnaud de Murat. Malgré cette décision, le roi, le 12 juillet 1425, donna ces terres à sa belle-mère la reine de Sicile. Regnaud de Murat fit son testament le 10 décembre 1439, et mourut peu de temps après. Les malheurs que cette famille éprouva l'appauvrirent plus que la trahison de Regnaud de Murat ne l'enrichit;

aussi vit-on un de ses fils, Pierre de Murat, figurer en 1438, avec plusieurs autres gentilshommes français, au rang des chefs des brigands appelés *Routiers*, qui pillèrent et ravagèrent à cette époque une partie du Languedoc.

II. MURAT (la comtesse de). *Voyez* Castelnau, n° V.

* I. MURATORI (Dominique), né à Bologne en 1661, après avoir travaillé dans l'orfévrerie, apprit le dessin à l'école de Laurent Pasinelli. Il alla ensuite à Rome, où il entreprit plusieurs ouvrages assez estimés. Il est l'auteur du *Tableau des Apôtres*, le plus grand tableau d'autel qui soit à Rome. L'idée d'un pareil ouvrage conçu et exécuté dans les plus justes proportions, et l'intelligence qu'on y remarque dans la distribution de la lumière, firent une grande réputation au peintre, et lui procurèrent des *ouvrages* de moindre grandeur, qui sont précieux par la pureté du dessin et l'entente du coloris.

† II. MURATORI (Louis-Antoine), formé à la piété et aux lettres par des maîtres habiles, naquit à Vignola dans le Modénois le 21 octobre 1672. La nature avoit mis en lui les dispositions les plus heureuses; l'éducation les développa avant le temps. Il fut appelé, dès l'âge de 22 ans à Milan, par le comte Charles Borromée, qui lui confia le soin du collége Ambrosien et de la riche bibliothèque qui y est attachée. Muratori se nourrissoit des sucs les plus purs des fruits de l'antiquité et de notre temps, lorsque le duc de Modène, en 1700, le revendiqua comme son sujet, le fit son bibliothécaire, et lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que l'illustre savant passa le reste de sa vie, sans autre bénéfice que la prévôté de Sainte-Marie de la Romposa. Les amis que son mérite lui avoit acquis à Milan se multiplièrent à Modène. Le célèbre cardinal Noris, les Ciampini et les Magliabecchi, les Pères Mabillon et Montfaucon, bénédictins; le Père Papebrock, jésuite, le marquis Maffei, le cardinal Quirini, tout ce que la France et l'Italie avoient de plus illustre et de plus savant, s'empressa de le consulter. Les académies se disputèrent l'honneur de lui ouvrir leurs portes. Il fut admis, presque en même temps, dans celle des Arcades de Rome, dans celle della Crusca, dans l'académie étrusque de Cortone, dans la société royale de Londres, dans l'académie impériale d'Olmutz. Le plaisir que lui procurèrent ces distinctions fut empoisonné par la calomnie. Ses ennemis l'accusèrent d'hérésie et même d'athéisme. Ils répandirent que le pape Benoît XIV trouvoit dans ses *écrits* divers endroits qui pouvoient être censurés, et qu'il s'en expliquoit ainsi dans un bref adressé à l'inquisiteur d'Espagne. L'abbé Muratori, aussi bon chrétien que savant profond, n'eut rien de plus pressé que de s'en ouvrir au pape même. Il lui exposa ses sentimens de respect et de soumission. Ce grand pontife, l'ami de la paix et de la raison, et l'ennemi le plus ardent du fanatisme, voulut bien le tranquilliser par une lettre qui honorera éternellement la mémoire de l'un et de l'autre. Il s'élève fortement contre ces esprits inquiets qui tourmentent un homme d'honneur, sous prétexte qu'il ne pense pas comme eux

sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme, ni à la discipline. Muratori mourut le 21 janvier 1750. Ses connoissances étoient immenses. Jurisprudence, philosophie, théologie, poésie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, etc.; il avoit tout embrassé. Quarante-six vol. in-fol., 34 in-4°, 13 in-8°, contiennent ses nombreux ouvrages. Les principaux sont, I. *Anecdota quæ ex Ambrosianæ bibliothecæ codicibus nunc primùm eruit, notis et disquisitionibus auxit Ludovicus Antonius Muratorius*, Milan, 2 vol. in-4°; le premier en 1697; le second en 1698 : ouvrage estimé, qu'on ne trouve pas facilement. Ce recueil contient les quatre Poëmes de S. Paulin, avec des notes sur la vie de ce saint, sur celle de ses amis, et sur plusieurs points de discipline ecclésiastique; la Profession de foi de Bacchiarius, auteur de la Fin du 4e siècle; une Histoire de Milan; et quelques autres pièces, avec deux Dissertations, l'une sur le jeûne des quatre-temps, et l'autre sur la couronne de fer qui servoit à couronner les empereurs d'Occident. II. *Anecdota Græca, quæ ex manuscriptis codicibus nunc primùm eruit, Latio donat, notis et disquisitionibus auget Ludovicus Antonius Muratorius*, Padoue, 3 vol. in-4°; le premier en 1709, le second en 1710, le troisième en 1713. III. *Lamindi Pritanii de ingeniorum moderatione in religionis negotio, ubi quæ jura, quæ fræna sint homini christiano in inquirendâ et tradendâ veritate ostenditur, et* Sanctus Augustinus *vindicatur à multiplici censurâ Joannis Phereponi.*) Ce Phereponus est le fameux Jean Le Clerc). Cet ouvrage suivit de près le précédent, qui fut imprimé in-4° à Paris en 1714, et réimprimé en 1715; à Cologne, en 1741, à Venise, à Vérone et à Francfort. IV. *Rerum Italicarum scriptores, ab anno æræ christianæ quingentesimo ad millesimum quingentesimum*, en 27 ou 29 vol. in-folio, dont le premier parut en 1723, et le dernier en 1751. Plusieurs seigneurs contribuèrent généreusement à l'impression de cet ouvrage immense; seize d'entre eux donnèrent chacun quatre mille écus. V. *Antiquitates Italicæ medii ævi, sive Dissertationes de moribus Italici populi, ab inclinatione Romani imperii usque ad annum* 1500; 6 vol. in-fol., qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1742. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes et de méprises dans ce recueil; on en a relevé plusieurs dans les Journaux. Cet ouvrage a été réimprimé à Arezzo en 1780, 17 vol. in-4°. VI. *De Paradiso regnique cœlestis gloriâ, non expectatâ corporum resurrectione, justis à Deo collatâ*, Vérone, in-4°, 1738, avec le Traité de *saint Cyprien, de Mortalitate*. C'est une réfutation de l'ouvrage de Thomas Burnet, intitulé *De statu mortuorum*. VII. *Novus thesaurus veterum inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenùs prætermissarum*, 6 volumes in-fol., Milan, depuis 1739 jusqu'en 1742. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, auxquelles Muratori n'a point répondu. Sébastien Donatia a donné un supplément à ce recueil. Il a été imprimé à Lucques en 1765, et forme 2 vol. in-fol. VIII. *Annali d'Italia, del principio dell' era volgare fino all' anno* 1500, 12 vol. in-4°, imprimés pour la première fois à Venise, sous le nom de Milan, 1744-1749, réimprimés à Lucques, 1762-1770, en 14 vol.

gr. in-4° avec un supplément et des tables. IX. *Liturgia Romana vetus*, Venise, 1748, en deux vol. X. *Généalogie historique de la maison de Modène*, 2 vol. in-folio, Modène; le premier en 1717, le second en 1740 : ouvrage estimé. XI. *Della perfetta poesie italiana*, Venise, 1724, 2 vol. in-4°, réimprimée en 1748, avec les notes critiques de l'abbé Antoine Marie Salvini. XII. *Le Rime del Petrarca*, Modène, en 1711, in-4°, avec des observations très-judicieuses et vainement attaquées par les zélés partisans de Pétrarque. XIII. *Del governo della peste, e delle maniere di guardarsene*, Modène, 1714, in-8°. Ce Traité sur la peste a été réimprimé au même lieu en 1721, avec la Relation de la peste de Marseille, des observations et des additions. XIV. La *Vie de Sigonius*, à la tête des ouvrages de cet auteur, de l'édition de Milan. XV. Celle de François Torti, à la tête des œuvres de ce savant médecin italien; et plusieurs autres *Vies* particulières. XVI. Un *Panégyrique* de Louis XIV. XVII. Des *Lettres*. XVIII. Des *Dissertations*. XIX. Des *Poésies italiennes*. XX. Un *Traité du bonheur public*, traduit en français par le P. de Livoy, Paris, 1772, 2 vol. in-12. XXI. *Christianismo felice nelle missioni del Paraguai*, in-4°; tableau aussi intéressant qu'édifiant des missions du Paraguai. Il a été traduit en français par le P. Delourmal, ex-jésuite, Paris, 1754, vol. in-12. XXII. *Vita del P. Paulo Segneri*, Modène, in-8°, avec une édition des ouvrages de ce jésuite en italien. XXIII. *Della regolata divozione de' christiani*, traduit en allemand et en français. XXIV. *Antonii Campanæ de superstitione vitandâ adversùs votum sanguinarium pro immaculatâ Deiparæ conceptione*, in-4°. Il y combat le vœu de défendre jusqu'à la mort l'immaculée conception de la Vierge, vœu qui est effectivement blâmable, puisqu'il égale une pieuse opinion aux dogmes de la foi. XXV. *Prose Fiorentine;* ce sont des harangues, des oraisons funèbres, des panégyriques, et autres pièces d'éloquence des plus célèbres Florentins. XXVI. Muratori laissa plusieurs *ouvrages* manuscrits, entre autres, un Abrégé de ses *Antiquités italiennes*, en italien, dont son neveu a donné quelques volumes. *Jean-François Soli Muratori*, son neveu, a écrit sa *Vie*, in-4°, Venise, 1756. Muratori fut le Dom de Montfaucon de l'Italie; tous deux infatigables compilateurs, tous deux doués d'une mémoire prodigieuse, mais précipitant trop leurs travaux, et cherchant plus à donner beaucoup de livres, et de gros livres, que des ouvrages faits avec choix.

* MURATORIUS (François), docteur en philosophie et en médecine, florissoit à Bologne, où il enseignoit l'anatomie vers l'an 1602, à en juger par une *apologie* qu'il publia à propos du traitement qu'il avoit employé pour la cure d'une plaie au bras, causée par un coup d'arme à feu : il est à croire qu'il exerçoit aussi la chirurgie. Cet écrit est intitulé *Apologia adversùs calumniatores therapeiæ quam ipse in vulnere brachii ex sclopeto adhibuit*, Bononiæ, 1600. On doit encore à Muratorius un *Recueil* des meilleurs remèdes contre la maladie qui désola Bologne en 1630 et en 1631.

* MURCHIO (Vincent-Marie), carme-déchaussé, né à Bornio

dans le diocèse de Côme, théologien et confesseur du pape Innocent XI, voyagea dans les Indes orientales: son *Voyage*, curieux et intéressant, divisé en cinq livres, parut à Rome en 1672; le quatrième livre est consacré à la description des plantes et des animaux. Murchio mourut vers la fin du 17e siècle.

MURCIE (Mythol.), déesse de la paresse, chez les païens. Ses statues étoient toujours couvertes de poussière et de mousse, pour exprimer sa négligence. Son nom est dérivé du mot *Murcus* ou *Murcidus*, qui, chez les Romains, signifioit stupide, lâche, paresseux.

MURE (Jean-Marie de la), docteur en théologie, et chanoine de Montbrison, publia, en 1671, l'*Histoire ecclésiastique de Lyon*, et *du Forez*, in-4°. Ces deux ouvrages, pleins de recherches savantes, sont estimés. L'auteur mourut à la fin du 17e siècle.

I. MURENA (Lucius-Licinius), consul romain, battu par Mithridate, l'an 82 avant J. C., est célèbre par l'Oraison que Cicéron prononça pour sa défense.

* II. MURENA (Charles), architecte romain, né en 1713, étudia les belles lettres, la philosophie et les lois, avec l'intention de suivre le barreau; mais une vocation décidée pour l'architecture le fit renoncer à ce projet, et il s'y livra tout entier. Le cardinal Barberini, son protecteur, l'envoya auprès du célèbre Louis Vantivelli, qui faisoit alors construire le Lazaret d'Ancône, afin qu'il apprît en même temps l'architecture hydraulique. Il montra tant d'intelligence et d'habileté, que Vantivelli lui laissa la *direction* de cet ouvrage qu'il ne pouvoit plus surveiller; en 1751, sa majesté lui confia celle de la maison royale de Caserta. Le monastère et l'église du mont Olivet furent *bâtis* sur ses plans et sur ses dessins. On voit encore dans plusieurs villes d'Italie un grand nombre de *monumens*, qui attestent la fécondité et la variété de son talent. Cet architecte mourut à Rome en 1764.

I. MURET. *Voy*. ÉTIENNE de..., n° XII.

† II. MURET (Marc-Antoine-François), naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, le 12 avril 1526. Dès sa plus tendre jeunesse il acquit des connoissances qui ne sont dans les autres que le fruit de l'âge et d'une longue application. Il apprit de lui-même le grec et le latin, et fut chargé, à 18 ans, de faire des leçons sur Cicéron et sur Térence dans le collége d'Auch. Muret vint à Paris, et enseigna au collége de Sainte-Barbe avec un si grand succès, que le roi et la reine lui firent l'honneur de l'aller entendre. Un vice abominable, dont il fut injustement accusé, l'obligea de quitter Paris. Il se retira à Toulouse, et y essuya les mêmes accusations. Joseph Scaliger, piqué de ce qu'il lui avoit fait accroire qu'une épigramme qu'il avoit composée étoit l'ouvrage d'un poëte de l'antiquité, s'en vengea en l'accusant du crime qu'on a reproché à Socrate, et en lui décochant des épigrammes, dont l'une lui rappelle le danger qu'il avoit couru à Toulouse d'être brûlé :

Qui rigidæ flammas evaserat antè Tolosæ,
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

Cette épigramme est un monu-

ment des honteux soupçons dont la conduite de Muret fut noircie ; soupçons propagés par d'autres écrivains jaloux peut-être de son mérite. Cet auteur, obligé de sortir de France, prit le chemin de l'Italie, et tomba malade sur la route. Comme ses habits et sa figure n'annonçoient point ce qu'il étoit, les médecins appelés dans son hôtellerie proposèrent entre eux, en latin, de faire l'essai sur son corps vil d'un remède qu'ils n'avoient pas encore éprouvé : *Faciamus experimentum in corpore vili*.... Muret, épouvanté, se trouva guéri le lendemain par la seule crainte de la médecine. Il fit quelque séjour à Venise, où il fut accusé, dit-on, des mêmes abominations qui l'avoient obligé de chercher une retraite en Italie. Mais si ces accusations avoient eu quelque fondement, comment auroit-il été reçu avec transport à Rome, où il se retira ? comment auroit-il été si bien fêté par les cardinaux et par les papes ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il reçut dans cette capitale du monde chrétien les ordres sacrés, fut pourvu de riches bénéfices, y mena une conduite réglée, et y professa, avec un applaudissement singulier, la philosophie et la théologie. Pour donner une idée de la perspicacité de son esprit, on rapporte que Muret, voyant une personne lire une lettre, devinoit au mouvement des yeux et au changement de la physionomie du lecteur les faits contenus dans la lettre. Il mourut le 4 juin 1585. Il avoit un neveu qui se rendoit digne de son nom, mais qui mourut jeune. Marc-Antoine Muret, excellent littérateur, étoit peu philosophe, et l'éloge qu'il fit du massacre de la Saint-Barthélemi, dans son panégyrique de Charles IX, a flétri son nom. Ses *ouvrages* ont été recueillis en partie à Vérone, en cinq vol. in-8° : le premier en 1727, le dernier en 1730. Cette édition faite avec de mauvais caractère, et sur du vilain papier, en faisoit désirer une meilleure qui a été donnée à Leyde, 1746, 4 volum. in-8°. Les principaux ouvrages de Muret sont, I. D'excellentes *Notes* sur Térence, Horace, Catulle, Tacite, Cicéron, Salluste, Aristote, Xénophon, etc. II. *Orationes*. III. *Variæ lectiones*. IV. *Poëmata*. V. *Hymni sacri*, 1621, in-4°. VI. *Odæ*. VII. *Disputationes in lib. I. Pandectarum ; de origine juris, de legibus et Senatúsconsulto ; de constitutionibus principum, et de officio ejus cui mandata est jurisdictio*. VIII. *Juvenilia carmina*, etc. Paris, 1552, in-8°, peu communs, Leyde, 1757, in-12, avec Bèze. Les poésies de Muret ont été traduites en vers français par Moret. Tous ces ouvrages ont de la douceur, de l'élégance, un style pur, un tour facile, et ils respirent le goût et l'érudition. Ses *poésies*, plus estimables pour le choix des expressions, que pour celui des pensées, n'offrent presque que des mots. Ses *Odes* ne sont point marquées au coin du génie ; point d'enthousiasme, ou, s'il y en a de temps en temps quelques étincelles, on voit qu'il ne lui est pas naturel. Ses *Satires* et ses *Epigrammes* manquent de sel et de finesse ; ses *Elégies* sont insipides. Sa *Tragédie* de Jules César n'est qu'une déclamation écrite d'un style languissant et prosaïque. En général, on peut dire qu'on y sent par-tout l'humaniste, mais nulle part le grand poëte. On dit qu'il ne relisoit jamais ce qu'il avoit écrit, et qu'il atteignoit tout d'un coup à cette élégance qui le distingue.

† III. MURET (Pierre), prêtre de l'Oratoire de Caune en Provence ; auteur de deux traités curieux : l'un, *Des festins des anciens*, 1682, in-12, réimprimé à La Haye (Paris), 1715, in-12 ; l'autre, *Des cérémonies funèbres de toutes les nations*, 1679, in-12. Il prêcha à Paris avec distinction.

† MURILLOS (Barthélemi), célèbre peintre espagnol, né auprès de Séville en 1613. A 20 ans il quitta l'Andalousie pour étudier à Madrid sous Vélasquez. Ce voyage est le seul que Murillos ait entrepris. Les tableaux du Titien, de Rubens, de Van Dyck, que contenoient les maisons royales, furent les modèles sur lesquels il se forma un coloris admirable. Il ne négligea pas le dessin ; mais ses études d'après l'antique ne furent pas aussi fructueuses. Ses *ouvrages* attirèrent bientôt l'attention générale. Ant. del Castillo, peintre cordouan, surpris de leur beauté, s'écria en les voyant : « Il me faut mourir ; je n'ai que trop vécu ! » En effet, désespéré de ne pouvoir égaler Murillos, il mourut de chagrin. La célébrité de Murillos l'avoit introduit à la cour, dont le séjour ne convenoit point à son caractère doux et modeste ; il s'en éloigna, et se retira à Séville, où les faveurs des grands le vinrent chercher. Sa générosité l'empêcha d'amasser des richesses, et il ne dut qu'à la considération dont il jouissoit l'honneur que lui fit un ministre espagnol qui lui demanda la main de l'une de ses sœurs. Murillos s'étoit marié jeune, et son union eût été constamment heureuse, sans la perte d'un fils unique qui promettoit de l'égaler, et qui mourut dans l'Inde, où la curiosité l'avoit conduit. A l'âge de 70 ans, Murillos fit une chute, qui n'eût eu rien de dangereux, sans son extrême pudeur qui l'empêcha de découvrir aux médecins le mal que lui causa cet accident. Après des douleurs aiguës qu'il cacha toujours, il périt en 1685. Cette retenue peut paroître ridicule ; mais elle fait connoître la pureté des mœurs de Murillos. On a quelquefois appelé ce peintre le Van Dyck espagnol ; plus souvent on l'a comparé à Paul Véronèse dont il étudia beaucoup la manière. Un pinceau fier et hardi, un dessin plus vrai que correct, caractérisent ses premières productions : sa touche acquit dans la suite plus de moelleux, ses carnations devinrent plus fraîches, et il mit plus de correction dans son style. Ses principaux *ouvrages* sont restés en Espagne. Le *Bon Pasteur* et le *Saint-Jean* de ce peintre ont été vendus ensemble 40650 l. *V.* CASTILLO, n° III.

* MURINAIS-DAUBERZON, général, député du département de la Seine au conseil des anciens, en mars 1797, s'étant rangé dans le parti clichien, le directoire victorieux le fit condamner à la déportation le 4 septembre, et il fut arrêté dans la matinée du même jour, au moment où il se rendoit au conseil, ignorant ce qui s'étoit passé. La proscription de Murinais fut celle dont l'opinion publique accusa le directoire avec le plus d'amertume. Ce respectable vieillard ne put résister long-temps au climat homicide de Cayenne, et mourut à Sinnamary, le 3 décembre 1798, au milieu de ses compagnons d'infortune, auxquels il adressa ces dernières paroles : « Plutôt mourir à Sinnamary sans reproches que de vivre coupable à Paris. » Tronçon Ducoudray fit son oraison funèbre.

* MURIS (Jean de), *Voyez* MURS.

MURMELLIUS (Jean), de Ruremonde, professeur de belles-lettres, mourut à Deventer en 1517. Il laissa, I. Des *ouvrages* sur la grammaire. II. Des *notes* sur d'anciens auteurs. III. *Eclogæ*, Munster, 1504. IV. *Elegiarum moralium libri quinque.* V. *De hymnis ecclesiasticis.*

*MURNER (Thomas), moine de l'ordre des frères prêcheurs, professeur de belles-lettres à Fribourg en Brisgaw, composa en 1499, à la prière de Jean Mornher de Mersperg, son élève, un traité en forme de dialogue sous le titre *De pythonico contractu.* Il se trouve dans le recueil intitulé *Malleus maleficorum*, imprimé en 1582 à Francfort-sur-le-Mein, et à Lyon en 1584.

* I. MURPHY (Arthur), doyen des auteurs dramatiques anglais, né à Cork en 1727, entra d'abord chez un négociant, ensuite chez un homme de loi; ne trouvant pas dans ces deux emplois la route assez rapide pour se faire une fortune et une réputation, il entreprit un Journal, sous le titre de *The Gray's-Inn journal*, dans le temps que Johnson publioit le Rambler. Cet ouvrage, quoique superficiel, eut du succès, et procura même à l'auteur la connoissance de Johnson, par une singulière circonstance. Murphy étoit un jour à la campagne, fort inquiet de ce qu'il auroit à faire le lendemain pour remplir le numéro de son Journal. « Parbleu, lui dit un de ses amis, que ne prends-tu un fort joli conte oriental qui se trouve au Magasin français que j'ai dans ma poche? » Murphy saisit la proposition, traduit le conte, et l'envoie à l'imprimeur. Mais quel est son chagrin, lorsque, de retour à Londres, il apprend que le conte qu'il a traduit du français n'étoit lui-même qu'une traduction du Rambler! Murphy en fit ses excuses à Johnson, qui le reçut avec beaucoup d'indulgence et d'intérêt. Leur amitié date de cette époque. Peu d'années après, il se mit à faire des *pièces* de théâtre, dont plusieurs eurent un grand succès: il voulut même débuter dans le rôle d'Othello, mais il y fut sifflé. Sa *Fille grecque* est une des tragédies les plus intéressantes du théâtre anglais, et une de celles qu'on représente le plus souvent. Son *Orphelin de la Chine* est fait sur un autre plan que celui de Voltaire, dont il emprunte cependant beaucoup de traits, et dont il fait une critique presque toujours injuste. Le style tragique de Murphy n'a pas de force; mais il est noble, simple et élégant. Les meilleures comédies de cet auteur sont, *Tout le monde a tort; l'Ecole des tuteurs: l'Ennemi de lui-même;* le *Choix*, etc. Ces pièces, bien intriguées et bien conduites, offrent une peinture assez fidèle des mœurs de la société. L'auteur a montré plus de talent comique dans ses farces que dans ses comédies. Le dialogue en est plus gai et les situations plus plaisantes. Sa meilleure pièce en ce genre est intitulée *Trois semaines après le mariage*. Murphy a beaucoup imité et souvent copié les auteurs français; mais, comme la plupart de ses confrères, il ne les cite que pour les dénigrer. Il a *traduit* toutes les Œuvres de Tacite; mais sa traduction manque de précision et de fidélité. Le célèbre Gray, poëte et littérateur,

avoit renoncé à cette entreprise, après l'avoir essayée. Murphy est mort en 1805 à Brompton.

* II. MURPHY (James), voyageur en Portugal; dans le premier voyage il décrit les principales villes, les mœurs des habitans, ainsi que celles des campagnes, et indique tous les objets qui méritent de fixer l'attention du philosophe, de l'antiquaire et de l'artiste; dans le second il est plus étudié, mais moins agréable : on trouve des détails sur la topographie, l'histoire naturelle des productions, de la population, l'industrie, le commerce, les sciences, etc.

I. MURRAY (Jacques, comte de), fils naturel de Jacques V, roi d'Ecosse, prit les armes en 1568 contre Marie Stuart, reine d'Ecosse, sa propre sœur, lorsqu'elle eut épousé en troisièmes noces Jacques Hesburn, comte de Bothwell. Après avoir fait chasser d'Ecosse ce comte, la reine fut arrêtée par ses ordres, et dépouillée du gouvernement du royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de Henri Stuart et de cette princesse, qui n'étoit âgé que de treize mois. Le comte de Murray élu régent du royaume pendant la minorité de son neveu, et ayant toute l'autorité en main, fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, deuxième époux de la reine. Il accusa cette princesse d'y avoir eu part, la confina dans le château de Lochlevin, et la traita fort cruellement. Il voulut même irriter contre elle Elizabeth, reine d'Angleterre, qui alors refusa de se prêter à ses vues. Murray, homme dur et méchant, s'étoit fait beaucoup d'ennemis. Un jour qu'il se promenoit à cheval par les rues de Linlithgow, l'an 1570, il fut tué d'un coup de pistolet par Jacques Hamilton, dont il avoit injustement confisqué les biens. Ce fut lui qui bannit la religion catholique du royaume d'Ecosse.

* II. MURRAY (Thomas), peintre écossais, né en 1666, mort en 1724, ne peignoit que le *portrait;* mais il a réussi en ce genre. Il a peint le roi d'Angleterre, et presque toute la cour.

* III. MURRAY (Jacques), théologien écossais, né à Dunkeld en 1703, mort en 1758, élève d'Aberdeen, où il fut reçu maître-ès-arts, refusa un bénéfice dans son pays, et vint à Londres, où il desservit une congrégation. On a de lui un livre intitulé *Aletheia*, ou *Système des vérités morales*, 4 vol. in-12.

* IV. MURRAY (Guillaume), comte de Mansfield, né à Perth en Ecosse le 2 mars 1705, fut envoyé en Angleterre à l'âge de trois ans, pour son éducation. Au retour d'un voyage dans le continent, il entra à Lincol's-Inn, et s'y fit bientôt une grande réputation; son habileté à parler en public lui donna de la supériorité même sur ceux dont il n'avoit encore pu atteindre ni les connoissances, ni l'expérience. Ses succès prématurés donnèrent à penser qu'il étoit plutôt orateur que jurisconsulte; et comme en débutant dans sa carrière il surpassa en éloquence ses contemporains, et ceux qui l'avoient précédé, on ne lui rendit comme jurisconsulte qu'une justice plus tardive. Son goût pour les belles-lettres, et ses liaisons avec les littérateurs les plus distingués, fortifièrent cette idée; mais le temps et l'expérience ne tarde-

rent pas à l'effacer. En 1742 il fut nommé membre du parlement, député de Boroughbridge ; en 1754, procureur-général de la cour du banc du roi ; peu de temps après, lord chef de justice et créé baron de Mansfield. A son installation à la présidence de cette cour, il s'appliqua à introduire la plus grande exactitude et la plus grande célérité dans l'expédition des affaires qui lui étoient soumises. Dans l'état d'incertitude où se trouva le ministère en 1757, lord Mansfield accepta le 9 avril les fonctions de chancelier de l'échiquier ; les grands sceaux lui furent offerts à la retraite de lord Hardwick ; mais il les refusa. Au commencement du règne actuel, lord Mansfield fut l'objet de la haine des partis, et pendant plusieurs années exposé aux invectives et aux calomnies des factions. Leurs attaques ne mirent aucune interruption dans l'attention qu'il ne cessa point d'apporter dans les devoirs de sa place. Elles se réveillèrent lorsque la proscription de M. Wilkes fut portée à la cour du banc du roi. Cette affaire, devenue célèbre, fixoit d'une manière particulière l'attente du public ; le jour du jugement, non seulement la salle d'audience, mais celle de Westminster et la cour du palais étoient remplies de spectateurs inquiets et impatiens. A cette occasion lord Mansfield releva avec beaucoup de fermeté les maux qui pouvoient résulter de cette chaleur que le peuple montroit contre les juges de la cour, et particulièrement contre lui. Il exprima avec force son mépris pour toutes les menaces qui tendroient à intimider la cour, et à lui faire oublier ses devoirs. « J'honore le roi, dit-il, et respecte le peuple ; mais à mon avis, rien de ce que peut donner la faveur de l'un ou de l'autre ne doit exciter l'ambition. J'apprécie tout ce que vaut la popularité, et j'estime celle qui suit les services rendus, autant que je dédaigne celle qui est bassement mendiée. » En 1776 il fut nommé comte de la Grande-Bretagne, sous le titre de comte de Mansfield, et faillit, en 1780, à être la victime d'un mouvement populaire qui, à la suite de quelques troubles excités dans la capitale, se tourna contre lui ; sa maison, attaquée à l'improviste, fut détruite et brûlée la nuit du 7 juin ; il ne put sauver que sa vie ; et lorsque la chambre des communes eut voté un dédommagement en faveur de ceux qui avoient souffert de cet accident, lord Mansfield, invité à établir la quotité de ses pertes, répondit que « quelque considérables qu'elles pussent être, il ne lui convenoit ni d'attendre ni de réclamer aucune indemnité du gouvernement. » A la suite des infirmités de l'âge, il demanda sa retraite en 1788, et n'y survécut que jusqu'au 20 mars 1793. Il conserva presque sans altération l'usage de toutes ses facultés. On rapporte qu'en parlant de la révolution de France, il disoit que c'étoit un événement extraordinaire ; que comme il étoit sans exemple, il avoit été aussi sans pronostic, et qu'on ne pouvoit encore former de conjectures sur ses conséquences. Lord Mansfield, marié, en 1738, à lady Elizabeth Finch, fille du comte de Winchelsea, mourut sans enfans.

* V. MURRAY (Jacques), ministre anglican, qui publia, sans y mettre son nom, une *Histoire des églises d'Angleterre et d'E-*

écosse, Newcastle, 1772, 3e vol. in-8°, mourut en 1782.

* VI. MURRAY (Guillaume), pasteur à Birmingham, d'une congrégation de protestans dissidens, a publié plusieurs *écrits* pour leur défense. Celui de tous ses ouvrages qui est le plus estimé est intitulé *Closet devotion* : la Dévotion du cabinet. Il mourut en 1753, à l'âge de 62 ans.

† MURS *ou* DE MURIS (Jéhan des), né en Normandie suivant les uns, et en Angleterre suivant d'autres, fut chanoine de l'église de Paris, et docteur en Sorbonne, s'appliqua à la musique, dont il a laissé un fort bon *traité*. Il florissoit au commencement du 14e siècle, et vivoit encore en 1323. On présume, avec raison, que c'est vers ce temps qu'il fit paroître son ouvrage intitulé *Tractatus de musicâ*. Dans la première partie, *Summa musicæ*, il traite de la musique, de ses inventeurs, de ses espèces, des proportions, des intervalles; et dans la deuxième partie, *Musica speculativa*, il enseigne l'art de conduire les voix, et des moyens de les accorder ensemble, du monochorde, de sa division, des instrumens, etc.; les autres parties traitent de la musique pratique, des notes, de leurs figures. Quelques écrivains ont attribué à Jehan des Murs l'*invention* de la figure et de la valeur des notes, parce qu'il en parle très-exactement dans la troisième partie de son traité; néanmoins il est plus vraisemblable qu'il n'en a pas tant été l'auteur que le collecteur et le compilateur, qui, le premier, a plus amplement et méthodiquement laissé par écrit ce qui se pratiquoit de son temps dans la musique. Dans son Art du plain-chant, Paris, 1673, in-4°, le P. Jumilhac a donné un extrait de la doctrine du docteur Jehan des Murs. J. J. Rousseau (Dictionnaire de musique) en a parlé fort inexactement, et de manière à faire penser qu'il ne l'avoit jamais lu. Le savant Martin Gerbert a publié la plus grande partie du *Tractatus de musicâ*, dont la bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits bien conservés, dans son excellent recueil des *Scriptores ecclesiastici*, typis San-Blasianis, 1784, in-4°, tom. 3, pag. 189-515.

MURTOLA (Gaspard), poëte italien, né à Gênes, se retira à Rome, où il mourut en 1624. Il avoit fait un poëme sous ce titre, *Della creazione del mondo*, in-12, qui fut critiqué par Marini. Ces deux poëtes écrivirent quelques sonnets satiriques, intitulés, les uns, *la Murtoleïde*, in-12; les autres, *la Marineïde*, aussi in-12. Mais Murtola, se sentant le plus foible, chercha d'autres instrumens que sa plume pour se venger; il tira un coup de pistolet sur Marini, qui fut blessé. Cette affaire auroit eu des suites fâcheuses, si Marini n'eût travaillé à obtenir la grace de son assassin. Quelque noble que fût le procédé de son ennemi, Murtola conserva dans son cœur un vif ressentiment de la Murtoleïde. Le pape Paul V lui parlant un jour de cette affaire : *E vero*, dit-il, *ho fallito*, témoignant par-là qu'il se repentoit moins d'avoir tenté le coup que de l'avoir manqué. Outre son poëme de la *Création du Monde*, Murtola a fait encore d'autres *vers italiens*, in-12; un poëme latin, qui a pour titre : *Nutriciarum sive Næniarum libri tres*, imprimé plusieurs fois, et dont Macera a pu-

blié une édition en 1602, in-12, à la suite de laquelle on trouve, par le même auteur, *Problematum libri duo*, *et Epigrammatum liber unus*. On doit encore à Murtola un *poëme* sur Janus, imprimé en 1598.

MUS (Decius). *Voy*. Decius, n° I.

† I. MUSA *ou* Mousa, gouverneur d'Afrique pour le calife Walid, vivoit à la fin du 7e siècle et au commencement du 8e. Il contribua beaucoup à la conquête de l'Afrique, et à inculquer à ses habitans les lumières et les pratiques du Koran. La Mauritanie n'étoit pas encore réduite à l'empire des Musulmans; Musa entreprit de la conquérir. Ce pays, dont Ceuta étoit la place forte, appartenoit aux Visigoths d'Espagne; le comte Julien y commandoit. Musa vint attaquer cette place et fut vivement repoussé par la vigilance et le courage de ce comte. Musa étoit honteux de sa défaite; mais bientôt un changement inattendu dans les principes du comte Julien favorisa ses projets. Ce chef chrétien lui envoya un message, par lequel il offroit aux successeurs de Mahomet sa personne, son épée et la place qu'il commandoit, et sollicita l'indigne gloire d'introduire les Arabes dans le centre de l'Espagne. (*Voy*. Julien, n° VII.) Musa, qui résidoit à Tanger, entretint sa correspondance avec Julien, et hâta ses préparatifs. Il occupa la place de Ceuta et la Mauritanie, et chargea son lieutenant Tarik de l'expédition de l'Espagne. (*Voyez* Tarik.) Celui-ci débarqua à Gibraltar au commencement de l'an 711, et parvint, après une bataille décisive, à conquérir presque toute l'Espagne. Musa, instruit de ces rapides succès, donna des éloges à Tarik; mais bientôt il en fut jaloux. Il craignit que ce guerrier ne lui enlevât toutes les occasions d'acquérir de la gloire en Europe. Il partit de la Mauritanie, à la tête de dix mille Arabes et de huit mille Africains, et vint débarquer à Algézire. Il assiégea et prit Séville et Mérida. Cette dernière ville opposa une résistance qui fit honneur à ses habitans. On raconte qu'ils ne se défendoient ainsi que dans l'espoir de voir bientôt périr Musa, qui étoit très-vieux. Celui-ci, pour leur ôter cet espoir, teignit en noir sa barbe blanchie par l'âge, et lorsque les députés de Mérida se présentèrent dans sa tente pour traiter de la paix, ils virent, au lieu de la figure d'un vieillard, celle d'un homme qui avoit les caractères de la vigueur et de la jeunesse, ce qui les détermina à capituler; mais cette anecdote est suspecte. Il est certain seulement que Musa, pour cacher sa vieillesse, teignoit en rouge sa barbe blanche. Musa rencontra Tarik entre Mérida et Tolède. La première entrevue fut cérémonieuse et réservée. Musa exigea de son lieutenant un compte rigoureux des trésors de l'Espagne. Tarik, exposé au soupçon et à la calomnie, fut emprisonné, insulté, et même fustigé par la main de Musa. Celui-ci, secondé par son fils Abdélaziz conquit tout le reste de l'Espagne, porta ensuite ses armes au-delà des Pyrénées, et se rendit maître de la Septimanie, appelée depuis Languedoc. Il trouva à Carcassonne, dans l'église de Sainte-Marie, sept statues équestres d'argent massif, dont sans doute il s'empara. Arrivé à Narbonne, il retourna sur les côtes de la Galice et de la Lusitanie. Les villes qui se rendoient sans résistance étoient maintenues

dans leurs priviléges et leurs lois; celles que Musa prit d'assaut furent réduites en cendres. Tolède capitula, et reçut une garnison arabe, ce qui fit donner, aux chrétiens du pays, le nom de *Musarabes*. Il traita Théodémir, prince des Goths, et ses sujets avec beaucoup de douceur; mais ses intentions ne furent pas toujours suivies par ses soldats. Les fanatiques musulmans se livrèrent à des excès. Plusieurs églises furent profanées et pillées. Musa se proposoit de franchir de nouveau les Pyrénées, de conquérir le reste de la Gaule et l'Italie, et de prêcher l'unité de Dieu et le Koran au centre de la chrétienté. Il ne bornoit pas ses projets ambitieux à détruire la puissance du roi des Francs, de celui des Lombards et du pape; il vouloit soumettre la Germanie, suivre le Danube depuis sa source jusqu'au Pont-Euxin, renverser l'empire de Constantinople, et, repassant d'Europe en Asie, réunir les contrées qu'il auroit vaincues au gouvernement d'Antioche et aux provinces de la Syrie. Mais ce vaste projet fut contrarié par les circonstances. Les amis de Tarik avoient exposé à la cour de Damas, avec succès, ses services, et l'indigne traitement qu'il en avoit reçu. Le calife blâma la conduite de Musa et le manda à sa cour. Les lenteurs qu'il mit à obéir accrurent le mécontentement; enfin, un messager du calife arriva en 714 à Lugo en Gallicie, et dans le camp de Musa, saisit la bride de son cheval, et lui ordonna de le suivre. Il obéit sans murmurer, et laissa le gouvernement de l'Espagne à ses deux fils Abdallah et Abdélaziz. Lorsque Musa fut arrivé à la cour de Damas, il y trouva le calife Walid mort, et son frère Soliman sur le trône. Le nouveau calife étoit l'ennemi de Musa. On le déclara coupable de vanité et de mauvaise foi, et ce qui dut le ruiner, ou attester ses rapines, on le condamna à une amende de 200 mille pièces d'or. Pour le punir de la manière indigne dont il avoit traité Tarik, on lui infligea le même châtiment. Le vieux général, après avoir été fustigé en public, fut un jour entier exposé au soleil devant la porte du palais, et finit par obtenir un honnête exil sous le nom de pélerinage de la Mecque. Le calife, craignant une famille puissante et outragée, fit, en 715, assassiner à Cordoue le fils de Musa, Abdélaziz : on lui reprochoit des prétentions à la royauté et son mariage avec une chrétienne, avec Egilona, veuve du roi Rodrigue. Sa tête fut apportée en Asie, et par un raffinement de barbarie, on la présenta à son père, en lui demandant s'il connoissoit les traits du rebelle. « Oui, s'écria Musa avec indignation. Je reconnois ses traits; je soutiens qu'il fut innocent, et j'appelle la justice du ciel sur la tête de ses meurtriers. » Le désespoir et la vieillesse de Musa le mirent bientôt hors de l'atteinte des rois; il mourut de douleur peu de temps après son arrivée à la Mecque. La vie de Musa a été écrite en arabe par un de ses petits-fils échappé au massacre de sa famille.

II. MUSA. *V.* Moyse, n° VIII.

* MUSANZIO (Jean-Dominique), savant jésuite du 17e siècle, remplit divers emplois dans son ordre. Ses *Tables chronologiques*, qui s'étendent jusqu'à l'année 1691, sont estimées. Elles furent continuées jusqu'en 1750 par les PP. Dominique Centi,

Antoine Casini, et Faure, autres jésuites, et publiées cette même année sous le titre de *Tabulæ chronologicæ Dominici Musaulti è societate Jesu, quæ sacra, politica, bellica, fortuita, litteras et artes ad omnigenam historiam complectuntur; ab orbe condito ad annum post Christum natum 1750; editio tertia auctior, emendatior, et in formam commodiorem redacta. Accessit dissertatio historico-critica, quâ chronologiæ his tabulis traditæ specimen apologeticum exhibetur*, Romæ, 1750; Bononiæ, 1752. Le P. Faure, indépendamment d'une dissertation apologétique de ces Tables, y a ajouté quelques savantes notes. On a encore de Musanzio l'*Oraison funèbre* en latin du cardinal Barberini, 1680, in-fol. Ce jésuite mourut au commencement du 18e siècle.

* MUSARRA (Charles), ecclésiastique de Messine, et chevalier de Jérusalem, mort en 1683, a publié plusieurs *Poëmes*, entre autres l'*Énéide de Virgile*, et des *Poésies* qui se trouvent dans la première partie du Recueil de l'académie *Della Fucina*.

* MUSCARA (André), Sicilien, jurisconsulte assesseur de la grande cour archiépiscopale de Palerme, et ensuite avocat fiscal, mort en 1666, a publié *Defensio immunitatis ecclesiasticæ, etc.*

* I. MUSCETTOLA (Tibère), Napolitain, de la congrégation de l'Oratoire, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui des *discours moraux*, imprimés à Venise en 1670, in-12.

* II. MUSCETTOLA (Tibère), de la même famille que le précédent, conseiller du roi, florissoit dans le 16e siècle. Il a écrit *De translatione regalis depositi cadaveris serenissimi regis Alphonsi de Aragoniâ I. hujus regni historica juridica probatio pro excellentissimo D. Petro Antonio de Aragoniâ.*

MUSCHENBROECK. *Voyez* MUSSCHENBROECK.

* MUSCO (Michel), de Tarente, clerc régulier, vivoit dans le 17e siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *Il Regolare, ovvero della regolare perfezione diviso in due parti*, Venise, 1628, in-4°.

I. MUSCULUS (Wolfangus), l'un des plus célèbres théologiens du 16e siècle, né à Dieuse en Lorraine, l'an 1497, d'un tonnelier, se fit bénédictin dans le Palatinat à l'âge de 15 ans; mais il quitta, en 1527, le cloître, pour suivre les opinions indulgentes du luthéranisme qui lui donnoit une femme. Réduit à la mendicité, il se fit tisserand, et ensuite manœuvre à Strasbourg, où il s'étoit réfugié. Bucer, instruit de son savoir, lui donna une retraite dans sa maison et la place de catéchiste. Un moine prêchant un jour contre les nouvelles opinions religieuses, Musculus le chasse de sa chaire, y monte à sa place, et fait une apologie très-forte des innovations introduites par Luther. Cette saillie de zèle lui mérita la place de ministre de Strasbourg, et ensuite une chaire de théologie à Berne, où il mourut le 29 août 1563, à 66 ans, après avoir publié des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, in-folio: une compilation intitulée *Loci communes*, in-folio; et des *Traductions* de plusieurs Traités

de saint Athanase et de saint Basile, etc.

† II. MUSCULUS (André), de Scheneberg en Misnie, professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder, un des plus zélés défenseurs de l'ubiquité, mourut en 1580. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages*, qui n'ont obtenu aucune estime. Musculus prétendit que Jésus-Christ n'avoit pas seulement été médiateur en qualité d'homme, mais que la nature divine étoit morte comme la nature humaine. Il enseignoit que le Sauveur n'étoit point effectivement monté au ciel, mais qu'il avoit laissé son corps dans la nuée qui l'environnoit. On ne voit pas qu'il ait formé de secte. Il avoit voulu combattre Stauler, qui prétendoit que Jésus-Christ n'avoit été médiateur qu'en qualité d'homme et non pas en qualité d'Homme-Dieu. Musculus, pour le contredire, soutint que la Divinité avoit souffert, et qu'elle étoit morte.

† MUSÉE, *Musæus*, très-célèbre poëte grec, que l'on croit avoir vécu du temps d'Orphée et avant Homère, vers l'an 1180 avant Jésus-Christ. Il est auteur du *Poëme de Léandre et Héro*. On le trouve dans le *Corpus poëtarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-folio; séparément, grec et latin, Paris, 1678, in-8°, et Leyde, 1737, in-8°. (*Voy*. ONOMACRITE.) La meilleure édition de Musée est celle de C. F. Heinrich, Hanovre, 1793, in-8°; celle de Teucher, Halæ, 1801, in-8°, est inférieure à la précédente. M. Moutonnet de Clairfonds a traduit Héro et Léandre en français, Paris, 1774, in-8°, et M. Gail en a donné une traduction jointe à celle des Idylles de Théocrite, avec le texte grec, la version latine et des notes, Paris, 1796, 3 vol. in-4°. M. de La Porte Dutheil en a donné une édition en grec et en français, Paris, 1784, in-12. La traduction en vers italiens donnée par Girol Pompie est estimée. M. Renouard en a donné une jolie édition en 1801, in-12. — Il y a eu un autre poëte de ce nom dans le 4e siècle.

* MUSELLI (Le marquis Jean-Jacques), savant antiquaire et célèbre littérateur, né d'une noble et ancienne famille de Vérone le 9 septembre 1697, et mort dans cette ville le 1er août 1768, a publié les ouvrages suivans : I. *Numismata antiqua collecta et edita*, Veronæ, 1750, 3 vol. in-folio. Il dédia cet ouvrage au roi de Pologne, qui le récompensa généreusement. II. *Antiquitatis reliquiæ collectæ, tabulis incisæ, et explicationibus illustratæ*, Veronæ, 1756, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est écrit en latin et en italien. Ces deux ouvrages, réunis en un seul, furent publiés sous le titre suivant : *Musæum Musellianum in quinque tomos distributum*, *quorum primi tres numismata*, *quartus inscriptiones*, *etc.*, *quintus antiquitatum reliquias complectuntur*, Veronæ, 1760, 5 vol. in-folio. Muselli a laissé un grand nombre de *manuscrits* précieux.

MUSES (Mythol.), déesses des sciences et des arts, filles de Jupiter et de Mnémosyne. Elles étoient neuf : Clio, Melpomène, Thalie, Euterpe, Terpsichore, Erato, Calliope, Uranie, et Polymnie. Chacune d'elles présidoit à quelque art particulier. Clio à l'histoire, Melpomène à la tragédie, Thalie à la comédie, Euterpe à la flûte et aux autres

instrumens à vent; Terpsichore avoit inventé la harpe, Erato la lyre, Calliope les vers héroïques, Polymnie la rhétorique, et Uranie l'astronomie. Il y avoit des peuples qui n'admettoient que trois Muses: Mélété, Mnémé, Aædé. D'autres en comptoient sept; quelques-uns seulement, deux. Les Muses, quel que fût leur nombre, avoient Apollon à leur tête. Le palmier, le laurier, et plusieurs fontaines, comme l'Hippocrène, Castalie, et le fleuve Permesse, leur étoient consacrés. Elles habitoient les monts Parnasse, Hélicon, Piérius, et le Pinde. Le cheval Pégase paissoit ordinairement sur ces montagnes et aux environs. On représentoit les Muses jeunes, belles, chastes, aimant la retraite, ayant à la main et autour d'elles les attributs qui convenoient à chacune. Quelquefois même on les peignoient formant des danses en chœur, pour désigner la liaison prochaine ou éloignée qu'il y a entre toutes les sciences et les arts. *Voyez* Aon.

I. MUSGRAVE (Guillaume), docteur en médecine d'Oxford, antiquaire anglais, et secrétaire de la société royale de Londres, né en 1657, mourut en 1721, à Exeter, où il exerçoit son art. On a de lui, I. *Les Transactions philosophiques*, numéros 167 à 178. II. *Geta Britannicus*, 1715, in-8°. III. *Belgium Britannicum*, 1719, in-8°. IV. *De aquilis Romanis*, 1723 in-8°. V. *De legionibus*, etc.

* II. MUSGRAVE (Guillaume), fils du précédent, médecin fort habile, né à Exeter, mort en 1777, a publié quelques *Ouvrages* de critique très-estimés. Une accusation de corruption que Musgrave porta contre les ministres qui avoient fait la paix de 1763 fit grand bruit: mais l'affaire ayant été discutée devant un comité de la chambre des communes, Musgrave ne put fournir des preuves suffisantes.

† MUSITAN (Charles), prêtre, médecin à Castrovillari, petite ville de Calabre, mort à Naples en 1714, à 80 ans, est auteur de plusieurs *ouvrages* imprimés à Genève, 1716, in-folio, 2 vol. Musitan avoit exercé la médecine avec succès, et ses *écrits* sont une preuve qu'il en connoissoit profondément la théorie. Il n'acceptoit ni honoraires, ni présens. Ses ennemis voulurent lui interdire la médecine; mais le pape Clément IX, qui connoissoit son savoir, lui permit de l'exercer. Il se signala sur-tout dans le traitement de la maladie vénérienne, sur laquelle il a donné un *Traité*, traduit en français par Devaux, 1711, deux volumes in-12.

† MUSIUS (Corneille) *ou* Muys, né à Delft en 1503, se distingua dans les belles-lettres et les langues à Louvain, et les enseigna lui-même à Gand. Il accompagna ensuite de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa patrie, il fut directeur des religieuses de Sainte-Agathe, emploi qu'il remplit avec beaucoup de zèle pendant 36 ans. Dans ses momens de loisir, il cultiva les muses, et se fit estimer par sa science et par sa probité. Le fanatique Guillaume Lumei, le fit arrêter à Leyde, et épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce. Il lui fit couper les oreilles, le nez, les doigts des mains et des pieds, et ce que

la pudeur défend de nommer, et finit par le faire attacher à la potence, où il mourut le 15 décembre 1572. Guillaume Estius, dans son Histoire des martyrs de Gorcum, les auteurs des *Acta Sanctorum* au 10 juillet, et Pierre Opmeer, dans son Histoire des martyrs de Hollande, se sont étendus sur la vie et la mort de ce martyr. On a de lui divers Poëmes : I. *Institutio feminæ christianæ*, tirée du dernier chapitre des Proverbes. *Odes* et quelques *Psaumes* en vers, Poitiers, 1536, in-4°. III. *De temporum fugacitate, deque sacrorum poëmatum immortalitate,* ibid, 1536, in-4°. Il y donne un abrégé de sa vie. IV. *Imago patientiæ*. V. *Libellus tumulorum Desiderii Erasmi*, Louvain, 1536, in-4° VI. *Encomium solitudinis,* Anvers, 1566, in-4°. VII. Des *Hymnes*. VIII. Un *Livre de prières*, publié par Luc Opmeer, Leyde, 1582, in-16. Ses vers sont d'un style pur et clair. On voit dans *le Theatrum crudelitatis hæreticorum* la représentation de son cruel martyre.

† MUSONIUS-RUFUS (Caïus), philosophe stoïcien, envoyé en exil dans l'île de Gyare, sous le règne de Néron, parce qu'il critiquoit les mœurs du prince, fut rappelé par l'empereur Vespasien, qui avoit moins à craindre les censeurs. Pierre Nieuwland a publié à Amsterdam une savante Dissertation de Musonius Rufus. — Il ne faut pas le confondre avec un autre philosophe cynique, du même nom et du même temps, qui étoit lié avec Apollonius de Tyanes. Nous avons plusieurs *Lettres* de ces deux philosophes. *Voyez* les Mémoires de l'académie des inscriptions, in-4°, tome XXXI, page 131.

* I. MUSOTTI (Alexandre), noble Bolonais, né en 1535; après avoir été reçu docteur en droit civil et canon, alla à Rome, où il fut employé honorablement par le pape Pie IV. Grégoire XIII lui donna un canonicat dans l'église du Vatican, et le choisit pour son camérier. Peu après, c'est-à-dire en 1579, il obtint l'évêché d'Imola, avec le titre de comte de Bagnarca, et en 1591 il fut envoyé, en qualité de nonce, à Venise. Après avoir rempli sa mission, il revint dans son évêché, qu'il gouverna avec autant de prudence que de sagesse, jusqu'à sa mort arrivée le 23 janvier 1607. Ce fut par ses ordres que fut imprimé, en 1595, à Bologne, *le Rituel des sacremens, à l'usage de l'église d'Imola.*

* II. MUSOTTI (Etienne), de Bologne, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, est connu par les ouvrages suivans : I. *De filii Dei, Deiparæque semper Virginis Mariæ ortu, oratio*, Veronæ, 1622. II. *De prælati sapientiâ ortu*, Bononiæ, 1621.

* MUSSAPHIA (Benjamin), médecin juif, exerça son art à Hambourg, et y florissoit vers l'an 1638. Il passa ensuite à Gluckstadt, au duché de Holstein, et de là à Amsterdam, où il mourut en 1674. On a de lui, I. *Sacro-medicæ sententiæ,* Hamburgi, 1640, in-8°, avec sa lettre *De auro potabili*. II. *Epistola de maris reciprocatione*, Amstelodami, 1642, in-4°. Il établit dans cet ouvrage un système sur le flux et reflux de la mer.

* MUSSARD (Pierre), né à Genève vers l'an 1625 ou 1626, montra du goût pour

l'étude dès son enfance, ses parens le destinèrent aux fonctions de ministre, qu'il exerça par la suite avec distinction. Mussard se montra grand prédicateur à Lyon; mais obligé de quitter cette ville, d'après un édit qui défendoit aux Génevois de prêcher en France, et ne pouvant retourner dans sa patrie, parce qu'il ne vouloit point souscrire le formulaire *Consensus*, il se retira à Londres. A peine y étoit-il qu'il fut appelé à l'église de la Savoie, au service de laquelle il consacra les six dernières années de sa vie. Il mourut en 1681. On a de lui, I. *Jugement rendu par MM. de la propagation de la foi, sur le traité du purgatoire, prouvé contre la doctrine de MM. de la religion prét. réf., par messire Bobye, conseiller, aumônier et prédicateur du roi*, in-8°, Lyon, 1661. II. *Conformités des cérémonies modernes avec les anciennes, où l'on prouve, par des autorités incontestables, que les cérémonies de l'Eglise romaine sont empruntées des païens*, Genève, 1667, in-8°. Ce livre a été traduit en allemand, et imprimé deux fois à Leipsick, en 1695 et 1763. Il en a été fait une autre édition en français avec des additions, suivies de la *Lettre écrite de Rome* sur le même sujet, par Conyers Middleton, Amsterdam, 1744, in-12. (*Voy.* MIDDLETON, n° III.) III. Un volume de *Sermons*, imprimé à Genève en 1674. IV. Un traité latin des dieux qui prédisoient l'avenir, sous le titre de *Historia deorum fatidicorum*, publié d'abord à Genève, et ensuite à Francfort-sur-le-Mein en 1680.

MUSSASA, femme courageuse du royaume de Congo en Afrique, succéda à son père Dongy dans le commandement d'une tribu guerrière. Après avoir adopté le vêtement d'un homme, elle se mit à la tête de ses troupes, et les conduisit plusieurs fois à la victoire. Elle étendit les limites de son empire, et mourut au milieu du 17e siècle, après avoir fait passer son nom jusqu'en Europe.

MUSSATI (Albertin), historien et poëte padouan, mort en 1329, ministre de l'empereur Henri VII. Ses succès en *poésie* lui méritèrent l'honneur du lauréat, qu'il reçut dans sa patrie. Envisagé comme historien, on lui doit, I. *De gestis Henrici VII, imperatoris*. II. *De gestis Italorum post Henricum*. Les OEuvres de Mussati ont été recueillies in-folio à Venise, en 1636, avec des notes par Laurent Pignorius. Il a mérité que Pignorius, Felix Osius et Villani l'aient commenté. Leurs notes se trouvent dans ce Recueil.

* MUSSATO (Jean-François), gentilhomme de Padoue, célèbre littérateur, et l'un des principaux coryphées des académies de cette ville, né le 3 septembre 1533, étoit savant dans les langues grecque, latine et hébraïque. Il étudia aussi la philosophie et l'Ecriture sainte, et remplit plusieurs emplois honorables dans sa patrie, où il mourut en 1613. On ne connoît de lui que quelques *Vers grecs*, épars dans les Recueils du temps, et un petit nombre d'*Inscriptions et d'épitaphes* dans les églises de Padoue et dans plusieurs autres lieux.

† MUSSCHENBROECK (Pierre de), né à Leyde en 1692, mort dans cette ville en 1761, à 69 ans, fut reçu docteur de méde-

cine en 1715 ; mais les sciences exactes l'occupèrent principalement. Après avoir fait un voyage à Londres, où il vit Newton, et où il consulta Desaguliers, il revint en Hollande, et y obtint bientôt des places. L'université d'Utrecht étoit depuis long-temps célèbre pour l'étude du droit ; Musschenbroeck y ayant été nommé professeur de physique et de mathématiques, la rendit fameuse encore pour ces sciences qu'il y enseigna. Leyde le rappela bientôt pour y exercer les mêmes fonctions. Plusieurs académies, et en particulier celles des sciences de Paris et de Londres se l'associèrent. Les rois d'Angleterre, de Prusse et de Danemarck tâchèrent en vain de l'attirer dans leurs états. On lui doit plusieurs ouvrages. On voit dans les expériences qu'il y rapporte une sagacité peu commune, et dans ses calculs beaucoup d'exactitude. Ses *Essais de physique*, en latin, parurent à Leyde, 1729, in-4° ; ils ont été traduits en français par Massuet, Leyde, 1751, 2 volumes in-4°, ils sont estimés. On a une nouvelle édition de cette version par M. Sigaud de La Fond, Paris, 1769, 3 vol. in-4°, sous le titre de Cours de physique expérimentale et mathématique. On a encore de lui, I. *Tentamina experimentorum*, Lugd. Batav. 1731, in-4°. II. *Institutiones physicæ*, ibid. 1748, in-4°. III. *Compendium physicæ experimentalis*, 1762, in-8°. IV. *Introductio ad philosophiam naturalem*, Leyde, 1762, 2 vol. in-4°.

† MUSSO (Cornelio), né à Plaisance, en 1511, l'un des plus grands prédicateurs de son siècle, entra chez les cordeliers dès l'âge de neuf ans. Paul III l'appela à Rome, et lui donna l'évêché de Bertinoro, puis celui de Bitonto. Il assista au concile de Trente, et mourut à Rome le 9 janvier 1574, à 63 ans. On a de lui des *Sermons*, imprimés à Venise en quatre vol. in-4°, 1582 et 1590, chez les Juntes. Ils furent extraordinairement applaudis, quoiqu'ils ne soient guère au-dessus des discours de Maillard et de Menot. La fable, l'histoire, Homère et Virgile y sont cités tour à tour, avec l'Écriture et les Pères. On peut juger du genre d'éloquence de ce prélat, par le discours qu'il prononça à l'ouverture du concile de Trente. Il dit que les assemblées sont nécessaires, parce que, dans l'Enéide, Jupiter assemble le conseil des dieux, et qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel, Dieu s'y prit en forme de concile ; que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme les Grecs dans le cheval de Troie ; qu'ouvrir les portes du concile, c'est ouvrir les portes du ciel, d'où doit descendre une fontaine d'eau vive ; que tous les cœurs doivent la recevoir ; que s'ils ne le font pas, l'esprit saint ouvrira la bouche aux refusans comme il ouvrit celle de Caïphe et de Balaam. Il apostrophe les bois et les forêts, invite les chevreuils et les daims à témoigner leur joie. A ces figures aussi déplacées que ridicules, il joint les avantages qu'on a retirés des conciles, tels que les croisades, les guerres contre les infidèles, les rois déposés et autres choses qu'un homme instruit n'auroit pas dû alléguer.

I. MUSTAPHA Ier, empereur des Turcs, succéda à son frère Achmet en 1617 ; mais il fut chassé quatre mois après, et mis en pri-

son par les janissaires, qui placèrent sur le trône Osman Ier, son neveu. « Mustapha, dit Voltaire, du fond de sa prison, avoit encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avoit dessein de diminuer leur nombre pour affoiblir leur pouvoir. On déposa Osman sous ce prétexte, on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand-visir alla lui-même égorger son empereur. Mustapha fut tiré de la prison, pour la seconde fois reconnu sultan, et au bout d'un an, déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avoient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours, et étranglé dans sa prison. » Cette cruelle aventure est de l'an 1623.

†II. MUSTAPHA II, empereur des Turcs, fils de Mahomet IV, succéda à Achmet II, son oncle, en 1695. Les commencemens de son règne furent heureux. Il défit les Impériaux devant Témeswar en 1696, fit la guerre avec succès contre les Vénitiens, le Polonais, les Moscovites; mais dans la suite, ses armées ayant été battues, il fut contraint de faire la paix avec ces différentes puissances, et se retira à Andrinople, où il se livra à la volupté et aux plaisirs. Cette conduite excita une des plus grandes révoltes qui eussent éclaté depuis la fondation de l'empire ottoman. Cent cinquante mille rebelles forcèrent le sérail, et marchèrent vers Andrinople pour détrôner l'empereur. Ce prince promit toutes les satisfactions qu'ils pourroient exiger; rien ne put les adoucir. Le grand-visir voulut leur opposer 20,000 hommes; mais ceux-ci se joignirent aux autres. Les rebelles écrivirent à l'instant à Achmet, frère de Mustapha, pour le prier d'accepter le sceptre. L'empereur intercepta la lettre, et voyant que sa perte étoit résolue, il fut contraint de céder le trône à son frère en 1703. Mustapha, réduit à une condition privée, mourut de mélancolie six mois après sa déposition. Le trop grand crédit de la sultane Validé, et du mufti, qui retenoit le sultan hors de sa capitale pour le mieux gouverner, fut la cause de cette révolution. Le mufti et son fils périrent par le dernier supplice, après avoir essuyé une cruelle question pour déclarer où étoient leurs trésors.

III. MUSTAPHA III, fils d'Achmet III, né en 1716, parvenu au trône le 29 novembre 1757, étoit renfermé depuis la déposition de son père en 1730. Livré à la mollesse et aux plaisirs de son serail, incapable de tenir les rênes de son empire, il les confia à des ministres qui firent des fautes ou des injustices sous son nom. Toute son occupation se bornoit à entasser des piastres; il en laissa 60 millions dans son trésor. Il mourut en 1774, avant d'avoir vu la fin de la guerre funeste qui s'éleva sous son règne entre la Russie et la Porte, relativement aux troubles de la Pologne. L'impératrice de Russie, Catherine II, en a tracé ce portrait à Voltaire. « Aucun ministre étranger ne voit le sultan que dans des audiences publiques. Mustapha ne sait que le turc, et il est douteux qu'il sache lire et écrire. Ce prince est d'un naturel farouche et sanguinaire. On prétend qu'il est né avec de l'esprit,

cela se peut ; mais je lui dispute la prudence ; il n'en a point marqué dans cette guerre..... Mustapha avoit une sœur qui étoit la terreur de tous les bachas. Elle avoit avant la guerre au-delà de 60 ans. Elle avoit été mariée quinze fois, et lorsqu'elle manquoit de mari, le sultan, qui l'aimoit beaucoup, lui donnoit le choix de tous les bachas de son empire. Or, quand une princesse de la maison ottomane épouse un bacha, celui-ci est forcé de renvoyer toutes ses autres femmes. Cette sultane, outre son âge, étoit méchante, jalouse, capricieuse et intrigante. Son crédit chez son frere étoit sans bornes. » Abdul-Ahmid, frère de Mustapha, lui succéda, et donna la paix à ses états au commencement de son règne, le 14 juillet 1774, à 58 ans, après être sorti d'une prison où il étoit retenu depuis 1730, et où il fit renfermer son neveu, fils de Mustapha III.

IV. MUSTAPHA, fils aîné de Soliman II, empereur des Turcs, fut gouverneur des provinces de Magnésie, d'Amasée, d'une partie de la Mésopotamie, où il se fit aimer et respecter des peuples. Cependant Roxelane, l'une des femmes de l'empereur, craignant que ce prince ne montât sur le trône au préjudice de ses enfans, et voulant faire régner ceux-ci, l'accusa de tramer une rébellion contre l'empereur. Soliman le fit venir devant lui, et, sans l'écouter, le fit étrangler inhumainement en 1553. Sa bravoure excita les regrets.

V. MUSTAPHA-ZELEBIS. *V.* Dusmes (Mustapha.)

VI. MUSTAPHA (Cara). *Voy.* Cara-Mustapha, n° III.

VII. MUSTAPHA, général musulman. *Voy.* Bragadin, n° I.

† MUSURUS (Marc), né dans l'île de Candie, distingué vers le commencement du 16e siècle par ses vastes conniossances, enseigna le grec à Venise avec une réputation extraordinaire, et alla ensuite à Rome, où il fit sa cour à Léon X. Ce pape lui donna l'archevêché de Malvasie dans la Morée ; mais il mourut peu de temps après, en 1517, dans sa 36e année. On a de lui des *Epigrammes* et d'autres *pièces* en grec. Ce fut lui qui donna le premier des *éditions* d'Aristophane et d'Athénée, et ces éditions lui acquirent un grand nom. Son *Etymologicon magnum Græcorum*, Venise, 1499, in-fol., est très-rare de l'édition que nous citons. Il fut réimprimé à Venise, 1549, même format, en 1594, in-folio, à Heidelberg et à Venise, 1710. Cette dernière édition, qui est assez rare en France, passe pour plus complète que les précédentes.

* MUSZKA (Nicolas), né à Schellitz dans le comté de Meytra en Hongrie le 28 octobre 1713, entra dans la société des jésuites en 1730, et enseigna pendant plusieurs années la rhétorique, la philosophie et la théologie à Vienne en Autriche. Il étoit provincial de la province d'Autriche et de Hongrie lors de la dernière suppression de la société. La ville de Neusol étant devenue épiscopale en 1776, il fut nommé grand-prévôt de la cathédrale, et mourut dans cette ville quelques années après. On a de lui, I. *Vitæ palatinorum sub regibus Hungariæ*, réimprimées avec des additions et corrections à Tyrnaw, 1762, in-fol. L'auteur n'a pas fait preuve d'impar-

tialité dans cet ouvrage. II. *De legibus, earum transgressione, seu peccatis et peccatorum pœnâ, libri III*, Vienne, 1759, in-4°, suivis de plusieurs autres *Traités* de théologie et de morale, imprimés dans la même ville.

*I. MUTA (Mario), de Palerme, jurisconsulte, mort en 1636, a laissé plusieurs volumes de *Commentaires* sur les lois et la pragmatique du royaume de Sicile et sur la coutume de Palerme, ainsi qu'un recueil de *Décisions* des tribunaux tant civils que criminels de la Sicile.

II. MUTA. *Voy.* MUETTE.

*I. MUTI (François), de Consenza, philosophe du 16e siècle, a publié *Disceptationum libri V, contra calumnias Theodori Angeluccii in maximum philosophorum Franciscum Patritium*, Ferrariæ, 1589, in-4°. Ce Théodore Angelucci, natif de Belforte dans la Marche d'Ancône, médecin et philosophe de son temps, fut un des plus violens adversaires de Patrice.

*II. MUTI (Jean-Marie), Vénitien, de l'ordre des prêcheurs, vivoit vers le milieu du 17e siècle; il est connu par les ouvrages suivans : I. *Problemi del Muti Veneziano*, Venezia, 1674. II. *L'Ozio in trattenimento*, Venezia, 1705. III. *Quaresimale secondo*, Padova, 1711. IV. *La Penna critica*, Venezia, 1712. V. *Le Isole fortunate della religione*, Venezia, 1678. VI. *Le Gemme del Vaticano, panegirici sacri*, Venezia, 1705. VII. *Li ricordi politici a principi christiani*, 1716.

MUTIA. *Voy.* MUCIE.

MUTIAN. *Voyez* MUZIANO.

*MUTIIS (Donat), médecin, né à Raguse, s'acquit de la réputation vers le milieu du 16e siècle. On connoît de lui, I. *Lettre sur les vertus de la thérébenthine*, imprimée à Lyon en 1534, in-8°, avec le *Pentapharmacum* de Symphorien Champier. II. *In interpretationem Galeni super quatuordecim aphorismos Hippocratis dialogus*, Zurich, 1547, in-4°.

MUTINUS. *Voyez* MUTUNUS.

MUTIO. *Voyez* MUZIO.

*MUTIS, célèbre botaniste, ami de Linnæus, mort à Santa-Fé (Nouvelle-Grenade), s'occupa pendant plus de 50 ans à examiner les richesses végétales de l'Amérique. Attaché d'abord comme médecin au vice-roi comte de Casa-Flores, il commença, à ses propres frais, à faire dessiner par des peintres du pays, formés par lui-même, la Flore de Borgota. Il continua ce grand travail, et l'étendit de beaucoup depuis qu'il fut nommé chef de l'expédition botanique de la Nouvelle-Grenade. Mutis avoit réuni dans sa maison des herbiers considérables, plus de quinze cents dessins coloriés de planches nouvelles, des instrumens de physique et d'astronomie, et une collection de livres de botanique qui ne le cédoit en richesse qu'à celle de l'illustre président de la société royale de Londres. Son neveu, don Sinforosa MUTIS, a été chargé par le gouvernement de terminer la Flore de Borgota, pour laquelle on n'a trouvé de la main du défunt que 566 *descriptions* d'espèces nouvelles. Deux artistes de Santa-Fé, MM. Mutis et Riza, achevèrent le grand nombre de dessins commencés. Mutis, qui avoit embrassé dans

sa vieillesse l'état ecclésiastique, étoit aussi distingué par la variété et la profondeur de ses connoissances que par la noblesse et l'élévation de ses sentimens. Il ordonna en mourant que sa bibliothèque, ses collections et ses instrumens restassent consacrés à l'usage public de ses concitoyens. L'Europe lui doit la découverte importante du quinquina de la Nouvelle-Grenade. Le quinquina orangé (*Cinchona lanceifolia*) de Santa-Fé, qui n'est pas inférieur à l'écorce fébrifuge de loxa (*Cinchona Condaminea*), est devenu une branche intéressante de commerce dans les ports de Carthagène et de Santa-Martha.

† I. MUTIUS (C.), surnommé *Cordus* et ensuite *Scævola*, s'immortalisa dans la guerre de Porsenna, roi des Toscans, contre les Romains. Ce prince, défenseur de Tarquin-le-Superbe, chassé de Rome, alla assiéger cette ville l'an 507 avant J. C., pour y faire rentrer le tyran. La vie de Porsenna parut à Mutius incompatible avec le salut de la république. Il se détermina à la lui ôter, et déguisé en Toscan, il passa dans le camp ennemi. La tente du roi étoit aisée à reconnoître; il y entra, et le trouva seul avec un secrétaire qu'il prit pour le prince, et qu'il tua à sa place. Les gardes accoururent au bruit, et arrêtèrent Mutius. On l'interrogea; il ne répondit autre chose, si ce n'est: *Je suis Romain*; et comme s'il eût voulu punir sa main de l'avoir mal servi, il la porta sur un brasier ardent, et la laissa brûler, en regardant fièrement Porsenna. Le roi, étonné, admira le courage de Mutius, et lui rendit son épée, qu'il ne put recevoir que de la main gauche, comme le désigne le surnom de Scævola qu'il porta depuis. Ce Romain, feignant alors d'être touché de reconnoissance pour la générosité de Porsenna, qui lui avoit sauvé la vie, lui parla ainsi: « Seigneur, votre générosité va me faire avouer un secret que tous les tourmens ne m'auroient jamais arraché. Apprenez donc que nous sommes trois cents qui avons résolu de vous tuer dans votre camp. Le sort a voulu que je fusse le premier à le tenter; et autant j'ai souhaité d'être l'auteur de votre mort, autant je crains qu'un autre ne le devienne, sur-tout aujourd'hui que je vous connois plus digne de l'amitié des Romains que de leur haine. » Le roi toscan fit la paix avec Rome, et cette paix fut le fruit de la bravoure intrépide d'un seul homme. L'action de Scævola fait le sujet de la meilleure épigramme de Martial.

Cùm peteret regem decepta satellite dextra,
Injecit sacris se peritura focis.
Sed tàm sæva pius miracula non tulit hostis,
Et raptum flammis jussit obire virum.
Urere quam potuit contempto Mutius igne,
Hanc spectare manum Porsenna non potuit.
Major deceptæ fama est et gloria dextræ,
Si non errasset, fecerat illa minùs.

Au reste, Denys d'Halicarnasse ne dit pas un mot de cette main brûlée, ce qui rend ce fait un peu douteux.

† II. MUTIUS-SCÆVOLA (Quintus), surnommé l'*Augure*, élevé au consulat l'an 117 avant Jésus-Christ, triompha des Dalmates avec Cæcilius Metellus, son collégue, et rendit de grands services à la république dans la guerre contre les Marses. Il n'étoit pas moins bon jurisconsulte que grand homme de guerre: Cicéron, à qui il avoit enseigné le droit, en parle avec éloge.

† III. MUTIUS - SCÆVOLA (Q.), de la même famille que les précédens, parvenu au consulat l'an 95 avant J. C., étoit aussi un excellent jurisconsulte. Étant préteur en Asie, il gouverna cette province avec tant de prudence et d'équité, qu'on le proposoit pour exemple aux gouverneurs qu'on envoyoit dans les provinces. Cicéron dit de lui « qu'il étoit l'orateur le plus éloquent de tous les jurisconsultes, et le plus habile jurisconsulte de tous les orateurs. » Il fut assassiné dans le temple de Vesta, durant les guerres de Marius et de Sylla, l'an 82 avant J. C.

† IV. MUTIUS (Huldric), Suisse de nation, professeur à Bâle dans le 16e siècle, composa divers *Ouvrages* dans l'intervalle de ses occupations scolastiques. Le principal est une histoire d'Allemagne, qui parut à Bâle en 1539, in-fol., sous le titre *De Germanorum primâ origine, moribus, institutis, legibus et memorabilibus pace et bello gestis omnibus omnium sæculorum usque ad mensem augusti anni trigesimi noni supra millesimum quingentesimum, libri chronici XXXI, ex probatioribus Germanicis scriptoribus in latinam linguam translati.*

* MUTONE (Nicolas), Vénitien, florissoit dans le 16e siècle. On a de lui, I. *Poëtica del divinissimo poëta M. Antonio Vida d'eroici latini in versi toschi sciolti trasportata*, etc., Venise, sans date d'année. II. *Nicolaï Mutoni luminare majus ex Græcorum, Arabum, Latinorumque medicorum monumentis restitutum, et antidotorum appendicibus adauctum. Accessit lumen apothicariorum, et thesaurus aromatariorum; omnia ab Jo. Jacobo Manilio de Bosco, commentariis illustrata*, Venetiis, 1551, in-fol. III. *Stratagemmi dell' arte della guerra di Polieno Macedonico, dalla greca nella volgar lingua italiana tradotti da Nicolo Mutoni*, Venise, 1551, 1552.

† MUTUNUS *ou* MUTINUS. C'étoit chez les anciens Romains, non une divinité, comme l'ont dit la plupart des mythographes et les précédens éditeurs du Dictionnaire, mais une espèce de talisman, un objet sacré; l'attribut le plus caractéristique du dieu Priape; enfin le *phallus* des Phéniciens, des Syriens et des Grecs, et le *linguam* des Indiens. Ce simulacre du sexe de l'homme étoit ordinairement isolé et colossal. Il présidoit, comme Priape, à la fécondité des productions de la terre, à celle des femmes, à la vigueur des hommes; il détournoit aussi les charmes nuisibles à l'acte du mariage et à la grossesse des épouses. Quelques écrivains, Lucilius et Festus, nous parlent de cet objet sacré pour les anciens, et indécent pour les modernes; mais ce sont les Pères de l'Eglise, tels qu'Arnobe, Lactance, Tertullien, saint Augustin, qui nous ont transmis des détails curieux sur le culte qu'on lui rendoit, sur la forme, sur les cérémonies ridicules dont il étoit l'objet, et sur les vertus qu'on lui attribuoit. Ils nous apprennent qu'à Lavinium, pendant les fêtes appelées *Liberales*, ce simulacre étoit religieusement porté sur un char magnifique qui arrivoit au milieu de la place publique; on voyoit la mère de famille la plus vénérable venir placer une couronne de fleurs sur cette figure obscène; que les dames

romaines l'alloient chercher en procession dans sa chapelle, et la transportoient au temple de Vénus Erycine, et qu'elles plaçoient elles-mêmes ce simulacre de la virilité dans le sein de Vénus ; que ces mêmes dames, et sur-tout les nouvelles épousées, venoient, pour détourner les maléfices, enjamber et s'asseoir à nud sur cette figure colossale. Ces écrivains joignent toujours au mot Mutunus ou Mutinus, celui de Tutunus ou Tutinus. Ces deux noms signifioient-ils deux choses, ou bien la même chose avoit-elle ces deux noms ? Cette question n'est pas bien décidée.

† MUY (Louis-Nicolas-Victor DE FÉLIX, comte du), d'abord chevalier de Malte, de la langue de Provence, né à Marseille en 1711, servit avec distinction en Flandre, pendant la guerre de 1741, se trouva à la bataille de Fontenoy en 1745, et obtint la même année une place de menin du dauphin, père de Louis XVI. Ce prince l'aima comme un ami tendre et vertueux, et eut pour lui toute la confiance qu'inspirent une sagesse et une prudence consommées. On sait qu'ayant trouvé par hasard le livre de prières du comte, il y écrivit celle-ci : « Mon Dieu, protégez votre fidèle serviteur du Muy, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et ses exemples. » Nommé lieutenant-général des armées du roi en 1748, le comte du Muy se signala, pendant la guerre de 1757, à la bataille d'Hastembeck, donnée cette année ; à celle de Crewelt, en 1758, et de Minden, en 1759. Il fut employé, en 1760, dans l'armée du maréchal de Contades, et commanda pendant toute la campagne un corps considérable de troupes. Attaqué le 31 juillet, près de Warbourg, par un corps de 40 mille hommes qui étoient commandés par le prince héréditaire, et soutenus par l'armée du prince Ferdinand, il combattit pendant quatre heures avec la plus grande valeur, et n'ordonna la retraite, qu'il fit en bon ordre, que lorsqu'il fut forcé de céder au grand nombre. Ses services militaires lui méritèrent le ministère de la guerre en 1774, et le bâton de maréchal de France. Il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, étant mort le 10 octobre 1775. Il demanda d'être enterré à Sens, près du dauphin. M. de Sacy l'a peint au naturel dans les vers suivans :

Sincère dans les cours, austère dans les camps,
Stoïque sans humeur, généreux sans foiblesse,
Le mérite à ses yeux fut la seule noblesse.
Sous le joug du devoir il fit plier les grands;
Et bravant leur crédit, mais payant leurs blessures,
Juste dans ses refus, juste dans ses présens,
Il obtint leur estime, en bravant leurs murmures.
Placé près d'un grand prince, objet de nos regrets,
Il fut et le censeur et l'ami de son maître....
Il n'eut point de flatteurs et ne voulut point l'être.

Louis XV ayant voulu le faire entrer dans le ministère, il refusa, parce qu'il auroit fallu se prêter aux vues de certaines personnes dont il ne vouloit pas être le complaisant. « Sire, écrivoit-il à ce prince, je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la société particulière de votre majesté ; par conséquent, je n'ai jamais été dans le cas de me plier à beaucoup d'usages que je regarde comme des devoirs pour ceux qui la forment. A mon âge on ne change point sa manière de vivre.

Mon caractère inflexible transformeroit bientôt en blâme et en haine ce cri favorable du public, dont V. M. a la bonté de s'apercevoir. On me feroit perdre ses bonnes graces, et j'en serois inconsolable. Je la prie de choisir un sujet plus capable que moi. » Cette lettre, dont le ton est si différent de celui des courtisans, loin de déplaire au monarque, lui inspira une plus forte estime pour celui qui l'avoit écrite. Il a laissé des *Mémoires* pleins d'excellentes vues sur différens objets de l'administration.

* MUYART DE VOUGLANS (Pierre-François), conseiller au grand-conseil, né à Morance en Franche Comté, en 1713, a publié plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés, et qui font autorité auprès des tribunaux. Ils ont pour titre, I. *Institutes au droit criminel*, in-4°, 1757. II. *Instruction criminelle*, in-4°, 1762. III. *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines* (de Beccaria), 1 vol. in-12, 1767. IV. *Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel*, in-folio, 1780. Nous ne pouvons que souscrire au jugement de l'auteur des Trois Siècles littéraires, qui a parfaitement apprécié le mérite de ce célèbre criminaliste. L'abbé Sabatier, en parlant de la réfutation du Traité de Beccaria, dit : « Cet ouvrage donne à son auteur autant de droits de figurer parmi les littérateurs que parmi les jurisconsultes. Un style simple, mais énergique et correct, une érudition bien ménagée, de l'exactitude dans les citations, de l'honnêteté dans les critiques, de la sagacité dans la discussion, de la solidité dans les principes, de la précision et de la justesse dans les raisonnemens, voilà ce qui caractérise cette production qui mérite d'être placée à la suite du Traité, pour servir de correctif à ce qu'il offre de défectueux. » On doit encore à cet auteur deux petits ouvrages en faveur de la religion, qui se font lire avec intérêt, savoir, *Preuves de l'authenticité de nos évangiles*, 1775, et *Motifs de ma foi*, 1776. Ce dernier a été traduit par les Italiens et les Allemands. Ce magistrat, estimable par ses talens, sa candeur, sa modestie, et la simplicité de son ame, est mort à Paris le 15 mars 1791.

† MUYS (Guillaume), médecin, né à Steenvick dans l'Over-Yssel le 5 janvier 1682. Successivement professeur de médecine, de chimie, et enfin de botanique à Franeker, il mourut le 19 avril 1744. On a de lui, I. *Elémens de physique*, Amsterdam, 1711, in-4°. II. Des *Harangues*, imprimées séparément. III. Des *Opuscules posthumes*, 1749, in-4°. On y trouve une dissertation intitulée *De virtute seminali, quâ plantæ et animalia generi suo propagando sufficiunt*. IV. *Investigatio fabricæ quæ in partibus musculos componentibus extat*, Leyde, 1741, in-4°; ouvrage profond et élégant, et précédé d'une longue préface, dont on a donné une traduction française, intitulée *Dissertation sur la perfection du monde corporel et intelligent*, Leyde, 1750. Il y démontre le merveilleux mécanisme par lequel les espèces des animaux et des plantes se perpétuent. Muys donne dans quelques singularités; il prétend trouver dans le monde un mal qui est contraire à sa perfection, et qui n'est proprement ni physique ni moral. — Jean MUYS, son père, médecin à Leyde, a publié les deux ouvrages suivans :

I. *Praxis medico-chirurgica rationalis*. Les quatre premières décades parurent à Leyde en 1684, in-12; la cinquième en 1685; la sixième et la septième en 1690, in-12; en tout douze décades, qui furent publiées à Amsterdam en 1695, in-8°, et en allemand, à Berlin, 1699, in-4°. II. *Podalirius redivivus*, Leidæ, 1686, in-8°. C'est une addition aux observations précédentes. L'un et l'autre recueil fut imprimé à Naples en 1727, in-4°, avec d'autres ouvrages. Ce médecin donna dans les théories de son temps. L'acide passe chez lui pour une cause prédominante dans les maladies.

MUZA. *Voyez* Musa.

* I. MUZARELLI (Jean), de Mantoue, alla à Rome, où, selon l'usage des académiciens de cette ville, il latinisa son nom, et se fit appeler *Jean Mutius Arellius*. Ses talens le firent rechercher des savans, et Léon X, qui savoit les récompenser, lui donna le gouvernement de la Rocca di Mondamo, appelée par Valerianus, dans son Traité de l'infortune des gens de lettres, *Arx Mondulphia*. Cet honneur lui devint funeste; car on le trouva dans un puits très-profond avec sa mule. Géraldi, dans ses Dialogues des poëtes, lui attribue un *Hymne* en l'honneur de saint Jean-Baptiste, des *Epigrammes*, et un *Poëme* à la louange de Mutius Scævola.

* II. MUZARELLI (l'abbé Alfonse), savant du 18e siècle, est auteur des ouvrages suivans : I. *L'Emilio disingannato, dialoghi filosofici*, Sienne, 1783, 4 vol. in-8°. II. *Erasme sulle richezze del Clero*, Ferrare, 1776. III. *Rime*, Venise, 1780. IV. *Due opinioni del signor Carlo Bonnet, l'una sul miracoli, l'altra sulla risurrezione, esaminate e confutate*, Ferrare, 1781.

* I. MUZI (Jean-Baptiste), de Poggio Bonizi, vivoit dans le 16e siecle, et donna à Pise l'Art médical de Galien. Il a publié aussi des *Questions sur la médecine*; un *Traite des urines*; et des *Dialogues sur la connoissance de soi-même*, Florence 1595.

† II. MUZI (Muzio de'), né dans l'Abruzze ultérieure, vivoit dans le 16e siècle, et publia, I. Le *Père de famille*. II. *Dialogues curieux sur diverses matières*. Il a laissé en manuscrit un *ouvrage* sur l'antiquité de sa patrie.

† MUZIANO (Jérôme), célèbre peintre, né d'une noble famille d'Acqua-Fredda, dans le territoire de Brescia en Lombardie, en 1528, apprit les premiers principes de son art à Brescia, sous Jérôme Romanini. Il alla ensuite à Venise, où la vue des chefs-d'œuvre des grands maîtres, et du Titien en particulier, lui fit la plus vive impression. La manière de ce peintre étoit excellente, et ses *tableaux* étoient très-recherchés. Le pape Grégoire XIII le chargea de faire les *cartons* de sa chapelle, et lui commanda plusieurs autres ouvrages. Ce grand artiste, voulant signaler son zèle pour la peinture par un établissement considérable, employa le crédit dont il jouissoit auprès du pape pour fonder à Rome l'académie de Saint-Luc, dont il fut le premier président, et qui fut confirmée par un bref du pape Sixte V. Muziano, quoique bon peintre d'*histoire*, réussissoit mieux encore dans le *paysage* et le *portrait*. Son dessin est agréable et plein de

goût; ses têtes sont remplies d'expression ; tous ses ouvrages se font remarquer par un fini précieux et par le coloris, qu'il avoit puisé à l'école du Titien. Ce peintre touchoit ses paysages dans la manière de l'école flamande, supérieure en ce genre à l'école italienne, et choisissoit de préférence le châtaignier à tout autre arbre, parce que, suivant lui, ses branches avoient quelque chose de pittoresque. Ses *dessins* à l'encre de la Chine se font admirer par la correction du trait, l'expression des figures et le feuillé des arbres. Muziano mourut à Rome en 1590. On lui doit la *gravure* de la colonne trajane, On a aussi beaucoup gravé d'après ce peintre.

† I. MUZIO (Jérôme) Mutius, littérateur et controversiste italien, né à Padoue en 1466, ajouta à son nom le surnom de *Giustinopolitano*, c'est-à-dire de Capo-d'Istria, non qu'il fût né dans cette ville, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa famille y étoit établie. Son vrai nom n'étoit pas Muzio, mais Nuzio, dont il lui plut de changer la première lettre. Cet écrivain, dont la plume étoit féconde, a laissé beaucoup d'ouvrages en divers genres. Les principaux sont, I. *Delle Vergeriane libri IV*, Venise, 1550, in-8°, en réponse à P. Paul Vergerio, qui avoit abandonné l'évêché de Capo-d'Istria, pour embrasser la doctrine de Luther. II. *Lettere catoliche libri IV*, Venise 1571, in-4°. Ces Lettres sont comme une continuation de l'ouvrage précédent III. *Difesa della Messa, del' Santi, e del Papato;* Pezaro, 1568, in-8°. IV. *Le mentite Ochiniane*, Venise, 1551, in-8°, contre Ochin, capucin apostat. V. *Il Duello* et *la Faustina*, deux Traités contre le duel; le premier imprimé à Venise, 1558, in-8°; le second à Venise, 1560, in-8°; peu communs. Le premier de ces ouvrages a été traduit en français par Antoine Chappuis, sous ce titre : Le *combat de Mutio*, Lyon, 1582, in-8°. VI. *Il Gentiluomo*, Venise, 1564, in-4°; c'est un Traité de la noblesse. VII. *Le Battaglie del Muzio per difesa dell' Italica lingua, etc.*, Venise, 1582, in-8°, VIII. *Istoria de Fatti di Federigo di Monte-Feltro, duca d'Urbin*, Venise, 1605, in-4°. IX. Des *Lettres*, quelques *Poésies*, 2 volumes in-8°, imprimés à Venise en 1550 et 1551, in-8°, et des *Notes* sur Pétrarque, insérées dans l'édition de ce poëte, donnée par Muratori. Tous ces ouvrages assez estimés n'enrichirent point l'auteur, qui vécut presque toujours dans l'indigence, et qui se plaint amèrement de la fortune dans quelques-unes de ses Lettres. Le pape Pie V lui avoit accordé une pension ; mais elle fut supprimée après la mort de ce pontife. Muzio mourut en 1576.

* II. MUZIO *ou* MUTIUS, Milanais, né en 1574, fit ses études sous les jésuites, et prit à l'âge de 14 ans l'habit de moine du Mont-Cassin. Son mérite et ses talens l'élevèrent aux premiers emplois de son ordre. On connoît de lui les ouvrages suivans : *Li discorsi politici sopra gli accidenti moderni ; Considerazioni sopra Tacito*, Brescia, 1623, in 4°; Venise, 1642. Il traite dans ce dernier ouvrage des matières les plus curieuses de la politique. On lui doit aussi plusieurs *discours* académiques.

* III. MUZIO (Macaire), poëte latin, né d'une noble famille de

Camerino, florissoit dans le 16e siècle. Il est auteur d'un poëme à la louange de la sainte croix, intitulé *De triumpho Christi*, imprimé à Rome en 1639. Il avoit déjà paru à Venise en 1523 et 1567.

† IV. MUZIO-GALLO, cardinal, évêque de Viterbe, après avoir parcouru une longue carrière, mourut d'apoplexie, à l'âge de 84 ans, en 1802. Lorsque le général Kellermann assiégoit Viterbe, le peuple en fureur menaça de massacrer trente Français qui se trouvoient renfermés dans cette ville. Le cardinal Muzio exposa plusieurs fois ses jours pour sauver les leurs : il leur donna asile dans son palais ; il parla au peuple attroupé, et le dissipa par la considération due à son âge, à sa dignité, au long exercice de sa bienfaisance. Après avoir été le libérateur de ces victimes dévouées à la mort, il leur dit en les quittant : « Souvenez-vous du vieillard de Viterbe ; il priera toujours Dieu pour vous : mais je vous défends de parler de ce que j'ai eu le bonheur de faire pour vous servir. » Ce n'est en effet qu'après la mort de cet homme généreux que cette anecdote a été publiée.

* MUZZARELLO (Jérôme), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, professeur de théologie dans cette ville, assista aux premières sessions du concile de Trente. En 1553 le pape Jules III lui conféra l'archevêché de Conza dans le royaume de Naples, et fut nommé quelque temps après nonce apostolique auprès de l'empereur Charles V. On lui attribue un Traité contre *les Erreurs de Luther*, et un petit ouvrage sur l'*Autorité du pape*. Muzzarello mourut dans son archevêché en 1561.

MYAGRE, Myode ou Myacore (Mythol.), dieu des mouches. On l'invoquoit et on lui faisoit des sacrifices pour être délivré des insectes ailés. Il avoit à Rome une chapelle, où une puissance divine empêchoit, dit-on, les chiens et les mouches d'entrer. En Afrique on adoroit cette divinité païenne sous le nom d'Archor. C'est le même que Béelzébut.

MYCALE, Thessalienne dont parle Plutarque, avoit fait des progrès dans l'étude de l'astronomie et se plaisoit à prédire les éclipses, et à faire accroire aux ignorans qui l'entouroient que la lune paroissoit ou disparoissoit à son gré.

† MYDORGE (Claude), savant mathématicien, né à Paris en 1585, de Jean Mydorge, conseiller au parlement, et de Magdeleine de Lamoignon, a donné quatre livres de *Sections coniques*, et d'autres *ouvrages* qui l'ont rendu moins célèbre que son zèle pour la gloire de Descartes son ami. Il le défendit contre Fermat et contre les jésuites, qui se proposoient de faire condamner les écrits de ce philosophe. Il mourut en 1647. Il dépensa près de cent mille écus à fabriquer des verres de lunettes et des miroirs ardens, aux expériences de physique, et à diverses matières de mécanique.

* MYE (Frédéric Van der), né à Delft, distingué au 17e siècle dans la poésie et la médecine, exerça cette dernière profession à Bréda, où il fut très-considéré, pour ses succès dans la pratique et pour le mérite de ses ouvrages. Ils sont intitulés, I. *De arthride et calculo gemino*

tractatus duo, *unà cum disputatione philosophicâ de lapidum generatione* Hagæ. Comitis, 1624, in-4°. II. *Historia medica de vertigine*, *catarrho*, *tussi vehementi*, Antverpiæ, 1624, in-4°. III. *De morbis et symptomatibus popularibus Bredanis*, *tempore obsidionis*, *deque medicamentis in summâ rerum inopiâ adhibitis*, ibidem, 1627, in-4°. IV. *De officio medici præsidii et morbis ab urbe recuperatâ grassantibus Bredanis*, *erroribusque variis practicorum*, *et medicamentis tempore obsidionis*, *in præsidio pro militibus præscriptis*, Bredæ, 1630, in-4°.

MYER (Paul), écrivain du 17ᵉ siècle, dont nous avons des *Mémoires* curieux et rares touchant l'établissement d'une Mission chrétienne dans le troisième monde, appelé Terres australes, Paris, 1663, vol. in-8°. On sait aujourd'hui que le continent austral, dont on ne doutoit point, n'existe pas, et que les terres australes se bornent à quelques îles.

* MYLIUS ou VAN DER MYL (Abraham), publia à Leyde, en 1612, un petit volume in-4°, curieux et recherché, sous le titre de *Lingua Belgica*, où il traite de l'ancienneté de la langue hollandaise, de son origine, de ses rapports avec la plupart des autres, spécialement avec le latin, le grec, le persan, et des causes de ces rapports, etc. Beaucoup d'érudition et de sagacité distinguent cette production de celles très-inférieures de Schrieckius et de J. G. Becanus sur le même sujet. (*Voyez* leurs articl.) Conf. sars. Naamrol, pag. 340. Morhoff, Polyh. 1, 4, 3, 4. Ce dernier fait mention de quelques autres opuscules, et non achevés, du même auteur, sur les *transmigrations des peuples*, *sur l'origine des animaux*, qui ont été recueillis, en 1 vol. in-12.

* MYN (Herbert Van der), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1684, mort en 1741, ne *peignoit* d'abord que les fruits et les fleurs ; ensuite il s'est appliqué à l'histoire, et il a fait aussi quelques *portraits*.

† MYNSICHT (Adrien), médecin du duc de Meckelbourg et de plusieurs autres princes d'Allemagne, se distingua par ses connoissances chimiques au commencement du 17ᵉ siècle. On a de lui *Armentarium medico-chymicum*, *hoc est*, *selectissimorum*, *contra quosvis morbos*, *pharmacorum conficiendorum secretissima ratio*, *cui in fine adjunctum est testamentum Hadrianeum de aureo philosophorum lapide*, Hamburgi, 1631, in-4° ; Lubecæ, 1638, 1646, 1662, in-4°; Lugduni, 1645, 1664, 1670, in-8° ; Rothomagi, 1651, in-8° ; Francofurti, 1655, in-8°. Il ne faut pas toujours avoir confiance dans ce qu'il dit des vertus des médicamens dont il donne la description. C'est à lui que l'on doit le sel *de Duobus* ou l'*Arcanum*, aujourd'hui encore en usage.

MYON (N**), auteur de la *musique* de l'opéra de Nitélis, et du *ballet* de l'Année galante, représenté en 1747.

MYREPSUS (Nicolas), médecin d'Alexandrie. On doit lui savoir gré des peines qu'il s'est données pour recueillir tous les médicamens composés, qui sont dispersés dans les écrits des Grecs et des Arabes, et en former une espèce de pharmacopée. Elle a été faite avant le 14ᵉ siècle ; et, quoique écrite en grec d'un style

barbare, elle a été long-temps en Europe la règle des pharmaciens. Léonard Fucus l'a traduite en latin sous ce titre: *Opus medicamentorum in sectiones quadraginta-octo digestum*. On en a donné un grand nombre d'éditions; la meilleure est celle de Hartman Beverus, Nuremberg, 1658, in-8°.

* MYRMÉCIDE, de Lacédomone, célèbre par de petits *ouvrages* très-délicats plutôt faits pour être l'objet de la curiosité que de l'admiration. On peut citer entre autres un *Chariot* en marbre qu'une mouche couvroit d'une de ses ailes, d'un *Vaisseau* qu'on pouvoit cacher tout entier sous l'aile d'une abeille. Cependant Myrmécide ne laissoit pas de se comparer à Phidias.

MYRO, savante de Byzance, dont Athénée fait mention, vivoit vers l'an 260 avant J. C. Elle épousa le célèbre grammairien Andromachus. Belle et spirituelle, elle excella dans la *poésie*, et sur-tout dans les *vers élégiaques*.

* MYRON, célèbre sculpteur grec, étoit d'Eleuthères, et vivoit dans la 87° olympiade, environ 432 ans avant J. C. Il fut élève d'Agelades, *jeta* en fonte plusieurs statues d'airain, et *travailla* également bien le bois et le marbre. La matière sembloit s'animer sous son ciseau. Il excelloit dans les têtes, et il s'acquit une réputation immortelle par une imitation exacte de la nature. Peu d'artistes grecs ont reçu autant de louanges que lui. Cicéron vante l'exécution agréable de ses ouvrages, et Pline lui accorde de la variété et de bonnes proportions. On voyoit de lui, dans la citadelle d'Athènes, un *jeune Lycien tenant un goupillon pour asperger l'eau lustrale*, et *Persée tenant la tête de Méduse*; à Egine, dans le temple d'Hécate, la *statue de la déesse*; à Elis, près de l'Hyppodrome, on voyoit au milieu d'une galerie demi-circulaire, *Jupiter recevant les prières de l'Aurore et de Thétis en faveur de leurs enfans*. Dans cette même galerie, il y avoit aussi des *statues* de Grecs et d'étrangers qui avoient été ennemis. *Achille* étoit opposé à *Memnon*, *Ulysse* à *Helenus*, *Diomède* à *Enée*, *Ménélas* à *Paris*, *Ajax* à *Déiphobe*. Tous ces ouvrages étoient de Myron; mais on admiroit comme les chefs-d'œuvre de ce statuaire, un *Bacchus* à Thespies, une *statue d'Erechthée* à Athènes, et un *Apollon* que Marc-Antoine enleva aux Ephésiens, et qui leur fut restitué par Auguste. Son *Discobole* est encore un de ses plus beaux ouvrages. Le temps en a respecté plusieurs copies; nous en possédons une au Musée Napoléon. Cet habile artiste se plaisoit à représenter des animaux avec beaucoup de soin. On cite entre autres une *cigale* et une *sauterelle* extrêmement précieuses par leur délicatesse et leur fini. Sa fameuse *vache* étoit représentée avec un tel art qu'elle trompoit même les animaux. Elle a été célébrée dans une foule d'épigrammes grecques. Ronsard en a traduit plusieurs dans le premier livre de ses poésies. En voici une:

Un taon, volant sur la figure
De cette vache, fut moqué.
Je n'ai jamais, dit-il, piqué
Vache qui eût la peau si dure.

MYRRHA (Mythol.), fille de Cyniras, roi de Chypre, eut un commerce criminel avec son propre père, par le moyen de sa détestable nourrice, qui la substitua à la place de sa mère auprès-

de Cyniras. Ce père infortuné, ayant reconnu son crime, voulut tuer Myrrha ; mais elle fut métamorphosée en arbrisseau d'où découle la myrrhe. Adonis naquit de cet inceste.

MYRSILE, ancien historien grec, qu'on croit contemporain de Solon. Il ne nous reste de lui que des *fragmens*, recueillis avec ceux de Bérose et de Manethon. Le livre de Myrsile sur l'*Origine de l'Italie*, publié par Annius de Viterbe, est une de ces productions que l'on doit mettre au rang des fourberies de son éditeur.

MYRTILE, (Mythol.), cocher d'Œnomaüs, fils du dieu Mercure et de Myrto, fameuse amazone. Pélops le gagna avant que d'entrer en lice à la course des chariots avec Œnomaüs, père d'Hippodamie, pour laquelle il falloit combattre quand on la demandoit en mariage. Myrtile ôta la clavette qui tenoit la roue ; et le char ayant versé, Œnomaüs se fracassa la tête. Pélops, victorieux, mais indigné contre le le vil ministre de son triomphe, jeta Myrtile dans la mer, pour avoir lâchement trahi son maître.

MYRTIS, femme grecque, distinguée vers l'an 500 avant J. C., par ses talens poétiques. Elle enseigna les règles de la versification à la célèbre Corinne, rivale de Pindare, lequel prit aussi, dit-on, des leçons de cette muse. On trouve des fragmens de ses *Poésies* avec ceux d'Anyta. (*Voy.* ce mot.)

MYSCILE, habitant d'Argos, ne put débrouiller un oracle qui lui avoit dit « de bâtir une ville où il se trouveroit surpris par la pluie dans un temps serein et sans nuage. » Il alla en Italie, où il rencontra une courtisane qui pleuroit. Il trouva le sens de l'oracle dans cette aventure, et bâtit la ville de Crotone.

* MYSON, un des sept sages de la Grèce. Anacharsis-le-Scythe, ayant consulté les dieux pour savoir quel étoit l'homme le plus rempli de sagesse, l'oracle lui répondit, « celui qui laboure actuellement. » Myson, qui dans ce moment labouroit son champ, fut proclamé le plus sage.

MYTHECUS, sophiste de Syracuse, ne chercha point à se faire un nom par les prestiges de l'éloquence, ni par les subtilités du raisonnement. Il s'attacha uniquement à l'art d'apprêter les viandes : et comme il n'y avoit eu jusqu'alors dans Sparte que de mauvais cuisiniers, il alla y exercer son talent. Ses ragoûts lui avoient déjà fait beaucoup de partisans, sur-tout parmi la jeunesse, lorsque les magistrats lacédémoniens le chassèrent de leur république, ne voulant d'autres assaisonnemens des viandes que l'appétit.

* MYTENS (Martin), peintre suedois, né à Stockholm en 1695, mort en 1755, parcourut presque toute l'Europe, et fit par-tout les *portraits* des princes. Celui auquel il paroît s'être particulièrement attaché est Pierre-le-Grand de Russie, qui le pressa de s'établir à Pétersbourg. Mais l'intention déterminée qu'il avoit de voir les beaux ouvrages de l'Italie l'empêcha d'accepter les offres du prince. Après avoir contenté son désir il se fixa à Vienne, où il fut honoré de la protection très-particulière de l'empereur Charles VI. On a de cet artiste un très-beau *Tableau*, représentant l'histoire d'Esther et d'Assuérus.

NAAMA, Ammonite, femme de Salomon, et mère de Roboam. Cette princesse, idolâtre comme les Ammonites, elle éleva son fils dans sa religion.

NAAMAN, général de l'armée de Benadad, roi de Syrie, fut attaqué de la lèpre. Son mal, dit l'Écriture, ayant résisté à tous les remèdes, il vint à Samarie présenter, de la part de son maître, des lettres de recommandation pour sa guérison à Joram, qui, prenant cette ambassade pour une embûche, lui fit mauvais accueil, en demandant avec hauteur « S'il étoit un dieu, pour pouvoir guérir les lépreux? » Naaman, ainsi renvoyé, se rappela l'avis que lui avoit donné une jeune fille juive qui étoit au service de sa femme, et alla trouver Elisée, vers l'an 884 avant J. C. Quand il fut à la porte, le prophète voulut éprouver sa foi. Il lui envoya dire par Giezi, son serviteur, d'aller se laver cent fois dans le Jourdain, et qu'il seroit guéri. Naaman, regardant cette réponse comme une marque de mépris, se retiroit en colère; toutefois, à la prière de ses serviteurs, il obéit, et la lèpre disparut. Alors il revint vers Elisée pour lui témoigner sa reconnoissance, et rendit hommage au Dieu qui avoit opéré sa guérison. *Voyez* ELISÉE.

NAAS, roi des Ammonites, alla, un mois après l'élection de Saül, mettre le siége devant Jabes, capitale de la province de Galaad. La ville étant réduite à l'extrémité, il offrit aux habitans de leur sauver la vie, à condition de se laisser arracher l'œil droit. Cette réponse consterna les Jabéens à un tel point, qu'ayant obtenu un délai de sept jours, ils envoyèrent des courriers par toute la Judée pour demander du secours. Saül marcha avec promptitude contre leurs ennemis, tailla en pièces toute l'armée de Naas, et lui-même fut enveloppé parmi les morts, vers l'an 1095 avant Jésus-Christ.

NABAL, Israélite de la tribu de Juda, fort riche, mais avare et brutal, demeuroit à Maon, et ses troupeaux nombreux paissoient sur le mont Carmel. Un jour David ayant appris qu'il faisoit une grande fête, envoya dix de ses gens lui demander quelques vivres pour sa troupe. Cet homme reçut avec une fierté brutale les députés de David, parla de leur maître avec outrage, et les renvoya d'une manière méprisante. Le héros, instruit de ses dédains insolens, entra en colère, et faisant prendre les armes à quatre cents hommes de sa suite, il marcha vers la maison de Nabal, dans le dessein de l'exterminer lui et toute sa famille. Abigaïl, femme de Nabal, craignant le ressentiment de David, fit secrétement charger sur des ânes des provisions de toute espèce, et courut au-devant de lui. Elle le rencontra dans une vallée, ne respirant que la vengeance;

mais sa beauté, sa sagesse, et ses discours soumis désarmèrent la colère de ce prince. Nabal, qui étoit ivre, n'apprit que le lendemain ce qui venoit de se passer. Il fut tellement frappé du danger qu'il avoit couru, que cette frayeur violente l'entraîna au tombeau dix jours après, vers l'an 1057 avant J. C. David épousa sa veuve.

NABI-EFENDI, poëte turc du 17e siècle, et dont d'Herbelot ne fait pas mention dans sa Bibliothèque orientale, s'est distingué dans sa nation par l'agrément et la douceur de ses *vers*. Il connoissoit la littérature ancienne et celle des Latins. « La nature, disoit-il, qui ne nous a donné qu'un organe pour la parole, nous en a donné deux pour l'ouïe, afin de nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler. » C'est une traduction de cette pensée de Caton-le-Censeur :

Os unum natura, duas formavit et aures,
Ut plus audiret, quàm loqueretur homo.

NABIS, tyran de Lacédémone, à qui Philippe, roi de Macédoine, remit la ville d'Argos comme en dépôt. Il y exerça les plus grandes cruautés, et inventa une machine en forme de statue, qui ressembloit à sa femme; il la fit revêtir d'habits magnifiques, qui cachoient des pointes de fer dont elle avoit les bras, les mains et le sein hérissés. Quand quelqu'un lui refusoit de l'argent, il lui disoit : « Peut-être n'ai-je pas le talent de vous persuader; mais j'espère qu'Apega, ma femme, vous persuadera. » Aussitôt la statue paroissoit, et le tyran, la prenant par la main, la conduisoit à son homme, qu'elle embrassoit, et à qui elle faisoit jeter les hauts cris. Nabis ayant pris le parti de Philippe contre les Romains, Flaminius vint l'assiéger dans Sparte, l'obligea de demander la paix, et la lui accorda. A peine le général romain fut-il parti de la Grèce, que Nabis alla assiéger Gythium, ville des Achéens, qui avoient pour général le célèbre Philopœmen. Ce héros, très-propre aux combats de terre, mais n'ayant aucun usage de la marine, fut totalement défait dans une bataille navale. Cet échec ranima son courage, loin de l'éteindre; il poursuit le perfide Nabis, le surprend, et le bat près de Sparte. Le tyran fut tué en trahison dans le temps qu'il prenoit la fuite, vers l'an 194 avant Jésus-Christ, laissant un nom odieux au genre humain.

NABONASSAR, roi des Chaldéens ou Babyloniens, célèbre par la fameuse ère qui porte son nom, et qui commença l'an 747 avant Jésus-Christ. On croit qu'il est le même que Bélesis ou Baladan, dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui fut père de Mérodac, lequel envoya des ambassadeurs au roi Ezéchias; mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince, ne sont que conjecturales et sans certitude.

NABONIDE, le même que le Balthazar de Daniel. *Voyez* BALTHAZAR, n° I.

NABOPOLASSAR, prince de Babylone, déclara la guerre à Saracus, roi d'Assyrie, et se joignit à Astyages pour renverser cet empire. Ils assiégèrent Saracus dans sa capitale; et ayant pris cette ville, ils établirent, sur les débris de l'empire d'Assyrie, deux royaumes; celui des Mèdes,

qui appartint à Astyages, et celui des Chaldéens, sur lequel fut établi Nabopolassar, l'an 626 avant J. C. Néchao, roi d'Egypte, jaloux de sa prospérité, marcha contre lui, le défit, et lui enleva Carchemis, place importante de son empire. Nabopolassar, cassé par la vieillesse, ne put venger cet affront, et mourut après vingt-un ans de règne.

NABOTH, de la ville de Jezraël, avoit une vigne auprès du palais d'Achab. Ce prince, voulant faire un jardin potager, le pressa plusieurs fois de lui vendre sa vigne, ou de l'échanger contre une meilleure; mais Naboth, très-fidèle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères. Jézabel, femme d'Achab, irritée de sa résistance, écrivit aux magistrats de la ville où demeuroit Naboth de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il avoit blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel, en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne; mais le prophète Elie vint, suivant l'Écriture, troubler sa joie, lui reprocha son crime, et prédit « que les chiens lècheroient son sang au même lieu où il avoit répandu celui d'un innocent. » Ce fut l'an 889 avant J. C.

I. NABUCHODONOSOR I[er], roi de Ninive et de Babylone, dont il est parlé dans le livre de Judith, défit et tua Phraortes, roi de Médie, appelé aussi Arphaxad. Vainqueur des Mèdes, il envoya contre les Israélites Holoferne, général de ses armées, qui fut tué par Judith. On croit que ce Nabuchodonosor est le même que Nabopolassar; mais il est difficile de rien dire de positif sur ces temps reculés.

II. NABUCHODONOSOR II, roi des Assyriens et des Babyloniens, surnommé *le Grand*, succéda à son père Nabopolassar, et se rendit maître de presque toute l'Asie. Il prit Jérusalem sur Joachim, roi de Juda, qui s'étoit révolté contre lui, et l'amena captif à Babylone, l'an 600 avant Jésus-Christ. Il lui rendit ensuite la liberté et ses états, moyennant un tribut; mais ce roi s'étant révolté de nouveau trois ans après, il fut pris et mis à mort. Jéchonias, son fils, lui succéda; s'étant aussi soustrait au joug du roi de Babylone, ce prince vint l'assiéger, le mena captif à Babylone, avec sa mère, sa femme, et dix mille hommes de Jérusalem. Nabuchodonosor enleva tous les trésors du temple, et mit à la place de Jéchonias l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de Sédécias. Ce nouveau roi marcha sur les traces de ses prédécesseurs, il fit une ligue avec les princes voisins, contre celui à qui il étoit redevable de la couronne. Le monarque babylonien vint encore en Judée avec une armée formidable. Après avoir réduit les principales places du pays, il fit le siége de Jérusalem. Sédécias, désespérant de défendre cette ville, s'enfuit, fut pris en chemin, et mené à Nabuchodonosor, qui étoit alors à Reblatha en Syrie. Ce prince fit égorger ses enfans en sa présence, lui fit crever les yeux, le charger de chaînes, et le fit conduire à Babylone. L'armée des Chaldéens entra dans Jérusalem, et y exerça

des cruautés inouïes ; on égorgea tout sans distinction d'âge ni de sexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au temple, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaînes tout ce qui restoit d'habitans, après avoir égorgé soixante des premiers du peuple aux yeux de Nabuchodonosor. Le vainqueur, de retour dans sa capitale, fit dresser dans la plaine du Dura une statue d'or, haute de soixante coudées. Tous ses sujets eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'idole, et de l'adorer. Les seuls compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, le roi, irrité, les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent, dit l'Écriture, miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Nabuchodonosor, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du roi des juifs. Deux ans après la défaite des juifs, Nabuchodonosor vainquit les Tyriens, les Philistins, les Moabites, et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des juifs. Il alla d'abord mettre le siége devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siége dura 13 ans, et dans cet intervalle, l'armée du roi désola la Syrie, la Palestine, l'Idumée, et l'Arabie. Tyr se rendit enfin, et cette conquête fut suivie de celle de l'Égypte et d'une partie de la Perse. Nabuchodonosor s'appliqua ensuite à embellir sa capitale, et à y faire construire de superbes bâtimens. Il fit élever ces fameux jardins suspendus sur des voûtes, que l'on a mis au rang des merveilles du monde. Il eut dans le même temps un songe qui lui donna de grandes inquiétudes. Il lui annonça que, « pour le punir de son orgueil, il seroit réduit au sort des bêtes durant sept ans. » Cette prédiction s'accomplit à l'instant : il tomba dangereusement malade, et crut être un bœuf. On le laissa aller parmi les bêtes dans les bois. Il y demeura sept ans, à la fin desquels il fit pénitence de ses péchés, et remonta sur le trône. Il mourut un an après, l'an 563 avant Jésus-Christ, le quarante-troisième de son règne. Ce prince vit en songe, la deuxième année de son règne, une grande statue qui avoit la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, et les jambes de fer. Le prophète Daniel expliqua ce songe mystérieux, et lui déclara que les quatre métaux dont la statue étoit composée lui annonçoient la succession des quatre empires, des Babyloniens, des Perses, d'Alexandre-le-Grand, et de ses successeurs. Il y a plusieurs sentimens sur la métamorphose de Nabuchodonosor. Le plus suivi est que ce prince, s'imaginant fortement être devenu bête, broutoit l'herbe, sembloit frapper des cornes, laissoit croître ses cheveux, ses ongles, et imitoit à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avoit lieu que dans son cerveau altéré, ou dans son imagination échauffée, étoit un effet de la lycantropie, maladie dans laquelle l'homme se persuadoit qu'il étoit changé en loup, en chien, ou en un autre animal.

NABUNAL (Elie), théologien de l'ordre de Saint-François, nommé Nabunal du lieu de sa naissance, dans le Périgord, devint archevêque de Nicosie et pa-

triarche de Jérusalem, et fut nommé cardinal, en 1342, par le pape Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1367. On a de lui, en latin, I. Des *Commentaires* sur les quatre livres des Sentences, et sur l'Apocalypse. II. Un *Traité de la Vie contemplative*. III. Des *Sermons sur les Evangiles*.

* NACCARIA (Antoine), capucin, né à Penna dans l'Abruzze ultérieure, florissoit dans le 17ᵉ siècle, et publia les ouvrages suivans : I. *Li Panegirici sacri*. II. *Il sogno di Nabucco in XII paradossi*. III. *La strage della peste*, et plusieurs autres *ouvrages* qui ne sont connus aujourd'hui que des bibliographes.

* NACCARINO (Michel-Agnolo), sculpteur napolitain, de l'école de Caccavello. Parmi ses ouvrages on distingue la *Statue de la Vierge*, que l'on voit dans l'église de Saint-Jean ; deux autres *Statues*, qui décorent la chapelle de la famille Muscettola dans l'église du Nouveau-Jésus ; et le *Tombeau de Charles Spinelli* dans l'église du Saint-Esprit.

† NACCHIANTI (Jacob), de Florence, savant théologien dominicain, évêque de Chioggia en 1544, assista en cette qualité au concile de Trente, où il se distingua autant par son savoir que par sa soumission à rétracter quelques opinions assez libres qu'il avoit avancées. Il mourut le 24 avril 1569, et laissa les ouvrages suivans : I. *Nacchianti Clugiensis episcopi scripturæ medulla, arcanorum Christi quibus singulæ mundi ætates sunt locupletatæ, delectio et exacta discussio*, Venetiis, 1561, in-4°. II. *Enarrationes piæ, doctæ et catholicæ in Epistolam Pauli ad Ephesios, etc. Accedit enarratio maximi pontificatûs, maximique sacerdotii, nec non regni Jesu Christi Servatoris nostri*, Venetiis, 1570, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut publié après sa mort. III. *Digressiones et tractationes in Epistolas Pauli ad Ephesios et ad Romanos, nec non theoremata theologica et methaphysica varia*, Lugduni, 1657, 2 tom. in-folio, et quelques autres *ouvrages* qu'on ne lit plus aujourd'hui.

NACHOR, fils de Sarug, et père de Tharé, mourut l'an 2008 avant Jésus-Christ, à 148 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Nachor, fils de Tharé, et frère d'Abraham.

NADAB, roi d'Israël, succéda l'an 954 avant J. C. à son père Jéroboam, et ne fut pas plus religieux que lui. L'un de ses généraux le tua en trahison l'an 953, fit périr toute sa race, et s'empara du trône. — Il ne faut pas le confondre avec Nadab, fils d'Aaron, qui, comme son frère Abiu, fut dévoré par le feu céleste.

† NADAL (Augustin), né à Poitiers en 1659, vint de bonne heure à Paris. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de la province du Boulonnais, lui fit obtenir le secrétariat de cette province. Son esprit et ses liaisons avec les gens de lettres, soutenus par la protection de ce seigneur, lui valurent, en 1706, une place dans l'académie des inscriptions et des belles-lettres. Il accompagna en 1712, en qualité de secrétaire, le duc d'Aumont, plénipotentiaire auprès de la reine Anne, pour la paix d'Utrecht. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Ou-

deauville en 1716. Il mourut le 7 août 1741, à 82 ans, dans sa patrie, où il passa ses dernières années, occupé de la littérature et de la morale. Ses ouvrages ont été recueillis en 1738, à Paris, en 3 vol. in-12. Le premier vol. offre des *dissertations*, des *traités* de morale, des *remarques* critiques. La plupart donnent une idée avantageuse du savoir et de l'esprit de l'auteur, mais non pas de son goût. Son style est guindé, singulier, et plus digne des Précieuses ridicules que d'un académicien. On trouve dans le deuxième volume des *Poésies diverses*, sacrées et profanes, la plupart très - foibles ; des *Observations sur la tragédie* ancienne et moderne ; et des *Dissertations* sur les progrès du génie poétique dans Racine. Enfin, le troisième volume contient des pièces de théâtre : *Saül*, *Hérode*, *Antiochus* ou *les Machabées*, *Mariamne*, et *Moyse*. Les quatre premières furent jouées, mais elles n'eurent qu'un succès éphémère ; la dernière fut arrêtée comme on alloit la représenter. La versification en est quelquefois passable, quelquefois embarrassée et louche. Il s'y trouve quelques morceaux ampoulés. C'est le jugement que porte l'abbé des Fontaines de cette pièce, et on peut l'appliquer à toutes celles de l'auteur, poëte médiocre et prosateur alambiqué. En 1740, l'abbé Nadal donna à Poitiers quelques *poésies* sacrées; entre autres un petit poëme sur *la Confiance en la miséricorde de Dieu*, et une Epître sur *la pureté des mœurs ecclésiastiques* en vers alexandrins. Il a *publié* les OEuvres posthumes du chevalier de Méré, avec un éloge de cet auteur, Paris, 1700, in-8°; La Haye, et Nytwerf, 1701, in-12. Nadal fut, avec Piganiol de La Force, auteur du *Nouveau Mercure*, imprimé de 1708 à 1711, et qu'on appeloit *Mercure de Trévoux*, du lieu où il s'imprimoit, pour le distinguer du Mercure de France. *Voyez* PIGANIOL, et MÉRÉ.

* NADANYI (Jean), noble hongrois, voyagea dans la Hollande pour étendre ses connoissances, et publia à Utrecht un traité de *Jure belli*, et un *Florus Hungaricus*, Amsterdam, 1663. Ce dernier ouvrage est un abrégé de l'histoire de Hongrie. De retour dans sa patrie, il fut nommé en 1666 professeur de philosophie et de langue hébraïque en Transylvanie; mais les troubles qui se manifestèrent dans cette province l'obligèrent de se retirer en Hongrie, où il termina ses jours.

* NADASI (Jean), né à Tirnau en 1614, entra chez les jésuites de Gratz en 1628, d'où, après avoir enseigné la théologie et la controverse, il fut appelé à Rome au collége germanique. Ce jésuite écrivoit très-bien en latin, et *composa* les vies de plusieurs membres illustres de son ordre, qui furent imprimées à Anvers en 1665. S'étant retiré à Vienne, il fut nommé confesseur de la princesse Eléonore, veuve de Ferdinand III. C'est dans cette ville qu'il termina ses jours, le 3 mars 1679. Nadasi est auteur d'un grand nombre d'*ouvrages* ; mais la plupart ascétiques. Les principaux sont, I. *Annus hebdomadarum cælestium*, Prague, 1663, in-4°. II. *Reges Hungariæ à S. Stephano usque ad Ferdinandum*, Presbourg, 1637, in-fol. III. *Vita S. Emerici*, Presbourg, 1644, in-4°. IV. *Mortes illustres aliquorum de societate*, *ab anno*

1647; Romæ, 1657, in-fol. V. *Heroes et victimæ caritatis societatis Jesu, ab anno* 1647, Romæ, 1648, in-4°. VI. *Annuæ litteræ societatis annorum* 1650, *et quatuor sequentium*, Dilinguæ, 1658, etc., etc., etc.

I. NADASTI (Thomas, comte de), d'une des plus anciennes familles de Hongrie, défendit avec valeur, en 1531, la ville de Bade, contre Soliman II, empereur des Turcs; mais la garnison le trahit, et le livra, pieds et mains liés, au grand-seigneur, avec la ville et le château. Ce prince, indigné d'une si lâche trahison, punit sévèrement les traîtres en présence de Nadasti, et après l'avoir comblé d'éloges, le renvoya, sous bonne escorte, à Ferdinand, roi de Hongrie. Nadasti servit ensuite dans les armées de l'empereur Charles-Quint, avec un corps de Hongrois. Il enseigna l'art militaire au fameux Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, qui n'avoit alors que 23 ans. Il vit dans ce jeune homme le germe de tous les talens militaires, et prédit ce qu'il seroit un jour.

† II. NADASTI (François comte de), président du conseil souverain de Hongrie, de la même famille que le précédent, n'ayant pu obtenir de l'empereur Léopold la dignité de palatin, il conspira contre lui, en 1665, avec le comte de Serin, Frangipani et Tattembach. Il fit d'abord mettre le feu au palais impérial, afin de profiter de la fuite de l'empereur pour lui donner la mort; mais l'expédient de cet incendie ne lui réussit pas. Croyant mieux exécuter son dessein par le poison que par le fer et le feu, il fit empoisonner les puits dont il présumoit qu'on se servoit pour les cuisines de l'empereur. L'historien de Tékéli parle d'un projet non moins criminel, qui échoua comme les précédens. Nadasti invita l'empereur et la famille impériale à prendre le divertissement de la pêche, près de son château de Puttendoof. Toute la cour s'y rendit. On servit à la collation une tourte de pigeonneaux, dont Léopold mangea beaucoup. Nadasti ne douta point que le poison qu'il y avoit fait mettre ne fît promptement son effet. Mais sa femme, qui étoit du secret, et qui avoit eu horreur du noir dessein de son époux, substitua une autre tourte à celle qui étoit empoisonnée. Nadasti, s'apercevant que son épouse l'avoit trompé, lui fit prendre le lendemain un bouillon qui la tua presque sur-le-champ. Les détestables manœuvres de ce scélérat contre son souverain furent enfin découvertes. Il fut condamné à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée. Tous ses biens furent confisqués, et ses enfans condamnés à quitter le nom et les armes de leur famille. La sentence fut exécutée le 30 avril 1671 dans l'hôtel de ville de Vienne. Il a laissé un livre in-folio, en latin, intitulé *Mausolée du royaume apostolique des rois et des ducs de Hongrie*. Ses enfans prirent le nom de Cruzemberg. Ses complices furent aussi exécutés, Frangipani et Serin à Neustadt, et Tattembach à Gratz en Stirie. La mort des conspirateurs déconcerta tellement les Hongrois, que l'armée impériale, envoyée pour les soumettre, ne trouva aucune résistance. Elle s'empara de toutes les places fortes, et y rétablit avec la paix l'autorité de l'empereur. Peu de conspirations ont été aussi mal conduites que celle de Nadasti. Ses auteurs

étoient sans prudence et sans génie. Nadasti, méchant par foiblesse, entraîné au mal par ceux qui pouvoient le subjuguer, lent dans ses démarches, inconsidéré dans ses projets, n'avoit aucune des qualités nécessaires à un conspirateur, et ne se distinguoit que par une haine forcenée contre la maison d'Autriche. Serin joignoit à un orgueil insoutenable une indiscrétion folle, qui ne savoit pas colorer ses vues ambitieuses, et qui ne lui permettoit pas de profiter des circonstances. Le défaut de réflexion le rendoit hardi, et son caractère bouillant augmentoit cette audace; mais il étoit d'ailleurs incapable de former un projet suivi, encore moins de l'exécuter. Nous avons caractérisé ailleurs Frangipani. *Voyez* son article, n° III.

* III. NADASTI (François, comte de), chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, conseiller intime, et feld-maréchal, né le 30 avril 1708, se distingua par ses talens militaires et sa bravoure; mais ce fut principalement sous Marie-Thérèse et Joseph II, après la mort de Charles VI, arrivée le 10 octobre 1740, qu'il se couvrit de gloire par une tactique savante dans la guerre contre le roi de Prusse. Toutes les qualités qui caractérisent un grand général se trouvèrent réunies en lui. Après une carrière parcourue avec autant de mérite que d'honneur, il mourut en 1787.

* NÆLDWYCK (Pierre Van), docteur en médecine, Hollandais d'origine, florissoit au 17e siècle. A l'exemple de beaucoup de médecins qui se sont occupés de l'art vétérinaire, et qui ont même transmis des détails importans sur les épizooties qui ont régné en différens temps, celui-ci fit imprimer un ouvrage intitulé *Libri duo philippicorum, sive de equorum naturâ, electione, educatione, disciplinâ et curatione*, Leyde, 1631, in-4°.

I. NÆVIUS (Cneïus), poëte latin, porta les armes dans la première guerre punique. Il s'attacha ensuite au théâtre, et sa première *comédie* fut représentée à Rome l'an 229 avant J. C. Son humeur satirique déplut à Métellus, qui le fit chasser de Rome. Il se retira à Utique, où il mourut l'an 230 avant Jésus-Christ. Il ne nous reste que des fragmens de ses ouvrages, dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire. Le principal étoit une *Histoire de la guerre punique*.

* II. NÆVIUS (Jean), né à Chemnitz en Misnie l'an 1499, étudia la médecine en Italie, et y reçut le bonnet de docteur. Après avoir exercé son art à Annaberg en Saxe, et à Joachimsthal en Bohême, les électeurs Maurice et Auguste se l'attachèrent en qualité de médecin, et la grande réputation dont il jouissoit dans toute l'Allemagne le fit appeler deux fois par l'empereur Ferdinand Ier, à Vienne, pour le consulter sur sa santé. Nævius mourut en 1674, laissant des *consultations* très-estimées, sur-tout celle intitulée *Medicamenta contra pestem pro republicâ Dresdensi*.

* III. NÆVIUS (Gaspard), frère du précédent, né à Chemnitz en 1514, mort en 1579, étudia en Italie sous les plus célèbres professeurs, et mérita par ses talens une chaire de médecine dans l'université de Leipsick. Gaspard a laissé quelques *ou-*

vrages estimés, parmi lesquels on remarque des consultations de médecine, insérées dans le recueil de Brendelius. Deux lettres adressées à Matthiole, l'une sur quelques plantes, et l'autre sur une terre bleue; enfin, un écrit intitulé *De ratione alterandi humores per medicamenta ad purgandum, atque eorumdem evacuationis tempore*, Lipsiæ, 1551, in-4°.

* NAGEL (Paul), recteur de l'école de Torgan, espèce d'enthousiaste ou de fanatique, qui publia plusieurs *Ouvrages* remplis de visions et d'extravagances, parmi lesquels on remarque, I. *Prodromus astronomiæ apocalypticæ*, Dantzig, 1620, in-4°. II. *De quatuor mundi temporibus*, ibid., in-4°, 1621. III. *Prognosticon astrologicum*, Hallæ, 1630, in-4°, et quelques autres *écrits* en allemand. Lorsqu'il mourut, en 1621, on défendit de l'enterrer dans le cimetière ordinaire, et il fut inhumé par des femmes. Mais on déterra son corps, et les femmes qui lui avoient rendu le dernier service furent punies par la prison.

NAGEREL (Jean), chanoine et archidiacre de Rouen, publia, l'an 1578, une *Description du pays et du duché de Normandie*, où il traite aussi de son origine. Cet ouvrage se trouve à la suite de la Chronique de cette province, Rouen, 1580 et 1610, in-8°.

NAHUM, l'un des douze petits prophètes, vivoit depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, et avant l'expédition de Sennachérib contre la tribu de Juda. On ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète; on ne sait même si son nom est celui de sa famille, ou du lieu de sa naissance, ou même une qualification, car Nahum en hébreux signifie Consolateur. On dispute encore sur le temps où il vivoit; l'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons suivie. Sa prophétie est composée de trois chapitres, qui ne forment qu'un seul discours. Il y prédit d'une manière vive et pathétique, la seconde ruine de Ninive par Nabopolassar et Astyages. Il renouvelle contre cette ville criminelle les menaces que Jonas lui avoit faites 90 ans auparavant. Le style de ce prophète est par-tout le même : rien n'égale la vivacité de ses figures, la force de ses expressions, et l'énergie de son pinceau.

NAIADES. *Voy* NYMPHES.

* NAIBODA (Valentin), de Cologne, vivoit sur la fin du 16e siècle, et s'attacha particulièrement aux mathématiques et à l'astrologie : il voyagea en Italie, et s'arrêta à Padoue, où il composa des *commentaires* sur Ptolomée, après avoir déjà publié *Astronomicarum institutionum lib. III, comment. in alchabium, in sphæram Joannis à Sacrobosco, etc.*

* NAIGEON (Jacques-André), membre de l'institut de France, fils d'un fameux moutardier de Dijon, fréquenta, fort jeune, la société du célèbre baron d'Holbach. Il y puisa des principes d'incrédulité et même d'athéisme, qui ne l'abandonnèrent jamais. Naigeon se lia ensuite avec Diderot, qui ne fit que renforcer ses principes. Fermement persuadé que l'homme meurt tout entier et que rien ne lui survit, il a rédigé dans l'Encyclopédie méthodique les articles de la *Philosophie ancienne et*

moderne. Il a donné une *Edition* des œuvres de Diderot, 15 vol. in-8° ; édition qu'il a surchargée de ses *notes*, qu'il auroit pu se dispenser d'ajouter à ses œuvres déjà trop volumineuses, et les suppléer par une notice historique et raisonnée de la vie et des ouvrages de Diderot, qui manque à cette édition. Ce philosophe, très-sobre, ne vivoit que de lait; mais cette sobriété si vantée peut être attribuée à la délicatesse de son tempérament. Laborieux et actif, il a publié un grand nombre d'*ouvrages*, dans lesquels on remarque des idées profondes, des vues étendues, mêlées quelquefois d'une métaphysique obscure. On lui reproche aussi de la hardiesse dans l'émission d'opinions contraires à la religion et au gouvernement. Ses ouvrages sont, I. *Collection des moralistes anciens*, dédiée au roi, avec un *Discours préliminaire*. — *Manuel d'Epictete*, traduit du grec. — *Morale de Sénèque*, traduite du latin avec un *Discours préliminaire*, Paris, 4 volumes petit format. La collection entière est composée de 16 vol. II. *Eloge de La Fontaine*, qui concourut pour le prix de l'académie de Marseille, en 1774, imprimé à Bouillon, 1775, in-8° de 75 pag. Cet ouvrage a été refondu par l'auteur, dans la notice placée en tête des éditions des Fables de La Fontaine, imprimée pour l'éducation du dauphin. III. *Notice sur la vie de Jean Racine*, 1783, in-4°. Cette notice fut mise à la tête des œuvres de Racine, imprimées par ordre du roi pour l'éducation du dauphin, Paris, 1783, 5 volumes in-4° ; 1784, 3 volumes in-4°, et 3 vol. in-18. IV. *Traduction* de la Tolérance dans la religion par Crellius; l'original latin de cet ouvrage parut en 1637, sous ce titre : *Junii Bruti, Poloni, vindiciæ pro religionis libertate*. Le Cène, ministre protestant, en donna en 1687 une mauvaise traduction qu'il fit imprimer à la suite de ses Conversations, où l'on fait voir la tolérance que les chrétiens de différens sentimens doivent avoir les uns pour les autres. Naigeon l'a *retouchée et rectifiée* en une infinité d'endroits, et la publia avec l'ouvrage du baron d'Holbach, intitulé l'Intolérance convaincue de crime et de folie, ouvrage traduit de l'anglais, Londres (Amsterdam), 1769, in-12. V. Œuvres de Sénèque-le-Philosophe, traduites en français par La Grange, avec des *Notes de critique, d'histoire et de littérature* par Naigeon. — Essai sur la vie de Sénèque-le-Philosophe par Diderot, avec des *Notes* par Naigeon, Paris, 1778 et 1779, 7 vol. in-12. Naigeon *termina* cette traduction laissée imparfaite par La Grange, et revit tout le travail de ce dernier. MM. Darcet et Desmarets lui ont fourni plusieurs notes sur les questions naturelles. Elles sont désignées par les lettres initiales de leurs noms. VI. *Elémens* de la morale universelle, ou Catéchisme de la nature, par le baron d'Holbach. Cet ouvrage fut refondu et mis au jour par Naigeon, Paris, 1790, in-18. VII. Il a donné avec MM. Fayolle et Boucarel une *Edition* des œuvres de J. J. Rousseau, Paris, 1801, 20 vol. in-8°. VIII. Le Militaire philosophe, ou difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche, *publié* par Naigeon, Londres (Amsterdam), 1768. Cet ouvrage a été refait en grande partie par Naigeon, sur le manuscrit intitulé Difficultés

sur la religion, etc.; le dernier chapitre est du baron d'Holbach. IX. Il a encore *publié*, Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces sur la religion et la morale, par différens auteurs, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12. L'époque de la révolution fut pour Naigeon une occasion favorable pour propager les principes du philosophisme; aussi fit-il paroître une brochure intitulée *Adresse à l'assemblée nationale, sur la liberté des opinions, sur celle de la presse*, etc., ou *Examen philosophique de ces questions*, 1° doit-on parler de Dieu, et en général de religion, dans une déclaration des Droits de l'homme? 2° La liberté des opinions, quel qu'en soit l'objet, celle du culte et la liberté de la presse peuvent-elles être légitimement circonscrites et gênées par le législateur? Paris, 1790, in-8°. Cette matière étoit un champ vaste pour un esprit qui couroit après la nouveauté; aussi Naigeon entassa-t-il paradoxes sur paradoxes, pour appuyer ses idées prétendues libérales, et qui n'étoient que les rêves d'un homme en délire; les événemens lui prouvèrent que la plupart des systèmes, beaux dans leur exposition, deviennent nuisibles lorsqu'on veut les mettre à exécution. On lui doit encore une nouvelle *Edition* des Essais de Montaigne, faite sur un exemplaire tiré de la bibliothèque de Bordeaux, contenant des changemens et des corrections écrits en marge par Montaigne, Paris, 1802. Ce savant philosophe mourut à Paris en 1810.

† NAILLAC (Philibert de), élu, en 1383, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui résidoit pour lors à Rhodes, étoit grand-prieur d'Aquitaine, et révéré pour ses services et sa sagesse. Il mena du secours à Sigismond, roi de Hongrie, contre le sultan Bajazet, dit l'*Eclair*. En 1396 il combattit à la funeste journée de Nicopolis, à la tête de ses chevaliers, dont la plupart furent taillés en pièces. En 1409 il assista au concile de Pise, et mourut en 1421, à Rhodes, avec la réputation d'un guerrier aussi courageux que prudent. Il avoit fait convoquer, la même année, un chapitre général de l'ordre, où l'on fit plusieurs décrets pour le rétablissement de la discipline et pour le réglement des finances. Les Rhodiens, dont il étoit plutôt le père que le prince, le regrettèrent vivement. Il ne faut pas le confondre avec Guillaume DE NAILLAC, qui se trouvoit sur le pont de Montereau, lors de l'assassinat du duc de Bourgogne.

NAILOR (Jacques), imposteur du diocèse d'Yorck, qui, après avoir servi quelque temps en qualité de maréchal des logis dans le régiment du colonel Lambert, embrassa la secte des quakers ou trembleurs. Il entra, en 1656, dans la ville de Bristol, monta sur un cheval dont un homme et une femme tenoient les rênes, et qui crioient, suivis d'une foule de sectateurs: « Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu de Sabaoth! » Les magistrats se saisirent de lui, et l'envoyèrent au parlement, où il fut condamné, le 25 janvier 1557, comme un séducteur, à avoir la langue percée avec un fer chaud, et le front marqué de la lettre B, pour signifier blasphémateur. Il fut ensuite reconduit à Bristol, où on le fit entrer à cheval, le visage tourné vers la queue. On le

confina ensuite dans une étroite prison ; mais il n'en fut que plus fanatique. On l'élargit comme un fou qu'on ne pouvoit corriger, et il ne cessa de prêcher parmi ceux de sa secte jusqu'à sa mort arrivée en 1660.

† I. NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien le), né le 30 novembre 1637 à Paris, d'un maître des requêtes. A l'âge de 10 ans, admis aux petites écoles de Port-Royal, il fit des progrès rapides dans les lettres, et se consacra à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. La scolastique n'avoit aucun attrait pour lui. Tout entier à l'histoire de l'Eglise, il commença à recueillir des matériaux dès l'âge de 18 ans. Mais comme la matière étoit trop vaste pour un homme seul; et sur-tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que lui, il se renferma dans les six premiers siecles de l'Eglise. C'est la portion la plus épineuse de ce vaste champ; mais c'est aussi la plus riche. Sacy, son ami et son conseil, l'engagea, en 1676, à recevoir le sacerdoce, que son humilité lui avoit fait refuser pendant long-temps. Buzanval, évêque de Beauvais, espéroit de l'avoir pour successeur. Mais Tillemont quitta ce prélat pour n'être pas obligé d'entrer dans ses vues. Il se retira à Port-Royal-des-Champs, et ensuite à Tillemont près de Vincennes, où il faisoit part de ses lumières à tous ceux qui en avoient besoin. Une foule de personnes y recoururent. C'est sur ses *Mémoires* que La Chaise composa la Vie de saint Louis. Deux ans furent employés à ce travail, et Tillemont ne les regretta pas. Son humilité étoit si grande, que Bossuet, ayant vu une de ses *Lettres* contre le P. Lami de l'Oratoire, lui dit en badinant : « Ne soyez pas toujours aux genoux de votre adversaire, et relevez-vous quelquefois. » Cet homme si savant et si modeste ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre le grand Arnauld, et en Hollande l'évêque de Castorie. De retour dans sa solitude, il réunit, jusqu'à la fin, la mortification d'une vie pénitente aux travaux d'une étude infatigable. Il mourut le 10 janvier 1698. On lui doit, I. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1693, 1712, 16 vol. in-4°. II. L'*Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Eglise, des persécutions qu'ils ont faites aux chrétiens, de leurs guerres contre les Juifs, des écrivains profanes, et des personnes illustres de leur temps... avec des notes pour éclaircir les principales difficultés de l'histoire*, en 6 vol. in-4°, Paris, 1700 — 1738. Ces deux ouvrages, tirés du sein des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes, expriment leur sens avec fidélité. Ils sont écrits avec une clarté, une justesse et une précision, dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui ont éprouvé par eux-mêmes combien coûtent ces sortes de travaux. Le dernier volume de son Histoire des empereurs finit avec le règne d'Anastase. Ses Mémoires ecclésiastiques ne contiennent qu'une partie du sixième siècle, et les douze derniers volumes ne furent imprimés qu'après sa mort. L'auteur, également attentif aux événemens de l'Histoire profane et à ceux des Histoires des Eglises, n'approfondit les uns qu'après avoir débrouillé les autres. De tous les historiens latins, Tite-Live étoit

celui qui lui plaisoit davantage. Mais on peut se plaindre qu'il n'ait pas imité l'ordre de cet historien dans l'arrangement des faits. « Il auroit été à souhaiter, dit Dupin, qu'il eût suivi une autre méthode dans son Histoire, et qu'au lieu de composer des vies détachées, et de traiter l'histoire de l'Eglise sous des titres différens, il eût fait des annales, à l'imitation de Baronius. Son ouvrage eût été plus utile, plus agréable à lire, et moins sujet à de fréquentes répétitions. » Ce fut le conseil que ses amis lui donnèrent après la publication du premier volume de ses Mémoires. Mais il ne put se résoudre à travailler de nouveau sur une matière qu'il avoit tant de fois remaniée. Touché cependant de leurs raisons, il offrit d'abandonner tous ses *manuscrits* à qui voudroit entreprendre ce grand ouvrage. La méthode que Tillemont a suivie « n'empêche pas, continue Dupin, qu'on ne puisse tirer de grandes lumières de son ouvrage, et qu'il ne soit également propre à instruire et à édifier. Les savans y trouveront quantité d'observations chronologiques et critiques pour exercer leur érudition; et les simples un nombre infini de faits édifians, et de temps en temps de courtes réflexions pour nourrir leur piété. » J'ajouterai, dit Nicéron, « que Tillemont s'est fort éloigné du style doux et coulant de l'histoire; que le sien a toute la sécheresse de celui des dissertations; ce qui, joint aux sentences et aux réflexions qui coupent trop souvent sa narration, rend la lecture de ses Memoires un peu fatigante. » III. La *Lettre* dont nous avons parlé, contre l'opinion du P. Lami « que Jésus-Christ n'avoit point fait la pâque la veille de sa mort. » Nicole la regardoit comme un modèle de la manière dont les chrétiens devroient disputer ensemble. Elle se trouve à la fin du second volume des Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique. IV. Quelques *ouvrages* manuscrits, dont le plus considérable est l'*Histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou*. L'abbé Tronchai, chanoine de Laval, a écrit sa Vie, in-12, 1711. On trouve, à la suite de cet ouvrage, des *Réflexions pieuses* et des *Lettres édifiantes*.

† II. NAIN (dom Pierre le), frère du précédent, né à Paris en 1640, entra d'abord à Saint-Victor à Paris, et alla ensuite à la Trappe, où il fut nommé sous-prieur. Il y mourut en 1713. Quoique l'abbé de Rancé fût ennemi des études monastiques, il permit sans doute à dom Le Nain d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui, I. *Essai de l'Histoire de l'ordre de Cîteaux*, en 9 volumes in-12. Le style en est simple et négligé, mais touchant. Les faits y sont mal choisis, et le flambeau de la critique n'a pas éclairé cette histoire, qu'on doit plutôt regarder comme un livre édifiant que comme un ouvrage profond. II. *Homélies sur Jérémie*, 2 vol. in 8°, 1705. III. *Traduction française de saint Dorothée, père de l'Eglise grecque*, in-8°. IV. *Vie de M. de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 2 vol. in-12. Cette Vie, revue par le célèbre Bossuet, n'a point été publiée telle que dom Le Nain l'avoit faite. On y a inséré des traits satiriques, fort éloignés du caractère de l'auteur. V. *Relation de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe*, 6 vol. in-12; ouvrage

plein d'onction. VI. Deux petits *Traités* ; l'un, *De l'état du monde après le jugement dernier* ; et l'autre, *Sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés*, etc. VII. *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*.

NAIRON (Fauste), savant maronite, et professeur en langue syriaque au collége de la Sapience à Rome, né au mont Liban, neveu d'Abraham Ecchellensis par sa mère, mort à Rome, presque octogénaire, l'an 1711, est auteur de deux ouvrages intitulés, l'un, *Euoplia fidei catholicæ ex Syrorum monumentis adversùs ævi nostri novatores*, 1694 ; l'autre, *Dissertatio de origine, nomine ac religione maronitarum*, Rome, 1679. Il s'efforce, dans ces deux ouvrages, de prouver que les maronites ont conservé la foi depuis le temps des apôtres, et que leur nom ne vient pas de Jean Maron, monothélite, mort en 707, mais de saint Maron, célèbre anachorète, qui vivoit à la fin du 4e siècle. On a encore de lui *Discursus de saluberrimâ potione cahue seu café*, Rouen, 1671, in-18.

* I. NALDI (Naldo), Florentin, qui vivoit au 15e siècle, a écrit la *Vie de Giannozzo Manetti*, publiée par Muratori, dans le 20e volume des historiens de l'Italie. On a encore de lui quelques *poésies latines*, insérées dans le 6e volume des Œuvres des poëtes italiens, et dans d'autres ouvrages de ce genre.

II. NALDI. *Voy.* NALDIUS.

* III. NALDI (Antoine), théatin, recommandable autant par son savoir que par sa piété, né d'une illustre famille de Florence, mourut dans cette ville en 1645. Les écrits qu'il a laissés sont, I. *Questiones practicæ in foro interiori usu frequentes*, Bologne, 1608. II. *Resolutiones practicæ casuum conscientiæ, in quibus præcipuè de justitiâ contractus, livelli vulgò nuncupati, et de cambiis agitur*, Brixiæ, 1621. III. *Adnotationes practicæ, ad varia juris pontificii loca*, Romæ, 1632. IV. *Summa theologiæ moralis, seu resolutiones practicæ notabiliores casuum ferè omnium conscientiæ*, etc., Brixiæ, 1623, Bononiæ, 1625.

* I NALDINI (Jean-Baptiste), peintre florentin, né en 1537, brilla dans le dessin et le coloris. On remarque dans ses *tableaux* une manière facile, des teintes de couleurs bien entendues, des figures bien disposées et pleines d'expression. On connoît de lui 44 *Tableaux* dispersés dans les églises de Rome, de Florence, de Pistoie et de Palerme, et beaucoup d'autres dans des cabinets particuliers. Ce peintre, dont on ignore l'époque de la mort, vivoit encore en 1590.

* II. NALDINI (Fra Paolo), de Padoue, entra dans l'ordre des augustins, et fut évêque de Capo d'Istria sur la fin du 18e siècle. On a de lui *Corografia ecclesiastica, ossia descrizione della città, e diocesi di Giustinopoli detta volgarmente Capo d'Istria*.

* NALDIUS ou NALDI (Mathias), médecin célèbre, tant par les vastes connoissances qu'il s'étoit acquises dans son art, que par celles qu'il avoit des langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque et arabe, né à Sienne, mort à Rome en 1682, étoit professeur à Pise et s'y distinguoit,

quand le pape Alexandre VII le nomma son premier médecin. Ce poste éminent ne l'empêcha pas d'enseigner la médecine, et de contribuer beaucoup à faire fleurir les écoles de l'université de Rome. Nous avons de Naldius, I. *Sapientis vitale filum, quod philosophicæ ac medicæ falcultatis ambages publicè ingressurus, heroïcis numeris sibi conglomeravit*, Senis, 1623, in-4°. Le goût qu'il eut, étant jeune, pour la poésie lui fit écrire cet ouvrage en vers. II. *Pamphilla, seu mundi universi amicitia, cui dissidentes philosophorum opiniones conciliantur et parantur ex re medicá amicitiæ*, ibidem, 1647, in-4°. III. *Regole per la cura del contagio*, Romæ, 1656, in-4°. IV. *Adnotationes in aphorismos Hippocratis*, Romæ, 1667, in-4°. V. *Rei medicæ prodromi, præcipuorumphysiologiæ problematum tractatus*, ibidem, 1682, in-folio.

* NALI (Marc-Antoine), ecclésiastique, de Montagnano, dans le territoire de Padoue, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui *Confronto critico tra la prima osservazione del P. Veglia, e la reflessione del Pona, medici di Verona, sopra il Goffredo del Tasso*, et quelques autres *ouvrages*.

* NALIAN (Jacques), savant patriarche arménien à Constantinople, né à Zimara, village dans la petite Arménie, près de l'Euphrate, mort le 18 juillet de 1764, étudia avec un succès extraordinaire auprès de Jean IX, surnommé *Golod*. Il devint au bout de quelques années un prodige de mémoire : presque toutes les sciences lui étoient familières. Il étoit doué d'un jugement profond, et d'une pénétration extraordinaire. Il fut toujours au milieu des troubles qui agitoient sa nation depuis longtemps, et des querelles religieuses qui divisoient ses concitoyens. Nalian gouverna son église avec une sagesse admirable; il concilia les esprits par son amabilité et son éloquence persuasive; il remplit exactement les devoirs difficiles attachés à la dignité de chef d'église, cultiva les lettres avec ardeur, et légua en rente perpétuelle les fonds et les produits de ses *ouvrages* en faveur des pauvres, des malades et des indigens honteux. Il fut longtemps en correspondance avec le pape Clément XIII, et plusieurs personnages européens et asiatiques. Ses connoissances et sa modestie lui assurèrent l'estime du sultan Osman III, et du sultan Mustapha III. Le fameux Raghib Mehemmed pacha, qui tint long-temps le vizirat en homme habile et prudent, sous l'empire de ces deux souverains, consulta le patriarche arménien comme un oracle. Le Cheykh-Islam et le corps des Ucamas avoient pris une grande affection pour ce vertueux prélat; ils admiroient les vastes connoissances que possédoit ce chef chrétien dans les langues mahometane, turque, arabe, et persane. Yaghoub-Agha, qui, par les faveurs des sultans, de simple banquier arménien devint, sous le gouvernement d'Osman III, un des personnages les plus redoutables dans la capitale ottomane, prit Nalian sous sa protection spéciale, et lui fit accorder des prérogatives extraordinaires; mais le vénérable patriarche se conduisit dans cette circonstance avec une sagesse aussi rare et aussi grande que lors de la décapitation de cet

homme puissant en 1752. Nul soupçon ne put atteindre la personne de ce respectable prélat. En 1764, Jacques Nalian, voyant approcher le terme de sa carrière glorieuse, abdiqua de plein gré la dignité patriarcale, et envoya sa démission au grand-seigneur par le canal du grand-vizir. Sultan Mustapha, qui considéroit beaucoup ce patriarche, et savoit combien les intrigues se mêloient dans de pareils changemens, ne voulut point accepter sa démission qu'après avoir envoyé des gens affidés auprès de Nalian, et aux administrateurs des Églises arméniennes, afin de connoître l'intention de l'un et les renseignemens de la part des autres. Convaincu de la vérité du fait, ce souverain nomma ensuite un nouveau patriarche d'après le choix proposé par Nalian. Deux mois après sa démission, Jacques Nalian mourut à Constantinople, regretté par toute sa nation. Il laissa un nom cher à sa patrie et aux lettres. Il avoit une grande érudition dans les mœurs et dans les usages des peuples anciens et modernes. Son ouvrage, intitulé le *Trésor des notices* et celui de l'*Arme spirituelle*, sont très-estimés. Tous les philosophes grecs et latins lui étoient connus. Il fut un des auteurs qui sut mieux accorder les maximes de la Bible avec la philosophie païenne, et en tirer toujours des principes de morale universelle. Il disoit souvent à ses amis que « l'habitude est un vêtement commode ; on peut s'en servir quand on veut, mais on ne s'en dépouille pas toujours à sa volonté ; » que « la fortune ne cède qu'à celui qui sait faire marcher la prudence avec la hardiesse ; » que « les prospérités ne peuvent exister sans vertu ; mais les vertus peuvent se conserver sans bonheur. » Il laissa en mourant vingt-huit *ouvrages* différens, les uns furent publiés de son vivant par l'imprimerie arménienne de Constantinople, et les autres restèrent manuscrits dans la bibliothèque patriarcale de cette ville. Les principales productions de Nalian sont, I. Le *Trésor des notices*, volume in-4°., Constantinople, 1758. Cet ouvrage est divisé en quatre livres ; le premier est une instruction sur la morale ; le second contient un recueil des choses curieuses et amusantes sur la physique, l'histoire, les mœurs et les usages mémorables; le troisième est un abrégé géographique des quatre parties du monde, et le quatrième un pareil traité sur la géographie d'Arménie. II. L'*Arme spirituelle*. L'auteur y combat les vices, les erreurs des infidèles et des impies. L'ouvrage est écrit en vers et en prose turque et arménienne. III. Le *fondement de foi*, vol. in-4°, à Constantinople. IV. *Commentaire sur Nareg*, livre très-renommé chez les Arméniens (*Voy*. l'article Naregatzy Grégoire.) V. Des *Sept Sacremens de l'Eglise*, manuscrit. VI. La *Doctrine chrétienne à l'usage des Arméniens*, in-12, à Constantinople, 1737, VII. *Recueil d'un grand nombre de lettres familières et instructives*. VIII. Un *Recueil* de chansons et d'anecdotes écrites en turc et en arménien. IX. Différens *Livres de prières*, etc.

* NANA, archidiacre syrien, vivoit dans le 9e siècle. En 835 il vint en Arménie, s'attacha à l'église de ce pays, et parvint à occuper la place de conseiller auprès du patriarche : il acquit de la renommée par la publication de divers *ouvrages* fort estimés. En

855 il fut fait prisonnier par les Sarrasins et conduit à Babylone. Les Mahométans exercèrent dans cette ville toutes les cruautés sur la personne de cet homme vertueux ; mais ne pouvant point l'ébranler dans sa croyance, ils lui donnèrent la liberté en 862, et Nana retourna en Arménie et mourut peu de temps après. Ses ouvrages sont, I. *L'Histoire des martyrs faits par les Sarrasins lors de sa captivité*. II. *La Vie d'Alexandre-le-Grand*, traduite du syriaque en arménien. III. Le *Commentaire* de l'Évangile de saint Jean.

NANÇAI (le comte de). *Voy.* CHASTRE, n° III.

I. NANCEL (Nicolas de), ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naisance, entre Noyon et Soissons, en 1539, professa les humanités dans l'université de Douay. Appelé à Paris par ses amis, il fut professeur au collége de Presle, où il avoit déjà enseigné, et se fit recevoir docteur en médecine. Cette science avoit des charmes infinis pour lui. Il alla la pratiquer à Soissons, puis à Tours, où il trouva un établissement avantageux. Enfin il devint médecin de l'abbaye de Fontevrault en 1587, et y mourut en 1610, à 71 ans. On a de lui, I. *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda*, in-8°: ouvrage où il veut assujettir la poésie française aux règles de la poésie grecque et latine. Ce projet singulier dont il n'étoit pas l'auteur (*voyez* MOUSSET) le couvrit de ridicule. II. *Petri Rami vita*, in-8°. Cette Histoire d'un philosophe célèbre est remplie de faits curieux et d'anecdotes recherchées. On auroit eu plus d'obligation à Nancel, si, en peignant son maître, il s'étoit plus attaché à nous faire connoître l'homme que l'auteur. III. *De Deo*; *De immortalitate animæ contra Galenum*; *De sede animæ in corpore*, in-8°. Il a aussi donné ces trois traités en français. IV. *Discours de la peste*, in-8°. V. *Declamationes*, in-8°. Ce sont des Harangues qu'il avoit prononcées durant sa régence.

* II. NANCEL (Pierre de), auteur dramatique du 16e siècle et du commencement du suivant, a publié, I. *Dina*, ou *le Ravissement*. II. *Josué*, ou *le Sac de Jéricho*. III. *Debora*, ou *la Délivrance*. Ces trois tragédies en cinq actes, avec des chœurs, sans distinction de scènes, ont été imprimées dans le volume qui a pour titre, *Théâtre sacré de Pierre de Nancel*, dédié au roi, Paris, 1607, in-8°.

* NANESCURIEZ, ex-jésuite polonais, historien, et poëte, mort en Pologne en 1797, est auteur d'une *Histoire de la nation polonaise*, écrite en polonais, en 9 vol. Il a laissé jusqu'à 360 volumes *manuscrits*, qu'il avoit composés ou fait composer sur divers sujets, par ordre du feu roi, son protecteur. Ce monarque l'avoit chargé, entre autres choses, de recueillir et de publier tout ce qui regarde le premier partage de la Pologne.

NANGIS. *Voyez* GUILLAUME DE NANGIS, n° XXV. — Il y a une famille de ce nom, qui remonte jusqu'au 14e siècle, et dont étoit Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, mort en 1617, colonel des gardes sous Henri III, et très attaché à Henri IV, qu'il accompagna dans tous ses voyages, depuis 1590 jusqu'en 1592, avec une

compagnie de gendarmes qu'il entretenoit à ses dépens.

I. NANI (Jean-Baptiste) naquit en 1616, d'un père procurateur de Saint-Marc, et ambassadeur de Venise à Rome, qui le forma de bonne heure aux affaires. Urbain VIII, juste appréciateur du mérite, annonça celui du jeune Nani. Il fut admis dans le collége des sénateurs en 1641, et nommé peu de temps après ambassadeur en France, où il se signala par sa dextérité. Il obtint des secours considérables pour la guerre de Candie contre le Turc; devint, à son retour à Venise, surintendant des affaires de la guerre et des finances; fut ambassadeur à la cour de l'empire en 1654, et rendit à sa république tous les services qu'elle pouvoit attendre d'un citoyen aussi zélé qu'intelligent. Nani repassa en France en 1660, demanda de nouveaux secours pour Candie, et obtint, à son retour dans sa patrie, la charge de procurateur de Saint-Marc. Il mourut le 5 novembre 1678. Le sénat l'avoit chargé d'écrire l'*Histoire de la république*; il s'en acquitta à la satisfaction des Vénitiens; mais il fut moins applaudi par les étrangers. Ils n'y virent pas assez de fidélité dans les faits, de pureté dans la diction, et de simplicité dans le style : son récit est embarrassé par de trop fréquentes parenthèses. En écrivant l'Histoire de Venise, il a fait l'Histoire universelle de son temps, et sur-tout celle des Français en Italie. Il y a peu d'auteurs, dit Lenglet du Fresnoy, qui approchent de son raffinement en politique. Cette Histoire, qui s'étend depuis l'an 1613 jusqu'en 1671, fut imprimée à Venise en 1676, 1679, en 2 volumes in-4°. Nous avons une assez foible traduction française du premier volume, par l'abbé Tallemant, Cologne, 1602, quatre volumes in-12 : la seconde partie fut traduite par Masclari, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12. Dans l'une et dans l'autre on aperçoit les défauts de l'auteur; une diction enflée et des phrases interrompues par de fréquentes parenthèses.

* II. NANI (Bernard), d'une illustre famille de Venise, auteur du bel ouvrage intitulé *De duobus imperatorum Russiæ nummis, monetis ac documentis adhuc ineditis aucta*, Venetiis, 1752, mourut en 1751.

* III. NANI-MIRABELLI (Dominique) enseignoit les belles-lettres à Alba-Pompéia vers la fin du 15e siècle, et a laissé un de ces *ouvrages* dont les éditions multipliées et le perfectionnement progressif, sous des mains différentes, constatent le mérite et l'utilité; savoir, *La Polyanthea*. La première édition, qui parut à Savone en 1503, in-folio, est de la plus grande rareté.

† I. NANNI (Jean), né à Udine dans le Frioul en 1494, mort à Rome en 1564, *dessinoit* si parfaitement, sans principes, tous les animaux qu'il voyoit, que, pour seconder ses dispositions, son père le remit, à Venise, entre les mains de Giorgion. Présenté à Raphaël par le comte de Castiglione, ce grand maître le reçut au nombre de ses élèves. Nanni s'attacha particulièrement à peindre les *animaux*, les *oiseaux*, les *fruits*, les *fleurs*, les *ornemens* et le *paysage*, et en fit un *livre d'études*, estimé de son maître, qui

le fit *travailler* à ses tableaux. Ce fut Nanni qui peignit l'*orgue* et les *instrumens de musique* qui ornent le fameux Tableau de sainte Cécile à Bologne. La composition du stuc des anciens étoit depuis long-temps perdue; Nanni la retrouva dans l'examen des ruines du palais de Titus, et parvint à en faire d'aussi beau. Plus foible dans la peinture de l'histoire que les autres élèves de Raphaël, il excella dans le genre qu'il s'étoit choisi, et mérita la réputation d'un grand peintre.

II. NANNI (Pierre), *Nannius*, né à Alcmaër en 1500, enseigna les humanités à Louvain avec réputation pendant dix ans, et obtint ensuite un canonicat d'Arras. Il mourut le 21 juillet 1557. Ses ouvrages sont, I. *des harangues*. II. Des *Notes sur la plupart des auteurs classiques*, et *sur des Traités de quelques Pères*. III. *Miscellaneorum Decas, cum auctuario et retractationibus*, in-8°. IV. Sept *Dialogues des héroïnes*, 1541, in-4° : ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre. Il fut traduit en français, 1550, in-8°. V. Des *Traductions* latines d'une partie de Démosthènes, d'Eschine, de Synésius, d'Apollonius, de Plutarque, de saint Basile, de saint Chrysostôme, d'Athénagore, et de presque tous les ouvrages de saint Athanase. Cette dernière version est infidèle. VI. Une *Traduction* des Psaumes en beaux vers latins. Dans les *Psalmi XL versibus expressi* de Jacques Latomus, Louvain, 1558, l'auteur a su allier les graces de la poésie à la simplicité majestueuse du texte sacré. VII. *In Cantica Canticorum paraphrases et Scholia*, Louvain, 1554, in-4°. Il a réuni dans sa paraphrase le sens littéral et allégorique; son ouvrage vaut mieux que beaucoup de longs commentaires qu'on nous a donnés sur les Cantiques. Nanni, critique habile, bon grammairien, poëte estimable, n'étoit qu'un orateur médiocre. Ses ouvrages, qui décèlent un homme versé dans toutes les sciences, lui firent une réputation très-étendue. L'Italie voulut l'enlever aux Pays-Bas; mais il sacrifia toutes les espérances de fortune à l'amour de la patrie.

* III. NANNI (Jérôme), de Bologne, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, recommandable par son savoir et par son talent pour la prédication, fut élevé à l'évêché de Scala, dans le royaume de Naples, le 7 novembre 1594, et occupa ce siége jusqu'à sa mort arrivée en 1598. On a de lui *Catena argentea in caput primum Genesis*, Bologne, 1587. Il a aussi laissé, manuscrit, des *Commentaires* sur l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

* IV. NANNI-FANTUZZY (Hippolyte), poëte et orateur du 17ᵉ siècle, de la même famille que le précédent, étudia d'abord à Bologne, et fit sa rhétorique chez les jésuites de Rome. De retour à Bologne, après avoir fait son cours de philosophie, il obtint en 1655 une chaire de droit, et fut agrégé à plusieurs académies de sa patrie. Comme orateur, il se rendit célèbre par ses *Oraisons funèbres;* comme poëte, on lui doit des *pièces de vers* qui décèlent un vrai talent. Il a publié, I. *In R. P. Andræam Lao, latinâ versione lacum, carmelitarum lumen et decus Bononiæ concionatorem, etc. car-*

men heroïcum, Bononiæ, 1661. II. *Urania de comete, ad Lucam Torregiarum archiepiscopum Ravennæ*, Bononiæ, 1664. III. *Carmina in Franciscum Rattam primo vexilliferum*, Bononiæ, 1678. IV. *Trionfi della povertà; della castità, e dell' ubbedienza in occasione della professione, etc.*, Bologne, 1679. Nanni mourut le 18 septembre 1679.

* V. NANNI D'ANTONIO DI BANCO, un des élèves les plus habiles de Donatello, né à Florence en 1383, s'appliqua à la sculpture, plutôt par amour de l'art que pour en tirer un avantage lucratif. On voit plusieurs de ses *ouvrages* dans différentes églises de Florence : mais son chef-d'œuvre est une *Assomption de la Vierge*. Son dessin est assez correct; et on remarque dans ses compositions un certain fini, fruit de la réflexion et du travail.

VI. NANNI (Remi). *Voyez* REMIGIO.

VII. NANNI. *Voyez* ANNIUS DE VITERBE.

NANNINI. *Voyez* FIRENZUOLA.

* NANNONI (Angelo), né en Toscane en 1715, étudia l'anatomie et la chirurgie dès l'âge de seize ans dans l'hôpital général de Sainte-Marie-la-Neuve à Florence. En 1747, Nannoni visita les hôpitaux de Paris et de Rouen, et fut à même d'observer l'abus des médicamens, qui s'y étoit introduit, et la pratique mal entendue des opérations; ce qui lui fit naître l'idée de refondre le code chirurgical. De retour dans sa patrie, il continua ses observations. Il disoit que l'on devoit seconder la nature et quelquefois l'aider, et réduire la médecine à ses principes les plus simples. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont, I. *Trattato sopra i mali delle mammelle*, Florence, 1746. II. *Della simplicità del medicare*, Venise, 1761, 1774-1776, 3 vol. Cet ouvrage, publié avec de nouvelles augmentations, est enrichi d'excellens aphorismes qui doivent éterniser la mémoire de l'auteur. III. *Ricerche critiche sopra lo stato presente della chirurgia di Samuele Sharp, tradotte, ed illustrate dal Nannoni*, Siena, 1774. IV. *Memoria sull' aneurisma della piegatura del cubito*, Firenze, 1784. Ce médecin mourut le 30 avril 1790, âgé de 75 ans.

† NANQUIER, *Nanquerus*, (Simon) dit *du Coq*, avoit du talent pour la poésie latine, et un génie qui le distingue de la plupart des écrivains de son siècle. C'est le jugement qu'on en porte à la lecture des deux *poëmes* que nous avons de cet auteur. Le premier, qui est en vers élégiaques, a pour titre : *De lubrico temporis curriculo, carmen elegum, deque hominis miseriâ et funere Caroli VIII, regis Franciæ*. Le second *Poëme*, en vers héroïques, et en forme d'églogue, Paris, 1505, in-8°, réimprimé à Lyon, 1557, et à Paris, 1563, in-8°, roule sur la mort de Charles VIII, roi de France. On a encore de Nanquier quelques épigrammes imprimées avec ses autres *Poésies*, Paris, Jehan Petit, in-4°, sans date, au commencement du 16e siècle : ce poëte florissoit à la fin du 15e.

NANTERRE (Matthieu de), d'une ancienne famille qui tiroit son nom du village de Nanterre, fut premier président au parle-

ment de Paris. En 1465, Louis XI fit un échange de places entre deux hommes dignes de les occuper toutes : il donna celle de Nanterre à Dauvet, premier président de Toulouse, et celle de Dauvet à Nanterre. Celui-ci fut depuis rappelé à Paris, et ne fit aucune difficulté de devenir second président, persuadé que la dignité des places ne dépend que de la vertu de ceux qui les occupent.

I. NANTEUIL (le comte de). *Voyez* SCHOMBERG.

† II. NANTEUIL (Robert), peintre et graveur, né à Reims en 1630, de pauvres parens, qui lui donnèrent de l'éducation. Le goût qu'il avoit pour le *dessin* se manifesta de bonne heure. Il en faisoit son amusement, et se trouva en état de *dessiner* et de *graver* lui-même la thèse qu'il soutint en philosophie. Il quitta la province pour la capitale, et se servit d'un moyen singulier pour se faire connoître. Il attendit un jour l'heure où les jeunes étudians de Sorbonne se rendoient chez un traiteur établi près du collége. Il feignit de chercher celui d'entre eux qui devoit ressembler à un *portrait* qu'il leur montra. Le prétendu original ne se trouva point; mais le portrait fut admiré, et son talent, employé par quelques-uns de ces jeunes ecclésiastiques, fut bientôt connu de tout Paris. Nanteuil s'appliqua aussi au pastel, mais sans abandonner la gravure, qui étoit son talent principal. Il eut l'avantage de faire le portrait de Louis XIV, et ce monarque lui témoigna sa satisfaction par la place de dessinateur et de graveur de son cabinet, avec une pension. Ce maître n'a gravé que des *Portraits*, mais avec une précision et une pureté de burin qu'on ne peut trop admirer. Celui de Colbert *gravé* en grand format, ceux de Louis XIV *gravés* trois fois par lui, ceux des cardinaux de Richelieu et Mazarin, sont de la plus rare beauté. Son *Recueil*, qui est très considérable, prouve son extrême facilité. Il joignoit à ses autres talens celui de *composer* des vers et de les *réciter* avec agrément. Il mourut à Paris le 18 décembre 1678. Nanteuil est sans contredit le premier graveur de portraits : ses têtes, grandes comme nature, font illusion; elles respirent; il a eu l'art de rendre avec du noir et du blanc les tons de la chair, le velouté de la peau. Son travail, fort simple, est facile et pittoresque; l'arrangement de ses points, leur heureux mélange avec les tailles, expriment la couleur et produisent un effet suave et moelleux. L'*OEuvre* de ce maître est de près de 250 portraits dont beaucoup sont d'une grande dimension. On ne conçoit pas qu'étant mort à 48 ans, il ait pu produire un aussi grand nombre de chefs-d'œuvre. Dominique Tempeste, natif de Fiésola, élève de Nanteuil, a recueilli les Réflexions et les Mémoires de son maître sur la peinture et la gravure, dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de Nuni à Venise, et dont il y a un extrait curieux dans le Catalogue des manuscrits italiens de cette bibliothèque, par Morelle, page 22 et 23.

* III. NANTEUIL (Pierre), né dans la Brie, comédien de la reine en 1664, donna au théâtre plusieurs *pièces* qui obtinrent alors des applaudissemens; son jeu étoit à la fois noble et imposant; il débitoit avec feu,

mais son organe étoit rauque. On a de lui, I. *L'Amour sentinelle*, ou *le Cadenas forcé*, comédie en trois actes, en vers, La Haye, 1672, in-12. II. *Le Comte de Roquefeuille*, ou *le Docteur extravagant*, comédie en un acte et en vers de quatre pieds, La Haye, 1672, in-12. III. *L'Amante invisible*, comédie en cinq actes, en vers, Hanovre, 1670, in-8°. On lui attribue les *Brouilleries nocturnes*, et *le Campagnard dupé*, représentées, la première en 1669, et la seconde en 1671. Pierre Nanteuil est mort en 1681, dans un âge assez avancé.

† NANTIGNY (Louis Chazot de), né l'an 1690 à Saulx-le-Duc en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, où il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Les soins qu'il étoit obligé de donner à une fonction si importante ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude de l'histoire, pour laquelle il avoit un goût particulier. Les progrès qu'il faisoit dans cette science lui firent connoître que celle des généalogies étoit nécessaire pour l'étudier avec plus de fruit, et pour mieux entendre les différens intérêts des principaux acteurs qui paroissent sur ce vaste théâtre. Il cultiva ce genre de connoissances; et c'est par les lumières qu'il acquit dans cette partie qu'il s'est fait connoître davantage. Il mit au jour, depuis 1736, 4 vol. in-4°, sous le titre de *Généalogies historiques des rois, des empereurs, et de toutes les maisons souveraines*. Cet ouvrage, le meilleur de ceux qui sont sortis de sa plume, devoit avoir une suite assez considérable, et il en a laissé une partie en manuscrit. Nous avons encore de lui, I. Les *Tablettes géographiques*, in-12, Paris, 1725. II. *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, 9 vol. in-24, Paris, 1748, et années suivantes. III. *Tablettes de Thémis*, in-24, deux parties, Paris, 1755. Il a *fourni* beaucoup d'articles généalogiques pour le Supplément du Moréri de 1749. Pendant les cinq ou six dernières années de sa vie, il fut chargé de la partie généalogique de ce dictionnaire. Il mourut en 1755.

† NANTILDE, *ou plutôt* NANCHILDE, reine de France, épousa Dagobert Ier, après que ce monarque eut rompu les nœuds qui l'unissoient à Gomatrude, sa première femme. Nantilde n'a pas été religieuse, comme l'ont avancé plusieurs historiens. Elle fut mère de Clovis II, né en 634. Par son esprit, ou plutôt par l'ascendant qu'elle prit sur son époux, elle dirigea entièrement les affaires importantes qui se firent sur la fin du règne de Dagobert. Ce fut elle qui lui conseilla de partager ses états entre ses deux fils, Clovis II et Sigebert II, fils de Ragnetrude, concubine de Dagobert. Devenue veuve en 638, Nantilde fut régente, conjointement avec Ega, maire du palais ou premier ministre en Neustrie. Tant que ce seigneur vécut et qu'il tint en ses mains les rênes de l'état, Nantilde gouverna avec beaucoup d'habileté; mais sitôt qu'il eut fermé les yeux, par les fautes où elle tomba, Nantilde prouva qu'elle avoit un génie borné et peu proportionné à la place qu'elle occupa depuis son veuvage jusqu'en 642 qu'elle mourut. Elle fut inhumée à Saint-Denys.

NANTOUILLET. *Voyez* MARLE, n° III.

NAOGEORGE, *Naogeorgus* (Thomas), théologien de la religion protestante, né à Straubing, dans la Bavière, en 1511, s'appeloit Kirchmayer; mais il habilla son nom à la grecque, selon la coutume pédantesque de ce temps-là. Naogeorge se rendit célèbre dans son parti, par des *vers satiriques* contre plusieurs coutumes de l'Eglise catholique. Le plus fameux de ces poëmes est celui qui a pour titre : *Regnum papisticum*, imprimé en 1553 et 1559, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur; il n'est pas commun. On a encore de lui, I. *Pamachius*, *tragædia*, Vittebergæ, 1538, in-8°. II. *Incendia*, *sive Pyrgopolynices*, *tragedia*, Vittebergæ, 1538, in-8°. III. *Agricultura sacra*, Bâle, 1550, in-8°. IV. *Hieremias*, *tragædia*, Bâle, 1551, in-8°. V. *Mercator*, *tragædia*, 1560, in-18. Il y a deux éditions françaises du *Marchand converti*, Genève, 1558, in-8°, et 1561, in-16. Il y en a une troisième de 1591, in-16, où se trouve la comédie du Pape malade de Bèze. VI. Un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Jean, et quelques autres *ouvrages* dans lesquels il y a plus de fanatisme que de goût et de raison. Cet auteur mourut en 1578.

NAPÉES. *Voyez* NYMPHES.

* NAPIER *ou* NAPER (Jean), baron de Merchisten, élevé dans l'université de Saint-André en Ecosse, fut l'inventeur des logarithmes. Quoiqu'il possédât tout ce qu'il falloit pour réussir dans la société, il s'en éloigna pour se livrer entièrement à l'étude. Ce fut essentiellement dans la théologie et dans les mathématiques qu'il excella. Son *Essai* sur l'Apocalypse fit honneur à sa sagacité; mais la grande découverte des logarithmes assura l'immortalité de son nom. Il la publia en 1614, sous le titre de *Logarithmorum canonis descriptio*, invention précieuse, que Briggo, professeur de géométrie au collége de Gresham, s'empressa de perfectionner en 1617. Napier a enrichi de plusieurs découvertes intéressantes la trigonométrie sphérique, et on lui doit la *Rabdologie*, ou méthode de calculer avec des baguettes. Il avoit *inventé* pour cet effet un instrument qu'on appelle les *Osselets*, ou *les petits bâtons de Napier*, qui sert à faire avec plus de facilité les opérations d'arithmétique. Napier mourut à Manchester en 1517.

* NAPPER-TANDY (James) professa de bonne heure dans sa patrie des principes de liberté. Grand partisan de la révolution française, dès 1791 il publia une déclaration au nom des Irlandais-unis, sur les réformes nécessaires dans le gouvernement. Quoique protestant non-conformiste, il devint secrétaire d'une association de catholiques romains à Dublin; mais étant devenu suspect au gouvernement anglais, il se réfugia en France pour se soustraire à ses poursuites, vint à Paris, réunit chez lui les réfugiés qui partageoient ses opinions et ses vues, et ayant été accueilli par le directoire, débarqua en août 1798 en Irlande, sur la côte occidentale de Donegal avec des troupes françaises. Il répandit aussitôt une proclamation pour rallier les Irlandais-unis; mais le résultat de l'expédition ne répondit point à ses espérances. Forcé de s'échapper sur un brick français, il débarqua à Hambourg pour repasser en Fran-

ce ; et il fut arrêté avec le frère d'O-Conor, sur la réquisition de M. Crafort, ministre d'Angleterre. Il avoit été excepté, par les deux chambres d'Irlande, du bill d'amnistie ; l'Angleterre demanda son extradition ; et, malgré les vives réclamations, et même les menaces du directoire français, il fut livré par le sénat de Hambourg. Transporté de là dans les prisons d'Irlande, et mis en jugement en mai 1800, il comparut par devant la cour du banc du roi, fut condamné à mort, mais point exécuté. Toujours enfermé à Dublin, il y éprouva enfin l'effet de l'intercession du gouvernement français, et, sur la demande adressée par M. Otto à M. Hawkesbury, il fut aussitôt renvoyé en France. Un détachement de cavalerie escorta la voiture dans laquelle il monta au sortir de la prison ; il n'eut permission de communiquer avec qui que ce fût, et on le conduisit, en évitant les grandes villes, jusqu'à Wickcow, où il s'embarqua pour Bordeaux en mars 1802 : il arriva dans ce port le 24 du même mois, après huit jours de traversée. Son arrivée y fut célébrée par un banquet civique, et il y porta un *toast* aux amis de la liberté de tous les pays. Il mourut dans cette ville le 24 août 1803, âgé de 66 ans.

* NAQUET (Pierre), né à Paris en 1729, mort en cette ville vers 1790, fit jouer sur les théâtres de province, I. Les *Eaux de Passy*, ou les *Coquettes à la mode*, comédie en un acte, Paris, 1761, in-8°. II. Le *Peintre*, comédie ; Paris, 1760, in-8°. III. L'*Heureuse Méprise* ou les *Eaux de Passy*, Paris, 1760, in-8°. Il fit encore l'*Amour constant* ; mais cette pièce n'a pas été imprimée. Le même auteur a composé un grand nombre de petits *ouvrages* éphémères.

NARBONNE (Aymery, vicomte de), amiral de France, mort en 1382, conduisit Blanche de Bourbon à Pierre-le-Cruel, et fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Il étoit, par les femmes, de l'ancienne maison des vicomtes de Narbonne, qui remonte au 10e siècle, et qui subsiste.

NARCÉE (Mythol.), fils de Bacchus, décerna le premier les honneurs divins à son père. Il fit aussi bâtir un temple à Minerve.

I. NARCISSE (Mythol.), fils de Céphise et de Liriope, étoit si beau que toutes les nymphes l'aimoient ; mais il n'en écouta aucune. Echo, ne pouvant le toucher, en sécha de douleur. Tirésias prédit aux parens de ce jeune homme qu'il vivroit tant qu'il ne se verroit pas. Revenant de la chasse, il se regarda dans une fontaine, et devint si épris de lui-même qu'il sécha de langueur, et fut métamorphosé en une fleur qu'on appelle Narcisse. Ovide, chez les Latins, et Malfilâtre parmi nous, ont orné cette fable des charmes de la poésie. Le fonds peut en être historique. Voici de quelle manière Pausanias rapporte l'histoire de Narcisse. « Narcisse avoit une sœur qui lui ressembloit entièrement ; mêmes traits de visage, même taille, même chevelure, presque même habit : car en ce temps-là les jeunes filles et les garçons de famille portoient de longues robes. Le frère et la sœur avoient coutume d'aller à la chasse toujours ensemble. Ce fut alors que Narcisse commença à sentir une amitié tendre pour sa jeune compagne. La sœur étant venue à

mourir, Narcisse, pour se consoler en quelque façon d'une perte si sensible, se rendoit à une fontaine où il étoit souvent allé avec sa sœur pour se délasser dans l'ardeur de la chasse. En regardant, comme pour amuser sa douleur, il vit une ombre dans l'eau; quoiqu'il reconnût que c'étoit la sienne même, cependant, à cause de la parfaite ressemblance qui avoit été entre ces deux amans, il s'imagina, par une flatteuse rêverie, que c'étoit l'image de sa sœur, et non la sienne. Depuis ce moment, Narcisse, réveillant sans cesse son ardeur pour son premier amour, ne se lassoit point d'aller très-souvent à cette source, d'où lui est resté le nom de fontaine de Narcisse. Elle est sur les frontières des Thespiens, proche un village appelé Nedonacum. »

† II. NARCISSE (saint), prêtre du clergé de Jérusalem. Lorsque le patriarche vint à mourir, il fut choisi pour lui succéder: il avoit alors 80 ans. Trois scélérats accusèrent le saint prélat d'un crime énorme, confirmant leur calomnie par une horrible imprécation. Narcisse leur pardonna généreusement, et alla se cacher dans un désert. Narcisse a de nouveau gouverné son église jusqu'à l'âge de 116 ans. Il prit alors pour coadjuteur saint Alexandre, évêque de Flaviade, et vécut encore quatre ans. Il mourut vers l'an 216.

III. NARCISSE, affranchi, puis secrétaire de Claude, parvint au plus haut degré de puissance sous cet empereur. Ce vil courtisan, profitant de sa faveur, et de la foiblesse de son imbécille maître, ne s'en servit que pour perdre ceux qui pouvoient nuire à sa fortune, et pour s'enrichir de leurs dépouilles. On dit qu'il eut jusqu'à 50 millions de rentes. Il n'étoit pas moins prodigue qu'avide d'accumuler, et ses dépenses ne le cédoient pas à celles de l'empereur même. L'impératrice Messaline, jalouse de cet excès d'autorité, voulut renverser cet orgueilleux favori. Elle ne réussit pas, et fut immolée à sa vengeance. Agrippine la vengea. Cette nouvelle épouse de l'empereur, résolue de placer Néron son fils sur le trône; regarda Narcisse comme un obstacle à ses desseins ambitieux. Elle le fit exiler et le contraignit à se donner la mort, l'an 54 de Jésus-Christ. Cet insolent et fastueux affranchi fut regretté par Néron, qui trouvoit en lui un confident très-bien assorti à ses vices encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mirè congruebat*, dit Tacite. Il avoit d'ailleurs une capacité et une fermeté au-dessus de sa condition.

* I. NARDI (Jacques), né en 1476, d'une famille distinguée de Florence, porta les armes avec distinction dans sa jeunesse, et a fait preuve de ses connoissances militaires, en écrivant la *Vie* du célèbre capitaine Tebaldacci Malespini, publiée à Florence en 1597, in-4°. Son *Histoire de Florence*, écrite en italien, et publiée en 1580, in-4°, respire l'amour de la liberté; et il s'y montre autant ennemi des Médicis que Nesli s'en est montré partisan. Nardi étoit homme d'un grand savoir, et sa *Traduction* de Tite-Live, réimprimée plusieurs fois, est toujours très-estimée. Il a occupé plusieurs postes honorables dans l'état; et en 1527 la république l'envoya ambassadeur à Venise. Il n'avoit que 18

ans lorsqu'il donna la comédie intitulée l'*Amicizia*, que l'on croit avoir été représentée devant les magistrats de Florence en l'an 1494, et dans le prologue de laquelle se trouve peut-être le premier modèle des *versi sciolti* des Italiens. Il est mort plus qu'octogénaire.

* II. NARDI (Balthazar), né à Arezzo en Toscane, vivoit sur la fin du 16ᵉ siècle et au commencement du suivant. Parmi les théologiens italiens qui ont écrit contre l'ouvrage de Marc-Antoine de Dominis, sur la république ecclésiastique, ouvrage principalement dirigé contre la primauté du pontife romain, on remarque Balthasar Nardi, qui combattit les prérogatives de l'Église romaine dans son ouvrage intitulé *Expunctiones locorum falsorum de papatu Romano*. On a encore de lui, I. *Apologia contro le vane ragioni, con le quali alcune scritture, che sono da Venezia uscite, impugnano le censure del papa, con due discorsi politici intorno allo stato presente delle cose de' signori Veneziani*, Naples et Bologne, 1607, in-4°. II. *Rime di Baldassar Nardi per lo felicissimo cambio delle spose reali fatto à Bajona li* 11 *novembre* 1615, Amiens, 1616, in-8°.

* NARDIUS (Jean), né à Montepulciano, petite ville d'Italie en Toscane, exerça la médecine à Florence au commencement du 17ᵉ siècle, et se distingua dans la littérature. Nardius a laissé, I. *Lactis physica analysis*, Florentiæ, 1634, in-4°. II. *Apologeticon in Fortunii Liceti mulctram, vel de duplici calore*, ibidem, 1636, in-folio et in-4°. III. *De igne subterraneo physica prolusio*, ibidem, 1641, in-4°. IV. *De rore disquisitio physica*, ibidem, 1642, in-4°. V. *Noctium genialium physicarum annus primus*, Bononiæ, 1656, in-4°. VI. *De prodigiosis vulnerum curationibus*, Norimbergæ, 1662, in-4°, dans le *Theatrum sympatheticum auctum*. VII. Ce médecin donna à Florence, en 1647, avec des explications et des éclaircissemens, une Édition de l'ouvrage de Lucrèce, poëte latin, *De rerum naturâ*.

* I. NAREGATZY (Assané), célèbre docteur arménien, né vers l'an 930, étudia avec ardeur la littérature sacrée et profane. En 953, il alla à Constantinople pour acquérir de nouvelles connoissances. À son retour dans sa patrie il eut l'abbaye de Nareg, et fut l'instituteur de Grégoire Naregatzy et de plusieurs autres savans docteurs de son siècle. Il laissa en mourant un ouvrage fort estimé, intitulé *Traité contre les tontraciens*. Naregatzy y réfute la doctrine de ces gens qui étoient les descendans des anciens adorateurs du soleil; et ce nom leur fut donné à cause de la résidence que faisoit leur pontife ou grand-prêtre dans un village arménien appelé Tontrau. L'*ouvrage* de cet auteur est manuscrit et très-rare. Les religieux arméniens à Venise en ont un exemplaire dans la bibliothèque de leur monastère.

* II. NAREGATZY (Grégoire), né l'an 951, mourut en 1003 de J. C. Son père, Khosrou, évêque d'Antzevatziatz, province de la grande Arménie, lui donna l'éducation la plus soignée. Après avoir étudié avec succès les sciences sacrées et profanes, Naregatzy devint un des plus grands

savans de son siècle, et le plus célèbre orateur chez les Arméniens. On a de lui, I. Un Recueil de prières intitulé *le Livre de Nareg*, regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Il est écrit dans un style brillant et poétique, plein d'énergie et de graces. II. Un *Recueil d'Homelies en honneur de la Vierge, de la Ste-Croix, des Apôtres, et d'autres saints*, toutes écrites d'un style fleuri et poétique. III. Le *Commentaire* des Cantiques de Salomon, fait dans un style commun. L'auteur écrivit cet ouvrage à l'âge de 20 ans, sur la demande de Kourken, roi de Vapouragan. IV. Un *Catéchisme* et plusieurs *Chansons*. Tous les ouvrages de cet auteur ont été imprimés plusieurs fois à Constantinople, à Amsterdam, à Venise et en Russie. Il y en a des exemplaires en manuscrit et imprimés dans la bibliothèque impériale.

* NAREL (Ursmer), né à Binch en Hainaut l'an 1678, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat à Liège; mais s'étant décidé pour la médecine, il le résigna, et vint prendre le bonnet de docteur à Louvain, où il fut successivement professeur de botanique, d'anatomie et de chirurgie. En 1742, Narel fut choisi pour remplacer Favelet dans la chaire de professeur primaire, à laquelle on ajouta la direction de l'hôpital de Louvain; mais il mourut deux ans après. Ce médecin, bon observateur dans la pratique, saisissoit heureusement les indications les plus justes dans le traitement des maladies; lent quand il avoit à développer le caractère du mal, actif à en attaquer les causes quand il étoit parvenu à les connoître, il opéra ainsi des guérisons qui établirent sa réputation. Nous n'avons de lui qu'un ouvrage, qu'on doit à son aversion pour la charlatannerie. C'est une *Lettre d'un médecin de Louvain à un de ses amis, sur un livret intitulé : Preuve de la nécessité de regarder les urines, etc., par J. F. D. B.*, Louvain, 1733, in-12. Il s'apprêtoit à donner un Traité de pratique fondé sur sa longue expérience, lorsque la mort l'arrêta dans son travail.

* NARES (James), habile et savant organiste, né à Stanwell, dans le comté de Middlesex, en 1715, obtint en 1734 l'orgue d'Yorck. Ses connoissances égalèrent son habileté dans l'exécution, et il forma d'excellens élèves. Il vint s'établir à Londres en 1756, et dans le même temps il fut reçu docteur en musique à Cambridge, et appelé à la place de maître des enfans-de-chœur. Nares a enrichi la chapelle du roi d'une foule de *pièces* de sa composition, dont plusieurs ont été gravées; d'autres, qui ne sont que manuscrites, continuent encore à être exécutées avec succès. Il s'attacha particulièrement à donner à ses pièces un caractère et une expression adaptés à leur objet. Il fut le premier qui composa dans ce sens la musique et le chant du *Te Deum*. Il mourut en 1783, dans sa soixante-huitième année. Il a laissé, indépendamment des nombreux morceaux de musique de sa composition, des *Leçons de clavecin*, un *Traité du chant*, etc.

I NARSÈS *ou* NARSI, roi de Perse, après Varannès son père, monta sur le trône en 294. Il s'empara de la Mésopotamie et

de l'Arménie. Maximien-Galère, envoyé contre lui par Dioclétien, fut d'abord battu; mais ensuite il défit les Perses, obligea leur roi à prendre la fuite, et lui enleva ses femmes et ses filles. Narsès prit enfin le parti de faire la paix avec les Romains. Il envoya des ambassadeurs au général pour le prier de ne vouloir pas, en détruisant l'empire des Perses, arracher un des yeux de l'univers, et priver ainsi l'empire romain même d'un éclat subsidiaire et presque fraternel. La paix fut faite, à condition qu'on céderoit aux vainqueurs cinq provinces sur la rive droite du Tigre vers sa source. Cette paix, si avantageuse aux Romains, dura 40 ans. Quelques politiques auroient voulu que Dioclétien eût fait de toute la Perse une province de l'empire; mais ce sage prince ne vouloit pas prendre ce qu'il n'étoit pas en état de conserver, et les efforts inutiles de Trajan pour exécuter ce dessein lui servirent de leçon. Narsès mourut en 303, après un règne de sept ans.

† II. NARSÈS, eunuque persan, et l'un des plus grands généraux de son siècle, commanda l'armée romaine contre les Goths, les défit l'an 552 en deux batailles, et donna la mort à leur roi Totila. Narsès continua de remporter des victoires; mais on dit que l'impératrice Sophie, irritée contre lui, lui fit dire « qu'un demi-homme comme lui étoit plus propre à filer avec les femmes qu'à porter les armes: » lui reprochant ainsi qu'il étoit eunuque. On ajoute que ce grand homme répondit « qu'il lui fileroit un fil qu'elle ne déméleroit pas aisément. » Il y eut, dans le même siècle, trois généraux du nom de Narsès, qu'on a souvent confondus. 1° Un Persarménien, frère d'Isaac et d'Armatius, qui, après une bataille heureuse contre Bélisaire, abandonna les drapeaux du roi de Perse et servit ensuite dans l'Italie. Procope en parle avec éloge. 2° Le célèbre eunuque qui conquit l'Italie sur les Goths. 3° Celui qui fut mis par l'empereur Maurice à la tête d'une armée en Syrie, et qui fut chargé de rétablir Cosroès sur le trône de Perse. C'est ce dernier qui fut brûlé vif par ordre de l'empereur Phocas.

* NARUSCEWICZ, ex-jésuite, mort en 1796. Tout-à-la-fois historien et poëte, Naruscewiez fut chargé par le roi de Pologne d'écrire tout ce qui regardoit le premier partage de la Pologne; mais cet *ouvrage* n'a point paru. Il a publié en polonais l'*Histoire de la nation polonaise*, en 6 vol. qui, en partie, ont été traduits. Il a laissé jusqu'à 360 vol. en manuscrit, que par ordre, et aux frais du roi, il avoit composés ou fait composer.

* NASELLI (François), d'une noble famille de Ferrare, manifesta dès l'enfance son goût pour la peinture, dont il n'étudia les principes à aucune école, et n'eut de guide que son génie. Etant à Bologne, il fit une *copie* si fidèle des peintures du Guide et du Carrache, qui ornent les murs du cloître de Saint-Michel, que souvent on a confondu l'original avec la copie. On voit aussi plusieurs *tableaux* très-estimés de ce peintre dans quelques églises de Bologne et dans des cabinets particuliers. Naselli mourut en 1630. Le pinceau de cet artiste étoit moelleux, son coloris gracieux.

* NASH (Richard), né à Swan-

sey, dans le comté de Glamorgan, en 1674, fut un personnage extraordinaire ; sa vie présente le tableau d'un homme du monde, qui, jeté dans la société, cherche à se faire de ses amusemens une ressource de fortune et une occupation utile ; qui, paré de quelques vertus, sacrifie tout à la vanité, et couvre sa nullité ou ses défauts du vernis de quelques qualités extérieures. Nash s'annonça dans le cours de ses études comme un intrigant de collége, et sa vie entière fut consacrée à l'intrigue. Il se livra d'abord à la profession des armes, et la quitta bientôt après pour étudier en droit, ou plutôt, sous ce prétexte, pour s'introduire dans les cercles, s'y faire connoître, et se lier avec ceux que leur naissance ou leur fortune appeloit à y donner le ton. Il n'aspira qu'à devenir un homme de bonne compagnie ; il se fit beaucoup d'amis, ou, ce qui est bien plus aisé, il se procura un grand nombre de ces connoissances qui y suppléent : avec beaucoup d'assurance, il ne fut ni sans mérite, ni même sans vertus. Il étoit généreux, sensible aux peines d'autrui ; sans être brillant, il savoit être agréable ; se familiarisoit aisément, mais avec réserve et avec décence ; mentoit souvent, mais sans malignité et sans envie de nuire. Dans le cours de ses études en droit, rendant compte à ses maîtres de ses dépenses, on y lit cet article : « Pour faire un heureux... 10 liv. » Questionné sur l'objet de cette dépense, il déclara avec franchise qu'ayant entendu un pauvre homme dire à sa femme et à ses nombreux enfans que cette foible somme le rendroit heureux, il n'avoit pu se refuser au désir d'en faire l'essai. Entraîné par la dissipation et le goût du plaisir, ne cherchant jamais que de nouvelles distractions, Nash parvint à trente ans sans fortune et sans ressources pour s'en procurer une. Il n'avoit vécu que d'expédiens et d'une manière absolument précaire ; il jouoit, et vivoit du jour à la journée, lorsque la ville de Bath devint à-peu-près, en 1703, le rendez-vous des gens de distinction. Leur réunion étoit assez nombreuse pour se livrer à la danse sur les boulingrins dans les allées de sycomores qui avoisinent la ville. Plusieurs savans médecins avoient vanté la salubrité de ses eaux minérales, et un maître de cérémonies avoit la direction de l'amusement des visiteurs étrangers. Nash eut le bonheur de succéder à celui qui en remplissoit les fonctions : dès-lors des bals réguliers succédèrent à des assemblées fortuites ; des fêtes bien ordonnées devinrent une distraction agréable pour les malades ; la mélancolie, combattue par des concerts harmonieux, ne put leur refuser un sourire ; la foule des étrangers s'accrut. Nash parut avoir usurpé la souveraineté d'une ville dont il étoit l'idole, dont les magistrats eux-mêmes s'empressoient à lui faire leur cour ; il avoit une suite, ne voyageoit plus qu'avec six chevaux, entouré de laquais, rassemblant dans une mise recherchée les modes présentes et celles qui n'existoient déjà plus depuis longtemps. Il dut cet éclat au jeu et à l'avantage de le tenir seul. Bath fourmilloit d'aventuriers affamés, et il dut être mis à leur tête ; mais il dut aussi en être distingué par sa générosité, son affabilité et son honnêteté, quoique joueur de profession. Son intimité avec les grands ne lui fit jamais oublier

son sang, et il se voyoit à portée de jouir d'une fortune brillante, lorsque le danger des jeux, dont on n'avoit point songé à prononcer la prohibition, vint fixer l'attention du gouvernement, et renverser les espérances de Nash. Le *Eo*, sorte de jeu de hasard nouvellement introduit à Tunbridge, et extrêmement avantageux au banquier, provoqua la proscription absolue de tous les jeux de cette espèce. Nash, trop porté à la dissipation pour être économe et prévoyant, menacé de la dernière pauvreté, n'eut plus que la ressource de se lier avec des escrocs pour éluder la loi, et chercher à transporter à Bath le Éo exilé de Tunbridge. Une nouvelle défense vint lui enlever cette précaire ressource. Le pauvre Nash ne fut plus cet aimable abandonné qui ne songeoit qu'à plaire, cet oisif industrieux que tout le monde recherchoit; vieilli, cassé, aigri par l'indigence, il se vit réduit à solliciter les bienfaits d'autrui, après avoir donné lui-même avec tant de largesse. Il mourut à Bath en 1761, âgé de quatre-vingt-sept ans. La ville de Bath, dont il fut sincèrement regretté, lui doit l'*établissement* d'un hôpital spécialement destiné aux malades attaqués de lèpre ou de paralysie, et qui, en 1798, pouvoit en admettre jusqu'à cent dix.

* NASINI (Joseph-Nicolas), né à Sienne en Toscane l'an 1650, mort dans sa patrie en 1736, étudia la peinture sous Ciroferri, et se fit une réputation telle, que la cour de Toscane l'employa à *copier* les ouvrages les plus renommés de Rome, de Venise, et de quelques villes de la Lombardie. Nasini parvint à imiter la manière des meilleurs peintres, et sur-tout celle de Paul Véronèse et de Pierre de Cortone. Il fit à Rome des *ouvrages* très-estimés, et son *Enfer*, à l'imitation de celui de la comédie du Dante, lui fit à Florence le plus grand honneur. Quoique ses ouvrages manquassent souvent de correction, l'empereur Léopold lui accorda pour lui et pour les siens un diplôme de quatre cents ans de noblesse, avec le privilége de posséder en Allemagne toutes sortes de dignités ecclésiastiques. Nasini *grava* aussi à l'eau-forte, et l'on a de lui, *La Vierge*, *l'Enfant-Jésus et Saint-Jean*.

NASSARO. *Voyez* MATTHIEU, n° VI.

I. NASSAU (Maurice de), prince d'Orange, fils de Guillaume (*voy.* IMBYSE) fut gouverneur des Pays-Bas après la mort de son père, tué en 1584, par le fanatique Gérard (*Voyez* GÉRARD, n° V) : Guillaume, né en 1533, après avoir commandé les armées de l'empereur dans les Pays-Bas, se mit à la tête des confédérés, et devint par sa prudence et sa valeur le véritable fondateur de la république des Provinces-Unies. Maurice lui succéda dans le commandement des troupes confédérées. Le jeune prince n'avoit alors que 18 ans; mais son courage et ses talens étoient au-dessus de son âge. Nommé capitaine général des Provinces-Unies, il affermit l'édifice de la liberté, fondé par son père. Il se rendit maître de Breda en 1590; de Zutphen, de Deventer, de Hulst, de Nimègue en 1591; fit diverses conquêtes en 1592, et s'empara de Gertruidenberg l'année suivante. Maurice, couvert de gloire, passa dans les Pays-Bas par la route de la Zé-

lande. Une furieuse tempête brisa plus de quarante vaisseaux de sa flotte, en les heurtant les uns contre les autres, et il ne se sauva qu'avec une peine incroyable. Sa mort auroit été regardée par les Hollandais comme une perte beaucoup plus irréparable que celle de leurs vaisseaux. Ils veilloient sur ses jours avec le plus grand soin. Un des gardes du prince d'Orange, corrompu, dit-on, par les ennemis de la république, fut accusé, en 1594, d'avoir voulu attenter sur sa personne. Il périt à Berghe par le dernier supplice, victime de son fanatisme ou des soupçons ombrageux des amis de Maurice. Celui-ci, toujours plus vaillant, battit les troupes de l'archiduc Albert en 1597, et chassa entièrement les Espagnols de la Hollande. En 1600 il fut obligé de lever le siége de Dunkerque: mais il s'en vengea sur Albert, qu'il défit dans une bataille rangée près de Nieupol. Avant l'action, ce grand capitaine renvoya tous les bâtimens qui avoient transporté son armée en Flandre. « Mes amis, dit-il à ses Hollandais, il faut passer sur le ventre à l'ennemi, ou boire toute l'eau de la mer. Prenez votre parti; le mien est pris. Ou je vaincrai par votre valeur, ou je ne survivrai pas à la honte d'être battu par des gens qui ne nous valent pas. Ce discours embrase le cœur des soldats, et la victoire est à lui. Rhinberg, Grave, l'Ecluse en Flandre, se rendirent les années suivantes. Maurice travailloit autant pour lui que pour ses concitoyens : il ambitionnoit la souveraineté de la Hollande; mais le pensionnaire Barneveldt s'opposoit à ses desseins. Le zèle de ce républicain lui coûta la vie. Maurice, défenseur de Gomar contre Arminius, profita de la haine qu'il sut inspirer contre les arminiens, pour perdre son ennemi, partisan de cette secte. Barneveldt eut la tête tranchée en 1619, et cette mort, effet de l'ambition cruelle du prince d'Orange, laissa une profonde plaie dans le cœur des Hollandais. La trève conclue avec les Espagnols étant expirée, Spinola vint mettre le siége devant Breda en 1624, et réussit à le prendre au bout de six mois, à force de génie, de dépenses et de sang. Le prince Maurice, n'ayant pu le chasser de devant cette place, mourut de douleur en 1625, âgé d'environ 55 ans, avec la réputation du plus grand homme de guerre de son temps. « La vie de ce statoudher, dit l'abbé Raynal, fut une chaîne, rarement interrompue, de combats, de siéges, de victoires. Médiocre dans tout le reste, il posséda la guerre en grand maître, et la fit toujours en héros. Son camp devint l'école universelle de l'Europe. Ses élèves ont soutenu et peut-être augmenté sa réputation. Comme Montécuculi, il possédoit l'art si peu connu des marches et des campemens; comme Vauban, le talent de fortifier les places, et de les rendre imprenables; comme Eugène, l'adresse de faire subsister de nombreuses armées dans les pays les plus stériles ou les plus ruinés; comme Vendôme, le bonheur de tirer dans l'occasion, du soldat, plus qu'on a droit d'en attendre; comme Condé, ce coup-d'œil infaillible, qui décide du succès des batailles; comme Charles XII, le moyen de rendre les troupes presque insensibles à la faim, au froid, à la fatigue; comme Turenne, le secret de

ménager la vie des hommes. » Au jugement du chevalier Folard, Maurice fut le plus grand officier d'infanterie qui ait paru depuis les Romains. Il avoit étudié l'art militaire dans les anciens, et il appliquoit à propos les leçons qu'il avoit puisées chez eux. Il sut profiter des inventions des autres; il inventa lui-même. Ce fut dans son armée qu'on se servit pour la première fois des lunettes à longue vue, des galeries dans les siéges, de l'art d'enfermer les places fortes, de pousser un siége avec plus de vigueur, de défendre mieux et plus long-temps une place assiégée. Enfin, il mit en usage plusieurs pratiques utiles, qui lui donnèrent le premier rang dans l'art militaire. Une femme de grande qualité lui demandoit un jour assez indiscrètement « quel étoit le premier capitaine du siècle ? — Spinola, répondit-il, est le second : » c'étoit dire qu'il étoit le premier. De peur d'être surpris durant le sommeil, il avoit toujours pendant la nuit deux hommes qui veilloient à côté de son lit, et qui avoient soin de le réveiller au moindre besoin. La guerre entre la Hollande et l'Espagne ne fut jamais si vive que sous son administration. Un empereur turc, entendant parler des torrens de sang que répandoient les deux peuples, crut qu'ils se disputoient la possession des plus grands empires. Quelle fut sa surprise, lorsqu'on lui montra sur la carte quel étoit l'objet de tant de batailles meurtrières! « Si c'étoit mon affaire, dit-il froidement, j'enverrois mes pionniers, et je ferois jeter ce petit coin de terre dans la mer.... » Maurice aima beaucoup les femmes. Il eut pour successeur Frédéric-Henri, son frère, le seul des trois fils de Guillaume, qui laissa des enfans.

*II. NASSAU (Engelbert de), gouverneur du Brabant, chevalier de la toison d'or, se signala à la bataille de Guinegate, rendit de grands services à l'empereur Maximilien, et mourut à Breda en 1494. On voit son mausolée dans la grande église de cette ville; monument magnifique que les calvinistes, lors de la révolution, ont respecté. Les statues d'Engelbert et de son épouse, Limburge de Baden, expressions pittoresques de la mort et vrais chefs-d'œuvre en ce genre, sont de Michel-Ange. Des quatre figures latérales, celles de Regulus et de Jules César sont aussi de ce grand maître : le tout est en albâtre gypseux et transparent : les tables sont de pierres de touche.

*III. NASSAU-SIGEN (Jean-Maurice comte de) conquit en 1637 et 1638 la plus riche moitié du Brésil, en fut gouverneur jusqu'en 1644, qu'il revint en Europe, où il mourut gouverneur de Vesel et grand-maître de l'ordre teutonique en 1679. Pendant son séjour au Brésil, il s'appliqua à l'étude de l'histoire naturelle, et il y a de lui sur cette partie un *manuscrit* précieux dans la préface de la sixième partie de l'Ichtyologie de Bloch, imprimée à Berlin de 1785 à 1788, in-folio, 3 vol. Gaspard Barlœus a fait l'Histoire des principaux événemens arrivés au Brésil sous le gouvernement de Nassau pendant huit ans, imprimée à Amsterdam en 1647, in-folio, avec figures, ouvrage rare, parce que la plupart des exemplaires périrent dans l'incendie des magasins du libraire.

IV. NASSAU. *Voyez* GUILLAUME, n° IV, *et* ADOLPHE, n° I.

* NAT DE MONS, troubadour né à Toulouse, vivoit vers le milieu du 13e siècle sous les règnes d'Alfonse X, roi de Castille, et de Jacques Ier, roi d'Aragon. Il paroît que ce poëte fut élevé dans quelques universités, ou qu'à l'exemple des savans de son temps il avoit fait une grande étude de la scolastique ; car, dit l'abbé Millot, toutes ses *pièces* étoient comme des traités de philosophie, hérissées de divisions, de subdivisions pédantesques, plus propres à fatiguer l'esprit qu'à l'éclairer, et à dessécher le cœur qu'à le nourrir. On y trouve cependant de bons principes de morale ; on y trouve sur-tout de quoi s'instruire sur la manière de penser d'un temps peu connu. Les six *pièces* de ce troubadour sont beaucoup plus considérables que celles de ses confrères et se trouvent dans le beau manuscrit de la bibliothèque impériale, fonds de La Vallière, n° 2701, in-folio.

* NATALE (Jean), médecin et poëte né à Messine en 1642, étudia dans le collége des jésuites de cette ville, et s'appliqua ensuite à la médecine qu'il pratiqua depuis avec autant de talens que de succès. On croit qu'il mourut vers 1730. On a de lui, I. *Consultationes medicæ*. II. *Responsum de rebus medicis ad Bernardinum Blanchinum*. III. *Prose*. IV. *Discorso, o elogio funebre sopra la morte di Giovanni di Ventemiglia*. V. Des *poésies italiennes*, qui se trouvent dans les Bizarreries lyriques des académiciens della Fucina.

I. NATALIS (HERVÉ). *Voyez* HERVÉ, n° III.

† II. NATALIS (Jérôme), jésuite flamand, mort en 1581, connu par un ouvrage médiocre, intitulé *Adulationes et meditationes in Evangelia totius anni*, in-folio, Antuerpiæ, 1594, mais recherché à cause des figures dont il est orné, et qui sont gravées par Wierx.

III. NATALIS (Michel), graveur, né à Liége en 1609, fit dès sa plus tendre jeunesse son amusement du dessin, et s'y rendit très-habile. A l'âge de onze ans il manioit déjà le burin. Son père, graveur des monnoies, fut son premier maître; pour se perfectionner, Natalis se rendit à Paris, et de là à Rome, où il *grava*, sous la direction de Joachim Sandrart, une partie des statues de la galerie Justinienne. On a beaucoup d'*estampes* de lui, d'après Le Titien, Rubens, Le Poussin, Bertholet Flemal, et sur ses propres *dessins*. On estime particulièrement un *Saint Bruno* et le *buste* de saint Lambert. On assure qu'au moment de sa mort, en 1672, un courrier arrivoit à Liége pour l'informer que Louis XIV lui proposoit un logement au Louvre et une pension.

IV. NATALIS *Voyez* COMTE, n° I.

I. NATHAN, prophète, qui parut dans Israël dans le temps de David. Il déclara à ce prince qu'il ne bâtiroit point de temple au Seigneur, et que cet honneur étoit réservé à son fils Salomon. « Ce même prophète, dit l'Ecriture, reçut ordre de Dieu, vers l'an 1035 avant J. C., d'aller trouver David après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher ce crime et l'adultère qui y avoit donné lieu. Nathan lui rappela son péché sous une image empruntée, en racon-

tant à ce prince l'histoire feinte d'un homme riche, qui, ayant plusieurs brebis, avoit enlevé de force celle d'un homme pauvre qui n'en avoit qu'une. » David, ayant entendu le récit de Nathan, lui répondit : « L'homme qui a fait cette action est digne de mort; il rendra la brebis au quadruple. — C'est vous-même qui êtes cet homme, répliqua Nathan, Vous avez ravi la femme d'Urie Héthéen; vous l'avez prise pour vous, et vous l'avez fait périr lui-même par l'épée des enfans d'Ammon.

II. NATHAN, rabbin du 15e siècle (appelé, tantôt Isaac, et tantôt Mardochée, selon la coutume des Juifs de changer de nom dans les maladies extrêmes, et qui, s'ils viennent à guérir, retiennent le dernier comme un signe de pénitence et du changement de leurs mœurs), est célèbre par sa *Concordance Hébraïque*, à laquelle il travailla pendant dix ans. Cette concordance a été traduite en latin, et depuis perfectionnée par Buxtorf, et imprimée à Bâle, 1632, in-folio.

NATHANAEL, disciple de Jésus-Christ, de la petite ville de Cana en Galilée. Philippe, l'ayant rencontré, lui apprit, dit l'Écriture, qu'il avoit trouvé le Messie, et l'amena à J. C. qui en le voyant dit de lui que c'étoit un vrai Israélite, sans déguisement et sans fraude.... Nathanaël lui ayant demandé d'où il le connoissoit, Jésus-Christ lui répondit qu'il l'avoit vu sous le figuier, avant que Philippe l'appelât. A ces paroles Nathanaël le reconnut pour maître, pour le fils de Dieu et le vrai roi d'Israel. Quelques interprètes ont cru que Nathanaël n'étoit point différent de saint Barthélemi; mais c'est peut-être sans fondement, puisque Nathanaël étoit docteur de la loi, et qu'avant sa vocation Barthélemi étoit un homme sans science. Malgré cette présomption, qui n'est pas à la vérité une preuve, le P. Roberti, jésuite, dans *Nathanaël Bartholomæus*, Douay, 1619; Alfonse Tostat, Cornelius à Lapide, Henri Hammond, Gavantus, Fabricio Pignatelli jésuite napolitain, dans *De Apostolatu B. Nathanaëlis Bartholomæi*, Paris, 1660, et le P. Stilting dans les *Acta Sanctorum*, août, tome V, ont adopté le sentiment que Nathanaël étoit le même que saint Barthélemi; mais il faut avouer qu'ils n'ont fait qu'opposer conjectures à conjectures.

* NATIBORS ou Dame de Tiberge, femme poëte du 13e siècle, née en Provence, au château de Seranon, dans la viguerie de Grasse, fut, suivant les historiens des troubadours, « courtoise, bien apprise, avenante, fort habile, et faisant bien les vers. » Elle eut, dit-on, des amans qui furent heureux avec elle. Les barons et les seigneurs du pays l'estimoient infiniment, et leurs femmes avoient pour elle beaucoup d'égards, et peut-être ces dames craignoient-elles que Tiberge ne fît contre elles usage de son esprit. Les manuscrits de la bibliothèque impériale ne renferment aucune des *pièces* composées par cette femme poëte.

NATIVELLE (Pierre), célèbre architecte français, auteur d'un *Traité d'architecture*, fort estimé, avec figures, imprimé à Paris, en 2 vol. in-fol., 1729.

† NATOIRE (Charles), né à Nîmes en 1700, mort à Rome en

1775, excellent dessinateur, passe pour avoir beaucoup contribué à ramener en France le goût de la pureté des formes, que des maîtres maniérés avoient fait négliger. Ses talens le firent nommer directeur de l'académie de France à Rome. On estime ses *tableaux*, sur-tout pour la correction du dessin. Ceux dont il a décoré la chapelle des Enfans-Trouvés à Paris ont été gravés par Et. Fessard; *Vénus donnant à Enée les armes fabriquées par Vulcain*, par J.-J. Flipart; et *Diane et Actéon*, par Desplaces.

I. NATTA (Marc-Antoine), célèbre jurisconsulte du 16e siècle, natif d'Asti en Italie, étoit magistrat à Gênes, où il se distingua par ses vertus et par son amour pour l'étude. Le sénat de Pavie lui offrit une chaire de droit canon; mais il ne voulut pas priver Gênes de ses lumières. On a de lui divers *ouvrages* de théologie et de jurisprudence. Son traité *De Deo*, en quinze livres, imprimé à Venise en 1559, est au nombre des raretés typographiques. Ses autres ouvrages sont, I. *Conciliorum tomi tres*, Venise, 1587, in-folio. II. *De immortalitate animæ libri quinque*. III. *De Passione Domini*, 1570, in-fol. IV. *De doctrinâ principum libri IX*, 1564, in-folio. V. *De Pulchro*, Venise, 1553, in-folio.

* II. NATTA (Jacques, marquis de), d'une illustre famille de Casal dans le Mont-Ferrat, a publié *Riflessioni sopra il libro della scienza cavalleresca*, Casal, 1713, in-4°. Cet ouvrage fut mis à l'index à Rome par un décret du 7 février 1718.

* III. NATTA (Jacob) vivoit dans le 17e siècle: il a publié *Ragionamento della venuta del Messia contro la durezza, ed ostinazione Ebraica fatto alla presenza loro da me Giacomo Natta Ebreo fatto cristiano, e Rabbino di sacra Scrittura*, Milan, 1644, et Venise, 1629.

* I. NATTIER (Laurence), né à Bilberach en Souabe, célèbre graveur en médailles. On a de lui celles de sir *Robert Walpole*, du *prince d'Orange*, et nombre d'*autres* qui attestent son talent. Il fut appelé en Danemarck et ensuite en Russie, où il mourut en 1763, avec le titre de premier graveur de l'impératrice. On a de lui un *Traité sur les anciennes pierres gravées*.

† II. NATTIER (Jean-Marc), peintre ordinaire du roi, et professeur de son académie, né à Paris en 1685, mort en 1766. La célébrité de cet artiste lui avoit été prédite par Louis XIV, qui, voyant ses dessins de la galerie du Luxembourg, après lui avoir accordé la permission de les faire graver par les plus habiles maîtres, lui dit: « Continuez, Nattier, et vous deviendrez un grand homme. » Le czar Pierre lui fit proposer de le suivre en Russie. Ce prince, piqué du refus de Nattier, fit enlever le *portrait* que cet artiste avoit fait de l'impératrice Catherine, et que le czar avoit fait porter chez un peintre en émail, et partit sans lui donner le temps d'achever le portrait. Nattier possédoit une touche légère, un coloris suave, et l'art d'embellir les objets que faisoit éclore son pinceau. Il eut l'honneur de *peindre* la famille royale, et tous les grands de la cour sollicitèrent si assidument le même avantage, que cet ar-

tiste fut obligé de sacrifier à ce genre de travail le goût qu'il avoit pour les sujets d'histoire. Parmi ses meilleurs ouvrages en ce genre, on distingue le *portrait* de mademoiselle de Clermont, celui du maréchal de Saxe en pied, et ceux des princes de la maison de Lorraine, ce qui fit dire à Gresset, dans une Épître adressée à Orry, contrôleur-général des finances :

Et Nattier, l'élève des Graces,
Et le peintre de la beauté.....

On a de lui plusieurs *esquisses*, entre autres, celles d'une très-grande composition sur un sujet tiré du Paradis Perdu. Cet ouvrage lui fit infiniment d'honneur. En 1759 il fut reçu à l'académie de Danemarck. Ses *Dessins* de la galerie du Luxembourg parurent gravés en un grand vol. in-fol., Paris, 1710. Les originaux étoient conservés chez M. Gaignat, en un vol. in-fol.

NATURE (Mythol.), fille de Jupiter. Quelques-uns la font sa mère, d'autres sa femme. Les anciens philosophes croyoient que la Nature n'étoit autre chose que Dieu même, et que Dieu n'étoit autre chose que le monde, c'est-à-dire tout l'univers : opinion qui a encore des partisans.

I. NAVÆUS (Mathias). *Voy.* NAVEO.

II. NAVÆUS (Joseph), théologien du diocèse de Liège, docteur de Louvain, ami d'Opstraët, du grand Arnauld et de Quesnel, a donné plusieurs *ouvrages*. Le plus connu a pour titre : *Le fondement de la Vie chrétienne*. Navæus eut beaucoup de part aux réglemens de l'hôpital des Incurables de Liège, et à l'établissement de la maison des Repenties. Il mourut à Liège en 1605, à 54 ans.

† I. NAVAGERO (André), *Naugerius*, noble Vénitien, se fit estimer par son éloquence et par son érudition, et plus encore par les services importans qu'il rendit à sa patrie. Il fut envoyé en ambassade, par les Vénitiens, vers l'empereur Charles-Quint et demeura auprès de ce prince depuis la brillante journée de Pavie jusqu'en 1528. De retour dans sa patrie, il fut nommé ambassadeur auprès de François Ier; mais il mourut en chemin, le 8 mai 1529, dans sa 44e année, suivant l'avis au lecteur, placé en tête de ses *Œuvres* de la belle et rare édition de Venise, par Tacuini, 1520, in-fol. Navagero avoit été chargé d'*écrire* l'histoire de sa patrie depuis 1486; mais il fit brûler cet ouvrage dans sa dernière maladie. Ses autres écrits ont été recueillis à Padoue en 1718, in-4°, aux dépens des Volpi, par Joseph Comino, sous ce titre : *Andreæ Navagerii, patricii Veneti, oratoris et poëtæ clarissimi, Opera omnia*. On y trouve des Poésies, des Harangues, des Lettres. La plupart de ses vers latins respirent le goût de l'antiquité, et quoique les vers italiens leur soient inférieurs, ils ne sont pas à dédaigner. Ses poésies latines consistent en un livre d'*Epigrammes* et quelques *Eglogues*. On ne voit point dans ses épigrammes ces pointes dont l'usage ne s'est introduit que depuis que le goût du siècle d'Auguste s'est perdu, ni ces autres affectations de subtilités et de jeux de mots, devenus à la mode depuis le temps de Sénèque, de Pline, de Tacite, de Martial, etc. Mais les connoisseurs y trouvent quelque chose de la tendresse, de

la douceur et de la délicatesse de Catulle. C'est aux idées qu'il avoit sur ce sujet qu'on doit attribuer la coutume qu'il avoit de jeter au feu tous les ans, à un certain jour consacré aux Muses, plusieurs exemplaires de Martial. On a inséré un grand nombre de *poésies* de Navagero dans le recueil intitulé *Carmina illustrium poëtarum Italorum*, imprimé à Venise en 1548, et à Florence en 1552, in-8°.

II. NAVAGERO (Bernard), évêque de Vérone, homme de mérite, qui assista au concile de Trente, et qui mourut en 1565, à 58 ans, étoit de la même famille. Navagero fut honoré de la pourpre, et chargé de plusieurs ambassades, dans lesquelles il fit briller son esprit et son éloquence. On a de lui des *Harangues*, et la *Vie du pape Paul IV*.

NAVAILLES. *Voy.* MONTAULT.

* NAVARETTA (Fernandez-Ximenez, dit *El Mudo*, ou *le Muet*, peintre de l'école espagnole, né à Logrogno, d'une famille noble, en 1532, étoit sourd et muet de naissance; mais il fit connoître des dispositions que se plut à développer un dominicain, alors estimé comme peintre. Navaretta, dont les succès prouvent que la nature ne laisse pas sans ressources ceux mêmes de ses enfans qu'elle semble le plus traiter en marâtre, voyagea en Italie, étudia les chefs-d'œuvre de Rome, et fut admis à Venise à l'école du Titien. De retour dans sa patrie, on l'occupa au palais de l'Escurial, et sa réputation s'accrut de jour en jour, principalement comme coloriste. Les poëtes de son pays s'empressèrent de célébrer ses talens d'autant plus extraordinaires, qu'ils sembloient contraster avec les privations auxquelles la nature l'avoit condamné. Il mourut à l'Escurial l'an 1572.

* NAVARINI (André), né à Bassano en 1686, étudia au séminaire de Padoue, dont il devint premier directeur. Après avoir rempli d'autres fonctions ecclésiastiques, il mourut en 1758. On a de lui des *vers* latins que l'on trouve dans le recueil des poésies de Lazare Buonamici, de la dernière édition de Venise; des *Poésies* italiennes, dont les unes sont inédites, et les autres insérées dans divers recueils; des *Panégyriques*, des *Exercices littéraires sur les oraisons de Cicéron, à l'usage des écoles*; des *Mélanges litteraires*, etc., etc.

* I. NAVARRA (Pierre), architecte napolitain, montra beaucoup d'intelligence dans son art, et fut considéré de Léon X, qui lui confia, avec Antonio Marchèse, la *direction* des fortifications de Civita-Vecchia.

* II. NAVARRA (Pierre-Paul), de Laino en Calabre, vivoit dans le 16e siècle; il entra dans la compagnie de Jésus, où il s'acquit de la considération par son savoir et ses talens. Il a publié une *Apologie de la foi chrétienne*, et *traduisit* en langue japonnaise l'ouvrage du P. Antonio Spinelli, intitulé *Thronus Dei Maria Deipara*.

I. NAVARRE (Pierre de), Biscaïen, grand capitaine du 16e siècle, célèbre sur-tout dans l'art de creuser et de diriger des mines, commença par être matelot. Dégoûté de ce métier, il vint chercher fortune en Italie, où la pauvreté le contraignit à se faire valet de pied du cardinal

d'Aragon. Il s'enrôla ensuite dans les troupes des Florentins, et, après y avoir servi quelque temps, il reprit le service de mer, et se fit connoître par son courage. La réputation de sa valeur étant parvenue à Gonzalve de Cordoue, ce général l'employa dans la guerre de Naples avec le titre de capitaine. Il contribua beaucoup à la prise de Naples, par une mine qu'il fit jouer à propos. L'empereur le récompensa de ce service en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans ce royaume, d'où il fut appelé le comte *Pedro de Navarre*. Ayant commandé une expédition navale contre les Maures en Afrique, il eut d'abord des succès. Il enleva Oran, Tripoli, et d'autres places, mais il échoua à l'île de Gerbes, où les grandes chaleurs et la cavalerie maure détruisirent une partie de son armée. Ce héros ne fut guère plus heureux en Italie. Il fut fait prisonnier à la célèbre bataille de Ravenne en 1512, et languit en France pendant deux ans. Les courtisans l'ayant perdu dans l'esprit du roi d'Espagne, qui ne vouloit contribuer en rien à sa rançon, il passa au service de François Ier. Il leva pour lui vingt enseignes de gens de pied, Gascons, Biscaïens et montagnards des Pyrénées, et en eut le commandement. Il se signala par plusieurs expéditions heureuses jusqu'en 1522, qu'ayant été envoyé au secours de Gênes, il fut pris par les Impériaux. On le conduisit à Naples, où il resta prisonnier pendant trois ans dans le château de l'OEuf. Il en sortit par le traité de Madrid, et servit ensuite au siége de Naples, sous Lautrec, en 1528. Mais, repris encore à la malheureuse retraite d'Aversa, il fut conduit une seconde fois dans le château de l'OEuf. Le prince d'Orange ayant, par ordre de l'empereur, fait décapiter dans cette citadelle plusieurs personnes de la faction angevine, il auroit subi le même sort, si le gouverneur, le voyant dangereusement malade, et par une espèce de compassion pour un grand homme malheureux, ne lui eût épargné la honte du dernier supplice en le laissant mourir de sa maladie. D'autres prétendent qu'il fut étranglé dans son lit, étant déjà dans un âge avancé. Paul Jove et Philippe Thomasini ont écrit sa vie. Ce dernier dit qu'il étoit de haute taille, qu'il avoit le visage brun, les yeux, la barbe et les cheveux noirs. Un duc de Sessa, dans le 17e siècle, voulant honorer sa mémoire et celle du maréchal de Lautrec, leur fit élever à chacun un tombeau dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, où ils avoient été enterrés sans aucun monument qui décorât leur sépulture.

† II. NAVARRE (Martin, surnommé *Azpilcueta*, parce qu'il étoit né dans le royaume qui porte ce nom, successivement professeur de jurisprudence à Toulouse, à Salamanque et à Coïmbre, étoit consulté de toutes parts comme l'oracle du droit. Il devoit une partie de son savoir aux écoles de Cahors et de Toulouse, dans lesquelles il avoit étudié. Son ami Barthélemi Carranza, dominicain, archevêque de Tolède, ayant été mis à l'inquisition à Rome, sur des accusations d'hérésie, Navarre partit à 80 ans pour le défendre. Pie V le nomma assesseur du cardinal François Alciat, vice-pénitencier. Grégoire XIII ne passoit jamais devant sa porte, qu'il ne le fît appeler, et il étoit quelquefois

une heure entière à s'entretenir avec lui dans la rue. Il ne dédaignoit pas même de lui rendre visite, accompagné de plusieurs cardinaux. Ces honneurs ne le rendirent pas plus fier. Son nom devint si célèbre, que, de son temps même, le plus grand éloge qu'on pouvoit donner à un savant étoit de dire que c'étoit un Navarre : ce nom renfermoit l'idée de l'érudition. Ses épargnes le mirent en état d'assister libéralement les pauvres. Ses charités étoient si abondantes, que sa mule s'arrêtoit, dit-on, dès qu'elle apercevoit un mendiant. Il mourut à Rome en 1586, à 92 ans. Le recueil de ses *ouvrages* a été imprimé en 6 vol. in-fol., à Lyon, en 1597, et à Venise en 1602.

I. NAVARRETTE (Balthazar), théologien et dominicain espagnol sur la fin du 16e siècle, laissa un *ouvrage* en 3 vol. in-fol., intitulé *Controversiæ in divi Thomæ ejusque scholæ defensionem*, 1634.

†II. NAVARRETTE (François-Ferdinand de), autre dominicain espagnol, se signala dans son ordre par ses talens pour la chaire et son zèle pour la propagation de la foi. Navarette l'alla porter à la Chine, et fut choisi par les missionnaires de ce pays pour se plaindre des jésuites, dont les conversions tenoient plus, selon eux, de la finesse attribuée aux enfans de Loyola que de la force victorieuse de la grace. Le pape le reçut avec beaucoup de bonté, et le roi d'Espagne, Charles II, l'éleva à l'archevêché de Saint-Domingue en Amérique. Il mourut en 1689. Quoiqu'il eût paru ennemi des jésuites à la Chine, il les favorisa en Amérique, et fonda pour eux un collége et une chaire de théologie. On a de lui un *Traité historique, politique et moral de la monarchie de la Chine*. Le premier volume de cet ouvrage peu commun, intéressant et nécessaire pour connoître ce pays, parut in-fol., à Madrid, l'an 1676, en espagnol. Il y avoit deux autres volumes, dont l'un fut supprimé par l'inquisition, et l'autre n'a jamais paru.

* III. NAVARRETTE (Antoine), chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, et diacre de Sainte-Croix de Naples, fit imprimer en langue espagnole la *Défense de la juridiction militaire*, et d'autres *ouvrages* rapportés par Nicolas Antonio dans sa Bibliothèque espagnole.

* NAVARRO (Michel), Navarrais de naissance, apothicaire du 16e siècle, mérita par ses talens la confiance de Philippe II, roi d'Espagne. Nicolas Antonio lui attribue un ouvrage intitulé *In Johannis Mesue libros commentaria*. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste Navarro, né en Catalogne, et docteur de médecine à Valence, où il fit imprimer en 1628, in-8°, des commentaires *in libros Galeni de differentiis febrium, de pulsibus ad tyrones et spurium de urinis*.

NAVAS. *Voyez* Abounavas.

I. NAUCLERUS. *Voy.* Gabato.

II. NAUCLERUS (Jean), prévôt de l'église de Tubinge, et professeur en droit dans l'université de cette ville, issu d'une noble famille de Souabe, se nommoit Vergeau. Il changea ce nom, qui, en allemand, signifie Nantonnier, en celui de Nauclerc, qui a la même signification en grec. Il vivoit encore en 1501.

On a de lui une *Chronique* latine, depuis Adam jusqu'en 1500, continuée par Baselius jusqu'en 1514, et par Surius jusqu'en 1564. Elle est plus exacte que toutes les compilations historiques qui avoient paru jusqu'alors ; mais ce n'est aussi qu'une compilation. On l'estime sur-tout pour les faits qui se sont passés dans le 15e siècle. Elle fut imprimée à Cologne, in-folio, en 1564-1570.

NAUCRATE, poëte grec, un de ceux qu'Artémise employa pour l'éloge de Mausole, l'an 351 avant J. C.

* NAUCYDES, d'Argos, florissoit, suivant Pline, dans la 95e olympiade. On distinguoit de lui un *Mercure*, un *Discobole*, un *Homme sacrifiant un bélier*; une *Statue d'Hebé*, en or et en ivoire, placée à Corinthe, auprès de la Junon de Polyclète. Deux statues de *Chimon vainqueur à la lutte*, et celle de la *fameuse Erinne de Lesbos*, dont il ne nous reste qu'une ode sur le courage.

I. NAUDÉ (Gabriel), né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, la connoissance des auteurs, et l'intelligence des langues. Son inclination pour la médecine l'obligea de se rendre à Padoue, où il se consacra à l'étude de cet art. Quelque temps après, le cardinal Bagni le prit pour son bibliothécaire, et l'emmena avec lui à Rome. Louis XIII lui donna ensuite la qualité de son médecin, avec des appointemens. Après la mort de Bagni, le cardinal Barberin fut charmé de l'avoir auprès de lui. Naudé étoit à Rome, lorsque le général des bénédictins de Saint-Maur voulut faire imprimer à Paris l'*Imitation de Jésus-Christ*, sous le nom de Jean Gersen, religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Dom Tarisse (c'étoit le nom de ce général) le donnoit pour le véritable auteur de cet ouvrage. Il se fondoit sur l'autorité de quatre anciens manuscrits qui étoient à Rome. Le cardinal de Richelieu écrivit à Rome à Naudé pour les examiner ; il parut à l'examinateur que le nom de Gersen, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Il envoya ses observations aux savans du Puy, qui les communiquèrent au père Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Ce chanoine faisoit honneur de l'Imitation à son confrère Thomas-à-Kempis. Il fit promptement imprimer ce livre sous ce titre : *Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, par Thomas-à-Kempis, *avec la conviction de la fraude qui a fai attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, bénédictin*. L'éditeur génovéfain, pour justifier cette nouveauté, ne manqua pas de rapporter la *Relation* de Naudé, envoyée à MM. du Puy, de quatre manuscrits qui sont en Italie touchant le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil. Cet air de triomphe du P. Fronteau irrita les bénédictins; mais beaucoup moins encore que la relation même. Toute la congrégation de Saint-Maur arma contre l'auteur de cette pièce. Le P. Jean-Robert de Quatre-Maire, leur principal défenseur, accusa Naudé d'avoir falsifié les manuscrits, et de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Le P. François Valgrave, autre bénédictin, vint à l'appui de son con-

frère, et reprocha pareillement à Naudé de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits et dans sa relation. Une simple querelle littéraire devint alors un procès criminel. Naudé fit présenter une requête au châtelet, pour faire saisir et supprimer les exemplaires des livres de Quatre-Maire et de Valgrave. Les bénédictins éludèrent cette juridiction, et firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussitôt parurent, de part et d'autre des *Factums*, qui rendirent les deux partis ridicules. Tous les gens de lettres s'intéressèrent pour Naudé. Les chanoines réguliers intervinrent au procès; il traîna quelque temps en longueur. Enfin, après avoir été pour les avocats matière à plaisanterie, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses, respectivement employées, seroient supprimées; qu'il y auroit main-levée des exemplaires du livre de Valgrave qui avoient été saisis; qu'on ne laisseroit plus imprimer le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil; mais sous celui de Thomas-à-Kempis.... Naudé, appelé en France, fut bibliothécaire du cardinal Mazarin, qui lui donna deux petits bénéfices. La bibliothèque de cette éminence s'accrut sous ses mains de plus de 40,000 volumes. La reine Christine de Suède, instruite de son mérite, l'appela à sa cour. Naudé s'y rendit, mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé: il mourut, en revenant, à Abbeville, le 29 juillet 1653. Naudé joignoit à des mœurs pures et à une vie réglée beaucoup d'esprit, de savoir et de jugement. Il étoit extrêmement vif, et sa vivacité le jetoit quelquefois dans des singularités dangereuses. Il parloit avec liberté sur les matières de la religion. Ses principaux ouvrages sont, I. *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625, in-12, réimprimée en Hollande en 1712. Cet ouvrage montre combien l'auteur étoit ennemi des préjugés. II. *Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644, in-8°. III. *Addition à la vie de Louis XI*, in-8°; curieuse. IV. *Bibliographia politica*, traduite en français par Challine. V. *Syntagma de studio liberali*, 1632, in-4°. VI. *Syntagma de studio militari*. Rome, 1637, in-4°. VII. *De antiquitate scholæ medicæ Parisiensis*, 1628, Paris, in-8°. VIII. *Epistolæ, carmina*, in-12, 1667. IX. Les *Considérations politiques sur les coups d'état*, imprimées à Paris sous le nom de Rome, en 1639, in-4°. Louis du May en donna une édition en 1637, sous le titre de *Science des Princes*, et y ajouta ses réflexions. Naudé, dans cet ouvrage, loue la Saint-Barthélemi. « Elle fut, dit-il, une action très-juste. C'est une grande lâcheté à tant d'écrivains français d'avoir abandonné la cause de Charles IX, et de n'avoir point montré le juste sujet qu'il avoit eu de se défaire de l'amiral et de ses complices; il convenoit d'imiter les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est ouverte, tirent du sang jusqu'aux défaillances pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs. » On peut juger par cette citation, combien les autres principes de l'auteur sont tyranniques et peu humains. X. Quelques curieux recherchent son *Instruction à la France sur la vé-*

rité de l'Histoire des Frères de la Rose-Croix, Paris, 1623, in-8°, à laquelle il faut ajouter le volume suivant : Avertissement au sujet des Frères de la Rose-Croix, savoir, s'il y en a, quels y sont, Paris, 1623, in-8°. XI. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, in-4°, 1650, connu aussi sous le titre de *Mascurat de Naudé*. (*Voyez* l'art. Mizauld.) Comme ce livre fut supprimé dans sa naissance, il est encore plus rare que le précédent. L'abbé Mercier de Saint-Léger a fait à cet ouvrage une table qui n'a été tirée qu'à douze exemplaires. Ceux où elle se trouve sont très-recherchés. XII. *Avis à Nosseigneurs du parlement sur la vente de la bibliothèque du cardinal Mazarin*, 1652, in-4°. XIII. *Remise de la bibliothèque entre les mains de M. Tubœuf*, in-4°, 1651. XIV. *Le Marfore*, ou *Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8°. Le P. Jacob, carme, a donné un recueil des éloges que les savans ont fait de Naudé, avec le catalogue de ses ouvrages, Paris, 1659, in-4°. Bayle et Lancelot ont recueilli différens traits de la vie et des pensées de Naudé, sous le titre de *Naudæana*, Paris, 1701, et Amsterdam, 1703, in-12, avec des additions.

† II. NAUDÉ (Philippe), né à Metz en 1654, de parens pauvres, se retira à Berlin, après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut reçu de la société des sciences en 1701, et attachée, en 1704, à l'académie des princes, comme professeur de mathématiques. On a de lui une *Géométrie*, in-4°, en allemand, et quelques autres petites pièces, dans les *Miscellanea* de la société de Berlin. Il laissa aussi beaucoup d'*ouvrages* de théologie, qui sont plutôt d'un homme emporté par son zèle que d'un théologien éclairé. On distingue parmi ces derniers, I. *Histoire du Kouakérisme avec celle de ses dogmes*, Cologne, 1692, in-12. II. *Réfutation du Commentaire philosophique de Bayle*, Berlin, 1778, 2 vol. in-8°. Ce savant mourut à Berlin en 1729. Son fils aîné, habile mathématicien, et membre des sociétés de Berlin et de Londres, remplit sa place avec distinction, et mourut en 1745, à 61 ans. On a de lui divers *Mémoires* dans les *Miscellanea Berolinensia*.

NAVEAU (Jean-Baptiste), fermier des devoirs de Bretagne (ancien impôt sur les vins), né à Puiseaux en 1716, et mort en 1762, a publié en 1737, en 2 vol. in-12, *le Financier citoyen*. Cet ouvrage renferme quelques observations utiles.

† NAVEO (Mathias), né à Hesbaye, dans la principauté de Liége, docteur en théologie, curé de Saint-Pierre de Douay, chanoine de l'église de Tournay, et censeur des livres, mourut vers l'an 1650. Ses principaux ouvrages sont, I. Les discours sur les fêtes de quelques saints, sous le titre de *Prælibatio theologica in festa sanctorum*, in-4°. II. *Annotationes in summâ theologiæ, et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates*, in-4°. III. *Orationes de signi crucis et orationis efficaciâ, et divi Thomæ Aquinatis laudibus*, 1630, in-4°. Il a encore publié *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli*.

NAUGERIUS. *Voyez* Navagero, n° I.

† NAVIER (Pierre-Toussaint), médecin à Châlons-sur-Marne,

célèbre par la découverte de l'éther nitreux, et des combinaisons du mercure avec le fer, regardées avant lui comme impossibles, naquit à Saint-Dizier, et mourut en 1779. Navier, unissant à une humanité à la fois éclairée et active le désintéressement le plus noble, fut utile à sa province par le zèle avec lequel il soulagea les malades dans les campagnes, sur-tout dans les maladies épidémiques. On a de lui, I. Une *Dissertation sur plusieurs maladies populaires*. II. Des *Observations sur l'amollissement des os*. III. Des *Observations sur la jusquiame*. IV. Des *Réflexions sur le danger des exhumations precipitées, et les abus des inhumations dans les églises, etc.* V. *Contrepoisons de l'arsenic*, 1772, 2 v. in-12. VI. *Question sur le vin de Champagne mousseux, contre les fièvres putrides*, 1778, in-8°. VII. *Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs*, 1778, in-8°. VIII. *De Thermis Borboniensibus*, 1774, in-4°. On lui attribue *Observations sur le cacao et sur le chocolat*, où l'on examine les avantages et inconvéniens qui peuvent résulter de l'usage de ces substances nourricières, Paris, 1772, in-12.

† NAVIÈRE (Charles de), gentilhomme du duc de Bouillon, et poëte français, né à Sédan en 1544. C'est sans fondement que la Croix-du-Maine dit qu'il périt en 1572 pendant les massacres de la Saint-Barthélemi. Colletet asssure qu'il a vécu 40 ans après cette époque; la date et le sujet de plusieurs de ses ouvrages en sont la preuve. Il est auteur de quelques *pièces* de poésies qui n'ont pas été publiées, telle que *Philandre*, tragédie. Ses ouvrages imprimés sont, I. *Cantiques de la paix*, dont il a composé la musique, 1770. II. *La Renommée de Ch. de Navyere, G. Sédanois, sur les réceptions à Sédan, mariage à Mezière, couronnement à Saint-Denys et entrées à Paris du roi et de la reine*, poëme historial divisé en 5 chants, dédié à leurs majestés, in-8°, Paris, 1571. On y voit le portrait de l'auteur et une inscription qui annonce qu'il avoit 27 ans lorsqu'il publia cet ouvrage. III. *Cantiques saints*, Anvers, 1579. IV. *L'Heureuse entrée au ciel du feu roi Henri-le-Grand; noble harangue de ses bonnes louanges, et sacrée prière des Français pour le sacre du roi nouveau*, par Ch. de Navière, G. S. P. R., in-12, Paris, 1610. Sous le règne de Henri IV il existoit un conseiller au parlement de Paris, appelé NAVIÈRE, fils, dit l'Etoile, d'un homme de bien, et docte avocat au grand conseil : il mourut en novembre 1605.

† NAVIUS-ACTIUS, fameux augure chez les Romains. Tarquin l'Ancien, voulant s'assurer de son habileté dans l'art de prédire, le fit venir, et lui demanda si ce qu'il avoit pensé pouvoit se faire. Navius, après avoir pris les auspices, répondit que la chose étoit possible. « Je veux, reprit le roi, couper en deux cette pierre avec un rasoir. » L'augure l'assura que cela étoit facile; et, prenant en même temps un rasoir, il la coupa par le milieu, comme Tarquin le désiroit. Cette anecdote de l'histoire romaine est une des mille fables que la crédule antiquité nous a transmises.

NAULO (N.), de Lyon,

arithméticien, que ses *Calculs, rendus faciles pour les négocians*, doivent tirer de l'oubli. Il est mort au milieu du 18e siècle.

*NAULT (Nicolas-Denys), né à Autun vers 1648, fut nommé juge d'abord à Toulon, ensuite à Lucy en Nivernois, où il est mort en 1707. On a de lui, I. *Histoire de l'ancienne Bibracte, appelée Autun*, Autun, 1688, in-12. II. *La mort d'Ambiorixène, vengée par celle de Jules César, assassiné par Brutus,* Lyon, 1688, in-12.

*NAUMANN (Jean-Amédée), l'un des premiers compositeurs de l'Allemagne, né dans un petit village près de Dresde, d'une famille pauvre, fut amené en Italie par un virtuose suédois qui avoit deviné son talent. Il eut à lutter pendant long-temps contre l'infortune, sans que son ardeur pour se perfectionner dans son art fût ralentie. Au bout de sept années, pendant lesquelles il se forma à Padoue sous le grand Tartini à l'école de Naples, et sous Martini à Bologne, il fut appelé dans sa patrie. L'électeur de Saxe lui donna une place de maître de chapelle. Il fit ensuite deux nouveaux voyages en Italie, dans lesquels il composa plusieurs *opéras* qui eurent le succès le plus distingué sur tous les théâtres de ce pays. Parmi ceux qu'il fit pour l'Allemagne, on remarqua *Achille à Scyros*, la *Clémence de Titus*, *Amphion*, *Cora*, etc. Ce compositeur mourut en 1801 dans le petit village où il avoit reçu le jour.

I. NAUPLIUS (Mythol.), roi de l'île d'Eubée ou Négrepont, et père de Palamède. Son fils étant allé au siége de Troie, y fut lapidé par l'injustice d'Ulysse. Nauplius en fut indigné. Après la prise de Troie, voyant la flotte des vainqueurs battue par une violente tempête, il fit allumer des feux pendant la nuit sur les côtes de la mer, vis-à-vis des endroits où étoient les plus dangereux écueils, contre lesquels la plupart de leurs vaisseaux vinrent échouer. Nauplius, ayant appris qu'Ulysse et Diomède en étoient échappés, conçut tant de dépit qu'il se précipita dans la mer.

II, NAUPLIUS. *Voy*. I. GERMAIN, n° I.

† NAUSEA (Frédéric), surnommé *Blancicampiamy*, fut d'abord docteur ez lois et ecclésiaste de Mayence. En 1541 l'empereur Charles-Quint l'éleva au siége épiscopale de Vienne en Autriche. Il mourut à Trente, pendant la session du concile de ce nom, en 1552. Ses talens pour la chaire et pour la controverse firent sa fortune. Il a laissé beaucoup d'ouvrages. I. Plusieurs *Traités* contre les herésies du temps. II. Quelques *livres* de morale, parmi lesquels on distingue son traité de la résurrection; ouvrage singulier, curieux et peu commun, qui a pour titre : *De J. C. et omnium mortuorum resurrectione*, Vienne, 1551, in-4°. III. *Frederici Nauseæ Blancicampiamy eximii legum doctoris inclytæ ecclesiæ Moguntinæ à sacris concionibus eminentiss., libri mirabilium septem*, Cologne, 1532. Les cinq premiers livres de cet ouvrage sont dédiés au cardinal Laurent Campège. Le 6e, qui traite des comètes, est dédié à l'empereur Ferdinand; et le 7e, où l'auteur cherche à appliquer la cause du tremblement de terre,

l'est à Jean Fabre, évêque de Vienne. Cet ouvrage, rare et curieux, orné de gravûres sur bois, indique l'état de lumière, et l'extrême crédulité de Frédéric Nausea et de son siècle; il raconte, avec persuasion, que, de la mamelle droite d'une jeune fille de sept ans, jaillissoit, jour et nuit, un jet d'eau fraîche et limpide comme celle d'une fontaine; qu'il a plu du sang, de la chair, de la laine; et que, dans la Pouille, il tomba un jour un grand nombre de petits pains noirs dont les cochons s'engraissoient. IV. *Abrégé de la Vie du Pape Pie II*; et de celle *de l'Empereur Frédéric III*. V. Des *Poésies* assez foibles. On a imprimé à Bâle, en 1550, in-folio, un recueil de lettres adressées à Frédéric Nausea sur diverses matières. Ce recueil renferme aussi un catalogue de ses *ouvrages*.

NAUSICAÉ, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens dans l'île de Corcyre, accueillit avec beaucoup de bonté Ulysse, qu'un naufrage avoit jeté sur la côte de cette île. Cette princesse tient un rang distingué dans l'Odyssée d'Homère.

NAXERA (Emmanuel de), jésuite de Tolède, mort vers 1680, âgé de 75 ans, se distingua dans sa société par ses connoissances théologiques. Il a laissé des *Commentaires* sur Josué, les Juges et les Rois; des *Sermons pour le Carême*, in-4°, etc.

* NAYLER (Jacques), né à Ardsley, dans le comté d'Yorck, en 1616, d'un agriculteur aisé, fut un personnage remarquable dans la société des quakers, à laquelle il s'attacha en 1651, à l'instigation de George Fox. Nayler, qui avoit une grande facilité à parler, se crut inspiré et fut regardé comme tel par ses adhérens, dont l'enthousiasme excessif lui suscita des tracasseries et des persécutions. Il fut emprisonné à Exeter, et relâché ensuite. Les honneurs extravagans qu'on lui rendit à Bristol ayant excité l'attention du gouvernement, on le conduisit à Londres, où il fut traduit devant une commission du parlement, dont la sévérité parut plutôt dictée par l'intention de discréditer la secte, que justifiée par la conduite de Neyler; il fut condamné au pilori, au fouet, à être marqué au front, et à avoir la langue percée d'un fer ardent: il mourut vers 1660. Ses *écrits*, recueillis en un volume in-8°, ont été imprimés en 1716.

* I. NAZARI (Jean-Paul), de l'ordre de St. Dominique, né à Crémone en 1556, étudia à Bologne, et se distingua dans les plus célèbres facultés de son université. Il devint successivement inquisiteur de Mantoue, d'Ancône, et fut trois fois élu définiteur général de l'ordre. Clément VIII l'envoya dans les Cévennes et les pays voisins, pour disputer contre les protestans, et défendre contre eux le saint Sacrifice de la messe. La dispute fut ensuite écrite par deux notaires, l'un catholique, et l'autre protestant. On a de ce dominicain *Opuscula varia*, *theologica commentaria in Summam divi Thomæ*, etc.

*II. NAZARI (Jean-Baptiste), savant du 16e siècle, né à Brescia, a donné sur les antiquités de sa patrie un ouvrage intitulé *Brescia antica*, qu'il publia en 1562. On a encore de lui *Della tramutazione metallica Sogni III, con una canzona di Rigino Danielli intorno il lapis de' filosofi*, Brescia, 1599, in-4°.

* III. NAZARI (Jean-Paul), gentilhomme de Crémone, et de la même famille que le précédent, est auteur d'un *discours* prononcé dans l'académie de cette ville en 1564.

* IV. NAZARI (l'abbé François), de Bergam, littérateur du 17ᵉ siècle, fut le premier qui commença à publier à Rome, en 1668, un *Journal littéraire*, qu'il continua jusqu'en 1679. Les autres grandes villes d'Italie suivirent cet exemple, et chacune d'elles eut son Journal particulier. Nazari mourut à Rome en 1714. Il a encore traduit du français en italien *l'Exposition de la doctrine de l'Eglise chrétienne sur les matières de controverse*, par Bossuet, Rome, 1678, in-8°. On lui doit aussi une nouvelle édition des *Lettres familières de Diomo de Borghese*, qui avoient paru à Padoue pour la première fois en 1678, in-4°.

* I. NÉAL (Daniel), théologien non-conformiste, né à Londres en 1679, mort en 1743, acheva ses études à Utrecht et à Leyde. En 1706 il fut nommé pasteur d'une congrégation dissidente. On a de lui, I. *Histoire de la nouvelle Angleterre*, 2 vol. in-8°. II. *Histoire des puritains*, 4 vol. in-8°. III. Des *Sermons*.

* II. NÉAL (Edmond), plus connu sous le nom de *Smith*, né à Handley en Worcestershire, mourut à Gartham en Wiltshire en 1710. La négligence de son costume lui avoit fait donner dans la société le sobriquet du *Capitaine Rag*. Smith est compté au nombre des poëtes anglais, et Johnson a tracé sa vie et apprécié son mérite comme tel. *Voyez* Sam. Johnson's Works, t. II, p. 449-475. Ce morceau offre un contraste curieux entre les louanges outrées d'une amitié enthousiaste et la justice d'une critique sévère et non prévenue. Smith manioit avec un égal succès les poesies latine et anglaise. Sa tragédie de *Phèdre* eut peu de succès, malgré le mérite du style et de la conduite. Il n'acheva pas celle qu'il avoit commencée sur le sujet de *Jeanne Gray*. Il avoit beaucoup travaillé sur Longin et sur Pindare.

* NÉALCÈS, comtemporain d'Aratus, chef de la ligue achéenne, florissoit à-peu-près deux siècles et demi avant l'ère vulgaire. C'étoit un peintre ingénieux, dont on admiroit principalement un *tableau de Vénus*. Néalcès ayant à peindre un combat naval des Egyptiens contre les Perses, pour éviter qu'on ne prît le Nil pour la mer, représenta sur le rivage un âne qui se désaltéroit, et un crocodile qui se disposoit à l'attaquer. Il donnoit ainsi à connoître que ce combat avoit lieu sur l'eau douce, puisqu'un quadrupède en buvoit, et que la scène se passoit sur les bords du Nil, qu'on sait être infestés de crocodiles.

† I. NEANDER (Michel), théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne, né à Soraw en Silésie en 1525, et mort en 1595, fut auteur de divers ouvrages, I. *Erothemata Græcæ linguæ, cum præfatione Philippi Melanchthonis de utilitate linguæ Græcæ*, Basileæ, 1553, in-8°, et 1565, même format. II. *Grammaire hébraïque*, in-8°. III. *Aristologia Pindarica græco-latina, et sententiæ novem lyricorum, ex variis tum patrum, tum ethnicorum libris collectæ*, Bâle, 1556, in-8°. IV. *Aristologia græco-latina Euripidis*, Bâle, 1559, in-

8°. V. *Gnomologia græco-latina, sive insigniores sententiæ philosophorum, poëtarum, oratorum et historicorum, ex magnâ Anthologiâ Johannis Stobæi excerptæ, et in locos supra bis centum digestæ*, Bâle, 1557, in-8°. VI. des *Editions* de plusieurs auteurs grecs, etc. (*Voy.* le 30e volume de Nicéron.) Ce savant possédoit parfaitement les langues.

† II. NEANDER (Jean), médecin, né à Brême sur la fin du 16e siècle, est auteur d'un livre curieux et peu commun, intitulé *Tabacologia, id est, tabaci seu nicotianæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica*, Lugdini Batavorum, 1622, 1626, in-4°; Bremæ, 1627, in-4°; Ultrajecti, 1644, in-12. C'est une description de la plante du tabac, avec des réflexions sur l'usage qu'on en peut faire dans la médecine. La traduction française de cet ouvrage a été imprimée à Lyon en 1625, in-8°. On a encore de lui, I. *Syntagma, in quo medicinæ laudes, natalitiæ*, etc., *depinguntur*, Bremæ, 1623, in-4°. On fait peu de cas de cet ouvrage, parce qu'il est plein de fautes et d'anachronismes. II. *Sassafrasologia*, ibid, 1627, in-4°.

† III. NÉANDER (Michel), médecin et physicien d'Iéna, mort en 1581, a publié un ouvrage savant, intitulé *Synopsis mensurarum et ponderum*, Bâle, 1555, in-4°.

† NÉARQUE (*Nearchus*), un des capitaines d'Alexandre-le-Grand, qui l'envoya naviguer sur l'Indus pour entrer dans l'Océan indien, et parvenir par le golfe persique à l'embouchure de l'Euphrate. Dans ce voyage les Macédoniens et les Indiens devinrent, les uns pour les autres, des sujets mutuels d'étonnement. Les premiers bravèrent divers périls, et surmontèrent avec succès plusieurs obstacles, tels que les moussons ou vents alisés, que les Européens ne connoissoient point encore, des armées de baleines et de marsouins; des peuples nouveaux et sauvages; les tourmens de la faim et de la soif. Pour satisfaire à ce dernier besoin, Néarque imagina de faire creuser dans le sable, sur les bords de l'Océan, et fut assez heureux pour procurer par ce procédé de l'eau douce à ses compagnons. Après plus de trois mois de navigation, il désespéroit de trouver ses compatriotes, lorsqu'il aperçut sur le rivage un soldat égaré de l'armée grecque, lequel lui donna des renseignemens utiles qui le firent rejoindre Alexandre. Celui-ci s'écria en apprenant que sa flotte étoit sauvée: « Par Jupiter, je jure que cette nouvelle me rend plus heureux que toute la conquête de l'Asie. » Ce héros récompensa Néarque d'une manière digne de ses travaux, et lui fit épouser une princesse persane. On a de lui la *Relation*, très-curieuse, de sa navigation de l'embouchure de l'Indus à Babylone. Cette relation, mise en anglais par William Vincent, a été traduite en français, 1806, par M. Billecocq, avocat. Néarque et Pythéas sont les seuls parmi les anciens qui aient fait sur l'Océan des voyages de quelque étendue.

* I. NEBEL (Daniel), né en 1664, à Heidelberg, après avoir pris le bonnet de docteur en médecine dans l'université de cette ville, et s'être fait recevoir

membre de l'académie impériale des curieux de la nature, sous le nom d'*Achille II*, voyagea en Suisse et en France. Il parcourut ces pays en observateur, et dans l'intention d'étendre le cercle de ses connoissances en médecine. Pour arriver à ce but, il suivit l'école des plus grands maîtres, et fit sous eux de si grands progrès, qu'à peine de retour à Heidelberg, il y fut nommé à la chaire de professeur extraordinaire. Frappé de terreur à la vue des maux qui désolèrent sa ville natale quand le maréchal de Lorges s'en empara, il se réfugia à Marpurg, où il fut nommé, presque en arrivant, premier professeur de la faculté, médecin de la cour, et ensuite médecin particulier de l'électeur Charles-Philippe. Nebel mourut en 1753, laissant à l'appui de sa réputation quantité d'*Observations* dans les Mémoires de l'académie impériale d'Allemagne, et plusieurs *Dissertations* qu'il publia en différens temps, sous ces titres : I. *De novis inventis botanicis hujus sæculi*, Marpurgi, 1694, in-4°. II. *Character plantarum naturalis*, Francofurti, 1700, in-12. III. *De plantis verno tempore efflorescentibus*, Heidelbergæ, 1706, in-4°. IV. *De plantis vergente æstate efflorescentibus*, ibidem, 1707, in-4°. V, *De rore marino*, ibidem, 1710, in-4°. VI. *De lithotomiâ*, ibidem, 1710, in-4°. VII. *De fœtûs extractione ex utero*, ibidem, 1713, in-4°.

* II. NEBEL (Guillaume-Bernard), fils du précédent, professeur de médecine à Heidelberg, membre de l'académie impériale des curieux de la nature, né à Marpurg, publia les ouvrages suivans : I. *Dissertatio physica de Mercurio lucente in vacuo*, Basilææ, 1719, in-4°. II. *De partu tredecimestri legitimo*, Heidelbergæ, 1731, in-4°. III. *De Lethalitate vulneris pericardii*, ibid, 1739, in-4°.

NEBRISSENSIS. *Voyez* ANTOINE, n° XIII.

NEBRUS. *Voyez* HIPPOCRATE.

NÉCESSITÉ (Mythologie), divinité allégorique, fille de la Fortune, adorée par toute la terre. Sa puissance étoit telle, que Jupiter lui-même étoit forcé de lui obéir. Personne n'avoit droit d'entrer dans son temple à Corinthe. On la représentoit toujours avec la Fortune sa mère, ayant des mains de bronze, dans lesquelles elle tenoit de longues chevilles et de grands coins d'airain. Horace la peint énergiquement dans ces vers :

Te semper anteit sæva Necessitas,
Clavos, trabales et cuneos manu
Gestans ahenâ, nec severus
Uncus abest liquidumque plumbum.

La déesse Némésis étoit sa fille.

I. NÉCHAO Ier, roi d'Egypte, commença de régner l'an 619 avant J. C., et fut tué huit ans après par Sabacon, roi éthiopien. Psammitique son fils lui succéda, et fut père de Néchao II qui suit.

II. NÉCHAO II, roi d'Egypte, appelé Pharaon-Néchao dans l'Ecriture, étoit fils de Psammitique, auquel il succéda au trône d'Egypte l'an 616 avant J. C. Ce prince, dès le commencement de son règne, entreprit de creuser un canal depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie ; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, à cause du prodigieux nombre d'hommes qui y avoient péri. Il

équipa plusieurs flottes qu'il envoya reconnoître la mer Rouge et la mer Méditerranée. Ses vaisseaux parcoururent la mer Australe, et réussirent à faire le tour de l'Afrique, en doublant le cap de Bonne-Espérance; puis, ayant poussé jusqu'au détroit appelé Gibraltar, ils entrèrent dans la Méditerranée, et revinrent en Egypte trois ans après leur départ. Néchao, jaloux de la gloire des Assyriens, qui avoient envahi l'empire d'Assyrie, s'avança vers l'Euphrate pour les combattre. Comme il passoit sur les terres de Juda, Josias, qui étoit tributaire du roi de Babylone, vint avec son armée pour lui disputer le passage. Néchao, qui n'avoit rien à démêler avec le roi de Juda, lui envoya dire que son dessein étoit d'aller du côté de l'Euphrate, et qu'il le prioit de ne pas le forcer à le combattre. Mais Josias n'eut aucun égard aux prières de Néchao. Il lui livra bataille à Mageddo, sur la frontière de la tribu de Manassès, et la perdit avec la vie. Le roi d'Egypte continua sa route, et acheva heureusement son entreprise contre les Assyriens; mais il fut vaincu à son tour par Nabuchodonosor, qui le resserra dans ses anciennes limites. Il mourut l'an 600 avant J. C.

* NECHEPSUS, roi d'Egypte de la 20e dynastie, vers l'an du monde 2550, passe pour avoir composé des livres de magie, d'astrologie judiciaire, et de médecine. Ausone le cite comme le maître des magiciens; Pline, comme éclairé dans l'astronomie, et Julius Firmicus dit que ce très-juste empereur d'Egypte avoit écrit sur toutes les maladies, et trouvé des remèdes divins. Galien parle aussi de Nechepsus, à propos des propriétés du jaspe vert contre la foiblesse de l'estomac, en gravant sur cette pierre un dragon rayonnant, avant de l'appliquer sur la partie malade. Galien ajoute cependant qu'il en a vu faire usage sans dragon. Ce fut la philosophie qui éclaira ce médecin illustre sur la futilité et la sottise des talismans; car les Romains de son temps ajoutoient encore foi à ces remèdes superstitieux et inutiles. Aétius donne la description d'un *emplâtre*, et de quelques autres *médicamens* attribués au roi médecin, et surtout d'un *remède* propre à briser la pierre dans la vessie.

* NECK (Jean Van), peintre hollandais, né à Naarden en 1635, mort en 1714, dessinoit parfaitement le nu. Le plus estimé de ses ouvrages, qui est maintenant dans l'église d'Amsterdam, représente *saint Siméon tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus*.

† NECKAM ou NEKAM (Alexandre), théologien anglais, étudia à Paris, et voulut entrer dans l'abbaye de Saint-Albans; mais ayant reçu quelques mécontentemens de l'abbé, il se fit chanoine régulier, et fut nommé à l'abbaye d'Exeter. Il y mourut en 1227. On a de lui, en latin, I. Des *Commentaires* sur les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques et les Evangiles. II. Un traité *De nominibus ustensilium*; un autre des *Vertus*; un troisième *De naturis rerum*.

* I. NECKER (Charles-Frédéric DE CUTTRIN), professeur de droit public d'Allemagne à l'académie de Genève en 1724, créé bourgeois de Genève en

1726, et mort dans cette ville en 1760, a publié *Quatre lettres sur la discipline ecclésiastique*, Utrecht, 1740, in-12. *Description du gouvernement présent du corps germanique*, Genève, 1742, in-8°, dans la *Tempe Helvetica*, tom. VI. On a encore de lui *Responsio ad questionem, Quis sit verus sensus commatis : Salus populi suprema lex esto*.

* II. NECKER (Louis), fils aîné du précédent, élève de d'Alembert, professeur de mathématiques à Genève en 1757, quitta cette ville pour entrer dans le commerce à Paris sous le nom de Germani, de société avec les banquiers Girardot et Haller; en 1762 il s'établit à Marseille pour faire des spéculations; il est retourné à Genève en 1791. Il a publié *Theses de electricitate*, 1747, in-4°. Il est auteur des articles *Forces* et *Frottemens* dans l'Encyclopédie: le tome 4e des *Mémoires des savans étrangers*, dans le recueil de l'académie des sciences, offre encore de lui une savante *solution* d'un problème d'algèbre. Louis Necker mourut vers la fin du dernier siècle.

* III. NECKER (Jacques), né à Genève en 1734, frère du précédent, passa le printemps de sa vie dans l'emploi de simple commis chez Thélusson, banquier à Paris; mais bientôt une certaine sagacité dans les affaires dont on l'avoit cru pendant un certain temps incapable, et le hasard, le firent connoître avantageusement. Le premier commis de cette maison, chargé de négociations à la bourse, étant absent, Necker le remplaça un jour où il s'agissoit d'une opération majeure, la termina heureusement, en s'éloignant même des instructions qu'il avoit reçues du banquier, et procura à cette maison un bénéfice de 500,000 livres, reçut en cadeau 12,000 liv. et acquit la confiance de Thélusson, dont il devint l'associé. Sa fortune, dans l'espace de 12 à 15 ans, surpassa celle des plus fortes maisons de banque. Des traités, adroits selon les uns, frauduleux selon les autres, avec la compagnie des Indes, et des spéculations sur les fonds anglais, au moment de la paix de 1763, dont il fut instruit d'avance par Favier, employé aux affaires étrangères, furent, dit-on, les principes de cette fortune étonnante, évaluée à plus de six millions. Il songea alors à s'élever à quelque place de l'administration, et sembla prouver qu'il n'en seroit pas indigne, en publiant, en 1769, un *ouvrage* sur la compagnie des Indes. Il défendoit cette compagnie, en rappelant les services qu'elle avoit rendus à l'état aux époques les plus désastreuses. Il avoit pour adversaires M. l'abbé Morellet et M. Lacretelle; ceux-ci sembloient devoir obtenir plus de faveur : ils attaquoient des priviléges exclusifs, ils invoquoient la liberté du commerce, ils flattoient l'opinion publique, qui se montroit favorable à tout ce qui se déclaroit en opposition avec le gouvernement. Cependant le système de Necker lui fit de nombreux partisans, et ceux même qui ne l'approuvoient pas rendirent justice aux talens de l'auteur. Mais comme une certaine réputation littéraire pouvoit fixer l'attention sur lui, il s'empressa de l'acquérir en publiant son *Eloge de Colbert*, qui fut couronné par l'académie-française en 1773. Cet éloge pouvoit être écrit d'une manière plus philosophique : tout n'étoit point à louer dans cet habile administrateur; mais les

formes académiques ne permettoient point de mêler la censure à la louange. Son ouvrage sur la *Législation des blés* fit sensation. Malgré l'incorrection et l'enflure de son style, malgré le vague et même le vide de ses idées, le ton philosophique et sentimental qu'il sut jeter dans ses productions, les rendit chères au vulgaire des lecteurs, enchantés de voir populariser les finances. Necker commença alors à jouir d'une certaine réputation, qu'il sut encore accroître, en mettant dans ses intérêts le marquis de Pezay, qui avoit une correspondance secrète avec Louis XVI, et par le canal duquel il faisoit parvenir au monarque des *mémoires* dans lesquels il exagéroit les ressources de l'état. Ce dernier moyen avança l'exécution de ses projets. A la fin de 1776, il fut adjoint à Taboureau, contrôleur général, qui, après huit mois de gestion, se vit forcé de lui céder sa place le 10 juillet 1777. Maurepas, malgré son grand âge, son apparente insouciance et l'épicurisme de sa conduite, ne pouvant renoncer à un pouvoir dont il s'étoit fait une longue habitude, favorisa son élévation, pensant qu'il ne trouveroit qu'une créature soumise dans un homme qui, par sa naissance, devoit avoir les grands pour adversaires, et par sa religion, auroit nécessairement le clergé pour ennemi. C'étoit mal connoître l'ame de son protégé. Quoi qu'il en soit, on peut dire avec raison qu'il fut nommé directeur des finances à l'époque la plus critique. « Les déprédations du dernier règne, a dit un écrivain, avoient causé dans les finances de l'état un vide qu'il falloit combler; la guerre de l'Amérique entraînoit des dépenses nouvelles; en proposant des impôts, il s'exposoit à perdre sa popularité : il s'efforça d'y suppléer par les emprunts, les réformes. Il eut pour adversaires les partisans de Turgot, qu'il s'étoit aliénés par ses principes sur le commerce des grains. Toutes les innovations du nouveau ministre furent censurées. Turgot ne dédaigna point d'entrer en lice. On reprochoit à Necker une extrême prédilection pour la caisse d'escompte; on représentoit la suppression des receveurs - généraux comme un moyen perfide de mettre le monarque sous la tutelle des financiers; celle des trésoriers, comme le renouvellement d'une conception de l'Ecossais Law, dont le souvenir se lioit aux plus affreux désastres; la réforme de la maison du roi, comme l'attentat d'un esprit républicain contre la majesté du trône; les emprunts, comme un expédient propre à miner l'état, en lui créant des ressources illusoires et passagères, qui imposeroient des charges perpétuelles aux générations futures, ou réduiroient le monarque à l'affreuse nécessité d'une banqueroute. Le projet d'assemblées provinciales, que Necker renouveloit d'après Turgot, alarma les partisans de la monarchie, et les parlemens, qu'il menaçoit de réduire aux fonctions judiciaires. S'il avoit beaucoup d'ennemis, il avoit de nombreux défenseurs, et particulièrement parmi les hommes de lettres, qui regardoient son élévation comme une des conquêtes de la philosophie. En 1781, pressé par le besoin des louanges qui le tourmenta toute sa vie, il publia le *Compte rendu* de son administration, brochure in-4°, dont on débita plus de deux cent mille exemplaires, et que la satire fit baptiser *Compte bleu*, par

ce que les volumes étoient couverts en papier bleu. Bientôt après il tenta, dans l'ivresse du succès, de se prévaloir du suffrage public, il voulut entrer dans le conseil. On lui objecta sa religion ; mais persuadé que la crainte de le perdre l'emporteroit sur le scrupule, il insista et menaça de quitter sa place ; il fut dupe de sa présomption et on le laissa se retirer. Sa démission fut acceptée le 25 mai 1781. Il se retira en Suisse, où il acheta la baronnie de Copet, et y publia son ouvrage sur l'*Administration des finances*, 3 vol. in-8°, monument curieux de charlatanisme et d'orgueil, qui acheva d'irriter les esprits, déjà mécontens de son *Compte rendu*. Ils le peignirent comme un ambitieux qui vouloit fixer sur lui l'attention générale, qui achetoit la popularité au prix de la reconnoissance, qui sapoit les fondemens de la monarchie en dévoilant les secrets de l'administration, et qui, substituant le rôle d'un tribun à celui de conseil d'un prince, sembloit en appeler au peuple contre le monarque. Les fautes, la prodigalité de Calonne, accrurent la réputation de Necker. Étant rentré en France en 1787, il écrivit contre ce même Calonne qui l'avoit accusé d'être l'auteur du *déficit*, et fut exilé à la suite de cette querelle. En 1788, lorsque la fermentation qui se manifesta contre Brienne eut effrayé la cour, Necker fut rappelé à la place de contrôleur-général, et, se sentant soutenu par la voix du peuple, il ne consentit à reprendre le ministère qu'à condition de ne point travailler avec le ministre principal. « Nous allons voir, écrivoit alors Mirabeau, ce charlatan de Necker, ce roi de la canaille : s'il étoit le maître, elle finiroit par tout étrangler sous sa direction. » Mirabeau l'avoit bien jugé. Affamé de succès populaires, il espéra tout gouverner, en faisant entrevoir au roi une augmentation de puissance et au peuple une prochaine démocratie, dans l'abaissement des premiers ordres et des parlemens. Le rapport qu'il fit au conseil, le 27 décembre 1788, sur la formation des états-généraux, fut comme la première étincelle qui alluma les matières combustibles préparées depuis long-temps. Il ne faut pas croire cependant que Necker eût un plan fixe ; il erra sans cesse de projets en projets ; et, ce qui paroîtra peut-être singulier, c'est que, si une sorte d'instinct et ses préjugés le ramenèrent toujours vers l'abaissement des premiers ordres, une idée à laquelle il ne tint pas moins, c'est qu'il eut l'espoir de gouverner le monarque. Tous ses *écrits* sont pleins de passages qui décèlent ce goût pour le despotisme. En 1789 on lui reprocha d'avoir contribué à la disette des grains, en manifestant sur cet objet des craintes mal fondées. On prétendit que sur 39 millions, pour lesquels il avoit acheté des blés, 28 étoient rentrés par la vente même de ces blés, et qu'il n'en avoit pas rendu compte ; des critiques assurèrent qu'ils avoient été employés à vaincre les obstacles qui s'opposoient à son ambition, ce qui semble au moins exagéré. Le 5 mai il prononça à l'ouverture des états-généraux un long discours, et, au milieu des louanges les plus fades pour la nation et pour le souverain, il y plaça un plan de travail pour cette assemblée, que son amour-propre lui donnoit l'espoir de diriger à son gré. Le 11 juillet, lorsque la cour crut devoir prendre des mesures contre les factions, elle renvoya

Necker, qui étoit devenu comme leur sentinelle dans le conseil même du roi. Le 16, l'assemblée lui écrivit pour lui témoigner ses regrets sur sa retraite, et lui annoncer qu'elle avoit obtenu son rappel. En effet, dès le 12 le peuple de la capitale avoit porté son buste en triomphe à côté de celui du duc d'Orléans. Le 27 on lut à l'assemblée la *lettre* de remercîment qu'il lui écrivoit; et son retour depuis Bâle jusqu'à Paris fut un triomphe continuel. Le jour de son arrivée il alla témoigner sa reconnoissance à l'hôtel de ville, et le lendemain, 29, à l'assemblée nationale. Pendant le reste de l'année il présenta à chaque instant de nouveaux *mémoires* sur les ressources des finances. Mais ces petits reviremens qu'il avoit portés de la banque au ministère ne pouvoient convenir ni au parti qu'il vouloit réparer, ni à celui qu'il vouloit détruire. Ce dernier, qui, sans l'aimer jamais, s'étoit servi de son nom par cause du trouble, l'abandonna dès qu'il lui devint inutile; et bientôt il lui fut aisé de s'apercevoir que son crédit s'évanouissoit de jour en jour. En septembre il *écrivit* sur la sanction royale, et se déclara pour le *veto* suspensif. Dans le même temps il déclara plus positivement encore la chute du crédit public, demanda un emprunt de 80 millions, que Mirabeau contribua à lui faire accorder de confiance afin de lui laisser une responsabilité qu'il savoit bien devoir le tuer politiquement. Enfin le fameux livre rouge parut en avril, et acheva de le dépopulariser. Choqué des observations dont l'avocat Camus avoit accompagné la publication de ce registre, son orgueil l'aveugla, il osa, dans sa *réponse*, appeler les membres du comité des pensions *des hommes novices en affaires, et encore à l'apprentissage des vertus publiques*. Ne pouvant plus ensuite se dissimuler le discrédit dans lequel il étoit tombé, l'aigreur s'empara de lui, et on le vit s'opposer en juillet (contre ses principes bien connus) à ce que Louis XVI sanctionnât le décret portant abolition de la noblesse, et publier même des observations sur cet objet. Le 17 août il adressa un *mémoire* à l'assemblée par lequel il demanda que les décrets sur les pensions fussent modifiés, en observant que le corps législatif ne devoit pas avoir la disposition des graces, et affoiblir ainsi le gouvernement. Bientôt il se vit haï, méprisé par l'assemblée nationale qu'il avoit cru diriger, par le peuple dont il avoit été l'idole, par la cour qu'il avoit conduite dans l'abîme, et il se décida, dans le mois de décembre, à fuir, après avoir vu le peuple arracher de dessus la porte de son hôtel cette inscription : *Au ministre adoré*, qu'elle y avoit mise dans un moment de délire. Il retourna dans sa patrie, abandonnant, pour gage de son administration, 2,400,000 liv., qu'il avoit placées sur le trésor royal, une maison de campagne et son hôtel à Paris. Poursuivi par les injures et l'animadversion de tous les partis, il fut arrêté à Arcis-sur-Aube, et ne put continuer sa route qu'à la faveur d'un décret de l'assemblée nationale. Le même peuple de Vesoul, qui avoit naguère traîné sa voiture, le chargea de malédictions et faillit massacrer ses valets. Bientôt le génie des révolutions, qu'il avoit contribué avec tant d'ardeur à attirer sur l'Europe, le poursuivit, et le titre de baron, dont il avoit cru devoir

orner son nom, devint contre lui un motif de plus de persécution. Il avoit publié, dans le courant de 1792, un ouvrage intitulé *Du pouvoir exécutif dans les grands états*; et à la fin de cette même année il osa inviter les amis de Louis XVI à le défendre à la barre de la convention nationale. Necker continua à vivre paisiblement dans sa baronnie de Copet, non sans songer à sa gloire, mais n'ayant plus pour cela d'autres ressources que les *écrits*. Il en prépara de nombreux, dont une partie a déjà paru par les soins de madame de Staël sa fille. Cependant, en 1802, il publia un *ouvrage* contre le gouvernement consulaire, qui fit assez de sensation dans le moment, et dans lequel on trouve des idées républicaines entremêlées d'institutions monarchiques. Il avoit été invité quelque temps auparavant de se mêler des affaires de la Suisse, ce qu'il avoit refusé pour des raisons de santé. Il mourut à Genève le 9 avril 1804, après une maladie courte, mais pénible. On a de lui, outre les ouvrages indiqués, *Réponse* au mémoire de M. l'abbé Morellet, sur la compagnie des Indes, 1769; *Mémoires* sur les administrations provinciales, 1781; *Réponses* de Necker au discours prononcé par Calonne à l'assemblée des notables, 1787; *Nouveaux éclaircissemens sur le Compte rendu*, 1788; *De l'importance des opinions religieuses*, 1788, 1 vol. in-8° et in-12; *Observations sur l'avant-propos du livre rouge*, 1790; *Sur l'administration de Necker, par lui-même*, 1791; *De la Révolution française*, 1797; ouvrage rempli de pathos et d'une fausse sensibilité; *Cours de morale religieuse*, 1800; *des Mémoires*, etc., etc.

† IV. NECKER (Susanne), femme du précédent, née à Genève, de M. de Naaz, ministre protestant, sans fortune, qui lui donna une éducation brillante. Madame de Vermenoux prit mademoiselle de Naaz chez elle à Paris, pour enseigner le latin à son fils. C'est dans cette maison que Necker en fit connoissance. Elle suivit la fortune de son époux dans toutes ses chances. Lorsque ce dernier fut parvenu à la direction des finances de France, madame Necker, loin d'en prendre plus d'orgueil, ne se servit de son pouvoir que pour augmenter le bien qu'elle se plaisoit à faire. Son occupation favorite fut de contribuer à l'amélioration du régime intérieur des hôpitaux, et de diriger elle-même un hospice de charité qu'elle établit à ses frais près de Paris. Son caractère obligeant et son esprit facile lui donnèrent beaucoup d'amis parmi les gens de lettres. Thomas et Buffon étoient du nombre. Elle appeloit le premier *l'Homme de ce siècle*, et le second *l'Homme des siècles*. Après la retraite de Necker, elle le suivit à Copet en Suisse : elle y est morte en 1794. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Des Inhumations précipitées*, 1790, in-8°. II. *Mémoire sur l'établissement des hospices*, in-8°. III. *Réflexions sur le divorce*, 1795, in-8°. L'auteur, né dans une religion qui autorise le divorce, n'en soutient pas moins, dans cet écrit, l'indissolubilité de l'union conjugale. On y trouve plus de sentiment que de raisonnement. Le style en est souvent précieux. Des comparaisons le surchargent, et n'ont pas toujours une juste application. Madame Necker y oublie son sujet pour s'occuper d'elle, de sa famille, de son

époux. C'est une terrible tentation que celle de trouver l'occasion de se louer, et de ne pas le faire : aussi n'y résiste-t-elle pas. Cet écrit, très-censuré, offre cependant beaucoup d'idées fortes et touchantes. IV. *Mélanges* extraits des manuscrits de madame Necker, 1798, huit volumes in-8°, publiés après la mort de l'auteur. En général on trouve dans tous ses ouvrages un grand nombre de pensées vraies et fines, des tableaux d'un beau coloris, des conseils sages et bien exprimés ; mais on peut lui appliquer ce que Voltaire a dit de l'éloge de Colbert par son époux ; « qu'on y trouve autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités. » Moins de désir de jouer un rôle, auroit peut-être diminué sa célébrité et augmenté son bonheur. Thomas, qui lui a consacré des vers adressés à Susanne, a fait indirectement son éloge dans l'Essai sur les femmes : « Celle qui est véritablement estimable est la femme qui, prenant dans le monde les charmes de la société, c'est-à-dire le goût, la grace et l'esprit, sait en même temps sauver sa raison et son cœur de cette vanité froide, de cette fausse sensibilité qui naissent de l'esprit de société ; celle qui, asservie malgré elle aux conventions et aux usages, ne perd point de vue la nature, et se retourne encore quelquefois vers elle pour l'honorer du moins par ses regrets ; celle qui, par son état, forcée à la dépense et au luxe, choisit du moins des dépenses utiles, associe l'indigence industrieuse à sa richesse ; celle qui, en cultivant la philosophie et les lettres, les aime pour elles-mêmes, non pour une vaine réputation ; celle enfin, qui, parmi tant de légèreté, a un caractère, qui dans la foule a conservé une ame, qui dans le monde ose avouer son ami après l'avoir entendu calomnier, qui ose le défendre quand il doit n'en rien savoir, qui hors de sa maison et chez elle sait garder son estime à la vertu, son mépris au vice, et sa sensibilité à l'amitié. »

* V. NECKER (Noël-Joseph), né en Flandre en 1709, docteur en médecine de l'université de Douay, botaniste de l'électeur palatin, historiographe du Palatinat, des duchés de Berg et de Juliers, agrégé honoraire au collége de médecine de Nanci, membre des académies des sciences, arts et belles-lettres de Hollande, du Brabant, de Rouen, de Bavière, de Manheim et de Châlons, se consacra dès sa plus tendre jeunesse à l'étude et à la connoissance des plantes. Plusieurs voyages entrepris en France, en Allemagne et ailleurs, lui fournirent l'occasion d'étendre ses savantes recherches ; il en a déposé les résultats dans les ouvrages suivans : I. *Deliciæ Gallo-Belgicæ sylvestres, seu Tractatus generalis plantarum Gallo-Belgicarum ad genera relatarum, cum differentiis, nominibus trivialibus, pharmaceuticis, locis natalibus, proprietatibus, virtutibus, ex observatione, chimiæ legibus, auctoribus præclaris cum animadversionibus secundùm principia Linnæana*, Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12. C'est la Flore des Pays-Bas, contenant les caractères distinctifs qui constituent chaque genre et chaque espèce de plantes, leurs noms triviaux et pharmaceutiques, les endroits où elles naissent spon-

tanément, leurs propriétés médicinales, avec des observations éclairées par les lois de la plus saine chimie. Cet ouvrage est disposé suivant le système de Linnée. II. *Methodus muscorum, per classes, ordines, genera ac species, cum synonymis, nominibus trivialibus, observationibus digestorum, æneisque figuris illustratorum*, Manheim, de l'imprimerie de l'académie, 1775, in-8°. Necker avoit fait des mousses son étude de prédilection; il n'admet qu'une seule classe ou dynastie de mousses; il la divise en trois ordres, dont les caractères distinctifs sont pris des effets de la germination; toutes les mousses doivent être regardées comme pérennelles, mais leur germination n'est pas toujours la même; dans les unes elle est feuillée, dans d'autres elle est plumeuse, et dans quelques-unes enfin elle est à simples bourgeons. Tels sont les trois ordres créés par Necker. Cette méthode a été adoptée par l'Allemagne. L'ouvrage a été réimprimé à Ratisbonne et en Angleterre. III. *Physiologia muscorum per examen analyticum de corporibus variis naturalibus inter se collatis continuitatem proximam ve animalis cum vegetabili concatenationem indicantibus*, Manheim, in-8°. Cet ouvrage curieux a été traduit en français sous ce titre: *Physiologie des corps organisés, ou Examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différens règnes de la nature*, Bouillon, 1775, in-8°. IV. *Eclaircissemens sur la propagation des filicées en général*, Manheim, 1775, in-4°. V. *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite, pour servir à la phytologie du Palatinat du Rhin, des duchés de Juliers et de Berg*, Manheim, 1779, in-8°. Cette dissertation est imprimée dans le tome IVe des Mémoires de l'académie de cette ville. VI. *Traité sur la mycétologie*, ou *Discours sur les champignons en général*, etc. Manheim, 1783, in-8°. VII. *Elementa botanica, genera gemina, species naturales omnium vegetabilium delectorum, eorumque characteres diagnosticos ac peculiares exhibentia, secundùm systema omologium seu naturale, evulgata cum tabulis separatis*, Neuwied-sur-le-Rhin, 1790, 3 v. grand in-8°. Ce traité élémentaire est le fruit de douze années de réflexions, de recherches et de profondes méditations. Ce célèbre botaniste est mort à Manheim le 10 décembre 1793.

† NECTAIRE, en latin *Nectarius*, natif de Tarse en Cilicie, d'une maison illustre, fut mis, à la place de saint Grégoire de Nazianze, sur le siége de Constantinople, par les Pères assemblés dans cette ville en 381. Nectaire n'étoit alors que catéchumène; ainsi il fut évêque avant d'être chrétien. L'empereur Théodose avoit demandé pour lui le trône épiscopal, et on ne put le lui refuser. Ce fut sous son épiscopat que la dignité de pénitencier fut supprimée dans l'église de Constantinople. Une femme de qualité s'étant, par ordre du pénitencier, accusée d'avoir été corrompue par un diacre, la révélation de ce crime secret fut un sujet de scandale pour le peuple. Nectaire alors laissa la liberté à chacun de participer aux saints mystères, selon le mouvement de sa conscience, sans avoir recours au prêtre pénitencier. La plupart des églises d'Orient suivirent

l'exemple de l'église de Constantinople, et chacun fut libre de se choisir un confesseur. Nectaire mourut en 397. Il avoit beaucoup de talent pour les affaires; mais son savoir étoit fort borné. On a de lui *Confutatio imperii papæ in Ecclesiam latinam*, publiée par Pierre Allix, Londres, 1702, in-8°. Cet ouvrage déplut à la cour de Rome.

† NÉE DE LA ROCHELLE (Jean-Baptiste), avocat, subdélégué de l'intendant d'Orléans à Clameci sa patrie, mort en 1772, à 80 ans, a donné, I. Quelques mauvais Romans, tels que le *Maréchal de Boucicault*, nouvelle historique, Paris, 1714, in-12; la *Duchesse de Capoue*, Paris, 1732, in-12. II. Un *Commentaire sur la Coutume d'Auxerre*, Paris, 1748, in-4°.

† I. NÉEDHAM (Marchamont), écrivain anglais, natif de Burford, dans le comté d'Oxford, né en 1620, étoit clerc de procureur lorsque les guerres civiles vinrent à éclater. Il entreprit à cette époque un journal parlementaire, intitulé *Mercurius Britannicus*; mais ayant éprouvé quelque désagrément dans le parti qu'il avoit embrassé, il se tourna du côté de la cour et continua son journal dans un sens tout différent sous le titre de *Mercure pragmatique*; ce ne fut pas le dernier changement qu'il éprouva. Le parti populaire vint à bout de reconquérir Néedham, qui ne manquoit ni d'esprit ni de talens, et le *Mercure pragmatique* devint *politique*. La versatilité de l'auteur devoit nuire à sa réputation; il ne fut regardé que comme un écrivain mercenaire aussi peu digne de l'estime du parti qu'il avoit embrassé que de celui qu'il avoit abandonné. Il mourut subitement en 1678. On a de lui une foule de pamphlets politiques, aujourd'hui dépourvus de tout intérêt. Sous le protectorat de Cromwel il publia un *Traité de la souveraineté du peuple et de l'excellence d'un état libre*, traduit en français, par Théophile Mandard, Paris, 1791, in-8°, 2 vol. En posant les principes de la souveraineté du peuple, il flattoit alors la passion qui dominoit dans sa patrie. Son ouvrage est savant, méthodique et hardi. On y trouve plusieurs paradoxes qui décèlent plus d'imagination que de jugement.

† II. NÉEDHAM (Jean Tuberville), né à Londres le 10 septembre 1713, descendoit de la branche puînée de la famille dont milord Kilmotey est le chef. Elevé dans la religion catholique, il s'établit dans le séminaire des Anglais à Paris, et devint correspondant de l'académie des sciences, et ensuite membre de la société royale de Londres en 1749. Néedham est le premier ecclésiastique catholique que cette compagnie ait adopté. Le gouvernement des Pays-Bas l'appela, en 1769, pour concourir à l'établissement d'une société littéraire. Il mourut le 30 décembre 1781 à Bruxelles, où il étoit recteur de l'académie des sciences et belles-lettres, laissant un nom distingué par des connoissances étendues et variées, sur-tout dans la physique et l'histoire naturelle. Des *observations* pénibles sur des objets, non moins inaccessibles aux yeux qu'à l'intelligence de l'homme, l'ont fait regarder comme un des plus laborieux coopérateurs de Buffon, et ont préparé le système sur la génération des êtres, publié par le Pline français. Quoique ses expériences sur les animaux micros-

scopiques n'aient pas eu le succès qu'il leur a supposé, elles ne méritent pas le mépris que Voltaire leur a prodigué. On a de lui, I. Diverses *Observations* insérées dans l'histoire naturelle de Buffon. II. *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés*, traduites de l'italien de Nicolas Spalanzani par l'abbé Régley, avec des notes, des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, et une nouvelle théorie de la terre, Paris, 1769, deux parties in-8°. III. Nouvelles *Observations microscopiques*, traduites en partie de l'anglais par Louis-Anne Lavirotte, Paris, 1750, in-12. IV. *Lettre de Pékin sur le génie de la langue des Chinois*, Bruxelles, 1773, in-4°. V. *Principes d'électricité, contenant plusieurs théorèmes appuyés par des expériences nouvelles*, traduits de l'anglais de milord Mahon, Bruxelles, 1781, in-8°.

* NÉEDLER (Thomas), employé dans les bureaux de la marine en Angleterre, distingué par son esprit, ses connoissances et sa piété, mourut en 1718, âgé de 28 ans. Duncombe a recueilli et publié en 1724 un volume de ses *ouvrages* en vers et en prose dont il y a eu trois éditions.

* NÉEF (Jacques), graveur, né à Anvers en 1630, s'est acquis de la réputation par la plupart des ouvrages suivans : I. *La chute des anges rebelles*, d'après Rubens. II. *Melchisédech et Abraham*, d'après le même. III. *Jésus-Christ sur la croix, ayant à ses pieds saint Jean et la Vierge*, idem. IV. *Le Martyre de saint Thomas*, idem. V. *Le Jugement de Pâris*, et *le Triomphe de Galathée*, autrement dit, l'*Aiguière de Charles I, roi d'Angleterre*, idem. VI. *Le portrait du cardinal infant d'Espagne*, qui se trouve à la tête de la description de l'entrée de ce prince dans la ville d'Anvers, *idem*. VII. *Jésus-Christ et les six pénitens*, demi-figures, d'après Gérard Seghers. VIII. *Le Martyre de saint Liévin*, d'après le même. IX. *Jesus-Christ devant Pilate*, d'après J. Jordaëns, dont les premières épreuves portent le nom de Van den Enden. X. Des *Sujets* d'après Annibal Carrache, Erasme, Quellinus, etc.

* NÉEFS (Péter), peintre, élève de Stéenwick, né à Anvers vers l'an 1580, fit une étude particulière de l'architecture et de la perspective. Son talent étoit de représenter l'intérieur des églises. On ne peut se lasser d'admirer dans ses *ouvrages* un détail et une précision qu'il seroit difficile d'imiter. Il distribue la lumière avec beaucoup d'intelligence, et sa manière, quoique d'un fini très-précieux, n'est ni dure ni sèche. Il peignoit mal les figures : celles de ses *tableaux* sont ordinairement de Van-Tulden, Téniers, ou d'autres. Péter Néefs a eu un fils qui a travaillé dans son genre, mais qui lui étoit inférieur pour le talent. Il y a un choix à faire dans les tableaux du père. On ignore l'année de sa mort.

† NÉEL (Louis-Balthasar), mort à Rouen sa patrie en 1754, est auteur de, I. *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et par terre*, 1751, in-12, bagatelle plaisante, qui a eu grand nombre d'éditions. II. *Histoire du maréchal de Saxe*, 1752, 3 vol. in-12;

Dresde, 1755, 2 vol. in-12, réimprimée à Mittau. III. *Histoire de Louis, duc d'Orléans, fils du régent*, 1753, in-12. IV. Et de plusieurs *pièces de vers* sur différens sujets. Son style est quelquefois peu naturel et sa poésie foible. On trouve cependant quelques bons vers, parmi la multitude des mauvais ou des médiocres qu'il a laissés. Le père de cet écrivain, qui étoit avocat au conseil d'état et privé du roi, est auteur d'une comédie en 3 actes, en vers, intitulée *L'Illusion grotesque*, ou le *Feint Nécromancien*, Rouen, 1678, in-12.

NÉELS (Nicolas), *Neelsius*, dominicain du Brabant, docteur en théologie, enseigna cette science avec réputation dans l'université de Douay, et fut provincial de son ordre. On a de lui, en latin, de savans *Commentaires* sur la Genèse, le Cantique des Cantiques, les Épîtres de saint Paul, et l'Apocalypse. Néels mourut en 1604.

* NÉER (Eglon Van der), peintre, né à Amsterdam en 1643, mort à Dusseldorff en 1706; après avoir pris des leçons de son père, paysagiste estimé, passa à l'école de Jacques Vanloo, peintre distingué par sa manière de rendre le nu. Les difficultés du genre qu'il adoptoit ne l'effrayèrent point. Ses heureuses dispositions, secondées par un maître habile, le firent avancer à grands pas dans la carrière. A l'âge de vingt ans, Néer vint à Paris, et travailla pendant trois ou quatre ans pour le comte de Donay, gouverneur d'Orange. De retour à Amsterdam, il s'y maria et demeura veuf, chargé de seize enfans. Il contracta à Bruxelles, où ses ouvrages furent très-recherchés, un second mariage, et devint encore veuf avec neuf enfans de plus. Une famille si nombreuse le réduisit à travailler uniquement pour la soutenir. Il peignit des paysages qui eurent un grand succès, et ne lui coûtèrent ni autant de soins ni autant de temps que ses *tableaux* d'histoire. « Ces derniers, dit Descamps, sont bien composés; ses portraits en grand et en petit, bien coloriés, touchés avec esprit et finesse; et l'on voit dans ses paysages qu'il les traitoit d'après nature, ainsi que les plantes dont il en ornoit les devans. »

† NÉERCASSEL (Jean), né à Gorcum en 1623, entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Après avoir professé avec succès la philosophie et la théologie dans cette congrégation, il devint archidiacre d'Utrecht et provicaire apostolique. Le chapitre de cette ville, ayant perdu son archevêque, donna cette place à Néercassel. Le pape Alexandre VII avoit voulu faire élire l'abbé Catz, doyen du chapitre de Harlem; les deux compétiteurs, amis l'un et l'autre de la paix, convinrent que Catz gouverneroit le diocèse de Harlem sous le titre d'archevêque de Philippes, et Néercassel celui d'Utrecht, sous le titre d'évêque de Castorie. Le nonce du pape approuva cet accord; et après la mort de Catz, Néercassel fut le seul évêque de tous les catholiques de Hollande, dont le nombre étoit fort grand. Il mourut le 6 juin 1686. On a de lui trois *Traités* latins; le premier sur la *Lecture de l'Écriture sainte*, traduit en français par Le Roy, abbé de Haute-Fontaine, à Cologne, 1680, in-8°; le

second sur le *Culte des saints et de la sainte Vierge*, traduit en français par le même, Paris, 1679, in-8°; et le troisième, intitulé l'*Amour pénitent*, traduit en français par l'abbé Guilbert, Utrecht, 1741, 3 vol. in-12. C'est un *Traité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence.* La meilleure édition de l'*Amor pœnitens* est celle de 1684, deux vol. in-12. Il parut en français en 1740, en 3 vol. in-12. Les deux autres *Traités* ont été traduits en français par Le Roy, abbé de Haute-Fontaine. Ils sont estimés, à quelques endroits près, où Néercassel paroît favorable aux rêveries de Jansénius. L'*Amor pœnitens* fut censuré par Alexandre VIII, et défendu par un décret de la sacrée congrégation. Innocent XI, à qui il avoit été déféré, ne voulut jamais le condamner.

NÉESSEN (Laurent), natif de Brabant, chanoine de la cathédrale de Malines, président du séminaire de cette ville, augmenta considérablement les revenus de ce séminaire, à condition qu'on n'y nommeroit pour professeurs que des clercs séculiers. Il mourut en 1679. On a de lui une *Théologie* en latin, Lille, 1693, 2 vol. in-fol. Le dogme n'y est pas traité avec beaucoup d'étendue; la morale y occupe plus de place, et l'auteur n'est pas relâché.

*I. NÉGRI (François), de Venise, célèbre grammairien, né vers le milieu du 15e siècle, embrassa l'ordre ecclésiastique, et s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie et des belles-lettres grecques et latines. Après avoir professé la grammaire pendant plusieurs années à Venise, où il fit de bons élèves, il alla, vers l'an 1488, enseigner les belles-lettres à Padoue, où il écrivit son Traité *De conscribendis epistolis*. En 1497, Négri étoit à Ferrare, auprès du cardinal Hippolyte d'Est, qui lui donna la place de protonotaire apostolique, et qui le fit son majordome. On présume qu'il mourut vers l'an 1520. On a encore de lui un *Abrégé de grammaire*; un *Abrégé* de Plutarque; des *Discours*, et des *Poésies* latines. Il a laissé plusieurs *ouvrages* manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque du Vatican.

† II. NÉGRI (François), bénédictin, né à Bassano en 1500, dans les états de Venise, d'une famille noble et ancienne, avoit reçu de la nature un esprit vif et pénétrant; ses études furent brillantes; il fit de rapides progrès dans la philosophie, mais principalement dans la poésie. En 1525, après avoir apostasié et quitté son ordre, il prit le chemin de Trente, se rendit dans l'Allemagne, qui avoit alors adopté les opinions de Luther, et se lia d'amitié avec Zuingle; en 1529 il l'accompagna aux conférences de Marpurg; il alla ensuite à la fameuse diète d'Ausbourg, convoquée en 1530 par Charles V, et à laquelle les luthériens présentèrent leur profession de religion, connue sous le nom de *Confession d'Ausbourg*. Négri n'y distingua par son éloquence et ses talens. La guerre s'étant allumée en Allemagne, il retourna en Italie. Après un an de séjour dans sa patrie, son humeur inquiète dirigea ses pas vers Strasbourg, et de là vers Genève et l'Allemagne, répandant ses écrits avec ses opinions. Ces courses le conduisirent à

Chiavenna, où il se fit maître d'école, se maria, et eut des enfans. Devenu pasteur de cet endroit, il continua de prêcher la nouvelle réforme. Quelque temps après il abjura la doctrine de Zuingle et embrassa le socinianisme. On présume qu'il termina ses jours à Chiavenna vers l'an 1559. Ses principaux ouvrages sont, I. *De Fannii Faventini et Dominici Bassanensis morte, qui nuper ob Christum in Italiâ Romani pontificis jussu impiè occisi sunt, brevis historia*, Tiguri, 1550, in-8°. II. *Turcicarum rerum commentarius Pauli Jovii episcopi Nucerini ad Carolum V, imperatorem augustum, ex italico latinus factus Francisco Nigro, interprete*, Wittembergæ, 1537. En tête de cet ouvrage, réimprimé en 1538, à Anvers, Strasbourg et Paris, et à Bâle en 1543, est une préface de Philippe Melantone, dans laquelle il ne fait aucune mention de Négri. III. *Rhetia, sive de situ et moribus Rhetorum*, Basileæ, 1547. Ce poëme en vers hexamètres est assez rare. IV. *Del liberoarbitrio, tragedia*, Genève, 1546, in-4°, et 1550, avec des augmentations. Cette tragédie est recherchée par les curieux. V. *Ovidii Metamorphoseon à Francisco Nigro Bassiano in epitomen phalenuis versibus redacta*, Tiguri, 1542; Basileæ, 1544.

* III. NÉGRI (Jules), jésuite, né à Ferrare en 1648, et mort en 1720, se distingua dans son ordre par son application à l'étude et par une profonde érudition. On a de lui une *Histoire des écrivains de Florence*, Ferrare, 1722, in-fol. Elle comprend environ deux mille auteurs, avec la note de leurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Ce livre fourmille de fautes d'impression et d'erreurs commises par l'auteur, qui n'eut pas le temps de les corriger, ayant été surpris par la mort au moment où il avoit dessein de le faire.

*IV. NÉGRI (Jean-François), né à Bologne le 3 janvier 1593. Après avoir appris le latin, il étudia la peinture et l'architecture civile et militaire; mais il réussit principalement dans le *portrait*, dans lequel il étoit renommé pour bien saisir la ressemblance. Il fonda dans sa maison une académie de dessin, sous le nom *Degli indistinti*; et comme il avoit beaucoup de goût pour la poésie, il en établit une autre sous le nom *Degli indomiti*. Il s'adonna ensuite tout entier à la recherche de tout ce qui pouvoit concerner l'histoire de sa patrie, en recueillant de tous côtés des documens et des notices propres à composer des annales: toutes ces *pièces* existoient en entier dans sa bibliothèque. Il fit aussi une collection de médailles anciennes. Ce peintre, poëte, architecte et antiquaire, mourut dans sa patrie le 9 octobre 1659. Il a fait imprimer en idiome bolonais sa *traduction* de la Jérusalem délivrée du Tasse, Bologne, 1629. Le poëme traduit en entier se conservoit en manuscrit dans la bibliothèque du marquis d'Ercolani à Bologne. On a encore de lui une *Epître dédicatoire* qui contient *l'Histoire généalogique de la famille de Sassatelli d'Imola*, et plusieurs autres *ouvrages*.

*V. NÉGRI (Alexandre), savant ecclésiastique, fils du précédent, fut nommé protonotaire apostolique à Rome; ensuite chanoine de Saint-Pétrone dans sa patrie, et enfin curé de l'église de Saint-

Laurent, où il fit bâtir une chapelle qu'il dédia à Notre-Dame de Lorette, et dans laquelle son corps fut déposé après sa mort, arrivée en 1661. On grava sur sa tombe l'inscription suivante, qu'il avoit lui-même composée :

Nigros urna capit manes ; si vota viator
Concipis, albus eris qui niger ante fuit.

Comme son père, il s'appliqua à la connoissance des antiques, mais principalement à la science des inscriptions. On a de lui, I. *Maniliani Bononiensis monumenti historico-mystica lectio*. II. *Epistola de vetustissimâ lapideæ cujusdam inscriptionis erasione*, etc. III. *Ad præsidiarium aquæductum Lucii Publicii Asclepii Vilici investigatio*. IV. *Ælia Lælia Crispis*. Le comte César Malvisia inséra ces quatre *Dissertations* dans son ouvrage intitulé *Marmora Felsinea*, Bologne, 1690, in-4°.

* VI. NÉGRI (Bianco), frère du précédent, excelloit dans le *portrait*. Il a écrit *Basilica Petroniana, ovvero Vita di S. Petronio, con la descrizione della chiesa a lui dedicata, e funzioni cospicue fatte in essa, con il catalogo, ed armi di tutti li canonici*, Venise, 1680.

* VII. NEGRI (François), savant ecclésiastique de Ravenne, dans le 17° siècle, étudia la philosophie, la géographie et l'astronomie. Etant à Rome, il parvint, par ses vives sollicitations auprès du pape et du cardinal César Rasponi, à fonder l'hospice des catéchumènes ; mais ce qui lui acquit de la réputation, fut le voyage qu'il entreprit courageusement dans la Scandinavie, pour être à même d'avoir des notions certaines sur ce pays, dont on n'avoit eu jusqu'alors que des relations infidèles ; son voyage parut à Padoue en 1701, in-4°, sous le titre de *Viaggio settentrionale diviso in otto lettere*. Ces *Lettres* étoient accompagnées de *Remarques* sur l'histoire du grand Olaüs, dans lesquelles il nota les erreurs qui s'y étoient glissées. On a encore de lui *Discorso pratico della riverenza dovuta a' sacri templi, e del modo più facile ed efficace per conseguirla*, Venise, 1688.

* NEGRISOLI (Antoine-Marie), gentilhomme ferrarais, vivoit dans le 16° siècle, et entra au service de Bona Sforce, reine de Pologne. On a de lui une *Traduction* en vers libres des Géorgiques de Virgile, imprimée à Venise en 1543, in-8°, et réimprimée dans la même ville en 1552. La dernière édition est plus correcte que la première ; mais cette traduction est au-dessous de celle de Bernard Daniello de Lucques.

* NEHEMIA (Abraham), juif portugais, médecin, florissoit vers la fin du 16° siècle, et s'est fait connoître par un ouvrage plusieurs fois imprimé sous ce titre : *Methodi universalis medendi per sanguinis missionem et purgationem libri duo, quorum altero agitur de tempore purgandi et ordine medendi. Accessit de tempore aquæ frigidæ in febribus ardentibus ad satietatem exhibendæ liber unus*, Venetiis, 1591, 1604, in-4°.

† NÉHEMIE, pieux et savant juif, s'acquit la faveur d'Artaxercès Longue-main, roi de Perse, dont il étoit échanson, et obtint de ce prince la permission de rebâtir Jérusalem. Les

ennemis des juifs mirent tout en œuvre pour s'y opposer. (*Voyez* SEMBIAS.) Ils vinrent en armes à dessein de les surprendre dans le travail ; mais Néhémie, ayant fait amener une partie de ses gens, les rangea par troupes derrière la muraille. Ils bâtissoient d'une main, et se défendoient de l'autre. Tous les efforts des ennemis de Néhémie ne purent ralentir l'ardeur de ce généreux chef. Enfin, après un travail assidu de cinquante-deux jours, les murs de Jérusalem furent achevés, l'an 454 avant J.-C. On se prépara à en faire la dédicace avec solennité. Néhémie sépara les prêtres, les lévites et les princes du peuple en deux bandes. L'une marchoit du côté du midi, et l'autre du côté du septentrion, sur les murs. Elles se rencontrèrent dans le temple, où l'on immola de grandes victimes avec des transports de joie. Il établit ensuite un ordre pour la garde et la sûreté de la ville. Il voulut que les principaux de la nation, et la dixième partie du peuple de Juda, y fixassent leur demeure. Il fit rompre les mariages contractés avec des femmes idolâtres, et engagea les principaux de la nation à renouveler solennellement l'alliance avec le Seigneur. La cérémonie s'en fit dans le temple : on en dressa un acte qui fut signé des premiers du peuple et des prêtres ; et tout le reste donna parole avec serment qu'il seroit fidèle à l'observer. L'état des juifs fut alors une espèce d'aristocratie dépendante de la monarchie des Perses ou des Grecs. Les souverains prêtres joignoient au sacerdoce l'administration civile, mais ils ne l'exerçoient que du consentement du peuple, et autant que les rois dominans vouloient bien le souffrir. Cette forme de gouvernement dura jusqu'au temps des Machabées, qui, ayant secoué le joug des rois étrangers, prirent le titre de princes des juifs, et réunirent la souveraine sacrificature avec l'autorité suprême. Néhémie retourna enfin à la cour d'Artaxercès, où ayant demeuré quelques années, il obtint par ses instantes prières la permission de revenir à Jérusalem. A son arrivée il trouva que pendant son absence il s'étoit glissé plusieurs abus qu'il travailla à corriger. Après avoir gouverné le peuple juif pendant environ trente ans, il mourut vers l'an 430 avant Jésus-Christ. Néhémie passe pour être auteur du second livre d'Esdras, qui commence ainsi : *Ce sont ici les paroles de Néhémie.* L'auteur y parle presque toujours en première personne. Cependant, en le lisant avec réflexion, on y remarque diverses choses qui n'ont pu avoir été écrites par Néhémie... C'est du temps de Néhémie que fut trouvé le feu sacré que les prêtres, avant la captivité de Babylone, avoient caché dans le fond d'un puits qui étoit à sec. Ceux que ce saint homme envoya pour en faire la recherche ne rapportèrent qu'une eau épaisse, qu'il fit répandre sur l'autel. Le bois qui en avoit été arrosé s'alluma, dit l'Écriture, aussitôt que le soleil vint à paroître ; ce qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient présens. Ce miracle étant venu à la connoissance du roi de Perse, ce prince fit fermer de murailles le lieu où le feu avoit été caché, et accorda aux prêtres de grands privilèges.

* NEIPPERG (Guillaume-René, comte de), d'une famille noble de Suabe, né en 1684, se distingua dans la carrière des

armes, et servit la maison d'Autriche avec beaucoup de zèle et de fidélité. Ce fut lui qui conclut rapidement et secrètement le traité qui, en 1739, remit Belgrade entre les mains des Turcs, pour délivrer le grand-duc François, depuis empereur, pris durant une partie de chasse. (*Voyez* CHARLES, nº XV.) On fit semblant de l'en punir par la prison, mais le traité n'en fut pas moins ratifié; et le général, comblé de faveur, fut mis ensuite à la tête de l'armée que Marie Thérèse opposa au roi de Prusse. Il fut défait à Molwitz, et se retira quelque temps après à Luxembourg, dont il avoit été nommé gouverneur dès l'an 1750, il y resta jusqu'en 1733, aimé et respecté des habitans de cette province. Par des vues d'humanité, concertées avec le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, il sut, au milieu de la guerre, préserver le pays confié à ses soins de ces dévastations destructives, aussi ennemies de la gloire des souverains qui ordonnent la guerre, que des intérêts du pauvre peuple qui en supporte les dangers et les frais. C'étoit un homme de mœurs austères et d'une grande probité. Il avoit été élevé dans la religion luthérienne, qu'il abandonna pour embrasser la religion catholique.

NÉKAM. *Voyez* NECKAM.

NELDELIUS (Jean), philosophe péripatéticien, de Glogaw en Silésie, professa la logique et la morale à Leipsick, où il mourut en 1612, âgé de 58 ans. Il a laissé sur Aristote un ouvrage intitulé *Institutio de usu organi Aristotelici in disciplinis omnibus*, in-8º: livre aujourd'hui inutile.

NELÉE (Mythol.), fils de Neptune et de la nymphe Tyro, ayant été chassé de la Thessalie par son frère Pélias, alla se réfugier à Lacédémone, où il épousa Chloris, dont il eut douze enfans. Hercule le massacra avec eux, à l'exception de Nestor, pour lui avoir refusé le passage en allant en Espagne. *Voy.* MELAMPUS et MEDON.

NELLER (George-Christophe), chanoine de Saint-Siméon, à Trèves, conseiller intime du prince-électeur, docteur en droit, étoit né à Auba-Ganerbial, dans la Franconie, le 23 novembre 1709, et mourut à Trèves le 31 octobre 1783. Il excelloit dans la connoissance des monumens antiques et des médailles, dont il avoit une belle collection, et s'est fait un nom distingué par une multitude de dissertations savantes qu'il a données au public. I. *Dissertatio de decretis Basileensibus*. II. *De primatu sanctæ Ecclesiæ Trevirensis*. III. *Hermania inauguralis in magni Balduini Trevirensis documentum anecdotum*. Il soutient dans ces deux dissertations que la primatie d'Allemagne appartient à l'église de Trèves. IV. *De genuinâ ideâ et signis parochialitatis primitivæ ejusque principio, incorporatione, ex chartis Trevirensibus confectâ*, 1752. V. *De juribus parochi primitivi*, 1752. VI. *De sacro electionis processu*, 1756. VII. *Dissertatio de varietate residentiarum canonicalium*, 1759. VIII. *De statu resignantium ad favorem apud Germanos*, 1765. IX. *Exercitium juridicum historico-chonologicum de sancto Henrico imperatore, Bambergensis episcopatûs fundatore*, 1771, qui fut suivi de deux *Apologies* en 1772 et 1773. X. *Col-*

lectio methodica sanctorum canonum. XI. Plusieurs *Dissertations* sur les monnoies : *De solido ficto*, 1759; *De solido speciei argenteæ*, 1759; *De monetâ rotatâ*, 1760; *De grosso Turonensi et Trevirensi*, 1760, etc. On trouve une de ses *Dissertations* sur Jean XII, pape, à l'*Index* de Rome, 25 mai 1767. On ne peut pas se dissimuler que cet homme savant n'ait eu trop d'affection pour quelques idées systématiques et paradoxales.

* I. NELLI (sœur Plautille), religieuse de Sainte-Catherine de Florence, morte en 1558, âgée de 65 ans, se fit un nom dans la peinture. Presque tous les *sujets* qu'elle a traités sont tirés de l'Écriture sainte. Sa famille possédoit d'elle un *crucifiement*, tableau travaillé avec beaucoup de soin.

* II. NELLI (Jean-Baptiste de), sénateur florentin, célèbre architecte et mathématicien, né en 1661, étudia d'abord les belles-lettres dans sa patrie, ensuite la philosophie à Pise : il s'appliqua aux mathématiques et à l'architecture civile, dans lesquelles il s'acquit de la réputation. Après une carrière consacrée à l'étude et aux devoirs de sa charge, il mourut le 7 septembre, 1725. Il a laissé manuscrits plusieurs *ouvrages* sur les mathématiques et sur l'architecture ; ceux qui ont été imprimés après sa mort sont, I. *Discorsi d'architettura del senator Giambatista Nelli col la vita del medesimo, e due ragionamenti e sopra le cupole d'Alessandro Cacchini*, Florence, 1753, in-4°. II. *Piante ed alzati interiori ed esterni dell' insigne chiesa di Santa Maria del Fiore metropolitana Fiorentina*, etc., Florence, 1756, en plusieurs tomes.

* III NELLI (Pierre), poëte de Sienne, livré au genre satirique, donna à ses ouvrages le titre de *Satires à la Cartona*, c'est-à-dire, simples et familières ; mais sous cet air de simplicité il répandit un sel piquant et âcre ; et dans la peinture des mœurs il se permit la licence de celles qu'il dépeignoit. Il ne respecta pas même ni la religion, ni ses ministres, et ces défauts déparent ses *satires*, que la naïveté des portraits et la malignité du public firent accueillir avec empressement. Elles furent publiées à Venise par François Sansovin, avec celles d'Alcamani, en 1563. Nous ignorons l'année de la mort de Nelli.

† I. NELSON (Robert), gentilhomme anglais, recommandable par ses connoissances et par sa piété, naquit à Londres en 1656, et perdit son père à l'âge de deux ans. Nelson fut très-lié avec le docteur Tillotson, dont les conseils aidèrent à diriger son éducation, et le docteur Halley avec lequel il fit ses premiers voyages. Rendant son séjour à Rome, il conçut pour Théophila Lucy, veuve de sir Kingsmill Lucy, une vive passion, à laquelle elle répondit. Il l'épousa à son retour : elle lui apprit quelque temps après qu'elle avoit embrassé le catholicisme à la suite de ses liaisons avec le grand Bossuet et de ses conversations à Rome avec le cardinal Philippe Howard. Nelson, vivement affecté de cette nouvelle, ne perdit rien de son affection pour son épouse ; mais il employa sa plume, celle de Tillotson et de plusieurs de ses amis pour la ramener à la religion de ses pères. Rien ne put l'ébranler, et elle persista jusqu'à sa mort, sans cesser de jouir de l'estime et de

l'attachement de Nelson, qui la conduisit aux eaux d'Aix, et l'accompagna dans un second voyage en Italie. A son retour en 1691, le roi Jacques étoit descendu du trône, et Nelson, épousant le parti des non-jureurs, se sépara de la communion de l'Eglise d'Angleterre. Ce fut à cette époque qu'il se lia intimement avec le docteur Kettlewell, qui pensoit comme lui. (*Voy.* KETTLEWELL.) Mais après la mort de son ami, en 1695, Nelson se réunit en 1709 à la communion anglicane. Il mourut, en janvier 1714, à Kensington. On a de lui plusieurs *ouvrages* de piété, et une *Vie* du docteur George Bull, évêque de Saint-David, 1713, in-8°. Il a contribué à plusieurs établissemens publics de charité.

* II. NELSON (Valentin), né en 1671 dans le comté d'Yorck, se voua à l'état ecclésiastique, et obtint une petite cure dans le même comté. Ses talens l'ayant fait connoître du docteur Sharp, archevêque d'Yorck, ce prélat l'appela auprès de lui, le plaça plus avantageusement, et lui donna une prébende. Nelson est auteur d'un volume de *Sermons*, généralement estimés. Il mourut en 1724, âgé de 53 ans.

* III. NELSON (Samuel), patriote et journaliste irlandais, né en 1759 dans le comté de Down en Irlande; après des études faites avec soin, il fut placé par ses parens chez son frère négociant à Belfast pour y apprendre le commerce. Cette ville, distinguée par son amour pour l'indépendance, étoit un séjour bien propre à enflammer l'imagination ardente du jeune Nelson; témoin de l'asservissement de sa patrie, il n'entendit pas avec indifférence retentir à ses oreilles les clameurs qui s'élevoient de toutes parts et depuis si long-temps contre le gouvernement anglais: il renonça à toutes vues d'ambition personnelle pour se livrer à la rédaction d'une feuille périodique consacrée à réveiller dans le cœur de ses compatriotes l'amour de la liberté et le désir de s'affranchir du joug de ses oppresseurs. Le moment où l'indépendance de l'Amérique venoit d'être proclamée, où les premiers instans de la révolution française sembloient assurer toutes les espérances brillantes qu'on en avoit conçues, étoit bien propre à favoriser le succès de sa feuille, intitulée l'*Astre du nord*, qui se répandit dans toute l'Irlande. La nation s'émut un instant et s'ébranla pour retomber bientôt dans l'abîme dont elle cherchoit à sortir. L'Angleterre lui déclara la guerre et lui en fit éprouver toutes les horreurs. Nelson, enlevé à sa famille, fut jeté en 1796 dans un cachot, d'où il ne sortit que pour être transféré, en 1799, au fort George dans le sein des montagnes de l'Ecosse, d'où il ne sortit qu'en 1802, à l'époque de la paix entre la France et l'Angleterre. Il se réfugia à New-Yorck: en ayant été chassé par la peste, il vint terminer sa carrière sur les bords de la baie de Hudson, où il mourut en 18...

* IV. NELSON (Horace), amiral anglais, né le 29 septembre 1758, étoit le plus jeune des fils du ministre de Burnham-Thorpe, dans le comté de Norfolck, et dès l'âge de douze ans servit comme volontaire à bord du *Raisonnable*, sous le capitaine Suckling, son oncle maternel. En 1773 il s'embarqua sous le commodore Phipps, chargé d'un voyage de découvertes

vers le pôle du nord, et se distingua par son courage et son habileté. En 1777, Nelson, envoyé en qualité de lieutenant à la Jamaïque, obtint, deux ans après, le grade de capitaine. Dans son voyage aux Iles-sous-le-Vent, où il commandoit la frégate le *Borée*, il eut l'honneur d'avoir sous lui S. A. R. le duc de Clarence. Lorsque la guerre avec la France éclata, Nelson eut le commandement de *l'Agamemnon*, de 64 canons, et fut envoyé en croisière dans la Méditerranée; il contribua à la prise de Toulon, de Bastia et de Calvi, où il perdit un œil. En 1796 il obtint le grade de commodore, et passa à bord de la *Minerve*. L'année suivante, il tenta, en août, une attaque contre les îles Canaries, mais il fut repoussé vigoureusement, et y perdit beaucoup de monde. Il eut une très-grande part à la victoire remportée à la hauteur du cap Saint-Vincent, par l'amiral Jervis, depuis lord Saint-Vincent, sur l'escadre espagnole : il attaqua, corps à corps, la *San-Trinidad*, de 126 canons, enleva à l'abordage le *Saint-Nicolas*, de 80 canons, et força à amener le *Saint-Joseph*, de 112 canons, dans lequel il entra le premier l'épée à la main: le commandant espagnol ne voulut se rendre qu'à lui. A cette époque il fut créé tout-à-la-fois contre-amiral et chevalier du Bain; et la cité de Londres lui envoya des lettres de bourgeoisie dans une boîte d'or du poids de cent guinées. Il commanda l'escadre qui bloquoit Cadix, et fit inutilement bombarder la place : il fut plus malheureux encore dans la tentative qu'il fit de s'emparer par surprise de l'île de Ténériffe; il y perdit le capitaine Bowen, l'un de ses meilleurs officiers, et eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Le capitaine Nesbit l'emporta noyé dans son sang, et le ramena en Angleterre, où la cour lui accorda une pension de mille livres sterling. A peine étoit-il guéri de sa blessure qu'il demanda à rejoindre, devant Cadix, l'amiral comte de Saint-Vincent. Cet officier le choisit pour observer et combattre la flotte qui portoit en Egypte l'armée du général Bonaparte. Nelson partit le 9 mai avec trois vaisseaux et quelques frégates pour reconnoître le port de Toulon : mais il en fut éloigné le 17 par un coup de vent, et l'escadre française en sortit le 19 pendant que le contre-amiral relâchoit en Sardaigne. Le 26 il remit à la mer, continua sa croisière, ignorant le départ de la flotte française, forma le 10 juin sa réunion avec les 11 vaisseaux qui devoient composer son escadre, et vint rétablir sa croisière devant Toulon. S'apercevant enfin de son erreur, il cingla vers Messine, où il apprit le 19 que Malte étoit déjà au pouvoir du général Bonaparte, qui en repartoit ce jour-là même : les deux flottes se trouvoient alors, l'une au nord, l'autre au sud de la Sicile, à-peu-près dans la même position où elles s'étoient déjà trouvées quinze jours auparavant, séparées par la Sardaigne, et longeant ses côtes sans se rencontrer. Après trois jours de repos, Nelson fit voile de Messine vers l'Egypte, où il arriva le 28, devançant l'arrivée de la flotte française qui n'avoit point encore paru devant Alexandrie. Il remit aussitôt à la voile pour aller à sa rencontre, mais il la manqua encore, les deux escadres ayant pris une route différente. Nelson, après une croisière infructueuse,

quitta le 9 juillet les eaux de Candie, courut se ravitailler en Sicile, y arriva le 19, et en repartit le 24. On ne peut que difficilement expliquer comment un officier aussi expérimenté que Nelson ait pu si long-temps ignorer la marche d'une flotte aussi nombreuse. On conçoit encore moins comment ayant devancé l'arrivée des Français à Alexandrie, il ne les y avoit pas attendus. Quoi qu'il en soit, Nelson, revenu le premier août sur les côtes d'Egypte, chercha à se dédommager de l'inutilité de ses poursuites, et y réussit complètement. L'amiral Brueys, mouillé avec 13 vaisseaux, 3 frégates et un aviso dans la baie d'Aboukir, avoit laissé entre lui et la terre un trop grand espace; Nelson fait passer, à trois heures après midi, 6 de ses vaisseaux entre le rivage et les 6 premiers bâtimens français, tandis que 7 autres vaisseaux les attaquent de front; en même temps il les sépare de leur ligne au moyen d'un bâtiment destiné à cette manœuvre, ce qui empêcha une portion de l'arrière-garde de pouvoir combattre. Dans cette terrible position, les Français firent tout ce qu'on peut attendre de la bravoure qui les caractérise; un combat opiniâtre et sanglant se prolongea pendant toute la nuit, et duroit encore le lendemain matin. Les vaisseaux n'étoient plus qu'à la portée du pistolet; l'amiral Brueys, déjà blessé, est emporté par un boulet de canon, et le feu prenant aux poudres du vaisseau qu'il montoit, il couvre de ses débris les combattans des deux partis; le feu cesse un instant pour recommencer avec plus d'acharnement: les commandans des vaisseaux français préfèrent la mort à l'ignominie de se rendre, presque tous sont tués ou blessés; le combat se prolonge jusqu'au 4. Les bâtimens placés entre deux feux ne se rendent qu'après avoir été rasés et entièrement désemparés. Le *Timoléon*, après avoir mis son équipage à terre, se fait sauter lui-même; deux seuls vaisseaux et deux frégates échappent à cette désastreuse défaite, tout le reste est pris ou brûlé, et les Anglais ne parviennent à emmener dans leurs ports que six des neuf vaisseaux dont ils se sont emparés. On peindroit difficilement les transports de joie et l'enthousiasme avec lequel cette nouvelle fut reçue à Londres; les honneurs s'accumulèrent sur la tête de Nelson. Créé à Londres baron du Nil, l'amirauté acheta les vaisseaux qu'il avoit pris aux Français; la cour de Naples le créa duc de Bronte en Sicile; le grand-seigneur lui envoya une aigrette enrichie de diamans; le sénat de Messine l'honora du titre de citoyen. Après cette glorieuse expédition lord Nelson resta quelque temps en croisière entre les eaux de Sicile et d'Égypte. S'étant arrêté quelque temps à Naples, il revint en Angleterre jouir des nouveaux transports que sa présence excita; il y reçut une mission auprès de plusieurs puissances du nord, et à son retour, entré à la chambre des pairs, il s'y éleva en 1802 avec force contre la paix avec la France. Rappelé bientôt à ses fonctions ordinaires, il fut chargé, dans les premiers jours d'août 1803, d'aller bombarder Alger; on sait combien furent inutiles les diverses tentatives qu'il fit pour incendier la flottille de Boulogne. En 1804, envoyé encore en croisière dans la Méditerranée, il ne put empêcher la sortie et la jonction des escadres française et espagnole.

En juin 1805 il suivit avec une rapidité etonnante, mais sans l'atteindre, l'amiral Villeneuve et l'escadre espagnole qui se rendoient aux Antilles; au mois d'août suivant, Nelson retourna à Londres pour conférer avec l'amirauté, et reçut avec des pouvoirs illimités le commandement de l'escadre devant Cadix, où se trouvoient réunies les deux escadres de France et d'Espagne, à leur retour des colonies françaises, et après avoir essuyé de la part de l'amiral Calder un combat peu décisif et sans résultat. Les deux escadres s'étant mises en mer le 19 octobre 1805, Nelson les attaqua le 21 après-midi, près du cap Trafalgar, et malgré la plus opiniâtre défense, soit par l'effet de la tempête qu'elles éprouvèrent dans le combat, soit par l'habileté des manœuvres de l'amiral anglais, elles furent complètement défaites. Lord Nelson, qui montoit le *Victory*, s'attacha à combattre la *Santa-Trinidad*, son ancien antagoniste. Exposé à un feu de mousqueterie très-vif, et dédaignant à son ordinaire de soustraire aux regards les décorations qui pouvoient aider à le distinguer, il fut atteint, au-dessous de l'épaule, au milieu de la plus brillante victoire, d'une balle de fusil partie des hunes du *Bucentaure*, et mourut deux heures après, de sa blessure, laissant le commandement à l'amiral Collingwood, qu'il combla d'éloges. L'amiral Villeneuve fut fait prisonnier, l'amiral Gravina grièvement blessé, et dix-sept des vaisseaux des escadres combinées furent pris ou détruits; quatre bâtimens français, sous les ordres de l'amiral Dumanoir, qui avoient échappé, tombèrent peu de temps après au pouvoir de sir Richard Strachan, à la vue de Rochefort, six autres rentrèrent à Cadix dans l'état le plus déplorable. La mort de lord Nelson fut pour l'Angleterre une perte sensible; elle y fut vivement sentie. Son corps y fut transporté à bord de son vaisseau, exposé quelques jours aux regards du public, sur un lit de parade, à l'hôpital de Greenwich, et inhumé en grande pompe dans la cathédrale de S. Paul, où on lui a érigé un monument. Son cercueil, qui le suivoit dans tous ses voyages, étoit construit d'un tronçon de mât de l'un des vaisseaux qu'il avoit commandés ou dont il s'étoit emparé. Son frère, en partie héritier de sa fortune et de ses titres, a été admis le 21 janvier 1806 à la chambre des pairs. Nelson avoit épousé, en 1779, la veuve du docteur Nesbit, médecin de l'isle de Nevis, et fille de Guillaume Woodward, écuyer, dont il n'a pas eu d'enfant.

* NELVI (Joseph-Marie), célèbre musicien, né à Bologne vers la fin du 17e siècle, et distingué parmi les bons maîtres de l'école bolonaise, composa en 1723 la musique du drame *Amor nato trà l'ombre*, paroles du comte Zaniboni. Ce musicien travailla à cet ouvrage avec son ami Caroli. L'année suivante il donna encore à Bologne l'opéra intitulé *l'Odio redivivo*. Nelvi se fit connoître avantageusement dans les autres grandes villes de l'Italie, et mourut dans sa patrie vers l'année 1750.

NÉMBROD. *Voy.* NEMROD.

NÉMÉE (Mythol.), fille de Jupiter et de la Lune, donna son nom à une contrée de l'Elide, où il y avoit une vaste forêt, fameuse par le terrible lion qu'Hercule

étouffa en faveur de Molorchus. On y célébroit des jeux en l'honneur de ce demi-dieu.

I. NÉMESIEN (saint) et ses collégues, évêques, confesseurs et martyrs en Afrique, durant la persécution de Valérien, l'an 257 de Jésus-Christ. S. Cyprien fait un grand éloge des vertus et de la constance de ces illustres martyrs.

†II. NÉMÉSIEN (M. Aurelius Olympius *Nemesianus*), poëte latin, natif de Carthage, vivoit vers l'an 281, sous l'empire de Numérien, qui voulut bien entrer en concurrence avec lui pour le prix de la poésie. On ne sait rien de particulier sur sa vie. On croit qu'il périt dans les proscriptions qui ensanglantèrent le commencement du règne de Dioclétien. Il nous reste de lui des fragmens d'un poëme intitulé *Cynegetica*, *sive de Venatione*, adressé à Carin et à Numérien, après la mort de leur père Carus. Ce poëme, dont il ne reste que le commencement, et environ 330 vers, étoit resté inconnu pendant douze siècles. Sannazar, dans son voyage en France, le découvrit manuscrit à Tours, et l'emporta en Italie. Il parut bientôt imprimé à Venise par Pierre Manuce, fils du célèbre Alde Manuce. Némésien est plus connu par quatre *Eglogues*, qui ne sont pas sans mérite. Elles ont été publiées avec sept autres églogues de C. Calpurnius, Mittaw, 1774, in-8°. Cette édition fait suite aux *Variorum*. Le dessein en est assez régulier, les idées fines, et les vers ne manquent ni de tour ni d'élégance. Du temps de Charlemagne, elles étoient au nombre des ouvrages classiques. Nous en avons, par Mairault, une traduction estimable en français, qui parut en 1744, Bruxelles, in-8°, enrichie de notes qui offrent de la mythologie, des traits d'histoire, une érudition variée, et beaucoup de critique. Depuis la traduction de Mairault, il en a paru une autre à Paris, en 1799, par Latour, traducteur de Claudien. Celle-ci, qui est suivie d'une idylle de Fracasto, sur les chiens de chasse, ne fera pas oublier la première. Les écrits de Némésien ont été imprimés avec ceux de Calpurnius et de Gratius, dans les *Poëtæ rei venaticæ*, avec les notes et observations de Gérard Kempher, Leyde, 1731, 2 volumes in-4°. Les autres éditions de Némésien et de Gratius sont d'Ausbourg en 1534, in-8°; de Venise, la même année; de Lyon, chez les Gryphe, en 1527 et 1573; de Hanau en 1613; de Leipsick, en 1659; de Londres, 1629, chez Johnson, etc. Ces deux poëtes se trouvent encore dans les collections de Seyer Abondius en 1582, de Pithou en 1590, de Vlitius en 1645, de Maittaire en 1713, et de Burmann en 1751.

NÉMÉSIS ou ADRASTÉE (Mythol.), déesse de la Vengeance, fille de Jupiter et de la Nécessité, châtioit les méchans et ceux qui abusoient des présens de la Fortune. On la représentoit toujours avec des ailes, armée de flambeaux et de serpens, et ayant sur la tête une couronne rehaussée d'une corne de cerf. Némésis avoit à Rome un temple sur le Capitole, et un autre fort célèbre à Rhamnus, d'où lui vint le nom de Rhamnusie.

†NÉMÉSIUS, philosophe chrétien, évêque d'Emèse, ville d.

la Phénicie, vivoit sur la fin du quatrième siècle, ou au commencement du cinquième. On a de lui un livre intitulé *De naturâ hominis*. La première édition grecque est celle d'Anvers, 1565, in-8° : Nicasius Ellebodius Casselliauus, qui la procura, y joignit la version latine qu'il en avoit faite; son épître dédicatoire à Antoine Perrenat, cardinal, est en grec et datée de Padoue; il y traite avec le dernier mépris la version latine que George Valla en avoit donnée, imprimée à Lyon en 1538. Cet ouvrage fut inséré dans l'*Auctuarium* de la Bibliothèque des Pères, l'an 1624; et il l'a été depuis dans les autres éditions de la même Bibliothèque; il fut imprimé à part à Oxford, en grec et en latin, en 1671, in-8°, avec des notes. Ch. G. Mathæi en a donné une nouvelle édition bien soignée et enrichie de notes, à Halle, 1801, 1 vol. in-8°. On lui attribue dans l'édition de 1671 de grandes découvertes sur la qualité et l'usage de la bile. On y dit même qu'il connoissoit la circulation du sang. Dans ce même ouvrage, Némésius combat avec force la fatalité des stoïciens et les erreurs des manichéens; mais il y soutient l'opinion de la préexistence des ames.

* NÉMÉTI (Samuel), protestant, né à Zatmar en 1658, fit ses premières études à Coloswar, et les acheva en Hollande. De retour dans sa patrie, il fut professeur à Coloswar pendant 34 ans, et mourut en 1717. On a de lui, I. *Moses explicatus*, Coloswar, 1696, in-8°. C'est une explication des lois et des cérémonies établies par Moyse. II. Des *Commentaires* sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux, Franeker, 1695, in-8°. III. Sur Zacharie, *ibid*, 1694. IV. Une *Métaphysique*, etc.

* NÉMIUS (Jean), de Bois-le-Duc, prêtre, principal du collége des Apôtres à Nimègue, exerça les mêmes fonctions à celui d'Amsterdam, d'où il revint dans sa patrie. On a de lui, I. *De imperio et servitute ludi magistri*, Nimègue, 1551, in-4°. Cet écrit est en vers avec des observations. II. *Orthographiæ ratio et pronuntiandi modus*, Anvers, 1572, in-8°. III. *Annotationes in syntaxin Erasmi*, Anvers, in-8°. IV. *Tyli saxonis historia, sive humanæ stultitiæ triumphus*, en vers ïambes. V. *Parens et Noverca*, poëme, Anvers, 1553. VI. *Epitome de conscribendis epistolis*, Anvers, 1552, in-8°. Il a *corrigé, orné* de vers et *publié* les opuscules de Jean Murmellius *de compositis verborum*, etc., à Bois-le-Duc, 1555, in-4°. Némius mourut vers la fin du 15e siècle.

NÉMORARIUS (Jourdan), mathématicien du 13e siècle. On a de lui, I. Une *Arithmétique* en dix livres, commentée par Jacques Le Febvre d'Etaples, et publiée à Paris en 1496. II. *De ponderibus propositiones XIII*, Nuremberg, 1553.

† I. NEMOURS (Jacques d'Armagnac, duc de), petit-fils de Bernard d'Armagnac, connétable de France, commença de servir dans un temps où le royaume étoit déchiré par les factions. Son caractère inquiet et remuant ne lui permit pas de rester tranquille au milieu de ces orages. Malgré ses sermens réitérés d'être fidèle au roi, il se laissa entraîner dans les conjurations que le duc de Guienne et le comte d'Armagnac

formèrent contre Louis XI. Le premier ayant péri par le poison, et l'autre ayant été massacré, il n'en devint pas plus sage. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui cherchoient à perpétuer les troubles de l'état, en appelant les Anglais en France, l'engagèrent dans leur parti. Louis, instruit de la trame de Nemours, donna ordre de le saisir. Il fut arrêté à Carlat, amené à Paris, et renfermé à la Bastille. Ni sa haute naissance, ni son alliance avec le roi, dont il étoit proche parent par sa femme, ne purent le soustraire au châtiment qu'il méritoit. Condamné comme criminel de lèse-majesté par le parlement, il eut la tête tranchée le 4 août 1477. Le roi, par un raffinement de cruauté, fit placer les malheureux enfans de cet infortuné sous l'échafaud, afin que le sang de leur père ruisselât sur leur tête. Aucun de ses enfans ne laissa de postérité.

II. NEMOURS (Jacques DE SAVOIE, duc de), fils de Philippe de Savoie, duc de Nemours, et de Charlotte d'Orléans-Longueville, né à l'abbaye de Vauluisant en Champagne l'an 1531, signala son courage sous Henri II. Après avoir servi avec éclat en Piémont et en Italie, il fut fait colonel général de la cavalerie. Il réduisit le Dauphiné, défit par deux fois le baron des Adrets, le ramena dans le parti du roi, contribua à sauver Charles IX à Meaux, où les rebelles étoient près de l'investir, se trouva à la bataille de Saint-Denys, s'opposa au duc de Deux-Ponts en 1569, et mourut à Anneci en 1585. Ce prince, aussi recommandable par les qualités du cœur et par sa générosité que par son esprit et son savoir, parloit diverses langues, écrivoit dans la sienne avec beaucoup de facilité, en vers et en prose, et joignoit à tous ces avantages les agrémens de la figure. Il avoit eu de Françoise de Rohan de La Garnache (*voyez* GARNACHE), un fils qui fut déclaré illégitime par arrêt du parlement en 1566. Nemours se maria depuis à Anne d'Est veuve de François duc de Guise tué devant Orléans; il en eut plusieurs enfans, et sa postérité masculine s'est éteinte dans Henri, duc de Nemours, mort en 1659. La veuve de Jacques de Nemours figura dans la Ligue sous le nom de duchesse de Nemours; comme elle étoit bossue, sa figure et son enthousiasme fournirent des sujets de plaisanterie aux royalistes. Elle mourut à Paris en 1607, à 76 ans.

III. NEMOURS. *Voyez* GASTON, duc de..., nº II.

IV. NEMOURS (Henri DE SAVOIE, duc de) prit ce titre après la mort de Charles-Amédée son frère aîné, tué en duel l'an 1652 par le duc de Beaufort, dont il avoit épousé la sœur Elizabeth de Vendôme. Il fut attaché au parti des princes pendant la guerre de la Fronde, et la jalousie du commandement le brouilla avec le duc de Beaufort. Il laissa deux filles: l'une mariée au duc de Savoie, et l'autre qui épousa successivement les rois de Portugal Alfonse et Pierre... Le duc Henri n'eut point d'enfans, et mourut l'an 1659. Sa veuve, Marie d'Orléans-Longueville, lui survécut long-temps. *Voyez* l'article suivant.

V. NEMOURS (Marie D'ORLÉANS), fille du duc de Longueville, duchesse de Nemours par

son mariage avec Henri de Savoie, et souveraine de Neuchâtel en Suisse, née en 1625, et morte en 1707, à 82 ans, a laissé des *Mémoires* écrits avec fidélité et d'un style très-léger. Elle y fait des portraits pleins de vérité et de finesse d'esprit, des principaux auteurs des troubles de la Fronde, dont elle décrit l'histoire. Il s'y trouve plusieurs particularités intéressantes sur ces temps orageux. Ces mémoires, imprimés séparément à Cologne, 1709, in-12, ensuite à Paris, in-12, ont été joints aussi à ceux du cardinal de Retz et de Joly, dans une édition d'Amsterdam.

VI. NEMOURS (la duchesse de). *Voyez* la fin de NEMOURS, nº II.

† NEMROD, fils de Chus, petit-fils de Cham, et le premier prince puissant sur la terre, (*ipse cœpit esse potens in terrâ*), se donna d'abord à la chasse des bêtes farouches, avec une troupe de jeunes gens fort hardis, qu'il endurcit au travail, et qu'il accoutuma à manier les armes avec adresse. Il fonda l'empire de Babylone, et bâtit la ville de ce nom, à côté de la fameuse tour de Babel. A mesure qu'il étendoit ses conquêtes, il bâtit d'autres villes, ou plutôt des bourgades. Son règne fut de 65 ans. Il fut plus doux que son ambition ne sembloit le promettre. Ses sujets lui élevèrent des autels après sa mort. Gérard Mercator et Langius confondent Nemrod avec Assur, que l'Ecriture distingue bien clairement. D'autres le prennent pour le Belus ou le Ninus des Assyriens. Il est difficile de rien assurer sur la chronologie de ces temps lointains. L'histoire profane ne présente à cette époque rien qui puisse diriger les recherches, ni suppléer au silence de l'Ecriture, ou en expliquer les passages obscurs.

NÉNIE ou NUNIE, déesse des funérailles. On donnoit aussi ce nom aux chants funèbres, dont on attribue l'invention à Linus. Comme ces chants étoient ordinairement vides de sens, on en prit occasion d'appeler *Neniæ* les mauvais vers et les chansons vaines et puériles.

* NENNICHEN (Mathias), jésuite flamand, auteur d'un assez bon ouvrage contre les hérétiques et les déistes modernes, imprimé au commencement du 18e siècle sans nom d'auteur, et réimprimé plusieurs fois depuis, en Italie, sous ce titre : *Manuale theologiæ dogmaticæ, sive ad tritissimam in fidei controversiis interrogationem, ubi scriptum est? catholicorum vera, catholicorum falsa responsio à quodam societatis Jesu theologo.* L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire, sur l'indifférence en matière de religion, composé par un jésuite napolitain, et publié à Naples en 1754.

* NENNIUS, ancien écrivain breton, qui vécut dans le commencement du 9e siècle. Il est auteur d'une *Histoire de Bretagne*, écrite dans le goût de celle de Gildas, à tel point que les deux auteurs ont souvent été confondus ensemble, quoique l'histoire de Nennius embrasse jusqu'au 8e siècle. Il existe un manuscrit latin de cet ouvrage, dans la bibliothèque de Cotton, au musée britannique, dont on a imprimé quelques parties.

* NENTE (Ignace), Florentin, entra dans l'ordre de Saint-Do-

minique, où il mourut en 1648. C'étoit un moine adonné à la vie contemplative, sur laquelle il a laissé plusieurs *ouvrages* peu connus en France. Ce sont de pieuses affections sur la croix, la mort, la résurrection de Jésus-Christ, sur le purgatoire, sur le paradis, etc.; ils sont écrits en italien; une partie a été imprimée, le reste est manuscrit, entre autres un poëme intitulé *La Carità divina*.

NÉOBULE, fille de Lycandre, citoyen de Thèbes; son père l'avoit promise au poëte Archiloque, auquel il manqua de parole. Le poëte, indigné de cette perfidie, fit contre lui des vers ïambes si piquans, qu'il se pendit de désespoir.

* NÉOCASTRO (Barthélemi de) a donné une *Histoire de Sicile*, où, comme témoin oculaire, il rend un compte détaillé des fameuses Vêpres, arrivées en 1282. Muratori l'a recueillie dans ses *Script. rer. Ital.*

NÉOPTOLÈME. *Voy.* PYRRHUS, n° I.

† NÉPER ou NAPIER (Jean), gentilhomme écossais et baron de Merchiston, né en 1550, se rendit très-habile dans les mathématiques, et inventa les logarithmes, dont il publia, en 1614, in-4°, la première édition, sous le titre de *Logarithmorum descriptio*. Henri Briggs et Adrien Ulacq revirent l'ouvrage, l'augmentèrent, et le dernier en donna la deuxième édition à Goude en 1628, sous le titre de *Arithmetica logarithmica*. Neper est encore auteur d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, Edimbourg, 1593, et La Rochelle, 1602, in-4°, sous ce titre : *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse* : *Rabdologiæ seu numerationis per virgulas libri duo*, un vol. in-12, assez rare et curieux, imprimé à Edimbourg en 1617, in-12, et réimprimé à Leyde en 1628, in-12. Ce savant mourut à Edimbourg en 1617. On lui doit encore les *Baguettes* ou *Bâtons de Neper*. C'est un instrument par le moyen duquel on peut faire promptement et facilement la multiplication et la division des grands membres de l'arithmétique.

† NEPHTHALI, sixième fils de Jacob, qu'il eut de Bala, servante de Rachel. Nous ne savons aucune particularité sur la vie de Nephthali : il eut quatre fils, Jaziel, Guni, Jezer, et Sallem, et mourut en Égypte âgé de 132 ans. Aucune tribu ne multiplia aussi prodigieusement que celle de Nephthali, qui n'avoit que quatre fils lorsqu'il entra en Égypte, lesquels, en moins de deux cent vingt ans, produisirent, suivant l'Ecriture, environ 53000 hommes portant les armes.

NEPOMUCÈNE ou DE NEPOMUCK (saint Jean-), chanoine de Prague, confesseur et martyr, né à Nepomuck en Bohême vers 1320, entra dans l'état ecclésiastique : la grande idée qu'il avoit de l'épiscopat lui fit refuser jusqu'à trois évêchés: il accepta seulement la place de confesseur de la reine Jeanne, femme de Wenceslas. Des courtisans accusèrent cette princesse d'avoir un commerce illégitime avec un seigneur de la cour. Wenceslas, trop crédule, fit venir Népomucène, et voulut l'obliger de révéler la confession de la reine. Le refus l'irrita; il fit jeter le saint dans une

prison, avec des entraves aux pieds. Wenceslas, revenu à lui-même, rendit le saint à ses fonctions; mais sa fureur s'étant ranimée, et n'ayant pu arracher les secrets inviolables de Népomucène, il le fit jeter dans la Moldaw l'an 1383. Ce saint avoit été honoré comme martyr en Bohême, depuis sa mort: mais pour rendre son culte plus authentique et plus universel, l'empereur Charles VI sollicita sa canonisation, et l'obtint l'an 1729. On a institué une confrérie sous son nom, « pour demander le bon usage de la langue. « On le regarde comme le patron de la réputation et de l'honneur, et on réclame son intercession contre les calomniateurs et les détracteurs. Sa vie a été écrite en latin par le Père Balbin, jésuite, et publiée avec des remarques par le Père Papebroch. Le Père de Marne, jésuite, l'a publiée en français.

† I. NÉPOS (Cornélius), historien latin, natif d'Hostilie près de Vérone, florissoit du temps de l'empereur Auguste. Il étoit ami de Cicéron et d'Atticus, qui chérissoient en lui un esprit délicat et un caractère enjoué. De tous les ouvrages dont il avoit enrichi la littérature, il ne nous reste que le premier livre de ses *Vies des plus illustres capitaines grecs et romains*, et quelque chose du second. On les a long-temps attribués à Æmilius Probus, qui les publia, dit-on, sous son nom, pour s'insinuer dans les bonnes graces de Théodose. Cet ouvrage est écrit avec la précision et l'élégance qui faisoient le caractère des écrivains du siècle d'Auguste. L'auteur sème de fleurs ses récits, mais sans profusion. Il sait donner aux plus simples un coloris agréable. Tout y est rangé dans un ordre clair et net. Les réflexions n'y sont pas prodiguées; mais celles qu'on y trouve sont vives, brillantes, neuves, et respirent la vertu. Sa Vie d'*Atticus* est l'une des plus intéressantes: mais il altère la vérité en faveur de l'amitié, lorsqu'il avance qu'il ne mettoit point d'argent à intérêt; qu'il n'étoit jamais entré dans aucune intrigue; qu'il avoit toujours eu pour Cicéron une amitié constante et fidèle, etc. etc. Nous avons une traduction prolixe et froide de Cornélius Népos par le P. Le Gras, de l'Oratoire, qui l'a enrichie de notes utiles, et une autre, plus estimée, par M. l'abbé Paul, publiée en 1781, in-12. Les meilleures éditions de cet historien sont, I. Celle *ad usum delphini*, Paris, Léonard, 1674, in-4°, donnée par Courtin. II. Celle de *Cuick*, in-8°, 1542, à Utrecht. III. Celle dite *Variorum*, in-8°, Leyde, 1734. Coustelier en a publié, en 1745, une édition in-12. Elle est décorée des têtes des capitaines, gravées d'après les médailles et les anciens monumens. Philippe la dirigea. Barbou en a donné une nouvelle édition en 1767. L'édition de Cornélius Népos, la plus complète aux yeux des savans, est celle de Van Staveren, publiée par M. Harles, Lipsiæ, 1800, in-8°. Celle de M. Renouard, Paris, 1796, est fort jolie; celle de Fischer, Lipsiæ, 1806, in-8°, est très belle et estimée, mais elle n'est pas aussi complète que celle de Van Staveren; c'est une réimpression de celle de 1769, donnée à Leipsick. M. Mussi en a donné une superbe édition, à Milan, en 1807, in-fol, et M. Bodoni à Parme une du même format, également très-belle. La meilleure traduction

italienne est celle de Rimigio de Florence, Vérone, 1734, in-4°, préférable à celle de Bandiera, Venise, 1771, in-8°.

II. NÉPOS (Flavius Julius), né dans la Dalmatie, du général Népotien et d'une sœur du patrice Marcellin, étoit digne de régner. L'empereur Léon I, qui lui avoit fait épouser une nièce de sa femme, le nomma empereur d'occident en 474, à la place de Glycère. (*Voy*, ce mot, n° II.) Il marcha sur Rome avec une armée, et s'assura le sceptre par sa valeur. Euric, roi des Visigoths, lui ayant déclaré la guerre, il lui céda l'Auvergne en 475, pour conclure la paix, et pour laisser respirer ses peuples accablés par une longue suite de guerres et de malheurs. La révolte du général Oreste troubla cette paix. Ce tyran obligea Népos de quitter Ravenne, où il avoit établi le siége de son empire. Il se retira dans une de ses maisons près de Salone en Dalmatie; et, après y avoir langui près de quatre ans, il y fut assassiné en 480 par deux courtisans, que Glycère avoit, dit-on, subornés. Julius Népos étoit humain et vertueux.

NÉPOTIEN (Flavius Popilius *Nepotianus*), fils d'Eutropie, sœur de l'empereur Constantin, prétendit à l'empire après la mort de l'empereur Constant son cousin. Il se fit couronner à Rome le 3 juin 350, dans le temps que Magnence usurpoit la puissance impériale dans les Gaules. Népotien ne porta le sceptre qu'environ un mois. Anicet, préfet du prétoire de Magnence, lui ôta le trône et la vie. Sa mère, et tous ceux qui avoient favorisé son parti, furent mis à mort. Népotien n'avoit pas reçu de la nature un génie propre à seconder son ambition; il étoit cruel d'ailleurs, et, au lieu de gagner le cœur des Romains par des bienfaits, il les irrita par des proscriptions et des meurtres.

NEPTUNE (Mythol.), fils de Saturne et de Rhée. Lorsqu'il partagea avec ses frères, Jupiter et Pluton, la succession de Saturne qui avoit été chassé du ciel, l'empire des eaux lui échut, et il fut nommé le dieu de la mer. Rhée l'avoit sauvé de la fureur de son père, comme elle en avoit garanti Jupiter, et l'avoit donné à des bergers pour l'élever. Neptune épousa Amphitrite, eut plusieurs concubines, et fut chassé du ciel avec Apollon, pour avoir voulu conspirer contre Jupiter. Ils allèrent ensemble aider Laomédon à relever les murailles de Troie; et il punit ce roi pour lui avoir refusé son salaire, en suscitant un monstre marin qui désoloit tout le rivage. Il fit sortir des entrailles de la terre le premier cheval, à l'occasion de sa querelle avec Pallas, pour savoir à qui il appartiendroit de donner un nom à la ville d'Athènes: c'est pour cela qu'on lui donnoit le soin des chevaux et des chars, et que ses fêtes se célèbroient par des jeux équestres. Il exerçoit un empire souverain sur toutes les mers, et présidoit à tous les combats qui se livroient dans l'étendue de ses domaines. On le représente ordinairement sur un char en forme de coquille, traîné par des chevaux marins, tenant à sa main un trident. Neptune a eu plusieurs surnoms. Il étoit honoré à Athènes sous le nom d'Asphalée, parce qu'il procuroit la sûreté à ceux qui étoient sur mer. On l'appeloit Consus, à

cause des bons avis qu'il donnoit; Equester ou Hippius, parce qu'il fut le premier qui trouva l'art de dompter les chevaux; Natalitius, parce qu'il présidoit, dit-on, à la naissance des hommes; second Jupiter, à cause du rang qu'il tenoit parmi les dieux; enfin les Philistins l'honoroient sous le nom de Dagon.

NEPVEU (François), né à Saint-Malo en 1639, jésuite en 1654, professa les humanités et la rhétorique durant six ans, et la philosophie l'espace de huit. Il étoit à la tête du collége de Rennes, lorsqu'il mourut, mais on ne dit point en quelle année. Tous les ouvrages du P. Nepveu ont la piété pour objet; et l'auteur y joint la pureté du style à la solidité de la morale. Tels sont, I. *De la connoissance et de l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Nantes, 1681, in-12, réimprimé plusieurs fois. II. *Méthode d'oraison*, in-12, Paris, 1691 et 1698. Le P. Ségneri a traduit cet ouvrage en italien. III. *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1691, in-12. IV. *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*, Paris, 1687, in-12; et encore en 1716. Cet ouvrage a été traduit en latin, et imprimé à Ingolstadt en 1707, in-8°. V. *La manière de se préparer à la mort*, Paris, 1693, in-12; en italien, Venise, 1715, in-12. VI. *Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Paris, 1699, in-12, 4 vol. Cet ouvrage a été traduit en latin, à Munich, 1709, in-12, 4 tomes; et en italien, à Venise, 1715, in-12, aussi 4 tomes. VIII. *L'Esprit du christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ*, Paris, 1700, in-12.

I. NÉRÉE (Mythol.), *Nereus*, dieu marin, fils de l'Océan et de Téthys, épousa sa sœur Doris, dont il eut cinquante filles appelées Néréides ou Nymphes de la mer. — Il ne faut pas confondre ce dieu avec la nymphe Neérée (*Neæra*), que le Soleil aima et dont il eut deux filles.

* II. NÉRÉE (R. J.). Cet auteur, de la fin du 16e siècle et du commencement du suivant, est connu par une tragédie en cinq actes, en vers, intitulée *le Triomphe de la Ligue*, imprimée à Leyde en 1707, in-12, qui est fortement écrite, pleine de pensées mâles, et coupée quelquefois par des chœurs. Il s'y trouve quelques pensées dont Racine pourroit bien s'être servi dans son *Athalie*, en les embellissant par le charme de sa versification. Parmi quelques-unes de ces imitations, nous citerons,

Je ne crains que mon Dieu : lui tout seul je redoute....

Celui n'est délaissé, qui a Dieu pour père.
Il ouvre à tous la main : il nourrit les corbeaux;
Il donne la viande aux petits passereaux,
Aux bestes des forêts des prés et des montagnes.
Tout vit de sa bonté.

qui peuvent avoir inspiré Racine dans,

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfans au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture;
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

On pourroit considérablement alonger ces citations. Au surplus, pour l'intelligence de cet ouvrage, il est nécessaire de savoir que les noms des auteurs sont sous des

anagrammes. Gyesu, Jeusoye, Numiade, Valardin, Visteje, désignent les noms de Guyse, Joyeuse, Dumaine, Lavardin, Jésuite, etc. Dans ses recherches sur les théâtres, Beauchamps s'est trompé lorsqu'il a attribué cette pièce à Pierre Matthieu. *Voyez* ce nom.

† I. **NÉRI** (saint Philippe de), fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie, né à Florence le 23 juillet 1515, d'une famille noble, alla à Rome à l'âge de 19 ans. Elevé au sacerdoce à l'âge de 36 ans, il fonda en 1550 une célèbre confrérie dans l'église de Saint-Sauveur del Campo, pour le soulagement des pauvres étrangers, des pélerins, des convalescens qui n'avoient point de retraite. Cette confrérie fut comme le berceau de la congrégation de l'Oratoire. L'instituteur s'étant associé Salviati, frère du cardinal du même nom, Tarugio, depuis cardinal, le célèbre Baronius, et plusieurs autres, ils commencèrent à former un corps en 1564. Les exercices spirituels avoient été transférés, en 1558, dans l'église de Saint-Jérôme de la Charité, que Philippe ne quitta qu'en 1574, pour aller demeurer à Saint-Jean des Florentins. Le pape Grégoire XIII approuva sa congrégation l'année d'après. Le père de cette nouvelle milice détacha quelques-uns de ses enfans, qui répandirent son ordre dans toute l'Italie. On ne doit pas être surpris qu'il eut beaucoup de succès : on ne faisoit point de vœux dans cette congrégation. Le général n'y gouvernoit que trois ans. Le saint fondateur mourut à Rome la nuit du 25 au 26 mai 1595, à 80 ans. Il s'étoit démis du généralat trois ans auparavant en faveur de Baronius, qui travailloit par son conseil aux Annales ecclésiastiques. Les *Constitutions* qu'il avoit laissées à sa congrégation ne furent imprimées qu'en 1612. L'emploi principal qu'il donne à ses prêtres est de faire tous les jours, dans leur oratoire ou église, des instructions à la portée de leurs auditeurs. Philippe fut canonisé en 1622 par Grégoire XV.

II. **NÉRI** (Pompée), né à Florence en 1707, d'un père jurisconsulte éclairé, étudia la philosophie et les lois dans l'université de Pise. Il obtint bientôt une chaire de droit public dans cette université. A l'extinction de la maison de Médicis, la Toscane ayant passé à François, duc de Lorraine, il fut choisi pour un des secrétaires du conseil, et il occupa cet emploi jusqu'en 1749, qu'il fut nommé par l'impératrice Marie-Thérèse président de la junte des impôts de la Lombardie autrichienne à Milan. L'impératrice, ayant formé avec le roi de Sardaigne le projet d'un réglement sur les monnoies, Néri fut mis à la tête de la commission qu'on établit pour cet objet. Rappelé dans sa patrie en 1758 par le grand-duc Léopold, il y *fonda* l'académie de botanique, dont il forma le plan et dicta les statuts. Il est mort à Florence le 14 septembre 1776, laissant une bibliothèque qu'on regardoit comme une des plus riches de l'Europe pour la partie de la jurisprudence. Ses ouvrages sont, I. *Discours* sur la compilation d'un nouveau code de lois municipal pour la Toscane. II. *Observations sur l'état ancien et actuel de la noblesse de Toscane.* III. *Description de l'état où se trouve le système universel d'impositions dans le duché de Milan.*

Il opéra dans cette partie des changemens avantageux, et prévint les désordres qui accompagnent d'ordinaire les réformes subites. IV. *Observations sur le prix légal des monnoies et la difficulté de le fixer et de le soutenir.*

† III. NÉRI (Antoine), Florentin, qui vivoit dans le 16e siècle, est auteur d'un ouvrage assez curieux, imprimé à Florence en 1612, in-4° sous le titre *Dell' arte vetraria libri VII.* Jean Kunckel, chimiste de l'électeur de Saxe, de celui de Brandebourg, et de Charles XI, roi de Suède, a tiré grand parti de ce livre pour ses découvertes dans la vitrification. L'ouvrage de Néri fut réimprimé à Venise en 1782.

* IV. NÉRI (Antoine-Marie), célèbre jurisconsulte, et avocat à Rome, vivoit sous le pontificat de Benoît XIV; il s'acquit une grande réputation par son savoir et ses connoissances dans le droit canonique: il mourut en 1770. Les ouvrages qu'il a laissés sont, I. *Tractatus de nominatione ad hæreditates, fideicommissa, legata, subsidia dotalia, matrimonium, filiationem, libertatem, et judicia*, Romæ, 1750, 2 vol. in-fol. II. *Tractatus de vacatione beneficiorum et pensionum ecclesiasticorum, etc.*, Romæ, 1741, in-folio. III. *Thesaurus resolutionum sacræ congregationis concilii Tridentini, etc., duplici locupletissimo indice cum adnotationibus exornatus, à D. Antonio Mariâ de Nigris jurisconsulto*, Romæ, 1753.

* V. NÉRI (Jean-Baptiste), né à Bologne vers le milieu du 17e siècle, obtint le doctorat en philosophie et en médecine, et s'adonna à la poésie. Il est auteur de plusieurs drames, qui ont été mis en musique par différens compositeurs ses contemporains. On distingue parmi ces drames, I. *Gige in Lidia*, Bologne, 1683. II. *Il Cleobolo*, 1683. III. *Catone il Giovine*, 1688. IV. *Amor non inteso*, 1689. V. *Basilio rè d'Oriente*, Venise, 1690. VI. *Clotilde*, Venise, 1694. VII. *Erifile*, 1696. VIII. *L'Enigma disciolto*, 1705. Cet auteur mourut vers 1708.

NÉRICAULT DESTOUCHES. *Voyez* ce dernier mot, n° II.

* NERINI (Le P. abbé D. Félix-Marie), né à Milan en 1705, entra dans l'ordre de Saint-Jérôme, dont il fut successivement abbé et procureur-général, et devint ensuite consulteur de la congrégation du saint-office sous le pontificat de Benoît XIV. Ce moine avoit des connoissances très-étendues dans la littérature tant sacrée que profane; il étudia aussi la physique et les mathématiques; et le désir qu'il avoit d'inspirer à ses religieux le goût des sciences lui avoit fait rassembler dans le monastère de Saint-Alexis, à Rome, une nombreuse bibliothèque, une riche collection d'instrumens de physique et de mathématiques, et de productions d'histoire naturelle. Il se retira sur la fin de ses jours dans ce monastère, et y mourut le 17 janvier 1787. On a de lui, I. *Hieronymianæ familiæ vetera monumenta*, Placentiæ, 1754, in-4°. L'auteur a pour but principal, dans cet ouvrage, de démontrer, à l'aide d'une érudition choisie et des renseignemens les plus authentiques, l'ancienneté de l'origine et les progrès de l'ordre de Saint-Jérôme, contre l'opinion de ceux qui lui assignoient une époque

plus récente : il se détermina à l'écrire d'après une chronique trouvée au mont Cassin parmi les anciennes chartes de l'abbaye de cet ordre. II. *De suscepto itinere Subalpino epistolæ tres*, Mediolani, 1753, in-4°. Ces lettres sont enrichies de savantes notes. III. *De templo et cœnobio sanctorum Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Romæ, 1752, in-4°. Cet ouvrage est accompagné de remarques pleines d'érudition.

* I. NERLI (Philippe), sénateur de Florence, sa patrie, naquit vers l'an 1485 d'une famille noble. Son mérite et sa naissance l'élevèrent, sous Cosme Ier, à la magistrature. Son souverain le distinguoit et l'estimoit. Il mourut en 1556. On a de lui, I. Des *Commentaires*, en italien, des événemens civils arrivés à Florence depuis 1215 jusqu'en 1537. On accusa l'auteur de cette histoire de n'avoir pas toujours dit la vérité: mais comme son ouvrage resta manuscrit, on ne peut pas juger si cette accusation étoit méritée. On doit regretter qu'il n'ait pas été imprimé, parce que ce fut en 1215 que commencèrent à Florence les factions des Guelphes et des Gibelins. II. L'*Histoire* d'une autre faction appelée des blancs et des noirs, dont l'origine date de 1300 à Pistoie, et qui se répandit de là dans toute la Toscane. Il l'intitula *Storie Pistolesi*.

* II. NERLI (François), Florentin, célèbre jurisconsulte, remplit pendant 22 ans l'emploi de secrétaire sous Innocent X, qui le nomma à l'évêché de Pistoie et ensuite à l'archevêché de Florence. Clément IX le fit cardinal, mais il jouit très-peu de temps des honneurs attachés à cette dignité, car il mourut le 6 novembre 1670, âgé de 75 ans, en laissant la réputation d'un homme aussi versé dans la connoissance du droit que dans celle de la langue latine.

* NÉRO (Andalone de), de Gênes, un des plus célèbres astronomes du 14e siècle. Boccace le cite souvent dans sa *Généalogie des dieux*, et l'appelle son respectable maître. Néro, pour étendre ses connoissances en astronomie, parcourut, pour ainsi dire, presque tous les pays. On a de lui quelques ouvrages; l'un d'eux, intitulé *De compositione astrolabii*, fut publié à Ferrare en 1475. La bibliothèque impériale possède les manuscrits suivans de cet astronome: *Tractatus de sphæra*; *Theorica planetarum*; *Expositio in canones Profacii Judæi de æquationibus planetarum*; *Introductio ad judicia astrologica*.

† I. NÉRON (Domitien), empereur romain, fils de Caïus Domitius Ænobarbus, et d'Agrippine, fille de Germanicus, adopté par l'empereur Claude l'an 50 de Jésus-Christ, lui succéda l'an 54. Les commencemens du règne du jeune empereur furent comme la fin de celui d'Auguste. Burrhus et Sénèque lui avoient donné une excellente éducation; le premier, en imprimant dans son ame ces qualités fortes et nobles qui produisent les grandes actions; l'autre, en polissant et en ornant son esprit. Les Romains le regardèrent comme un présent du ciel. Il étoit juste, libéral, affable, poli, complaisant, et son cœur paroissoit sensible à la pitié. Un jour qu'on lui présentoit à signer la sentence d'une personne condamnée à mort: « Je voudrois bien, dit-il, ne pas

savoir écrire. « Une modestie aimable relevoit ses qualités. Le sénat l'ayant loué sur la sagesse de son gouvernement, il répondit: « Attendez à me louer que je l'aie mérité.... » Néron ne continua pas comme il avoit commencé; il secoua d'abord le joug d'Agrippine sa mère, et oublia ensuite qu'il lui devoit la naissance et l'empire. Le caractère perfide et violent de cette princesse fit craindre à Néron qu'elle ne lui ôtât le trône pour le donner à Britannicus, fils de Claude, auquel il appartenoit. Pour dissiper ses craintes, il le fit périr par le poison. (*Voyez* Corbulon, Hélius, *et* Locusta.) Un crime en amène un autre. Néron, livré à la corruption de son cœur, oublia bientôt jusqu'aux bienséances. Il passoit les nuits dans les rues, dans les cabarets et dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée avec laquelle il battoit, voloit et tuoit. Une nuit entre autres, il rencontra, au sortir de la taverne, le sénateur Montanus avec sa femme, à qui il voulut faire violence. Le mari, ne le connoissant point, pensa le tuer. Quelques jours après, Montanus ayant appris que c'étoit l'empereur qu'il avoit battu, et s'étant avisé de lui écrire pour lui en faire des excuses, Néron dit: « Quoi! il m'a frappé, et il vit encore! » et sur-le-champ il lui envoya l'ordre de se donner la mort. Son cœur s'accoutumoit peu à peu au meurtre; enfin il fit massacrer sa mère Agrippine. Pour la faire périr d'une manière qui parût naturelle, il la fit embarquer dans une galère construite de façon que le haut tomboit de lui-même et le fond s'ouvroit en même temps. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi, il envoya son affranchi Anicet la poignarder à Bayes, où elle s'étoit sauvée. (*Voyez* Agrippine, nº II.) A peine sa mère eut-elle rendu le dernier soupir, que la nature fit entendre sa voix. Le barbare croyoit toujours voir Agrippine teinte de sang, et expirante sous les coups des ministres de sa barbarie. Cependant il tâcha de se justifier auprès du sénat, en imputant toutes sortes de crimes à sa mère. « Il ne lui avoit ôté la vie, écrivoit-il, que pour sauver la sienne. » Le sénat, aussi lâche que lui, approuva cette atrocité. Le peuple, non moins corrompu que les magistrats, alla avec eux au devant de lui, lorsqu'il fit son entrée à Rome: on le reçut avec autant de solennité que s'il eût été de retour d'une victoire. Néron, se voyant autant d'esclaves que de sujets, poussa le déréglement jusqu'à la folie. On vit cet empereur, comédien, jouer publiquement sur les théâtres comme un acteur ordinaire. Il croyoit même exceller en cet art. Le chant étoit sur-tout sa grande passion; il étoit si jaloux de la beauté de sa voix qui n'étoit pourtant ni belle, ni forte, que, de peur de la diminuer, il se privoit de manger, et se purgeoit fréquemment. Il paroissoit souvent sur la scène, la lyre à la main, suivi de Burrhus et de Sénèque, qui applaudissoient par complaisance. Lorsqu'il devoit chanter en public, des gardes étoient dispersés d'espace en espace pour punir ceux qui n'auroient pas été assez sensibles aux charmes de sa voix. Cet empereur histrion disputoit avec ardeur contre les musiciens et les acteurs. Il fit le voyage de la Grèce pour entrer en lice aux jeux olympiques, où il n'obtint le prix que par faveur, ayant été renversé au milieu de la course,

Il ne laissa pas, au retour de ces exploits, de rentrer en triomphe à Rome, sur le char d'Auguste, entouré de musiciens et de comédiens de tous les pays du monde. On ne s'attendoit pas qu'il pût rien imaginer au-delà de ce qu'on avoit vu de lui ; mais Néron étoit fait pour commettre des crimes ignorés jusqu'alors. Il s'avisa de s'habiller en femme, et de se marier en cérémonie avec l'infâme Pythagore ; et depuis, en secondes noces de la même espèce, avec Dariphore, un de ses affranchis. Par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme nommé Sporus, qu'il fit mutiler pour lui donner un air de femme. Il revêtit sa singulière épouse des ornemens d'impératrice, et parut ainsi en public avec son eunuque. C'est alors que les plaisans de Rome dirent « que le monde auroit été heureux si le père de ce monstre n'eût jamais eu que de pareilles femmes. » Les historiens remarquent que ses inclinations étoient peintes sur sa figure. Il avoit les yeux petits et couverts de graisse, le cou gras, le ventre gros et les jambes minces. Ses cheveux blonds, et son visage plutôt délicat que majestueux, le faisoient d'abord reconnoître pour un efféminé. Sa férocité l'emportoit encore sur ses infamies. Octavie, sa femme, Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse, furent sacrifiés à sa fureur. Ces meurtres furent suivis d'un si grand nombre d'autres, qu'on ne le regarda plus que comme une bête féroce altérée de sang. Il se glorifioit d'avoir enchéri sur tous les vices. « Mes prédécesseurs, disoit-il, n'ont pas connu comme moi les droits de la puissance absolue.... J'aime mieux, ajontoit-il, être haï qu'aimé, parce qu'il ne dépend pas de moi seul d'être aimé, au lieu qu'il ne dépend que de moi seul d'être haï. » Entendant un jour quelqu'un se servir de cette façon de parler proverbiale : « Que le monde brûle quand je serai mort » ; il répliqua : « Et moi je dis, qu'il brûle, et que je le voie ! » Ce fut alors, qu'après un festin aussi extravagant qu'abominable, il fit mettre le feu aux quatre coins de Rome, pour se faire une image de l'incendie de Troie. L'embrasement dura neuf jours. Les plus beaux monumens de l'antiquité furent consumés par les flammes. Il y eut dix quartiers de la ville réduits en cendres. Ce spectacle lamentable fut une fête pour lui ; il monta sur une tour fort élevée pour en jouir à son aise. Il accusa les chrétiens de ce crime, et ils furent dès-lors l'objet de sa cruauté. Il faisoit enduire de cire et d'autres matières combustibles ceux qu'on découvroit, et les faisoit brûler la nuit, disant que cela serviroit de flambeaux. Ce ne fut pas seulement par cette persécution que Néron s'efforça de se disculper de l'incendie de Rome, mais encore par le soin qu'il prit de l'embellir. Il fit rebâtir ce qui avoit été brûlé, rendit les rues plus larges et plus droites, agrandit les places, et environna les quartiers de portiques superbes. Un palais magnifique tout brillant d'or et d'argent, de marbre, d'albâtre, de jaspe et de pierres précieuses, s'éleva pour lui avec une magnificence vraiment royale. (*Voyez* Celer *et* Epicharis.) S'il fut prodigue pour le dedans et le dehors de cet édifice, il ne le fut pas moins dans tout le reste. Alloit-il à la pêche, les filets étoient d'or trait, et les cordes de

soie. Entreprenoit-il un voyage, il falloit mille fourgons pour sa garde-robe seule. On ne lui vit jamais deux fois le même habillement. Suétone assure qu'au seul enterrement de son singe il employa toutes les richesses du plus riche usurier de son temps. Ses libéralités envers le peuple romain surpassèrent toutes celles de ses prédécesseurs. Il répandoit sur lui l'or et l'argent, et jusqu'à des pierres précieuses; et lorsque ses présens n'étoient pas de nature à être délivrés à l'instant, il faisoit jeter des billets qui en exprimoient la valeur. Cette prodigalité, si avantageuse à la ville de Rome, fut fatale aux provinces. Il se forma plusieurs conspirations contre ses jours. La plus connue est celle de Pison, qui fut découverte par un affranchi. Parmi les conjurés qui furent exécutés étoit un Subrius Flavius, tribun. Comme Néron lui demandoit ce qui avoit pu le porter à oublier le serment militaire par lequel il s'étoit lié à son empereur, il lui répondit: « Tu m'as forcé de te trahir. Aucun officier, aucun soldat ne t'a été plus attaché tant que tu as mérité d'être aimé; mon affection s'est changée en haine depuis que tu es devenu le bourreau de ta mère et de ta femme, cocher, comédien, incendiaire. » Un Sulpicius Asper, centurion, interrogé de même par Néron, lui répondit avec une égale fermeté: « J'ai conspiré contre toi par amour pour toi-même; il ne restoit plus d'autre moyen d'arrêter le cours de tes crimes. » (*Voyez* Lateranus.) La dernière conspiration fut celle de Galba, gouverneur de la Gaule Tarragonaise. Cet homme, illustre par sa naissance et par son mérite, désapprouvoit hautement les vexations du prince. Néron, instruit de cette hardiesse, envoie ordre de le faire mourir. Galba évite le supplice en se faisant proclamer empereur. Il fut poussé à cette démarche par Vindex, qui lui écrivoit « d'avoir pitié du genre humain, dont leur détestable maître étoit le fléau. » Bientôt tout l'empire le reconnoît. Le sénat déclare Néron ennemi public, et le condamne à être précipité de la roche du Capitole, après avoir été traîné tout nu publiquement, et fouetté jusqu'à la mort. Le tyran prévint son supplice, et se poignarda, l'an 68 de J. C., dans sa 32[e] année. En vain implora-t-il, dans ses derniers instans, quelqu'un qui daignât lui donner la mort, personne ne voulut lui rendre ce triste service: « Quoi! s'écria-t-il dans son désespoir, est-il possible que je n'aie ni amis pour défendre ma vie, ni ennemis pour me l'ôter? » Il seroit difficile d'exprimer la joie des Romains lorsqu'ils apprirent sa mort. On arbora publiquement le signal de la liberté, et le peuple se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenoient les esclaves après leur affranchissement. Le sénat n'y fut pas moins sensible; Néron avoit dessein de l'abolir, après avoir fait mourir tous les sénateurs. Lorsqu'il apprit les premières nouvelles de la rébellion, il forma le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces et tous les généraux d'armée, comme ennemis de la république; de faire périr tous les exilés; d'égorger tous les Gaulois qui étoient à Rome; d'abandonner le pillage des Gaules à son armée; d'empoisonner le sénat entier dans un repas; de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même

temps dans les rues les bêtes réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu. Ce ne fut par aucun remords, ni par aucun effet de sa raison, qu'il se désista de ces projets atroces et insensés, mais par impossibilité de les mettre à exécution. (*V.* l'art. de GALBA son successeur, vers la fin; *et* MACER, n° II.) Ce prince ne laissa pas d'avoir, après sa mort, des partisans zélés qui ornèrent son tombeau de fleurs. D'autres, encore plus hardis, placèrent ses statues en robe prétexte sur la tribune aux harangues, et publièrent des édits de sa part, comme s'il eût été vivant, et qu'il eût dû bientôt reparoître pour se venger de ses ennemis. Son nom étoit cher à une grande partie du peuple et des soldats; plusieurs imposteurs se l'attribuèrent, comme une recommandation capable de les accréditer. Une façon de penser si étrange et si dépravée venoit de la corruption générale des mœurs. Néron avoit gagné les soldats par ses largesses et par le relâchement de la discipline: il avoit amusé le peuple par des spectacles licencieux auxquels il prenoit part lui-même d'une façon indécente. Tous les vices trouvant en lui un protecteur déclaré, les vicieux le regrettoient. D'ailleurs, ce prince entendoit quelquefois raillerie; et, tout cruel qu'il étoit, il laissoit, par lassitude du crime ou par bizarrerie, échapper quelques traits de clémence. Lorsqu'après le parricide d'Agrippine on entrépandu ces vers-ci:

Quis negat Æneæ magnâ de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Loin de rechercher les auteurs de cette épigramme et de quelques autres vers satiriques, il empêcha, dit Suétone, qu'on punît ceux qui étoient accusés d'y avoir eu part. Ce fut une opinion assez commune dans les premiers siècles de l'Eglise que Néron n'étoit pas mort, comme on l'avoit cru, et qu'il étoit réservé à faire le personnage de l'Antechrist. Il reste de ce prince quelques *Vers* qui ne sont remarquables que par l'enflure et un air d'affectation. Il fut le premier empereur qui employa des secours étrangers pour les discours, que ces maîtres du monde prononçoient en public. Le talent et l'exercice de la parole avoient été toujours en honneur tant à Rome que dans la Grèce, et dès le temps d'Homère l'éducation des princes avoit ces deux grands objets: *bien dire et bien faire.* Sénèque prêtoit sa plume à Néron, et le faisoit parler ou écrire dans un nouveau genre d'éloquence qui n'étoit pas le meilleur. Tacite a peint ce monstre sous les couleurs les plus odieuses; malheureusement une partie de ce tableau du plus grand des peintres ne nous est point parvenue. Suétone, par sa froide narration, ne nous dédommage pas de cette perte.

II. NÉRON (le consul). *Voy.* ANNIBAL, *et* ASDRUBAL, n° II.

III. NÉRON (Pierre), jurisconsulte français, auteur d'une collection d'Édits, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1720, sous ce titre: *Recueil d'édits et d'ordonnances* de Pierre Néron et d'Etienne Girard, avec les notes d'Eusèbe de Laurière et de Ferrière, 2 vol. in-fol.

* I. NERSÈS IV, patriarche arménien, surnommé *Chenorhaly*, c'est-à-dire *le Gracieux*, étoit fils d'un prince arménien appelé *Abirad*, un des descendans de la famille arsacide des Parthes.

Nersès naquit l'an 1102 de Jésus-Christ, et fut élevé depuis sa tendre jeunesse auprès de son oncle Grégoire III, grand-catholicos d'Arménie. Doué d'une imagination vive, d'un esprit ardent, et d'une pénétration extraordinaire à concevoir et à traiter en vers et en prose sur toutes les sciences sacrées et profanes, on lui donna, dès l'âge de 30 ans, le titre de poëte par excellence. Ses vertus, son affabilité et ses connoissances profondes lui procurèrent, en 1135, la dignité épiscopale, et la place de conseiller intime auprès du catholicos. En 1166, après la mort de ce chef d'Eglise, Nersès lui succéda dans la dignité pontificale par les vœux unanimes de sa nation. Il gouverna son peuple avec une sagesse admirable; il entretint pendant long-temps des correspondances avec Manuel I, empereur de Constantinople, et voulut établir l'union entre les Eglises grecque et arménienne; mais avant d'aplanir les difficultés qui existoient entre eux, ce patriarche, vertueux et savant, mourut le 13 août, en 1173, à l'âge de 71 ans, regretté universellement, laissant après lui un grand nombre d'ouvrages fort estimés, qui sont, I. Un *Traité contre les tontraciens*. (*Voyez* l'article Naregatzy, n° I.) II. *Abrégé historique d'Arménie*, écrit en vers. III. *Elégies sur la prise de la ville d'Edesse par les Sarrasins*, en 1144, contenant 2090 vers. IV. Un Poëme intitulé *Jésus le fils*. Ce livre, qui contient huit mille vers, est un chef-d'œuvre de poésie, et a valu à son auteur le titre d'Homere d'Arménie. Il renferme l'histoire entière de l'ancien et du nouveau Testamens décrite d'une manière admirable. Jacques Villotte, dans son Dictionnaire arméno-latin, l'appelle le *Livre vraiment divin*. V. Les *Enigmes*. C'est un recueil de poésies, divisé en quatrains, chacun de quatre vers. L'ingénieux Nersés y exerce la subtilité de son esprit, en renfermant dans une borne si étroite les faits et les circonstances qui caractérisent les principaux personnages de l'histoire sacrée et profane, ainsi que les vices, les vertus, et les choses naturelles, telles que le soleil, la lune, le miel, le grenadier et autres. VI. *Lettres universelles*, *adressées aux différentes classes des hommes d'église*, *aux princes*, *aux gens de guerre*, *aux citoyens*, *aux marchands*, *aux laboureurs*, *aux femmes*, *au menu peuple*. Nersès, qui écrivit ces lettres lors de son avénement au trône patriarcal, y parle de son élection, décrit au long le poids de sa charge, et les invite par son éloquence à vivre en hommes vertueux et chrétiens chacun selon sa condition. VII. Un *Recueil de lettres familières*, en vers et en prose. VIII. Un *Traité contre les manichéens et les syronistes*. IX. *Commentaire sur les ouvrages philosophiques et grammaticaux de David-le-philosophe*. X. *Commentaire de saint Matthieu*. XI. Un *grand nombre d'homélies*, *de vies de saints*, *d'histoires particulières*, *d'hymnes ecclésiastiques et de chansons*. XII. Une *Grammaire*, divisée en trois livres, avec un petit *Vocabulaire*. XIII. Un *Traité de logique*. L'historien Arakel, qui vivoit au même siècle, parle de cet auteur avec beaucoup d'éloges, et le regarde comme un des restaurateurs des sciences en Arménie, après les dévastations faites dans ce pays par les Turcs et les Per-

sans. La plupart des ouvrages de cet auteur célèbre ont été imprimés à Constantinople, à Amsterdam et en Russie. La bibliothèque impériale en possède plusieurs exemplaires. Ils sont aussi en manuscrits dans les nos 131 132, 57 et autres.

* II. NERSÈS, fils d'Ochïn, prince de la ville de Lampron en Cilicie, neveu du précédent, né l'an 1153, fut élevé par les plus habiles maîtres de son temps, et particulièrement par son oncle. La pénétration d'esprit, le goût dominant pour les sciences, le rendirent bientôt l'homme le plus célèbre de sa patrie. Il connoissoit à fond les langues grecque, latine, égyptienne et syriaque. Il abandonna ses droits à la principauté de son père, se donna entièrement aux études des sciences, et, à l'âge de 20 ans, il composa en l'honneur de son oncle, un *Poëme* de 974 vers de huit syllabes chacun. Forcé par l'invitation du patriarche du pays, Nersès de Lampron fut sacré, à l'âge de 26 ans, archevêque de cette ville et de celle de Tarse, dans un concile national à Romgla sur l'Euphrate en 1179. Cet archevêque prononça un discours qui est un chef-d'œuvre d'éloquence sacrée. En 1190, Frédéric I, après des trahisons éprouvées de la part des Grecs, et des combats sanglans livrés au calife de Canit, entra dans l'Asie mineure, à la tête des troupes croisées. Nersès alla alors, de la part du roi d'Arménie, auprès de cet empereur, lui promit tous les secours nécessaires, le passage pour entrer dans la Syrie, et la conclusion d'un traité d'alliance que ce souverain avoit proposé au prince d'Arménie. En 1197 il alla aussi auprès de l'empereur de Constantinople pour rétablir la bonne harmonie entre les deux pays. De retour dans sa patrie, Nersès mourut peu de temps après, l'an 1198, le 18 juillet, et fut regretté par tous ses concitoyens. Il laissa après lui un grand nombre d'*ouvrages* écrits avec beaucoup de chaleur et d'érudition. I. Le *Poëme en l'honneur de Nersès IV*, dont on a parlé plus haut. II. *Discours oratorique prononcé au concile de Romgla.* III. *Commentaire des Psaumes de David.* IV. *Commentaire des douze Prophètes mineurs.* V. *Celui sur tous les ouvrages de Salomon.* VI. *Explication des rites et des cérémonies ecclésiastiques.* VII. *Traité sur les évêchés et les siéges patriarcals.* VIII. *Grand nombre d'homélies et de vies de saints.* IX. La *Traduction des œuvres du pape saint Grégoire-le-Grand, et les règles de saint Benoît.* X. Un *Recueil de chansons et d'hymnes d'église.* XI. Un *Recueil de lettres écrites à plusieurs personnages et aux savans de diverses nations.* A la reserve du Discours oratorique de cet auteur, qui fut imprimé à Constantinople en 1746, et à Venise en 1787, in-8°, tous ses autres *ouvrages* sont manuscrits, et la plupart se trouvent dans la bibliothèque impériale, nos 29, 76 et autres.

† NERVA (Cocceïus), empereur romain, succéda à Domitien l'an 96 avant J. C. C'est le premier empereur qui ne fut point Romain ou Italien d'origine; car, quoiqu'il fût né à Narni, ville d'Ombrie, ses parens étoient originaires de Crète. (*V.* Cocceïus, n° I.) Son aïeul Marcus Cocceïus Nerva, avoit été consul sous Tibère, et avoit eu toujours beaucoup de crédit auprès de cet

empereur, qui l'emmena avec lui dans l'île de Caprée, où il se laissa mourir de faim, ne voulant plus être témoin des crimes de ce méchant prince. Son père étoit un savant jurisconsulte que Vespasien avoit comblé d'honneurs et de bienfaits. Le fils fut digne de lui, par sa sagesse, par son affabilité, sa générosité, son activité et sa vigilance. Il sentit que la vraie grandeur des souverains, ainsi que le bonheur des peuples, consistent à savoir unir l'empire d'un seul avec la liberté de tous. *Nerva César*, dit Tacite, *res olim dissociabiles miscuit, principatum et libertatem*. Son premier soin fut de rappeler tous les chrétiens exilés et de leur permettre l'exercice de leur religion. Les païens qui avoient eu le sort des chrétiens bannis revinrent aussi de leur exil. Aussi libéral que juste, il abolit tous les nouveaux impôts; et ayant épuisé ses revenus par ses largesses, il y remédia par la vente de ses meubles les plus riches. Il voulut qu'on élevât à ses propres dépens les enfans mâles des familles indigentes, et défendit par une loi d'abuser du bas âge des enfans pour en faire des eunuques. Sa modestie égaloit son équité. Il ne souffrit pas qu'on élevât aucune statue en son honneur, et convertit en monnoie toutes les statues d'or et d'argent que Domitien s'étoit fait ériger, et que le sénat avoit conservées après les avoir abattues. Ses bienfaits s'étendirent à tous ses sujets. Un certain Atticus ayant trouvé dans sa maison un trésor, en informa l'empereur, et le pria de lui en assigner l'usage. Nerva lui répondit : « Vous pouvez user de ce que vous avez trouvé..... » Atticus lui marqua par une seconde lettre que le trésor trouvé étoit au-dessus de la fortune d'un particulier. L'empereur lui récrivit en ces termes : « Abusez si vous voulez du gain inopiné que vous avez fait, car il vous appartient. » Le fils d'Atticus, connu sous le nom de Tibérius Claudius Atticus Hérodes, n'abusa point des richesses de son père; car il s'en servit pour embellir Athènes de superbes édifices.... La clémence de Nerva donnoit le plus beau relief à toutes ses autres vertus. Il avoit juré solennellement que, tant qu'il vivroit, nul sénateur ne seroit mis à mort. Il fut si fidèle à sa parole, qu'au lieu de punir deux d'entre eux qui avoient conspiré contre sa vie, il se contenta de leur faire connoître qu'il n'ignoroit rien de leur projet. Nerva les mena ensuite au théâtre, les mit à ses côtés, et leur montrant les épées qu'on lui présentoit suivant la coutume : il leur dit : « Essayez sur moi si elles sont bonnes. » Quelque doux que fût son gouvernement, son règne ne fut pas pourtant exempt de ces complots que la tyrannie fait naître. Les prétoriens se révoltèrent la seconde année de son empire. Ils allèrent au palais, et forcèrent l'empereur, les armes à la main, à se prêter à tout ce qu'ils voulurent. Nerva, trop foible ou trop vieux pour opposer une digue aux rebelles et soutenir seul le poids du trône, adopta Trajan. Il mourut l'année d'après, l'an 98 de J. C. Ce monarque étoit recommandable par toutes les qualités d'un prince philosophe, et sur-tout par sa modération dans la plus haute fortune; mais sa douceur eut de malheureux effets. Les gouverneurs des provinces commirent mille injustices, et les petits furent tyrannisés, parce que le souverain ne savoit pas les répri-

mer. Aussi Fronton, un des principaux seigneurs de Rome, dit un jour publiquement : « C'est un grand malheur que de vivre sous un prince où tout est défendu; mais c'en est un plus grand, d'être sous celui où tout est permis. » L'excessive facilité de Nerva lui fut reprochée ingénieusement par Junius Mauricus. Ce grave sénateur, de retour de l'exil auquel Domitien l'avoit condamné, étoit à table avec l'empereur, et voyoit parmi les convives Veïento, l'un des instrumens de la tyrannie de Domitien. On vint à parler de l'aveugle Catullus Messalinus qui ne vivoit plus alors et dont la mémoire étoit en exécration à cause de ses délations odieuses, et des avis sanguinaires qu'il avoit toujours été le premier à ouvrir dans le sénat. Comme chacun en disoit beaucoup de mal, Nerva lui-même proposa cette question : « Que pensez-vous qu'il lui fût arrivé, s'il eût vécu jusqu'à ce jour ? — Il souperoit avec nous, répondit Mauricus. » Nerva aimoit les lettres, et récompensoit ceux qui s'y adonnoient. Néron l'avoit beaucoup aimé, à cause de son talent pour la *poésie*, qu'il cultivoit en homme sage, sans trop s'y appliquer.

NERVET (Michel), médecin, né à Evreux, mort en 1729, à 66 ans, exerça sa profession dans sa patrie avec distinction. L'étude des langues grecque et hébraïque remplit les momens de loisir que lui laissoit le soin des malades. Elle lui facilita les moyens de travailler avec succès dans l'interprétation de l'Ecriture sainte. Il a laissé un grand nombre de *Notes*, en manuscrit, sur les livres sacrés. On a de lui *quatre explications* sur autant de passages du nouveau Testament, dans les Mémoires du P. Desmolets, tome 3, partie première, pag. 162.

* NÉRY (Jean-Baptiste), né dans le territoire de Bologne dans le 17e siècle, étudia dans cette ville la philosophie et la médecine, qu'il abandonna bientôt pour cultiver les belles-lettres et sur-tout la poésie, dans laquelle il suivit les traces des Achillini, des Guarini et des autres poëtes de ce temps. Secrétaire d'un prince romain, il sortit de chez lui sans autres ressources pour vivre que ses *productions* poétiques, et mourut de misère le 11 août 1726. On a de lui des *Oratorios* et des *Drames* assez estimés en Italie.

* NESBIT (Thomas), le plus jeune des fils du lord président Nesbit de Dirlton, né à Edimbourg en 1672, se livra à son goût pour les antiquités et s'y appliqua avec succès. Son excellent *ouvrage* sur le blason n'a été surpassé par aucune production de ce genre en anglais. Il a écrit une *Défense des antiquités d'Ecosse*, dont le manuscrit se trouve dans la bibliothèque des avocats à Edimbourg. Il mourut à Dirlton en 1725, âgé de 56 ans.

I. NESLE. *Voy.* MAILLY, n° II.

† II. NESLE (N... de), né à Meaux, cultiva d'abord la poésie, et fit beaucoup de *vers* médiocres. Son poëme du *Sansonnet*, imitation de Vert-Vert, est ce qu'il a fait de plus passable en ce genre : on y trouve quelques détails agréables. Ayant quitté la poésie pour la prose, il donna des *ouvrages* aussi médiocres que ses vers. Les principaux sont, I. L'*Aristippe moderne*, 1738, in-12; écrit sans énergie, et plein de choses communes. II.

Préjugés du public, 1747, 2 vol. in-12. III. *Préjugés des anciens et des nouveaux philosophes sur l'ame humaine*, Paris, 1765, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est un recueil des plus forts argumens qu'on ait opposés aux matérialistes. IV. *Préjugés du public sur l'honneur*, Paris, 1766, 3 vol. in-12. Quoique ce livre, ainsi que ceux du même auteur, soit d'un style foible, et rempli de trivialités, on l'estime, parce que l'honnêteté de l'écrivain a passé dans ses ouvrages. De Nesle mourut pauvre à Paris, en 1767, dans un âge avancé, après avoir soutenu l'indigence avec fermeté.

† NESMOND (Henri de), d'une famille illustre de l'Angoumois, distingué de bonne heure par son éloquence, fut élevé à l'evêché de Montauban, ensuite à l'archevêché d'Albi, et enfin à celui de Toulouse. L'académie française se l'associa en 1710. Louis XIV faisoit un cas particulier de ce prélat. Un jour qu'il haranguoit ce prince, la mémoire lui manqua : « Je suis bien aise, lui dit le roi avec bonté, que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. » Il mourut en 1727. On a un recueil de ses *Discours*, *Sermons*, etc., imprimé à Paris, 1734, in-12. Son style est simple, soutenu; mais il manque souvent de chaleur. Il dit un jour à un curé, qui s'excusoit de s'être trouvé à un repas de noces, sur l'exemple de Jésus-Christ aux noces de Cana : « Ce n'est pas là le plus bel endroit de sa vie. » Ce prélat étoit neveu du vertueux François DE NESMOND, évêque de Bayeux, dont la mémoire est encore en grande vénération dans ce diocèse pour tous les bienfaits qu'il y a répandus, et qui mourut en 1715, doyen des évêques de France. On ne sut qu'après sa mort qu'il faisoit à l'infortuné Jacques II une pension de trente mille livres.

* I. NESSEL (Daniel), savant historien et bibliographe allemand, sur la fin du 17e siècle, a publié différens *ouvrages*, dont les principaux sont, I. *Catalogue des manuscrits grecs et orientaux de la bibliothèque de Vienne*, 1690, Vienne, in-folio. II. *Supplementum Bruschianum, sive Gasparis Bruschii monasteriorum et episcopatuum Germaniæ chronicon, sive centuria secunda ex auctoris autographo, edita à Daniele de Nessel*, Vienne, 1692, in-4°. III. *Prodromus pacificatorius, seu catalogus chronologicus tractatuum in toto orbe terrarum, ab anno 1400 ad annum 1685*, Vienne, 1600, in-4°; projet très-curieux, dit l'abbé Lenglet, mais qui n'a pas eu son exécution. Nessel étoit versé dans tous les genres d'érudition, et son savoir lui mérita la place de chef de la bibliothèque impériale à Vienne.

* II. NESSEL (Edmond), né à Liège en 1658, où il mourut en 1731, étudia la médecine à Leyde et en France. Après s'être mis en état de pratiquer sa profession d'une manière distinguée, il revint dans sa patrie, où sa réputation l'avoit précédé. Il fut recherché, et bientôt célèbre par les cures les plus difficiles. Nessel mourut revêtu du titre de premier médecin de George-Louis de Berghes, évêque de Liège. On a de lui *Traité analytique des eaux de Spa, de leurs vertus et usages*, Liège, 1569, in-12. Deux *manuscrits*, dans lesquels il avoit recueilli ce que les meilleurs écri-

vains ont dit sur les simples les plus en usage, et la méthode qui lui a le mieux réussi dans les maladies extraordinaires, sont restés aux mains de son fils, Matthieu NESSEL, conseiller de la cour allodiale de Liège, qui lui-même a écrit *Apologie des eaux de Spa*, Liège, 1713, in-8°.

* NESSON (Pierre), poëte et attaché à la maison de Jean, premier du nom, duc de Bourbon et officier dans le comté de Montpensier, florissoit, vers la fin du 14e et au commencement du 15e siècles. Pendant que son maître, pris à la bataille d'Azincourt, étoit prisonnier en Angleterre, Nesson, afin de charmer les ennuis de sa captivité, lui envoya un poëme de sa composition, intitulé *le Lay de la guerre*. Il y déplore les calamités qu'entraîne ce fléau de la société. Il est aussi l'auteur de *l'Oraison à la Vierge Marie*, laquelle est imprimée dans un ouvrage intitulé *le Grand calendrier et compost des bergers*. La Croix-du-Maine cite de lui *l'Hommage fait à Notre-Dame*, qui commence par ces vers :

Ma doulce nourrice pucelle
Qui de vostre tendre mamnelle, etc.

Du Verdier lui attribue *les Neuf Leçons de Job en rimes*. Tous les écrivains de son temps font de lui le plus grand éloge et vantent son doux langage. Ses *Œuvres* n'ont point été recueillies. Il avoit avec lui une fille ou une nièce appelée *Jeannette*, dont les vers qui nous sont inconnus furent l'objet de plusieurs louanges poétiques, où elle étoit appelée une *seconde Minerve*.

NESSUS (Mythol.), centaure, fils d'Ixion et de la Nue, offrit ses services à Hercule pour porter Déjanire au-delà du fleuve Evène. Lorsqu'il l'eut passée, il voulut l'enlever; mais Hercule le tua d'un coup de flèche : le centaure donna en mourant une chemise teinte de son sang à Déjanire, l'assurant que cette chemise auroit la vertu de rappeler Hercule, lorsqu'il voudroit s'attacher à quelqu'autre maîtresse. Elle étoit imprégnée d'un poison très-subtil, qui fit perdre la vie à ce heros.

* I. NESTOR (Denys), natif de Novare, descendoit de la noble famille des Arvenada, et étoit de l'ordre des frères-mineurs. Son *Vocabulaire de la langue latine*, imprimé in-fol. en 1483, à Milan, et à Venise en 1488, est recommandable comme un des premiers efforts faits par les modernes pour faciliter l'étude de cette langue. Il cultivoit aussi la poésie latine. On a encore de lui *Dissertatio de præcipuis Lexicis latinis*, à la tête du *Thesaurus* de J. M. Gessner.

† II. NESTOR, fils de Nélée et de Chloris, roi de Pylos, ville du Péloponnèse, près du fleuve Æmathe en Arcadie. Après être échappé au malheur de ses frères, qui furent tous tués par Hercule, il fit la guerre fort jeune, et, du vivant de son père, aux Epéens, peuple du Péloponnèse, appelés dans la suite Eléens. Etant aux noces de Pirithoüs, il combattit contre les centaures qui vouloient enlever Hippodamie. La vieillesse ne l'empêcha pas de partir pour la guerre de Troie avec les autres princes grecs, auxquels il fut si utile par la sagesse de ses conseils, qu'Agamemnon disoit que s'il avoit dix Nestor dans son armée, il prendroit la ville d'Ilion en peu de temps. Son éloquence étoit si douce et si touchante, qu'Homère dit que le miel couloit de ses lèvres quand il parloit. Il avoit

épousé Eurydice, fille de Climène, dont il eut sept fils et une fille. Homère dit qu'il vécut trois siècles, ce qui ne peut être pris que pour une fiction poëtique.

III. NESTOR *ou* LETOPIS NESTEROVA, historien russe, né en 1056, entra à l'âge de 20 ans au monastère de Peczerich à Kiow, où il mourut dans un âge avancé. Il a laissé une *Chronique de Russie*, qui va jusqu'à l'an 1115. Elle a été continuée par Sylvestre, moine à Kiow, et ensuite évêque de Péréaslaw, et par d'autres qui sont inconnus. Elle se termine à l'an 1206. Cette chronique a été publiée à Pétersbourg, in-4°, 1767, d'après un manuscrit trouvé à Konigsberg, et qui a été reconnu par les critiques comme le plus fidèle de tous ceux que l'on connoissoit. La simplicité et la naïveté forment le caractère de cette chronique estimée chez les Russes; c'est le plus ancien monument de leur histoire.

† NESTORIUS, né à Germanicie dans la Syrie, embrassa la vie monastique près d'Antioche, et se consacra à la prédication. C'étoit le chemin des dignités, et il avoit tous les talens nécessaires pour réussir. Un esprit vif et pénétrant, un extérieur plein de modestie, son visage exténué, tout concourut à lui concilier le respect et l'admiration des peuples. Après la mort de Sisinnius, en 428, Théodose-le-Jeune l'éleva sur le siége de Constantinople. Nestorius, enflammé par un zèle fanatique, tâcha de l'inspirer à ce prince. Il lui dit dans son premier sermon: « Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel. Secondez-moi pour exterminer les ennemis de Dieu, et je vous promets un secours efficace contre ceux de votre empire. » Après avoir établi son crédit par des édits rigoureux qu'il obtint de l'empereur contre les ariens, il crut que le temps étoit venu de donner une nouvelle forme au christianisme. Un prêtre, nommé Anastase, prêcha par son ordre qu'on ne devoit point appeler la Vierge la mère de Dieu, et Nestorius monta bientôt en chaire pour soutenir cette doctrine. Il falloit, selon lui, reconnoître en Jésus-Christ deux personnes aussi bien que deux natures, le Dieu et l'homme: de façon qu'on ne devoit pas appeler Marie mère de Dieu, mais mère du Christ. Cette opinion anéantissoit le mystère de l'incarnation, qui consiste dans l'union des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe; d'où résulte l'homme-Dieu, appelé Jésus-Christ. Voici, suivant l'abbé Pluquet, quelles étoient les raisons sur lesquelles Nestorius appuyoit son hérésie. « On ne peut, disoit-il, admettre entre la nature humaine et la nature divine d'union qui rende la Divinité sujette aux passions et aux foiblesses de l'humanité: et c'est ce qu'il faudroit reconnoître, si le Verbe étoit uni à la nature humaine, de manière qu'il n'y eût en Jésus-Christ qu'une personne. Il faudroit reconnoître en Jésus-Christ un Dieu né, un Dieu de trois mois, un Dieu qui devient grand, qui s'instruit. J'avoue, disoit Nestorius, qu'il ne faut pas séparer le Verbe du Christ; le Fils de l'Homme de la personne divine: nous n'avons pas deux Christs, deux Fils, un premier, un second. Cependant les deux natures qui forment ce Fils sont très-distinguées, et ne peuvent jamais se confondre. L'Ecriture distingue expressément ce qui convient au Fils,

et ce qui convient au Verbe. Lorsque saint Paul parle de Jésus-Christ, il dit : « Dieu a envoyé son Fils, fait d'une femme. » Lorsque le même apôtre dit que nous avons été réconciliés à Dieu par la mort de son Fils, il ne dit pas, par la mort du Verbe. C'est donc parler d'une manière peu conforme à l'Ecriture, que de dire que Marie est la mère de Dieu. D'ailleurs ce langage est un obstacle à la conversion des païens. Comment combattre les dieux du paganisme, en admettant qu'un Dieu meure, qu'il est né, qu'il a souffert? Pourroit-on, en tenant ce langage, réfuter les ariens, qui soutiennent que le Verbe est une créature? L'union ou l'association de la nature divine avec la nature humaine n'a pas changé la nature divine. La nature divine s'est unie à la nature humaine, comme un homme qui veut en relever un autre s'unit à lui. Elle est restée ce qu'elle étoit; elle n'a pas un attribut différent de ceux qu'elle avoit avant son union : elle n'est donc plus susceptible d'aucune nouvelle dénomination, même après son union avec la nature humaine; et c'est une absurdité d'attribuer au Verbe ce qui convient à la nature humaine. L'homme auquel le Verbe s'est uni est donc un temple dans lequel il habite. Il le dirige, il le conduit, il l'anime, et ne fait qu'un avec lui; voilà la seule union possible entre la nature humaine et la nature divine.... » Nestorius nioit donc l'union hypostatique, et supposoit en effet deux personnes en Jésus-Christ. Ainsi le nestorianisme n'est pas une logomachie ou une dispute de mots, comme l'ont pensé quelques savans, vraisemblablement parce qu'ils étoient prévenus contre saint Cyrille, ou parce qu'ils ont jugé de la doctrine de Nestorius par quelques aveux équivoques qu'il faisoit, et parce qu'ils n'ont pas assez examiné les principes de cet évêque. Il me paroît clair par les sermons de Nestorius, et par ses réponses aux anathèmes de saint Cyrille, qu'il n'admettoit qu'une union morale entre le Verbe et la nature humaine. »

Les nouveautés de Nestorius excitèrent une indignation générale. Eusèbe, depuis évêque de Dorylée, alors simple avocat, l'interrompit au milieu de son discours. Le peuple se souleva contre Nestorius, qui se servit de son crédit pour faire arrêter, emprisonner, et fouetter ses principaux adversaires. Ceux-ci s'adressèrent à saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui décida que le patriarche de Constantinople étoit dans l'erreur. Cette opposition de deux prélats alluma le feu de la discorde. Il se forma deux partis dans Constantinople; et ces deux factions n'oublièrent rien pour rendre réciproquement leur doctrine odieuse. Les ennemis de Nestorius l'accusoient de nier indirectement la divinité de Jésus-Christ, qu'il appeloit seulement Porte-Dieu, et qu'il réduisoit à la condition d'un simple homme. Les partisans de Nestorius, au contraire, représentoient saint Cyrille comme avilissant la Divinité et l'abaissant à toutes les infirmités humaines. Bientôt les deux patriarches informèrent toute l'Eglise de leurs contestations. Acace de Bérée et Jean d'Antioche approuvèrent la doctrine de saint Cyrille, et condamnèrent celle de Nestorius; mais ils conseillèrent, dit l'abbé Pluquet, au premier de ne pas relever avec tant de chaleur des expressions

peu exactes, et d'apaiser par un sage silence une querelle qui pourroit être funeste. Le pape Célestin, auquel les deux adversaires avoient écrit, assembla un concile à Rome, en 430, qui approuva Cyrille et anathématisa Nestorius. Le patriarche d'Alexandrie, fort de l'approbation de Rome, assembla un concile à Alexandrie, dans lequel il lança douze anathèmes contre toutes les propositions de Nestorius. Celui-ci n'y répondit que par douze autres anathèmes. L'empereur Théodose ordonna que l'on convoqueroit un concile général à Ephèse, en 431. Nestorius fut appelé à cette assemblée, et refusa de s'y trouver, sous prétexte que le concile ne devoit pas commencer avant l'arrivée des Orientaux. Les évêques n'eurent point d'égard à ces raisons, et ils le déposèrent après avoir condamné son système. Quelques jours après, Jean d'Antioche, arrivé à Ephèse avec ses évêques, prononça aussi sentence de déposition contre Cyrille, accusé d'avoir dans ses douze anathèmes renouvelé l'erreur d'Apollinaire. (*Voyez* Jean, n° LXXX.) Ce concile ne mit pas fin aux querelles. Les évêques d'Egypte et ceux d'Orient, après s'être lancé plusieurs excommunications, envoyèrent chacun de leur côté des députés à l'empereur. Les courtisans prirent parti dans cette affaire; ceux-ci pour Cyrille, ceux-là pour Nestorius. Les uns étoient d'avis que l'empereur déclarât que ce qui avoit été fait de part et d'autre étoit légitime; les autres disoient qu'il falloit déclarer tout nul, et faire venir des évêques désintéressés pour examiner tout ce qui s'étoit passé à Ephèse. Théodose flotta quelque temps entre les deux partis, et se décida enfin à approuver la déposition de Nestorius et celle de saint Cyrille, persuadé qu'en ce qui regardoit la foi, ils étoient tous d'accord, puisqu'ils recevoient tous le concile de Nicée. Le jugement de Théodose ne rétablit pas la paix: les partisans de Nestorius et les défenseurs du concile passèrent de la discussion aux insultes, et des insultes aux armes, et l'on vit bientôt une guerre sanglante prête à éclater entre les deux partis. Théodose, prince d'un caractère doux, foible et pacifique, fut également irrité contre Nestorius et contre Cyrille. Il fit venir l'un et l'autre en sa présence, écouta leurs raisons, et crut voir que ce qu'il avoit pris dans Nestorius pour du zèle et pour de la fermeté n'étoit que l'effet d'une humeur violente et superbe. Il passa de l'estime et de l'amitié au mépris et à l'aversion. (*Voyez* Cyrille, n° II, à la fin.) Cet hérésiarque devint donc odieux à toute la cour; son nom seul excitoit l'indignation des courtisans, et l'on traitoit de séditieux tous ceux qui osoient agir pour lui. Il en fut informé, et demanda à se retirer dans le monastère où il étoit avant de parvenir au siége de Constantinople. Il en obtint la permission, et partit aussitôt avec une fierté stoïque qui ne l'abandonna jamais. Du fond de son monastère, il excita des factions et des cabales. L'empereur, informé de ses intrigues, le relégua l'an 435 dans la Thébaïde, où il mourut dans la misère. Sa fin ne fut pas celle de l'hérésie. Elle passa de l'empire romain en Perse, où elle fit des progrès rapides; de là elle se répandit aux extrémités de l'Asie, et elle y est encore aujourd'hui professée par les chaldéens ou nestoriens de Syrie.

Nestorius avoit composé des *Sermons* et d'autres *ouvrages*, dont il nous reste des fragmens...... (*Voy.* l'Histoire du Nestorianisme, par le P. Doucin, jésuite, 1698, in-4°, et l'article LIBÉRAT n° III, dans ce dictionnaire). On a de lui *Evangelium infantiæ, vel liber apocryphus de infantiâ Servatoris, arabicè, edente cum latinâ versione et notis Henrico Sike.* Utrecht, 1697, in-8°.

† NETHENUS (Mathias), théologien de la religion protestante, né en 1518 dans le pays de Juliers, fut quelque temps ministre à Clèves, puis professeur de théologie à Utrecht en 1646, ensuite pasteur et professeur de théologie à Herborn, où il mourut en 1686. On a de lui divers livres de théologie et de controverse, où il y a plus de vivacité que de raison. Les plus connus sont le traité *De interpretatione Scripturæ*, Herborn, 1675, in-4°, et celui *De Transsubstantiatione*. Crénius rapporte que Nethénus croyoit qu'Adam n'étoit point sauvé, et qu'il étoit tellement infatué de cette opinion, qu'il la faisoit entrer dans tous ses sermons à Herborn, et même dans ses prières.

† I. NETSCHER (Gaspard), peintre, né à Prague en 1656, mort à La Haye en 1684, étoit fils d'un ingénieur mort au service du roi de Pologne. Sa mère, qui professoit la religion catholique, fut obligée de sortir de Prague. Elle se retira avec ses trois enfans dans un château assiégé, où elle vit périr de faim deux de ses fils. Le même sort la menaçoit; elle se sauva une nuit, tenant Gaspard entre ses bras, et vint à Arnheim, où un médecin nommé Tulkens lui donna du secours et prit soin du jeune Netscher. Il le destinoit à sa profession; mais la nature en avoit décidé autrement: il fallut lui donner un maître de dessin. Un vitrier, le seul homme qui sût un peu peindre à Arnheim, lui montra les premiers principes de l'art. Bientôt l'élève surpassa le maître. Il alla à Deventer chez Paul Terburg, peintre célèbre et bourgmestre de cette ville, pour se perfectionner. Netscher faisoit tout d'après nature; il avoit un talent singulier pour *peindre* les étoffes et le linge. Des marchands de tableaux occupèrent long-temps son pinceau, achetant à très-bas prix ce qu'ils vendoient fort cher. Gaspard s'en aperçut et résolut d'aller à Rome: on l'arrêta en chemin; il se logea à Bordeaux chez un marchand qui avoit une nièce fort aimable; Netscher ne put se défendre de l'aimer et de l'épouser. Il ne songea plus à son voyage et retourna en Hollande. Ce peintre s'appliqua au *portrait*, acquit beaucoup de réputation dans ce genre, et se fit une fortune honnête. Il préféra même son état à une pension considérable que Charles II, roi d'Angleterre, lui fit offrir pour l'attirer à son service. Netscher a travaillé en petit; il avoit un goût de dessin assez correct, mais qui tenoit toujours du goût flamand. Sa touche est fine, délicate et moelleuse; ses couleurs locales sont bonnes. Il avoit aussi une grande intelligence du clair-obscur. Sa coutume étoit de répandre sur ses tableaux un vernis, avant d'y mettre la dernière main; il ranimoit ensuite les couleurs, les lioit et les fondoit ensemble. Le musée Napoléon possède plusieurs de ses *tableaux*.

* II. NETSCHER (Théodore), fils du précédent, né à Bordeaux en 1661, mort à Hulst en 1732,

célèbre dans le genre du *portrait* : ses *ouvrages* sont encore recherchés.

* III. NETSCHER (Constantin), frère du précédent, né en 1670, mort en 1722, sans être parvenu au talent de son père, obtint de très-grands succès qu'il dut à l'art qu'il avoit de flatter le *portrait* des femmes, sans nuire à la ressemblance.

NETTER (Thomas), théologien de l'ordre des carmes, plus connu sous le nom de Thomas Waldansis ou de Walden, village d'Angleterre où il prit naissance, fut employé par ses souverains dans plusieurs affaires importantes. Il parut avec éclat au concile de Constance, où il terrassa les hussites et les wicléfites. Il mourut l'an 1430, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre. On a de lui un Traité intitulé *Doctrinale Antiquitatum fidei Ecclesiæ catholicæ*, 3 vol. in-fol., Venise, 1571. Cette édition, qui est rare, est la plus estimée. Il a fait d'autres *ouvrages* pleins d'érudition.

NEU (Jean-Christian), professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie à Tubinge, où il mourut en 1720, est auteur de quelques *ouvrages* historiques dans lesquels on remarque un savoir profond et une critique exacte.

I. NEUBAUER (Ernest-Frédéric), théologien protestant, né à Magdebourg en 1705, professeur d'antiquités, de langue, puis de théologie à Giessen, où il mourut en 1748 à 43 ans. On a de lui, I. Des *Dissertations académiques*. II. Des *Explications* heureuses de divers textes de l'Ecriture sainte. III. Des *Sermons*. IV. Des *Recueils* de petits Traités des savans de Hesse. V. Les *Vies* des professeurs en théologie de Giessen. L'érudition qui règne dans ces divers ouvrages lui a acquis un nom parmi les savans d'Allemagne.

* II. NEUBAUER (François), musicien, né en Bohême, mort en 1795, étudia son art à Prague et à Vienne, fut ensuite maître de musique de la chapelle du prince de Nassau, et se distingua par des pièces d'une belle composition. Cet artiste auroit atteint au plus haut talent, si l'ivrognerie excessive à laquelle il s'étoit abandonné ne l'eût arrêté dans sa carrière.

NEUBRIDGE. *Voyez* Litle.

* NEUCRANTZ (Paul), docteur en médecine, né à Rostock en 1605, mort à Lubeck, avec la qualité de physicien de cette ville, en 1671, a écrit, I. *De purpurâ liber singularis, in quo febrium malignarum natura et curatio proponitur*, Lubecæ, 1648, in-4°; Francofurti, 1660, in-4°. II. *De harengo exercitatio medica, in quâ principis piscium exquisitissima bonitas, summaque gloria asserta et vindicata*, Lubecæ, 1654, in-4°. III. *Idea perfecti medici*, ibidem, 1655. C'est l'oraison funèbre de Henri Meibonius.

* NEVE (Timothée), natif de Wotton dans le comté de Shrop, maître d'école à Spalding où il fonda une société littéraire dont il fut le secrétaire, fut successivement chanoine de Peterborough, prébendier de Lincoln, archidiacre de Huntingdon, et curé d'Alwalton. Il présenta en 1727, à la société de Spalding, un *Essai sur l'invention de l'imprimerie et sur les premiers imprimeurs en Angleterre*. Il mourut en 1740.

I. NEVERS (Jean, comte de). *Voyez* Jean, n° LXVII.

II. NEVERS (Louis de Gonzague, duc de Nevers), fils de Frédéric II, duc de Mantoue, naquit en 1538. Ayant passé de bonne heure en France, il devint duc de Nevers en 1565 par son mariage avec Henriette de Clèves, héritière de ce duché. Il servit avec distinction sous Henri II, Charles IX et Henri III. Il obtint le gouvernement de Champagne, et fut le premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Nevers avoit été blessé à la cuisse en 1567, en combattant contre les calvinistes. On a prétendu que des propos durs que Henri IV lui tint dans le conseil l'affligèrent tellement, que ses blessures se rouvrirent. Il mourut peu de jours après, en octobre 1595. Si la cause de sa mort est véritable, on peut dire qu'il méritoit un meilleur sort; car s'il eut des emplois considérables en France, il en fut digne par ses talens, ses vertus et ses services. Turpin a publié son Histoire, Paris, 1790, in-12. Nous avions déjà ses *Mémoires* publiés par Gomberville, 1665, 2 vol. in-fol. Ils renferment des choses curieuses, et s'étendent depuis 1574 jusqu'en 1595. On y a joint beaucoup de pièces intéressantes, dont quelques-unes vont jusqu'en 1610, année de la mort de Henri IV.

III. NEVERS (Philippe-Julien Mazarin-Mancini, duc de), chevalier des ordres du roi, neveu du cardinal Mazarin, qui le fit confirmer dans la possession de ses états par le traité de Quiérasque en 1631. Il naquit à Rome, et reçut de la nature beaucoup de goût et de talens pour les belles-lettres; mais ce goût ne parut point dans ses *cabales* pour la Phèdre de Pradon contre celle de Racine. Madame des Houlières fit, au sortir de la première représentation d'un des chefs-d'œuvre de la scène française, le fameux sonnet :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord persone n'entend rien, etc.

mais il ne parut point sous son nom. On chercha par-tout à deviner l'auteur de ces vers. Les amis de Racine les attribuèrent au duc de Nevers, et parodièrent le sonnet :

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais persone n'entend rien, etc.

C'étoit aussi peu rendre justice à ce duc, dont on a des vers fort agréables, qu'il la rendoit peu lui-même à Racine, dont il n'estimoit point les ouvrages. Mais les couleurs dont on peignoit le duc dans la parodie étoient affreuses; on y traita sa sœur encore plus indignement :

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les cours, etc.

Il ne douta point que cette atrocité ne vînt de Despréaux et de Racine. Dans son premier transport, il parla de les faire assommer. Tous deux désavouèrent les vers dont le duc les croyoit les auteurs : ils en appréhendèrent les suites terribles. Cette affaire eût pu réellement en avoir, sans le prince de Condé, fils du grand Condé, qui prit Racine et Despréaux sous sa protection. Il fit dire au duc de Nevers, et même en termes assez durs, qu'il regarderoit comme faites à lui-même les insultes qu'on s'aviseroit de leur faire. Il fit même offrir aux deux amis l'hôtel de Condé pour retraite. « Si vous êtes innocens,

leur dit-il, venez-y; et si vous êtes coupables, venez-y encore. » Cette querelle fut éteinte, lorsqu'on sut que le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, Manicamp, et quelques autres seigneurs de distinction, avoient fait dans un repas la parodie du sonnet. Le duc de Nevers mourut en 1707, après avoir publié plusieurs *Pièces de Poésies*, d'un goût singulier, et qui ne manquent ni d'esprit, ni d'imagination. On a de lui, I. *Défense du poëme héroïque*, avec quelques *Remarques* sur les OEuvres satiriques du sieur D*** (Despréaux), Paris, 1674, in-12. Cette critique a été faite en société avec l'abbé Regnier-Desmarets et l'abbé Testu. II. Le *Parfait cocher*, publié par La Chesnaye des Bois, Paris, 1744, in-8°. On connoît ses *vers* contre l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, qui avoit écrit contre l'archevêque Fénélon :

Cet abbé qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de ses souffrances,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils le duc de Nivernois. *Voyez* NIVERNOIS.

† NEVEU (Guillaume), avocat au présidial de Lyon, *éditeur* des OEuvres de Nicolas Boyer, président au parlement de Bourgogne en 1558.

* NEUFCHATEL (Charles de), fils de Jean de Neufchâtel, lieutenant-général au duché et comté de Bourgogne, chambellan du roi de France, et duc de Bourgogne, né en 1442, n'avoit pas encore 21 ans qu'il fut élu archevêque de Besançon, par voie de postulation, le 4 janvier 1463, et fit son entrée dans cette ville le 10 juillet suivant, accompagné de 800 gentils hommes allemands et comtois, etc. En 1480 le roi Louis XI lui donna l'administration de l'évêché de Bayeux; pendant son absence il établit un suffragant à Besançon, et ne négligea pas pour cela le soin de son premier diocèse. Il fut le premier prélat qui fit imprimer des Missels et des Bréviaires. En 1489 il fit faire une édition du Bréviaire, Paris, in-8°, caractères gothiques. En 1487 il avoit fait imprimer ses *Statuts synodaux*, en latin, in-8°, caractères gothiques. Comme ces statuts peignent l'esprit du temps, on nous permettra d'en citer quelques-uns, dont voici la traduction. « Tous les ecclésiastiques doivent porter une tonsure convenable à l'ordre qu'ils ont reçu; ils ne doivent entretenir ni leur chevelure ni leur barbe, mais les couper toutes les semaines, ou chaque quinzaine au moins. Leurs habits ne doivent être ni longs ni courts. Leurs chausses ni leurs capuchons ne doivent être ni verts ni rouges. — Les ecclésiastiques qui n'ont pas un revenu suffisant pour vivre doivent chercher à gagner leur vie honnêtement, soit en copiant des livres, ou de toute autre manière; qu'ils s'abstiennent sur-tout de tenir des cabarets et d'ouvrir des boutiques. — Les doyens ruraux rapporteront, par écrit, dans chaque synode, les noms des adultères, des concubinaires, des usuriers publics, des sorciers, des hérétiques, des blasphéma-

teurs. — Quand les curés ou leurs vicaires auront reçu la troisième monition contre un excommunié, ils doivent avertir les seigneurs temporels ou leurs officiers, d'obliger par saisie de leurs biens ou prise de corps un tel excommunié de satisfaire à ses créanciers. — Quand les églises sont interdites, on ne peut sonner les cloches, on doit réciter les offices à voix basse, et ne point souffrir que les interdits ou les excommuniés entendent la messe derrière les portes ou aux fenêtres des églises. — Si les excommuniés malades demandent à se confesser, on pourra, moyennant une caution suffisante qu'ils fourniront, leur administrer les sacremens de pénitence, eucharistie et extrême-onction. Les curés avertiront ceux qui ont cautionné les excommuniés malades, que, quinze jours après la mort desdits malades, ils aient à satisfaire leurs créanciers, faute de quoi ils seront excommuniés eux-mêmes. — Les calices doivent être d'or ou d'argent, ou d'étaim, en cas d'extrême pauvreté ; mais il n'est pas permis de se servir de vases de verre, de pierre, de bois, de plomb, d'airain, de cuivre, ou de fer. » Charles de Neufchâtel mourut en 1498, dans son diocèse de Bayeux.

† NEUFGERMAIN (Louis de), poëte français, sous le règne de Louis XIII, étoit un peu fou, pour ne rien dire de plus, et servoit de jouet au duc d'Orléans, au cardinal de Richelieu, et aux beaux-esprits de ce temps-là. Il s'avisa de faire des vers dont les rimes étoient formées des syllabes qui composoient le nom de ceux qu'il prétendoit louer. Voiture tourna en ridicule cette manie pédantesque. Neufgermain voulut lui répondre ; mais c'étoit la brebis qui se battoit contre le lion. Cet homme singulier se qualifioit de poëte hétéroclite de Monsieur, frère unique de Sa Majesté. Ses *poésies* ont été imprimées en 1630 et 1637, 2 vol. in-4°.

I. NEUFVILLE (Nicolas de), seigneur de Villeroi, etc., conseiller et secrétaire d'état, grand-trésorier des ordres du roi, étoit d'une famille anoblie au commencement du 16e siècle, et qui s'est éteinte vers la fin du 18e siècle. Il épousa la fille de l'Aubespine, secrétaire d'état, et fut employé par Catherine de Médicis dans les affaires les plus importantes. Dès l'âge de 18 ans on le regardoit comme un homme d'un mérite consommé, et il exerça la charge de secrétaire d'état en 1567, à 24 an, sous Charles IX. C'est en cette qualité qu'il signa le premier pour le roi. (*Voy.* CHARLES IX, roi de France.) Il continua d'exercer la même charge sous les rois Henri III, Henri IV, et Louis XIII, auxquels il rendit les services les plus distingués. Ce ministre eut cependant beaucoup d'ennemis et de jaloux, qui le firent passer long-temps pour ligueur, et ligueur qui, depuis la paix, avoit encore conservé des liaisons avec l'Espagne. L'Hoste, commis, filleul et créature de Villeroi, fut convaincu de trahir l'état, et d'envoyer à Madrid un double de tout ce qui passoit par ses mains. Il se noya en s'enfuyant. (*Voy.* HOSTE, n° III.) Les ennemis de son maître renouvelèrent à cette occasion leurs accusations contre lui ; mais les gens désintéressés, qui creusèrent cette affaire, ne crurent point qu'il y eût trempé. Il mourut à Rouen le 12 novembre 1617, à 74 ans, dans

le temps qu'on tenoit une assemblée des notables. On a des *Mémoires* imprimés sous son nom, en 4 vol. in-8°, Paris, 1634 et 1636, réimprimés à Trévoux en 7 vol. in-12, en y comprenant la continuation. Ils contiennent moins de particularités curieuses et intéressantes qu'une apologie de sa conduite, et des leçons pour les ministres et pour les peuples. Le style n'en est pas léger, mais le fond en est judicieux et solide. On y trouve plusieurs pièces importantes sur les affaires qui se sont traitées depuis 1567 jusqu'en 1604. Ils ont été continués jusqu'en 1620, par Dumesnil Basire, qui a été l'éditeur de l'impression de 1734. Ce qui les rend sur-tout recommandables, c'est l'idée avantageuse qu'ils donnent de Villeroi. Habile politique, ministre appliqué, humain, ennemi de la flatterie et des flatteurs, protecteur des gens de bien et des gens de lettres, ami fidèle, bon père, bon mari, maître généreux, il fut le modèle des bons citoyens. Voici sous quels traits le peignait Henri IV. Un jour qu'il s'entretenoit avec ses courtisans des talens de ses différens ministres : « Villeroi, dit-il, a une grande routine dans les affaires, et une connoissance entière dans celles qui se sont faites de son temps, auxquelles il a été employé dès sa première jeunesse. Il tient un grand ordre dans l'administration de sa charge, et dans la distribution des expéditions qui passent par ses mains. Il a le cœur généreux, et fait paroître son habileté dans son silence et sa grande retenue à parler en public. Cependant il ne peut souffrir qu'on contredise ses opinions, croyant qu'elles doivent tenir lieu de raison ; il les réduit à temporiser, à patienter, et à s'attendre aux fautes d'autrui ; de quoi je me suis pourtant très-bien trouvé. » (Mémoires de Sully, liv. 26.) *Voyez* AUBESPINE, n° IV.

II. NEUFVILLE (Charles de), seigneur de Villeroi, fils du précédent, gouverneur du Lyonnais, et ambassadeur à Rome, mourut le 18 janvier 1642, à 70 ans.—Son fils Nicolas fut gouverneur de Louis XIV en 1646. Ce prince le fit duc de Villeroi, pair et maréchal de France, chef du conseil royal des finances, etc. Ce duc mourut le 28 novembre 1685, à 88 ans, avec la réputation d'un courtisan honnête homme.

III. NEUFVILLE (François de), fils de ce dernier, duc de Villeroi, pair et maréchal de France, etc., commanda en Lombardie, où il fut fait prisonnier à Crémone le premier février 1702. Lorsqu'il fut choisi pour aller commander en Italie, toute la cour s'empressa de le complimenter ; le maréchal de Duras fut le seul qui lui dit : « Je garde mon compliment pour votre retour. » Les ennemis le rendirent sans rançon : ce qui nous coûta plus cher, dit Duclos, que si on l'eût payée pour le faire retenir. Au lieu de se borner au métier de courtisan, il alla en Flandre, et eut encore le malheur de perdre la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706. La perte étoit égale de part et d'autre, lorsque les troupes françaises se débandèrent pour fuir plus vite. L'ennemi, averti de ce désordre, détacha sa cavalerie après les fuyards ; un grand nombre fut pris, avec l'artillerie, les bagages et les caissons qui se trouvèrent abandonnés. Malheureux à la guerre, il fut plus heureux dans le cabinet. Il devint ministre d'état, chef du conseil des finances,

et gouverneur du roi Louis XV, auquel il parla peut-être plus de sa puissance que de ses devoirs à l'égard de son peuple. Il mourut à Paris le 18 juillet 1730, à 87 ans, regardé comme un général incapable et un seigneur hautain, mais comme un honnête homme fidèle à l'amitié, généreux et bienfaisant. (*Voy.* MONNOYE.) Ces qualités l'avoient rendu le favori de Louis XIV. Dans les orages de la cour, il parla hautement pour ses amis. Lorsque les sceaux furent ôtés au chancelier d'Aguesseau, il s'éleva contre cette injustice, et il dit à d'Armenonville, son successeur : « Je ne vous fais point de complimens, persuadé que vous êtes fâché de succéder à un homme comme d'Aguesseau. »

† NEUHOFF (Théodore de), gentilhomme allemand, du comté de La Marck, porta d'abord les armes en France, et ensuite en Espagne : le cardinal Alberoni lui donna le grade de colonel. Il épousa mademoiselle de Kilmanseck, favorite et demoiselle d'honneur de la reine. S'étant saisi des bijoux et de la garderobe de son épouse, il vint à Paris, se lia avec le fameux Law, qui lui fit une fortune aussi brillante que passagère. Neuhoff, ruiné, se retira en Angleterre, puis en Hollande. Enfin, après avoir voyagé et cherché fortune dans toute l'Europe, il se trouva à Livourne en 1736. Il eut des correspondances avec les mécontens de Corse, et leur offrit ses services. Il s'embarqua pour Tunis, y négocia de leur part, en rapporta des armes, des munitions et de l'argent, entra dans la Corse avec ce secours, et enfin s'y fit proclamer roi. Il fut ceint d'une couronne de lauriers, et reconnu dans l'île, où il maintint la guerre. Le sénat de Gênes mit sa tête à prix ; mais n'ayant pu le faire assassiner, ni soumettre les rebelles, on eut recours à la France, qui envoya successivement des généraux et des troupes. Théodore fut chassé. Il se retira dans Amsterdam, où ses créanciers le firent mettre en prison. Du fond de cette prison il promettoit toujours aux Corses qu'il viendroit bientôt les délivrer du joug de Gênes et de l'arbitrage de la France. « En effet, il trouva, dit Voltaire, le secret de tromper des juifs et des marchands étrangers établis à Amsterdam, comme il avoit trompé Tunis et la Corse. Il leur persuada, non seulement de payer ses dettes, mais de charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche, avec beaucoup de marchandises, leur promettant qu'ils feroient seuls le commerce de la Corse, et leur faisant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtoit la raison ; mais Théodore n'étoit pas moins fou qu'eux. Il s'imaginoit qu'en débarquant en Corse des armes, en paroissant avec quelque argent, toute l'île se rangeroit incontinent sous ses drapeaux, malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder ; il se sauva à Livourne, et ses créanciers de Hollande furent ruinés. Bientôt il se réfugia en Angleterre ; il fut mis en prison pour dettes à Londres, comme il l'avoit été à Amsterdam. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1756. M. Walpole eut la générosité de faire pour lui une souscription, moyennant laquelle il apaisa ses créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut misérablement le 2 décembre de la même

année. On grava sur son tombeau «Que la fortune lui avoit donné un royaume, et refusé du pain.» On a fait plusieurs ouvrages sur les événemens bizarres de la vie de ce monarque.

* NÉVIANUS (Marc), *ou* NEEFS, *ou* DE NEEF, né, selon Paquot, à Grammont en Flandre vers 1530, se distingua dans sa patrie comme médecin et comme bourgmestre. Ayant été pourvu d'un bénéfice, il se fit prêtre et alla s'établir à Gand, où il demeura jusqu'en 1573. Névianus, aimant le travail, consacra ses talens poétiques à la médecine; mais, différent de Macer et de Nicandre qu'il vouloit imiter, il ne mit aucune beauté dans ses vers. Ses ouvrages sont, I. *De plantarum viribus poëmation*, Lovanii, 1563, in-8°. Ce poëme fut dédié par l'auteur au comte d'Egmond, gouverneur de Flandre. II. *De qualitatibus primis, secundis, tertiis, iisque quas natura tegit occultas abditasve, poëmation*, Gandavi, 1573, in-8°. III. *De curandis morbis poëmation*, ibidem, 1573, 1575, in-8°. IV. *In Poëmation suum de curandis morbis, corollarium de febribus agens*, ibidem, 1575, in-8°. Tous ces poëmes montrent plus de savoir que de talent poétique; d'ailleurs la médecine est peu propre à exalter l'imagination d'un disciple d'Apollon.

† NÉVISAN (Jean), jurisconsulte, né à Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue, et l'enseigna ensuite à Turin. Son principal ouvrage est intitulé *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii, discutitur*, Paris, 1521, in-8°; Lyon, 1572. Les deux premiers livres roulent sur la thèse, qu'il ne faut pas se marier; et les deux suivans sur celle qu'il faut se marier, ce qui fait voir que l'auteur agite cette question problématiquement. Les deux derniers livres, qui sont entièrement étrangers aux précédens, examinent les règles qu'un juge doit suivre dans ses jugemens, *quomodò judicandum*. Ce livre curieux souleva contre lui les femmes. Il y débite des plaisanteries, et y étale une érudition assaisonnée de diversités amusantes, mais mal digérée. Il avoit tellement la fureur de citer, que, lorsqu'il rapporte un passage de l'Ecriture, il ne se contente pas de marquer l'endroit d'où il est pris, il y joint encore les citations de cinq ou six jurisconsultes qui en ont fait usage. C'étoit la méthode des autres jurisconsultes de son temps. Au reste on trouve dans l'ouvrage bien des choses singulières et des pensées originales. Il dit que Dieu ne créa pas la femme en même temps que l'homme, mais qu'il se réserva de la créer avec les autres animaux; que dans la révolte des anges contre Dieu, ceux qui demeurèrent neutres ne furent point précipités dans les enfers, mais que Dieu les envoya dans les corps des femmes pour faire enrager les hommes. Il soutient que la simple fornication n'est pas un péché mortel. Les dames de Turin, choquées de ses déclamations contre leur sexe, le chassèrent, dit-on, de leur ville à coups de pierres, et ne lui permirent de revenir qu'après une amende honorable, qu'il fit à leurs genoux; ce qui donna lieu aux deux prétendus vers suivans:

Rusticus est verè qui turpia dicit de muliere,
Nam scimus verè quod omnes sumus de muliere.

Névisan est le premier qui ait entrepris un catalogue des juriscon-

sultes, sous le titre de *Judex scriptorum in utroque jure*, Lyon, 1522. On a encore de lui un livre intitulé *Quæstio de librorum multitudine resecandâ*, Cologne, 1607, in-8°. Si Névisan se plaignoit déjà de son temps de la multitude des livres, qu'eût-il dit s'il eût vécu dans ce siècle? Ce seroit un problème à proposer: « L'abondance des livres est-elle un bien ou un mal? » La solution en seroit peut-être difficile.

† NEUKIRCH, conseiller d'état du margrave d'Anspach, fut un poëte agréable, quoique dans sa jeunesse il ait déparé ses *poésies* par une foule de comparaisons orientales, que les fréquens voyages aux Indes rendoient à la mode dans son pays. Ayant été nommé gouverneur du fils du margrave, il *traduisit* le Télémaque en vers pour son élève. Il est mort au milieu du 18e siècle.

† I. NEUMANN (Gaspard), théologien allemand, mort le 27 janvier 1715, à Breslaw, où il étoit pasteur, et inspecteur des églises et des écoles, a donné, I. Une grammaire hébraïque, sous le titre de *Clavis domûs Heber*. II. *De punctis Hebræorum litterariis*. III. *Genesis linguæ sanctæ*. Il y a dans cet ouvrage des choses que les théologiens regardent comme hasardées. Neumann, homme d'une imagination vive mais bizarre, écrivoit mieux en allemand qu'en latin. On a encore de lui d'autres *ouvrages*.

II. NEUMANN (Jean-George), né en 1661, professeur de poésie et de théologie, et bibliothécaire de l'université de Wirtemberg, où il mourut le 5 septembre 1709, à 48 ans. On a de lui des *Dissertations* curieuses, mais trop prolixes, sur des matières de controverse et de théologie.

* III. NEUMANN (Gaspard), né à Zullichau, dans le duché de Crossen, en 1683, mort conseiller aulique de Sa Majesté prussienne à Berlin, en 1737, voyagea beaucoup pour étendre ses connoissances dans la pharmacie, la chimie et la botanique. Au retour de ses voyages, il fut nommé professeur de chimie pratique à Berlin, membre du collége et de la société royale de Londres. Reçu docteur en la faculté de médecine à Hall, il fut agrégé, puis membre de l'académie des curieux de la nature et de l'institut de Bologne. Neumann a laissé, I. Dans les Actes des curieux de la nature, *Tractatus de oleo destillato formicarum æthereo*. II. *Tractatus de albumine ovi succino simili*. III. Dans les Mélanges de la société royale de Berlin, dont il étoit membre, *Disquisitio de camphorâ*. IV. *De experimento probandi spiritum vini gallici*. V. *De salibus alcalino fixis*. On a en outre de lui, VI. *Lectiones chimicæ de salibus alcalino-fixis et de camphorâ*, Berolini, 1727, in-4°. VII. *De succino, opio, caryophillis aromaticis et castoreo*, ibidem, 1730. VIII. *Disquisitio de ambrâ griseâ*, Dresdæ, 1736.

* NEUMAYR (François), né à Munich en 1697, entra chez les jésuites en 1712. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie, dirigea la congrégation latine de Notre-Dame à Munich, et devint prédicateur de la cathédrale d'Ausbourg. Ses *ouvrages*, écrits tantôt en allemand, tantôt en latin, ont été répandus dans toute l'Allemagne, et les derniers dans toute l'Eu-

rope catholique. On distingue parmi ceux-ci, I. *Gratia vocationis sacerdotis.* II. *Theatrum asceticum.* III. *Theatrum politicum.* IV. *Correctio fraterna.* V. *Exterminium acediæ.* VI. *Remedium melancoliæ.* VII. *Virtutes theologicæ.* Le plus considérable de ses ouvrages écrits en allemands, sont ses *Sermons de controverse*, 3 vol. in-4°. Il mourut à Ausbourg le premier mai 1765.

† NEURÉ (Mathurin de), habile mathématicien du 17ᵉ siècle, né à de Chinon, précepteur des enfans de Champigny, intendant de justice à Aix, fut chargé ensuite de l'éducation des princes de Longueville. Ses ouvrages sont, I. Deux *Lettres* en français, en faveur de Gassendi, contre Morin, Paris, 1650, in-4°. II. Une autre *Lettre* fort longue, en latin, au même philosophe, qu'on trouve dans la derniere édition de ses Œuvres. III. Et un *Écrit* aussi en latin, de 61 pag. in-4°, sur quelques coutumes ridicules et superstitieuses des Provençaux. Neuré cultivoit les muses latines; mais il manquoit de goût: l'enflure est le principal défaut de son style.

*NEUSER (Adam), celui des émissaires sociniens qui, le premier, infecta l'Allemagne de cette doctrine, dont il outroit même les principes. Samuel Crellius le représente comme l'auteur de cette opinion, qui condamne toute espèce de culte rendu à J-C. (*Voyez* Crellius, *Thesaur. epist. crozian.*, tom. I, p. 3.) Neuser fut banni pour ses erreurs et ses intrigues, et ayant passé en Turquie, il finit par se faire janissaire.

NEUSTAIN. *Voyez* Alexandrini, n° II.

† I. NEUVILLE (Pierre-Charles Frey de), né à Granville en 1692, d'une famille noble, établie en Bretagne, entra de bonne heure dans la société des jésuites. Ayant le génie de l'administration, il obtint tous les grades de son ordre, et fut deux fois nommé provincial. Ainsi que son frère, il avoit pour la chaire et l'art oratoire des talens distingués; ses *sermons*, au nombre de seize, ont été publiés par les abbés Querbeuf et May, ex-jésuites, et imprimés à Rouen, 1778, 2 vol. in-12; ils sont peut-être moins brillans que ceux de son cadet; mais ils sont plus solides. Après la destruction de sa société, Neuville se retira à Rennes, où il est mort en 1773, âgé de 81 ans, regretté de tous ceux qui l'avoient connu. On lui doit encore *Observations* sur l'institut de la société des jésuites, Avignon, 1771, in-12.

† II. NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude Frey de), frère du précédent, né à Vitré, en 1693, suivit l'exemple de son frère en entrant chez les jésuites. Il fit retentir les chaires de la cour et de la capitale de sa voix éloquente pendant plus de trente ans. Ce ne fut qu'en 1736 qu'il prêcha pour la première fois; mais il fit dès-lors une sensation très-grande. Son *Oraison funèbre* du cardinal de Fleury est un chef-d'œuvre, quoique ce fût son essai en ce genre; et *celle* du maréchal de Belle-Isle, quoique faite dans un âge avancé, a le mérite de ses autres productions. Après la destruction de sa société en France, le P. Neuville se retira à Compiègne, où il eut la permission de demeurer, quoiqu'il n'eût pas rempli les conditions exigées par le parlement.

Les bienfaits du roi et de la famille royale vinrent le chercher dans sa retraite et répandre quelque douceur sur sa vieillesse. Ce digne religieux mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 13 juillet 1774, dans sa 81e année. Sa conversation étoit aussi brillante que ses discours. Dans l'entretien le plus familier on retrouvoit cette abondance, cette facilité, cette propriété de termes qui étonnoient d'autant plus qu'il n'y mettoit point la recherche que quelques critiques reprochoient à ses *Sermons*, qui ont été publiés à Paris, 1776, en 8 vol. in-12. Quelques-uns de ces discours sont remarquables par la beauté des plans, la vivacité des idées, l'heureuse application de l'Ecriture, la singulière abondance d'un style pittoresque et original. Il n'a manqué au P. Neuville que d'avoir su resserrer son éloquence dans de justes bornes, d'avoir évité les écueils du bel-esprit et l'affectation de l'antithèse. On a encore de lui, I. Quelques volumes de *Lettres édifiantes et curieuses*. II. *Vie de saint Jean-François Regis*, de la compagnie de Jésus, Paris, 1737, in-12. III. *Morale du nouveau Testament, partagée en réflexions pour tous les jours de l'année*, Paris, 1758, 4 vol. in-12. Le P. Neuville, ayant beaucoup de goût pour l'histoire, avoit rassemblé trois volumes d'*Observations historiques et critiques*. La crainte qu'on ne trouvât dans cet ouvrage autre chose que ce qu'il vouloit dire, le détermina à le brûler quelques mois avant sa mort.

† III. NEUVILLE (Didier-Pierre Chicanac de), né à Nanci, d'une famille noble, fut successivement garde du roi de Pologne Stanislas, avocat, inspecteur de la librairie à Nîmes, ecclésiastique, et enfin professeur d'histoire au collége royal de Toulouse : c'est dans cette ville qu'il mourut en 1781. On a de lui, I. *L'abeille du Parnasse*, ou *Recueil de maximes tirées des poëtes français*, Londres, 1757, 2 vol. in-2. II. *Les aventures de Chansi et de Ranné*, Amsterdam, 1750, 2 vol. in-12. Elles se trouvent à la suite du Moyen d'être heureux, ou le Temple de Cythère, par Rivière. III. *Considérations sur les ouvrages d'esprit*, Amsterdam, Paris, 1748, in-12. IV. *Dictionnaire philosophique*, ou *Introduction à la connoissance de l'homme*, Londres (Paris), 1751, 1756, 1762, in-8°. Vauvenargues, Duclos, Trublet, d'Alembert, sont les auteurs dans lesquels le rédacteur a principalement puisé. V. *Esprit de l'abbé de Saint-Réal*, Paris, 1768, in-12.

IV. NEUVILLE, *Voyez* Neufville. — Baillet. — Poncy. — Quien.

NEWCASTLE. *Voyez* Cavendish, n° II.

* NEWCOMB (Thomas), fils d'un ministre du comté d'Hereford, arrière-petit-fils, du côté maternel du poëte Spencer, étoit chapelain du second duc de Richemond, et curé de Stopham, lorsqu'en 1734 il publia une *Traduction* de Velleius Paterculus. Long-temps auparavant il avoit donné un poëme sous le titre de *Bibliothèque*, qui est imprimé dans le troisième volume de la Collection choisie de Nicholl, et, en 1723, un autre poëme en douze livres, intitulé le *dernier jugement des hommes et des anges*, à l'imitation de Milton, 1723, in-fol. On lui doit encore

une *Traduction* de la mort d'Abel 1763, in-12., et beaucoup d'autres *pièces fugitives* recueillies en 1764, en 2 vol. in-12. Newcomb avoit été intimement lié avec le docteur Young.

* NEWCOMEN, (Matthieu), théologien, curé de Dedham au comté d'Essex, membre de l'assemblée des théologiens à Westminster, eut beaucoup de part au catéchisme qui y fut rédigé. Il fut aussi un des cinq auteurs du *Smectymnus*, ouvrage composé en opposition de la Défense de l'épiscopat, par l'évêque Hall. Le titre de ce livre étoit formé des initiales des noms des auteurs, à savoir, S,tephen, M,arshal, E,mund, C,alamy, T,homas Y,oung, M,atthew, N,ewcomen, W,illiam, S,purstow. Newcomen, après avoir perdu son bénéfice pour non conformité, se retira à Leyde, où il est mort en 1666.

* NEWLAND (Pierre), auteur hollandais, fils d'un charpentier de Dimmermeer, près d'Amsterdam, où il naquit en 1764, mort en 1794, donna dès sa plus tendre jeunesse des indices d'un génie supérieur; à dix ans il avoit composé des *pièces de vers*, et trouvé de lui-même la *solution* de plusieurs problèmes de mathématiques. Le gouvernement de Batavie le nomma dans la commission des longitudes, et il fut successivement professeur de mathématiques et de philosophie à Utrecht et à Amsterdam. Cet homme extraordinaire a donné beaucoup d'ouvrages. I. *Poésies hollandaises*. II. *Des moyens d'éclairer le peuple*. III. *Utilité générale des mathématiques*. IV. *Du système de Lavoisier*. V. *De la forme du globe*. VI. *Du cours des comètes et de l'incertitude de leur retour*. VII. *De la méthode pour les latitudes en mer*. VIII. *Traité de navigation*.

† NEWTON (Isaac), né le jour de Noël 1642, d'une famille noble, à Wolstrop, dans la province de Lincoln, s'adonna de bonne heure à la géométrie et aux mathématiques. Descartes et Kepler furent les auteurs où il en puisa la première connoissance. On prétend qu'il avoit fait à vingt-quatre ans ses grandes découvertes en géométrie, et posé les fondemens de ses deux célèbres ouvrages, les *Principes*, et l'*Optique*. Il projetoit dès-lors de donner une nouvelle face à la philosophie. Ce grand génie vit qu'il étoit temps de bannir de la physique les conjectures et les hypothèses, et de soumettre cette science aux expériences et à la géométrie. C'est peut-être dans cette vue qu'il commença par inventer le *Calcul de l'Infini* et la *Méthode des Suites*. Les usages de ses découvertes, si étendus dans la géométrie, le sont encore davantage pour déterminer les effets compliqués qu'on observe dans la nature, où tout semble s'exécuter par des espèces de progressions infinies. Les expériences de la pesanteur et les observations de Kepler fournirent ensuite au philosophe anglais des conjectures heureuses sur la force qui retient les planètes dans leurs orbites. Il tâcha de distinguer les causes de leurs mouvemens, et de les calculer avec exactitude. Ce fut en 1687 qu'il découvrit ce qu'il pensoit sur cet objet important. Ses *Principia mathematica philosophiæ naturalis*, traduits en français par madame du Châtelet, ouvrage

où la géométrie sert de base à une physique toute nouvelle, parurent cette année en latin, in-4°, et furent réimprimés à Genève en 1760, 4 part. en 3 vol. in-4°, 1726. En même temps qu'il travailloit à ce livre, il en composoit un autre aussi original et aussi neuf. C'est son *Optique*, ou *Traité de la lumière et des couleurs*, qui vit le jour pour la première fois en 1704, et qui a été traduit en latin par Clarke, à Londres, 1719, in-4°, et en français par Coste, d'abord à Paris, 1722, in-4°, ensuite à Lausanne, 1740, in-4°, puis par Maret, Paris, 1787, 2 vol. in-8°, publiés par de Beauzée. On n'avoit avant lui que des idées confuses de la lumière : il chercha à la faire connoître aux hommes en la décomposant, et anatomisant ses rayons. C'est là que, laissant son siècle bien loin derrière lui, il déposa une foule d'idées neuves et profondes que l'état des sciences physiques ne permettoit pas alors de vérifier ou de poursuivre, et qui, pour la plupart, ont été déjà confirmées depuis. De ce nombre sont l'existence d'un principe combustible dans l'eau et dans le diamant. Newton avoit prévu ces résultats d'après l'action de ces deux substances sur la lumière, en observant que leur force réfringente est analogue à celle des huiles et des autres substances dans lesquelles l'existence d'un principe combustible n'est pas contenu. Il perfectionna aussi les télescopes, et il en inventa un qui montre les objets par réflexion ; invention dont Jacques Gregory pouvoit avoit eu l'idée, mais qu'on attribue communément au philosophe anglais, parce qu'il exécuta ce que d'autres n'avoient que soupçonné. Il brille dans tous ses ouvrages une haute et fine géométrie qui lui appartient. L'Allemagne voulut donner la gloire à Leibnitz des découvertes de Newton en ce genre ; mais on sait avec quelle chaleur l'Angleterre défendit Newton contre les partisans de Leibnitz. (*Voyez* LEIBNITZ.) Ce zèle étoit bien juste : Newton étoit la gloire de sa nation ; aussi l'honora-t-elle comme elle le devoit. En 1696 le roi Guillaume le créa garde des monnoies. Le philosophe rendit des services importans dans cette charge, à l'occasion de la grande refonte qui se fit alors. Trois ans après il fut maître de la monnoie, emploi d'un revenu très-considérable, qu'il exerça jusqu'à sa mort avec désintéressement et une intégrité peu commune. Tous les savans d'Angleterre le mirent à leur tête, par une espèce d'acclamation unanime ; ils le reconnurent pour chef et pour maître. On lui donna, en 1703, la place de président de la société royale, qu'il conserva jusqu'à sa mort, pendant vingt-trois ans : exemple unique, dont on ne crut pas devoir craindre les conséquences. La reine Anne le fit chevalier en 1705. Il fut plus connu que jamais à la cour sous le roi George. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, digne admiratrice de ce grand homme, disoit souvent qu'elle se tenoit heureuse de vivre de son temps. Dès que l'académie des sciences de Paris put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas d'orner sa liste du grand nom de Newton.... Depuis que ce réformateur de la philosophie fut employé à la monnoie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématiques ni de physique. Il eut le plaisir, touchant pour un bon ci-

toyen, d'être utile à sa patrie dans les affaires d'état, après avoir servi si utilement toute l'Europe dans les connoissances spéculatives. « Ce grand homme, dit Voltaire, n'entendoit jamais prononcer le nom de Dieu sans faire une inclination profonde, qui marquoit et son respect et son admiration pour les œuvres du Créateur. Le même écrivain a dit encore dans un mouvement d'enthousiasme : « C'est le plus grand génie qui ait existé. Quand tous les génies de l'univers seroient arrangés, il conduiroit la bande. » Newton posséda, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, une santé toujours égale. Il mourut le 20 mars 1727. Dès que la cour de Londres eut appris sa mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût ensuite transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poêle du cercueil fut soutenu par le grand-chancelier et par trois pairs d'Angleterre. On lui éleva un tombeau magnifique, sur lequel est gravée l'épitaphe la plus honorable. Elle finit ainsi : « Que les mortels se félicitent de ce qu'un d'entr'eux a fait tant honneur à l'humanité. *Sibi gratulentur mortales, tale tantumque extitisse humani generis decus.* Il ne se maria point ; et l'on prétend qu'il ne connut jamais les plaisirs de l'amour. Le calme de sa vie ne fut jamais troublé par aucun orage littéraire. Le célèbre Pope lui fit aussi une épitaphe en vers anglais, qui commence par ceux-ci :

Nature and nature's laws lay in night.
God said, Newton be; and all was light, etc.

Dorat l'a ainsi traduite :

L'épaisse nuit régnoit sur le monde encor brut ;
Dieu dit : Que Newton soit...... soudain le jour parut.
Pour second créateur tout l'univers le nomme,
Interroge le ciel, la nature, le temps :
C'est un dieu, diront-ils, il ne craint rien des ans......
Hélas ! ce marbre seul atteste qu'il fut homme.

Newton ne cherchoit pas la gloire. « Je me reprocherois, disoit-il, mon imprudence, de perdre une chose aussi réelle que le repos, pour courir après une ombre. » Il ne cherchoit point à faire la cour aux rois et aux grands. Un jour qu'il donnoit à dîner à quelques philosophes, on voulut suivre l'usage d'Angleterre, de boire à la fin du repas à la santé des princes. Newton dit : « Buvons à la santé de tous les honnêtes gens, de quelque pays qu'ils soient. Ils sont ordinairement tous amis, parce qu'ils tendent au seul but digne de l'homme, la connoissance de la vérité. » L'abondance où il se trouvoit par son patrimoine, par son emploi, par ses épargnes, ne lui donnoit pas inutilement les moyens de faire du bien. Il ne croyoit pas que, laisser par testament, ce fût véritablement donner. Ce fut de son vivant qu'il fit ses libéralités. Quand la bienséance exigeoit quelque dépense d'éclat, il étoit magnifique sans regrets ; hors de là, le faste étoit retranché, et les fonds réservés pour des usages utiles ou pour les besoins des malheureux. Quoiqu'il fût attaché sincèrement à l'Eglise anglicane, il n'eût pas persécuté les non-conformistes pour les y ramener. Il jugeoit les hommes par les mœurs ; et les vrais non-conformistes étoient pour lui les vicieux et les méchans. Ce n'est pas cependant qu'il s'en tînt à la religion naturelle. Il étoit fermement persuadé de la révélation.

Une preuve de sa bonne foi, c'est qu'il a *commenté* l'Apocalypse. Voltaire a comparé Newton finissant par commenter l'Apocalypse, à une aigle qui, après avoir plané au-dessus des nues, s'abat sur un fumier. Il y trouve clairement que le pape est l'antechrist, et les autres chimères que les protestans y ont découvertes contre l'Eglise romaine. Il y trouve l'histoire des empereurs et des Turcs, jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. « Apparemment qu'il a voulu par ses rêveries, dit un homme d'esprit, consoler la race humaine de la supériorité qu'il avoit sur elle. Il est vrai qu'il ne les publia pas lui-même, et que ce ne fut qu'en 1733, sept ans après sa mort, qu'elles virent le jour, par l'extrême complaisance de ses éditeurs. On a dit que Newton, dans sa vieillesse, n'entendoit plus ses propres ouvrages. Pemberton assure expressément le contraire. Sa tête ne s'affoiblit que trois mois avant sa mort. On a de lui, outre ses *Principes* et son *Optique*, I. La *Chronologie des anciens royaumes*, corrigée, à laquelle on a joint une chronique abrégée, qui contient ce qui s'est passé anciennement en Europe, jusqu'à la conquête de la Perse par Alexandre-le-Grand, traduite en français par l'abbé Granet, aidé d'un Anglais nommé Marthan, qui résidoit alors à Paris. Il y a dans cet ouvrage, dont J. Ant. Butini a fait un abrégé, Genève 1743, in-8°, et dont on trouve un long extrait dans la Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France, par du Sauzet, tome 14, première partie, des sentimens et un système très-différens des autres chronologistes. Fréret attaqua ce système, et Newton lui répondit avec vivacité en 1726. Le père Souciet, jésuite, s'éleva aussi contre la chronologie de Newton dans plusieurs dissertations. On reproche en Angleterre aux deux savans français de n'avoir pas trop bien entendu la partie astronomique de ce système. Quoi qu'il en soit, Newton change beaucoup d'idées reçues en chronologie, et place le voyage des Argonautes et la guerre de Troie cinq cents ans plus près de l'ère chrétienne que ne font les autres chronologistes. Il réduit la durée du règne de chaque roi à vingt ans l'un portant l'autre. Si ses idées ne sont pas vraies, elles sont du moins fort ingénieuses, et prouvent beaucoup de sagacité. II. Une *Arithmétique universelle*, en latin, Amsterdam, 1732, in-4°, avec les notes de s'Gravesande, qui en fut l'éditeur, réimprimée dans la même ville en 1761, deux vol. in-4°, avec des commentaires de Castillon. Cet ouvrage a été traduit en français par N. Beaudeux, Paris, 1802, 2 vol. in-4°. III. *Analysis per quantitatum series, fluxiones et differentias*, 1716, in-4°, traduite en français par de Buffon, Paris, 1740, volume in-4°. IV. Plusieurs *Lettres* dans le *Commercium epistolicum*. Les découvertes de Newton déposent en faveur de son génie, tout à la fois étendu, juste et profond. On lui demandoit comment il avoit pu faire ses découvertes; il répondit, « en les cherchant toujours. » En enrichissant la philosophie par une grande quantité de biens réels, Newton a mérité sans doute toute sa reconnoissance: «mais il a peut-être plus fait pour elle, dit un philosophe, en lui apprenant à être sage, et à contenir dans de justes bornes cette espèce d'audace que les circons-

tances avoient forcé Descartes à lui donner.» Sa *Théorie du monde* est aujourd'hui si généralement reçue, qu'on commence à disputer à l'auteur l'honneur de l'invention. On veut que les Grecs en aient eu l'idée ; mais ce qui n'étoit chez les philosophes de l'antiquité qu'un système hasardé et romanesque, est devenu une espèce de démonstration dans les mains du philosophe moderne. S'il a rendu de grands services à la physique, en l'unissant à la géométrie, il faut convenir aussi qu'il a poussé cette alliance si loin, qu'elle a paru dégénérer en abus, et que la science de la nature n'est presque devenue qu'une combinaison de mesures et de nombres. Dans cet état décharné, la physique n'a présenté à la jeunesse qu'un aspect rebutant. L'influence d'une étude purement algébrique sur les belles-lettres n'a point été favorable à leurs progrès. En réprimant l'essor de l'imagination, elle a diminué les ressources du génie : des efforts pénibles et des calculs arides ont remplacé cet enthousiasme qui produit les beautés naturelles et touchantes. On a souvent comparé Descartes et Newton ; parmi les différens parallèles qu'on en a faits, nous choisirons quelques traits tirés de l'Eloge de Newton, par Fontenelle, et de celui de Descartes, par Thomas. « L'attraction et le vide bannis de la physique par Descartes, et bannis pour jamais, selon les apparences, y furent ramenés, dit Fontenelle, par Newton, armés d'une force toute nouvelle dont on ne les croyoit pas capables. Ces deux grands hommes, qui se trouvent dans une si grande opposition, ont eu de grands rapports. Tous deux ont été des génies du premier ordre, nés pour dominer sur les autres esprits, et pour fonder des empires ; tous deux, géomètres excellens, ont vu la nécessité de transporter la géométrie dans la physique. Tous deux ont fondé leur physique sur une géométrie qu'ils ne tenoient presque que de leurs propres lumières. Mais l'un, prenant un vol hardi, a voulu se placer à la source de tout, se rendre maître des premiers principes par quelques idées claires et fondamentales, pour n'avoir plus qu'à descendre aux phénomènes de la nature, comme à des conséquences nécessaires. L'autre, plus timide ou plus modeste, a commencé sa marche par l'appuyer sur les phénomènes, pour remonter à des principes inconnus, résolu de les admettre, quels que pût les donner l'enchaînement des conséquences. L'un part de ce qu'il entend nettement, pour trouver la cause de ce qu'il voit. L'autre part de ce qu'il voit, pour en trouver la cause, soit claire, soit obscure. Les principes évidens de l'un ne le conduisent pas toujours aux phénomènes tels qu'ils sont. Les phénomènes ne conduisent pas toujours l'autre à des principes évidens. Les bornes qui, dans ces deux routes contraires, ont pu arrêter deux hommes de cette espèce, ne sont pas les bornes de leur esprit, mais celles de l'esprit humain. » La comparaison que Thomas a faite de Newton avec Descartes est très-avantageuse à ce dernier philosophe. « Descartes, dit l'éloquent orateur, a mérité d'être mis à côté de Newton, parce qu'il a créé une partie de Newton, et qu'il n'a été créé que par lui-même ; parce que, si l'un a découvert plus de vérités, l'autre a ouvert la route de toutes les vérités. Géomètre aussi sublime, quoiqu'il n'ait pas

fait un aussi grand usage de la géométrie ; plus original par son génie, quoique ce génie l'ait souvent trompé ; plus universel dans ses connoissances comme dans ses talens, quoique moins sage et moins assuré dans sa marche ; ayant peut-être en étendue ce que l'autre avoit en profondeur ; fait pour concevoir en grand, mais peu fait pour suivre les détails, tandis que Newton donnoit aux plus petits détails l'empreinte du génie, moins admirable sans doute pour la connoissance des cieux, mais bien plus utile pour le genre humain par sa grande influence sur les esprits. » *Voy.* aussi l'article CASTEL, n° VI.

* II. NEWTON (Jean), mathématicien anglais, né en 1622, dans le comté de Northampton, s'appliqua avec succès à l'étude des mathématiques, et a laissé plusieurs ouvrages qui font honneur à ses talens et à ses connoissances ; tels sont, I. *Astronomia Britanica*. 1656, in-4°, 5 part. II. *Trigonometria Britannica*, in-fol, 2 vol., 1658. III. *Chiliades centum logarithmorum*, à la suite de sa *Trigonométrie géométrique*, 1659. IV. *Elémens de mathématiques* en 3 parties, 1660, in-4°. V. *L'art de la jauge pratique*, 1669. VI. *Arithmétique naturelle en nombres entiers, fractions ordinaires et décimales*, 1671, in-8°. VII. Une *Cosmographie*. VIII. *Introduction à l'astronomie*. IX. *Introduction à la géographie*, 1678, in-8°.

* III. NEWTON (Thomas), savant prélat anglais, né en 1704 à Lithcfield, au comté de Stafford, mort en 1782, prit les ordres et obtint une cure à Londres ; ensuite il aida dans les fonctions ecclésiastiques, le docteur Trebeck, dont il épousa la fille, et fut en même temps prédicateur de la chapelle de Grosvenor. En 1744, Newton obtint le rectorat de Sainte-Marie-le-Bow, à Londres, et fut reçu docteur en théologie. En 1747 il fut nommé lecteur de Saint-George, et en 1749 il *donna* une édition du Paradis perdu avec des notes : la plupart sont de différens auteurs, et quelques-unes de lui ; il ajouta aussi à cette édition une *Vie* de l'auteur fort curieuse et bien écrite. En 1756, Newton, nommé chapelain ordinaire du roi, obtint ensuite un canonicat de l'église de Saint-Pierre à Westminster. Ayant perdu son épouse, il épousa en secondes noces la veuve du révérend M. Hand, fille de sir Jean, lord Lilburne. Cette même année le chanoine fut admis à l'honneur de baiser la main du roi, qui le nomma à l'évêché de Bristol ; il resta dans ce siége jusqu'à sa mort. La primatie d'Irlande avoit été offerte à ce prélat, mais il la refusa. Quatre ans après il accepta le doyenné de Saint-Paul de Londres, qu'il réunit à son évêché. L'évêque Newton fut recommandable par son savoir et par sa piété, son exactitude à ses devoirs, et sa libéralité. Il a laissé, entre autres *ouvrages*, une *Dissertation sur les prophéties*, 2 vol. in-8°, et après sa mort on a publié ses *Mémoires écrits par lui-même*, et ses *OEuvres mêlées*.

* IV. NEWTON (Richard), docteur en théologie, se livra tout entier au ministère ecclésiastique, et fut chargé, en 1710, de surveiller l'éducation du dernier duc de Newcastle, et il vécut quelque temps dans la famille du lord Pelham. Trop modeste pour solliciter des places, il y

fut oublié, loin d'être prévenu, et ce ne fut que long-temps après qu'il obtint un canonicat dans l'église de Christ, et la place de principal du collége d'Hertford. Il en fut le bienfaiteur en obtenant d'y réunir Hart-hall, une des dépendances du collége d'Exeter, il n'y parvint pas sans de grandes dépenses, et consacra le produit entier de sa *Traduction* latine des caractères de Théophraste avec des Notes anglaises, qui parut à Oxforden en 1754, in-8°, après sa mort. Il mourut à Lavendon, pleuré des pauvres dont il avoit été le bienfaiteur et l'appui; de ses amis et de tous ceux qui avoient eu quelques liaisons avec lui. Il ordonna avant de mourir de brûler tous ses papiers, et il n'est que trop probable que ses volontés ont été exactement accomplies.

* V. NEWTON (Guillaume), savant architecte, auteur d'une bonne *Traduction* anglaise de Vitruve, fut aussi le premier continuateur, c'est-à-dire l'*éditeur* du second volume des Antiquités d'Athènes de Stuart. Il est mort en 1791.

* VI. NEWTON (Henri), dont le nom a été latinisé en celui de *Nova-Villa*, membre de la société royale de Londres, de l'académie des arcades, de celles de Florence et della Crusca, fut, au commencement du 18e siècle, envoyé extraordinaire de sa majesté britannique auprès du grand-duc de Toscane et de la république de Gênes. Pendant son séjour en Italie il y jouit de beaucoup de considération, et son goût pour les lettres le lia avec la plupart des hommes de mérite qui les cultivoient. La preuve en est dans un volume in-4° de ses *Epistolæ, Orationes et Carmina*, imprimé à Lucques en 1710; une partie du volume consiste en *Carmina adoptiva*.

* NEYRA (Alvarès MENDANA de), très-célèbre navigateur espagnol, et après Magellan celui auquel on doit le plus de découvertes dans la mer du Sud, ou l'océan Pacifique. Il fit le premier de ses voyages en 1567, et le dernier en 1595. Neyran fut tué dans une des îles Salomon, sur la position desquelles l'on n'est point aujourd'hui d'accord. Les navigateurs modernes ont pris à tâche de donner d'autres noms aux îles et aux côtes découvertes par Mendana et les marins portugais et espagnols, pour donner plus d'importance à leurs voyages; ce qui met bien de la confusion dans les notions de l'hydrogée. M. Dutens, dans un très-savant traité, a fait l'énumération des découvertes des anciens attribuées aux modernes. La géographie peut fournir un long article à cet ouvrage.

I. NICAISE (saint), évêque de Reims au 15e siècle, fut martyrisé par les Vandales. — Il ne faut pas le confondre avec saint NICAISE, martyr du Vexin, que l'on marque pour le premier archevêque de Rouen, au milieu du 3e siècle.

† II. NICAISE (Claude), de Dijon, où son frère étoit procureur-général de la chambre des comptes, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra tout entier à l'étude et à la recherche des monumens antiques. Cette étude lui fit prendre la résolution d'aller à Rome; et dans ce dessein, il se défit d'un canonicat qu'il avoit à la Sainte-Chapelle de Di-

jon. Il demeura plusieurs années dans cette patrie des arts, jouissant de l'estime et de l'amitié d'un grand nombre de savans et de personnes distinguées. De retour en France, il cultiva les lettres jusqu'à sa mort, arrivée au village de Velley, en octobre 1701, à 78 ans. On a de lui quelques écrits sur des matières d'érudition, entre autres, l'*Explication d'un ancien monument trouvé en Guienne*, Paris, 1689, in-4°; et un *Discours sur les syrènes*, Paris, 1691, in-4°. Il y prétend qu'elles étoient des oiseaux, et non pas des poissons ou des monstres marins. On lui doit encore *De Numo Pantheo Hadriani imp. ad illustrem Spanhemium dissertatio*, Lugduni, 1690, in-4°. Mais il est principalement connu par les relations qu'il entretenoit avec une partie des savans de l'Europe. Jamais on n'a tant écrit et tant reçu de lettres. Les cardinaux Barbarigo et Noris, le pape Clément XI, avant son exaltation au pontificat, entretenoient avec lui une correspondance régulière. La Monnoye fit cette épitaphe singulière à l'abbé Nicaise.

Ci-gît l'illustre abbé Nicaise,
Qui, la plume en main, dans sa chaise
Mettoit lui seul en mouvement,
Toscan, Français, Belge, Allemand...
De tous côtés à son adresse,
Avis, journaux venoient sans cesse,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en ballots....
Falloit-il écrire au bureau
Sur un phénomène nouveau;
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit d'une médaille;
S'ériger en solliciteur
De louanges pour un auteur;
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile et fidèle écrivain
N'avoit pas la goutte à la main.
C'étoit le facteur du Parnasse.
Or gît-il, et cette disgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cuper et Leibnits,
A Basnage le journaliste,
A Bayle le vocabuliste,
Aux commentateurs Grævius,
Lehnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte......
Mais nul n'y perd tant que la poste.

† NICANDRE, (*Nicander*), grammairien, poëte et médecin grec, dans l'Ionie, demeura longtemps en Etolie, et s'acquit une grande réputation par ses *ouvrages*. Il ne nous reste de lui que deux Poëmes estimés: *Theriaca et Alexipharmaca*, grec et latin, dans le *Corpus poëtarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-folio, et séparément par Goris, d'abord à Venise, 1522 et 1523, in-4°; à Paris, 1557, in-4°; Hall, 1792, in-8°, avec les notes de J. Gottlieb Schneider, et à Florence, 1764, in-8°; traduits en français, par Grevin, Anvers, 1567, in-4°. Les anciens les citent souvent avec éloge. Nicandre vivoit l'an 140 avant Jésus-Christ.

I. NICANOR, général des armées du roi de Syrie, et grand ennemi des Juifs, vint d'abord en Judée par ordre de Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, pour s'opposer aux entreprises de Judas Machabée. Ce dernier l'ayant vaincu dans un premier combat, quoiqu'il n'eût que 7000 hommes, Nicanor, plein d'admiration et de respect pour ce grand homme, se lia d'amitié avec lui. Cette liaison dura jusqu'à ce que ses envieux le calomnièrent auprès du roi, l'accusant de s'entendre avec Judas Machabée pour le trahir. Le roi, ajoutant foi aux calomnies, écrivit à Nicanor qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût fait alliance avec Machabée, et lui ordonna de le faire prendre

vif, et de l'envoyer pieds et mains liés à Antioche. Nicanor fut surpris et affligé de cet ordre ; mais ne pouvant résister à la volonté du roi, il chercha l'occasion de se saisir de Judas. Celui-ci, se défiant de ses mauvais desseins, se retira avec quelques troupes, avec lesquelles il battit Nicanor, qui l'avoit poursuivi. Ce général, désespéré de voir échapper sa proie, vint au temple, et, levant la main contre le saint lieu, jura qu'il détruiroit le temple jusqu'aux fondemens, et qu'il en éléveroit un en l'honneur de Bacchus, si on ne lui remettoit Judas entre les mains. Ensuite, ayant appris qu'il étoit sur les terres de Samarie, il résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat. Il marcha donc comme à une victoire assurée, au son des trompettes, contre Judas, qui, ne mettant son salut qu'en Dieu, lui livra bataille, le défit, et lui tua 15000 hommes. Nicanor lui-même perdit la vie dans cette bataille, et son corps ayant été reconnu, Judas lui fit couper la tête et la main droite, qu'il fit porter à Jérusalem.

* II. NICANOR, fils d'Hermias, étoit un grammairien d'Alexandrie, du temps de l'empereur Adrien. Auteur d'un long traité sur la matière de la ponctuation, il fut surnommé Στιγμάτιας. Son ouvrage περὶ στιγμῆς τῆς καθόλου. (de la ponctuation en général), étoit en six livres. Il en avoit fait lui-même un *abrégé* en un seul. Il avoit composé encore d'autres *opuscules* sur la ponctuation d'Homère, de Callimaque, etc. D'Ansse de Villoison a donné des extraits de ce Nicanor dans ses *Anecdota Græca*, tom. II, p. 138 et suiv. (Venise, 1781, in-4°.) La plus grande partie du traité de Nicanor sur la ponctuation des poëmes d'Homère se retrouve dans les scolies sur l'Iliade, que le même a publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Marc, Venise in-fol., 1788.

III. NICANOR, natif de l'île de Chypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, et qu'il y fut martyrisé.

IV. NICANOR. *Voyez* SÉLEUCUS, *et* DÉMÉTRIUS, n° III.

NICAUSIS, c'est le nom qu'on donne à la reine de Saba, qui vint rendre hommage à la sagesse de Salomon. Cette princesse le mit d'abord à l'épreuve par des questions obscures, pour s'assurer de ses lumières. Salomon satisfit pleinement à toutes ses difficultés. Il y a lieu de penser qu'il attira cette princesse au culte du vrai Dieu. La reine, éblouie de tout l'éclat de la magnificence de Salomon, mais plus enchantée encore des charmes de sa sagesse, envia le bonheur de ceux qui pouvoient puiser sans cesse à cette source intarissable de lumières. Elle fit de magnifiques présens à ce roi, qui, de son côté, lui en offrit de plus grands, et la combla d'honneurs. Les sentimens sont partagés sur le pays d'où vint cette reine : quelques-uns prétendent qu'elle régnoit en Arabie, et d'autres en Ethiopie. Ceux qui suivent ce dernier sentiment disent que Saba est l'ancien nom de la ville de Meroë, ainsi nommée de la sœur de Cambyse ; que l'île de Méroë est quelquefois comprise dans l'Ethiopie ; qu'elle est au midi de la Palestine ; et que l'eunuque baptisé par Philippe étoit officier d'une princesse du

même pays. Ceux qui la font venir d'Arabic, outre plusieurs raisons qu'ils apportent de leur sentiment, se fondent sur ce que les présens d'or, d'argent, d'aromates, de pierres précieuses, que fit cette princesse à Salomon, se trouvent plus facilement dans l'Arabie que dans l'île de Méroë.

* NICCOLAÏ (Jean-Baptiste), Vénitien, l'un des plus profonds mathématiciens de son temps, né en 1726, et pendant quelques années professeur à Padoue, fut archiprêtre de Padernello dans le Trévisan, et mourut à Schio dans le Vicentin, en 1793, âgé de 67 ans. On l'a blâmé d'avoir essayé, dans ses ouvrages, de renverser le système de l'algèbre, comme étant fondé sur des principes faux, et d'avoir voulu en élever un nouveau, en cherchant à rendre douteuse la plus certaine de toutes les sciences. Ses principaux ouvrages sont, I. *Memorie sopra una nuova Genesi delle Curve*. Ces mémoires furent publiés dans les premier et deuxième volumes des actes de l'académie de Padoue. II. *Nova analyseos elementa*, Patavii, 1791, 2 vol. in-4°, ouvrage digne de fixer l'attention des savans. III. *Memorie sul caso irreducibile*. Ses autres ouvrages ont été insérés dans le second recueil de Calogerano, continué par le P. Mandelli. Niccolai a laissé beaucoup d'autres *ouvrages* manuscrits, dans lesquels il laisse toujours apercevoir la passion d'introduire de nouvelles méthodes dans les sciences.

* NICCOLICCHIA (Marc-Antoine), de Messine, né 1679, avoit des connoissances étendues en jurisprudence, en médecine, et dans beaucoup d'autres sciences. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont des *poésies*, des *drames*, des *élégies*, des *inscriptions*, des *épigrammes*, des *anagrammes*, *etc.*; un *Traité* sur l'usage et l'abus du tabac; des *préceptes* sur la poésie toscane, etc., etc.

* NICCOLO-NICCOLI, citoyen de Florence, avoit rassemblé 800 manuscrits que Côme de Médicis acheta de ses héritiers et fit déposer dans le monastère des bénédictins de Saint-Marc de Florence, pour l'usage public. Telle est l'origine de la *Bibliotheca Marciana*. *V.* Roscoe, Vie de Laur. de Méd. t. I, p. 94; *ibid.* tom. II, p. 244.

NICÉARQUE, un des plus habiles peintres de l'antiquité. On admiroit sur-tout, I. Une *Vénus* au milieu de trois Graces. II. Un *Cupidon*. III. Un *Hercule* vaincu par l'Amour. Les auteurs anciens en parlent comme de trois chefs-d'œuvre.

I. NICÉPHORE (saint), martyr d'Antioche sous l'empereur Valérien, vers l'an 260. Une tendre amitié l'avoit lié avec le prêtre Saprice; mais ils se brouillèrent. La persécution s'étant allumée au moment de leur désunion, Saprice fut condamné à avoir la tête tranchée; en vain son ennemi fit tout ce qu'il put pour se réconcilier avec lui, jamais Saprice ne voulut lui pardonner; il renonça même à la religion chrétienne. Alors Nicéphore se déclara chrétien, et eut la tête tranchée à la place de Saprice.

† II. NICÉPHORE (saint), patriarche de Constantinople, successeur de Taraise, en 806, défendit avec zèle le culte des images, contre l'empereur Léon l'Arménien, qui l'exila en 815 dans un

monastère, où il mourut en 828, à 70 ans. On a de lui, I. *Chronologia tripartita*, traduite en latin par Anastase le bibliothécaire. C'est une chronologie depuis la création du monde jusqu'au temps où vivoit le saint. On y a fait quelques additions dans les siècles postérieurs. Le P. Goar, dominicain, la publia à Paris, en 1652, in-fol. avec des notes à la suite de George Syncelle. On la trouve dans la Bibliothèque des Pères, qui fait partie de la collection dite Byzantine. II. *Historiæ Breviarium*, publiées par le P. Petau en 1616, in-8°, et traduites par le président Cousin. Cet abrégé historique, écrit d'une manière trop sèche et trop succincte, mais exacte, s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV : il a été réimprimé au Louvre en 1648, in-folio, et fait partie de la Byzantine. III. La *Sticométrie*, c'est-à-dire l'énumération des livres sacrés ; elle est ordinairement jointe à la chronologie. IV. Les *Antirrhétiques*, ou écrits contre les iconoclastes, dont quelques-uns se trouvent dans la Bibliothèque des Pères. V. *Dix-sept canons* insérés dans la collection des conciles, etc. Dom Anselme Banduri avoit projeté de donner une édition de tous les *ouvrages* de saint Nicéphore ; mais la mort l'en a empêché. Il en avoit publié en 1705 le prospectus, qui a été inséré tout entier dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tome VI, page 640. Ces ouvrages sont des monumens de la saine critique et de l'érudition de Nicéphore, qui étoit aussi grand évêque qu'écrivain judicieux.

III. NICEPHORE, fils d'Artabasde et d'Anne, sœur de Constantin-Copronyme, reçut le titre d'empereur lorsque le sénat et le peuple de Constantinople l'eurent donné à son père en 472. Constantin-Copronyme vint les attaquer, les vainquit, et leur fit crever les yeux. Nicéphore avoit beaucoup de mérite, et s'étoit signalé par son courage. — Il ne faut pas le confondre avec NICÉPHORE, second fils de Constantin-Copronyme, honoré du titre de César par son père en 769. Constantin VI, son neveu, jaloux du crédit que ses talens et ses vertus lui donnoient à Constantinople, lui fit crever les yeux en 792 ; et, comme s'il eût été encore à craindre dans cet état, l'impératrice Irène le fit mourir, cinq ans après à Athènes, où il avoit été exilé.

† IV. NICEPHORE Ier, empereur d'Orient, surnommé *Logothète*, c'est-à-dire intendant des finances et chancelier de l'empire, s'empara du trône, en 802, sur l'impératrice Irène, qu'il relégua dans l'île de Mételin. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne, et fit un traité avec ce prince pour régler les bornes de leurs empires. Un de ses premiers soins fut d'établir une chambre de justice contre ceux qui avoient pillé le peuple ; mais, au lieu de rendre aux pauvres le bien qu'on leur avoit enlevé, il se l'appropria. Pour s'affermir sur le trône et l'assurer à sa famille, il déclara Auguste, l'an 802, son fils Staurace. Une telle précaution, loin d'arrêter les révoltes, ne fit qu'exciter les mécontens. Plusieurs périrent dans l'exil par le poison ou par le dernier supplice. Ces cruautés allumèrent la haine générale. Les troupes d'Asie proclamèrent empereur Bardane, surnommé *le Turc*, patrice et général d'Orient. Le nouvel empereur, désespérant de faire entrer Cons-

tantinople dans sa révolte, propose à Nicéphore de se dépouiller de la pourpre impériale, si ce prince veut lui accorder son pardon. L'empereur, prenant le masque de la clémence, se contente de l'enfermer dans un monastère ; mais quelque temps après il lui fait crever les yeux et poursuit ses complices. Des affaires importantes interrompirent ces exécutions. Les Sarrasins ravagent la Cappadoce, prennent Thyane ; Nicéphore marche contre eux, est battu et obtient la paix en 804, moyennant un tribut annuel de trente-trois mille pièces d'or. Libre des horreurs de la guerre, il désola ses peuples pendant la paix. On établit un impôt sur toutes les denrées et sur tous les chefs de famille. Le droit de feu fut taxé, et peu s'en fallut que ses sujets ne payassent l'air qu'ils respiroient. Un assassin, déguisé en moine, se glissa dans le palais pour attenter à sa vie ; il fut découvert, et condamné à une prison perpétuelle. Cependant les Bulgares ravageoient la Thrace. Nicéphore prend les armes, et met tout à feu et à sang dans la Bulgarie. Crumne, roi de ces peuples, ferme les passages qui pouvoient lui servir de retraite, le poursuit, taille son armée en pièces, et le tue le 25 juillet 811. Il poussa la vengeance jusqu'à faire enchâsser son crâne pour lui servir de coupe. Il n'y a point de terme qui exprime l'horreur que le nom de Nicéphore présente à l'esprit. « Fier, avare, vindicatif à l'excès, il ne craignit plus rien, dit l'abbé Guyon, quand il crut avoir acquis le droit de tout oser. On ne sait ce qu'il aimoit davantage, ou l'or, ou le sang des peuples. »

V. NICEPHORE II, (PHOCAS), d'une des plus anciennes familles de Constantinople, se signala, dès sa plus tendre jeunesse, par ses exploits. Craint des ennemis, aimé des soldats et respecté des peuples, il fut élevé à l'empire par ses troupes ; et l'impératrice Théophanon, veuve de Romain-le-Jeune, lui donna sa main en 963. Il forma dès-lors le projet de rassembler tous les membres épars de l'empire romain. Il attaqua les Sarrasins, qui étoient le premier obstacle à ses projets, prit sur eux plusieurs places, et les chassa de la Cilicie, d'Antioche, et d'une partie de l'Asie. Son zèle pour la discipline contribua beaucoup à ses conquêtes ; il retenoit le soldat dans le devoir, moins par le châtiment que par son exemple, évitant les femmes, supportant les rigueurs des saisons, et couchant sur la dure. Si Nicéphore fut la terreur des ennemis, il fut le fléau des citoyens. Il augmenta tous les impôts, confisqua les biens des particuliers, altéra les monnoies, et fit passer dans les camps toutes les richesses de l'état. Ses sujets, las d'avoir un tyran à leur tête, et sa femme, non moins lasse d'avoir pour époux l'homme le plus laid et le plus cruel de l'empire, conspirèrent contre lui. Jean Zimiscès est introduit, caché dans une corbeille, avec cinq autres conjurés, dans la chambre de l'empereur qui dormoit. Ce prince est éveillé au bruit des assassins, et mis à mort le 11 décembre 969, après avoir régné six ans et quelques mois.

VI. NICEPHORE III (BOTONIATE) passoit pour un des descendans des Fabius de l'ancienne Rome. Il montra quelques talens avant de monter sur le trône ; mais dès qu'il y

fut élevé, en 1077, par l'armée qu'il commandoit en Orient, on ne vit plus en lui qu'un vieillard foible et imprudent. Nicéphore-Bryenne, nommé empereur lui-même en Occident par ses troupes, ayant refusé de reconnoître Nicéphore-Botoniate, celui-ci envoya contre son rival Alexis-Comnène, qui le fit prisonnier. Botoniate eut la cruauté de lui faire crever les yeux. Un autre rebelle, vaincu par Alexis, essuya le même traitement. Une troisième conjuration se forma en Asie; Nicéphore envoya de nouveau Alexis pour la dissiper; mais les soldats l'ayant proclamé lui-même empereur le 1er avril 1081, il ôta le sceptre à Botoniate, et le relégua dans un couvent, où il mourut peu de temps après. Nicéphore quitta la pourpre avec autant d'indifférence qu'il l'avoit aimée passionnément.

VII. NICÉPHORE CARTOPHILAX, c'est-à-dire, garde des archives, auteur grec, florissoit au commencement du 9e siècle. Il nous reste de lui quelques *ouvrages*, dans la Bibliothèque des Pères et dans le Recueil du droit grec romain.

VIII. NICÉPHORE BRYENNE. *Voyez* BRYENNE.

IX. NICÉPHORE BLEMMIDAS, savant abbé grec du mont Athos, refusa le patriarcat de Constantinople en 1255, et fut favorable aux Latins. On a de lui deux *Traités de la procession du saint Esprit*, imprimés avec d'autres *Théologiens grecs*, à Rome, 1652 et 1659, 2 volumes in-4°.

X. NICÉPHORE GRÉGORAS, bibliothécaire de l'église de Constantinople, au 14e siècle, eut beaucoup de part aux affaires de son temps. On a de lui une *Histoire des empereurs grecs*, depuis l'an 1204 jusqu'en 1341. La meilleure édition de cet ouvrage est celle du Louvre, en grec et en latin, en deux volumes in-folio, 1702, qui fait partie de la collection *dite* Byzantine. *Voyez* BOIVIN, n° III.

XI. NICÉPHORE, dit *Calliste*, parce qu'il étoit fils de Calliste, vivoit au 14e siècle, sous l'empire d'Andronic-Paléologue l'Ancien, auquel il dédia son *Histoire ecclésiastique depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de l'empereur Phocas en* 610. Cette Histoire, imprimée à Paris, 1630, 2 vol. in-folio, renferme des faits qu'on ne trouve pas ailleurs; mais quelques-uns paroissent avoir été inventés par l'auteur. Tel est le portrait qu'il fait de la Vierge, et dont on ne voit aucune trace dans les anciens. Il dit qu'elle étoit d'une taille médiocre, le teint de la couleur du froment, les cheveux blonds, les yeux vifs, la prunelle tirant sur le jaune, les sourcils noirs et en demi-cercle, le nez assez long, les lèvres vermeilles, les mains et les doigts longs, l'air simple et modeste, les habits propres sans faste, et de la couleur naturelle de la laine. Il est encore le premier, selon D. Calmet, qui ait dit bien expressément que saint Luc étoit peintre, et qu'il avoit peint la Vierge. On ne connoît qu'un *manuscrit* de cet ouvrage qui existoit dans la bibliothèque de Matthias Corvin, roi de Hongrie, qui le trouva parmi d'autres livres pris chez les Turcs. On attribue d'autres *pièces* à Nicéphore; les auteurs de la Byzan-

tius donnent un *Catalogue des empereurs et des patriarches de Constantinople*, composé par Nicéphore; et on a imprimé à Bâle, en 1536, un *Abrégé de la Bible*, en vers ïambiques, qu'on regarde comme étant de lui.

† I. NICÉRON (Jean-François), religieux minime, né à Paris en 1613, et mort à Aix le 22 septembre 1645, s'appliqua à l'optique, et fut ami du célèbre Descartes. Ce jeune auteur donnoit les plus grandes espérances, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de son âge. Au milieu des occupations et des voyages qui devoient le distraire, il sut ménager les moindres momens pour les consacrer à l'étude. On a de lui *Interprétation des chiffres*, ou *Règles pour bien entendre et expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples*, traduite de l'italien d'Antonio-Maria Cospi, augmentée et accommodée particulièrement à l'usage des langues française et espagnole, Paris, in-8°, 1641. II. *Perspective curieuse*, ou *Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique*, avec la *catoptrique* du P. Mersenne, Paris, 1582, in-folio. III. *Thaumaturgus opticus*, in-folio, 1646. L'ouvrage précédent n'est qu'un essai, qui est beaucoup développé dans celui-ci.

† II. NICÉRON (Jean-Pierre), parent du précédent, né à Paris en 1685, entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, connus sous le nom de barnabites. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans son ordre, il se consacra à la chaire, à la direction et au cabinet. Les langues vivantes et mortes lui devinrent familières. Il s'adonna sur-tout avec succès à la bibliographie et à l'histoire littéraire. Il mourut à Paris le 8 juillet 1738. Ses ouvrages sont, I. *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un *Catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, in-12. Le 1er vol. de cette compilation parut en 1727. Les autres ont été donnés successivement jusqu'au 39e, qui a paru en 1738; le quarantième parut en 1739, par les soins du P. Oudin, J. B. Michault et l'abbé Goujet, ses collaborateurs, qui ont donné depuis trois autres volumes, dans lesquels il y a plusieurs articles qui ne sont point du P. Nicéron. Quoique son style soit négligé, et qu'il ne démêle pas avec beaucoup de finesse les caractères des différens personnages, on ne peut que louer son travail. Ses recherches sont en général utiles, et souvent curieuses. L'auteur ne promet dans son titre que les Vies des hommes illustres; mais il y a fait entrer une foule d'auteurs, dont plusieurs ne sont que médiocres. Il est aisé de voir qu'il ne s'est jamais renfermé dans le plan annoncé par le titre de son livre, et qu'à mesure qu'il avoit rassemblé des faits sur un écrivain, il en publioit la vie, soit qu'il fût illustre ou obscur. Pour donner des mémoires exacts et curieux, il auroit fallu lire avec soin les ouvrages de chaque auteur. Le P. Nicéron l'a fait quelquefois; mais pressé de fournir sa carrière, il a souvent copié les fautes des journalistes et des bibliographes. Heureusement, dans les supplémens donnés de loin en loin, on en a corrigé plusieurs, et fait des additions importantes. On lui a encore reproché de n'avoir point

gardé l'ordre des temps. Son recueil forme 44 volumes, parce que le dixième a deux parties qui se relient séparément. II. *Le Grand Fébrifuge, où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste*, traduit de l'anglais de Jean Hancock, 1724, réimprimé en 1726, in-12. Ce livre eut beaucoup de cours. La meilleure édition est celle de Paris, chez Cavelier, en 1730, sous le titre de *Traité de l'eau commune*, 2 vol. in-12. III. La *Conversion de l'Angleterre au christianisme, comparée avec sa prétendue réformation*, traduite de l'anglais, in-8°. IV. *Traduction des réponses de Woodward au docteur Camérarius, sur la géographie physique ou Histoire naturelle de la terre*, in-4°. V. *Voyage de Jean Owington, fait à Surate et en d'autres lieux de l'Asie et de l'Afrique*, Paris, 2 vol. in-12, 1725. *Voy.* son Eloge, par l'abbé Goujet, dans le tome 40e de ses Mémoires pour l'Histoire des hommes illustres.

† I. NICET (Flavius Nicetius), l'un des plus éloquens orateurs et jurisconsultes des Gaules, sortoit d'une famille de sénateurs. A la cérémonie du consulat d'Astère, faite à Lyon en 449, il harangua le peuple, et l'enchanta par les agrémens de son éloquence.

* II. NICET (saint), évêque de Trèves, vivoit dans le 6e siècle. Grégoire de Tours le place dans la liste des grands hommes du 6e siècle; et Fortunat de Poitiers en fait le plus grand éloge au 9e chapitre du troisième livre de ses poésies, comme on en peut juger par les six vers suivans:

Splendor, apex fidei, venerandâ mente Niceti,
Totius orbis amor, pontificumque caput:
Summus apostolico praecellens pastor ovili,
Auxisti meritis quidquid honoris habes.
Divino insistens operi terrena relinquis,
Cui moritur mundus, non moriture manes.

Il nous reste deux petits traités de l'évêque Nicet: l'un intitulé *De vigiliis servorum Dei*; et l'autre *De psalmodiae bono*. La diction de ces deux écrits ascétiques est assez correcte; mais l'auteur ne fait qu'ébaucher sa matière. Ce sont des lieux communs sur les avantages de la prière nocturne, toujours énoncés avec cette sécheresse qui nous a paru caractériser le style de cet évêque. On a encore de lui deux *Lettres* adressées à la reine Clodosinde et à Justinien, qui ne sont pas d'un grand intérêt. Nicet mourut le 5 décembre 566.

I. NICÉTAS (saint), de Césarée en Bithynie, abbé des acémètes, dans le monastère de Médicée sur le mont Olympe, et mort en 824, souffrit beaucoup sous l'empire de Léon l'Arménien, qui le persécuta à cause de son zèle pour le culte des images.

* II. NICÉTAS (David), historien grec, natif de Paphlagonie, fleurit à la fin du 9e siècle. Il est auteur d'une *Vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople*, traduite en latin par Frédéric Mutius, évêque de Termoli: c'est cette version latine que Baronius a employée; mais il en existe une autre par le P. Matthieu Raderi, imprimée à Ingolstadt en 1604. On a du même Nicétas des *Panégyriques des apôtres et d'autres saints*, recueillis dans la dernière continuation de la Bibliothèque des Pères par Combefis. Allatius et Gessner font mention de plusieurs auteurs du même nom.

III. NICÉTAS-SERRON, diacre de l'église de Constantinople dans le 11e siècle, puis évêque d'Héraclée, connu par plusieurs ouvrages. On lui attribue, I. Une *Chaîne des Pères grecs sur le livre de Job*, Londres, 1637, in-folio, en grec et en latin. II. Une autre sur les *Psaumes* et le *Cantique des cantiques*, imprimée à Bâle en 1552. III. Des *Commentaires* sur une partie des Œuvres de saint Grégoire de Nazianze, imprimés à Venise sous le nom de Nicétas de Paphlagonie. Il recueillit dans ces différentes compilations les passages des plus savans écrivains de l'Eglise grecque.

IV. NICÉTAS-ACHOMINATE, historien grec, surnommé *Choniate*, parce qu'il étoit de Chone ville de Phrygie, exerça des emplois considérables à la cour des empereurs de Constantinople. Après la prise de cette ville par les Français, en 1204, il se retira à Nicée, où il mourut en 1206. On a de lui, I. Une *Histoire* depuis 1118 jusqu'à 1205. Cet ouvrage, traduit en latin par Jérôme Wolf, et en français par le président Cousin, est plus agréable dans ces copies que dans l'original. Son style est emphatique, obscur, embarrassé; mais il y a assez d'exactitude dans les faits. On le trouve dans le corps de l'Histoire byzantine, édition du Louvre, où on l'imprima en 1657, in-folio. II. *Trésor* ou *Traité de la foi orthodoxe*, et d'autres *ouvrages*. —Il ne faut pas le confondre avec NICÉTAS le Paphlagonien, né à Constantinople dans le 9e siècle, et auteur d'une *Vie de saint Ignace*, patriarche de Constantinople, publiée par Mutius, évêque de Termoli à Ingolstadt, en 1504.

* NICHOLAS (Abraham), maître écrivain anglais, qui s'est fait une réputation. On a de lui des *Pièces* gravées par George Bickam, 1715 et 1717; le *Guide de l'écrivain*, 1719, et une suite de trente-une *pièces*, in-folio, gravées par la même main. Nicholas mourut en 1744.

* NICHOLLS (Frank), médecin, né à Londres en 1699, après avoir perfectionné ses études à Paris, vint se fixer à Londres, où il donna avec succès des cours de physiologie. Il fut admis dans la société royale, et épousa la fille du célèbre docteur Méad, dont il eut cinq enfans. A la mort de sir Hans Sloane, il lui succéda dans la place de médecin de S. M. Nicholls a donné deux éditions de son traité *De animâ medicâ*, et une dissertation intitulée *De motu cordis et sanguinis in homine nato et non nato*. Il mourut à l'âge de 80 ans. Le docteur Lawrence, président du collège de médecine a écrit sa Vie en latin.

* NICHOLS (William), ecclésiastique anglais, né à Donington en 1664, recommandable par ses vertus, ses connoissances et ses nombreux ouvrages, dont les principaux sont, I. *Essai pratique sur le mépris du monde*, 1694, in-8o, réimprimé en 1704. II. Une *Traduction* de l'Introduction à la vie dévote de François-de-Sales, évêque et prince de Genève. III. *Consolations pour les parens qui ont perdu leurs enfans*, 1701, in-8o. IV. *Entretiens avec une déiste*, en cinq parties, 1703, in-8o, dont la 3e édition avec révision et augmentations, a paru en 1723, en 2 vol. in-8o. V. La *Religion du prince, où l'on démontre que les préceptes de l'Ecriture*

sont les meilleures maximes du gouvernement, 1704, in-8°. On a de lui un grand nombre de *Discours*, de *Sermons*, d'*ouvrages polémiques*, ou destinés à l'instruction de la jeunesse.

† I. NICIAS, capitaine athénien, s'éleva par son mérite aux premières places de sa patrie. Il se signala dans la guerre du Péloponnèse, qu'il eut la gloire de terminer. La république ayant résolu d'armer contre la Sicile, il fut nommé général avec Eurimédon et Démosthènes. Ces trois généraux formèrent le siége de Syracuse, qui se défendit pendant plus de deux ans sans se rendre. La consternation se mit parmi les assiégeans. Résolus de lever le siége et de se retirer, ils hasardent en vain un combat sur mer, pour forcer les passages que l'ennemi tenoit fermés. Ils sont obligés de se sauver par terre. L'armée, épuisée de fatigues, est accablée par les Syracusains. Démosthènes et Nicias se rendent avec le reste de leur troupes, à condition qu'on leur laissera la vie, et qu'on ne pourra les retenir dans une prison perpétuelle. On le leur promet, et on les met à mort l'an 413 avant J. C. Athènes pleura sur-tout Nicias, guerrier aussi prudent que brave. Il étoit respecté par ses compatriotes et craint de leurs ennemis. On connoît encore un autre NICIAS, grammairien, ami de Pompée et de Cicéron, qui en parle avec éloge dans une lettre à Atticus, et dans une autre à Dolabella.

† II. NICIAS, fils de Nicomède, peintre athénien, qui florissoit en Grèce vers la 112ᵉ olympiade, élève d'Antidote, observa avec le plus grand soin les effets de l'ombre et de la lumière, ce qui produit le clair-obscur; et porta jusqu'à une espèce de magie cette partie de l'art : il *peignit* aussi les femmes d'une manière naturelle et séduisante. Nicias travailloit avec tant d'activité, qu'oubliant tout, il demandoit souvent s'il avoit été au bain, ou s'il avoit dîné. Ces distractions lui arrivèrent plusieurs fois, lorsqu'il fit son tableau d'*Ulysse évoquant les ombres des morts*. Attale (Plutarque, dit Ptolémée) lui offrit de ce tableau soixante talens (deux cent soixante-dix mille livres de notre monnoie); mais Nicias, extrêmement riche, aima mieux en faire hommage à sa patrie. On a de de cet artiste célèbre, outre son tableau d'Ulysse, I. *Némée assise sur un lion*, apportée d'Asie à Rome par Syllanus. II. Un *Bacchus*, dans le temple de la Concorde à Rome, et *Hyacinthe*, d'une beauté parfaite, pour justifier la tendresse qu'eut pour lui Apollon. Après s'être rendu maître d'Alexandrie, Auguste fit apporter cet ouvrage à Rome, et Tibère le consacra dans le temple de son père d'adoption. On faisoit un grand cas de la *Calypso* et de l'*Io* de Nicias, ainsi que de son *Alexandre*. Selon Pausanias, il existoit à l'entrée de Tritia un tombeau de marbre blanc, digne d'attirer les regards, principalement par les *peintures* qui le décoroient : elles étoient de Nicias. On y voyoit assise sur un trône d'ivoire une jeune femme tres-belle; une esclave placée auprès d'elle tenoit un parasol; un jeune homme encore imberbe, vêtu d'une tunique couverte d'une clamyde de pourpre, étoit debout, ayant près de lui un valet tenant des javelots, et conduisant des chiens de chasse.

I. NICOCLÈS, fils et succes-

sœur d'Evagoras, roi de Chypre et de Salamine l'an 374 avant J. C., étoit un prince magnifique et voluptueux. C'est à lui qu'Isocrate adresse ses deux Discours intitulés *Nicoclès*.

II. NICOCLÈS, roi de Paphos, régnoit sous la protection de Ptolomée, fils de Lagus; mais il abandonna le parti de son bienfaiteur pour prendre celui d'Antigone. Ptolomée voulant intimider les princes qui auroient pu suivre son exemple, chargea quelques officiers qu'il avoit en Chypre de le faire mourir. Ceux-ci, ne pouvant se résoudre à exécuter cet ordre par eux-mêmes, pressèrent vivement Nicoclès de les prévenir par une mort volontaire. C'est le parti qu'il prit; et, se voyant sans ressource, il se tua lui-même. La reine, ne pouvant survivre à sa douleur, après avoir donné de sa propre main le coup mortel à ses filles, et avoir exhorté les autres princesses ses belles-sœurs à ne pas survivre au malheur qui venoit d'arriver au roi leur frère, s'ôta la vie aussi à elle-même. La mort de ces princesses fut suivie de celle de leurs époux, qui, avant de se tuer, mirent le feu aux quatre coins du palais. Telle fut l'horrible et sanglante tragédie qui se passa en Chypre l'an 310 avant J. C.

† III. NICOCLÈS, poëte ancien, dont on a souvent répété ce sarcasme contre les médecins. « Ils sont heureux, disoit-il dans une de ses pièces, parce que la lumière éclaire leurs succès, et que la terre cache leurs fautes. » C'est ce que Beaumarchais fait dire, dans son Barbier de Séville, au comte déguisé en soldat.

NICOCRATE, *Voyez* les Tables chronologiques, article ARGOS.

NICOCRÉON, *Voyez* ANAXARQUE.

I. NICODÈME, disciple de Jésus-Christ, sénateur juif de la secte des pharisiens J. C. ayant annoncé qu'il falloit renaître de nouveau pour entrer dans le ciel, Nicodème fut étonné; mais le divin maître voulut bien lui dire qu'il étoit question de la renaissance spirituelle, qui devoit se faire par le baptême : dès-lors Nicodème s'attacha à lui, et devint un de ses plus zélés disciples, mais en secret. Il se déclara ouvertement, lorsqu'il vint avec Joseph d'Arimathie pour rendre les derniers devoirs à J. C. crucifié. Ils embaumèrent son corps et l'enterrèrent. L'Ecriture ne nous apprend plus rien de Nicodème. La tradition ajoute qu'ayant reçu le baptême, avant ou après la passion, les juifs le déposèrent de sa dignité de sénateur, l'excommunièrent, et le chassèrent de Jérusalem. Ils vouloient même, dit-on, le faire mourir; cependant, en considération de Gamaliel son parent, ils lui laissèrent la vie; mais ils le chargèrent de coups et pillèrent son bien : alors il demeura jusqu'à sa mort chez Gamaliel, qui le fit enterrer auprès de saint Etienne. Leurs corps furent trouvés en 415, avec celui de Gamaliel. Il y a sous le nom de Nicodème un *évangile* plein d'erreurs et de faussetés qui a été composé par les manichéens.

* II. NICODÈME (François), Napolitain, vivoit dans le 17[e] siècle. Nicolas Toppi, ayant publié à Naples, en 1678, la *Bibliothèque napolitaine*, dans laquelle

s'étoient glissées une foule d'erreurs et de fautes, Nicodème, aidé de Magliabecchi, fit, sous le nom de Léonard, un grand nombre d'additions et de corrections à cette Bibliothèque, qui parurent à Naples en 1683, in-fol; car l'entreprise auroit été trop grande de vouloir corriger toutes les fautes dont cette Bibliothèque fourmilloit. La Série chronologique des écrivains napolitains, par Tafuri, est plus exacte et plus correcte; mais ce qu'on a de meilleur dans cette partie sont les Mémoires des écrivains du royaume de Naples du P. Afflitto, qui parurent dans cette ville en 1782.

† I. NICOLAÏ (Nicolas de), gentilhomme dauphinais, mort à Paris en 1583, mit au jour l'histoire de ses voyages sous le titre des *quatre premiers livres des navigations et des pérégrinations orientales, avec les figures au naturel, tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations*, Lyon, 1568, in-fol. réimprimés à Anvers, 1577 et 1586, in-4°, avec des figures en bois, gravées d'après le Titien, qui rendent ce livre cher. L'histoire est assez curieuse, mais elle est quelquefois inexacte.

II. NICOLAÏ (Philippe), luthérien, né dans le landgraviat de Hesse vers la fin du 16e siècle, connu par deux satires violentes contre le pontife romain, intitulées, l'une, *De duobus antichristis, Mahumete et pontifice Romano*, Marpurg, 1590, in-8°; l'autre, *De antichristo Romano perditionis filio conflictus*, Rostock, 1609, in-8°. L'exactitude avec laquelle on a supprimé ces deux libelles les a rendus rares, sur-tout le premier.

III. NICOLAÏ (Jean), dominicain, né à Mouza dans le diocèse de Verdun en 1594, prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1632. Pendant 20 ans qu'il professa la théologie à Paris il se distingua également par ses lumières et par ses vertus. Il mourut le 7 mai 1673, dans le couvent de Saint-Jacques dont il avoit été prieur. On a de lui, I. Une excellente *édition* de la Somme de saint Thomas, avec des notes, et de tous les ouvrages de ce saint docteur, Lyon, 1660 et années suivantes, 19 volumes in-folio. Il avoit passé une partie de sa vie à concilier les principes de ce Père avec ceux des théologiens qui ne sont pas de son école. II. Cinq *Dissertations* pleines d'érudition sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique, contre Launoy, in-12. L'auteur critiqué répondit brutalement « qu'il craignoit moins sa plume que son canif. III. *Judicium, seu Censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi*, in-4°. C'est le jugement de la faculté de théologie de Paris contre la proposition d'Arnauld, *Defuit gratia Petro*, etc. Le Père Nicolaï donna aussi cet écrit en français, sous le titre d'*Avis délibératif*; et il combattoit la doctrine de Jansénius, quoiqu'il fît profession de soutenir celle des thomistes, et de rejeter les sentimens de Molina. IV. *Ludovici Justi XIII triumphalia monumenta*. C'est un poëme latin de Charles Beys, que Nicolaï traduisit en français. Cet ouvrage, semé d'emblèmes, de figures et de vers latins et français, les uns et les autres assez mauvais, valut à l'auteur une pension de 600 liv. V. Des *Thèses* sur la grace, attaquées par Nicole dans la *Causa Arnal-*

ina. VI. Quelques autres *écrits*, où il s'éloigne quelquefois des sentimens reçus. — On trouve encore Philippe et Michel Nicolaï, professeurs de théologie renommés, dont on a des ouvrages. Le premier mourut en 1608; le second en 1656, à Tubingen.

* IV. NICOLAÏ (Jean) professeur extraordinaire en antiquités dans l'université de Tubingne, mort dans cette ville le 12 août 1708, est connu par les ouvrages suivans : I. *Disquitio de chirothecarum usu et abusu*, Giessæ Hassorum, 1701, in-12. II. *Tractatus de siglis veterum*, Lugduni Batavorum, 1703, in-4°. III. *Tractatus de synedryo Ægyptiorum, morumque legibus* ibid. 1706, in-8°. IV. *De sepulchris Hebræorum lib. IV, in quibus variorum populorum mores proponuntur*, etc., ibid, 1706, in-4°, figures.

*V. NICOLAÏ (Henri-Albert), né en 1701 à Lubeck, étudia la médecine à Strasbourg, où il prit le bonnet de docteur. Nicolaï est connu par les ouvrages suivans : I. *Decas observationum illustrium anatomicarum*, Argentinæ, 1725, in-4°. II. *De directione vasorum*, ibidem, 1725, in-4°.

† I. NICOLAS, prosélyte d'Antioche, qui, de païen s'étant fait juif, embrassa ensuite la religion chrétienne, et fut choisi pour être un des sept premiers diacres de l'Eglise de Jérusalem. On lui imputa, on ne sait si c'est à tort ou à raison, d'avoir été l'auteur de la secte des nicolaïtes, ou du moins d'y avoir donné lieu. Quelques-uns prétendent qu'ayant été blâmé par les apôtres de ce qu'il avoit repris sa femme, dont il s'étoit séparé pour garder la continence, il se fit des principes opposés à la vérité et à la pureté, et se livra aux derniers excès. D'autres soutiennent qu'il ne donna jamais dans ces excès, mais que quelques personnes, abusant de certaines expressions équivoques échappées à Nicolas, avoient donné lieu à une hérésie qu'ils appelèrent de son nom pour l'accréditer. On dit que Nicolas fut établi évêque de Samarie. Les sectaires qui se parèrent de son nom avoient des sentimens hétérodoxes sur la Divinité, sur la communauté des femmes, et pratiquoient sans scrupule toutes les impiétés du paganisme.

II. NICOLAS (saint), évêque de Myre en Lycie, étoit honoré par un culte public dès le 6e siècle; mais il n'y a rien de bien certain sur les circonstances de sa vie et de sa mort. On trouve une bonne Dissertation sur saint Nicolas, dans les Mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolets, tom. I, pag. 106. Il y est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivoit sous Constantin-le-Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. *Voyez* aussi son Histoire, par D. Delisle, 1745, in-12.

III. NICOLAS DE TOLLENTIN (saint), né à Tolentin en 1239, et chanoine de cette ville, entra ensuite dans l'ordre des augustins, et s'acquit une grande réputation par ses austérités. Il mourut à Tolentin le 10 septembre 1310, et fut inscrit peu de temps après dans le catalogue des saints.

† IV. NICOLAS Ier, dit *le*

Grand, fils de Théodore, et diacre de l'Eglise de Rome sa patrie, fut élu pape après Benoît III, le 24 avril 858, et fut sacré le même jour dans l'église de Saint-Pierre, en présence de l'empereur Louis II. Il envoya des légats à Constantinople en 860 pour examiner l'affaire de saint Ignace, et frappa d'anathème Photius. Cette démarche fut l'origine du schisme qui subsiste encore entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine. Nicolas, animé par un zèle fanatique, excommunia ensuite Lothaire, roi de Lorraine, et Valdrade, concubine de ce prince. Les évêques de France n'eurent aucun égard à ses censures, et ne voulurent pas le reconnoître pour juge. Les soins que se donna le pape pour la propagation de la foi produisirent la conversion de Bogoris, roi des Bulgares. Ce prince embrassa la religion chrétienne, avec une partie de sa nation, en 865. Il envoya l'année d'après son fils à Rome, accompagné de plusieurs seigneurs, chargés de demander des évêques et des prêtres, et de consulter le pape sur plusieurs questions de religion. Nicolas fit une ample réponse à leur consultation, et leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Il envoya en même temps trois légats à Constantinople; mais, ayant été arrêtés et maltraités sur les frontières de l'empire, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. Les affaires venoient de changer de face à Constantinople. Photius triomphoit; il assembla un concile, dans lequel il prononça une sentence de déposition contre Nicolas, et d'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Photius prétendoit que « lorsque les empereurs avoient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'Eglise romaine et ses priviléges avoient passé à l'Eglise de Constantinople. » Le pape écrivit aux évêques de France en 867, pour les informer de ces prétentions, et des reproches injustes que les Grecs faisoient à l'Eglise de Rome. « Avant que nous leur eussions envoyé nos légats, dit le pape, ils nous combloient de louanges, et relevoient l'autorité du saint-siége : mais depuis que nous avons condamné leurs excès, ils ont parlé un langage tout contraire, et nous ont chargés d'injures : et n'ayant trouvé, graces à Dieu, rien de personnel à nous reprocher, ils se sont avisés d'attaquer les traditions de nos pères, que jamais leurs ancêtres n'ont osé reprendre. » Il mourut le 13 novembre de la même année. Son zèle, sa fermeté, sa charité, lui ont mérité une place dans le Martyrologe romain. On a de lui un grand nombre de *Lettres* sur différens points de morale et de discipline, recueillies à Rome, en 1542, in-folio.

† V. NICOLAS II (Gérard de Bourgogne), né dans le comté de Bourgogne, fut placé par ses talens et ses vertus sur le siége de Florence, ensuite sur celui de Rome, le 28 décembre 1058, et couronné le 18 janvier 1059. C'est le premier pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. Une faction lui opposa Jean, évêque de Velétri, connu sous le nom de Benoît X, mais il le fit déposer par les évêques de Toscane et de Lombardie assemblés à Sutri. Un second concile, convoqué à Rome, régla qu'à la mort du pape les évêques-cardinaux traiteroient ensemble les premiers de l'élection, qu'ils y appelleroient ensuite les

clercs-cardinaux, et enfin que le reste du clergé et du peuple y donneroit son consentement. « On choisira, ajoute le décret, dans le sein de l'Eglise même, s'il s'y trouve un sujet capable; sinon, dans un autre, sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri, qui est maintenant roi, et qui sera, s'il plaît à Dieu, empereur, comme nous lui avons déjà accordé; et on rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le saint-siége aura personnellement accordé le même droit. » Nicolas passa ensuite dans la Pouille, à la prière des Normands, qui lui restituèrent les domaines de l'Eglise romaine dont ils s'étoient emparés. Le pape y fit un traité avec eux, après avoir levé l'anathème qu'ils avoient encouru. Richard, l'un de leurs chefs, fut confirmé dans la principauté de Capoue qu'il avoit conquise sur les Lombards. Robert Guichard, autre chef de ces conquérans, fut confirmé dans le duché de la Pouille et de la Calabre, et dans ses prétentions sur la Sicile qu'il enlevoit aux Sarrasins. Il promit au pape une redevance annuelle et se rendit son vassal. C'est l'origine de la suzeraineté du saint-siége sur le royaume de Naples, selon Fleury. Les Normands travaillèrent aussitôt à délivrer Rome des seigneurs qui la tyrannisoient depuis si long-temps, et à raser les forteresses qu'ils avoient aux environs. Nicolas mourut peu de temps après, en 1061, avec la réputation d'un assez bon politique. Il garda le siége de Florence pendant son pontificat. On a de lui neuf *Lettres* concernant les affaires de France.

† VI. NICOLAS III (Jean Gaëtan), de l'illustre famille des Ursins, étoit cardinal-diacre, lorsqu'il obtint la tiare le 25 novembre 1727, après Jean XXI. Sa prudence étoit si connue, qu'avant son élection on ne l'appeloit que le cardinal composé, *cardinalis compositus*. Il envoya sans fruit des légats à Michel-Paléologue, empereur d'Orient, et des missionnaires en Tartarie. Ce pontife avoit de grandes qualités, mais son attachement excessif à ses parens, et les injustices qu'il commit pour les enrichir, ternirent l'éclat de ses vertus. Il ne s'oublia pas moins dans la haine injuste qu'il conçut contre Charles d'Anjou, roi de Sicile, qui avoit méprisé son alliance. Il obligea ce roi à se démettre de ses charges de vicaire de l'empire et de gouverneur de Rome. Sa vengeance n'étant pas encore assouvie, il fit, dit-on, avec le roi d'Aragon une ligue qui produisit bientôt après l'horrible massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Nicolas ne fut cependant ni témoin, ni complice de cette barbarie, qui, selon Voltaire même, ne fut pas préméditée. Il étoit mort deux ans auparavant, d'une attaque d'apoplexie, le 22 août 1280. Ce pontife aimoit la vertu et les lettres, et les récompensoit. On lui attribue un traité *De electione dignitatum*.

VII. NICOLAS IV (N. de Rubeis), général des frères mineurs, sous le nom de frère Jérôme, né à Ascoli dans la Marche d'Ancône, élevé sur le siége pontifical le 22 février 1288, renonça deux fois à son élection, et n'y consentit qu'avec beaucoup de peine. Le commencement de son pontificat fut marqué par une ambassade d'Argon, kan des Tartares. Ce prince demandoit le

baptême, et promettoit de faire la conquête de Jérusalem pour les chrétiens; mais ces projets s'évanouirent. La Palestine étoit alors en proie aux musulmans. Acre fut prise et pillée; les chrétiens de Tyr abandonnèrent leur ville sans la défendre : enfin les Latins perdirent tout ce qu'il leur restoit dans ce pays. A ces nouvelles, Nicolas redoubla ses efforts pour exciter le zèle des princes chrétiens. Il donna des bulles pour une nouvelle croisade; il fit assembler des conciles; mais sa mort, arrivée le 4 avril 1292, rendit tous ses efforts inutiles. Ce pontife joignoit à des intentions pures les talens nécessaires pour remplir sa place. Il savoit ce qu'on pouvoit savoir de son temps. Il érigea en 1289 l'université de Montpellier, et composa plusieurs ouvrages. I. Des *Commentaires* sur l'Ecriture. II. — Sur le *Maître des Sentences*. III. Plusieurs *Bulles* en faveur des franciscains ses confrères, etc.

† VIII. NICOLAS V (Thomas de Sarzanne), cardinal, évêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, élu pape malgré lui après Eugène IV, le 16 mars 1447. Son premier soin, dès qu'il fut assis sur le trône pontifical, fut de travailler à la paix de l'Eglise et de l'Italie; il y réussit heureusement. Les Allemands le reconnurent, et renoncèrent à toute communication avec l'antipape Félix IV. Charles VIII, roi de France, approuva aussi cette élection, et envoya rendre obéissance au nouveau pape par une magnifique ambassade, que Mézeray croit avoir donné lieu à la pompe et à la dépense de ces grandes ambassades d'obédience, que les rois envoyoient à chaque mutation de pontife. L'antipape Félix se prêta à la paix, et fut traité généreusement par Nicolas, qui le nomma doyen des cardinaux. Cette modération lui acquit l'estime et l'amitié des grands. Les princes d'Italie se reprochèrent d'être en guerre, tandis que la paix étoit enfin rendue à l'Eglise. L'année 1450 fut célèbre par l'ouverture du jubilé. Cette solennité attira tant de monde à Rome, que plusieurs personnes furent étouffées dans les églises et ailleurs. (*Voy.* Frédéric IV, n° V.) Jusqu'alors Nicolas avoit gouverné avec beaucoup de bonheur; mais la conjuration formée contre lui et contre les cardinaux par un Etienne Porcario, et la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, empoisonnèrent sa félicité. Il avoit exhorté pendant long-temps les princes et les peuples à secourir les Grecs, mais son zèle ne produisit aucun fruit. Les malheurs des chrétiens orientaux lui causèrent une tristesse si vive, qu'il en mourut le 24 mars 1455, à 57 ans. Nicolas cultiva les lettres, et répandit ses bienfaits sur ceux qui s'y consacrèrent. Sa bibliothèque fut enrichie des plus beaux manuscrits grecs et latins, recueillis par son ordre dans tous les lieux du monde. Il fit traduire les ouvrages grecs, et récompensa magnifiquement ceux à qui il confioit ces traductions et la recherche des livres. On prétend qu'il promit cinq mille ducats à celui qui lui apporteroit l'Evangile de saint Matthieu en hébreu. Des ouvrages publics élevés à Rome et ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, les Grecs réfugiés et les pauvres gentilshommes secourus avec libéralité, les filles mariées honorablement, les bénéfices et les charges conférés au seul mérite : tout

dépose en faveur de l'inclination de ce pontife pour le bien du peuple, l'honneur des lettres, et la gloire de la religion. Ceux qui voudront connoître plus particulièrement Nicolas V doivent consulter sa Vie publiée en 1742, à Rome, in-4°, en latin, par l'abbé Georgi, chapelain de Benoît XIV.

† IX. NICOLAS DE DAMAS, philosophe, poëte et historien du temps d'Auguste, ami de cet empereur, et l'un des plus savans hommes de son siècle. Constantin Porphyrogénète assure, mais sans en donner de preuves, que Nicolas étoit secrétaire d'Hérode, roi de Judée. Il ne nous reste que des fragmens de ses nombreux ouvrages, publiés par Henri de Valois, Paris, 1634, 1 vol. in-4°, et dans le *Prodromus* grec, imprimé à Paris en 1806. Le plus considérable des écrits de Nicolas de Damas est une *Histoire universelle* en 144 livres. Il avoit fait aussi, I. Des *tragédies* et des *comédies*, dont une cinquantaine de vers très-élégans nous a été conservée par Stobée, mais qui ne peuvent donner une idée précise des talens de cet auteur dans l'art dramatique. II. Une vie d'*Auguste*, que l'on doit regretter. III. Des *Traités de philosophie* sur les dieux, les premiers principes, l'ame, le ciel, les devoirs de la vie civile. IV. Un recueil des *coutumes singulières* des peuples. V. Un *Commentaire* sur la métaphysique d'Aristote. VI. Des *Mémoires* sur sa vie. On peut juger par ce qui nous reste de cet auteur que son style étoit clair et noble, sans affectation, ni vaine recherche. M. Orell, chez l'étranger, et le docteur Coray en France, sont les éditeurs les plus récens de Nicolas de Damas.

X. NICOLAS, le grammairien, patriarche de Constantinople en 1084, s'employa fortement avec l'empereur Alexis-Comnène, pour dissiper une secte qui s'étoit formée d'une espèce de manichéens, depuis plusieurs années. Il mourut en 1111. On a de lui des *Décrets* et une *Epître synodale* dans les *Basiliques* de Fabrot. — Il faut le distinguer du patriarche NICOLAS, que Léon VI, empereur de Constantinople, fit déposer, parce qu'il avoit excommunié ce prince qui convoloit en quatrièmes noces.

* XI. NICOLAS (le père), capucin et prédicateur, né à Dijon, et mort à Lyon en 1694, après avoir été plusieurs fois définiteur et provincial de son ordre, a laissé un grand nombre de *sermons* qui ont été imprimés à Lyon. Les plus estimés sont ceux qu'il composa sur les Evangiles du carême ; ils furent traduits d'abord en italien, et parurent à Venise sous le titre de *Carême du P. Nicolas*. Les sermons de ce prédicateur portent le cachet de son temps.

XII. NICOLAS DE CLAIRVAUX, disciple et secrétaire de saint Bernard, se retira ensuite dans le monastère de Montiramey, où il mourut vers 1180. On a de lui un volume de *Lettres*, assez peu intéressantes, mais qui sont utiles pour la connoissance des affaires de son temps. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

* XIII. NICOLAS DE CURBIO, religieux de l'ordre de Saint-François, vivoit dans le 13e siècle ; le pape Innocent IV, qui avoit beaucoup d'estime pour lui, le retint à Rome, pour être son chapelain et son confesseur, et le

nomma ensuite à l'évêché d'Assise. Ce pontife étant mort, Nicolas écrivit sa *Vie* ; cette vie est une pièce importante pour l'histoire ecclésiastique de ce temps. Baluze l'a insérée dans le 7e volume de ses *Mélanges*.

† XIV. NICOLAS DE CUSA, *Cusanus*, fils d'un pêcheur, né en 1401 à Cusa ; village situé sur la Moselle, au diocèse de Trèves. Le comte de Manderscheidt l'ayant pris à son service dès son enfance, lui trouva des dispositions, et l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Nicolas de Cusa fit des progrès considérables. Il fréquenta ensuite les plus célèbres universités d'Allemagne et d'Italie, prit à Padoue le bonnet de docteur en droit canon, à l'âge de 22 ans, et se rendit habile dans les langues, et dans les sciences. Il se passionna sur-tout pour la scolastique et pour la métaphysique ancienne, qui domine un peu trop dans ses *ouvrages*. Ce défaut les rend obscurs et abstraits, quoiqu'ils soient écrits d'ailleurs d'un style net et facile, sans affectation et sans vains ornemens. Il paroît constant qu'il n'a fait profession dans aucun ordre religieux. Il devint curé de Saint-Florentin à Coblentz, puis archidiacre de Liège. Il assista en cette qualité, l'an 1431, au concile de Bâle, dont il fut un des plus grands défenseurs. Eugène IV se l'attacha et l'envoya en qualité de légat à Constantinople, puis en Allemagne et en France. Après la mort de ce pape, Cusa se retira dans son archidiaconnat de Liège. Mais Nicolas V, zélé protecteur des gens de lettres, le tira de la retraite pour l'honorer de la pourpre en 1448, et lui donna l'évêché de Brixen dans le Tyrol. Le nouveau cardinal assista à l'ouverture du jubilé en 1450, et fut envoyé en qualité de légat *à latere* vers les princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux et à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçoit la chrétienté. Il fit publier en même temps dans ce pays les indulgences du jubilé, et se comporta dans sa légation avec tant de prudence, de vertu et de désintéressement, qu'il mérita l'estime et la vénération des peuples. Rien n'étoit plus simple que son équipage. Il étoit monté sur une mule. Son domestique étoit très-peu nombreux. Sa cour n'étoit pas composée de flatteurs, mais de gens de lettres. Les princes et les prélats alloient au devant de lui avec une foule de peuple, et Cusa n'en étoit que plus modeste. Il refusa tous les présens qui lui furent offerts, et voulut que ceux de sa suite l'imitassent dans ce désintéressement. L'Allemagne ne l'admira pas moins, lorsqu'il y fut envoyé de nouveau, en qualité de légat, par les papes Calixte III et Pie II. Ce dernier pontife fit ce qu'il put pour réconcilier Cusa avec l'archiduc Sigismond, qui s'étoit brouillé avec lui à l'occasion d'un monastère où le cardinal avoit voulu introduire la réforme en retournant à Rome avec Calixte III. Sigismond fit les plus belles promesses ; mais à peine le cardinal de Cusa eut-il remis le pied dans son diocèse, qu'il fut enlevé et mis en prison par ordre de l'archiduc. Dès ce moment on cessa l'office divin dans presque tout son diocèse. Le pape excommunia Sigismond ; et celui-ci relâcha enfin le cardinal de Cusa, à des conditions injustes et très-dures. Ce prélat mourut quelque temps après à Todi, le 11 août

1454. Toutes ses Œuvres furent imprimées à Bâle en 1565, en 3 tomes in-fol. On trouve dans le premier vol. I. Les *Traités théologiques sur les Mystères*. II. Trois livres *De la docte ignorance*, dont il fait l'apologie. III. Un écrit touchant la *Filiation de Dieu*. IV. Des *Dialogues sur la Genèse et sur la Sagesse*... Le deuxième volume comprend, I. De savantes *Exercitations*. II. La *Concordance catholique*, en trois livres. III. Plusieurs *Traités* de controverse, dont l'un, intitulé l'*Alcoran criblé*, offre sous un titre bizarre des choses judicieuses; et l'autre, intitulé *Conjectures sur les derniers temps*, traduit en français, 1700, in-8°, est une rêverie extravagante. L'auteur y place la défaite de l'Antechrist et la résurrection de l'Eglise avant l'année 1734. Le troisième volume renferme des *Ouvrages* de mathématiques, de géométrie et d'astronomie. On sait que le cardinal de Cusa tâcha de ressusciter l'hypothèse du mouvement de la terre, oubliée depuis *Pythagore*, mais que ses efforts eurent peu de succès: Copernic et Galilée furent plus heureux. Nicolas, homme savant et pieux, mais en même temps esprit faux et visionnaire, se laissoit dominer par une imagination déréglée. Il fut singulier dans ses sentimens, subtil jusqu'à se rendre inintelligible, ennemi du naturel, amateur de l'allégorie jusqu'au plus ridicule excès. Sa Vie, en latin et sagement écrite par le P. Hartzheim, jésuite, a été imprimée à Trèves, en 1730. *Voyez* l'art. CHARLIER, n° I, à la fin.

* XV. NICOLAS DE FLUE (en latin *de Rupe* ou *de Saxo*, en français *de La Roche*), ermite suisse, célèbre par une abstinence de 20 ans, pendant lesquels il ne prit, dit-on, aucune nourriture autre que l'Eucharistie; il mourut en 1488: on l'honore d'un culte public à Saulen dans le comté d'Unterwalden, quoiqu'il n'ait pas été canonisé. Sa *Vie* a été donnée par plusieurs auteurs, notamment par le jésuite suisse Pierre Hugon.

† XVI. NICOLAS DE MÉTHONE, ainsi appelé, parce qu'il étoit évêque de cette ville dans le 11e siècle. On trouve, dans l'*Auctuarium* de la Bibliothèque des Pères, un *Traité* de cet évêque *sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ en l'eucharistie*: et dans Allatius un *Traité de la procession du Saint-Esprit*.

† XVII. NICOLAS DE LYRE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux. On a dit qu'il étoit né juif, et qu'il avoit commencé d'étudier sous les rabbins: mais le P. Berthier révoque en doute cette origine hébraïque. Quoi qu'il en soit, il prit l'habit des frères mineurs l'an 1291, et vint à Paris, où il fut reçu docteur, et où il expliqua long-temps l'Ecriture sainte dans le grand couvent de son ordre. Ses talens lui concilièrent l'estime de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*. Cette princesse le nomma parmi les exécuteurs de son testament fait l'an 1325. Nicolas mourut à Paris le 23 octobre 1340, dans un âge avancé, après avoir été provincial de son ordre. On a de lui, I. Des *Postilles* ou petits *Commentaires* sur toute la Bible, qui ont été autrefois très-consultés. L'édition la plus rare est de Rome, 1472, en 7 tomes

in-folio ; et la meilleure, d'Anvers, 1634, six vol. in-fol. Ces Commentaires sont refondus dans le *Biblia maxima*, Paris, 1660, 19 vol. in-folio. Il y en a une traduction française, Paris, 1511 et 1512, cinq vol. in-folio. La méthode de Nicolas de Lyre est estimable. Le sens littéral est son premier objet : viennent ensuite les divers sentimens des rabbins, et il ne manque pas de les réfuter, quand ils mêlent des fables aux vérités des livres saints. On peut lui reprocher qu'à cet égard il entre quelquefois dans des détails inutiles. On trouve aussi qu'il n'est pas assez en garde contre la philosophie de son temps ; il la ramène fréquemment, il subtilise trop, et s'appuie souvent sur Aristote. II. Une *Dispute* contre les juifs, in-fol. III. Un *Traité* contre un rabbin, qui se servoit du nouveau Testament pour combattre la religion chrétienne, et d'autres *ouvrages*. Cet auteur possédoit la langue hébraïque beaucoup mieux que la grecque ; aussi a-t-il mieux réussi à expliquer l'ancien Testament que le nouveau. On lui donna dans les écoles le titre de docteur utile.

† XVIII. NICOLAS DE PISE florissoit au 13e siècle, et se fit une grande réputation dans l'architecture et la sculpture. C'est lui qui *construisit*, à Bologne, l'église et le couvent des frères prêcheurs, après avoir *érigé* un tombeau en marbre, destiné à recevoir le corps de saint Dominique, fondateur de cet ordre. Celui des ouvrages de Nicolas qui met le sceau à sa réputation, est le *clocher* des Augustins de Sienne, octogone au dehors et circulaire en dedans, avec un *escalier* en limaçon, au milieu duquel est un espace vide qui forme une sorte de puits. L'église de la Sainte-Trinité à Florence, *construite* d'après ses dessins, est si belle par ses proportions, que Michel-Ange ne se lassoit point de l'admirer, et l'appeloit sa dame favorite. Ses derniers ouvrages sont l'*Eglise* et l'*Abbaye* superbes qu'il bâtit à Naples, dans l'endroit nommé *Taglia cazzo* (champ des coups), en commémoration de la victoire décisive que Charles d'Anjou y remporta sur Conradin.

† XIX. NICOLAS-EYMERICK, dominicain de Gironne, mort dans sa patrie en 1399, fut inquisiteur général contre les Vaudois sous le pape Innocent VI, puis chapelain de Grégoire XI, et juge des causes d'hérésie. Son principal ouvrage est intitulé le *Directoire des inquisiteurs*. Cet ouvrage, imprimé à Rome, 1587, in-fol., et à Venise, 1607, offre des maximes extraordinaires, et développées dans des Commentaires qui ne le sont pas moins. Des trois parties qui composent ce livre, la première est consacrée à établir le pouvoir de l'inquisition sur les hérétiques et les fauteurs d'hérésie, et la dernière explique la forme de procéder contre eux. Les particuliers ne sont pas seulement soumis à ce tribunal ; le directoire y soumet les rois eux-mêmes. Il est vrai que ceux-ci sont jugés secrètement. L'abbé Morellet a donné, en 1762, in-12, un abrégé du *Directoire* et des *Commentaires*.

XX. NICOLAS DE MUNSTER (Henri), auteur d'une secte qui s'appeloit Famille ou Maison d'Amour, se prétendit d'abord inspiré, et se donna ensuite pour un homme déifié. Il se vantoit d'être plus grand que J. C., qui,

disoit-il, n'avoit que son type, ou son image. Vers l'an 1540 il tâcha de pervertir Théodore Volkars - Kornhert. Leurs disputes furent aussi fréquentes qu'inutiles; car quand Nicolas ne savoit plus que répondre à Théodore, il avoit recours à l'esprit, qui lui ordonnoit, disoit-il, de se taire. Cet enthousiaste ne laissa pas de se faire bien des disciples, qui comme lui se croyoient des hommes déifiés. Nicolas fit quelques livres : tels furent l'*Evangile du royaume*; la *Terre de paix*, etc. La secte de la Famille d'Amour reparut en Angleterre l'an 1604. Elle présenta au roi Jacques Ier une confession de foi, dans laquelle elle se déclare séparée des brownistes. Cette secte fait profession d'obeir aux magistrats de quelque religion qu'ils puissent être : c'est un point fondamental chez eux.

XXI. NICOLAS (Gabriel). *Voy*. REINIE.

†XXII. NICOLAS (Augustin), avocat de Besançon sa patrie, conseiller - d'état du duc Charles de Lorraine, dont il avoit sollicité l'élargissement auprès du roi d'Espagne, fut pourvu d'une charge de maître des requêtes au parlement de Dôle, à la sollicitation de don Louis de Haro. Il mourut à Besançon en 1695. Cet auteur écrivoit facilement en vers et en prose. On a de lui, I. Des *Poésies*, réimprimées à Besançon en 1693, in-8°. II. Une assez bonne *Relation de la dernière révolution de Naples*, Amsterdam, 1660, in-8°; une autre *de la campagne de* 1664 *en Hongrie*, avec diverses *Pièces historiques*. III. *Discours sur les succès des armes de la France dans le comté de Bourgogne en* 1668 *et* 1673, Amsterdam, 1677, in-4°. IV. *Dissertation morale et judicieuse*; savoir : *Si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets*, Amsterdam, 1682, in-8°. Ce livre, difficile à trouver, est le meilleur ou le moins médiocre de ceux qu'a produits Nicolas. Il a été traduit en latin, et imprimé à Strasbourg, en 1697, in-8°. Il dit dans son épître dédicatoire au roi Louis XIV, « Il n'appartient, Sire, qu'à un roi aussi grand que vous de corriger les abus que ces derniers siècles ont puisés dans les auteurs des temps les plus corrompus. C'est à un monarque de France d'extirper dans son royaume, par son pouvoir absolu, et d'inviter, par un exemple aussi noble que le sien, les autres princes chrétiens à corriger tant d'injustes moyens de venir à la connoissance et au châtiment des crimes. Tant de pauvres innocens qui périssent depuis si long - temps par les horribles violences de la torture; tant de pauvres femmes aussi cruellement martyrisées qu'injustement condamnées de sortilège, sur des confessions arrachées à force de tourmens insupportables, tendant leurs mains suppliantes au trône du grand monarque de l'univers qui vous a commis le gouvernement de tant de peuples. » On lit une anecdote assez singulière, page 153 de l'ouvrage de Nicolas. « Au moyen de la torture, qui, dit-il, donnoit toujours de nouveaux accusés, deux prétendus sorciers, poursuivis par l'inquisition de Besançon, avoient déjà chargé l'inquisiteur de l'avoir vu au sabbat, et si le saint office de Rome n'eût point pris soin d'arrêter les procédures, l'inquisiteur et tout son couvent alloient être embarrassés dans ces procès privilégiés. » La chose eût

paru assez plaisante. Malgré les excellentes raisons, sans réplique, que Nicolas a données dans son ouvrage contre la torture, ce n'est qu'un siècle après qu'elle a été entièrement abolie. Cet auteur avoit voyagé de bonne heure, et possédoit bien les langues espagnole, latine et italienne. Ménage trouve ses *vers* latins et français détestables ; mais il loue ceux qu'il a *composés* en italien et en espagnol.

XXIII. NICOLAS LE CALABRAIS. *Voy*. GONSALVE, n° II, (Martin).

XXIV. NICOLAS DE PALERME. *Voy*. TUDESCHI.

* I NICOLE (Nicolas), médecin, né à Florence, vécut au 15e siècle. Il est cité avec beaucoup d'éloges par Léandre Alberti, provincial des dominicains, comme appartenant à la classe des hommes illustres de son ordre, auquel il s'étoit agrégé, et principalement pour ses ouvrages en médecine, intitulés, I. *Sermones medicinales septem*, Venetiis, 1491, 1507, 1533, 4 vol. in-fol. II. *Commentum super aphorismos Hippocratis*, Bononiæ, 1522, in-8°. III. *De febribus epitome*, collection de Venise. Nicole, qui a aussi *écrit* sur la philosophie et la cosmographie, mourut à Florence en 1430, âgé de 73 ans.

* II. NICOLE (Jean), né à Chartres en 1600, d'une famille respectable, avocat au parlement, et juge official de l'évêque de Chartres, eut plutôt les talens d'un orateur que ceux d'un jurisconsulte. Son mérite le plus essentiel fut d'avoir donné le jour au célèbre Pierre Nicole. Ses *discours* et ses *plaidoyers* toujours ampoulés, étoient hérissés de citations, de morceaux de poésie dont on trouva dans ses papiers, à sa mort, un recueil immense que son fils fit brûler. Il a *traduit* en français une déclamation de Quintilien, imprimée à Paris en 1642, et dédiée à M. Seof, évêque de Chartres. L'abbé de Marolles, l'un de ses amis et de ses contemporains, dit avoir reçu souvent de lui des *vers* latins et français.

* III. NICOLE (Gilles), auteur de *Hæresium ac hæresiarcharum latinis versibus elucubrata synopsis*, imprimée à Rouen en 1700, in-12, dont la rédaction ne vaut pas mieux que le sujet. L'auteur se désigne lui-même, sur le titre de son livre, par ces deux vers :

Exiguum quod opus, sicut spondebat amicis,
Rector in Ingronià Nicoleos cecinit.

La dédicace est adressée a l'évêque de Contances, C. F. de Loménie de Brienne. Le début fait allusion à d'autres *productions* sorties de sa plume ; mais nous n'en savons pas davantage, ni sur sa personne, ni sur ses ouvrages.

† IV. NICOLE (Claude), conseiller du roi, puis président de l'élection de Chartres, sa patrie, cultiva les muses jusqu'à sa mort, arrivée le 22 novembre 1685, à 74 ans. On a de lui un *Recueil* de diverses pièces choisies, traduites des plus fameux poëtes latins, Paris, 1657, in-12, réimprimé en 1693, en 2 vol. in-12. Le style en est foible et languissant. On y trouve des imitations de différens morceaux de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, de Perse. On a encore du même écrivain des *Pensées amoureuses* de Catulle, Lucrèce, Pétrone, et autres, Paris, 1666, in-12.

† V. NICOLE (Pierre), parent du précédent, né à Char-

tres le 19 octobre 1625, fils de Jean Nicole, possédoit parfaitement, dès l'âge de 14 ans, le latin et le grec. Son père, sous les yeux duquel il avoit fait ses humanités, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie et de théologie. Il s'adonna à ces deux sciences avec d'autant plus de fruit, que son esprit avoit la maturité, la profondeur et la justesse qu'elles demandent. Ce fut pendant son cours qu'il connut les cénobites de Port-Royal. Ils trouvèrent en lui ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement, l'esprit, les mœurs, et la docilité. Nicole donna une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse qu'on élevoit dans cette solitude. En formant des élèves distingués, il se forma lui-même. Il acquit une facilité extrême d'écrire en latin. Après ses trois années ordinaires de théologie, il soutint sa tentative avec un succès peu commun. Le jeune théologien se préparoit à entrer en licence, mais les querelles que les cinq propositions avoient allumées dans la faculté de théologie de Paris le déterminèrent à se contenter du baccalauréat, qu'il reçut en 1649. Plus libre alors, ses engagemens avec Port-Royal devinrent plus suivis et plus étroits; il fréquenta cette pieuse et savante maison; il y fit même d'assez longs séjours, et travailla avec le grand Arnauld à plusieurs écrits pour la défense de Jansénius et de sa doctrine. En 1664 il se rendit, avec ce célèbre écrivain, à Châtillon près de Paris, et y consacra son temps à défendre l'Eglise de deux ennemis ligués contre elle, les calvinistes et les casuistes relâchés. Nicole sortoit de temps en temps de cette retraite, pour aller, tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il consulta Pavillon, évêque d'Alet, auprès duquel il s'étoit rendu. La décision qu'il lui demandoit fut bientôt donnée. Pour entrer dans les ordres sacrés, il avoit besoin du consentement de l'évêque de Chartres; et ce prélat, prévenu contre ses opinions, le lui refusoit. L'évêque d'Alet lui fit envisager ce refus, comme une disposition de la Providence, qui vouloit le retenir dans l'état de simple clerc. Une *Lettre* qu'il écrivit l'année d'après, en 1677, pour les évêques de Saint-Pont et d'Arras, au pape Innocent XI, contre le relâchement des casuistes, attira sur lui un orage qui l'obligea de quitter la capitale. La mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme, arrivée en 1679, lui donna du dégoût pour la France. « J'ai perdu, dit-il, tout mon crédit, j'ai même perdu mon abbaye : car cette princesse étoit la seule qui m'appelât M. l'abbé. » Il quitta son pays au printemps de la même année. Cette retraite fut un peu forcée; mais après différentes courses, il obtint la liberté de revenir à Chartres, sa patrie, et quelque temps après à Paris. L'illustre fugitif profita du repos dont il jouissoit pour enrichir l'Eglise de différentes *productions*. Il entra, à la fin de ses jours, dans deux querelles célèbres : celle des études monastiques, et celle du quiétisme. Il défendit les sentimens de Mabillon dans la première, et ceux de Bossuet dans la seconde, mais sans donner dans les emportemens ordinaires aux écrivains polémiques. « Je n'aime pas, disoit-il, les guerres civiles. » (*Voy.* Arnauld, n° IV.) Il mourut le 16 novembre 1695. Nicole est le

Boëce ou le Rodrigues de la France. Ses *Essais de morale* ont produit beaucoup de bien. La vérité et la méthode caractérisent cet ouvrage. Si la marche de l'auteur est lente, elle est ordinairement sûre. Ses raisonnemens sont pleins d'une justesse qui vaut quelquefois autant que la chaleur. Il va de principe en principe, de conséquence en conséquence : « Aussi, disoit un incrédule, quand on le lit, il faut prendre garde à soi ; si on lui passe quelque chose, on est bientôt confondu : arrêtez-le dès le premier pas. » Cet homme, si fort la plume à la main, ne brilloit pas dans la conversation. Il disoit au sujet de Tréville, homme d'esprit et qui parloit bien : « Il me bat dans la chambre ; mais je ne suis pas plutôt au bas de l'escalier, que je l'ai confondu. » Simple, timide, sans aucun usage du monde, il amusoit souvent, par ses naïvetés, les solitaires de Port-Royal. Une demoiselle étoit venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien, arrive le P. Fouquet, de l'Oratoire, fils du fameux surintendant ; Nicole, du plus loin qu'il l'aperçoit, s'écrie : « Voici, mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose » ; et sur-le-champ il conte au P. Fouquet toute l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence ; il s'excusa sur ce que cet oratorien étoit son confesseur. « Puisque je n'ai, dit-il, rien de caché pour ce père, mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui. » Ce célèbre écrivain étoit enfant à bien des égards. Il fut logé très-long-temps au faubourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandoit la raison : « C'est, répondit-il, que les ennemis qui ravagent tout en Flandre et menacent Paris entreront par la porte Saint-Martin. La crainte continuelle qu'il ne lui tombât quelque tuile sur la tête l'empêchoit de paroître dans les rues. Les nombreux ouvrages sortis de sa plume sont, I. Les *Essais de Morale*, en quatorze vol. in-12, à Paris, 1704, parmi lesquels on trouve trois volumes de *Lettres*. Cet ouvrage est solide, mais sec et froid. Son Traité des *Moyens de conserver la paix dans la société* mérite d'être distingué. Dans les autres traités il y a trop d'idées communes et délayées souvent dans un style un peu lâche. Les *Réflexions morales sur les Epîtres et Evangiles de l'année*, en cinq volumes in-12, sont comprises dans les quatorze volumes des *Essais de morale*. Et si on y joint les *Instructions théologiques* sur les *Sacremens*, deux volumes ; sur le *Symbole*, deux volumes ; sur le *Pater*, un volume ; sur le *Décalogue*, deux volumes ; et sur le *Traité de la prière*, deux volumes ; cela forme vingt-trois volumes. On ne peut mieux faire connoître le mérite de ces *Instructions théologiques* qu'en rapportant le jugement des journalistes de Trévoux (février 1707.) « On y reconnoît, disent-ils, M. Nicole, au soin d'approfondir les matières et de les rédiger dans un bel ordre, à la précision des idées, à la justesse des conclusions tirées des principes, enfin à la sécheresse presque inséparable de cette exactitude géométrique dont il fait profession ; on doit ajouter, à une grande connoissance du cœur humain, et à une expression toujours pure. On voit bien qu'il a toujours suivi l'ordre du Catéchisme romain. Son dessein a été de dégager la théologie

des subtilités et des longueurs de l'école, et de la mettre à la portée des gens du monde, et de certains ecclésiastiques trop occupés pour s'engager dans des études profondes : il a été au-delà de son projet ; et les savans peuvent lire ses *Instructions*, comme le système théologique d'un auteur de réputation. L'ouvrage est écrit en forme de dialogues ; c'est la meilleure manière de composer les instructions : cette méthode contribue beaucoup à les rendre claires et précises. » Ce grand moraliste avoit peu de talent pour les sermons, encore moins pour les panégyriques, quoiqu'il eût fait quelques discours de ce genre pour ses amis, entre autres pour l'abbé de Roquette, contre lequel on fit cette épigramme :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Nicole auroit pu le mieux servir. Il n'avoit aucun talent pour l'éloquence de la chaire : « il falloit qu'il eût quelque chose à prouver et à démêler, sans cela il tomboit », comme il le dit lui-même. II. *Traité de la foi humaine*, composé avec Arnauld, 1664, in-4° ; Lyon, 1693, in-12. C'est, suivant de bons juges, un chef-d'œuvre en son genre. III. *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'eucharistie*, Paris, 1670-1714, 5 vol. in-4°, avec Arnauld et Eusèbe Renaudot, qui y a eu peu de part. Nicole a aussi publié, sous le nom de Barthélemi, un petit volume intitulé *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique* touchant l'eucharistie, avec la réfutation de l'écrit d'un ministre (Claude) contre ce Traité, Paris, 1664, in-12. La 4e édition parut en 1666. On appelle ce volume *la petite perpétuité*. IV. *Les Préjugés légitimes*, contre les calvinistes, Paris, 1725, in-12. V. *Traité de l'unité de l'Eglise*, contre le ministre Jurieu, Rouen, 1708, in-12. VI. *Les prétendus réformés convaincus de schisme*, Paris, 1684, in-12, et quelques ouvrages de controverse, estimables pour la science et la solidité. VII. Dix-huit *lettres imaginaires et visionnaires*, deux volumes in-12, Liège, 1667. Elles furent commencées en 1664, et finies en 1666. L'auteur y réfute fort bien les rêveries de des Marêts de Saint-Sorlin. Mais en les comparant aux Provinciales, on les trouvera communes et verbeuses. VIII. Un très-grand nombre d'*ouvrages* pour la défense de Jansénius et d'Arnauld. IX. Plusieurs *Ecrits* contre la morale des casuistes relâchés. X. Quelques-uns sur la *grace générale*, recueillis en 4 vol. in-12, avec les écrits d'Arnauld, de Quesnel, et des autres théologiens qui ont combattu ce système. Il y en a une édition de 1715, en 2 vol. in-12, avec une préface de l'éditeur. XI. Un choix d'épigrammes latines, intitulé *Epigrammatum delectus*, 1659, in-12. (*V.* Lancelot, n° III, vers la fin.) XII. *Traduction latine* des *Lettres provinciales*, avec des notes, etc. sous le nom de Wendrock. Tout ce qu'a fait Nicole sous ce nom a été traduit en français par mademoiselle de Joucoux. La première édition des *Provinciales latines* parut en 1658 ; la 4e, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665. Pascal revit cette version dont on a loué la fidélité et l'élégance, mais non pas la pureté. Sa latinité est, dit-on, celle de Térence, qu'il avoit lu plusieurs fois, et sur laquelle il avoit formé son style. « A cela,

dit d'Alembert, je n'ai qu'une question à faire : Croit-on que le style épistolaire doive être le même que celui de la comédie ? » Seroit-ce en effet louer un auteur de lettres écrites en français, et sur-tout de lettres théologiques, de dire qu'en le lisant on croit lire Molière ? XIII. *Belga percontator*, contre la relation anti-jansénienne de Marca, 1657, in-4°. (*Voy.* l'Histoire de la vie et des ouvrages de Nicole, 1733, in-12, par l'abbé Goujet ; le tome XXIX des Mémoires de Nicéron, et le nouveau Moréri, dans lequel il y a une liste exacte des productions de cet écrivain célèbre.)

† VI. NICOLE (François), né à Paris en 1683, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. Il donna, en 1706, à l'académie des sciences, un *Essai sur la théorie des roulettes*, qui le fit recevoir l'année suivante dans cette compagnie. Il commença en 1717 un *Traité du calcul des différences finies*, sur lequel il a fait ensuite beaucoup de Mémoires. En 1729 il donna à l'académie un *Traité des lignes du troisième ordre*, plus complet que celui de Newton. En 1727 il se fit adjuger et céda à l'Hôtel-Dieu de Lyon un prix de 3,000 livres, que Mathulon avoit déposées pour celui qui démontreroit la fausseté d'une quadrature du cercle qu'il croyoit avoir trouvée. Il mourut le 10 janvier 1758.

* NICOLEAU (Pierre), né à Saint-Pé, département des Hautes-Pyrénées, en 1734, fit ses études à Toulouse, où il soutint publiquement avec succès plusieurs thèses sur la philosophie et la physique ; quelque temps après il remporta plusieurs prix à l'académie des jeux floraux de cette ville. Après avoir professé avec distinction pendant dix-huit ans la rhétorique à Toulouse, il quitta cette ville, et vint se fixer à Paris, où il établit une maison d'éducation destinée aux jeunes gens qui se proposoient de parcourir la carrière du génie, de l'artillerie et de la marine, maison qui parvint à rivaliser avec l'Ecole royale militaire. En 1784 il abandonna entièrement l'éducation de la jeunesse, à laquelle il s'étoit livré pendant trente-huit ans, et se préparoit à jouir d'un repos justement mérité, lorsque la révolution vint à éclater. Nommé successivement électeur, membre du conseil de la commune, officier municipal, et enfin président de l'administration centrale du département, il fut incarcéré pendant onze mois, au bout desquels il fut rendu à ses fonctions, qu'il ne quitta que pour celle de bibliothécaire de la ville de Paris, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 28 mars 1810. On a de lui, I. *Epître* ou *Instruction de la reine Christine aux souverains*, Angers, 1770, in-8°. II. *Discours académique* sur ce sujet : *Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût*, Angers, 1770, in-8°. III. Discours académique sur ce sujet : *La Frivolité nuit également aux lettres*, 1770, in-8°. IV. *L'orgueil de l'homme confondu*. V. *Stances philosophiques* couronnées en 1771 par l'académie de Rouen, 1772, in-8°. VI. *Elémens du calcul numérique et algébrique*, ibid. 1775, in-12.

* NICOLET (Bernard-Antoine), né à Paris en 1754, s'est distingué en gravant des *vignettes* et des *médaillons* d'après Cochin, le *Désastre de la mer* d'après

Vernet, et divers autres *morceaux* d'après différens maîtres.

† I. NICOLLE de La Croix (Louis-Antoine), ecclésiastique d'un savoir assez étendu, mort le 14 septembre 1760 à Paris, sa patrie, à 56 ans. On a de lui, I. *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de saint Augustin*, traduite de l'italien du P. Ballerini, Paris, 1760, in-12. II. *Géographie moderne*, 1756, réimprimée avec des augmentations considérables, par Barbeau de La Bruyère, en 1763, 2 vol. in-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, quoiqu'il ne fût pas exempt de fautes, et on le lit avec fruit; il est instructif, clair, méthodique. M. Victor Comeiras en a donné une nouvelle édition, Paris, 1804, 2 vol. in-8° et Atlas, qui est très-augmentée. III. *Abrégé de la géographie à l'usage des jeunes personnes*, petit volume in-12. C'est un extrait de sa Géographie moderne.

I. NICOLO del Abbate, peintre, né à Modène en 1512. On lui a donné le surnom *del Abbate*, parce qu'il étoit élève du Primatice, abbé de Saint-Martin. Le Primatice, ayant connu son mérite, l'amena avec lui en France, l'an 1552, et l'y employa à *peindre* à fresque sur ses dessins, dans le château de Fontainebleau. Nicolo excelloit sur-tout dans le coloris; ses dessins, arrêtés d'un trait de plume et lavés au bistre, sont la plupart terminés. Son goût de dessin approche de celui de Jules Romain et du Parmesan. La chapelle de l'hôtel Soubise est ornée des *peintures* de Nicolo: il a aussi fait plusieurs *dessus de portes* à l'hôtel de Toulouse. On voyoit autrefois au Palais Royal un de ses tableaux, représentant l'*Enlèvement de Proserpine*.

II. NICOLO-FRANCO. *Voyez* Franco, n° IV.

NICOLOSIO (Jean-Baptiste), Sicilien, très-versé dans les mathématiques et la géographie, mort à Rome en 1670, mérita l'estime d'Alexandre VII. On a de lui, I. *Hercules Siculus sive Studium geographicum*, 2 vol. II. *Guida allo studio geografico*. III. *La Teorica del globo terrestre*. IV. *Orbis descriptio*, en dix grandes cartes. V. Une *Description de l'etat de l'Eglise*. VI. — *du royaume de Naples*. VII. Des *Cartes* avec des notes pour l'histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, etc.

* NICOLSON (William), savant évêque anglais, né vers 1655 à Orton dans le comté de Cumberland, voyagea avec beaucoup de fruit en Allemagne et en France. Il fut successivement archidiacre et évêque de Carlisle, de London-Derry en Irlande, et promu à l'archevêché de Cassel. Il succéda dans la primatie de Munster au D. William Palliser, en 1727; mais sa mort subite, survenue le 13 février suivant, l'empêcha de prendre possession de cette dernière dignité. On doit à Nicolson plusieurs parties de l'Atlas anglais de Pit, savoir, la *Description de la Pologne et du Danemark*, 1680; la *Description de l'empire d'Allemagne et du royaume de Bohême*, 1681; la *Suite de l'empire d'Allemagne, l'archiduché d'Autriche, le royaume de Hongrie, la principauté de Transylvanie*, 1683; le tout formant 3 vol. in-fol, indépendamment de plusieurs *ouvrages* sur des objets d'antiquités, et de quelques *Sermons*. Il a publié une *Bibliothèque historique anglaise*, en trois parties; la 1ère en 1696, la 2e en 1697, la 3e en

1699, qui ont été réimprimées, en 1714, en un seul volume in-folio, et ensuite format, in-4°.; *Bibliothèque historique d'Ecosse*, 1702, in-8°; et, enfin *Bibliothèque historique d'Irlande*, in-8°. Cet auteur, recommandable par l'étendue de ses connoissances, n'est exempt ni de préjugés, ni d'impartialité; et, à défaut d'exactitude dans ses recherches, il tombe dans des erreurs assez fréquentes.

* I. NICOMAQUE, de Stagire dans la Macédoine, père d'Aristote, vivoit l'an 36 du monde. Il fut médecin du roi Amintas, père de Philippe. Nicomaque a écrit, s'il faut en croire Suidas, six *Livres* concernant la médecine, et un *autre* de la physique; mais aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous.

* II. NICOMAQUE, fils et élève du peintre Aristodème, est mis par Pline au rang d'Apelle, de Protogène, d'Asclépiodore: Plutarque a dit de lui « qu'il *peignoit* aussi facilement et aussi bien qu'Homère faisoit des vers. » Cette facilité, qui ne nuisoit point à son talent, le distingua de tous ses contemporains. Aristrate, tyran de Sicyone, le chargea d'un ouvrage; le jour où il devoit être fini étoit fixé; Nicomaque ne paroissoit pas. Le tyran irrité se disposoit à le punir; mais enfin il arrive, et l'ouvrage est terminé avec autant d'art que de vitesse. Quelqu'un critiquoit devant lui l'Hélène de Zeuxis: « Prends mes yeux, lui dit-il, elle te paroîtra une déesse. » A combien de critiques ne pourroit-on pas dire: « Emprunte ce qui te manque, et tu jugeras mieux. »

I. NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie, fils de Zipoëte, fondateur de cette monarchie, monté sur le trône après son père l'an 278 avant J. C., traita ses frères avec la cruauté d'un tyran. On prétend que c'est lui qui bâtit Nicomédie, et lui donna son nom.

† II. NICOMÈDE II, surnommé par dérision *Philopator*, petit-fils du précédent, ravit le sceptre à Prusias son père, qu'il fit assassiner dans un temple où il s'étoit réfugié, l'an 148 avant J. C. Il régna ensuite en paix. La fin de sa vie fut agitée par la crainte de la puissance de Mithridate, dont il avoit épousé la sœur, veuve d'Ariarathe. Il fit paroître un jeune homme, qu'il disoit être troisième fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux, ôtèrent la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, qui mourut l'an 90 avant J. C. Ce monarque parricide se concilia l'amour de ses sujets par la douceur de son caractère et par les qualités qui font un bon roi.

III. NICOMÈDE III, fils du précédent et son successeur, fut détrôné par son frère aîné, appelé *Socrate*, puis par Mithridate; mais les Romains le rétablirent. Il mourut sans enfans, l'an 75 avant J. C., laissant les Romains héritiers de son royaume de Bithynie, qui fut réduit en province.

IV. NICOMÈDE, géomètre célèbre par l'invention de la courbe appelée *Conchoïde*, qui sert également à la résolution des deux problèmes de la duplication du cube, et de la trisection de l'angle. Il vivoit peu après Eratosthène, puisqu'il badinoit ce géometre sur le mécanisme de son mésolabe; et que Geminus, qui vivoit dans le 2e siècle avant

J. C., avoit écrit sur cette Conchoïde, dont ce Nicomède étoit néanmoins réputé l'*inventeur*. Ceux qui l'ont placé 4 ou 5 siècles après J. C. ignorent ces faits, qui déterminent à peu près le temps où il vivoit.

I. NICON (saint), moine du 10e siècle, surnommé *Métanoite*, ayant travaillé à la conversion des Arméniens, laissa un *Traité* sur la religion de ces peuples, qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. Il mourut en 998 à Corinthe.

II. NICON. *Voyez* Nikon

† NICOT (Jean), né à Nîmes, d'un notaire de cette ville, quitta sa patrie de bonne heure, et s'introduisit à la cour, où son mérite lui procura les bonnes graces de Henri II et de François Ier. On le nomma ambassadeur en Portugal; à son retour il apporta en France la plante qu'on appelle *Nicotiane* de son nom. Cette plante est connue aujourd'hui sous le nom de *Tabac*, qu'elle tire de l'île de Tabago. Elle fut présentée à la reine Catherine de Médicis, et de là lui vint son nom d'*Herbe à la reine*. On l'appela aussi *Herbe du Grand-prieur*, parce que le grand-prieur en prenoit beaucoup. (*Voyez* Gohorry.) Nicot mourut à Paris en 1600, laissant plusieurs *ouvrages* manuscrits. Il a publié *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*. Ce Dictionnaire, qui eut beaucoup de cours dans son temps, ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1606, in-fol., et trois ou quatre fois depuis.

* NIDER (Jean), natif de la Souabe, dominicain, fut professeur en théologie à Paris, et inquisiteur de la foi. Il assista, en 1414, au concile de Constance. C'est lui qui nous apprend qu'il étoit venu dans cette ville, à l'occasion de ce concile, une multitude incroyable de femmes publiques, *Incredibilis meretricum multitudo aderat*. Ses ouvrages les plus connus sont : I. *De Reformatione religiosorum*, imprimé à Anvers, 1611, in-8°. II. *Formicarium de maleficis et eorum deceptionibus*, qui se trouve imprimé dans la première partie du livre intitulé *Malleus maleficorum*, à Lyon, 1584, et dans les autres éditions de ce recueil. Nider a recueilli dans ce dernier ouvrage tous les contes, toutes les opinions ridicules sur les revenans, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortiléges, les exorcismes, les diables et leurs malices, rapportés par les anciens et par ses contemporains. De tels ouvrages font rire de pitié. Ils ont aussi l'avantage d'instruire sur l'état des connoissances, au temps où ils ont été composés, et de mettre en évidence les étranges aberrations de la raison humaine, et l'épaisseur des ténèbres dont nous sortons à peine. C'est un terme de comparaison qui nous fait mieux sentir le bienfait des lumières. Nider avoue ingénument que tout ce qu'il a dit des sorciers et des magiciens dans le 5e et dernier livre de son *Formicarium*, il l'avoit appris d'un juge de Berne et d'un moine bénédictin, qui, avant sa conversion, avoit été sorcier et très-habile baladin et escamoteur. (*Voy*. Malleolus.) III. *Consolatorium timoratæ conscientiæ*, Paris, 1494 et Rome, 1604. Il avoit aussi composé un ouvrage intitulé *De bello morali*, que la mort l'empêcha d'achever. Son *Dispositorium moriendi*, in-4°, imprimé sans nom de lieu et sans

nate, est très-rare. Nider mourut à Nuremberg en 1440.

† NIDHARD ou NITHARD, (Jean-Everard), né au château de Falkenstein en Autriche l'an 1607, entra dans la société des jésuites en 1631. Appelé à la cour de l'empereur Ferdinand III, il fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne lorsqu'elle épousa Philippe IV. Ce monarque conçut tant d'estime pour lui, qu'il voulut le faire décorer de la pourpre romaine. Après la mort de Philippe, la reine-mère lui donna la charge d'inquisiteur général, et le fit entrer dans le ministère. Le P. Nidhard étoit plus capable de dominer sur l'ame foible de sa pénitente que de gouverner un état. Il osa dire un jour au duc de Lerme, son rival en crédit et en pouvoir : « C'est vous qui me devez du respect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds. » Tandis que le jésuite et le duc se disputoient l'autorité, le trésor étoit sans argent, les places de la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline et sans chef qui sût les conduire. L'incapacité du ministre jésuite et des généraux contribua aux premiers succès de Louis XIV, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-sœur en 1667, et qu'il leur ravit une partie de la Flandre et toute la Franche-Comté. Cependant il se forma contre Nidhard un parti suscité par le duc de Lerme, et soutenu par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV; et malgré la protection de la reine, il fallut que son confesseur cédât à l'orage. Le ministre disgracié se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne auprès du pape. Clément X l'éleva au cardinalat en 1672, et lui donna l'archevêché d'Edesse. Le cardinal Nidhard mourut le premier février 1681. On a de lui quelques ouvrages sur *la Conception immaculée de la Vierge*, imprimés à Paris, 1677, 2 vol. in-12.

† NIEL (Laurent), musicien français, mort à Paris vers 1760, fut un compositeur agréable. On lui doit, I. La *Musique* de plusieurs grands ballets de l'opera. II. Au même théâtre, en 1736, les *Voyages de l'Amour*, paroles de Bonneval. III. L'année suivante, *Les Romans*, paroles du précédent. Quelques-uns prétendent que les paroles de cet ouvrage sont de Monsemi, conseiller au parlement. IV. *L'Ecole des amans*, paroles de Fuselier, représentée en 1744.

† NIEREMBERG (Jean-Eusèbe de), jésuite, Allemand d'origine, homme austère et très-laborieux, né à Madrid en 1590, où il mourut le 7 avril 1658, à 68 ans, a beaucoup écrit, et la plupart de ses *ouvrages* de piété, composés soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues, et quelques-uns en français. Le *Traité du discernement du temps et de l'éternité*, ou *de la différence du temps et de l'éternité*, n'a pas seulement été mis en français par le P. Brignon, il l'a été aussi en arabe par le P. Fromage, de la même société. Celui de ses ouvrages qui est le plus recherché des curieux, est sa *Curiosa y filosofia de las maravillas de naturaleza*, Madrid, 1643, in-4°. On a encore de lui, I. *L'Eloge des jésuites*, en espagnol, Madrid, 1643, 6 vol. in-fol. II. *Traité de l'origine de l'Ecriture sainte*, Lyon, 1641,

in-folio. III. *Historia naturæ*, Anvers, 1635, in-folio. IV. La *Vie de saint Ignace de Loyola*, en espagnol, Madrid, 1631, in-8°. V. La *Vie de saint François de Borgia*, Madrid, 1644, in-fol. Le P. Cienfuegos, jésuite espagnol, mais retiré en Allemagne, dit l'abbé Lenglet, et depuis cardinal, fit aussi une Histoire du même saint, et la dédia à l'amirante de Castille. L'épître dédicatoire est beaucoup plus longue que la Vie du saint; ce qui fit dire alors en Espagne que le P. Cienfuegos avoit dédié à saint François de Borgia la Vie de l'amirante de Castille.

NIEUHOFF, (Jean de), auteur hollandais, né vers le commencement du 17e siècle, à qui nous devons une relation estimée de son *Ambassade de la compagnie orientale des Provinces-Unies, vers l'empereur de la Chine.* Cette relation curieuse est en hollandais. Jean Le Carpentier en a donné une bonne traduction en français, 2 parties en un volume, in-fol., Leyde, 1665. Cette édition est rare, et le livre est recherché.

† NIEULANT (Guillaume), né à Anvers en 1584, mort à Amsterdam en 1635, peintre de l'école flamande, mérite aussi une place parmi les graveurs au burin et à l'eau-forte, et même parmi les poëtes. Nieulant, élève de Savari, avoit d'abord adopté la manière de Paul Bril, qu'il avoit accompagné en Italie; mais étant venu s'établir à Amsterdam, il se créa un genre qui le fit distinguer. Nourri de la connoissance des monumens antiques qu'il avoit étudiés à Rome, il choisit pour sujet de ses tableaux des *Ruines*, des *Bains*, des *Mausolées*, des *Arcs de triomphe*, et ses *ouvrages* furent jugés dignes d'occuper le burin des plus habiles graveurs.

* NIEUPOORT (Guillaume-Henri), habile professeur hollandais, vivoit sur la fin du 17e siècle et au commencement du suivant. On a de lui, I. *Abrégé* latin des *Antiquités romaines*, imprimé pour la première fois en 1712, et souvent réimprimé depuis, dont la meilleure édition est celle d'Utrecht, 1774, grand in-8°. Il a été traduit en français. II. *Histoire de la république et de l'empire romain*, écrite en latin, Utrecht, 1723, 2 vol. in-8°.

† NIEUWENTYT (Bernard de), né à Westgraafdyck, en Nordt-Hollande, l'an 1654, marqua dès sa première jeunesse de l'inclination pour les sciences; mais avec le désir de tout savoir, il eut la sagesse de se borner. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, et pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond. Il passa à la médecine et au droit, et ses progrès dans ces deux sciences ne furent pas moins rapides. Il devint bon philosophe, grand mathématicien, médecin célèbre, magistrat habile. Il fut conseiller et bourgmestre de la ville de Purmerende, où il demeuroit, sans briguer des emplois qui l'auroient tiré de son cabinet. Ce savant mourut le 30 mai 1718. Ses principaux ouvrages sont, I. Un Traité en hollandais, traduit en français par Noguez, sous ce ce titre : *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, in-4°, Paris, 1725, réimprimé en 1740. Cet ouvrage, excellent en son genre, s'il étoit moins diffus, et si l'auteur ne se trompoit quelquefois, est divisé en trois parties, dans les-

quelles il traite de la structure du corps humain, des élémens, des astres et de leurs divers effets. On en a donné, sous le titre du Philosophe religieux, une traduction anglaise, qui a été, ainsi que l'original, imprimée trois ou quatre fois. II. Une *Réfutation de Spinosa*, in-4°, en hollandais. III. *Analysis infinitorum*, Amsterdam, 1698, in-4°. Cet ouvrage l'engagea dans une dispute avec Leibnitz, dans laquelle Hermann eut part. IV. *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia*, Amsterdam, 1696, in-4°. (*Voyez* HERMANN, n° II.) Il avoit donné, deux ans auparavant, une *Brochure* sur la même matière.

* NIEUWLAND (Pierre), né dans un hameau près d'Amsterdam le 5 novembre 1764, unissoit au génie poétique un talent décidé pour les mathématiques. Il s'appliqua à toutes les sciences, et dans toutes il réussit. Belles-lettres, histoire, philosophie, tout lui devint familier. Doué de la mémoire la plus heureuse, il apprit les langues avec la même facilité. Il savoit très-bien le grec, le latin, le français, l'italien, l'anglais et l'allemand. Il a *traduit* en vers hollandais tout ce que les poëtes grecs et latins ont dit de l'état de l'ame après la mort. Son épouse qu'il perdit le détermina à quitter la Hollande pour quelque temps, et il se rendit à Gotha en Saxe, où il employa ses loisirs à l'étude de l'astronomie. Nommé par l'amirauté d'Amsterdam membre de la commission qui devoit déterminer les longitudes sur mer, il revint dans sa patrie, pour remplir son emploi, et travailla sur cette matière avec autant d'aptitude que s'il n'eût jamais fait autre chose. Deux ans après il obtint la place de lecteur en mathématiques, astronomie et marine, à l'athénée d'Amsterdam, d'où il passa à la chaire de professeur de physique, hautes mathématiques, hydraulique, astronomie, architecture civile et militaire, de l'université de Leyde, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 14 novembre 1794. Ses ouvrages sont des *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1788, parmi lesquelles on distingue son poëme d'*Orion*. Dans les volumes 5, 6, 7 et 8 de la société de La Haye, se trouvent les pièces suivantes : I. *De la valeur relative des différentes branches des connoissances humaines*. II. *De l'état des sciences comparé à celui des belles-lettres*. III. *Des moyens d'éclairer le peuple, et de rendre plus communs le jugement, le bon esprit et le goût*. IV. *L'amour de la patrie, regardé comme devoir religieux*. V. *Dissertation sur les avantages que le perfectionnement de la navigation a déjà procuré aux hommes, et doit leur faire espérer encore*. VI. *De l'utilité générale des mathématiques*. VII. *Idées des anciens sur l'état de l'ame après la mort*, traduit du latin de Wytembach et de Bosch. VIII. *Du vrai et du faux génie*, traduit du latin de Hottinger. IX. *De la sensibilité*. X. *Du système de Lavoisier*. XI. *Recherches physico-chimiques*. XII. *De la forme du globe*. XIII. *De insignibus astronomiæ incrementis novissimæ captis, et etiamnùm sperandis*. XIV. *Du cours des comètes, et de l'incertitude de celle qui est attendue* (1790). XV. *De l'augmentation et de la diminution periodique de la lumière de quelques étoiles fixes*. XVI. *Des triangles globulaires*

et du compas de Le Guin. XVII. *De la seleno-topographie de Schæder.* XVIII. *Des moyens de trouver la latitude sur mer, de l'usage des sextants, et de l'horizon artificiel.* On a encore de cet habile professeur, I. *De la navigation*, Amsterdam, 1793, in-8°, ouvrage important, dont le mérite consiste dans la clarté des idées, dans la justesse des principes, dans l'abondance des choses utiles qu'on y trouve, dans la manière avec laquelle l'auteur les présente, et dans une foule d'idées neuves. II. *Almanach nautique.* Cet ouvrage, entrepris par l'ordre de l'amirauté, contient, 1° une traduction du Nautical, almanach anglais, adapté au méridien de Ténériffe; 2° une collection de tables avec des explications; 3° des Traités sur l'usage des instrumens, sur les observations, etc. Il prouve dans l'auteur une profonde connoissance des différentes parties des mathématiques, beaucoup de discernement dans le choix d'une méthode facile et sûre, et le talent d'expliquer si clairement les choses, que ceux qui en avoient le moins d'expérience puissent les mettre en pratique, et qu'elles fournissent aux savans des matières à spéculation. III. *Traité de la méthode de Douwes pour trouver la latitude*, etc. Corneille Douwes avoit enseigné aux navigateurs un moyen pour déterminer la latitude où ils se trouvent, en d'autres instans que celui du midi; mais l'invention restoit imparfaite; Niewland s'en mêla: il a indiqué les temps favorables, les circonstances où l'on peut se trouver, les fautes qu'on y peut commettre. Il a tellement perfectionné cette méthode qu'on est prêt de la préférer à toutes celles qu'on a eues jusqu'ici.

* NIGEL-WIRCKER, barde ou poëte anglais du 12e siècle, a laissé un poëme intitulé *Speculum stultorum* ou *Brunellus*, et dont on a donné plusieurs éditions. Tous les moines, à l'exception des chartreux, y sont vivement censurés.

I. NIGER-PERATE un des plus vaillans hommes de son temps parmi les Juifs, commandoit dans la province d'Idumée au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains : il se signala dans plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus, à Gabaon et à Ascalon. Simon et Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jérusalem, Niger, dont les talens excitoient leur jalousie, fut un des premiers qu'ils accusèrent d'intelligence avec les Romains. Ils lui firent mille outrages, et le traînèrent enfin hors des murailles de Jérusalem, où ils le firent assommer à coups de pierre, sans vouloir lui permettre de se justifier des crimes dont il étoit accusé.

† II NIGER (C. Pescennius Justus), gouverneur de Syrie, se signala par sa valeur et sa prudence. Les légions romaines le saluèrent empereur à Antioche, vers la fin d'avril 193, sur la nouvelle de la mort de Pertinax. Il se proposa d'imiter Tite, Trajan; Antonin, Marc-Aurèle. Niger avoit des vues, de la fermeté. La fortune ne l'enivra point; il dédaigna la flatterie. Un orateur ayant voulu célébrer son avénement à l'empire par un panégyrique : « Composez plutôt, lui dit Niger, l'éloge de quelque fameux capitaine qui soit mort, et retracez à nos yeux ses belles actions pour nous servir de modèle. C'est se

moquer que d'encenser les vivans, sur-tout les princes, dont il y a toujours quelque chose à craindre ou à espérer. Pour moi, je veux faire du bien pendant ma vie, et n'être loué qu'après ma mort.. » Niger ne jouit pas longtemps de la puissance; il perdit plusieurs batailles contre Sévère, et enfin l'empire avec la vie dans les premiers mois de l'an 195 de Jésus-Christ. (*Voy.* CLÉMENT, n° I.) Ce prince, sorti d'une famille de chevaliers romains, né probablement à Aquinum, où son grand-père exerça l'emploi d'intendant des Césars, prit dans sa jeunesse quelque teinture des lettres. Se sentant plus de courage et d'ambition que de fortune, il se conduisit, dans les différens degrés de la milice par lesquels il passa, de manière à mériter les éloges de Marc-Aurèle. Sous Commode, il se signala dans une guerre contre les barbares voisins du Danube. Il fut aussi employé dans la guerre des déserteurs qui avoient inondé les Gaules; et il y réussit si bien, que Sévere, alors gouverneur de la Lyonnaise, lui rendit auprès de l'empereur le plus glorieux témoignage, l'appelant un homme nécessaire à la république. Niger parvint au consulat par une voie honorable, c'est-à-dire sur la recommandation des officiers qui servoient sous ses ordres. Sa fermeté à maintenir la discipline étoit si connue, que Sevère lui-même, son ennemi déclaré et son vainqueur, le citoit pour modèle à ceux auxquels il donnoit le commandement des troupes. Jamais un soldat de Niger n'exigea d'un sujet de l'empire, ni bois, ni huile, ni corvée; ou si quelques-uns violèrent en ce point les défenses de leur général, ils en furent sévèrement punis. Il ordonna que l'on tranchât la tête à dix soldats, qui avoient mangé une poule volée par l'un d'eux. Les murmures de l'armée l'ayant empêché de faire exécuter un ordre si sévère, il voulut du moins que les coupables rendissent chacun dix poules pour celle qui avoit été enlevée : il les condamna de plus à ne point faire de feu de toute la campagne, à ne manger rien de chaud, et à se contenter d'eau et de nourritures froides, et leur donna des surveillans pour les contraindre d'observer la loi qu'il leur imposoit..... Il se montroit ennemi déclaré de tout ce qui ressentoit le luxe et la mollesse dans une armée. Ayant remarqué des soldats qui, pendant qu'on étoit en marche pour aller à l'ennemi, buvoient dans une tasse d'argent, il interdit l'usage de toutes pièces d'argenterie dans le camp. Il disoit que la vaisselle de bois devoit suffire, et qu'il ne falloit pas que les barbares, s'ils venoient à s'emparer des bagages, pussent tirer vanité d'une argenterie conquise sur les Romains. Il ne souffroit point de boulanger dans l'armée durant les expéditions, et réduisoit au biscuit les soldats et les officiers. Il proscrivit le vin, voulant qu'on se contentât de vinaigre mêlé avec de l'eau, suivant l'ancien usage. On peut juger qu'une telle réforme déplaisoit beaucoup aux troupes. Mais Niger tint ferme, et des soldats qui gardoient les frontières de l'Egypte lui ayant demandé du vin : « Que dites-vous, leur répondit-il? Vous avez le Nil, et le vin vous est nécessaire! « Dans une autre occasion, des troupes vaincues par les Sarrasins s'excusèrent sur l'épuisement de leurs forces. « Belle raison, leur dit-il, vos

vainqueurs ne boivent que de l'eau !...» et il ne prescrivit rien, qu'il ne le pratiquât lui-même. Il sut à la fin se faire craindre des soldats, et aimer des peuples.

* III. NIGER *ou* NIGRINI (Antoine), né à Breslau, après avoir enseigné l'histoire naturelle et la langue grecque à Marpurg, fut en 1556 à Padoue, où il prit le bonnet de docteur dans la faculté de médecine. De retour en Allemagne, la ville de Brunswick se l'attacha comme médecin ordinaire; il mourut dans cet emploi en 1565. On a de Niger les ouvrages suivans, plusieurs fois réimprimés: I. *Consilium de tuendâ valetudine*, Lipsiæ, 1554, 1558, in-8°; Vittebergæ, 1573, 1581, in-8°. II. *De decem præcipuis erroribus et abusibus propter quos apud nonnullas gentes præclara medicinæ ars mulierculis, judæis ac impostoribus, veluti præda relicta, miserèque infamata constuprataque jacet*, Hamburgi, 1590, in-8°.

* NIGETTI (Matthieu), de Florence, architecte et sculpteur, disciple de Bontalenti, eut grande part à la construction du palais Strozzi à Florence. Il donna les *plans* de plusieurs églises de cette ville, dont il suivit l'exécution sous la direction de Jean de Médicis, célèbre capitaine, qui montra autant de talens à la guerre que de goût pour les beaux-arts. Nigetti ne réussit pas moins à *travailler* le marbre qui embellit la galerie de St.-Laurent; et il montra sur-tout son savoir et son habileté dans la *décoration* du merveilleux ciboire de la chapelle de cette église.

† NIGIDIUS-FIGULUS (Publius), bon humaniste, habile philosophe, et grand astrologue, passa pour le plus savant des Romains après Varron. Ses talens lui procurèrent les charges de préteur et de sénateur. Il fut utile à Cicéron pour dissiper la conjuration de Catilina; mais ayant pris le parti de Pompée contre César, il fut exilé, et mourut dans son exil l'an 45 avant J. C. Cicéron, qui fait de lui le plus grand éloge, lui écrivit une belle lettre de consolation. Saint Augustin dit qu'il fut surnommé *Figulus*, c'est-à-dire *Potier*, parce qu'il se servit d'un exemple tiré de la roue de Potier, pour répondre à cette question qu'on lui faisoit contre l'astrologie: « Pourquoi la fortune de deux enfans jumeaux n'est-elle pas la même?» Il ne nous reste de ses ouvrages que des fragmens.

* NIGIDO (Placide), prêtre sicilien, mort en 1640, a fait imprimer, I. *Summa sacræ Mariologiæ*. II. *In Cantica Canticorum*. III. *In Threnos, sive Lamentationes Jeremiæ, expositiones variæ*, *etc.*

* I. NIGRIS (Jean-Antoine de), de Campagna, jurisconsulte du 16ᵉ siècle, a publié *Super capitulis regni et recollectis additionibus Jo. Arcamoni, Napodani, etc. Clementis VII, extrav. const. contra clericos non incedentes in habitu et tonsurâ, unà cum apparatu et additionibus [illegible]m in materiâ spoliorum, et renunciatione beneficiorum*, *etc.*

* II. NIGRIS (N. N. de), prêtre napolitain et médecin, passoit à Naples pour avoir un secret qui avoit la vertu de faire engendrer aux femmes des enfans mâles. Il alla en 1730 à Vienne, pour tirer un parti avantageux de son se-

cret; mais le succès ne répondit pas à son attente, et il fut obligé de sortir de cette ville, avec la réputation d'un charlatan.

I. NIGRISOLI (Jérôme), savant médecin, mort à Ferrare en 1689, à 69 ans, pratiqua son art avec succès : il a fait imprimer à Guastalla, 1665, *Progymnasmata medica*.

II. NIGRISOLI (François-Marie), fils du précédent, mort à Ferrare le 10 décembre 1727, à 79 ans, ne se rendit pas moins habile que son père dans la médecine. Il laissa plusieurs *ouvrages*, dont la plupart furent bien accueillis : entre autres un *Traité du quinquina*, en latin, Ferrare, 1700, in-4°, et *Pharmacopœa Ferrariensis*. On ignore à qui du père ou du fils on doit attribuer une Dissertation très-érudite : *De chartâ veterum ejusque usu*.

NIHUSIUS (Barthold), né l'an 1589 à Wolpe, dans les états de Brunswick, d'une famille luthérienne, embrassa à Cologne la religion catholique vers 1622. Après avoir eu pour premier emploi la direction du collége des Prosélytes, il devint abbé d'Ilfeld en 1629, puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut au commencement de mars 1655, à 66 ans. On a de lui, I. *Annotationes de communione Orientalium sub specie unicâ*, in-4°, Cologne, 1648. II. *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, 1658, in-8° ; et d'autres *ouvrages* de littérature, de théologie, de controverse et d'histoire.

* NIKLIN, peintre de portraits, envoyé par Pierre-le-Grand en Italie pour y faire ses études, se rendit ensuite à Paris, où il travailla pendant quelque temps sous Largilière. On a de lui plusieurs *portraits*, parmi lesquels celui du baron Gregorewitsch-Stroganow est le plus estimé. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de ce peintre russe.

† NIKON, né en 1613, d'une famille obscure, dans le gouvernement de Novogorod en Russie, embrassa l'état monastique, devint successivement archimandrite, métropolite de Novogorod, et enfin patriarche de Russie en 1652. Le czar Alexiowitz lui donna toute sa confiance. Il introduisit le chant dans l'Église russe, à l'exemple de l'Eglise grecque, et assembla une espèce de concile pour la restitution du texte sacré. Nikon avoit remarqué dans les exemplaires dont on se servoit beaucoup de passages altérés, peu conformes à la version des Septante. On rassembla les anciennes versions slaves, dont quelques-unes avoient au moins cinq siècles d'antiquité. Les moines du mont Athos et les Grecs de l'Orient fournirent beaucoup de copies des livres saints. Il y fut prononcé que l'ancienne version slavonne étoit fidèle, et qu'il ne s'y étoit glissé des fautes que par la multiplication des copies. On en fit une nouvelle édition à Moscow, que Nikon signa. Ces changemens causèrent une division dans cette Eglise. Ceux qui étoient attachés aux anciens usages, furent appelés *Raskolniki*. Ce schisme n'est pas encore fini. La faveur dont Nikon jouissoit auprès du prince fut suivie d'une disgrace qui lui donna le loisir de rassembler différentes

chroniques, de les confronter, de les corriger l'une par l'autre, et peut-être de les altérer; il en composa une *Histoire* qui conduit jusqu'au règne du czar Alexiowitz, Saint-Pétersbourg, 1767, 2 volumes in-4°. Nikon fut obligé, en 1658, d'abdiquer sa dignité de patriarche, et ses ennemis parvinrent à le faire emprisonner; ce ne fut même qu'après un nombre d'années qu'il obtint sa liberté, et la permission de retourner dans sa cellule. Il mourut en route, en 1679, à l'âge de 66 ans. Nikon avoit été marié, et la perte de ses enfans, qui l'affecta vivement, l'avoit engagé à embrasser l'état monastique, et à persuader à sa femme de prendre le voile.

† I. NIL (saint), *Nilus*, disciple de saint-Chrysostôme, étoit déjà connu dès le commencement du 5e siècle. On dit qu'il étoit de la première noblesse de Constantinople. Après avoir eu deux enfans, il se sépara de sa femme, et se retira dans la solitude avec son fils, nommé Théodule, laissant sa fille avec sa femme. Il alla au désert du mont Sinaï, et y vécut long-temps avec des moines, qui demeuroient dans des cavernes ou dans des cellules qu'ils bâtissoient eux-mêmes, éloignées les unes des autres. La plupart ne mangeoient pas de pain, mais seulement des fruits sauvages et des herbes crues; quelques-uns ne mangeoient, dit-on, qu'une fois la semaine. Ils avoient un prêtre, et s'assembloient le dimanche dans l'église, pour recevoir la communion, et s'entretenir de choses religieuses. Des Sarrasins attaquèrent les solitaires de Sinaï, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, et donnèrent à quelques-uns de ceux qui étoient plus âgés la liberté de se retirer. Saint Nil fut de ces derniers, mais non son fils Théodule. On exposa celui-ci en vente, et personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins demandoient, ces barbares vouloient le mettre à mort. A force de larmes il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Éluze, qui, ayant reconnu son mérite, l'éleva à la cléricature. Saint Nil alla chercher son fils chez l'évêque d'Éluze, qui n'usa de son autorité de maître que par la violence qu'il fit au père et au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de saint Nil; mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 450, temps auquel on place ordinairement sa mort. Parmi ses ouvrages, on estime principalement ses *Epîtres* et ses *Exhortations à la vie spirituelle*, dont on a une belle édition, avec la traduction latine du P. Poussine, donnée à Paris en 1657, in-4°. L'édition de ses OEuvres, donnée par Allatius et Suarès, en 2 vol. in-fol., Rome, 1673, est en grec et en latin. Nicolas Fontaine a traduit en français les *Opuscules* de S. Nil. On les trouve à la suite des OEuvres de saint Clément d'Alexandrie, Paris, 1696, in-8°.

II. NIL, archevêque de Thessalonique dans le 14e siècle, écrivit contre la primauté du pape. Barlaam, après avoir écrit en faveur du siége de Rome, adopta l'opinion de Nil, et la soutint dans un Traité semblable pour le fond à celui de ce schismatique. Ces deux Traités, réunis par Saumaise, ont été imprimés en un vol. in-4° en 1645. Ce commentateur infatigable y a ajouté des

notes et quelques autres traités. En 1608 il en avoit donné une édition in-8°, moins ample que celle que nous venons de citer.

III. NIL, surnommé *Doxopatrius*, archimandrite (c'est-à-dire abbé d'un monastère grec), composa, par ordre de Roger, roi de Sicile, à la fin du 11e siècle, un *Traité* des cinq patriarcats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople. Etienne Le Moine en a donné une édition grecque et latine, Leyde, 1685, in-4°.

NILHISDALE (N.), Anglaise célèbre par sa tendresse conjugale, sauva la vie à son époux condamné à mort en 1716, comme ayant secondé le roi Jacques dans son entreprise pour remonter sur le trône. La veille du jour fixé pour l'exécution, miladi Nilhisdale entre dans la tour, un mouchoir sur les yeux, et dans l'attitude d'une femme désolée. Aussitôt elle change de vêtement avec son mari, qui étoit de même taille qu'elle, et le fait évader. Le lendemain le ministre, qui vint pour préparer le prisonnier à son dernier moment, trouva une femme au lieu d'un homme. La cour, consultée sur cet événement, ordonna de mettre en liberté miladi Nilhisdale, qui alla rejoindre son mari en France.

* NIMANNUS (Grégoire), célèbre professeur d'anatomie et de botanique à Wittemberg sa patrie, où il mourut en 1638, âgé de 43 ans, est auteur d'un *Traité de l'apoplexie*, en latin, imprimé dans cette ville en 1629 et 1670, in-4°, et d'une *Dissertation* curieuse sur la Vie du fœtus, dans laquelle il s'attache à prouver qu'un enfant vit dans le sein de sa mère, de sa propre substance, puisque souvent la mère venant à périr, on peut souvent le tirer de son corps encore vivant, et sans qu'il ait éprouvé la moindre altération.

* NINA, Sicilienne, la plus ancienne femme poëte qu'ait produite l'Italie, florissoit dans le 14e siècle. Il y avoit dans le même temps un paysan florentin, appelé Dante de Majano, avec lequel le célèbre Dante ne dédaigna pas de lier une correspondance poétique. Son nom parvint à Nina. Il se forma entre ces deux personnages singuliers un commerce de vers et d'amour. Sans s'être jamais vus, ils s'envoyèrent l'un et l'autre, tant qu'ils vécurent, des *poésies* qui respirent la passion. La Sicilienne voulut être appelée la Nina du Dante, et le laboureur poëte fit retentir toute l'Italie des accens de son amour chimérique. Les *vers* de Nina se trouvent dans le recueil des *Gianti*, ainsi que ceux de Dante de Majano.

NINIAS, *ou* NINUS *le Jeune*, fils de Ninus et de Sémiramis, monta, vers l'an 2108 avant Jésus-Christ, sur le trône d'Assyrie, après sa mère, qui avoit abdiqué l'empire, ou, selon quelques auteurs, qu'il avoit fait mourir parce qu'elle l'avoit sollicité. Quoi qu'il en soit; il ne fut pas plutôt affermi dans ses états, qu'il en abandonna le soin à ses ministres, et se renferma parmi ses femmes dans son palais, où il mena la vie la plus voluptueuse, ne se faisant voir que très-rarement en public. On lui donne trente-huit ans de règne. Ses successeurs ne suivirent que trop l'exemple de ce prince lâche et

fainéant ; aussi connoît-on à peine leurs noms jusqu'à Sardanapale.

* I. NINO, sculpteur pisan, florissoit vers l'an 1370 ; il aida son père dans la *direction* de la construction de la porte de bronze de l'église de Saint-Jean. On voit à Florence, à Pise et à Naples plusieurs statues et bustes de sa façon, qui prouvent que ce sculpteur avoit étudié les anciens.

† II. NINO DE GUEVARA (Jean), peintre, né à Madrid en 1631, mort en 1698, fut élève de Michel Manrique, Flamand, disciple de Rubens. Quoique par cette raison les productions de Nino tiennent de la manière flamande, on est généralement d'accord que cet artiste n'avoit pris que le bon des diverses écoles qu'il avoit fréquentées, et on le regarde comme un des meilleurs peintres qui ait existé en Espagne. Les villes de Grenade, de Malaga, de Cordoue possèdent dans leurs églises des *tableaux* de Guevara, remarquables par la beauté du coloris, une touche ferme et vigoureuse, et sur-tout par la correction du dessin.

NINON. *Voyez* LENCLOS.

NINUS, premier roi des Assyriens, fils, dit-on, de Bélus, subjugua plusieurs pays, depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde, et la Bactriane ; et à son retour, il bâtit Ninive, ville célèbre, située sur le bord oriental du Tigre. Après ce grand ouvrage, il marcha contre les Bactriens, qu'il n'avoit encore osé attaquer, se rendit maître d'un grand nombre de villes, et singulièrement de Bactres, capitale du pays. Ninus dut en partie la prise de cette place forte à Sémiramis, femme d'un de ses premiers officiers. Il conçut une vive passion pour cette héroïne, et l'épousa après la mort de son mari, qui s'étoit tué pour prévenir les terribles menaces de son puissant rival. Le roi, après un règne de 52 ans, laissa en mourant le gouvernement de son royaume à Sémiramis, vers l'an 2164, avant Jésus-Christ. Nous remarquerons ici, que l'histoire de Ninus et de ses successeurs est vraisemblablement peu digne de croyance. Ctésias de Gnide, médecin de Cyrus-le-Jeune, est le père de toutes les faussetés tant de fois écrites sur l'empire assyrien. Diodore de Sicile, contemporain de César, a copié les récits de César ; plusieurs historiens postérieurs ont copié Diodore ; une source corrompue a infecté presque tous les canaux de l'histoire. De quel poids peut donc être l'autorité du médecin de Cyrus ? Aristote le jugeoit indigne de croyance. Tout le monde avoue que son Histoire des Indes étoit pleine de fictions, qu'il attestoit hardiment comme témoin oculaire. Convaincu d'imposture à cet égard, il ne devoit pas en imposer sur d'autres objets, et il le devoit d'autant moins que son Histoire d'Assyrie avoit elle-même des caractères frappans d'absurdité. (*Voyez* NINIAS. — SÉMIRAMIS.)

NIOBÉ (Mythol.), fille de Tantale, sœur de Pélops, et femme d'Amphion, roi de Thèbes. Enorgueillie de se voir une puissante reine et mère de quatorze enfans (Homère ne lui en donne que douze, six garçons et six filles), elle osa se préférer à Latone qui n'en avoit que deux, et défendre qu'on lui fît des sacrifices. La déesse, irritée de l'orgueil de Niobé, implora le secours de ses enfans Apollon et Diane, qui,

pour venger l'outrage fait à leur mère, percèrent à coup de flèches tous les enfans de Niobé sous ses yeux. Cette mère infortunée fut pénétrée d'une si vive douleur à la vue de ce spectacle, qu'elle en demeura immoblie, et les dieux la changèrent en rocher près de la ville de Sipile sa patrie. — Elle est différente de NIOBÉ, fille de Phoronée, et mère d'Argus et de Pelasgus.

† I. NIPHUS (Augustin), né à Jopoli dans la Calabre vers 1473, fit la plus grande partie de ses études à Tropéa. Ayant perdu son père et sa mère, il entra chez un bourgeois de Sessa, pour être précepteur de ses enfans. Il suivit ensuite ses disciples à Padoue, où il s'appliqua à la philosophie sous Nicolas Vernia. De retour à Sessa, il s'y maria. Quelque temps après on lui donna une chaire de philosophie à Naples. A peine y fut-il arrivé, qu'il composa un Traité *De intellectu et dæmonibus*, dans lequel il soutenoit qu'il n'y a qu'un seul entendement. Cet écrit souleva aussitôt tout le monde, sur-tout les religieux, contre Niphus : il lui en auroit peut-être coûté la vie, si Pierre Borocci, évêque de Padoue, n'eût détourné l'orage, en l'engageant à publier son Traité avec des corrections. Il parut en 1492, in-fol., avec les changemens demandés, et fut réimprimé en 1503 et en 1527. Niphus a depuis ce temps publié une suite d'autres *ouvrages* qui lui acquirent une grande réputation. Les plus célèbres universités d'Italie lui offrirent des chaires avec des honoraires considérables. Il est constant qu'il avoit mille écus d'or d'appointemens, lorsqu'il professoit à Pise vers 1520. Le pape Léon X, admirateur de ses talens, le créa comte palatin, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Médicis, et lui donna le pouvoir de créer des maîtres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie et en droit civil et canonique, de légitimer des bâtards, et d'anoblir trois personnes. Les lettres-patentes de ces priviléges singuliers sont du 15 juin 1521. Il mourut vers l'an 1550. Niphus, philosophe, d'assez mauvaise mine, parloit avec grace, aimoit la bonne chère et les plaisirs. Il avoit le talent d'amuser par ses contes et par ses bons mots. Son enjouement lui procura de l'accès auprès des grands seigneurs et des dames de considération, et il profita de cet accès pour satisfaire les passions dont il étoit dévoré. On prétend que, dans un de ces enthousiasmes que lui inspiroit l'orgueil, il dit à Charles-Quint : « Je suis empereur des lettres, comme vous êtes empereur des soldats. Ce prince lui ayant demandé « comment les rois pouvoient bien gouverner leurs états ? « Ce sera, lui répondit-il, « en se servant de mes semblables », (les philosophes.) On a de lui, I. Des *Commentaires* latins sur Aristote et Averroès, en 14 vol. in-folio. II. Des *Opuscules de Morale et de Politique*, Paris, 1645, vol. in-4°. III. Des *Epîtres*. IV. Un *Traité de l'immortalité de l'ame* contre Pomponace, etc., 1618, in-folio. V. *De amore*, *de pulchro*, *Veneris et Cupidinis venales*, Leyde, 1641, vol. in-16. VI. Un Traité très-rare : *De falsâ diluvii prognosticatione, quæ ex conventu omnium planetarum qui in piscibus continget, anno* 1524, *divulgata est*, Rome, 1521, in-4°. Tous ces ouvrages,

d'un style diffus et incorrect, sont écrits en latin.

* II. NIPHUS (Fabio), petit-fils du précédent, enseigna la médecine à Padoue. Forcé de quitter cette ville, comme très-attaché à la doctrine des réformés, il se réfugia à Paris, où il fit un cours de mathématiques. Il voyagea ensuite en Angleterre, puis en Hollande. C'est pendant son séjour à Leyde qu'il composa un ouvrage intitulé *Ophinum, sive de cœlesti animorum progenie*, et publié en 1617. Niphus enfin se fixa en Flandre où il fit un mariage avantageux.

* NIQUILLE, né en Suisse, prit part aux troubles de la France, et figura dans les intrigues subalternes de la police. Il eut l'art de se faire l'intermédiaire des manœuvres qu'employoient réciproquement la cour et les clubs, tout en se vantant de son attachement au parti révolutionnaire; on croit même assez généralement dans ce parti, qu'il rendit de grands services au 10 août. D'un autre côté, il est désigné dans l'histoire de Bertrand de Moleville comme un agent secret. Après le 10 août, il continua de suivre la révolte, et à la fin de 1792 il fut agent de la commune de Paris, pour la saisie du mobilier des prévenus d'émigration. Il fut attaché depuis à la police, en qualité d'inspecteur-général; tantôt écarté, tantôt rappelé. Après le 18 brumaire, il fut renfermé momentanément à la conciergerie, mais, à ce que l'on crut, pour rendre compte des opinions des autres jacobins arrêtés; cependant à la suite de l'explosion du 3 nivôse, il fut compris dans la liste de déportation, et embarqué avec les autres. Il est mort à Sinamary en 1804.

* NIRAM, poëte persan estimé, auteur de *Fables* et de *Contes*, qu'un éditeur anonyme a publiés pour la première fois, en 1802, à Leipsick, en un petit in-fol. de 120 p., avec une traduction latine, des notes et un vocabulaire.

NIRÉE, roi de Samos, dont la beauté étoit passée en proverbe, formoit un parfait contraste avec Thersite, l'homme le plus laid du camp des Grecs.

* NISBET (Sir John), lord avocat d'Ecosse sous le règne de Charles II, jurisconsulte distingué, excellent humaniste, recommandable par sa probité, honora sa mémoire en s'élevant contre le projet d'une milice permanente en Ecosse. Il fut l'un des commissaires nommés pour travailler à la réunion des deux royaumes d'Angleterre et d'Ecosse.

* NISSOLE (Guillaume), né à Montpellier en 1647, s'y fit recevoir docteur en médecine, passa trois ans à Paris pour se perfectionner par le commerce des savans, revint dans sa patrie, et s'y fit avantageusement connoître. Nissole s'appliqua sur-tout à l'étude de l'histoire naturelle et de la botanique. L'académie de Montpellier conserve dans ses mémoires beaucoup de *descriptions* de plantes faites par ce savant, commes celles du *ricinioides*, de *l'alypum monspelianum*, de *l'arachnoides americana*, du *phaseolus indicus*, du *luffa arabum*. On y remarque encore une *dissertation* sur l'établissement de quelques nouveaux genres de plantes, année 1711, et une autre sur l'origine et la nature du Kermès, année 1714. Ce célèbre médecin-botaniste mourut à Montpellier l'an 1735.

I. NISUS, roi de Mégare en Achaïe, avoit, parmi ses cheveux blancs, un cheveu de couleur de pourpre sur le haut de sa tête, d'où dépendoit, selon l'oracle, la conservation de son royaume. Scylla, sa fille, ayant conçu de l'amour pour Minos, qui assiégeoit Mégare, coupa pendant le sommeil de son père le cheveu fatal, et alla le porter à Minos; qui peu après se rendit maître de la ville. Nisus en conçut tant de dépit qu'il sécha de douleur, et les dieux, touchés de compassion le changèrent en épervier. Scylla, se voyant méprisée de Minos, qui manqua à sa parole en partant sans elle, se jeta de désespoir dans la mer pour le suivre et y périt. Les dieux l'ayant changée en alouette, l'épervier fondit aussitôt sur elle, et devint son plus cruel ennemi.

II. NISUS, héros troyen, qui suivit Enée en Italie. Ayant voulu venger la mort de son ami Euriale, tué par les Rutules, il fut la victime de son courage et de son amitié.

I. NITARD. *Voy*. NIDHARD.

† II. NITARD *ou* NITHARD, historien, né l'an 790, d'Angilbert, depuis abbé de Centule, et de Berthe fille de l'empereur Charlemagne, s'attacha à Charles-le-Chauve. On a de lui, dans le recueil de Duchesne, une *Histoire des Guerres* entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire. L'auteur y remonte à l'origine de ces divisions, qu'il décrit avec plus de méthode que de graces. Son style militaire et décharné se ressent du métier de l'auteur, dont la destinée fut de combattre et de mourir pour les princes ses maîtres. Cette histoire est utile pour connoître les événemens de son siècle. Nitard mourut de ses blessures vers 853. Cet auteur est le seul qui rapporte le texte du serment prêté à Strasbourg le 16 des calendes de mars 842 par Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique son frère. Ce serment célèbre dans les Annales de la langue française a été publié par plusieurs auteurs, et en dernier lieu dans le Ier vol. du Glossaire de la langue romane, par M. J. B. B. Roquefort, Paris, 1808, in-8°, qui en a donné une copie figurée (ou *fac simile*), tirée du manuscrit de Nitard, bibliothèque impériale, n° 1964, in-4°, fonds du Vatican. Ce manuscrit, cité dans tous les ouvrages qui traitent de notre histoire, est d'une superbe conservation: on le croit unique.

NITIUS. *Voy*. ROSSI.

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, et fit bâtir un pont sur ce fleuve. Elle se fit élever un tombeau au-dessus d'une des portes les plus remarquables de la ville, avec ces paroles: « Si quelqu'un de mes successeurs a besoin d'argent, qu'il ouvre mon sépulcre, et qu'il en puise autant qu'il voudra; mais qu'il n'y touche point sans une extrême nécessité, sinon sa peine sera perdue. » Le tombeau demeura fermé jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspes, qui l'ayant fait ouvrir vers l'an 116 avant Jésus-Christ, au lieu des trésors immenses qu'il se flattoit d'en tirer, n'y trouva qu'un cadavre et cette inscription: « Si tu n'étois insatiable d'argent et dévoré par une basse avarice, tu n'aurois pas violé la sépulture des morts.

I. NIVELLE (Jean DE MONT-

MORENCY, seigneur de), fils aîné de Jean de Montmorency, grand-chambellan de France sous Charles VII, embrassa, avec Louis son frère, le parti du comte de Charolais contre le roi Louis XI, dans la guerre du bien public. Son père après l'avoir fait sommer, à son de trompe, de rentrer dans son devoir, sans qu'il comparût, le traita de chien; d'où est venu ce proverbe, encore à la mode aujourd'hui : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. » Ce seigneur mourut en 1477, à 55 ans. Il étoit bisaïeul du comte Philippe de Horne et du baron de Montigny, que le duc d'Albe fit décapiter en 1568 et 1570, avec le comte d'Egmont, durant la guerre des Pays-Bas.

II. NIVELLE DE LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude), né à Paris en 1692, d'une famille riche, fit des *vers* qu'il ne montroit d'abord qu'à ses intimes amis. Il négligeoit même depuis longtemps les talens qu'il avoit reçus de la nature, lorsque La Mothe, cet esprit si fécond en paradoxes ingénieux, fit paroître son système de la poésie en prose. La Chaussée prit le parti des vers. Ce fut ce qui donna naissance à son *Epître* à Clio : ouvrage plein d'une saine critique, sage, mais froid. Il se livra ensuite au théâtre. Les lauriers qu'il y cueillit lui méritèrent une place à l'académie française. Il y fut reçu en 1736. Son discours de remercîment, moitié prose et moitié vers, fut applaudi. Cet académicien mourut le 14 mars 1754. Il s'étoit opposé à la réception de Bougainville, qui, ambitieux du titre d'académicien, avoit employé toutes sortes de moyens pour l'obtenir. La Chaussée, réfléchissant qu'après sa mort ce candidat devoit trouver moins d'obstacle, dit dans ses derniers momens : « Il seroit plaisant que ma place lui fût donnée. » Elle le fut en effet, et Bougainville loua La Chaussée, comme s'il avoit eu à s'en louer. Ce poëte n'oublioit pas aussi facilement les offenses que son successeur. Ayant à se plaindre de Piron, auteur d'une épigramme contre ses comédies, il traversa son élection à la place d'académicien. Aussi les amis de Piron le comparèrent-ils au La Rancune du Roman comique de Scarron. La Chaussée étoit d'ailleurs un homme aimable et un honnête homme. Quant à son mérite dramatique, cet auteur a de la raison, de la noblesse, du sentiment, du pathétique, et il tourne bien un vers. Il s'est exercé avec succès dans le comique larmoyant. On peut mettre à la tête de ses comédies l'*Ecole des Mères*, le premier peut-être des drames romanesques. Une mère qui voit les sottises de son fils, qui les sent, et qui ne peut s'empêcher de les favoriser, forme un contraste très-saillant avec la fermeté du bon Argant, homme simple, sage et sans ridicule. *Mélanide*, pleine de sentiment, de chaleur, et de détails bien rendus, fut cependant regardée comme le triomphe de La Chaussée. L'action est un peu lente dans les premiers actes, mais elle marche avec vivacité dans les derniers. Le célèbre Piron, jaloux de voir Mélanide jouir du même succès que la Métromanie, plaisanta beaucoup sur les comédies attendrissantes, qu'il comparoit à de froids sermons. « Tu vas donc entendre prêcher le P. La Chaussée? dit-il un jour à un de ses amis, qu'il rencontra allant à Mélanide. » On

lui attribua même des couplets fort piquans, dont Collé est le véritable auteur. Le comique larmoyant y est représenté comme un genre fantasque, comme une comédie bâtarde, avorton de la tragédie. On y dit des *pièces* de La Chaussée, que les plans semblent faits par La Grange, et les vers par l'abbé Pellegrin. On finit par ce couplet :

> Révérend père La Chaussée,
> Prédicateur du saint Vallon,
> Porte ta morale glacée
> Loin des neuf Sœurs et d'Apollon.
> Ne crois pas, Cotin dramatique,
> A la Muse du vrai comique
> Devoir tes passagers succès :
> Non, la véritable Thalie
> S'endormit à chaque homélie
> Que tu fis prêcher aux Français.

« Cependant, dit La Harpe, l'Andrienne des anciens, transportée sur notre théâtre, étoit absolument une comédie larmoyante. Elle offroit un fonds d'aventures romanesques, des caractères passionnés, et l'intérêt alloit quelquefois jusqu'aux larmes ; c'est qu'en effet la comédie n'exclut rien de tout cela. La peinture de la vie humaine doit nous présenter des passions, comme elle nous montre des travers et des ridicules ; et tous ces objets sont également du ressort de la bonne comédie. Nous nous sommes long-temps persuadés que la comédie ne devoit que faire rire, et c'est avec ces préjugés étroits que l'on circonscrit l'étendue des arts et le vol du génie. Certainement le Misantrope et le Tartuffe, deux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ne sont pas toujours plaisans, quoiqu'ils le soient souvent et beaucoup. La Chaussée est venu ensuite, et trouvant qu'on avoit saisi les grands caractères et les grands ridicules, il a tâché de joindre une morale douce et utile à ses situations touchantes. Ce sont des romans en dialogue, mais ces romans peignent des mœurs vraies ; ils intéressent, et sont versifiés en général avec assez de pureté et d'élégance. Voilà sans doute assez de mérite pour justifier tous les succès qu'on lui a tant reprochés de son vivant, et qui ont augmenté après sa mort. » *Maximilien*, tragédie bien conduite, a quelques beautés, ainsi que le *Préjugé à la mode*, qui est intéressant, malgré quelques scènes froides et languissantes dans les premiers actes, quelques caractères outrés, et des plaisanteries froides. Mais le fonds du sujet, le ton de vertu qui y règne, l'élégance et la pureté du style, un grand nombre de vers heureux, et la chaleur qui anime les derniers actes, la feront toujours lire avec plaisir. Après ces quatre pièces, auxquelles on pourroit joindre encore la *Gouvernante*, pièce en cinq actes, on ne voit plus chez lui que des ouvrages très-médiocres, où règne un mauvais goût de roman. Son style, dans ses mauvaises pièces, est lâche, diffus, traînant, et souvent froid. Malgré ces observations sévères, il aura un rang distingué sur le Parnasse ; il sera regardé comme un des premiers auteurs dans une branche du théâtre, connue avant lui, mais qu'il a fait revivre. « Voici, suivant Voltaire, à quelle occasion il ressuscita ce genre. Quelques personnes s'amusoient à jouer dans un château de petites comédies, qui tenoient de ces farces qu'on appelle parades. On en fit une en 1732, dont le principal personnage étoit le fils d'un négociant de Bordeaux, très-bon homme, et marin fort grossier, lequel, ayant perdu sa femme et son fils,

venoit se remarier à Paris, après un long voyage dans l'Inde. Sa femme étoit une impertinente, qui étoit venue faire la grande dame dans la capitale, manger une bonne partie du bien acquis par son mari, et marier son fils à une démoiselle de condition. Le fils, beaucoup plus impertinent que la mère, se donnoit des airs de seigneur; et son plus grand air étoit de mépriser beaucoup sa femme, laquelle étoit un modèle de vertu et de raison. Cette jeune femme l'accabloit de bons procédés sans se plaindre, payoit ses dettes secrétement quand il avoit joué et perdu sur sa parole, et lui faisoit tenir de petits présens très-galans sous des noms supposés. Cette conduite rendoit notre jeune homme encore plus fat. Le marin revenoit à la fin de la pièce, et mettoit ordre à tout. » Une actrice de Paris, fille de beaucoup d'esprit, nommée mademoiselle Quinault, ayant vu cette farce, conçut qu'on en pourroit faire une comédie très-intéressante, et d'un genre tout nouveau pour les Français, en exposant sur le théâtre le contraste d'un jeune homme qui croiroit en effet que c'est un ridicule d'aimer sa femme, et d'une épouse respectable qui forceroit enfin son mari à l'aimer publiquement. Elle pressa Voltaire d'en faire une pièce régulière, noblement écrite; mais ayant été refusée, elle demanda permission de donner ce sujet à La Chaussée, jeune homme qui faisoit très-bien les vers, et qui avoit de la correction dans le style. Ce fut ce qui valut au public le *Préjugé à la mode*. Cette pièce, quoique attendrissante et bien écrite, étoit froide auprès de celles de Molière et de Regnard; elle ressembloit, dit un homme de goût, à un homme un peu pesant, qui danse avec plus de justesse que de grace. L'auteur voulut mêler la plaisanterie au sentiment; mais ses railleries sont presque toujours froides et forcées. « La comédie larmoyante, dit Voltaire, n'est au fond qu'un monstre, né de l'impuissance d'être ou plaisant ou tragique. Celui qui n'a pas le don du comique cherche à y suppléer par l'intérêt; il ne peut s'élever au cothurne; il rehausse un peu le brodequin. Il peut arriver, sans doute, des aventures très-funestes à de simples citoyens; mais elles sont bien moins attachantes que celles des souverains, dont le sort entraîne celui des nations. Un bourgeois peut être assassiné comme Pompée; mais la mort de Pompée fera toujours un tout autre effet que celle d'un bourgeois. » Les *Œuvres* de théâtre de La Chaussée ont été publiées par Sablier en 1763, 5 vol. in-12. On ne sait pourquoi l'éditeur n'y a pas mis les pièces suivantes: I. *Elise* ou la *Rancune officieuse*, comédie en cinq actes, en vers, représentée à Berni. II. *Le vieillard amoureux*, comédie en trois actes, en vers, faite pour le même théâtre. III. *L'Ecole de jeunesse*, comédie en cinq actes, en vers, représentée le 22 février 1749. IV. *Paméla*, comédie en cinq actes, en vers, représentée le 6 décembre 1743. V. *L'Homme de fortune*, comédie en cinq actes, en vers, représentée au château de Bellevue en janvier 1751. VI. La *Princesse de Sidon*, tragi-comédie en trois actes, en vers, qui avoit été faite pour la cour. Nivelle de La Chaussée est encore auteur de plusieurs *pièces* pour le théâtre italien.

III. NIVELLE (Gabriel-Nico-

las), prêtre, prieur commandataire de Saint-Géréon, diocese de Nantes, né à Paris, mourut le 7 janvier 1761, âgé de 74 ans. Comme il aimoit la retraite et l'étude, il s'étoit retiré de bonne heure au séminaire de Saint-Magloire, d'où il fut obligé de sortir en 1723, époque des changemens arrivés à ce séminaire. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit renfermer quatre mois à la Bastille en 1730. Il a publié, I. Les *Relations de ce qui s'est passé dans la faculté de théologie de Paris, au sujet de la constitution Unigenitus*, 7 vol. in-12. II. *Le cri de la foi*, 3 vol. in-12, 1719. III. *La Constitution Unigenitus déférée à l'Eglise universelle*, ou *Recueil général des actes d'appel*, 1757, 4 vol. in-folio. L'Histoire romaine est moins volumineuse que cette compilation. L'éditeur y ajouta des préfaces historiques, des observations qui en lient les parties, et l'analyse des ouvrages considérables qu'il ne crut pas devoir faire entrer dans son entier. IV. Un *Catalogue* manuscrit de tous les ouvrages faits sur le jansénisme et la constitution jusqu'en 1738. Il est conservé dans la bibliothèque impériale, et on a suivi l'ordre dans l'arrangement du catalogue de cette bibliothèque, tom. II de la théologie. *Voy.* son éloge dans le Supplément au Nécrologe des défenseurs de la vérité, 1763, in-12.

NIVELON (N.) fut le plus célèbre danseur de son temps. Il avoit imaginé une danse de Suisses, dans laquelle il excelloit. Sur la fin de ses jours il devint entrepreneur d'un spectacle, où il se ruina, et qui fut fermé en 1712. — Son fils, héritier de ses talens, débuta à Paris, en 1728, par une entrée de paysan en sabots, qui fit courir toute la ville. Il exécutoit les danses grotesques avec la plus grande légèreté, et en composoit lui-même les airs. Il a légué à sa famille son goût pour la danse et ses succès.

† NIVERNOIS (Louis-Jules Mancini, duc de), ministre d'état, membre de l'académie française et de celle des belles-lettres, né à Paris le 16 décembre 1716, étoit petit-fils du duc de Nevers, connu par son esprit, son goût pour la poésie, et sa haine injuste pour Racine. (*V.* Nevers, n° I.) Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, le jeune Nivernois fut nommé ambassadeur à Rome, puis à Berlin, où il fut très accueilli de Frédéric; enfin à Londres, où il négocia la paix de 1763. Par-tout il se conduisit en ministre éclairé, sage et prudent. De retour à Paris, il s'adonna uniquement aux lettres. La facilité de son esprit se montre dans la variété de ses productions. Ses *imitations* de Virgile, d'Horace, de Tibulle, d'Ovide, de l'Arioste, et de Milton, sont faites avec goût. Ses *fables* et ses *chansons* furent renommées par leur délicatesse. Les *poésies* fugitives de l'auteur ont de l'à-propos, et respirent quelquefois les graces de celles de Voltaire; telle est cette réponse à madame de Mirepoix qui lui avoit envoyé de ses cheveux blancs :

Quoi! vous parlez de cheveux blancs!
Laissons, laissons courir le temps;
Que vous importe son ravage?
Les amours sont toujours enfans,
Et les graces sont de tout âge.
Pour moi, Thémire, je le sens,
Je suis toujours dans mon printemps
Quand je vous offre mon hommage.
Si je n'avois que dix-huit ans,
Je pourrois aimer plus long-temps,
Mais non pas aimer davantage.

Nivernois mis en prison, malgré son grand âge, sous le gouvernement de Robespierre, y resta jusqu'au 9 thermidor 1796; mais il ne jouit que deux ans de sa liberté, étant mort en 1798. Il conserva jusqu'au dernier moment son goût pour la poésie; et dans la matinée même du jour de sa mort, il écrivit à son médecin ce billet en vers, pour le dissuader d'en appeler d'autres en consultation :

Ne consultons point d'avocats.
Hippocrate ne viendroit pas
Je n'en veux point d'autre en ma cure,
J'ai l'amitié, j'ai la nature
Qui font bonne guerre au trépas;
Mais peut-être dame nature
A déjà décidé mon cas;
Ah! du moins, sans changer d'allure,
Je veux mourir entre vos bras.

Les ouvrages de cet auteur sont, I. *Lettres* sur l'usage de l'esprit dans la société, la solitude et les affaires. II. Quatre *Dialogues des morts*, qui offrent des rapprochemens heureux et philosophiques. III. *Réflexions* sur le génie d'Horace, de Despréaux et de Jean-Baptiste Rousseau, in-12. « Malgré la contagion du mauvais exemple que commençoient à donner quelques gens de lettres, dit M. Palissot, Nivernois rend à Despréaux une justice que l'on affecte aujourd'hui de lui refuser, même dans des poétiques. Il nous semble à cet égard d'autant plus digne d'éloges, qu'il avoit à combattre les préjugés de nos beaux-esprits, et un sentiment d'aversion pour le genre satirique, qu'il ne dissimule pas, et qui tenoit sans doute à l'aménité de son caractère. » IV. *Traduction* de l'Essai sur l'art des jardins modernes, par Horace Walpole, 1785, in-4°. Cet ouvrage a été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires destinés à être donnés en présent. V. *Notice* sur la Vie de l'abbé Barthélemi, 1795. Ce dernier fut lié avec l'auteur de la plus étroite amitié. En sortant de prison, après le 9 thermidor, il apprit la nouvelle de la mort de son ami, et pour calmer sa douleur, il consacra les premiers instans de sa liberté à écrire sa vie. VI. *Réflexions* sur Alexandre et Charles XII. C'est une comparaison entre ces deux grands hommes de guerre. VII. *Traduction* de la Vie d'Agricola, par Tacite. VIII. *Autre* en vers, de l'Essai sur l'homme de Pope. IX. *Portrait de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.* X. *Adonis et Richardet*, poëmes traduits en vers de l'italien : le premier d'après le cavalier Marini, et le second d'après Fortiguerra. Il n'est aucun de ces ouvrages qui n'offre des beautés particulières. Ce ne sont pas sans doute des productions marquées au coin du génie; mais elles annoncent toutes un bon littérateur et un écrivain doué d'une grande facilité. XI. *Recueil de fables.* Elles ne furent réunies qu'en 1796. On y trouve beaucoup d'esprit et de finesse, mais quelquefois de l'afféterie, et cette recherche de traits saillans qui exclut la naïveté. Plusieurs sont aussi ingénieuses que celles de La Mothe, et présentent les mêmes défauts. On a publié en l'an 4 (1796), à Paris, les *OEuvres* de Nivernois, 8 volumes in-8°. M. François (de Neufchâteau) a ajouté à cette collection deux nouveaux volumes sous le titre d'*OEuvres posthumes du duc de Nivernois*, publiées à la suite de son éloge. Ces deux volumes renferment des lettres adressées à différentes personnes, des discours académiques, des mémoires sur di-

vers sujets, la correspondance diplomatique de l'auteur avec le duc de Choiseul, et son théâtre de société. Cette variété d'objets n'est pas le seul agrément qu'en promet la lecture; on y trouvera de plus des anecdotes curieuses et peu connues, des modèles de style académique, une diction fleurie, la raison toujours assaisonnée de graces, et des hommages constamment rendus aux beaux-arts et aux bonnes mœurs.

* NIVERS (Gabriel), né à Paris, maître de musique et organiste de Saint-Sulpice et de la chapelle de Louis XIV, se distingua autant par sa touche savante et légère, que par ses *compositions* et par ses ouvrages théoriques. On a de lui, I. *Traité de la composition de la musique*, Paris, 1668, in-8°, réimprimé à Amsterdam en 1697. II. La *Gamme du* si, ouvrage qui fit sensation à l'époque où il parut, et qui aida beaucoup à faire disparoître le système des nuances. III. *Dissertation sur le chant grégorien*, Paris, 1683, in-8°. Traité curieux, que l'on recherche encore, à cause des grandes connoissances dont l'auteur a fait preuve. On a encore de Nivers un *Traité de la musique des enfans* et 15 *Livres d'orgue* qui sont encore fort estimés. Cet organiste mourut vers 1770, dans un âge fort avancé.

NIXES, *Nixii Dii* (Myth.), dieux, au nombre de trois, qu'on invoquoit dans les accouchemens difficiles, et quand on croyoit qu'il y avoit plusieurs enfans.

† NIZOLIUS (Marius), grammairien italien de Bersello dans le Modénois, contribua beaucoup à la renaissance des lettres dans le 16e siècle par son esprit et par son érudition. On a de lui, I. *De veris principiis et verâ ratione philosophandi contra pseudo-philosophos libri quatuor*, Parme, 1553, in-4°. Il y attaque vivement les scolastiques, sur la barbarie de leurs termes, et sur leurs ridicules opinions en plusieurs points. « Les faux philosophes, dit Fontenelle, étoient tous les scolastiques passés et présens; et Nizolius s'élève avec la dernière hardiesse contre leurs idées monstrueuses et leur langage barbare, jusque-là qu'il traite saint Thomas lui-même de borgne entre des aveugles. La longue et constante admiration qu'on avoit eue pour Aristote ne prouvoit, disoit-il, que la multitude des sots et la durée de la sottise. » Le célèbre Leibnitz, charmé de l'élégance et de la solidité de cet ouvrage, en donna en 1670, à Francfort, une nouvelle édition in-4°; mais en homme impartial, il prit à certains égards la défense d'Aristote et de saint Thomas. II. *Thesaurus Ciceronianus*, ou *Apparatus linguæ latinæ è scriptis Tullii Ciceronis collectus*, in folio. C'est un bon Dictionnaire latin, composé des mots et des expressions de Cicéron, par ordre alphabétique. Il fut imprimé pour la première fois au *Prato Alboini in ædibus comitibus Gambaræ*, en 1535, in-folio, sous le titre de *Observationes in M. Tullium Ciceronem*, et réimprimé depuis sous le titre ci-dessus énoncé. Nizolius est un des premiers qui aient composé ces sortes de Dictionnaires des écrits de Cicéron. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation, l'auteur avoit un génie fort supérieur à celui des simples compilateurs. Ses remarques phi-

lologiques sont utiles, et les éditeurs de l'orateur romain en ont profité. Cet auteur mourut en 1566, à 78 ans.

* NIZZOLI (Jean-Dominique), de Bologne, poëte et aveugle. On a de lui, I. *Voyage de Clément VIII à Ferrare*, poëme en octaves. Quadrio, qui fait mention de ce poëme dans le 4e volume de son Histoire raisonnée de la poésie, ajoute : « Une grande partie du commencement de ce poëme, qui étoit une satire contre une famille illustre, en a été supprimée. » II. *Nuova impresa di Ferrara coll' invito di tutti i principi cristiani in favore di Santa-Chiesa*, poëme en octaves, Rome, Bologne et Florence, 1599, in-8°. III. *Il digiuno di Christo nel deserto alle tentazione del demonio*, Bologne, 1611, in-8°.

NOADIAS. *Voyez* Séméias.

I. NOAILLES (Antoine de), chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de Bordeaux, d'une illustre et ancienne maison du Limousin, qui possède depuis un temps immémorial la terre et le château de Noailles situé près de Brives, naquit en 1504. Son mérite l'éleva aux places d'ambassadeur d'Angleterre, de chambellan des enfans de France, et d'amiral de Guienne, puis de France en 1543. Il ménagea, pendant son ambassade d'Angleterre, la trève faite à Vaucelles entre Henri II et Philippe II, roi de France et d'Espagne. A son retour il chassa les huguenots de la ville de Bordeaux dont ils s'étoient emparés, et mourut le 11 mars 1562, regardé comme un homme également propre aux négociations et aux armes.

II. NOAILLES (François de), frère du précédent, évêque de Dax, et l'un des plus habiles négociateurs de son siècle, ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise et à Constantinople, mourut à Baïonne le 16 septembre 1585, à 66 ans. Henri III et Catherine de Médicis le consultoient dans les affaires les plus épineuses. Ce fut sur son avis qu'ils résolurent de porter la guerre en Espagne, pour délivrer la France de ce fléau. Ses *Ambassades* en Angleterre, et celles de son frère ont été imprimées à Paris en 1763, 3 vol. in-12.

† III. NOAILLES (Anne-Jules de), duc et pair et maréchal de France, etc., fils d'Anne de Noailles, en faveur duquel le comté d'Ayen fut érigé en duché-pairie au mois de décembre, 1663. Anne, petit-fils d'Antoine, mourut le 15 février 1678, après avoir bien mérité de la patrie. Anne-Jules, né en 1650, fait premier capitaine des gardes du corps, en survivance de son père, eut le commandement de la maison du roi en Flandre, l'an 1680, commanda en chef dans le Roussillon et la Catalogne en 1689, et fut fait maréchal de France au mois de mars 1693. Il gagna la bataille du Ther le 27 mai de l'année suivante, prit les villes de Palamos, de Gironne, et mourut à Versailles le 20 octobre 1708. Il avoit épousé Marie-Françoise de Bournonville, et la marquise de Noailles fut l'une des femmes de son temps la plus habile dans la science de la cour. Elle avoit beaucoup vu Fénélon pendant son séjour à Versailles, et la disgrace de l'ar-

chevêque de Cambrai ne l'empêcha pas de profiter, sans affectation, de toutes les occasions qui se présentoient pour lui faire parvenir des témoignages de son attachement et de son estime. Elle tenta de le rapprocher du cardinal de Noailles, son beau-frère ; mais elle réussit peu dans cette négociation.

IV. NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), fils du précédent. Né en 1678, avec des talens pour la guerre, il servit de bonne heure, et se trouva à tous les sièges que le duc son pére fit dans la Catalogne, en 1693 et 1694. Il se signala ensuite sous le duc de Vendôme dans la même province, passa en Flandre l'an 1696, et continua d'y montrer sa valeur et sa prudence. Ces deux qualités le firent choisir en 1700 pour accompagner le roi d'Espagne jusqu'à Madrid. Personne n'ignore les services qu'il rendit en Catalogne pendant la guerre de la succession d'Espagne. On le distinguoit dès-lors comme un homme dont les talens et les qualités étoient au-dessus du commun. « Une belle ame, un esprit supérieur, une gaieté charmante, beaucoup d'amabilité et beaucoup de culture ; l'amour du roi et de la patrie, le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, une émulation vive pour tout ce qui est digne d'éloges, formoient, dit l'abbé Millot, le fonds de son caractère. Ses défauts mêmes tenoient à de grandes qualités. Une conception rapide lui faisoit voir d'un coup-d'œil trop d'objets, pour ne pas le rendre quelquefois indécis ou trop lent à se décider. La passion de bien faire, le désir de mériter les suffrages, lui inspiroient une sorte d'inquiétude sur les jugemens d'autrui, capable d'altérer son ame, quand il se croyoit en butte à des injustices. Ardent pour tous ses devoirs, il étoit sujet à s'emporter quand on ne remplissoit pas les siens ; mais sa colère étoit celle d'un homme vertueux qui se calme aisément et qui pardonne sans peine. Uni à madame de Maintenon par son mariage avec mademoiselle d'Aubigné, et encore plus par une estime et une amitié mutuelles, il étoit plus que personne à portée de tout obtenir, et il ambitionnoit sur-tout de mériter... Il faisoit de la morale un objet essentiel de ses études, à l'âge où les passions effacent souvent l'idée de la vertu. Quel philosophe désavoueroit ce qu'il écrivoit, en 1702, à madame de Maintenon? « L'homme aime la liberté et n'en peut jamais arracher de son cœur le désir, quoiqu'il fasse chaque jour tous ses efforts pour la perdre. La différence qu'il y a parmi les hommes, est que les uns sont enchaînés avec des chaînes d'or, et les autres avec des chaînes de fer ; et ceux qui sont dans les plus éminentes dignités sont obligés de reconnoître que, s'ils ont des biens et des honneurs qui les flattent et les distinguent du commun, ils ont des peines plus cuisantes que les autres. Une contrainte, qui ne les abandonne jamais, venge assez les autres hommes des préférences de la fortune. » En approfondissant la morale, il ne négligeoit pas la littérature, et en formant des correspondances littéraires avec les savans et les beaux-esprits de son siècle, il cultivoit en même temps la science militaire. Général des armées du roi en Roussillon, il y remporta en 1708 et 1709 plusieurs avantages sur les ennemis. A la fin de 1710, et dans le

milieu de l'hiver, il se rendit maître de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne. Cette ville, que des événemens fortuits avoient délivrée de plusieurs siéges, croyoit encore être sauvée cette fois-ci par le secours du ciel. Des pluies extraordinaires inondèrent le camp des assiégeans; quarante-sept escadrons et huit bataillons furent enfermés par les eaux pendant quatre jours, sans pain ni fourrage. Le duc de Noailles lutta contre les élémens et contre les ennemis. On le conjura de lever le siége; il le continua. Un boulet de canon l'approcha de fort près, au moment qu'il visitoit une batterie dressée contre la tour Gironelle qui fatiguoit la tranchée; il dit à Rigolo, qui commandoit l'artillerie, et qui étoit sourd: « Entendez-vous cette musique? — Je ne prends jamais garde, répondit Rigolo, à ceux qui viennent, je ne fais attention qu'à ceux qui vont. » Trois jours après la cessation des pluies, la ville haute et basse se rendit, et força le reste de l'Aragon à se soumettre. Ce service signalé fut récompensé en 1611, par Philippe V, du titre de grand d'Espagne de la première classe. Louis XIV, aussi sensible à son mérite que son petit-fils, l'avoit fait brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1706; et il avoit été reçu duc et pair en 1708. Les disputes au sujet de la bulle *Unigenitus* aigrirent Louis XIV contre le cardinal son oncle; mais il marqua toujours la même amitié au neveu. Le roi ne put pourtant s'empêcher de lui dire: « Que le nom de Noailles excitoit quelquefois de fâcheuses idées dans son esprit. « Le duc répondit, en courtisan habile: « Sire, je changerai de nom si votre majesté me l'ordonne. J'ai appris de mes pères à n'avoir d'autre volonté que celle de mes maîtres »; et il conserva la faveur jusqu'à la mort du monarque. Le régent employa ses talens. Noailles, réunissant en lui le double mérite d'homme de guerre et d'homme d'état, fut nommé président du conseil des finances en 1715, et conseiller au conseil de régence en 1718. L'entrée du cardinal du Bois à ce conseil, en 1721, après sa nomination à la pourpre, occasionna une dispute, qui fut pour Noailles la cause d'une disgrace passagère. Le chancelier, le maréchal de Villerai, le duc de Noailles, refusoient d'accorder la préséance aux cardinaux. On écrivit, on s'échauffa, et cette petite querelle se termina par des lettres de cachet. « Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au Louvre le cardinal du Bois, lui dit (selon les Mémoires de la régence): Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur! on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume... » D'Aguesseau fut exilé pour la seconde fois; et Noailles le fut ensuite, malgré l'affection du prince à son égard, parce que ses principes ne s'accordoient point avec ceux du ministère. Du Bois lui avoit fait sa cour sous le règne de Louis XIV; il lui mandoit des nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711, il lui témoignoit dans ses lettres un grand désir de lui plaire et de s'assurer de sa protection. Ce même homme devint l'auteur de sa disgrace. Le fils de l'apothicaire d'un grand seigneur, né dans une de ses terres, aussi vicieux que le seigneur étoit distingué par son mé-

rite, remporta sur lui ce triomphe. Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit point le moins étonnant. Noailles conserva pendant son exil un crédit extraordinaire, et l'employa en faveur de la noblesse de sa province : tout ce qu'il demandoit au régent, il étoit presque sûr de l'obtenir. « Du Bois étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans, qui ne dédaigna point de prendre après lui la qualité de premier ministre, rappela d'exil le duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'estimoit. A la première entrevue, il l'embrasse tendrement, lui proteste que sa disgrace n'est venue que de ce coquin de cardinal du Bois (pour me servir de ses propres termes.) Eh bien! que dirons nous, ajoute-t-il avec une sorte d'embarras? Noailles répond, en homme d'esprit : *Pax vivis, Requies defunctis!* (Mémoires du maréchal de Noailles, sous l'année 1723.) » Pendant que Noailles présida au conseil des finances, il fit des réformes utiles. Il étoit neuf dans cette administration, mais il étoit appliqué, ardent au travail, capable de s'instruire de tout et de travailler dans tous les genres. L'état avoit à payer neuf cent millions de dettes, et les revenus du roi ne produisoient pas soixante-neuf millions, à trente francs le marc. Le duc de Noailles eut recours, en 1716, à l'établissement d'une chambre de justice contre les financiers. On rechercha la fortune de 4,410 personnes; et le total des taxes ou des restitutions auxquelles on les assujettit fut d'environ deux cent dix-neuf millions quatre cent mille livres ; mais de cette somme immense l ne rentra que soixante et dix millions dans les coffres du roi. En 1724 Noailles fut nommé chevalier des ordres du roi. Dans la guerre de 1733 il servit au siége de Philipsbourg, pendant lequel il fut honoré du bâton de maréchal de France. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver de 1734, et obligea les Allemands d'abandonner Worms dont ils s'étoient emparés. Nommé en 1735 général en chef des troupes françaises en Italie, il alla cueillir de nouveaux lauriers. Si la guerre de 1741 ne prouva pas son bonheur, elle montra du moins ses talens. L'affaire d'Ettingen en Allemagne, dont un événement malheureux fit manquer le succès en 1743, avoit été préparée par la plus savante manœuvre, et ménagée avec une intelligence digne des plus grands capitaines. Enfin, dans la dernière guerre, son grand âge ne lui permettant pas d'être à la tête d'une armée, il entra dans le ministère, et servit l'état de ses conseils. Il mourut à Paris le 24 juin 1766. Il joignoit à beaucoup de facilité d'esprit l'art de développer ses pensées avec force et avec élégance. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui. « Si nous le considérons comme général, dit l'abbé Millot, les vrais connoisseurs ont toujours admiré son talent pour les plans de campagne; mais ils lui ont reproché d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Nul homme n'est sans défauts. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions ou par de justes sujets d'inquiétude, il put, en certaines conjonctures, perdre des momens favorables. Il put aussi paroître timide, lorsqu'il n'étoit que prudent. Quoi qu'il en soit, depuis ses premières campagnes jus-

u'aux dernières, on vit des ·aits frappans d'activité et de ourage, et des résolutions également promptes et heureuses, ouronnées par le succès. » Duclos ne pense pas aussi favorablement du maréchal de Noailles que l'abbé Millot; et il n'est point étonnant que deux portraits, l'un fait par un historien non payé, l'autre par un peintre gratifié par sa famille, ne se ressemblent pas en tout. Voici celui de Duclos. « A l'égard de Noailles, président du conseil des finances, en le décomposant on en auroit fait plusieurs hommes, dont quelques-uns auroient eu leur prix. Il a (car il vit encore) beaucoup et de toute sorte d'esprit, une éloquence naturelle, flexible et assortie aux différentes matières; séduisant dans la conversation, prenant le ton de tous ceux à qui il parle, et souvent par-là leur faisant adopter ses idées, quand ils croient lui communiquer les leurs; une imagination féconde et vive, toutefois plus fertile en projets qu'en moyens. Sujet à s'éblouir lui-même, il conçoit avec feu, commence avec chaleur, et quitte subitement la route qu'il suivoit pour prendre celle qui vient la traverser : il n'a de suite que pour son intérêt personnel qu'il n'a jamais perdu de vue. Maître alors de lui-même, il paroît tranquille quand il est le plus agité. Sa conversation vaut mieux que ses écrits; car en voulant combiner ses idées, à force de vouloir analyser, il fait tout évaporer. Ses connoissances sont étendues, variées et peu profondes. Il accueille fort les gens de lettres.... Dévot ou libertin, suivant les circonstances, il se fit disgracier en Espagne, en proposant une maîtresse à Philippe V. Il suivit ensuite madame de Maintenon à l'église, et entretint une fille d'opéra, au commencement de la régence, pour être au ton régnant. Le désir de plaire à tous les partis lui a fait jouer des rôles embarrassans, souvent ridicules, et quelquefois humilians. Citoyen zélé quand son intérêt propre le lui permet, il s'appliqua à rétablir les finances, et y seroit peut-être parvenu si le régent l'eût laissé continuer ses opérations. Quelque fortune que Noailles se fût procurée, ce ne pouvoit être un objet pour l'état. On auroit du moins évité la secousse du pernicieux système de Law, etc. » De son mariage, célébré en 1698 avec Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, il eut deux fils, l'un et l'autre maréchaux de France, l'un sous le nom de NOAILLES, et l'autre sous celui de Mouchi. L'abbé Millot a publié ses Mémoires en 1777, en 6 vol. in-12. On les a lus avec empressement, parce qu'ils sont curieux, instructifs et sagement écrits. La froideur et l'uniformité de style qu'on a reprochées au rédacteur étoient difficiles à éviter dans un livre qui est une espèce de journal, et où il faut sans cesse couper la narration par les extraits des lettres de Louis XIV, de Louis XV, de Philippe V, du duc d'Orléans, de madame de Maintenon, de plusieurs généraux, et de divers ministres. En supprimant ces lettres et les réflexions qu'elles font naître, la diction auroit été plus intéressante et plus rapide; mais on auroit perdu du côté de l'instruction ce qu'on auroit gagné du côté de l'agrément.

* V. NOAILLES (Louis, vicomte de), grand-bailli d'épée

et colonel des chasseurs d'Alsace, député de la noblesse du bailliage de Nemours aux états-généraux en 1789. Ce jeune homme, né avec de l'esprit, de la chaleur, de l'activité, embrassa le parti de la révolution, et se déclara dès l'ouverture des états-généraux pour la réunion des ordres. Ce fut lui qui, au 14 juillet 1789, annonça le soulèvement de Paris, la prise de la Bastille, et la mort de de Launay. Dans la nuit du 4 août il provoqua le premier le clergé et la noblesse à renoncer à leurs priviléges, et donna le signal de la suppression des droits féodaux, en attribuant les désordres des campagnes à l'attente trop long-temps trompée du soulagement qu'attendoit le peuple. Le 18 septembre suivant il présenta un rapport sur l'organisation de l'armée. Le 5 juin 1790 il fit, aux jacobins, la motion de défendre à tous les membres de ce club de porter des étoffes étrangères, ce qui fut arrêté. Le 19 du même mois il contribua à faire décréter la suppression des titres et qualités de la noblesse, ainsi que la livrée. Dans le courant de mai il se battit au pistolet avec Barnave; mais, après avoir essuyé le feu de ce dernier, il tira en l'air, et on les raccommoda. En juillet il fit un nouveau rapport sur la force et l'organisation de l'armée, et, quelques jours après, parla des projets des puissances étrangères, des moyens qu'on avoit à leur opposer, et conclut que la France seroit invincible, si elle restoit unie. En septembre il dénonça des manœuvres pour agiter les gardes-suisses, et fit défendre à toute association ou corporation de correspondre avec les régimens français et étrangers. Le 22 décembre il fit décréter l'organisation de la gendarmerie nationale, et fut élu président le 26 février 1791. Le 6 avril il parut à la tribune du club des jacobins, pour les tranquilliser sur la situation politique de l'Alsace, où il avoit été envoyé. Le 19 il accusa le ministre des affaires étrangères, à l'occasion des mouvemens de troupes des puissances voisines: « A quoi servent, dit-il, les agens, les espions, les ambassadeurs, si ce n'est pas pour savoir ce qui se passe sous leurs yeux. » Le 28 il vota l'admission de tous les citoyens dans la garde nationale, et cita l'exemple de la Hollande, où la dernière classe de la société, rejetée de cette garde, étoit devenue l'instrument du despotisme. On le vit, le 29, appuyer les communications des militaires avec les clubs, afin de leur inspirer l'amour de la constitution. Le 5 mai il lut à l'assemblée un *discours* long et raisonné sur l'émission des assignats de cinq livres. On ne peut refuser à de Noailles des moyens assez étendus. Le 29 du même mois il fut envoyé à Colmar, à la tête de son régiment, pour y étouffer une insurrection. Arrivé à Paris le lendemain de la fuite de Louis XVI (21 juin 1791), il prêta de suite son serment de fidélité à la nation et à l'assemblée. Le 5 septembre il parla long-temps sur la situation politique et militaire de la France, prouva qu'on ne prenoit pas assez de précautions contre une attaque spontanée, et indiqua un plan pour assurer la sûreté de l'état et ramener la confiance intérieure, qu'il désigna comme l'arme la plus sûre contre toute entreprise étrangère. A la fin de la session il se rendit aux armées, et écrivit de Sedan, en novembre, une lettre sur le refus que Louis XVI avoit fait

de sanctionner le décret contre les émigrans. En mai 1792 il commanda la chaîne des avant-postes du camp de Valenciennes; mais il ne tarda pas à donner sa démission et à se retirer en pays étranger. Echappé aux orages révolutionnaires, il reprit du service dans les troupes françaises, passa en Amérique en qualité de général de brigade, et fut tué, en 1803, dans un combat naval qu'il soutint contre les Anglais, lors de l'évacuation de Saint-Domingue, et dans sa traversée à l'île de Cuba. Il donna dans cette occasion des preuves de valeur, et fut pleuré par ses grenadiers, dans les bras desquels il expira. Madame de Noailles, âgée de 34 ans, avoit été condamnée à mort le 4 thermidor an 2 (22 juillet 1794), par le tribunal révolutionnaire de Paris, « comme complice d'une conspiration dans les prisons du Luxembourg, où elle étoit détenue. »

†VI. NOAILLES (Louis-Antoine de), frère d'Anne-Jules, dont nous avons parlé au n° III, né le 27 mai 1651, embrassa l'état ecclésiastique, et en remplit les devoirs avec un zèle si exemplaire, que sa mère, femme d'une haute vertu, n'eut point d'autre confesseur que lui. Après avoir fait sa licence en Sorbonne avec distinction, il prit le bonnet de docteur en 1676. Le roi le nomma à l'évêché de Cahors en 1679. Il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'année d'après, et rappela dans ces deux villes la mémoire des évêques des premiers siècles de l'Eglise. L'archevêché de Paris étant venu à vaquer en 1695, Louis XIV jeta les yeux sur lui pour remplir ce siège important. Noailles représenta au roi « qu'il seroit accablé de contradictions dans la capitale; qu'il auroit pour ennemis les jésuites, dont il n'épouseroit pas les passions, et les jansénistes, dont il combattroit les sentimens. » —Voilà bien des ennemis, lui dit le roi; mais vous pouvez compter sur toute mon autorité...... » Noailles ayant accepté, Louis XIV dit aux courtisans: « Si j'avois connu un homme plus digne de cette place, l'évêque de Châlons ne l'auroit pas eue. » Le nouvel archevêque, plus indifférent sur son élévation que sur celle de sa famille, se servit d'un tour à peu près pareil pour obtenir que l'abbé de Noailles, son frère, lui succédât à Châlons. « Sire, dit-il au roi, si je connoissois un meilleur sujet, je vous le proposerois. » L'archevêque de Paris, comme il l'avoit prévu, perdit la tranquillité dont il avoit joui dans son premier évêché. Noailles avoit donné, en 1685, n'étant encore qu'évêque de Châlons, une approbation authentique aux Réflexions morales du P. Quesnel, ou plutôt il en avoit continué l'approbation; car son prédécesseur, Félix Vialart, l'avoit accordée pour son diocèse. Devenu archevêque de Paris, il chargea plusieurs docteurs d'examiner ce livre; et ce fut après cette révision que parut l'édition de 1699. Ce n'est pas qu'il pensât comme Quesnel; il avoit condamné, en 1696, le livre de l'abbé de Barcos, intitulé Exposition de la foi catholique touchant la grace; mais ayant approuvé d'abord le livre de l'oratorien, il se crut engagé d'honneur à le défendre. Les ennemis de cet ouvrage lui parurent les siens. La guerre ne tarda pas à s'allumer entre lui et les jésuites. Le P. Doucin en donna le signal en 1698. Il publia le fameux problème,

« Auquel falloit-il croire, ou de M. de Noailles, archevêque de Paris, condamnant l'Exposition de la foi, ou de M. de Noailles, évêque de Châlons, approuvant les Réflexions morales? » Cette méchanceté, attribuée aux jésuites, ne le disposa pas favorablement pour eux. Il avoit dit au P. Bourdaloue « qu'il vouloit toujours être l'ami des jésuites et jamais leur valet; et il ne fut bientôt ni l'un ni l'autre. Dans l'assemblée de 1700, à laquelle il présida, il fit condamner 127 propositions tirées des différens casuistes, parmi lesquels plusieurs étoient jésuites. La pourpre, dont il fut honoré cette même année, loin de désarmer l'envie, ne fit que l'exciter. Lorsque le nouveau cardinal vint remercier Louis XIV, qui lui avoit fait obtenir cette grace, ce prince lui dit: « Je suis assuré, monsieur le cardinal, que j'ai eu plus de plaisir à vous donner le chapeau que vous n'en avez eu à le recevoir. » Malgré ce propos obligeant, ce prince ne tarda pas à être indisposé contre lui. On proposa, en 1701, un problème théologique, qu'on appela le *Cas de conscience par excellence*. « Pouvoit-on donner les sacremens à un homme qui auroit signé le formulaire, en croyant dans le fond de son cœur que le pape et même l'Eglise peuvent se tromper sur le fait? » Quarante docteurs signèrent qu'on pouvoit donner l'absolution à cet homme. Le cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine, et le fait d'une foi humaine. Les autres évêques exigèrent la foi divine pour le fait. Clément XI crut terminer la querelle en donnant, en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'étoit d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'assemblée du clergé de la même année reçut cette bulle, mais avec la clause que « les évêques l'acceptoient par voie de jugement. » Cette clause, suggérée par le cardinal de Noailles, indisposa Clément XI contre lui. Cependant le cardinal voulut faire signer la bulle aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Elles signèrent, mais en ajoutant que « c'étoit sans déroger à ce qui s'étoit fait à leur égard à la paix de Clément XI. » Cette déclaration fut mal interprétée. Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de ce monastère, et en 1709 il fut démoli de fond en comble. Le cardinal de Noailles, qui avoit dit plusieurs fois que Port-Royal étoit le séjour de l'innocence, se prêta à sa destruction, parce qu'il crut voir ensuite que c'étoit celui de l'opiniâtreté. L'année d'auparavant, 1708, Clément XI avoit porté un décret contre les Réflexions morales; mais le parlement de Paris y ayant trouvé des nullités, il ne fut point reçu en France. Les foudres lancés contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, année dans laquelle la fameuse constitution *Unigenitus* vit le jour. Cette bulle fut sollicitée en partie par le P. Le Tellier, confesseur du roi. Ce jésuite, homme dur, sombre, ardent, vindicatif, inflexible, étoit mal personnellement avec le cardinal-archevêque. Il remua toute l'Eglise de France, et dressa des mandemens et des lettres contre l'ouvrage de Quesnel, que des évêques devoient signer et lui envoyer avec un cachet volant. Une lettre de l'abbé Bochart, neveu de l'évêque de Clermont, découvrit cette manœuvre. Noailles, au désespoir, en demande justice au roi, au duc

de Bourgogne, à madame de Maintenon, et n'est écouté de personne. Le cardinal-archevêque, opprimé par un jésuite, s'en prit à tous les jésuites : il leur ôta le pouvoir de prêcher et de confesser. Le Tellier, dans les premiers mouvemens du ressentiment, dit, à ce qu'on prétend, « qu'il falloit qu'il perdît sa place, ou le cardinal la sienne. » Il n'est pas sûr qu'il tînt ce propos ; mais on le lui prêta, et on peut juger par-là de quoi on le croyoit capable. Enfin la bulle *Unigenitus* arriva, et cette guerre civile n'en fut que plus vive. Une partie de la nation accueillit d'abord peu favorablement ce décret. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris ; les uns acceptèrent la bulle moyennant quelques explications ; les autres ne voulurent ni de la bulle, ni des correctifs. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, qui étoient au nombre de sept. Louis XIV, croyant que sa conscience l'obligeoit à écouter son confesseur contre son archevêque, défendit à celui-ci de paroître à la cour, et renvoya les évêques ses adhérens dans leurs diocèses. Le cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnes de tous les corps de l'état se joignirent à lui contre Rome et la cour ; mais quoique la bulle n'eût pas d'abord la pluralité des suffrages, elle fut enfin enregistrée par la Sorbonne et par le parlement. La quatre-vingt-onzième proposition condamnée paroissoit si vraie aux magistrats, que la proposition contraire auroit été, selon eux, une hérésie politique dans tous les gouvernemens. « La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher, disoit Quesnel, de faire notre devoir. » Le parlement pensoit que si cette maxime étoit fausse, aucun souverain ne seroit en sûreté contre un sujet superstitieux. Cependant il enregistra la bulle, mais avec des modifications. Les ennemis du cardinal triomphoient. On prétend que le confesseur du roi proposa de donner une déclaration par laquelle « tout évêque qui n'auroit pas reçu la bulle purement et simplement seroit tenu d'y souscrire, ou poursuivi à la requête du procureur-général. » Mais, après la mort de Louis XIV, en 1715, tout changea de face. Le duc d'Orléans, régent du royaume, exila Le Tellier, et mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience. Ce prélat étant bien accueilli à la cour du régent, tous les évêques opposés à la bulle appelèrent et réappelèrent à un futur concile. Noailles appela aussi en 1717 ; mais il ne vouloit point d'éclat, et son appel fut imprimé malgré lui. Le régent détestoit ces querelles ; il ordonna le silence aux deux partis. Cette loi du silence, toujours recommandée et toujours violée, ne fut observée par aucun. La cour de France et la cour de Rome se consumoient inutilement en négociations, lorsque le *système des finances* calma les esprits, et tourna leur activité vers les espérances que la fortune donnoit. Law fit, lui seul, ce que tant d'évêques, ni Louis XIV, ni le pape, n'avoient pu faire. Ces momens favorables furent employés à réunir l'Eglise de France. Le cardinal-archevêque se prêta à tout ; il rétracta son appel, et son mandement de rétractation fut affiché le 21 août 1720. Cette réunion du clergé de France fut principalemen l'ouvrage du nouvel archevêque de

Cambrai, du Bois, fils d'un apothicaire, depuis cardinal et premier ministre. Noailles accepta purement et simplement la constitution par un mandement du 1er octobre 1728. Il mourut le 4 mai de l'année suivante. Ses charités étoient immenses ; ses meubles vendus et toutes les dépenses payées, il ne laissa pas plus de 500 livres. Ses ennemis ne purent refuser de voir en lui les meilleures intentions. Il aimoit le bien et le faisoit. Ecriture sainte, Pères de l'Eglise, Tradition, Théologie positive, Théologie morale, il savoit tout ce qu'un évêque doit savoir. Il étoit doux et agréable dans la société, brillant même dans la conversation, sensible à l'amitié, plein de candeur et de franchise. Ses adversaires crurent voir en lui un mélange de grandeur et de foiblesse, de courage et d'irrésolution ; et il faudroit en juger ainsi, s'il étoit vrai qu'il existât deux actes de sa main, datés de 1728 et 1729, où il protesta contre toute acceptation arrachée à sa vieillesse. Le chancelier d'Aguesseau le représente dans ses Mémoires comme un homme accoutumé à se battre en fuyant, et qu'il a plus fait dans sa vie de belles retraites que de belles défenses. Plein de bonne foi, il soutenoit des gens qu'on accusoit d'en manquer. Il favorisoit les jansénistes, sans l'être lui-même. L'idée seule de faction le révoltoit ; il aimoit la paix, et il auroit voulu la donner à l'Eglise. Un évêque, en lui faisant une visite, lui dit : « Je viens me ranger à votre parti. — Je ne suis, répondit l'archevêque, choqué du terme, d'aucun autre parti que de celui de Jésus-Christ. » Malgré ces dispositions, son épiscopat fut continuellement agité. Montant par un méchant escalier pour aller voir une réparation qu'on avoit faite au haut de l'église de Notre-Dame, « Jamais, dit-il, on n'a fait passer archevêque par d'aussi mauvais chemin que moi. » Son administration prouve très-bien que, pour gouverner à la satisfaction de tout le monde, il ne suffit pas d'être vertueux. On lui dut en partie l'établissement de la maison des prêtres de St.-François-de-Sales. (*Voyez* Witasse.) Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles, son frère, qui lui succéda dans l'évêché de Châlons, avoit les mêmes sentimens que lui, et y étoit plus attaché. Il mourut en 1720, à 52 ans. Les deux frères se ressembloient pour les vertus et les lumières. Nous ajouterons que l'évêque de Châlons avoit moins de douceur que l'archevêque de Paris, et qu'il étoit ardent et entier dans tout ce qu'il vouloit, sur-tout s'il croyoit le vouloir pour le bien de l'Eglise ou de son diocèse.

* NOBILI (César), né d'une famille illustre de Lucques, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui, *Oratio habita in publico consistorio ad Clementem VIII, P. M. pro obedientiâ reip. Lucensis*, Romæ, 1523, in-4°. Deux religieux de cette famille, et de la congrégation de la Mère de Dieu, se sont distingués dans ce siècle par leurs vertus et leur science, savoir, le P. Vincent-Marie Nobili, qui a publié *Opere predicabili, contenenti lezioni sacre e morali sopra la divina scrittura*, 1780, 4 vol. in-4° ; et le P. Dominique-Marie Nobili dont on a des *Sermons* et des *Panégyriques*, 1768, in-4°. Un autre Nobili (Hyacinthe), Romain, de l'ordre des prêcheurs, a donné un ouvrage curieux, in-

titulé *Il vagabondo, ovvero Sferza de' birbanti e vagabondi : opera nuova, nella quale si scoprono le fraudi, malizie, ed inganni di coloro, chè vanno girando il mondo alle spese altrui, e vi si raccontano molti casi in diversi luoghi e tempi sucessi ;* Venise et Macerata, 1647, in-8°.

NOBILIUS. *Voyez* FLAMINIUS, n° II.

† NOBLE (Eustache le), écuyer, sieur de Ténélière, né à Troyes en 1643, d'une famille distinguée, procureur-général du parlement de Metz, jouissoit d'une réputation brillante et d'une fortune assez considérable, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Mis en prison au Châtelet, et condamné à faire amende honorable et à un bannissement de neuf ans, Le Noble appela de cette sentence qui n'étoit que trop juste, et fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la belle épicière, étoit alors en cette prison, où son mari l'avoit fait mettre pour son inconduite. Le Noble la connut, l'aima, et se chargea d'être son avocat. Cette femme ne fut pas insensible : une figure prévenante, beaucoup d'esprit, une imagination vive, une facilité extrême de parler et d'écrire, tout en lui annonçoit l'homme aimable. Cet amour mutuel eut des suites : la belle épicière demanda à être enfermée dans un couvent, pour y accoucher secrétement entre les mains d'une sage-femme que Le Noble y fit entrer comme pensionnaire. Le fruit de ses désordres parut bientôt au jour, et elle fut transférée dans un autre couvent, d'où elle trouva le moyen de se sauver. Le Noble s'évada aussi quelque temps après de la Conciergerie, en avril 1696, pour rejoindre sa maîtresse. Ils vécurent ensemble quelque temps; mais ils changeoient souvent de quartier et de nom, de peur de surprise. Pendant cette vie errante elle accoucha de nouveau. Le Noble, repris et mis en prison, fut jugé comme faussaire le 24 mars 1698, et condamné de rechef à faire une amende honorable dans la chambre du Châtelet, et à un bannissement de 9 ans. Sa maîtresse fut jugée au mois de mai suivant, et par l'arrêt Le Noble fut chargé de trois enfans déclarés bâtards. Malgré ce nouvel incident, il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature. Ses malheurs ne l'avoient point corrigé. Il fut dissipateur et déréglé toute sa vie, qu'il termina dans la misère à Paris, le 13 janvier 1711. Il fallut que la charité de la paroisse Saint-Severin fît enterrer cet homme qui avoit fait gagner plus de cent mille écus à ses imprimeurs. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages*, recueillis en 19 volumes in-12. On peut les diviser en 3 classes; dans la 1re nous placerons les ouvrages sérieux, dans la 2e les ouvrages romanesques, et dans la troisième les ouvrages poétiques. On a de lui, dans le premier genre, I. L'*Histoire de l'établissement de la république de Hollande*; c'est un extrait, fait avec trop de précipitation, de l'Histoire de Grotius, en 2 vol in-12, Paris, 1689 et 1690. Cet ouvrage, peu favorable aux Hollandais, fut proscrit dans les états de la république, quoique l'auteur eût dit la vérité, ou plutôt parce qu'il l'avoit dite. II. *Relation de l'état de Gênes*, Paris, 1685, in-12;

ouvrage superficiel. III. *Traité de la monnoie de Metz*, in-12. L'auteur y donne un tarif de sa réduction avec celle de France. IV. *Dissertation chronologique de l'année de la naissance de Jésus-Christ*, Paris, 1693, in-12. V. *Le bouclier de la France*, ou *les Sentimens de Gerson et des canonistes touchant les différens des papes et des rois de France*, Cologne, 1691, in-12. Cet ouvrage a aussi paru sous le titre de l'*Esprit de Gerson*, Londres, 1710, in-12. VI. Une *Traduction des Psaumes*, en prose et en vers, avec des réflexions et le texte latin à côté, ce qui forme un volume in-8°, à trois colonnes. VII. *Entretiens politiques sur les affaires du temps :* ouvrage périodique, plein de saillies heureuses et de plaisanteries basses, qui eut le plus grand succès dans sa naissance. On a de lui dans le second genre, I. *Histoire secrète de la conjuration des Pazzi contre les Médicis*. II. *La fausse comtesse d'Isambert*. III. *Milord Courtenay*. IV. *Epicaris*. V. *Ildegerte, reine de Norwège*, Paris, 1694, in-12. VI. *Zulima*. VII. *Mémoires du chevalier Balthazar*. VIII. *Aventures provinciales*. IX. *Les promenades*. X. *Nouvelles africaines*. XI. Le *Gage touché*. XII. L'*Ecole du monde*, production qui renferme beaucoup de bonne morale, mais écrit avec la légèreté propre à un ouvrage frivole. XIII. L'*Histoire du détrônement de Mahomet IV*. Dans ces différens ouvrages moitié romanesques et moitié historiques, on trouve de loin en loin quelques morceaux intéressans; mais le total n'en vaut rien ordinairement. Le style, presque toujours facile et abondant, manque de précision, de pureté, d'élégance et de délicatesse. On aperçoit cependant à travers ces défauts de l'esprit, du feu et des connoissances variées. On a de lui, dans le troisième genre, I. Des *Traductions* rampantes, en vers, des satires de Perse, et de quelques odes d'Horace. II. Des *Contes* et des *Fables*, en 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, et qui ne le mérite guère, il règne une prolixité froide, un ton familièrement bas, un style languissant. Les moralités n'y sont pas rendues avec finesse, et les images y sont mal choisies. Ces fables eurent pourtant quelque vogue dans le temps, parce qu'elles étoient relatives aux événemens qui faisoient la matière de ses pasquinades. III. Des *Comédies* et *Tragédies* qu'on ne joue plus ; le bon comique y domine moins que la gravelure. IV. Des *Epîtres*, des *Stances* et des *Sonnets*, qui ne sont guère au-dessus du médiocre. Le Noble a encore traduit les curieux *Voyages* de Gemelli Carreri, Paris. 1727, 1719-1776, 6 volumes in-12.

II. NOBLE (Pierre le), substitut du procureur-général du parlement de Rouen, mort en 1720, a donné un *Recueil de plaidoyers* sur des sujets utiles ou curieux.

* NOBLEVILLE, surnommé l'*Ami des pauvres*, né à Orléans le 23 décembre 1701, et mort sur la fin du 18ᵉ siècle, après avoir étudié les mathématiques sous Clairaut, s'appliqua à la chimie, à la botanique, à l'anatomie et sur-tout à la médecine, qu'il pratiqua avec autant de talens que de distinction. « Que mes confrères, disoit-il, se chargent du traitement des personnes opu-

lentes ; je me dévoue entièrement à celles qui sont dans l'indigence. On me laissera, j'espère, cette part que je me suis faite. » Ce n'étoit point assez pour Nobleville d'avoir des malades à traiter, tous les siens étoient à nourrir. La misère étoit quelquefois leur plus grand mal. Le plaisir qu'il éprouvoit à les obliger pendant sa vie lui fit naître le projet de leur être encore utile même quand il ne seroit plus. Une maison grande et commode fut achetée à leur profit, et, en la donnant au collége de la faculté de médecine, il mit pour condition expresse que, si ce collége cessoit ou négligeoit les consultations gratuites, la maison appartiendroit, dès ce moment, à l'hôpital général de la ville. Cette clause courageuse prouve qu'il tenoit moins à sa compagnie qu'à l'humanité. Nommé administrateur à l'Hôtel-dieu, il remplit cette place avec autant de sagesse que de désintéressement. Son économie n'y fut pas le fruit de l'activité la plus éclairée. On a de lui, *Manuel des dames de la charité*, dans lequel il donne quelques lumières à ce sexe compatissant, dans l'exercice de leurs nobles fonctions auprès des pauvres et des malades.

* NOBODY (C....), né dans les environs de Beauvais en 1766, jeune poëte à qui la funeste habitude de l'opium fit perdre, en moins de deux ans, la santé, l'imagination, la mémoire et le goût du travail, et qui finit par se tuer lui-même d'un coup de pistolet le 11 juin 1787, à Paris, où il demeuroit depuis 1775. La seule de ses productions à laquelle il ait mis la dernière main, dans le peu d'intervalles lucides que lui laissoit le dépérissement progressif de ses organes, est une bagatelle érotique, intitulée *La messe de Gnide*, Paris, an 2 de la république (1793), in-24 de 35 p.

* NOCÉRA (Joseph), né à Messine en 1643, reçu docteur en philosophie et en médecine l'an 1664. Son mérite ne tarda pas à se faire connoître. Don François Benavidès, vice-roi de Sicile, le nomma assesseur du conseil de santé, et la ville de Messine le choisit pour son premier médecin. Le duc d'Uzéda, qui succéda à Benavidès, fit Nocera médecin d'un régiment espagnol, et de l'hôpital royal. On a de ce savant un *ouvrage* sur la saignée, en réponse à celui de La Scala, ennemi déclaré de la phlébotomie; il est intitulé, *Opus medico-physicum contemplativum, in quo variæ medicantium sectæ circa phlebotomiam et pharmaciam discutiuntur, systema de febribus, nondùm clarè divulgatum, juxta Democriti et Epicuri dogmata novis rationibus et experimentis propugnatur*, Messanæ, 1695, in-8°.

NOCÉTI (Charles), jésuite, né à Pontre-Moli, enseigna la théologie au collége romain, fut donné pour coadjuteur au père Turano, pénitencier de Saint-Pierre, et l'un des examinateurs des évêques. Il mourut à Rome en 1759. On a de lui *Veritas vindicata*, en 2 vol. C'est une critique de la *Theologia christiana* du P. Concina, qui fit beaucoup de bruit. Noceti étoit bon poëte, comme on le voit par ses *Eglogues* et par les *Poëmes* sur l'arc-en-ciel et l'aurore boréale.

* NOCÉTO (Jean-Bernard),

né à Messine en 1635, d'une famille noble de Florence, prélat domestique du pape Clément XI, a publié des *Poésies*, des *Sermons*, des *Discours académiques* et d'autres *ouvrages;* il est encore auteur d'une espèce de *Dithyrambe* en l'honneur de saint Philippe de Néri, qui fut imprimé à Rome en 1703, avec un grand luxe typographique.

* **NOCITUS** *ou* Nocito (Gérard), apothicaire sicilien, né à Sacca, florissoit vers la fin du 15e siècle et au commencement du 16e. Il se distingua par la connoissance des plantes et la composition des médicamens. Paschal, dans sa Bibliothèque médicinale, parle de Nocitus avec éloge, et Sylvio Boccone cite de lui un ouvrage estimé *sur le temps propre à cueillir les plantes*. On a encore de cet auteur *Expositio super libro simplicium medicinarum noviter compilata*, Neapoli, 1511, in-4°, avec son *Lucidarium medicinæ*. C'est l'ouvrage dont parle Boccone.

NODINUS, Nodutis *ou* Nodotus (Mythol.), dieu qui présidoit aux moissons lorsqu'elles germoient, et que les nœuds se formoient aux chaumes.

† **NODOT** (François), auteur connu par des *fragmens* de Pétrone, qu'il prétendit avoir trouvés à Belgrade en 1688, et qu'il publia à Paris en 1694. Les savans se sont partagés sur l'authenticité de ces fragmens, dans lesquels on trouve des expressions que ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace n'ont jamais employées. Nodot donna en 1700 la *Contre-critique* de Pétrone, pour répondre à ses critiques. On lui doit encore le *Munitionnaire des armées*, *l'Histoire de Melusine*, imprimée à Paris en 1698 et en 1700, in-12. Roman ancien qu'il refit d'après Jean d'Arras. Il refit aussi l'*Histoire de Geoffroy à la Grand-dent*, imité du roman de Melusine, et qui parut à Paris en 1700, in-12. *Voyez* Pétrone, n° II.

† I. **NOÉ**, fils de Lamech, né l'an 2978 avant J. C., fut juste, et trouva grace devant le Seigneur, qui, voyant la malice des hommes, dit l'Ecriture, résolut de faire périr par un déluge tout ce qui respiroit sur la terre. Dieu ordonna donc à Noé de bâtir une arche pour se sauver du déluge, lui et toute sa famille, avec des bêtes et des oiseaux de toute espèce, mâles et femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures et les proportions de ce grand vaisseau : il devoit être de la figure d'un coffre, long de 300 coudées, large de 50, et haut de 30, enduit de bitume, et distribué en trois étages, dont chacun devoit avoir plusieurs loges. Le premier pour les animaux à quatre pieds, le second pour les provisions, et le troisième pour les oiseaux et la famille de Noé. Il y avoit une porte au premier étage, et une grande fenêtre au troisième, outre plusieurs petites pour donner du jour à tous les étages. Quelques-uns en mettent quatre, dont le plus bas étoit destiné à recevoir les immondices de l'arche. Dans chacun de ces étages il y avoit différens compartimens, séparés par des cloisons pour les différentes espèces d'animaux, et pour les provisions nécessaires. De toutes les descriptions qui ont été faites de l'arche, celle de Le Pelletier paroît la plus commode et la plus vraisemblable.

Il fait voir que l'arche, disposée dans son système, pouvoit contenir à l'aise tous les hommes, animaux et oiseaux qui devoient y être renfermés, avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant un an, et que les personnes qui étoient dans l'arche pouvoient en avoir soin chaque jour. Noé crut à la parole de Dieu, et exécuta tout ce qu'il avoit commandé. Après qu'il eut fait porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes et des animaux, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer avec sa femme, ses trois fils et leurs femmes, et des animaux de toute espèce. Il étoit alors âgé de 600 ans. Le jour de la vengeance étoit venu, la mer se déborda de tous côtés, et il tomba une pluie horrible pendant 40 jours et quarante nuits. Toute la terre fut inondée, et tout périt, excepté ce qui étoit dans l'arche. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150 jours, Dieu fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux. Sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie ou le mont Ararath, près la ville d'Erivan. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent, et 40 jours s'étant passés depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, et lâcha un corbeau qui ne rentra plus. Il envoya ensuite la colombe, qui n'ayant pu trouver où poser le pied, revint dans l'arche : sept jours après il la renvoya de nouveau, et elle revint, portant dans son bec un rameau d'olivier dont les feuilles étoient toutes vertes. Noé sortit de l'arche un an après qu'il y fut entré. Son premier soin fut de dresser un autel au Seigneur, et de lui offrir en holocauste un de tous les animaux purs qui étoient dans l'arche. Dieu fit une alliance éternelle avec lui, et voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe. Cette grande catastrophe du globe, décrite dans la Bible, s'est conservée dans le souvenir de toutes les nations. « Point de vérité historique, dit un critique moderne, mieux prouvée que celle du déluge. Bérose le Chaldéen nous parle de l'arche qui s'arrêta vers la fin du déluge sur une montagne d'Arménie. Nicolas de Damas, dans le 96e livre de ses histoires, dit qu'au temps du déluge, il y eut un homme qui, arrivant avec une arche ou un vaisseau sur une haute montagne d'Arménie, échappa à ce fléau universel, et que les restes de cette arche se sont long-temps conservés sur cette montagne. Abydène, auteur d'une Histoire des Chaldéens et des Assyriens, donne à ce déluge quantité de détails semblables à ceux qu'on trouve dans Moyse. Qu'on lise le Traité de Lucien sur la déesse Syrienne, on y verra toutes les circonstances de ce terrible évènement aussi clairement et aussi énergiquement exposées que dans le livre de la Genèse; ce qui ne peut être que l'effet de la tradition générale établie alors chez les Orientaux. On verra les mêmes choses dans le premier livre des Métamorphoses d'Ovide. Varron parle du temps qui s'écoula depuis Adam jusqu'au déluge, *ab hominum principio ad cataclismum*. Les Chinois disent qu'un certain Puen-Cous échappa seul avec sa famille du déluge universel. Jean de Laët et Lescarbot rapportent la tradition constante du déluge parmi les Indiens de l'Amérique. Boulanger convient

changea cependant pas d'avis, et ayant trouvé le moyen de faire adopter son système à une douzaine de personnes, il le professa hautement, et se fit chef de secte; il prit le nom de Moyse, et donna le nom d'Aaron à son confrère. Ses sectateurs s'appelèrent noëtiens. Leurs hérésies étoient les mêmes que celles de Praxéas et de Sabellius.

I. NOGARET. *Voyez* VALETTE.

II. NOGARET (Guillaume de), chargé par Philippe-le-Bel, d'aller signifier au pape Boniface VIII l'appel au futur concile des bulles dont le roi se plaignoit, s'acquitta de sa commission avec beaucoup de dureté (*Voyez* BONIFACE, nº X), et revint en France où il obtint les sceaux en 1307, et la place de chancelier l'année suivante. Il sollicita l'absolution pour les violences qu'il avoit laissé commettre contre le pape: il ne l'obtint qu'à condition de passer en la Terre-sainte, et de n'en pas revenir. Il mourut en 1315, avant de partir. Sa postérité finit à son petit-fils.

* I. NOGARI (Pâris), peintre romain, pratiqua aussi la miniature. Les papes Grégoire XIII, Sixte V, et Clément VIII, employèrent ses talens à *décorer* et embellir les loges, les salles, la galerie du Vatican, Saint-Jean de Latran, et d'autres églises de Rome. Sur la fin de ses jours il ne s'adonna plus qu'à la *miniature* et à la *gravure* au burin. Ce peintre mourut à Rome à l'âge de 65 ans.

* II. NOGARI (Joseph), peintre et graveur, élève de Balestra, né en 1699, mort en 1763, à Venise. Ne se sentant pas les dispositions nécessaires pour réussir dans la peinture de l'histoire, il se borna à celle des têtes de caractère. Ses *ouvrages*, d'un dessin juste et d'une couleur brillante, ont été très-recherchés, et se trouvent dans différens cabinets de l'Europe. Peitroleri en a gravé un grand nombre. Nogari faisoit aussi le *portrait*.

† I. NOGAROLA (Isotta), fille savante de Vérone, possédoit les langues, la philosophie, la théologie, et même les Pères de l'Eglise. Le cardinal Bessarion fit exprès le voyage de Vérone pour s'entretenir avec elle. Isotta étoit en relation avec la plupart des savans de son temps. Ses lettres les charmoient, par la profondeur du savoir et par les graces du style. Elle mourut en 1468, à 38 ans, laissant un *Dialogue* sur la question, *Qui d'Adam ou d'Eve avoit péché le plus grièvement en mangeant du fruit défendu?* Elle prit le parti de la femme, contre Louis Foscaro qui défendit vivement le premier homme.

† II. NOGAROLA (Louis), Véronais, de la famille de la précédente s'acquit beaucoup de réputation par ses *Traductions* de plusieurs livres grecs en latin. Il parut avec éclat au concile de Trente, eut des emplois honorables dans sa patrie, et mourut à Vérone en 1559, âgé d'environ 50 ans. On a de lui divers *ouvrages*.

† NOGAROLE (les), cinq dames de Vérone, d'une famille illustre, qui se distinguèrent par leur esprit dans le 16ᵉ siècle. Antoinette, célèbre par son savoir et sa

santé, épousa Salvatico Bonale, seigneur de Mantoue. — Angèle, fille de la précédente, belle et vertueuse, s'étant liée à l'étude de l'Ecriture sainte, mit en *vers* l'explication des mystères et les prophéties. — Isotta savoit les langues et la philosophie, *prononça* diverses harangues au concile de Mantoue, et devant les papes Nicolas V et Pie II. La bibliothèque de M. de Thou possédoit un recueil de 566 *lettres* en manuscrit de cette savante, sur divers sujets. (*Voyez son article.*) — Geneviève et Laure, ses sœurs, suivirent ses traces dans la littérature. Elles épousèrent des sénateurs vénitiens.

* NOGHERA (Jean-Baptiste), né à Berbeno dans la Valteline en 1719, entra dans l'ordre des jésuites en 1733, et s'y fit une grande réputation par ses talens et son érudition. Après avoir professé l'éloquence à Milan, à Vienne et dans d'autres villes, il fut employé par son ordre à écrire contre ceux qui provoquoient sa destruction. Ses ouvrages en ce genre ont le mérite de réunir à une saine logique les grands mouvemens d'une éloquence aussi vive que touchante. Les efforts qu'il fit pour justifier son ordre furent inutiles; on lui enjoignit de ne plus écrire. Affligé de se voir réduit au silence, il se retira dans sa patrie en 1782, et y mourut en 1784, âgé de 65 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont, I. *Sulla infallibilità del papa nel magistero dogmatico*, Bassano, 1776. II. *De Causis eloquentiæ*, ibidem, 1786. III. *Ragionamenti su i nuovi sistemi e metodo d'insegnare le belle lettere*, ibidem, 1787. Tous ses *ouvrages* ont été recueillis et imprimés en 17 vol. in-8°, Bassano, 1790.

† NOINVILLE (Jacques-Bernard Durey de), président honoraire au grand-conseil, membre de l'académie des inscriptions, mort le 19 juillet 1768. Il se rendit recommandable dans cette compagnie par son caractère, son savoir, et sur-tout par un prix de 400 fr. qu'il fonda en 1733. On a de lui, I. *Dissertation sur les bibliothèques, avec une table alphabétique, tant des ouvrages publiés sous le titre de Bibliothèque, que des Catalogues imprimés de plusieurs cabinets de France et des pays étrangers*, Paris, 1758, in-12. Cette dissertation se trouve souvent à la suite de celle intitulée *Table alphabétique des Dictionnaires en toutes sortes de langues et sur toutes sortes de sciences et d'arts*, Paris, 1758, in-12. Ces deux dissertations, qui manquoient depuis long-temps et qui étoient fort incomplètes, vont bientôt paroître en un fort volume in-8°. Le nouvel éditeur n'a rien négligé pour rendre aussi exacte qu'il étoit possible cette dernière table des dictionnaires. II. *Almanach nouveau pour l'année 1768, avec une dissertation sur les calendriers, les almanachs, etc.*, Paris, 1762, in-16. III. *Histoire du théâtre de l'Opéra en France, depuis l'établissement de l'académie royale de musique jusqu'à présent*, Paris, 1753, in-8°, réimprimée en 1757, en 2 vol. in-8°.

I. NOIR (le prince). *Voyez* Edouard, n° X.

† II. NOIR (Jean le), fameux chanoine et théologal de Séez, fils d'un conseiller au présidial

d'Alençon, prêcha à Paris et en province avec réputation. Son zèle inconsidéré le brouilla avec son évêque, qui avoit donné un mandement pour la publication du formulaire. Le Noir l'accusa de plusieurs erreurs dans des *écrits* publics. Il dénonça un Catéchisme publié dans le diocèse par le sieur Enquessen, sous ce titre : Le Chrétien champêtre. On y lisoit « qu'il y avoit quatre personnes divines qui devoient être l'objet de la dévotion des fidèles ; savoir, Jésus-Christ, saint Joseph, sainte Anne, et saint Joachim... Que notre Seigneur étoit dans le saint sacrement de l'autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf. » Le refus que fit l'évêque de Séez de faire droit sur sa dénonciation porta le théologal à accuser juridiquement ce prélat de favoriser les erreurs. Il présenta sa requête au roi, et lui dénonça plusieurs propositions qu'il croyoit hérétiques. Le Noir publia à ce sujet des *écrits* où il franchissoit toutes les bornes de la modération à l'égard de son évêque et à l'égard de son métropolitain. Entre autres principes, il avançoit celui-ci : « Dès qu'un évêque est coupable de quelque crime, il est déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni déposé canoniquement. On nomma des commissaires pour le juger, et sur la représentation de ses *libelles*, il fut condamné, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris, et aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement on fit courir une Complainte latine, dans laquelle on disoit « Qu'il étoit *noir* de nom, mais *blanc* par ses vertus et son caractère. ». Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut le 22 avril 1692. On a de lui plusieurs *ouvrages* écrits d'un style vif et singulier, mais remplis d'injures et d'emportement. Les principaux sont, I. *Recueil de ses Requêtes et Factums*, in-folio. On y trouve une éloquence impétueuse, et une connoissance du droit peu commune. II. *Traduction* de l'Echelle du cloître. Ouvrage attribué à saint Bernard. Il la dédia à ses sœurs, religieuses de la congrégation de Notre-Dame d'Alençon. III. *Les avantages de l'Eglise sur les calvinistes*, Paris, 1673, in-8°. IV. *Les nouvelles lumières politiques sur le gouvernement de l'Eglise*, ou *l'Evangile nouveau du cardinal Pallavicini, révélé par lui dans son Histoire du concile de Trente*, Amsterdam, 1676, in-12 ; écrit qui fit supprimer la traduction française qu'on préparoit de l'Histoire de Pallavicini. V. *L'hérésie de la domination épiscopale que l'on établit en France*, in-12. VI. *L'évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*, Cologne, 1682, 2 vol. in-12. VII. *Protestation contre les assemblées du clergé de* 1681, in-4° ; et *plusieurs autres*, tant imprimés que manuscrits, dont le plus curieux est un écrit contre le Catéchisme de Séez.

NOLASQUE. *Voyez* PIERRE, n° II.

† NOLDIUS (Christian), né à Hoybia en Scanie l'an 1626, nommé en 1650 recteur du collége de Landscroon, charge qu'il remplit pendant quatre ans, voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, et retourna dans sa pa-

trie en 1657. Trois ans après il obtint la place de gouverneur des enfans du seigneur de Gerstorff, grand-maître de la cour de Danemarck. Il devint, en 1664, ministre et professeur de théologie à Copenhague, où il mourut le 22 août 1683. Noldius, savant laborieux, a donné plusieurs *ouvrages*; les principaux sont, I. *Concordantiæ particularum hebræo-chaldaïcarum*, ouvrage estimé, dont la meilleure édition est celle d'Iène, en 1734, in-4°. II. *Historia Idumæa*, seu *De vitâ et gestis Herodum diatribe*. III. *Sacrarum historiarum et antiquitatum synopsis*. IV. *Logica*. V. Une *nouvelle Edition* de l'historien Josephe, etc. Noldius est un des premiers qui ont soutenu « que les diables ne peuvent faire aucun miracle pour introduire ou autoriser le vice. »

* NOLFI (Vicenzio), né à Fano vers 1617, connu par plusieurs *ouvrages* qui annoncent une tête bien organisée et remplie de la lecture des bons poëtes de l'antiquité. Il se distingua par différentes *Canzoni*, et par un grand opéra, *Il Bellerofonte*, imprimé à Venise en 1642, et représenté trois ans après. On lui doit encore, I. *Romilda*, tragédie, Venise, 1643. II. Un *Poëme sacré* sur Notre-Dame de Lorette, en dix chants, que la mort l'empêcha d'achever.

† I. NOLIN (Denys), avocat au parlement de Paris, quitta le barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte. On a de lui, I. *Lettre de N. Indès, théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissemens sur quelques difficultés*, Paris, 1708, in-12. II. *Deux Dissertations*, l'une sur les Bibles françaises jusqu'à l'an 1541; et l'autre sur l'éclaircissement du phénomène littéraire, et lettre critique de la Dissertation anonyme et des lettres de Richard Simon touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens, in-12. Nolin mourut en 1710. Sa bibliothèque, bien composée, fut, après sa mort, le partage des pauvres de sa paroisse, dont il avoit été le bienfaiteur durant sa vie.

II. NOLIN (Jean-Baptiste), géographe de Paris, mort le premier juillet 1762, âgé de 76 ans, travailloit avec application, et donnoit de la netteté et de la grace à ses cartes. On estime, pour leur exactitude, celles surtout qui portent le nom du sieur Tillemond, c'est-à-dire de M. du Trélage.

† NOLLET (Jean-Antoine), diacre, licencié en théologie, maître de physique et d'histoire naturelle des enfans de France, professeur royal de physique au collége de Navarre, membre de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, de l'académie des sciences d'Erfort; naquit à Pimbré, diocèse de Noyon, le 17 novembre 1700, de parens honnêtes, mais peu accommodés des biens de la fortune. Au défaut des richesses, ils voulurent assurer à leur fils l'avantage d'une bonne éducation. Ils le mirent au collége de Clermont en Beauvoisis, ensuite à Beauvais pour y achever ses humanités. Les succès qu'il eut dans ses classes, les déterminèrent à l'envoyer à Paris pour y faire sa philosophie. Ils le destinoient dès-lors à l'état ecclésiastique : des

mœurs pures et sévères, beaucoup d'application au travail, leur parurent des preuves suffisantes de vocation. Le jeune Nollet obéit sans répugnance à la volonté de ses parens. Le goût qu'il avoit annoncé pour la physique, dès qu'il avoit été capable de montrer quelque inclination, n'étoit pas devenu sa passion dominante. Il le sacrifia à l'étude de la théologie scolastique, et s'y livra tout entier pendant son cours de licence en 1728. A peine eut-il reçu le diaconat, qu'il sollicita et obtint une dispense pour prêcher. Ce nouveau genre d'occupation ne put cependant lui faire perdre entièrement de vue les premiers objets de ses études. Insensiblement le partage de son temps se fit, même sans qu'il s'en aperçût, d'une manière plus égale. L'amour des sciences l'emporta, et dès ce moment il se livra à l'étude de la physique avec une ardeur que l'espèce de privation dans laquelle il vivoit depuis si long-temps avoit encore augmentée. Il fut reçu de la société des arts établie à Paris sous la protection du comte de Clermont. En 1740 il travailla conjointement avec Réaumur et Dufay, de l'académie des sciences. En 1734 il fit un voyage à Londres avec Dufay, Duhamel et Jussieu. Son mérite le fit recevoir de la société royale, sans qu'il eût brigué cet honneur. Deux ans après il passa en Hollande, où il se lia étroitement avec Desaguliers, s'Gravesande et Musschenbroëck. De retour à Paris, il reprit le cours de physique expérimentale qu'il avoit ouvert en 1735, et qu'il a continué jusqu'en 1760. Ce sont ces cours de physique qui ont fait naître l'idée des cours particuliers en d'autres genres, tels que ceux de chimie, d'anatomie, d'histoire naturelle, etc. En 1738 le comte de Maurepas fit agréer au cardinal de Fleury l'établissement d'une chaire publique de physique expérimentale à Paris, dont l'abbé Nollet fut nommé le premier professeur. Au commencement de 1739 il fut reçu à l'académie royale des sciences, et au mois d'avril suivant, le roi de Sardaigne, voulant établir une chaire de physique à Turin, appela l'abbé Nollet dans ses états. De là il fit un voyage en Italie. En 1744 il eut l'honneur d'être appelé à Versailles, pour donner au dauphin des leçons de physique expérimentale auxquelles le roi et la famille royale assistèrent souvent; son auguste élève eût désiré qu'il songeât un peu plus à sa fortune. Il l'engagea d'aller faire sa cour à un homme en place, dont la protection pouvoit lui être utile. L'abbé Nollet lui fit une visite, et lui présenta ses *ouvrages*. Le protecteur dit froidement, en y jetant les yeux «qu'il ne lisoit pas ces sortes d'ouvrages. — Monsieur, lui répondit l'abbé Nollet, voulez-vous permettre que je les laisse dans votre antichambre? Il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront avec plaisir.... » Au mois d'avril 1749 il fut envoyé en Italie, pour faire des observations. L'abbé Nollet parut à Turin, à Venise, à Bologne, comme le député des physiciens du reste de l'Europe. Les merveilles de l'électricité ne furent pas le seul objet de ses recherches pendant le peu de séjour qu'il fit en Italie; toutes les parties de la physique, les arts, l'agriculture, etc., furent également de son ressort. A son retour par Turin, le roi de Sardaigne lui fit offrir l'ordre de Saint-Mau-

rice, qu'il ne crut pas devoir accepter sans la permission de son maître. En 1753 le roi établit une chaire de physique expérimentale au collége royal de Navarre, et en nomma professeur l'abbé Nollet. En 1757 il obtint du roi le brevet de maître de physique et d'histoire naturelle des enfans de France. Au mois d'août de la même année il fut nommé professeur de physique expérimentale à l'école des élèves de l'artillerie, établie alors à La Fère. Au mois de novembre suivant il fut reçu pensionnaire de l'académie royale des sciences. M. de Cremille, directeur général de l'artillerie et du génie, ayant fait établir à Mézières, en 1761, un cours de physique expérimentale, l'abbé Nollet en fut nommé professeur. Ce célèbre et laborieux physicien, qui a rendu à la physique les services les plus importans, par les vues nouvelles dont il a enrichi cette science, et particulièrement l'électricité, mourut à Paris le 25 avril 1770. Ses ouvrages sont, I. Plusieurs *Mémoires* insérés dans ceux de l'académie des sciences ; on en distingue un sur l'*Ouïe des poissons*, qui est très-estimé. II. *Leçons de physique expérimentale*, 6 vol. in-12 : livre bien fait, et aussi agréable qu'utile. C'est à tort qu'on regarde l'abbé Nollet comme le père de la physique expérimentale en France : on ne doit pas ravir cet honneur à Pierre Polinière, qui, le premier, fit des expériences publiques à Paris. L'abbé Nollet, doué d'une élocution plus facile que son prédécesseur, a su donner à ses démonstrations plus de charme et d'intérêt, et il a fait faire de grands progrès à la science. III. *Recueil de lettres sur l'électricité*, trois vol. in-12, 1753. IV. *Essai sur l'électricité des corps*, un vol. in-12. V. *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, un vol. in-12. VI. L'*Art des expériences*, 3 vol. in-12, avec figures, 1770. (*Voy.* Morin, n° IX, *et* Boyle, n° IV.)

* NOLLIKINS (Joseph-François), peintre d'Anvers, élève de Tillemans, vint s'établir dans sa jeunesse en Angleterre. Il avoit beaucoup étudié les ouvrages de Watteau et de Panini, et s'adonna au même genre. Ses principaux ouvrages sont des *Paysages*, des *Fêtes*, des *Jeux d'enfans*, etc. Lord Cobham à Stowe et le comte de Tilney l'ont beaucoup employé. Il mourut le 21 janvier 1748.

* NOLPE (Piéter), peintre et habile graveur, né à La Haye en 1601, a illustré son burin par des *Estampes* représentant des sujets historiques, des *Vues* et des *Paysages*. On cite particulièrement, I. *Judas* et *Thamar*. II. *Les Digues rompues*, morceau très-rare et regardé comme un chef-d'œuvre. III. *Huit mois de l'année*, où se trouve une tempête qui égale ce qui a été fait de meilleur en ce genre. IV. Trois sujets historiques, intitulés *les Ponts-levis de Hollande*. V. *Saint Paul, ermite, nourri par un aigle dans le désert*, d'après Pierre Potter. VI. Enfin, *une Cavalcade* faite en 1568 par les bourgeois d'Amsterdam pour la réception de la reine de France, Marie de Médicis, dans leur ville, d'après Molyn le jeune.

* NOLTENIUS (Jean-Arnold), d'une famille originaire des Pays-Bas, né le 16 avril 1683 à Sparemberg dans le comté de Ravensperg, fit de très-bonnes études, ren-

plit les fonctions pastorales de ministre à Hanover, occupa ensuite une chaire de théologie à Francfort-sur-l'Oder, et mourut le 2 mars 1740. On a de lui plusieurs *ouvrages*, dont les principaux sont, I. *La Confession de foi d'Albert Wolfgang, comte de Lippe, lorsqu'il embrassa la religion réformée dans l'église réformée d'Hanovre en* 1712. II. Courte réponse à la question : *Si l'église anglicane approche plus des réformés ou des luthériens*, en allemand. III. *De judiciis sanctorum in mundum et angelos, diatriba ad dictum Pauli. I Cor. VI.* 2, Brême, 1718, in-4°. IV. Un grand nombre de *Dissertations*.

NOMIUS (Myth.), fils d'Apollon et de Cyrène. On adoroit aussi sous ce nom Jupiter et Apollon, comme dieux protecteurs des campagnes, des pâturages sur-tout, et des bergers.

NOMPAR de CAUMONT. *Voy.* FORCE.

† I. NONIUS, sénateur romain, contemporain de Marc-Antoine, possédoit une opale estimée 20 mille sesterces. Le triumvir lui ayant demandé son magnifique bijou, Nonius aima mieux quitter la ville que de se dessaisir d'une pierre dont le refus pouvoit avoir des suites très-funestes pour le possesseur. Il en fut quitte pour l'exil.

† II. NONIUS-MARCELLUS, grammairien et philosophe péripatéticien, étoit natif de la ville de Tibur, aujourd'hui Tivoli. On ignore le temps où il vivoit; il est probable, d'après les auteurs qu'il cite, et dont l'époque de la vie est connue, qu'il florissoit vers le 3e siècle de notre ère vulgaire ou peu de temps après. Le seul ouvrage qui nous reste de lui est intitulé *De Proprietate sermonis*. Il y donne l'interprétation d'un grand nombre de mots latins, et cite des fragmens de plusieurs auteurs de l'antiquité qui seroient inconnus sans son ouvrage. Les éditions les plus rares sont celles de 1471 et 1476. Plantin en donna une en 1565, dans une édition de Paris de 1593. On a joint l'ouvrage de Fulgence Placiades, intitulé *De prisco sermone*. La meilleure édition est celle que Josias Mercier publia à Paris en 1614, in-8°. Elle est enrichie de notes savantes.

III. NONIUS (Ferdinand.) *Voyez* NUNEZ.

I. NONNIUS *ou* NONIUS (Pierre), en espagnol Nunnez, médecin et mathématicien portugais, natif d'Alançar-do-sal, précepteur de don Henri, fils du roi Emmanuel, enseigna les mathématiques dans l'université de Coïmbre, avec une réputation extraordinaire. On a de lui, I. Deux livres *De arte navigandi*, Coïmbre, 1573, in-folio, qui furent très-bien reçus à la cour du roi de Portugal, parce qu'ils servoient aux grands desseins qu'avoit ce prince de pousser ses expéditions maritimes en orient. II. *De Crepusculis*, in-4°. III. *Opera mathematica*, Bâle, 1592, in-folio, parmi lesquels on distingue un *Traité d'algèbre* qu'il estimoit beaucoup, écrit en portugais, et qu'il *traduisit* en castillan lorsqu'il voulut le publier : il le dédia, en 1564, à son ancien disciple le prince Henri, cardinal-infant, etc. Nonnius, mort en 1577, à 80 ans, passa pour un des plus habiles hommes de son temps. Il possédoit les hautes sciences, et savoit les langues ; et, ce qui est

encore plus estimable, il ne se prévaloit pas trop de ses connoissances.

II. NONNIUS (Louis), médecin d'Anvers au 17e siècle, distingué par son habileté dans son art, et par une érudition peu commune. On a de lui, I. Un excellent Traité, intitulé *Diæteticon, sive De re cibariâ*, Anvers, 1646, in-4° : ouvrage utile et agréable. II. Un *Commentaire* fort étendu, en 1 vol. in-folio, 1620, sur les médailles de la Grèce, sur celles de Jules César, d'Auguste et de Tibère. Il contient les deux ouvrages de Goltzius sur le même sujet. III. *Hispania, sive populorum et urbium accuratior descriptio*, Anvers, in-8°, 1607 : description nécessaire pour la connoissance de l'ancienne Espagne. IV. Un *Commentaire* sur la Grèce, les Iles, etc., de Goltzius; ouvrage savant. V. *Ichthyophagia, sive De piscium esu*, in-8°, Anvers, 1616. Il y fait voir que le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sédentaires, aux vieillards, aux malades, et aux gens de foible complexion, parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, propre à leur tempérament. VI. Des *Poésies* assez foibles.

* NONNOTTE (Cl. Ad.), ci-devant jésuite, né à Besançon, vers 1711, d'un peintre estimé dans cette ville, fit d'excellentes études et s'adonna sur-tout à l'histoire ecclésiatique et à la théologie. Il se fit d'abord connoître par le livre intitulé les *Erreurs de Voltaire*, Lyon, 1762, 2 vol. in-12, 5e édition, 1770, in-12. Cet ouvrage se fait lire avec plaisir; il y règne autant d'érudition que de décence dans la critique : Voltaire n'a pas répliqué sur le même ton à son adversaire. Nonnotte a eu pour but dans cette production de relever les fautes échappées à Voltaire dans son Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, sur-tout celles qui tenoient aux opinions philosophiques; car on sait que Voltaire arrangeoit les faits suivant ses vues particulières, qu'il cherchoit à plaire, et qu'il n'étoit pas esclave de la vérité quand il pouvoit prêter un ridicule ou un vice à l'Eglise romaine. Les autres ouvrages de Nonnotte sont, I. *Dictionnaire philosophique de la religion*, Avignon, 1772, 4 volumes in-12 : on croit qu'il avoit paru à Besançon, dès 1744, 2 vol. in-12. II. *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires*, 1767, in-8°. III. *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, Avignon, 1789, 1 vol. in-12. IV. Les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*, etc., Paris, 1789, 1 vol. in-12. Malgré les injures de Voltaire, la modération de Nonnotte ne se démentit pas; il continua ses travaux littéraires avec le même zèle. Il étoit extrêmement simple dans ses habillemens et dans son logement; il avoit une fortune aisée et une maison à lui, quoi qu'en ait dit Voltaire : l'académie de Besançon lui donna une preuve d'estime en l'admettant dans son sein. Il mourut dans le commencement de 1790.

† I. NONNUS, poëte grec, de Panopolis en Egypte, vivoit dans le 5e siècle après J. C., suivant quelques écrivains, vers 410; suivant d'autres, vers 492, peu avant le règne d'Anastase. Il est auteur d'un Poëme en vers héroï-

ques, en 48 livres, intitulé *Dionysiaca* (les Dionysiaques), *græc. et lat. ex versione Lubini*, Hanau, 1605, in-8° ; Leyde, 1610, in-8° ; la première édition, chez Plantin, 1569, est fort rare. Le principal sujet des Dionysiaques est l'expédition de Dionysus ou Bacchus dans l'Inde. Nonnus a *copié* non seulement les ouvrages des anciens poëtes, mais il a réuni en un seul les sujets de plusieurs fables relatives à Dionysus ou Bacchus. Ces Dionysiaques ne sont donc qu'un assemblage de morceaux des poëtes cycliques, dans lesquels ils traitoient des fables de Bacchus. On ne peut cependant refuser à l'auteur quelque talent pour la manière de traiter son sujet ; mais ce talent étoit peu cultivé et manquoit de ce charme que donne le sentiment du vrai et du beau ; son style est enflé et diffus, ses descriptions sont trop détaillées, les épithètes sont souvent accumulées sans nécessité, et péniblement recherchées. Il étoit versificateur plutôt que poëte. Cet ouvrage a été traduit en français par Boitet, sous le titre suivant : les Dionysiaques ou les Voyages, les amours et les conquêtes de Bacchus aux Indes, Paris, 1625, in-8°. On lui doit encore une *Paraphrase* en vers sur l'Evangile saint Jean, 1677, in-8°, qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères. Cette Paraphrase, estimée quant au fond, peut servir de commentaire ; elle est fort claire, mais très-peu poétique. La première édition est celle d'Alde Manuce, à Venise, en 1501 ; elle a été traduite en latin par Chris. Hegendorf, Jean Burdet et Erard Hedeneccius ; il y en a eu plusieurs éditions avec les notes de François Nansius, Daniel Heinsius et Sylburgius.

* II. NONNUS, scoliaste de Grégoire de Nazianze, est différent du poëte Nonnus. Bentley l'a savamment prouvé dans sa Réponse à Boyle sur les Lettres attribuées à Phalaris, p. 10 de la trad. lat.

* III. NONNUS (Théophane), aussi appelé Nonus, étoit probablement un moine, qui vivoit dans le 10ᵉ siècle, et étoit attaché comme médecin (on croit aussi comme maître de la garde-robe) à la personne de Constantin VII Porphyrogénète. Il nous reste de lui un petit *Traité* qu'il composa à la demande de ce prince, sur la guérison des maladies. Le savant Jean-Etienne Bernard nous a procuré une bonne édition de ce médiocre ouvrage. Elle a paru après sa mort à Gotha, en 1794, sous ce titre : *Theophanis Nonni Epitome de curatione morborum græcè et lat., ope codd. MSS. recensuit notasque adjecit J. E. Bernard*, in-8°, de 463 p.

† NOODT (Gérard), professeur en droit à Nimègue, lieu de sa naissance, puis à Franeker, à Utrecht, et enfin à Leyde, où il mourut le 15 août 1725, à 78 ans. Noodt débuta, en sa qualité d'avocat, par un plaidoyer dont il avoit été chargé par le magistrat de Nimègue, dans une affaire criminelle ; il s'en acquitta avec tant d'habileté et de succès qu'il fut la même année nommé professeur en droit de l'université. Il porta dans l'étude du droit l'esprit philosophique ; il le poussa quelquefois fort loin. Lorsque ses étudians s'en éloignoient dans leurs disputes, il leur indiquoit lui-même ce qu'ils pouvoient avoir oublié de favorable à leur opinion. Quand il ne trouvoit rien de satisfaisant sur certaines diffi-

cultés qui se rencontrent dans l'explication ou dans la conciliation des lois, il ne décidoit rien; il avouoit de bonne foi son ignorance. « Ce n'est pas ma coutume, disoit-il, d'enseigner aux autres ce que j'ignore moi-même. » Il avoit beaucoup lu les originaux de la jurisprudence romaine, et les auteurs de l'antiquité qui servent à les éclaircir; c'est ce qu'on voit par son style pur, mais trop concis. Il est difficile à entendre pour ceux qui ne sont pas versés dans la lecture de Pline et de Tacite. On a de lui de savans *Traités* sur des matières de jurisprudence, dont il donna un recueil à Leyde en 1735, in-fol., qui a depuis été plusieurs fois réimprimé, et en dernier lieu en 2 volumes. Noodt possédoit les belles-lettres, l'histoire, les langues, etc. Barbeyrac a traduit et commenté le *Traité* de Noodt sur le pouvoir des souverains et la liberté de conscience, Amsterdam, 1715, in-12. Dans le premier, Noodt parle de l'autorité des rois en républicain outré; dans le second, il prêche une tolérance absolue, tant ecclésiastique que civile, et ne veut pas qu'on inquiète ceux qui s'efforcent d'introduire de nouvelles religions dans un état; il n'en excepte pas même l'idolâtrie déclarée.

* NOORT (Olivier Van), naturaliste d'Utrecht, le premier navigateur qui ait fait le tour du globe. Il partit en 1598, et fut de retour en 1601.

NORADIN *ou* NOURADDIN, fils de Sanguin (autrement Emadeddin), soudan d'Alep et de Ninive, tué par ses eunuques au siége de Calgembar en 1145, partagea les états de son père avec Seiffedin son frère aîné. La souveraineté d'Alep étant tombée dans le partage de Noradin, il l'augmenta par ses armes et par sa prudence, et devint un des plus puissans princes d'Asie. C'étoit alors le temps des croisades: Noradin signala sa valeur contre les croisés (*voyez* AMAURI, nº III.), défit Josselin, comte d'Edesse, se rendit maître de ses états, et le fit prisonnier, après avoir vaincu Raimond, prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. Le conquérant tourna ensuite ses armes contre le sultan d'Icone, qui fut vaincu à son tour. Celui d'Égypte, détrôné par Margan, ayant appelé Noradin à son secours, lui donna occasion de le dépouiller lui-même. Gyraçon, général de ses armées; se fit établir soudan d'Egypte, au préjudice de Noradin, son maître; mais ce nouveau soudan mourut en 1170. Il laissa pour successeur le grand Saladin qui épousa, dit-on, la veuve de Noradin, mort en 1174, avec la réputation d'un grand capitaine. Noradin n'avoit rien de barbare que le nom. Sa valeur étoit soutenue par beaucoup de prudence, de religion et de générosité. Baudoin, roi de Jérusalem, ayant été empoisonné par son médecin, à l'âge de 32 ans, Noradin refusa de tirer avantage de cette mort: « Compatissons plutôt, dit-il, à la douleur qu'elle cause, puisqu'on pleure la mort d'un prince qui ne laisse point d'égal après lui. »

NORBERG. *Voyez* NORDBERG.

† NORBERT (saint), né l'an 1082 à Santen dans le duché de Clèves, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, passa à la cour de l'empereur Henri V son parent. Il y brilla par les agrémens de son esprit et de sa figure,

et y plut par l'enjouement et la vivacité de son caractère. La cour adoucit et corrompit ses mœurs. Mais bientôt il se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine et en donna le prix aux pauvres. Dégagé de tous les liens qui le retenoient au monde, il s'en alla prêcher de ville en ville. Barthélemi, évêque de Laon, lui ayant donné un vallon solitaire nommé Prémontré, il s'y retira en 1120, et y fonda l'ordre des chanoines réguliers qui porte le nom de ce désert. Ses sermons, appuyés par ses exemples, lui attirèrent une foule de disciples; il leur donna la règle de saint Augustin, et l'habit blanc qui étoit celui des clercs; mais tout de laine et sans linge. Cette nouvelle milice ecclésiastique gardoit un silence perpétuel, jeûnoit en tout temps, et ne faisoit qu'un repas très-frugal par jour. Cet ordre, confirmé six ans après, en 1126, par Honorius II, avoit alors huit abbayes fondées, outre Prémontré. Saint Norbert, ayant été appelé à Anvers pour combattre l'hérétique Tanchelin, se distingua contre lui. L'archevêché de Magdebourg ayant vaqué, le clergé et le peuple le choisirent pour le remplir. Il appela ses chanoines dans cette ville, et leur vie austère étonna ceux du chapitre de Magdebourg, sans les changer. Le dessein de réforme que leur archevêque méditoit les anima pendant un temps d'une haine si violente, qu'ils attentèrent plusieurs fois sur sa vie. Le concile de Reims le rappela en France pour quelque temps; et après avoir vu sa maison de Prémontré peuplée de 500 religieux, il alla mourir dans sa ville épiscopale, le 6 juin 1134. Grégoire XIII le plaça dans le catalogue des saints en 1584. On attribue à saint Norbert des *Sermons* et trois livres de ses *Visions*; mais il y a apparence que ce dernier ouvrage a été enfanté par quelque tête moins bien réglée que la sienne. *Voyez* l'Histoire de ce saint archevêque par dom Hugo, qui a aussi écrit celle des prémontrés.

† II. NORBERT (le Père), capucin, dont le vrai nom étoit Pierre Parisot, né à Bar-le-Duc l'an 1697, d'un tisserand, à ce que dit Chevrier, fit profession chez les capucins de Saint-Mihiel en 1716. Le provincial, allant à Rome, pour assister à l'élection d'un général, en 1734, emmena avec lui le P. Norbert en qualité de secrétaire. Le capucin lorrain, avec l'air lourd, avoit le caractère intrigant. Les cardinaux, dont il se procura la bienveillance, lui firent avoir la place de procureur-général des missions étrangères. En 1736 il étoit à Pondichery, bien accueilli par Dupleix, qui le fit nommer curé de cette ville. Les jésuites, auxquels il faisoit ombrage, vinrent à bout de lui faire perdre sa cure. Des Indes orientales il passa en Amérique. Après y avoir exercé les fonctions du ministère pendant deux ou trois ans, il revint à Rome en 1744. Il s'y occupa de son ouvrage sur les rits malabares; mais craignant les intrigues des jésuites, il se retira à Lucques, où il fit paroître son livre en deux vol. in-4°, sous le titre de *Mémoires historiques sur les missions des Indes*. Cet ouvrage mal écrit, mais plein de faits curieux, fit une grande sensation, parce qu'il dévoiloit tous les moyens dont les missionnaires de la société se servoient pour faire des néophytes, et pour les conserver malgré leur attachement aux superstitions et aux préjugés de leur en-

fance. L'abbé des Fontaines, surpris de cette levée de bouclier de la part d'un capucin, dont l'ordre passoit pour attaché aux jésuites, lui appliqua ces mots connus : *Et tu quoque, Brute!* qu'il traduisit ainsi : et toi aussi, brute! Quelques confrères du P. Norbert désapprouvèrent, dit-on, sa hardiesse. La crainte d'être exposé à des tracasseries claustrales, et peut-être l'inconstance, l'obligèrent de passer à Venise, en Hollande, en Angleterre, où il établit à trois milles de Londres deux manufactures de tapisseries, l'une d'après les Gobelins, l'autre d'après celle de Chaillot. De là il se rendit en Prusse, et dans le duché de Brunswick. Ce fut dans ce dernier asile qu'il reçut du pape, en 1759, un bref qui lui permettoit de porter l'habit de prêtre séculier. Il prit le nom d'abbé Platel, reparut en France, et la quitta pour passer en Portugal, où ses démêlés avec les jésuites lui procurèrent une pension considérable. Enfin il revint en France faire réimprimer son grand ouvrage contre les jésuites, en six vol. in-4°. Il rentra dans l'ordre des capucins à Commerci, en sortit de nouveau, et se retira enfin dans une chambre d'un misérable village de Lorraine, où il finit sa vie errante en 1770. Ses *écrits* anti-jésuitiques ne sont que de prolixes compilations. Il écrivoit sans correction et sans graces. Chevrier donna sa Vie en 1762, in-12; c'est un tissu de méchancetés.

* NORBY (Séverin), gentilhomme de Norwège, fameux amiral sous les rois Jean et Christiern II, se distingua sur la mer Baltique et sur celle du Nord, par des actions si éclatantes, qu'il devint la terreur des villes anséatiques : lors du massacre, qui se fit à Stockholm, sous Christiern II, il sauva plusieurs Suédois. Attaché sincèrement à son roi, lors même qu'il fut détrôné, il s'empara de l'île de Gothland; mais voyant enfin que tout le Septentrion avoit juré la perte de son maître, il quitta le royaume. La tempête l'ayant jeté sur les côtes de Nerva, il fut pris et conduit prisonnier en Moscovie, où il resta jusqu'en 1529, époque à laquelle il fut mis en liberté par l'entremise de Charles-Quint, au service duquel il entra en qualité de général. Il étoit occupé à pousser le siége de Florence, en 1530, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon. Cornélius Scépérus lui a consacré une épitaphe latine.

* NORCHIATI (Jean), de Poggibouzy, ecclésiastique du 16e siècle, fut conduit dès son enfance à Florence, où il demeura depuis et où il devint chanoine de Saint-Laurent, a écrit un *Traité des diphthongues*, et composé un *Vocabulaire des mots* qui sont adaptés aux arts les plus mécaniques et aux métiers. Pour effectuer ce travail, on le vit parcourir les manufactures, et aller de boutique en boutique, en écrivant les noms des outils, leur usage, et la manière de s'en servir. Mais cet ouvrage n'a pas encore été publié.

† NORDBERG (J. A.), chapelain de Charles XII, mort en 1748, suivit ce prince dans toutes ses campagnes. Il en a écrit l'*Histoire*. Cet ouvrage, traduit du suédois en français par Walmoth, et imprimé à La Haye en 1748, en 4 vol. in-4°, fut recherché, à cause des remarques critiques de l'historien sur ceux qui avoient parlé avant lui de son héros.

« C'est, dit Voltaire, un ouvrage bien mal digéré et bien mal écrit, dans lequel on trouve trop de petits faits étrangers à son sujet, et où les grands évènemens deviennent petits, tant ils sont mal rapportés. C'est un tissu de rescrits, de déclarations, de publications, qui se font d'ordinaire au nom des rois quand ils sont en guerre. Elles ne servent jamais à faire connoître le fond des évènemens. Elles sont inutiles au militaire et au politique, et sont ennuyeuses pour le lecteur. Un écrivain peut seulement le consulter quelquefois dans le besoin, pour en tirer quelques lumières, ainsi qu'un architecte emploie des décombres dans un édifice. »

* I. NORDEN (Jean), livré à la topographie sous Jacques II, avoit formé le projet d'une description chorographique d'Angleterre. Son ouvrage intitulé *Speculum Britanniæ* lui a fait beaucoup d'honneur. Il fut le premier auteur du *Guide des voyageurs anglais*, et son *Guide de l'arpenteur*, ouvrage de mérite, est recherché. On ignore le lieu de sa naissance et l'époque de sa mort.

† II. NORDEN (Frédéric-Louis), né à Gluckstadt dans le Holstein le 22 octobre 1708, d'un lieutenant-colonel d'artillerie, entra en 1722 dans le corps des cadets destinés à la marine. M. Delerche, grand-maître des cérémonies de la cour de Danemarck, fut le premier qui remarqua les dispositions heureuses du jeune Norden. Il le présenta au roi et obtint pour lui la permission et les moyens de voyager. S. M. lui accorda une pension, le grade de lieutenant en second, et le chargea d'étudier la construction des bâtimens de la Méditerranée, particulièrement des bâtimens à rames. Il se rendit à Marseille par la Hollande, et de là à Livourne, où il rassembla une suite de modèles de toutes les sortes de bâtimens à rames usités sur la Méditerranée, qu'on voit encore dans Old-Holm. A Florence il fut admis parmi les membres de l'académie de dessin, et y reçut l'ordre de S. M. de se rendre en Égypte. Christian VI désiroit une description circonstanciée d'un pays si célèbre, faite par un observateur intelligent, et personne ne pouvoit mieux que Norden seconder ses vues. A la fleur de son âge, doué de talens, de goût, et d'un courage à toute épreuve, excellent mathématicien, grand dessinateur, il joignoit à tous ces avantages un désir ardent d'observer sur les lieux les merveilles qu'offre l'Égypte; et ses voyages dans cette contrée, ainsi qu'en Nubie, attestent avec quel succès il s'acquitta d'une commission qui favorisoit si bien ses goûts. A son retour le comte Danneskiold-Samsoe, chargé du département de la marine, le présenta au roi, qui le nomma capitaine dans la marine royale et commissaire pour la construction. Quelque temps après il eut la permission de passer en qualité de volontaire au service d'Angleterre, où il fut accueilli avec distinction et admis dans la société royale de Londres. Sa santé paroissant s'affoiblir, il vint à Paris, dans l'idée que le changement de climat aideroit à son rétablissement : il y mourut en 1742, à 34 ans, regretté comme un homme qui honoroit son pays, et sur lequel le monde entier pouvoit encore fonder de vastes espérances. Les *Mémoires* de cet habile voyageur ont été imprimés à Copenhague en 1735, 2 vol. in-fol. en français, et réimprimés à Paris en dernier lieu, en trois

volumes in-4°, avec des notes par M. Langlès. Ils sont très-curieux et très-importans, sur-tout pour ceux qui aiment l'antiquité. On y voit les dessins des monumens qui subsistent dans la Thébaïde. Ce voyageur mérite plus de croyance que ceux qui l'avoient précédé.

NORDENFLEICHT (Chedevig-Charlotte de), née à Stockholm, et connue sous le nom de la *Bergère du Nord*, a fait passer dans la poésie suédoise la chaleur, l'énergie et les beautés des poëtes anciens. Parmi ses ouvrages, on distingue deux poëmes; le premier, intitulé le *Passage des Belts*. Ce sont deux petits détroits de la mer Baltique que Charles Gustave passa sur la glace avec son armée en 1658, pour aller combattre les Danois. Le second a pour titre: *Apologie des Femmes*. L'auteur y combat particulièrement J. J. Rousseau, qui, dans sa *Lettre* sur les spectacles, refuse au beau sexe la force et les talens nécessaires pour exceller dans les sciences, et sur-tout dans l'art du gouvernement. Madame de Nordenfleicht est morte dans sa patrie le 29 juin 1793, à l'âge de 44 ans.

NORDENSCHOLD, Suédois, gouverneur de Finlande, chevalier de l'ordre de l'Épée, distingué par ses connoissances dans l'économie politique, et par plusieurs *Mémoires* qu'il a publiés sur cette partie, est mort en 1764, et son éloge a été prononcé publiquement à l'académie de Stockholm, dont il étoit membre, par M. Kryger, commissaire au bureau des manufactures.

* NORENNA (Alfonse de), dominicain espagnol, fut choisi, en 1544, pour la mission dans les Indes occidentales. Ayant appris en peu de temps la langue mexicaine, et quelques autres langues, il se rendit bientôt recommandable par son zèle et ses services, et remplit les premiers emplois de son ordre dans la province de Chiapa. Le siége épiscopal de cette province étant vacant, il gouverna ce diocèse en qualité de seul grand-vicaire, depuis 1567 jusqu'en 1574. Il mourut en 1590, et laissa plusieurs *ouvrages* qui n'ont pas été imprimés, entre autres un de l'*Election canonique*, et un autre du *Gouvernement spirituel des fidèles dans les Indes*.

NORÈS (Jason de), littérateur, poëte et philosophe, né à Nicosie dans l'île de Chypre, fut dépouillé de ses biens par les Turcs, qui s'emparèrent de sa patrie en 1750. Il se retira à Padoue, où il enseigna la philosophie morale avec beaucoup de réputation. Ce savant avoit cette dureté de caractère que l'on contracte quelquefois dans la poussière de l'école. C'étoit un de ces hommes infatués d'Aristote, qui discutent tout et ne sentent rien. Le *Pastor Fido* de Guarini parut : les Pastorales étoient devenues la lecture à la mode dans toute l'Italie. Norès, qui ne goûtoit pas ces sortes de productions, attaqua celle de Guarini, qui le foudroya par une brochure imprimée à Ferrare en 1588. Norès répliqua deux ans après, et le poëte lui préparoit une réponse encore plus piquante que la première, lorsque son adversaire mourut cette année de la douleur que lui causa l'exil de son fils unique, banni pour avoir tué un Vénitien dans une querelle. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages*, les uns en

italien et les autres en latin. Les principaux en italien sont, I. La *Poëtique*, Padoue, 1588, in-4° ; cette édition est rare. II. Un *Traité de la république*, 1578, in-4°, qu'il forme sur le modèle de celle des Vénitiens, ses souverains. III. *Un Traité du monde et de ses parties*, à Venise, 1571, in-8°. IV. *Introduction aux trois livres de la Rhétorique d'Aristote*, Venise, 1584, in-4° ; estimée. V. *Traité de ce que la comédie, la tragédie et le poëme héroïque peuvent recevoir de la philosophie morale*, etc. Ceux qu'il a écrits en latin sont, I. *Institutio in Philosophiam Ciceronis*, Padoue, 1576, in-8°. II. *Brevis et distincta Summa præceptorum, de arte discendi, ex libris Ciceronis collecta*, Venise, 1553, in-8° : bon ouvrage. III. *De Constitutione partium humanæ et civilis philosophiæ*, in-4°. IV. *Interpretatio in Artem poëticam Horatii*, etc. On remarque dans tous ces ouvrages beaucoup de méthode et de clarté, une profonde érudition, des expressions heureuses, un style élevé, mais quelquefois emphatique. — Pierre DE NORÈS son fils, successivement secrétaire de plusieurs cardinaux, homme de lettres et homme d'affaires, laissa divers *ouvrages* manuscrits, entre autres la *Vie* du pape Paul IV, en italien.

NORFOLCK, (Le duc de), *Voy.* ELIZABETH, n° XII.

NORGATE (Edouard), habile enlumineur du commencement du 16e siècle, dont une circonstance particulière a fait vivre le souvenir. Le comte de Stirling reçut d'un de ses parens une boîte contenant d'anciens titres, où se trouvoit le titre original de la nomination, par Charles Ier, d'Alexandre, comte de Stirling, de commandant en chef de la Nouvelle-Écosse. Dans la lettre initiale du diplôme on voit le portrait du roi, sur son trône, délivrant au comte son brevet, et la bordure représente en miniature les habillemens, la manière de pêcher, de chasser des habitans du pays, ainsi que ses productions, peints avec une élégance et une perfection de dessin dignes du pinceau de Van-Dyck. M. Walpole l'attribue à Norgate, qui, au rapport de Fuller, étoit employé à faire les lettres initiales des patentes des pairs, et des commissions des ambassadeurs. Norgate mourut en 1649.

† I. NORIS (Henri), en latin *Norisius*, un des plus illustres savans du 17e siècle, né à Vérone le 29 août 1631, d'une famille orignaire d'Irlande, montra, dès son enfance, beaucoup d'esprit et d'application à l'étude. Son père, son premier maître, eut la consolation de voir dans son fils un élève qui donnoit les plus grandes espérances. Son goût pour les ouvrages de saint Augustin l'engagea à prendre l'habit des ermites qui portent le nom de ce Père de l'Eglise. Le général, instruit de son mérite, l'appela à Rome. Le jeune Noris passoit le jour et une partie de la nuit dans la bibliothèque. Il étudioit ordinairement quatorze heures par jour, et il continua ce travail jusqu'à ce qu'il fût honoré de la pourpre. Ses talens le firent choisir pour professer dans différentes maisons de son ordre. Il s'en acquitta avec tant de succès, que le grand-duc de Toscane l'appela à Florence en 1764, le prit pour son théologien, et lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique dans l'u-

niversité de Pise. Le premier ouvrage qu'il publia fut son *Histoire du pélagianisme*, imprimée à Florence en 1673, in-folio. Cet ouvrage excita l'envie, et fit un nom à son auteur. On lança une foule d'écrits contre lui; il répondit. La querelle s'échauffa, et fut portée au tribunal de l'inquisition. Son ouvrage y fut mis au creuset, et en sortit sans la moindre flétrissure. Les ennemis de la doctrine de saint Augustin sont revenus depuis à la charge. Le jésuite de Colonia l'a mis dans sa Bibliothèque janséniste. Le grand inquisiteur d'Espagne suivit l'exemple de cet écrivain, et plaça, en 1747, l'*Histoire pélagienne* dans l'index des livres proscrits par le saint office. Benoît XIV s'éleva en 1748 contre cette censure, dans une lettre à cet inquisiteur, qui n'y eut aucun égard; mais son successeur défendit en 1758, sous peine d'excommunication, de se prévaloir jamais de cette espèce de flétrissure, et l'annulla par un décret solennel... Clément X vengea Noris de ses adversaires, en le nommant qualificateur du saint office. Innocent XII l'appela à Rome en 1692, et le nomma sous-bibliothécaire du Vatican. Cet emploi l'approchant du cardinalat, l'envie se déchaîna plus que jamais. Le livre fut examiné de nouveau, et les témoignages des examinateurs furent si avantageux, que le pape le fit consulteur de l'inquisition, et bientôt après cardinal en 1695. Les devoirs de sa dignité absorbèrent une partie de son temps, et le laborieux Noris regretta souvent l'obscurité de son cloître. Le cardinal Casanate, bibliothécaire du Vatican, étant mort en 1700, Noris eut sa place. Nommé, deux ans après, pour travailler à la réforme du calendrier, il ne put pas s'occuper long-temps de ce grand ouvrage. Il mourut le 23 février. Le cardinal Noris passe pour un des hommes à qui l'Italie doit le plus, en fait de littérature. Une critique presque toujours judicieuse, une grande exactitude, un style assez pur et souvent élégant, caractérisent ses productions. Ses *ouvrages* ont été recueillis en 5 vol. in-fol., par les soins des frères Ballerini, qui ont composé la vie du cardinal de Noris, qui se trouve en tête du 1er vol. de cette collection. Les principaux sont, I. *Historiæ Pelagianæ libri duo*. II. *Dissertatio historica de synodo quintâ œcumenicâ*. III. *Vindiciæ Augustinianæ*. IV. *Dissertatio de Uno ex Trinitate in carne passo*. V. *Apologia monachorum Scythiæ, ab anonymi scrupulis vindicata*. VI. *Anonymi scrupuli circa veteres semi-pelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati*. VII. *Responsio ad Appendicem auctoris scrupulorum*. VIII. *Janseniani erroris calumnia sublata*. IX. *Somnia Francisci Macedo*. X. *Epochæ Syro-Macedonum*; imprimés séparément, in-folio et in-4°. C'est avec le secours des médailles que l'illustre auteur éclaircit les différentes époques des Syro-Macédoniens. Cet ouvrage important, le fruit des recherches les plus laborieuses, est marqué au coin d'une profonde érudition et d'une grande exactitude. XI. *De duobus nummis Diocletiani et Licinii dissertatio duplex*. Production digne de la précédente. XII. *Parænesis ad patrem Harduinum*. Le cardinal Noris avoit relevé les extravagances de ce jésuite dans plusieurs de ses écrits; il le fait dans celui-ci d'une manière pai-

ticulière. Ce n'est pas le seul homme contre lequel il ait écrit. Il aimoit assez les guerres de plume : sensible à la critique et aux éloges, il se permettoit contre ses censeurs les railleries et les injures, et on les lui rendoit de manière à l'inquiéter. XIII. *Cœnotaphia Pisana Caii et Lucii Cæsarum*, in-folio. Il y a une édition de l'Histoire pélagienne, de Louvain, à laquelle on joignit cinq Dissertations historiques.

* II. NORIS (Matthieu), un des poëtes les plus fertiles pour l'invention, et des plus singuliers pour la versification, né à Venise vers 1639, peut être comparé, par le nombre de ses productions dramatiques, à notre Alexandre Hardy et au Lopèz de Véga des Espagnols. La somme des *pièces* fournies par Noris aux différens théâtres d'Italie, et en particulier à ceux de Venise, est vraiment inconcevable. Ce poëte avoit un génie vaste, hardi, mais une imagination déréglée, et souvent même un goût dépravé. Avec beaucoup d'esprit, d'érudition, et une prodigieuse facilité à se servir de toutes les sortes de rimes, Noris n'est renommé que par son goût décidé pour le gigantesque et le boursoufflé. Ses *ouvrages* sont remplis de beautés du premier ordre, et parsemés en abondance des plus beaux traits de poésie passionnée, dont le langage est plus uniforme et moins sujet aux caprices du goût, ou plutôt de la mode. Jamais le poëte n'étoit plus grand que lorsque son génie lui faisoit voir des difficultés, et lorsqu'il croyoit ne pas réussir à atteindre à ce qu'il vouloit. C'est sur-tout dans les sujets magiques que Noris laissoit une libre carrière à son imagination. Dans *Manlius*, l'adieu de Titus à Servilie avant d'aller à la mort est sublime, tendre et héroïque. Cette pièce est la première en Italie où l'on ne trouve plus de rôles bouffons. Depuis 1660 jusqu'en 1710, Noris régna sur tous les théâtres italiens. On prétend que le nombre de ses *ouvrages* s'élève à plus de deux cents, et que ce poëte mourut dans sa patrie vers le commencement de 1711.

* NORMAND (Claude-Jean), médecin à Dole dans le 18e siècle, adonné avec ardeur à la pratique et à l'étude de la médecine, se délassoit dans l'étude de l'antiquité et de l'histoire. Ses ouvrages imprimés sont, I. *Analyse des eaux de Jougue, près de la ville de Dole*, Dole, 1740, in-12. II. *Dissertation historique et critique sur l'antiquité de la ville de Dole en Franche-Comté*, Dole, 1744, in-12, III. *Supplément à cette dissertation, en réponse à la critique d'un anonyme*, Dole, 1746, in-12. — Un autre Normand, avocat et ensuite conseiller au parlement de Dijon, a publié, I. *Des partages par souche et par représentation*, Dijon, 1730, in-8°. II. *Du double lien suivant la coutume du duché de Bourgogne*, Dijon, 1730, in-8°.

† NORMANT (Alexis), célèbre avocat au parlement de Paris, fils d'un procureur au même parlement, naquit avec beaucoup d'élévation dans l'esprit, un discernement sûr et un amour sincère du vrai. Normant joignoit à ces qualités le talent de la parole, la beauté de la voix et les graces de la représentation. Son mérite distinctif étoit l'art de discuter avec autant de fermeté que de noblesse, plutôt que cette éloquence vive et touchante, qui pare toutes

les idées d'une grace toujours nouvelle ; mais cette éloquence auroit peut-être été déplacée au barreau. Avant de se charger d'une cause, il l'examinoit en juge impartial, avec la plus grande sévérité : quand il en avoit une fois senti l'injustice, il n'y avoit nulle sorte d'autorité qui le pût engager à la défendre. Il devint le conseil des maisons les plus illustres, et l'arbitre des grands différens. Normant avoit l'esprit pénétrant et juste. Il demêloit partout le vrai, autant par sentiment et par instinct que par étude et par réflexion. Aussi disoit-on communément de lui « qu'il devinoit la loi, et qu'il devinoit juste. » Cette justesse d'esprit et la droiture de son cœur lui avoient fait une telle réputation, que souvent les parties le prenoient pour juge de leurs procès. Il excelloit surtout dans l'art de la conciliation. Telle étoit sa générosité, qu'il suffisoit d'avoir du mérite ou des besoins pour avoir droit à son cœur. Ayant conseillé à une de ses clientes de placer sur une certaine personne une somme de vingt mille livres, et quelques années après cette personne étant devenue insolvable, il se crut obligé de restituer ces vingt mille livres. Il mourut le 4 juin 1745, à 58 ans. *Voyez* Cochin, n° I.

* NORRIS (Jean), savant théologien anglais, né en 1657, dans le comté de Wilts. Platon devint son auteur favori. Né avec une imagination ardente, toutes ses productions portent un caractère d'enthousiasme ; en philosophie il s'attacha aux principes de l'idéalisme, en théologie son goût le porta à la mysticité. Mais si on a à cet égard de légères erreurs à lui reprocher, elles sont bien rachetées par l'estime généralement due à ses écrits, sur-tout à ceux de théologie pratique. Nous n'en citerons qu'une partie, I. *Le Tableau de l'amour dévoilé*, traduction en anglais de l'*Effigies Amoris*, 1682, in-12. II. La *Traduction* du Commentaire d'Hiéroclès sur les vers dorés de Pythagore, 1682, in-8°. III. *Idée du bonheur*, *etc.*, 1683, in-4°. IV. *Poésies et Discours*, 1684, in-8°, réimprimés en 1710, pour la cinquième fois, sous le titre de *Mélanges*. V. Une *traduction* anglaise des quatre derniers livres de la Cyropédie de Xénophon, 1685, in-8°. VI. *La Théorie et la conduite de l'amour*, 1688, in-8°. VII. *Les fondemens et la mesure de la dévotion*, 1689, in-8°. VIII. *Discours pratiques sur différens sujets*, 1691, 1692, 1693, et 1698, in-8°, 4 vol., plusieurs fois réimprimés. IX. *Avis d'un père à ses enfans*, 1694. X. *Essai sur la théorie du monde idéal ou intellectuel*, in-8°, deux parties, 1701 et 1704, etc. Un travail assidu, joint aux devoirs de son ministère, altéra sa santé et le conduisit au tombeau dans la 55e année de son âge. Il mourut à Bemerton en 1711. — Il y a eu un autre Jean Norris, curé de Newton-Saint-Lo, dans le comté de Sommerset, qui, ainsi que celui dont nous venons de parler, avoit suivi les opinions de Malebranche, et qui a laissé quelques écrits.

* I. NORTH (François), lord Guilford et lord-garde du grand-sceau sous les règnes de Charles II et de Jacques II, 3e fils de Dudley, 2e lord North, baron de Kertling, avoit été destiné à l'étude du droit ; mais sans s'éloigner de ce premier but, il avoit cherché à acquérir les connoissances qui entrent dans l'éducation d'un gentilhomme accompli. North fut

d'abord adjoint au comte d'Oxford, lord-chef-justice de la gruerie, il succéda à sir Edward Turner, solliciteur-général pour le roi, fut membre de la chambre des communes pour le bourg de Lynn, et peu de temps après procureur-général. Ses vœux lui faisoient ambitionner la place de lord-chef de justice de la cour des plaids communs ; ils furent remplis ; et dans tous les postes qu'il occupa il sut se concilier l'estime générale et la confiance de son souverain, qui l'admit dans son conseil privé. Souvent il fut obligé de remplacer le chancelier Nottingham dans les fonctions d'orateur et de président de la chambre haute. Aussi, à sa mort, le grand-sceau fut-il confié à North, créé en même temps baron du royaume, sous le titre de lord Guilford. La mort du roi Charles lui fit désirer sa retraite, il voulut résigner le grand-sceau : mais il ne put l'obtenir ; sa santé venant à décliner, il eut la permission de changer d'air et d'habiter sa maison de Wroxton, où il mourut en 1685. On a quelques *écrits* du lord Guilfort, un morceau *sur la gravitation des fluides considérée dans la vessie à air des poissons*, qu'on trouve dans l'Abrégé des Transactions philosophiques. — Une *Réponse* à sir Samuel Moreland sur son Baromètre statique. Elle n'a pas été publiée ; mais il est à remarquer que c'est depuis lord North qu'on a vu s'introduire dans la société l'usage des baromètres, qui jusque-là étoient encore relégués parmi les instrumens de physique et dans les cabinets des savans. *Essai philosophique sur la musique*, 1677. On a aussi plusieurs *Pièces* de musique de sa composition et quelques *Pamphlets* politiques.

* II. NORTH (docteur John), frère du précédent, né en septembre 1645, fut destiné à l'état ecclésiastique. Il succéda, en 1667, au docteur Isaac Barrow, qui étoit à la tête du collége de la Trinité à Cambridge ; et pendant son exercice il continua la belle bibliothèque que son prédécesseur avoit commencé à rassembler. Sa santé étoit extrêmement foible ; il termina sa carrière en 1683. Le docteur North avoit beaucoup de connoissances et d'érudition, il étoit grand admirateur des écrits de Platon : il a donné une *édition* de quelques-uns de ses ouvrages, tels que l'Apologie de Socrate, Criton, Phédon, etc. Cambridge, 1673.

*III. NORTH (George), né en 1707, d'un potier d'étain de Londres, entra dans l'état ecclésiastique, et publia en 1741, sans nom d'auteur, une *réponse* à un libelle, intitulé l'Impertinence et l'Imposture des antiquaires modernes dévoilée. Cette réponse, fort bien faite, fixa particulièrement l'attention des savans dont il avoit pris si généreusement la défense, leur étant entièrement étranger. La société des antiquaires s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. En 1742 et 1755 il dressa les *Catalogues* du médailler du comte d'Oxford et de celui du docteur Méad. Il a publié des *Remarques* sur plusieurs des anciennes médailles anglaises et sur les monnoies d'Angleterre depuis leur première origine : personne ne pouvoit mieux que North remplir cette tâche utile et difficile, parce qu'il avoit étudié à fond l'histoire des monnoies anglaises. Il avoit commencé à écrire des *Remarques* sur les mon-

noies de Henri III, qui n'ont pas été achevées ; il laissa une *table* manuscrite de toutes les monnoies d'argent d'Angleterre depuis la conquête jusqu'à la république, ainsi qu'une *Histoire de la société des antiquaires*, incomplète, qu'il a brûlée peu de temps avant sa mort, arrivée en 1772. North, borné au simple revenu d'un très-petit bénéfice, vécut dans une sorte d'obscurité ; il a légué au docteur Asken sa bibliothèque et sa collection de médailles anglaises.

*IV. NORTH (Frédéric), comte de Guilford, né en 1732, succéda à Charles Townsend, en sa qualité de directeur de la chambre des communes, et de chancelier de l'échiquier. En 1770 nommé premier lord de la trésorerie, il a rempli cette place jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique. North, recommandable par la justesse de son jugement, son habileté à manier la parole, et les qualités aimables qui le rendirent cher à la société, mourut en 1792, également regretté par sa famille et par ses amis.

NORTHOFF (Levold à), né dans le comté de La Marck le 21 janvier 1278, chanoine de l'église de Liège, et abbé séculier de Visé en 1322, présida à l'éducation d'Engelbert, fils du comte de La Marck, l'accompagna dans ses voyages en Italie, obtint des bénéfices à Rome, et passa le reste de sa vie au service des comtes de La Marck. Il vivoit encore en 1360. On a de lui *Origines Marchanas, sive Chronicon comitum de Marchâ Alienâ*. Cet ouvrage, écrit d'un style barbare, a été corrigé, mis en bon latin, et enrichi de notes savantes, par Henri Meibomius, Hanovre, 1613, in-folio ; puis inséré dans *Scriptores rerum Germanicarum*, tome premier, édition de 1688.

† NORTHUMBERLAND. *Voyez* GRAY, nº I. (Jeanne), *et* PERCY.

* I. NORTON (Thomas), avocat, et calviniste zélé dans le commencement du règne de la reine Elizabeth, étoit le conseil de la compagnie des stationnaires, sur les registres de laquelle on voit le compte des honoraires qu'elle lui payoit annuellement, et qui finissent entre 1583 et 1584, probablement à l'époque de sa mort. Norton, contemporain de Sternhold et d'Hopkins, les aida dans la version notée qu'ils ont donnée des Psaumes. On en trouve 37, qui, dans toutes les éditions qu'on en a données, portent les lettres initiales de son nom. Il a *traduit* en anglais plusieurs ouvrages latins, et fut intimement lié avec Thomas Sackville comte de Dorset, avec lequel il travailla à une pièce dramatique, intitulée *Ferrex and Porrex*, dont Norton composa les trois premiers actes. On ne peut pas la juger absolument dénuée de tout mérite, car elle a été réimprimée ensuite avec beaucoup de changemens, sous le titre de *Gorboduc*, nom que des oreilles délicates ne trouveront pas sans doute plus harmonieux que le premier.

* II. NORTON (Jean) vécut sous Charles II, et publia un livre intitulé *le Vade mecum des humanistes*, essai dans lequel l'auteur propose une nouvelle manière d'orthographier la langue anglaise d'après l'étymologie des mots : ainsi il proposoit d'écrire

paur pour *poor*, d'après le mot *pauper*; *inimie* pour *enemy*, d'après *inimicus*; *nome* pour *name*, d'après *nomen*, etc. L'auteur de cette méthode ne paroît avoir ni assez de jugement, ni assez d'érudition pour une entreprise aussi difficile que celle de réformer une langue.

* III. NORTON (lady Françoise), dame anglaise, de l'ancienne famille des Frekes, au comté de Dorset, vers le milieu du 17e siècle, morte en 1720, reçut l'éducation la plus soignée, et épousa sir George Norton, du comté de Sommerset. Ce seigneur eut d'elle trois enfans, parmi lesquels étoit une fille, qui fut mariée à sir Richard Gethin, et qui mourut peu après son mariage. Lady NORTON, sa mère, composa deux ouvrages sur sa mort : I. Les *Eloges de la vertu*, in-4°. II. *Memento mori*, ou *Méditations sur la mort*.

* NOSSIS, Locrienne, vivoit vers la 114e olympiade, qui tombe sur l'an 323 avant J. C. Elle se distingua parmi les poëtes de son temps. Brunck a recueilli d'elle douze *Pièces* dans son Anthologie grecque, tom. I.

† I. NOSTRADAMUS ou NOSTRE-DAME (Michel), né à Saint-Remi en Provence, l'an 1503, d'une famille autrefois juive, se prétendoit de la tribu d'Issachar, parce qu'il est dit dans les Paralipomènes : *De filiis quoque Issachar viri eruditi, qui noverant omnia tempora*. Après avoir été reçu docteur en médecine à Montpellier, il parcourut la France et prit une femme à Agen. Devenu veuf, il retourna en Provence, et obtint une pension de la ville d'Aix, qu'il avoit secourue dans un temps de contagion. Il s'établit ensuite à Salon, et s'y maria une seconde fois. Le loisir dont il jouit dans sa nouvelle retraite l'engagea à se livrer à l'étude, et sur-tout à celle de l'astronomie. Il se mêla de faire des *prédictions*, qu'il renferma dans des *quatrains* rimés, divisés en centuries. La première édition de cet *ouvrage* extravagant, imprimée à Lyon en 1555, in-8°, n'en contient que sept. Leur obscurité impénétrable, le ton prophétique qu'il y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joint à sa réputation, les firent rechercher. Enhardi par ce succès, il en *publia* de nouvelles : il mit au jour, en 1558 et 1568, les 8e, 9e et 10e centuries, qu'il dédia au roi Henri II. C'étoit alors le règne de l'astrologie et des prédictions. Ce prince, entêté de cette folie, voulut voir l'auteur, et le récompensa. On l'envoya à Blois pour faire l'horoscope des jeunes princes. Il se tira le mieux qu'il put de cette commission difficile : mais on ne sait point ce qu'il dit. Henri II étant mort l'année d'après, d'une blessure reçue dans un tournoi, on appliqua à ce triste événement le 35e quatrain de la première centurie de Nostradamus :

Le lion jeune le vieux surmontera ;
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crevera.
Deux plaies une, puis mourir : mort cruelle !

Cette sottise augmenta beaucoup la réputation du prophète, qui s'étoit retiré à Salon, comblé d'honneurs et de biens. Il reçut dans cette ville la visite d'Emmanuel, duc de Savoie, de la princesse Marguerite sa femme, et, quelque temps après, de Charles IX. Ce monarque lui fit donner deux cents écus d'or, avec un brevet de médecin ordinaire

du roi, et des appointemens. Nostradamus mourut 16 mois après, en 1566, à Salon, regardé par le peuple comme un homme qui connoissoit autant l'avenir que le passé. Gassendi rapporte, dans le premier volume de sa Physique, que, dans un voyage qu'il fit à Salon en 1658, Jean-Baptiste Suffren, juge de cette ville, lui communiqua l'horoscope d'Antoine Suffren son père. Cet horoscope étoit écrit de la propre main de Nostradamus. Charmé de cette découverte, le philosophe voulut examiner cette pièce; il interrogea Suffren sur les circonstances de la vie de son père, et elles se trouvèrent précisément toutes contraires aux prédictions de l'astrologue. Le tombeau de Nostradamus est dans l'église des cordeliers, chargé d'une magnifique épitaphe que le temps a effacée. On y traite sa plume de divine. Nostradamus, avant de faire des prophéties, avoit débité une poudre purgative. Outre ses douze *Centuries*, imprimées en Hollande, 1668, in-12, et réimprimées plusieurs fois avec la Vie de l'auteur, on a de lui des *Ouvrages de médecine*, qui ne valent pas mieux que ses prédictions (*Voy.* CHAVIGNY.) Jodelle a fait ce distique sur ce faux prophète :

Nostra damus cùm falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cùm falsa damus, nil nisi nostra damus.

Salon, patrie de Nostradamus, donna le jour, dans le 17e siècle, à un autre insensé. C'est le nommé François Michel, maréchal ferrant. Ce prétendu devin s'adressa à l'intendant de Provence, pour lui annoncer qu'un spectre, qui lui étoit apparu, lui avoit ordonné d'aller révéler au roi les choses les plus importantes et les plus secrètes. On eut la bonté de le faire partir pour la cour dans le mois d'avril 1697. Les uns assurent qu'il parla à Louis XIV, d'autres disent que le roi refusa de le voir. Mais ce qu'il y a de vrai, ajoute-t-on, c'est qu'au lieu de l'envoyer aux Petites-maisons, on lui donna de l'argent pour son voyage, et l'exemption des tailles et des autres impositions royales. Cet imposteur fit beaucoup de bruit dans le temps. *Voyez* l'Histoire de Louis XIV par Larrey, tom. VI.

† II. NOSTRADAMUS *ou* NOSTRE-DAME (Jean), frère puîné du précédent, exerça longtemps, avec honneur, la charge de procureur au parlement de Provence. Il cultivoit les muses provençales, et faisoit des *chansons* assez peu délicates, mais qui plaisoient à ses compatriotes. On a de lui une plate rapsodie, pleine de fables et d'absurdités, sous le titre de *Vies des anciens poëtes provençaux*, Lyon, 1575, in-8°. Jean Giudice perdit son temps à les traduire en italien. Nostradamus prit si fort à cœur l'histoire des troubadours, qu'il a inventé les noms, les vies et les fragmens d'ouvrages de plusieurs poëtes qui n'ont jamais existé que dans son imagination. Il n'y a pas de sottises qu'il n'ait rapportées sur les rimeurs provençaux, et malgré cela ses citations sont souvent données comme des échantillons d'anciennes poésies.

III. NOSTRADAMUS (César), fils aîné de Michel, né à Salon en 1555, mort en 1629, à 74 ans, se mêla de rimer. Le *Recueil* de ses productions en ce genre parut à Toulouse en 1606

et 1608, 2 vol. in-12. Il laissa aussi une *Histoire et Chronique de Provence*, in-folio, Lyon, 1614. C'est une compilation fort mal écrite, et qui n'est estimable que pour les recherches qu'elle renferme.

IV. NOSTRADAMUS (Michel), appelé *le Jeune*, frère du précédent, livré à l'astrologie comme son père, fit imprimer ses *Prophéties* dans un Almanach, en l'année 1568. Ses oracles lui coûtèrent cher. La Mothe-le-Vayer dit qu'il prédit que Le Pouzin, devant lequel on avoit mis le siége en 1629, périroit par le feu; que pour ne pas passer pour faux prophète, on le vit, à la prise de cette place, mettre le feu par-tout dans le tumulte du pillage; et que Saint-Luc, indigné, lui fit passer son cheval sur le ventre et le tua. Mais l'abbé Le Clerc doute de ce fait, attendu que Nostradamus avoit alors 74 ans. Michel Nostradamus faisoit passablement des *vers* provençaux.

† NOSTRE (André le), né à Paris en 1613, mort dans la même ville en septembre 1700, successeur de son père dans l'emploi d'intendant des jardins des Tuileries, mérita, par ses talens, d'être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, contrôleur-général des bâtimens du roi, et dessinateur des jardins. Choisi par Foucquet pour décorer ceux du château de Vaux-le-Vicomte, il en fit un séjour enchanté, par les ornemens nouveaux et pleins de magnificence qu'il y prodigua. On vit alors, pour la première fois, des portiques, des berceaux, des grottes, des treillages, des labyrinthes, etc., embellir et varier les spectacles des grands jardins. Le roi, témoin de ces merveilles, lui donna la direction de tous ses parcs. Il embellit, par son art, Versailles, Trianon, et fit à Saint-Germain cette fameuse terrasse qu'on voit toujours avec une nouvelle admiration. Les jardins de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Seaux, le parterre du Tibre, les canaux qui ornent ce lieu champêtre à Fontainebleau, sont encore son ouvrage. Il demanda à faire le voyage d'Italie, dans l'espérance d'acquérir de nouvelles connoissances; mais son génie créateur l'avoit conduit à la perfection : il ne vit rien de comparable à ce qu'il avoit fait en France. Il connut à Rome le cavalier Bernini, qui avoit alors une pension de deux mille écus pour travailler à la statue équestre de Louis XIV. Il engagea ce prince à faire venir cet ouvrage en France, malgré la voix publique qui le blâmoit. Le pape Innocent XI, instruit de son mérite, voulut le voir, et lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle Le Nostre s'écria, en s'adressant au pape. « J'ai vu les deux plus grands hommes du monde, votre sainteté et le roi mon maître. — Il y a grande différence, dit le pape : le roi est un grand prince victorieux; je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu... » Le Nostre, charmé de cette réponse, oublia qui la lui faisoit, et, frappant sur l'épaule du pape, lui répondit à son tour: « Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrerez tout le sacré collége. » Le pape, qui entendoit le français, rit du pronostic. On raconte que le pape ayant proposé des indulgences à Le Nostre, celui-ci répondit au saint père qu'il aimeroit mieux

des tentations. Madame du Chastelet rapporte cette anecdote dans ses Réflexions sur le bonheur, opuscule posthume, qui se trouve parmi les Opuscules philosophiques et littéraires, 1 vol. in-12, imprimé à Paris, 1796. Le Nostre, charmé de plus en plus de sa bonté et de l'estime particulière qu'il témoignoit pour le roi, se jeta au cou du pape et l'embrassa. C'étoit au reste sa coutume d'embrasser tous ceux qui publioient les louanges de Louis XIV, et il embrassoit le roi lui-même, toutes les fois que ce prince revenoit de ses campagnes. Voltaire dit que le conte des embrassades faites au pape et au roi est très-faux, et qu'il le tient de Collineau, élève de Le Nostre. Quoi qu'il en soit, Le Nostre ayant un jour trouvé le roi dans les jardins de Marli, ce monarque monta dans sa chaise couverte, traînée par des Suisses; et voulut que Le Nostre prît place dans une autre à peu près semblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, se voyant à côté du roi, et remarquant Mansard, surintendant des bâtimens, qu'il avoit produit à la cour, marchant à pied, s'écria : « Sire, en vérité, mon bon homme de père ouvriroit de grands yeux, s'il me voyoit auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que votre majesté traite bien son maçon et son jardinier. » En 1675, Louis XIV, lui ayant accordé des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel, voulut lui donner des armes; mais il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou. « Sire, ajouta-t-il, pourrois-je oublier ma bêche? Combien doit-elle m'être chère! N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont votre majesté m'honore? ..... » Le Nostre avoit beaucoup de vivacité dans l'esprit, un goût infini pour les arts en général, et particulièrement pour la peinture. Il a enrichi le cabinet du roi de quelques morceaux d'un prix inestimable. Sa Vie a été publiée par son neveu Desgots.

* NOTARI (Constantin de), de Nole, religieux du Mont-Cassin, a publié au commencement du 17ᵉ siècle *Il Duello dell' ignoranza e della scienza*, in-4°. *Del mondo piccolo ammirabile*, in-4°. *Il cittadino del cielo, del mondo grande*, etc.

† NOTGER, issu d'une illustre famille de Suabe, embrassa la vie monastique de Saint-Gal, et s'y distingua tellement par son érudition, qu'il fut appelé dans le célèbre monastère de Stavelot pour y enseigner les hautes sciences. Il fut ensuite fait abbé de Saint-Gal, et enfin élevé sur le siége épiscopal de Liège l'an 971. Il s'y comporta dignement, et mourut l'an 1007. Aubert Le Mire croit qu'il a composé avec Herigère, abbé de Lobbes, mort l'an 1007, l'Histoire des évêques de Liège; mais il est plus vraisemblable que Herigère la composa seul, à la sollicitation de Notger. Elle est insérée dans les *Gesta pontificum Leondiensum* de Chapeauville.

NOTHUS. *Voyez* DARIUS, n° III.

† NOTKER LE BÈGUE, (saint), *Notkerus Balbulus*, moine de Saint-Gal, mort le 6 avril 912, est auteur d'un *Martyrologe*, publié, non en entier, dans les *Antiquæ lectiones* de Henri Canisius. On conserve quelques ma-

nuscrits de saint Notker dans la bibliothèque de Saint-Gal et dans la bibliothèque impériale : I. Les *Vies* des saints Gal et Fridolin, abbé. II. *Paraphrase*, en langue teutonique, des Psaumes. Lambécius, pour en donner une idée, a inséré la paraphrase du premier psaume dans son Commentaire de la bibliothèque de Vienne, liv. II, chap. V. On trouve plusieurs *ouvrages* de ce saint dans le *Novus thesaurus monumentorum* de dom Pez, Ausbourg, 1721 à 1729, 5 vol. in-fol.; dans les *Scriptores ecclesiastici de musicâ sacrâ potissimùm*, par le savant Martin Gerbert. On trouve dans le tome premier de cette collection, pag. 95, le système de musique inventé par Notker.

I. NOTRE-DAME (les religieuses de). *Voy.* LESTONAC.

II. NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE (les religieuses de). *Voy.* YVAN.

* NOTTURNO, poëte napolitain, florissoit vers l'an 1480. Son *Recueil de poesies lyriques* fut imprimé dans le 16e siècle, sans indication de lieu ni d'année. On trouve dans la bibliothèque d'Est plusieurs recueils de *poésies* de Notturno, publiés séparément à Bologne, vers l'an 1517 et 1519, dont chaque est intitulé *Opera nuova de Notturno, Neapolitano; nella quale vi sono capitoli, epistole*, etc. Dans quelques-unes des pièces qui ont pour titre le *Voyage*, Notturno assure avoir parcouru l'Europe, l'Asie et l'Afrique. On a encore de lui des *Sonnets* dans le dialecte bergamasque, qui semblent indiquer qu'il habita quelque temps Bergame. On conjecture avec assez de probabilité qu'il mourut vers l'an 1519.

* NOVAIRI, auteur arabe du 7e siècle, a écrit une espèce d'*Encyclopédie*, dont une partie est consacrée au récit des événemens anciens et modernes. Ce fragment de Novairi a été traduit en français par M. Caussin, à la suite des Voyages de Riédesel.

* I. NOVARA (Dominique-Marie), célèbre astronome, né à Ferrare en 1464, d'abord professeur d'astronomie dans cette ville, ensuite à Bologne, à Péruse et à Rome, mais dont le plus long séjour fut à Bologne, où il mourut en 1514, eut l'avantage d'avoir pour élève et pour associé dans ses observations astronomiques Copernic; et peut-être donna-t-il à ce célèbre astronome les premières idées du Système du monde, que ce dernier publia quelque temps après. Novara voulut mêler l'astrologie dans ses observations astronomiques, et n'eut pas le courage de s'écarter de l'opinion vulgaire. Dans l'inscription qu'on mit sur son tombeau, parmi les éloges qu'on lui prodigue, on lui en donne un qu'il eût été à désirer qu'il n'eût pas mérité.

Qui responsa dabat cæli internuntius arte
Veridico, fati sidera sacra probans.

* II. NOVARA (Nestor-Denys), de l'ordre des frères mineurs, issu d'une famille noble, publia un *Vocabulaire* latin quelque temps après celui que mit au jour le Napolitain Magius en 1475, et qui parut à Naples sous le titre *De priscorum proprietate verborum*, qui n'est autre chose qu'un Vocabulaire, et le plus ancien que l'on connoisse, puisqu'il date pour ainsi dire de l'origine de l'imprimerie. La première édition

de l'ouvrage de Novara, faite à Milan en 1483, fut suivie de plusieurs autres. Celui d'Ambroise Calepin, qui parut le siècle suivant, augmenté et enrichi par Facciolati, quoique meilleur que les deux premiers, ne peut diminuer la part de gloire due à ces deux écrivains.

NOVARINI (Louis), religieux théatin de Vérone, mort en 1650, à 56 ans, exerça les premiers emplois de son ordre. « Il savoit suffire à tout, dit Niceron, et ménager si bien son temps, qu'il en a trouvé assez pour composer un nombre prodigieux d'*ouvrages* qui font connoître qu'il avoit extrêmement lu, et fait de grands recueils de ses lectures. On assure qu'il savoit bien les langues grecque, hébraïque et syriaque; et il ne manque pas de faire parade de sa science en ce genre dans ses ouvrages. Sa vivacité naturelle ne lui permettoit pas de polir ses productions. Il mettoit indistinctement sur le papier tout ce qu'il trouvoit dans ses recueils, soit bon, soit mauvais, sur le sujet qu'il avoit à traiter. L'envie d'employer tout ce qu'il avoit ramassé le jetoit souvent dans des écarts qui ne servoient qu'à enfler ses livres. Aussi songeoit-il plutôt à faire de gros et de nombreux ouvrages qu'à en composer de bons... » Les principaux sont, I. Des *Commentaires* sur les quatre Évangiles et sur les Actes des apôtres, 4 vol. in-fol. II. *Electa Sacra*, 6 vol. in-fol. III. *Adagia sanctorum Patrum*, etc., 2 vol. in-fol. IV. *Calamità de' cuori*, Vérone, 1647, in-16. C'est sous ce titre singulier qu'il a *écrit* la vie de Jésus-Christ dans le sein de la sainte Vierge. V. *Paradiso di Betelemme*, Vérone, 1646, in-16. C'est la vie de Jésus-Christ dans la crèche. Ces deux derniers ouvrages sont recherchés pour leur singularité.

* NOVARIO, (Jean-Marie), jurisconsulte de Lucanie, dans le 17e siècle, et auditeur provincial, a publié *Collectanea et utilia, tum priscarum, tum neotericarum impressarum et non impressarum totius universi orbis decisionum reportata; Tractatus de in solutum bonorum dotatione, etc. Singularium et practicabilium postremi recentiorisque juris canonici decisarum conclusionum opusculum primum; Tractatus de miserabilium personarum privilegiis.*

† NOVAT, *Novatus*, prêtre de l'église de Carthage au troisième siècle. Cet homme perfide, arrogant, dévoré par une extrême avarice, et qui pilloit effrontément les biens de l'Église, des pupilles et des pauvres, crut éviter la punition de ses crimes, en se joignant au diacre Félicissime contre saint Cyprien, et prétendit avec lui qu'on devoit recevoir les laps à la communion, sans aucune pénitence. Etant allé à Rome en 251, il s'unit avec Novatien et embrassa l'opinion de celui-ci, diamétralement opposée à celle qu'il avoit soutenue en Afrique.

NOVATIEN, philosophe païen, se trouvant dangereusement malade, demanda le baptême, et on le lui conféra dans son lit. Etant relevé de sa maladie, il fut quelque temps après ordonné prêtre, contre les règles canoniques et contre l'avis de son évêque. Son éloquence lui acquit une grande réputation. Cet ambitieux portoit ses vues sur le

siége de Rome, et fut si outré de se voir préférer Corneille après la mort du pape Fabien, qu'il *publia* des calomnies atroces contre son successeur. S'étant uni avec Novat, ils firent venir trois évêques simples et ignorans; et les ayant fait boire, il les obligèrent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Cette ordination irrégulière produisit un schisme funeste, qui dégénéra en hérésie; car Novatien soutint que l'Eglise n'avoit pas le pouvoir de recevoir à la communion ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie, et se sépara de Corneille. Ses premiers disciples n'étendirent pas plus loin la sévérité de leur discipline. Dans la suite, ils exclurent pour toujours ceux qui avoient commis des péchés pour lesquels on étoit mis en pénitence; tels étoient l'adultère, la fornication; ils condamnèrent ensuite les secondes noces. La sévérité de Novatien à l'égard de ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie étoit en usage: ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il trouva des partisans, même parmi les évêques; mais presque tous l'abandonnèrent. Il y avoit encore des novatiens en Afrique du temps de saint Léon, et en Occident jusqu'au 8e siècle. Les novatiens prirent le nom de Cathares, c'est-à-dire, purs; ils avoient un grand mépris pour les catholiques, et lorsque quelqu'un d'eux embrassoit leur sentiment, ils le rebaptisoient. Novatien ne faisoit que renouveler le système des montanistes. (*Voy.* MONTAN, nº I). Sa sévérité venoit en partie de son caractère dur et austère. Il étoit stoïcien, et il avoit une mauvaise santé. On lui attribue le *Traité de la Trinité*, le *Livre des viandes juives*, qui sont parmi les Œuvres de Tertullien; et une *Lettre*, qu'on trouve parmi celles de saint Cyprien. C'est lui et non pas Novat qui a donné son nom aux hérétiques appelés novatiens..... Jackson a publié à Londres en 1728, in-4°, une édition de tous les *Ouvrages* de Novatien.

NOU (la), *Voyez* MÉNARD, nº IV.

NOUCHIREVAN, roi de Perse, prince très-enclin à la colère, avoit condamné à mort un de ses pages, pour avoir répandu sur lui par mégarde de la sauce en le servant à table. Le page, ne voyant aucune espérance de pardon, versa le plat tout entier sur ce maître implacable. Nouchirevan, plus étonné qu'indigné d'une pareille audace, en voulut savoir la raison. «Prince, lui dit le page, j'ai voulu que ma mort ne fît aucun tort à votre renommée. Vous passez pour le plus juste des monarques; mais vous perdriez ce titre, si la postérité savoit que vous avez condamné un de vos sujets pour une faute si légère.» Nouchirevan, revenu à lui-même, eut honte de son arrêt sanguinaire, et lui fit grace.

† I. NOUE (François de la), surnommé *Bras-de-fer*, gentilhomme breton, né en 1531, d'une maison ancienne, porta les armes dès son enfance, et se signala d'abord en Italie. De retour en France, il embrassa le parti des calvinistes, auxquels il rendit les plus grands services. Ce héros prit Orléans sur les catholiques en 1567, conduisit l'arrière-garde à la bataille de Jarnac en 1569, et se rendit maître de Fontenay, d'Oleron, de Marennes, de Soubise et de Brouage. Ce fut à la prise

de Fontenay qu'il reçut au bras gauche un coup qui lui brisa l'os. On le lui coupa à La Rochelle, et on lui en fit un mécanique en fer, dont il se servoit très-bien pour manier la bride de son cheval. Envoyé dans les Pays-Bas en 1571, il y surprit Valenciennes. A son retour en France, après l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi, le roi le nomma général des troupes envoyées pour le siége de La Rochelle ; il s'en servit pour fortifier le parti des rebelles. Le remords que lui causa cette perfidie lui inspira la résolution de chercher une mort honorable dans les sorties que firent les assiégés. Il se mêla une fois si avant, qu'il eût été tué, sans un gentilhomme nommé Marcel, qui se mit au-devant du coup dont il alloit être percé. Pendant ce siége, il proposa à diverses reprises des voies de conciliation entre les deux partis. Le ministre La Place, protestant, d'un caractère inquiet et ardent, outré de cette modération, prodigua à ce héros magnifique les noms les plus odieux, et finit par lui donner un soufflet. La Noue, calme jusque dans ses premiers mouvemens, se borna à renvoyer le brutal à sa femme, « pour remédier, dit-il, au dérangement de sa raison. » Cette modération s'accordoit avec ses principes. « La cause de la fureur des duels, a-t-il écrit, gît en nos erreurs et folies, et est un faux honneur. C'est aux guerres qu'on doit montrer sa valeur, et hasarder librement sa vie. Mais quant à ceux qui vont précipitant leur valeur dans des querelles personnelles, il faut croire qu'ils ne s'estiment point à grand prix. » Sa valeur et sa vertu n'éclatèrent pas moins en 1578. Il passa au service des États-généraux dans les Pays-Bas, fit prisonnier le comte d'Egmont à la prise de Ninove, et inspira une telle ardeur aux soldats, que, loin de piller, ils négligèrent même de recevoir leur paie. On leur annonce que leurs soldes sont arrivées à Menin; ils répondent « qu'ils ne savent point perdre à compter de l'argent un temps qu'ils peuvent employer à vaincre. » Le courage de La Noue ne l'empêcha pas d'être fait prisonnier en 1580 ; et il n'obtint sa liberté que cinq ans après. Pendant les troubles de la Ligue, il se signala contre elle. Les ligueurs entreprirent le siége de Senlis en 1589. Comme les royalistes n'avoient pas de forces suffisantes pour attaquer les assiégeans, ils se bornèrent à vouloir faire entrer dans la place des munitions de guerre et de bouche. Les marchands ne voulurent par les livrer sans argent, et les traitans refusèrent de l'avancer. « Oh ! oh ! dit La Noue, ce sera donc moi qui ferai la dépense ! Garde son argent quiconque l'estimera plus que son honneur. Tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de l'état où Dieu m'a fait naître. » Il engage aussitôt la terre des Tournelles aux marchands qui devoient fournir les munitions. La Noue continua de servir avec gloire sous Henri IV, qui avoit une affection particulière pour lui. Ce héros bienfaisant périt au siége de Lamballe le 4 août 1591, le 17[e] jour après avoir reçu un coup d'arquebuse à la tête, qui ne fut mortel que par l'impéritie ou la méchanceté du chirurgien, qui ne voulut jamais que La Noue fût trépané. Il fut pleuré des catholiques et des protestans. Aux vertus du citoyen et aux qualités du guerrier il joignoit les connoissances de l'hom-

me de lettres. Il laissa des *Discours politiques et militaires*, imprimés à Bâle par les soins de Dufresne-Canaye, 1587, in-4°, qu'on estime encore, et qui ont été imprimés plusieurs fois. Il les composa pendant sa prison. Amirault, ministre protestant, a écrit sa Vie, Leyde, 1661, in-4°. Ce livre, écrit d'un style dur, incorrect, et dont les réflexions sont languissantes, offre des recherches; mais il loue son héros pour les choses les plus ordinaires de la vie. *Voyez* MONTLUC, n° I.

† II. NOUE (Odet de la), fils aîné du précédent, fut employé avec distinction au service de Henri IV, qui l'aimoit beaucoup, et qui lui en donna des preuves, lorsque ce prince fit son entrée à Paris en 1594. Des sergens venoient d'arrêter l'équipage de La Noue pour des engagemens que son père avoit pris pour soutenir son parti. Il alla se plaindre au roi de cette insolence: « La Noue, lui dit publiquement le roi, il faut payer ses dettes; je paye bien les miennes. » Ensuite le tirant à l'écart, il lui donna ses pierreries pour les engager aux créanciers à la place de ce qui avoit été saisi. Ce brave officier mourut vers 1618. Il est auteur de plusieurs *ouvrages* qui prouvent plus de piété que de génie, et on y remarque, I. *Paradoxes, que les adversités sont plus nécessaires que les prospérités, et qu'entre toutes, l'état d'une étroite prison est le plus doux et le plus profitable*, ouvrage en vers, La Rochelle, 1588, in-8°. II. *Vive description de la tyrannie et des tyrans, avec les moyens de se garantir de leur joug*, Reims, 1577, in-16. III. *Poésies chrétiennes*, Genève, 1594, in-8°, etc.

† III. NOUE (Stanislas-Louis DE VERO de la), comte de Vair, de la même famille que les précédens, né au château de Nazelles près Chinon en 1729, le cinquième de six frères, qui, tous à l'exemple de leurs ancêtres, servirent l'état avec distinction. Entré dès l'âge de douze ans au service, il se signala dans nombre d'actions de la guerre de 1741, et continua de se distinguer dans celle de 1756, au point qu'il obtint le commandement d'un corps de 1600 volontaires, à la tête desquels il se fit beaucoup de réputation. Il fut tué à l'affaire de Saxenhausen en 1760. Louis XV dit à cette occasion: « Je viens de perdre un homme qui seroit devenu le Laudon de la France. » Le comte de Vair, habile à se concilier l'estime et l'attachement de ses égaux et de ses supérieurs, ne l'étoit pas moins à gagner la confiance et l'affection du soldat. Il cultivoit aussi les belles-lettres, sans négliger les devoirs et l'étude de sa profession. On a de lui un livre intitulé *Nouvelles constitutions militaires avec une tactique adaptée à leurs principes*, grand in-8°, imprimé à Francfort (Paris) en 1760, et accompagné de 20 planches en taille-douce. Il s'y montre zélé partisan de l'ordre profond. Sa Vie a été écrite par le vicomte de Toustain, major de cavalerie, qui l'a dédiée aux trois princes, enfans du duc de Chartres, sous le titre de Précis historique sur le comte de Vair, commandant les volontaires de l'armée, in-8°, Rennes, 1782.

IV. NOUE (Denys de la), imprimeur de Paris, renommé par son savoir, publia un grand nombre de belles *éditions*, parmi

lesquelles on distingue la *Somme de saint Thomas*, et une *Concordance de la Bible*, publiée en 1635, et recherchée pour la netteté de l'impression et l'exactitude de la correction. Il mourut en 1650.

V. NOUE (N. la) fameux financier sur la fin du 17e siècle, dont le faste et les dépenses excessives effaçoient les plus grands seigneurs du royaume, fit démolir et reconstruire plusieurs fois le superbe hôtel qu'il faisoit bâtir; et lorsqu'il fut achevé, tout Paris courut en foule voir ce magnifique édifice. Un Gascon, s'étant promené dans tous les appartemens, aperçut une porte qu'on n'ouvroit point. Il demanda ce que c'étoit? « C'est, lui dit-on, un escalier dérobé. — Justement, repartit le Gascon; dérové, comme tout le reste de la maison. » Les malversations de La Noue le firent condamner quelque temps après, en 1705, à neuf ans de galères, et à être mis au pilori. La nuit d'avant le jour qu'il subit sa sentence, on afficha au pilori ce quatrain.

D'un financier, jadis laquais,
Ainsi la fortune se joue,
Je vous montre aujourd'hui la Noue,
Vous verrez bientôt Bourvalais.

La prédiction se vérifia pour Bourvalais à certains égards. (*Voyez* ce mot.) Il étoit cependant plus sage, et généreux sans être prodigue. La Noue étoit au contraire un fou sans conduite, à qui ses biens immenses avoient tourné la tête, et qui ne ressembloit à Bourvalais que par l'obscurité de son extraction et la rapidité de sa fortune.

† VI. NOUE (Jean-Baptiste Sauvé de la), naquit à Meaux en 1701. Entraîné par son goût pour le théâtre, il se fit comédien au sortir du collége, et débuta à Lyon par les premiers rôles à l'âge de vingt ans. Ayant obtenu le privilége de lever une troupe de comédiens pour le théâtre de Rouen, il y resta cinq ans, et passa de là à Lille. Sollicité, au nom du roi de Prusse, de se rendre à Berlin, il leva une nouvelle troupe. La guerre qui survint fit échouer ce projet: il fut obligé de congédier ses acteurs, et de les payer à ses dépens. Il revint alors à Paris, et débuta à Fontainebleau, le 14 mai 1752, par le comte d'Essex. On trouva son jeu naturel, rempli d'intelligence, de noblesse, de sentiment, quoiqu'il eût contre lui la figure et la taille. Comme il étoit à la fois auteur et acteur, la cour le chargea d'un *Divertissement* pour le mariage du dauphin. Il se trouva le concurrent de Voltaire, qui composa pour cette fête la princesse de Navarre. La Noue fit *Zélisca*, qui lui valut la place de répétiteur des spectacles des petits appartemens, avec 1000 livres de pension. Le duc d'Orléans lui donna la direction de son théâtre à Saint-Cloud, à peu près dans le même temps. Dégoûté de la vie de comédien, il la quitta, en 1757, pour achever quelques *ouvrages* dont il avoit tracé le canevas; mais la mort l'enleva le 13 novembre 1761. Ses mœurs, son caractère et sa probité le faisoient rechercher par les personnes les plus respectables. Les *Œuvres de théâtre* de La Noue ont été publiées à Paris, 1765, in-12. Les pièces qui composent ce recueil sont, I. *Mahomet second*, tragédie, représentée le 23 février 1739. Le style de cette pièce est inégal, le dialogue enflé et peu

dramatique ; les scènes en sont trop peu liées, et le dénouement n'est pas heureux. Elle eut cependant quelque succès sur le théâtre ; mais elle le perdit à la lecture. Quelques personnes ont cru que cette pièce étoit de l'intendant des guerres Guyot, qui, n'osant la risquer sous son nom, de crainte de porter atteinte à sa considération dans les affaires, la fit jouer sous celui de La Noue. II. *Zélisca*, comédie-ballet, en trois actes et en prose, 1746. III. *Le Retour de Mars*, pièce semée d'allusions fines et de traits agréables. IV. *La Coquette corrigée*, comédie en vers et en cinq actes, 1757. Cette pièce, qui est la meilleure de La Noue, fut applaudie au théâtre italien ; on y trouve de l'élégance et de l'esprit. L'auteur, à la première représentation, joua le rôle de Clitandre, et n'en soutint pas mieux sa pièce, qui fut sifflée. Elle se releva aux autres représentations. Il y règne souvent un assez mauvais ton, mais qui étoit celui du temps où elle fut jouée. Dix ans avant la représentation de cette pièce, l'abbé de Voisenon avoit fait représenter au théâtre italien la *Coquette fixée*, dont La Noue a profité. V. *L'Obstiné*, en un acte et en vers, comédie posthume, qu'on vient de jouer cette année, 1810, au théâtre de l'Odéon. VI. Quelques *Pièces fugitives*, qui terminent le recueil de ses *OEuvres*.

VII. NOUE (le Père), minime. *Voyez* MERSENNE.

* I. NOVELLI (François), de Rome, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui un livre intitulé *De urbis Florentiæ ac Mediceæ familiæ nobilitate commentarius*, Romæ, 1604, in-4°, ouvrage plein d'érudition, dans lequel l'auteur relève les erreurs de plusieurs historiens, en s'efforçant néanmoins de les concilier entre eux ; il parut sous le pontificat de Léon X. François Serdonati le fit réimprimer en 1604, par ordre d'Alberic Cibo, prince de Massa et de Carrare. La bibliothèque de Laurent de Médicis conservoit le manuscrit d'un autre *ouvrage* de Novelli.

* II. NOVELLI (Antoine), sculpteur et mécanicien en Toscane, mort en 1661, apprit le dessin aux écoles de Gérard Silvani et d'Ubaldini. Le cardinal de Médicis le conduisit à Rome, où il fit de ce prélat un *portrait* en marbre, généralement estimé. La reine de Suède voulut se l'attacher, mais il aimoit trop sa liberté pour se rendre à ses désirs. Novelli, doué d'un génie vif et sculpteur habile, modeloit avec facilité. Il *inventa* des machines, des instrumens de mathématiques, et *fabriqua* d'excellentes lunettes, appelées longue-vues.

* NOVELLIS (Paulin de), de l'ordre de Saint-François, professeur de théologie dans le 17e siècle, a publié *Thesaurus monialium, opus morale cum additione dialogi* : ouvrage peu estimé, ne contenant que des redites, et peu propre à donner de nouveaux aperçus sur une science surnaturelle qui n'est à la portée de personne

*NOVERRE (Jean-George), ancien chevalier de l'ordre de Christ, mort à Saint-Germain en Laye le 19 octobre 1810, à l'âge de 83 ans, s'illustra comme chérographe sur les principaux théâtres de l'Europe. Il a laissé sur tous des *chefs-d'œuvre* qui assurent la gloire de sa renom-

mée. Le grand Frédéric, et Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, pour lesquels il avoit déployé ses talens avec succès, avoient une estime singulière pour lui; Londres, Milan, Naples, la cour de Wurtemberg, et les principales villes furent témoins du triomphe de ce chérographe, qui créa pour ainsi dire son art, et dans lequel personne ne l'a encore surpassé. Parmi ses magnifiques ballets-pantomimes, qui ont excité l'admiration de ses contemporains, et qui seront toujours accueillis par la postérité, on distingue *le Jugement de Pâris*, *Iphigenie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Annette et Lubin*, *Orphée*, *Médée et Jason*, *Sémiramis*, *Atalante*, *Armide*, *les Danaïdes*, *les Amours de Henri IV*, *les Grâces*, *Alceste*, *les Horaces*, *Enée et Didon*, *Acis et Galathée*, *les Noces de Thétis*, *la Rosière de Salency*, *le Triomphe d'Alexandre*, etc., etc. Noverre s'est fait aussi une réputation dans le monde littéraire par ses *Lettres sur les arts imitateurs, et sur la danse en particulier*, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Il a laissé de précieux *matériaux* pour la confection d'un Dictionnaire de la Danse, dont a profité M. Despréaux pour son poëme de la Danse, qui a paru au commencement de ce siecle.

* I. NOVES (Richard de) prit son surnom du village de Noves, dans lequel il naquit dans le 13e siècle. Ce troubadour acquit, dit-on, beaucoup de réputation à la guerre, fut attaché au service des princes d'Aragon, comtes de Provence, et vécut à la cour de Raimond Bérenger III, dernier du nom, jusqu'à la mort de ce prince, à la louange duquel on rapporte que Richard de Noves fit plusieurs *chansons*, et un chant funèbre qu'il alloit réciter chez les seigneurs de Provence, accompagnant sa déclamation de mauvais lazzis et de postures ridicules. On assure qu'il devint très-riche à ce métier, et qu'il l'auroit continué, si ses amis et ses protecteurs ne l'eussent averti qu'en écrivant contre la maison d'Anjou, et en trouvant mauvais que la Provence fût tombée entre leurs mains, il pourroit se faire un mauvais parti. Profitant de cet avis, ce troubadour prit le parti de se taire; il le fit avec d'autant plus de raison qu'ayant déclamé contre les usurpations du clergé en général, un jour les officiers du pape voulurent le jeter dans le puits du château de Noves, où l'on prétend qu'on jetoit les prêtres libertins. Son silence lui fit obtenir la place de receveur des droits du comte de Provence, qui en outre lui confia la garde de son château et de la ville, dont les consuls étoient obligés tous les soirs de lui porter les clefs. Aussi fut-il surnommé *Lou Clavari de mousiou lou comte*. Ce troubadour mourut vers 1270, dans un âge assez avancé. Les manuscrits de la bibliothèque impériale ne contiennent aucune de ses productions.

II. NOVES (Laure de). *Voyez* LAURE, n° I.

* NOVIOMAGUS (Jean), dont le nom de famille étoit BROUCHORST, né à Nimègue vers l'an 1494, enseigna la philosophie à Cologne, et fut ensuite recteur de l'école de Deventer, où il embrassa les nouvelles opinions. Il mourut à Cologne en 1570. On a de lui, I. *Sancti Dyonisii Areopogitæ martyrium*

latinè versum. C'est la traduction d'une pièce apocryphe. II. *Bedæ presbyteri opuscula*, Cologne, 1537, in-fol. C'est un recueil de tous les ouvrages du vénérable Bède sur la physique, sur le calendrier, et sur la chronologie, continuée jusqu'à l'année 1531. Cette édition a été faite sur un ancien manuscrit; les notes en sont estimées. III. *De numeris libri duo, quorum prior logisticen et veterum numbrandi consuetudinem, posterior theoremata numerorum complectitur*, Parigi, 1539, in-4°. IV. Une *Traduction* latine de la géographie de Ptolomée, Cologne, 1540.

* NOULIS (Nicolas Petrineau des), échevin à Angers, sa patrie, où il mourut en 1709, est connu par une *Histoire des rois de Sicile et de Naples de la maison d'Anjou*, imprimée à Paris en 1707, in-4°. Il se proposoit de composer une *Histoire d'Anjou*, qui n'a pas eu lieu, quoique le prospectus en ait été imprimé.

† NOULLEAU (Jean-Baptiste), né à Saint-Brieuc en 1604, de parens distingués dans la magistrature, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et devint archidiacre de Saint-Brieuc en 1639, puis théologal en 1640. Il avoit du talent pour la chaire et prêcha avec applaudissement à Saint-Malo, à Paris, et dans plusieurs autres villes. Son zèle imprudent l'ayant engagé dans de fausses démarches, La Barde, son évêque, l'interdit de toutes fonctions ecclésiastiques dans son diocèse. Noulleau composa plusieurs *Ecrits* et *Factums* pour sa défense; mais ne pouvant réussir à faire lever son interdit, il fit pendant trois ans sept lieues par jour, pour se rendre à Saint-Quay, dans le diocèse de Dole, afin d'y dire la messe. Il mourut vers 1662, âgé d'environ 68 ans. On a de lui, I. *Politique chrétienne et ecclésiastique, pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé*, en 1665 et 1666, vol. in-12. II. *L'Esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la Messe*, in-12. III. *Traité de l'extinction des procès*, in-12. IV. *De l'usage canonique des biens de l'Eglise*, in-12. V. *Diverses pièces latines et françaises, sur les libertés de l'Eglise gallicane*, Paris, 1665 et 1666, in-4°.

I. NOURRISSON. *Voyez* Lorrain, n° III, *et* Chemin, n° I.

II. NOURRISSON (Guill.), né à Ambert en Auvergne, vint se fixer à Lyon, où il acquit une grande réputation en *horlogerie*. Il y répara la célèbre horloge de Lippius, et y ajouta plusieurs *pièces* de son invention.

NOURRY (dom Nicolas le), né à Dieppe en 1647, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur en 1665, mourut à Paris le 14 mars 1724, à 77 ans. *L'édition* des OEuvres de Cassiodore est le fruit de son travail et de celui de dom Garet son confrère. Nourry *travailla* avec dom Jean du Chesne et dom Julien Beltaise à l'édition des OEuvres de saint Ambroise, qu'il continua avec dom Jacques Friches. On a de lui 2 vol. sous le titre d'*Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, Parisiis, in-folio, 1703 et 1715. Le premier volume est rare, et le second plus commun : on les a joints à la Bibliothèque des Pères, de Marguerin de La Bigne, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol.; et avec

l'Index de Siméon de Sainte-Croix, Gênes, 1707, in-folio. Le tout forme 30 volumes. Il y en a qui y joignent *Bibliotheca Patrumprimitivæ Ecclesiæ*, Lyon, 1680, in-fol. La collection de dom Le Nourry renferme des dissertations remplies de recherches curieuses et savantes sur la vie, les écrits et les sentimens des Pères, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. La saine critique dont cet ouvrage est rempli a fait regretter aux savans qu'il n'ait pas exécuté son projet d'une seconde édition de la Bibliothèque des Pères suivant le même plan. On a encore de lui une Dissertation sur le Traité *De mortibus persecutorum*, Paris 1710, in-8°. Il prétend, mal-à-propos, que ce Traité n'est point de Lactance, mais de Lucius Cæcilius. « Le style du Père Le Nourry, dit Dupin, est simple, pur et facile. Il est exact dans ses citations, modeste dans sa critique, et juste dans ses conjectures.

* NOUSHIRVAN, roi de Perse, qui mourut, dit-on, en 579, fut célèbre par ses vertus et sa sage administration. Sande rapporte de lui plusieurs traits admirables, et sur-tout de sages instructions à son fils, que l'abbé Fourmont nous a données, traduites d'un manuscrit turc; mais il y a toute apparence que c'est une morale mise en action, et le portrait d'un roi tel qu'on voudroit qu'il fût; on en cite l'anecdote suivante : Étant à la chasse, et pressé par la faim, il fit préparer un repas de gibier qu'il avoit tué, mais il n'avoit point de sel; il en envoya chercher au village le plus prochain, et défendit de le prendre sans le payer. « Quel mal arriveroit-il, dit un des courtisans, si l'on ne payoit pas un peu de sel ? — Si le souverain, répond Noushirvan, cueille une pomme dans le jardin de son sujet, le lendemain les courtisans dépouilleront l'arbre. »

* NOUVELET (Claude-Étienne), natif de Falloyre en Savoie, bénédictin, se signala parmi les prédicateurs de la Ligue. Son nom mérite sur-tout d'être livré à l'exécration de la postérité pour son *Hymne triomphale au roi, sur l'équitable justice que S. M. fit des rebelles la veille et le jour de la saint Loys 1572*.

* NOUVELLON (Nicolas L'HERMITE), né dans la Normandie, mort à Paris en 1681, fut d'abord mousquetaire et officier aux gardes françaises, en outre nommé historiographe du roi, et il exerça la charge de trésorier. On a de lui, I. *Amphitryon*, ou *Hercule furieux*, tragédie en cinq actes, en vers, imprimée à Paris en 1639, in-4°. II. *Le grand Clovis, premier roi chrétien*, tragi-comédie, Paris, 1655 : il n'y a que l'épître dédicatoire d'imprimée, précédée du frontispice de la pièce, laquelle n'a jamais été imprimée. III. Plusieurs *poésies* insérées dans les divers recueils du temps.

* NOWEL (Alexandre), né à Read, au comté de Lancaster, successivement maître d'école et chanoine à Westminster, doyen de Saint-Paul, sous le règne d'Élizabeth, a écrit plusieurs *ouvrages* dirigés contre l'Église romaine, et est auteur de deux *Catéchismes*, dont l'un, polyglotte, est en latin, en grec et en hébreu. Il

a recueilli dans la Bibliothèque de Cotton plusieurs anciens manuscrits qui ont été transférés dans le musée britannique. Il mourut en 1602.

* NOY (William) procureur-général sous le règne de Charles Ier, natif de Saint-Burian, dans le comté de Cornouailles, excellent jurisconsulte, fut représentant du bourg d'Helston, sous deux parlemens consécutifs, vers la fin du règne du roi Jacques, et de Saint-Yves, en 1625. Il se montra l'un des plus ardens adversaires de la prérogative royale. La cour se l'attacha en 1631, en le nommant procureur-général, et le parti populaire regretta d'autant plus sa défection, qu'il étoit fort habile. Il mourut en 1634, laissant plusieurs ouvrages qui sont une preuve de ses talens et de ses connoissances. I. *Traité des principes et des maximes des lois d'Angleterre*, 1641, in-4°, réimprimé ensuite in-8° et in-12. II. *Le parfait notaire*, 1635, in-4°. III. *Rapports sous la reine Elizabeth, le roi Jacques, et sous Charles premier*, 1656, in-fol. IV. *Le parfait jurisconsulte*, etc., 1661, in-8°.

I. NOYER (du). *Voy.* Castel, n° V.

† II. NOYER (Anne-Marguerite Petit, femme du), née à Nîmes vers l'an 1663. Sa mère, étant de la famille du Père Cotton, confesseur de Henri IV, elle abjura le protestantisme dans lequel elle étoit née, et épousa du Noyer, gentilhomme de beaucoup d'esprit et d'une famille distinguée. Quoiqu'elle ne se piquât pas d'une fidélité conjugale bien scrupuleuse, elle étoit extrêmement jalouse. Cette passion, jointe à son penchant pour le calvinisme, mit la désunion dans leur ménage, Mad. du Noyer passa en Hollande avec ses deux filles, pour professer plus librement la religion qu'elle avoit quittée. Sa plume fut une ressource dans ce pays de liberté. Elle écrivit des *Lettres historiques d'une dame de Paris à une dame de province*, en 5 vol. in-12. Les dernières éditions depuis celle de Londres 1757 sont en 9 petits vol. in-12, parce qu'on y a ajouté les *Mémoires* de Mad. du Noyer et une suite à ses *Lettres*. Elles sont semées d'anecdotes, dont quelques-unes sont vraies, mais la plupart fausses ou hasardées. Elle ramassoit les sottises de la province, et on les prenoit dans les pays étrangers pour les nouvelles de la cour. Elle écrivoit avec plus de facilité que de délicatesse. Son style est diffus, et ses plaisanteries ne sont pas toujours de bon goût. L'exemple de Mad. du Noyer fut suivi par une foule de barbouilleurs de papier, qui se métamorphosèrent, en Hollande, en ministres, en plénipotentiaires, et qui, dans des écrits satiriques, insultèrent les souverains en prétendant les régenter. Mad. du Noyer mourut en 1720, avec la réputation d'une femme aussi bizarre qu'ingénieuse. Elle avoit paru à la cour, où elle se couvrit de ridicule par sa hauteur, et avoit vécu long-temps en province, où elle recueillit les risées par des faux airs de cour. Ses *Mémoires*, imprimés séparément en un vol. in-12, ne donnent pas une grande idée de la solidité de son caractère, quoiqu'elle les eût écrits en partie pour faire son apologie. On a imprimé une Satire contre elle, assez plate, intitulée *Le Mariage précipité*, comédie en trois

imprimée en 1741. III. *Vers adressés à la reine, avec les Etrennes d'une manufacture irlandaise.* IV. *Vers en l'honneur de feu lady Townshend.*

* II. NUGENT (Thomas), écrivain irlandais, et docteur en droit, mort à Londres en 1772, a publié, I. Un *Voyage en Europe*, 4 vol. II. *Traduction en anglais* des grammaires latine et grecque de Port-Royal. III. *Le Dictionnaire de poche de la langue française.* IV. *Vocabulaire usuel des Racines grecques*, 1 vol. in-8°.

NUIT (Mythol.), déesse des ténèbres, fille du Chaos, et femme de l'Erèbe. Elle enfanta plusieurs monstres qui assiégeoient l'entrée des enfers. Hésiode compte parmi ses enfans le Travail, la Misère, les Destins, les Parques, les Hespérides, Némésis, la Tromperie, l'Amour, les Contentions, la Vieillesse, et la Mort. Virgile met aussi à la porte du royaume de Pluton une foule de monstres malfaisans qui sont à peu près les mêmes. Les peintres et les poëtes représentent la Nuit avec des habits noirs parsemés d'étoiles, tenant à sa main un sceptre de plomb, et traînée dans un char d'ébène, par deux chevaux dont les ailes ressemblent à celles des chauve-souris.

† NUMA-POMPILIUS, élu par le sénat romain pour succéder à Romulus, l'an 714 avant Jésus-Christ, étoit un homme d'environ 40 ans, plein d'honneur. Retiré à la campagne depuis long-temps, il ne s'occupoit que de l'étude des lois et du culte religieux. Le mariage qu'il avoit fait avec Tatia, fille de ce Tatius qui partageoit la royauté avec Romulus, n'avoit pu l'engager à quitter sa retraite. Il fallut, pour lui faire accepter le sceptre, que ses proches et ses compatriotes joignissent leurs instances à celles des ambassadeurs romains. Numa n'avoit point les qualités guerrières de son prédécesseur; mais il fut un grand roi par ses seules vertus politiques. Les Romains étoient naturellement féroces et indociles; il leur falloit un frein; Numa le leur donna, en leur inspirant l'amour des lois et le respect des dieux. Il s'étoit répandu une opinion qu'il avoit des entretiens secrets avec la nymphe Egérie : il en profita, pour faire croire au peuple qu'il ne faisoit rien que par les conseils de cette nymphe. Le plus beau trait de la politique de Numa est la distribution qu'il fit des citoyens romains par arts et par métiers. Jusqu'alors Rome avoit été comme partagée en deux factions, à cause de la distinction qui subsistoit toujours entre les Romains et les Sabins. Par la nouvelle distribution, chacun se trouva porté à oublier les anciennes partialités, pour ne plus songer qu'aux intérêts du corps où il étoit entré. Pour attacher de plus en plus les Romains à la culture des terres, il les distribua par bourgades, leur donna des inspecteurs et des surveillans. Il visitoit souvent lui-même les travaux de la campagne, et nommoit aux emplois ceux qu'il connoissoit laborieux, appliqués et industrieux. Il mourut l'an 672 avant Jésus-Christ, après un règne de 42 ans. Ce bon roi emporta avec lui les regrets, non seulement de ses sujets, mais encore des peuples voisins. Ils s'empressèrent tous d'assister à ses funérailles. Lorsque, dans l'admirable sixième livre de l'Enéide

Virgile peint, avec autant de grandeur que de graces les hommes qui ont illustré sa patrie, il n'oublie pas de donner à Numa l'éloge qui lui convient le mieux :

Quis procul ille autem ramis insignis oliva,
Sacra ferens ? nosco crines incanaque menta
Regis Romani, primam qui legibus urbem
Fundabit....

Parmi les établissemens que ce prince fit pour la religion, on peut remarquer, I. Le *Collége des pontifes*. Le premier d'entre eux étoit appelé le souverain pontife. II. Celui des *Flamines*, ainsi nommés à cause du voile couleur de feu qu'ils portoient (*Flammeum*). III. Celui des *Vestales*, vierges consacrées au culte de la déesse Vesta. IV. Celui des prêtres *Saliens*. V. Celui des *Augures*. VI. Il *distingua* les jours en fastes et néfastes, c'est-à-dire, en jours de fêtes et en jours ouvrables. VII. Enfin, il divisa l'année en douze mois. Plusieurs auteurs ont cru que ce prince étoit parvenu à reconnoître l'existence d'un seul Dieu; qu'il en faisoit mention dans ses livres; qu'il défendit de représenter la divinité sous aucune forme corporelle, et qu'en conséquence les Romains n'eurent, pendant plus d'un siècle et demi, aucunes statues dans leurs temples. Mais tout ce que nous apprenons du culte religieux de ce peuple ne sert point à confirmer cette opinion; et l'idée que l'histoire nous a laissée de Numa-Pompilius la contredit ouvertement. Presque toutes ses institutions se ressentent des opinions du paganisme. « Telle est, dit Voltaire, la foiblesse du genre humain, et telle est sa perversité, qu'il vaut mieux sans doute pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, pourvu qu'elles ne soient point meurtrières, que de vivre sans religion. L'homme a toujours eu besoin d'un frein; et quoiqu'il fût ridicule de sacrifier aux Sylvains, aux Naïades, il étoit bien plus utile d'adorer ces images fantastiques de la divinité que de se livrer à l'athéisme. »

NUMÉNIUS, philosophe grec du 2e siècle, natif d'Apamée, ville de Syrie, suivoit les opinions de Pythagore et de Platon, qu'il tâchoit de concilier ensemble. Il prétendoit que Platon avoit tiré de Moyse ce qu'il dit de Dieu et de la création du monde. « Qu'est-ce que Platon, disoit-il, sinon Moyse parlant athénien ? » Il ne nous reste de Numénius que des *fragmens*, qui se trouvent dans Origène, Eusèbe, etc. Ce philosophe étoit un modèle de sagesse.

NUMÉRIEN (Marcus Aurelius Numerianus), empereur romain, fils de Carus, suivit son père en Orient, étant déjà César, et il lui succéda avec son frère Carin, au mois de janvier 284. Il fut tué par la perfidie d'Arrius Aper, son beau-père, au mois de septembre suivant. Les affaires de l'état avoient été son unique occupation, et les sciences son seul amusement. (*Voyez* NÉMÉSIEN, n° III.) Il s'étoit fait aimer de ses sujets et admirer des savans. Aper poignarda Numérien dans sa litière, qu'il fit refermer après. Il l'accompagnoit, comme si le prince eût été vivant, dans l'espérance de trouver une occasion favorable de se faire déclarer empereur; mais l'infection du cadavre trahit son crime, et il en subit sur-le-champ la peine.

NUMÉRIUS, gouverneur de la Gaule narbonnaise. *Voyez* DELPHIDIUS.

NUMITOR, fils de Procas

actes, en prose, Utrecht, 1713, in-12.

I. NOYERS (Hugues de), évêque d'Auxerre en 1183, d'une famille noble, et d'un caractère fort violent, eut avec Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, des démêlés qui le portèrent à l'excommunier. Le comte, pour s'en venger, chassa tous les ecclésiastiques de l'église cathédrale. L'excommunication, qui dura assez long-temps, fut enfin levée, à condition que le comte déterreroit un enfant qu'il avoit enterré dans une salle de l'évêché, et que, pieds nus et en chemise, il l'apporteroit dans le cimetière; ce qui fut exécuté à la vue de tout le peuple. Hugues mourut en 1206.

II. NOYERS (Milès de), arrière-petit-neveu du précédent, fait bouteillier de France en 1302 par Philippe-le-Bel, auquel il rendit de grands services. Il se démit de cet état pour être porte-oriflamme; et en cette qualité il se trouva, l'an 1328, à la bataille de Cassel. L'avis qu'il donna à propos, avant l'action, à Philippe de Valois près d'être enlevé par les Flamands, fut la cause du salut de ce prince et de la victoire. Il combattit aussi à la bataille de Créci, en 1346. Il avoit conseillé au roi de remettre le combat au lendemain. On goûta son avis, mais on ne le suivit pas, et les Anglais nous battirent. Il fut nommé exécuteur du testament de Louis Hutin, et mourut en 1350. Sa maison s'éteignit en 1415.

III. NOYERS (des). *Voyez* SUBLET.

* I. NOZZOLINI (Ptolomée), né d'une famille noble de Pise en 1569, cultiva les belles-lettres qu'il professa pendant trente ans environ, et mourut à l'âge de 74 ans. On a de lui les poëmes suivans : I. *Il verme da seta*. II. *Il martirio di S. Cristina*. III. *L'Adorazione de' Magi*. IV. *La Risurrezione di Lazaro*. V. *Sardegna ricuperata*. Il avoit écrit une partie de ces poëmes en latin dans sa première jeunesse. On ne peut dissimuler les défauts qui s'y rencontrent, mais ils sont rachetés par de grandes beautés.

* II. NOZZOLINI (Annibal), Florentin, vivoit dans le 16e siècle; il a traduit en vers libres l'*Enlèvement de Proserpine* par Claudien. On a encore de lui quelques pièces de *Poésies*.

* NUADO (Antoine), de Cagliari en Sardaigne, professeur de logique à Trèves vers la fin du 16e siècle et au commencement du suivant, a donné, I. *Orazione nell' entrata di Giambatista Zeno podesta e capitano meritissimo di Trevigi*, etc. Trevigi, 1603, in-4°. *Oratio funebris in exequiis funestis Justi Gauri Tarvisii præstantissimi rectoris*, etc. Tarvisii, 1602, in-4°.

* NUCCI (Avanzino), de Castello dans l'Ombrie, après avoir fait une étude particulière des bas-reliefs, des statues et des peintures romaines, entra dans l'école de Nicolas Pomarancio, et le seconda dans tous les travaux qu'il entreprit pour les papes de ce temps. Il mit la main à tous les ouvrages de peinture qu'ordonna le célèbre pape Sixte V. On voit plusieurs *morceaux* de Nucci dans les principales églises de Rome. Il mourut en 1629, âgé de 77 ans.

* NUCK (Antoine), mort vers

l'an 1692, exerça d'abord la médecine à La Haye et ensuite à Leyde, où il professa l'anatomie et la chirurgie, et fut président du collége des chirurgiens. Nuck, célèbre par ses travaux et ses découvertes anatomiques, est auteur, I. *De vasis aquosis oculi*, Leidæ, 1685. II. *De ductu salivali novo, salivâ, ductibus aquosis, et humore aqueo oculorum*, Lugduni Batavorum, 1686, in-12; *ibidem*, 1690, 1695, in-8°, sous le titre de *Sialographia et ductuum aquosorum anatome nova*. III. *Adenographia curiosa et uteri fœminei anatome nova, cum epistolâ ad amicum de inventis novis*, ibidem, 1692, 1696, in-8°, avec la dissertation, *De motu bilis circulari*, par Maurice Van Revershost, *ibidem*, 1723, in-8°. IV. *Operationes et experimenta chirurgica*, Lugduni Batavorum, 1692, in-8°; *ibidem*, 1696, 1714, 1733, in-8°; Ienæ, 1698, in-8°.

* NUCULA (Horace), de Terni, écrivit en latin, en cinq livres, l'*Histoire de la guerre de Charles-Quint en Afrique*, qui fut imprimée à Rome en 1552. Cette histoire est estimée, tant à cause de l'élégance du style, que pour les brillantes descriptions qui s'y trouvent. Nucula est compté au nombre des meilleurs historiens du 16e siècle.

* NUESSARIUS ou A NOVA AQUILA (Herman), comte du saint empire romain, né dans le duché de Juliers, prévôt de l'église métropolitaine de Cologne, et de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, fut envoyé par Charles d'Autriche, roi d'Espagne, pour solliciter la couronne impériale auprès des princes d'Allemagne, et mourut en 1530, à 90 ans, à la diète d'Ausbourg, assemblée par ordre de Charles-Quint. On a de lui, I. *De origine et sedibus priscorum Francorum*, Bâle, 1532, dans les *Sermones convivales* de Peutinger, édition d'Iène, et dans *Divæus*, édition de Louvain, 1757. II. *De Galliâ Belgicâ commentariolus*, Anvers, 1584. Il y a des remarques curieuses que quelques critiques ont traitées trop lestement. III. *Adnotationes aliquot herbarum*, dans l'Herbier d'Othon Bronsfeld, Bâle, 1540. IV. *Vita Caroli Magni per Eginhardum scripta*, Cologne, 1521: il est le premier éditeur de cet ouvrage. V. *Carmina aliquot, quibus historia mortis Jesu in septem horas distributa est*, Leipsick, 1592, avec les *Hymnes* de George Fabricius. On l'a accusé d'être l'auteur des *Litteræ obscurorum virorum*. (*V.* GRATIUS, n° II, REUCHLIN, *et* HUTTEN, n° I.) Il s'étoit déclaré l'ami et le protecteur de Luther, mais dans la suite il fut un de ses plus zélés adversaires.

* I. NUGENT (Robert, comte de), gentilhomme anglais, d'une ancienne famille du comté de Westmeath en Irlande, né en 1709, mort en 1788, élevé dans la religion catholique qu'il quitta pour avoir une place au parlement d'Angleterre en 1741, fut aussi nommé contrôleur de la chambre du prince de Galles; en 1754, commissaire du trésor; représentant de Bristol et siégea au parlement jusqu'en 1774, où il fut réélu pour Saint-Mawel; en 1766 il fut commissaire du commerce et des plantations, et créé pair sous le titre de baron de Nugent, vicomte de Clare. On a de lui, I. Un Recueil d'*Odes et d'Epîtres*, imprimé en 1738, dont on fait beaucoup de cas. II. Une *Ode au genre humain*,

dans l'état ecclésiastique, après avoir étudié les belles-lettres à Rome, fréquenta le barreau et se rendit habile dans le droit; ses talens et son mérite déterminèrent Innocent XI à le nommer commissaire de la chambre apostolique, et chanoine de la basilique du Vatican. Innocent XII lui confia l'emploi de secrétaire de concile; il devint ensuite assesseur du saint-office. Sous Clément XI il fut élevé aux honneurs de la pourpre, et obtint ensuite l'évêché d'Orvieto, dont il ne jouit que pendant deux ans, car il mourut le 30 novembre 1717. On a de lui *Discorso intorno alla coltivazione della campagna di Roma*, Rome, 1702, in-folio.

* II. NUZZI (Innocent), patricien romain, camérier d'honneur de Benoît XIV, et neveu de Ferdinand Nuzzi, a *traduit* en italien l'Histoire de la constitution de la bulle *Unigenitus*, écrite en français par Pierre François Laffiteau, d'abord jésuite et ensuite évêque de Sisteron, et la publia en 1742 (Rome), Cologne. La même traduction reparut à Padoue en 1757, avec un supplément fait par l'auteur même de l'ouvrage. On y trouve, dit l'auteur des Trois siècles, la vérité qui doit être la base de tout ouvrage historique, avec l'ordre, la clarté, les développemens, le style noble de l'histoire, et une impartialité dont il n'est jamais permis de s'écarter.

III. NUZZI. *Voy.* MARIO, n° II.

NYCTIMUS (Mythol.), fils de Lycaon. Jupiter l'épargna quand il foudroya ses frères avec son père. Ce fut de son temps qu'arriva le déluge de Deucalion.

NYDER (Jean). *Voy.* NIDER.

* I. NYE (Philippe), non-conformiste célèbre, né à Sussex vers 1596, fut pendant quelque temps curé de Saint-Michel à Londres; mais s'étant exposé à la censure des évêques, en rejetant la constitution de l'Eglise d'Angleterre, il se réfugia en Hollande, en 1633, avec plusieurs de ses adhérens, et y séjourna à Arnheim, dans le pays de Gueldres, jusqu'en 1640. Alors, voyant le pouvoir du parlement prévaloir sur l'autorité royale, il revint en Angleterre, où il fut fait ministre de Kinbolton, et prit une part très-active aux troubles religieux et politiques qui agitèrent l'Angleterre et l'Ecosse. Défenseur ardent du presbytérianisme, il épousa les intérêts de la faction des indépendans dès qu'elle eut pris le dessus. En décembre 1640 il fut envoyé par les chefs de l'armée pour accompagner les commissaires députés vers le roi, au château de Carslbrook, dans l'île de Wight, pour lui porter les quatre votes du détrônement. Ils portoient, 1° la reconnoissance de la justice de la guerre intentée contre lui; 2° l'abolition de l'épiscopat; 3° la reconnoissance des pouvoirs militaires conférés par les deux chambres; 4° le sacrifice de tous ceux qui avoient épousé ses intérêts. Nye mourut le 27 septembre 1672. Wood le présente comme un homme extrêmement dangereux, un fauteur de séditions, prêchant avec audace l'indépendance politique, et dévoré de la soif des richesses.

* II. NYE (Nathanaël), célèbre mathématicien du temps de Charles II. On conserve dans le collége de Sion un ouvrage de lui,

intitulé l'*Art du canonnier*. On lui donne le titre de maître canonnier de la ville de Worcester, dans une édition qui en été faite en 1670, à laquelle on a joint un Traité des feux d'artifice.

* I. NYMANN (Jérôme), né à Torgau, reçu en 1593 docteur en médecine à Wittemberg, où il professa cette science avec distinction, a donné *Oratio de imaginatione*, Wittebergæ, 1613, in-8°, avec les Dissertations phisico-médicinales de Toble Tandler.

† II. NYMANN (Grégoire), fils du précédent, né à Wittemberg en 1594, mort dans la même ville l'an 1638, reçu maître-ès-arts, puis docteur en médecine, acquit beaucoup de réputation par les leçons savantes qu'il donna sur l'anatomie et la botanique. Il avoit conçu le projet de rendre les écoles de Wittemberg les plus florissantes de l'Allemagne; mais une mort prématurée l'arrêta dans ce louable dessein. Grégoire a laissé, I. *De apoplexiâ tractatus*, Wittebergæ, 1629, 1670, in-4°. II. *Dissertatio de vitâ fœtûs in utero, quâ luculenter demonstratur infantem in utero non animo matris, sed suâ ipsius vitâ vivere, propriasque suas vitales actiones etiam in alvo maternâ exercere, et matre extinctâ, sæpè vivum et incolumem ex ejus ventre eximi posse, adeòque à magistratu in benè constitutis rebuspublicis non concedendum ut vel ulla gravida rebus humanis exempta sepeliatur priusquàm ex ejus utero fœtus excisus, vel ad minimùm sectione an infans adhuc vivens, an verò mortuus sit, exploratum fuerit*, Wittebergæ, 1628, in-4°; Lugduni Batavorum, 1644, in-12; *ibidem*, 1664, in-12, avec l'ouvrage de Plazzoni, intitulé *De partibus generationis*. Ce dernier a donné lieu à un ouvrage de Cangiamila, théologal de l'église de Palerme, plusieurs fois imprimé en italien, et dont l'abbé Dinouart a publié un extrait sous ce titre, Abrégé de l'embryologie sacrée, ou traité des devoirs des prêtres, des médecins et autres, sur le salut éternel des enfans qui sont dans le ventre de leur mère, Paris, 1762, in-12, réimprimé en deux volumes, même format, avec des augmentations.

NYMPHES (Mythol.), déesses, filles de l'Océan et de Téthis, ou de Nérée et de Doris. Les unes, appelées Océanitides, ou Néréides, demeuroient dans la mer; les autres, appelées Naïades, habitoient les fleuves, les fontaines et les rivières; celles des forêts se nommoient Dryades, et les Hamadryades n'avoient chacune qu'un seul arbre sous leur protection; les Napées régnoient dans les bocages et les prairies; et les Orcades, sur les montagnes; celles des lacs s'appeloient Limniades. Il est à remarquer que tous ces noms sont tirés du grec. On faisoit des sacrifices aux Nymphes, mais on n'y versoit point de sang. On leur offroit seulement du lait, du miel, de l'huile, des fleurs et du vin.

* NYMPHIS, d'Héraclée dans le Pont, composa en 24 livres une *Histoire* d'Alexandre, de ses successeurs et des Epigones, ou descendans des premiers capitaines macédoniens, qui ne nous est pas parvenue. Son ouvrage s'étendoit jusqu'à Ptolomée-Evergète, dont il étoit contemporain.

roi d'Albe, et frère d'Amulius. Procas, en mourant l'an 795 avant Jésus-Christ, le fit héritier de sa couronne avec Amulius, à condition qu'ils règneroient tour-à-tour d'année en année; mais Amulius s'empara du trône, et donna l'exclusion à Numitor, dont il fit mourir le fils nommé Lausus. Il contraignit ensuite Rhea-Sylvia, fille unique de Numitor, d'entrer parmi les vestales. Cette princesse, étant devenue enceinte malgré ces précautions, publia que c'étoit du dieu Mars, et accoucha de Rémus et de Romulus. Lorsqu'Amulius en fut instruit, il fit enfermer la mère dans une étroite prison, et jeter les enfans dans le Tibre. Ceux qui étoient chargés de cet ordre crurent qu'il suffiroit de les exposer dans leur berceau sur ce fleuve. Après avoir flotté quelque temps au gré des eaux, ils furent jetés à bord, où ils restèrent jusqu'à ce qu'une louve, ou plutôt une nourrice nommée Lupa, descendue des montagnes voisines, accourut aux cris des enfans et les allaita. Ils chassèrent dans la suite l'usurpateur du trône et y rétablirent leur aïeul l'an 754 avant Jésus-Christ.

NUNDINA (Mythol.), déesse que les Romains invoquoient quand ils donnoient un nom à leurs enfans: ce qu'ils faisoient le neuvième jour après leur naissance.

* NUNÈS (Pedro de), de l'école espagnole, né à Séville en 1640, mort dans la même ville en 1700, peignit l'*histoire* et le *portrait*. Imitateur du Guerchin, qu'il comptoit au nombre de ses maîtres, son dessin est correct, sa touche ferme, son coloris vigoureux, ses couleurs bien fondues, et il se distingue sur-tout par la force et la vérité de l'expression.

I. NUNNEZ *ou* NONNIUS (Ferdinand), critique espagnol, connu aussi sous le nom de *Pincianus*, parce qu'il étoit de Pincia, près de Valladolid, introduisit le premier en Espagne le goût de l'étude de la langue grecque. Ce savant modeste, quoiqu'il fût de l'illustre maison des Guzman, ne crut pas se déshonorer en professant les belles-lettres à Alcala et à Salamanque. Il mourut en 1552, dans un âge fort avancé. Il ordonna qu'on ne mettroit sur son tombeau que ces mots: « La mort est le plus grand bien de la vie. » On estime sur-tout ses *Commentaires* sur Pline, sur Pomponius Méla, et sur Sénèque. On lui doit aussi en partie la *Version* latine des Septante, imprimée dans la Polyglotte de Ximénès. Le roi Ferdinand-le-Catholique le mit à la tête de ses finances. Il laissa à l'université de Salamanque une grande et curieuse bibliothèque, dans laquelle on trouve beaucoup de manuscrits grecs qu'il avoit achetés fort cher en Italie.

* II. NUNNEZ *ou* NONNIUS (Alvarez), né à Frarinala en Espagne, se fit, au 16e siècle, une réputation distinguée par ses talens dans la chirurgie et par l'ouvrage suivant: *Annotationes ad libros duos Francisci Arcæi de rectâ curandorum vulnerum ratione*, Antverpiæ, 1574, in-8°.

* III. NUNNEZ (Ambroise), docteur et professeur de médecine en l'université de Salamanque, chevalier de l'ordre du Christ, né à Lisbonne vers l'an 1528, exerça sa profession à Séville, à Madrid, et, de retour dans sa patrie, le roi de Portu-

gal le nomma son premier médecin. Deux ouvrages qu'il publia à l'âge de 74 ans (fruits de sa longue expérience) sont intitulés, I. *Enarrationes in priores tres libros Aphorismorum Hippocratis*, Conimbriæ, 1600, in-fol. II. *De peste liber*, ibidem, 1601, in-4°, Madrid, 1648, en langue castillane, sous le titre de *Tratado universal de la peste*. Antoine NUNNEZ, né à Zamora, a publié à Salamanque un *Commentaire* in-4° sur le premier et le troisième chapitre de l'ouvrage de Galien, *De differentiis febrium*. Jérôme NUNNEZ a laissé des *Remarques*, *in Galenum de venæ sectione*, Lisbonne, in-4°, et ensuite à Anvers, sous le même format. C'est peut-être le même que Jérôme NUNNEZ-Ramirez, auquel on doit, *De curandi ratione per sanguinis missionem*, et un *Traité* des poids et mesures des Romains, des Grecs et des anciens Espagnols. On a d'Alfonse NUNNEZ, *De pulsuum essentiâ, differentiis, cognitione, causis et prognosticis*, Salmanticæ, 1606. Christophe NUNNEZ, premier professeur de médecine en l'université d'Alcala-de-Henarez, a donné à Madrid, en 1613, in-4°, un ouvrage intitulé: *De coctione et putritudine*. Emmanuel NUNNEZ est auteur d'un ouvrage dédié au prince de Portugal, Henri, cardinal infant, portant pour titre : *Libellus de tactûs organo, in quo multa adversùs philosophos et medicos disseruntur*, Olyssiponæ, 1557, 1558, in-8°. Un François NUNNEZ, docteur-médecin à Alcala, a publié, *Del parto humano*, Sarragosse, 1638, et Alcala, 1680, in-8°. Enfin, on a de François NUNNEZ, de Oria, docteur en médecine, et célèbre dans la poésie latine, *Regimiento y avisos de sanidad*, Madrid, 1569, 1572, in-8°.

IV. NUNNEZ. *Voy.* NONNIUS. — BLASCO — *et* BALBOA.

* NURNBERGER (Jean-Charles-Baptiste), professeur au gymnase de Dortmund, mort dans cette ville le 13 mai 1807, né en 1762 à Goldkronach, est connu par quelques *productions* insérées dans l'Allemagne littéraire de Mensel et dans d'autres ouvrages.

* NUVOLETTI (Jean PELLEGRIN), né dans le territoire de Modène, pratiqua la chirurgie à Imola et ensuite à Fano. On a de lui *Faggi scelti di chirurgia*, publiés à Padoue en 1713, et une *Lettre* écrite à Rodolphe, comte de Monte-Vecchio, relativement à la naissance d'un monstre dont une femme avoit accouché dans le comté de Fano le 1er août 1713, Fano, 1714.

* NUVOSTELLA (Jean-George), fils d'un Allemand de Magonza, excellent graveur en bois, dont on voit des *portraits* et des *gravures* en bois dans la Jérusalem délivrée du Tasse de Bernard Castelli, in-4°, de la première édition de Gênes. C'est dans cette ville que naquit Jean George Nuvostella. Son père l'éleva dans sa profession, et il apprit le dessin sous Castelli. On a de lui, gravées en bois, les *Figures* de l'Enéide de Virgile, et les Vies des Saints-Pères, dessinées par Antonio Tempesta, pour l'imprimerie de Médicis. Nuvostella mourut à Rome en 1624, âgé de 30 ans.

* I. NUZZI (Ferdinand), né le 10 septembre 1645 à Orte,

Il paroît avoir été employé dans les principales fonctions publiques, puisqu'il fut envoyé à la tête d'une ambassade auprès des Galates. Nymphis avoit encore écrit une *Histoire d'Héraclée*, et un *Périple de l'Asie*. *Voy*. Sainte-Croix, etc., des Histoires d'Allemagne, pages 54 et 55.

NYNAULD (Jean de), auteur peu connu, dont nous avons un livre curieux, sous ce titre: *De la lycantropie, transformation et extase des sorciers, où les astuces du diable sont mises en évidence*, à Paris, 1615, in-8°. Il y a des contes bien singuliers dans cet ouvrage peu commun.

NYON (Jean-Luc), l'aîné, libraire de Paris, distingué dans sa profession par ses connoissances bibliographiques, mort en 1799. On lui doit le *Catalogue* de la bibliothèque de Courtanvaux, 1782, in-8°; celui de la bibliothèque de La Vallière, seconde partie, 1788, 6 vol. in-8°, qui seroit extrêmement utile, si l'on y eût joint la table des auteurs; celui enfin de la bibliothèque de Malesherbes, 1796, in-8°.

NYXES. *Voyez* Nixes.

NZAMY, célèbre poëte persan, se plut à imiter Saadi. Il vivoit à la fin du 16e siècle.

FIN DU TOME DOUZIÈME.



Molina. III. Monck. I. Montagne.

Montague (Lady.) Montausier. Montcalm.

Montecuculi. III. Montesquieu. I. Montfaucon. I.

Montfort. I. Montluc. I. Montmorency. V.


Montmorency. IX.
Montpensier. III
Moreri.
Mornay.
Morus. I.
Mothe-le-Vayer. I.
Mothe Piquet.
Moulin. I.
Mozart.
Munnich.
Muratori.
Murillos.


Nanteuil. I.
Nassau. I.
Nassau. I. bis.
Navarre. I.
Necker. III.
Néron. I.
Newton.
Nicole. V.
Nivelle. II.
Nivernois.
Nollet.
Norderi. II.



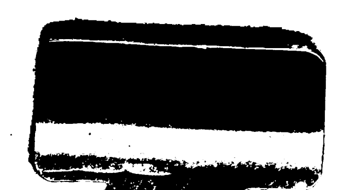
Nostre. Numa. Occam.

Odespun. Odieuvre. Oecolampade.

Ogilbi. II. Olivares. Olivet.

Ossat (d') Othon (Le Grand.) Otway.






89097339675
B89097339675A